Collectif. Bulletin de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord. 1903.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

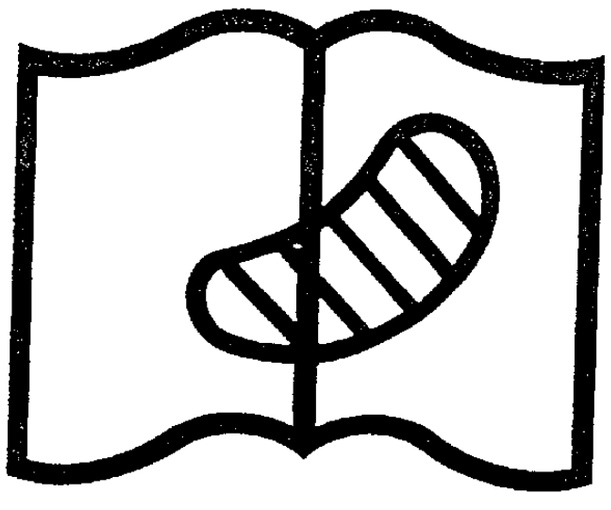

Original illisible

NF Z 43-120-10

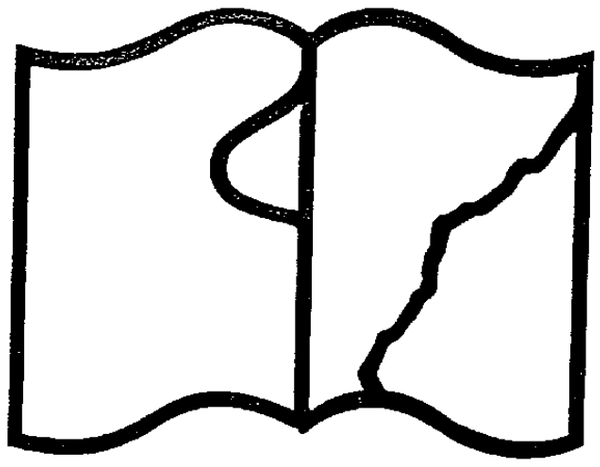

Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

"VALABLE POUR TOUT OU PARTIE
DU DOCUMENT REPRODUIT".

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

4° G
794

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER

ET DE L'AFRIQUE DU NORD

Huitième Année. — 1903 — 1er Trimestre

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU

ET DES SECTIONS POUR 1903

BUREAU CENTRAL

Président..... M. Armand MESPLÉ, Agrégé d'Histoire et de Géographie, Professeur à l'Ecole supérieure des Letres d'Alger.

1er Vice-Président. M. PAYSANT, Trésorier-Payeur général.

2e Vice-Président. M. PELLEPORT, Sous-Intendant militaire de 1re Classe en retraite.

Secrétaire Général. M. JUGUE, Capitaine à l'Etat-Major du Commandement de l'artillerie.

Secrétaire Général Adjoint..... M. Victor DEMONTÈS, Professeur Agrégé au Lycée d'Alger.

Secrétaire..... M. G. MARCHAND, Directeur de la Compagnie l'*Union*, Secrétaire-Trésorier de la chambre de Commerce.

Secrétaire..... M. F. MOUGENOT, Lieutenant au 5e Chasseurs d'Afrique.

Trésorier..... M. ROLLAND, Directeur des Contributions Directes à Alger.

Archiviste - Bibliothécaire..... M. PÉRIÉ, Archiviste Départemental.

SECTION TECHNIQUE

Président..... M. FICHEUR, Professeur à l'Ecole supérieure des Sciences d'Alger.

1er Vice-Président. M. TRAPET, Pharmacien major de 1re Classe à l'Hôpital du Dey.

2e Vice-Président. M. Léon GAUTHIER, Professeur de Philosophie musulmane à l'Ecole des Lettres.

Secrétaire..... M. Le VASSEUR, Publiciste, détaché au Gouvernement Général de l'Algérie (Service de la Presse).

SECTION COLONIALE ET ECONOMIQUE

Président..... M. RIVIÈRE, Directeur du Jardin d'Essai.
1er Vice-Président. M. LECQ, Inspecteur d'Agriculture.
2me Vice-Président. M. POITTE Alfred, Inspecteur du Service Vétérinaire en Algérie.
Secrétaire..... M. IMBERT, Commissaire de 1re Classe de Marine en retraite.

SECTION HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Président ..... M. RINN, Commandant, Conseiller de Gouvernement honoraire.
1er Vice-Président. M. BOYER, Juge au Tribunal Civil d'Alger.
2me Vice-Président. M. WIERZIJKI, Conservateur du Musée des Antiquités.
Secrétaire..... M. Le Lieutenant DESCHAMPS, du 5me Chasseurs d'Afrique.

LISTE DES MEMBRES

de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

MM. le Gouverneur général de l'Algérie,
le Général Commandant le XIXe Corps d'Armée.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ :

MM. le Colonel de Polignac.
C. de Varigny.
le C. Amiral Servan.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

MM. l'Archevêque d'Alger,
le Secrétaire général du Gouvernement,
le Général Commandant la Division d'Alger,
le Préfet d'Alger,
le Commandant la Marine en Algérie,
le Recteur de l'Académie,
le Premier Président de la Cour d'Alger,
le Maire de la Ville d'Alger,
le Président de la Chambre de Commerce,
le Vice-Amiral Gervais,
Mgr Livinhac, Supérieur de l'Ordre des Pères Blancs,
Savorgnan de Brazza, Commissaire Honoraire du Congo Français.

MEMBRES HONORAIRES:

M. le C. Amiral SERVAN, *Président Honoraire.*

MEMBRES CORRESPONDANTS:

MM. RÉNÉ FOURNIÉ, Administrateur colonial adjoint, à Madagascar,
MULLER, Professeur au Lycée impérial russe à Tackkent (Asie Centrale), Turkestan,
VERBECHMOES GEORGES, Directeur de la Compagnie des Bateaux à vapeur du Nord, Dunkerque,
FLORÈS LÉOPOLD, Vice-Consul de Portugal à Rio-Grande do Sul, Brésil,
SAS, Directeur général de la Compagnie Algérienne, Paris,
CAGNAT, Professeur du collège de France, Membre de l'Institut, 10, rue Stanislas, Paris,
THÉBAULT, Agent de la Compagnie Française du Banimbé, à Brazzaville (Congo),
SACOMAN, Trésorier-Payeur à Porto-Novo (Dahomey),
DELORT, Fondé de Pouvoirs du Crédit Lyonnais, Toulon,
GAUTHIOT, Secrétaire général de la Société de Géographie commerciale de Paris.

MEMBRES A VIE:

MM. ARTAMONOFF (Major général) de l'armée russe.
BONNARD, Avocat, 47, rue Aldjazira, Tunis,
DURAND, Armateur, 76, Quai d'Alger,
MONFLIER, Président de la Société de Géographie de Rouen,
Vitta (le Baron I. de) 1, Avenue des Champs Elysées, Paris.

MEMBRES TITULAIRES:

MM.

ACCARDO, Chef de service des Cartes et Plans, au Gouvernement général de l'Algérie.
AIMO, Officier d'administration du Service des Subsistances, Blida.
ALBY (Mme), à la Résidence Française de Kouang Tcheou (Chine).
ALLCARD, Lieutenant de Tirailleurs, Dellys.
ALTAIRAC (Frédéric), Conseiller Général, Maire d'Alger, 5, rue Arago.
ALTAIRAC (Louis), Propriétaire, rue de Constantine, Alger.
ALY CHÉRIF (Zohar Ali Chérif Ahmed), Caïd des Beni Iacoub, Berrouaghia, Alger.
AMIEL, ancien Sous-Préfet de Guelma.
ANDRÉ, sous-chef de bureau à l'Est-Algérien, 31, rue Michelet, Mustapha.
ANGÉLINI, Directeur de la *Revue Algérienne*, 30, rue de Constantine, Alger.
ANIS, Lieutenant au 1er Tirailleurs à Orléansville.
ANJUBAULT, Chef de bureau à la Préfecture d'Alger.
ANTOINE (P.), Négociant à Vecoua (Vosges).
ANTOINE (A), Juge au Tribunal Civil, Philippeville.
APPERT, Directeur du Crédit Foncier et Agricole de l'Algérie, Alger.
APPERT, Commandant au 4e Zouaves, au Fort-de-Rosny (Seine).
ARBELOT, Avocat, 22, rue de Picardie, Mustapha.
ARRIPE (Louis), Conseiller de préfecture à Constantine.

MM.

ARGILLET (Mlle), Institutrice, Palestro.
ARNAUD (Robert), Administrateur-Adjoint à Molière (ouarsénis), Alger.
AUBERT (Maurice), 17, Boulevard Gambetta, St-Eugène.
AUBRY, Professeur au Lycée d'Alger.
AUGIER, Président du Tribunal Civil, 18, rue Michelet, Mustapha.
ATTANOUX (le comte Bernard d'), 10, rue Colbert, Alger.
ATTANOUX (Madame la comtesse Bernard d'), 10, rue Colbert, Alger.
AUDIBERT (d') Georges, Administrateur à Palestro.
AYME, Délégué financier, Vice-Président de la Société des Agriculteurs, Maire de Chebli.
AZOULAY (Docteur), 9, Boulevard Gambetta, St-Eugène.
AZAN (Paul), Lieutenant de zouaves, section Historique, Ministère de la Guerre, Paris.
BASCH (Ahmed), Conseiller Municipal, 1, rue Cervantès, Alger.
BACHY, Directeur de la Compagnie P.L.M., Alger.
BAILLE (Alexandre), Conseiller général, rue de Lyon, Mustapha.
BAILLOUD (le Général), Commandant la Division d'Alger.
BALLAGUY, Agent général de la Compagnie d'assurances « La Zurich », 3, Boulevard de la République, Alger.
BAMBAGINI, Chancelier, Secrétaire du Consulat de Russie, 7, rue Ledru-Rollin, Alger.
BAMBAGINI (Madame), 7, rue Ledru-Rollin, Alger.
BARBEAUD Docteur), 66, rue du Rocher, Paris.
BARBE, Professeur au Collège de Philippeville.
BARBEDETTE, (Frédéric), Conseiller général de Djidjelli, 9, Boulevard Carnot, Alger.
BARBIER (Madame), Directrice de l'Ecole Berlitz, 36, rue d'Isly, Alger.
BARBREAU (Pierre), Administrateur à Souk-Ahras, Constantine.
BARDENAT (Maurice), Administrateur-Adjoint à Aïn-Bessem, Alger.
BAROLET (de), Directeur des Postes et Télégraphes, Grenoble.
BARON, Capitaine au 1er Dragons à Joigny (Yonne).
BARRÈRE (le Colonel), Commandant de recrutement, 2, rue Rovigo, Alger.
BARRY, Administrateur à Tébessa.
BARTHAL, Chef d'Escadron d'artillerie à Hussein-Dey.
BARTHÉLÉMY, Lieutenant de vaisseau à Toulon.
BARUCH (Jules), Officier, Interprête principal à l'Etat-Major de la Division, 66, rue Michelet, Alger.
BASCH, Négociant, Place de la Pêcherie, Alger.
BASSET (Georges), Administrateur à Port-Gueydon, commune mixte d'Azeffoun.
BASSET (René), Directeur de l'Ecole supérieure des Lettres, 77, rue Michelet, Alger.
BATTAREL (V.), Docteur, villa Pourcher, Kouba.
BATTISTINI (Dominique), Inspecteur divisionnaire des Douanes, 8, rue Ledru-Rollin, Alger.
BAUDELAIRE, Inspecteur des Ecoles Indigènes, rue Michelet, Mustapha.
BAUDOIN (Roger), Commis attaché à la Direction des Douanes, 1, Boulevard de France, Alger.
BEAUCOUDRAY (de), Inspecteur des Finances, villa El-Thiour, Mustapha.
BEAULIEU (René), Administrateur-Adjoint à Port Gueydon (Azeffoun).

MM.

BEAUMONT (de), Capitaine, officier d'ordonnance du Général Commandant le XIXe Corps, Alger.
BÉDIER, Avocat, Boulevard Séguin, 28, Oran.
BEGEY, Député, 37, rue d'Isly, Alger.
BEGOU-BONNEFON, Pasteur, 12, Boulevard Bon-Acceuil, Mustapha.
BELLEMARE, Propriétaire, 6, rue Clauzel, Alger.
BENDIB-ABDERRAHMAN BEN MOSTEFA, Adel à la Mahakma, El-Milia.
BEN IAHIA ALI BEN MOHAMED, Suppléant au Cadi Notaire à Michelet.
BEN ABEN (Madame Luce), 31, rue Rempart Médée, Alger.
BÉNÉZET, 11, rue d'Isly, Alger.
BENOIT (Docteur), Médecin de Colonisation, Arba.
BENOIT, Pharmacien, 16, rue Rovigo, Alger.
BÉRARD, Notaire à Blida, Délégué financier.
BÉRAUD (Ernest), Professeur d'Histoire au Lycée d'Alger, 16, Rampe Valée, Alger.
BERCHEZ, Médecin-Major au 1er Zouaves, 53, Rampe Valée, Alger.
BERLANDIER, Avoué, Bazar du Commerce. Alger.
BERNARD (Augustin), Professeur d'Histoire à l'Ecole supérieure d'Alger, 61, rue Scheffer, Paris.
BERNARD, Contrôleur général des chemins de fer, Kouba.
BERNARD, Inspecteur des Contributions Directes, 44, rue d'Isly, Alger.
BERNOIN, Interprête judiciaire à Tiaret (Oran).
BERNARD (Eugène), Docteur en Médecine, Mustapha.
BERTAGNA (Jérôme), Maire de Bône.
BERTEAUX (Maurice), Député, 115, avenue des Champs Elysées, Paris.
BERTILLON, Capitaine au 2e Tirailleurs, Oran.
BERTHIER (J.), Propriétaire, Guyotville.
BERTHOUD (Adolphe), ancien Secrétaire de la Chambre de Commerce, 6, rue Baudin, Mustapha.
BERTRAND, Président de la Société des Agriculteurs, Délégué financier, rue de Constantine, Maison Altairac, Alger.
BERTRAND (Louis), Conservateur du Musée Archéologique de Philippeville.
BERTRAND (le Capitaine), officier d'ordonnance du Général Commandant la cavalerie d'Algérie, Boulevard Bon-Accueil, 28, Mustapha.
BESSON, Agent de la Compagnie Transaltantique, Boulevard Carnot, Alger.
BESSON (Madame), Boulevard Carnot, Alger.
BEULAYGUE, Professeur à l'Ecole de Médecine, 43, rue Michelet, Mustapha.
BÉVIA (Jean), Architecte, 13, Boulevard Bon-Accueil, Mustapha.
BIDON, Commandant le 11e Bataillon d'Artillerie, rue Salvandy, St-Eugène.
BILLIARD, Ingénieur Civil, 3, rue Baudin, Mustapha.
BISSONET, Négociant, 8, rue de Constantine, Alger.
BLACHETTE, Entrepreneur, rue Rolland de Bussy, Alger.
BLANC, Maitre-Répétiteur au Lycée, Alger.
BLANDIN DE CHALAIN (le Général), 10, rue de Vergenne, Versailles.
BLASSELLE (Georges), Avoué, 14, rue de Constantine, Alger.
BLASSELLE (Eugène), Commissaire-Priseur, chemin de la Fontaine Bleue, Villa des Magnolias, Mustapha-Supérieur.
BLASSELLE (Adolphe), Défenseur, 3, Boulevard de la République, Alger.
BLAYAC, Préparateur du Cours de Géologie à l'Université des Sciences, Paris.
BOIDOT (Marcel), Capitaine du Génie, 22, rue Darvin, Mustapha.

MM.

BONNAL (Augustin), Propriétaire à Bou Tlélis (Oran).
BONNARD, Docteur à Blida.
BONNEVIN, Administrateur-Adjoint à Cherchell (Alger).
BONNET (Maurice), Lieutenant d'Infanterie Coloniale, 1, Place Vuillermoz, (Bab-el-Oued), Alger.
BONNIFAY (Madame), 6, rue de Joinville, Alger.
BONO, Procureur de la République, Philippeville.
BONZOM (Eugène), Propriétaire, 11, rue Bab-Azoun, Alger.
BORDAGE, Lieutenant au 1er Zouaves, 4, rue Montpensier, Alger.
BORDET (Adrien), Avocat, 3, rue de la Liberté, Alger.
BORDO (Louis), Docteur en Médecine, Chéragas.
BORGEAUD, Consul Suisse, 12, Boulevard Carnot, Alger.
BORÉLY-LA-SAPIE (Henri), Administrateur-Adjoint à Renault (Oran).
BORTOLLI, Négociant, 3, rue d'Isly, Alger.
BOTELLA, Distillateur à Maison-Carrée.
BOTIAU, Contrôleur principal des Contributions Directes, 16, rue Rovigo, Alger.
BOSTON (René), Chimiste des laboratoires du Ministère des Finances, Douane Centrale, quai d'Alger.
BOUCHÉ, Avoué près la Cour d'Appel, 2, rue Pélissier, Alger.
BOUCHER, Droguiste, 2, rue Arago, Alger.
BOUCHET, Capitaine au long cours, Lieutenant de Port, 7, rue de Languedoc, Alger.
BOUCRIS (Haïm), Bibliophile, 26, rue de Pontoise, Paris, V.
BOUGIER (Georges), Administrateur en Cochinchine à Saïgon.
BOULENGER, Manufacturier, 16, rue St-Germain, Amiens (Somme).
BOULOGNE (G.), Conseiller du Gouvernement, 17, rue Bab-Azoun, Alger.
BOULLAND DE L'ESCALE, Syndic de la Presse Coloniale, 3, rue Beudant, Paris.
BOUNHIOL (Jean), Docteur en Médecine, chef des travaux pratiques à l'Ecole des Sciences, 65, rue Michelet, Mustapha.
BOURBON (le Comte), Château de Lignières (Cher).
BOURLIER (Maurice), Docteur, 3, Boulevard de la République, Alger.
BOUTILLY, Inspecteur des Forêts au Gouvernement Général, 4, rue Dupuch, Alger.
BOUVAGNET, Conseiller du Gouvernement, Villa Stéphann, Mustapha.
BOUVIER DE CACHARD, Directeur Gérant de la Compagnie d'assurances l'*Africaine*, 9, Boulevard Carnot, Alger.
BOYER-BANSE, Avocat à Orléansville.
BOYER, Juge au Tribunal Civil, 29, rue Hoche, Mustapha.
BRAU (Louis), Architecte de la Ville de Miliana.
BRÉCOURT (de), Inspecteur d'assurances, 2, Boulevard Carnot, Alger.
BRÉMONT, Capitaine, Etat-Major de la Division, Constantine.
BRENET (René), Etudiant en droit, 12, rue de Tanger, Alger.
BRESSY, Propriétaire, 44, rue d'Isly, Alger.
BRESSY (Docteur), 11, Boulevard Carnot, Alger.
BRILLET, Ancien Directeur de l'Hôpital de Mustapha.
BRIMATH, Villa Clotide, rue Rigodit, Mustapha.
BRITSCH, Lieutenant au 1er Tirailleurs à Blida.
BRIVES, Docteur-ès-Sciences, préparateur à l'Ecole des Sciences, Mustapha.
BROUSSAIS (Emile), Avocat, Conseiller Général, 2, Boulevard Carnot, Alger.
BRUCK, Docteur, Directeur de l'Ecole de Médecine, 10, place Bugeaud, Alger.
BRUNEL Fils, Avocat, rue Naudot, Mustapha.

MM.

BRUNET, Ingénieur Civil, Village d'Isly, Mustapha.
BRUNET, Curé de St-Augustin, Alger.
BRUNO (Madame), 3, Boulevard Carnot, Alger.
BRUNO (Jean-Baptiste), Négociant, 3, Boulevard Carnot, Alger.
BRUNO (Jean), Négociant, 2, rue Colbert, Alger.
BUGEJA, Administrateur à Téniet-el-Haâd.
BURKE, Consul Général de Portugal, 2, rue Colbert, Alger.
BUSSON (Henri), Professeur d'Histoire au Lycée de Bordeaux, 22, rue Bardineau, Bordeaux (Gironde).
CAEN (Gustave), 55, rue de Rivoli, Paris.
CAILLARD (Vice-Amiral), Membre du Conseil des Travaux de la Marine, 3, rue Margueritte, Paris.
CAIX (le Vicomte Robert de), Rédacteur aux *Débats*, 17, rue des Prêtres St-Germain l'Auxerrois, Paris.
CALASSANTI (de Motylinski), Interprête Militaire, Professeur de la Chaire d'Arabe, Constantine.
GALLÉJA (François), Négociant, 25, Boulevard Bugeaud, Alger.
CALLET (Louis Eugène), Inspecteur général d'assurances, 16, rue Michelet, Mustapha.
CALVELLI, Sous-Chef de bureau à la Préfecture, 21, rue Dupuch, Alger.
CAMBON (Jules), Ancien Gouverneur Général de l'Algérie, Ambassadeur de France à Madrid (Espagne).
CANGE, Professeur Suppléant à l'Ecole de Médecine, 6, place d'Isly, Alger.
CANOLLE, Chef de bureau au Gouvernement Général.
CARBONEL, Conseiller général, Orléansville (Alger).
CARCASSONNE (G.), Pharmacien chimiste à Tlemcen.
CARDAIRE, Payeur en retraite, Maire de St-Eugène, 9, rue de la Lyre, Alger.
CARDOT, Conseiller à la Cour, 50, rue Rovigo, Alger.
CARDOT (Adolphe), Contrôleur des Douanes, Bab-el-Oued, Alger.
CARNÉ (comte Jules de), Propriétaire et publiciste au Château de la Métiverie par Joué-les-Tours (Indre-et-Loire).
CASABIANCA, Imprimeur, Président du Conseil des Prud'hommes, 7, rue du Commerce, Alger.
CASANOVA, Ingénieur, 82, rue Michelet, Mustapha.
CASTAN (Firmin), Greffier de la Justice de Paix, canton Nord, Alger.
CASTAN, Commerçant, Président de la Chambre de Commerce, Alger.
CASTANET (Charles), Administrateur détaché à la Sous-Préfecture, Mascara.
CASTANIER, Administrateur-Adjoint à Gouraya (Cherchell) Alger.
CAVAILLÉ, Propriétaire, 1, rue Michelet, Mustapha.
CAVARD, Lieutenant au bureau arabe de Géryville, Oran.
CAZE (le Général), Général de Division, Commandant le XIXe Corps, Alger.
CAZENAVE, Chef de bureau au Gouvernement Général, Alger.
CHABBERT, Avoué à Blida.
CHALRET DU RIEU, Conseiller général au Château de Granès, par Réalville (Tarn-et-Garonne):
CHALMEY, Directeur de l'Ecole du Boulevard Gambetta, Alger.
CHAMBIGE (Marcel), Chef de la section des affaires indigènes au Gouvernement Général, 36, rue de Lyon, Mustapha.
CASTÉRAN, Publiciste, 1, rue de l'Echelle, Alger.

MM.

CHAMSKY-MANDAJORS, Sous-Chef de Bureau au Gouvernement Général de l'Algérie.
CHANCOGNE (Ernest), Directeur du Comptoir d'Escompte de Mascara (Oran).
CHANGEUX, Juge de Paix à Orléansville (Alger).
CHAPELLE (de la), 9, rue de Strasbourg, Alger.
CHAPPUIS (Fils), Agent de publicité, 2, rue Juba, Alger.
CHARDON, Capitaine, officier d'ordonnance du Général commandant l'artillerie en Algérie, 5, rue Jean-Bart, Alger.
CHARNEY (Alexandre), Négociant en vins, 2, rue Amiral Pierre, Alger.
CHARPENTIER, Professeur à l'Ecole de Droit, 55, rue Michelet, Mustapha.
CHATELANAT (Ernest), Propriétaire à Cheybres, Vaud (Suisse).
CHAUDEY, ancien Député, 5, rue Boudreau (Opéra), Paris.
CHAUCHON, Capitaine au 1er Tirailleurs Algériens à Cherchell.
CHAUVIN (Charles), à Château des Motteux par Château Renard (Loiret).
CHÉON (le Baron de), Propriétaire, Délégué pour l'Algérie de la Société de propagande coloniale, 6, rue du Dey, Bab-el-Oued.
CHERBONNEAU, Avocat défenseur à Sétif.
CHERFILS, Négociant, Membre de la Chambre de Commerce, 3, Boulevard Carnot, Alger.
CHEYLARD, Chef de bataillon en retraite, Villa Cheylard, Bois-la-Reine, Mustapha.
CHOISNET, Sous-Préfet à Bougie.
CHOULOT (de), Capitaine au 1er Régiment de Tirailleurs à Blida.
CHOUSY, Procureur de la République, Alger.
CLAVERY, Lieutenant détaché aux Affaires indigènes, Alger.
CLÉMENSON (Madame), 11, rue Bab-Azoun, Alger.
CLÉMENT, Inspecteur des Contributions Directes à Constantine.
CLÉMENT, Publiciste, 12, Boulevard Bon-Acceuil, Mustapha.
CLERMONT-GALLERAUDE, Adjt au bureau arabe d'Aïn-Sefra.
CODET, Capitaine, Attaché aux affaires Indigènes du Gouvernement Général, Palais d'Eté, Mustapha.
COMTE DON JEACQUES, Administrateur-Adjoint à Aumale (Alger).
COMBETTES DES LANDES (Mme de), 7, rue Ledru-Rollin, Alger.
COMMINGES (de), Lieutenant de vaisseau à Cherbourg.
COMMUNAY, Administrateur-Adjoint à Azazga, Alger.
CORDIER (Charles), Artiste statuaire, 1, rue Tivoli, Alger.
CORDIER (Auguste), Inspecteur des Contributions Directes, Oran.
CORDONNIER, Capitaine, à St-Maixant (Deux-Sèvres).
CORNETZ, Ingénieur Civil, 20, rue Mogador, Alger.
CORNU (le Colonel), Directeur d'artillerie, Mustapha.
CORNU, Agent de la Société industrielle du Sud Algérien, à Sidi-Aya, par Biskra.
CORNUD, Vicaire général, Alger.
COGNO (Auguste), Administrateur-Adjoint à Azazga (Alger).
COSTE (Henri), Inspecteur des Contributions Directes, rue Rolland-de-Bussy, Alger.
COSTE, Procureur général, rue Darvin, 5, Mustapha.
COSTEDOAT, Greffier en chef à la Cour d'appel, 48, rue d'Isly, Alger.
COTTE (Joseph), Licencié-ès-Lettres, professeur au collège de Philippeville.

MM.

COTTENEST, Lieutenant au bureau arabe de Lalla-Marghnia (Oran).
COTTONI, Avocat, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Guelma.
COTTU (le Baron de), Propriétaire à Maison-Blanche (Alger).
COUGNIOT (Madame), 34, rue Rovigo, Alger.
COUILLAUD, Docteur à Biskra.
COUPUT, Directeur des Bergeries Nationales, 3, rue Ménerville, Mustapha.
COUR, Maitre-Répétiteur au Lycée, Alger.
COURET, Administrateur à Châteaudun-du-Rhummel (Constantine).
COURROUX (Urbain), Capitaine de frégate à bord du *Saint-Louis*, Toulon.
COUSTOLLE, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, 28, Boulevard Bon-Accueil, Mustapha.
COUZIN (Adolphe), Contrôleur des Contributions directes en retraite, 19, rue d'Isly, Alger.
COUZIN (Léon), Médecin-vétérinaire à Médéa.
CRÉQUY (de), Docteur, 1, rue Littré, Alger.
CRÉZOLLES (de), Administrateur d'Ouarensénis, Bordj-des-Beni-Huidel, Molière, Alger.
CRESPIN, Docteur, 1, rue du Soudan, Alger.
CROZALS (de), Conseiller à la Cour d'Appel, 1, rue de la Liberté, Mustapha.
CROZAT (Louis), Licencié en droit, 8, rue Henri-Martin, Alger.
CURTILLET (Docteur), Professeur à l'Ecole de Médecine, 25, Boulevard Bugeaud, Alger.
CUTTOLI, Avocat, Conseiller général, Délégué financier, Constantine.
CUVELLIER (V.), Topographe principal au service topographique, rue de la Liberté, Mustapha.
DABLOUSE, Commis-Principal attaché à la Direction des Douanes, 19, Rampe Valée, Alger.
DANDRADE, Ancien chef de bureau au Gouvernement Général, Alger.
DARBÉDA, Ingénieur, 60, rue Michelet, Mustapha.
DARCEL, Capitaine d'artillerie, 4, rue Edmond Adam, Mustapha.
DASSE (Louis), Inspecteur des Contributions Directes, rue de Mulhouse, Mustapha.
DASSONVILLE (Adolphe), Administrateur d'Aïn-Touta (Mac-Mahon), Constantine.
DAVID, Conseiller de Préfecture à Constantine.
DÉCHAUD (Edouard), Secrétaire de la Chambre de Commerce d'Oran.
DELACROIX, Armateur, 2, rue Colbert, Alger.
DELAMARE, Ingénieur Civil des Mines, 16, rue Picot, Paris.
DELAY, Colonel d'artillerie en retraite, rue du Sacré-Cœur, Mustapha.
DELEBECQUE (Vve), 46, rue d'Isly, Alger.
DELFAU (Mme), Directrice de l'Ouvroir des tapis indigènes, 1, rue Littré, Alger.
DELLOUE, Négociant, 15, Boulevard Bugeaud, Alger.
DELOUPY (A.), Délégué financier à St-Denis-du-Sig (Oran).
DELPECH, Intendant militaire en retraite, 20, rue Aubert, Mustapha.
DELPECH, Administrateur-Adjoint, Sidi-bel-Abès (Oran).
DELPÉRIER (de la Bruzerie), Henri, Louis, Administrareur-Adjoint à Lavigerie Djendel (Alger).
DELPHIN (Gaëtan), Directeur de la Médersa, 25, Boulevard Bugeaud, Alger.
DEMANGE, Juge au Tribunal de Commerce, 4, rue Arago, Alger.
DEMONTÈS, Professeur au Lycée d'Alger, 1 *ter*, rue Michelet, Mustapha.

MM.

DENIS (Docteur), 1, rue de Tanger, Alger.
DERVAUX, Officier d'Administration, Comptable aux vivres à la Manutenion, 34, rue de Constantine, Alger.
DESALBRE, Commis à la Banque de l'Algérie, Alger.
DESCAMPS (René), Ingénieur, chef du Service des bâtiments Communaux, Alger.
DESCHAMPS, Lieutenant au 5e Chasseurs d'Afrique, 8, rue de Belfort, Mustapha.
DESHAYES, Artiste-Peintre, Villa Guiauchain, Mustapha-Supérieur.
DESNUES, Propriétaire, officier de réserve, Villa Korsi-el-Djeloua, Mustapha-Supérieur.
DESNUES (Madame), Villa Korsi-el-Djeloua, Mustapha-Supérieur.
DESSENS, Capitaine d'Etat-Major du XIXe Corps, 38, rue Dupuch, Alger.
DESTAING, Instituteur à l'Ecole Française-Arabe, rue Montpensier, Alger.
DEYME (G.), Commis des Douanes et Régies de l'Indo-Chine (à Hanoï).
DIAR (Eugène), Administrateur au Djendel, Lavigerie (Alger).
DOBLER, Secrétaire d'ambassade, attaché au Ministère des Affaires étrangères, Paris.
DOLL, Capitaine d'artillerie, Commandant la 1re batterie du 11e bataillon d'artillerie à pied à Mustapha.
DOLL (Madame), Mustapha.
DOUCHEZ, Avocat à la Cour d'Appel, 3, boulevard de la République, Alger.
DOUTTÉ (E.), Chargé de cours à l'Ecole Supérieure des Lettres, 12, boulevard Thiers, Mustapha.
DRAGO, Subsistut du Procureur de la République, rue St-Augustin, 7, Alger.
DROUET, Architecte, Villa Lucie, El-Biar.
DUBAIL (Augustin), Colonel, Commandant le 1er Zouaves, Alger.
DUBOIS (Hippolyte), Directeur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts d'Alger, rue Darvin, Mustapha.
DUCASSE, Commis principal des Douanes, quai d'Alger.
DUCROUX, Premier Président de la Cour, Alger.
DUGUYOT, Capitaine au 3e Zouaves à Batna (Constantine .
DUPONT (G.), à Gurcy-le-Châtel, par Donnemarie en Montois (Seine-et-Marne), 34, rue Hoche, Paris.
DUPONT (Madame), même adresse.
DUPUIS, Chef d'Etat-Major de la Division d'Alger, 4, rue Arago, Alger.
DURAND (Paul), Sous-Préfet de Guelma.
DURRIEUX, Lieutenant au 5e Chasseurs d'Afrique, Mustapha.
DURRIEUX (Docteur), Villa Ycée Ondo, Mustapha-Supérieur.
DURUY (Victor), Capitaine de Tirailleurs Algériens, Breveté, Villa Valigorski, rue des Fontaines, Mustapha.
DUVAL (Fernand), 42, rue de Paris à Asnières.
DYÉ (I.-H.), Lieutenant de vaisseau au Ministère des Colonies, sur le *Valmy* à Cherbourg.
EBERT, Avocat à la Cour d'Appel, 9, rue Joinville, Alger.
EGROT (Docteur), Chef clinique à l'Hôpital civil de Mustapha, 37, rue d'Isly, Alger.
EHREMPFORT, Propriétaire, 33, rue d'Isly, Alger.
ELDIN, Architecte, Inspecteur des Monuments historiques à Maison-Carrée.
ELIE, Administrateur du Gergour (Constantine).
EMIEL, Gérant du café de Bordeaux, boulevard de la République, Alger.
ESTEVEZ, 12, rue de Tanger, Alger.
ESPINAY St-LUC (d'), Officier d'ordonnance de M. le Gouverneur Général, Alger.

MM.

ETIENNE, Député d'Oran, 67, Avenue d'Antin, Paris.
ETIENNE, Chef de bureau au Gouvernement Général, 6, rue des Mûriers, St-Eugène.
ETIENNE (Alphonse), Substitut du Procureur général, 12, rue Dumont-d'Urville, Alger.
ETIENNOT, Inspecteur attaché à la Direction des Postes.
ETTIGHOFFER, Propriétaire, 4, rue de Constantine, Alger.
EUDEL (Paul), 4, rue Gustave Flaubert, Paris.
FABRE, Instituteur, boulevard Gambetta, Alger.
FABRE, Administrateur colonial du Cercle d'Assinie (Côte d'Ivoire).
FABRE, Maitre-Répétiteur au Lycée d'Alger.
FABRE DE PAREL, Président de Chambre à la Cour d'Appel, rampe Bugeaud, 21, Alger.
FABREGUETTE, Négociant, 2, rue Dumont-d'Urville, Alger.
FABREGUETTE (Madame), 2, rue Dumont-d'Urville, Alger.
FARAL, Professeur au Lycée, 17, boulevard Bon-Accueil, Mustapha.
FARGES, Ingénieur agronome, professeur à l'Ecole d'agriculture, Rouïba.
FARIAU, Capitaine, attaché aux affaires Indigènes de la Division, Oran.
FASSINA, Négociant, 6, rue de la Liberté, Alger.
FATAH, Directeur de l'Ecole Franco-Arabe, rue des Jardins, Cité-Bisch, Alger.
FAUCON (Narcisse), Membre de la Société des Gens de Lettres, 8, place d'Arcy, Dijon.
FAYOLLE (Eugène), Représentant de commerce, 43, rue Michelet, Mustapha.
FAYOLLE (Fils), Commerçant, 9, rue du Hamma, Alger.
FAZY, Professeur au Lycée de Ben-Aknoun, Château-Neuf, près El-Biar.
FERLET, Chef de cabinet de M. le secrétaire général du Gouvernement Général Alger.
FÈVRE, Premier Adjoint au Maire d'Alger, Hôtel-de-Ville.
FICHEUR, Professeur à l'Ecole supérieure des Sciences, 77, rue Michelet, Mustapha.
FILLE, Négociant, rue Bab-Azoun, Alger.
FIRBACH, Sous-Préfet à Tizi-Ouzou.
FLEURY, Représentant de la Compagnie Anglaise, 24, rampe Chasseloup-Laubat, Alger.
FLEURY, Directeur de l'Ecole de Commerce, Palais Consulaire, Alger.
FOK (A.), Ingénieur Civil, boulevard Haussmann, Paris.
FOISSIN, Avocat à la Cour d'Appel, 5, rue d'Isly, Alger.
FOIX (Cyrille), Directeur du groupe scolaire de Belcourt, Mustapha.
FOLCO (Ernest), Négociant, Maire de la Bouzaréa, place de Chartres, Alger.
FONTEBRIDE, Avocat à la Cour d'Appel d'Alger, rue Edgard-Quinet, Mustapha.
FOUREAU (Fernand), Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique à Asnières, 17, rue d'Anjou (Seine).
FOURNEAU, Administrateur des Territoires du Tchad.
FOUQUET, Vicaire général à l'évêché d'Alger.
FOURNIER (René), Administrateur colonial, adjoint à Madagascar.
FOURNIER, Commissaire-Priseur, 4, boulevard de France, Alger.
FRANQUEFORT (Mme de), 26, boulevard Victor-Hugo, Mustapha.
FRÉQUENETZ, Lieutenant de Tirailleurs Sahariens, El-Goléa, Alger.
FULCHIRON (J.), Administrateur colonial, 26, rue de Constantine, Alger.

MM.

GABRIELLI (Jean), Administrateur-Adjoint à El-Madhar (Aïn-el-Ksar), Constantine.
GAGNEUR, Capitaine au 3e Zouaves, Batna.
GAILLAC, Membre de la Chambre de Commerce, 2, rue Arago, Alger.
GAJA, Administrateur-Adjoint à Tiaret Oran).
GALLAND (de), Professeur au Lycée de Mustapha, 32, rue Denfert-Rochereau, Mustapha.
GALLAND (Gilbert), Artiste-Peintre, 8, rue d'Isly, Alger.
GALLEREY (Bernard), Comptable des Forêts en retraite, adjoint spécial de Dalmatie, par Beni-Méred.
GALZAIN (René), Chef de la Division de l'Algérie et de la Tunisie de la Compagnie des Wagons-Lits, 2, boulevard Amiral-Pierre, Alger.
GARAU, Propriétaire à Mostaganem.
GARDETTE (de la), Capitaine attaché aux affaires Indigènes, 46, rue d'Isly, Alger.
GARNIER (René), Avocat, 4, boulevard de la République, Alger.
GARY, Ancien Vice-Président du Conseil de Préfecture, 15, rue de Tanger, Alger.
GASCOU, Pharmacien à l'Arba.
GASTINE, Président de l'Expansion coloniale, 156, Avenue Suffren, Paris.
GASTU, Ancien Député, Président du conseil d'administration du Crédit Foncier et Agricole de l'Algérie, 55, rue d'Isly, Alger.
GAUDOT (Octave), Inspecteur du service Topographique, 15, rue d'Isly, Alger.
GAULIS, Publiciste, 78, rue Charles Laffitte à Mareil (Seine-et-Oise).
GAUSSEN, Directeur du cabinet de M. le Gouverneur Général au Palais d'Eté, Mustapha.
GAUTHIER (Léon), Professeur à l'Ecole supérieure des Lettres, 4, rue Naudot, Mustapha.
GAUTIER (Emile), Professeur à l'Ecole supérieure des Lettres, rue Poinet, boulevard Bon-Accueil, Mustapha.
GEAY, Propriétaire, Villa Geay au Télemly, Mustapha.
GEFFROY, Président à la Chambre de la Cour d'Appel, rue du Languedoc, 7, Mustapha.
GEILLE DE ST-LÉGER, Artiste-Peintre, 4, rue de la Liberté, Alger.
GEOFFROY (Charles), Pharmacien, place du Gouvernement, Alger.
GÉLINET (Henri), Avocat, adjoint au Maire de Bône.
GENTIL, Lieutenant, Gouverneur du Congo, 11 *bis*, Passage de la Visitation, Paris.
GÉRENTE, Sénateur, Conseiller général, 2, rue de la Flèche, Alger.
GHISOLFI (Jules), Administrateur à Michelet (Djurdjura).
GILLET (le Général), Commandant la subdivision d'Alger.
GILBRIN, 2, rue Arago (Maison Féraud), Alger.
GILLIBERT, Directeur de la Société Pavin de Lafarge, 11, rue d'Isly, Alger.
GIMER, Chef de bureau à la Mairie d'Alger.
GINESTE (Mme Vve), boulevard Bon-Accueil, 69, Mustapha.
GIRAUX (Henri), 22, rue Saint-Blaise, Paris (XXe Arrondissement).
GIRAUD, Avoué, 2, rue de l'Abreuvoir, Alger.
GRANGER, Administrateur à Azazga.
GODIN, Contrôleur général des services de la Sûreté, 17, rue Bruce, Alger.
GOINARD, Docteur, Médecin militaire en retraite, 46, rue Marengo, Alger.
GOINARD (Ernest), Professeur suppléant à l'Ecole de Médecine, 46, rue Marengo, Alger.

MM.

GLORIEUX, Professeur de Lettres au Petit Lycée de Ben-Aknoun, rue d'El-Biar, Alger.
GUÉNY, Lieutenant au 1er Tirailleurs, Blida.
GOBERT (Docteur), Oran.
GODINS DE SOUHESMES (Madame des), 14, rue de la Banque, Paris.
GOGUEL (Docteur), 34, Allées de St-Etienne à Toulouse.
GOLY (J.), Directeur de l'agence du Crédit Lyonnais, Alger.
GONDOLFF, Inspecteur des Tabacs à Lille (Nord), 2, rue des Canonniers.
GOUAUX, Commis principal au Gouvernement Général, Alger.
GOUNOU, Maison Gillet et Fils, à Villeurbane, Lyon.
GOUTTEBARON, Avocat, 13, rue d'Isly, Alger.
GRANDIDIER, Curé de Tipaza, Alger.
GRANET, Préfet des Alpes Maritimes, Nice.
GRANGE-ROCHEDIEU, Capitaine d'artillerie au 19e d'artillerie, Nîmes.
GRÉGOIRE (Félix), Notaire à Coléa.
GRELLET, 14, rue Mogador, Alger.
GRELLOU (Alfred), au château du Grand-Chêne, Verrières (Seine-et-Oise), rue François 1er, Paris.
GROS, Conseiller général, Chéragas.
GRUNY, Greffier de la Justice de Paix du canton Nord, 4, rue d'El-Biar, Mustapha.
GUÉRIN, Sous-Directeur des Contributions, 4, rue de Constantine, Alger.
GUÉRIN (Louis), Opticien, rue Bab-Azoun, Alger.
GUERLET, Ingénieur Civil, 30, rue Dupuch, Alger.
GUEYDON (de), Commissaire de Marine, Oran.
GUIAUCHAIN, Architecte, Villa Guiauchain, Mustapha-Supérieur.
GUILLET, Architecte, 8, rue Bruce, Alger.
GUILLET (le général), Commandant la subdivision d'Oran.
GUY (Camille), Gouverneur des Colonies, Lieutenant, Gouverneur du Sénégal à St-Louis.
HAFFNER, Procureur général.
HALPHEN (Jules), Capitaine d'artillerie, 81, avenue Victor-Hugo, Paris.
HALPHEN (Edmond), Conseiller général de la Gironde, par Poullac (Gironde).
HALPHEN (Eugène), Publiciste, 69, rue Henri-Martin, Paris.
HALPHEN (Mme Constant), 11, rue de Tilsitt, Paris.
HAM N'GHI, Prince d'Annam, Villa des Pins, El-Biar.
HANOTAUX (Gabriel), Membre de l'Académie Française, ancien Ministre, 258, boulevard Saint-Germain, Paris.
HANNEDOUCHE, Avocat, conseiller général, 19, boulevard Bugeaud, Alger.
HARDY (Théodore), Capitaine de cavalerie des Douanes, Tlemcen.
HERR DE VANDELBOURG, Villa Laperrière, boulevard Bru, Mustapha.
HÉRAIL-DELANGLE (Madame), 2, rue Dumont-d'Urville, Alger.
HERELLE (Amédée), Propriétaire, Villa Sauzède, quartier St-Charles, Oran.
HESLING, Administrateur colonial à Tananarive, Madagascar.
HIART (Gustave Henri), Capitaine de Frégate en retraite, 4, rue du Marché, Alger.
HIRSCH, Ingénieur, chef de l'exploitation du chemin de fer de l'Est-Algérien, rue de la Liberté, Alger.
HAMOU BEN HOU DIAF, Officier interprête de 2e classe à Médénine (Tunisie).

MM.

HOINGNE (Antonin), Docteur en Médecine, 15, rue Clauzel, Mustapha.
HOUBÉ, Avocat, Président de l'Association des étudiants, rue Rovigo, Alger.
HOSTAINS (Jules), Administrateur-Adjoint à Sidi-Aïch, Soummam (Constantine).
HUBNER, Colonel à Riesa en Sachsen (Allemagne).
HUGON, Huissier, propriétaire, 2, rue Juba, Alger.
HUGUET, Médecin militaire au 2e Cuirassiers (Etat-Major), 11, rue Violet, Paris.
HUMBERT (Léonce), Suppléant de Juge de Paix, Médéa.
HUMBLOT, Commandant d'artillerie en retraite à Mouzaïaville, Alger.
HUMBLOT (Madame), même adresse.
HURÉ, Employé au Gouvernement Général, au Deux-Moulins, St-Eugène.
HURLEAUX, Officier d'administration de 1re classe, Blida.
HUSSON, Etudiant en droit, allée des Mûriers, Villa Beauregard, Mustapha.
HUSSON, Lieutenant au 6e chasseurs d'Afrique, Mascara.
IEHL (Xavier), Pharmacien principal à l'Hôpital du Dey, Alger.
IMBERT, Commissaire de Marine de 1re classe en retraite, 18, rue Denfert-Rochereau, Mustapha.
ISMERT (Raymond), Médecin vétérinaire, 4, rue Violette, Alger.
JABRAUD (Pierre), Instituteur, boulevard Gambetta, Alger.
JACOB, Propriétaire à Mercury, par Bourgneuf, Val-d'Or (Saône-et-Loire).
JACOB, Ingénieur en chef des Mines, 21, boulevard Victor-Hugo, Mustapha.
JACQUART, 3, rue Waisse, Alger.
JACQUETTON (Alfred), Administrateur des Ouled Soltan, Constantine.
JAIS (Félix), Propriétaire, 11, rue Bab-Azoun, Alger.
JAIS (Henri), Huissier, gradué en droit, Arba.
JALLAGUIER, Sous-chef de l'exploitation de l'Est-Algérien, Constantine.
JANOT, Lieutenant au 24e d'artillerie, Tarbes.
JAUFFRET (Joseph), Employé aux contributions diverses, rue du Divan, Alger.
JAUFFRET BERTHELOT (Louis), Greffier en chef au Tribunal civil, 54, rue d'Isly, Alger.
JAULMES, Pasteur, Villa Sintès, Village d'Isly, Mustapha.
JEANMAIRE, Recteur de l'Académie d'Alger, Mustapha.
JEHEL (Edouard), Négociant, 1, boulevard Bugeaud, Alger.
JOBEZ, Conseiller général, Propriétaire, Changarnier, Alger.
JOLY, Délégué financier à Guelma.
JOLY, Professeur à la Médersa de Constantine.
JORET, Villa du Bardo, Mustapha.
JOUFFRAY (Albert), Propriétaire à la Marinette du Serson par Trumelet (Oran).
JOUINOT-GAMBETTA, Officier d'ordonnance de M. le Gouverneur général, de l'Algérie, Alger.
JOURDAN (Adolphe), Imprimeur, libraire-éditeur, Alger.
JOURDAN (Ch.), Délégué financier, Villa Mont-Riant au Télemly, Mustapha.
JOURNAU (Maurice), Etudiant en droit, 80, rue Michelet, Mustapha.
JOUVE, Architecte, 89, rue Michelet, Mustapha.
JUIN, Chef de bataillon au 1er Zouaves, Alger.
JUGUE, Capitaine, attaché à l'Etat-Major de l'Artillerie, 4, boulevard Amiral-Pierre, Alger.
KAMPMAN, Avocat à la Cour d'appel, 19, rue de Tanger, Alger.
KIEFFER (Charles), 3, rue Mac-Mahon, Alger.
KIEFFER (Jules), 3, rue Mac-Mahon, Alger.

MM.

KIEFFER (Louis), Lieutenant au 1er Tirailleurs, 3, rue Mac-Mahon, Alger.
KIEN, Directeur de filature de coton à Vincy (Vosges).
KLEIN, Directeur de l'Institut Commercial, 132, avenue Wagram, Paris.
KLEIN (Edmond), Secrétaire du Maire d'Alger, Mairie.
KLEIN, Instituteur à El-Biar.
KOUALDIA-SALAH, Traducteur assermenté au Soudan (à Tombouctou).
LABICHE, Colonel, commandant en second l'Ecole d'application de Fontainebleau.
LACAVE-LAPLANE, Administrateur à Cheraïa (Constantine).
LACOMBE (de), Sous-Préfet de Miliana.
LACOUR, Directeur de l'Ecole d'apprentissage des arts et métiers, Dellys.
LACROIX (N)., Commandant, chef du service des affaires Indigènes, 12, rue Bourbon, Mustapha.
LADEVÈZE, Commandant à Sousse (Tunisie).
LADEVÈZE (Madame), rue Warnier, Saint-Eugène.
L'ADMIRAL, Avocat, 20, rue Henri-Martin, Alger.
LADUREAU, Conseiller à la Cour d'appel d'Alger.
LAFARGUE (Mathieu), 3e Commis à la direction des Douanes, 11, rue de Tanger, Alger.
LAFFITTE (l'Abbé), Curé de Saint-Bonaventure, Mustapha,
LAIZÉ, Professeur d'escrime, 17, rue Clauzel, Alger.
LALOE, Président de Chambre à la Cour d'appel. 1*bis*, rue Michelet, Mustapha.
LALLEMAND (Charles), Sous-Préfet à Alais (Gard).
LAMOTHE (de), Lieutenant, Gouverneur de Cochinchine à Saïgon.
LAMOUNETTE, Inspecteur d'Académie, 64, rue d'Isly, Alger.
LAMOUREUX (Léon), Administrateur de Zemmova (Oran).
LANGLET, à Tiaret (Oran).
LANGLOIS (Remi), Propriétaire, 7, Place de la République, Alger.
LAPASSET, Médecin-Major de 1re classe, Blida.
LAROCHE, ancien Résident général à Madagascar, 8, rue Brémontier, Paris.
LARGUIER, Administrateur colonial, adjoint à Tananarive (Madagascar).
LAROZE, Commissaire-Priseur 2, rue de Gueydon, Alger.
LARSSON, Chef du Secrétariat de la direction de l'Est-Algérien.
LARUE (Eugène), Directeur de la Maison centrale du Lazaret, Mustapha.
LARRAS, Capitaine de la mission militaire française à Fez (Maroc).
LASSERRE, Professeur de physique au Lycée d'Alger.
LANGIER, Négociant, 2, rue Gueydon, Alger.
LAURENS, Maire de Koléa.
LAUSSEL (Aristide), Administrateur à M'sila (Constantine).
LAUSSEL (Georges), Administrateur-Adjoint à St-Arnaud (Constantine).
LAQUIÈRE, Commandant, attaché au service des affaires Indigènes de la Division, 30, rue de Constantine, Alger.
LAVALETTE (de), Général, Villa Thérèse, à St-Cyr sur Loire (Indre-et-Loire).
LAYNAUD, Directeur des Domaines et de l'Enregistrement, 1, rue Mahon, Alger.
LEBAILLY (Louis), Propriétaire à Maison-Carrée.
LEBLANC, Secrétaire du Conseil général, Alger.
LE BŒUF (Henri), Capitaine H. C., détaché aux affaires Indigènes à Gabès (Tunisie).

MM.

LEBOURGEOIS (Stanislas), Chef de division honoraire au Ministère de l'Instruction Publique, 31, rue Liébert, Saint-Eugène.
LECLERC (Ludovic), Procureur de la République, Batna (Constantine).
LECLERC, Lieutenant-colonel, Direction d'artillerie, 23, rue de l'Etat-Major, Alger.
LECLERC (René), Professeur d'arabe, place du Transmarchement, 6, Besançon (Doubs).
LE CLERC (le Baron), Contrôleur principal des Douanes en retraite, 5, Villa Jeanne, rue des Fontaines, Mustapha.
LECLERQ, Commandant d'artillerie, 6e Régiment, Villa des Lièvres, Valence (Drôme).
LECQ, 34, rue Denfert-Rochereau, Mustapha.
LE DENTU (Marcel), Avocat, 25, rue Henri-Martin, Alger.
LE DENTU (Charles), Ingénieur en chef adjoint au canal de Suez, boulevard Carnot, 3, Alger.
LEGENDRE, Commerçant, 39, rue Dupuch, Alger.
LEGENDRE (Alfred), Trésorier-Payeur, chef du service du Trésor Français, Tunis.
LEGEY (Madame), 2, rue Dumont-d'Urville, Alger.
LEGEY (Jules), Avocat, rue Dumont-d'Urville, Alger.
LEGODEC, Lieutenant de vaisseau sur *Le Léger*, Alger.
LE GOFF, Propriétaire, Maire de Blida.
LEGRAS, Greffier, notaire à Palestro.
LEGUILLOUX, Propriétaire, 37, rue d'Isly, Alger.
LEJEUNE (Henri), Administrateur des colonies à Podar (Sénégal).
LELIÈVRE, Adjudant hors-cadre, 30, rue Vercingétorix, Paris.
LELOUCHE (David), 7, rue de l'Industrie, Alger.
LEMAITRE, Artiste-Peintre, boulevard Bugeaud, Alger.
LE MARQUAND, Chef des services administratifs de la Marine, Alger.
LEMARIA (Léon), Architecte, expert près le Conseil de Préfecture et les Tribunaux, boulevard Carnot, 2, Alger.
LE MIRE, Officier de réserve d'artillerie, Belley, Ain.
LEMOINE (Armand), Administrateur détaché à la Préfecture, Oran.
LENTHÉRIC (J.), ancien Directeur du service vétérinaire de l'Algérie et Tunisie, 11, rue Boeldieu, Béziers.
LÉON (S.), Imprimeur-Editeur, 15, rue de Tanger, Alger.
LÉON (Mme), même adresse.
LEONARDI, Capitaine, commandant la 4e batterie du 11e bataillon, Philippeville.
LÉONARDI (Hipp.), Administrateur-Adjoint à Nédroma (Oran).
LÉONI, Interprête judiciaire à Djidjelli, Constantine.
LÉONINO (le Baron Emmanuel), 41, avenue d'Iéna, Paris.
LÉONINO (la baronne Joseph), rue Euler aux Champs Elysées, Paris.
LEPEINTRE (G.), Professeur à l'Ecole Normale, 87, rue Rovigo, Alger.
LEROUX, Photographe, rue Bab-Azoun, Alger.
LEROUX, Ingénieur agronome, 23, boulevard Victor-Hugo, Mustapha.
LERUSTE, Commis du Rectorat, 11, rue Michelet, Mustapha.
LESPÈS, Juge au Tribunal de 1re Instance, Mustapha.
LETELLIER, Avocat, conseiller général, 4, Place Mahon, Alger.
LE VASSEUR, Publiciste, 46, rue d'Isly, Alger.
LEVÉ, Commandant, chef de la maison militaire de M. le Gouverneur Général, Alger.

MM.

LASSERRE, vétérinaire en 1er au 5e chasseurs d'Afrique, Mustapha.
LHOTE (J.-B.), Secrétaire de l'Inspection académique, 54, rue d'Isly, Alger.
LIER (Auguste), Principal du collège de Blida.
LIGNY (de , Capitaine, Officier d'ordonnance de M. le Général, commandant la Division d'Alger.
LION (Emile), Directeur de l'Ecole de garçons, rue de la Révolution, Alger.
LLOBEL, Clerc notaire à Blida.
LOYER, Professeur de Lettres au Lycée, 48, rue Marengo, Alger.
LOISILLON, Administrateur-Adjoint au Maadid, Bordj-bou-Arréridj, Constantine.
LORENZI (Claudius), Chef du service des titres à l'agence du Crédit Lyonnais Alger.
LOTH, Professeur d'histoire au Lycée de Tunis.
LOUBIGNAC (René), Administrateur-Adjoint à Ménerville.
LUNG, Négociant en vins, 1, rue du Laurier, Alger.
LUTAUD, Préfet de la Gironde, Bordeaux.
LUTAUD, Sous-Préfet de Batna, Constantine
MACHTOU, Docteur, 6, place Malakoff, Alger.
MACHIAVELLI (le comte de), Consul général d'Italie. rue de l'Industrie, Alger.
MAGUELONNE (Jules), Directeur de l'Enregistrement et des domaines, Constantine.
MAIGE, Docteur en sciences à l'Ecole Supérieure des Sciences d'Alger, villa Sintès, village d'Isly, Mustapha.
MAILHES, Directeur de l'école de la rue Randon, Alger.
MAILLAC (le Général), rue d'Aubusson, Toulouse (Haute-Garonne).
MAISTRE (Casimir), Explorateur à Villeneuvette, par Clermont l'Hérault (Hérault).
MALHONNÉ, Capitaine de cavalerie en retraite, 2, rue de la Flèche, Alger.
MALHONNÉ (Madame), même adresse.
MALLARMÉ (Madame), villa des Puits, boulevard Bru, Mustapha.
MARCHAL, 2, boulevard Carnot, Alger.
MARCHAND, Directeur de la Compagnie d'assurances l'*Union*, 6 rue Clauzel, Alger.
MARÉCHAL (Julien), Officier d'ordonnance de M. le Général Commandant le XIXe Corps.
MARÈS (Roger), Professeur départemental d'agriculture, villa Marès, Mustapha.
MARÈS (André), Propriétaire, ville Marès, Mustapha.
MARGERID (Mme Vve), 39, rue Michelet, Mustapha.
MARIE-LEFEBVRE, Secrétaire au bureau des *Nouvelles*, 1, rue Paul-le-Long, Paris.
MARNEUR (Georges), Juge au Tribunal de 1re Instance, Blida.
MARMONI, Géomètre au Service Topographique, 7, boulevard du 2e Zouaves, Oran.
MARQUETTI, Huissier, Tizi-Ouzou, Alger.
MARTIN (Alphonse), Docteur, 18, rue Bruce, Alger.
MARTIN (Victor), Président de la Chambre de Commerce de Constantine.
MARTIN-DUPONT, Administrateur-Adjoint, Ténès.
MARTINET, Commis des Postes (bureau rue Sadi-Carnot) Mustapha.
MARTY (Emile), Commis principal des Contributions diverses, 27, rue Mogador, Alger.
MASNÉ (Villiams) au 5e Chasseurs d'Afrique, Mustapha.

MM.

MASSELOT, Payeur particulier au Trésor, Saïda (Oran).
MASSELOT, Secrétaire général de la Préfecture, affaires indigènes, Alger.
MASSOUTIER, Chef de bataillon au 40e de Ligne, Digne (Basses-Alpes).
MASSOUTIER (Marcel), Capitaine, chef du Bureau arabe de Barika (Constantine).
MATTEI, Conseiller du Gouvernement, 13, boulevard Carnot, Alger.
MAYER (Edmond), Lieutenant-colonel, commandant l'Ecole d'artillerie du Ve Corps, Orléans.
MÉLÉ (Jean), Négociant, 2, boulevard Amiral-Pierre, Alger.
MÉLEY (Louis), Industriel, 7, rue Alfred-de-Musset, Mustapha.
MENS (Mme Marguerite), 2, boulevard Amiral-Pierre, Alger.
MÉNESTREL (le général), Chef de l'État-major du XIXe Corps, Alger.
MERCIECA, Conseiller du Gouvernement, 27, rue Hoche, Mustapha.
MERCIECA (Madame), même adresse.
MERME, Commis attaché à la direction des Douanes, 1, boulevard de France, Alger.
MERMET, Architecte du Gouvernement général, Kouba (Alger).
MÉROUZE (Jean), Propriétaire à Tizi-Renif, (Alger.
MÉTOIS, Capitaine, commandant la compagnie saharienne, à In-Salah.
MESGUICHE (Albert , avocat, 51, quai Courbevoie, Paris.
MESPLÉ (Armand), Agrégé d'histoire et de géographie, professeur de littérature étrangère à l'Ecole supérieure des lettres, 17, rue St-Augustin, Alger.
MEUNIER, Avocat à la Cour d'appel, 37, rue d'Isly, Alger
MIAUX (Raoul), Imprimeur, 1, rue Mahon, Alger.
MICHALET, Agent commercial de la compagnie P.-L.-M., 16, rue, Michelet, Mustapha.
MILLET (René), Ambassadeur, 14, boulevard Flandrin, Paris.
MILSON (Gustave) Ingénieur civil des Mines, 1, rue Béranger, maison Terrade, Oran.
MIRA (Joseph), Pharmacien, Sidi-bel-Abbès (Oran).
MIRANTE, Interprête militaire au Gouvernement général, 68, rue de Lyon, Mustapha.
MISSAREL (Nicolas), Greffier au Tribunal de commerce, 5, rue d'Isly, Alger.
MOHAMED BEN CHÉRIF, Lieutenant de Spahis, Blida.
MOISSONNIER, Pharmacien principal au laboratoire du Ministre de la guerre, Billancourt (Seine), 32, avenue Bugeaud, Paris.
MOLINER-VIOLLE, Secrétaire à l'école nationale des Beaux-Arts, 25, rue d'Orléans, Alger.
MONBRUN, Avocat, président honoraire de la Société de Géographie, (Oran).
MONCEAUX (Fernand), Publiciste, 8, Place Bugeaud, Alger.
MONTEILS, ancien directeur au Gouvernement général, Alger.
MONTIÈRE (Léon), Administrateur, Sidi-bel-Abbès (Oran).
MOREAU (docteur), Professeur à l'Ecole de médecine, 3, boulevard Carnot, Alger.
MOREAU (Léopold), Consul général en retraite, 4, rampe Valée, Alger.
MOREL, Chef de gare à Tixter (Tocqueville) Constantine.
MOREL, Agent de la compagnie d'assurance « la Nationale », 1, boulevard Carnot, Alger.
MOROT (Delphin), Administrateur-adjoint, Frenda (Oran).
MOSCA (Benoît) Avocat à la Cour d'appel d'Alger.

MM.

MOUCHERONT, Directeur des Douanes de l'Algérie, 1, boulevard de France, Alger.
MOUCHOT, Receveur principal des Postes et Télégraphes, Alger.
MOUGENOT, Lieutenant au 5e Chasseurs d'Afrique, 17, rue Clauzel, Mustapha.
MOUNOT (Emile), Directeur de l'Ecole des garçons, St-Eugène.
MOUTTET (Docteur), 98, rue de Lyon, Mustapha.
MOUTTET (Madame), même adresse.
MULSANT, Ingénieur à la cimenterie « Atlas », 3, boulevard Gambetta, Alger.
MURAT, Administrateur, Fort-National (Alger).
MURATI, 19, rue de Lyon, Mustapha.
MUROGLIO, Inspecteur du Crédit Foncier Agricole de l'Algérie, 8, boulevard Bon-Accueil, Mustapha.
MUSELLI (don Jacques Napoléon), Administrateur détaché à la Sous-Préfecture de Sidi-bel-Abbès (Oran).
NAHON, Professeur, 11 rue Bab-el-Oued, Alger.
NATAF (Mimoun), Interprète judiciaire à Mercier-Lacombe, Oran.
NATAF (Madame), même adreses.
NEIGEL (Joseph), Officier-Interprète, 57, rue Rovigo, Alger.
NELSON-CHIERICO, Négociant, 12, rue Bab-el-Oued, Alger.
NELSON, Chef de comptabilité à la Chambre de Commerce, 12, rue Joinville, Alger.
NÈPLE (Henri), Administrateur de la Soummam, Constantine.
NIBELLE, Ingénieur civil, 56, rue d'Isly, Alger.
NICOLAI, Médecin de colonisation à N'Gaout, Constantine.
NIELLY, 25 rue des Jardins, Alger.
NIPPERT, Receveur des Contributions diverses à Douéra.
OLMIÈRES, Sous-Inspecteur de l'Enregistrement à la Direction, Alger.
ORGEVAL (Baron d'), Docteur en droit, ancien Préfet, 31, rue Tocqueville, Paris.
OUDRY (Général), Commandant la Subdivision d'Oran.
OUVRÉ, Administrateur détaché à la Préfecture de Constantine.
PANDRIQUE DE MAISONSEUL, Conseiller à la Cour, 3, rue Michelet, Mustapha.
PAJOT (Edouard), Commis-Rédacteur à la Mairie d'Alger.
PANDORI (René-Louis), Lieutenant de douanes à Lalla-Marghnia, Oran.
PAPAVOINE, Instituteur à Prégilbert Yonne.
PAPE, Directeur et administrateur des mines de zinc du Nador, 59, rue Michelet, Mustapha.
PAPE (Charles), Officier-Interprète à Matmata-Kebira, Tunisie.
PAREUX, Notaire, 6, boulevard de la République, Alger.
PARFAITE, Adjoint au Maire de la ville d'Alger.
PASQUIER-BRONDE, Avocat, 21, rue Clauzel, Mustapha.
PASQUINI, Avocat à Sétif.
PASSERIEU (Octave), Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, 8, rue Théophile Réguis, Philippeville.
PATRIMONIO, Conseiller à la Cour, 45, rue Mogador, Alger,
PATRY (Emile), Agrégé de l'Université, 9, rue du Languedoc, Mustapha.
PAVET, Délégué financier, Maire de Mondovi.
PAYSANT, Trésorier Payeur-Général au Trésor, Alger.

MM.

PAYS, Instituteur à Chéragas, Alger.
PÉAN, Docteur à Médéa.
PEIN, Capitaine chef du bureau arabe, Ouargla.
PELLEFORT, Sous-Intendant militaire en retraite, 4, rue Marceau, Mustapha.
PELTIER, Capitaine au 7e bataillon de Chasseurs Alpins à Antibes (Alpes-Maritimes.
PELLISIER, Maître répétiteur au Lycée d'Alger.
PENET (Paul), Secrétaire du Contrôle civil, Bizerte (Tunisie).
PERETTI (de), Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, Bône.
PERETTI (Madame de), 25, Cours National, Bône.
PERETTI DELLA ROCA (le comte de), Secrétaire d'Ambassade à Arcueil, (Seine).
PERIÉ (A.), Archiviste départemental à la Préfecture, Alger.
PERRIER (Paul), Directeur de l'école d'Oran, Oran.
PERRIER (Marcel, Commis à la Direction des Douanes, boulevard de France, 1, Alger.
PÉRON, Capitaine d'artillerie, à la Direction, Mustapha.
PERTHUIS (le vicomte Jacques de), Château de Viviers, par Chaumes (Seine-et-Marne).
PERTUS, Notaire, a, rue de la Liberté, Alger.
PESSON, Notaire, 2, rue Vialar, Alger.
PÉTROLACCI, Médecin à l'Hôpital de Bône.
PEYRE (de), Chef du Contrôle au Gouvernement général, Alger.
PEYRONNARD, Rédacteur principal au Gouvernement général, Alger.
PEYERIMHOFF (de) Directeur du Service de l'Agriculture, de la Colonisation et du Commerce au Gouvernement général, 66, rue d'Isly Alger.
PICHON, Résident général de la République Française à Tunis.
PIERRARD, Ancien Député, Chevalier de la Légion d'honneur, rue d'Isly, 64 ou à Palestro.
PIERRON, Commandont au 1er zouaves, commandant supérieur à Mèchéria, Oran.
PIETRI (Edmond), Interprète judiciaire et Maire de Biskra.
PILON-FLEURY, villa Djian-so-Saka, El-Biar ou hôtel Savoyan au Caire (Egypte).
PIN, Secrétaire des Ecoles Supérieures, Mustapha.
PINON (Georges), Administrateur à la Sous-Préfecture de Miliana.
PIQUEMAL, Curé, Blida.
POITTE (Alfred), Vétérinaire principal en retraite, 11, rue Joinville, Alger.
POLVERELLI (Severin), Commis principal du Gouvernement général, 9, rue Sadi-Carnot, Mustapha.
POMERET, Vétérinaire principal, Inspecteur général du 19e Corps d'Armée.
PONCET, Colonel en retraite, villa le Gourbi, Kouba.
PONS (Angéli), Administrateur-adjoint à l'Oued-Marsa, Constantine.
PONS, Sous-Chef de bureau au Gouvernement général, 47, rue Mogador, Alger.
PONTET (Louis), Inspecteur des Contributions directes à Oran.
PORT, Proviseur du Lycée d'Alger.
PORTIER (Charles) Maison-Carrée.
POUGET (Paul), Capitaine au 120e régiment de ligne, Saint-Denis (Seine).

MM.

POURRIÈRE, Sous-Directeur de la *Paternelle*, 5 rue de l'Industrie, Alger.
POUYANNE (Albert), Ingénieur des Ponts et Chaussées, 70, rue Rovigo, Alger.
POUYANNE (Maurice), Juge suppléant au Tribunal, 65, rue Rovigo, Alger.
PUECH (Henri), Administrateur-adjoint à Aïn el-Ksar, Constantine.
PUZIN, Professeur de mathématiques au Lycée, 7 rue du Marché, Alger.
PRAT, Instituteur, 18, rue Rovigo, Alger.
PRAT (Madame), même adresse.
PRESSOIR, Professeur au Lycée d'Alger.
PRUD'HON, Chef d'escadron en retraite, 77, rue Michelet, Mustapha.
PRUNIER (Charles), Administrateur-adjoint à Mascara, Oran.
QUIQUANDON, Lieutenant-Colonel aux tirailleurs, Oran.
QUIROT, Chef du Secrétariat de la Compagnie du P.-L.-M., 35, rue Daguerre, Mustapha.
QUIROT (Madame), même adresse.
RABANIT (Laurent), Directeur de l'agence Havas, 4, boulevard de la République, Alger.
RABBY, Commis des Ponts-et-Chaussées, géomètre au Congo.
RASPONY (Mademoiselle), Institutrice, 60, rue d'Isly, Alger.
RAYNAUD, Attaché au cabinet de M. le Gouverneur général, Alger.
RAYNAUD (Docteur), place de la République, maison Limozin, Alger.
REIBELL, Commandant, officier d'ordonnance de M. le Président de la République à l'Elysée, Paris.
RENARD (Paul-Théophile), Administrateur-adjoint à Lafayette, Guergour (Constantine.
RENAUD (François) Propriétaire, Conseiller général, Sidi-bel-Abbès (Oran).
RENAUDIN, Receveur des Domaines, Médéa.
RENAULT (Victor), Chef du service de statistique au Gouvernement général, 8, rue de la Lyre, Alger.
RÉGNAULT, Sous-Chef de bureau à la Préfecture, 7, rue Joinville, Alger.
REYNIER, Capitaine au long cours, 2, rue Mac-Mahon, Alger.
REY (Rodolphe), Avocat, 15, boulevard Bugeaud, Alger.
REY (Madame), 15, boulevard Bugeaud, Alger.
REYNARD (Francisque), Inspecteur des établissements de bienfaisance d'Algérie, 43, rue Michelet, Mustapha.
RIBARD, Pharmacien, Guyotville.
RICHARD (Madame), Directrice de l'école du village d'Isly.
RICHEMOND (Comte de), Propriétaire, Mustapha.
RIBET (Ernest), Administrateur détaché à la Préfecture, Constantine.
RICHERT, Juge suppléant chargé de l'instruction, Constantine.
RICOME (L.), Négociant, 11, boulevard Carnot, Alger.
RIEUBON (l'Abbé), Professeur au collège de St-Charles, Blida.
RILBA (Jules), Capitaine de navire à la Compagnie Transatlantique, 14, rue Geyant, Nantes.
RIMBAUD, Interprête militaire au bureau arabe de Sidi-Aïssa.
RINN, Commandant en retraite, Conseiller du Gouvernement honoraire, 26, rue d'Isly, Alger.
RIVAILLE (Paul), Délégué financier, propriétaire, villa des Jasmins, rue Bleue, Mustapha.

MM.

RIVIÈRE (Charles), Directeur au Jardin d'Essai, Mustapha.
ROBBAZ (Joseph), Directeur de l'école publique, place Lelièvre (cité Bugeaud) Alger.
ROBE, Conseiller à la Cour, 6, rue de la Liberté, Alger.
ROBERT, Vice-Président du Tribunal civil, villa du Charmoy, Mustapha.
ROBERT, Médecin-Inspecteur, Directeur du Service de santé du XIXe Corps, rue Waïsse Alger.
ROCHEBLAVE, Pasteur, 1, rue Michelet, Mustapha.
ROGLIANO, Commandant en retraite aux Messageries Maritimes, 11, rue Henri-Martin, Alger.
ROLLAND, Directeur des Contributions directes, 44, rue d'Isly, Alger.
ROLLAND (Madame), 44, rue d'Isly, Alger.
ROLLIN, Receveur de l'Enregistrement, Blida.
ROMIEU (Maurice), Directeur de l'Ecole d'Hydrographie, rue Horace-Vernet, Mustapha.
RONDENAY, Capitaine au 2e Tirailleurs, Aïn–Sefra (Oran).
ROSTAING, Préfet du département d'Alger.
ROUANET (Jules), Président du Petit Athénée.
ROUARD DE CARD, Professeur de droit à l'Université de Toulouse (Haute-Garonne).
ROUGÉ, Sous-Directeur de la Banque de l'Algérie, Alger.
ROUHIER, Professeur au collège de Blida.
ROUSSE, Lieutenant au 3e Tirailleurs, directeur des ateliers de sondage artésiens de Batna.
ROQUES (Pierre), Chef de bureau à la direction des Douanes, 19, rampe Valée, Alger.
ROUSSELET, Pharmacien, Guelma.
ROZET (Albin), Député de la Haute-Marne, 41, rue Cambon, Paris.
RUFF (Michel), Libraire, 10, rue Bab-Azoun, Alger.
RUTILY, Commandant en retraite à Guelma, Constantine.
RUYSSEN, Rédacteur au Gouvernement général, Alger.
RUZÉ, Lieutenant au 6e chasseurs d'Afrique, adjoint de 1re classe au bureau arabe de Batna.
SAAR, Administrateur de Gouraya à Cherchell, Alger.
SABADINI, Docteur, 12, rue du Hamma, Alger.
SABADINI (Madame), même adresse.
SAINT-CALBRE (Charles-Martin), Professeur à la Médersa de Constantine.
SALIÈGE, Docteur, 15, boulevard Bugeaud, Alger.
SALLMARD DE RESSIS (de), Capitaine attaché aux affaires indigènes du Gouvernement général, 46, rue d'Isly, Alger.
SALMON, Secrétaire général de la Préfecture d'Alger, rue Enfantin, Mustapha-Supérieur.
SALMON, Conservateur des Hypothèques, Alger.
SAMARY, Gouverneur de la Réunion, 2, rue Corvetto, Paris.
SAMBET, ex-chef de bureau au Gouvernement général, 1, rue Tanger, Alger.
SAMBŒUF (de) Louis, Avocat, 9, rue Henri-Martin, Alger.
SARLANDE (Eugène), Propriétaire, Rouïba (Alger).
SARRAUTON (de), Vérificateur au service topographique, 16, rue Thierry, Oran.
SAUREL, Répétiteur général au Lycée, 10, rue Colbert, Alger.

MM.

SAUVAGE, Lieutenant au 1er régiment de zouaves, subt au Conseil de guerre d'Alger.
SAUVAGET, Ingénieur de la compagnie de l'O. A, Blida.
SAUVAT, 52, boulevard des Batignolles, Paris.
SAVIGNON, Conseiller du commerce extérieur, 4, boulevard de la République, Alger.
SAVORGNAN DE BRAZZA, Commissaire général honoraire, villa Richemont, Mustapha.
SCAL, Directeur-adjoint à l'Est-Algérien, rue Pierre, Mustapha.
SCHNEIDER, Contrôleur des Contributions directes, détaché au Gouvernement général, 44, rue d'Isly, Alger.
SCHERB (Docteur), 57, rue d'Isly, Alger.
SCHÉRER, Chef de bataillon en retraite, 28, rue Dupuch, Alger.
SCHULTZ, Capitaine au 1er Tirailleurs, Blida.
SCULFORT, Sous-lieutenant au 1er Tirailleurs, Blida.
SÉBASTIANI, Répartiteur principal des Contributions directes, 44, rue d'Isly, Alger.
SEGONZAC René, (Marquis de) 14, rue Monceau, Paris.
SERGENT, Préparateur à l'école des sciences, 4, rue Michelet, Mustapha.
SERPAGGI, Publiciste, Conseiller général, Directeur de la Ligue de l'Enseignement, 2, rue Gueydon, Alger.
SERRES, Inspecteur de l'enseignement primaire, 19, rue Henri-Martin, Alger.
SERVANT, Contrôleur des Contributions directes, Orléansville.
SERVIÈRE (le général), Commandant le 3e Corps d'armée, Rouen.
SEVERIN-HOUGE, Consul de Suède et de Norwège, 2, boulevard Bon Accueil, Mustapha.
SIMIAN (Gabriel), Négociant, 14, rue de Constantine, Alger.
SIMON, Capitaine, chef-adjoint attaché aux affaires indigènes du Gouvernement général, 46, rue d'Isly, Alger.
SIMONDANT (Auguste), Chef de la Trésorerie de Madagascar, Tananarive.
SIMONDANT (Edmond), Receveur principal, 19, boulevard Bon - Accueil, Mustapha.
SINTÈS, Négociant, 29, rue des Consuls, Alger.
SITGÈS (Jacques), Armateur, 40, voûtes du quai, Alger.
SIVAN (Emile), Courtier de commerce, 44, route Malakoff, St-Eugène.
SKANDER (Mohamed ben Mohamed) Cadi-notaire, Palestro (Alger).
SMAIA (Abdel Halim ben), Professeur à la Médersa, 15, rue Duquesne, Alger.
SNEIDER, Lieutenant au 12e régiment d'artillerie à Hussein-Dey.
SOLIERS (Félix de), ancien Député, Délégué financier, 15, boulevard Bugeaud, Alger.
SOUBIRANNE (Louis), Avoué, 6, rue Joinville, Alger.
SOULÉRY, Adjoint au Maire d'Alger.
SOULIÉ (Docteur), 27, rue Hoche, Mustapha.
STANISLAS, Intendant militaire en retraite, 1 bis, rue Michelet, Mustapha.
STORA (Moïse), 31, rue Salvandy, St-Eugène.
STORA (Jules), aîné, villa St-Antoine, 17, rue Salvandy, St-Eugène.
STOTZ, Directeur de l'asile départemental de Beni-Messous, Chéragas (Alger).
STUCKY (Georges), à Quilimane, Zambèze, Portugais et Marseille, 3, rue d'Arcole.
SUBERBIELLE (Théophile), Administrateur - adjoint, Oued-Marsa par Bougie Constantine.

MM.

SUGNY (de), Lieutenant au 1er Tirailleurs, Blida.
SWINEY (le général), Bougie.
SWINEY (Madame), Bougie.
TACHET, Négociant, président du Syndicat commercial, 3, boulevard Carnot, Alger.
TAHON, Capitaines aux affaires indigènes, 46, rue d'Isly, Alger ou Dellys.
TARDRE-CAVALIER, Conducteur des Ponts-et-Chaussées, 45, rue Sadi-Carnot Mustapha.
TARRY (Gaston), Inspecteur des Contributions diverses en retraite, 19, rue d'Isly, Alger.
TARRY (Harold), Ancien Inspecteur des finances, villa Uranie, Bouzaréa.
TEDESCHI (Augustin , avoué, 6, rue de la Liberté, Alger.
TÉTEAU (Auguste) Administrateur-adjoint, Renault (Oran).
THÉVENET, Directeur de l'Ecole des sciences, 34, rue Hoche, Mustapha.
THÉZILLAT (de), Capitaine de Spahis H. C. détaché aux affaires indigènes, 46 rue d'Isly, Alger.
THIEULLEN, Membre de la Société d'anthropologie de Paris, 72, rue d'Assas, Paris.
THUILLIER, Conseiller général, propriétaire, Meurad par Marengo (Alger).
THOMAS, Libraire, 11, rue Bab-Azoun, Alger.
THOMAS, Professeur à l'Ecole de droit, 4, rue Arago, Alger.
TILLOY, Avocat, 4, rue de la Liberté, Alger.
TINÉ, Négociant, Président du Tribunal de commerce, 12, rue Bab-Azoun, Alger.
TIPHAINE, Ingénieur des tabacs, directeur des Monopoles, Tunis.
TOLÉDANO, Instituteur, rue Jean-de-Matha, Alger.
TOMAS (Mademoiselle), Institutrice, St-Eugène.
TONDU, Administrateur-adjoint, Mac-Mahon (Aïn-Touta Constantine).
TRABUT (Docteur), Professeur à l'Ecole de médecine et de pharmacie, 6, rue des Fontaines, Mustapha.
TRAPET, Pharmacien militaire de 1re classe à l'Hôpital du Dey, 14, rue de Picardie, cité Bugeaud. Alger.
TRIAY (Docteur), rue Savignac, Alger.
TROUILLEUR, Licencié en droit, boulevard Victor-Hugo. 26, Mustapha.
VALENTINI, Professeur d'arabe, villa Marie, 13, rue des Fontaines, Mustapha.
VALÉRY-BLANC, Négociant, voûtes de la Pêcherie, Alger.
VARLOUD (le Général), 5, rue Michelet, Mustapha.
VARS, Directeur des Fouilles de Timgad, par Batna, Constantine.
VERBECKMOES (G.), Directeur de la Compagnie des Bateaux à vapeur du Nord à Dunkerque (Nord).
VERDIEL (Guillaume), Administrateur-adjoint à Sedrata, Constantine.
VERDIER (Hildebert), Directeur de l'Ecole primaire, rue Médée, Alger.
VERHAVEN, à Birmandreis, Alger.
VERMESCH (Louis), Sous-Inspecteur des Douanes, 4. rue Mac-Mahon, Alger.
VÉRON, Médecin-Major à l'hôpital militaire du Dey. Alger.
VERTIER, Lieutenant de vaisseau, commandant la *Dague*, Alger.
VIALAR (Baron de), Propriétaire à la Chiffa, aux Deux-Moulins, St-Eugène.
VIALLAT, Juge suppléant au Tribunal de Constantine, 2, rue Danrémont.
VIAS (Pierre), Propriétaire. 10, rue Salvandy, St-Eugène.
VIDAILLET, ancien Médecin de la Marine, villa Mes Loisirs, au Fort-de-l'Eau, Alger.
VIDAL, Administrateur du cercle de Nioro du Sahel au Soudan.

MM.

VIDAL (Antoine), Receveur des Contributions diverses à Constantine.
VIGNA, Administrateur à Tigzirt, par Dellys, Alger.
VIGNON (Pierre), Administrateur-adjoint à Molière Ouarsénis, Alger.
VILLATTE, attaché à l'Observatoire de la Bouzaréa, Alger.
VILMORIN (Philippe) (de), Négociant à Verrière-le-Buisson, Seine-et-Oise, ou 17, rue Bellechasse, Paris.
VILLECROZE, 30, rue Hoche, Mustapha.
VILLENAVE (Williams), Propriétaire, villa de la Chimère, chemin du Télemly, Mustapha.
VILLENEUVE-BERGEMONT (de), Lieutenant au 1er régiment de hussards, détaché au Gouvernement géneral, Palais du Gouverneur.
VILLELIGOUX, Capitaine du train à Bône.
VILLY, Capitaine-Trésorier au 5e chasseurs d'Afrique, villa Tachet, rue Horace Vernet, Mustapha.
VINCENT (Docteur), Professeur à l'Ecole de Médecine, 12, rue Dumont-d'Urville, Alger.
VINCI, Avoue, Président des Délégations financières à Mascara, Oran.
VIRÉ (Camille), Avocat à Bordj-Ménaiel, Alger.
VISDELON (de), Lieutenant-Colonel au 93e de ligne à la Roche-sur-Yon.
VITALIS (Gaston), Administrateur-adjoint à Palestro, Alger.
VITALIS Humbert), Administrateur-adjoint à Cheraïa, Constantine.
VITTA (le Baron). 51, avenue des Champs Elysées, Paris.
VIVIERS (Baron des) Propriétaire, villa Richemont, Mustapha-Supérieur.
VOINOT, Entrepreneur, 3, rue Rolland-de-Bussy, Alger.
VOLLENHOVEN (Jacques Van), Consulat de Hollande, 1, rue Tivoli, Alger.
VOLLENHOVEN (Joost Van), Membre de la Société de Géographie de Paris, 1, rue de Tivoli, Alger.
VOYEUR (Joseph), Secretaire de Mairie à Lourmel, Oran.
VROLYK, Administrateur-adjoint à Clinchant, commune de la Mina, Oran.
VUILLEMOT, Inspecteur des Etablissements de Bienfaisance de l'Algérie, 19, rue de Constantine, Alger.
WAROT Joseph), Président honoraire de la Chambre de Commerce, 9, boulevard, Carnot, Alger.
WENDLING (Docteur), Maison-Carrrée.
WIENER, Ministre plénipotentiaire au ministère des Affaires étrangères, Paris.
WIERZEJSKI, Conservateur du Musée des Antiquités algériennes, 32, rue Dupuch, Alger.
WILLOT, Inspecteur général des Postes et des Télégraphes, directeur du service, Alger.
YVART (Joseph), Lieutenant de la compagnie des Oasis sahariennes du Touat (Adrar).
ZANETTACCI (Stéphanopoli), Administrateur-adjoint, Sidi-Aïch (Constantine).
ZERBIB (Th.), Négociant, Mogador (Maroc).
ZERMATI (Léon), Sétif (Constantine).
ZILL DES ILES, Conseiller à la Cour, 3, rue Rolland de Bussy, Alger.
ZIZA (fils), Négociant, 2, rue Arago, Alger.
ZWILLING, Lieutenant au 1er Tirailleurs, Blida.

STATUTS

But de la Société

Article premier. — La Société a pour but l'étude et la diffusion de toutes les questions qui ont trait à la Géographie et aux Sciences qui s'y rattachent.

Elle se donne pour mission d'aider et d'encourager, par tous les moyens dont elle dispose, les recherches et les travaux qui peuvent avoir pour but l'intérêt de la France et l'avenir de tous les territoires où notre influence a le devoir de s'exercer.

Plus particulièrement, elle encourage et provoque les travaux et les études pouvant faire connaître les ressources et les richesses de l'Algérie ; elle s'occupe de toutes les connaissances relatives à la colonisation et à l'immigration ; elle favorise les voyages qui peuvent ouvrir de nouvelles voies au commerce et à l'industrie ; elle répand, enfin, les renseignements relatifs à la Géographie commerciale, industrielle et maritime.

Constitution de la Société

Art. 2. — La Société se compose de Membres d'honneur, de Membres fondateurs, de Membres titulaires, de Membres temporaires et correspondants.

Sont *de droit Présidents d'Honneur* :

Le Gouverneur général de l'Algérie,
Le Général Commandant le XIXe Corps d'Armée.

Sont *de droit Vice-Présidents d'Honneur* :

Le Général Commandant la Division d'Alger,
Le Secrétaire général du Gouvernement,
Le Préfet,

Sont *de droits Membres d'Honneur* :

L'Archevêque d'Alger,
Le Premier Président de la Cour d'Appel d'Alger,
Le Contre-Amiral Commandant la Marine en Algérie,
Le Recteur de l'Académie d'Alger,
Le Maire de la Ville,
Le Président de la Chambre de Commerce d'Alger.

Cette liste n'est pas limitative.

Les *Membres honoraires* sont choisis parmi les personnes qui ont rendu des services importants aux sciences géographiques ou qui ont prêté un concours effectif à la Société. Leur candidature est présentée par cinq Membres, le bureau nomme un rapporteur dont les conclusions font l'objet d'un vote de la Société.

En outre, les titres de *Président*, de *Vice-Président*, de *Secrétaire général*, de *Secrétaire*, de *Trésorier* et de *Bibliothécaire honoraire* de la Société peuvent être conférés à tout membre qui, après en avoir rempli effectivement les fonctions, se trouve dans l'obligation de se retirer.

Les *Membres fondateurs* sont ceux qui, répondant à l'appel qui leur a été fait, ont demandé leur inscription dès le début jusqu'au moment du dépôt des Statuts à la Préfecture d'Alger.

Le titre de *Membre titulaire* est accordé à toute personne dont la candidature est présentée par deux parrains déjà sociétaires.

Les dames peuvent faire partie de la Société dans les mêmes conditions.

Toute candidature est soumise à l'examen du Bureau ; si l'avis est favorable, elle est présentée au vote de la Société qui statue dans la séance qui suit celle de la présentation.

Cessent de faire partie de la Société soit les Membres dont la démission a été adressée au Président, soit ceux dont la radiation aura été prononcée au scrutin secret par l'Assemblée, sur la proposition du Bureau, soit enfin, ceux dont la radiation est de droit par application du présent règlement.

Les *Membres temporaires* sont ceux qui, profitant de leur passage en Algérie, demandent à être inscrits pour une période de temps qui ne peut être inférieure à trois mois.

Les *Membres correspondants* sont des personnes résidant hors de l'Algérie, et avec lesquelles la Société est en relations ; ils sont présentés par deux Membres et sont acceptés par le Bureau.

Art. 3. — Les Membres fondateurs et les Membres titulaires paient une cotisation annuelle de 12 francs, réduite à 8 francs pour les Membres de l'Enseignement primaire.

Les personnes qui versent, en une fois, une somme minimum de 120 francs, sont dispensées de toute cotisation ultérieure et sont membres à vie.

Les Membres temporaires versent une cotisation annuelle de 10 francs.

La Société remet, moyennant la somme de 6 francs, un diplôme spécial aux Membres qui en font la demande.

Les Membres honoraires, fondateurs, titulaires et correspondants reçoivent toutes les publications de la Société qui paraissent pendant la période de leur inscription.

Les femmes des Sociétaires sont admises comme membres de la Société, peuvent ne payer que demi cotisation. Dans ce cas, elles ne reçoivent pas les publications, mais elles peuvent prendre part aux travaux et assister aux réunions.

Art. 4. – Lorsqu'un Membre néglige de payer son annuité dans le premier trimestre de l'année, il est averti par le Trésorier ; un mois plus tard par le Président ; il est considéré comme démissionnaire à la fin du deuxième trimestre.

Les versements des annuités s'effectuent directement entre les mains du Trésorier de la Société. En cas de non versement dans le premier trimestre, celui-ci fait effectuer le recouvrement par l'intermédiaire de la poste.

Bureau et Sections

Art. 5. — La direction de la Société est confiée à un Bureau annuel.

Art. 6. — Le bureau se compose de :

1 Président,
2 Vice-Présidents,
1 Secrétaire-général.
1 Secrétaire-général adjoint.
2 Secrétaires,
1 Trésorier,
1 Archiviste-bibliothécaire.

Les Membres du Bureau sont rééligibles ; ils ne recoivent aucune indemnité. Le Bureau fait de droit partie de toutes les Commissions et des Comités ou Sections de la Société.

Le Bureau représente la Société.

Si par suite d'absence il se trouve réduit à moins de trois membres, il devra s'adjoindre trois autres membres pris de préférence parmi les présidents des sections et à défaut, parmi les Membres de la Société.

Art. 7. — La Société est composée de sections dont le nombre est fixée par l'Assemblée générale. Elle comprend actuellement :

1° *Une Section technique.*
2° *Une Section économique et coloniale.*
3° *Une Section d'histoire et d'archéologie.*

Lors de son admission, chaque Membre déclare dans quelle section il désire être inscrit. Il a le droit, d'ailleurs, d'assister aux séances, de prendre part aux travaux et aux votes des autres sections.

Chaque Section a un Bureau spécial qui comprend : un Prédeut, un ou deux Vice-Présidents, un Secrétaire, élus à la première séance de l'année par les membres présents.

Tout travail, ou toute communication contenant une polémique politique ou religieuse sont de droit écartés.

Le scrutin pour le Bureau est ouvert à la dernière séance de l'année.

Les Membres du Bureau sont nommés au scrutin secret par l'ensemble des sociétaires présents ou absents, le vote par correspondance est admis avec certaines garanties indiquées sur le bulletin de vote par le Bureau.

La majorité relative est suffisante pour assurer l'élection.

S'il se produit, au cours de l'année, une vacance, il y est pourvu, à titre provisoire par le Bureau. Les Bureaux des Sections procèdent de la même façon.

Travaux de la Société

Art. 8. — La Société tient ses séances le 1er et le 3e jeudi de chaque mois. Les séances sont suspendues du 1er juillet au 15 octobre, le Bureau pouvant seul être convoqué pour prendre les mesures qui pourraient présenter un caractère d'urgence.

Une fois par an la Société est convoquée par le Bureau en Assemblée générale pour entendre l'exposé de la situation.

Art. 9. — Les séances ordinaires de la Société sont réglées de la manière suivante :

1° Lecture du procès-verbal de la séance précédente ; un sommaire de ce procès-verbal est inséré au *Bulletin* après approbation de la Société ;

2° Présentation et nomination ;

3° Communication de la correspondance et des dons faits à la Société ;

4° Communication verbale, ou lecture de mémoires présentés par les membres de la Société et inscrits à l'ordre du jour fixé par le Bureau.

Toute discussion étrangère aux travaux de la Société est formellement interdite,

Art. 10. — Les votes ont lieu au scrutin de liste secret pour les cas prévus dans le règlement, et également chaque fois que six membres le demandent par écrit.

Art. 11. — La Société peut tenir des séances publiques avec ou sans invitations spéciales ; elle peut provoquer ou patronner des cours ou des conférences, soit à Alger, soit à l'extérieur ; organiser des excursions ; ouvrir des concours et des expositions.

La Société forme une bibliothèque et réunit des collections.

Les décisions prises en réunion de la Société sont valables quel que soit le nombre des sociétaires présents.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites individuellement par les soins du Bureau. Pour les réunions bimensuelles, les convocations sont faites par la voie de la presse.

Les questions présentées à la Société et prises en considération sont renvoyées à la Section compétente qui est chargée de fournir un rapport sur les conclusions duquel la réunion bimensuelle a seule qualité pour statuer.

Art. 12. — Un bulletin trimestriel sera publié renfermant les notices sur les découvertes ou les études faites soit par les membres de la Société, soit par les Sections.

Le Bureau peut décider l'insertion dans le *Bulletin* de travaux présentés par des personnes étrangères à la Société. Les publications de la Société sont concédées aux personnes étrangères à la Société moyennant un prix qui est fixé par le Bureau.

La Société peut, en outre, recommander certains travaux en dehors d'elle, et donner le concours de son appui moral à des mémoires ou à des études qui n'auraient pu trouver place dans son Bulletin.

Tout tirage à part d'un travail publié dans le *Bulletin* de la Société doit porter la mention : « Extrait du Bulletin de la Société de Géographie d'Alger ».

Art, 13. — La Société laisse aux auteurs la responsabilité de leurs travaux et de leurs opinions. Tout mémoire doit être signé de son auteur.

Art. 14. — Les livres, les bulletins, les documents, les revues et les publications périodiques de toute nature qui constituent la bibliothèque de la Société, sont mis à la disposition des Sociétaires dans le local servant à la bibliothèque ou dans la salle des séances ; aucun ouvrage ne peut être emporté, sans l'autorisation de l'archiviste bibliothécaire.

Art. 15. — Les revenus de la Société sont constitués par les cotisations, le droit de diplôme, la vente des publications, les dons, les subventions, etc.

Art. 16. — Tout projet de modification aux statuts, émanant de l'initiative individuelle, devra être remis au Bureau de la Société un mois avant l'assemblée générale.

Aucun vœu ne pourra être discuté en assemblée bimensuelle, s'il n'a été soumis au Bureau, quinze jours au moins avant la séance.

Le Président, ou celui qui en fait les fonctions, est tenu de convoquer en tout temps, sauf pendant la période des vacances, l'assemblée générale dans un délai de vingt jours, sur la demande écrite et motivée de 25 membres participants.

Art. 17. — La Société s'interdit tout participation aux entreprises qui pourraient engager au point de vue financier sa responsabilité sociale. Les fonds de la Société ne peuvent être placés à intérêt que soit en compte courant dans une banque garantie par l'Etat, soit en rentes sur l'Etat.

En cas de dissolution, l'actif est attribué à un établissement d'utilité publique désigné en assemblée générale ; les livres et les collections reviennent de droit à la Ville d'Alger.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 1902

La séance est ouverte à 5 heures, sous la Présidence de M. Armand Mesplé, Président.

Sont présents au bureau : MM. Paysant, Capitaine Jugue, Demontès, Rolland, Périé et Lieutenant Mougenot.

Absents excusés : MM. Pelleport, Marchand.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Les candidats présentés à la précédente séance sont nommés membres à l'unanimité.

Sont présentés :

MM. Mailhes, Directeur de l'Ecole de la rue Randon, présenté par MM. Prat et Tolédano.

M. Chousy, Procureur de la République à Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Coste.

M. Bertrand Louis, Conservateur du Musée Archéologique de Philippeville, présenté par MM. Armand Mesplé et le Lieutenant Mougenot.

M. Marquetti, Huissier à Tizi-Ouzou, présenté par MM. Bouvagnet et Rivière.

M. Jost Van Vollenhoven, membre de la Société de Géographie de Paris, présenté par MM. Armand Mesplé et Jacques Van Vollenhoven.

La correspondance comprend : 1° Une lettre de M. Gentil annonçant l'envoi de son important ouvrage sur la géologie de l'Ouest Algérien « Bassin de la Tafna ». Dans sa lettre, M. Gentil rend hommage aux travaux de M. Ficheur dont il s'est inspiré en certains points.

2° Une lettre de M. Rivière, actuellement à Paris et qui accepte sa désignation éventuelle pour représenter la Société au Congrés Colonial.

Cette désignation est faite aussitôt à l'unanimité.

3° Une lettre du Lieutenant-Colonel Hubner (Saxe), envoyant à la Société les articles sur Timgad et le Maroc, qu'il vient de faire paraître dans des Revues et Journaux d'Allemagne.

4° Enfin des lettres de MM. Guillet et Edmond Voinot, concernant les grands travaux d'embellissement d'Alger.

Le Président rend compte d'une décision du Bureau, fixant à 20 fr. la part de souscription de la Société, pour l'érection d'un monument à la mémoire de l'explorateur Henri d'Orléans.

Il remercie M. Paysant pour un don considérable de livres qui atteste de nouveau du dévouement de notre Vice-Président, auquel les applaudissements de l'assistance rendent hommage.

Il remercie également M. Pouchès de St-Arnaud (Sétif), pour son mémoire sur les « *Vestiges de plantations romaines dans le Nord de l'Afrique* ».

MM. Gauthier pour le don d'un bél ouvrage sur Madagascar, et le Docteur Raynaud pour son importante étude sur « *l'Hygiène, la Médecine et la Climatologie du Maroc* ».

M. Ficheur rend compte que la Section Technique, sous sa présidence, dans sa séance du 27 novembre, a entendu : 1° L'analyse faite par M. le Capitaine Jugue d'un article important du Lieutenant-Colonel Hubner sur la *question Marocaine* en laquelle la France et l'Allemagne ont une Communauté d'intérêts économiques et commerciaux ; 2° Des considérations statistiques de M. le Vasseur sur le « *Peuplement français en Algérie* » et dont la discussion au point de vue du résultat final effectif de ce peuplement, a été renvoyé à une Séance ultérieure ; 3° Une analyse d'une conférence de M. Bruel sur *l'occupation du Tchad* par M. le Lieutenant Mougenot qui a insisté sur les conditions climatériques et les richesses naturelles de la région du Chari.

M. Lecq, Vice-Président, présidant effectivement la Section Economique et de Colonisation, en l'absence de M. Rivière, rend compte que, dans la Séance du 2 décembre, cette section a entendu : — 1° Un rapport très documenté de M. Imbert, Secrétaire sur « l'Insuffisance des résultats obtenus par la Colonisation officielle et de l'efficacité de la Colonisation libre » ; 2° Une communication de M. Michalet sur l'utilisation industrielle des fibres du bananier ; 3 Une analyse sommaire d'une monographie de la Commune mixte de la Mina, publiée par M. René Leclerc.

M. Mesplé présente Monsieur Jost Van Vollenhoven René, fils du Consul de Hollande à Alger, ancien élève du Lycée, administrateur adjoint des Colonies, qui, jeune explorateur en instance de départ pour Ouadaï, va en parler, durant une heure, avec une autorité, une élégance de termes, une sûreté de jugement qui font bien augurer de l'issue de sa mission.

Après avoir expliqué par quelle suite de circonstances, Nachtigal, venu en 1862 en hiverneur à Alger, quitta en 1869 Tripoli en explorateur, M. Jost Van Vollenhoven, retrace à grands traits le voyage du célèbre Docteur allemand à travers le Sahara ; il insiste sur les dangers que présentait l'exploration du Ouadaï où, en moins de 10 ans, trois voyageurs, dont notre compatriote le Docteur Cuny, avaient été massacrés.

Le conférencier expose que si les résultats purement géographiques de ce voyage sont peu importants, ceux d'ordre sociologique sont au contraire du plus vif intérêt. Successivement il fait d'après Nachtigal, le tableau de la Cour du Ouadaï, du régime politique, de la vie sociale et économique du pays. Il présente le roi, potentat occupé par les plaisirs du harem et les intrigues du palais, les courtisans se partageant les charges à la Cour et les gouvernements dans les provinces. Il fait un rapide dénombrement des forces militaires du Ouadaï et vante le courage des troupes. Les habitants divisés en autochtones (les Noirs) et immigrés (Arabes-Nubiens Baguirmiens) vivent en tribus. Le conférencier décrit leur vie sociale, indique les principales castes ; pénétrant plus avant encore, il esquisse les habitations du pays, parle de l'alimentation, de l'habillement du peuple, de ses fêtes, de ses danses ; il montre la famille fortement constituée. En quelques mots il indique que le Ouadaï est un pays de ressources modestes.

En terminant, M. Jost Van Vollenhoven, résume l'effort africain fait par l'Allemagne de 1855 à 1870 et exprime l'espoir de voir la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord au premier rang des pionniers qui feront la conquête pacifique du Ouadaï.

M. Armand Mesplé, aux applaudissements de l'assistance remercie vivement M. Jost Van Vollenhoven de sa communication qui fut une véritable conférence à la fois éloquente et mesurée et lui souhaite le succès dans le centre Africain où la pensée des membres de la Société le suivra.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 1902

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. Armand Mesplé, Président.

Présents au bureau MM. Paysant, Capitaine Jugue, Demontès, Lieutenant Mougenot, Rolland, Périé.

Absents excusés : MM. Pelleport, Marchand.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observation.

Les membres présentés sont admis à l'unanimité.

Sont aussi présentés et admis à l'unanimité :

MM. 1° René Brenet, étudiant en droit à l'Ecole Supérieure, présenté par MM. Mesplé et Rolland.

2° Laussel Georges, administrateur adjoint à St-Arnaud, présenté par MM. le Capitaine Jugue et Chambige.

3° Baron Piérard, Ancien député, Chevalier de la Légion d'honneur, présenté par MM. Mougenot et Demontès.

4° L'adjudant Lelièvre, hors cadre, présenté par MM. le Capitaine Jugue et le Lieutenant Mougenot.

5° Le Lieutenant Durieux, 5e chasseurs d'Afrique, présenté par MM. les lieutenants Mougenot et Deschamps.

6° Muroglio, inspecteur du Crédit Foncier et agricole d'Algérie, présenté par MM. Mesplé et Rolland.

7° Stotz, Directeur de l'asile départemental de Beni-Messous, présenté par MM. Trabut et Ficheur.

8° Moliner-Violle, secrétaire de l'Ecole Nationale des Beaux-Arts d'Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Demontès.

9° Grégoire, Félix, notaire à Koléa, présenté par MM. Armand Mesplé et Pelleport.

10° Guy Camille, Lieutenant Gouverneur du Sénégal à St-Louis, présenté par MM. Armand Mesplé et Klein.

11° Le Général Servière, Commandant le IIIe Corps d'armée, présenté par MM. Armand Mesplé et le Commandant Laquière.

Parmi les présentations figurent celles de M. Camille Guy, Gouverneur des Colonies, lieutenant Gouverneur du Sénégal et de M. le Général Servière, Commandant le IIIe corps d'armée à Rouen, dont la brillante carrière a été surtout Africaine.

M. le Général Servière s'exprime ainsi dans la lettre au Président : « Je serai très heureux de faire partie de la Société de Géographie qui sait réunir et grouper tous ceux qui s'occupent de l'extension et de la mise en valeur de notre domaine Africain, et qui, à ce titre, rend des services aussi éminents à une cause à laquelle je suis profondément attaché ».

La correspondance comprend une lettre du R. P. Delattre qui promet des communications sur les fouilles de Carthage ; une de M. Loth qui annonce l'envoi prochain de documents sur l'immigration italienne en Tunisie ; une de M. Thébault notre fidèle ami du Congo, qui nous tient au courant de faits inédits (la tornade du 6 octobre, le calme superficiel du Haut Oubanghi où les Européens en sont réduits à se défendre eux mêmes, la pacification de la région de la Sangha, la relation de 10 décès seulement en 2e mois ce qui détruit un peu la légende d'insalubrité de notre jeune Colonie) ; une lettre enfin de l'interprète Khoualdia-Salah, qui annonce sa désignation comme secrétaire de M. Coppolani pour l'exploration du Sahara occidental et central.

Un télégramme de remerciements de M. Révoil, Gouverneur général de l'Algérie, est lu par le Président. Il répond aux souhaits de la Société pour le prompt rétablissement de Madame et M. Revoil.

La Société a reçu deux brochures de M. Thieulhen sur le Préchelléen, une de M. Legrain sur la fièvre quarte, un important ouvrage de M. Eudel sur l'orfèvrerie *Algérienne et Tunisienne* et des photographies du Sud de M. le lieutenant Cottenest. Le Président au nom de tous, adresse de vifs remerciements aux donateurs. Ces ouvrages seront analysés dans les sections compétentes.

M. Ficheur, Président rend compte que la section technique en sa séance du 11 décembre a entendu : 1° M. Le Vasseur dans un complément de renseignements sur le peuplement français en Algérie. 2° Une analyse nette et précise de M. Imbert sur un travail publié à Madrid sur : « L'heure décimale et la nouvelle division de la circonférence » par M. Malos qui fait un vif éloge, au cours de son travail, de l'étude fournie sur ce sujet, par notre collègue M. de Sarrauton ; 3° Un compte rendu de M. Ficheur, sur la 2e partie de la thèse d' « *Annibal dans les Alpes* », soutenue par M. le Lieutenant Paul Azan ; M. Ficheur expose les objections à l'argument géologique dont l'auteur a voulu faire état à l'encontre de la consultation scientifique préalable à laquelle il s'était livré, et qui veut qu'une bifurcation du Rhône, empruntant les eaux du lac du Bourget et le seuil de Myams, ait rejoint l'Isère en aval de Montmelian. En fin de séance M. Tarry a déposé sur le bureau des tableaux météorologiques comparatifs sur les températures hivernales de Paris, d'Alger et de Nice.

M. le Commandant Rinn, Président, rend compte que la section historique, dans sa séance du 9 décembre, a entendu son président célébrer l'anniversaire du colon Pirette et faire une communication *sur l'Histoire générale de l'Algérie*, développant surtout cette idée judicieuse qu'il faut en marquer les grands tournants, non pas par des dates abstraites grégoriennes mais par des repères historiques qu'indiquent les traditions indigènes.

M. Rivière, Président, rend compte que la section économiqne et *Coloniale*, appellation nouvelle, dans sa séance du 16 décembre, s'est occupée de la situation météorologique de l'Algérie depuis juillet dernier, et d'un grand nombre de questions

intéressantes par elles-mêmes et par leur diversité. C'est une communication de M. Imbert sur le crédit accordé aux colons par les particuliers et les établissements de crédit. Enfin M. Lebourgeois expose un système de crédit organisé par la société « la Colonisation française ».

Le séance est levée à 6 heures.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1903

La séance est ouverte à 5 heures, sous la présidence de M. Armand Mesplé, Président.

Sont présents au Bureau : MM. Paysant, Pelleport, Jugue, Demontès, Rolland, Périé, Mougenot.

Absent : M. Marchand.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et accepté.

Sont présentés :

M. Klein Edmond, Secrétaire du Maire d'Alger, Mairie, présenté par MM. Armand Mesplé et Ferlet.

M. Mosca Benoît, Avocat à la Cour d'appel, présenté par MM. Armand Mesplé et Prat.

M. le Docteur Durieux, villa Ycée Ondo, Mustapha, présenté par MM. les Lieutenants Mougenot et Durieux.

M. Bégou, Pasteur, 12, Boulevard Bon-Accueil, Mustapha, présenté par MM. Armand Mesplé et Rocheblave.

M. de Villeneuve Bargemont, Lieutenant au 1er Hussards, détaché au Gouvernement Général, Palais du Gouverneur, présenté par MM. Mesplé et Jugue.

M. Crozat Louis, Licencié en droit, 8, rue Henri-Martin, Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et René Basset.

M. Cange, Professeur suppléant à l'Ecole de Médecine, 6, place d'Isly, Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Pin.

M. Murati, 12, rue de Lyon, Mustapha, présenté par MM. Armand Mesplé et Poitte.

M. Gallerey Bernard, Comptable des forêts en retraite, adjoint spécial de Dalmatie, par Beni-Méred, présenté par MM. Armand Mesplé et le Capitaine Jugue.

M. Bernoin, Interprète judiciaire à Tiaret (Oran), présenté par MM. René Basset et Georges Basset.

M. Fulchiron J. Administrateur Colonial, 26, rue de Constantine, Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Hermenjat.

M. le Général Bailloud, commandant la Division d'Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Pelleport.

M. Mesplé fait remarquer que parmi ces présentations, figure celle de M. le Général Bailloud qui, bien que faisant partie de la Société de Géographie de Paris, a tenu à être inscrit comme membre de celle d'Alger et de l'Afrique du Nord, à cause de son caractère tout spécial et de l'importance qu'elle acquiert encore par suite des événements actuels. Celle du Docteur Durrieux, qui a rapporté un livre

Samarkand la bien gardée de son voyage récent du Turkestan, est également soulignée.

La correspondance comprend un télégramme de l'Amiral Servan, adressant ses félicitations au Président et au Bureau ; une lettre du Colonel Mayer, parlant de l'odyssée d'un sous-officier qui, libéré au cours de la mission Marchand, revint seul, du centre Africain à Brazzaville, après deux mois de dangers quotidiens, d'initiative et d'énergie ; une lettre du Commandant Deleuze, offrant au Musée de la Société deux caisses de fossiles, provenant de la région de Tidikelt et des vallées de la Saoura et de la Zoufana ; une lettre de M. Lecq, offrant l'ouvrage de M. Rolland, instituteur : « *Notions d'Agriculture Algérienne* », dont il a fait remarquer la rédaction vulgarisatrice et la conception pratique ; une lettre de M. Jost Van Wolhenhoven, proposant l'institution d'un déjeuner mensuel ou trimestriel, à l'instar de la Société de Géographie commerciale de Paris. Une Commission composée de MM. Tarry, Le Vasseur et Lemaître est immédiatement élue pour étudier la question.

M. Demontès donne lecture d'une étude de M. Jouffray, sur la crise économique dans la région de Tiaret (plateau du Sersou). M. Rivière fait judicieusement remarquer, à ce propos, que beaucoup de déboires seraient évités, si la colonisation était basée sur une étude climatologique préalable.

M. le Lieutenant Mougenot, Secrétaire, lit le procès-verbal des élections du Bureau. M. Mesplé, Président, remercie MM. les Sociétaires d'avoir renouvelé leur confiance aux membres du bureau sortant ; le nombre des votants caractérise l'intérêt que suscite l'œuvre ; il adresse ses remerciements aux autorités, au Gouvernement Général, à la magistrature, à l'armée ainsi qu'à la municipalité d'Alger et particulièrement à M. Poitte notre Vice-Président de la section coloniale, qui a demandé à ses collègues du Conseil Municipal une augmentation de la subvention accordée à la Société.

La bibliothèque s'est enrichie de 3 volumes sur Madagascar par le général Galliéni ; de l'achat d'un dictionnaire des Communes Algériennes ; du livre sur la *Tolérance religieuse Islamique* par M. l'interprète Bagard ; de l'ouvrage sur les *Régions naturelles de l'Algérie* par X. Bernard et Ficheur. Ces exemplaires sont renvoyés aux sections compétentes aux fins d'analyse.

M. le Commandant Rinn propose de demander à la municipalité d'élever un monument commémoratif à la place de la vieille porte Bab-Azoun, à l'inauguration de laquelle, il serait procédé lors de la venue du Président de la République. Un vœu en ce sens est adopté.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1903

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence effective de M. Paysant, vice-président, en l'absence de M. Armand Mesplé excusé.

Sont présents au bureau :

MM. Pelleport, Capitaine Jugue, Demontès, Rolland, Périé, Marchand, Lieutenant Mougenot.

Les membres présentés à la dernière séance sont admis.

Sont présentés :

MM. Parpaite, adjoint au maire d'Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Altairac.

Le baron Cottu, propriétaire à Maison-Blanche, Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et le Capitaine Maréchal.

Trouilleur, licencié en droit, boulevard Victor Hugo, 26, Mustapha, présenté par MM. Armand Mesplé et le Lieutenant Mougenot.

Le Lieutenant Joseph Yvart, de la Compagnie mixte saharienne du Touat (Adrar), présenté par MM. les Lieutenants Mougenot et Deschamps.

Le Capitaine Bertrand, du 2e spahis, officier d'ordonnance de M. le Général Commandant la cavalerie d'Algérie ; boulevard Bon-Accueil, 28, Mustapha, présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et le Capitaine Jugue.

Pape Charles, interprète militaire à Matmata Kébira (Tunisie), présenté par MM. Pape, père, et le Commandant Laquière.

Charles Le Dentu, ingénieur en chef, adjoint au Canal de Suez, boulevard Carnot, n° 3, Alger, présenté par MM. Marcel le Dentu et Rinn.

Fazy, professeur au Lycée de Ben-Aknoun, Chateauneuf, près El-Biar, présenté par MM. Armand Mesplé et de Galland.

Il est donné lecture d'une lettre de la société normande de Géographie annonçant le 24e congrès à Rouen. M. Armand Mesplé est désigné comme délégué.

MM. le Dr Reynaud et Brives remercient au sujet de leur attribution de médailles. Une lettre de M. Slucki parent de M. Rivière, en mission au Zambèze, contient, indépendamment de renseignements botaniques, un récit émouvant des dangers que ce jeune explorateur a couru dans le Lomoué jusqu'à son arrivé à Kilimané. M. Thébault donne des nouvelles sur la situation au Congo.

Un travail de M. Gauthier et des journaux allemands, envoyés par le Colonel Hubner et ayant trait à la question marocaine, sont déposés.

M. Trapet, en l'absence de M. Ficheur, rend compte que la section technique, dans sa séance du 15 janvier, sous la présidence de M. Paysant, a réélu pour l'année 1903 :

MM. Ficheur, Président ; Trapet et Léon Gautier, vice-Présidents ; Le Vasseur Secrétaire.

Les nouveaux élus ayant pris place au bureau, communication a été donnée de tableaux de comparaison des températures, Alger, Nice, Paris par M. Tarry ; d'une protestation de M. Le Vasseur contre l'emprise par la ville de Marseille d'un projet d'Exposition Coloniale et maritime dont la priorité de conception et d'organisation revient à Alger ; d'une analyse de M. Ficheur sur un mémoire de M. Louis Gentil intitulé : « Esquisse stratigraphique et pétrographique du bassin de la Tafna » dont l'insertion est demandée.

M. Rivière rend compte que la section Coloniale et économique, le 12 janvier, réunie sous la présidence du Capitaine Jugue, a réélu pour 1903 :

MM. Rivière, Président ; Lecq et Poitte, Vice-Présidents ; Imbert, Secrétaire.

Les nouveaux élus, ayant pris place au bureau, M. Monceaux fait une communication sur le caoutchouc au Congo intéressante et documentée. La section, réunie de nouveau le 20 janvier, a entendu M. Imbert dans une communication sur le Hennequen, plante textile du Yucatan, M. Rivière ne croit pas à l'avenir algérien de cette plante cultivée au jardin d'essai et en explique la multiplication par des bourgeons vivipares. Une communication d'actualité de M. Lecq sur la question des

sucres (abaissement des taxes dans la métropole par la loi du 5 décembre 1902) est lue ensuite.

M. le Commandant Rinn rend compte que la Section d'Histoire et d'Archéologie, qui le 13 janvier s'est réunie sous la présidence de M. Pelleport, a élu pour 1903 :

MM. Rinn, Président ; Boyer et Wierjeski, vice-présidents ; Lieutenant Deschamps, secrétaire.

Les élus ayant pris place au bureau, M. le Commandant Rinn rappelle les éphémérides algériens : occupation de Tlemcen en 1836, départ du Maréchal Clauzel en 1837, fondation du village de Clauzel en 1839, mort du Maréchal Randon en 1871 et du Commandant Bonnemains en 1867.

M. le Lieutenant Mougenot fait une communication sur les travaux de la délimitation de la frontière franco-anglaise à l'ouest du Tchad. M. le Commandant Rinn donne lecture d'un article bibliographique sur un livre écrit par l'indigène M. Mohamed ben Mostefa ben El Khodja et traduit par M. Bagard « La tolérance religieuse dans l'Islamisme ». Une Commission de trois membres : MM. Tarry, Monceaux et Imbert est nommée pour étudier les moyens propres à assurer le respect en Algérie des monuments historiques trop souvent soumis à des fouilles inexpérimentées et maladroites, et à ce propos, M. Rivière communique une photographie d'un superbe acqueduc romain, existant avant 1870 à Mustapha, et dont aucun vestige ne subsiste aujourd'hui.

M. Paysant donne ensuite la parole à M. Rivière pour une communication sur les conditions économiques de l'Algérie. Les chiffres cités par M. Rivière semblent prouver que l'Algérie à coûté à la Métropole la somme de 4 milliards 700 millions de francs depuis la conquête. Mais, comme le fait judicieusement remarquer M. Paysant, il n'est pas tenu compte dans les statistiques officielles, des rentrées indirectes en numéraire, constantes et énormes, soit en douane, soit aux industries privées que la mère-patrie réalise sur sa colonie, et qui devraient être logiquement défalquées de sa dette, si leur taux, inappréciable même approximativement, pouvait en être déterminé.

M. le Commandant Rinn analyse la brochure traduite par M. l'Interprête Bagard et dont il a été parlé ailleurs, sur « La tolérance religieuse dans l'Islam ».

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1903

La séance est ouverte à 5 heures, sous la Présidence de M. Armand Mesplé, Président.

Présents au Bureau : MM. Paysant, Pelleport, Jugue, Demontès, Périé, Rolland, Lieutenant Mougenot.

Absent excusé : M. Marchand.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté ; les candidats présentés à la dernière séance sont admis ; et parmi eux M. Fazy, ancien correspondant du *Temps* en Orient et auteur du livre « Les Turcs d'aujourd'hui ».

Sont présentés :

M. Fabre de Parel, président de Chambre à la Cour d'Appel, rampe Bugeaud, 21, présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et Demontès.

M. Drago, substitut du Procureur de la République, rue St-Augustin, 7, présenté par MM. Charles de Peretti et Patrimonio.

M. Cuttoli, Avocat, conseiller général, délégué financier, présenté par MM. Patrimonio et Charles de Peretti.

M. Etienne, substitut du Procureur Général, 12, rue Dumont-Durville, présenté par MM. Armand Mesplé et Charles de Péretti.

M. Villeligoux, Capitaine du Train à Bône, présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et le Capitaine Jugue.

M. Fontebride, Avocat à la Cour d'Appel d'Alger, rue Edgard Quinet, présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et Paysant.

M. Baruch Jules, Officier, Interprête principal à l'Etat-Major de la Division, 66, rue Michelet, Mustapha, présenté par MM. Armand Mesplé et le Capitaine Jugue.

M. Huré, Employé au Gouvernement Général, présenté par MM. Armand Mesplé et Paysant.

M. Legodec, Lieutenant de vaisseau sur *Le Léger*, Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et l'amiral Servan.

Parmi ces présentations figure celle de MM. Legodec, Lieutenant de vaisseau, Fabre de Parel, Président de chambre à la Cour, Drago et Etienne, Substituts, Cuttoli, Avocat, Baruch, Interprête Principal.

La correspondance comprend une lettre de M. le Général Bailloud, remerçiant de son admission ; une de la Société de Géographie de Constantine invitant les membres de la Société de Géographie d'Alger à son banquet de cinquantaine, le 30 avril ; une du P. Delattre, adressée à M. Pelleport, se récusant pour une communication immédiate à cause de son absorption entière par les fouilles de Carthage, mais promettant d'élaborer un travail pour le *Bulletin* pendant les loisirs de l'été ; une note de la Préfecture concernant le Congrés International de Rome qui aura lieu du 2 au 10 avril 1903.

M. Mesplé adresse des témoignages de sympathie à M. Montbrun, ancien Président de la Société de Géographie d'Oran, qui assiste à la séance. Il annonce ensuite les conférences publiques prochaines de M. Le Vasseur, le 20 février, sur les *Antipodes*, le Lieutenant Mougenot le 27, sur les *Smalas de l'Est* ; puis celle du Docteur Durrieux sur le *Turkestan*, de M. C. de Galland sur *Syracuse*, de Monsieur Bernard d'Attanoux sur la *Femme Indigène* et de M. Willot sur la *Télégraphie sans fil*. Une communication sur la *carte du Touat* sera faite le 14 février par M. le Commandant Laquière et une autre du Capitaine Bertillon sur le *Sud Tunisien*.

La bibliothèque a reçu *Samarkand la bien gardée* de MM. le Docteur Durrieux et Fauvelle ; *Cours d'Arabe parlé* de M. Baruch, Interprète principal ; *La Propriété Indigène à Orléansville*, thèse de doctorat, par M. Boyer, fils du Vice-Président de la Section Historique ; *La Mission d'Afrique des P. Blancs* par Broch ; *La Marine Française* par Mettez et *Le Colon* par M. Nielly.

M. Ficheur, Président, rend compte que la Section Technique, dans sa séance du 27 janvier, a entendu son Président dans l'analyse de la thèse de M. Boyer précitée ; M. Le Vasseur dans des questions pratiques relatives au peuplement des centres par les colons appelés de la métropole ; et M. Saurel dans une proposition d'excursion en Espagne durant les vacances de Pâques.

M. Rivière Président, rend compte que la section Coloniale, dans sa dernière

séance, a entendu M. Hurlaux, Officier d'administration dans une communication sur la production des dattes à Ouargla.

M. le Commandant Rinn, Président, rend compte que la section d'Histoire et d'Archéologie, dans sa séance du 27 janvier, a entendu le Lieutenant Deschamps, son secrétaire, dans une communication sur la frontière franco-anglaise à l'Ouest du Tchad dont l'insertion est demandée.

M. Rivière lit une lettre aux sentiments de laquelle l'assemblée s'associe pour donner le nom du Commandant Mirauchaux récemment décédé à Oran, au Kreider qu'il a embelli ; M. Imbert a soumis un projet d'édification de plaques indicatrices, dans les centres de colonisation, de l'histoire brève de l'homme illustre dont le village porte le nom avec accolé l'ancien nom arabe pour ne pas dérouter le voyageur.

La parole est donnée ensuite à M. Pelleport, Vice-Président, pour une communication statistique sur le rôle de l'Algérie vis à vis de la France. S'il semble résulter des chiffres que l'Algérie a coûté 5 milliards à la France, la colonie par l'importance de ses importations et ses achats à la métropole a compensé en partie cette dépense. Il convient d'en défalquer également 542 millions de dépenses pour l'armée africaine qui fait bloc avec les troupes métropolitaines et a été appelée à combattre auprès d'elles partout dans les guerres coloniales comme dans les guerres européennes. M. Pelleport conclut avec M. Hanotaux : « Le bénéfice réel, « c'est l'extension de l'autorité publique, de la langue, de la civilisation, de la « communauté de la patrie ».

M. Mesplé remercie vivement M. Pelleport de sa communication très applaudie et termine par ces mots : « Le Bureau de la Société, compte que les communica- « tions des sections, tout en restant sur le terrain ferme de la science, tiendront à « mettre le plus possible en relief les avantages que l'Algérie présente et le bel « avenir qui lui est préparé par les efforts de tous ceux qui l'habitent et surtout par « le travail opiniâtre des colons ».

M. le Docteur Durrieux fait ensuite sur « L'avenir de la puissance russe en Asie » une communication documentée, de forme élégante, de style précis et serré qui a beaucoup plu et dont un compte rendu plus détaillé sera donné à la suite de la prochaine séance ou cette communication doit prendre fin.

La séance est levée à 6 h. 45.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DES SECTIONS

SECTION COLONIALE ET ÉCONOMIQUE

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1903

La séance est ouverte à 5 heures du soir sous la présidence de M. Lecq, premier Vice-Président, assisté de M. Poitte, deuxième Vice-Président et de M. Imbert, Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté après lecture.

M. Lecq communique à la Section une brochure de MM. Treille et Legrain sur *Les Variations Estivales, Culturales et Pathogéniques en Algérie* qui présente un intérêt particulier pour la colonisation.

Les auteurs de cette brochure constatent que l'année 1902, avec un été très chaud, à été d'une rare salubrité pour les colons et les arabes, qui n'ont pas eu de fièvres comme les années précédentes.

M. Treille déclare que les hautes températures ont stérilisé les germes pathogènes du sol, comme elles ont arrêté dès le mois de juillet, les maladies cryptogamiques dans la région de Bougie. Il conclut de ses observations que si la fièvre à sulfate de quinine est relativement rare en Algérie, elle a été cette année d'une rareté extrême et qu'aux étés chauds mais extrêmement secs, correspond, pour les colons et les indigènes, la situation sanitaire la plus favorable.

M. Legrain de son côté, signale que la fièvre intermittente n'aime ni les grands froids ni les grandes chaleurs et que l'extrême chaleur est des plus défavorables au développement des germes de cette fièvre.

Il établit par les observations qu'il rapporte, que le nombre des cas de fièvres intermittentes a été en 1902 insignifiant ; les rares malades atteints sont des gens travaillant sur le bord des Oueds ou dans le lit des rivières, c'est-à-dire en contact immédiat avec des terres d'alluvions humides.

Des faits relevés, il conclut à l'inanité du roman du moustique et à l'inutilité de la quinine préventive.

Après un échange d'observations entre plusieurs membres de la Section au sujet de cette communication, il est décidé que la brochure de MM. Treille et Legrain sera soumise à l'examen d'un médecin, aucun des membres présents ne se trouvant compétent pour apprécier, au point de vue technique, les conclusions de ces praticiens.

M. Imbert fait une communication sur la colonisation officielle en Algérie. Après avoir loué l'administration algérienne des mesures prises pour assurer le recrutement et l'installation d'immigrants français, il émet le vœu qu'une enquête officielle fasse enfin connaître les résultats obtenus depuis l'occupation de l'Algérie, par la colonisation officielle. Il fait ressortir que d'après des faits bien constatés, le peuplement français de la colonie que l'on croit réaliser ainsi est une illusion ; car le nombre des français installés par l'administration et restant en Algérie comme colons, est insignifiant par rapport au chiffre de la population Européenne déjà constituée.

Il observe que la colonisation peut être envisagée soit au point de vue ethnique soit au point de vue économique. Le premier point de vue convenait aux deux Amériques, à l'Australasie, à l'Afrique du Sud ; en Algérie il n'en est pas de même et c'est le second qui doit être préféré.

Les terres disponibles sont en petite quantité, la plus grande partie du territoire de la colonie susceptible d'être cultivé, étant entre les mains des colons Algériens et des Indigènes.

Il conclut en proposant d'achever l'œuvre de la colonisation par le développement de la colonisation libre et l'attribution des terres de colonisation aux Algériens et à leurs enfants qui sont admirablement préparés par leur endurance, leur énergie et leurs aptitudes à mener à bien cette entreprise.

Enfin il préconise la participation des Indigènes à la mise en valeur des terres qui leur ont été laissées et dont on ne peut les déposséder, en leur distribuant l'enseignement agricole et les initiant à nos méthodes de culture.

M. Monceaux, approuvant les idées émises par M. Imbert, demande que sa communication soit insérée au *Bulletin* de la Société. Cette proposition est adoptée.

M. Jugue se range à l'avis de M. Imbert, il trouve que le tiers des concessions actuellement attribué aux colons Algériens est insuffisant.

M. Lecq remarque que le point de vue économique est surtout envisagé par les Algériens et le point de vue ethnique par les Métropolitains.

M. Lebourgeois adhère aux conclusions de M. Imbert ; il se propose de faire prochainement à la Section une communication sur l'œuvre de la Société *La Colonisation Française*, qui organise le crédit des colons par le concours de l'épargne du travailleur français. Des essais faits à cet effet, dans les environs de Saïda, ont donné d'excellents résultats.

M. Imbert insiste, sur la nécessité d'avoir des renseignements officiels sur les résultats de la colonisation officielle.

M. Lecq fait connaître, à ce sujet, que ces renseignements existent, mais qu'il est bien difficile d'établir le bilan de la colonisation officielle. Les résultats obtenus n'ont pas été tels qu'ont les attendait. C'est à la colonisation libre qu'est dû le développement de l'élément français en Algérie.

M. Lecq rappelle que la question discutée porte surtout sur le choix des concessionnaires.

Plusieurs membres devant prendre part à cette discussion étant absents, la suite en est renvoyée à la prochaine séance.

M. Monceaux demande au Président, si la Société de Géographie étant une société scientifique, tous les membres peuvent exprimer librement leur pensée, sans crainte de froisser les susceptibilités de qui que ce soit.

M. Lecq répond que les membres de la section ont toute liberté pour exprimer leur opinion et émettre leurs idées au sujet des questions mises en discussion ; telle a toujours été l'attitude du bureau, qui estime que la section doit faire œuvre utile et rechercher en tout la vérité scientifique.

M. Michalet, agent commercial de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M., fait une communication sur l'emploi industriel du bananier.

Il constate qu'actuellement, en Algérie, on ne tire aucun parti du stipe ou feuille du tronc des bananiers, alors qu'en Amérique l'exploitation de ces feuilles, après séchage, s'élève à une valeur de plus de 80 millions de francs.

Il indique les différents usages de cette feuille par les Indiens et la façon dont elle est préparée par l'industrie.

C'est surtout l'espèce de bananier « Musa textilis » qui fournit les fibres les plus résistantes.

Frappé des résultats obtenus en Amérique et après avoir recueilli en Espagne d'utiles renseignements, il a fait sécher au petit jardin d'essai des ateliers P.-L.-M. du Hamma, une certaine quantité de feuilles des bananiers qui y sont cultivés ; il les a envoyées à un fabricant de vannerie en France, qui a confectionné quelques articles qui ont figuré à l'exposition d'horticulture d'Alger, au Palais Consulaire, les 14, 15 et 16 novembre dernier, paniers de fantaisie, pantoufles, tresses pour vannerie et chapellerie.

La Colonie ne peut encore fournir ce produit en grande quantité, mais l'attention doit être appelée sur la fabrication des tresses pour chapeaux de paille et l'article de mode.

Divers échantillons de fibres et tresses à l'état brut et coloriées sont placés sous les yeux de l'assemblée.

M. Michalet fait ressortir l'intérêt que présenterait cette industrie pour l'utilisation de la main-d'œuvre des femmes indigènes.

Il ajoute que la sève du bananier tache les fils de coton et de lin d'une manière indélébile et peut servir à marquer le linge.

Le suc de bananier assure la conservation et la durée des textiles et est employé à cet effet par les planteurs de Cuba.

Pour être utilisées, les fibres de bananiers ne doivent pas être séparées, ainsi que l'ont montré les essais effectués, mais rester partie intégrante dans le tissu de la feuille.

M. Lecq remercie M. Michalet de sa communication et propose d'en demander l'insertion au *Bulletin* de la Société, ce qui est adopté.

M. Lecq analyse la « monographie de la commune mixte de la Mina » (département d'Oran), par M. René Leclerc, professeur au collège de Médéa.

Ce travail se compose de plusieurs parties : géographique, historique et économique ; M. Lecq ne s'occupera que de cette dernière.

La commune mixte de la Mina comprend presque entièrement la plaine de l'Habra et celle de Sirat, une partie du bas Chélif, toutes les villes de la basse Mina, celles de l'Hillil et les premiers contreforts des Beni-Chougran.

Elle présente des régions très fertiles.

Après des détails sur la Valeur des terrains agricoles, l'auteur signale les dommages causés par l'envahissement des sables, conséquence du déboisement.

Les européens détiennent 12 hectares par tête et les indigènes seulement 2 hectares et demi environ.

Les principales cultures sont : les cerises, la vigne, les arbres fruitiers.

M. Leclerc donne des renseignements rétrospectifs sur la culture du coton qui date de la conquête arabe ; longtemps abandonnée elle fut reprise pendant la guerre de sécession et donna, durant cette période, de sérieux bénéfices ; elle se continua jusqu'en 1874, mais disparut alors pour ne plus être reprise.

Au sujet des productions industrielles, l'auteur s'occupe des gîtes pétrolifères récemment découverts dans la région. Il fait l'historique des découvertes d'huile minérale, des espérances qu'elles avaient fait naître et des déceptions survenues. Il décrit l'installation des compagnies créées pour la recherche et l'exploitation des pétroles, qui n'ont pas encore obtenu des résultats satisfaisants.

Les indigènes seuls, jusqu'ici, ont tiré de gros bénéfices de cette situation par la vente, à des prix très élevés, 700 à 800 francs l'hectare, de terres incultes et impropres à la culture.

Il étudie ensuite l'industrie des tapis qui est en voie de disparition, par suite de la décadence des procédés de fabrication et de la substitution des teintures industrielles aux teintures végétales, plus belles et plus durables.

M. Lecq fait ressortir combien le travail de M. Leclerc est intéressant et combien il serait désirable de le généraliser et de l'étendre à toutes les communes algériennes.

Le Comice Agricole d'Alger publia naguère la topographie agricole de l'Algérie, dont l'objet était de faire connaître aux immigrants et aux capitalistes de la Métropole l'état actuel de l'agriculture et les ressources naturelles dans chacun des 15 arrondissements de l'Algérie.

Cet ouvrage rendit de grands services, mais il est déjà ancien et serait à mettre au courant.

On avait songé à le faire au moment de l'Exposition de 1900, mais le projet ne put être réalisé.

Le travail de M. Leclerc pourrait servir de modèle à ceux qui voudraient le suivre dans la voie qu'il a ouverte.

Il est à désirer qu'il trouve des imitateurs pour décrire la situation et les ressources de toutes les communes algériennes.

M. Lecq signale ce programme à la section, en l'invitant à rechercher les moyens d'en assurer la réalisation.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 1902

La séance est ouverte à 5 heures du soir, sous la présidence de M. Rivière, président, assisté de MM. Lecq, 1er vice-président, Poitte, 2e vice-président et Imbert, secrétaire.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière séance ; ce procès-verbal est adopté après une observation de M. Monceaux, à laquelle il est donné satisfaction.

M. Rivière fait une communication sur la situation météorologique de l'Algérie depuis le mois de juillet et sur la situation économique générale.

L'été a été caractérisé par des périodes de siroco nombreuses et violentes.

Les maxima ont été en juillet : A Tizi-Ouzou + 46°. — A Bel-Abbès + 45°. — A Orléansville + 47°. — A Ouargla + 50°.

En août : A Tizi-Ouzou + 47°. — A Orléansville + 47°. — A Ouargla + 48°.

Dans la région d'Alger on enregistre le 1er août + 43°2 ; l'actinomètre atteint, pendant plusieurs heures, près de + 65°.

La nuit a comme minimum + 35°.

Une période de siroco présente un caractère particulier, parce que elle se produit en période hivernale ; le 30 novembre on enregistre + 24° à Alger ; le vent souffle en tempête dans toute la région ; une grande dépression barométrique règne sur le centre de la Méditerranée et en Algérie. La pluviométrie estivale offre un caractère anormal : une pluie accusée en août de $25^{m/m}40$ ce qui ne s'était pas produit depuis 1874.

Une période pluviale, 13-15 décembre, sous forme de véritables ouragans, sévit

sur quelques points de l'Algérie avec un maximum d'intensité dans les régions d'Alger et de Bougie.

Dans la journée du 14, 112 m/m d'eau à Bougie ; le 15, 107 m/m à Blida ; 69 m/m au Jardin d'Essai.

En trois jours Blida a reçu une tranche d'eau de 24 cent., le Jardin d'Essai 131 m/m.

Il y a eu des dégâts considérables partout.

Tremblement de terre : à Blida, le 15 octobre au matin, en concordance avec un mouvement atmosphérique ; à Oran, le 18 novembre. Les accidents purement matériels ont été de peu d'importance.

Chaque année les trains sont bloqués par la neige entre Mansourah et Sétif ; le Directeur de l'Est-Algérien a fait une conférence au personnel pour les dispositions à prendre contre ces accidents.

Dans le Jura français on applique une véritable stratégie pour combattre la neige.

Au point de vue économique, la situation du budget français est préoccupante, mais le déficit du budget de l'Algérie cause une profonde surprise : les recettes accusent une moins-value de 4.200.000 francs pour les trois trimestres, bien que la rentrée de l'impôt arabe ait donné 1.200.000 francs de plus que l'année dernière.

Au 1er décembre la situation des chemins de fer français, quoique meilleure qu'en 1901, ne revient pas encore aux conditions normales.

Quant aux chemins de fer algériens ils sont en progrès sur l'an dernier, mais leur plus-value ne semble pas de nature à modifier la grosse charge de 24 millions environ, qu'ils imposent au budget français.

Notre prestige, en Afrique, est profondément atteint par le traité signé entre l'Angleterre et l'Abyssinie, concédant aux Anglais le droit de construire une voie ferrée qui traversera le territoire abyssin, reliant le Soudan à l'Ouganda ; c'est le passage qui assurera la réalisation de la voie ferrée Cap-Méditerranée.

L'Angleterre poursuivant en Egypte sa politique économique, signalée ici il y a quelques années, comme appelée aux plus grands résultats, a exécuté de merveilleux travaux hydrauliques dans le Haut Nil ; ce qui va lui permettre de développer la culture du coton ; ses usines, dorénavant, ne seront plus tributaires de l'Amérique pour ce produit indispensable à son industrie.

On doit regretter que les courtes vues de nos hommes d'Etat aient empêché la France de prendre place à côté de l'Angléterre en Egypte.

M. Imbert fait une communication sur un mode de crédit à accorder aux colons, signalé par M. Henri Lorin dans le bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux, du 3 novembre 1902.

M. Lorin songe à diriger sur l'Algérie comme colons, des émigrants du Sud-Ouest, des Basques des Basses-Pyrénées ; mais peu de familles possèdent le capital indispensable de 5.000 francs exigé par l'administration pour la délivrance d'une concession et il faudrait que ce capital, ou une partie, leur fut avancé par des particuliers ou par des sociétés.

Voici l'essai de crédit personnel qu'il donne comme exemple et qu'il voudrait voir imiter en Algérie.

M. de Castries a consenti à M. Lapetite, établi avec sa famille en Nouvelle-Calédonie, un prêt de 10.000 francs à 3 1/2 p. 0/0, remboursable en 10 ans capital et intérêts, par dix billets à ordre de 1.105 francs chacun ; mais en même temps M. Lapetite contractait une assurance mixte sur la vie de 10.000 francs. Cette assurance étant pour 20 ans, si M. Lapetite mourait dans l'intervalle avant d'avoir remboursé sa dette, le prêteur en toucherait le montant ou ce qui en serait nécessaire pour compléter le remboursement de sa créance.

Une vingtaine d'autres familles ont reçu des avances dans les mêmes conditions, de la part de quelques capitalistes.

M. Imbert fait remarquer que cette combinaison ne peut réussir qu'avec des colons offrant toute garantie d'honnêteté et de moralité. Le prêteur court encore le risque de perdre tout recours si l'assuré néglige de payer régulièrement la prime d'assurance ; mais il peut éviter la déchéance qui résulterait de cette négligence en effectuant lui-même le paiement des primes en retard.

En résumé, ce système de *crédit à intérêts différés gagé par l'assurance mixte,* peut donner d'excellents résultats et mérite de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent au développement de la colonisation.

M. Lebourgeois fait une communication sur l'œuvre de la société « La Colonisation Française », qui a fait dans le département d'Oran, une tentative pour aider les colons libres au moment de leur installation.

Cette société a été créée par les fondateurs et administrateurs de la société « Les Prévoyants de l'Avenir ».

D'après l'art. 3 des statuts, la société « La Colonisation Française » a pour but :

1° De faciliter, au moyen de concessions qu'elle obtiendra ou acquerra, l'établissement de colons exclusivement français, soit en rétrocédant tout ou partie de ces concessions, soit en supportant les frais de premier établissement et d'outillage et en installant dans ces concessions les colons admis sociétaires ;

2° D'assurer à chacun des sociétaires le bénéfice d'une caisse de capitalisation et de retraite.

Les statuts datent du 8 décembre 1890.

Des immeubles ont été achetés à Bou-Sfer et dans les environs de Saïda.

Actuellement quatorze familles ont été installées.

Les sommes remboursées par les colons peuvent servir à de nouvelles acquisitions.

S'occupant de la qualité des colons et de leurs aptitudes agricoles, la Société a créé une ferme-école où les candidats colons font un stage d'un an, avant d'obtenir une concession.

Les candidats reconnus aptes reçoivent cent hectares moyennant un loyer de 5 o/o des sommes déboursées; le capital est remboursable en 25 ans et le colon peut se libérer par anticipation.

Au point de vue financier, le capital social est formé par le versement des cotisations des adhérents pendant 10 ans, au bout desquels il est délivré une action donnant droit au partage des bénéfices annuels. Ce revenu est de 20 à 365 francs. Le versement mensuel est de 1 fr. 05, le droit d'entrée de 2 fr. 50.

La valeur des immeubles est estimée à 249.295 fr. ; les cotisations versées atteignent, en 1901, le chiffre de 137.210 fr.; le nombre des actions libérées est de 254.

En outre, la Société émet des obligations de 100 fr. et de 25 fr. productives d'un intérêt de 5 o/o.

« La Colonisation Française » n'est pas seulement une association d'intérêts, c'est une œuvre, et une œuvre philanthropique.

Sa devise est : « Par les Français, pour les Français. »

Elle mérite à tous les points de vue d'attirer l'attention.

M. Lebourgeois termine en invitant les membres de la section à donner leur concours à cette œuvre en adhérant à la société « La Colonisation Française. »

M. Rivière ouvre la discussion sur le moyen de colonisation très intéressant signalé par M. Lebourgeois.

M. Lebourgeois donne des détails sur la marche de la Société depuis sa fondation.

M. Rivière expose quelques observations sur cette question et propose de chercher les voies et moyens de réaliser un groupement pour concourir à l'œuvre de la Société.

M. Lebourgeois demande l'insertion de la communication au *Bulletin* de la Société. M. Rivière appuie cette proposition en faisant ressortir l'intérêt que présente la publicité de cette initiative privée peu connue.

Cette proposition est adoptée.

M. Lecq donne l'analyse d'une brochure publiée par M. Pouchez, conducteur des Ponts et Chaussées à Saint-Arnaud, au sujet des cultures romaines en Algérie, dont les traces auraient été reconnues dans divers endroits.

M. Rivière remarque que l'on trouve des traces de plantations d'oliviers notoirement faites dans l'antiquité, même avant l'époque romaine. Ces arbres avaient été greffés sur racine, dans le Tell. Dans le Sahara on trouve aussi les traces d'une culture d'une époque très reculée ; le dattier, par exemple, a été créé par des agriculteurs très savants.

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi fixé :

Communication de M. Monceaux sur la culture du caoutchouc et du manioc.

Communication de M. Hurlaux sur le dattier à Ouargla.

Communication de M. Rivière sur la situation de la production de la gutta-percha dans le monde entier.

La séance est levée à 6 heures 1/2.

SÉANCE DU 12 JANVIER 1903

La séance est ouverte à 5 heures 1/2 sous la présidence de M. Jugue, Secrétaire général de la Société, représentant le bureau.

M. Jugue donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, qui est adopté aprés une rectification demandée par M. Lebourgeois au sujet d'une erreur de date relevée dans une communication faite par lui.

Il est ensuite procédé à l'élection du bureau de la section pour l'année 1903.

Sont élus à l'unanimité des votants :

MM. Rivière, Président ; Lecq, 1er Vice-Président ; Poitte, 2e Vice-Président ; Imbert, Secrétaire.

M. Jugue félicite les élus qui composaient l'ancien bureau de la Section et les invite à entrer en fonctions.

MM. Rivière, Lecq et Imbert, présents à la séance, prennent place au bureau.

M. Rivière prenant la présidence de la séance, remercie la Section d'avoir renouvelé le mandat de l'ancien bureau, qui se montrera digne de la confiance qui lui est témoignée ; il continuera à apporter tout son dévouement à poursuivre l'étude des travaux entrepris et s'efforcera de faire toujours connaître la vérité dans l'intérêt de la science en général et de l'Algérie en particulier.

Après une courte suspension de séance, la parole est donnée à M. Monceaux pour une communication en ce qui concerne le caoutchouc et les questions ethnographiques.

M. Monceaux en des considérations générales d'un esprit élevé, rappelle les horreurs de la traite des noirs dont la France a délivré le Congo.

Il passe ensuite à la description de la liane Landolphia, qui produit le caoutchouc du Congo et se trouve répandue dans tout le pays ; les fruits en sont très agréables et rafraîchissants.

Le suc de la plante d'un blanc laiteux, qui se solidifie à l'air, contient en suspension une substance solide assez molle, d'un brun jaunâtre qui est le caoutchouc proprement dit.

Les indigènes pour recueillir le suc de la liane coupent la plante ou lui font une incision.

Le premier procédé, absolument barbare, tarit la source de la richesse du pays et constitue une perte de capital énorme ; il est cependant beaucoup pratiqué.

Le second procédé consiste à opérer sur la liane des incisions pénétrant jusque sous l'écorce, sans atteindre le cœur de la plante. Le suc qui s'écoule des incisions est recueilli dans une calebasse.

M. Monceaux donne des détails minutieux sur les manipulations dont le suc est l'objet de la part des indigènes, jusqu'à la solidification du caoutchouc. Il signale un procédé original employé par quelques noirs qui appliquent sur leur corps nu, le suc de la liane au fur et à mesure qu'il s'écoule des incisions ; ce suc se coagule à l'air et est ensuite détaché du corps de l'indigène et roulé en boules.

La grande difficulté que présentent l'exploitation de la liane Laudolphia et la récolte de son précieux produit, résulte de l'apathie des noirs. Ceux-ci ne travaillent que s'ils y sont contraints ; pour les déterminer à récolter du caoutchouc il faut engager les sultans à exercer sur leurs sujets une pression efficace : en leur créant des besoins, on obtiendra d'eux, dans l'avenir, un travail spontané.

Les boules de caoutchouc sont séchées et mises en paniers pour être livrées aux trafiquants européens. M. Monceaux termine sa communication par la vision d'un avenir où la civilisation remplacera les broussailles sous l'activité de la nation militaire qui aura marqué le pays de son sceau.

Sur l'invitation du Président, M. Monceaux conserve la parole et fait une nouvelle communication sur les N'Sakkaras.

Le territoire N'Sakkara est limité au Sud par l'Oubangui-Ouellé, à l'Ouest par le Kotto, au Sud par le Pays Vidiri, à l'Est par le district Zandès ; sa superficie est de 25,000 kilomètres carrés. Le pays est arrosé par de nombreux cours d'eau ; la végétation est surtout herbacée ; on y rencontre partout des forêts peu profondes de bois rouges.

L'indigène se nourrit de manioc, patates et arachides ; la sésame lui fournit l'huile destinée à la préparation de ses aliments ; il fait de la bière avec le grain de sorgho.

La population est estimée à 25,000 habitants, les femmes sont en plus grand nombre que les hommes.

M. Monceaux donne des détails très intéressants sur l'armée du sultan Bangasson, sur les usages de la guerre, sur les mœurs des indigènes. Les chefs ont une très grande autorité et se font rendre des honneurs particuliers.

Les femmes non mariées jouissent d'une grande liberté ; les enfants nés lors du mariage appartiennent au chef qui nourrit leurs mères.

M. Monceaux passe en revue les pratiques médicales des N'Sakkaras, leurs cérémonies funèbres, le culte des morts.

Les indigènes ont une grande passion pour la danse, ils sont anthropophages et tous les hommes tués à la guerre sont scrupuleusement mangés.

M. Rivière à propos du caoutchouc dont a parlé M. Monceaux, qui provient au

Congo d'une liane la Laudolphia, dit qu'il est produit par un arbre, un Hévéa, au Brésil et en Bolivie. Les Indiens des Andes, comme les Indigènes du Congo, étendent le latex sur leur corps ; cette coïncidence est curieuse. Le même procédé se retrouve dans la Nouvelle-Guinée.

M. Rivière annonce qu'il traitera cette question dans une prochaine séance avec celle de la gutta-percha, matière indispensable pour la fabrication des câbles sous-marins et qui est en voie de disparition.

Comme programme des travaux de l'année, le Président indique une étude de M. Imbert sur le hennequen, plante textile, une étude de M. Lecq sur la situation économique du sucre en France et en Algérie, une étude de M. Hurlaux sur les dattes à Ouargla.

Il met à l'ordre du jour de la prochaine séance la fixation d'un programme complet des questions à mettre à l'étude.

La séance est levée à 6 heures 15.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1903

La séance est ouverte à 5 h. 20 sous la présidence de M. Rivière, Président, assisté de MM. Lecq, 1er Vice-Président et Imbert, Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté après lecture sans observations.

La parole est donnée à M. Imbert pour une communication sur le hennequen.

M. Imbert expose que l'attention a été attirée sur la culture du hennequen, par M. Tourmoud, dans la *Revue Commerciale, Coloniale et Vinicole de Bordeaux,* N° du 12 décembre 1902 et dans une étude émanant de M. Huttinot, gérant du Consulat de France à Vera-Cruz, parue dans le *Moniteur Officiel du Commerce,* N° du 5 juin 1902.

Il pense que les renseignements relatifs à cette plante, susceptible de s'acclimater en Algérie, peuvent intéresser la Section.

Le hennequen est une plante textile qui produit une fibre connue sous le nom de chanvre de Sizal, qui a fait la fortune de nombreux propriétaires du Yucatan (Mexique) où sa culture a pris un développement considérable.

Le hennequen appartient au genre agave ; c'est l'agave rigida qui croît dans les terrains arides et pierreux du Yucatan, où la température varie entre 40° et 45° centigrades.

La plante se reproduit par des rejetons poussant autour d'elle et provenant de ses racines et aussi par des bulbilles qui se développent sur la tige florale à côté des graines.

M. Imbert donne des détails précis sur le mode de plantation du hennequen qui est des plus simples.

La plante atteint tout son développement 5 ou 6 ans après la plantation. C'est à

ce moment que se fait la récolte des feuilles, dont le tissu constitue les fibres utilisées par l'industrie.

On coupe les feuilles arrivées à maturité, ce qui a pour effet d'empêcher la formation de la tige florale qui entraînerait la mort de la plante. On laisse toujours 22 feuilles sur chaque pied.

Les feuilles sont portées aux machines et travaillées après avoir été coupées. mille feuilles donneront 30 kilog. de fil pur.

M. Imbert énumère les variétés de hennequen cultivées au Yucatan ; il attire l'attention sur la variété pitaqui, la plus rare et dont les feuilles sont dépourvues d'épines ; il pense qu'elle provient d'une race créée par les anciens habitants du Mexique ; elle ne se reproduit pas par graines, mais par drageons, ce qui explique sa rareté.

Le fil est détaché de la feuille par des machines appelées rapeuses, peuvent traiter 70,000 à 125,000 feuilles par jour.

Les frais d'exploitation d'une propriété de 100,000 plantes, comprenant une superficie de 40 hectares, sont les suivantes :

1° Frais de plantation pendant 5 ans.....	16.380 fr.
2° Frais d'exploitation pendant 10 ans.....	70.800 fr.
TOTAL.....	87.180 fr.

Le produit après six années d'exploitation, c'est-à-dire après onze ans à compter de la création de la plantation, est de 258,300 francs ; soit un bénéfice de 300 °/₀.

L'exportation de la fibre du hennequen du Mexique s'est élevée, en 1900, à 81,093,418 kilog. dont les Etats-Unis ont reçu la plus grande partie 79,266,250 kilog. ; le reste a été exporté à Cuba 1,124,639 kilog. et en Europe, Angleterre, Allemagne, Espagne, France et Belgique.

En 1901 l'exploitation est en augmentation et atteint 83,177,620 kilog.

Depuis 1896 où elle n'était que de 65,762,910 kilog. l'exportation augmente régulièrement chaque année.

La fibre du hennequen sert à fabriquer des cordages, toiles, hamacs, stores, tapis, etc. ; très flexible, elle ne durcit pas sous l'influence de l'humidité, elle ne gèle pas aux températures les plus basses et n'exige pas autant de soins que le lin et le chanvre.

Des essais de plantation de hennequen sont en cours à Madagascar et à la Martinique.

M. Imbert, frappé du développement des agaves en Algérie, pense que le hennequen y réussirait du moins sur le littoral.

La fibre de hennequen est très demandée, les prix se maintiennent élevés et la demande augmente plus vite que la production. La culture de cette plante a un très bel avenir.

Il est difficile de se procurer des plants sains pour créer des plantations hors du Yucatan, les propriétaires de ce pays tenant à conserver le monopole d'une culture dont ils tirent de si grands avantages. Toutefois en s'adressant à une personne de confiance on peut obtenir des plants de bonne qualité. D'après les calculs de M. Tourmoud, cette culture donnerait un revenu annuel de 4,571 francs à l'hectare.

Les terrains valant 5 francs l'hectare, on s'explique les fortunes réalisées au Yucatan.

M. Imbert se met à la disposition des personnes qui désireraient faire des essais de plantation de hennequen pour les mettre en rapport avec M. de Tourmoud.

M. Rivière présente aux membres de l'assemblée de magnifiques fibres de hennequen provenant du Jardin d'Essai, et notamment une feuille en partie décortiquée.

Prenant la parole au sujet de la communication de M. Imbert, il promet de traiter la question des agaves d'une façon plus étendue dans une prochaine séance. Les fibres qu'il a présentées ont été préparées par un industriel d'Hussein-Dey qui a inventé une machine meilleure que celles qui sont employées au Mexique.

Cet essai théorique montre que les agaves peuvent réussir sur le littoral.

Mais l'avenir de cette culture et de cette industrie en Algérie est douteux pour des raisons économiques et climatériques ; si l'Agave Américaine a réussi dans le bassin méditerranéen, l'Agave Regida du Yucatan ne paraît pas devoir y réussir aussi bien.

Les plantes produisant le hennequen sont nombreuses, ne paraissent pas issues d'une même espèce d'agave ; M. le Docteur Weber, ancien médecin inspecteur de l'armée a signalé comme caractère typique de ce groupe, la présence de bourgeons ovipares sur la hampe, à côté des fructifications.

Les plantes de Sisal ont pour type l'agave Augus tifolia ; ces plantes ont des formes épineuses et unermes.

M. Rivière décrit, avec échantillons à l'appui, les curieux moyens de reproduction de cette agave par voie sexuée et agame.

La multiplication se fait par des drageons, par des graines contenues dans de grosses capsules et par des bourgeons ovipares qui sont la plante en miniature : Ces bourgeons ou bulbilles naissent à côté des capsules contenant les graines, grandissent, font des racines et se détachent de la hampe florale, tombent sur le sol où ils s'enracinent.

Régime des sucres. – La parole est donnée à M. Lecq pour une communication sur le nouveau régime des sucres. M. Lecq rappelle le développement de la fabrication du sucre en France qui a commencé dans le premier tiers du siècle dernier ; la production du sucre de betterave qui n'était que de 300,000 tonnes en 1828-1829, atteignait 450,000 tonnes en 1875 et était en 1901 1,100,000 tonnes. Dès le début, l'industrie sucrière fut frappée de droits fiscaux ; la taxe d'abord fixée à 10 francs, puis à 15 francs, a fini par atteindre et dépasser deux fois la valeur du produit.

M. Lecq expose comment fut établie l'assiette de la taxe sur les sucres ; il indique l'économie de la loi du 28 juillet 1884 et les effets qu'elle eut pour les fabricants, en faveur desquels, elle créait une sorte de prime ; ce qui amena un accroissement de la production. En 1901 l'importance de la prime payée aux fabricants dépassait 108 millions de francs ; la superficie cultivée en betteraves, qui était en 1884 de 14,300 hectares, atteignait en 1901 le chiffre de 312,000 hectares.

La taxe perçue sur le consommateur suivit le même mouvement progressif de 50 francs par 100 kilog. en 1884. elle s'éléve à 60 francs en 1887 et à 64 francs depuis la loi du 7 avril 1897 ; le sucre valant de 30 à 35 centimes le kilogramme, c'est un impôt de 200 o/o sur la valeur du produit.

Examinant ensuite la conséquence des taxes sur la consommation, M. Lecq remarque qu'elle n'est en France que de 11 kilog. par habitant et par an ce qu'elle était en Angleterre il y a 50 ans.

Le consommateur anglais qui payait 78 francs les 100 kilog. en 1851 le paie aujourd'hui 0 fr. 20 le kilog. ; chez nous il vaut 94 centimes 172.

Pour écouler à l'étranger l'excédent de production les divers états producteurs, de sucre se sont livrés à une active concurrence de primes, aux frais du contri-

buable. C'est à ce système ruineux que mit fin la Convention de Bruxelles du 5 mai 1902, valable pour cinq années à partir du 1er septembre 1903.

Pour compenser les effets de la suppression des primes en ce qui concerne les fabricants, il fallait ouvrir le marché intérieur et augmenter la consommation par une diminution de droits.

Le loi des finances du 5 décembre 1902 abaisse le droit de 64 à 25 francs par 100 kilog. de sucre raffiné ; de plus les mélasses n'ayant pas plus de 50 0/0 de richesse saccharine et réservées aux usages agricoles sont exemptes de toute taxe.

Cette législation a faussé les conditions économiques de la production sucrière et agricole et provoqué une crise dont le dénouement reste incertain.

En ce qui concerne la viticulture, le sucre joue un grand rôle pour corriger les fautes de la nature et réparer les avaries dues aux maladies de la vigne.

La loi du 29 juillet 1874 établissait un régime de faveur pour les sucres destinés au sucrage des vendanges.

Pour corriger les abus, la loi du 29 décembre 1900 a limité la quantité de sucre employée à cet usage, aux besoins de la consommation familiale des producteurs.

Les demandes de sucrage des vendanges ont été de 199,000 en 1096 et il a été employé à cet effet 29,053,000 kilog. de sucre ; en 1898 les demandes étaient de 290 000 la consommation 36,500,000 kilog. de sucre ; en 1899 les demandes étaient de 316,000 et la consommation de 39,076,000 kilog. de sucre.

En 1900 et 1901, la consommation a subi une diminution considérable, due sans doute à la mévente des vins.

La nouvelle loi a tenté de réprimer l'abus du sucrage, mais les mesures prises seront-elles efficaces ?... On peut en douter.

Avec la possibilité du sucrage, le cours des vins naturels sera réglé par le prix de revient des vins de sucre. Les vins à haut degré alcoolique, comme ceux d'Algérie, ne seront plus demandés pour remonter les petits vins de la métropole.

Passant aux conséquences du nouveau régime fiscal des sucres au point de vue de l'Algérie, M. Lecq fait observer que ce régime n'est pas applicable de plano à la colonie, où les sucres sont soumis à un régime spécial, qui ne peut être modifié que par les assemblées locales (Délégations Financières). Le sucrage coûte trop cher ici et il a été peu employé. Cependant il pourrait être utile dans certains cas.

Il se demande si les choses resteront en l'état ou si l'on abaissera le droit à 25 francs comme dans la Métropole. C'est là une question de la plus haute importance.

Dans la colonie, la consommation du sucre n'atteint pas 4 kilog. par tête et par an ; c'est un chiffre très faible.

L'abaissement des droits sur le sucre offrait de grands avantages ; c'est un aliment de première nécessité pour l'homme et qui pourrait être utilement employé pour l'alimentation du gros bétail, si son prix n'était pas hors de proportion avec sa valeur réelle.

L'intérêt général semble exiger, qu'en Algérie comme en France, les taxes sur le sucre soient abaissées. Mais cette solution amènerait un déficit de plus de 6 millions de francs dans le budget spécial de l'Algérie, déficit qu'il faudrait combler avec d'autres taxes.

C'est là un difficile problème qui est du ressort des assemblées délibérantes.

M. Rivière présente quelques observations au sujet de l'exposé simple et lumineux que M. Lecq vient de faire sur cette importante question. Il fait ressortir que l'abaissement du droit sur le sucre intéresse la masse des consommateurs et que l'on ne doit pas suivre une certaine viticulture dans l'ordre d'idée étroit où elle se place.

Le sucrage à la cuve rend au vin le sucre qui ne s'est pas formé dans le raisin, par suite de mauvaises conditions météoriques.

M. Rivière s'inquiète de la situation qui sera faite à l'Algérie, enserrée dans un régime fiscal particulier.

Par l'établissement de l'autonomie financière, les populations algériennes ne peuvent bénéficier du sucre à bon marché comme en France, que si le budget Algérien fait le sacrifice de 5 millions, et il ne peut pas, ou bien il faut chercher des impôts nouveaux.

On a pensé que l'Algérie pourrait produire du sucre ; c'est une erreur agronomique et même économique.

M. Rivière insiste en terminant, sur ce fait, que l'institution d'un budget spécial, met déjà la colonie, dans cette seule question, en dehors des grands mouvements et des évolutions économiques qui vont se succéder forcément en France. Ce cas particulier l'empêche d'en ressentir les avantages et l'expose peut-être à une conflagration d'intérêts dont les conséquences ne seraient pas sans gravité.

M. de Soliers reconnaît que la situation résultant de la détaxe des sucres est très délicate ; c'est un trou de 3 millions dans le budget de l'Algérie ; il faut chercher des taxes de remplacement ; on ne sait quel avis donner.

En ce qui concerne l'autonomie financière M. de Soliers répond à M. Rivière que si la population algérienne ne profite pas des avantages économiques de la Métropole, elle en a d'autres. Le contribuable, sans impôt nouveau, bénéficie de l'emprunt qui vient d'être contracté par l'Algérie, grâce à son autonomie financière ; il ne paie pas de droits sur les tabacs ni sur d'autres produits taxés en France.

Le budget spécial est une source de bienfaits et ne doit pas être critiqué.

MM. Rivière, Lecq, de Soliers et Périé échangent encore quelques observations sur cette question et la discussion est close.

Sur la proposition de M. Rivière il est demandé que la communication de M. Lecq soit insérée au *Bulletin* de la Société.

La suite de l'ordre du jour est renvoyée à la prochaine séance.

La séance est levée à 6 heures 40.

SECTION HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1902

La séance s'ouvre sous la Présidence de M. le Commandant Rinn.

M. le Vice-Président Delphin, retenu à la Commission d'examen à la préfecture s'excuse de ne pas assister à la séance.

Après lecture du procès-verbal adopté sans observations, le Président dit que parmi les souvenirs intéressants qu'évoque en Algérie la date du 9 décembre, il faut citer :

En 1835, l'incendie et l'évacuation de Mascara par le général Clauzel à qui le Ministre a refusé les moyens d'occuper, avec une garnison française, la ville où l'armée est entrée le 6. Cette évacuation entraîne l'exode des Juifs, seuls indigènes restés à Mascara déjà en partie ruiné et incendié par l'Emir Abdelkader qui a dû abandonner sa capitale, non pas devant la colonne, mais devant la révolte de ses sujets.

En 1839, l'épisode du colon Pirette, un ancien grenadier du 12e de ligne, qui pendant toute la journée défend sa ferme assaillie par des centaines d'indigènes et s'échappe la nuit pour se réfugier au camp de l'Arba. Le nom de ce vaillant colon a été donné à un centre français près de Dra-el-Mizan.

L'ordre du jour appelant ensuite les commuications individuelles, lecture est donné d'un travail intitulé les « Grands Tournants de l'Histoire de l'Algérie ».

Le commandant Rinn développe cette idée que pour écrire l'histoire de l'Algérie, en marquer les grands tournants et en jalonner les étapes, il faut prendre les repères historiques qui ont frappé l'indigène et qui les intéressent directement, plutôt que ceux empruntés à l'histoire des oligarchies conquérantes ou dirigeantes. L'auteur donne en même temps la caractéristique des diverses périodes de cette histoire qu'il arrête en 1872. Les faits postérieurs n'étant pas encore assez anciens pour être appréciés comme le veut l'histoire impartiale.

Plusieurs membres de la réunion demandent l'insertion de ce travail dans le bulletin de la Société.

La séance est levée à 6 heures 45.

SEANCE DU 13 JANVIER 1903

Sous la présidence de M. Pelleport, il est procédé à l'élection d'un nouveau bureau.

MM. Delphin et Saurel abandonnant leurs fonctions, l'un de Vice-Président, l'autre de Secrétaire, le bureau a été ainsi constitué à l'unanimité des voix des membres présents :

Président : M. le commandant Rinn.

Vice-Présidents : MM. Boyer et Wierzerjki.

Secrétaire : le lieutenant Deschamps du 5e chasseurs d'Afrique.

Après des paroles de remerciements, le Président fait un communiqué sur les éphémerides du 13 Janvier, et entre dans des développements assez circonstanciés à propos des trois suivants, qui concernent le Maréchal Clauzel.

13 Janvier 1836. Première occupation de Tlemcen par le maréchal Clauzel qui à son départ le 7 février confia la garde des Méchouar à un bataillon de volontaires français, Turcos ou Gourourlane commandés par le capitaine Cavaignac. A ce propos le commandant Rinn rappelle que Cavaignac y resta jusqu'en Juillet 1837 dans des conditions tout particulièrement difficiles et héroïques. Il rappelle aussi que cette occupation prit fin en exécution de l'inepte et humillant traité de la Tafna conclu par Bugeaud, et eut pour effet de livrer à l'Emir, avec son artillerie la forteresse du Mechasas dont il n'avait pu s'emparer. Ce qui remit à 1842 l'occupation réelle de Tlemcen par la France.

13 Janvier 1837. Départ de Clauzel allant en France pour confondre ses calomniateurs et y trouvant la disgrâce imméritée et son remplacement comme Gouverneur général.

13 Janvier 1869. Un décret impérial donne le nom de Clauzel à un périmètre de colonisation dont le centre est fixé à Aïne-Enchir Rayane, la fontaine de la ruine des bergers.

Le commandant Rinn dit qu'il ne traitera pas la question si intéressante et si instructive de l'insurrection du Mogaddem Rohmani Si Saddoq bel Hadj dans l'Aurès, insurrection dans laquelle :

Le 13 Janvier 1859, le général Desvaux, commandant la division de Batna, bat les contingents du Mogaddem dans le ravin de Tounegoline.

Le 13 Janvier rappelle aussi la mort de deux personnalités Algériennes ; en 1871 c'est la mort du maréchal Randon dont l'œuvre fut considérable en Algérie et qui par son caractère et par ses capacités africaines doit prendre rang après Clauzel et avant Bugeaud.

En 1867, le 13 Janvier, c'est la mort à la Calle du chef d'escadrons de spahis de Bonnemain. Un inconnu pour beaucoup de monde aujourd'hui ; une célébrité dans la province de Constantine. Le commandant Rinn entre dans quelques détails biographiques et anecdotiques. Il raconte notamment les funérailles de de Bonnemain dont le corps, après un service solennel à la Cathédrale fut accompagné, suivant l'usage, par le clergé psalmodiant les prières catholiques, jusqu'à la limite de la paroisse. Mais là, les Krouane Ralymanya et Tidjouya et diverses corporations indigènes se disputèrent, courtoisement d'ailleurs, l'honneur de porter le

corps de leur ami, et entonnèrent les chants funéraires de Sidi Bokrari jusqu'au point où attendant un fourgon du train devant transporter le corps dans la propriété du commandant située à quelques kilomètres de Constantine (El-Maberd).

Une analyse et un compte rendu élogieux sont faits par le commandant Rinn de l'ouvrage intitulé : *la Tolérance religieuse dans l'Islamisme,* ouvrage dont l'auteur est un indigène, professeur dans une mosquée d'Alger, M. Kamal Mohamed ben Mostapha ben El Krodja, et dont le traducteur M. A. Bagard, officier-interprète au Gouvernement général a fait hommage à la Société de Géographie d'Alger.

M. Tarry demande la parole et rappelle ce qu'il a dit en séance pleinière au sujet de la conservation des monuments historiques. Sa proposition précisée est renvoyée à une commission de trois membres nommés séance tenante.

La séance est levée à 6 heures 45.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1903

La séance est ouverte sous la Présidence de M. le Commandant Rinn.

Présents au bureau : M. Boyer, Vice-Président ; Lieutenant Deschamps, Secrétaire.

Lecture ayant été donnée du procès-verbal de la séance précédente et celui-ci étant admis sans observations, M. le commandant Rinn fait, suivant son habitude, le rappel des anniversaires du jour.

Le vendredi 27 janvier 1832. C'est l'apparition à Alger du premier journal français *Le Moniteur Algérien*, feuille officielle dont la création officielle postérieure à la naissance est édictée par un arrêté du 8 février suivant.

Le mercredi 27 janvier 1836. C'est un brillant combat sur le plateau de Remchi où l'Emir Abdelkader avec 10 ou 12 mille hommes attaqua le camp du Maréchal Clauzel. L'honneur de cette journée revient tout entier au général Perrégaux qui, au bruit du canon. accourut de Tlemcen et changea en une désastreuse déroute l'agression de l'Emir.

Le samedi 27 janvier 1854. A une journée à l'Ouest de Ouargla, le Kralifa Si Hamza Ould Sidi-Chikc, venu en grand apparat au devant du colonel Durrieu fait publiquement hommage à la France de la ville d'Ouargla qu'il vient d'enlever au Chérif rebelle Mohamed ben Abdalha, notre ancien Kralifa de Tlemcen.

Le mercredi 27 janvier 1869. Ce sont, dans le Djebel-Amour, deux petits combats livrés par nos auxiliaires. Dans l'un notre Ara Sahraoui bat les éclaireurs du rebelle Si Lallah Ould Sidi Chike qui, en ce moment, non loin de là, à Raba, razzia nos fidèles sujets les Ouled Naceur des Adjelstes.

Le vendredi 27 janvier 1877. Les rebelles qui, la veille, sur la conduite de Ahmed Salah ben Resqui et de Keblouti ont attaqué Soukahras avec les spahis révoltés d'Aïne Guettar, incendient et pillent les fermes des environs de Soukahras ou envoie quelques obus aux groupes passant à proximité, ce qui a pour effet de faire brûler énormément de poudre sans grand résultat.

La parole est ensuite donnée au lieutenant Deschamps, du 5e chasseurs d'Afrique, pour une communication sur l'historique des frontières de 1890 et 1898, dans le Soudan Central, entre Niger et Tchad et la révision de la dernière frontière dont est chargée en ce moment une Commission franco-anglaise.

M. le commandant Rinn annonce que M. Mary Dupuy, qui devait faire aujourd'hui une conférence sur les origines de la presse locale, a été obligé de s'absenter ; la conférence est donc remise à la prochaine séance.

Puis il donne lecture d'une lettre de M. Rivière rappelant que le commandant Mirauchaux, qui vient de mourir, appartient par sa vie à l'histoire de l'Algérie. M. Rivière a pu suivre dans divers voyages la remarquable transformation des dunes qu'il avait entreprise dans la région de Kreider où il a créé une véritable oasis, plutôt une « huerta ».

Ses essais ont été innombrables, « et peut-être seul, puis-je dire, ajoute M. Rivière, combien ils ont été renouvelés avec persévérance dans le but de doter ce dur climat d'une végétation sur laquelle on n'avait même aucune idée historique ».

Plusieurs des membres présents émettent l'avis que le meilleur moyen de perpétuer la valeur et le dévouement du commandant Mirauchaux serait de donner son nom à l'oasis du Kreider.

A ce sujet M. Tarry dit qu'une plaque commémorative pourrait être placée au Kreider ; de plus M. Imbert demande, d'une façon générale, pourquoi n'enverrait-on pas aux instituteurs des communes la notice d'existences aussi bien remplies. Ces notices conservées dans les archives de l'Ecole et lues souvent aux élèves, garderaient longtemps vivant le souvenir des hommes qui, comme le commandant Mirauchaux, ont eu l'honneur posthume d'avoir leur nom donné à une localité française en Algérie.

Le commandant Rinn dit que lui-même est très partisan des plaques commémoratives autant que l'envoi de notices proposé par M. Tarry.

Une proposition sera faite à ce sujet au bureau central qui statuera.

M. Tarry lit le compte-rendu des opérations de la Commission nommée à la séance du 13 janvier 1903 pour la conservation des monuments historiques.

La séance est levée à 6 heures 30.

SÉANCE DU 10 FÉVRIER 1903

La séance est ouverte sous la présidence de M. le commandant Rinn.

M. Boyer, vice-président, souffrant en ce moment, a écrit à M. le commandant Rinn ses regrets de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Présent au bureau, le lieutenant Deschamps, secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal de la séance du 27 janvier adopté sans observations, la séance débute par le rappel toujours intéressant des éphémerides du jour.

Le Président dit que la date du 10 février peut évoquer, au quatre coins de

l'Algérie le souvenir de faits glorieux et mémorables ayant marqué l'action française en ce pays.

Le 10 février 1835, eut lieu à Alger même, la première journée d'une effroyable tempête qui dura 48 heures et jette à la côte ou coule 19 navires en rade et dans le port qui est encore le même qu'en 1830. Les Algérois, français, étrangers ou indigènes multiplient les actes de dévouement et de courage. Le récit en serait trop long, mais sur le môle de la darse, près la santé, une modeste Pyramide rappelle la mort héroïque du capitaine d'artillerie Livois, enlevé le 11 février par une vague alors qu'il portait secours à l'équipage d'un navire russe « La Vénus ».

Le 10 février 1836, c'est une magnifique marche en échelon exécutée sous les ordres du maréchal Clauzel au défilé de Tchira (entre Tlemcen et Oran), marche si bien conduite, que l'Emir Abdelkader, qui enveloppait la colonne avec des miliers de cavaliers, ne put réussir ni à géner ni à retarder notre marche, et que malgré l'audace et la bravoure de ses réguliers, qui toute la journée tiraillèrent contre la colonne, nous n'eumes pas un seul homme tué et fort peu de blessés.

Le 10 février 1838, c'est la prise de possession pacifique de la ville de Mila (près Constantine) par le général de Négrier. Lequaïd Turc ben Ateur est confirmé dans ses fonctions, ce qui nous donne de suite les sympathies des habitants, tous Quourourlane ou vieux turcs retraités. Dans la journée le général reçoit un miard (une députation) lui apportant des présents et une lettre amicale de Mahmed ben Aggdine, seigneur du Zouaradeja nominalement soumis à la France, puis aussi la visite et la soumission plus franche et plus utile d'Ahmed el Hamlaouï, ancien ara, l'ex Pacha ben Hadj Ahmed.

Le 10 février 1859, c'est à Biskra, une véritable ovation faite au général Desvaux et aux troupes de la colonne qui ramènent de l'Aurès où ils ont fait colonne malgré la neige et le froid, 18 prisonniers de marque dont le Mogaddem Si Saddoq bel Hadj, chef d'une insurrection locale qui durait depuis un an, à l'état aïgu, depuis dix ans, depuis Zaatcha à l'état plus ou moins latent. Mais c'était sous le Ministère de l'Algérie et le Prince Napoléon n'admettant pas qu'il y eut alors en Algérie des coups de fusil et des insurgés, l'empire autoritaire fit le silence sur cette glorieuse colonne où intervint directement le Mogaddem coupable, et pas un éloge, pas une récompense ne furent donnés aux vaillants soldats de Guelau-Djedida et de Timermacine (13 et 14 janvier 1859).

Le 10 février 1865, c'est encore un très brillant combat qui eut des conséquences politiques considérables et très avantageuses pour nous, mais sur lequel aussi on fit le silence officiel. Il y avait plusieurs raisons à ce silence et la plus sérieuse de toutes était que le simple colonel qui avait pris l'initiative de l'affaire s'était permis de faire battre l'ennemi par ses goums en les autorisant à opérer hors de son commandement. C'était le colonel Seroka, commandant supérieur de Biskra en colonne à El-Hadjira pour observer et contenir au besoin les contingents du rebelle Si Lalla Ould Sidi Chikr, depuis un an maître de Ouargla et Negouça alors dépendant de la division d'Oran. Si Lalla qui chaque jour envoyait ses éclaireurs tirailler sur le camp français savait *très bien* que le colonel ne pouvait se permettre de franchir la plaine coupée par cette limite administrative et il en prenait à son aise. Mais le colonel, ancien chef de bureau arabe, après avoir vainement sollicité des ordres en signalant les faits, finit par perdre patience et l'occasion se présentant il lacha ses goum sous le commandement d'Aly Bey ben Ferhat Bomokkaz, qaïd de Tougourt, de Mihoub ben Chemoul qaïd du Zab-Cherqui et de Taïeb ben Harzallah qaïd des Ouled-Zekri.

Le 10 février, à 70 kilomètres, au Sud de Ouargla, à Haci-el-Medjira, nos goum

surprenaient le gros des troupeaux des Chamba, Mekradna et Beni-Tour rebelles, ils enlevaient 1.500 chameaux, les chargeaient de 250 tentes abandonnées par les bergers, les femmes, les vieillards, tuaient une vingtaine de guerriers qui s'étaient retranchés sur une dune inaccessible à la cavalerie, et ramenaient leur prise en bon ordre.

Mais à 45 kilomètres au Sud de Ouargla, à Haci-Bouraba, Si Lalla, prévenu et accourant à la défense de ses alliés barrait la route avec ses contingents plus nombreux que les nôtres. Les deux grands chefs prirent très habilement leurs dispositions de combat et la lutte s'engagea, cette fois sérieuse et entre guerriers égaux en courage. Si Ali Bey eut 6 tués et 18 blessés, mais il mit ses adversaires en fuite, puis pendant qu'il tenait en respect Si Lalla, retranché sur une dune, il faisait filer ses prises sur El-Hadjira. Quand elles furent assez loin, il les rejoignit sans être inquiété et le 12 il rentrait au Camp d'El-Hadjira. Seroka ne fut pas nommé général il mourut colonel six mois plus tard, mais dès le 16 mars on avait placé Ouargla, Negouca, les Chamba, les Mekradma, les Beni-Tour dans le cercle de Biskra.

Enfin, le 10 février 1885, c'est la date d'un décret du Président de la République qui donne le nom de Sillegue au village des Bni-Fouda dans la banlieue de Sétif. Ce nom a été donné sur la demande de Commission municipale d'une commune mixte ayant alors son siège à Sétif où de 1841 à 1844, le général avait commandé, non pas la place, comme le dit le décret, mais la subdivision dans laquelle il avait laissé les meilleurs souvenirs.

M. le commandant Rinn donne ensuite la parole à M. le lieutenant Deschamps, secrétaire, pour la lecture d'un ouvrage manuscrit, orné de nombreuses photographies et aquarelles dues à la plume de M. le capitaine Bertillon du 2e tirailleurs algériens, sur la géographie physique et politique du cercle de Medenine dans le Sud Tunisien.

D'un esprit très alerte, quelquefois même frondeur, cette étude révèle un très grand artiste doué de l'esprit d'observation et sachant nettement traduire ses impressions.

Après cette lecture, le Président après avoir fait admirer les charmants dessins qui illustrent ce mémoire donne quelques détails accessoires sur cette région et rappelle ce qu'en dit M. Tissot dans son savant ouvrage sur la Tunisie et aussi un historien musulman du siècle dernier Mohamed Abousan Ahmed ben Naceur qui en février 1797 a écrit une description et un historique de l'île de Djerba, ouvrage dont M. l'interprète militaire Exiga dit Kayser a donné une traduction française imprimée à Tuuis en 1884.

La séance est levée à 6 heures 30.

SECTION TECHNIQUE

SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 1903

La séance est ouverte à 5 heures 1/4 sous la présidence de M. Ficheur, assisté de M. Trapet, Vice-Président de la Section.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observations. A la demande de plusieurs membres de la Section, la parole est donnée à M. Le Vasseur pour compléter les renseignemenrs fournis à la dernière séance au sujet de la communication sur le peuplement français en Algérie.

M. Le Vasseur cite quelques faits précis, mélangés d'anecdotes pittoresques sur les conditions dans lesquelles les colons, arrivant de France, ont été détournés de profiter de la concession dont ils étaient pourvus.

Cette communication a donné lieu, de la part des membres présents, à diverses manifestations d'opinions dont M. Ficheur prend prétexte pour faire ressortir l'intérêt des communications de ce genre et engager les membres de la Section à augmenter l'attrait de nos séances par des contributions analogues.

La parole est donnée à M. Imbert qui a bien voulu préparer pour la Section l'analyse d'une brochure, en langue espagnole, ayant pour titre *L'heure décimale et la plus nouvelle division de la circonférence*, due à la plume de M. P. J. Mateos, et qui vient d'être éditée à Madrid.

L'auteur est un partisan convaincu de la réforme préconisée par notre éminent collègue M. de Sarrauton, dont il fait l'éloge mérité.

M. Imbert fait de ce travail une analyse nette et précise et conclut sans partager toutes les idées de M. de Sarrauton et en faisant toutes réserves sur le fond de la question, le félicite d'avoir trouvé des partisans aussi enthousiastes dans un pays voisin et ami.

Cette question a déjà fait l'objet de plusieurs communications à la Section technique ; M. Imbert exprime le désir que la Section soit tenue au courant de tous les progrès qui seront réalisés dans cette voie et qu'elle garde la question à son ordre du jour.

M. Gauthier s'associe à cette proposition.

L'ordre du jour appelle une communication de M. Ficheur sur la seconde partie du remarquable mémoire de M. Paul Azan sur « Annibal dans les Alpes ».

Notre savant collègue, M. le commandant Rinn, a donné à la Section Historique une analyse de la partie essentielle de ce travail, démontrant, avec toutes les preuves basées sur les textes et sur l'étude du terrain que l'itinéraire d'Annibal avait dû remonter la vallée de l'Isère, à partir de son confluent avec le Rhône, puis la vallée de l'Arc et traverser les Alpes au col du Clapier.

La démonstration très claire de M. Paul Azan se heurtait à l'interprétation d'un terme du texte de Polybe le mot « fleuve » attribué à l'Isère.

Pour expliquer cette épithète et écarter toute objection, M. Azan émet une hypothèse tendant à admettre qu'à l'époque d'Annibal et de Polybe, le Rhône était bifurqué au Nord du lac du Bourget et la dépression de Chambéry, rejoignait en aval de Montmeliar, l'Isère actuelle, considérée, d'après cela, comme un fleuve (Rhône Méridional).

C'est de cette conjecture que M. Ficheur a entretenu la Section Technique. M. Azan ne se dissimule pas les difficultés que soulève cette hypothèse, au sujet de laquelle il a fait une véritable consultation auprès des géologues les plus compétents sur les questions de géographie physique des Alpes. Les avis sont peu favorables à son hypothèse. M. Azan expose, d'ailleurs, très scrupuleusement les réponses qui lui ont été faites et qui se résument ainsi : Il est parfaitement établi qu'à l'une des phases de la période glaciale l'Isère s'est écoulée dans le Rhône par la vallée de Chambéry, mais il n'existe aucun indice permettant de supposer l'écoulement inverse du Rhône vers l'Isère. Quant aux mouvements du sol, assez puissants pour avoir produit à l'époque historique, le Seuil de Myans, qui s'élève actuellement à quarante mètres environ au-dessus des deux vallées, aucune preuve scientifique ne vient en apporter l'hypothèse.

M. Azan termine son travail remarquable et consciencieux en émettant l'espoir que son hypothèse sera vérifiée par les géologues.

M. Ficheur qui a toutes qualités pour répondre à ce sujet, ne croit point que l'espérance de M. Azan ait la moindre chance de se réaliser.

M. Tarry, en fin de séance, appelle l'attention de la Section Technique sur la douceur exceptionnelle du climat d'Alger et communique deux tableaux qui donnent, le premier pour le mois de novembre, le second pour la semaine qui vient de prendre fin la comparaison des températures extrêmes d'Alger, de Nice et de Paris d'où il ressort au profit d'Alger un considérable avantage et cette constatation que, de toutes les stations du Nord de l'Afrique, c'est à Alger que la température minima est la plus élevée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président fait observer que le prochain jeudi de quinzaine tombant le jour de Noël, la Section ne se réunira plus qu'en janvier 1903.

La séance est levée à 6 heures 45.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1903

La séance est ouverte à 5 heures 1/4 par M. Paysant, premier Vice-Président de la Société, spécialement chargé de faire procéder à l'élection du bureau de la Section pour l'année 1903.

En quelques mots particulièrement bienveillants, M. Paysant veut bien rappeler combien la Section Technique s'est, durant l'exercice clos, montrée laborieuse ; il

rend hommage au zèle particulier et à la haute science de son éminent Président et recommande le bureau sortant qui se représente, en entier, aux suffrages des membres de la Section.

Il est procédé au vote à mains levées :

Sont élus : MM. Ficheur, Président ; Trapet, Vice-Président ; Le Vasseur, Secrétaire.

Puis la Section décide, à l'exemple des autres Sections de la Société d'adjoindre un second Vice-Président à son bureau, il est fait choix du nom de M. Léon Gauthier, professeur de philosophie musulmane à l'École des Lettres, sur lequel l'unanimité des suffrages s'est porté.

M. Paysant adresse ses félicitations au bureau sortant et l'invite à prendre place.

M. Ficheur en prenant possession de la présidence adresse quelques mots de remerciements en son nom et au nom des membres du bureau, pour la marque de confiance qui vient de leur être donnée : il rappelle le souvenir des premiers président et vice-président de la Section, M. Mayer, aujourd'hui lieutenant-colonel, directeur de l'école d'artillerie d'Orléans, et M. Foix qui ont si puissamment contribué à donner à nos travaux un élan qui ne s'est point ralenti, et dont le souvenir reste vivace dans l'esprit de tous nos collègues. Puis il passe rapidement en revue les travaux de la Section durant l'année 1902.

L'allocution de M. Ficheur est chaleureusement applaudie.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

M. Ficheur communique à la Section une lettre de M. Tarry, Président de la Société Flammarion d'Alger, demandant l'insertion au *Bulletin* de tableaux donnant la température comparée d'Alger, Nice et Paris durant le mois de décembre et la première quinzaine du mois de janvier courant.

M. le capitaine Jugue, Secrétaire général de la Société, fait observer que le *Bulletin* du 4e trimestre 1902 est, d'ores et déjà complètement imprimé, et qu'il est en conséquence, pour ce *Bulletin* tout ou moins, impossible de donner satisfaction au désir exprimé par M. Tarry.

M. Rivière, d'autre part, observe que si le *Bulletin* devait entreprendre pour l'avenir la publication de tableaux de cette nature, il serait logique de sa part, de les demander au Service Météorologique officiel dont M. Thévenet est le directeur et dont la collaboration nous assurerait un travail scrupuleusement scientifique, conçu à un point de vue différent de celui de M. Tarry qui semble s'être trop exclusivement préoccupé de la question de l'hivernage.

M. Boyer émet un avis analogue et enfin M. le Commandant Rinn fait ressortir qu'accepter la proposition de M. Tarry risquerait de créer un précédent fâcheux, puisque M. Tarry n'a rien d'officiel. C'est là, au surplus, une question d'administration intérieure dont les Sections n'ont point à s'occuper.

La proposition de M. Tarry, mise aux voix, n'est pas acceptée. M. Le Vasseur demande la parole pour faire ressortir qu'une Commission d'initiative, instituée à Alger, s'occupe depuis deux ans d'y organiser une exposition coloniale et maritime.

Si elle n'a point encore abouti, cela n'est dû qu'aux retards que les événements politiques d'une part, l'instabilité gouvernementale en Algérie, d'autre part, ont imposés au projet. Mais cela n'implique en aucune façon que le dit projet soit abandonné ; bien au contraire sa réalisation est adoptée, en principe, pour la saison hivernale 1905-1906.

Or, voici que certaines personnalités de Marseille, reprenant en tous points le projet algérois, en tant que programme — Exposition Coloniale et Maritime — en

tant que moyens financiers de réalisation : une loterie, et jusqu'au quantum de cette loterie : douze millions, viennent de se constituer en commission d'initiative, sollicitant pour Marseille et pour le printemps 1905, la mise à exécution d'un projet élaboré depuis deux ans par nos concitoyens, au profit d'Alger.

M. Le Vasseur fait observer que le premier vœu, désignant Alger comme siège d'une prochaine Exposition Coloniale, fut émis par un des nôtres au 21e Congrès des Sociétés Françaises de Géographie, réunis à Paris en 1900, puis renouvelé sur la proposition de notre président M. Mesplé, au Congrès de Nancy, l'année suivante.

En conséquence M. Le Vasseur est d'avis qu'il convient de protester contre le projet marseillais et de revendiquer hautement pour Alger la priorité à laquelle elle a droit.

Après une courte discussion, la proposition de M. Le Vasseur, demandant l'assentiment de la Section, avant de formuler sa protestation en séance pleinière, est mise aux voix et adoptée.

M. Ficheur prend ensuite la parole pour, conformément à l'ordre du jour, présenter à la Section et analyser le très remarquable mémoire de M. Louis Gentil : Esquisses Stratégraphique et pétrographique du bassin de la Tafna mettant en relief l'importance de ce travail, notamment en ce qui concerne la description des volcans éteints, contemporains de ceux du plateau central, dont cette région présente plusieurs exemples, et que M. Gentil a su reconnaître avec une rigoureuse précision, dans les moindres détails : « C'est, conclut M. Ficheur, une belle page « de l'histoire Géologiqne de l'Algérie que nous félicitons M. Gentil d'avoir su « présenter avec toute l'autorité qui s'attache à une œuvre de longue haleine, « poursuivie durant de longues années, et menée à bien avec une persévérante « activité. »

M. Trapet demande l'insertion du travail de M. Ficheur au Bulletin de la Société. MM. Rinn et Rivière s'associent à cette proposition qui est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 6 heures 1/2.

SÉANCE DU 24 JANVIER 1903

M. Ficheur assisté de M. Gauthier, préside la séance, qui est ouverte à 5 heures 1/4.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance.

M. Tarry fait observer que ses tableaux météorologiques ne font point double emploi avec ceux qu'établit M. Thévenet, il se déclare satisfait, d'ailleurs, ayant obtenu la publication de ses tableaux par le Comité d'hivernage et leur affichage à la porte de la Mairie.

M. Ficheur présente ensuite à la Section l'analyse de la partie géographique d'un mémoire de M. Louis Boyer sur « La propriété indigène dans l'arrondissement d'Orléansville ».

L'introduction de cet ouvrage, présenté comme thèse de doctorat en droit devant la faculté de Paris, comprend une description géographique très nette et précise de l'arrondissement d'Orléansville ; l'autre établit les caractères, si différents des trois régions qui se succèdent, à partir du littoral : le Dahra, la plaine du Chelif et le massif de l'Ouarsenis.

M. Boyer, se basant sur la constitution géologique nous montre les rapports étroits qui existent, dans le Dahra, entre la nature des terrains et la distribution des zones de culture ; il rappelle la disposition en plate-forme largement étalées sur le versant Sud, et très resserrées sur le versant maritime de reliefs miocènes qui donnent à cette région son importance agricole.

Pour le massif de l'Ouarsenis, l'auteur montre les chaînons crétacés sous la dépendance du noyau central du grand pic de l'Ouarsenis ; il insiste sur l'influence des pentes de ce massif dans le creusement des ravins profonds qui le découpent d'un lacis très serré.

La plaine du Chelif, dont la partie médiane est comprise dans l'arrondissement d'Orléansville, est formée d'alluvions qui rivaliseraient de fertilité avec les meilleures terres connues, si la composition du sol était le seul élément de la richesse agricole de ce pays.

M. Boyer étudie ensuite les conditions climatologiques de la plaine du Chelif, rappelle l'insuffisance des pluies, dont la cause est due à la disposition de la chaîne du Dahra, formant barrière aux vents humides du Nord-Ouest.

L'auteur termine cet exposé par des considérations fort intéressantes sur la population indigène, et fait l'historique de l'organisation des tribus de l'Ouarsenis et du Dahra, avant la conquête.

L'esquisse géographique présentée par M. Boyer, conclut M. Ficheur, peut être citée comme un modèle à suivre pour les descriptions analogues dont nous devons souhaiter la réalisation, dans des études régionales à poursuivre pour les diverses régions de l'Algérie.

Après diverses questions posées par M. Tarry, concernant la rapidité plus grande des pentes vers le Nord que vers le Sud, auxquelles M. Ficheur répond qu'il en est, en règle générale, presque toujours ainsi, les pentes étant plus rapides du côté du littoral ; la parole est donnée à M. Le Vasseur pour entretenir la Section de questions pratiques, relatives au peuplement des centres par les colons appelés de la Métropole.

M. Le Vasseur fait des rapprochements fort interressants avec les conditions dans lesquelles se produit l'installation des émigrants, dans certaines de nos colonies, notamment dans la nouvelle Calédonie.

Cette communication, appuyée sur des documents précis a provoqué une série d'observations de la part de plusieurs de nos collègues et une discussion, d'un grand intêret à laquelle ont pris part notamment MM. le Commandant Rinn, Saurel, Boyer, Imbert, Tarry et Périé qui ont cité de nombreux faits relatifs à l'organisation des centres en Algérie.

En fin de séance, M. Saurel a présenté une proposition d'excursion en Espagne, durant les vacances de Pâques, dans un projet qu'il doit développer à la prochaine réunion de la Section.

La séance est levée à 6 heures 40.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER
ET DE L'AFRIQUE DU NORD
Huitième Année. — 1903 — 2me Trimestre

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1903

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. Armand Mesplé, Président.

Présents au Bureau : MM. Paysant, Pelleport, Capitaine Jugue, Demontès, Rolland, Périé, Marchand, Lieutenant Mougenot.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A ce moment entre dans la salle M. le Général Majcr d'Artamonoff, accompagné de M. le Docteur Reynaud.

M. Armand Mesplé fait asseoir le Général au Bureau et le présente à l'Assemblée comme un des officiers les plus distingués de l'armée Russe, comme un voyageur infatigable, comme un audacieux explorateur.

« Je n'insisterai pas, ajoute-t-il, sur le commandement qu'il a exercé dans le « Turkestan, ni sur son rôle actif dans la dernière guerre de Chine ; mais je ne puis « manquer de me rappeler que le général d'Artamonoff, parti de la côte orientale « d'Afrique, a franchi le massif montagneux de l'Abyssinie pour aller tendre la « main au Colonel Marchand et qu'il traversa à la nage le Nil Blanc pour arborer « au péril de sa vie, sur la rive gauche du fleuve le drapeau tricolore.

« Le Général d'Artamonoff, qui a donné un si haut témoignage de sympathie à la « France, nous fait aujourd'hni l'honneur, non seulement d'assister à cette séance, « mais encore de demander son admission parmi nous.

« Mon Général, à titre d'officier du grand pays ami et allié, à titre d'explorateur « et de nouveau collègue, je vous adresse, au nom de la Société tout entière, la « plus cordiale bienvenue. »

Cette allocution est accueillie par les applaudissements de l'Assemblée.

Puis on procède au vote pour l'admission des membres présentés à la dernière séance ; tous les membres sont admis à l'unanimité.

Sont présentés : MM. 1° Neigel Joseph, interprète militaire, 57, rue Rovigo, Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et le Commandant Laquière.

2° Lacombe (de) Ferdinand, sous-préfet de Miliana, présenté par MM. Rinn et le Lieutenant Mougenot.

3° Etiennot, Inspecteur, attaché à la Direction des Postes, 8, rue Dumont-d'Urville, Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Willot.

4° De Choulot, Capitaine au 1er régiment de tirailleurs algériens à Blida, présenté par MM. le docteur Bonnard et l'officier d'administration Hurlaux.

5° Klein, instituteur à El-Biar, présenté par MM. Armand Mesplé et Aubry.

6· Port, Proviseur du Lycée d'Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Demontès.

7· Houbé, Avocat, président de l'Association des étudiants, 8, rue Rovigo, Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Mosca.

8· Brunel fils, avocat, rue Naudot, Mustapha, présenté par MM. Paysant et le Capitaine Jugue.

9· Laloë, Président de Chambre à la Cour d'Appel, rue Michelet 1 *bis*, présenté par MM. le Général Varloud et le Lieutenant Mougenot.

10· Salmon, Secrétaire général de la Préfecture d'Alger, rue Enfantin, Mustapha-Supérieur, présenté par MM. Merciéca et le Lieutenant Mougenot.

11· M. le général d'Artamonoff, Splendid Hôtel, Mustapha, présenté par MM. Armand Mesplé et le docteur Reynaud.

Parmi les présentations nouvelles, le Président signale tout particulièrement celles de M. Neigel qui doit faire prochainement une conférence intéressante sur le centre africain, de M. de Lacombe, sous-préfet, de M. Port, Proviseur du Lycée d'Alger, de M. Laloë, président de Chambre, de M. Salmon, secrétaire général de la Préfecture, de M. Houbé, Président de l'Association des étudiants et surtout de M. le Général d'Artamonoff.

Le Président donne alors lecture de certains passages d'une lettre du Lieutenant Paul Azan, commentant son livre sur « *Une solution de la question indigène en Algérie.* » Ce livre est renvoyé à la section coloniale aux fins d'analyse. M. le Lieutenant Mougenot demande à M. Rivière de lui réserver l'honneur de ce travail, ce qui est accordé.

Le Président remercie M. le Général en chef d'avoir bien voulu faire connaître par la voie de l'ordre les sujets de concours proposés pour 1903 par la Société.

Il annonce que le Bureau a décidé de souscrire pour le monument Fromentin : une somme de 20 fr. a été votée à cet effet ; une liste individuelle sera mise de plus en circulation. Les conférences de M. Le Vasseur sur « *les Antipodes* » et de M. le Lieutenant Mougenot sur « *les Smalas de l'Est* » sont annoncées pour les 20 et 27 février.

La bibliothèque s'est enrichie du livre de « *M. le Commandant Lamy* » publié et offert par son collaborateur et ami le Commandant Reibell.

Le Président retrace d'un ton ému la vie du héros de Kousseri qui fut un de ses amis et avec lequel il entretint une correspondance suivie pendant plus de deux ans. Le Commandant Lamy a consacré toute sa vie à la patrie, au Tonkin, à Madagascar où il conduisit 3,000 convoyeurs, qui ont tous gardé pour lui une affection filiale, dans l'Extrême-Sud Algérien. Appelé à la maison militaire du Président de la République, il ne profite de cette haute situation que pour organiser la mission au succès de laquelle il devait mettre le sceau de son sang ; M. Mesplé salue respectueusement la mémoire du Commandant Lamy et remercie le Commandant Reibell qui, en recueillant les souvenirs du vaillant officier, a fait un bon livre et une bonne action.

M. Ficheur rend compte que la Section technique réunie sous sa présidence le 1er février a entendu M. Saurel dans une communication sur les « *Caractères comparés de la Colonisation des principaux peuples civilisés à l'égard des races vaincues et inférieures* ». M. Ficheur a fait l'analyse de la partie géographique de l'ouvrage de M. René Leclerc, sur « *la commune mixte de la Mina* ». M. Le Vasseur, au sujet de l'installation des nouveaux colons, lit un article s'occupant de la répartition des émigrants en Amérique. M. Saurel développe un projet d'excursion en Andalousie très attrayant.

M. le Commandant Rinn rend compte qu'en la séance du 10 février, sous sa

présidence, la Section d'histoire et d'archéologie, l'a entendu dans les commentaires des anniversaires et qu'il a fait ressortir que Ouargla, appartenant à la province d'Alger depuis 1874, appartient géographiquement, militairement et politiquement à celle de Constantine.

Lecture a été donnée ensuite d'un mémoire illustré du Capitaine Bertillon sur le cercle de Médenine.

M. Rivière, Président, rend compte que la Section coloniale dans sa séance du 3 février, sous sa présidence, a entendu une communication de M. l'officier d'administration Hurlaux sur le palmier-dattier, la culture dans les Oasis du M'zab et dans celles du district de Ouargla ; elle a entendu également M. Couput dans son compte rendu d'un traité d'agriculture algérienne à l'usage des écoles primaires.

La parole est donnée ensuite au commandant Laquière qui fait une communication technique d'une grande clarté et d'une précision mathématique sur la cartographie du Gourara Touat. Ce qui surprend un peu les auditeurs peu familiarisés avec les régions du Sud, ce sont les altitudes de 300 et au-dessus relevées par le Commandant Laquière au cours de son voyage où il accompagna M. le Général Servière ; M. Gautier, de l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, passé à Timimoun en 1902, a apporté une vérification à la carte de 1901 du Commandant Laquière dont le travail consciencieux semble avoir fixé définitivement les traits de cette région, le Président remercie et l'assistance applaudit la communication du Commandant Laquière.

M. le docteur Durrieux continue ensuite la communication commencée à la précédente séance.

La conférence de M. Durrieux sur l'avenir de la puissance Russe dans l'Asie Centrale est divisée en 3 parties :

Dans la première, le conférencier fait un tableau de l'état de profonde barbarie où était plongé ce pays si riche et si brillant sous la domination des Gengiskhan et des Tamerlan, à l'époque où les Russes entreprirent la conquête, il y a 40 ans ; suit un recit rapide de cette conquête, très facile lorsque les Russes, dans le Turkestan et le Bokhara, se trouvèrent en présence de la race Sarte, race sédentaire, lache et commerçante, mais particulièrement longue et pénible lorsqu'il fallut soumettre la résistance des nomades turkmènes guerriers, braves et opiniâtres, habitant les steppes et les déserts de Transcaspie.

Dans une seconde partie, M. le Dr Durrieux, énumère les progrès accomplis actuellement par les Russes dans ce pays. Ils y ont implanté leur domination d'une maniére définitive, en améliorant le sort des indigènes sans rien leur enlever de leurs lois et de leurs coutumes. Ce sont toujours des fonctionnaires indigènes qui règlent les affaires des Sartes et qui perçoivent les impôts, mais ceux-ci ont été régularisés. La religion n'a pas été inquiétée et les lieux religieux ont été laissés intacts ; la justice est rendue suivant les anciennes lois et avec plus de régularité que jadis.

La vie, la liberté, la fortune des indigènes est plus assurée qu'autrefois, de plus l'agriculture a été encouragée, augmentée par une judicieuse irrigation, le commerce rassuré par la supression des maraudes turkmènes et étendu par l'ouverture de nouveaux débouchés et par la création du chemin de fer transcaspien.

En échange des grands avantages que retirent les Indigènes de la domination russe, on leur demande seulement de s'abstenir de manifestations actives de fanatisme politique ou religieux et celles-ci quand elles se manifestent sont réprimées sommairement et sévèrement.

Sûrs des populations de l'Asie Centrale, les Russes ont entrepris la mise en valeur de cette contrée.

L'irrigation ancienne rétablie, étendue, a permis de reconquérir sur les déserts de grands territoires aujourd'hui cultivés et plantureux ; le reboisement a modifié le climat et ramené un régime de pluie très favorable à l'agriculture.

Enfin la fixation des dunes de sable mouvant, fléau du pays, grâce à des plantations de saxaoul, a permis de préserver des contrées menacées de cette invasion stérilisante.

Aussi la prospérité agricole s'est-elle sensiblement accrue. Quant à l'industrie, arrêtée longtemps dans son essor, elle va pouvoir, grâce à la découverte récente des gisements de houille, entrer dans la voie du progrès et mettre en valeur sur place, les matières premières de toutes natures qui abondent dans le pays, tant en matières animales (laines, peaux) qu'en matières végétales (coton, vin, céréales), et en minéraux.

Le pays est donc appelé à une extraordinaire prospérité ; mais là ne doit pas se borner l'avenir des Russes en Asie Centrale et le Docteur Durrieux envisage l'extension territoriale et la lutte future avec l'Angleterre pour la possession de l'Afghanistan.

Il montre dans quelles conditions s'engagera la lutte. Les Russes ont accumulé des troupes aguerries aux frontières de l'Afghanistan; les embranchements du transcaspien et son raccordement avec le transibérien leur permettraient d'amener du Caucase, de Sibérie, de Russie, d'Europe, un flot d'hommes incessamment renouvelés.

De plus, les Afghans, les Musulmans de l'Inde travaillés par leurs agents secrets, derviches et Indous, leur sont acquis. De même, en Perse, ils ont la supprématie économique et politique. Enfin ils s'appuient sur une base solide : leurs possessions actuelles dont les populations resteront fidèles. Les Anglais, au contraire, se sont aliénés, par leur colonisation implacable, les Musulmans de l'Inde belliqueux et braves, toujours prêts à la révolte qui occupent l'Indus, c'est-à-dire leur base d'opération. Ils ont une armée plus redoutable en apparence qu'en réalité et dont le ravitaillement donnera lieu à des difficultés insurmontables.

Aussi le conférencier conclut-il nettement au triomphe final des Russes et à leur domination sur tout l'Afghanistan et l'Inde, ainsi que sur toute l'Asie Tartare qui fait du Tsar le successeur de Gengiskhan, le grand héros national.

M. Mespié remercie vivement M. Durrieux qui doit faire prochainement une conférence synthétique de son beau voyage dans le centre asiatique.

M. le général d'Artamonoff, aux applaudissements nombreux de l'assistance, tient aussi à remercier M. Durrieux et dit que c'est à la suite de l'étude faite sur place de la colonisation algérienne même, que les Russes ont procédé de façon si rationnelle dans le Turkestan.

La séance est levée à 7 heures.

SEANCE DU 5 MARS 1903

La séance est ouverte à 5 heures sous la Présidence de M. Mesplé, Président

Présents au Bureau : MM. Paysant, Pelleport, Jugue, Demontès, Rolland, Périé, Marchand, Mougenot.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté, les membres admis à l'unanimité.

Sont présentés : MM. 1° Fourneau, Administrateur des territoires du Tchad, présenté par MM. Armand Mesplé et le Lieutenant Kieffer.

2° Pomeret, Vétérinaire principal, inspecteur général du XIXe Corps d'Armée, présenté par MM. Armand Mesplé et Poitte.

3 Boyer-Banse, avocat à Orléansville, présenté par MM. Ficheur et Boyer.

4° Conneau (le lieutenant-colonel), Commandant le 5e Chasseurs d'Afrique, Mustapha, présenté par MM. le général Bailloud et le lieutenant Mougenot.

5° Nippert, Receveur des Contributions diverses à Douéra, présenté par MM. Robe et Paysant.

6° S. Léon, Imprimeur-Editeur, présenté par MM. Armand Mesplé et Demontès.

7° S. Léon (Madame), Alger, présentée par MM. Armand Mesplé et Demontès.

8. Clermont Gallerande (de), Lieutenant Adjoint au bureau arabe d'Aïn-Sefra, présenté par MM. le Commandant Lacroix et le Capitaine Métois.

9° Clavery, Lieutenant détaché au Service des affaires indigènes, Alger, présenté par MM. le Commandant Lacroix et Armand Mesplé.

10° Ladureau, Conseiller à la Cour d'Appel d'Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Quirot.

Parmi ces présentations figure celle de M. Fourneau, administrateur des territoires du Tchad, du Lieutenant-Colonel Conneau, Commandant le 5e Chasseurs d'Afrique, de M. Pomeret, vétérinaire principal.

Le Président remercie M. le Commandant Lacroix de nous avoir présenté les Lieutenants de Clermont-Galerande et Clavery du Service des Affaires Indigènes.

Le Président rend compte que le Bureau a voté une somme de 20 francs pour le monument d'Eugène Fromentin qui fut un grand peintre, un critique d'art dans ses « *Maîtres d'autrefois* » et un écrivain imagé, ami de l'Algérie dans « *Une année dans le Sahel* » et « *Un été dans le Sahara* ». Les Membres de la Société pourront, de plus, souscrire individuellement.

Le Président remercie de leurs subventions le Crédit Foncier, la Compagnie Algérienne, le Crédit Algérien et la Chambre de Commerce d'Alger. Il donne communication d'une circulaire du Congrès de Rouen, indique la date de l'ouverture du dit Congrès, les conditions d'inscription et demande les noms des délégués.

Un vœu tendant à donner le nom du Commandant Mirauchaux au Kreider a été adopté ; le vœu du Commandant Rinn relatif à l'édification d'une colonne commémorative à l'emplacement des anciennes portes Bab-Azoun a été accepté en principe, et sous bénéfice de modifications, par le Conseil Municipal ; mais l'exécution en a été ajournée ; enfin le vœu concernant la conservation des Monuments Historiques a été transmis au Comité de propagande et d'Hivernage dont une section s'occupe spécialement de questions similaires.

M. Ficheur, Président, rend compte que la Section Technique, dans sa séance du

26 février a entendu : 1° M. Rivière dans une communication sur les sources du Congo qui se trouveraient dans un massif montagneux à la bordure immédiate du lac Tanganika ; 2° M. Brives sur le régime des eaux dans la plaine d'Inkermann : l'orateur s'attache à démontrer l'importance des données qu'il apporte pour la mise en valeur, par des cultures fourragères, d'une grande partie de la plaine du Chélif; 3° M. Saurel qui analyse l'ouvrage de M. Eudel sur l'orfèvrerie Algérienne et Tunisienne : la fin sera donnée à une prochaine séance.

M. Rivière, Président, rend compte que la Section coloniale, dans sa séance du 3 mars, s'est occupée de la culture des betteraves en Allemagne et des tarifs douaniers Allemands dont parlera ultérieurement M. Lecq ; l'éloge de M. de Lamothe a été fait pour l'impulsion donnée par lui au mouvement colonial.

M. Couput a fait une communication sur la Sibérie et sa culture de lin.

La parole est ensuite donnée à M. le Lieutenant Mougenot qui fait une communication sur l'Espéranto, langue rationnelle, universelle, dont l'échec prématuré du Volapuk n'entrave pas l'expansion. L'Espéranto trouvé par le docteur Zamenoff, propagé en France par M. de Beaufront à Epernay, procède logiquement en prenant pour radicaux de ses mots ceux qui sont communs aux plus grandes langues Européennes, leur assurant ainsi la plus grande internationalité. Les terminaisons sont formées par les voyelles, et assignent par le même radical différentes natures au mot : nom, verbe, adjectif, adverbe ; au moyen de 17 règles invariables et sans exception, tous les cas se trouvent fixés.

Le Lieutenant Mougenot dépose sur le Bureau de la Société une grammaire et un dictionnaire *Espéranto* ; il donne lecture des lettres d'affaires en *Espéranto* et d'attestation de la logique et de la facilité de la langue, entr'autres de celle du grand Tolstoï, et du linguiste Max-Muller : « Je n'insisterai pas, dit M. Mougenot, sur les avantages que l'hivernage algérien pourrait tirer de la diffusion de l'*Espéranto* et je me contenterai de laisser entrevoir que, quand les peuples se comprendront en Espéranto, ils seront bien près de s'entendre, et que la langue internationale doit précéder la paix internationale.

« Or, la diversité des langues est une entrave constante aux relations internationales. Elle est même pour beaucoup de nations un obstacle aux relations nationales ; par exemple, la Suisse où l'on parle quatre langues, l'Allemagne où l'on en parle six, les anciennes principautés Danubienne, et la Turquie où l'on en parle une douzaine, l'Autriche-Hongrie où l'on en parle vingt, la Russie enfin. La solution aurait été dans l'adoption d'une langue nationale comme langue internationale.

« Le français semblait désigné à ce rôle, comme plus explicite, prêtant moins aux ambiguités et aux équivoques parce que la multiplicité des exceptions à ses règles principales prévoit et résout les cas douteux les plus contestables.

« Le commerce et la diplomatie l'ont ainsi compris, puisque les traités et contrats, même entre deux nations étrangères, se rédigent en français, mais le patriotisme des peuples se refuserait à une généralisation. D'autre part toutes les langues existantes dites naturelles et les langues mortes renferment des difficultés lexicologiques qui n'en permettraient l'acquisition qu'à des favorisés de la fortune et de l'intelligence. Seule une langue artificielle peut répondre au desideratum. Il faut qu'elle soit de formation rudimentaire prévoyant néanmoins tous les cas, à l'exception bien entendu des idiotismes déjà intransmissibles littéralement. L'*Espéranto* répond à ce besoin. La lexicologie est simple, l'orthographe est phonétique ».

M. Fazy vient à son tour donner communication du projet de la langue bleue qui, rationnelle comme *l'Espéranto*, se propose la plus grande internationalité possible. Le besoin d'une telle langue est éminent à l'aurore du XXe Siècle qui en verra la réalisation. Il y a d'ailleurs déjà dans la terminologie scientifique, un bagage suffisant de mots communs pour bâtir sur cette base l'édifice de la langue universelle nécessaire.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 26 MARS 1903

La séance est ouverte à 5 heures sous la présidence de M. Armand Mesplé, Président.

Présents au bureau : MM. Paysant, Pelleport, Jugue, Demontès, Rolland, Périé, Marchand, Mougenot.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les Membres présentés sont admis.

Sont présentés :

M. Malbot Auguste, professeur à l'Ecole de Commerce d'Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Fleury.

Martel (Madame), 1, rue Mac-Mahon, Alger, présenté par M. Armand Mesplé et Madame Richard.

M. Arripe, Conseiller de Préfecture à Constantine, présenté par MM. le Commandant Rinn et Robert David.

M. Costedoat, Greffier en chef à la Cour d'Appel, 48, rue d'Isly, Alger, présenté par MM. Bénézet et Jauffret.

Pajot Edouard, Commis rédacteur à la Mairie d'Alger, présenté par MM. Crespin et Fèvre.

Olivier Léonce, Propriétaire, Président de la Coopérative Agricole d'Algérie, 29, boulevard Bugeaud, Alger, présenté par MM. Lecq et Rivière.

M. Cavard, Lieutenant au bureau arabe de Géryville, (Oran) , présenté par MM. les capitaines Jugue et de la Gardette.

M. Schneider, Lieutenant du 12e Régiment d'artillerie à Hussein-Dey, présenté par MM. le lieutenant Mougenot et le capitaine Jugue.

M. Sauvage, Lieutenant au 1er Régiment de Zouaves, Subtitut au Conseil de guerre d'Alger, présenté par MM. le lieutenant Mougenot et Périé.

Fouqué (l'abbé), Vicaire général à l'Archevêché d'Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Pelleport.

M. Jacob, Propriétaire à Mercury par Bourgneul, Val d'or, Saône-et-Loire, présenté par MM. Armand Mesplé et Patry.

Ligny (le capitaine de), officier d'ordonnance de M. le Général Commandant la division d'Alger, présenté par MM. le Général Bailloud et le Lieutenant Mougenot.

Lasserre, vétérinaire en 1er au 5me Chasseurs d'Afrique, présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et Poitte.

Salmon, Conservateur des hypothèques à Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Marchand.

Soit une quinzaine de candidatures relevant l'essor tous les jours plus grand de la Société. Parmi ces candidatures, le Président mentionne plus particulièrement celles de MM. Arripe, Capitaine de Ligny et les officiers de bureaux arabes dont le concours peut nous être précieux.

La correspondance comprend : 1° une lettre de M. Légey, signalant les soins donnés par Madame Légey, docteur en médecine, aux femmes et aux enfants Indigènes de la rue de la Bombe, œuvre qui compléterait, si elle était généralisée, celle des ouvroirs de Madame d'Attanoux ; 2° une lettre de M. Gascon protestant contre l'annonce prématurée de sa mort ; 3° une lettre de M. Tarry, concernant le projet de banquet dont les conditions définitives seront étudiées par le bureau, un projet d'excursion à Tigzirt soumis à l'assemblée et un projet de constitution d'un groupe espérantiste qui est laissé à l'initiative privée.

Le Président annonce la conférence prochaine de M. Neigel et lit la liste des subventions. Il fait ensuite l'éloge de M. Cat, professeur aux Ecoles Supérieures, enlevé par un mal rapide au moment où il venait de promettre de se consacrer davantage à notre œuvre qui l'intéressait beaucoup.

La bibliothèque s'est enrichie du guide Joanne, de l'Algérie et de la Tunisie, et de l'annual report de la Smithsonian Society.

Le Président fait le plus vif éloge du beau livre luxueusement édité, que le marquis de Segonzac, Membre de la Société, vient de faire paraître sur le Maroc. Avec une conscience qui n'a d'égale que l'élégance littéraire et la sûreté de l'information, le jeune et brillant explorateur attache le lecteur en des pages vécues.

Le livre est suivi d'une consultation scientifique où l'on est heureux de trouver une note signée de M. Ficheur.

La Section technique réunie le 12 mars sous la présidence de M. Ficheur à entendu M. le Vasseur dans l'analyse d'une brochure sur le chemin de fer Trans-Alaska-Sibérien par M. Loïcq de Lobel; M. Ficheur a présenté ensuite un manuscrit de M. Gascon intitulé « *Deux semaines en Espagne* ». M. Saurel a exposé une série d'aperçus sur les industries de luxe de l'ancien Alger, en analysant l'ouvrage de M. Paul Eudel.

La Section d'Histoire et d'Archéologie, réunie le 10 mars sous la présidence du commandant Rinn, a entendu un compte-rendu fait par son Président, des fouilles de Carthage par le R. P. Delattre et une communication de M. Rivière sur les feuilles de Cédratier trouvées dans les tombeaux de l'antique Arsinoë.

La section réunie de nouveau le 24 Mars a élu Vice-Président en remplacement de M. Wierzejski, M. Stanislas, Intendant militaire du cadre de Réserve qui assure la société de son dévouement ; à cette occasion, après le vif éloge que fait M. Mesplé de l'éminent nouveau vice-Président, la section a entendu les éphémérides cités par son Président. Ensuite M. Baruch, officier interprête principal a fait une intéressante et très personnelle communication sur les affaires de Tunisie en 1881 et sur les opérations de la Division Delbecque en Tunisie : la seconde partie sera entendue ultérieurement.

La Section Coloniale et économique réunie le 17 mars sous la présidence de M. Rivière, Président, s'est occupée de l'état pluviométrique, après connaissance d'une lettre de M. Sougy sur les impressions du Sénégal, et a entendu son Président dans des chiffres concernant le rendement des impôts de janvier et février.

La parole est donnée ensuite à M. Fazy qui, dans une causerie délicieuse et au hasard de ses souvenirs, nous entretient des ressources de l'Angleterre en cas de

conflit en Asie et répond par la négative étayée de faits, d'observations et de déductions sur la question de probabilité ou d'opportunité de ce conflit ; M. Mesplé félicite vivement M. Fazy et le remercie d'une communication qui, venant après celle de M. Durrieux, permettra à chacun de se faire une opinion éclairée sur la question traitée :

M. le Commandant Rinn dont la communication sur les récentes fouilles de Carthage dont il a été parlé ci-dessus a été jugée très intéressante pour un plus nombreux auditoire veut bien la relire et la commenter de nouveau.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1903

La séance est ouverte à 5 heures sous la Présidence de M. Armand Mesplé, Président.

Au bureau : MM. Pelleport, Capitaine Jugue, Périé, Rolland, Lieutenant Mougenot.

Absents excusés : MM. Paysant, Demontès, Marchand.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté et les membres présentés admis.

Sont présentés : MM. 1° Vacher, premier président de la Cour d'Appel d'Alger, présenté par MM. Armand Mesplé et Paysant.

2° Lamothe (le général de), Commandant l'Artillerie en Algérie, présenté par M. Ficheur et le Capitaine Jugue.

3° Silvent, Médecin-Dentiste, présenté par MM. le Capitaine Jugue et Demontès.

4° Leroy Louis, Professeur d'histoire au Lycée Janson-de Sailly, présenté par MM. Armand Mesplé et Pressoir.

Parmi ces présentations, il convient de signaler spécialement celle de M. Leroy, professeur d'Histoire au Lycée Janson-de-Sailly, du général de Lamothe, commandant l'Artillerie, docteur ès-sciences, de M. le premier président Vacher, ancien procureur général à la Cour d'Alexandrie.

La correspondance contient une lettre de M. Thébault, notre correspondant fidèle au Congo. Il signale le départ pour Bordeaux, par le « *Paraguay* » des restes du capitaine Cointet tué à Koussouri et annonce la mort du jeune capitaine Dubois de l'Infanterie Coloniale.

M. Mesplé annonce que la conférence de M. Neigel « *au Cœur de l'Afrique* », est fixée au vendredi 24 avril et sera précédée le 23 d'une communication de M. Fazy sur « *La Russie* ».

Le Président adresse au nom du Bureau, les condoléances aux familles de MM. l'Amiral Courejolles, Gros, ancien Président du Conseil général, Edouard Voinot, ancien maire d'Alger, et le Commandant Juin, du 1er zouaves que la Société a eu la douleur de perdre en cette dernière quinzaine.

La bibliothèque s'est enrichie de cartes du service géologique envoyées par M. Jacob qui en est vivement remercié et de brochures diverses, particulièrement

sur « *les Fouilles à Gouraya* » de M. Gsell. Le Président signale, en termes élogieux, l'apparition du livre documenté : « *Essai sur le Fellah Algérien* » de notre sociétaire M. Jost Van Vollenhoven et divisé en 6 parties : l'Algérie turque, les terres, les impôts, les hommes, les bienfaits de la colonisation, l'œuvre de l'administration dont l'énumération seule dit l'intérêt.

Seule la Section technique s'est réunie au cours des vacances de Pâques. Elle a entendu M. Pelleport dans l'analyse d'un projet de bateau, destiné à éviter le mal de mer, de M. le Lieutenant de vaisseau Turc, et M. Saurel dans une causerie sur les ruines de Pompéï.

La parole est donnée à M. le Commandant Rinn pour une communication sur les Khouans Nagechebendya, secte, poursuivant la revivification de l'Islam en combattant les abus et les innovations, et, pour ce faire, flattant telle ou telle nation propre à servir son programme, sans attachement direct avec aucune. Ceci a pu permettre à deux sociétaires, soutenant récemment deux thèses opposées de chercher avec une égale sincérité une argumentation dans l'attitude russophile ou anglophile de ces Khouans.

M. Mesplé en remerciant le Commandant Rinn rappelle le proverbe d'Horace, et fait remarquer qu'au milieu, en effet, pourrait bien se trouver la vérité.

Avant de donner la parole à M. Baruch, Officier interprète principal, M. Mesplé fait l'éloge du conférencier qui va parler de choses vécues, et qui est connu des Algériens pour son « *Etude d'Arabe Vulgaire* » et son « *Historique du Corps des interprètes* » dont il est un des brillants réprésentants.

M. Baruch lit alors en les commentant les trois premiers chapitres des débuts des hostilités ayant amené la conquête de la Tunisie et des opérations de la Division Delbecque en 1881. Ces chapitres ayant paru depuis en entier dans dans le numéro du 1er trimestre du *Bulletin* nous dispensent de les analyser ici. Qu'il nous suffise de constater le franc succès obtenu par M. Baruch et souligné par les applaudissements de l'assistance.

M. Baruch a néammoins omis, au cours de sa communication de dire que la première carte dont se servirent nos officiers, pour ces opérations en Tunisie, fut établie sur renseignements fournis par lui, M. Baruch, Officier interprète à la Calle, alors attaché à l'expédition.

La séance est levée à 7 heures.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DES SECTIONS

SECTION TECHNIQUE

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1903

La séance est ouverte à 5 h. 1/4.

M. Ficheur préside, assisté de MM. Trapet et Léon Gauthier, vice-présidents.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

L'ordre du jour comporte tout d'abord une communication de M. Saurel sur « *les Caractères composés de la Colonisation des principaux peuples civilisés à l'égard des races vaincues ou inférieures* ».

M. Saurel attire l'attention de la section sur cette importante question, montrant l'intérêt qu'il y aurait à réunir des renseignements comparatifs sur les conditions diverses des populations soumises au régime de la colonisation et les résultats obtenus dans les différentes contrées d'après les procédés employés. La connaissance des populations de l'Algérie est suffisamment avancée pour que l'on puisse employer à leur égard des méthodes basées sur l'observation scientifique.

La discussion qui a suivi et à laquelle ont pris part MM. Gauthier et Aubry a donné lieu à l'exposé d'opinions diverses relativement à l'influence de l'européen sur la population indigène.

M. Ficheur a prié M. Saurel de bien vouloir, à la prochaine séance, définir les différentes parties de la question et en établir en quelque sorte le programme sous une forme précise qui permette d'en poursuivre la discussion point par point.

M. Ficheur a fait ensuite l'analyse de la partie géographique de l'étude de M. René Leclerc sur la Commune mixte de la Mina, en indiquant les points sur lesquels la description physique de la région aurait pu être plus approfondie.

Se rangeant à l'idée émise par M. Lecq, qui a fait l'analyse de la partie économique de ce travail, à la Section coloniale, M. Ficheur exprime le désir que des monographies de ce genre soient preparées en ce qui concerne différentes régions de l'Algérie.

M. Le Vasseur, continuant la série des observations présentées dans la précédente séance, au sujet de l'installation des nouveaux colons, donne lecture d'un article paru récemment dans le journal *Le Matin* où l'auteur indique les conditions dans lesquelles sont reçus les émigrants en Amérique.

Il signale la constitution de sociétés s'occupant de la répartition et de l'installation des émigrants.

Cette communication donne lieu à un échange de vues entre MM. Périé, Saurel et Le Vasseur.

M. Saurel développe les grandes lignes d'un projet d'excursion en Andalousie, pendant les vacances de Pâques : il rappelle le succès des précédentes excursions de la Société de Géographie notamment celle des Baléares en avril 1901.

Le programme proposé par M. Saurel est très attrayant et permettra de passer à Séville une partie de la Semaine Sainte, de visiter Cordoue et de se rendre à Grenade par deux itinéraires, également pittoresques, soumis au choix des excursionnistes.

L'aller et le retour se feraient par Oran et Malaga.

M. Saurel qui a consacré tout son dévouement et son activité à la préparation et au succès des précédentes excursions, donne de très intéressants détails sur les principales attractions de ce voyage, en découvrant, avec sa verve habituelle, les curiosités naturelles et le cachet artistique des célèbres monuments et des musées que les excursionnistes auront le loisir de visiter et d'admirer.

M. Ficheur remercie M. Saurel et émet le souhait que cette excursion, sous la conduite d'un guide aussi compétent et aussi dévoué, réunisse le plus grand nombre possible d'adhérents.

La séance est levée à 6 h. 45.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1903

La séance est ouverte à 5 h. 1/2, M. Ficheur préside. Il fait part à la section des excuses de M. Gauthier, l'un des vice-présidents, qui ne peut assister à la réunion.

Lecture est donnée par M. Le Vasseur du procès-verbal de la précédente séance.

M. Saurel fait, au sujet de la communication qu'il a faite sur les « *Caractères « comparés de la Colonisation des principaux peuples civilisés à l'égard des races « vaincues ou inférieures* », quelques observations sur la façon dont il en est rendu compte. Il tient à préciser qu'il n'a fait que se référer aux idées émises, en section de colonisation, par M. Rivière.

Il ne voulait que présenter quelques vues personnelles sur les principes scientifiques sur lesquels il convient de se baser en matière de colonisation et ne peut que d'une façon générale indiquer les grandes lignes du programme qu'il y aurait à étudier à cet effet.

M. Saurel se demande notamment s'il n'y aurait pas lieu d'établir, en quelque sorte, la Géographie Médicale de l'Algérie, en adressant par exemple un questionnaire à tous les médecins de colonisation, dont les réponses permettraient l'établissement d'un travail d'ensemble.

M. Rivière tient à faire observer combien depuis six ou sept ans la collaboration de M. Saurel a été précieuse à la section économique et de colonisation, pour la recherche précisément des méthodes scientifiques qu'il conviendrait le mieux d'employer pour coloniser. M. Rivière indique, incidemment, combien ces méthodes peuvent être, presque du jour au lendemain, modifiées en raison des progrès incessants de la science, et il souligne notamment l'abandon sans doute obligatoire

d'ici peu de toutes les cultures sucrières, en raison du progrès de la chimie qui bientôt donnera du sucre plus économiquement et plus pratiquement que la nature elle-même.

Sous la réserve de ces observations, le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

M. Rivière, bien que non inscrit à l'ordre du jour, a tout d'abord la parole pour une courte, mais très intéressante communication sur les sources du Congo.

D'après les renseignements fournis par Mr l'Evêque de Tibar, de retour de Nayanz, les sources du Congo se trouvent dans un massif montagneux situé au Sud du lac Tanganyka, les eaux s'écoulent dans une rivière le Chambezy, qui se précipite dans le lac Banguelo, dont l'issue, sous le nom de Ouapoula, remonte au Nord vers le Congo

M. Rivière souligne ce point géographique qu'il était important de préciser et fait observer, avec de justes regrets, qu'il n'a tenu qu'à un peu plus d'énergie de la part de la France, que nous soyons les maîtres de toute cette région, dans laquelle les premiers les Pères Blancs d'Afrique s'étaient installés : leurs appels malheureusement n'ont point été entendus par la Métropole, et c'est le drapeau anglais qui flotte aujourd'hui sur toutes ces terres, que des Français ont été les premiers à parcourir.

M. Ficheur remercie au nom de la section M. Rivière de cette intéressante communication et lui demande de bien vouloir rédiger à ce sujet une note, dont, en raison de l'importance de point de géographie qui vient d'être précisé, la place est toute indiquée au Bulletin de la Société.

M. Brives a fait ensuite une communication sur le régime des eaux dans la plaine d'Inkermann.

Après son aperçu géographique sur les différentes parties de la vallée du Chélif, M. Brives expose la constitution géologique des régions qui forment la bordure de la plaine d'Inkermann: le Dahra, au Nord, les collines du premier gradin du massif de l'Ouarsenis au Sud, et s'attache à préciser les dispositions des couches aquifères de ces deux versants.

Il distingue deux nappes aquifères sous la plaine : l'une provenant du Sud, des calcaires miocènes, l'autre du Nord, en rapport avec les sables et grès pliocènes.

La nappe du Sud est rencontrée par les puits de faible profondeur qui se trouvent à peu de distance des collines ; elle alimente la zone marécageuse du Merdja.

Dans les berges du Chélif, des puits artésiens ont donné, à une profondeur de trente mètres, de l'eau qui remonte à 5 mètres du sol.

M. Brives montre toute l'importance de ces données pour la mise en valeur par des cultures fourragères d'une grande partie de la plaine, et l'extension de zones maraîchères et de jardins près la berge du Chélif.

M. Ficheur remercie et félicite M. Brives de la communication et fait observer que c'est là le résultat d'un travail de plusieurs années durant lesquelles M. Brives a étudié toute cette région.

M. Saurel a ensuite commencé une analyse de l'ouvrage de M. Eudel « *l'Orfévrerie Algérienne et Tunisienne* » en exposant tout d'abord des considérations intéressantes sur l'influence artistique des diverses dominations qui se sont succédées sur le territoire de la Barbarie.

M. Saurel fait ensuite l'examen de la table des matières de l'ouvrage de M. Eudel qui constitue une véritable encyclopédie de l'ancien Alger dont il nous donne une

saisissante description par la lecture d'une page du livre de M. de Grammont sur l'Histoire des Deys.

L'heure avancée force M. Saurel à interrompre sa communication qu'il se propose de développer au cours de la prochaine réunion de la Section.

La séance est levée à 6 h. 45.

SÉANCE DU 12 MARS 1903

La séance est ouverte à 5 heures 1/2 : MM. Ficheur, président, Trapet et Gauthier, vice-présidents, prennent place au bureau.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

La parole est tout d'abord donnée à M. Le Vasseur, pour présenter l'analyse d'une brochure sur le projet de chemins de fer Trans-Alaska-Sibérien, de M. Loïcq de Lobel, brochure adressée par son auteur, M. l'Intendant militaire en retraite Pavot, à la Société de Géographie.

Cette ligne ferrée destinée à permettre aux voyageurs de se rendre « *sans changer de train* » de Paris à New-York, s'embrancherait à Irkoutsk sur le grand transsibérien, atteindrait le Cap Est, traverserait le détroit de Behring à l'aide d'un tunnel de 60 kilomètres de longueur et, traversant l'Alaska, rejoindrait la ligne du Yukon, pour s'embrancher sur les grands réseaux Nord américains.

Le projet de M. Loïcq de Lobel qui a groupé à Paris un Comité de patronage, composé de personnalités notables, a reçu l'assentiment du Kzar et du Président de la République.

M. Le Vasseur fait observer que la brochure soumise à la Société de Géographie ne donne aucun renseignement sur le prix de revient d'une telle entreprise et ne laisse conséquemment rien entrevoir de ce que sera le prix du voyage pour un Français empruntant cette voie pour se rendre à New-York ; il est à craindre que ce prix soit très élevé en raison du trajet cinq fois plus long par voie terrestre que par voie maritime. D'autre part, alors qu'on se rend actuellement en moins de six jours, du Havre ou de Cherbourg à New-York par les nouveaux paquebots ultra rapides des Compagnies concurrentes, à travers l'Océan Atlantique, il importe de ne point perdre de vue que le voyage par voie terrestre durerait au minimum une vingtaine de jours. Quels sont, dans ces conditions, les voyageurs et quelles sont les marchandises qui assureraient le trafic du futur chemin de fer !

La réponse à cette question primordiale n'apparaît point très nette et M. Le Vasseur déclare notamment ne point la trouver dans l'observation tant soit peu enfantine de la brochure qu'il analyse, tendant à laisser croire que l'Italie qui exporte vers l'Amérique beaucoup d'objets d'art aurait intérêt à emprunter cette voie où la fragilité de ses produits risquerait moins de secousses et moins d'aléa.

M. Le Vasseur déplore en terminant, que l'initiative, l'énergie et les capitaux français se laissent de la sorte trop facilement entraîner vers des entreprises

lointaines sans intérêt direct pour la France, tandis que tant de travaux de premier ordre, intéressant notre pays, ne peuvent recevoir leur exécution.

M. Ficheur présente ensuite à la Section un manuscrit de M. Gascon, pharmacien à l'Arba, intitulé : « *Deux Semaines en Espagne* ». C'est le récit, parfois pittoresque et enjoué, d'un voyage effectué par l'auteur en mai 1902, à Madrid à l'occasion du couronnement du roi d'Espagne.

M. Gascon décrit, avec ses impressions personnelles de touriste, les régions qu'il a traversées et les fêtes du couronnement, Tolède et ses monuments, Valence et l'Oasis d'Elche.

Il y aurait, de ce travail, à retenir quelques pages très intéressantes, au milieu de descriptions dont le caractère scientifique n'est pas suffisamment accentué.

M. Ficheur termine en disant qu'il soumettra ce manuscrit à l'approbation du Bureau de la Société.

M. Saurel a pris ensuite la parole pour faire l'analyse de l'ouvrage de M. Paul Eudel « *l'Orfèvrerie algérienne et tunisienne* », analyse et critique très fine et bien compétente, parsemée d'aperçus personnels très intéressants sur les industries de luxe de l'ancien Alger.

En faisant ressortir l'importance de ce travail, rempli de documents pour la plupart inédits, M. Saurel a passé en revue les différentes parties de l'ouvrage : des questions historiques se rattachant aux anciennes familles mauresques d'Alger y sont traitées avec de pittoresques détails : les descriptions des boutiques algériennes, l'histoire des orfèvres d'Alger tiennent une large place dans cet ouvrage.

M. Saurel insiste sur les petits métiers algériens cités dans le livre de M. Eudel : les damasquineurs, les tisserands de soie, les brodeurs sur cuir et sur étoffe, et il en arrive à cette conclusion que tous ces métiers autrefois florissants, sont aujourd'hui ou complètement tombés dans l'oubli, ou totalement dégénérés. Au point que la plupart des petits objets de vente courante : bijoux, broderies, etc., que l'on offre à l'heure actuelle, non seulement dans les expositions métropolitaines mais même dans les boutiques indigènes locales à la curiosité des touristes, sont de mauvaise fabrication européenne.

M. Saurel est d'avis, au contraire de l'opinion manifestée par M. Eudel, qu'il n'y a pas lieu d'encourager ces anciens métiers, aujourd'hui abatardis, par des subventions qui n'atteindraient point le but que l'on se propose : une renaissance s'opère par l'intermédiaire des Européens établis dans le pays ; tels MM. Dorey frères pour l'orfévrerie, Madame Delfau pour les tapis, Madame Ben Aben pour les broderies, et quelques autres encore, qui feront plus et mieux au point de vue artistique, pour faire revivre ces anciens métiers, si on les y aide de façon effective, que les indigènes livrés à eux-mêmes, si encouragés soient-ils.

La Section a été vivement intéressée par la communication de M. Saurel, regrettant que l'heure avancée l'ait forcé à en écourter les développements.

La séance est levée à 7 heures moins quelques minutes.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1903

La séance est ouverte à 5 h. 1/4. M. Ficheur préside, assisté de M. Gauthier, vice-président de la section.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

La parole est donnée à M. Pelleport pour présenter à la section l'analyse d'une brochure intitulée « *Le Navire contre le mal de mer* » par M. Turc, lieutenant de vaisseau.

Le typé de navire que préconise M. Turc, dans cet ouvrage, serait selon lui, presque entièrement exempt de tangage et de roulis ; il resterait du moins très supportable pour les passagers dans les rares cas où il roulerait d'une façon sensible, et enfin offrirait l'avantage très précieux d'être insubmersible au cas d'accident.

Le navire présente, à sa partie la plus basse, un fuseau complètement immergé et contenant les appareils moteurs ainsi que les soutes à charbon.

Sur ce fuseau reposent deux flotteurs, notablement moins longs que lui et ayant, chacun, la forme d'une grande caisse verticale, très plate se terminant en arête à l'avant et à l'arrière, et n'ayant à sa partie la plus large que trois mètres d'épaisseur.

Les deux flotteurs supportent, à une grande hauteur au-dessus de la surface de la mer une sorte de grand caisson formé par deux rangs de cabines superposées.

Le navire préconisé par M. Turc a une flottaison de faible surface ramassée au centre du bateau, puisque les flotteurs sont plus courts que le fuseau et que leur section, par un plan idéal prolongeant la surface de mer a une aire très petite. De plus le centre de gravité du navire, grâce à l'élévation des cabines, est placé assez haut.

Ces diverses conditions, comme le démontre le calcul, sont précisément celles nécessaires pour avoir des tangages et des roulis dont les oscillations soient très lentes. M. Turc, s'appuyant sur ce principe connu que les navires tanguent et roulent peu toutes les fois que la période de tangage ou de roulis est plus longue que la période de la houle, en conclut que son bateau ne sera que très faiblement secoué par les flots.

Il faut remarquer en outre que cette lenteur des oscillations offre, par elle-même, un grand avantage au point de vue de la préservation du mal de mer, car c'est un fait bien connu que les oscillations lentes, quand bien même elles auraient une certaine amplitude, ne donnent le mal de mer qu'aux personnes exceptionnellement sensibles.

L'insubmersibilité du navire est assurée par le caisson : en cas d'abordage, le fuseau seul court risque d'être atteint ; si ce fuseau se remplit d'eau le navire s'enfoncera quelque peu, mais le caisson flottera et empêchera l'engloutissement.

M. Pelleport se demande, si M. le Lieutenant de vaisseau Turc a réellement fait réaliser un progrès à l'art de la construction navale. Tant qu'un système, répond-il, n'a pas la sanction de l'expérience, si séduisant qu'il paraisse être au premier abord — et c'est ici le cas — il est prudent de suspendre son jugement. Mais il convient de reconnaître, dès maintenant, que la brochure de M. Turc constitue

une étude savante et judicieuse, pleine d'aperçus nouveaux et qui mérite certainement de retenir l'attention des constructeurs et des compagnies de navigation.

Cette communication très applaudie donne lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Boyer et le Commandant Rinn.

M. Ficheur remercie M. Pelleport, puis donne la parole à M. Saurel qui met sous les yeux de la section une très remarquable collection de gravures coloriées, photographies et aquarelles représentant les plus curieux spécimens de l'ornementation des maisons de Pompéï.

Notre distingué collègue fait une intéressante causerie sur Pompéï et le décor pompéïen ; il présente un tablean pittoresque du site, des rues et ruelles de la ville et de ses monuments, montrant l'influence, sur le monde romain, de l'attachement des anciens à la cité.

M. Saurel retrace dans ses grandes lignes, la vie antique à Pompéï, dont le contraste est si grand avec l'agitatiou de nos villes modernes : la disposition des maisons, analogues à celle des maisons mauresques, où les galeries couvertes laissent les pièces toujours plongées dans une demi obscurité, explique le choix de ces fresques, d'un ton si clair, sur fond sombre ; copies des maîtres de l'époque, elles offrent aux regards des tableaux variés et gracieux.

M. Saurel signale ce fait que ces décorations d'intérieur ont été reprises en Italie, où elles tendent à se propager.

Notre collègue a dû remettre à la prochaine séance de la section la comparaison qu'il se propose d'établir entre ce décor pompéïen et le décor hispano-mauresque des monuments des grandes villes de l'Andalousie.

M. Saurel reçoit les félicitations et les remerciements du président de la section.

La séance est levée à 6 h. 45.

SECTION COLONIALE ET ÉCONOMIQUE

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1903

La séance est ouverte à 5 heures 15 sous la présidence de M. Rivière, président, assisté de MM. Lecq et Poitte, vice-présidents et Imbert, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté après lecture sans observations.

Le Président donne lecture d'une lettre de M. Rinn, président de la section historique, invitant la section à s'associer au vœu général auquel a adhéré la section historique dans sa dernière réunion, tendant à faire donner le nom de Mirauchaux au centre du Kreider.

L'assemblée adoptant cette proposition, décide de manifester son sentiment par une mention au procès-verval de la séance.

Communication de M. Hurlaux sur le palmier dattier. — La parole est donnée à M. Hurlaux pour une communication sur la culture du palmier dans les Oasis du M'Zab et dans celles du district de Ouargla.

M. Hurlaux expose d'abord toute l'importance que le palmier, roi des oasis, présente pour les populations sahariennes.

Il indique ensuite que c'est dans le désert que cet arbre se plait le mieux et que la variété de palmier à peu près exclusivement cultivée dans le Sahara algérien est le palmier dattier (*phoenix dactylifera*), dont il donne la description.

C'est dans les Oasis du M'Zab et dans celles du district de Ouargla que la culture du palmier s'est le plus développée et c'est de celles-là qu'il s'occupe dans son étude.

L'orateur énumère les diverses oasis de cette région qui forment deux groupes : Le M'Zab, Ouargla.

Suivant un vieil adage, le palmier doit avoir « les pieds dans l'eau, la tête dans le feu », le soleil lui prodigue la chaleur, mais l'homme doit lui fournir l'eau que la nature lui refuse.

L'arrosage des palmiers est une opération très importante et qui est effectuée avec le plus grand soin par les indigènes.

M. Hurlaux décrit les procédés employés par les Mozabites et les Ouarglis pour amener l'eau dans les rigoles ou seguias qui irriguent les oasis.

L'eau est fournie par des puits alimentés par des nappes souterraines situées à des profondeurs variables de 8 à 10 mètres à Berrian ; 15 à 25 mètres à Ghardaïa ; de 35 à 40 mètres à Guerrara et à Ouargla.

A Ouargla, on trouve un certain nombre de puits jaillissants, dont le débit est de 500 à 1000 litres à la minute. On montre, à l'entrée de cet oasis, les restes d'une

ancienne foggara. Ce mode d'irrigation répandue au Gourara, au Touat et au Tidikelt n'est plus utilisée au M'Zab ni à Ouargla.

Les indigènes emploient comme engrais, la litière des animaux domestiques : les palmiers reçoivent chaque année en mars, une certaine quantité de ce fumier. A la même époque on procède à l'élagage du dattier.

Le palmier étant désigné, il faut encore ajouter, aux soins qu'il réclame, ceux de la fécondation artificielle, qui se pratique de février à mai, en agitant des branches de dattiers mâles en fleurs au-dessus des dattiers femelles ou simplement en fixant des branches de dattiers mâles sur les dattiers femelles, le vent devant suffire à répandre le pollen.

Cette fécondation artificielle, qui ne paraît pas indispensable remonte à une époque très reculée; Hérodote rapporte qu'elle était connue des Babyloniens.

M. Hurlaux indique la manière différente dont les Mozabites sédentaires et les habitants d'Ouargla, à la vie plus active et aux mœurs arabes, cultivent leurs palmiers avec le concours de khammès.

Il donne des détails intéressants sur le mode de plantation des palmiers dont la reproduction se fait par bouture.

Placé dans de bonnes conditions, le palmier produit des dattes à partir de 5 ans, il donne alors de 6 à 7 kilogs ; à 15 ans, la production est de 12 à 15 kilogs ; de 25 à 35 ans, il atteint son maximum de rendement, 50 à 70 kilogs. Mais l'abondance des produits nuit à leur qualité et l'arbre a besoin d'une saison de repos.

Les Djali, palmiers isolés rapportent peu ; on attribue ce résultat au manque de soins. Il est à remarquer que ceux de ces arbres qui proviennent de noyaux de dattes sont plus sujets à modifier la qualité des fruits ou à rester inféconds que les autres.

La récolte des dattes est un travail dangereux et pénible. Elle a lieu à Ghardaïa en octobre, à Ouargla en septembre.

M. Hurlaux décrit la façon dont le khammès détache les régimes et les descend ou les laisse tomber sur le sol ; il indique comment les dattes ramassées sont conservées.

Il énumère les diverses espèces de dattes de couleurs et de qualités différentes.

Le palmier produit encore une liqueur appelée vin de palme ; son bois sert dans les constructions et comme combustible.

On n'est pas bien fixé sur la durée de l'existence du palmier ; on estime, toutefois qu'il peut vivre 150 à 200 ans.

Le nombre des palmiers cultivés est de 250.000 à 300.000 dans le M'Zab et de 1.200.000 dans le district de Ouargla, dont la moitié seulement appartient aux Beni-Ouargla, le reste est entre les mains des Mozabites de Ghardaïa ; cette division de la propriété est une source de rivalités et de conflits entre les deux peuples de mœurs et de caractère dissemblables.

La suppression de l'esclavage dans ces régions a contribué aux troubles survenus dans le Sahara, les habitants n'ayant pas su apprécier cette mesure humanitaire qui a eu pour effet de renchérir la main-d'œuvre.

L'impôt (lezma) a réduit dans une certaine mesure l'accroissement de la culture des palmiers ; d'autre part, des cultures nouvelles ont été implantées dans les oasis, au détriment du palmier ; enfin, la situation des khammès devient de plus en plus misérable.

Cependant le palmier ne perd pas de son importance et il reste la vie et l'embellissement de nos oasis sahariennes.

M. Rivière félicite M. Hurlaux de l'excellente monographie qu'il a présentée et

l'en remercie au nom de la section ; il demande que ce travail soit inséré au *Bulletin* de la Société.

La section ratifie cette proposition.

Discussion au sujet de la communication de M. Hurlaux sur la culture du palmier dattier. — M. Rinn demande si des essais scientifiques ont été faits au sujet de la fécondation des palmiers. Il signale l'existence de nombreuses variétés, auxquelles les indigènes ont donné des noms très curieux. Les Arabes considèrent certains mâles comme meilleurs que les autres. Il voudrait savoir si les Européens ont fait des études pour reconnaître les meilleurs sujets fécondants.

M. Lecq fait remarquer qu'en ce qui concerne le figuier, les Kabyles distinguent aussi diverses variétés de doukkar mâles. Il déclare que pour la culture du palmier, les Arabes sont nos maîtres et il rapporte l'opinion du savant allemand Schweinfurt, qui a reconnu que les cultures du Sud algérien et tunisien étaient bien supérieures comme tenue et comme produits à celles de l'Egypte et de l'Orient. M. Rivière fait observer que jusqu'ici on ne s'est pas bien rendu compte de l'influence qu'exerce le sujet mâle, au point de vue de la qualité du produit, dans le règne végétal.

Il ne pense pas que cette influence soit efficace. Il rappelle qu'il a présenté à la Société des dattes sans noyaux, fruits développés sans fécondation. Dans les oasis la fécondation se fait un peu au hasard ; des branches portant des fleurs mâles sont secouées sur les régimes des fleurs femelles ou seulement placées près des fleurs femelles ; le vent et les insectes doivent alors pourvoir à la diffusion du pollen sur les organes femelles. Dans cette opération on ne se préoccupe guère du choix du sujet mâle.

Cette question présente une très grande importance même dans le règne animal ; non pour la fécondation entre espèces distinctes, mais pour la fécondation entre individus de la même espèce.

Les hybridations sont rares et difficiles, mais dans certains cas l'influence du mâle reste inconnue, dans le règne végétal.

Dans le sud, la variété de palmier qui produit la datte dite *deglet en nour*, est un palmier femelle spécial ; la fécondation opérée avec les fleurs de n'importe quel sujet mâle, donne toujours la datte *deglet en nour*.

Les Arabes savent mieux que nous diriger leur agronomie.

La culture du dattier est très ancienne, l'archéologie nous fournit sur ce sujet de très précieux renseignements. Dans les fouilles pratiquées dans les régions Chaldéennes, M. de Sarzeq a trouvé une peinture représentant un palmier : un roi récitait des vers pour célébrer la plantation du premier dattier, faite dans le pays, un millier d'années auparavant.

D'autres peintures représentent des cuves où on faisait fermenter des dattes, ce qui nous fait connaître que les Chaldéens ne s'abreuvaient pas seulement avec l'eau des fleuves sacrés, le Tigre et l'Euphrate, mais buvaient aussi des boissons fermentées.

Ils tenaient ces usages d'une civilisation beaucoup plus ancienne que la leur.

Ces anciens agriculteurs connaissaient les deux modes de reproduction du palmier, par les fruits et par rejetons. Ils savaient que la graine ne reproduit pas toujours les caractères de l'espèce et que la variété n'est conservée que par la multiplication *âgame*, sorte de bouture.

Un camée trouvé en Chaldée représente un palmier avec ses régimes de fruits et à ses pieds deux petits palmiers ; c'est le symbole de ces deux modes de reproduction.

Chez les Arabes, il existe des traditions pour la culture du palmier, qui sont observées avec le plus grand soin et grâce auxquelles ils ont créé des oasis de toute

beauté, que l'orateur a pu admirer dans la vallée de l'Oued R'hir, en particulier. Dans cette région les Européens ont voulu intervenir et donner des conseils aux indigènes ; ils n'ont obtenu aucun résultat appréciable.

Les Rouaras, race de Métis de ce pays, formée par l'alliance des Arabes avec des négresses du Soudan, font des cultures de palmiers remarquables en se basant sur de simples traditions

Chargé d'une mission officielle dans cette région, il y a quelques années, l'orateur a cru devoir demander pour ces indigènes une médaille d'or, comme on le fait en France pour les cultivateurs qui produisent des fruits remarquables.

Il résulte de toutes ces considérations que nous devons nous préoccuper de savoir ce que les anciens ont fait, afin de profiter de leur expérience.

M. Rinn signale les dattes du Souf, où le palmier enfoncé dans les sables, reçoit le maximum de chaleur sur la tête et le maximum d'eau au pied par les infiltrations souterraines, et dont le noyau est souvent avorté.

M. Rivière indique que la culture du dattier s'étend de l'Indus aux Canaries, au-dessus du 15e degré de latitude Nord, dans une région sèche ; il disparait avec l'humidité tropicale.

Dans l'Oued R'hir l'irrigation est superficielle ; dans le Souf, elle se fait par infiltration.

M. Deschamps a entendu parler de la fortune considérable d'une veuve indigène, consistant en propriété de palmiers ; il demande quelle est la valeur de ces arbres, à ce point de vue.

M. Hurlaux lui répond que les palmiers ont une grande valeur et que les fortunes des indigènes des oasis sont, en effet, basées sur la possession des palmiers.

M. Périé ayant interrogé le commandant Deleuze sur la possibilité d'améliorer les dattiers des oasis du sud oranais, en a reçu une réponse négative. Il demande si les bonnes espèces de palmiers ne viennent pas du Djerid tunisien et quel effet produit le changement de régime sur ces arbres ; notamment quelle est l'influence du climat marin.

M. Rivière répond qu'il ne faut pas confondre la race avec la région ; les dattiers du Djerid qui sont excellents, ne viennent pas bien dans l'Ouest, de même les dattiers du M'zab transplantés dans le Djerid peuvent donner de mauvais résultats.

Il en est de même des arbres fruitiers de France qui, transportés du Nord dans le Midi, se comportent mal.

La variété du Djerid, adaptée à un climat sec et brûlant, se porte mal à Gabès où le sol est bien arrosé et le climat tempéré par la brise marine ; dans cette dernière région, il donne des fruits qui sont sans valeur.

Les créateurs de ces races les ont obtenues par fécondation ou par semis, après avoir reconnu des variétés qu'ils ont fixées par la multiplication par rejetons.

Le dattier n'est pas une plante naturelle et n'existe pas à l'état sauvage ; il a été créé par des agronomes très intelligents.

La géologie ne nous a donné aucune trace du dattier ; les palmiers fossiles qui se rapprochent le plus de lui appartiennent à une autre espèce de palmier.

M. Périé demande si le climat marin permet de créer de bonnes espèces de dattiers.

M. Rivière répond que le dattier ne peut être déplacé de la région pour laquelle il a été créé. Il rappelle l'étude remarquable du Capitaine Cauvet, qui a examiné et résolu toutes les questions concernant le dattier au M'zab. Il ajoute que les oasis du M'zab dépérissent parce que l'on a voulu les améliorer ; les variétés qu'on a introduites dans ce pays n'ont pas donné de bons résultats.

M. Rinn confirme cette observation ; des variété du Souf et de l'Oued R'hir ont été plantées à El Kantara sans succès.

Il signale des plantations de dattiers faites à Orléansville.

M. Rivière dit que c'est là une expérience d'amateur qui ne peut être considérée comme économique. Au Jardin d'Essai on obtient rarement des dattes à maturité ; quelques variétés précoces peuvent seules donner des résultats.

En résumé c'est la région qui fait en grande partie la race du palmier, tout comme pour les arbres fruitiers en France.

Impôt sur les dattiers (Lezma). — M. Lecq donne quelques renseignements sur le rendement de l'impôt sur les palmiers dattiers (Lezma).

En 1901 la Lezma a produit la somme de 627.386 fr. 37.

Le nombre des palmiers imposés était dans le département

d'Alger de.....	8.714
Oran.....	Néant
Constantine.....	1.717.601
Total.....	1.726.315

Cet impôt n'est payé que par les indigènes ; les palmiers possédés par les Européens ou exploités par eux en sont exemptés.

M. Rinn fait remarquer que dans l'Aurès, les palmiers échappaient autrefois à cet impôt.

Irrigation des oasis. — M. Rivière appelle l'attention sur la question de l'irrigation dans les oasis ; on a constaté l'affaiblissement de certains puits. Il y a à ce sujet *une étude très intéressante* à faire et qui devra être l'objet des travaux de la section. La communication sur « *la possibilité de faire du sucre en Algérie* » est renvoyée à la prochaine séance.

Compte rendu du livre du futur colon. — M. Couput fait le compte rendu d'un traité d'agriculture « *le Livre du Futur Colon* », contenant des notions d'agriculture algérienne à l'usage des écoles primaires, ouvrage publié sous la direction de M. Lecq, inspecteur de l'Agriculture en Algérie, par M. Rolland, instituteur algérien.

M. Couput loue l'auteur d'avoir réuni sous une forme simple les vrais éléments de l'agriculture algérienne, les mettant ainsi à la portée des jeunes gens ; cette œuvre pratique, utile, bien exécutée et d'un prix peu élevé, est de tous points réussie.

M. Rivière propose de demander l'insertion de ce compte rendu au *Bulletin* de la Société, ce qui est adopté par l'assemblée.

M. Couput ajoute que l'on doit encore féliciter M. Rolland d'avoir pensé à détourner les colons de certaines cultures ruineuses et fatalement condamnées à un échec dans la Colonie.

M. Rivière conclut que M. Couput a eu parfaitement raison de dire que le travail exécuté par M. Rolland ne pouvait être confié à de meilleures mains.

La séance est levée à 6 heures 1/2.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1903

La séance est ouverte à 5 h. 15, sous la présidence de M. Rivière, assisté de MM. Lecq, 1er vice-président et de M. Imbert, secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté après lecture sans observations.

L'ordre du jour appelle une communication sur la situation économique : M. Rivière cède la présidence à M. Lecq pour prendre la parole sur cette question.

Considérations économiques sur l'Algérie. — M. Rivière donne quelques explications complémentaires sur la question économique qu'il a traitée en séance bi-mensuelle de la Société.

La section avait eu à étudier et à analyser un document officiel de statistique financière de l'Algérie, établissant le passif administratif de la colonie de 1830 à 1900.

M. Rivière n'a fait que présenter, sous une forme méthodique la récapitulation des principaux chapitres qui établissent que le Trésor a avancé 6 milliards 700 millions et qu'avec les rentrées, le compte déficitaire était ramené à 5 millards environ.

Y avait-il opportunité de la part de l'administration à publier ce document historique ?... C'est une critique qu'il ne se permettra pas de faire, d'autant plus qu'au début de son analyse il avait déclaré que l'on ne devait pas aborder ces questions sans documents absolument certains. Or un compte financier offre plus de garantie qu'une statistique qui repose sur des appréciations trop discutables.

Les statisticiens, contrairement à l'opinion publique, considèrent ces chiffres comme optimistes. Ils disent : 1° Que l'on n'a pas tenu compte des dépenses de la préparation de l'expédition d'Alger ; 2° Que les dépenses doivent être grevées de l'intérêt et de l'amortissement et que, pour établir ce compte depuis 1830, il faut déterminer quel était le taux d'intérêt des rentes françaises suivant les différentes périodes.

Tout en reconnaissant la justesse de ces observations, M. Rivière rappelle qu'il n'est pas l'auteur du document officiel, mais un simple traducteur et que son rôle se borne à signaler les chiffres inscrits, laissant à la critique raisonnée toute latitude pour se produire.

Quant au chiffre de 550 millions qu'il avait cru devoir admettre pour le commerce général de l'Algérie, on lui rappelle encore qu'il est exagéré, la Commission des valeurs douanières le ramenant à 480 millions seulement pour 1902 et les importations dépassant dans une forte proportion les exportations.

Si sur ce point on s'en rapportait aux évaluations administratives très discutables on conclurait faussement que depuis 1899, le commerce de l'Algérie aurait baissé de 186 millions, puisque le commerce général aurait été arrêté à 666 millions en 1899. Il y a eu, en effet, une dépression mais elle n'est réellement exagérée que par les appréciations différentes qui étaient émises antérieurement.

On a pensé devoir faire une contre partie nécessaire au passif présenté par le document officiel et notre honorable vice-président M. Pelleport a lu un travail faisant ressortir des résultats économiques très considérables à l'actif de l'Algérie ;

mais ce document n'est pas d'origine officielle et ne représente que l'appréciation personnelle de son auteur.

Dans ces conditions, la base de la discussion est hypothétique.

On peut critiquer la méthode de M. Pelleport qui fait jouer entre eux des comptes n'ayant aucune relation.

On peut admettre que la dépense de l'Etat en Algérie ait pour contre partie le commerce général ; la véritable contre partie réside dans les recettes encaissées de l'impôt sous toutes ses formes. Cette rentrée a d'ailleurs été défalquée, par le Trésor, de la dépense générale.

Le commerce et la plus-value qui en résultent pour l'Etat ne sont pas dus à ces dépenses premières, mais bien aux ressources particulières et au travail du colon.

Le véritable commerce est celui créé par la production agricole qui est la principale branche d'exportation.

Dire que l'Algérie procure des affaires à la France, et de là considérer cette dernière comme pays étranger, c'est une erreur d'autant plus grave, que les exportations algériennes sont inférieures de beaucoup aux importations et que le véritable banquier est la France.

Ne considérer l'armée que comme une pépinière de soldats est encore une erreur et une injustice ; on connaît le rôle admirable de l'armée dans la colonisation et actuellement comme principal auxiliaire de l'agriculture ; ces 30.000 hommes consomment annuellement pour une vingtaine de millions de produits de la terre, et, en outre, font vivre bien des industries.

Les intérêts sont évidemment communs, mais pour apprécier le fait de chacun, il convient d'abord de déterminer, travail fort difficile, la part prépondérante qui revient à l'Algérie et au labeur mis en œuvre par l'initiative privée ; or, l'effort des particuliers est supérieur à celui de l'Etat ; cela est incontestable.

Sa communication terminée, M. Rivière reprend la présidence et donne la parole à M. Lecq pour une communication sur la production du sucre.

Production du sucre. — M. Lecq donne quelques indications sur le prix de revient du sucre en France et signale les difficultés d'ordre économique que l'on rencontrerait en Algérie pour la culture de la betterave.

En France, lorsque l'on commença à fabriquer du sucre extrait de la betterave, la culture de cette plante s'étendit sur tout le territoire. Mais sous l'influence de causes économiques, cette culture et la fabrication du sucre de betterave furent concentrées dans la région du Nord de la France. Là, en effet, se réunissaient les meilleures conditions : proximité d'un grand marché de consommation, Paris ; industrie très avancée ; routes et chemins de fer très développés ; main-d'œuvre abondante et présence de mines de charbon ; la fabrication du sucre exige l'emploi d'une grande quantité de combustible.

Toutes ces conditions seraient difficilement réalisables en Algérie.

On ne pourrait assurer l'établissement de la fabrication du sucre en Algérie qu'en la protégeant par des mesures fiscales contre la concurrence extérieure. Mais cela serait inefficace d'abord à cause de la législation spéciale de la colonie en matière d'octroi de mer ; d'autre part, la convention de Bruxelles, par son article 3, fixe à un chiffre très réduit la surtaxe à imposer aux sucres d'origine étrangère.

L'Allemagne est favorisée dans la production du sucre ; elle produit un quintal de sucre avec 892 kilos de betterave, tandis qu'en France, il faut, pour la même quantité de sucre 1053 kilos de betteraves.

Ce qui prime en agriculture, ce sont les conditions économiques ; on ne saurait trop les étudier avant de donner des conseils aux agriculteurs et de les lancer dans certaines cultures.

On avait conseillé, il y a quelques années, de planter de la betterave dans la région d'Orléansville ; les agriculteurs se montrèrent prudents dans cette circonstance et l'entreprise fut abandonnée. On reproche aux agriculteurs d'être routiniers ; ils sont souvent mieux avisés que ceux qui prétendent leur donner des conseils.

La production du sucre dans l'Afrique du Nord. — M. Rivière prend la parole pour étudier si dans l'Afrique du Nord on peut produire du sucre.

Seule l'Egypte, dans la région du Fayoum produit du sucre de canne. Le climat de ce pays ne convient pas à la betterave.

En Tripolitaine, pays désertique, sans eau d'irrigation, on ne trouve ni canne ni betterave. En Tunisie, le climat est défavorable à la canne à sucre ; l'orographie du pays ne permet pas une irrigation suffisante ; la betterave, comme culture d'été, est de mauvaise donnée. Les anciens Arabes avaient cultivé la canne à sucre à Gabès, mais cette culture n'avait rien d'industriel.

De l'Algérie, il ne sera pas question.

Au Maroc, du moins, sur le littoral de la Méditerranée, le climat et l'orographie sont peu favorables à la culture de la canne et de la betterave : il fait trop froid l'hiver et il manque de pluie pendant l'été.

Mais la culture de la canne prospère de l'autre côté de la Méditerranée, en Andalousie, et y a donné des résultats économiques, depuis Alméria jusqu'à Gilbraltar ; là le climat et l'irrigation favorisent cette culture. Cela s'explique par la disposition du littoral espagnol, protégé des vents du Nord et du Nord-Ouest qui passent au-dessus et vont s'abattre sur la côte africaine. Ces conditions particulières donnent à la végétation de l'Andalousie un caractère exotique.

La culture de la betterave dans le Nord de l'Espagne a nui à la culture de la canne qui est beaucoup plus coûteuse.

Le littoral Ouest du Maroc, sur la côte Atlantique, présente des plaines favorables à la culture de la canne ; mais il faudrait pour établir cette culture organiser un système d'irrigation qui serait très coûteux.

En résumé, sauf sur quelques points de l'Egypte, l'Afrique du Nord n'est pas convenable, économiquement parlant, aux plantes saccharifères. Il y a trop de chaleur pour la betterave et il n'y en a pas assez pour la canne.

La betterave n'est pas une plante des pays méridionaux ; l'industrie sucrière s'est fixée en France dans les départements du Nord où se rencontre un ensemble de conditions économiques des plus favorables que ne présente pas l'Afrique du Nord.

M. Rivière prévoit que le sucre d'origine végétale sera bientôt remplacé par la synthèse des produits hydrocarburés.

L'alcool minéral. — Déjà l'alcool « *végétal* » est sérieusement menacé par l'alcool « *minéral* » ou chimique. Ce qui peut amener un trouble profond dans la culture des plantes dont on tire l'alcool. La fabrication industrielle de l'alcool par l'acétylène permet son emploi économique comme force motrice. Actuellement l'alcool chimique tend à remplacer le pétrole ; mais avant peu il luttera contre l'alcool agricole ; et ce dernier ne pourra soutenir la lutte ; car l'alcool chimique revient à 12 fr. l'hectolitre, tandis que l'alcool végétal revient à une trentaine de francs. Une grande branche de l'agriculture est ainsi menacée.

Quelques agronomes pensent que l'alcool chimique n'est qu'un produit d'expé-

rience de laboratoire et que le moment n'est pas encore venu où il doit remplacer l'alcool végétal.

Mais on a dit ceci également pour la garance, la cochenille, la vanille, l'indigo qui autrefois étaient produits par l'agriculture et sont aujourd'hui fournis par l'industrie.

La découverte de Berthelot nous ménage des surprises pour demain. La reproduction de l'alcool synthétique est une première menace ; l'agriculture a-t-elle à en craindre les conséquences ?

M. Couput prend la parole sur cette question. Il admet qu'au point de vue industriel la lutte n'est pas possible entre l'alcool végétal et l'alcool de synthèse. Mais les deux sortes d'alcool peuvent être avantageusement employées sans que l'une se substitue à l'autre.

La Compagnie des alcools français à Paris achète tous les alcools français synthétiques et végétaux qu'elle mélange dans certaines proportions de façon à livrer un alcool à bas prix. Par le monopole ainsi constitué, l'alcool végétal conserve une place importante dans les emplois industriels. Cette société s'associe avec les producteurs d'alcool français contre le pétrole, produit exotique. On peut donc maintenir la culture des betteraves.

L'Etat pourra être appelé à intervenir soit en favorisant les alcools végétaux par l'imposition d'une taxe sur les alcools de synthèse, ce qui serait fâcheux, car le pétrole resterait maître du marché, soit plutôt prendre le monopole des alcools ce qui lui permettrait de reproduire l'alcool à un prix tel que le pétrole serait détrôné.

M. Lecq donne connaissance des plaintes formulées par la Société des agriculteurs du Nord qui est peu rassurée sur l'avenir de l'alcool végétal et s'inquiète de la stagnation de l'emploi de l'alcool industriel en France alors qu'en Allemagne il devient de plus en plus considérable.

Cette société demande des mesures de défense contre l'alcool minéral et aussi contre la saccharine, autre produit de la houille.

Après l'échange de quelques observations sur cette question entre MM. Couput, Rivière et Périé, la séance est levée à 6 h. 40.

SÉANCE DU 3 MARS 1903

La séance est ouverte sous la présidence de M. Rivière, président.

M. Rivière informe les membres présents, qu'à son grand regret, le secrétaire de la section, M. Imbert, très occupé par de nouvelles études, a été obligé de se démettre de ses fonctions.

Pour la séance d'aujourd'hui, le secrétariat sera tenu par le Lieutenant Deschamps. Le procès-verbal de la précédente séance, après lecture, est adopté sans observations.

M. Rivière prend la parole au sujet de la pluviométrie de l'année 1902-1903.

La pluviométrie de l'année agricole 1902-1903 est pauvre au 1er mars : 440 mill. C'est une faible moyenne, avec répartition défectueuse.

Janvier ne donne que 20 mill., il est à classer parmi les mois similaires les plus faibles en pluie.

Février est encore plus pauvre, 8 mill. 35. C'est la plus faible quantité qui ait jamais été enregistrée dans la région d'Alger.

En 1866, l'année de la famine, ce mois avait donné 15 mill. 9.

Mais ce sont les périodes pluvieuses du 15 mars au 15 mai qui assurent les récoltes et nous entrons seulement dans l'époque critique, ajoute M. Rivière.

Irrigations du Nil. — Une communication avec carte à l'appui est faite par M. Rivière sur la substitution recherchée par les Anglais en Egypte de l'irrigation par le Nil à l'ancienne méthode de la submersion.

Dans tout le Nord de l'Afrique, il n'y a qu'un pays à grande irrigation, c'est l'Egypte dont toute la vie agricole et économique est sous la dépendance d'un grand fleuve, à crue périodique, et dont l'origine première est dans les grands lacs équatoriaux.

Rien à rechercher dans cet ordre d'idées en Tripolitaine qui n'est qu'un désert ; la Tunisie, quoiqu'on en ait dit, a un système orographique et un régime pluviométrique qui s'opposent à toute irrigation, et en Algérie où ces dernières conditions sont relativement plus favorables, les arrosements sont très localisés.

Quant au Maroc, rien ne fait prévoir un système d'irrigation autre que celui de l'Algérie et de la Tunisie.

La crue du Nil n'est pas toujours providentielle comme on le croit généralement, elle est sujette à la plus grande irrégularité et par ses extrêmes crée des famines ou des dévastations.

Les causes de la crue du Nil et de ses effets sont complexes ; il sont sous la dépendance capricieuse des tributaires de la grand artère qui avancent ou retardent la crue. Quand les conjonctions sont lentes et éloignées, il y a insuffisance dans le volume d'eau nécessaire à la submersion. C'est une mauvaise récolte en perspective. Mais quand les conjonctions sont trop brusques et rapprochées, la crue est exagérée et les dévastations sont à craindre par afflux trop considérable d'eau.

La variabilité du régime du fleuve avait préoccupé la plus haute antiquité qui paraissait avoir eu à en souffrir cruellement et des sondages faits à Héliopolis et à Memphis démontreraient que ces régions auraient commencé à s'enfouir dans la vase 12000 ans avant notre ère.

Aussitôt leur prise de possession de l'Egypte, les Anglais ont commencé de vastes et gigantesques travaux ayant pour but la régularisation du cours du fleuve et des relèvements du plan d'eau sur certains points comme réservoirs pour la période estivale.

M. Rivière montre sur la carte qu'il a dressée les principaux barrages du Nil, ceux projetés et ceux exécutés dernièrement, notamment le fameux réservoir d'Assouan établi sur la première cataracte et contenant un milliard de mètres cubes d'eau.

Mais, malgré leur importance, ces travaux ne sont que les préliminaires d'autres plus considérables, puisque l'on vise déjà le Nil à la sortie des grands lacs pour l'irrigation du Soudan Egyptien. Il y a 25 ans, un ingénieur Français, M. de la Motte avait conçu un plan analogue et il entrevoyait même une dérivation vers l'Algérie.

Le but de tous ces efforts est sans nul doute de développer la culture du coton

en Egypte afin de soustraire l'industrie anglaise à la tutelle des Etats-Unis d'Amérique qui peuvent un jour prohiber la sortie du coton.

L'irrigation méthodique change les conditions économiques de l'Egypte et les petites parcelles autrefois isolées ont tendance à se confondre dans un grand tout soumis aux mêmes lois générales

M. Demontès demande quelles sont les causes de l'infertilité progressive du Faayoune par l'abondance des salures et à ce sujet M. Rivière répond qu'elles sont dues aux filtrations des eaux venant des parties supérieures. D'autre part, le travail du sol fait remonter les sels par capillarité, ainsi que cela se constate dans les plaines d'Oran.

Nouveau tarif douanier allemand. — Au sujet du nouveau tarif douanier allemand M. Lecq ne peut donner aujourd'hui que quelques indications qu'il complètera prochainement, on peut dire cependant que quelques-uns de nos produits sont frappés de droits presque prohibitifs, raisins moûts de vin, vins, fruits et légumes.

Sibérie Méridionale. — Dans un excellent exposé M. Çouput démontre que l'Europe doit se défendre tous les jours contre un ennemi nouveau sur le terrain économique.

La Sibérie Méridionale, on ne s'en doutait pas autrefois, est un pays de grande agriculture ; elle envoie maintenant ses beurres en Angleterre au détriment de la France. Ainsi, de 19 millions de francs en 1896, les envois de beurres Russes et Sibériens ont passé en 1900 à 24 millions, pour atteindre 41 millions en 1901. Pendant cette période l'exportation des beurres français en Angleterre diminuait de 21 millions gagnés par la Russie.

M. le Président remercie M. Çouput de la communication qui a vivement intéressé l'assemblée, puis il rappelle que la climatologie de la Sibérie Méridionale est généralement mal connue et qu'elle n'a pas pour caractéristique des froids prolongés et nuisibles à l'agriculture. Bien au contraire certaines cultures ayant une évolution rapide et les tentatives de production linière paraissent encourageantes ; on sait que la Russie est un grand marché linier et que notre industrie du Nord est sous sa dépendance.

Après un échange d'observations sur la part, de plus en plus grande, prise par les pays nouveaux sur le marché mondial, la séance est levée vers 7 heures.

SÉANCE DU 17 MARS 1903

La séance est ouverte sous la présidence de M. Rivière, président, assisté de M. le Lieutenant Deschamps comme secrétaire.

M. Lecq, vice-président, envoyé en mission, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance ; de même M Couput exprime ses regrets de ne pouvoir être présent aujourd'hui. Le procès-verbal de la précédente séance, après lecture, est adopté sans observations.

Faits économiques. (A Chemins de fer). — M. Rivière signale que dans les deux mois de janvier et février 1903, il y a eu pour les chemins de fer français, une augmentation de recettes, toutefois sans que la normale soit atteinte ; il y a eu

augmentation également pour les chemins de fer algériens, mais le chiffre en est resté inférieur à la moyenne ; on prévoit un excédent de 1.500.000 francs ce qui réduirait à 25 millions la garantie de 1903. (B. Impôts). Le rendement des impôts de février est en déficit de 1.320.000 francs sur les prévisions, mais en augmentation de 10.000.000 sur la période correspondante.

En somme, l'état général des affaires est satisfaisant en France ; les exportations ont été supérieures à celles de l'an dernier, il est vrai qu'elles avaient été très faibles.

Il y a eu augmentation pour la Compagnie P.L.M. ; diminution pour le Bône-Guelma.

Pluviométrie. — Continuant son intéressant compte rendu sur la pluviométrie de l'année, M. Rivière constate qu'à ce jour (17 mars), on enregistre, pour la région d'Alger. 485 mill. 55 contre 523 mill. 80 l'an dernier.

Les pluies du 15 et 16 mars, viennent de modifier la situation agricole, que la longue sécheresse avait rendue fort inquiétante ; cependant, il ne faudrait pas exagérer la quantité d'eau tombée sous forme d'orages qui n'ont atteint que l'Ouest et le centre de l'Algérie, et même le littoral seulement, ainsi :

Blida n'a eu que	6	mill.	
Orléansville	2	—	à peine.
Bel-Abbès	4	—	en grêle.

En résumé, régime orageux à pluies mal réparties, mais en réalité bienfaisantes en ce moment critique.

Impressions de voyage de M. Sougy au Sénégal. — M. le Président prie le Lieutenant Deschamps de lire des passages d'une lettre très intéressante de M. Sougy, sur les impressions d'un voyage qu'il vient de faire au Sénégal. Après avoir dit un mot des jolies escales que sont Vigo, Leinoës, Lisbonne, M. Sougy raconte son impression d'arrivée au Dakar, peu vive d'ailleurs ; des côtes basses, un port vaste qui sera un bon port de relache et de guerre, une fois les travaux en cours achevés ; le voyage de Dakar à Saint-Louis est très pittoresque ; une remarque faite : c'est que tous les indigènes observés sur ce parcours sont propres, coquets même, alertes, gais, rieurs. Puis, c'est l'arrivée à Saint-Louis, ville morne, puis la remontée du Sénégal vers Podor, à travers des sites merveilleux.

M. Sougy se rend à 25 kilom. dans la brousse visiter une concession dont il s'occupe, et où l'attend une grosse déception : la culture du céara y est reconnue impossible en raison des termites qui mangent l'intérieur de l'arbre, — du sol trop sablonneux, de l'atmosphère trop sèche pendant six mois de l'année et cela aussi bien à la côte que dans l'intérieur.

Quant aux autres cultures, elles réussissent à souhait : mil, saguia, maïs, haricots, patates, arachides, manioc, coton, indigo, ricin ; les muriers viennent bien et l'élevage (brebis, moutons, chèvres, bœufs et vaches) est d'un bon rapport.

L'impression générale et finale de M. Sougy est la suivante : Colonie où tout est à faire, où il manque une activité commerciale *d'importation Française*, où on a eu le tort immense de faire électeurs les noirs qui se prévalent de ce titre pour devenir gouailleurs et le plus grand tort d'en inonder les divers services administratifs.

Nouveau tarif douanier allemand. — M. le lieutenant Deschamps continue par la lecture d'un exposé de M. Lecq sur le nouveau tarif douanier allemand ; ce nouveau tarif vise fortement les produits agricoles ; l'Algérie est particulièrement touchée pour tous les produits de la viticulture.

1° Vins et moûts frais, même stérilisés en futs, moins de 14°	30 fr.	»
2° Vins ayant plus de 14°	37	50
Liqueurs	300	»
3° Vins de liqueurs	60	»
Mousseux	150	»
4° Eaux de vie, cognac, etc	240	»
5° Blé	9	37
6° Orge	12	80
7° Pommes de terre (primeurs)	3	12
8° Tabacs en feuilles	106	25
9° Raisins frais	25	»
10° Citrons, oranges amères, figues de Barbarie, etc	15	»
11° Figues sèches, raisins secs, dattes	30	»
12° Huiles d'olives	12	50
13° Mouton (les 100 kilos)	22	»

A la suite de cette lecture, M. Rivière fait remarquer que les Allemands ferment en somme la porte aux produits étrangers ; il estime qu'avec ces prix nouveaux du tarif nous ne pouvons plus espérer l'entrée de nos blés et de nos orges, par exemple, en Allemagne.

Faits météorologiques. — M. Rivière parle ensuite d'un fait météorologique important, le plus intéressant même de l'hiver ; c'est l'abaissement de la température dans la nuit du 9 au 10 mars.

A 0m 10 au-dessus du sol, le point minimum atteint au Jardin d'Essai, a été de — 4°7 ; il est resté plus de 2 heures au-dessous de 4°, entre 3 et 5 heures du matin. A partir de 4 heures du soir, la température à + 4° descend successivement à 0° qu'elle atteint à 8 heures, elle s'abaisse rapidement de minuit à 5 heures du matin ; à partir de ce moment, elle se relève ; elle marquait 0° à 6 h. 1/2 ; puis l'actinométrie indique une relève rapide jusqu'à midi où l'instrument marquait + 36°.

L'insolation si accusée qui a succédé à ce froid est des plus intéressantes à constater ; elle contribue à expliquer les dégâts produits sur certaines cultures.

Si sur le bord de la mer, on a eu un écart de — 41° en quelques heures, on se rend compte de ce qu'aurait du être la même observation, à Batna, par exemple.

Aux environs d'Alger, le froid a été plus marqué ; — 6° à la Maison-Carrée, nombreux dégats dans les cultures maraîchères, et dans la plaine on signale beaucoup de bourgeons de vigne gelés.

Dans cette même nuit, on signale — 7° à Djelfa et Géryville, et — 9° à Batna.

Tell. — Au sujet du mot Tell employé en géographie algérienne, M. Rivière signale combien ce terme incertain a des significations différentes suivant les auteurs.

Il appartient à la Société de Géographie d'Alger de préciser cette technologie qui n'a actuellement aucun sens en agriculture, en climatologie et en colonisation.

Si l'on entend par *Tell* le territoire cultivable, il n'y a pas là une appellation géographique. Si Tell est synonyme de pays, alors l'espace comprend des régions climatériques qu'il convient de diviser en littoral, montagnes, hauts-plateaux, steppes, déserts. M. Rivière propose de renvoyer la question à l'examen des sections compétentes et il prouve que la décision de notre Société fera loi dans la géographie universelle.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 6 h. 45.

SECTION HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SÉANCE DU 10 MARS 1903

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Commandant Rinn.

M. Boyer, vice-président, toujours souffrant, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Présent au Bureau : le lieutenant Deschamps, secrétaire.

Le procès verbal de la précédente séance, après lecture, est adopté sans observations.

M. le Commandant Rinn rappelle les anniversaires du 10 mars en Algérie.

1° Anniversaires historiques du 10 mars en Algérie. – Le 10 mars 1844 c'est la première des trois journées de l'héroïque défense du Camp de Batna par le Colonel Buttafocco qui, avec un bataillon du 31me et 50 cavaliers, repousse plus de 6000 indigènes du Bellezma. Cette affaire, qui coûta la vie à 20 Français et à 250 Qbaïls fut mise sur le compte d'une explosion de fanatisme. Il a été reconnu plus tard que le fanatisme n'avait été qu'un accessoire et que la véritable cause de l'attaque était le désir que l'ex Bey de Constantine, alors refugié à Migaous, avait de compromettre deux grandes personnalités indigènes qui, ayant déserté sa cause pour celle des Français, venaient de conduire le duc d'Aumale à Biskra et de nous donner la soumission nominale du pays entre Batna et Sétif.

Le 10 mars 1850, c'est une décision présidentielle qui fait passer la ville et le cercle de Bougie de la province d'Alger dans celle de Constantine et dit que la ville dépendra de la Sous-Préfecture de Philippeville et le Cercle de la Subdivision de Sétif ; dualisme qui ne cessa qu'en 1858.

Le 10 mars 1871, c'est un combat heureux de notre Makrezene de l'Oued Rir, qui à Gour Bekrate bat et razzie les Mekradma ralliés au rebelle Bouchoucha déjà maître de Ouargla depuis le 5 mars. Cette affaire, où notre Makrezene a 2 tués et 7 blessés et d'où il nous rapporte 7 têtes humaines et 1000 chameaux, a comme celle de 1844, ci-dessus, des dessous fort curieux au point de vue de l'état d'âme des chefs indigènes.

Le 10 mars 1881, c'est le lugubre épisode du combat d'Amguïd, dans lequel les survivants de la mission Flatters affaiblis par le poison que leur ont donné la veille des Touareg, se présentant en amis, luttent encore héroïquement contre leurs assaillants. Ils ne sont qu'une poignée d'hommes contre une foule, que le lieutenant Dianous de la Perrotine tient en échec. Le brave officier est tué et avec lui les deux soldats Brame et Marjolet. L'ingénieur Santin, encore dans le délire suite de l'intoxication de la veille, disparaît et c'est le maréchal des logis Pobequin, blessé au pied, ne pouvant marcher, qui prolonge et soutient encore cette lente agonie. Il est lui-même tué le 31 mars par Belgacem ben Zebia, tirailleur — et les indigènes

qui sont restés avec lui, arrachent pour se nourrir quelques lambeaux de chair à son cadavre.

2° Fouilles de Carthage par R.P. Delattre. Compte rendu bibliographique. — M. le Commandant Rinn continue par un compte rendu des fouilles exécutées à Carthage dans la nécropole punique de la colline de Sainte-Monique par le R. P. Delattre des missions d'Afrique. Huit petites brochures ont été offertes à la Société par l'auteur. Ces huit brochures que documentent de nombreux dessins et photogravures, nous donnent, dit M. Rinn, le détail des fouilles faites par le savant missionnaire du commencement de l'année 1899 au 20 avril 1902.

L'énumération des objets découverts est longue et munitieuse, comme il convient à un travail de ce genre ; cependant la lecture de cet inventaire est attrayante et instructive, parce que à l'énoncé de chaque nature d'objets exhumés, le R.P. Delattre a joint des observations et des remarques d'un puissant intérêt.

A la fin de la lecture de cette étude très complète de M. le Commandant Rinn, M. le Lieutenant Deschamps demande s'il ne pourrait pas y avoir dans le *Bulletin* de la Société une place réservée à des bibliographies intéressantes pour tous et qui seraient en même temps un remerciement aux donateurs et une preuve de l'intérêt pris à leurs œuvres.

A. — **Communications individuelles.** — *La Colonisation en Oranie vers 1848 par M. Demontès.* — Cette communication est remise à quinzaine par suite d'empêchement de M. Demontès retenu par son service à une commission.

B. — *Les Cédratiers dans les tombeaux de l'antique Arsinoé par M. Rivière.* — De cet exposé très documenté et des intéressantes observations présentées par notre savant collègue se dégage comme point historique, une preuve nouvelle, de l'antiquité extrêmement reculée de l'existence de familles de plantes créées par des siècles de culture scientifique et dont on ne connaît pas le prototype spontané. Et à propos des irrigations qui en sont un des éléments, on parle des procédés de culture des Assyriens, des Egyptiens puis de ceux des Carthaginois, des Romains, des Arabes et des Turcs dans l'Afrique du Nord.

La séance est levée à 6 h. 30.

SÉANCE DU 24 MARS 1903

Présidence de M. le Commandant Rinn assisté de M. Boyer, vice-président. M. le lieutenant Deschamps, secrétaire, s'excuse de ne pouvoir pas assister à la séance.

M. le vice-président Boyer donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 mars 1903, aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté.

1° Election d'un 2me Vice-Président. — Le Président donne lecture d'une très aimable lettre de M. Wierjezki, vice-président qui, retenu par ses travaux, s'excuse de n'avoir pas plus tôt décliné la candidature aux fonctions de vice-président

qui lui ont été renouvelées au commencement de l'année ; il reste de cœur avec la section et dit qu'il donne sa voix au candidat que le bureau présentera pour le remplacer.

Le Président au nom du bureau, présente comme candidat aux fonctions de vice-président, M. l'Intendant Stanislas qui par sa longue carrière militaire faite principalement en Algérie et en Tunisie, par sa situation et par son mérite personnel est tout particulièrement qualifié. Si personne ne demande la parole pour présenter soit des observations, soit un autre candidat, le président proposera de voter immédiatement.

Personne ne demande la parole et M. l'Intendant Stanislas est élu à l'unanimité.

Le Président invite M. Stanislas à prendre place au bureau, le remercie d'avoir bien voulu apporter son précieux concours à la section qu'il félicite de ce choix.

M. l'Intendant Stanislas en quelques paroles aimables remercie ses collègues de cette nomination.

L'ordre du jour est repris par :

2° Rappel des anniversaires historiques du 24 mars en Algérie. — Le Président rappelle les anniversaires historiques évoqués en Algérie par la date du 24 mars, anniversaires dont plusieurs comporteraient des récits circonstanciés d'un intérêt indéniable.

Le 24 mars 1690. Deux siècles avant l'occupation française, c'est à Alger la cérémonie officielle de l'installation d'un des meilleurs consuls que la France ait eu en Alger. Il se nommait René Lemaire et, très estimé du Dey Chabane, il obtint de lui en juillet 1690, l'envoi à la cour de Versailles d'une Ambassade algérienne qui eut un grand succès de curiosité.

Le 24 mars 1840, un mardi, c'est, au Nord-Ouest de Biskra, le combat de Salsou, combat resté légendaire dans le pays, car il contribua à la fortune politique de la famille des Ben Gana, encore bien qu'il se fut livré à leur insu et assez loin d'eux. Le combat d'ailleurs très réel fut livré par les Arab Reraba (inféodés au soff du Bit Bouakkaz) qui, décidés à aller estiver dans le Tell enfoncèrent le bataillon des Réguliers de Hacène ben Azouz, kralifa d'Abdelqadère, lui tuèrent 450 hommes et lui enlevèrent 2 canons, des drapeaux, des armes, des tambours. Les Ben Gana qui étaient en ce moment à Nza ben Messaï (les Tamarins) à 60 kilomètres de Salsou furent prévenus le soir même ; ils accoururent à El Outaïa, achetèrent aux vainqueurs les trophées de la victoire et 450 oreilles droites à couper sur les cadavres. Ils envoyèrent les oreilles au général de Galbois avec un récit circonstancié et mirifique de leurs prouesses pendant le combat, puis le 1er mai à Constantine lors de la fête du roi, ils exhibèrent les 2 canons, les drapeaux, les trophées et leurs sabres ébrechés dans la bataille. Ils furent chaleureusement félicités, honorés et eurent le talent de se faire donner 10.000 francs pour récompenser leurs auxiliaires ; c'était en effet exactement ce qu'ils avaient déboursé pour acheter le silence et les trophées exhibés. Le général de Galbois ne sut la vérité que deux ans plus tard.

Le 24 mars 1846. Le général Cavaignac bat, à Terni, dans la banlieue de Tlemcen le faux Chérif Mohamed ben Abdallah Sidi Fadel qui l'avait sommé par écrit de venir lui rendre hommage et d'embrasser l'Islam. Le Chérif fut fort éprouvé car il avait persuadé à ses 2000 adhérents que nos fusils ne partiraient pas ; sa déroute fut complète et Cavaignac rentra à Tlemcen n'ayant eu que 2 tués et 9 blessés.

Le 24 mars 1851. C'est à Chellala l'épisode très suggestif de l'attaque par le rebelle Boubrala l'homme à la mule, de la Zaouïa de notre Qaïd mrabote des Illoula, Mohamed Saïd ben Ali Chérif. Le Mrabote était absent, il était au camp français à quelques lieues de là ; les Tolba affolés cherchaient à fuir quand soudain la mère

du Mrabote, la noble dame Lalla Aïcha sort dans la cour principale de la Zaouïa, ordonne aux Tolba de rester et dit qu'elle va négocier. Elle envoie, en effet, un serviteur offrir de l'argent et une diffa pour éloigner le rebelle ; Boubrala repousse les offres et dit qu'il entrera de gré ou de force dans la Zaouïa et l'occupera jusqu'à ce que Ben Ali Chérif vienne lui rendre hommage et se livrer. Lalla Aïcha pendant ce temps a réuni les Kebar des Illoula, elle leur dit les exigences du rebelle, fait honte aux Tolba de leur pusillanimité, et les excite si bien par ses discours, qu'elle réveille les courages endormis ; Kebare et Tolba se précipitent en armes sur le camp ennemi, le culbutent, tuent 10 hommes, mettent les autres en déroute et rentrent à la Zaouia ramenant prisonnier un lieutenant de Boubrala et 75 fusils que les fuyards ont jetés pour courir plus vite.

Le 24 mars 1859. C'est la date de la nomination du comte de Chasseloup Laubat en qualité de ministre de l'Algérie.

Le Président, à propos de l'épisode de Lalla Aïcha le 24 mars 1851, ajoute que cette intervention courageuse et bienfaisante de la femme berbère ou arabe dans les affaires du pays n'est pas si rare qu'on le croit. « Quand, dit le Commandant Rinn, on examine en détail les annales des tribus ou des confédérations et qu'on lit les récits des histoires musulmanes on est frappé du très grand nombre de femmes qui ont eu un rôle épisodique mettant en relief des qualités qui ailleurs ont rendu célèbres les Jeanne d'Arc, les Jeanne Hachette, les Blanches de Castille, les Marie Thérèse et autres femmes éminentes. »

Quelques exempies sont indiqués.

3° A propos d'un aqueduc disparu. — Une grande et magnifique photographie remontant à plus de 33 ans et représentant un aqueduc à deux étages d'arcades avait été communiqué à la section depuis plusieurs séances par notre collègue M. Rivière et avait fait le sujet de conversation entre les membres présents aux dernières séances. Le Président après avoir fait examiner cette photographie à plusieurs personnes croit pouvoir déclarer que cet aqueduc de construction turque amenait les eaux de la conduite du Hamma et était situé à peu près entre la rue Auber et l'usine électrique des T. A. sur le ravin venant de la Chapelle Anglicane, aujourd'hui en partie comblée et dont les terrassements sont à une côte supérieure à celle du sommet de cet aqueduc. D'un très grand effet, dans le cadre artistique que lui donnaient alors les reliefs du sol et la rareté des constructions voisines, émergeant de massifs de verdure, cet aqueduc a disparu devant les nécessités de voierie imposées à une ville moderne en pleine prospérité. C'était un souvenir de l'activité féconde des anciens Dey d'Alger à l'époque où ils forçaient au travail des milliers d'esclaves chrétiens, mais ce n'était pas à proprement parler une œuvre d'art dont la perte soit à regretter.

4° Communications individuelles. — (Celle relative à la colonisation en Oranie vers 1848. est remise à quinzaine, sur la demande de M. Demontès, présent dans la salle, mais encore souffrant et qui préfère céder son tour de parole à M. Baruch).

Les affaires de Tunisie en 1848 et la Division Delbecque en Kroumirie par M. Baruch, interprète principal.

Ce récit très documenté, très vivant, est fait par un témoin et aussi par un des acteurs tout particulièrement bien placé par ses fonctions pour savoir et comprendre ce qui a pu échapper à d'autres personnes. Aussi l'intérêt est-il très

grand chez les auditeurs qui ont fort applaudi M. Baruch et qui se retrouveront plus nombreux encore à la prochaine réunion pour entendre la seconde partie de cette communication que son importance a forcé de faire en 2 séances.

La séance est levée à 6 h. 45.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1903

Présidence de M. le Commandant Rinn, assisté de MM. Boyer et Stanislas vice-présidents. Présent au bureau : le lieutenant Deschamps, secrétaire.

Après lecture le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Communications individuelles. — Le Président rappelle que la suite de la conférence de M. Baruch, qui devait se faire aujourd'hui, l'a été à la dernière séance plénière ; deux autres sont prochaines : l'une de M. Hurlaux sur le massacre de la mission Flatters ; l'autre de M. Demontès sur la Colonisation en Oranie vers 1848 que l'état de santé de son auteur ne nous a pas encore permis d'entendre.

Rappel des Anniversaires historiques du 28 avril. — M. le Commandant Rinn donne ensuite lecture des éphémérides du 28 avril.

Le 28 avril 1701 est une date importante dans l'histoire des indigènes de l'Algérie c'est celle de la défaite sur la Djidiona du célèbre et puissant empereur marocain Moulaï-Ismaïl ; son vainqueur, le Dey Hadj Mostefa, rapporta à Alger 3000 têtes de soldats marocains et 50 têtes de qiad et notable. Le pillage du camp impérial établi sur les collines entre Arzeu et Le Sig donna aux Algériens un immense butin. — Cette bataille mémorable eut pour résultat immédiat : 1° la création du Makrezène des Douaïr, Zmela, Abid et Reraba organisés avec les débris de l'armée marocaine forte de 50.000 hommes, dit-on ; débris volontairement passés au service du Dey d'Alger et du bey d'occident ; 2° le transport du Beylik de Mazouna à Maskara ; 3° la dénomination de Moulaï-Ismaïl restée aux broussailles où était le camp du souverain marocain ; 4° l'envoi à Louis XIV des armes de luxe et du cheval de l'empereur (cadeau fait à la suite d'une lettre banale de compliments obtenue pour le Dey par le Consul général de France à Alger).

De ce résumé du récit algérien, mentionné dans la correspondance de notre consul, récit dans lequel on peut, à la rigueur, relever quelque exagération à propos du décompte des têtes coupées, il est curieux de rapprocher le récit d'un historien marocain Aboukacem ben Ahmed Ezziani, appelé souvent Ettordjeman du premier mot du titre de son histoire. C'est un historien officieux, si non officiel, qui a offert son livre au descendant du sultan vaincu ; il s'exprime ainsi : « en l'année 1112 « (1700-1701. J.C.) on apprit qu'une armée turque avait quitté Alger en même « temps que le bey dont le palais avait été pillé. Ismaïl sortit avec ses troupes à la « rencontre des Turcs et revint après leur avoir livré bataille. A ce retour beaucoup « de soldats moururent de soif et les gens de Fez à eux seuls perdirent ainsi « 40 hommes. »

Le 28 avril 1837 marque dans l'histoire de la conquête française une occupation temporaire de la ville de Blida et des hauteurs voisines par le Gouverneur Général Damrémont. Cette occupation avait pour objet d'affirmer les droits de la France sur cette ville qui venait de reconnaître l'autorité de l'Emir Abdelquadère. Mais le Gouverneur fut désavoué par le Ministre Molé qui jugeait cette occupation inutile en raison des bons sentiments de l'émir qui allait signer avec la France le traité de Tafna (30 mai suivant).

Le 28 avril 1843 c'est un petit engagement de cavalerie soutenu par Le Pays de Bourjolly et le Kralifa Ouled Sidi Laribi, flanquant la colonne du Général Bugeaud allant d'Orléansville, en construction dès la veille, à Ténès où il allait tracer le lendemain l'emplacement d'une nouvelle ville française.

Le 28 avril 1845 c'est une attaque infructueuse d'Orléansville par Boumaza.

Le 28 avril 1846, c'est sur l'Oued Kremis un heureux combat dans lequel le Colonel de Saint Arnaud, commandant la Subdivision d'Orléansville, fait prisonnier un chef derqaoui des Achacha.

Le 28 avril 1847 le général Cavaignac écrase dans un ravin les habitants de Moghar el Fougani qui la veille ont tué les parlementaires envoyés dans leur Qsar et l'ont ensuite abandonné. Ce Qsar est mis à sac et incendié par la colonne.

Le 28 avril 1879 c'est l'arrivée sensationnelle à Alger, sur la frégate cuirassée *La Gloire*, de M. Albert Grévy, premier Gouverneur Général « sérieusement civil » suivant un mot officiel fort souligné à cette époque. Le Gouverneur Général civil commandant en chef des forces de terre et de mer, de par le décret du 15 mars précédent, était accompagné du général Saussier commandant le 19e corps.

Communication individuelle. — Monsieur le Commandant Rinn conserve la parole pour une communication des plus intéressantes et très documentée qu'il a intitulée : « *Contribution de l'Histoire à l'étude de la Météorologie en Algérie* ». L'orateur fait remarquer en débutant que l'on trouve dans les récits historiques des descriptions des effets produits par les phénomènes météorologiques; que, si vagues et si peu mesurées que soient ces indications, elles peuvent parfois fournir des données qui ne sont pas tout-à-fait sans valeur dans l'étude d'un climat; c'est dans cet ordre d'idées qu'il nous indiquera quelques groupes de documents utiles à consulter et qu'il va nous énoncer trois ou quatre faits dont les spécialistes pourront tirer des conclusions plus ou moins précises en ce qui concerne l'Algérie.

Tout d'abord on compulsera avec fruit les divers historiens musulmans, puis les archives des consulats européens inaugurés à Alger par l'installation effective du Consul de France en 1697. La Chambre de commerce de Marseille qui a conservé la presque totalité de la correspondance de nos consuls et celle non moins intéressante des agents, directeurs et gouverneurs du Bastion de France à La Calle de 1561 à 1827 peut fournir de précieuses indications sur les fluctuations de la production des céréales dans l'Est.

M. le Commandant Rinn donne la nomenclature de quelques événements rapportés par ces documents avant 1830.

Il fait remarquer qu'après son débarquement à Sidi-Ferruch le 14 juin, l'armée part pour Alger le 5 juillet, après quelques journées de siroco qui reparurent jusqu'à l'hiver. Aussitôt se crée à Paris la légende des « Sables brûlants de l'Algérie », de son ciel de feu, de son climat desséchant, etc..

La légende existe toujours et cependant les faits sont là pour démontrer, chiffre en mains, que le froid nous a tué plus de soldats que la chaleur et les balles ennemies.....

Parmi les épisodes douloureux dans lesquels la neige, le froid et la pluie ont joué un rôle considérable, M. le Commandant Rinn cite :

1°. L'expédition de Mascara (novembre et décembre 1835) ; 2° La première expédition de Constantine (novembre 1836) ; 3° La razzia et la tempête de neige à Medrouça (mars 1848) ; 4° La colonne de la neige dans le Boutaleb (janvier 1846) ; 5° Le camp de la neige à Taourirt Iril dans l'Oued Sahel en 1852.

Aprés être entré dans le détail de ces expéditions, M. Rinn termine en disant qu'il s'est borné à citer des faits, en laissant aux météorologistes le soin de tirer des conclusions et rappelle un mot du Maréchal Canrobert faisant ses adieux à Lyon en 1864 au colonel et aux officiers du 83e de Ligne, subitement envoyé en Afrique : « *Prenez garde au soleil, mais méfiez-vous encore bien plus du froid, soignez la « tête et le ventre de vos soldats.* »

M. Rivière se déclare heureux que des faits historiques viennent appuyer les observations qu'il a faites sur le froid en Algérie.

Il rappelle que dans l'hiver de 1900, des observations dignes de foi ont noté dans le triangle Constantine, Batna, Sétif : à Sétif — 13° ; devant la porte d'un habitant de cette ville, M. Riff, il y eut un mètre de neige ; au Col des Oliviers, la température fut — 15° ; des moutons qui avaient été laissés dans la campagne furent retrouvés à l'indication du monticule que formèrent leur corps gelés sous la neige ; à Constantine ce même jour il y eut — 17° ; à Batna — 13° 7.

M. Rivière fait remarquer que si on ignore en général les vrais abaissements de température, c'est que les observations prises avec les instruments les plus précis manquent d'exactitude ; en effet elles sont prises dans des bordj, des cours, des écoles, sous une double toiture, à deux mètres de hauteur ; il est certain que la température de — 13° , signalés plus haut à Batna même équivalait à — 20° peut être dans la campagne.

Des savants comme Angot et Mourot qui ont fait les obversations les plus précises dans l'Aurès et les versants de Batna, y ont constaté dans certains cas en plein air, des températures égales à celles du Pamyr, c'est-à-dire arrivant jusqu'à la congélation du mercure.

M. le Commandant Rinn, après avoir remercié M. Rivière de tous ces détails, fait remarquer que d'autres phénomènes ont eu une action reflexe sur les opérations de militaires en Algérie : ce sont les brouillards, fréquents sous notre ciel si pur et rappelant les brumes de la Tamise et du Pas-de-Calais ; ainsi à Mouzaïa, une colonne se perd dans le brouillard, les Kabyles postés sur les hauteurs et qui connaissaient bien la direction de la route, la criblèrent de coups de fusil sans qu'elle put y répondre et lui firent perdre une grosse partie de son effectif.

A propos d'un manifeste de marchandises datant du XVIIe siècle. — M. Rivière donne ensuite lecture d'un document trouvé par lui au Gouvernement Général et consistant en un manifeste de marchandises exportés d'Algérie en France en XVIIe siècle. Ce document établit, que, contrairement à la croyance générale des relations commerciales suivies et assez importantes existaient dès cette époque entre l'Algérie et la France, et que, par conséquent ; les Corsaires n'étaient pas ce que l'on en a dit.

En effet, dit le Commandant Rinn, même avant les deys, les corsaires commerçaient avec la France ; ils n'en voulaient qu'aux nations avec lesquelles ils n'avaient pas passé de traités ; — très souvent ce furent les navires français qui étaient dans leur tort en attaquant les premiers et la correspondance des consuls, trouvée à Marseille a pu plus d'une fois, faire mal juger les faits ; en effet, les commerçants

marseillais pour couvrir les capitaines de leurs navires faisaient des rapports où l'exactitude était loin d'être observée. — L'histoire de ces temps ne sera jamais trop fouillée pour que l'on puisse la connaître sous son véritable jour.

Après cette discussion, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée vers 7 heures.

LISTE DES MEMBRES

de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord

Membres admis depuis le 9 avril 1903

MM.

ALI ÇHÉRIF (Zahar), Conseiller général, en sa villa, Mustapha.
ARLÈS DUFOUR (Armand), propriétaire, rue Aubert, Mustapha.
ATTON, Gérant d'immeubles, à l'Ermitage (Bab-el-Oued).
AUBERT, Capitaine de Vaisseau, commandant la Marine en Tunisie (à Bizerte).
BOULLIÉ, Avocat à la Cour d'Appel d'Alger.
BRIVE, Interprète judiciaire près le Tribunal de Philippeville (Constantine).
DELAGE, Directeur des Contributions Directes, à Constantine.
DOR, Conseiller de Préfecture, Alger.
EBERT, Paul, Chef de Bureau au Gouvernement général, 20, rue Henri-Martin, Alger.
GIBERT, Maire de Duperré (Alger).
GONZALES (le marquis de), Sous-Directeur des Consulats au Ministère des Affaires Etrangères, à Madrid (Espagne).
GRABY, Huissier à Maison-Carrée (Alger).
KIDDER (Daniel), Consul des Etats-Unis d'Amérique, Alger.
LAMOTHE (le Général de), Commandant l'Artillerie en Algérie, Alger.
LEROY, Louis, Professeur d'histoire au Lycée Janson-de-Sailly, Paris.
MOREAU, Gaston, Vice-Consul de France à Trébizonde (Turquie d'Asie).
PAILHON, Edmond, Juge au Tribunal de Bougie (Constantine).
PITOLET, Agent-Voyer en chef du département d'Alger, Alger.
REMY (de), Consul Général d'Autriche-Hongrie, 63, rue d'Isly, Alger.
SALMON (Madame), rue Enfantin, Mustapha.
SILVENT, Médecin-Dentiste, 22, rue de Constantine, Alger.
VACHER, Premier Président à la Cour d'Appel, Alger.
YVER, Chargé du cours d'histoire de l'Afrique à l'Ecole des Lettres, 1, rue de Gueydon, Alger.

MEMBRES OMIS SUR LA LISTE ARRÊTÉE AU 26 MARS 1903

MM.

BINSSE, Receveur du Bureau des Postes nº 95, Paris.
BRAVAY, Publiciste, 32, rue d'Isly, Alger.
CHÉRIF BEN MOHAMED lieutenant au 1er Spahis, Officier d'ordonnance de M. le Gouverneur général de l'Algérie, Alger.
CONNEAU, Lieutenant-Cololonel, commandant le 5me Chasseurs d'Afrique, villa Lucette, rue Darwin, Mustapha.
HERMENJAT, Pharmacien, 26, rue de Constantine, Alger.
MALBOT, Auguste, Professeur à l'Ecole de Commerce d'Alger.
MARY-DUPUY, Rédacteur-Gérant de la *Dépêche Algérienne*, Alger.
MARTEL (Madame), 1, rue Mac-Mahon, Alger.
OLIVIER, Léonce, Propriétaire, Président de la Coopérative Agricole d'Algérie, 29, Boulevard Bugeaud, Alger.
SIMIAN, Jules, Vice-Président honoraire de la Chambre de Commerce d'Alger, rue Saint-Ferréol, Marseille.
VARNIER, Secrétaire général du Gouvernement général de l'Algérie, Alger.
VERON (Madame), Alger.
WENDLING (Madame), Maison-Carrée.

RECTIFICATIONS

MM.

BACHE (Ahmed), au lieu de *Basch.*
BÉRAUD Emile, au lieu de *Ernest.*
BOURBON (Le Comte Charles de) au lieu de *Le Comte Bourbon.*
CODET, Chef de Bataillon au 92e d'Infanterie à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
COSTE, Henri, Directeur des contributions directes à Oran.
ETTIGHOFFER, Docteur, 4, rue de Constantine, Alger.
GASCON, au lieu de *Gascou.*
GAUSSEN, Consul, Ministère des affaires étrangères, Paris,
GEFFROY, Président de Chambre honoraire, au lieu de Président à la Chambre.
HAMOU BEN BOU DIAF, au lieu de *Hou Diaf.*
HURLAUX, au lieu de *Hurleaux.*
LAPPASSET, Médecin-Major, chef de l'hôpital militaire de Médéa.
LÉGEY (Madame) Docteur en Médecine.
LEGOREC, au lieu de *Legodec.*
MOTYLINSKI (Calassanti de), au lieu de *Calassanti de Motylinski.*
MALHOMÉ, au lieu de *Malhonné.*
MALHOMÉ (Madame).
MOUCHET, au lieu de *Mouchot.*
SCHNEIDER, Lieutenant au 12e Régiment d'Artillerie, en mission au Maroc, au lieu de *Sneider*, lieutenant, etc.
COUNIOT (Madame), au lieu de *Cougniot.*
STANISLAS, Intendant militaire du Cadre de Réserve au lieu de *Intendant militaire en retraite.*

CHANGEMENT DANS LA COMPOSITION

des Bureaux des Sections

SECTION COLONIALE ET ÉCONOMIQUE

M. le Docteur DURRIEUX, est nommé secrétaire, en remplacement de M. IMBERT.

SECTION HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

M. STANISLAS, Intendant militaire du cadre de réserve, est nommé vice-président, en remplacement de M. WIERZEJSKI.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER

ET DE L'AFRIQUE DU NORD

Huitième Année. — 1903. — 3e Trimestre

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

SÉANCE DU 23 AVRIL 1903

Présidence de M. Armand Mesplé, Président.

La séance est ouverte à 5 heures. Présents au Bureau ; MM. Paysant, Pelleport, Capitaine Jugue, Rolland, Perié, Lieutenant Mougenot.

Absents excusés : MM. Demontès et Marchand.

M. Mesplé salue M. Samary, ex-député d'Alger, Gouverneur de la Réunion, qui assiste à la séance, et l'invite à prendre place au Bureau.

M. Samary remercie le Président de l'honneur qui lui est fait et déclare qu'il s'intéresse aussi vivement que jadis aux questions algériennes et particulièrement aux travaux de la Société de géographie. Est présent également dans la salle, M. Rèveilland, député de la Charente, dont on connait la compétence en ce qui touche aux questions Algériennes ; M. Mesplé lui souhaite la bienvenue.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, les membres présentés sont admis à l'unanimité.

Sont présentés :

Madame Salmon ; présentée par M. Armand Mesplé et M. le Lieutenant Mougenot.

M. Gibert, Maire de Duperré (Alger) ; présenté par MM. Armand Mesplé et le Capitaine Jugue.

M. Ghisolfi Jules, Administrateur de la Commune mixte du Djurdjura à Michelet ; (Abonnement pour la blibliothèque communale du Djurdjura).

M. Brive, Interprète judiciaire près le Tribunal de Philippeville ; présenté par MM. Brive et Ficheur.

M. Dor, conseiller de préfecture à Alger ; présenté par MM. Armand Mesplé et Poitte.

M. Graby, huissier à Maison-Carrée ; présenté par MM. Armand Mesplé et Perié.

M. Bouillié, avocat à la cour d'appel d'Alger, docteur en droit ; présenté par M. l'officier interprète principal Baruch et le capitaine Jugue.

M. Pailhou Edmond, Juge au Tribunal de Bougie ; présenté par MM. Armand Mesplé et Monceaux.

M. Pitolet, Agent-Voyer en chef du département d'Alger ; présenté par MM. Armand Mesplé et Rolland.

M. Ali Chérif Zohar, Conseiller général, en sa villa de Mustapha ; présenté par MM. Armand Mesplé et Ali Chérif Ahmed.

M. Kidder Daniel, Consul des Etats-Unis d'Amérique ; présenté par MM. Armand Mesplé et Rolland.

M. de Rémy, Consul général d'Autriche-Hongrie, rue d'Isly, nº 63; présenté par MM. Armand Mesplé et le Capitaine Jugue.

M. Gonzalès (le Marquis de), Sous-Directeur des Consulats au Ministère des Affaires Etrangères (Madrid); présenté par MM. Armand Mesplé et Pelleport.

Soit une quinzaine de candidatures, parmi lesquelles il convient de souligner celles de Madame Salmon, M. Gibert, maire de Duperré, Ali Chérif Zohar, conseiller général, et surtout de MM. Kidder, consul des Etats-Unis, de Rémy, consul général d'Autriche-Hongrie, et du Marquis de Gonzalès, Sous-Directeur des Consulats au Ministère des Affaires Etrangères à Madrid, ce qui fait dire par le Président, fort judicieusement, que la Société devient « mondiale ».

Le Président rend compte qu'à l'occasion du Voyage du Président de la République, trois membres du Bureau, à savoir : les deux Vice-Présidents et le Secrétaire général, se sont adjoints à lui et ont été admis à présenter leurs hommages, bien que la liste des réceptions fut rigoureusement protocolaire.

La Société est ajoutée désormais sur cette liste. Aucun discours ne fut prononcé ; mais un *Bulletin* édité spécialement avec luxe par M. S. Léon, a été offert, avec dédicace au Président de la République, ainsi qu'à ceux de la Chambre et du Sénat.

M. Armand Mesplé adresse les félicitations du Bureau à tous les membres de la Société qui ont reçu des distinctions honorifiques, entr'autres à M. Bruck, fait Officier de la Légion d'Honneur et à MM. Castan, Basset et Serpaggi, faits Chevaliers.

Les Membres de la Société sont invités à se faire inscrire au Congrès de Rouen.

M. Armand Mesplé annonce la conférence Neigel pour le vendredi 24 avril, à l'Hôtel de Ville. Il annonce également que la Bibliothèque s'est enrichie du don de deux beaux volumes du « Bureau of American Ethnologgy », du 1er fascicule de l'Atlas Archéologique de l'Algérie et de la carte de la mission Marchand par le commandant Baratier.

Les Sections ont joui de leurs vacances de Pâques et ne se sont pas réunies.

La parole est donnée à M. Edmond Fazzy, ancien correspondant du « Temps » en Orient, sur ses « Impressions de Russie ». D'après des notes manuscrites et quelques-unes de ses *Lettres de Russie*, publiées par le « Temps ». M. Fazzy nous raconte son voyage à Kiew et en Ukranie ; il nous donne de nombreux détails sur Kiew, cité vivante, active, prospère. Il décrit sa visite aux catacombes de Kiew pendant la semaine sainte. Puis entremêlant sa lecture de petites causeries sur la censure en Russie, la femme russe et même les signaux d'amour usités à Constantinople, il nous peint les fêtes de Pâques, dans une propriété d'Ukraine, à Berezora-Roudka. De nombreuses anecdotes dont M. Fazzy nous certifie la rigoureuse exactitude, égayent le récit. Nous voyons passer des silhouettes d'intendants, de voisins jaloux, de prêtres russes, etc., etc. Avant de terminer par un petit tableau humoristique de son départ de Berezora-Koudka, M. Fazyz

s'interrompt pour nous présenter, en causant, son hôte, vrai type de russe noble, grand propriétaire, grand parleur, et animé des idées les plus libérales.

Le récit de M. Fazzy, auquel s'attache le puissant intérêt des choses vécues et vues par quelqu'un qui sait voir avec ironie et finesse, ajoute à son intérêt une rare élégance de forme, un scepticisme de bon aloi, qui aide à la clairvoyance des faits et des gens, chez l'observateur, et une impeccabilité de diction qui devient harmonieuse à l'oreille.

Le succès de M. Fazzy autorise à en présager et à en souhaiter d'autres. C'est ce que laisse entendre M. Mesplé qui le remercie, en synthétisant sa causerie, aux applaudissements de tous.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 14 MAI 1903

Présidence de M. Armand Mesplé, Président.

La séance est ouverte à 5 heures. Sont présents au Bureau : MM. Pelleport, Capitaine Jugue, Demontès, Rolland, Marchand, Lieutenant Mougenot et Périé.

Absent excusé : M. Paysant

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, et les candidats présentés sont admis à l'unanimité.

Sont présentés :

M. Aubert, Capitaine de Vaisseau, Commandant la Marine en Tunisie (Bizerte); présenté par MM. Armand Mesplé et l'Amiral Gervais.

M. Delage, Directeur des Contributions directes à Constantine ; présenté par MM. Rolland et Armand Mesplé.

M. Moreau Gaston, Vice-Consul de France à Trébizonde; présenté par MM. Moreau, Consul général en retraite et Armand Mesplé.

M. Yver, chargé du cours d'histoire de l'Afrique à l'École des Lettres, 1, rue de Gueydon, Alger ; presenté par MM. Armand Mesplé et René Basset.

Atton Louis, Gérant d'Immeubles à l'Ermitage, Bab-el-Oued ; présenté par MM. Armand Mesplé et le Docteur Machetou.

M. Ebert Paul, chef de bureau au Gouvernement général de l'Algérie, 20, rue Henri-Martin, Alger ; présenté par MM. Armand Mesplé et le Commandant Lacroix.

M. Arlès-Dufour Armand, propriétaire, rue Aubert, nº 4, Mustapha ; présenté par MM. Armand Mesplé et Gérente.

Parmi les nouveaux candidats, le Président signale M. le Capitaine de Vaisseau Aubert, commandant la Marine en Tunisie, M. Delage, directeur des contributions directes à Constantine, M. Yver, chargé du cours d'histoire à l'Écble des Lettres,

Ebert, chef de bureau au Gouvernement général, Moreau, vice-consul de France en Asie Mineure.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Gentil, chargé de cours à la Sorbonne, faisant l'éloge des remarquables travaux de M. Ficheur, d'une lettre de la Société de géographie de Berlin invitant la Société d'Alger et de l'Afrique du Nord, à se faire représenter aux fêtes données en l'honneur du 75e anniversaire de sa fondation.

M. Mesplé, Président, lit ensuite quelques passages d'un mémoire de M. Henri Busson, professeur au Lycée de Bordeaux sur les « *Races en Algérie* ».

Après avoir adressé ses très vives félicitations à M. le Lieutenant Mougenot, nommé Officier d'Académie, comme secrétaire de la société, et à M. Pétrolacci, de Bône, nommé Chevalier de la Légion d'Honneur, le Président évoque le souvenir d'un vieil algérien, M. Guérin, qu'une cruelle maladie vient d'enlever à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Puis il signale le dernier *Bulletin* remarquable par le nombre et la valeur de ses articles, ainsi que le volume de M. Descamps sur « *l'Afrique Nouvelle* ». Il remercie enfin M. Samary, Gouverneur de la Réunion et M. le Docteur Brault pour les brochures qu'ils ont offertes à la Société, ainsi que M. Rouard de Card, professeur à la faculté de Toulouse, pour son bel ouvrage sur « *La France et les autres nations latines en Afrique* ».

Communications des Sections. — Depuis la dernière séance plénière, la Section d'Histoire et d'Archéologie a eu deux séances, le 28 avril et le 12 mai. Dans la première, il a été donné lecture d'une communication intitulée « Contribution de l'histoire à l'étude de la météorologie ». Dans la seconde réunion, M. Rivière a exprimé le regret que le nom du Baron d'Haussez, ministre de la marine en 1830, qui a pris une part considérable à l'organisation de l'expédition, n'ait pás été encore donné à un centre de colonisation. Les membres présents à la réunion se sont, à l'unanimité, associés au vœu formulé par M. Rivière.

Dans sa séance du 30 avril, la Section Technique a d'abord entendu une très intéressante communication de M. le Commandant Rinn, sur la question : « *Qu'est-ce que le Tell* ? » ; puis la seconde partie de la remarquable étude de M. Saurel sur « *le décor Pompéïen et le décor Arabe* ».

A la séance du 5 mai, de la Section Économique et Coloniale, MM. Rivière, Couput et Lecq, ont traité diverses questions économiques, météorologiques et agronomiques.

Enfin l'ordre du jour appelle une communication de M. le Général d'Artamonoff, sur l'ouvrage de son distingué compatriote, le Général Kouropatkine « *l'Algérie* » écrit en 1875.

M. Armand Mesplé, Président, retrace en termes éloquents, la belle carrière du Général Kouropatkine.

Après de brillantes études à l'école militaire, il se fit remarquer par sa valeur et son courage, comme capitaine au 1er Chasseurs du Turkestan ; puis après avoir passé par l'École de Guerre, il fut chargé par son Gouvernement d'une mission en Algérie, pendant les années 1874-1875. Il passa huit mois dans notre colonie et fut envoyé en Kashgarie. Il devint ensuite Chef d'Etat-major du Général Skoboleff, prit part, en cette qualité, à la guerre des Balkans et fut enfin appelé par la confiance de l'Empereur, au Ministère de la guerre.

M. Pelleport, Vice-Président, en l'absence de M. le Général d'Artamonoff, qui vient de rejoindre son commandement en Russie, lit un résumé de « l'Algérie ». Dans cet ouvrage, l'auteur passe en revue toutes les questions Algériennes et

l'histoire de la conquête, l'armée, l'administration de la Colonie et la production de son sol. Ces études sont traitées avec une précision et une netteté de jugement remarquables. L'avenir a donné raison aux justes prévisions du Général, car elles se sont réalisées pour la plupart.

Cette lecture est coupée, à plusieurs reprises, par de chaleureux applaudissements.

M. Trapet, qui a connu tout particulièrement le Capitaine Kouropatkine, pendant son séjour à Laghouat, rappelle quelques épisodes de son voyage en Algérie, et demande s'il ne conviendrait pas de décerner le titre de Membre d'Honneur à l'éminent Général.

Le Président met aux voix cette proposition, qui est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 4 JUIN 1903

Présidence de M. Armand Mesplé, Président.

La séance est ouverte à 5 heures. Sont présents au Bureau: MM. Pelleport, Capitaine Jugue, Démontès, Rolland et Marchand.

Absents excusés : MM. Paysant, Périé et Lieutenant Mougenot.

Le procés-verbal de la dernière séance est lu et adopté et les candidats présentés sont admis à l'unanimité.

Sont présentés :

M. Aynard, secrétaire d'ambassade, Directeur du cabinet de M. le Gouverneur général ; présenté par MM. Armand Mesplé et Robert David.

M. Drogue (Commandant), chef de la maison militaire de M. le Gouverneur général, par MM. Armand Mesplé et Paysant.

M. Marcé, administrateur détaché à la Préfecture d'Alger ; présenté par MM. Armand Mesplé et le Lieutenant Mougenot.

M. Brault, Professeur à l'École de Médecine d'Alger ; présenté par MM. Armand Mesplé et le Docteur Bruck.

M. Charpentier, directeur des tabacs à Alger ; présenté par MM. Armand Mesplé et Rolland.

M. Cornebois Lucien, étudiant ; présenté par MM. Armand Mesplé et le capitaine Jugue.

M. Plumat Albou, administrateur de la commune mixte d'Aumale ; présenté par MM. Armand Mesplé et Chambige.

M. Venard, licencié en droit, professeur à la Médersa de Constantine; présenté par MM. de Calassanti de Motylinski et Saint-Calbre.

M. Bonnejoy Henri, lieutenant au 1er Zouaves ; présenté par MM. Armand Mesplé et d'Attanoux.

M. Demangeat Lionel, avocat, propriétaire à Oued-Fayet ; présenté par MM. Armand Mesplé et Samary.

M. Debachy, propriétaire au Fondouk ; présenté par MM. Arlès-Dufour et Glorieux.

M. Sedira, interprète judiciaïre ; présenté par MM. Armand Mesplé et d'Attanoux.

M. Despierre Victor, ingénieur de la Compagnie Foncière de Constantine ; présenté par MM. Armand Mesplé et Fournier.

M. Jabraud François, Instituteur, École de l'Avenue Gandillot ; présenté par MM. Armand Mesplé et Jabraud Germain.

Abonnement du cercle militaire de Souk-Ahras.

Dans la liste des nouvelles présentations : M. le Commandant Drogue, chef de la maison militaire de M. le Gouverneur général de l'Algérie, M. le Docteur Brault, de l'école de médecine d'Alger, M. Marcé, administrateur détaché à la Préfecture, M. Charpentier, directeur des tabacs ; parmi les nouveaux abonnements du *Bulletin*, le cercle militaire de Souk Ahras.

Le Président communique les lettres de M. Kidder, consul des Etats-Unis, et de M. de Rémy, consul général d'Autriche-Hongrie, qui remercient de leur acceptation comme membres de la Société ; il cite ensuite quelques passages d'une correspondance de M. le Lieutenant Grillières qui, après avoir accompli un voyage en Perse, vient de se rendre en Indo-Chine, où il a pu suivre les mouvements qui ont précédé et préparé les événements du Yunnam.

M. Mesplé fait des vœux pour l'heureux retour du vaillant explorateur.

Rappelant ensuite le voyage de M. Emile Loubet, qui ne peut avoir que d'heureuses conséquences pour l'Algérie, M. Mesplé donne lecture de la lettre suivante, que M. le Commandant Reibell vient de lui adresser au nom de M. le Président de la République.

« Je sais que vous vous réjouissez plus encore que s'il s'agissait de vous même, « de la distinction destinée a M. Pelleport, votre distingué Vice-Président, dont « j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui les insignes.

« C'est sur votre proposition et à la suite de la démarche que vous avez faite que « la distinction si bien méritée par votre éminent collaborateur de la Société de « Géographie, lui a été accordée par M. le Président de la République qui tient à « ce qu'elle lui soit remise par vous-même en son nom ».

M. Mesplé remet alors à M. Pelleport, le diplôme et les insignes d'Officier de l'Instruction publique et lui adresse de chaleureuses félicitations qui sont appuyées par les applaudissements des membres présents.

M. Pelleport remercie en quelques paroles émues et ajoute, en s'adressant à « l'Assemblée : « Je traduis certainement votre pensée, Messieurs, en exprimant « le regret qu'une insuffisance de ruban rouge disponible, n'ait pas permis de « récompenser la Société en la personne de celui qui, après en avoir été un des « principaux fondateurs, en assure la prospérité par sa direction éclairée, par la « largeur de ses vues et par bien d'autres mérites que, pour ménager sa modestie, « je m'abstiens d'énumérer ».

L'Assemblée s'associe par des applaudissements répétés aux regrets si bien exprimés par M. Pelleport.

M. Mesplé rappelle ensuite que M. Périé a reçu au commencement de cette année la croix d'Officier du Nicham et que M. Mougenot vient de recevoir les

palmes académiques. Ces marques d'encouragement indiquent bien que les pouvoirs publics savent apprécier le rôle de notre Société.

Puis le Président rend compte de l'aimable accueil que M. le Gouverneur général a fait au Bureau de la Société, à la réception qui a eu lieu le 16 mai dernier, au Palais d'Hiver.

Après avoir présenté à M. Jonnart les membres du Bureau central et des Bureaux des Sections, M. Mesplé a prononcé l'allocution suivante : « Monsieur le « Gouverneur général, le 7 novembre 1900, M. l'Amiral Servan, notre Président à « cette époque, vous faisait un brillant tableau de notre Société qui comptait environ « cinq cents membres ; grâce à l'impulsion donnée, elle en compte aujourd'hui près « d'un millier ; l'année dernière, à elle seule, lui a amené deux cent soixante-sept « adhérents : Gouverneurs de Colonie, Membres du Parlement, Ambassadeurs, « Amiraux, Généraux, Consuls, Explorateurs, etc.

« Après avoir été simplement Algéroise, la Société est devenue Algérienne, puis « Nord-Africaine et maintenant elle étend son recrutement et son champ d'action « sur le monde entier.

« Si elle a grandi d'une façon aussi merveilleuse, c'est qu'elle est restée fidèle aux « principes qui ont fait sa force dès le début et que vous exposait si bien mon « éminent prédécesseur. Nos travaux, bien qu'ayant un caractère essentiellement « scientifique et technique, ont pour but principal, la prospérité, le développement « économique, l'extension et le rayonnement de l'Algérie, qui est vraiment le cœur « de notre empire Africain, de cet empire, qui ne tardera pas, sans doute, à être « définitivement constitué avec ses frontières naturelles.

« Nous espérons, Monsieur le Gouverneur général, que vous voudrez bien nous « continuer le haut appui que nous avaient accordé vos prédécesseurs et dont vous « nous avez honorés vous même, dans le cours de votre précédente administration.

« Nous vous prions d'accepter l'hommage d'un des dix exemplaires spéciaux du « *Bulletin* que la Société a fait imprimer à l'occasion du voyage en Algérie de M. le « Président de la République ».

Monsieur Jonnart répond, de la façon la plus aimable, qu'il est heureux de recevoir le Président et les Bureaux de notre puissante Société : il n'a pas oublié l'Amiral Servan qui la présidait avec tant d'autorité ; il se propose de venir de temps en temps aux séances, et témoignera par des actes, du vif intérêt qu'il porte à nos travaux.

Au nom de la Société, le Président remercie M. le Gouverneur général, de la subvention de 500 francs qu'il vient de lui accorder.

En énumérant les nombreux dons faits à la Blibliothèque, M. Mesplé cite, entre autres livres intéressants, l'important ouvrage du Marquis de Segonzac, sur le Maroc, avec photographies et album de cartes ; « le Fellah Algérien » ; de M. Van Vollenhoven ; « la Frontière Franco-Marocaine » ; de M. Rouard de Card ; « le Droit Abadhite » ; de M. Imbert ; tous membres de la Société.

Le Gouvernement général a envoyé aussi la statistique pour l'année 1901.

Parlant enfin des événements de Figuig, M. Mesplé propose, au nom du Bureau, l'adresse suivante, qui est votée à l'unanimité des membres présents.

« La Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, félicite M. le « Gouverneur général d'être sorti sain et sauf du guet-apens de Zenaga, et espère « que les mesures de défense et de protection qu'il est décidé à prendre, vont « ouvrir une ère nouvelle dans nos rapports avec l'empire Chérifien ».

L'ordre du jour appelle une communication des Sections.

MM. Rivière, président de la Section Coloniale, Ficheur, président de la Section Technique et le Commandant Rinn, président de la Section d'Histoire et

d'Archéologie, rendent compte des travaux effectués par leurs Sections. La parole est ensuite donnée à M. Rivière pour une communication sur ses souvenirs d'une Mission au Turkestan.

Dans un langage élégant, en même temps que plein d'humour, M. Rivière fait le récit des travaux accomplis par les Russes dans le Turkestan. Il parle de la construction des chemins de fer qui a nécessité tant de courageux efforts, des essais de plantation d'alfa, de la culture du saxahoule et du coton dans les vastes plaines de cette région et de la rapide prospérité de l'industrie cotonnière en Russie.

La verve entraînante du savant conférencier a vivement intéressé l'auditoire qui ne lui ménage pas ses applaudissements.

M. Mesplé lui adresse ses remerciements et ses félicitations.

M. Fazzy termine la séance en donnant la suite de sa relation de voyage en Ukraine et à Moscou.

Il est également très applaudi.

La séance est levée à 7 heures.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DES SECTIONS

SECTION TECHNIQUE

SÉANCE DU 30 AVRIL 1903

Présidence de M. Ficheur, Président.

La séance est ouverte à 5 heures 1/4. Sont présents au Bureau : MM. Trapet, Gauthier, vice-présidents, Le Vasseur, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations.

La parole est tout d'abord donnée à M. le Commandant Rinn pour une communication sur la question : « *Qu'est-ce que le Tell ?* », posée à une précédente séance pleinière, par M. Rivière, Président de la Section Economique et Coloniale.

M. le Commandant Rinn expose, d'une façon précise et rigoureuse, ses idées sur la valeur et sur le sens du mot « *Tell* ». Ce terme, passé dans le langage courant de la Géographie de l'Afrique du Nord, n'est nullement employé par les indigènes ; il est susceptible d'acceptions différentes, suivant qu'on le rapporte au bourrelet montagneux qui s'étend du littoral aux hautes plaines ou bassins des Chott, ou qu'on l'envisage comme région de culture, par opposition au Sahara.

M. Rinn fait remarquer, avec raison, qu'au point de vue de la valeur agronomique, certaines vallées de l'Atlas Saharien, notamment de l'Aurès, renferment des terres de meilleure qualité que celles que l'on rencontre en quelques points de la région littorale. Il en conclut que le mot « *Tell* » n'est pas un terme géographique à retenir, parce que ce mot est d'invention européenne et qu'il n'a pas un sens précis et adéquat au pays.

M. Rivière émet quelques observations à ce sujet, et il conclut en demandant que le mot « *Tell* » soit supprimé du langage géographique ; il insiste, d'autre part, pour que la Section Technique prenne l'initiative d'une division rationnelle des grandes zones de l'Algérie, basée à la fois sur les conditions orographiques et climatériques.

M. Ficheur fait remarquer les différences considérables qui existent entre les diverses régions. Si on les distribue en zones parallèles au littoral ; l'Algérie doit se partager en régions naturelles qui présentent un ensemble de caractères propres, et bien tranchés, même pour des points très rapprochés.

Il fait appel au concours des membres de la Section Technique pour fournir tous les documents qui permettront de préciser, de plus en plus, les bases d'une classification rationnelle.

La Section a entendu ensuite la 2e partie de la remarquable communication de M. Saurel sur « le Décor Pompeïen et le Décor Arabe » « Pompéï, image vivante et complète de la civilisation et de la vie antique, l'Alhambra et l'Alcazar ».

M. Saurel, après avoir complété quelques points de la précédente étude sur Pompéï a présenté à la Section une très remarquable collection de photographies et de peintures, se rapportant à Pompéï, à Timgad, à Grenade et à Séville.

Il fait ressortir, par un exposé lumineux et rempli de détails, la place considérable que l'art hispano-mauresque joue dans le monde par les nombreuses reproductions de ce style que l'on trouve, non seulement en Espagne et en Italie, mais aussi en Allemagne, en Suisse et jusque dans les pays du Nord.

M. Saurel donne à la Section, avec sa parfaite compétence de toutes les questions d'art, des détails sur la construction de l'Alhambra et signale, en passant, quelques traits comparatifs des constructions mauresques de Tlemcen et d'Alger.

L'auteur s'applique à montrer la supériorité du décor hispano-mauresque sur le décor pompéïen.

Sa communication très documentée, est vivement applaudie par les membres de la Section.

La séance est levée à 6 heures 45.

SÉANCE DU 28 MAI 1903

Présidence de M. Ficheur, Président.

La séance est ouverte à 5 heures. Présents au Bureau : MM. Gauthier, vice-président, Le Vasseur, secrétaire.

M. Trapet, absent, s'est fait excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté sans observations.

M. Rivière communique tout d'abord à la section, de très importants rensei gnements qu'il vient de recevoir d'un de ses amis, M. Chevalier, actuellement en exploration dans la région Sud-Est du Chari.

A la tête d'un réseau de vallées qui divergent vers les trois bassins : du Nil, du Chari et du Congo, s'étend un vaste plateau de grès, à végétation maigre, mais dont la flore intéressante montre sur de vastes surfaces, un bambou rabougri, déterminé par M. Rivière, d'après les échantillons reçus, comme le bambou d'Abyssinie. En outre, des broussailles de caféier sauvage, comprenant différentes espèces d'excellente qualité.

Les renseignements communiqués par M. Rivière, apportent une intéressante contribution à la géographie botanique de l'Afrique Centrale, et M. Ficheur, en

remerciant l'auteur de la communication, lui demande d'en bien vouloir faire un résumé écrit, qui aura sa place marquée dans le *Bulletin* de la Société.

M. Ficheur présente ensuite l'analyse d'un mémoire récemment paru dans le *Bulletin* de Mai des « Annales de Géographie », sur le Sahara Oranais, par M. Emile Gautier, professeur à l'Ecole des lettres d'Alger, qui a exploré durant les mois de Juillet, Août et Septembre 1902 la vallée de la Zousfana, Igli, l'oued Saoura, le Gourara et effectué le voyage de retour par : Fort Mac-Mahon, El Goléa et Ouargla, bouclant ainsi, pourrait-on dire, la boucle Saharienne.

M. Gautier, dans ce travail, donne une description remarquable et précise de ces régions au point de vue géologique et hydrologique ; il fait ressortir les causes de l'aridité de la Zousfana et établit l'origine des eaux d'alimentation des oasis du Gourara.

Au sujet du prolongement du chemin de fer du Sud Oranais, l'auteur préconise la vallée de l'oued Guir, bien préférable à la Zousfana pour rejoindre Igli.

M. Gautier complète, par ses observations géologiques et par la découverte de nouveaux fossiles, les données fournies par les documents recueillis jusqu'ici par les officiers et notamment par MM. les commandants Laquière et Deleuze.

L'orateur précise, d'après des statistiques récentes, et les renseignements par lui recueillis sur place, l'importance très relative des oasis du Gourara et n'attache qu'une très faible valeur aux nitrières signalées.

M. Gauthier termine son travail par une comparaison entre les dépressions du Gourara et de l'oued Rhir, en montrant la supériorité des oasis du Sud Constantinois.

Cette communication très heureusement présentée par M. Ficheur est longuement applaudie.

M. Rivière fait, à ce propos, ressortir ce qu'a coûté l'expédition du Touat et déplore le peu, que d'après M. Gautier, l'occupation de ces lointaines régions nous rapportera jamais. On vient de voir que la valeur des nitrates qui s'y peuvent trouver, avait été considérablement exagérée ; et quand aux dattes du Touat, auxquelles on avait fait, par avance, une réputation, c'est à peine si elles sont comestibles.

M. Brives a ensuite la parole pour une communication sur le régime des eaux dans le massif de la Bouzaréa.

Après avoir donné les grandes lignes de la constitution géologique de ce chaînon, il montre que les niveaux aquifères sont dûs uniquement à l'existence de zones de calcaires qui sont disposées en trois bandes superposées dans les schistes anciens : la première au niveau de la mer, la seconde à mi-côte, la troisième près du sommet.

Ces zones calcaires sont d'importance très inégale ; la bande la plus élevée est la plus importante et donne lieu aux sources qui ont été captées pour l'alimentation de Saint-Eugène et de la Pointe-Pescade. Il paraît inutile de rechercher ailleurs une nappe aquifère utilisable.

Sur les pentes et auprès du rivage, les éboulés de schiste et de calcaire constituent un réservoir aquifère qui alimente, par des puits, les nombreuses habitations qui se trouvent disséminées le long de la route du littoral.

M. Brives fait remarquer que la réserve d'eau accumulée dans les calcaires tend à s'épuiser et qu'il serait imprudent de l'épuiser encore par de nouvelles

recherches qui auraient pour résultat probable, une baisse générale des eaux, et dans le débit des sources et dans la nappe du plateau.

Il montre enfin comment la nature a réservé aux habitants de Saint-Eugène une nappe importante qui existe sous leurs pieds, tandis qu'elle a mis à la disposition de ceux de la Pointe-Pescade, les sources du flanc de la montagne ; mais les hommes sont intervenus et, là encore, ils ont violé la nature.

Cette communication a donné lieu, à un échange d'observations entre MM. Rinn, Rivière, Le Vasseur et M. le Médecin-Inspecteur Robert, Directeur du Service de Santé du XIXe Corps.

M. Rivière a particulièrement insisté sur la nécessité de tenir compte des données scientifiques pour déterminer les zones de protection des eaux d'alimentation aux environs des agglomérations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures 1/2.

SÉANCE DU 11 JUIN 1903

Présidence de M. Ficheur, Président.

La séance est ouverte à 5 heures 1/4. Présents au Bureau : MM. Trapet et Léon Gauthier, vice-présidents de la section, Le Vasseur, secrétaire

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance qui est adoptée sans observations.

M. Trapet a la parole pour donner communication à la section des notes de voyage, par lui rapportées d'une récente excursion d'Aumale à Bou-Saâda.

Il donne tout d'abord une description physique de cette région, en montrant le passage graduel du tell à la steppe et au sahara, d'abord par la dénudation qui s'étend sur toute la zone montagneuse au sud d'Aumale, contrastant avec la zone boisée du nord de cette ville. M. Trapet fait ressortir avec la plus grande netteté l'influence de cette absence d'arbres sur la désagrégation du terrain et sur la dévastation produite par des eaux torrentielles qui enlèvent la terre végétale.

Cette région est, sans conteste, l'une des plus intéressantes à signaler pour l'action des éléments atmosphériques, sur la transformation rapide et désastreuse d'un pays déboisé par l'ignorance et l'incurie de ses habitants. La steppe empiéte peu à peu sur les domaines agricoles.

M. Trapet signale les barrages rudimentaires établis par les Ouled Sidi Aïssa dans l'oued Djenane, barrages dont les fascines, à peine consolidées, sont emportées à chaque crue.

Sur tout le parcours, il indique les caractères géologiques du terrain et les rapports avec la végétation qui change progressivement d'aspect avec les terrains argilo-gypseux et sablonneux.

M. Trapet montre l'envahissement des dunes sur l'oasis de Bou-Saâda.

Les notes botaniques sont accompagnées d'observations entomologiques très curieuses sur la répartition de certaines espèces de coléoptères, leur localisation sur quelques points et la dissémination de plusieurs sur une aire considérable, par des comparaisous faites avec divers points du nord de la France.

La faune de reptiles : scorpions, scolopendres, répartis sur ce parcours, est signalée avec des particularités intéressantes sur chacune des espèces.

M. Ficheur remercie M. Trapet de sa communication qui, dit-il, avec les documents précis qu'elle renferme, apporte une contribution très importante à la géographie physique et biologique de cette région. C'est là, ajoute le Président de la section, une monographie comme il serait à souhaiter d'en voir produire pour les diverses régions de l'Algérie. Ce mémoire peut être considéré comme une préface et un guide pour des études analogues. Son insertion dans le *Bulletin* de la Société de géographie, mettra bien en relief l'importance des travaux de la Section.

M. Ficheur profite de la circonstance pour dire tous les regrets que cause à la Section, le prochain départ d'Algérie de M. Trapet, qui, prenant sa retraite, est à la veille de nous quitter.

Il rappelle la méritoire participation de M. Trapet aux travaux de la section, dont depuis près de deux ans il est le premier vice-président et lui adresse nos souhaits les plus cordiaux pour l'avenir, émettant l'espoir que cet avenir nous le ramène en Algérie.

M. Le Vasseur a analysé ensuite une étude de M. Rouard de Card, ancien professeur de droit aux Ecoles Supérieures d'Alger, actuellement à l'Université de Toulouse, sur : « *La Frontière franco-marocaine et le protocole du 20 juin 1901* », faisant ressortir les difficultés qui, depuis la conclusion du traité de 1845, ont résulté, pour nous, de l'imprécision de notre frontière, difficultés auxquelles d'ailleurs, n'a pas mis fin le protocole signé, il y a deux ans, à Paris, entre l'Envoyé du Maroc et M. Delcassé.

M. Rouard de Card précise la nécessité pour nous, de faire reviser le traité de Lalla Marnia, en prenant pour frontière naturelle, la Moulouya, l'oued Guir et l'oued Saoura.

L'auteur, dans son travail, insiste, au surplus, bien moins sur nos intérêts du côté de Figuig que sur celui, beaucoup plus immédiat, que nous aurions à prendre commercialement au Maroc par Marnia et Oudja, et il constate tristement combien peu nous avons fait dans cette voie, pour devancer la concurrence des Espagnols de Melilla, en ne prolongeant pas jusqu'à Marnia le chemin de fer de Tlemcen et en laissant, pour ainsi dire, impraticable aux charrois, non point la route, mais pour mieux dire, la piste qui de Marnia mène à Oudja.

M. Rivière a ensuite présenté, avec des graphiques instructifs, les résultats d'observations faites au Jardin d'Essai, sur « *Le rayonnement libre ou intercepté* ».

De ces observations, faites à la surface du sol exposé au rayonnement direct ou protégé par un clayonnage, il résulte que, tandis que dans le premier cas le degré thermique s'élève rapidement à mesure qu'on s'éloigne du sol ; dans le second cas, au contraire, c'est-à-dire sous l'abri, la température va en s'abaissant à partir du sol jusqu'à la zone de protection.

Les résultats présentés par M. Rivière viennent témoigner de la nécessité de poursuivre dans le même sens, des expériences qui ne manqueront pas de fournir des indications précieuses pour la protection des plantes contre les gelées.

Diverses questions ont été posées à ce sujet par M. Arlès-Dufour, qui a insisté sur la nécessité de modifier et de perfectionner, dans le sens d'application pratique, les installations actuelles des observations météorologiques établies dans l'intérieur.

M. Ficheur a exposé, en dernier lieu, quelques considérations sur les termes géographiques usités en Algérie.

Il fait ressortir la nécessité de préciser la signification des dénominations à appliquer aux diverses régions, en s'appuyant sur les données scientifiques les plus complètes.

S'il importe de conserver, autant que possible, les noms indigènes, il s'agit surtout d'en définir l'application, mais dans la plupart des cas la géographie a été obligée de créer des noms pour désigner les massifs montagneux et les bassins hydrographiques et d'emprunter les noms des localités voisines.

Les noms des tribus que l'on a appliqué à certaines montagnes, ont l'inconvénient de présenter une ambiguité, par suite de la répétition des mêmes noms en plusieurs régions.

M. Ficheur fait remarquer que les termes indigènes n'ont pas toujours conservé leur signification originelle. Il en prend pour exemple, le mot « Sahel » que l'on est convenu d'appliquer à certaines régions du littoral alors qu'il paraît, en réalité, désigner les régions des collines, d'accès facile, par opposition au « Djebel », s'appliquant aux montagnes proprement dites, même en dehors des régions littoraliennes.

Il importe aussi de préciser l'orthographe des différents termes d'origine indigène.

M. Ficheur fait appel, à ce sujet, à la collaboration compétente des membres de la Section, pour mener à bien cette œuvre.

M. le Commandant Rinn a insisté sur le sens de certains termes géographiques et M. Léon Gauthier a présenté ensuite quelques observations sur cette question du plus haut intérêt.

La séance est levée à 6 heures 45.

SECTION COLONIALE ET ÉCONOMIQUE

SÉANCE DU 5 MAI 1903

Présidence de M. Rivière, Président.

Présent au Bureau : M. Lecq, vice-président.

Après avoir remercié le Lieutenant Deschamps d'avoir bien voulu faire l'intérim du secrétariat de la section, M. Rivière présente en quelques mots aimables, le nouveau secrétaire, le docteur Durrieux, qui assure les membres de la section de sa gratitude et de son dévouement.

A l'occasion du procès-verbal, M. Monceaux fait observer que le nouveau tarif douanier allemand, qui frappe les huiles d'un droit de 12 fr. 50, permet l'exportation des huiles d'Algérie, car c'est là un produit cher, capable de supporter cette augmentation de droits.

Le procès-verbal est ensuite adopté.

Situation météorologique de Janvier à Mai — M. Rivière donne le résultat de ses observations météorologiques au jardin d'Essai pendant les quatre premiers mois de l'année : la caractéristique est une pluviométrie insuffisante, pauvre même et assez mal répartie suivant les mois.

Janvier 20 m/m — Février 8 m/m — Mars 46 m/m — Avril 27 m/m — Au total 101 m/m — ce qui porte le total de l'année agricole, à ce jour à 514 m/m.

Depuis 1859, que des observations sont faites au jardin d'Essai, on n'a jamais enregistré une tranchée d'eau aussi faible, même dans l'année de famine 1867, car les quatre mois similaires de cette année-là, avaient fourni 217 m/m soit 108 m/m en plus.

C'est à l'an dernier qu'il faudrait se reporter pour trouver une tranchée d'eau analogue, 189 m/m.

Ordinairement ces quatre premiers mois se signalent par de fortes chutes d'eau et l'on a enregistré : 607 m/m en 1862, 588 m/m en 1861, 575 m/m en 1865, 564 m/m en 1889.

Mais ce n'est pas le total pluviométrique qu'il faut considérer, mais bien la bonne répartition des pluies pendant ces quatre mois, car elle seule assure les récoltes.

Quelques points de la région Est ont été plus favorisés que les provinces d'Alger et d'Oran.

Néanmoins, le Sud, en général, a souffert de la sécheresse.

Les froids de mars et de fin avril ont fortement éprouvé certains vignobles et

plusieurs chûtes de neige, refroidissant l'atmosphère, se sont encore produites au-dessus de Blida vers la fin avril.

A l'heure actuelle, les céréales et les pâturages laissent fortement à désirer, sauf sur de rares points ; le bétail souffre, certaines tribus aussi et l'on peut craindre une situation pénible chez les indigènes. Pourtant si l'été n'est pas caractérisé par de fréquents sirocos, on peut espérer que cette situation s'améliorera.

Droits de Douane. — M. Rivière lit une note à ce sujet. Après l'Allemagne et la Russie, la Belgique vient de prendre une nouvelle mesure douanière contre l'entrée de nos eaux-de-vie et alcools.

Fait assez sérieux : les courtiers en alcool de Lille l'approuvent ; ils font ressortir, s'appuyant sur des documents du laboratoire municipal de Paris, habilement mis en relief, que les eaux-de-vie naturelles sont plus nocives que les alcools d'industrie, bien rectifiés.

M. Rivière rappelle à ce propos qu'il a fait partie d'une commission chargée de vérifier la nocivité des diverses qualités d'alcools et que ces messieurs ont constaté, en effet, que les vieilles eaux-de-vie des grandes marques étaient beaucoup plus dangereuses que les alcools de basse qualité servis dans les débits des faubourgs, et beaucoup moins riches en alcool supérieur, huiles essentielles, ethers, principes éminemment nocifs.

Néanmoins, la loi belge est de nature à nuire à l'exportation des grandes eaux-de-vie françaises et par conséquent algériennes.

Recettes des chemins de fer métropolitains et algériens. — M. Rivière dit à ce sujet : Pendant les quatre premiers mois, les recettes du réseau métropolitain sont en progression sur l'an dernier de

Les chemins de fer algériens n'ont pas tenu leurs promesses du début : il y a un fléchissement d'une centaine de mille francs au moins.

Le réseau de l'Etat (franco-algérien), intéressant par sa marche vers le Sud, ne donne pas encore d'indications sur son trafic ; le léger excédent de recettes, forcé par l'ouverture de la ligne d'Aïn-Sefra au point terminus et par la vie militaire, active dans ces parages, à cause des événements du Maroc.

Dans tous les cas, l'ensemble de ses recettes est modeste et s'élève à neuf cent mille francs environ, y compris le trafic Arzew, Relizane, Tiaret.

Faits Economiques. — *Etat économique de l'Inde Anglaise* (*Note de M. Rivière*). — L'Inde Anglaise serait en pleine prospérité. En 1902, son commerce, rien qu'avec l'Europe, s'élève à deux milliards deux cent soixante-treize millions, non compris les opérations pour le compte du Gouvernement et le numéraire.

La France n'entre que pour cent soixante-dix millions dans ce total ; il est vrai que les exportations sont de cent quarante huit-millions.

Le commerce général de l'Inde est de trois milliards trois cent soixante-dix-sept millions, on voit donc que la plus grande partie se fait avec l'Europe.

Rentes Françaises et Italiennes. — M. Rivière lit la note suivante : Une question des plus préoccupantes, c'est l'abaissement de la rente française au-dessous du pair, aux environs de 97, 50 ou 98 francs ; cela ne s'était jamais vu en temps normal, ce fut même rare dans les époques troublées.

Par contre, la rente italienne est des plus fermes et reste aux environs de 104 (103, 95 hier, souvent au-dessus de 104 francs). C'est le fruit d'une sage

politique qui va permettre à l'Italie des dégrèvements et bientôt la conversion de la rente.

On dit que ces résultats inverses des deux rentes, sont dus en partie, à l'exode des capitaux français.

Erreurs de Statistiques — Communication de M. Rivière. On pourrait croire que l'indigo et la cochenille n'étaient jamais sortis des jardins d'essai et de botanique, où ils n'ont été représentés que par quelques pieds.

La statistique paraîtrait démontrer qu'il n'en est rien.

En 1892-93, ces cultures imaginaires s'étendaient sur 1137 hectares chez les indigènes, mais en 1900 il n'y en avait plus que 22 hectares, indigènes et européens réunis, tandis qu'en 1896, il y en avait 95 hectares.

M. Rivière assure que c'est là une erreur certaine et que depuis un quart de siècle, il n'y a même pas eu, en Algérie, 95 pieds de cette plante.

Les mûriers, bien que la sériciculture soit, depuis plus de 30 ans, en complète décadence, ont annuellement un inventaire des plus mouvementés. C'est par centaines de mille que leur nombre varie en plus ou moins, d'une année à l'autre.

En 1892, ils sont 1,618,000, ce qui est énorme ; l'année suivante, ils tombent à 287,000 seulement, écart inadmissible pour des végétaux ligneux ; mais après, en 1894, ils remontent à 1,910,000, poussant comme des champignons, soit, d'une année à l'autre, un écart de 1,623,000.

En 1896, il y a encore 1,960,000 mûriers ; on n'en n'avait jamais tant vu, même au temps de la sériciculture officielle, mais en 1897, presque tout disparait, il n'en reste plus que 315,000 pieds, ce qui paraît d'ailleurs se rapprocher de la vérité et la statistique continue à évoluer autour de ce chiffre.

On voit donc qu'avec ces erreurs manifestes, il est impossible de tirer aucun renseignement de ces statistiques.

Au sujet de cette communication, M. Lecq fait observer que le libellé des statistiques a été modifié.

En 1901, on n'a supprimé l'indigo, le coton, le mûrier, sur lesquels portent les justes critiques de M. Rivière.

Par contre, on a fait figurer dans ces statistiques, les figuiers, palmiers, dattiers, amandiers, qui ont un rôle économique important.

De plus, la statistique au lieu de se faire comme auparavant, par département, se fait maintenant par arrondissements et subdivisions militaires. Cette modification paraît devoir donner des renseignements plus précis, c'est certainement un cadre meilleur. Quel résultat donnera cette amélioration ? On ne peut savoir encore, mais on peut l'espérer favorable. Quant au statisticien du Gouvernement général, il ne peut que mettre en œuvre les renseignements qu'on lui envoie : or, c'est le garde-champêtre, parfaitement incompétent, qui est chargé, dans chaqne commune, de donner les renseignements ; on comprend, dès lors, d'où proviennent les erreurs signalées.

Répondant à une interrogation, M. Rivière assure que les critiques portées par la section n'ont pas qu'une valeur théorique, qu'elles sont connues en haut lieu et qu'elles ont été, à plusieurs reprises, mises en œuvre. C'est ainsi que pour la viticulture, pour l'établissement d'une statistique douanière, le résultat a été effectif.

La Main-d'Œuvre indigène en Algérie — M. Couput décrit l'état social de l'ouvrier indigène avant la conquête.

Il fait remarquer que le salariat n'existait pas plus à cette époque dans l'Afrique du Nord, qu'aucune industrie sérieuse.

L'ouvrier donnant son temps en échange d'un salaire journalier était rare. Quelques artisans qui étaient parfois de véritables artistes, travaillaient dans leurs échoppes avec quelques apprentis ou esclaves, mettant en valeur les matières premières, presque toujours fournies par les acheteurs, surtout lorsqu'il s'agissait de bijouterie.

Dans les campagnes, le métayage était l'unique mode de rémunération du fellah, dont la vie était des plus misérables.

Attaché, non pas au champ, mais à son prêteur, qu'il n'arrivait jamais à rembourser, il était un véritable serf, vivant mal dans les bonnes années, mourant de faim dans les mauvaises.

La situation des artisans a certainement souffert de l'introduction des marchandises européennes, mais ils étaient le petit nombre, la situation de l'ouvrier de la campagne, au contraire, a été heureusemeut modifiée.

Une étude rapide des différentes races européennes qui habitent l'Algérie, montre ensuite que le français était, de tous les émigrants, celui qui a le plus de besoins, il se montre dans un état d'infériorité marquée vis-à-vis des italiens et des espagnols dans la lutte pour la vie et qu'il disparaîtrait bientôt devant les éléments étrangers, s'il ne trouvait dans la colonie un régime de faveur.

Il y a lieu pourtant de remarquer que les français nés dans la colonie, se trouvent mieux armés pour la lutte économique qu'ils ont à soutenir contre les autres races latines.

Mais les salariés d'origine européenne à quelque nationalité qu'ils appartiennent ont à soutenir d'une façon bien plus sérieuse cette lutte économique contre les ouvriers de race indigène, surtout les kabyles.

Si dans le département d'Oran, où il n'y a pas de kabyles on trouve un habitant agricole européen contre 8 indigènes, la proportion n'est plus que de 1 sur 14 dans le département d'Alger et de 1 sur 38 dans le département de Constantine.

Enfin par des chiffres tirés de la comptabilité des grandes exploitations agricoles des 3 départements il reste établi que la proportion entre les ouvriers agricoles européens et les ouvriers agricoles indigènes change rapidement en faveur de ces derniers. Que là où l'élément européen était en majorité il y a 30 ans il est aujourd'hui en minorité, ou ne reste plus employé que pour la surveillance dans les régions où le kabyle loue ses bras.

Il en résulte que si les besoins des indigènes n'augmentent pas, en même temps que se développent leur habileté et leur aptitude au travail, ils supplanteront forcément dans un délai prochain, dans tous les travaux, l'élément européen qui se verra forcé de quitter un pays où il ne pourra plus gagner sa vie.

L'auteur pense qu'en présence de cette situation, il n'y a pas intérêt à pousser les kabyles à fréquenter des écoles manuelles qui actuellement en font de mauvais maçons, forgerons, menuisiers, qui se trouvent déclassés et ne veulent plus habiter la campagne, ou qui mieux comprises en feraient des ouvriers habiles qui prendraient la place d'autant d'européens. Il vaudrait beaucoup mieux, selon lui, développer très largement leur instruction agricole, ce qui leur permettrait d'aller au besoin supplanter en France au moment des grands travaux les belges et les italiens.

Il conclut enfin de la façon suivante :

L'européen vit sans difficulté dans l'Afrique du Nord, et il peut s'y adonner à tous les travaux ; mais il s'y trouve en présence d'une population brave, dense, de bien longtemps inassimilable et qui commence à lutter victorieusement contre lui sur le terrain économique.

Il est de notre devoir absolu d'améliorer par tous les moyens possibles l'existence de sujets dont nous avons la tutelle, mais tous nos efforts doivent aussi tendre à implanter fortement sur le sol Africain une population d'origine européenne et de mentalité française, si nous voulons conserver la plus belle de nos colonies.

Le problème est difficile mais il ne semble pas insoluble, il mérite en tous cas de fixer très sérieusement notre attention.

Peut être aurons-nous à chercher plus tôt qu'on ne le pense généralement, un débouché extérieur à notre main-d'œuvre indigène, mais avant qu'elle n'impose un obstacle absolu à l'immigration française, il serait indispensable d'établir le plus grand nombre de nos nationaux possible, sur les terres de colonisation encore disponibles, et de les choisir avec assez de discernement pour qu'ils aient quelque chance d'y faire souche.

Tous nos efforts devraient tendre enfin à fondre en un tout homogène tous les algériens d'origine européenne et à faire naître dans l'esprit de ces populations nouvelles, non pas une mentalité algérienne spéciale et l'amour exclusif de l'Algérie, mais une mentalité véritablement française et l'amour de la France.

M. le Président remercie M. Couput de son intéressante communication.

Rôle du sucre dans l'alimentation. — La parole est donnée à M. Lecq qui fait une communication sur le rôle du sucre dans l'alimentation. Après avoir indiqué le rôle du foie dans l'économie animale (fonction glycogénique), il montre que le sucre, soit celui produit par le foie, soit celui introduit dans la ration alimentaire après sa transformation sous l'action d'un ferment inversif, se dédouble dans l'organisme en eau et en acide carbonique et est la source de la chaleur et de l'énergie animales.

La démonstration du rôle du sucre dans l'économie humaine est devenue classique : l'introduction du sucre dans la ration du soldat allemand a augmenté son énergie et permis des efforts musculaires plus considérables que l'alimentation sans sucre. Ces mêmes résultats ont été obtenus grâce à l'usage du sucre par des hommes se livrant à des exercices musculaires (marches et ascensions prolongées), de toutes ces expériences, il résulte que le sucre augmente l'énergie musculaire, empêche la fatigue et entretient l'énergie.

Mais pour obtenir ces résultats, le sucre doit être ingéré par l'homme par petites quantités à la fois et dissous dans une faible quantité d'eau.

On obtient de l'usage du sucre le maximum d'effets en l'absorbant par petites quantités, de 5 à 15 grammes, toutes les dix minutes pendant l'exercice ou le travail musculaire auquel on se livre.

Les indigènes, pendant les vendanges, absorbent des quantités bien plus considérables de sucre avec le raisin qu'ils mangent, dix kilog de raisin par jour, affirme-t-on. Cependant l'effet produit est tout différent : c'est que le sucre se trouve dissous dans une grande quantité d'eau et mélangé à des matières étrangères, acide tartrique, malique, peaux et pépins de raisins, etc.

Si le sucre du raisin se trouve dans une forme peu favorable à l'entretien de l'énergie musculaire, le raisin lui-même n'a aucune valeur nutritive et pas plus que le sucre, il ne peut réparer les pertes de l'organisme et reconstituer les tissus.

Dépourvu de matières albuminoïdes, il n'a pas de valeur alimentaire et à ce

point de vue il est inférienr à la figue de Barbarie, qui en Sicile et dans le Nord de l'Afrique, peut suffire à l'alimentation de l'homme. Il est surtout inférieur à la figue sèche qui a presque la valeur nutritive du pain.

Non seulement le sucre peut produire l'énergie musculaire, mais peut être avantageusemeut employé en agriculture pour l'alimentation des vaches laitières pour l'engraissement des animaux et l'entretien des bêtes de travail.

Il faut faire connaître à trop de gens qui l'ignorent, écrit M. Grandeau, la haute valeur alimentaire du sucre, valeur presque double de celle du pain, supérieure à celle de la viande au point de vue énergitique, c'est-à-dire au point de vue du développement des forces et de la production du travail. Il faut insister auprès des pouvoirs publics sur la nécessité de réduire, dans les plus larges proportions, l'impôt exorbitant qui le frappe et arrête sa consommation.

M. Mougenot rappelle que l'on a essayé en France, au moment des marches d'entraînemeut, le régime du sucre qui a donné d'excellents résultats au point de vue énergitique.

La même expérience, rappelle M. Lecq, a été faite en Allemagne. Les soldats soumis au régime quotidien de soixante grammes de sucre, ont donné un résultat énergitique bien plus considérable que les soldats témoins, dont l'alimentation était en tout semblable, sauf la ration de soixante grammes de sucre.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 19 MAI 1903

Présidence de M. Rivière, Président

Présents au bureau : MM. Lecq, vice-président et le Dr Durieux, secrétaire.
Le procès-verbal est, après lecture, adopté.
Puis M. Rivière fait les diverses communications suivantes :

Situation économique et financière.— Au 1er mai la situation est améliorée : les rentrées fiscales accusent une augmentation sensible sur l'an dernier à la même époque, avec répercussion favorable sur les recettes des chemins de fer et les affaires en général.

Cependant le commerce d'exportation fléchit de 45 millions sur avril dernier.

L'année agricole s'annonce mal, les céréales atteignent des prix élevés, il faudra avoir recours à l'importation étrangère, car l'Algérie aurait peut-être besoin, elle même, d'importer des grains. Cependant il est un peu trop tôt pour se prononcer définitivement sur la récolte des céréales en France.

Tabacs. — Les récoltes de tabacs se sont élevées à 415 millions en 1901. Le bénéfice net a été de 332 millions et demi.

La plus grande vente concerne les scaferlatis : 224 millions, cigares et cigarettes sont en diminution : la consommation du tabac paraît moindre dans les classes aisées.

En résumé, 332 millions de bénéfices sur 415 millions d'affaires, c'est une fort belle opération et l'Etat peut bien accorder 10.000 fr. de subvention aux Sociétés de tempérance et contre l'abus du tabac, quand il prélève sur ce dernier et sur l'alcool une part de 1 milliard par an.

Saints de glace. — Les saints de glace, phénomène caractérisé par le refroidissement de la température les 11, 12, 13 mai ont encore été observés en France cette année: neige et grêle aux environs de Paris, refroidissement sur beaucoup de points du pays.

Ces saints de glace sont Mamvert, Pancrace et Servais : cette légende est malheureusement confirmée trop souvent par des actions météoriques nuisibles à l'agriculture.

Ce phénomène est sans explication scientifique : il n'est pas constant, puisqu'en 1896, la période a coïncidé avec les plus fortes chaleurs de mai.

L'an dernier, les refroidissements anormaux de mai se sont produits en Algérie avant et après ces dates.

Sucre et café. — On sait que l'Algérie ne peut bénéficier du dégrèvement des droits sur le sucre, appliqué en France en septembre procnain. Son système financier l'empêche de subir les effets des grandes réformes économiques qui peuvent se produire dans la métropole. Suivant la proposition du gouvernement, le sucre serait de 0,25 par kilo plus cher en Algérie qu'en France, ce qui serait encore loin de combler le déficit budgétaire causé par ce seul article. On augmentera l'alcool de 30 fr., mais chose plus grave, le café sera porté de 31,20 à 71,20 comme droit d'entrée. Cette dernière mesure est discutable : 1° Le café est de première nécessité en Algérie ; il est déjà trop cher et, d'autre part, il est la seule boisson pouvant lutter contre l'alcoolisme ; 2° en supprimant le principal véhicule du sucre on restreindra la consommation de ce dernier.

Autre répercussion de la cherté du sucre en Algérie : les industriels français proposent d'acheter les marcs algériens pour les traiter en France avec du sucre. L'opération ne peut être faite en Algérie à cause des droits plus élevés qu'en France.

D'autre part, on peut se demander, si les fabricants de sucre ne considéreront pas le droit fiscal algérien, comme un obstacle à leurs débouchés et s'ils n'exigeront pas une réciproque ?... Dans cet ordre d'idées, il peut y avoir de graves complications.

Le rôle de la pomme de terre dans l'économie rurale de l'indigène. — M. Lecq fait une intéressante communication sur cette question. Il rappelle quelle précieuse ressource la pomme de terre est pour les peuples du nord où elle supplée souvent le pain et quelle calamité fut pour l'Irlande, de 1845 à 1850, la maladie de ce tubercule. On s'étonne, dit-il, qu'en Algérie la culture soit aussi peu répandue (12.644 hectares, dont plus de moitié entre les mains des européens) alors que les récoltes de blé (3 millions d'hectares) sont trop souvent compromises par la sécheresse et que la pomme de terre pourrait éviter aux indigènes les angoisses de la disette.

Mais les difficultés climatériques, culturales et économiques viennent se joindre à l'insouciance naturelle des indigènes pour toute innovation, afin d'empêcher, en

Algérie, la propagation de la culture de la pomme de terre commune, de consommation.

Au point de vue climat, la pomme de terre ne peut être plantée qu'au printemps, après les gelées, mais à ce moment, à l'inverse du nord, les pluies cessent en Algérie. Il faudra donc y suppléer par des irrigations, et comme les terres arrosables sont l'exception, la zone de culture est fort restreinte, de ce fait. De plus la terre nécessaire à cette culture doit être profonde, meuble, abondamment fumée, de 1er ordre : or, le blé, dans semblable terre donne 15 à 20 qx. à l'hectare ; d'autre part la pomme de terre exige des soins nombreux et coûteux (binages, sulfatages).

La semence ne peut se conserver d'une année à l'autre à cause de la chaleur, aussi le cultivateur doit-il l'acheter cher, au lieu de la produire lui-même. Ces tubercules de semence, venant de France se paient 12 fr. le quintal, et il en faut 10 qx. par hectare, soit 120 fr. environ de première mise de fonds, au lieu que la culture des céréales revient à une vingtaine de francs seulement par hectare.

L'objectif du cultivateur est de subvenir à ses besoins économiquement. Or, les produits de la terre n'ont pas une valeur nutritive égale : celle de la pomme de terre est le sixième de celle du blé. En effet il faut à l'homme 26 gr. d'azote et 500 gr. de matières hydrocarburées, comme ration alimentaire : ces éléments se trouvent dans 1 k. 300 de blé (le pain est un aliment complet) et dans 7 k. 200 de pommes de terre, masse énorme à la digestion de laquelle l'estomac humain ne peut suffire.

Dans les terres de premier ordre, le rendement maximum de la pomme de terre est de 100 qx., la moyenne ne dépassant pas 50 quintaux ce qui, comme valeur alimentaire, correspond à 16 qx. de blé, quantité bien moins onéreuse à produire. Dans le Nord de la France, grâce aux pluies d'été toutes autres conditions étant semblables, le rendement moyen est de 140 à 150 quintaux à l'hectare (en Algérie le maximum est de 100 qx) et avec des soins spéciaux et certaines qualités de tubercules, on obtient 350 et 400 quintaux. La somme de matières alimentaires, utile à l'hectare est alors supérieure à celle donnée par le blé.

L'Algérie restera donc toujours tributaire pour la pomme de terre de consommation de ces pays à grand rendement, et si, l'an dernier, elle a exporté 12 millions de kilogrammes de pomme de terre primeurs, elle en a importé plus du double en pomme de terre ordinaire.

Mais si la pomme de terre n'a pas en Algérie l'importance économique au point de vue alimentaire des masses, qu'elle a dans le Nord, si elle ne peut conjurer en aucun cas la famine, sa culture doit être pourtant encouragée chez les indigènes et les européens, car elle devient rémunératrice : 1° quand on la cultive en primeur, 2° quand on la produit au printemps où elle trouve un écoulement cher dans les marchés de l'intérieur. Le prix élevé compense alors le faible rendement.

Donc conclut M. Lecq, la culture de la pomme de terre n'est pas un moyen efficace de conjurer la famine en Algérie.

M. Rivière, s'associe pleinement aux conclusions de M. Lecq, pour lui aussi, en dehors des exploitations maraîchères prés des villes, la pomme de terre ne peut être utilement cultivée. Dans la majorité du territoire (hauts plateaux) la rareté des pluies à partir du 15 avril, le froid, l'absence de moyens d'irrigation, donnent un rendement très inférieur et nullement rémunérateur. Donc la pomme de terre n'a aucun rôle à jouer en Algérie.

Compte-Rendu du Congrès Colonial de 1903. — M. Monceau lit un compte-rendu du 1er congrès colonial français de 1903 (revue de géographie

mai 1903) qui a réuni une pléiade d'explorateurs, de géographes, d'agronomes et d'économistes et a affirmé la vitalité du parti colonial français.

Les questions les plus diverses et les plus importantes ont été traitées et ces discussions ont eu pour résultats des vœux émis par le congrès et qui se signalent par leur caractère pratique. De plus une commission permanente veillera à ce que ces vœux reçoivent une sanction qui en démontrera la valeur.

L'auteur déplore que, tandis que le congrès similaire allemand s'est ouvert avec un éclat officiel considérable, le congrès français n'ait reçu du Gouvernement qu'une minime attention, alors que l'empire colonial français est autrement important que le domaine colonial allemand.

Le congrès comprenait 11 sections, auxquelles on a décidé d'ajouter une section d'agronomie coloniale.

Ces sections ont pour objet : l'organisation générale des colonies ; la législation et juridiction, les intérêts économiques ; le régime douanier ; les transports et communications ; la main-d'œuvre, émigration, peuplement ; hygiène et médecine, enseignement et propagande ; intérêts de nationaux en pays de colonisation étrangère ; le régime monétaire ; presse coloniale et des colonies.

Un questionnaire trés complet, a été dressé, qui sera répandu dans toutes nos colonies, une commission classera les réponses qui jetteront évidemment un grand jour dans les discussions des congrès annuels.

M. Rivière dit, alors qu'il a assisté au congrès, délégué de la société de géographie d'Alger, ainsi que M. Lecq et Couput. Ce congrès affirme la vitalité du part, colonial, et des questions très importantes y ont été traitées. Les représentants de notre société ont pris une part active aux travaux du congrès et y ont fait des communications très brillantes et très remarquées sur l'agronomie et la question colonière notamment. M. Rivière a été nommé président d'une section, ce qui, ajoute-t-il trop modestement, est moins dû à sa personnalité qu'à la notoriété dont jouit la Société de géographie d'Alger.

Le manioc. — M. Monceau fait ensuite une communication sur le « manioc, pain de l'avenir ».

Le manioc est une plante qui donne des racines tuberculeuses très employées dans l'Amérique du Sud et au Congo. On en fait une sorte de pain, le cassave base de la nourriture des indigènes de ces pays.

Le manioc entre sous différentes formes dans l'alimentation ; entier on le cuit sous la cendre, comme la pomme de terre, rapé on retire : 1° une farine dont on fait du pain, de la bouillie, du biscuit. 2° une fécule obtenue par pression de la rupture et décantage qui, placée sur des plaques chaudes forme les grumeaux nommés tapioca du Brésil, supérieur au tapioca tiré de la fécule de pomme de terre.

Au Congo on mange le manioc ou cru ou sous forme de pain de cassave. Cru sa chair est blanche, dure, recouverte d'une pellicule noirâtre comme nos raves. Pour préparer le cassave, les femmes laissent d'abord fermenter et pourrir les tuberbules dans l'eau, pendant 15 jours pour détruire l'écorce et le principe toxique. Les tubercules alors très blancs et très friables sont broyés dans des augettes avec de gros cailloux ronds, puis la farine est pétrie dans l'eau où le vin de palme est cuit au bain-marie. On le livre à la consommation enveloppé de feuilles de bananier, pour maintenir la fraîcheur. Gluant et collant aux doigts, ce pain est très nourrissant. Les feuilles de manioc sont mangées comme légumes verts et servent de fourrages, notamment pour les chèvres dont le lait devient alors très épais. On retire du manioc de nombreux produits secondaires et la conservation de sa farine est très facile.

Culture. — C'est une plante analogue au ricin : tige ligneuse, feuilles vert brun, grandes. écorce grise ou rougeâtre, intérieur blanc, rempli d'un suc abondant, laiteux, très blanc.

Le manioc vient par boutures. Sa culture est très facile car il peut prospérer dans tous les sols. Toutefois, il préfère généralement les terrains humides et marécageux.

Au Congo, les négres préparent la terre en la divisant en petits monticules sur lesquels ils plantent, à quinze ou vingt centimètres de profondeur, deux ou trois boutures de vingt-cinq à trente centimètres de longueur. La plante prend racine et neuf à dix mois après, atteint trois mètres de hauteur.

La culture est, on le voit, facile : le seul point important, est de planter les boutures plus ou moins profondément, suivant que la saison est sèche ou pluvieuse.

Le manioc parvient à maturité au bout de trois à dix-huit mois, suivant les terrains, les espèces, les conditions climatériques.

Si le terrain est sec, les tubercules peuvent rester deux ans en terre sans se corrompre, s'il est humide, il faut les arracher à la maturité. Cette racine, analogue à la betterave, quoique très grosse, s'arrache facilement de terre.

Nourriture substantielle, le manioc entretient la vie chez des peuples entiers ; végétal complaisant, il croît avec rapidité, demande peu de culture et fournit d'abondants tubercules ; sa conservation est très longue, ses principes nutritifs très riches.

Aussi, conclut M. Monceaux, le manioc est-il appelé à nourrir l'Europe et à fournir aux classes pauvres de nos contrées, une alimentation saine et à bon marché.

Il serait, en outre, à souhaiter, si cela était possible, que cette culture se propage en Algérie où elle pourrait assurer aux colons des ressources sûres et continues.

M. Rivière répond. — Pour lui, si dans les régions tropicales le manioc est une grande ressource et constitue un véritable pain, dans les régions tempérées, il est difficile à cultiver et son importation sera toujours chère, grâce aux prix de transports.

D'autre part, le manioc est une euphorbiacée, il contient des poisons violents dont on ne le débarrasse que par de grands lavages, préparations longues et toujours coûteuses.

En Andalousie, dont le climat paraissait favorable, on a essayé la culture du manioc américain ; cela n'a rien donné.

En Algérie, il donne une végétation luxuriante au printemps, mais aux premiers froids, il disparait ; il n'a donc pas d'avenir en Algérie.

En Tunisie, on reprit l'expérience. On fit une exception en faveur du manioc, dans l'ostracisme qui frappait toutes les plantes étrangères. Ce fut aussi un insuccès.

Donc, le manioc doit être abandonné en Algérie ; mais il a un grand rôle à jouer dans les régions tropicales où les céréales, et notamment les blés, ne sont pas cultivables.

Etat économique et agricole de la République Argentine. — M. Couput fait ensuite une étude très documentée sur l'état économique et agricole de la République argentine. *La République argentine, son agriculture, son élevage, ses exportations.*

La République argentine nous offre un sujet d'étude d'autant plus intéressant que les français y sont aujourd'hui fort nombreux ; représentés par quelques unités au commencement du siècle, ils sont actuellement plus de 100.000.

D'un autre côté, son commerce avec la France est considérable, cette dernière achète tous les ans pour plus de 300,000,000 de produits argentins soit directement, soit après transit en Europe.

Enfin les argentins pratiquent très en grand l'élevage, surtout celui des moutons, et leurs méthodes pourraient être appliquées avec grand profit à l'amélioration des races algériennes.

Nous donnerons une idée du développement considérable de l'agriculture argentine en faisant connaître les surfaces occupées cette année par les diverses cultures.

Blé	3.600.000	hectares
Lin.....	1.300.000	—
Maïs.....	2.500.000	—
Luzerne.....	3.600.000	—
Divers	500.000	—

Comme exportation la République argentine occupe aujourd'hui, dans le marché mondial, le premier rang pour les laines, avec un chiffre de 231.000.000 d'affaires ; le second pour la viande de mouton ; le 3me pour la viande de bœuf ; le 2me pour maïs, le 4me pour le blé.

C'est à la sage politique intérieure inaugurée depuis quelques années que la République sud américaine doit cette si rapide prospérité. La sécurité qu'y trouvent les personnes et les capitaux a permis de tirer parti d'un beau climat, de terres riches ; puis les argentins ont su merveilleusement comprendre les besoins du marché mondial, et se plier à ses exigences. Ils en ont étudié les fluctuations et se sont attachés à répondre à ses désirata. Ils ont sans hésitation transformé leurs troupeaux en producteurs de laine, en producteurs de viande, en animaux fournissant l'un et l'autre de ces produits.

Ils se gardent bien pour arriver rapidement au but désiré d'employer la sélection dont les procédés, même en cas de réussite, sont toujours lents, ils s'adressent simplement au croisement.

Ils donnent tour à tour la préférence au Rambouillet ou au Lincoln, selon qu'ils veulent surtout de la laine ou de la viande, et la brebis coloniale est considérée par eux, comme un champ auquel l'on donne la semence qui doit procurer les plus hauts produits.

C'est là une indication bonne à faire connaître en Algérie où il existe tant de gens si complètement hostiles à toute opération de croisement.

Un autre point à retenir dans la pratique des éleveurs de l'Amérique du Sud ; C'est que les troupeaux y vivent sans abri, c'est là au dire des argentins, une des conditions les plus nécessaires à la production économique des moutons qui se trouverait trop lourdement grevée par l'intérêt du capital employé à construire ces abris.

Je ferai remarquer à ce sujet que les troupeaux transhumants peuvent seuls se passer, sans inconvénients de bergeries couvertes en Algérie.

Les autres souffrent trop du froid, de la pluie, de la neige lorsqu'ils séjournent toute l'année en plein air dans les parties telliennes.

Nous avons dit plus haut qu'il y avait actuellement 3.600.000 hectares de luzerne en Argentine. Cette plante y est considérée comme la première des plantes fourra-

gères de sa culture comme le corollaire indispensable de toute bonne exploitation.

Elle permet seule l'entretien d'un bétail nombreux et sert aujourd'hui non pas seulement à produire de la viande et du travail, mais encore du lait.

Aussi les exportations de beurre sur l'Europe commencent à prendre une grosse importance, et elle s'accroissent avec une rapidité dont les chiffres seuls peuvent donner une idée. De 1320 tonnes en 1901, les expéditions de cette denrée sur l'Angleterre se sont élevées à 4.125 tonnes en 1902.

Si nous rapprochons ces chiffres de ceux qui ont été donnés dans une précédente réunion sur les exportations de la Sibérie, chiffres qui établissent que de 19 millions en 1896, les exportations de beurres russes en Angleterre sont passées à 41 millions en 1901, tandis que les beurres français descendaient à Londres dans la même période de 61 millions à 43 millions, on pourra se rendre compte des conditions tous les jours plus dures faites au produit européen, sur le marché européen lui même, par les produits de pays qui entraient à peine en ligne de compte dans les échanges internationaux, il y a quelques années, et qui s'y font rapidement une place considérable.

L'Argentine nous réserve, du reste, bien d'autres surprises ; elle s'était contentée de nous envoyer jusqu'à présent des extraits de viande et ces magnifiques cuirs qui faisaient l'admiration de tous les connaisseurs à l'exposition universelle ; elle entre maintenant pour une large part dans l'approvisionnement des boucheries anglaises.

La congélation qui permet de faire venir sans difficultés, des pays les plus lointains, des viandes fraîches, est en train de transformer les conditions du marché de la viande. C'est par chargements complets que les carcasses de moutons arrivent à Londres, d'Amérique et d'Australie et l'on fait actuellement de sérieux efforts pour les introduire sur le marché français.

Il y a là, pour l'Algérie et son exportation moutonnière, une éventualité contre laquelle il y aurait lieu de s'apprêter à lutter dès maintenant, en produisant des animaux plus fins, d'un engrais plus facile et qui laisseraient un bénéfice élevé aux emboucheurs de la métropole. C'est par une alliance sérieuse avec ces derniers, par une communauté d'intêrets bien comprise, que nous arriverons seulement à lutter contre l'invasion des viandes étrangères.

Un dernier mot au sujet de la République Argentine et qui résume, à lui seul, sa situation économique : les fonds publics argentins sont en pleine prospérité ; ils ont gagné 25 pour o/o en un an.

Des exportations tous les jours plus considérables permettent aux argentins de payer en marchandises leurs achats en Europe ce qui améliore tous les jours les conditions du change. Ces exportations dépassent, avons nous dit, un milliard : c'est le quart des exportations totales de la France et il n'y a que 4 millions 1/2 d'habitants dans l'Argentine.

M. Rivière remercie le conférencier et répond qu'il n'y a pas de parallèle possible entre la République Argentine et l'Algérie, notamment au point de vue ovin. Les conditions climatériques sont différentes, le pays est tempéré, sans alternatives de froids, de chaleurs, de sécheresses, de gelées, de siroco, ce qui est favorable à certaines cultures et aux pâturages.

M. Monceaux lit un article de la *Revue de Géographie* (Mai 1903) sur « la politique coloniale et la politique économique ». L'auteur constate, tout d'abord, que la politique des puissances n'est plus uniquement occupée à maintenir l'équilibre européen, mais qu'elle est devenue mondiale.

La France n'est pas restée en arrière et tandis que le XVIIIe siécle a marqué,

pour elle, l'effondrement de son empire colonial, le XIXe siècle a paré son front d'une magnifique couronne de colonies : Algérie, Tunisie, Afrique occidentale, Congo, Indo-Chine, Madagascar.

Les désastres de 1870 ont momentanément arrêté cette expansion, car la France, douloureusement atteinte, pansait ses blessures et songeait à la revanche. Mais depuis 1881, date de l'expédition de Tunisie, les conquêtes, exotiques, se sont multipliées, favorisées sourdement par l'Allemagne.

Ce vaste empire colonial nouveau, développait des nécessités nouvelles, une flotte puissante, des points d'appui forts et nombreux. Les adversaires de cette expansion coloniale répètent volontiers que le français n'est pas colonisateur, oublieux de la magnifique pléïade qui a peuplé le Canada, qui a conquis l'Inde au XVIIIe siècle, qui a créé les colonies actuelles ; ils disent aussi que l'émigration française est absolument insuffisante pour peupler nos vastes territoires exotiques, ce qui est vrai, sauf pour l'Algérie ; mais l'Angleterre n'a pas non plus d'émigration de colons cultivateurs, elle n'a guère que des colonies d'exploitation, et pourtant son expansion coloniale domine le monde.

Quant à l'Algérie, l'auteur, envisage la formation d'une race nouvelle, néo-français, faite de la fusion des diverses races implantées dans le pays et il l'envisage favorablement.

Mais dans le développement de cet empire colonial, se dresse partout un adversaire acharné : l'Angleterre et la multiplicité des points en litige autorise l'hypothèse d'une guerre. L'attitude de l'Allemagne à notre égard, aurait dans ce conflit, une importance capitale, et l'auteur parle de la valeur qu'aurait une entente franco-allemande que l'on semble rechercher Outre-Rhin. Certes les souvenirs cruels des revers, l'idée de revanche, le rapt des deux provinces nous en ont éloignés jusqu'à ce jour, mais les partisans de cette entente sont d'avis que la France, suivant une politique coloniale, lui doit sacrifier tout ce qui pourrait la desservir.

L'auteur rappelle que rien n'éloigne irrémédiablement les deux puissances l'une de l'autre ; elles ont déjà fraternisé en Chine, la littérature française est aussi appréciée en Allemagne, que la musique allemande chez nous. Seule la plaie saignante de 1870 créé l'abîme, et si, actuellement l'éventualité d'une alliance n'est pas encore possible, n'est-il pas permis de songer au jour où cette entente pratique, permettra de trouver en Afrique et en Asie, des compensations aux pertes subies en Europe.

A propos de cette lecture, le Général Varloud, fait observer combien la multiplication des étrangers, notamment des espagnols en Oranie, constitue un symptôme grave, même au point de vue politique, depuis la loi de 1889.

Le Commandant Rinn pense que le danger vient surtout de la loi, sur a naturalisation. Avec les anciennes organisations communales, les étrangers étaient admis en Algérie, mais y restaient des étrangers.

M. Rivière constate que de la fusion des éléments une race nouvelle naît, et qu'il faut souhaiter que cette race ne soit pas analogue aux carthaginois créés dans les mêmes conditions.

La séance est levée à 7 heures moins le 1/4.

SECTION HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SÉANCE DU 12 MAI 1903

Présidence de M. le Commandant Rinn, Président

La séance est ouverte à 5 h. Étaient présents au Bureau : MM. Boyer et Stanislas, vice-président et le docteur Durrieux, remplaçant le secrétaire empêché.

Après lecture le procès-verbal est adopté.

Le Président rappelle ensuite les anniversaires historiques du jour.

Rappel des anniversaires historiques du 12 mai. — Le Président dit que la date du 12 Mai est riche en anniversaires de faits importants dans l'histoire de l'Algérie ; il ne les rappellera pas tous et il ne parlera sommairement que des plus intéressants, des plus sensationnels.

Le Mardi 12 Mai 1840, l'armée d'Afrique sous les ordres du Maréchal Valée franchit pour la sixième fois depuis 1830 le Col de Mouzaïa. Trois passages s'étaient effectués sans combat mais deux exécutés par Clauzel Général, le 21 Novembre 1830, et par Clauzel Maréchal le 1er Avril 1836, avaient déjà été l'occasion de rudes et glorieux combats. La journée du 12 Mai 1840 fut encore plus terrible que les prédédentes en raison des ouvrages de fortification passagère, accumulés par l'Emir Abdelqadere avec le concours d'un ou de plusieurs officiers Anglais mêlés à ses réguliers et cachés sous le beurnous ainsi qu'un certain nombre d'Espagnols déserteurs de la légion. Les positions furent brillamment enlevées mais la journée nous coûta 60 tués et 300 blessés. Le 2me léger qui, avec Changarnier, eut les honneurs de la journée fut le corps le plus éprouvé, il eut 42 tués dont 4 officiers et 145 blessés.

Le Vendredi 12 Mai 1843. Dans la plaine de Gri (au Nord du village actuel de Renault) c'est un beau combat et une brillante razzia du Colonel Pélissier, futur duc de Malakoff, qui à la suite d'une marche de nuit faite avec le concours du goum du Kralifa Ould-Sidi-Karibi cerne les Sbeha rebelles et ramène au camp d'Es Senam 2000 prisonniers et 14500 têtes de bétail dont 500 chevaux, juments et mulets.

Le Dimanche 12 Mai 1844 à 2 heures du matin, c'est le massacre de la première garnison de Biskra, dans la vieille Qasba que les tirailleurs achetés par Mohammed Srir ben Ahmed bel Hadj Mrabote de Sidi Oqba et Kralifa de l'Emir, livrent à notre ennemi. Surpris pendant son sommeil, le lieutenant Petitgrand, commandant le détachement est tué ainsi que les 11 français formant les cadres. On n'épargne par ordre de Ben Ahmed bel Hadj, que trois artilleurs réservés pour le service de ses canons, puis la maîtresse du Lieutenant, la fille Marie qui deviendra la femme légitime du Mrabote, et en aura une fille qui, plus tard, sera épousée par un de nos meilleurs

qaïd. Le sergent-major Pélisse, qui avait découché, échappa aussi à ce massacre, grâce au dévouement d'une fille des Ouled Naïl qui l'habilla en arabe et le conduisit chez le Mrabote de Tolga.

Le Président donne quelques détails inédits et très précis sur cet événement, et sur les diverses personnes qui y furent mêlées, y compris la naïlate que, 20 ans plus tard, il a vu et fait causer à Biskra.

Le même jour, Dimanche 12 Mai 1844, le duc d'Aumale battait pour la quatrième fois les ouled Soltane dans leur montagne du Bellezma et le Maréchal Bugeaud, dans le Sebaou, prenait d'assaut les trois villages fortifiés de Taourga.

Le Mardi 12 Mai 1851, c'est un brillant combat du général de Saint-Arnaud à El-Arouca sur les montagnes du Ouled Askeur à l'Ouest de l'Oued el Kebir au Bas Roummel.

Le Jeudi 12 Mai 1853, c'est un échec infligé près d'Akbou au rebelle Boubarla par les Soga à la dévotion de notre ami Si Mohamed Saïd ben Ali Chérif Mrabote de Chellala.

1° Interrogations sur les Ouled Naïls. — Aucune communication n'étant inscrite à l'ordre du jour, M. le Président répond ensuite à une interrogation de l'un des membres, au sujet des Ouled Naïls : Cette tribu descend du grand saint Sidi Naïl. La mauvaise réputation des filles de cette tribu est fausse en grande partie ; c'est l'habitude seule qui fait dire de toute courtisane du Sud que c'est une ouled Naïl, alors que le plus souvent c'est une Kabyle. C'est peut être le fait que ces femmes vont à visage découvert, qui a donné lieu à l'origine, à cette légende. En somme cette tribu qui compte nombre de familles très nobles et très austères, ne mérite nullement son mauvais renom.

2° Sur le mot Marabout. — Une autre interrogation amène M. le Président à définir le sens du mot marabout. C'est exactement synonyme de « religieux » dans son origine latine « religare ». Le marabout est le fils d'un saint homme ; quand au saint homme, édifiant et vertueux, il n'est devenu marabout que le jour de sa mort. Donc on nait marabout, on ne le devient pas, de son vivant. Il est absurde de donner le nom aux Qoubbas qui surmontent la sépulture d'un marabout, c'est prendre le contenant pour le contenu.

Communications individuelles. — M. Rivière fait ensuite trois communications.

L'une à trait à l'origine du coton. Il existe au Pérou un cotonnier arborescent donnant une fibre très fine, blanche, soyeuse, et nommé *gossipium religrossum*. M. Rivière en montre une petite branche. Or, dans les vieux tombeaux du Pérou on retrouve des cocons de ce coton. Pizare en 1525 a trouvé, dans les tombeaux, des tissus de coton fort beaux remontant à plusieurs siècles et qui sont actuellement au musée de Berlin. Donc le tissage du coton remonte en Amérique à une haute antiquité. C'est là une précieuse indication, car en Asie et en Egypte, il est difficile de préciser, parce qu'il y a confusion entre le coton et le lin.

Puis M. Rivière signale que lors de la récente réception d'Edouard VII à l'Elysée, la décoration florale du palais qui était merveilleuse comportait, pour la première fois à Paris, des touffes de bougainvilliers fort admirés par les parisiens. M. Rivière rappelle que ce nom vient à cette plante du navigateur Bougainville (en latin *Bougainvilleus ou Bugenvilléa*). Sa coloration rouge est due non à des fleurs mais aux premières feuilles bractées, colorées en pourpre et au centre desquelles se trouve la toute petite fleurette jaunâtre.

Enfin M. Rivière, à propos d'un article de journal, rappellant la bonne coutume

que l'on a de donner en Algérie aux centres de colonisation nouveaux, les noms d'hommes célèbres, notamment de ceux qui ont honoré la colonie, signale une omission étonnante et regrettable ; aucun village ne porte le nom de baron d'Haussez, le Ministre qui prépara l'expédition de 1830, de si remarquable manière et qui fit au Ministre d'Angleterre une réponse demeurée célèbre par son énergie et sa précision.

Il émet le vœu que cet oubli soit réparé. L'unanimité des membres de la Section s'associe au vœu tendant à donner à un centre de colonisation le nom d'Haussez.

On signale ensuite le nom d'un autre oublié : C'est Boutin qui, envoyé en mission par Napoléon 1er, au début du XIXe siècle, parcourut toute l'Algérie colligeant les documents, les relevés topographiques. les renseignements précieux. Il fut pris, à son retour, par un corsaire, et jetés à la mer ses documents, mais plus tard, de mémoire, il put reconstituer tous les documents, rétablir tous les plans : C'est lui notamment qui signala la plage de Sidi-Ferruch, comme favorable à un débarquement Ce nom de Boutin mérite donc bien de figurer dans la liste des villages à dénomination historique. Aussi, a-t-il été donné tout récemment à un village en création dans la Mekera à 18 k. de Sidi-bel-Abbès et à 8 de Tenira.

Quelques renseignements sont donnés par le Président sur l'origine des noms de rues de la Qasba qui reproduisent ou des noms arabes anciens « Jénina, Bab-el-Oued » ou les noms des gabarres et bateaux ancrés dans le port au moment où il devint urgent de désigner ces rues « du Chameau, de la Girafe » ou un fait particulier « des 3 Couleurs » en effet au début de l'occupation, des lignes de couleurs différentes tracées au long des rues tortueuses, indiquaient le chemin qui conduisait aux divers services publics (Subdivision, Intendance, Trésor). Or dans cette rue, les trois couleurs du drapeau se trouvaient fortuitement superposées.

SÉANCE DU 26 MAI 1903

Présidence de M. le Commandant Rinn, Président.

La séance est ouverte à 5 heures. Etaient présents au Bureau : MM. Boyer et Stanislas, vice-présidents, lieutenant Deschamps, secrétaire.

Le précédent procès-verbal après lecture est adopté sans observations.

M. le Commandant Rinn, suivant l'habitude de la Section lit ensuite les éphémérides du jour.

Rappel des Anniversaires du jour. — Le Président dit que la date du 26 mai est celle d'un grand nombre d'anniversaires de faits historiques intéressants ; il ne rappellera que les principaux.

Le 26 mai 1721, c'est la mort d'un grand français bien ignoré et cependant bien méritant. Denis du Sault qui débuta en Algérie comme simple commerçant devint directeur du bastion de France et des concessions de la Mazoule entre Bône et La Calle, puis, quoique roturier, fut choisi par le roi Louis XIV comme plénipotentiaire de France pour les royaumes d'Alger, de Tunis et de Tripoli avec lesquels il conclut 7 traités avantageux. Ses éminents services lui valurent des lettres de noblesse, dont seuls ses enfants profitèrent car elles ne furent expédiées que deux ou trois jours après sa mort.

Le 26 mai 1839, c'est la mort à Bougie du commandant Horain mortellement blessé le 17 lors de l'occupation de Djidjeli.

Le jeudi 26 mai 1842 c'est chez les Sbeha d'Orléansville un brillant combat du général Bugeaud, gouverneur, qui obtient la première soumission de cette grande tribu.

Le même jour, 26 mai 1842, c'est une affaire de nuit dans la banlieue de Miliana à la colonne Changarnier.

Le lundi 26 mai 1845. Une razzia du Maréchal Bugeaud sur les Defeltem dans l'Ouencheriche.

Le dimanche 26 mai 1850, c'est la mort à Bougie du général Barral, commandant la subdivision de Sétif, mortellement blessé le 21 mai au combat des Aïte-Djellil. Un village, puis une place à Sétif et un fort à Bougie ont perpétué le souvenir de ce brave et modeste officier.

Le lundi 26 mai 1864, vers le coucher du soleil, c'est l'investissement du village et de la redoute d'Ammi-Moussa par le rebelle Si-Lazereq, chérif de grande tente de la tribu des Flitta. Il arrive avec des milliers de cavaliers et de fantassins dont le nombre s'accroît encore dans la nuit et les jours suivants, et atteint environ 10,000 hommes.

Le village n'est pas défendable ; les colons auxquels on devait envoyer des fusils ne les ont pas reçus ; la redoute n'est guère en état, le commandant supérieur est en colonne ; la garnison est réduite au minimum et ne comprend qu'une section de tirailleurs indigènes commandée par le sous-lieutenant Durieux, des isolés, et des petits détachements des services auxiliaires : un lieutenant du génie, un adjoint de bureau arabe et un brigadier commandant l'artillerie de la place qui se compose d'un obusier de 12, médiocrement approvisionné, mais l'officier qui commande par intérim est le capitaine Maréchal du 11e chasseurs à cheval.

Il fait rentrer les colons dans la redoute et passe la soirée et la nuit à organiser la défense. Le lendemain, à 4 heures 1/2 du matin, quand l'ennemi commence l'attaque tout est prêt pour le recevoir. Pendant deux jours, si Lazereq pille et incendie le village, brûle de la poudre en quantité ; les Krouane se font tuer au pied des murs de la redoute en injuriant nos tirailleurs qu'ils adjurent de gagner le paradis en nous abandonnant ; mais malgré leurs nombre et leur courage ils ne peuvent que nous tuer deux hommes dont un qaïd et nous en blesser six dont le sous-lieutenant Durieux, le frère d'un qaïd et un receveur des contributions en train de faire le coup de feu.

L'approche du colonel Lallemant arrivant avec une petite colonne fait subitement disparaître Si Lazereq et ses 10,000 hommes.

« J'ai tenu, ajoute le Commandant Rinn, à ne pas résumer aussi brièvement que les autres cet anniversaire, parce que le capitaine Maréchal, le vaillant défenseur d'Ammi-Moussa en 1864 est le même que le lieutenant-colonel Maréchal qui en 1871 défendit Fort-National pendant soixante-trois jours de siège contre les qbaïls insurgés. En 1871, le lieutenant-colonel Maréchal fut dégagé par le même officier venu à son secours en 1864, par le général Lallemand, qui le félicitant par la voix de l'ordre rappela le 12 juin 1871 la belle défense d'Ammi-Moussa. Enfin, le fils de ce vaillant officier est aujourd'hui un de nos collègues de la Société de géographie d'Alger : c'est le capitaine Maréchal, officier d'ordonnance du général Caze, et j'ai eu l'honneur d'avoir son père pour chef en 1868 et 1869, après avoir déjà servi en France sous les ordres de son grand père maternel.

Le Commandant Rinn donne encore quelques détails sur l'insurrection des Flitta en 1864 : proclamée le 10 mai au marché de la Rahouïa, elle se termina le

5 Juin à Dar ben Abdallah en un brillant combat livré par le général Rose au rebelle Si Lazereq qui s'y fait vaillamment tuer à la tête de ses partisans.

Il rappelle sommairement les principaux épisodes qui, avec l'affaire d'Ammi-Moussa sont : la belle retraite du colonel Lapasset de Dar ben Djelloul à Relizane (13 et 14 Mai) ; l'attaque de Zemora (les 14, 15 et 16 Mai) ; et le sac du Caravensérail de la Rahouia (18-21 Mai).

Proposition d'un Concours Annuel de Géographie à Alger. — M. Monceaux demande au bureau de la Section de vouloir bien soumettre au bureau général la proposition suivante :

Pour se rendre compte des progrès des études géographiques dans la ville d'Alger, la Société instituerait un Concours annuel de géographie à la suite duquel elle distribuerait des récompenses.

Tous les jeunes gens de 10 à 20 ans et les jeunes filles de 10 à 16 ans de la ville y prendrait part ; les conditions et les formalités à remplir pour faire partie de ce concours seraient publiées chaque année par la voie des affiches.

Les deux lauréats obtiendraient un livret de caisse d'épargne de 50 à 100 francs selon la décision du bureau.

M. Rinn répond que ce sera avec grand plaisir qu'il transmettra à M. le Président de la Société de géographie la proposition de M. Monceaux, mais que cette proposition ne rentrant pas dans le cadre des études spéciales de la section, le bureau de section les transmettra sans avis ni appréciation.

Communication sur la 2me Mission Flatters. — M. Hurlaux, notre collègue, officier d'administration de 1re classe à Blida, nous fait revivre les épisodes si douloureux de la 2me mission Flatters ; son récit très documenté et contenant des détails les plus intéressants recueillis pendant son séjour à Ouargla, près d'indigènes qui firent partie de la mission, est très applaudi.

M. le Commandant Rinn le remercie vivement ; l'insertion de ce travail au *Bulletin* demandée à l'unanimité par les assistants sera appuyée par la Section.

Le Président fait remarquer que le colonel Flatters aux qualités énergiques duquel il rend hommage, n'était pas pourtant désigné pour commander une pareille expédition ; son tempérament sanguin était peu fait pour vivre au Sahara, il est certain qu'à un moment donné le physique fut chez lui très déprimé ; de plus il était très autoritaire, peu disposé à demander dans son entourage les conseils d'hommes comme le capitaine Masson, par exemple, qui eussent pu lui être si utiles.

Son éducation algérienne avait été faite surtout en Kabylie ; il connaissait fort peu les nomades et l'organisation de sa mission s'en ressentit ; l'effectif en égalait celui de la mission Fourreau-Lamy, mais il était bien loin d'être organisé avec le même soin au point de vue défensif, et ce fut la principale cause de son désastre.

Quand elle se mit en route, les adieux de plusieurs officiers furent empreints d'un grand sentiment de tristesse ; bien des gens présageaient les terribles malheurs qui allaient l'atteindre ; le capitaine Bernard qui avait fait partie de la première mission et en a relaté les épisodes dans deux ouvrages différents avait bien vu les côtés très faibles de son organisation et de son commandement, il n'avait pu se résoudre à suivre la seconde.

Communication sur l'instruction agricole en Algérie. — La parole est ensuite donnée de nouveau à M. Monceaux pour une communication sur : « l'instruction agricole en Algérie ».

M. Monceaux fait ressortir que dans les écoles primaires de notre colonie, on

s'occupe trop peu de ce genre d'instruction. Les fils de nos colons, en général, ont l'idée préconçue que l'agriculture est le partage des inintelligents et des illettrés. Un trop grand nombre dédaignant les professions de leurs parents s'en vont vers les villes, et ainsi les milliers de bras sont perdus pour l'agriculture.

N'est-il pas urgent de faire remarquer aux jeunes arabes en particulier qui fréquentent nos écoles, et, d'une façon générale à tous les jeunes élèves que l'agriculture est la plus honorable des professions, qu'elle demande, elle aussi, beaucoup d'intelligence et de savoir.

Les instituteurs communaux devraient sur cette question multiplier les explications, les avis. ... Cela leur est d'autant plus facile qu'eux mêmes fils de colons, connaissent fort bien, pour la plupart, la terre de l'Algérie, le climat, les productions de notre colonie. Pourquoi n'auraient-ils pas à leur disposition une certaine étendue de terrain où il leur serait facile de mettre en pratique leurs instructions ?

Le Président après avoir remercié M. Monceaux, lui fait remarquer qu'il existe dans toutes les écoles d'Algérie, un terrain laissé dans ce but à la disposition des instituteurs ; il s'en remet pour la conclusion générale à tirer de l'exposé de M. Monceaux à la compétence de M. Rivière.

Cette diffusion des connaissances agricoles, dit M. Rivière, est très difficile et l'instituteur n'en a guère le loisir ; pour ce qui est du côté pratique, les fils de colons en retireraient un mince profit ; ils savent déjà ce qui pourrait leur être enseigné de cette façon ; ce qu'est une charrue, comment on ensemence un champ de blé, orge, etc..... C'est là une instruction dont des enfants d'une ville retireraient peut-être quelques fruits.

La meilleure solution est de mettre dans les mains des jeunes colons des manuels élémentaires d'agriculture, bien compris et intelligemment rédigés ; et M. Rivière rappelle que M. Lecq en a fait récemment paraître un très remarquable.

M. Rivière dit aussi que le comice agricole de Médéa vient d'instituer des concours où non seulement un prix est remis à l'élève mais aussi au maître qui l'a instruit ; de même le comice agricole d'Alger a institué dernièrement un concours sur questions proposées par M. Lecq avec un prix de 50 fr. pour l'élève et une très grande médaille d'argent pour l'instituteur.

A la suite de cette intéressante discussion, personne ne demandant la parole, la séance est levée vers 7 heures.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER

ET DE L'AFRIQUE DU NORD

Huitième Année. — 1903. — 4e Trimestre

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ

SÉANCE DU 18 JUIN 1903

Présidence de M. Armand Mesplé, Président.

La séance est ouverte à 5 heures ; sont présents au Bureau : MM. Pelleport, Jugue, Demontès, Rolland, Marchand et Périé.

Absents excusés : MM. Paysant et Mougenot.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Les candidats présentés au cours de la dernière séance sont admis à l'unanimité ; suivant la tradition, cette réunion étant la dernière avant les vacances, l'assemblée admet également à l'unanimité :

MM. Passols Antoine, Capitaine du bureau de recrutement de Constantine, présenté par MM. Mesplé et Jugue.

M. Paquin, Lieutenant au 1er zouaves, présenté par MM. Jugue et Mougenot.

M. Fallais, Lieutenant au 1er Tirailleurs, présenté par MM. Métois et Mougenot.

L'ordre du jour appelle la lecture de la correspondance.

Le Directeur de l'Agriculture en Tunisie, qui a lu avec intérêt les derniers Bulletins de la Société, adresse ses félicitations au Bureau et lui demande l'échange. Adopté.

L'Amiral Servan propose l'établissement d'un dépôt du Bulletin à Paris.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts invite la Société à prendre part à l'Exposition Internationale de Saint-Louis (Etats-Unis). L'assemblée, se ralliant à cette proposition, décide d'envoyer une collection complète de ses travaux.

M. Mesplé fait connaitre que le Bureau a adressé des félicitations à M. le Vice-Amiral Caillard, membre de la Société, qui vient d'être nommé Commandant en Chef de l'escadre du Nord.

Le Président fait ensuite un exposé de la situation de la Société. Le nombre des admissions pendant cette dernière année est de 167, parmi lesquels, six dames auxquelles il adresse d'aimables remerciements, deux Ambassadeurs ou Ministres plénipotentiaires, sept Consuls ou Conseillers d'Ambassade, deux Gouverneurs de Colonie, cinq Généraux, 36 Officiers, 14 Membres de l'Enseignement, 11 Magistrats et 14 Industriels ou Négociants.

La Société compte donc actuellement 955 membres titulaires avec 9 abonnements et 28 membres honoraires ou correspondants soit au total 992 membres, c'est-à-dire bientôt *mille*.

Cinq conférences publiques ont été données, et les séances de sections toujours de plus en plus intéressantes se sont régulièrement succédées.

M Armand Mesplé adresse des éloges mérités aux Présidents des sections, MM. Rivière, Ficheur et Rinn, pour les remarquables travaux qu'ils ont présentés.

Il remercie tous les sociétaires de leur concours dévoué et les Pouvoirs publics de leur haute et constante bienveillance ; il ajoute que notre vaillante Société est entourée de sympathies telles, qu'il est permis d'espérer pour elle des résultats encore et toujours plus brillants. Cet exposé établit la prospérité de la Société, l'accroissement du nombre des ouvrages composant la bibliothèque, et l'augmentation continue des échanges du *Bulletin* avec des publications similaires. M. Mesplé salue enfin le retour de M. Thébaut qui vient de faire un long séjour au Congo, pendant lequel il n'a cessé de témoigner son dévouement à la Société en lui adressant d'intéressantes communications et en enrichissant sa collection par l'envoi d'objets très appréciés.

A la demande du Président, M. Thébaut promet une conférence dès la reprise des travaux.

Episode de la grotte du Dahra, 1845. — Après la lecture des compte-rendus des dernières réunions de sections, le Commandant Rinn fait un exposé historique de cet épisode

Il décrit, avec autant de précision que d'autorité, les évènements de cette campagne du Général Pélissier, en expliquant les causes de la résistance que les Ouled-Rhia opposèrent à notre influence et fait un émouvant récit du drame de 1845.

M. Rinn rappelle ensuite le débat à la Chambre, au cours duquel le Ministre de la Guerre blâme la conduite du Colonel Pélissier, et l'énergique intervention du Maréchal Bugeaud, qui assuma toute la responsabilité de l'affaire pour couvrir le Colonel.

L'assemblée remercie par de nombreux applaudissements le distingué conférencier.

Situation de notre colonie de Djibouti. — La parole est ensuite donnée à M. le Lieutenant Deschamps, qui fait une communication très documentée sur cette situation.

M. le Lieutenant Deschamps décrit sur une carte divers points de la région ; puis remontant à 1860, époque à laquelle la France acheta Obock, il énumère les progrès rapides de notre occupation, les conditions particulièrement avantageuses pour les relâches et les ravitaillements du port de Djebouti qui commande en outre la route commerciale vers l'Ethiopie méridionale.

M. Deschamps prédit un brillant avenir à Djibouti qui tiendra certainement une place importante dans notre empire colonial.

Le sympathique conférencier est très applaudi et la séance est levée à 7 heures du soir.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1903

Présidence de M. Armand Mesplé, Président.

Présents et au Bureau : MM. Paysant, Pelleport, Capitaine Jugue, V. Demontès, Périé, Marchand et le Lieutenant Mougenot.

Absent excusé : M. Rolland.

Avant de donner la parole au Secrétaire pour la lecture du procès-verbal, le

Président salue M. le Docteur Hurze, Directeur du *Bulletin* de la Société de Géographie d'Iéna, qui assiste à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sont présentés les membres suivants :

M. de Saint-Foix René, propriétaire à Hussein-Dey (Alger) ; présenté par M. Armand Mesplé et le Capitaine Jugue.

M. Marchis, Avocat, Maire de Bône, membre du Conseil Supérieur ; présenté par M. Armand Mesplé et M. le Docteur Petrolacci.

M. Gitton, Inspecteur des lits militaires, Impasse Tanger (Alger) ; présenté par MM. Armand Mesplé et Broussais.

M Maginot, Auditeur au Conseil d'Etat, chef-adjoint du Cabinet de M. le Gouverneur Général de l'Algérie ; présenté par M. Armand Mesplé et M. Robert David.

M. Coutaud, Rédacteur à la Préfecture de Constantine ; présenté par M. Armand Mesplé et M. Calvelli.

M. Perrin, Capitaine au 2me Tirailleurs à Beni-Abbès (Sud-Oranais) ; présenté par M. le Capitaine Jugue et M. le Lieutenant Mougenot.

M. Mende, François Toussaint, Conducteur principal des ponts-et-chaussées à Téniet-El-Hâd (Alger) ; présenté par M. Chambige et M. Armand Mesplé.

M. Rousseau, Agent-Voyer à Téniet-El-Hâd, présenté par M. Chambige et M. Demontès.

M. Cestin, Receveur municipal d'Alger ; présenté par M. Armand Mesplé et M. Pelleport.

M. Seguy-Villevaleix, Maurice, Administrateur-adjoint de la Commune mixte de Takitount (Constantine) ; présenté par M. Armand Mesplé et le Capitaine Jugue.

M. Morard, Rédacteur au Gouvernement Général de l'Algérie, rue du Vieux-Palais ; présenté par M. le Capitaine Jugue et M. Demontès.

M. Fleury (le Capitaine) de l'Infanterie Coloniale, commandant le secteur d'Antsohihy (Madagascar) ; présenté par M. Armand Mesplé et le Capitaine Jugue.

M. Vernet, Jean, Chef de Section à l'Est Algérien à Bouira ; présenté par MM. Armand Mesplé et Scal.

M. Coqueret, Lieutenant au 21e d'Infanterie à Langres ; présenté par M. le Lieutenant Mougenot et M. le Lieutenant Paquin.

M. Fabre J., Lieutenant d'Infanterie coloniale, Villa « La Chimère » à St-Eugène ; présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et le Commandant Rinn.

M. Laurent, Lieutenant au 2me Zouaves à Oran ; présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et Pelleport.

M. Dekyndt, Lieutenant au 4me Tirailleurs à Bizerte ; présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et Périé.

M. Du Mesnil, Capitaine, 4, rue de l'Indépendance à Macon (Saône-et-Loire) ; présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et le Capitaine Jugue.

M. Huon, Lieutenant au 4me Bataillon d'Infanterie légère d'Afrique, Camp Servière (Tunisie) ; présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et Demontès.

M. Bastien, Lieutenant au 2me Bataillon d'Infanterie légère d'Afrique à Laghouat ; présenté par MM le Lieutenant Mougenot et Marchand.

M. Gaubert, Lieutenant au 1er Régiment Etranger à Sidi Bel-Abbès ; présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et Rolland.

M. Quétin, Lieutenant au 1er Bataillon d'Infanterie légère d'Afrique à Taghit (Oran) ; présenté par MM. les Lieutenants Mougenot et Durrieux.

M. Gayroard, Administrateur détaché à la sous-préfecture de Milianah, présenté par MM. Lacombe, sous-préfet et le Lieutenant Mougenot.

M. Morel Philippe, du 3me Régiment de Tirailleurs à Bône (Constantine); présenté par MM. les Lieutenants Mougenot et Deschamps.

M. Boudet, Lieutenant au 2me Spahis à Bel-Abbès (Oran); présenté par MM. le Lieutenant Mougenot et le Capitaine Métois.

M. Seguy, Docteur, Maire de Miliana; présenté par MM. de Lacombe, Sous-Préfet et le Lieutenant Mougenot.

M. Foltz, Administrateur de la Commune mixte de Braz, en résidence à Duperré (Alger); présenté par MM. le Capitaine de Choulot et l'officier d'Administration Hurlaux.

M. Cailleau, Chef de bureau auxiliaire de la Banque de l'Algérie à Blida; présenté par MM. le Docteur Bonnard et l'officier d'Administration Hurlaux.

M. Azopardi, Négociant en grains, avenue de la gare à Blida; présenté par MM. le Docteur Bonnard et l'officier d'Administration Hurlaux.

M. Domenech de Cellès, Lieutenant au 5me Chasseurs d'Afrique; présenté par MM. les Lieutenants Mougenot et Deschamps.

M. Férouillat Prosper, Président du Conseil d'Administration du *Lyon Républicain*; présenté par MM. Armand Mesplé et le Capitaine Jugue.

Mlle Langlois Gabrielle, à Desville-les-Rouen, présentée par MM. Armand Mesplé et Glorieux.

M. Teveux, Administrateur à la Côte d'Ivoire; présenté par MM. Armand Mesplé et Mateï.

M. de Troismont Charles, Lieutenant au 6me Chasseurs à Rouen; présenté par MM. Armand Mesplé et le Général Guillet.

M. Krien, Chef de Bataillon, Professeur de géographie à l'école militaire de St-Cyr; présenté pat MM. Armand Mesplé et Monflier.

M. Valentin F., Chef du Service des Titres à la Banque de l'Algérie; présenté par MM. Armand Mesplé et Rougé.

M. Bertagna Dominique, Conseiller général, conseiller municipal de Bône, présenté par MM. Armand Mesplé et Charles de Peretti.

M. Bosc Henri, attaché au Cabinet de M. le Gouverneur Général, Alger; présenté par MM. Armand Mesplé et Robert David.

M. Sala, Lieutenant au 3me Chasseurs d'Afrique à Sétif (Constantine); présenté par MM. les Lieutenants Mougenot et Durrieux.

M. Levasseur, Membre de l'Institut, administrateur du Collège de France; présenté par MM. Armand Mesplé et René Cagnat.

M. Loti (Pierre), Membre de l'Académie Française, Capitaine de Frégate, commandant le *Vautour* à Constantinople; présenté par MM. Armand Mesplé et Gervais Courtellemont.

Soit 43 présentations, parmi lesquelles le Président souligne plus particulièrement celles de vieux algériens tels que MM. de Saint-Foix, Marchis, Bertagna, Seguy, Giton, Cestin, des officiers de France et des Colonies, des administrateurs, et des hommes illustres en des genres divers, tels que MM. Férouillat, l'explorateur de Troismont (retour du Soudan), le Commandant Krien, Levasseur, membre de l'Institut et Loti de l'Académie Française.

Le Président adresse des félicitations aux membres de la Société qui ont reçu dernièrement des distiuctions honorifiques. Ce sont : le Général Servière, élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'Honneur; M. Robert, Médecin Inspecteur promu Commandeur; le Capitaine Simon et le Lieutenant Bordage,

créés Chevaliers et MM. Brault et Etienne, nommés Officiers de l'Instruction Publique ; Leclerc, Puzin, Hubert Jacques des *Nouvelles* et Roche-Ledieu de la *Depêche Algérienne* faits Officiers d'Académie.

Des félicitations sont encore adressées à M. Sauvaget nommé Ingénieur en Chef de l'Ouest Algérien ; des regrets sont exprimés pour le Colonel Conneau appelé à la tête du 14e Hussards à Alençon, en même temps que des félicitations lui sont adressées pour sa promotion ; notre Vice-Président M. Paysant, nommé Trésorier Payeur général honoraire, assure l'assemblée que, s'il quitte l'administration, il nous reste ; des applaudissements unanimes le remercient.

Le Président exprime les profonds regrets que cause à tous les membres de la Société la perte de quelques-uns d'entr'eux décédés : ce sont MM. Lamoureux, Administrateur à Zémora, Georges Blasselle, Avoué à Alger. et Jérôme Bertagna, Maire de Bône, ancien président du Conseil Général de Constantine dont le frère, présenté ce même jour, continuera à notre œuvre l'attachement que lui avait voué le défunt.

Le *Bulletin* de la Société a obtenu un Grand Prix collectif à l'Exposition d'Hanoï.

La correspondance comprend : uue lettre du Général Kouropatkine, Ministre de la guerre de Russie, remerciant du tître de membre honoraire qui lui a été conféré. M. Armand Mesplé rappelle, que le Général, alors Capitaine aux Chasseurs du Turkestan, vint en mission colonisatrice en Algérie et publia un livre traduit à notre intention par notre hôte le Général d'Artamonoff aidé de M. Trapet.

Le Président fait remarquer, de plus, que le Général Kouropatkine, actuellement en Mandchourie, date de là sa lettre, écrite parmi les grandes préoccupations d'une campagne militaire et diplomatique.

Une subvention de 50 francs a été votée par la Commune de Saint-Eugène.

Monsieur le Capitaine Jugue, Secrétaire général, donne lecture d'une lettre du Capitaine Métois qui sera insérée au *Bulletin* et qui contient, avec promesse de statistiques ultérieures plus probantes encore, des chiffres tendant à prouver que les dattes, dans le Tidikelt, région déjà déshéritée, donnent lieu chez les indigènes à un commerce plus important et plus rénumérateur qu'on ne le croit généralement.

Lecture est donnée d'une lettre du Ministre de l'Instruction Publique annonçant l'envoi de 10 exemplaires du programme du 42e Congrès des Sociétés Savantes qui s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 5 Avril 1904. M. Mesplé apprend à l'assemblée que le Congrès de 1905 sera tenu à Alger, en même temps que celui des Orientalistes et que la Célébration des noces d'argent des Ecoles Supérieures dénommées à leur fondation « Institut d'Alger ».

Le Président de la Société de Géographie de Stettin demande l'échange du *Bulletin*, ce qui est accepté.

La Bibliothèque s'est enrichie des ouvrages ci-après offerts par leur auteur, M. le Général de Lamothe, Commandant l'artillerie à Alger, Docteur ès-sciences :

1° Note sur les terrains de transport du bassin de la Haute-Moselle et de quelques vallées adjacentes.

2° Note sur les anciennes plages et terrasses du bassin de l'Isser (département d'Alger) et de quelques autres bassins de la côte algérienne.

3° Etude comparée des terrasses des vallées de l'Isser, de la Moselle, du Rhin et du Rhône — preuves que leur formation est due à des oscillations eustatiques du niveau de base.

4° Sur le rôle des oscillations eustatiques du niveau de base dans la formation des systèmes de terrasses de quelques vallées.

5° Sur le passage du Rhin par la vallée du Doubs et la Bresse pendant le pliocène.

Ces ouvrages seront analysés par la Section technique.

M. Eugène Gallois fait l'en roi de son opuscule *A la Côte occidentale d'Afrique* (hiver 1902-1903), journal de marche d'un style aimable et de renseignements précis.

M. Herr de Vandelbourg envoie son livre : *La Chaîne des Airs*, en vers colorés, dont un tiers sous la rubrique : *Rapsodies Afrieaines* chante le bled et l'*Indigène*, en des sonnets tels que la *Fantasia*, les *Touaregs*, les *Négros*, *Soir des Tropiques*, que M. Armand Mesplé met en valeur en en donnant lecture.

Congrès de Rouen. — M. Mesplé, délégué de la Société au Congrès de Rouen, rend compte ensuite des travaux nombreux, divers et du plus haut intérêt de ce Congrès. Son rapport sera publié *in-extenso* dans le *Bulletin*. D'ores et déjà l'assemblée témoigne par des marques spontanées d'assentiment l'intérêt qu'elle y prend et le gré qu'elle en a à son délégué.

Excursion au Maroc de M. Brives. — M. Mesplé donne alors la parole à M. Brives, Docteur ès-sciences, préparateur aux Ecoles Supérieures, qui pour la troisième fois, revient du Maroc, et qui, dans une causerie importante, pleine de bonhomie et d'observations, sait à la fois intéresser et charmer tellement son auditoire, qu'une conférence publique lui est demandée sur ce sujet. Cette conférence qui sera également publiée dispense de commentaires autres que la prévision du grand succès qu'elle doit obtenir.

La séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 5 NOVEMBRE, 1903

Présidence de M. Armand Mesplé, Président

Présents au Bureaux : MM. Pelleport, Jugues, Demontès, Périé, Rolland, Marchand, Mougenot.

Absent excusé : M. Paysant.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. Les membres présentés sont admis.

Sont présentés :

MM. Lafon, Huissier à Alger ; présenté par MM. Brives et Bounhiol.

M. Alby Louis, Rédacteur au Gouvernement général ; présenté par MM. Armand Mesplé et Chamski.

M. Roger, Capitaine, commandant la 38e compagnie du 1er Zouaves ; présenté par MM. Armand Mesplé et le Lieutenant Mougenot.

M. Vagnon Louis, Propriétaire à Kherba, Alger ; présenté par MM. Armand Mesplé et Mombrun.

M Jourdan Albert, Publiciste, 14, rue d'Isly, Alger ; présenté par MM. Armand Mesplé et Legey.

M. Passard, Chef de Bataillon au 1er Régiment de Tirailleurs à Blidah, présenté par MM. le Capitaine de Choulot et l'Officier d'Administration Hurlaux.

M. Colombani Augustin, Conducteur des Ponts et Chaussées, attaché au Gouvernement général ; présenté par MM. Ficheur et Brives.

M. de Bonneval, Lieutenant au 4me Dragons à Chambéry ; présenté par MM. Monceaux et le Lieutenant Deschamps.

M. Witaz, Receveur de l'enregistrement et des domaines ; présenté par MM. Marchand et Cardot.

M. Dupuy, Chirurgien-Dentiste, rue d'Isly, présenté par MM. Monceaux et Léon Gauthier.

La correspondance comprend une lettre de M. Jules Kieffer, frère du Lieutenant qui fit une conférence sur son exploration du Logone, et secrétaire de M. Gentil, lecture en est donnée, par M. le Capitaine Jugue, Secrétaire général : cette lettre sera insérée dans le prochain *Bulletin*.

Cette lecture qui intéresse et émeut l'auditoire est applaudie.

Le Président adresse au nom de la Société, des félicitations à M. le Contre-Amiral Aubert, commandant la Marine en Tunisie, récemment promu : attaché d'abord à la défense mobile d'Alger sur le « Doudard de La Grée ». M. Aubert s'intéressa à notre œuvre dès ses débuts ; après avoir commandé « Le Troude » puis le « Jauréguiberry », comme capitaine de vaisseau il fut, après la mort de notre éminent collègue, l'Amiral Merleaux-Ponty, appelé à diriger les travaux de l'arsenal de Bizerte ; lors du voyage présidentiel, il recevait des mains de M. Loubet la cravate de Commandeur qui devait précéder de peu sa nomination comme Contre-Amiral.

M. Armand Mesplé analyse ensuite le livre de M. René Basset, directeur de l'Ecole des lettres, intitulé : *Les contes populaires d'Afrique*. Cette analyse paraîtra par ailleurs. D'ores et déjà, quelques contes lus en séance incitent les auditeurs charmés à parcourir en son entier ce très intéressant ouvrage.

La parole est donnée à M. Pelleport, Vice-Président, qui entretient l'auditoire d'un projet d'excursion en zig-zag dans le Bou-Zegza dont le nom est une altération de *Bou-Zizi*, le père de la mamelle. Le Bou-Zegza, d'une altitude de 1.032 mètres, situé à 40 kilom. d'Alger à vol d'oiseau, est pittoresque et sauvage Dans ses flancs, se trouve une grotte Kar-Sfri tapissée de concrétions qui sont, pour l'imagination des arabes, des formes humaines pétrifiées ; dans la grotte des faucilles sont déposées en *ex-voto* par les femmes stériles. L'accès du Bou-Zegza est difficile et fatiguant. M. Pelleport ne dissimule pas les difficultés de l'excursion pour laquelle il a établi un projet et un devis des frais qui témoignent d'un travail sage et prévoyant pour lequel le Président le remercie aux applaudissements unanimes de l'assistance.

La bibliothèque s'est enrichie des ouvrages suivants :

1° *Les chemins de fer coloniaux en Afrique*, par le Capitaine de Renty, de l'Etat-Major du 17e Corps d'armée.

2° Rapport du Chef de Bataillon de Lartigue sur les *Opérations qui ont amené la prise de Samory*.

3° *Les produits coloniaux d'Origine animale*, par Jacob de Cordemoy, don de la librairie Bailhère et fils.

4° *Les moustiques*, par le Docteur E. Sergent.

5° *Etudes sur le Maroc*, par le Capitaine Brémont (avec cartes.

Le Président prie les Sociétaires, même quand ils leur sont remis en séance aux fins d'analyse, de vouloir bien faire inscrire la sortie des ouvrages qu'ils emportent.

Les sections ne se sont pas réunies.

Bibliographie du Maroc. — La parole est donnée à M. Saurel, qui nous

entretient de la « Nécessité d'une bibliographie du Maroc ». M. Saurel estime qu'il conviendrait qu'une bibliographie rigoureusement scientique de tous les ouvrages, se rapportant au Maroc, fut établie ; que pour arriver à ce but il faudrait consacrer un numéro du *Bulletin* à cette bibliographie sériée en quatre époques : l'Antiquité, le Moyen-âge (voyageurs arabes, voyageurs chrétiens), les Temps modernes et la Période contemporaire, par ordre chronologique. Pour cette dernière partie — la plus importante — les écrivains seraient classés par nationalité. Un annexe contiendrait la liste des travaux spéciaux de notre Société sur la question. Ce projet, établi de façon concise et précise, vaut à son auteur des marques d'assentiment général. M. le Commandant Rinn fait remarquer que la Bibliographie de Sir Lambert Playfair, très complête, répond déjà, en partie, au désir exprimé par M. Saurel. Celui-ci répond qu'il voudrait quelque chose de moins complet et de plus net.

M. Doutté, qui assiste à la séance, demande alors la parole. Le Président le félicite chaudement pour le rétablissement de sa santé, et le remercie de venir nous apporter de nouveau l'appoint de sa haute compétence. L'assemblée marque sa sympathie au vaillant explorateur et au savant, un moment terrassé par sa tache, en applaudissant vivement aux paroles de M. Mesplé.

M. Doutté, en un langage chatié, fait remarquer qu'il est difficile de limiter une Bibliographie, car le journal quotidien lui-même peut l'alimenter de documentations très sérieuses sur les questions d'actualité. Mais, d'autre part, si l'on admet jusqu'au journal quotidien à mentionner, le cas échéant, le travail devient énorme et diffus. La question vaut donc d'être étudiée. Une commission de trois membres est nommée à cet effet. Elle comprend, par acclamation, M. Saurel, promoteur du projet M. le Commandant Rinn, dont l'autorité en la matière n'est plus à établir, et, naturellement, M. Brives qui a fait du Maroc sa résidence d'été.

M. Doutté, à propos des articles de journaux dignes d'êtres cités dans une bibliographie, fait remarquer que les dépêches des agences concernant le Maroc donnent des extraits des journaux anglais, et jamais des journaux allemands. Or, la presse allemande s'occupe beaucoup du Maroc. Il existe même chez elle, reflétant l'opinion, deux clans, celui de l'explorateur Théobald Fischer qui préconise le rôle prépondérant de l'Allemagne, et celui de l'interprète de la propre mission Fischer, M. Kampmayor, qui estime que ce rôle est dévolu à la France. La polémique serait à suivre. M. Mesplé fait remarquer que le Colonel Hubner, de Saxe, membre de la Société, nous envoie justement des journaux allemands traitant de la question.

La séance est levée à 7 heures.

COMPTES RENDUS DES SÉANCES DES SECTIONS

SECTION TECHNIQUE

SÉANCE DU 25 JUIN 1903

Présidence de M. Léon Gautier, Vice-Président.

Présent au Bureau : M. Le Vasseur, Secrétaire.
M. Ficheur, Président, absent d'Alger est excusé.
Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance,

M. Saurel, à propos de l'analyse qui y figure de l'ouvrage de M. Rouard de Card *La frontière Franco-Marocaine, et le protocole du 20 Juillet 1901* regrette de ne point voir figurer dans le procès-verbal la très intéressante observation de M. le Commandant Rinn, établissant que, dans l'esprit des Marocains eux-mêmes, la Moulouya, avant que nous n'ayions commis la faute de signer le traité de 1845, était considérée comme la frontière du Maroc et du royaume de Tlemcen.

M. Le Vasseur répond que, si cette observation de M. Rinn ne figure pas aujourd'hui au procès-verbal, c'est qu'elle a été enregistrée, à propos d'une communication précédente, dans un procès-verbal antérieur des travaux de la Section.

Analyse du livre de M. de Segonzac sur le Maroc. — M. le Lieutenant Deschamps a la parole pour présenter à la Section l'analyse du beau livre de M. le Marquis de Segonsac sur ses voyages au Maroc.

L'ouvrage est divisé en trois parties :

1° Un journal de voyage donnant les impressions et relatant les itinéraires des trois explorations. — L'une au Sous, du 31 Octobre au 30 Novembre 1899, point de départ Casablanca, itinéraire Merrakeck, Taroudant, Zizmit, Agadir, Mogador — La seconde au Riff et au pays des Djebala, du 27 Janvier à la fin Avril 1901 — itinéraire de l'aller : Tanger, Fez, Melilia, du retour : Melilia, Ouezzan, Tanger. — La troisième, en pays braber ; ayant pour but spécial l'étude du moyen Atlas — du 5 Mai au 1er Septembre 1901, itinéraire : Ksar-El-Kebir, Fez, Vallée du Sbou et Fès.

M. de Segonsac qui a revêtu l'habit musulman et s'est nommé Ahmed ben M'Sad, a accompli les deux premiers voyages avec trois compagnons arabes ou marocains ; pour entrer en pays braber, il s'est mêlé à l'escorte d'un des Cheurfa les plus vénérés du Maroc, qui allait faire une tournée de ziara chez les Bou-Mgild.

2° Au retour, le voyageur, pour tirer de sa récolte, le meilleur parti possible, a

fait appel au concours d'un certain nombre d'hommes compétents ; il a rapporté des collections géologiques, botaniques, entomologiques.

M. Ficheur, notre Président de Section Technique, s'est chargé de l'analyse des premières.

Les observations astronomiques ont été réduites par MM. de Vaussan Haune et de Villeneil.

M. de Flotte Roquevaire a aidé à la réduction des itinéraires et rédigé une note cartographique.

Avec quelques renseignements politiques, statistiques et religieux donnés par l'auteur, ces divers travaux forment, sous le titre *Appendices*, la dernière partie de l'ouvrage.

3· Editée à part, la 3me partie comprend les itinéraires réduits au 1.250.000 ils avaient été levés au 1.100.000 ; ils sont contenus dans 7 feuilles = il y a en plus trois planches de profils.

Les explorations du Marquis de Segonzac nous font connaitre les deux tiers des régions marocaines restées jusqu'ici inconnues.

3.200 kilomètres ont été parcourus, — 2.500 altitudes relevées, — les profils complets de certaines chaînes établis.

Le *Journal de Voyages* trouve une excellente justification dans 178 photographies, dont 20 grandes planches hors texte.

En résumé cette œuvre, bâtie tout à fait, on le voit, sur les plans de celle de de Foucauld, est, depuis le célèbre voyageur, la plus belle et la plus importante contribution apportée à la géographie du Maroc.

M. Gauthier, qui déclare tout d'abord ne pas avoir lu le livre de M. de Segonsac, et s'excuse en conséquence de son incompétence sur ce sujet, remercie M. le Lieutenant Deschamps de la méthode et de la forme dont il s'est servi pour présenter une analyse complète et intéressante de ce travail.

M. Rivière joint ses félicitations à celle de M. Gauthier et ajoute que la science doit des remerciements à M. le Marquis de Segonsac pour les aperçus nouveaux qu'il a donnés de la végétation au Maroc.

M. Saurel insiste sur la valeur de l'illustration du livre, qui, par des panoramas, donne une idée précieuse et précise de l'aspect général du pays.

M. Rinn établit la valeur scientifique des vues panoramiqnes et leur importance, pour le voyageur, dans les pays dont la carte n'est pas encore faite.

Le Bamboula spinosa. — M. Rivière a la parole pour une communication sur une intéressante diatèse florale, contrôlée au Jardin d'Essai : il s'agit du *Bamboula Spinosa* qui, tous les quatre ans, à la même époque sur toute la surface du Globe fleurit puis se dessèche et disparaît.

A ce propos, incidemment, M. Rivière mentionne que le Jardin d'Essai d'Alger occupe le 4e rang dans la liste des établissements de même genre venant immédiatement avant le jardin botanique de Calcutta.

M. Gauthier remercie M. Rivière de sa communication puis donne la parole à M. Le Vasseur, Secrétaire, qui fait un rapide exposé des travaux de la Section Technique durant la session 1902-1903.

La Section du 13 Novembre 1902 au 25 Juin 1903 a tenu 13 séances et entendu 33 communications d'ordre très divers qui prouvent hautement le labeur de ses membres.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Gauthier lève la séance à 6 h. 1/2 en souhaitant de bonnes vacances aux membres de la Section.

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1903

Présidence de M. Ficheur, Président de la Section

Présents au Bureau : MM. L. Gauthier, Vice-Président ; Le Vasseur, Secrétaire.

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté sans observations.

M. Ficheur fait appel, à l'ouverture de la session nouvelle, à la collaboration de tous les membres de la Section, en sorte de garder à ses travaux l'ampleur et l'éclat qui les ont distingués au cours des exercices précédents.

Analyse d'un mémoire de M. le Général de Lamothe sur les creusements des vallées. — M. Ficheur présente l'analyse d'un mémoire de M. le Général de Lamothe, qui assiste à la séance, et auquel il adresse des souhaits de bienvenue.

Le travail dont il s'agit, publié dans le *Bulletin* de la Société géographique de France, est intitulé : *Etude comparée des systèmes de terrasses des vallées de l'Isser, de la Moselle, du Rhin et du Rhône* ; c'est le résumé d'une quantité d'observations personnelles poursuivies pendant plusieurs années dans les différentes régions dont il est question ; il expose une nouvelle théorie du creusement des vallées, basée sur la coordination de faits précis,rigoureusement vérifiés par des mesures barométriques, complétant et rectifiant les données des cartes topographiques.

Les observations faites, de 1897 à 1899, dans la vallée de l'Isser, qui présente des conditions particulièrement favorables à une étude de ce genre, ont permis à l'auteur d'établir que le creusement de la vallée s'était effectué, à partir du Pliocène supérieur, en six périodes alternatives d'abaissements et d'exhaussement du niveau de la mer, depuis le niveau le plus élevé, correspondant à l'altitude de 200 mètres, jusqu'au niveau actuel.

M. le Général de Lamothe a démontré par l'étude des dépôts caillouteux laissés par les cours d'eau, dans les différentes phases du creusement de chaque vallée, que la succession des mêmes phénomènes s'était reproduit, dans des conditions identiques, pour la Moselle, le Rhin, près de Bâle, le Rhône, près de Valence, que pour l'Isser.

La conclusion est d'autant plus frappante que trois de ces vallées appartiennent à des bassins indépendants.

Le creusement de ces vallées a été la conséquence d'une série d'actions d'abaissement et d'exhaussement des lignes du rivage par des oscillations lentes, du nombre de 6 au moins, dont la durée a dû être extrêmement considérable.

Cette théorie nouvelle, conclut M. Ficheur, ouvre un vaste champ à l'observation de faits analogues dans d'autres régions et M. le Général de Lamothe a eu la satisfaction de voir ses idées confirmées par de nombreuses études récentes.

M. le Général de Lamothe remercie M. Ficheur des commentaires flatteurs qu'il vient de faire de ses travaux : ce sera là pour lui un encouragement à persévérer dans ces études, malgré les difficultés qu'elles présentent en raison du manque

d'une carte vraiment digne de ce nom : la Carte topographique militaire de l'Algérie est insuffisante au point de vue du relief et il serait à souhaiter, ajoute le Général, qu'il soit établi une Carte au $\frac{1}{20.000}$ au moins.

La plaine des Beni-Sliman. — M. Joly a fait ensuite un exposé très précis de la constitution physique de la plaine des Beni-Sliman.

L'appuyant sur les observations recueillies au cours d'études effectuées par le service de la Carte géologique, il a établi les conditions hydrologiques de la région, montrant que cette dépression, comprise entre l'Atlas mitidjien et la chaîne d'Aumale doit à sa situation, des conditions défavorables au point de vue pluviométrique, le sol est caillouteux, les sources sont rares et peu abondantes, les oueds à peu près à sec l'été ; c'est une zone tellienne qui participe déjà des steppes.

M. Joly a présenté des considérations précises sur les cultures, sur les ressources médiocres de ces populations et a montré que la colonisation avais peu de chose à faire dans cette région, si ce n'est sur quelques points isolés.

M. Ficheur en remerciant M. Joly de cette intéressante communication dit combien savamment son travail complète une première partie qui a été déjà insérée au *Bulletin* de la Société, et il émet le vœu, ratifié à l'unanimité par la Section que la publication au *Bulletin* de cette seconde partie soit demandée au Bureau, de la Société.

Constitution géographique et géologique de la partie occidentale du grand Atlas marocain. — M. Brives, dans un aperçu sur la constitution géographique et géologique de la partie occidentale du grand Atlas marocain a exposé, d'une façon magistrale, les grandes lignes des résultats scientifiques de sa dernière mission au Maroc.

Continuant la description qu'il a donnée, antérieurement à la Section, de la région littorale, M. Brives a montré la disposition en plateaux des différentes assises tertiaires et secondaires qui s'étayent en gradins successifs depuis le littoral jusqu'au flanc de l'Atlas où les calcaires jurassiques arrivent à 2.500 mètres d'altitude.

Il a fait ressortir les relations de la végétation arbustive avec ces plateaux calcaires et les dépressions qui les entaillent, les forêts d'arganiers, d'oliviers, de chênes verts, de thuyas et de genevriers.

M. Brives a fait ressortir la différence si tranchée qui existe entre ces plateaux secondaires et les terrains primaires, plissés et orientés suivant des axes obliques à la direction générale de la chaîne et dont l'orientation est toujours N.-N.-E à S.-S.-O parallèle à celle des primaires signalés au voisinage du littoral.

Il a montré l'influence des assises liasiques bariolées de couleurs vives sur le passage pittoresque que montrent toutes les gorges descendant de l'Atlas, les reliefs saillants dus aux pointements de prophyres dont on suit la trace, bien loin dans la direction N.-E.

M. Brives a établi un parallèle très intéressant entre les différentes de zones de culture, et montré la densité de la population dans ces vallées, jusqu'à l'altitude de 2.000 mètres.

M. Ficheur remercie le conférencier d'avoir bien voulu réserver à la Section la primeur de ces documents géologiques et conclut en disant que cette communication vient compléter d'une manière remarquable la publication de la conférence que M. Brives a faite, avant tant de succès, à la salle de la mairie d'Alger.

La réunion se termine par une réponse de M. Brives à une question de M. le

Lieutenant Deschamps sur les terres noires du Maroc, signalées par le voyageur allemand Théobald Fischer.

M. Brives déclare que les terres du Maroc fertiles en céréales ne sont pas seulement les terres noires dont l'analyse chimique a démontré la pauvreté, mais bien certains points appelés « Tirsé » où « Touares », où croît un chardon spécial, qui est un indice de leur fertilité pour les populations.

M. H. Tarry demande la parole et présente quelques observations, d'ordre météorologique, au sujet de l'excursion proposee au Bou-Zezga.

M. le Président Mesplé, présent à la séance, répond aux observations de M. Tarry en donnant lecture d'une lettre de M. Pelleport indiquant les motifs d'ordre matériel qui obligent à remettre à une autre époque l'excursion en question.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 6 h. 45.

SECTION COLONIALE ET ÉCONOMIQUE

SÉANCE DU 2 JUIN 1903

Présidence de M. Rivière, Président.

Présents au Bureau : M. Lecq, vice-président et M. Durrieux, secrétaire.

M. Rivière fait successivement plusieurs communications.

Pluviomètrie. — Le total de la période pluviale du 1er Juin 1903 est de 523 m/m 50. La pluie tombée en Mai est seulement de 9 m/m 25. Cette tranche d'eau de 523 m/m de Septembre 1902 à Juin 1903 est une des plus faibles recueillies depuis 5 ans.

La période du 1er Janvier au 1er Juin est la plus pauvre en pluie qui ait été constatée ; néanmoins on n'a pas encore enregistré des situations agricoles vraiment préoccupantes. Les fourrages manquent, c'est vrai, et c'est seulement au battage que l'on pourra se prononcer sur le rendement des blés. Il est certain qu'il sera très réduit par places.

Les grêles de fin Mai ont occasionné de grands dégats locaux aux environs de Saïda et sur les plateaux voisins de Sétif notamment.

Situation Financière. — Comme situation financière intéréssante, c'est toujours la rente française au dessous du pair à 97.80 ; par contre c'est la rente italienne à 103.90.

Les retraits des caisses d'épargne, en France, dépassent de 15 millions les versements depuis le 1er Janvier, ce qui porte l'excédent des retraits à 65 millions.

Dans la République Argentine, l'élévation du cours continue sur les fonds publics : il y a une bonne récolte et, d'autre part, il est rentré beaucoup d'or en

lingots provenant des achats de grains et de chevaux du Transvaal, dont le paiement s'est fait en or, chose rare en République Argentine.

Désaccord entre les Statistiques Officielles. — La vendange a été réduite en 1902, en Algérie, par les gelées et les sirocos. Suivant le Ministère des finances, elle se serait élevée à 3.660.000 hectolitres, mais le Gouvernement Général la porte à 4.470.000 hectolitres.

Le document officiel en présence de ces deux chiffres dit que la vérité paraît être au milieu, axiome trop commun et qu'il ne serait pas plus justifié de prendre comme approximation juste que tel chiffre au-dessus du maximum ou au dessous du minimum indiqué.

Il n'en reste pas moins étonnant que deux documents officiels puissent varier dans la proportion de près de 800.000 hectolitres, soit à peu près le 1/4 de la récolte totale.

Touat. — Au Touat les déceptions économiques sont nombreuses, d'après une étude faite sur place par notre collègue M. Gauthier et analysée par M. Ficheur, dans la dernière séance de la Section Technique.

Les fameux nitrates de potasse sont très rares, en minime quantité, inexploitables, fort impurs et ne représenteraient pas trois wagons au début, beaucoup moins par la suite.

Le pays est pauvre, la population peu nombreuse, souvent il faudra la nourrir.

Les dattes ne sont pas de bonne qualité et il faut perdre encore cette illusion si souvent renouvelée que les dattes du Touat sont si nombreuses que le Tell n'aurait pas à craindre les famines.

On devait aussi trouver des pierres précieuses, du charbon de terre, des nitrates, enfin c'était le pays de la datte ! Or, il n'y a pas de pierres précieuses, pas de charbon, quoique le terrain soit dévonien, peu de nitrate et des dattes mauvaises, la désillusion est complète !

Situation Cotonnière. — La presse anglaise n'est pas sans inquiétude au sujet des tendances des Etats-Unis à monopoliser la production du coton.

Si le coton venait à manquer, ce serait la banqueroute pour une des plus grandes industries anglaises.

La valeur des cotonnades exportées par l'Angleterre est de 1.800 millions environ.

En France les mêmes préoccupations existent. Les colonies françaises, on le sait, ne produisent pas de coton, aussi l'attention s'est-elle portée sur la production de cette matière dans nos possessions de la côte occidentale d'Afrique.

Les Etats-Unis veulent manufacturer toutes leurs récoltes ; des usines d'une importance inconnue jusqu'alors, établies aux environs de Saint-Louis, sont actionnées par les forces du Niagara.

Enfin M. Rivière annonce qu'il proposera à la prochaine séance bi-mensuelle que la Société de Géographie d'Alger, à l'exemple de tous ses similaires, participe, si peu que ce soit, à l'expédition française qui doit partir, sous la direction de M. Charcot dans le pôle Sud.

Le bananier et l'économie culinaire au Congo. — M. Monceaux fait successivement deux intéressantes études : l'une sur le bananier, l'autre sur le tabac au Congo. Tout d'abord le conférencier décrit le bananier, plante herbacée gigantesque de la famille des muscées, caractérisée par ses larges feuilles ovales longues de six pieds sur 20 pouces de large et par une forte nervure centrale

tendre. Un épi de fleurs pousse 8 à 9 mois après la naissance du végétal : puis les fruits jaunes forment une grappe, un régime terminé par une grande corolle empourprée.

Certains régimes pèsent 50 à 60 livres et portent 150 fruits. Après la récolte on coupe la tige au ras du sol, car elle se déssécherait et les rejetons poussent au pied, donnant au bout de quelques mois de croissance une nouvelle récolte.

Tous les villages Congolais contiennent des bananiers qui sont, pour ceux-ci, ce qu'est la datte pour l'arabe. Comparée au froment, la subtance nutritive de la banane est inférieure, à poids égal, mais le rendement est beaucoup plus fort pour une égale étendue de terrain, 1/2 hectare de blé ne nourrit pas deux hommes et 1/2 hectare de bananiers assurerait la substance de 50 indigènes. La banane constitue d'ailleurs, avec le manioc, la nourriture de l'indigène. On la mange crue ou cuite sous la cendre. Quant aux feuilles de bananiers, elles nourrissent les chèvres, leur partie lisse sert encore à panser les blessures, le suc de la tige est un excellent antiseptique et guérit les brûlures. Le vin de banane se prépare, en laissant macérer jusqu'à fermentation dans des jarres d'eau, les fruits coupés en tranches : c'est une boisson agréable. Enfin la tige forme des tuyaux de pipes et fournit par lacération au moment de la sève et après dessication au soleil un fil de couture excellent. Les pelures mêmes des fruits entrent dans la composition du savon : on les sèche, les brûle, pile les cendres et les amalgame à de l'eau et de l'huile de palme jusqu'à demi consistance. Les Ballalis en forment alors des boulettes qu'ils sèchent au soleil.

Le Tabac. - La pipe des Noirs. — Passant alors au tabac, M. Monceaux dit qu'il est d'usage journalier au Congo, où il croît abondamment. Ce tabac est en général médiocre, à cause de sa mauvaise préparation. Pourtant celui des Batékés est, d'après M. Foureau, comparable au tabac havanais. Ce tabac est fortement pressé et enroulé sur lui-même en rondelles de 2 kilogr. Le tabac de la côte est de qualité secondaire, les feuilles sont petites, à fortes côtes, noires, chargées de nicotine. Le goût en est fade et légèrement amer.

Les Noirs se servent de petites pipes à fourneau de terre cuite et tuyau de cuivre. Les hommes fument relativement peu, les femmes fument toute la journée.

On se sert du tabac soit en coupant en morceaux des rondelles décrites, soit en prenant du tabac en poudre, qui, mêlé à de la cendre de bois pilé, forme une poussière blanchâtre qu'ils font tomber dans le creux de la main et prisent à grand bruit. Les Baboulas aspirent la fumée par le nez et la rejette par la bouche ; ils font de très larges aspirations.

La mauvaise qualité du tabac est dû non à la médiocrité des plantes qui mieux cultivées produiraient d'excellentes variétés, mais à la négligence des indigènes qui ne buttent jamais leurs plantes, les laissent monter à leur gré et cueillent au fur et à mesure de leurs loisirs les feuilles sur tige, comme on cueille des choux de Bruxelles.

Les Noirs du Haut Fleuve préfèrent au tabac, l'Iomba, le chanvre qu'ils fument, non préparé, dans une cabbasse énorme qui passe à la ronde et dont on aspire de larges bouffées, par un trou *ad hoc*, tandis que le chanvre se consume sous un charbon ardent dans un petit fourneau de terre cuite placé à l'extrémité supérieure.

M. Rivière remercie le conférencier et remet à la prochaine séance la question de culture du bananier en Algérie.

République argentine. — Puis M. Couput fait une fort intéressante communication sur la République Argentine d'après des documents qui lui ont été fournis par M. Dayraux, français établi là-bas où il exploite une immense propriété.

Cette conférence sera publiée ultérieurement.

Après cette communication, M. Couput, répondant à diverses questions, dit que la première compagnie basque, qu'il y a quelques années, a exporté de la République argentine des viandes frigorifiées, a distribué, cette année, à ses actionnaires 22 0/0 de dévidende, chiffre exceptionnel, qui ne se reproduira pas ; car plusieurs autres Sociétés se sont fondées depuis.

La viande frigorifiée se conserve très longtemps, des mois, tant qu'on la maintient à la même température très basse, elle se vend sur les marchés de Londres 45 à 70 cent. la livre de viande de mouton.

M. Rivière, résumant la situation privilégiée de la République argentine, dit qu'elle peut vendre ses produits à très bas prix ; car ses millions de moutons trouvent dans les *luzernières* immenses, se chiffrant par milliers d'hectares, une nourriture abondante toute l'année. De plus, les propriétaires ont acheté à des prix, formidables parfois, des reproducteurs de choix qui leur ont donné des produits superbes.

En Algérie la situation ne saurait être comparable. Les crédits de la pastorerie, qui atteignent seulement 25.000 francs, sont absolument insuffisants ; de plus la production est beaucoup moindre et la nourriture des troupeaux beaucoup plus difficile.

M. Rivière fait encore remarquer le développement remarquable des chemins de fer argentins dont certaines lignes atteignent des milliers de kilomètres.

Enfin le régime des eaux mérite d'être signalé. Il tombe peu de pluie dans la plaine, mais sur les plateaux des Andes il y a des pluies torrentielles. La ligne de partage des eaux a donc une importance capitale : elle a créé un grave conflit entre ce pays et le Chili. En effet les eaux des Andes oridntales ont, par suite de la direction des hautes vallées, une tendance à redescendre vers les Andes occidentales, aussi la ligne frontière proposé par le Chili et qui laissait la majeure partie des eaux s'écouler en territoire Chilien, fut-elle contestée fortement par la République argentine, qui obtint finalement gain de cause.

En résumé, le développement de la République argentine, est merveilleux, et ce pays tend à devenir le réservoir alimentaire de certains pays d'Europe, notamment de l'Angleterre auquel il fournit des viandes frigorifiées très tendres.

La malaria en Algérie. — M. Lecq prend ensuite la parole sur l'origine de la malaria en Algérie et les moyens de s'en préserver.

Un des grands obstacles à la colonisation est le paludisme qui sévit surtout dans les terrains d'alluvion, riches en eau et propre à la culture.

M. Sergent a publié une très belle étude sur le paludisme : *la lutte contre les moustiques, une campagne anti-paludique en Algérie.*

La propagation du paludisme d'après l'opinion généralement admise est due au moustique surtout du genre anophèles, qui, prenant l'hématozoaire sur un paludique, l'inocule par piqûre à un sujet sain.

La prophylaxie du paludisme consiste donc 1° à empêcher l'homme d'infecter le moustique : 2° à empêcher le moustique d'infecter l'homme.

I. — Pour empêcher l'homme d'infecter le moustique, il faut : (a) le guérir. Le remède spécifique qui est le sulfate de quinine et ses succédanés qu'il faut mettre à

la portée de tous, car un homme guéri est un homme sauvé et aussi un foyer d'infection détruit.

(b) Protéger le fiévreux contre le moustique, chose impossible bien souvent, mais qu'on peut tenter du moins efficacement en protégeant les salles de fiévreux des hôpitaux contre l'invasion des moustiques.

II. — Empêcher le moustique d'infecter l'homme. — (a) Il y a de nombreux moyens préservatifs : dehors la voilette ou le masque et les gants ; dedans, la moustiquaire ou le grillage fin 1 m|m, et double aux portes et aux fenêtres, en ayant le soin de rentrer avant le coucher du soleil et de sortir après son lever.

On avait préconisé, pour éloigner les moustiques, les plantations de ricin, d'eucalyptus dont l'odeur empyreumatique suffisait à les écarter. C'est une légende, car les anophèles se réfugient dans le feuillage des eucalyptus. Donc, il ne faut pas planter des arbres autour des fermes, ils fournissent nourriture et abri aux moustiques, mieux vaut un terrain nu.

De plus il faut éloigner les fermes des agglomérations des indigènes, ceux-ci résistent souvent à la fièvre, mais ce sont des immunisés, capables d'infecter les moustiques.

(b) Il faut détruire les moustiques, on supprime ainsi le véhicule de la fièvre. Pour cela il faut supprimer les eaux stagnantes où les moustiques se multiplient, ou du moins en éloigner les fermes ou les couvrir, tous les 15 jours, à partir du printemps d'une couche de pétrole (10 cent. cubes par mètre carré). Donc, lorsqu'un colon bâtit une ferme, il doit :

1° Choisir un terrain élevé (une minime élévation est souvent suffisante) en dehors des régions à brouillards.

2° S'éloigner des agglomérations indigènes.

3° Supprimer les eaux stagnantes dans un rayon d'un kilomètre ou du moins recourir au pétrolage.

4° Supprimer la végétation autour de la ferme, ne planter aucun arbre, même à essence, comme l'eucalyptus.

5° Installer des grillages aux ouvertures de la maison ponr empêcher l'accès des moustiques à l'intérieur.

En observant ces conditions dans l'établissement des fermes ou des villages de colonisation, on évitera les ravages de la malaria.

En effet, partout où elles ont été appliquées, le résultat a été merveilleux. En 1902, le Docteur Sergent a expérimenté la lutte contre le paludisme par les moyens préconisés à la gare de l'Alma, point particulièrement infecté de paludisme. La destruction des larves de moustiques, l'établissement de grillages ont amené ce résultat que les employés nouveaux, non contaminés, ont été préservés des fièvres. C'est là un exemple frappant qui mérite d'être suivi en Algérie.

Au sujet de cette communication, M. Monceaux rappelle qu'au Congo, les moustiquaires les plus fines sont impuissantes à préserver de la piqûre des moustiques, et que les noirs emploient un moyen très efficace, mais fort répugnant ; ils s'enduisent le corps plein d'huile de palme et dorment dans la fumée suffocante d'un feu de bois vert.

M. Couput rappelle que de Gasparrin, dans un ouvrage ancien, cite des moines qui, dans les marais pontins dorment dehors enveloppés entièrement d'un linge fin et ne sont pas atteints de la fièvre, c'était évidemment une sorte de moustiquaire.

M. Rivière dit qu'au Jardin d'Essai on a découvert une nouvelle espèce de moustique l'*Anophèles Algeriensis*. Il y a beaucoup d'espèces de moustiques, tous ne sont

pas nocifs, mais il est avéré que certaines espèces propagent la malaria, la fièvre jaune et même la filariose et peut-être la lèpre.

Il remarque que l'observation de M. Lecq va contre l'opinion générale : planter pour assainir, et que les colons seront amenés bien difficilement à cette idée.

Pour lui, au moment du dessèchement du lac marécageux de Fezzara, auquel il assistait, on crut bien faire en plantant beaucoup d'eucalyptus pour assainir ; les bords du lac étaient absolument nus, mais la vie fort pénible avant, à cause des moustiques, devint alors absolument insoutenable, et le centre d'Aïn-Mokhra, qu'on avait tenté de fonder, dut être abandonné.

En Australie. on sait bien que c'est dans les forêts d'eucalyptus que règne surtout la fièvre.

Les arbres sont donc bien un moyen d'attirer et de retenir les moustiques. D'ailleurs, fait remarquer M. Couput, les indigènes de l'Algérie semblent bien s'en douter, puisqu'ils campent toujours loin des arbres.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine réunion et la séance est levée à 7 heures.

SÉANCE DU 16 JUIN 1903

Présidence de M. Rivière, Président.

Assisté de M. Lecq, vice-président. M. Monceaux remplit les fonctions de secrétaire et donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Une lettre de M. Chanteloube attire l'attention de la Section sur un produit fibreux, originaire de Madagascar, qui pourrait être utilisé dans l'industrie : il se demande même si la culture ne devrait pas être tentée en Algérie.

L'échantillon envoyé laisse croire qu'il n'appartient pas à une *graminée*, comme on dit, mais plutôt à une *malvacée*.

En raison de l'importance de l'ordre du jour, toutes les autres questions sont ajournées et la parole est à M. le Docteur Etienne Sergent pour sa communication sur : « *La lutte contre le paludisme et la protection contre les moustiques.* »

Cet intéressant exposé se résume ainsi :

Du Paludisme. — L'an dernier les Docteurs Edmond Sergent de l'Institut Pasteur de Paris et Etienne Sergent (le conférencier) ont fait à la gare de l'Alma une expérience de préservation des fièvres paludéennes basée sur les découvertes récentes, à l'instigation de l'Institut Pasteur de Paris.

On sait aujourd'hui, depuis les remarquables découvertes de Laveran, du major anglais Ross et du professeur italien Grassi, que c'est par l'intermédiaire d'une espèce particulière de moustique *Anophèles* que le microbe du paludisme est inoculé à l'homme. Sachant comment nous prenons les fièvres nous pourrons les éviter, en nous préservant de la piqûre de ces insectes.

Deux expériences mémorables ont corroboré les travaux de ces savants. Manson fait piquer à Londres, son fils, par des moustiques ayant sucé du sang d'un fiévreux quelques jours auparavant en Italie. Le fils Manson contracte le paludisme.

Sambon et Low vont passer tout un été dans un lieu très malsain d'Asie en

n'observant aucune autre précaution que de se préserver contre les piqûres des moustiques, en couchant dans une maisonnette aux fenêtres munies de grillages : ils restent indemnes, alors que leurs voisins, non protégés, paient un lourd tribut à la malaria.

Le Docteur Etienne Sergent, donne un aperçu sommaire de l'histoire naturelle des moustiques, de leurs métamorphoses, des caractères spéciaux des *Anophèles* et de l'évolution du microbe du paludisme à l'intérieur du corps de ces insectes. Il montre des échantillons variés et vivants de larves, nymphes, adultes des différentes espèces de moustiques.

Des microscopes mis à la disposition des auditeurs, permettent d'examiner les trompes, l'estomac, les œufs d'*Anophèles* et les différentes formes du microbe du paludisme.

Ces connaissances sur le mode de vie des *Anophèles* sont indispensables pour pouvoir lutter contre eux : des larves vivent dans l'eau de certaines mares : nous pourrons les détruire facilement en projetant à la surface de l'eau du pétrole ordinaire qui, se répandant en couche très mince, tue toutes les larves en une demi-heure. Les ouvertures des habitations seront munies de toiles métalliques empêchant les adultes de pénétrer à l'intérieur.

Ce sont ces mesures de prophylaxie qui ont été mises en vigueur sur une très grande échelle en Italie, dans les colonies Anglaises, Allemandes et en Amérique. Depuis 1899 un grand nombre de campagnes contre les moustiques ont été menées à l'Etranger.

Les Docteurs Sergent ont démontré par leur expérience de 1902, *qu'il est possible, dans les conditions où l'on se trouve en Algérie, d'y défendre contre les moustiques, inoculateurs du paludisme, des groupements d'Européens.*

La gare de l'Alma est réputée la plus fiévreuse de tout le réseau de l'Est-Algérien.

Des grillages métalliques furent placés aux portes et fenêtres des habitations.

Des pétrolages furent pratiqués tous les 15 jours à la surface d'un canal d'irrigation à eau dormante, canal voisin de la gare et reconnu comme le gîte des larves d'*anophèles*.

Une surveillance médicale fut exercée tout l'été-automne 1902, sur les habitants de la gare de l'Alma ; *quatre personnes nouvelles venues passèrent toute la saison dangereuse sans présenter de symptôme de paludisme*, alors que depuis huit années, tout nouvel habitant y contractait sûrement les fièvres dès le premier été. Les autres personnes, au nombre de huit, eurent des accès, rechûtes imputables à leur infection des années précédentes, mais accès plus tardifs et moins nombreux que les années antérieures. Il faudra plusieurs années pour s'assurer que ces personnes n'ont pas subi de réinfection en 1902.

Les agents de la gare se sont toujours félicités de la pose de grillages aux portes et fenêtres, qui leur permettaient de dormir la nuit sans être tourmentés par les moustiques.

Enfin des *sujets témoins* furent fournis aux docteurs Sergent par une famille de 3 personnes habitant une maison voisine. Ayant refusé d'accepter les grillages qu'on leur offrait, ils entraient tous à l'hôpital de Mustapha en septembre avec le même diagnostie : *fièvres paludéennes*.

Les mesures de défense à la gare de l'Alma ont été peu coûteuses, faciles à appliquer et ont donné un excellent résultat.

Il y a donc lieu de souhaiter la généralisation de ces mesures prophylactiques en Algérie.

Le conférencier est applaudi et M. le Président le félicite chaleureusement, non

seulement pour son remarquable exposé, mais aussi pour la part active qu'il a prise dans l'étude de cette importante question.

Plusieurs microscopes sont mis à la disposition des membres de l'assemblée pour démontrer les caractères des divers moustiques et l'évolution des germes du paludisme.

Une longue dissertation suit cette communication ; M. le Docteur Robert, Médecin-Inspecteur, indique que le paludisme ne fait pas tant de ravages dans l'armée d'Afrique qu'on le croit généralement ; que les dispositions à prendre contre les moustiques sont souvent impossibles, que par exemple le grillage de toutes les ouvertures aurait dans les casernes le grave inconvénient de restreindre l'aération ; que les larges ventilations sont nécessaires et que les affections typhiques préoccupent plus que le paludisme. Néanmoins il reconnaît le grand intérêt de suivre patiemment les études entreprises.

MM. Rivière et Lecq ajoutent que toutes ces indications changent absolument les idées que l'on avait sur les conditions hygiéniques à observer en ce pays. Par exemple les habitations devraient être éloignées de toute végétation, des massifs d'arbres notamment qui recèlent les moustiques fébrigènes.

La suite de cette question sera renvoyée, pour étude plus complète, à la session d'automne.

SECTION HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

SÉANCE DU 23 JUIN 1903

Présidence de M. Rinn, Président

Assisté de MM. Boyer et Stanislas, vice-présidents, Lieutenant Deschamps, Secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté après lecture.

Le Président dit que ses occupations ne lui ayant pas permis de faire le relevé des anniversaires que rappelle en Algérie la date du 23 Juin, il n'en citera qu'un seul qui en ce moment lui revient à la mémoire :

C'est le combat du vendredi 23 Juin 1871, livré par le général Saussier à Tala Ifacène, au Nord de Sétif, contre plus de 8.000 qbaïl groupés autour de Chikr-el-Aziz, fils du grand maître des Krouane Rahmanya Chikr-el-Haddad. Ce combat est parmi les plus brillants des 46 combats livrés par le sympathique général lors de la répression de l'insurrection de 1871. — « Je dis 46 combats, ajoute le Commandant Rinn, parceque c'est le chiffre adopté par le Général dans son ordre du jour final ; le Général trop modeste n'a pas voulu donner le nom de combat à des attaques de nuit facilement repoussées, à des razzia et à des escarmouches où la poudre parlait cependant très haut, mais sans résultats désagréables pour nous. »

Le nom de Tala Ifacène a été donné dans le Sahel Guebli au Douar commune dans lequel avait eu lieu ce combat glorieux, combat ou l'ennemi laissa 150 cadavres sur le terrain alors que par d'habiles dispositions tactiques nos pertes se bornèrent à 8 blessés.

Le Pœnulus de Plaute

La parole est ensuite donnée à M. Calléja pour la communication inscrite à l'ordre du jour sur le *Pœnulus de Plaute*, et plus particulièrement sur les passages phéniciens insérés dans sa comédie par l'auteur latin.

En un préambule bien condensé et fort documenté, M. Calléja rappelle brièvement les raisons qui lui ont donné la conviction que le punique doit s'expliquer par la langue parlée encore à Carthage et dans le domaine géographique des anciens comptoirs phéniciens du Nord de l'Afrique. Mais il faut le chercher dans le langage du bas peuple, dans celui des illettrés, paysans ou ouvriers, qui ont conservé les expressions archaïques, surannées et mâtinées de berbère constituent ce qu'on appelle l'*Arabe vulgaire*, langage qui s'éloigne souvent beaucoup de l'arabe coranique et que les lettrés musulmans qualifient volontiers de patois, de jargon, de baragoin.

M. Calléja donne ensuite le texte même des vers du Pœnulus tels qu'ils sont parvenus et tels qu'ils ont été imprimés en 1851, dans le théâtre latin de Nisard, qui lui a paru donner la leçon la moins incorrecte.

Sous chaque ligne de ce texte, il rétablit ensuite la leçon qui semble s'imposer, leçon qui ne diffère de la précédente que par le groupement des syllabes maladroitement disjointes ou agglutinées dans le texte latin, et par la restitution des gutturales et des aspirées omises ou dénaturées chez l'écrivain latin et ses copistes.

C'est en somme le travail que nous avons fait tous depuis 1830, quant aux noms estropiés de Coradin, Miromolin, etc., nous avons substitué Krir-ed-dine, Emir-el-moumenine, etc. ; c'est le travail que nous faisons encore quand dans Mostaganem écrit par un simple G, nous mettons un Gh conventionnel ou un R plus ou moins ponctué afin de rappeler qu'il est correct de faire sentir le *Raîne* arabe, qui en somme est l'R marseillais ou parisien.

Cette transformation du texte de Plaute en « Arabe vulgaire » est vraiment ingénieuse, originale, suggestive, et elle met bien en relief la valeur des principes exposés par M. Calléja. La traduction mot à mot donnée à une troisième ligne est alors simple, logique, bien en situation et adéquate au reste de la pièce.

Pour ceux qui n'ont pas oublié tout à fait le latin et qui ont pratiqué les milieux populaires indigènes, soit en entendant jargonner les ouvriers et journaliers des ports et chantiers, soit en *faisant la chekaya* en tribu, c'est-à-dire en écoutant sur un marché ou ailleurs les réclamations ou doléances des paysans indigènes, pour ceux-là, disons-nous, cette traduction du Poenulus a une saveur particulière.

C'est l'impression ressentie par les arabisants qui assistent à la séance, c'est également celle de notre collègue M. Fatah, indigène directeur d'une école arabe française, personnellement interpellé par le Président qui voudrait provoquer des observations critiques.

A l'unanimité l'insertion de cette communication dans le *Bulletin* est demandée par les membres présents.

Le Président remercie M. Calleja de son savant et intéressant exposé qui pour lui est la démonstration du bien fondé de la méthode préconisée par le conférencier.

« Sans doute, ajoute-t-il, dans ces restitutions du texte punique, il peut y avoir « quelques erreurs de détail, quelques hardiesses d'interprétation provenant de ce « que M. Calléja n'a peut-être pas eu occasion d'entendre certains dialectes locaux « des pays éloignés d'Alger, mais les critiques qui peuvent être formulées sont peu « de chose auprès des éloges que mérite sa méthode ».

seulement pour son remarquable exposé, mais aussi pour la part active qu'il a prise dans l'étude de cette importante question.

Plusieurs microscopes sont mis à la disposition des membres de l'assemblée pour démontrer les caractères des divers moustiques et l'évolution des germes du paludisme.

Une longue dissertation suit cette communication ; M. le Docteur Robert, Médecin-Inspecteur, indique que le paludisme ne fait pas tant de ravages dans l'armée d'Afrique qu'on le croit généralement ; que les dispositions à prendre contre les moustiques sont souvent impossibles, que par exemple le grillage de toutes les ouvertures aurait dans les casernes le grave inconvénient de restreindre l'aération ; que les larges ventilations sont nécessaires et que les affections typhiques préoccupent plus que le paludisme. Néanmoins il reconnaît le grand intérêt de suivre patiemment les études entreprises.

MM. Rivière et Lecq ajoutent que toutes ces indications changent absolument les idées que l'on avait sur les conditions hygiéniques à observer en ce pays. Par exemple les habitations devraient être éloignées de toute végétation, des massifs d'arbres notamment qui recèlent les moustiques fébrigènes.

La suite de cette question sera renvoyée, pour étude plus complète, à la session d'automne.

SECTION HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

SÉANCE DU 23 JUIN 1903

Présidence de M. Rinn, Président

Assisté de MM. Boyer et Stanislas, vice-présidents, Lieutenant Deschamps, Secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté après lecture.

Le Président dit que ses occupations ne lui ayant pas permis de faire le relevé des anniversaires que rappelle en Algérie la date du 23 Juin, il n'en citera qu'un seul qui en ce moment lui revient à la mémoire :

C'est le combat du vendredi 23 Juin 1871, livré par le général Saussier à Tala Ifacène, au Nord de Sétif, contre plus de 8.000 qbaïl groupés autour de Chikr-el-Aziz, fils du grand maître des Krouane Rahmanya Chikr-el-Haddad. Ce combat est parmi les plus brillants des 46 combats livrés par le sympathique général lors de la répression de l'insurrection de 1871. — « Je dis 46 combats, ajoute le Commandant Rinn, parceque c'est le chiffre adopté par le Général dans son ordre du jour final ; le Général trop modeste n'a pas voulu donner le nom de combat à des attaques de nuit facilement repoussées, à des razzia et à des escarmouches où la poudre parlait cependant très haut, mais sans résultats désagréables pour nous. »

Le nom de Tala Ifacène a été donné dans le Sahel Guebli au Douar commune dans lequel avait eu lieu ce combat glorieux, combat ou l'ennemi laissa 150 cadavres sur le terrain alors que par d'habiles dispositions tactiques nos pertes se bornèrent à 8 blessés.

Le Pœnulus de Plaute

La parole est ensuite donnée à M. Calléja pour la communication inscrite à l'ordre du jour sur le *Pœnulus de Plaute*, et plus particulièrement sur les passages phéniciens insérés dans sa comédie par l'auteur latin.

En un préambule bien condensé et fort documenté, M. Calléja rappelle brièvement les raisons qui lui ont donné la conviction que le punique doit s'expliquer par la langue parlée encore à Carthage et dans le domaine géographique des anciens comptoirs phéniciens du Nord de l'Afrique. Mais il faut le chercher dans le langage du bas peuple, dans celui des illettrés, paysans ou ouvriers, qui ont conservé les expressions archaïques, surannées et mâtinées de berbère constituent ce qu'on appelle l'*Arabe vulgaire*, langage qui s'éloigne souvent beaucoup de l'arabe coranique et que les lettrés musulmans qualifient volontiers de patois, de jargon, de baragoin.

M. Calléja donne ensuite le texte même des vers du Pœnulus tels qu'ils sont parvenus et tels qu'ils ont été imprimés en 1851, dans le théâtre latin de Nisard, qui lui a paru donner la leçon la moins incorrecte.

Sous chaque ligne de ce texte, il rétablit ensuite la leçon qui semble s'imposer, leçon qui ne diffère de la précédente que par le groupement des syllabes maladroitement disjointes ou agglutinées dans le texte latin, et par la restitution des gutturales et des aspirées omises ou dénaturées chez l'écrivain latin et ses copistes.

C'est en somme le travail que nous avons fait tous depuis 1830, quant aux noms estropiés de Coradin, Miromolin, etc., nous avons substitué Krir-ed-dine, Emir-el-moumenine, etc. ; c'est le travail que nous faisons encore quand dans Mostaganem écrit par un simple G, nous mettons un Gh conventionnel ou un R plus ou moins ponctué afin de rappeler qu'il est correct de faire sentir le *Raîne* arabe, qui en somme est l'R marseillais ou parisien.

Cette transformation du texte de Plaute en « Arabe vulgaire » est vraiment ingénieuse, originale, suggestive, et elle met bien en relief la valeur des principes exposés par M. Calléja. La traduction mot à mot donnée à une troisième ligne est alors simple, logique, bien en situation et adéquate au reste de la pièce.

Pour ceux qui n'ont pas oublié tout à fait le latin et qui ont pratiqué les milieux populaires indigènes, soit en entendant jargonner les ouvriers et journaliers des ports et chantiers, soit en *faisant la chekaya* en tribu, c'est-à-dire en écoutant sur un marché ou ailleurs les réclamations ou doléances des paysans indigènes, pour ceux-là, disons-nous, cette traduction du Poenulus a une saveur particulière.

C'est l'impression ressentie par les arabisants qui assistent à la séance, c'est également celle de notre collègue M. Fatah, indigène directeur d'une école arabe française, personnellement interpellé par le Président qui voudrait provoquer des observations critiques.

A l'unanimité l'insertion de cette communication dans le *Bulletin* est demandée par les membres présents.

Le Président remercie M. Calleja de son savant et intéressant exposé qui pour lui est la démonstration du bien fondé de la méthode préconisée par le conférencier.

« Sans doute, ajoute-t-il, dans ces restitutions du texte punique, il peut y avoir « quelques erreurs de détail, quelques hardiesses d'interprétation provenant de ce « que M. Calléja n'a peut-être pas eu occasion d'entendre certains dialectes locaux « des pays éloignés d'Alger, mais les critiques qui peuvent être formulées sont peu « de chose auprès des éloges que mérite sa méthode ».

Comme unique critique, le Président dit qu'il voudrait qu'au lieu d'employer l'expression : *Arabe vulgaire*, M. Calléja employa l'expression de *langage barbaresque* ou *mogrebine*. Il y a dans les textes présentés beaucoup de berberismes et de cet arabe archaïque qui, à son avis du moins, se rapproche beaucoup du berbère.

La séance est levée à 6 heures 45.

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 1903

Présidence de M. le Lieutenant-Colonel Rinn, Président

Présents au Bureau : MM. Stanislas et Boyer vice-présidents, et le Lieutenant Deschamps, secrétaire.

Le Président dit qu'il continuera comme précédemment à faire à chacune des réunions de la Section le rappel des anniversaires du jour intéressant l'Algérie. C'est, à son avis, un thème tout indiqué de vulgarisation de faits glorieux qu'il est plus que jamais bon de ne pas laisser tomber dans l'oubli, c'est aussi une incitation à un échange d'observations ou à des communications affirmant la vie de la section d'histoire et d'archéologie de notre Société.

La date du 10 Novembre évoque en Algérie les souvenirs suivants :

Le Jeudi 10 Novembre 1836. — Occupation pacifique et définitive des ruines romaines de Calama (Guelma), par la brigade du général de Rigny avant garde de la colonne Clauzel, marchant sur Constantine. La brigade se retranche dans le fort byzantin sans d'ailleurs brûler une amorce. Au retour de l'expédition de Constantine, Duvivier commanda le camp et toujours pacifiquement rallia à nous les populations, attira les premiers colons et la ville de Guelma était aux trois quarts créée quand, le 20 Janvier 1845, un arrêté ministériel lui donna son acte de naissance officiel.

Le Dimanche 10 Novembre 1839. — Huit jours avant la dénonciation par l'Emir de la paix de la Tafna, le chef de Bataillon Raphel, commandant le camp de l'oued Lallaïg tombe avec son escorte de 26 chasseurs d'Afrique dans une embuscade tendue par les Hadjoutes de connivence avec les gens du haouche Bornou qui avaient appelé le Commandant chez eux. Raphel, Willenstein, lieutenant commandant l'escorte, et 4 chasseurs furent tués et décapités ; 19 furent blessés et ne durent leur salut qu'à l'intervention du capitaine Carbuccia, accouru du camp au galop, en entendant la fusillade.

Le Mardi 10 Novembre 1840. — Combat de Dikra, livré sur le Tlelate, par Lamoricière, remarquable surtout par une brillante charge de cavalerie de 2 escadrons du 2me chasseurs d'Afrique, commandés par le capitaine Joly ; ce combat contribua à mettre fin au blocus qui enserrait Oran depuis la rupture de la paix de la Tafna, c'est-à-diredepuis un an.

Le Vendredi 10 Novembre 1843. — Razzia exécutée par le colonel Leflo, sur les Sbaha d'Orléansville qui refusaient l'impôt et le paient aussitôt après ce coup de force.

Le Lundi 10 Novembre 1845. — Attaque du vieux Ténès par le rebelle Boumaza qui suit le gros des troupes du Ténès français en colonne. Mais les beldya de la ville

indigène tiennent bon pendant 4 heures ; le capitaine Lapasset, chef du Bureau Arabe, a le temps d'organiser une sortie de la petite garnison et de ses Mokrazeya et Bonmaza s'éloigna.

Le Lundi 10 Novembre 1856. — Le général de Beaufort d'Hautpout en tournée pacifique sur la frontière est attaqué à Menasseb-el-Kis par de nombreux contingents marocains. Il les repousse vigoureusement sans s'arrêter à la frontière diplomatique et, sur le territoire marocain, il leur tue une centaine d'hommes dont 3 Mrabtines notables.

Le Jeudi 10 Novembre 1859. — Le Général en chef de Martimprey, qui depuis le 20 Octobre opérait contre les Iznacene, les Angad et les Mehaïa, en plein territoire marocain, prend son bivouac au Sud-Est de la ville d'Oudjda et frappe cette ville d'une contribution de guerre de 98.000 francs et 100 mulets, contribution acquittée dans la journée. Le qaïd d'Oudjda est arrêté et expédié à Tanger ; un ordre du jour annonce la fin des opérations et la rentrée le lendemain en territoire Algérien.

Le Dimanche 10 Novembre 1867. — Si Sliman ben Qaddour, Ould Sidi Chikr, chef des Ouled Sidi Chikr Resaba offre ses services à la France par animosité contre les Ouled Sidi Chikr Cheraga alors en rébellion et, jusqu'en 1872, nous rend de trés réels services.

Le Jeudi 10 Novembre 1893. — Décision gouvernementale donnant le nom de Pasteur au village de Seriana dans le Belezma (arrondissement de Batna) ; cette décision fut communiquée à M. Pasteur le 20 Novembre suivant. – Etant donné le nom de l'illustre savant, il est assez curieux de rappeler que le mot Seriana est un mot berbère qui en Tamaheq signifie encore couramment *transhumance, migration de troupeaux*. Les Imouhar écrivent S.R.Ia-N et prononcent Seriane. (Ce nom de Seriana est encore celui d'une oasis près de Biskra, localité près de laquelle a eu lieu en Septembre 1849, un beau combat qui coûta la vie au Commandant supérieur de Biskra le chef d'escadron de Saint-Germain).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 6 heures 15.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 17 Décembre 1903

Présidence de M. A. Mesplé, Président

Présents au bureau : MM. Pelleport, Jugue, Demontès, Rolland, Périé, Marchand, Mougenot.

Absent excusé : M. Paysant.

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale. — Adopté.

La parole est donnée à M. le capitaine Jugue, secrétaire général, pour lecture de son rapport sur l'ensemble des travaux de la Société en 1903.

Rapport sur les Actes de la Société en 1903

« L'année qui finit a été pour notre Société féconde en résultats de toutes sortes. De nombreuses et importantes questions ont été traitées avec une compétence remarquable, et sous la direction éclairée de nos présidents de section, beaucoup de nos collègues ont pu, par des études minutieuses appuyées sur des documents sérieux et inédits ou sur des observations rigoureuses, montrer sous un jour nouveau certains points obscurs ou peu connus.

Communications. — Permettez-moi de vous rappeler ici les analyses d'ouvrages et de brochures, les communications de Monsieur le docteur Durrieux sur les grandes villes du Turkestan et sur l'avenir de la puissance russe en Asie, de Monsieur le lieutenant Deschamps sur l'historique des frontières de 1890 et 1898 dans le Soudan central et sur le Djibouti du présent et le Djibouti de l'avenir, de Monsieur Imbert sur le hennequen, de Monsieur le capitaine Bertillon sur la géographie physique et politique du cercle de Médenine, de Monsieur Monceaux sur le caoutchouc, le manioc, le bananier et le tabac au Congo, de Monsieur le lieutenant Cottenest sur un raid d'In-Salah au Hoggar, de Monsieur Saurel sur Pompéï et le décor pompéien et sur les caractères comparés de la colonisation des principaux peuples civilisés à l'égard des races vaincues ou inférieures, de Monsieur le lieutenant Mougenot sur les travaux de délimitation de la frontière franco-anglaise à l'ouest du Tchad, sur l'Esperanto et les Smalas, de Monsieur Jauffray sur la crise économique dans la région de Tiaret, de Monsieur Pelleport sur le rôle de l'Algérie vis-à-vis de la France, de Monsieur Fazy sur ses impressions de Russie et les ressources de l'Angleterre en cas de conflit en Asie, de Monsieur l'adjudant Lelièvre sur la région du Bas-Chari et sur les Choas de la région du Tchad, de Monsieur Levasseur sur ses observations au sujet de l'installation des nouveaux colons, de Monsieur l'officier d'administration Hurlaux sur la 2e mission Flatters et la culture du palmier dans les oasis du M'zab, l'historique de Monsieur l'officier interprète principal Baruch sur les débuts des hostilités en Tunisie, l'exposé de Monsieur l'officier interprète Neigel sur sa mission au cœur de l'Afrique, les études de Monsieur Demontès sur Guyotville, Vesoul-Bénian et l'origine des zouaves, de Monsieur le docteur Sergent sur la lutte contre le paludisme et la protection contre les moustiques, de Monsieur Ficheur sur les découvertes géologiques du commandant Deleuze et sur les travaux géologiques de Monsieur Gentil et de Monsieur le général de Lamothe, de

Monsieur Boyer-Banse sur le Sersou, de Monsieur Couput sur la main-d'œuvre indigène en Algérie et sur la situation économique et agricole de la République argentine, les exposés de Monsieur le commandant Laquière sur la cartographie du Gourara et de Touat et sur quelques altitudes de l'Oued Meguiden, du Touat et du Gourara, de Monsieur le colonel Rinn sur les anniversaires historiques, l'épisode de la grotte du Dahra, les Khouans Nagchebendya, les grands tournants de l'histoire de l'Algérie, les contributions de l'histoire à l'étude de la météorologie de l'Algérie et qu'est-ce le Tell ?, les travaux de Monsieur Lecq sur la crise cotonnière, le rôle du sucre dans l'alimentation, le nouveau tarif douanier allemand, le rôle de la pomme de terre dans l'économie rurale de l'indigène et le nouveau régime des sucres, les observations de Monsieur Rivière sur la pluviométrie, le rayonnement libre ou intercepté, ses communications sur la situation économique, l'origine du coton, les conditions économiques de l'Algérie, les sources du Congo, les Russes au Turkestan et les irrigations du Nil, la Revue bibliographique de l'Afrique du Nord de Monsieur Aug. Bernard, les observations de Monsieur Emile Gautier pendant un dernier raid dans l'oasis de l'extrême sud, les études de Monsieur Brives sur le régime des eaux dans le massif de la Bouzaréa et dans la plaine d'In-Kermann et sur les résultats scientifiques d'un récent voyage au Maroc.

Cette activité prodigieuse devait avoir sa répercussion à l'extérieur; vous pouvez être fiers de vos efforts et vous faire une idée approximative de l'œuvre accomplie par les belles récompenses qui vous ont été décernées aux expositions d'Anvers et d'Hanoï, par l'accueil empressé et cordial réservé à notre délégué au Congrès de Rouen, par la vogue mondiale de notre Bulletin et par les adhésions nombreuses et choisies qui nous sont venues spontanément.

Bulletin. — J'ai dit, Messieurs : la vogue mondiale de notre Bulletin. N'allez pas croire, au moins, à une exagération voulue de ma part. Nous avons en effet reçu, et non sollicité, des demandes d'échange des sociétés d'Amérique, d'Asie, d'Allemagne, de France et de Tunisie. On s'abonne à notre Bulletin, non seulement en Algérie, mais aussi à Berlin et à Paris.

La valeur de notre publication trimestrielle et l'active et fructueuse propagande de notre Président nous ont valu, comme je vous l'ai dit, des adhésions nombreuses et choisies. La liste de nos sociétaires s'allonge de plus en plus et cette progression continue est une des meilleures preuves de notre influence au-dehors. Je constatais en 1901 que le nombre de nos collègues payants s'élevait à 710. L'an dernier, à pareille époque, je vous citais 894 membres titulaires. Aujourd'hui, Messieurs, ce nombre est porté à 1029. Ces chiffres ont leur éloquence et je n'insisterai pas.

De tels résultats sont réconfortants et justifient notre but. Ils nous confirment dans la voie que nous traçait le regretté fondateur de notre Société et nous rassurent pleinement sur l'avenir de l'œuvre à laquelle vous donnez sans compter votre temps et votre intelligence. »

L'assemblée applaudit aux conclusions de M. le capitaine Jugue dont l'optimisme de l'année dernière s'est justifié au cours de cette année.

M. Demontès secrétaire général adjoint à la parole pour lecture de son rapport sur les concours de 1903 et les sujets proposés pour 1904 :

Rapport sur les Concours de 1903

« Le Bureau de votre Société avait, l'année dernière, cru devoir multiplier les sujets de concours ; de trois qu'il vous proposait habituellement, il avait porté le nombre à cinq. Permettez-moi de vous les rappeler :

1° Afrique du Nord — Arts et industries indigènes dans l'Afrique du Nord.

2° Algérie — Monographie d'une commune mixte algérienne.
3° Oasis sahariennes — Cultures et populutions.
4° Tunisie — L'immigration européenne en Tunisie.
5° Maroc — La plaine inférieure de la Moulouia (ou toute autre région marocaine).

En grandissant ainsi le cercle de vos recherches, en l'étendant à la Tunisie et au Maroc, votre bureau avait obéi à une nécessité qui s'imposait à lui du fait de l'importance croissante de notre Société et de son rayonnement incontesté sur toute l'Afrique du Nord. Peut-être estimerez-vous, quand je vous aurai énuméré les travaux qu'il a ainsi provoqués et les récompenses que nous soumettons à votre ratification, que l'initiative était louable et qu'elle a porté ses fruits.

Des cinq sujets proposés, il n'en est aucun qui n'ait pas été traité soit sous la forme que nous avions indiquée, soit sous une forme très approchée. Quelques-uns nous ont même valu plusieurs mémoires :

Afrique du Nord. Arts et industries indigènes. — Depuis quelques années déjà, les efforts de l'administration ou de très louables tentatives privées essayaient de faire revivre en Algérie et dans l'Afrique du Nord les arts et industries indigènes. Une des premières conditions pour le succès de cette restauration était de les bien connaître. Le mémoire de M. Saurel et le livre de M. Eudel répondent à ce besoin.

M. Saurel nous a remis une étude sur l'architecture et le décor monumental arabes. Dans une première partie, il étudie avec la compétence que vous lui connaissez, avec le goût et la passion d'un chercheur épris de l'art musulman, les influences qui ont constitué cette architecture et ce décor et leur développement en Orient : à Damas, à Jérusalem, à Baghdad, au Caire. Il nous promet prochainement, et déjà il nous a remis une très belle description de Cordoue et de ses environs, de poursuivre l'histoire de cette esthétique arabe, à travers ses manifestations en Espagne et dans l'Afrique du Nord.

M. Eudel a envoyé à la Société dès le début de l'année son bel ouvrage sur l'orfévrerie algérienne et tunisienne où il a avec tant de précision, et ainsi qu'il le dit lui-même, « scruté les traditions des bijoux de l'Afrique septentrionale, décrit leurs modèles, indiqué leur fabrication, révélé les mœurs qui s'y rattachent. » Œuvre très documentée, œuvre de longues et patientes recherches, la publication de M. Eudel est un véritable monument élevé à l'art de la bijouterie algérienne et tunisienne.

A nos deux sociétaires, à M. Saurel pour son étude générale sur l'art musulman, à M. Eudel pour son ouvrage sur l'orfévrerie algérienne et tunisienne nous vous proposons de décerner une médaille de vermeil.

Algérie. Monographie d'une commune mixte algérienne.— Si bien des économistes pensent qu'un des moyens les plus efficaces du relèvement du peuple arabe est le restauration des industries indigènes, beaucoup des géographes estiment que l'on ne connaîtra l'Algérie, ce pays si divisé par la nature elle-même avant de l'être par les races qui l'ont habité, que lorsqu'on aura une série de monographies. Comme les communes mixtes indigènes correspondent parfois à des régions d'une individualité physique distincte, nous avions proposé l'étude d'une de ces communes sans cependant vouloir écarter tout travail sur une contrée quelconque de l'Algérie présentent quelque unité. M. Joly nous a envoyé le complément de son mémoire sur la plaine des Beni Sliman, M. le docteur Rouquette de Soukahras une étude sur la commune mixte de Soukahras.

Vous avez pu apprécier déjà la valeur des constatations faites au cours d'une enquête géologique dans la plaine des Beni Sliman par M. Joly. Un premier article a paru dans notre Bulletin, il y a deux ans. M. Joly, obligé de s'absenter d'Alger

et d'interrompre ses travaux, nous est revenu depuis quelques mois ; et il nous a remis la fin de son mémoire sur les ressources économiques et les populations de cette haute plaine. Ses conclusions, fondées sur des observations nombreuses, mériteront de retenir l'attention de l'administration qui se propose d'ouvrir à la colonisation européenne ce prolongement de la région médéenne.

M. le docteur Rouquette, médecin militaire de Soukahras, s'intéresse surtout à l'archéologie et à l'histoire dans une ville où tout rappelle la domination antique de Rome et les luttes presque contemporaines des Nemencha contre l'occupation française. S'il eût été à notre avis désirable que l'auteur eût donné une plus grande extension à la géographie physique et à la démographie actuelle de cette commune mixte, sa monographie ne laisse pas d'être remarquable par la sureté de ses informations archéologiques et le luxe de détails historiques qu'elle contient.

Votre bureau est donc heureux de vous proposer de décerner une médaille de vermeil à M. Joly et une seconde à M. le docteur Rouquette.

Oasis sahariennes. Cultures et populations. — Sur les oasis sahariennes, sujet qui l'année dernière ne nous avait procuré aucun document, notre Bulletin a publié dans son fascicule du troisième trimestre le rapport de M. le lieutenant Cottenest, récit si vivant de son raid à travers le Hoggar. Quoique des revues aient publié antérieurement à notre Bulletin des détails sur cette marche audacieuse en pays jusque-là inconnu, nous avons eu la primeur de ce document. Nous en remercions M. le lieutenant Cottenest et le Gouvernement Général qui ont autorisé cette publication.

Puisse la médaille de vermeil que nous vous convions à accorder au lieutenant Cottenest, engager les officiers de l'Extrême Sud à nous envoyer leurs travaux !

Tunisie. L'immigration européenne en Tunisie. — De Tunisie il nous est venu sur l'Extrême-Sud tunisien une véritable œuvre d'artiste due à la plume et au crayon de M. le Capitaine Bertillon. Nous aurions désiré la faire paraître in extenso dans notre Bulletin, si nous avions pu reproduire les merveilleuses illustrations qui la rendent si attrayante. Que M. le Capitaine Bertillon nous excuse de ne l'avoir pas fait ! Notre trop modeste budget a seul empêché d'offrir ce plaisir délicat à nos lecteurs. Nous publierons seulement des extraits de cet ouvrage qui de tous points mérite une médaille de vermeil.

Maroc. La plaine inférieure de la Moulouia ou tout autre région marocaine. — Enfin, Messieurs, du Maroc d'où il est revenu récemment et où il va repartir avec une nouvelle ardeur et pour une nouvelle moisson de renseignements, M. Brives nous a rapporté des documents de la plus grande valeur, soit sur l'état d'esprit des marocains soit sur la constitution géologique du pays et ses ressources économiques. L'intérêt tout spécial que vous avez porté à ses communications, les nombreux et vifs applaudissements par lesquels vous avez accueilli ses conférences publiques ou de section me dispensent de faire l'éloge des travaux de notre sociétaire et ami pour sa belle exploration. Et votre bureau eût-il oublié de vous faire un rappel de la médaille qui lui a été accordée l'année dernière que spontanément chacun de vous l'aurait fait.

Ne vous effrayez pas, Messieurs et chers sociétaires, du nombre de médailles que nous distribuons cette année. Toutes sont méritées. Toutes contribueront aussi à nous attirer les sympathies des travailleurs et à faire réserver pour notre Bulletin les études originales sur l'Afrique du Nord. C'est une des prétentions de notre Société de vouloir, sinon monopoliser, du moins attirer à nous les mémoires, rapports, travaux ou études sur tout ce qui touche à l'Algérie, à la Tunisie et au Maroc,

N'est-ce pas là le plus sûr moyen d'assurer dans l'avenir à notre Bulletin la réputation mondiale dont M. le Secrétaire général le voit déjà entouré !

Sujets proposés :

Algérie — *Monographie d'une tribu indigène.*

Afrique du Nord — *Culture des plantes textiles dans l'Afrique du Nord.*

Oasis sahariennes — *Le Mouydir, l'Ahnet, le Hoggar.*

Tunisie — *Riches Minières de la Tunisie.*

Maroc — *L'Atlas marocain.*

Afrique Occidentale — *Région de Tombouctou. Communication avec l'Algérie.* »

M. Demontès obtint le succès coutumier de toutes ses communications, et le Président annonce qu'une huitième médaille de vermeil avait été attribuée à M. Demontès qui, comme membre du bureau, a décliné cet honneur, par un sentiment de grande délicatesse. M. Brives remercie le Bureau pour son rappel de médaille et la Société pour les encouragements qui lui ont toujours été prodigués ; il part en mission de nouveau, et nous promet des communications. Le Président répond qu'il est sûr que M. Brives tiendra, comme toujours, plus qu'il ne promet.

M. Marchand, secrétaire, lit son rapport sur les conférences :

Rapport sur les Conférences

« Comme celles de l'an dernier, nos conférences ont été très suivies cette année et en jetant un nouvel éclat sur notre Société, elles ont encore affirmé sa vitalité toujours croissante.

M. Le Vasseur a ouvert la série de ces brillantes réunions par une très intéressante causerie sur l'Australie et la Nouvelle Zélande dont il nous a dépeint la flore et la faune ; il nous a fait suivre les progrès de leur colonisation et de leur industrieuse activité.

M. le lieutenant Mougenot, nous a fait ensuite l'historique de ces Smalas d'Algérie au milieu desquelles il a vécu. Il nous a parlé de leur organisation, de leur fonctionnement et de leurs coutumes et nous a énuméré les services rendus à la Colonie par ces soldats-laboureurs. Puis, après nous avoir conté, avec une verve toute militaire, d'amusantes anecdotes, il nous a rappelé dans une péroraison vibrante d'une émotion sincère qui a gagné tout son nombreux auditoire, les héroïques chevauchées de ces valeureux spahis qui ont si fièrement porté, sur tous nos champs de bataille, le glorieux drapeau de la France.

Avec Monsieur le Docteur Durrieux, nous avons parcouru les grands déserts du Turkestan et ses villes mystérieuses ; ils nous a conduits dans les bazars de Bokhara et de Samarkand, la capitale du puissant et farouche Tamerlan ; il nous a décrit les antiques merveilles, les mosquées, les sites pittoresques de ces vieilles cités et les mœurs de leurs habitants. Le sympathique et érudit conférencier nous a fait gouter à la fois et le charme de ce merveilleux pays et celui de sa captivante parole.

M. Neigel nous a retracé toutes les étapes de son voyage à travers le Congo, les combats de la Colonne Destenaves avec les hordes de Fadel Allah, le fils de notre cruel ennemi Rabah ; puis il nous a fait l'émouvant récit des recherches et de la découverte des restes mortels de Béhagle et de l'inauguration à Fort-Lamy du monument élevé à la mémoire de nos vaillants compatriotes morts là-bas pour la Patrie.

Enfin, M. Brives que nous avions eu déjà le plaisir d'entendre plusieurs fois, nous a raconté son dernier voyage au Maroc qu'il a accompli sans difficultés. Il nous a décrit les régions presque inconnues jusqu'à ce jour qu'il a pu traverser avec

sa courageuse campagne, Madame Brives, et son ami M. Jacqueton, sans autre escorte que celle de deux algériens, un ancien tirailleur et un mozabite. Partout, il a trouvé un bienveillant accueil de la part des populations marocaines qui semblent attendre l'arrivée des Français auxquels il appartient de doter ce vaste et riche pays des bienfaits de son génie colonisateur.

A tous ces distingués conférenciers que vous avez si chaleureusement applaudis, nous adressons à nouveau nos vifs remerciements et nous croyons être vos fidèles interprètes en les priant de nous faire encore passer quelques bonnes soirées. »

Des applaudissements soulignent cette péroraison. M. Rolland a la parole pour son rapport sur la situation de la caisse :

Compte-Rendu annuel du Trésorier

« Le présent compte-rendu, qui s'applique à la gestion du trésorier pour la période comprise du 16 décembre 1902 au 15 décembre 1903, a été établi comme celui de l'année précédente sous la forme de quatre tableaux (1) numériques, auxquels il suffira de joindre ici quelques courtes explications.

Situations mensuelles de la caisse. — Au 15 décembre 1902, nous avions, en dehors du fonds de réserve, un encaisse de 2.579 fr. 42. Cette somme s'est trouvée réduite à 1.129 fr. 42 par la décision de l'Assemblée Générale du 18 du même mois, faisant passer 1.450 fr. au fonds de réserve, lequel s'est trouvé dès lors porté à 5.000 fr. L'encaisse a éprouvé de fortes variations d'un mois à l'autre : le minimum s'est produit à la fin de février (139 fr. 78) et le maximum à la fin de juin (5.960 fr. 78). Actuellement nous en sommes au chiffre de 2.897 fr. 05. Mais le trésorier ne garde en réalité chez lui qu'une somme très faible pour faire face aux dépenses journalières, le surplus étant déposé à la Compagnie du Crédit foncier et agricole d'Algérie, et retiré par fractions au fur et à mesure des besoins. Ces dépôts à vue produisent un intérêt de 2 o/o.

Décomposition des recettes. — Les cotisations recouvrées montent à 10.570 fr., les subventions encaissées à 1.400 fr. et les recettes diverses à 168 fr. 47, soit un total de recettes de 12.138 fr. 47, supérieur de 1.063 fr. 02 à celui de l'an dernier. Mais un seul chapitre est en progrès, celui des cotisations qui passe de 8.848 fr. à 10.570 fr., augmentant ainsi de 1.722 fr. Les subventions ont baissé, par contre, de 400 fr. et les recettes diverses de 258 fr. 98.

Ce qui assure avant tout l'existence de notre Société, ce sont incontestablement les cotisations de ses membres et nous ne serons maîtres de notre avenir que lorsque les cotisations suffiront à payer toutes les dépenses, abstraction faite des subventions. Nous ne sommes pas encore arrivés à cette situation, mais nous y tendons et nous y serons bientôt, si nous pouvons maintenir notre mouvement acensionnel, mouvement qu'il est facile de constater quand on compare les recouvrements qui ont réellement eu lieu sur les cotisations des années successives depuis l'origine de notre Société. En effet :

---

(1) Ces tableaux sont déposés au Secrétariat de la Société ils seront communiqués à tous ceux qui désireraient les consulter.

Les cotisations	de 1896	recouvrées au nombre de	150	ont produit	1.778 fr.
—	de 1897	—	252	—	2.962
—	de 1898	—	276	—	3.326
—	de 1899	—	358	—	4.204
—	de 1900	—	443	—	5.190
—	de 1901	—	575	—	6.744
—	de 1902	—	764	—	9.272
—	de 1903	—	829	—	10.174

Et encore est-il à prévoir que pour les cotisations de 1903 la situation n'est pas définitive et qu'on en pourra recouvrer encore un certain nombre.

Décomposition des dépenses. — Le total des dépenses, qui était l'an dernier de 10.299 fr. 88, passe cette année à 10.370 fr. 84, dont :

6.452.06	pour matériel et impressions, contre, en 1902.....	5.782.85
249.90	pour frais de conférences.....	380.00
159.90	pour subventions et prix.....	155.35
1.847.08	pour indemnités et frais divers.....	2.237.53
1.661.90	pour dépenses relatives au local de la Société.....	1.744.15

Le rapprochement des chiffres des deux années montre que sur la plupart des chapitres, il y a diminution. Ceci paraît établir que nous avons cherché à restreindre nos dépenses autant que possible. Il n'y a d'augmentation marquée que sur les frais d'impression. Mais cette augmentation était inévitable, le tirage du Bulletin devant naturellement suivre la progression du nombre des sociétaires, sans parler des frais qu'a occasionnés le numéro exceptionnel édité à l'occasion du voyage en Algérie de M. le Président de la République. Il ne faut d'ailleurs rien regretter des dépenses qui peuvent contribuer à l'amélioration d'un bulletin grâce auquel notre Société se fait connaître et, c'est du moins son espoir et son but, avantageusement apprécier dans le monde entier.

Balance des recettes et des dépenses. — Cette balance constate à notre profit un excédent net de 2.897 fr. 05. Nous n'aurons pas besoin de toute cette somme pour assurer la marche normale de nos services jusqu'à l'époque où commenceront les forts recouvrements, c'est-à-dire au mois d'avril suivant l'usage. Nous avons intérêt d'ailleurs à continuer de grossir notre fonds de réserve, qui pourra nous être un jour très utile, ne fût-ce que pour nous permettre de nous passer des subventions étrangères, si elles venaient à diminuer encore ou à nous faire complètement défaut. Ce fonds est actuellement de 5.094 fr. 70, car le chiffre de 5.000 fr. auquel l'avait porté la décision prise par l'Assemblée Générale du 18 décembre 1902 s'est trouvé accru des intérêts servis par la Compagnie Algérienne, chez laquelle ce fonds spécial est déposé. Il conviendrait, à mon avis, que l'Assemblée Générale voulût bien décider aujourd'hui le prélèvement, sur notre encaisse actuel, qui est de 2.897 fr. 05, d'une somme de 1000 fr. (1) à verser en accroissement du fonds de réserve. »

L'Assemblée témoigne sa sympathie vive à M. Rolland qui gère si bien les intérêts de tous depuis huit ans. La somme de 1000 fr. est prélevée sur l'avoir en caisse et reportée, par vote unanime, au fonds de réserve qui s'accuse par 6000 fr. plus les intérêts.

M. Périé, archiviste-bibliothécaire, lit son rapport sur la situation de la bibliothèque :

---

(1) Voté après discussion par l'Assemblée Générale.

Situation de la Bibliothèque

« Les documents formant la Bibliothèque de la Société sont composés de *livres*, de *brochures*, de *cartes* et de *publications périodiques*.

Livres

Les livres ont été répartis dans sept divisions géographiques et une rubrique « divers », de la façon suivante :

Géographie générale.....	18	ouvrages	comportant	214	volumes
Europe.....	15	—	—	34	—
Asie.....	19	—	—	47	—
Afrique.....	33	—	—	46	—
Algérie et Tunisie.....	39	—	—	49	—
Amérique.....	16	—	—	20	—
Océanie.....	4	—	—	7	—
Divers.....	74	—	—	319	—
Soit en tout.....	218	—	—	736	—
Situation en 1902.....	189	—	—	705	—
Différence en plus	29	ouvrages	comportant	31	volumes

Brochures

Afrique.....	205	brochures
Diverses.....	120	—
Soit en tout.....	325	—
Situation en 1902.....	268	—
Différence en plus.....	57	brochures

Cartes

Afrique.....	50	cartes
Asie.....	16	—
Diverses	7	—
Soit en tout.....	73	—
Situation en 1902.....	59	—
Différence en plus.....	14	cartes

Il convient d'ajouter à cette dernière nomenclature :

1 Atlas de Finlande,

1 Atlas archéologique de l'Algérie (1er fascicule).

64 Sociétés françaises échangent régulièrement leur Bulletin mensuel, trimestriel ou annuel avec celui de la Société.

40 Sociétés étrangères font également l'échange.

La Bibliothèque reçoit périodiquement la *Dépêche Coloniale* (quotidien), la *Dépêche Coloniale Illustrée* (bi-mensuel), le *Sémaphore Algérien* (hebdomadaire) et l'*Union Latine* (hebdomadaire).

La Société possède une collection de 162 clichés photographiques à projections rangés dans des boîtes *ad hoc* et 122 vues photographiques collées dans des albums spéciaux.

Les archives sont rangées suivant un cadre de classement affiché au Secrétariat. »

Des éloges sont adressés à M. Périé pour son classement facilitant les recherches.

Le Président remercie ensuite ses collaborateurs du Bureau dont il apprécie davantage le travail et l'esprit de solidarité à mesure qu'il les connaît mieux ; il se félicite des travaux nombreux et variés de la Société et de l'autorité qu'elle prend, annonce la clôture du scrutin pour l'élection du bureau le 19 courant à 5 h. et invite l'Assemblée à nommer les scrutateurs qui sont : MM. Chamski, Prat, Boyer-Banse fils, qui acceptent.

Le Président continue en ces termes :

« J'adresse aussi, au nom du Bureau, nos vifs remerciements à MM. les Présidents et aux bureaux des sections qui ont suscité des études remarquables et tenu des séances très intéressantes.

« Nous leur sommes reconnaissants pour le choix des communications et pour la direction imprimée aux travaux.

« La science géographique a un domaine immense ; elle a, néanmoins, des frontières, comme les plus vastes empires du monde. Sur ces frontières, pays de marche, elle a des sujets communs avec d'autres grandes Sociétés algériennes. Il faut beaucoup de réserve et de tact pour ne pas paraître envahir les territoires limitrophes et pour ne point transformer de bons voisins, qui sont parfois des collaborateurs précieux, en des adversaires irréductibles.

« Grâce à notre prudence, Messieurs, le danger a été écarté et l'on peut dire que la Société vous doit la plus grande partie de sa prospérité.

« Maintenons les traditions heureusement établies et notre œuvre, si favorablement appréciée dans toute l'Afrique du Nord, en France et à l'Etranger, par les esprits les plus cultivés, comme vous en avez eu tout-à-l'heure de saisissants témoignages, poursuivra sans arrêt le cours de ses brillantes destinées. »

La séance se termine à 7 heures par les applaudissements qui accueillent le discours de M. Armand Mesplé.

ÉLECTION DU BUREAU

Pour l'Année 1904

L'an mil neuf cent trois, et le samedi dix-neuf décembre, le scrutin pour l'élection du Bureau de la Société pour 1904 a été ouvert au local de la Société, 1, rue Mahon, à 2 heures de l'après-midi et clos à 5 heures du soir.

Assistaient aux opérations :

MM. Mesplé, Jugue, Rolland, Périé et Marchand.

MM. Chamski, Prat et Boyer-Banse.

Les scrutateurs ont été désignés dans l'Assemblée Générale du 17 décembre courant.

Il est procédé au dépouillement du scrutin qui a donné les résultats suivants :

Nombre de suffrages exprimés	398
Annulés pour défaut de paiement	»
— pour causes diverses	»

ONT OBTENU

Pour les fonctions de Président :

MM. Armand Mesplé	393	voix.
Rivière	2	—
Stanislas	2	—
Monceaux	1	—

1er Vice-Président :

MM. Paysant	387	voix.
Rinn	4	—
Yver	1	—
Demontès	1	—
Général Varloud	1	—

2e Vice-Président :

MM. Pelleport	387	voix.
Ficheur	4	—
Demontès	2	—
Rivière	1	—

Secrétaire général :

MM. le Capitaine Jugue	389	voix.
Demontès	3	—
Durrieux	1	—
Glorieux	1	—

Secrétaire général adjoint :

MM. Demontès	387	voix.
Durrieux	2	—
Jugue	1	—
Mougenot	1	—
Gauthier	1	—
Marchand	1	—
Delphin	1	—

Secrétaire :

MM. Marchand	382	voix.
L. Altairac	1	—
Durrieux	1	—
Houbé	1	—
Saurel	1	—

Secrétaire :

MM. Mougenot	375	voix.
Monceaux	3	—
Durrieux	2	—
Albarel	1	—
Mermet	1	—
Marcel Perrier	1	—
Périé	1	—
Tarry	1	—

Trésorier :

M. Rolland	393	voix.

Archiviste-Bibliothécaire :

MM. Périé	390	voix.
Foix	3	—
Saurel	1	—
Monceaux	1	—

En conséquence des votes exprimés ci-dessus ont été élus :

Président	MM. Armand MESPLÉ	393	voix.
1er Vice-Président	PAYSANT	387	—
2e Vice-Président	PELLEPORT	387	—
Secrétaire général	Capitaine JUGUE	389	—
Secrétaire général adjoint	DEMONTÈS	387	—
Secrétaire	MARCHAND	382	—
Secrétaire	Lieutenant MOUGENOT	375	—
Trésorier	ROLLAND	393	—
Archiviste-Bibliothécaire	PÉRIÉ	390	—

Après proclamation du scrutin ont signé :

Le Bibliothécaire,
faisant fonctions de Secrétaire,
A. PÉRIÉ.

Les Scrutateurs,
CHAMSKI-MANDAJORS.
L. PRAT. — BOYER-BANSE.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER
ET DE L'AFRIQUE DU NORD
Huitième Année. — 1903 — 1er Trimestre

LES GRANDS TOURNANTS
DE L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE

Communication faite le 9 Décembre à la section d'Histoire et d'Archéologie par le commandant RINN

L'Histoire de l'Algérie est mal connue, parce que souvent elle a été mal comprise, et parce que, dans nos lycées et nos écoles, on ne lui a pas fait la place qu'elle devrait avoir. Puis, ceux qui l'ont écrite, païens, chrétiens, musulmans, ou libre-penseurs, n'ont pas toujours su se dégager assez des idées courantes et des préjugés habituels de leur milieu social, religieux, ou professionnel.

Sur les temps préïslamiques, et notamment sur la période de la domination Romaine, des savants de haute valeur ont cependant accumulé des œuvres d'érudition qui honorent la France. C'est la partie la plus et la mieux étudiée de l'histoire de l'Afrique du Nord ; ce n'est pas la plus connue. En dehors d'une certaine élite intellectuelle, on se figure trop que ces travaux d'hellenistes, de latinistes, d'archéologues et de numismates ne mettent en relief que le génie de la Rome antique, et on oublie qu'ils font aussi connaitre la société berbère à ceux qui, aujourd'hui, vivent à côté d'elle.

Sur les temps Islamiques, les Orientalistes ont produit de nombreux et savants ouvrages ; ils nous ont donné des traductions admirables, mais qui sont peu lues, car elles ne sont pas lisibles sans une initiation préalable que tout le monde ne peut avoir. Les auteurs musulmans les mieux doués, ou les plus renommés dans l'Islam, ont, en effet, des choses de l'histoire, une conception toute spéciale

qui nous étonne et nous déroute, plus qu'elle ne nous instruit. Par cela seuls qu'ils sont des Ouléma, ils appartiennent à une caste qui, subordonnant tout au texte *révélé* du Qoran et à la tradition Islamique, professe à l'égard de la réalité des choses et des milieux musulmans autres que le sien, une indifférence hostile ou des opinions plus théologiques que raisonnables.

Pour la période Turque, il y a pénurie de bons documents, et si ceux que nous ont laissés des diplomates, des prêtres, des voyageurs, des commerçants, sont parfois sincères, curieux et instructifs, ils ne disent presque rien de l'histoire des Berbères et des Arabes ayant vécu en dehors de l'oligarchie maitresse du pays.

Pour la période Française, les documents abondent, mais leur mise en œuvre est singulièrement délicate. Tous n'émanent pas de personnes ayant une expérience suffisante des sociétés musulmanes, et tous ont été écrits à des époques de dissensions politiques si passionnées que ceux portant l'estampille officielle ne valent souvent ni plus ni moins que les lettres privées ou les compte-rendus des journaux exagérant tels succès, atténuant tels revers ou glissant sur telles fautes, afin de contenter leurs correspondants et leurs abonnés, ou de flatter le ministre du jour.

Puis, le récit des épopées guerrières, les listes chronologiques des gouvernants et hauts fonctionnaires, l'exposé des expériences coloniales ou des systèmes politiques des divers conquérants, les biographies des grands hommes qui sont passés sur la terre d'Afrique, les discours d'apparat, les proclamations, les ordres du jour, non plus que les légendes hagiographiques des auteurs musulmans, ne sont l'histoire utile et complète de cette contrée où vivent et s'agitent des millions d'êtres humains monothéistes et déjà pourvus d'une civilisation qui a eu sa grandeur alors que nos pères n'étaient encore que des barbares.

Au lieu de narrer les prouesses de telle race ou de telle personnalité ayant, un jour, dominé la contrée, il est plus rationnel, plus profitable d'étudier et de mettre en pleine lumière les actes des autochtones et la façon dont ils ont compris, subi, accepté ou repoussé les exigences et les bienfaits de leurs maîtres temporaires Carthaginois, Romains, Vandales Byzantins, Arabes, Berbères, Turcs ou Français.

II

En cette Algérie où, sur bien des points, au commencement du XXeme siècle, on retrouve encore les mœurs et les coutumes des

sociétés primitives, le passé, à chaque pas écrase le présent ; et, c'est de notre ignorance de ce passé, *tel du moins que le comprennent nos sujets musulmans*, que viennent nos fautes politiques, nos échecs, nos déceptions. Les Français qui gouvernent, administrent, commandent, cultivent ou exploitent le pays, n'ont, trop souvent, que des notions vagues ou erronnées sur ce passé qui, si lointain qu'il soit, est d'hier pour les indigènes.

Inconscients du temps comme des distances, Qbaïls et Arabes, conservent le souvenir de faits, de traditions, de coutumes, remontant, parfois, jusqu'aux plus lointaines époques, mais presque toujours attribués, soit à un Saint musulman, soit à quelque noble guerrier compagnon ou descendant du Prophête Mohammed, car, pour les masses indigènes, l'histoire ne commence qu'avec l'Islam.

Cette conception fantaisiste a son explication et son excuse dans tout un enchainement d'idées, d'événements, qu'il faut connaître pour comprendre et apprécier, en quel sens et dans quelles limites, agit encore aujourd'hui cet Islam qui, dès son apparition, a séparé, à tout jamais, les populations du Nord de l'Afrique de celles du Midi de l'Europe.

Si puissant qu'il ait été et qu'il soit encore, cet Islam n'a cependant pas pu avoir raison du particularisme Berbère avec lequel a dû toujours compter la Karthage Punique, Romaine, Vandale, ou Byzantine.

Né de l'habitacle géographique et de la multiplicité des ethniques préformants, ce particularisme Berbère perpétué par l'atavisme, maintenu par la tradition, renforcé par le Soff et par la fédération, est resté irréductible à travers les âges. Il a bravé, en des révoltes incessantes, l'orgueil des Emirs de Qirouane, la puissance des Kralifes de Damas, de Baghdad et du Caire, les efforts des Hammadya, l'apostolat des Mrabtine-Ilemtoun, le génie du grand Abdelmoumene, la vaillance des Bni-Ziane de Tlemcen, la politique des Hafsya de Tunis, le despotisme des Turcs et les exigences des vainqueurs Français.

Ce particularisme Berbère, qui se prête admirablement aux monographies locales, rend très difficile une histoire générale de l'Algérie. La mentalité des indigènes n'est la même ni dans le Sahara, ni dans les hautes steppes, ni dans le Tell, ni sur le littoral ; chacun de leurs *petits pays* a son passé, ses repères historiques, ses légendes, ses héros, son entité, et enfin son état social qui diffère de celui du voisin, et qui de plus, est toujours en retard sur le nôtre d'un nombre de siècles très variable selon les localités.

A travers la fumée de nos locomotives, au bout de nos fils élec-

triques, vivent, rêvent, s'agitent, se détestent, se pillent se combattent, s'oppriment ou s'exploitent : des patriarches pasteurs aux mœurs bibliques, des groupes de sauvages trogiodytes, des princes pontifes chevauchant la dague au poing, des hauts barons et chevaliers menant aux gais tournois leurs coursiers caparaconnés de housses de soie, des moines mendiants émules de Pierre Lermite et soulevant les foules au nom d'un Dieu incompris, des cités Grecques avec leurs acropoles primitives et leur agora, des Guelfes et des Gibelins, des universités moyen âge, des congrégations religieuses rivales et toutes puissantes, des tribus de rapides chameliers errant à travers les immensités brûlantes du Sahara, des clans d'intrépides chevriers luttant de ruse et d'agileté sur les cimes neigeuses des montagnes, des villages d'artisans laborieux, des cantons de paisibles laboureurs, des fédérations de républiques, des ligues de seigneurs, des cités maritimes peuplées d'étranges métis de Phéniciens, de Génois et de modernes levantins.

L'histoire de l'Algérie n'est donc pas l'histoire d'un peuple ou d'un pays, c'est l'histoire de vingt peuples, de vingt pays juxtaposés sans jamais se confondre. Faire de ces groupes disparates un ensemble harmonique, une seule nation, est aussi impossible à l'historien qu'aux gouvernements qui se sont succédés dans l'Afrique du Nord. En s'élevant assez haut pour dominer cet ensemble, on perd la juste appréciation des faits locaux, et, si on examine d'un peu près les causes et les effets des intrigues, des rébellions, des luttes intestines qui semblent être la vie normale des sociétés berbères, ou est forcé de coudre bout à bout en des récits heurtés et sans liens apparents, des faits isolés ou minimes dont la valeur ou la portée historiques échappent tout d'abord à un lecteur Européen.

Cependant, ces faits épisodiques ou sans connexité, dont l'éparpillement, le décousu, le synchronisme et les à-coup nous troublent et nous fatiguent, ne sont pas sans importance. Les indigènes, qui n'ont pas la notion du temps, les connaissent et les apprécient souvent mieux que les faits contemporains, et, aux époques de troubles ou d'insurrection, ces faits regardés par nous comme futiles, insignifiants, oubliés, sont évoqués par les rapsodes, les bardes, les troubadours, les moines, les prêtres, les notables ; ils déterminent alors des prédications, des surexcitations, des incidents, des alliances, des concentrations spontanées qui déconcertent les combinaisons tactiques, politiques ou administratives faites sans tenir compte des données de l'histoire ni des enseignements du passé.

C'est donc en se préoccupant surtout de ce qui intéresse les

indigènes qu'il est logique et équitable d'écrire l'histoire de cette Algérie dans laquelle le peuple dominateur, si convaincu qu'il soit de sa supériorité, n'est encore qu'une minorité numérique intéressée, pour sa défense, à bien connaître les sentiments intimes de cette majorité à laquelle il dicte ses volontés, sans toujours les imposer.

III

Si dans leurs livres, les indigènes manquent de critique, de méthode et de mesure, dans la vie pratique ils ne manquent ni de bon sens ni de finesse. En dehors des conversations officielles dont les convenances ou l'intéret dictent les paroles, ils savent trouver pour caractériser une époque, un fait, un homme, des expressions plus suggestives et plus adéquates que celles empruntées à notre histoire ou à notre langue. C'est chez eux, et non chez nous, qu'il faut choisir les faits, les dates, les personnes ou les rubriques à mettre en vedette pour marquer les grands tournants de leur histoire et en jalonner les étapes.

Au sud de la Méditérranée, le grand fait qui, de très haut, domine tous les autres. c'est la *naissance de l'Islam ;* la date c'est l'*Hegire*, l'homme c'est *Mohammed*. De tout ce qui est advenu avant l'an 622 de J.-C. le musulman fait bloc et ne se soucie guère ; c'est la première partie de l'histoire du Monde, c'est la **Période préislamique.**

Pour l'Afrique du Nord, c'est la suite des époques préhistoriques, Carthaginoises, Romaines, Vandales, Byzantines. Les berbères que leurs vainqueurs ont toujours méconnus, ont cependant pesé d'un grands poids dans les destinées de ces vainqueurs.

C'est de la populeuse Berbèrie que Karthage tirait les hommes dont elle avait besoin pour peupler ses colonies, fournir les chiourmes de ses galères, assurer la main d'œuvre de ses fabriques, cultiver ses champs, armer ses forteresses et porter la guerre en Sicile, en Espagne, en Italie.

C'est à ces Berbères que Rome demande ensuite ses plus précieux auxiliaires pour vaincre la Karthage punique et soumettre le monde. C'est avec eux que César triomphe de Pompée, c'est à eux que le Peuple-Roi demande ses empereurs africains. C'est encore la charrue des Berbères qui remplit les greniers de Rome et nourrit l'Italie.

C'est avec l'épée des Berbères plus encore qu'avec ses rudes guerriers que le grand Genseric chasse les Romains de l'Afrique du

Nord et fonde cette dynastie Vandale que ses successeurs laissent péricliter et dont ces mêmes Berbères précipitent la chûte.

La domination Byzantine dans l'Afrique-mineure n'est qu'une guerre de cent ans contre les Berbères auquels elle ne laisse en un siècle que six années de paix.

Enfin, pendant cette longue période préislamique, et dès le commencement du 3me siècle après J.-C. au temps de Tertulien, les Berbères chrétiens, par leur intransigeance vis-à-vis le paganisme expirant, puis, plus tard, par leurs instincts de combativité qui les jettent dans le schisme et dans l'hérésie, préparent la voie au triomphe de l'Islam.

Ce sont en effet les luttes religieuses et sociales des Berbères chrétiens contre les Evêques de la Rome catholique, de la Karthage Arienne et de la Byzance monothéliste qui ont le plus contribué à faciliter la main mise de l'Islam sur le sud de la méditérannée.

IV

La période préislamique prend fin, pour les indigènes, en 647, à la bataille de Sbîtla où le patrice Grégoire, à la tête de plus de 120.000 catholiques Berbères et Grecs, est vaincu et tué par Abdallah Ben-Saad, gouverneur d'Egypte au nom du Kralife Otmane.

Le repère historique est bien choisi, malgré que les musulmans victorieux n'aient fait que gagner une victoire, piller une ville et rançonner un territoire, sans laisser derrière eux ni un gouverneur, ni une garnison ; la conquête effective ne commence en effet à se dessiner, sans encore s'affirmer partout, qu'en 670 lors de la fondation de Qirouane par Sidi Oqba.

Mais, à partir de la bataille de Sbitla en 647, l'histoire de la Berbèrie cesse de s'orienter vers Byzance et vers Rome que déja ont remplacées La Mekke et Yatrib devenue Médine (*Urbs*), les deux villes sacrées que sanctifient le berceau et le tombeau du Prophête. Une nouvelle période est ouverte : celle de l'I**slam et des gouvernements arabes,** époque très tourmentée, remplie de conquètes, de drames, de prouesses et d'intrigues que les auteurs musulmans ont singulièrement exaltés, et souvent déformés, en mêlant la légende à l'histoire.

En fait, de 647 à 972, l'Islam seul domine en Berbèrie ; l'autorité des gouverneurs arabes est toujours si restreinte, si précaire qu'Henri Fournel a pu très justement caractériser cette période en

disant qu'elle était celle de *l'échec des arabes comme conquérants de l'Afrique.*

Elle se résume, en effet, en trois siècles de luttes contre les Berbères, retranchés dans les montagnes de l'Aorès, des Ayad, du Babor, du Jerjera, de l'Ouanchériche, des Bni-Rached et des Iznacène.

Si ces Berbères, à peine islamisés, et encore dans leur ardeur de néophytes, ont donné aux Kralifes le Moghreb, l'Espagne et les grandes îles de la mer latine, comme jadis leurs ancêtres les avaient donnés à Karthage et à Rome, leur fierté ne tarde pas à se révolter contre ces orgueilleux vainqueurs qui les entrainent à la peine sans les appeler aux honneurs. Dès lors, ils se font les champions des schismes et des hérésies qui brisent l'unité redoutable de cet Islam dont l'empire s'étend des rives de l'Oxus aux deux versants des Pyrénées. Ce sont des guerres de races encore plus que des luttes religieuses ; elles aboutissent à des fédérations de grands ethniques Berbères qui, redevenus les maîtres du pays lui choisissent des rois et le morcellent en des dynasties rivales, schismatiques ou franchement hérétiques.

Les intransigeants puritains de l'Islam, les Krouaredj, les Sofrya, les Abadya, rallient à leurs fanatiques doctrines les Bni-Ifrene, Haouara, Izenatene, Imiknacene, Imrarene (Moghraoua), et autres, dont les chefs se créent des royaumes indépendants. L'autorité du puissant Kralife Haroun-Errechid ne s'exerce plus que sur les plaines orientales du Moghreb. Ses gouverneurs arabes de Qirouane impuissants, se retirent devant les révoltes et le Kralife, pour conserver l'illusion de sa suzeraineté, donne son assentiment à la fondation en cette ville d'une dynastie vassale, celle des Arlebya.

Déjà, à l'autre extrémité du Moghreb, Aboulila-Isahaq, chef des Berbères Auraba, vient d'accueillir un prince vaincu, proscrit, isolé, ne demandant qu'un asile : Idrice ben Abdallah, arrière petit fils du Kralife Ali ben Aboutaleb. Le chef Berbère en a fait un drapeau autour duquel se sont groupées des confédérations d'Izenatene, Imiknacene, Iromarene etc., et, s'effaçant derrière le descendant du Prophète, il l'a fait acclamer sultan du Moghreb (empereur d'occident). La première des grandes dynasties Marocaines est fondée.

A l'est, les Ouketamene (Ketama), berbères hérétiques du Babor, maitres des montagnes de l'Oued Sahel à la Seybousse, accueillent chez eux les missionnaires (Dayate) de la secte des Immamya-Ismaïlya, et sous la conduite du Chii Iranien Abou-Abdallah, ils chassent de Reqqada et de Qirouane le dernier représentant des Arlebya, puis

proclament Kralife, successeur du Prophète et Vicaire de Dieu sur la terre, le Mahedi Obeïd-Allah, alors prisonnier dans le Tafilalete. Ils vont le délivrer et le ramènent en triomphe, anéantissant sur leur route deux royaumes berbères (Sidjilmassa et Tiaret).

La dynastie des Kralifes Fatimya est fondée ; ils tiendront en échec ceux de Baghdad et de Cordoue et en attendant gardent pendant 62 ans le siège de leur empire à Mahedia (Tunisie) en dépit des guerres et des révoltes des Berbères.

V

L'an 972, le Kralife Fatimi Maaz-El-Moizze, à qui une armée Berbère vient de donner l'Egypte, transporte sa cour au Caire (Môceur el Qahira) et donne l'Afrique en vice-royauté au Senhadji Bologuine-ben-Ziri, fils d'un vaillant chef berbère qui vient de sauver la monarchie.

Au jour de cette investiture solennelle commence la troisième période de l'histoire de l'Algérie : **l'époque des dynasties berbères,** période qui dure cinq siècles et ne se termine qu'en 1518.

C'est la seule période de l'histoire pendant laquelle les Berbères restent les maîtres de leurs destinées dans l'Afrique du Nord, la seule pendant laquelle ils auraient pu devenir une grande nation ; mais leur esprit de particularisme et leurs habitacles géographiques stérilisent les efforts des grands monarques qui tour à tour s'emploient à leur donner la cohésion et l'unité.

D'abord les Izenaguene (ou Senhadja) dominent à peu près la contrée, mais Qirouane était une capitale trop excentrique ; l'ouest soutenu par le Kralife d'Espagne échappe à l'autorité de Bologuine-ben-Ziri et se constitue en principautés indépendantes.

Puis, pendant que la discorde a affaibli la famille royale des Izenaguene Zirya, la rupture éclatante du vice-roi Moizze-ben-Badice avec son suzerain du Caire, provoque comme vengeance de la part du Kralife Maad-el-Mostancir-Billah, le déchaînement sur la Berbérie des terribles invasions Hilaliennes. Ces arabes pillards, que l'historien Ibn-Kraldoun qualifie de bandits incoercibles et pires que les sauterelles, vont, pendant neuf siècles, intervenir dans les destinées de l'Algérie et entraver sa prospérité.

Aux prises avec ce fléau de Dieu, les Izenaguene Zirya et Hammadya se réconcilient et se groupent, mais trop tard ; du fond du

Sahara occidental les Mrabtine-Ilemtoun (1) lancent sur la Berbérie leur double armée de pieux missionnaires et de guerriers voilés. Les Arabes dévastent le pays, les Religieux Ilemtoun par la parole ou par le fer ramènent à l'orthodoxie du rite Maleki et rassemblent sous un nouveau souverain berbère tout le pays à l'ouest de la Moulouïa ainsi qu'une partie de l'Espagne.

A leur tour, les Mrabtine dégénérés succombent et, quand la branche cadette des Izenaguene, Zirya, établie d'abord à la Qalaa des Bni-Hammad du Djebel Ayad et à Achir du Titri, a triomphé de ses rivaux de la branche ainée et de ses ennemis occidentaux, quand elle a fait de Bedjaïa (Bougie) la riche, savante et hospitalière capitale d'un brillant royaume, un nouveau maître surgit qui courbe sous son sceptre tous les Berbères et Arabes, de l'Atlantique aux Syrtes.

C'est le grand Abdelmoumène dont le génie, comparable à celui de Charlemagne, impose la doctrine spéciale des orthodoxes Mouahidoun (unitaires), réforme les mœurs, discipline une armée, commence un cadastre base de l'impôt foncier, organise un service de cavaliers pour la sécurité des routes et le transport de ses ordres, conquiert et pacifie un empire qui en 1160 subit sa volonté de Tripoli à l'Atlantique, du Tage au Niger. Mais, trois ans plus tard il meurt, après 35 ans de règne, et l'édifice s'écroule sous ses successeurs qui, si bien doués qu'ils soient, n'ont pas son génie.

En 1230, son empire achève de se démembrer, et en Berbérie aparaissent douze ou quinze dynasties locales, toutes bientôt dominées par trois d'entr'elles qui, pendant 2 siècles, se partagent ou se disputent la souveraineté effective ou nominale de l'Afrique du Nord :

Les Imesmoudène-Hintatene ou *Hafsya* à Tunis, les Izenatene Bni-Ziane ou *Zianya* à Tlemcen, et d'autres Izenatene, Bni-Merine ou *Merinya* à Fez.

---

(1) Après 72 ans d'occupation de l'Algérie, il n'est plus permis à personne d'employer pour les noms historiques ou géographiques de l'Afrique du Nord, les vocables incorrects inventés par les premiers écrivains européens à une époque ou l'arabe et le berbère étaient ignorés même des savants. Aujourd'hui que plus de six millions de sujets ou protégés Français, sans compter de nombreux Européens, parlent l'arabe ou le berbère, les noms indigènes doivent être respectés et transcrits correctement, tels que les indigènes les prononcent et les écrivent. Tout au plus peut-on faire exception pour quelques noms de localités qui comme El-Djezaïr (Alger), Ouharane (Oran), sont devenues des villes vraiment françaises et dont l'appellation est consacrée par un usage trop général et par trop de « documents officiels. »

Nous dirons donc les Mrabtine (religieux), les Ilemtoun au lieu de Almoravides ; les Mouahidoun (unitaires) au lieu d'Almohades, les Hafsya au lieu de Hafsides, etc.. Nous emploierons les vocables berbères pour les noms berbères, sauf parfois pour ceux que les Berbères eux-mêmes *arabisent* volontiers.

Ces trois royaumes, en conflits perpétuels, souvent ligués à deux contre le troisième, sont déchirés par les compétitions incessantes des princes de race royale ; ils luttent contre les républiques ou les confédérations berbères qui cherchent partout à s'organiser, et contre les bandes des Arabes nomades dont les chefs vendent au plus offrant leur alliance ou leur neutralité, en retour de concessions de fiefs qui font, de ces chefs, des Djouad ou nobles d'épée, des seigneurs indépendants, et des rois rivaux.

Des trois grands Etats, celui des Hafsya, qui se disent continuateurs des Mouahidoun, est le plus important, le plus brillant, le plus riche. Il est aussi celui où les intrigues de cour et celles des chefs Arabes sont les plus ardentes ; il a une flotte de guerre et des ports marchands en relations avec la chrétienté : Bougie d'abord puis Sfax, Tunis, Bône, Collo, Djidjeli, Azeffoun, Tedélês (Dellis).

El Djezaïre des Bni Mezrena, Bled-el-Djir (la ville de chaux), Alger, n'est encore qu'une bourgade ; elle n'apparait guère, pendant cette période de l'histoire, que comme la résidence du gouverneur de la Mtidja. A la limite de deux royaumes, cette plaine est souvent en litige, les Arabes pasteurs et guerriers qui l'occupent en sont plus maitres que le gouverneur envoyé à Alger, de Tunis ou de Tlemcen, selon les époques.

Le royaume de Tlemcen, le moins fort des trois, subit presque toujours les exigences politiques de ses voisins. Ses alliances sont plutôt avec Tunis, ses princes sont les plus sympathiques, les plus éclairés, les plus chevaleresques, les plus savants, les plus vertueux; ils sont aussi les plus éprouvés par le malheur.

Le royaume de Fez est le plus guerrier, le plus rude, tout y est sombre, brutal et sanglant ; il a cependant aussi ses héros, ses grands hommes et ses savants es-sciences Qoraniques.

Ces trois dynasties Berbères ont des représentants couronnés jusqu'en 1550 pour Tlemcen, 1554 pour Fez, 1574 pour Tunis ; mais, à compter de 1518, leurs rois, vassaux ou émigrés, n'ont plus un rôle historique prépondérant. C'est à cette date que les indigènes placent généralement *la fin des dynasties berbères* et le début du gouvernement des Turcs en Algérie ; plusieurs d'entreux confondent cependant l'arrivée à Alger du corsaire Aroudj-ben-Yakoub en 1516, avec l'investiture donnée, en 1518 seulement, à son frère Krireddine par le sultan de Stamboul.

VI

Beaucoup d'historiens européens font aussi coïncider l'établissement de la domination Turque dans l'Afrique du Nord avec la *prise d'Alger par les frères Barberousse* en 1516 ; ils prolongent ensuite jusqu'en 1830 *l'existence des Régences d'Alger et de Tunis*. Quelques-uns ouvrent même un chapitre spécial à l'établissement de la *domination* Espagnole en 1505 par la prise de Mers-el-Kébir. Ce sont là des façons de présenter les choses qui manquent de précision et de vérité.

La prise de Mers-el-Kébir, d'Oran, de Bougie par les Espagnols, comme leur occupation pacifique du Peñon de Argel dans des conditions qui provoqueront plus tard l'arrivée d'Aroudj à Alger, comme ensuite l'épopée de cet aventureux corsaire sous le règne d'un roi de Tunis dont il est le serviteur, sont des faits importants qui préparent la main-mise de la Porte Ottomane sur l'Afrique du Nord mais qui ne l'inaugurent pas.

Enfin, les *régences* d'Alger et de Tunis cessent d'exister sous ce nom en 1587, époque de la suppression des fonctions de vice-roi en Afrique ; la *domination Turque* a son tour disparait d'une façon absolue en 1671. Le Dey d'Alger que nous avons vaincu et renversé en 1830 était un Syrien, roi indépendant, ayant succédé par élection régulière et constitutionnelle à 27 autres Dey indépendants comme lui de la Porte Ottomane. Depuis 1671 le sultan de Stamboul n'était plus que le chef religieux dont se réclamait volontiers l'oligarchie qui partageait le pouvoir avec le Dey souverain.

La période, qui suit celle des dynasties berbères, commence historiquement pour l'Algérie en 1518, le jour où Krireddine, souverain effectif d'Alger, Tenès, Cherchel et Djidjéli arbore la bannière rouge du Grand-Seigneur au-dessus de la bannière verte d'Alger et fait dire la prière publique du vendredi au nom du sultan de Stamboul dont il se proclame le vassal. Il reçoit en retour l'investiture officielle de Beylerbey ou vice-roi d'Afrique, des soldats turcs, des canons, des munitions.

Le nom exact et caractéristique de cette période gagne à être énoncé en turc et en français : c'est **l'époque des Beylerbey ou vice-rois.** Elle prend fin le 27 juin 1587, le jour de la mort du dernier vice-roi, Ladj-Ali.

C'est certainement une des périodes les plus remarquables de l'histoire de l'Algérie que celle où Krireddine fonde le royaume d'Alger, celle où, en moins de 70 ans, lui et les autres grands

Beylerbey ses successeurs anéantissent les dynasties trois fois séculaires des Zianya et des Hafsya, se font proclamer maîtres ou suzerains de la Tunisie et du Maroc, battent sur terre et tiennent en échec dans la Méditerranée les armées et les flottes Castillanes de Ximenès, de Charles-Quint et de Don Juan d'Autriche. Ces Beylerbey ou vice-rois étaient de grands marins, de brillants capitaines et d'habiles politiques ; leurs corsaires étaient « les héroïques combattants de la foi » ; le Djehad sur mer répondait à la croisade.

VII

En 1587, à la mort du Beylerbey Ladj-Ali, la Porte Ottomane effrayée de la puissance, de l'initiative et de la renommée de ces vice-rois, cependant si soumis et si corrects, supprime leur fonction, et fait de la régence d'Afrique deux provinces ordinaires de son empire, deux Pachalik confiés chacun à un Pacha nommé pour trois ans seulement et résidant à Alger et à Tunis.

C'est alors *la période des Pacha triennaux*, si on tient à respecter le protocole officiel faisant loi à Constantinople ; mais si l'on rentre dans la réalité des faits, cette seconde phase de la domination turque en Algérie est **l'époque de la Taïffe et de l'Odjak, l'époque des corsaires et janissaires ;** cette période dure jusqu'en 1671.

Pendant ces 84 ans, le rôle des Pacha ou gouverneurs turcs se réduit à représenter l'autorité du Sultan sans pouvoir jamais l'affirmer. Ce sont des fonctionnaires d'apparat, donnant, *pro forma*, une vague exéquatur à ce que d'autres ordonnent. Leur seule préoccupation est de faire fortune en trois ans et d'éviter la prison, la mort ou la révocation dont les corsaires et les janissaires les menacent toujours. Les meilleurs Pacha sont impuissants, effacés, nuls ; les autres sont méprisables, odieux ou grotesques.

A Alger deux chefs commandent au Pacha gouverneur ; l'amiral, (émir-el-bahar) présidant la Taïffe qui est la corporation des raïces ou capitaines marins, et l'ara commandant en chef l'Odjak, « l'invincible milice des janissaires ». Investi de ces fonctions par l'ancienneté dans le grade précédent, et n'exerçant cette autorité que pendant deux mois, l'ara est un homme quelconque, souvent un brutal soldat, besogneux, exécré des indigènes aux dépens desquels il rêve de s'enrichir, en les rançonnant ; il est toujours en conflit aigu avec l'amiral. Au contraire, le chef de la Taïffe, élu à vie par ses pairs, est toujours populaire, car il ne s'enrichit qu'aux dépens de la chrétienté.

A cette époque, le raïce n'est déjà plus, « le combattant de la foi menant le Djehad béni », c'est même souvent un renégat n'ayant de musulman que le nom, mais corsaire ou même pirate c'est toujours un vaillant marin qui ramène au port des prises faites sur *l'ennemi*, alimente le trésor, le commerce local, et se fait des amis en menant joyeuse vie et en jetant l'or avec cette insouciance généreuse des aventuriers.

En 1659, un Pacha plus cupide que les autres ayant voulu rançonner les raïces est malmené, jeté en prison et l'on décide que l'exquatur des ordres du diouane ou conseil de la Milice victorieuse, sera donné par son président c'est-à-dire par l'ara ; le Pacha cesse d'avoir entrée au Diouane. Néanmoins, par déférence pour le Sultan on admet sa résidence à Alger comme intermédiaire éventuel ; mais la Porte Ottomane ne trouve plus personne pour accepter la fonction. Les choses restent ainsi jusqu'en 1671, avec quatre ara qui, ayant indûment prolongé leur mission sont tour à tour assassinés.

C'est, en somme une triste période d'anarchie, de violence et d'humiliations pour les indigènes. Elle offre cependant, pour nous, un intéret réel car, au milieu des conflits et des incohérences de ces oligarchies factieuses imposant leurs volontés à d'incapables Pacha, la France affirme et étend ses relations directes, coloniales, commerciales, diplomatiques et militaires, avec les indigènes de l'Algérie.

Le premier « gouverneur des possessions françaises dans le Nord de l'Afrique » ne date pas de 1834 ; le 29 avril 1632, en présence de la garnison du Bastion de France et des délégations des autres ports de la Mazoule (concession territoriale entre Bône et La Calle) un commissaire du Roi Louis XIV donnait une investiture solennelle à Sanson Napollon nommé *Gouverneur Royal* par lettres patentes scellées à Fontainebleau le 3 Aout 1631 du grand Sceau de France,

Puis, alors que, au Nord de la Méditerranée, on n'avait que haine et mépris pour les fanatiques musulmans des côtes barbaresques, il y avait, à Alger même, sous les vocables Saint Roch, Sainte-Catherine, Sainte Trinité et autres, des chapelles catholiques, bien modestes, mais dans lesquelles les missionaires lazaristes de Saint Vincent de Paul et les Pères de la Merci ou Trinitaires de Jean de Matha, donnaient librement aux malheureux captifs chrétiens les réconfortantes consolations de leur religion.

Enfin, c'est pendant cette période qu'eurent lieu en 1664 l'expédition et la première occupation française à Djidjeli.

VIII

En septembre 1671, à la suite de trois journées d'anarchie et de pillages par les janissaires qui venaient d'assassiner le dernier des quatre ara usurpateurs, les raïces, restés jusqu'alors à l'écart et indépendants du diouane, interviennent sur la prière des citadins épouvantés. Avec le concours des notables de la ville, ils constituent un gouvernement composé d'un Dey souverain, nommé à vie par une assemblée (diouane) formée des anciens ara retraités (Mansoulara) et des quatre ministres (Keraça) chargés de l'expédition des affaires. Par exeption, les quatre premières Keraça sont désignés par les raïces et les notables; mais les suivants doivent rester au choix du Dey.

Cette organisation très simple, qui pendant 159 ans préside aux destinées de l'Algérie, et à laquelle nous avons mis fin en 1830, est la **période des Dey ou souverains électifs indépendants**. Ces souverains n'eurent avec la Porte-Ottomane que des relations de courtoisie déférente assez analogues à celles des anciens souverains catholiques avec le Saint-Siège. Le Sultan, qui vis-à-vis la chrétienté ne voulait pas paraître diminué, répondait aux présents accompagnant la notification qui lui était faite d'un nouveau Dey, par l'envoi d'une lettre de félicitation, l'octroi du titre de Pacha et la remise d'un Caftan d'investiture. Le souverain d'Alger remerciait, et accolait volontiers à son nom ce titre honorifique de Pacha.

Vingt huit Dey occupèrent le trône, 14 y moururent de mort violente, (dont 6 de suite de 1805 à 1817). Tous ne furent pas des hommes éminents, le système électif a, comme l'hérédité, ses défaillances et ses surprises, mais tous, sauf sept ou huit imposés par l'émeute ou par l'argent des juifs Bacri et Bouchenaq, furent des hommes de valeur ; plusieurs eurent des qualités qui les firent estimer, respecter, et regretter par leurs sujets. Cette longue période n'est pas sans grandeur et elle est loin de mériter les jugements sévéres qu'ont accumulés contre elle l'ignorance du pays, les haines religieuses, les préjugés de races ou de civilisation, les ressentiments des captifs, les rancunes des marchands ruinés par les corsaires ou les pirates musulmans, et, enfin, l'exaspératon des Puissances Chrétiennes incapables de faire respecter leurs nationaux sans payer un tribut humiliant.

De cette période, nous avons beaucoup à apprendre et à retenir ; car, en dehors de ces Dey si mal jugés, il y a, dans l'histoire des tribus qu'ils gouvernent, bien des faits importants, curieux, instruc-

tifs, donnant l'explication de beaucoup de choses restées incomprises faute d'avoir été connues, publiées et présentées comme elles le méritent.

IX

Le 5 juillet 1830, la capitulation d'Alger marque d'une façon éclatante la fin du gouvernement des Dey. Une nouvelle période commence, mais la France n'ose assumer cette succession que lui offrent les bey de Titri et d'Oran ainsi que les habitants de Bône ; elle désavoue et rappele Clauzel qui a trouvé, et commencé à appliquer, la solution pratique et économique du protectorat. Pendant dix ans Paris accumule les fautes, paralyse l'action intelligente et énergique des gouverneurs qu'il envoie, et décourage les dévouements qui viennent à nous.

Cependant la prise d'Alger et l'effondrement du dernier Dey ont provoqué dans le pays entier une effroyable réaction contre tout ce qui se rattache au régime despotique renversé par nos armes. Les chefs et les notables des classes dirigeantes, effrayés du désordre, de l'anarchie, des crimes qui désolent le pays et semblent menacer l'existence même des sociétés musulmanes, cherchent une direction et un maître ; ils n'osent les choisir tout d'abord au milieu du conflit des compétitions déchaînées ; ils hésitent pendant quatre ans.

Dans l'est, un bey énergique, intelligent, ambitieux, s'est maintenu ; il se dit successeur du Dey détrôné, Pacha investi par la Porte, continuateur du passé ; il parle d'union, de concorde et assure un ordre très relatif en emprisonnant, empoisonnant, décapitant, ou ruinant tous ceux qui sont un obstacle à sa volonté : il fait peur.

Dans l'Ouest, un jeune Mrabote, inconnu hors de la région voisine de la zaouïa paternelle, s'est fait acclamer souverain par sa famille, par ses amis et par quelques tribus du voisinage ; il a proclamé *la guerre sainte* contre les Français, nous a combattus à Oran, à Arziou et s'est installé à Mascara dans l'ancien palais des bey du Couchant.

Par deux actes officiels, mais sans sanction effective, nous avons déclaré le bey de l'est déchu « pour ne pas s'être soumis à la France », et nous avons annoncé son remplacement, mais sans nommer ni patronner personne ; puis, nous nous sommes dits les alliés du jeune mrabote de l'ouest, que par un traité nous avons reconnu comme *commandeur des croyants* (Emir el Moumenine). Nous avons placé un consul dans sa capitale, il en a à lui dans deux de nos villes ;

nous lui avons donné des encouragements, des conseils, des fusils, de la poudre, pour battre ses ennemis. Ces ennemis sont : le parti des nobles d'épée et des anciennes milices du bey d'Oran qui n'ont pas cessé de s'offrir à nous dès 1830 ; puis aussi le parti des grands mrabtine qui, vis-à-vis de nous, sont restés dans une prudente expectative, mais qui refusent de reconnaître le jeune mrabote des Hachem comme chef du pays.

Les indigènes ont donné à cette époque de ruines, de guerre, de crimes et d'incohérences, le nom qui lui convient : *Doulet el Mehamla* le règne ou **l'Epoque de l'Anarchie.**

Ils l'arrêtent à la date du 12 juillet 1834, ou, plus exactement, pour parler leur langage, au *combat de Meharaz*, car chez eux une époque se désigne par un fait ou par un homme plus souvent que par une date.

A ce combat, livré au confluent de l'Oued Zitoun et de la Tafna, dans la banlieue de Tlemcen, l'émir Abdelqadere écrase la petite armée des nobles d'épée commandés par le vieil ara des Douair, Mostefa ben Ismail. Cette victoire a plus de retentissement et fait plus d'effet chez les indigènes que le traité Desmichel et que l'éloquence ou les prouesses antérieures du jeune mrabote ; elle ne tranche pas encore la succession des Dey, mais, en classant, cantonnant ou supprimant des chefs locaux, elle met fin à la période anarchique dans l'ouest, à peu près au moment où, dans l'est, le bey Hadj Ahmed acheve d'écraser ses ennemis.

X

Après le combat de Meharaz, en dehors des Républiques démocratiques Qbaïles et des fiefs héréditaires en situation de maintenir leur autonomie et leur indépendance, la souveraineté de l'Algérie est, aux yeux des indigènes, représentée par trois partis avec lesquels il leur faut vivre et compter : le parti de l'Emir, celui du Pacha bey, et celui des Français.

Le premier parle au nom d'Allah et de son Prophète : on honore Dieu en servant les descendants de N. S. Mohammed ; ce n'est pas le parti d'un homme, c'est le parti des Chorfa ; tous les lieutenants de l'Emir sont choisis parmi eux, lui même n'entend gouverner qu'avec *le livre révélé*, (le Qoran).

Le second parti parle au nom du gouvernement encore debout : les Français ont cru le renverser, ils n'ont renversé qu'un homme.

Le Pacha bey a pour lui le patronage certain, quoique discret, de la Porte Ottomane, et, sauf Bône, il tient en main son ancien beylik et une partie du Titri où il a un lieutenant à Médéa ; il semble en situation de traiter avantageusement avec les Français qui ne veulent que les ports du pays, et même avec l'Emir, en opposant aux Krouane Qadrya les Krouane Rahmanya peut-être alors plus puissants en Algérie que les Qadrya.

Le troisième parti, celui des Français, parle au nom des intérêts commerciaux, privés, et agricoles qu'il peut protéger et auxquels il promet une prospérité bien tentante. Par sa richesse, par les manifestations de sa force militaire, de sa générosité vis-à-vis les vaincus, ce parti séduit tous ceux qui ont de la répugnance pour le gouvernement théocratique des Chorfa, ou de la haine contre le Pacha-Bey. Malheureusement les Français, qui promettent beaucoup et qui sont toujours victorieux dans les combats, ne savent ni profiter de leurs victoires, ni gouverner le pays, ni protéger leurs amis.

A un moment donné, « Dieu manifeste sa volonté à ceux qui savent comprendre » il brise la puissance de l'impie et exécrable Ahmed-bey ; les Français s'emparent de Constantine : *Gesta F Dei per Francos* ! En fait notre victoire profite plus à l'Emir qu'à la France, il installe des lieutenants-gouverneurs qui sont acclamés à Biskra dans les Zibane, et à la Medjana dans la banlieue de Sétif.

Pendant toute cette période, la guerre reste à peu près en permanence entre les Français et le **gouvernement des Chorfa** qui est décidément celui désigné par Dieu. Les deux fois que l'Emir *« a consenti »*, à nous accorder des traités de paix, il nous a été supérieur par l'habile rédaction de ces actes diplomatiques et par la façon dont il a su utiliser, pour étendre et organiser son royaume, les trois années de paix qu'il prétend nous avoir imposées.

Par contre, il ne peut empêcher nos colonnes victorieuses de parcourir son royaume et de le battre chaque fois qu'il veut bien laisser prendre contact à nos troupes ; mais il sait toujours échapper à ses vainqueurs ; ses défaites qui ruinent ses sujets et nous les livrent misérables, improductifs, inutiles et inertes, grandissent sa personnalité ; il reste le héros de l'Islam et trouve partout des soldats.

Cependant, les revers militaires s'accumulent et finissent par l'accabler ; un coup plus ruineux et plus retentissant que les autres lui est porté le 23 mai 1843 à Taguine par le petit-fils du roi des Français et, six mois plus tard, le 11 novembre, sur l'oued Melah ses derniers bataillons de réguliers sont anéantis par le général Tempoure.

C'est à cette dernière date, ou plutôt à la commémoration de la mort du mrabote Ben Allal de Koléa, tué en ce combat, que les indigènes placent la **fin de la période du gouvernement des Chorfa**.

XI

Au lendemain du combat de l'Oued Melah, l'émir abandonné de tous, réduit à 200 cavaliers restés fidèles au malheur, se réfugie au Maroc. Aucune assemblée, aucun protocole n'a prononcé ou enregistré sa déchéance, et cependant, des rives de la Moulouïa où il signe ses lettres « Lieutenant de l'Empereur du Couchant » jusqu'aux palmiers des Zibane où son kralifa est devenu impuissant, les indigènes les plus respectueux cessent de l'appeler Sultan ou Commandeur des Croyants ; il n'est plus roi, il est seulement Monseigneur le Hadj Abdelqadere, ou l'Emir, sans épithète, c'est-à-dire le Prince.

Pour la première fois, depuis 1830, les Français apparaissent comme les successeurs du Dey et les vrais souverains de l'Algérie. Bien des régions sont encore insoumises ou indépendantes, mais les indigènes, qui refusent l'obéissance, combattent seulement pour reculer l'obligation de payer l'impôt, ou par point d'honneur « afin de ne pas se soumettre sans avoir fait parler la poudre ».

C'est alors, pendant quelques temps, une longue série de rapides conquêtes au cours desquelles des seigneurs en renom nous donnent des pays entiers, sans coup férir ou après des combats faciles.

Mais Abdelqadere, impossible comme souverain, officiellement désavoué par l'Empereur du Maroc que nous avons vaincu à Isly, Tanger et Mogador, rentre en scène comme chef de partisans, grâce à l'appui des Krouane. Ses nouveaux auxiliaires ne sont pas seulement les Qadrya dont il est moqaddem, mais bien des chefs d'ordres religieux, rivaux ou ennemis, qui ont reçu d'une nation Européenne des subsides et des conseils pour nous combattre. La guerre reprend partout, plus terrible et plus acharnée que jamais, car ce n'est plus un roi ni un chef militaire qui lutte contre nous, ce sont des bandes armées et des populations entières de paysans insurgés et fanatisés par des moines Derqaoua qui surgissent de tous les côtés.

L'extermination de ces Derqaoua dure jusqu'en avril 1847,

époque ou se soumet Boumaza, le plus célèbre de tous ; sa soumission entraîne 8 mois plus tard celle de l'Emir Abdelqadere isolé, vaincu et traqué par les Marocains.

Ce fait si marquant, n'a alors, pour les indigènes qu'une importance secondaire ; l'émir n'est plus, depuis cinq ans, l'homme qui domine leur histoire. Ils appellent cette période **l'époque des fils du Roi** et ils la terminent seulement au jour où le duc d'Aumale et le prince de Joinville quittent ensemble le palais d'Alger pour aller en exil, c'est-à-dire le 3 mars 1848.

L'étude détaillée des faits retentissants de cette période historique et la mentalité des indigènes, si épris et si respectueux des supériorités sociales conférées par la race ou par la naissance, expliquent surabondamment pourquoi la grande figure du Maréchal Bugeaud est restée chez eux une figure de second plan. Elle est masquée, mais non diminuée, par celle de plusieurs de ses lieutenants.

XII

En 1848, les Indigènes voient défiler au palais d'Alger six gouverneurs, titulaires ou intérimaires, qui reçoivent de Paris les instructions données par dix ministres de la guerre dont les journaux enregistrent les noms. Quatre Chefs d'Etat président aux destinées de la France et de l'Algérie.

Les indigènes assistent à Alger, à Oran et à Bône à des saturnales qui écœurent les français et réjouissent les musulmans. Les Beldya et les Berranya, ceux que nous appelions alors les Maures et les Biskri, commentent, exagèrent et font connaître ces faits aux tribus les plus lointaines. Les Krouane annoncent que « Dieu a égaré les Français et que l'heure des musulmans est venue ».

Bientôt de l'Etranger, et surtout de la Tripolitaine, à l'instigation d'agents secrets de la Turquie et de l'Angleterre, les chefs des ordres religieux gravitant autour des Snoussya et des Madanya-Derqaoua, envoient leurs émissaires qui dirigent, excitent, organisent et disciplinent la révolte et l'insurrection des masses, en vue du *Panislamisme* dont ils sont les apôtres et qu'ils présentent comme devant anéantir les chrétiens du monde entier.

A Paris, on a toujours d'autres préoccupations que l'Algérie ; à Alger le Gouverneur, plus ou moins temporaire, ignore ces choses ; aux échos qui lui arrivent et qu'il ne peut comprendre il oppose volontiers l'élite des Djouad, des Mrabtine et des Chorfa authen-

tiques restés des serviteurs corrects, déférents et dévoués. Il n'a guère d'ailleurs avec eux que des rapports peu fréquents et de pure courtoisie. Il est trop haut, et trop loin des milieux indigènes qui, confinés dans leur immuable particularisme, ne connaissent bien que leurs chefs locaux musulmans, ou les chrétiens parlant l'arabe, c'est-à-dire les officiers de bureaux arabes.

En fait, ce sont ces officiers de bureaux arabes qui gouvernent les indigènes. Toujours et partout en évidence, ils sont à la fois pour les masses les représentants de la France, les agents d'éxécution, et les inspirateurs des généraux et du Gouverneur. Qu'un indigène, si considérable qu'il soit, arrive, après plusieurs jours de chevauchée, entretenir d'une affaire importante le commandant du cercle, de la subdivision, de la province ou de l'Algérie, il entend d'abord quelques banales politesses articulées d'une voix blanche et glaciale par un interprète traduisant les mots plus que la pensée, puis le grand personnage, ou l'humble serviteur, est invité à aller à côté expliquer son affaire à l'officier chef du bureau arabe. A Alger l'officier a un titre suggestif : il est le chef du bureau politique et au nom du Gouverneur dont il a su mériter la confiance, il dicte ses instructions aux commandants des Provinces qui ont chacun, près d'eux et dans les mêmes conditions, un officier supérieur, *directeur des affaires arabes de la division*.

En 1848, en face de ce panislamisme soudoyé par nos ennemis et du gachis révolutionnaire de Paris, comme plus tard en 1870 après le 4 Septembre, l'Algérie entière serait retombée dans l'anarchie dont l'Emir Abdelqadere avait cherché à la tirer en 1832, et, pour nous, la conquête aurait été à refaire, de la Tunisie au Maroc, si les bureaux arabes ne s'étaient trouvés là. Ces officiers d'élite, expérimentés, actifs, *débrouillards*, suffisament *outillés* et organisés rendirent la confiance aux grandes personnalités indigènes affolées. Avec leur aide, ils surent, en bien des points maintenir l'autorité française, prévenir les troubles, éventer les complots, et, ailleurs, localiser les rébellions qu'il n'était pas toujours possible d'empêcher.

Il n'est donc pas étonnant que toute la période historique qui, pour nous va de la révolution de février 1848 à la révolution du 4 septembre 1870, soit désignée par les indigènes sous le nom *d'époque des bureaux arabes*.

Mais, pendant ces 22 années, ces bureaux arabes, incarnant l'action française en Algérie, ne sont pas restés stationnaires ; ils ont modifié leurs allures et leurs procédés suivant les exigences de l'affermissement de la conquête et de l'extension toujours croissante des institutions civiles imposée à la colonie par la Métropole.

Officiers, ils ont toujours obéi avec la rectitude et la ponctualité professionnelles.

Les indigènes, très observateurs de tout ce qui les intéresse, ont suivi et apprécié cette transformation ; et, encore bien qu'elle se soit faite progressivement, ils lui ont donné une date mise en relief par deux épithètes caractérisant, pour eux comme pour nous, deux périodes historiques tout à fait distinctes.

Du 3 mars 1848 au 24 juin 1858, c'est l'époque des guerres incessantes qu'il nous faut soutenir, soit pour écraser les insurrections du Panislamisme auquel se lient les noms de Zaatcha, Moulai-Brahim, Boubarla, Ouargla, Laghouat, le Mzab, etc., soit pour affirmer et achever la conquête, dans le Sahara, à la frontière du Maroc, au Babor, au Jerjera. Pendant les sept dernières années, la pacification, l'organisation méthodique et adéquate du pays marche avec la conquête ; c'est l'œuvre d'un vieil africain resté populaire dans la région de Bône, le maréchal Randon. Son activité, autrement féconde que celle de Bugeaud et ses nombreux succès militaires, ont frappé les indigènes ; son départ marque, pour eux la fin d'une période qui est celle des **Bureaux Arabes Mekraznya**.

Il faut conserver cette expression hybride ; en essayant de la modifier on la rendrait moins précise, moins explicite. L'action gouvernementale des officiers de bureaux arabes de cette époque rappelait celle des *Makrezene* Turcs qui n'avaient d'autre règle que *la raison d'Etat.* Mais si ces officiers ne reculaient pas devant l'arbitraire pour assurer la bonne et prompte exécution de leur service ou de leurs missions, leur honorabilité, le sentiment de leur responsabilité vis-à-vis des chefs militaires dont dépendait leur avancement, s'imposaient à tous leurs actes. Ils étaient craints et estimés par les indigènes ; beaucoup étaient aimés et tous savaient provoquer les dévouements utiles dans les jours d'épreuve.

Les indigènes qui, pour beaucoup de raisons, donnent tant d'importance au départ de Randon, ne le fixent pas par une date précise. Le Maréchal s'embarqua le 26 juin 1858, ayant reçu le 24 un télégramme le mandant d'urgence à Paris pour conférer sur un décret signé dans la journée par l'Empereur et créant le ministère de l'Algérie ; le maréchal donna sa démission le 9 août, elle ne fut acceptée que le 27 août et la fonction de gouverneur général ne fut supprimée que le 31 août. On a donc le choix entre ces cinq dates ; la plus ancienne semble la meilleure, c'est celle d'un décret qui, bien que signé par l'Empereur, est un acte révolutionnaire, c'est donc un bon repère pour fixer un grand tournant de l'histoire de l'Algérie.

XIII

Le 24 juin 1858, les indigènes, partout soumis, pacifiés, organisés suivant leurs habitudes et leurs besoins, étaient déjà ralliés à la France plus qu'ils ne le sont aujourd'hui ; le progrès et la transformation économique de l'Algérie étaient amorcés, tant pour les indigènes que pour les colons européens dont les intérêts et l'avenir étaient sauvegardés et assurés par des institutions et des projets sagement élaborés.

Le décret révolutionnaire de Napoléon III, aggravé encore par l'absolutisme impérieux du Prince Jérôme, provoque des émigrations « en terre d'Islam », des révoltes, et un gâchis tels qu'il faut quatre années pour remettre le pays en main, sans encore réussir à ramener à nous la confiance et les sympathies brusquement détruites. L'insurrection des Ouled Sidi Chikr en 1864, les réformes précipitées, la famine, le choléra, le typhus, les contre-coups des agitations de la Métropole, enfin nos revers et la chute de l'Empire, font de cette période de 1858 à 1870 une époque des plus curieuses et des plus tristes de l'histoire de l'Algérie.

Les Indigènes appellent cette période **l'époque des bureaux arabes hekkam**. Ce n'est plus le gouvernement absolu des officiers inspirateurs et exécuteurs de la politique active et féconde du chef de la colonie, c'est le gouvernement d'officiers distingués exerçant l'autorité suivant les règles étroites imposées par la Métropole ; ils n'ont plus l'initiative de ce qui est urgent ou convenable ; ils doivent se borner à rendre compte, à répondre à ce qui est demandé par leurs chefs, à exécuter des ordres et enfin à provoquer, (le moins souvent possible), des instructions pour tout ce qui n'est ni prévu ni réglementé. Tout s'invente, tout s'élabore, tout s'ordonne, tout se réglemente, tout se centralise : à Paris, pendant deux ans, à Alger pendant dix. Mais à Alger le Gouverneur général et le bureau politique s'orientent sur les Tuileries et se préoccupent plus de donner satisfaction à l'Empereur qu'aux Indigènes ou aux vrais colons.

Cette période, qui s'achève si tristement et que va suivre une autre période plus triste encore, prend fin, pour nous Français, avec *les sept décrets néfastes* du 24 octobre 1870. Les indigènes, qui n'ont pas comme nous le fétichisme des dates marquant la signature des documents imprimés dans nos recueils officiels, enserrent cette période entre les embarquements de deux gouver-

neurs laissés sans successeurs immédiats : celui du Maréchal Randon en 1858, celui du général Lichtelin le 10 novembre 1870.

Cette dernière date est la date Algéroise et Algérienne ; elle est préférable, car si les sept décrets du 24 octobre ont été la principale cause de la grande insurrection de 1871, leur effet n'a commencé que lorsqu'ils ont été bien connus des indigènes et commentés par la Presse Algérienne, c'est-à-dire après le 10 novembre.

XIV

Au 10 novembre 1870 commence la dernière période de l'histoire qui peut être écrite aujourd'hui, celle de la grande insurrection de 1871.

Les indigènes lui ont donné le nom significatif d'**Année de Moqrani ;** année bien longue dont on pourrait faire remonter le début au 14 juillet 1870 et dont la date du 20 janvier 1872, jour de l'arrestation du dernier Moqrani rebelle ne marque pas la fin d'une façon bien absolue ; c'est aussi une année terrible, qui compte plus de 340 combats classés, sans parler de ceux que les insurgés se livrent entr'eux, sans parler non plus des pillages et des dévastations qui couvrent l'Algérie de ruines et de sang.

Ce n'est pourtant pas, dans son ensemble, une révolte de l'opprimé contre l'oppresseur, ni la revendication d'une nationalité, ni une guerre de religion, ni une guerre de race. Ce n'est que le soulèvement de quelques nobles mécontents et d'un sceptique ambitieux que le hasard de sa naissance a rendu le chef effectif d'une grande congrégation religieuse musulmane. Les nobles de la Medjana et le chef des Krouane démocrates ne se sont alliés que pour la conservation et l'extension de privilèges, d'immunités et d'abus dont ils bénéficient et qui pèsent lourdement sur ceux qui se font tuer ou ruiner sous leur bannière.

Sur un vaste échiquier dont les axes n'ont pas moins de six à sept cents kilomètres, le tiers des indigènes nous tient en échec puis se fait écraser ; mais, les deux autres tiers refusent de les suivre et nous avons dans nos rangs des nobles et des chefs religieux qui valent autant et plus que ceux qui nous combattent.

XV

Les faits entrés dans le domaine de l'histoire, au début du XXme Siècle, s'arrêtent donc au 20 janvier 1872. On peut cependant

en ce qui concerne l'insurrection les compléter par l'exposé des répressions politiques, administratives et judiciaires qui *simultanément* s'accumulent sur les indigènes punis à la fois comme belligérants, comme algériens rebelles et comme habitants du territoire français. C'est l'épilogue de l'insurrection.

L'apothéose finale est le triomphe de la colonisation, ou plus encore des électeurs et de leurs lois imposées à des vaincus onze fois plus nombreux qu'eux. Au lendemain de la conquête du Touat, du Tidikelte et du Gourara nous sommes encore en plein dans cette apothéose. Elle éblouit et trouble, exalte les uns, inquiète les autres, elle empêche de discerner et d'apprécier ; il faut attendre du temps le recul nécessaire pour bien voir et bien dire.

La revue rapide qui vient d'être faite d'un passé acquis à l'histoire, n'indique que les caractéristiques des périodes d'ensemble. On les a définies et rendues distinctes ; mais on ne les a pas complètement résumées, car le synchronisme et l'ubiquité de faits sans liaison ni connexité auraient exigé l'énoncé beaucoup trop long des titres et sommaires des chapitres dont la juxtaposition plus encore que la suite constitue l'ossature compliquée de plusieurs de ces périodes.

Dans l'Afrique du Nord rien n'est généralisé, synthétisé, unifié ou uniformisé sans violenter la réalité des choses ou le droit des gens. Le particularisme Berbère, plus encore que l'Islam, est le grain de sable qui, dérange, fausse, détraque ou arrête le mécanisme le mieux combiné.

Alger 1902. Commandant RINN.

LE NORD DU SAHARA CENTRAL

Par H. DUVEYRIER

Au retour de son grand voyage chez les Touareg du Nord, l'explorateur français Henry Duveyrier adressa aux Petermann's Geographische Mittheilungen, de Gotha, une carte provisoire du pays qu'il avait parcouru et une notice à l'appui. Le tout fut publié dans le fascicule X de l'année 1863 des Mittheilungen.

La carte provisoire ne présente plus d'intérêt pour nous aujourd'hui. Il n'en est pas de même de la notice qui l'accompagne et qui donne en quelques pages un résumé très net des observations du voyageur sur les Touareg du Nord et sur leur pays.

Bien que quarante ans aient passé depuis que cette communication a été éditée par l'excellente Revue de Petermann, il ne nous a pas paru inutile d'en donner une traduction aux lecteurs français.

Déjà en 1860, Duveyrier avait adressé à la même Revue une carte de ses itinéraires entre Ouargla et Ghadamès. Elle avait été éditée, avec une critique, dans le fascicule X de l'année 1861 des Mittheilungen.

Nous donnerons également une traduction de cet article.

S.

Depuis quelques années la Géographie de l'intérieur de l'Afrique du Nord a fait de grands progrès. M. le Docteur Barth, à lui seul, a comblé une lacune très importante dans nos connaissances, par son exploration qui n'a pas duré moins de 5 années. Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma gratitude cordiale à cet ami très respecté, aussi bien pour la bonté avec laquelle il m'accueillit à Londres, lorsque j'allai lui exposer mes projets de voyage, que pour les bons conseils qu'il me donna pour faciliter mon entreprise.

La carte ci-jointe de mon voyage, exécutée par M. le Docteur A. Petermann, a été dessinée d'après une carte dressée à Alger par M. O. Mac Carthy. L'original n'a pas été publié, de sorte que cette carte-ci est la première concernant mon voyage. Etant donné la lenteur avec laquelle se fait ma carte définitive, je ne pourrais pas essayer maintenant de faire quelques petites corrections, mais je suis convaincu que, provisoirement elle donne une fidèle image d'ensemble du Nord du Sahara central.

Je vais essayer de donner en quelques lignes une idée du pays ainsi que des indigènes, comme je l'ai fait à la Société de géographie de Paris (novembre 1862).

Il faut considérer comme limite septentrionale du pays des Touareg du Nord (pour les distinguer de ceux de l'Aïr et des Aouelimmiden) la vaste zone sablonneuse appelée El-Erg. Cette plaine de sable ondulée commence près de la Petite Syrte, au Sud-Ouest de Gabès et s'étend presque sans interruption jusqu'aux environs d'Arguin, sur les bords de l'Océan. Ainsi le pays des Touareg du Nord s'étend de Ghadamès au Nord, jusqu'au puits d'Assiou (sur la route du Docteur Barth) au Sud, et depuis les oasis de l'Ouadi el Gharbi et de l'Ouadi Otba dans le Fezzan jusqu'au Touat à l'Ouest.

Ce pays est en général assez élevé. J'insiste spécialement sur ce point, parce que jadis, à cause de la nature du Sahara oriental algérien, on considérait le Sahara tout entier comme une dépression. Mes observations hypsométriques sont d'accord sur ce point avec celles du Docteur Overweg. Malheureusement jusqu'à ce jour les points les plus élevés du Sahara, tels que les sommets de Ouatellen et Hikena dans l'Ahaggar et d'Adrar dans le Tassili, n'ont jamais été vus par un voyageur européen. Il serait très important de mesurer les plus hauts sommets de l'Ahaggar, puisqu'ils forment le partage des eaux entre le golfe de Gabès et celui de Bénin.

Le grand plateau de l'Ahaggar, qu'il faut considérer comme le cœur du pays Touareg, s'élève sous le méridien de Sétif (Algérie), par 24° environ de latitude N. A l'étage supérieur de ce plateau, nommé Atakor-en-Ahaggar, prennent naissance deux grandes vallées. L'Igharghar se dirige de là vers le Nord et se perd, au Nord de la région des sables, dans les bas-fonds salés de l'Ouad Righ, dans le Sahara algérien. Dans les temps anciens, les eaux éventuelles de ce fleuve s'écoulaient par le Chott Melghigh et le Chott Firaoun (Palus Tritonis) vers le golfe de Gabès ; mais maintenant ces chotts ou bassins salés ne communiquent plus entre eux et leur lit n'est humecté qu'en hiver par les eaux de pluie. Cette division d'une grande dépression en petits bassins qui paraissent indépendants les uns des autres s'explique suffisamment par la progression des dunes de sable de l'Est à l'Ouest.

Un autre lit de fleuve, appelé Ouadi Tin Tarabin, sort de l'Atakor-en-Ahaggar en se dirigeant d'abord au Sud-Est, ensuite au Sud-Ouest et au Sud. A Assiou il se réunit au Tafassasset et de là va vers le Niger dans lequel il se jette en aval de Saï. M. le Docteur Barth a traversé cet Ouadi dans son voyage et lui donne (carte d'ensemble du Docteur Petermann) le nom de Dalloul Bosso ou Saberma.

Au Nord-Est de l'Ahaggar se trouve un plateau oblong, mais assez large, appelé Tassili des Azdjer dont j'ai moi-même traversé les régions du Nord-Ouest. Ce plateau est séparé de l'Ahaggar par les

plaines d'Admar avec la Sebkha d'Amadghor. La petite chaîne d'Anahef, dont M. le Docteur Barth a parcouru la partie orientale, se dresse au milieu de cette plaine. Les vallées qui découpent tout le versant septentrional du Tassili se perdent dans une dépression étroitement attachée à ce plateau et appelée Ighargharen, qui se déverse peu à peu au Nord-Ouest dans l'Igharghar.

Il y a un autre Tassili au Sud de l'Ahaggar et ce plateau appartient également aux Touareg-Ihaggaren (d'Ahaggar) proprement dits ; mais cette région est si peu visitée par les Touareg que je n'ai pu recueillir sur elle que des informations très sommaires. Le manque d'eau ne permet pas aux habitants du Sahara de visiter le Tassili des Ihaggaren. Le district montagneux d'Adghagh (Aderar) avec la vallée de Kidal citée pour la première fois par M. le Docteur Barth, se trouvait tellement loin de mon itinéraire que je n'ai pu également l'étudier que par renseignements.

Au Nord-Ouest de l'Ahaggar, s'élève un dernier plateau, le Mouidir. Les vallées qui en descendent à l'Est se jettent dans l'Igharghar et, à l'Ouest, apportent au Tidikelt (Touat) par infiltration souterraine la provision d'eau nécessaire à l'irrigation de ses oasis.

Toutes les vallées du Sahara ne présentent que des lits de fleuves desséchés ; mais après la pluie l'eau tombée est absorbée par le sable fin et protégée par lui contre le soleil, de sorte que des puits peuvent être creusés dans ces ouadis. Ce n'est qu'après les très grandes pluies que la quantité d'eau est suffisante pour former dans les vallées des ruisseaux temporaires, comme j'ai été assez heureux pour le voir moi-même dans le Tikhammalt. Il est cependant difficile d'admettre qu'il en ait toujours été ainsi, car on voit dans le Sahara des vallées de plusieurs kilomètres de largeur ; leurs lits ont sûrement été creusés par des courants gigantesques.

On sait depuis longtemps déjà que le Sahara contient beaucoup de dépressions salées et de bassins salés. Parmi ces bas-fonds, je ne citerai que celui qui est le moins connu, la sebkha d'Amadghor, qui s'étend au Nord-Est de l'Ahaggar, entre celui-ci et le Tassili des Azdjer. Elle renferme une mine de sel où passait une ancienne voie commerciale allant d'Ouargla (Algérie) au Soudan par Assiou. Autrefois un marché annuel s'y tenait, où les produits du Soudan étaient échangés contre des produits manufacturés apportés de la Berbérie. En même temps les gens du Sud venaient y acheter la provision de sel nécessaire au Soudan.

Le climat du Sahara central est plutôt sain que préjudiciable à l'homme, cependant les régions d'oasis situées à de faibles altitudes font exception Sur les plateaux particulièrement l'air est très sain

et fortifiant. En raison de l'altitude des plateaux, l'hiver y est assez froid, mais il fait très chaud en été. J'ai observé comme températures extrêmes — 21°,1 (Celsius) à Timelloulen le matin du 18 décembre 1860 et deux fois + 44°,6 à Mourzouk le 5 et le 26 juillet 1861 après-midi. M. le lieutenant J. Auert a fait à Touggourt trois observations par jour pendant 44 mois et, bien que je croie que son instrument ne fût pas protégé contre l'influence de la ville, ses observations sont cependant fort intéressantes. Dans la période de 1855 à 1859, il a eu un minimum de + 2° et un maximum de + 51° C. Le sol du Sahara est encore exposé à des différences de température bien plus considérables. J'ai observé avec un thermomètre légèrement recouvert de sable, entre Ghadamès et Rhat, le 22 janvier 1860, un minimum de — 4°,75 et, à Mourzouk, le 20 juillet, un maximum de + 66°,4 au soleil. De tels écarts de température et le manque d'eau expliquent suffisamment pourquoi la vie est si rare dans le Sahara et pourquoi les variétés de plantes et d'animaux sont relativement en nombre si restreint.

Après ces considérations climatologiques, passons aux productions du pays : la richesse minérale de celui-ci n'est pas importante. Le fer, le soufre, l'antimoine, l'alun, le salpêtre, le natron, le sel se trouvent soit sur les plateaux de grès, soit dans les plaines dénudées, les dunes de sable, les chotts proprement dits ou les sebkhas. Dans le Nord de la région explorée, jusqu'au Sud de Ghadamès, c'est la formation dolomitique qui domine, tandis que les plateaux situés plus au Sud sont gréseux. Dans les terrains alluvionnaires des vallées du Tassili, j'ai trouvé des cailloux roulés de constitution volcanique, ce qui démontre l'existence d'anciens volcans dans la partie supérieure du Tassili ; il en serait de même, d'après tous les renseignements recueillis, pour les sommets de l'Ahaggar. Des roches plus anciennes, comme la basalte et des phyllades teintées, apparaissent, la première dans le massif montagneux de Soda au Sud de Sokna, les autres dans la vallée de Rhat.

Les végétaux et les animaux qui vivent dans ces déserts ne sont à la vérité pas très nombreux ; mais, à cause des grandes différences de niveau qui existent dans ce pays, ils offrent plus de variétés qu'on ne le croyait. J'ai rapporté dans mon herbier plus de 200 espèces. La région des sables offre souvent à l'œil des espaces verts, surtout dans les parties basses qui contiennent de l'eau. Mais lorsqu'on laisse ces dunes derrière soi, le pays est d'une nudité frappante jusqu'au plateau du Tassili. On trouve ici, dans de nouvelles conditions hypsométriques, des plantes qui croissent particulièrement sur la côte européenne de la Méditerranée, tandis

que non loin de là, mais dans les parties plus basses du désert, se présentent les premiers spécimens de la flore tropicale.

Sous la même latitude on rencontre la Salvadora persica, le Tamarix ethel, la Balanites ægyptiaca, quelques acacias dont deux produisent de la gomme, un thuya et aussi, quoique complètement isolée, l'Olea europœa (à Tassaoua). Il faut également citer la Calotropis procera, grande plante tropicale verte à larges feuilles.

Les Touareg du Nord n'ont pas d'autres animaux domestiques que le chameau, le cheval (extrêmement rare), l'âne, le chien, le mouton à poil et la chèvre ; mais le nombre des animaux sauvages est un peu plus grand. Je cite seulement la hyène, une espèce de loup, le guépard, le chacal, deux sortes de gazelles, l'antilope bubale, l'A. leucoryx, l'A. mohor, l'Ovis tragelaphus, le lièvre, la gerboise, une sorte de marmotte nommée akaokao. Parmi les oiseaux l'autruche est le plus grand ; les oiseaux de proie sont rares. Des sortes de passereaux sautillent çà et là sur les branches des arbres dans les vallées fécondes ; des oiseaux aquatiques se montrent sur les lacs d'eau douce de Mihero.

La vipère à cornes commune (vipera cerastes), la vipère des jongleurs, quelques couleuvres communes, plusieurs sortes de lézards, uromastix, platydactylus et ctenodactylus sont les reptiles les plus communs. D'après le dire des Touareg, le crocodile semble vivre dans les lacs déjà nommés de Mihero, c'est-à-dire exactement à la source de l'ancien fleuve Triton (aujourd'hui Igharghar) qui se déversait autrefois près de Gabès dans la Méditerranée. Grâce à une inondation qui s'était produite dans la vallée de la Tikhammalt, j'ai pu obtenir un poisson de ce lac, la Clarias lazera, qui est connu dans le Nil et dans le Niger ; j'ai apporté d'autres espèces de poissons du Sahara algérien et du Sahara tunisien. Les insectes sont représentés par un certain nombre d'espèces de coléoptères, quelques diptères, sauterelles, libellules, mais presque pas de lépidoptères.

Après cette esquisse du pays, je passe à l'homme. Le peuple des Touareg (Imohagh) est la portion la plus pure de la famille berbère ; les Touareg se sont plus ou moins approprié comme les autres Berbères, par suite de leur conversion à l'Islam, l'organisation superficielle, les mœurs et la religion de leurs voisins arabes.

Peut-être est-il trop tôt pour exprimer déjà mon opinion, que les Touareg, comme toutes les anciennes populations de la Berbérie qui ne parlent pas arabe, se rattachent ethnographiquement à l'ancienne race égyptienne. Avec les éléments que nous possédons maintenant pour la connaissance de leur langue, savoir : le vocabulaire du dialecte des Aouelimmiden, du Docteur Barth,

l'excellente grammaire de Hanoteau et un recueil inédit de mots du dialecte des Azdjer que j'ai recueillis, on peut espérer que cette question se montre sous un jour nouveau.

Ce peuple est divisé, au point de vue politique, en quatre confédérations ou peuplades, dont chacune possède son pays particulier. Vers le Nord-Est, nous trouvons les Azdjer, au Nord-Ouest les Ihaggaren proprement dits, au Sud-Est les Touareg d'Aïr connus par le grand voyage du Docteur Barth, enfin au Sud-Ouest les Aouelimmiden également décrits par le Docteur Barth. Ces quatre peuplades sont complètement indépendantes les unes des autres. Au point de vue du langage, elles ont deux dialectes que j'appellerai le dialecte du Nord et celui du Sud : le premier est parlé par les Azdjer et Ihaggaren, le second par les Aouelimmiden et les tribus de l'Aïr.

Comme presque toutes les populations nomades, les Touareg s'occupent de l'élevage du bétail, mais il ne faut pas en conclure qu'ils possèdent (ceux du Nord) de grands troupeaux. Ceux qui, dans quelques oasis, se livrent à l'agriculture, forment une si rare exception que l'on reconnaît bientôt que le travail des champs est absolument étranger à cette race et n'est pratiqué que lorsque des croisements ou l'institution du servage sont venus modifier le caractère primitif des Berbères par le mélange des dispositions de la race nègre, plus industrieuse. Cette condition des métis fut plus tard imitée par des serfs purement Berbères.

Quoique, en raison du manque de besoins et de moyens, ils se livrent peu au commerce, du moins les Ihaggaren, ils sont précisément les intermédiaires de tout commerce entre le Nord et le Sud par l'Aïr. Leurs chameaux transportent par cette importante voie qui a été bien explorée par Barth et Richardson, aussi bien que par toutes les autres routes conduisant vers le Nord et vers l'Ouest, toutes les marchandises provenant des provinces plus fertiles du Soudan, et les objets manufacturés venant d'Europe qui sont échangés au Kano contre les premières. Les Touareg d'Aïr et les Tin-Alkoum m'ont été représentés comme possédant une plus grande richesse et comme commerçants ; on trouve parmi eux des gens qui font un commerce important pour leur propre compte.

Dans les tribus des Touareg ou Imohagh on distingue quatre castes : les nobles ou libres (Ihaggaren), les Inislimîn, c'est-à-dire ceux qui sont particulièrement adonnés à la religion, les tributaires et enfin les imrhad ou serfs.

Les Ihaggaren ne peuvent entreprendre aucun travail manuel ; ils voyagent avec leurs troupeaux dans les espaces qui ont été

favorisés par la pluie, et, bien que chaque tribu ait une sorte de territoire dans les vallées du Tassili ou des autres plateaux, ils conduisent cependant leurs troupeaux partout où les circonstances météorologiques ont amené une humidité locale ; ensuite ils louent leurs chameaux aux marchands qui font le commerce avec le Soudan. Les chefs reçoivent une redevance de leurs serfs et, en échange d'une sorte d'abonnement, protègent et conduisent les caravanes. A cette caste incombent la politique et la guerre. Les hommes sont constamment armés. Une lance (soit en fer, soit avec un manche en bois), une épée droite, un poignard fixé au bras sont leurs armes habituelles ; les fusils sont rares chez eux ; mais un grand nombre de guerriers ont des boucliers de cuir. Leurs vêtements consistent en tobes et autres effets de coton, tels que de longues culottes venant toutes de Kano ou de Katsena et teintes en bleu foncé avec de l'indigo. Ils portent toujours enroulé sur leur visage un drap bleu foncé, de sorte qu'habituellement leurs yeux sont seuls visibles. Ils mettent souvent des burnous et des haïks arabes en laine par dessus leurs vêtements du Soudan ; ils attachent des sandales sous leurs pieds.

Les Ihaggaren sont très lents dans leurs délibérations politiques ainsi que dans leur conversation usuelle et ils attendent longtemps avant d'arriver à une conclusion ; cependant, dans leurs grands voyages, leurs entreprises de guerre, leurs migrations avec les troupeaux, ils montrent une grande énergie en même temps que de la vigueur corporelle et de la fermeté de caractère pour pouvoir supporter une telle existence. Je pourrais dire que, autant ils se montrent prévoyants et sages dans le conseil, autant ils accomplissent sûrement l'entreprise qui a été résolue ; leur manière d'être présente un singulier mélange d'énergie, de courage et de prudence. Mais ce qu'il faut surtout vanter chez eux, c'est leur fidélité à la parole donnée et d'autres qualités également chevaleresques qu'ils possèdent. Je serais ingrat si je ne parlais pas ici de l'excellent caractère des chefs El Hadj Mohamed Ikhenoukhen et Si Othman ben El Hadj El Bekri. Ces deux vénérables vieillards me donnèrent des preuves d'une très grande honnêteté en me protégeant partout, particulièrement lorsque cela était contraire à leur propre intérêt et ensuite en accordant une telle confiance à mes compatriotes dont j'étais le représentant parmi eux, que la promesse de notre protection parut suffisante au chef Ikhenoukhen pour que dans sa vieillesse il fît avec moi le voyage de Mourzouk, ville où il ne s'était encore jamais rendu par crainte des Turcs.

Dans un pays qui ne produit presque aucun des aliments néces-

saires à l'homme, la nourriture ne peut être que très frugale. Les Touareg ont beaucoup de lait au printemps et ils en vivent alors presque exclusivement. Ils achètent de l'orge, du mil des nègres et des dattes avec le gain qu'ils retirent du transport des marchandises et aussi du produit de leurs troupeaux. Quant à la viande, qui leur coûte le plus cher, ils en mangent très rarement.

La deuxième classe, celle des Inislimin (littéralement : devenus Mahométans), se compose à l'origine de familles qui se sont mélangées davantage aux Arabes et se sont convertis à leur religion. Ils ne reconnaissent pas la suprématie des Ihaggaren ; ils font du commerce et protègent les Ihaggaren, quand ceux-ci poursuivent une entreprise juste ; ils forment une puissance politique qui n'est pas négligeable.

Les Tributaires prennent place entre les Ihaggaren et les Imrhad ; autrefois ils habitaient des villes ; la plus importante tribu de cette classe est celle des Tin-Alkoum.

La tenue des Imrhad ou serfs est semblable à celle de leurs seigneurs, mais encore plus pauvre et plus sale. En raison de leurs ressources bornées, ils emploient beaucoup plus de cotonnades européennes que de tissus du Soudan, bien qu'ils préfèrent toujours ces derniers qui sont plus chauds et plus solides. Beaucoup ne portent pas de bonnets et n'ont pour toute coiffure qu'une couverture blanche sur le visage et le front. Ils se rasent la tête en conservant une crête de cheveux depuis le front jusqu'à l'occiput.

Ils ont généralement moins d'armes que leurs seigneurs ; cependant quelques-unes de leurs tribus, qui ont plus de relations avec les Arabes, sont pourvues de fusils : au contraire, d'autres tribus plus sauvages, qui demeurent dans la montagne, sont encore armées d'arcs et de flèches. Les redevances qu'ils paient à leurs seigneurs ne sont pas importantes ; les uns les acquittent en animaux nouveau-nés de leurs troupeaux, les autres qui font du commerce, paient une certaine somme d'argent. Chaque famille d'Imrhad dépend d'un chef Ahaggar, mais celui-ci ne peut ni céder ni vendre à un autre ses droits sur cette famille. Après la mort du chef, ces droits passent à ses remplaçants. Les Imrhad sont les uns éleveurs de bestiaux, les autres chameliers et même négociants. Quelques-uns d'entre eux connaissent l'art de préparer le cuir et de travailler le fer, de sorte qu'ils peuvent fabriquer eux-mêmes les effets et les armes qui leur sont nécessaires.

Au point de vue du commerce j'ai déjà dit que les Ihaggaren ne doivent être considérés que comme des intermédiaires et des protecteurs. Les chefs veillent à la sécurité des routes, chacun dans

son territoire. Les principales routes qui traversent ou touchent le pays des Touareg du Nord sont : celle de Ghadamès à Kano par Ghat et l'Aïr, celle de Ghadamès à Timbouktou par In-Salah, celle de Ghat à In-Salah.

Enfin, qu'il me soit encore permis de dire que, bien qu'ils paraissent aux yeux des Européens des hommes assez grossiers et que la pauvreté les pousse un peu à la mendicité, les Touareg ont cependant une grande indépendance de caractère et sont fidèles à leur parole et aussi braves dans le combat que paisibles dans les circonstances ordinaires de leur vie au désert. Malgré leur lenteur et leur manque de décision, on peut leur accorder beaucoup de confiance. La trahison est pour eux le plus grand des crimes et aucun des voyageurs européens qui ont trouvé dans l'Afrique centrale une mort violente n'a succombé sous les coups d'un Targui. Pour trouver dans ce pays une protection plus sûre, il est nécessaire de s'adresser aux plus capables. Je préconiserais aux voyageurs allemands qui voudront plus tard visiter le Sahara, la protection française. Le Gouvernement de l'Algérie, à cause de sa position sur le continent africain, ainsi que de ses relations amicales avec les Touareg, est en état de procurer une utile protection de ce côté.

D'après ma propre expérience je conseille comme particulièrement désirable la recommandation de M. le Docteur Barth auprès de ces chefs et surtout de Cheikh Sidi Ahmed el Bakaï. J'ai moi-même éprouvé le bon effet de la recommandation que le grand voyageur m'avait amicalement donnée et je le prie d'agréer pour cela mes sincères remerciements.

Je demande qu'on veuille bien considérer seulement ce petit mémoire comme un simple exposé préliminaire. Grâce à un ami révéré, M. le Docteur Warnier, qui a mis à mon service son expérience des choses africaines ainsi que son talent d'écrivain, après m'avoir sauvé la vie à Alger, un ouvrage en deux volumes avec cartes et gravures, traitant des Touareg et de leur pays ainsi que de la question du commerce avec le Soudan, va être donné à l'impression.

Traduit de l'Allemand par H. SIMON.

VOYAGES ET RECHERCHES

de Henry DUVEYRIER

DANS LES ARRIÈRES-PAYS D'ALGER, DE TUNIS ET DE TRIPOLI

1860

Comme nous l'avons annoncé antérieurement, Henri Duveyrier nous a envoyé au commencement de cette année de l'Oued Tikhammalt, près de Ghat, une carte de la partie du Sahara comprise entre Ouargla, le Souf, la Tunisie méridionale et Ghadamès, carte qu'il avait établie peu à peu pendant ses voyages dans cette contrée. Le calcul des positions astronomiques qu'il a déterminées et d'après lesquelles la carte devait être définitivement orientée, a retardé pendant quelque temps la publication et c'est ainsi que nous sommes seulement aujourd'hui en état de présenter à nos lecteurs ce travail du jeune voyageur qui a une grande valeur pour la connaissance d'une partie considérable de l'Afrique.

Duveyrier a fait des déterminations complètes pour la latitude et la longitude d'El-Ouad, de Berresof, Ghadamès et Nalout ; cependant la longitude n'a été calculée que pour les deux derniers points d'après ses observations, car les éléments qu'il a envoyés à Paris pour la longitude des deux premiers ne promettaient pas, paraît-il, de résultats suffisamment exacts. Pour Nalout les observations faites par Duveyrier le 18 et le 19 novembre 1860 donnent, d'après le calcul de M. Yvon Villarceaux, astronome à l'Observatoire de Paris :

31° 52' 56" latitude Nord.
11° 5' 24" longitude Est de Greenwich.
8° 45' 10" longitude Est de Paris.

La position de Ghadamès a été fixée par le Major Laing en 1827 à 30°7' de latitude Nord et de 6°56' de longitude Est de Paris et les observations de Duveyrier concordent assez bien avec ces chiffres quoique, comme la suite le montrera, elles ne doivent pas être considérées comme décisives.

Observations astronomiques faites à Ghadamès les 27, 28 et 29 août 1860

	Chronomètre. Soir.		Doubles hauteurs du bord inférieur du soleil	
27 Août..	3h47m113b		58° 0'0"...	à 4h5m soir Chron.
	48 91			Barom. anéroïde ayant subi la correction de 4,85. 729m10
	49 67			Thermomètre..... 35° 3
	50 43			Rayon du soleil pour déterminer l'erreur de collimation
	51 18			+ 32'5" — 29'55"
	53 142			0 35
	54 114			15 45
	55 93			5 45
	56 69			5 30
	57 44	hauteurs décroissant de 30' en 30'	53 30 0	
28 Août..	3h48m104b		57° 0'0"...	4h soir Chron. — Barom 730m55
	49 81			Thermom .. 34° 5
	50 53			
	51 29			Occultation de l'étoile n° 7202 (Br. astr. c.)
	52 5			par la lune :
	54 132			Chronom. 7h32m149 b. soir
	55 110			7h35m soir chron. Barom ... 732m15
	56 84			Therm ... 29° 8
	57 60			
	58 38	hauteurs décroissant de 30' en 30'	52 30 0	
29 Août..	3h46m 8b		57° 0'0"...	4h 5m soir chron. Barom ... 729m25
	48 132			Therm ... 35° 4
	49 108			
	50 83			
	51 59			
	52 34			
	53 11			
	55 136			
	56 114			
	57 89	hauteurs décroissant de 30' en 30'	52 30 0	

M. E. Renou, secrétaire de la Société météorologique de France, à qui Duveyrier avait envoyé ces observations, ajoute les remarques suivantes : « Les hauteurs prises au sextant au-dessus de l'horizon de mercure sont les lectures faites ; il faut les corriger à cause de l'erreur d'index déterminée par la mesure du rayon du soleil faite le 27 août. Le chronomètre de Winnerl a 150 battements par minute. Le baromètre anéroïde a subi la correction de 4m,85 comme me l'a indiqué M. Duveyrier. Il évalue l'altitude de Ghadamès à 308m en admettant que la hauteur barométrique moyenne au niveau de la mer soit de 765 ; mais ce chiffre est trop élevé pour cette époque de l'année à l'intérieur du continent et je considère comme plus vraisemblable une altitude de 350 m. Le thermomètre est un Celsius,

apparement corrigé. Les observations du 29 août contiennent des erreurs dans les chiffres des minutes, comme on peut facilement s'en convaincre au premier coup d'œil. Elles ont été commises dans le manuscrit et on peut les rectifier par le calcul du temps, parce que l'erreur ne concerne évidemment que le total des minutes de temps. Dans les observations du 28 août il y a une faute, de $3^h 52^m$ à $3^h 54^m$ (1). H. Duveyrier espère que la longitude de Ghadamès sera calculée au moyen de la latitude qu'il a lui-même calculée 30°6'0''».

M. le Professeur Bruhns, Directeur de l'Observatoire de Leipzig, a eu la bonté, sur notre demande, d'effectuer le calcul d'après ces bases et il nous écrit à ce sujet ce qui suit : « J'ai effectué le calcul complet des observations faites par M. Henry Duveyrier à Ghadamès et, pour plus de sûreté, j'ai opéré par deux méthodes différentes, afin d'avoir un contrôle. Pour l'occultation de l'étoile, le commencement du phénomène seul a été observé ; d'ailleurs cette étoile est si faible que son occultation n'aura peut-être été observée en aucun autre lieu ; ni dans les « Astronomische Nachrichten » ni dans les « Monthly Notices » ni dans d'autres journaux astronomiques rien n'a encore été publié à ce sujet et comme d'autre part aucune observation de la lune n'a encore été publiée depuis août 1860 jusqu'à maintenant, pour qu'on puisse en déduire la correction des tables lunaires, j'ai pris les positions de la lune dans le « Nautical Almanac » de 1860, parce qu'il me semblait inutile, puisque le commencement seul de l'éclipse avait été observé, de faire ce calcul d'après les excellentes tables de Hansen. J'ai calculé séparément les déterminations de temps et j'ai trouvé qu'elles donnaient de très bons résultats ; en moyenne aucune observation ne donne un écart de plus d'une seconde. Les résultats obtenus sont :

Correction relative à l'heure moyenne du lieu :

Août 27 à	$3^h 51^m, 5$	Chron. Temps	$+ 22^m 19,3$
— 28 à	3 52 , 5	— —	+ 22 29,2
— 29 à	3 51 , 2	— —	+ 22 44,5

de sorte que la progression journalière a été, du 27 août au 28 août, $+ 9^s,9$, du 28 au 29 août, $+ 15^s,3$. Pour l'heure de l'occultation de l'étoile, j'admets comme correction horaire

28 août à $7^h 31^m 0,4$ chron. Temps $+ 22^m 31, 1$,

de sorte que l'éclipse a été observée à $7^h 53^m 31^s, 5$ d'heure

(1) Tous ces chiffres sont exacts si l'on admet que les observations chronométriques ont été faites de telle sorte que, de ce moment jusqu'à la minute indiquée, le nombre des battements du chronomètre a bien été celui qui est indiqué, ou, ce qui revient au même, que les observations correspondent à la minute exacte diminuée du nombre des battements du chronomètre. Bruhns.

moyenne à Ghadamès. Le calcul de la différence de longitude avec Greenwich donne alors, d'après la méthode de Bessel

Ghadamès $65^m 20^s = 16^o 20'$ Est de Greenwich

selon l'ancienne méthode, par le calcul de la conjonction exacte

$65^m 18^s$
de sorte que la moyenne $65^m 19^{s'} = 16^o 19',8$ Est de Greenwich
$= 13\ 59,6$ » de Paris
$= 33\ 59,6$ » de Ténériffe

doit être admise. M. Duveyrier lui-même évalue la latitude à + 30°6'.

« Comme il était impossible que le résultat du calcul de la longitude fût si différent des données habituelles, j'ai revu encore une fois les observations et comme, dans les Annales de Berlin, c'est l'étoile 310 du Capricorne et non 7202 du Catalogue de l'Association Britannique qui est désignée comme éclipsée par la Lune, je crois pouvoir formuler l'hypothèse que l'occultation observée par Duveyrier ne se rapporte pas à l'étoile 7202 du Br. Assoc. C, mais à 310 du Capricorne et cette hypothèse peut être faite d'autant plus facilement que l'étoile 310 du Capricorne est encore d'une demi-grandeur plus claire que 7202 Br. A. C. Si j'admets que l'étoile observée est 310 du Capricorne et si je prends sa position dans le Br. As. C. et celle de la lune dans le Nautical Almanac pour 1860, je trouve :

Ghadamès $9^o 13',5$ Est de Greenwich,
$6\ 53,3$ » de Paris,
$26\ 53,3$ » de Ténériffe.

« Dans ce résultat, comme cela a déjà été dit, sont encore contenues les erreurs du Nautical Almanach sur la position de la lune et du Britisch Association Catalogue sur la position de l'étoile. Ces erreurs ne peuvent être éliminées que si la même éclipse d'étoile a été observée d'un autre lieu dont la longitude est connue ou si des observations exactes de la lune et de l'étoile sont connues ».

Comme l'hypothèse de M. le Directeur Bruhns amène à une estimation de longitude qui concorde si bien avec ce qui était admis antérieurement, nous n'avons aucun scrupule à placer Ghadamès sur la carte à 6°53' Est de Paris.

Ouargla et El-Ouad ont été notés d'après les longitudes déterminées par Vuillemot, Gabès d'après l'Amiral Smith. En outre nous

a vons utilisé les latitudes suivantes que Duveyrier a déterminées et qu'il nous a envoyées :

Nafta.....	33°52'21"	Berresof.....	32°31'51"
El-Ouad	33 20 47	Hassi Oulad Miloud	32 29 56
Mouy er Robaya el Gueb-laoui....	33 0 2	Ouargla	31 57 20
Maleh ben Aoun	32 51 1	Nalout.....	31 52 54
Hassi Sidi el Bachir	32 45 36	Sinaoun	31 1 40
Ogla Dakhlet Sidi Aoun.	32 36 51	Chaoua	30 58 49
		Ghadamès.....	30 6 0

C'est d'après ces positions qu'ont été tracés les itinéraires levés et publiés par Duveyrier. Il se rendit en février 1860 d'El-Ouad à Ouargla et revint à El-Ouad par Touggourt ; en mars il alla de là à Nafta, Tozer et, par le Nefzaoua à Gabès ; revenu de nouveau dans le Sahara algérien, il partit encore le 29 juillet d'El-Ouad pour Ghadamès qu'il atteignit le 11 août par Berresof. De Ghadamès il se rendit en septembre par Derdj, Rejeban et Yefren à Tripoli et revint à Ghadamès par Nalout et Sinaoun en novembre 1860. Cependant sur sa carte les deux routes d'El-Ouad à Ouargla et d'El-Ouad à Ghadamès seules sont portées d'après ses propres observations ; les autres sont tracées d'après les renseignements qu'il avait recueillis avant de les avoir parcourues lui-même, parce qu'il ne trouva pas le temps de rapporter aussi sur la carte les routes d'El-Ouad à Gabès par le Sud tunisien et de Ghadamès à Tripoli et retour. Conformément au désir de Duveyrier nous avons complété certaines parties de son dessin et nous avons cherché à le rectifier à l'aide d'autres renseignements. C'est ainsi que nous avons ajouté à l'extrémité Nord-Ouest de la carte l'Ouad Righ et les régions contigües à l'Est jusqu'à El-Ouad d'après la carte du Sahara oriental de la Régence d'Alger, du Docteur Buvry (Zeitschrift für allgem. Erdkunde, Neue Folge, vol. IV, planche 5) et la route d'Ouargla à Touggourt d'après « The Great Sahara » de Tristram (Londres 1861) ; nous avons complété les itinéraires entre El-Ouad et Nafta d'après Prax et Renou « Carte de la Régence de Tripoli » ; nous avons indiqué le Chott Kebir, le Nefzaoua, le golfe de Gabès et la partie Nord-Est de la carte jusqu'au Djebel Douirat à l'Ouest d'après la « Carte de la Régence de Tunis » du Dépôt de la Guerre, sur laquelle cependant les positions du Nefzaoua ont été reportées d'environ 15' vers l'Ouest, en raison de la position de Gabès donnée par Smyth. Nous avons également porté l'itinéraire du capitaine Bonnemain entre El-Ouad et Ghadamès (Nouvelles Annales des Voyages, juin 1857) en modifiant toutefois les noms d'après les indications données par Duveyrier, ainsi que dans le Sud-Est, les itinéraires de C. H.

Dickson de Ghadamès à Derdj. Sinaoun, etc. (Journal of the R. Geogr. Society of London 1859). Enfin nous avons tracé d'après Prax et Renou les deux routes sensiblement parallèles de Ghadamès à Douirat dont la carte de Duveyrier indiquait simplement celle de l'Est par une ligne droite.

Le mode de transcription des noms adopté par Duveyrier a été maintenu partout ; les sons français ont seulement été remplacés par les sons allemands : z par s : s par ss ; ou par u ; ch par sch ; j par dj ; y par j ; kh par ch. Duveyrier n'a pas encore pu faire jusqu'à présent une relation complète de ses voyages d'El-Ouad à Ghadamés et de cette ville à Tripoli ; nous avons déjà publié là-dessus plusieurs extraits de ses lettres (v. « Geog. Mittheil. » 1860, p. 484 ; 1861, p. 74) et nous allons encore donner ici quelques notes relatives à la région représentée par la carte, notes qui sont contenues dans les rapports de Duveyrier éparpillés dans les revues françaises.

Dans une lettre écrite à Mac Carthy (Nouvelles annales des Voyages, Juin 1861) il écrit au sujet de la route d'El-Ouad à Ghadamês : « Le lieutenant Auer, qui commande les Tirailleurs indigènes à Touggourt, m'écrit que l'année prochaine on mettra l'appareil artésien sur la route de Ghadamès. Cette nouvelle m'amène à vous faire part de quelques observations au sujet de l'eau qui se trouve dans la partie de l'Areg que j'ai traversée (on nomme ainsi la grande zône de dunes qui traverse tout le Sahara algérien, du Maroc à la Tunisie, et que l'on rencontre à 8 journées au Sud d'Ouargla). En allant d'El-Ouad vers le Sud, la nappe aquifère qui alimente les puits s'éloigne de la surface du sol. Dans les puits de Berresof l'eau est à 21m 30, à El-Ouad elle est seulement entre 4 et 10 mètres au-dessous du sol. L'altitude de Berresof dépasse de 15 mètres celle d'El-Ouad. La raison pour laquelle les Arabes n'ont pas encore creusé de puits au Sud de Berresof, Moui Aïssa et Ghardaya, est que la nappe d'eau y est bien trop profonde pour eux. Qnand on entre dans les dunes en allant d'El-Ouad à Ghadamès, on s'élève constamment jusqu'à une ligne appelée Dhar-el-Erg (le dos de la dune) qui s'abaisse vers Ghourd Rebaa et Lebbad et forme la ligne culminante de la région des sables, comme son nom l'indique. De là on redescend jusqu'à Ghadamès. Si l'on veut forer un puits sur la route du Souf à Ghadamès, je crois qu'on fera bien de choisir pour cela Haoudh-el-Hadj-Saïd. C'est un bas fond situé environ aux 2/3 de la distance de Berresof à Ghadamès, avec un sol ferme sur lequel croissent le drin (arthraterum pungens) et le balbalat, une sorte d'anabasis (?) que l'on trouve aussi dans la heïcha de l'Ouad-Righ où l'eau est si près de la surface du sol. Ce lieu s'appelle aussi pour

cette raison Haoudh-el-Balbalat. Je veux encore mentionner ce fait intéressant, que j'ai trouvé à Ghourd-Maamar, au Nord-Ouest de Ghadamès, dans une petite dépression au milieu de terres blanches savonneuses, des coquillages fossiles de l'espèce Planorbis, indice qu'il y avait là autrefois des lacs d'eau douce. »

Le même écrit contient divers renseignements sur l'Ouadi Igher-gher : « L'Ouadi Ir'arr'ar ou Ar'arr'ar que les Chaanba appellent Ouadi-Sioudi, passe à Seyyal, un des points de ma route d'El-Ouad à Ouargla. De là il se dirige vers le puits de Matmata, dans le pays des Saïd-Oulad-Omer et se perd dans la dépression de l'Ouad-Righ à Goug. L'Ouad-Righ peut être considéré comme le prolongement de l'Ouadi Ir'arr'ar qui doit avoir porté ses eaux autrefois par le Palus Tritonis à la Méditerrannée. Ma carte montre où l'Ouadi coupe les routes d'Ouargla à Ghardaya et Ghadamès et j'étudie maintenant son cours plus au Sud, en même temps que je trace, d'après les renseignements recueillis peu à peu, uue carte des pays des Azguer et Hoggar. Dès maintenant je puis au moins indiquer la distance à laquelle il passe de Timasanin. Si l'on va de ce point vers In-Salah, on arrive après une journée de marche de caravane au bord de la vallée. Tout le jour suivant on remonte la vallée qui a une direction Est-Nord-Est ; le troisième jour on la quitte, parce qu'elle prend une direction Sud-sud-Ouest. Le cours de l'Ir'arr'ar est du reste très irrégulier. Je suis fermement convaincu que la dépression allongée des Ir'arr'en et par conséquent toutes les vallées qui y aboutissent appartiennent au lit de l'Ir'arr'aren. Les masses de sable qui se sont accumulées en certains points de la dépression à une époque qui n'est peut-être pas très ancienne rendent ici comme ailleurs l'aspect du pays confus. Les Touareg me disent que l'Ouadi Afara, qu'Ismaël Bou-Derba a traversé à Samon, se dirige à partir de ce point vers le nord-ouest et se prolonge jusqu'à Tebelbalet où son lit est endigué par le sable qui le sépare ainsi de l'Ir'arr'ar. Si ce renseignement est exact, comme j'ai tout lieu de le croire, l'Ouadi Afara se jetait évidemment dans la vallée principale, avant l'arrivée du sable. La pente générale de la dépression des Ir'arr'aren vient encore à l'appui de mon hypothèse. »

Nous empruntons ensuite au rapport de Duveyrier sur son voyage par le Djerid vers Gabès (Revue algérienne et coloniale, juin 1860) quelques renseignements qui concernent la partie septentrionale de la carte. Il quitta El-Ouad le 5 mars 1860 avec une forte caravane, qui campa la première nuit au puits de Sahin. Le jour suivant on marcha dans une plaine uniforme dont le sol sablonneux était couvert d'une assez abondante végétation d'alenda, drin (arthratherum

pungers), baguel (sorte d'anabasis) et autres plantes ; de temps en temps on rencontrait aussi quelques petites dunes. Le deuxième campement de nuit fut établi près du puits de Guettara-ben-Amara.

Le pays qu'on traversa le 7 mars ressemblait par l'aspect et par la végétation à la heïcha de l'Ouad-Righ. A droite et à gauche se montraient les douars des Oulad-Sidi-Abid, tribu maraboutique de la Régence de Tunis, qui, grâce à son origine religieuse, ne craint pas à la frontière les incursions des pillards. Ces marabouts manifestent leur hospitalité aussi bien aux pillards qui surprennent les caravanes et les troupeaux dans le Sahara français, qu'aux cavaliers envoyés à la poursuite de ces voleurs. L'après-midi la caravane passa à gauche du petit puits saumâtre auprès duquel est la palmeraie connue sous le nom de Nakhlet-el-Mengoub et campa en vue des forêts de palmiers de Nafta. Le matin suivant, on atteignit bientôt le Chott ; dès qu'on entre dans la plaine unie de cette mer desséchée, le Palus Tritonis des anciens géographes, on laisse derrière soi toute trace de végétation. Ce point est le plus dangereux de cette partie du Sahara, parceque les pillards, sur les hauteurs qui bornent le Chott au nord-ouest, peuvent aisément guetter les caravanes. Après une courte halte auprès des plantations de Ghitan-ech-Cherfa, qui sont distinctes de la forêt de palmiers de Nafta, on atteignit heureusement Nafta.

Nafta avec ses magnifiques jardins traversés par un cours d'eau qui n'est jamais tari, avec ses élégantes maisons construites en briques d'après un plan régulier, avec l'apparence aisée de ses habitants dont les vêtements, la nourriture et même le langage dénotent une culture avancée, Nafta apparait comme un paradis au voyageur qui a quitté depuis peu de temps les dunes du Souf et les misérables petites habitations que l'on y appelle des maisons. Nafta doit cela à son commerce avec tous les pays voisins et à ses riches plantations. Nafta possède 240.000 palmiers et on trouve aussi dans ses jardins de nombreux figuiers, citronniers, orangers et pêchers ainsi qu'un autre arbre fruitier, le nebeg, qui doit être le ziziphus lotus cultivé. Les plantations sont arrosées grâce à un habile partage des eaux de la rivière à laquelle on pourrait à juste titre donner le nom de thermes. Les sources de ce cours d'eau ont une température qui varie de 29°35 à 29°95 C et, à 4 heures de l'après-midi, l'eau de la rivière en aval du point de partage avait 27° C. Le petit fleuve a en ce point une largeur de 6 mètres et une profondeur moyenne de 38 centimètres ; son cours est assez rapide. La ville compte 3.000 hommes adultes, dont 54 Israëlites, ce qui donne une population totale d'envi-

ron 7.500 âmes. Comme toutes les autres villes du Djerid, à l'exception de Gafsa, elle n'a aucun ouvrage de défense.

Le 10 mars Duveyrier se rendit, en longeant le Chott, à Tozer et à Zedada et de là, le 14 mars, par le Chott, à Debabcha, dans le Nefzaoua. En entrant dans le Chott il trouva d'abord un sol argileux détrempé par la dernière pluie, où la marche était très difficile ; mais ensuite il rencontra une épaisse et solide croûte de sel qui se continuait jusqu'au Nefzaoua. Dans la saison favorable le passage est très facile, l'artillerie même n'y éprouverait pas de difficultés.

Le Nefzaoua est un grand archipel d'oasis ; on y compte, dit-on, 101 villages ; le nombre de ceux qui sont actuellement habités est faible, il est vrai ; cependant en faisant le total de toutes les petites oasis de dattiers et d'oliviers qui sont connues et dont chacune avait autrefois son petit *ksar*, on arriverait assez près du chiffre indiqué par la tradition populaire. Le sol est richement arrosé, partout on voit des sources qui tantôt forment des ruisseaux rapides, tantôt alimentent de grands bassins naturels. Au printemps le sol est couvert de marécages qui produisent une très riche végétation et donnent du fourrage pour les troupeaux de bœufs, chose très rare et très coûteuse dans le Sahara. Les habitants des villages appartiennent à la même race que ceux de l'Ouad Righ, c. a. d. qu'on trouve également chez eux les caractères de la physionomie nègre. Les noms de lieux dans le Nefzaoua dérivent presque tous de la langue berbère, mais la seule langue actuellement employée est l'arabe. Les habitants sont essentiellement cultivateurs et ils verraient leur travail richement rémunéré s'ils n'étaient exposés d'une part aux exactions et aux injustices de leurs chefs et d'autre part aux pillages des arabes.

La tribu arabe des Oulad-Yagoub est la seule qui appartienne de fait au Nefzaoua. Les Oulad-Yagoub possèdent la grande oasis de Negga, mais abandonnent le soin de la cultiver à leurs *khammès* de race noire. Leur nom est encore plus redouté dans cette partie du Sahara que celui des Hamamma ou des Oulad-el-Aïzaoui, car, bien que leur tribu ne soit pas forte, ils exercent avec un grand talent la profession de pillards et poussent leurs expéditions aujourd'hui encore jusqu'aux environs de Touggourt. Ils ne peuvent pas rassembler, avec les rebelles algériens Ben-Nasser et Bellah, qui se sont enfui chez eux, plus de 40 cavaliers ou 60 au maximum. Les Oulad-Yagoub ne sont soumis que nominalement à la Régence de Tunis, ils ne paient leur impôt que quand cela leur plaît. Chaque année à l'époque où l'armée du Bey vient vers le Djerid, ils émigrent avec leurs troupeaux dans le Dhahar, région sablonneuse, bien

pourvue de puits, qui commence à environ 30 kilomètres au sud du Nefzaoua. (1)

Le climat du Nefzaoua est malsain : il ne peut pas en être autrement sous cette latitude, dans un pays aussi bas et couvert d'eaux stagnantes. Les fièvres y sévissent chaque année de mai à octobre, par conséquent en même temps qu'à Touggourt, Ouargla et dans l'Aouguerout.

Duveyrier alla de Debabcha par Tillimin à Kebilli, la ville la plus florissante du Nefzaoua, quoiqu'elle se relève seulement de ses ruines, car le bey la détruisit en 1857 pour la punir de s'être rendue au célèbre rebelle de Tripoli, Rhoma. Ses habitants sont de race blanche ; il n'est pas rare de trouver parmi eux des hommes à barbe blonde ; ils paraissent riches et intelligents. Leurs caravanes vont directement au Souf par une route de cinq étapes, abondamment pourvue d'eau (2). La ville possède cinq mosquées. De là Duveyrier se rendit à l'Est, à la petite zaouia détruite de Lemmagues, la dernière oasis du Nefzaoua dans cette direction, puis passant entre le Chott et la chaîne du Tabaga qu'il leva dans toute sa lon-

---

(1) Les puits du Dhahar sont les suivants :

En se dirigeant de Kebilli dans le Nefzaoua vers le sud-est, on arrive d'abord au puits de Lessalim.	43	kilomètres
Ensuite au puits de Bir-Boutonna où commence le Dhahar.	5	»
Un peu au sud de ce puits se trouve l'Ouad-el-Kedoua où l'orge est cultivée. Cet ouadi, comme tous ceux qui traversent le Dhahar, aboutit dans une dépression située à l'ouest et appelée El-Tiniya.		
Bir-Zoummita dans un ouadi du même nom	24	»
Un peu au sud de ce puits on traverse l'Ouadi-el-Kallouf et l'Ouadi-Leggen.		
Bir-Soultan	24	»
Bir-Bel-Khecheb	36	»

Tous ces puits se succèdent dans la même direction. Bir-Mohammed se trouve à 24 kilomètres à l'ouest de Bir-Boutonna. De ce dernier à la ville de Matmata dans la montagne on compte 48 kilomètres. Matmata est à 24 milles tunisiens de Gabès et à peu-près à la même distance d'El-Hamma.

(2) Route allant de Zabrya, dans le Nefzaoua, (28 kilomètres sud de Negga et 21 kilomètres sud-sud-ouest de Kebilli) à El-Ouad :

De Zahrya á Bir-el-Gounna, puits.....	15	kilomètres
Le pays est plat et sans sable.		
Bou-Khessib, puits.....	15	»
Saadan, puits.	15	»
Bir-Aouin, puits.....	15	»
Chaabet-Oum-edj-Djouabi, puits.....	30	»
Bir-el-Garra, puits ; commencement des dunes.....	30	»
El-Ouad.....	15	»

gueur, il alla à l'oasis d'El Hamma, la première des Aarad, avec les villages de Kessar et de Derradj. El Hamma doit son nom aux sources thermales qui s'y trouvent et où des bains romains fort bien conservés sont encore utilisés aujourd'hui. La température des sources oscille entre 44°,4 et 46°,45 C., l'eau n'a aucune odeur et on la fait rafraîchir pour la boire. D'El Hamma il n'y a qu'une demi-journée de marche jusqu'à Gabès où Duveyrier arriva le 17 mars.

Sur son voyage de Ghadamès à Tripoli et retour, nous n'avons rien appris de plus que ce que nous avons déjà communiqué à nos lecteurs. De Ghadamès il partit en décembre 1860 pour Ghat. « En allant de Ghadamès à Tikhammalt, écrivit-il à Mac-Carthy, nous descendîmes, un peu au nord de l'Ohanet, du bord du plateau de Ghadamès et nous pénétrâmes dans une région de sables. Ce plateau calcaire presque partout dépourvu de végétation est bien le même que la grande hammada du Dr Barth. D'après mes guides il s'étend vers l'ouest jusqu'à Timasanin, mais il perd vraisemblablement là de sa hauteur. Le pied du plateau est séparé de la région des sables par la dépression de l'Ohanet, une sorte d'ouadi, qui court également vers l'ouest au pied du plateau. C'est le commencement du bassin d'El-Djoua (v. l'Itinéraire de Bou-Derba) dans lequel se trouve Timasanin. C'est en ce point de la route qu'il y aurait le plus de probabilité de trouver l'eau à une faible profondeur sous la surface du sol, ce qui serait d'autant plus important qu'en traversant l'Ohanet nous avons marché six jours sans rencontrer un seul puits. Le chemin direct du Souf à Ghat passe par ce point et il acquerra vraisemblablement de l'importance quand nous aurons ouvert en Algérie un entrepôt pour les marchandises du Soudan. Les marchands de Ghadamès qui détiennent une grande partie du commerce de Ghat trouveront alors leur intérêt à transporter directement leurs marchandises à El-Ouad pour éviter les droits élevés que la douane turque prélève à Ghadamès. »

La méfiance et les circonstances politiques lui rendirent pendant longtemps l'entrée de Ghat impossible (1) ; il erra pendant environ un trimestre dans le pays des Azguer, campant tantôt dans l'Ouadi Tikhammalt, tantôt dans l'Ouadi Alloum et l'Ouadi Titerhsin, jusqu'à ce qu'il réussit enfin, le 8 mars 1861, à pénétrer à Ghat. « Le principal résultat, nous écrivait-il, que je puisse promettre au point de vue géographique, est une carte du pays des Touareg-Azguer et Hoggar. En dehors de mes propres levés, je rassemble avec zèle des

(1) V. Géogr. Mittheil. 1861. fascicule 5, p. 200.

renseignements de façon à couvrir cette région d'un rèseau complet de routes. » Le fanatisme des habitants musulmans d'In Salah et l'effervescence qui s'y était produite à la suite d'une expédition française l'empêchèrent de visiter le Touat conformément à son plan primitif; le chemin du Fezan lui restait seul ouvert; il quitta donc Ghat au commencement de mai pour aller à Mourzouk, s'y reposer de ses fatigues pendant au moins un mois et se rendre ensuite par une nouvelle route à Tripoli « mais seulement, nous écrit-il, pour organiser plus complètement des travaux plus étendus ». Pour cela il ira vraisemblablement passer un mois à Paris.

Traduit de l'allemand par H. SIMON.

NOTES SUR LA ZAOUIAT ERREGANIA

SON FONDATEUR, SES MIRACLES

LE CHEIKH ACTUEL DE LA ZAOUIAT

الزاوية الرقانية ou زاوية الرقان

appelée aussi

زاوية الشيخ الرقاني

A environ 5 kilomètres à l'Ouest de Taourirt, dernière oasis du Touat à 150 kilomètres d'Adrar, se trouve une petite oasis actuellement envahie par le sable ; d'un aspect pauvre, jetée au milieu du reg inculte, n'ayant pour toute richesse que 2,500 palmiers environ avec quelques jardins potagers d'un très petit rapport et une population d'environ 300 habitants : cheurfa, haratines, nègres, l'oasis d'En Tehendt est, sans contredit, le centre religieux le plus important de tout le Touat. Elle n'a d'ailleurs d'intérêt qu'au seul point de vue religieux ; mais cette importance est considérable, car c'est là que se trouve la principale, la plus influente zaouïa du Reggan, voire même du Touat.

Le cheikh actuel de cette zaouïa, Mouley El-Hassan ben Abdel-Kader est un homme d'une cinquantaine d'années, très corpulent, au teint basané, au corps replet comme la plupart des marabouts, d'un aspect et d'un extérieur sympathiques.

Né à Ezzaouia Erregania, Mouley El-Hassan est l'objet d'une profonde vénération, il est universellement révéré au Touat où on lui rend un culte digne d'un vrai dieu. Il a une réelle influence qui lui vient surtout de ses ancêtres et aussi de son origine.

Cette influence s'étend non seulement au Touat mais encore au Gourara et au Tidikelt et jusqu'à Tombouctou ; les Touaregs eux-mêmes viennent le visiter et lui apporter leurs ziaras (offrandes pieuses).

A ce titre Mouley El-Hassan est appelé à rendre les plus grands services aux autorités françaises locales. Il a d'ailleurs déjà contribué à ramener au Reggan quelques touaregs qui venaient autrefois y commercer et qui, effrayés par notre arrivée dans le pays, avaient cessé d'y reparaître. Aujourd'hui, exhortés et rassurés par le marabout, quelques caravaniers reviennent, timidement il est vrai, tâter le terrain ; il faut espérer que ce n'est qu'une avant-garde des autres caravanes qui ne tarderont pas à revenir en grand nombre comme autrefois, quand ces populations auront acquis la certitude que les français ont oublié le passé.

On a reproché à Mouley El-Hassan d'avoir pris la fuite après la prise d'In-Rhar par nos troupes et de s'être refugié au Tafilala. Le marabout, dans cette circonstance, a peut-être été jugé un peu sévèrement, car on a paru voir, dans ce fait, un sentiment hostile à notre cause. Mouley El-Hassan est très craintif ; il n'y a donc rien d'étonnant qu'en apprenant la prise de possession du Tidikelt par une nation dont la religion n'est pas la même que la sienne, ayant entendu raconter par les indigènes du Touat, dont l'imagination ardente avait trop exagéré les faits, que les français étaient des massacreurs, qu'il n'épargnaient aucune vexation aux musulmans dont ils exècrent la religion et les coûtumes, qu'ils pillaient leurs biens, tuaient leurs épouses après leur avoir fait subir les derniers outrages, commettaient enfin toutes sortes d'horreurs ; il n'est pas surprenant, dis-je, que le marabout, qui tient à sa tranquillité, à la zaouïa fondée par ses pères et qui n'a rien enfin d'un guerrier, ait été assailli par l'horrible crainte de se voir dépouillé puis maltraité par le roumi, d'assister au sac de son monastère, de voir enfin s'y commettre, sous ses yeux, toutes les atrocités dont il avait tant entendu parler. La rumeur publique disait même que les berabers étaient des « anges à côté de nous ».

Le marabout avait donc obéi à un sentiment légitime d'épouvante et avait été chercher au Tafilala, son pays d'origine, la quiétude à laquelle il était accoutumé.

Il y a plus d'un an que nous sommes au Touat. Tout, dans l'attitude de Mouley El-Hassan, semble prouver ce que nous venons d'avancer : sa déférence envers l'autorité, son empressement à répondre à ses désirs, le bon accueil que reçoivent chez lui les officiers en tournée sont autant de preuves qui viennent témoigner en sa faveur.

Le marabout ne se cache pas pour avouer qu'il a cru tous les rapports qui lui ont été faits sur notre prétendue conduite ; mais même pendant son absence il se renseignait de son mieux, et quand il se fut rendu compte que les français n'étaient pas aussi féroces qu'il se l'était imaginé il est rentré au Reggan.

Mouley El-Hassan ben Mouley Abdelkader ben cheikh Mouley Abd'Allah ben cheikh Mouley Abdelmalik Erreggani est chérif d'origine et descend d'une famille maraboutique très ancienne dont les premiers membres, venus de Jamboa, se fixèrent au Tafilala.

Son arrière grand-père, cheickh Mouley Abdelmalik Erreggani, est le premier de la famille qui soit venu s'installer au Touat.

Il ne tarda pas, par sa grande piété, ses mortifications, les secours qu'il prodiguait aux pauvres et aux affligés à devenir universellement

connu dans toute la région. Sa réputation, le nombre de ses faguirs (adeptes), les offrandes des fidèles s'accrurent de jour en jour, et bientôt cheickh Abdelmalik put construire le monastère bien connu sous le nom de Zaouia Reggan qui est devenu le lieu de pieux pélérinages.

L'oasis de En Tehendt (انتهندت) forme deux petits groupes séparés l'un de l'autre par une distance d'environ 300 mètres de reg ; chaque groupe a sa Casba aux abords de laquelle sont bâtis les « Assoul » (1) (اصول) ou groupes de maisons dont l'ensemble forme un village aux ruelles étroites et tortueuses. Entre ces deux groupes, sur le reg plat, s'élèvent deux Koubbas, en forme de pain de sucre blanchis à la chaux ; dans l'une d'elles se trouve enterré Mouley Abdallah, mort à l'âge de 40 ans environ ; l'autre renferme le corps de ses trois fils enterrés ensemble : Mouley Cherif, Mouley Saïd et Mouley El-Abbès.

C'est dans la Casba du groupe Nord que se trouve la zaouïa du cheikh Erregani. Cette Casba, comme toutes les constructions du Touat est bâtie en toubes ; à chaque angle se trouve un bastion flanquant un fossé qui entoure la Casba. Ce fossé est presque comblé par le sable ; à certains endroits même il sert de dépotoire.

L'entrée de la Casba est sombre ; c'est d'ailleurs une spécialité qu'ont quelques Casbas au Touat ; il en est même où il est matériellement impossible à un étranger de s'y diriger sans le secours d'un flambeau ; mais ces dernières sont plutôt en petit nombre.

Le premier objet qui frappe l'œil du visiteur, en arrivant devant la porte d'entrée de la Casba habitée par Mouley El-Hassan, est la chaîne accrochée au plafond, qui sert aujourd'hui à suspendre les guerbas destinées à rafraîchir l'eau pendant la saison estivale, mais qui n'en est pas moins conservée comme une précieuse relique grâce à ses antécédents. Nous en reparlerons plus loin.

Au fond du corridor, à gauche en entrant, se trouve le tombeau de Cheikh Mouley Abdelmalik, placé au fond d'une petite pièce ;

---

(1) Le mot اصول est le pluriel de اصل qui signifie la base, le principe le fondement, l'*origine*. Ces assoul sont, en effet, des maisons qui ont été bâties par les premiers habitants qui sont venus s'installer dans le pays, pour pouvoir se loger jusqu'à ce que leurs Casbas soient construites.

Ainsi abrités dans leur « Assoul », les nouveaux venus installaient leurs chantiers de constructions tout à proximité et, se trouvant ainsi à l'abri, prenaient tout leur temps pour construire leurs Casbas, car le touatien travaille peu. J'ai vu, dans le district du Tamest, une Casba en construction depuis cinq ans ; le mur d'enceinte seul n'avait pas plus de 2 m. de hauteur, rien n'était encore construit à l'intérieur.

au-dessus du tombeau s'élève un catafalque de bois peint ; au plafond des œufs d'autruches sont suspendus au-dessus du catafalque. A côté de cette pièce où repose la dépouille mortelle de Cheikh Mouley Abdelmalik s'en trouve une seconde, nue, servant d'école à la jeunesse ; enfin, immédiatement à côté et donnant aussi dans la première pièce, se trouve un escalier qui conduit à une terrasse : c'est la mosquée.

La porte d'entrée de tout ce local, qui est le seul tenu très proprement, et qui est l'objet d'un grand respect, est faite d'un bois très dur ; elle est ornée d'énormes clous en fer à grosse tête ; les deux jambages et le linteau sont du même bois. Le tout a été offert en ziara à la zaouïa par des voyageurs venus de Tombouctou.

Le tombeau du cheikh Mouley Abdelmalik Erreggani est si vénéré que de nombreux pélerins s'acheminent sans cesse vers ce lieu de piété. Mais c'est surtout le jour de la fête de la zaouïa, le 18 avril du calendrier Touatien correspondant au 30 avril de notre calendrier, que l'affluence des fidèles est considérable. Ce jour-là est une migration complète comparable aux cohues de Lourdes. Une ouâda (fête de charité) énorme est offerte aux visiteurs.

Cheikh Mouley Abdelmalik ben cheikh Mouley Abdallah ben Mouley Ali ben Mouley Ezzin ben Sidi Hammou ben El-Hadj El-Hassan Erreggani est bien connu par sa sainteté, sa vie contemplative et austère, ses mortifications et ses nombreux miracles grâce auxquels il passe pour le saint le plus puissant et le plus agréé de Dieu.

De son vivant ce saint homme ne s'occupait que de conférer l'Ouerd depuis la prière du matin jusqu'à celle du ضحى ; il dormait peu et passait la majeure partie de ses nuits debout ; on raconte même qu'il demeura douze années consécutives sans céder au sommeil, même une heure, ni la nuit ni le jour.

Par esprit de mortification, il avait fait fixer à une khecheba خشب (1) du plafond de la chambre qu'il occupait dans ses dévotions une chaine (2) à l'aide de laquelle il s'attachait au cou ; cette chaine était fixée à une hauteur telle que le saint homme ne pouvait se coucher ; l'instrument de mortification ne lui permettait que de se tenir debout, agenouillé ou assis : c'est dans ces diverses positions que cheikh Abdelmalik s'absorbait dans la lecture du Coran, lecture dans laquelle il excellait.

---

(1) خشبة pl. خشبت poutres. Elles sont toutes en troncs de palmiers au Touat.

(2) Cette chaine est celle dont il a été fait mention à la page 8.

Il avait un talent tout spécial pour chanter les psaumes de David auquel il n'avait rien à envier quant au timbre de la voix ; pendant toute sa vie, jamais il ne fut donné à un homme de l'imiter en cela.

Le Coran était tout entier écrit sur la paume de sa main de sorte que s'il désirait citer un chapitre du livre saint il ne se voyait pas obligé de compulser ce livre ou de faire appel à ses souvenirs.

Il en était de même s'il voulait citer un « hadit », un passage de l'auteur « Ibn Achir », du « Houkm-el-Attia » ou ses « Ahzab » des saints : il lui suffisait de jeter les yeux sur la paume de sa main.

Il n'était pas moins favorisé pour les sciences.

Cheikh Abdelmalik avait la larme facile et bon cœur. Adressait-il la parole à quelqu'un, c'était pour l'exhorter à faire le bien ou pour rapporter les bonnes œuvres des gens vertueux ; il ne prononçait jamais un mot se rapportant à ce bas monde sans parler ensuite des délices et des terribles châtiments de la vie future.

Dans tous ses récits il s'exprimait avec tant de verve qu'on ne pouvait se lasser de l'entendre. Il était d'une élocution facile ; avec lui la conversation ne mourait jamais, car il la défrayait continuellement au point que les personnes qui lui tenaient habituellement compagnie prétendaient que, fût-il demeuré en société toute son existence, il n'aurait cessé de défrayer la conversation sans omettre de faire l'éloge ou de rapporter les œuvres des gens de bien et de vertu.

Cheikh Abdelmalik avait aussi le don de deviner les pensées même les plus secrètes : une pensée germait-elle dans la tête d'une personne présente devant lui, immédiatement le cheickh disait cette pensée à haute voix.

Il était aussi insensible à la louange qu'au blâme des hommes : un de ses fakirs vint un jour le visiter et prononça des louanges à son adresse. Le cheikh, après l'avoir écouté, répondit ces simples mots qui eurent leur effet : « il est un homme qui est arrivé à se rendre « aussi insensible au blâme qu'aux louanges. »

Il passait la majeure partie de sa vie dans une Kheloua où il se vouait exclusivement, nuit et jour, à la contemplation de Dieu.

Lorsqu'il se trouvait dans sa Keloua, où il ne voyait que le ciel et Dieu qui lui apparaissait lui-même, il ne recevait personne ; quand on voulait le visiter, il quittait sa Kheloua et se rendait au milieu de ses fidèles.

Il résistait aux passions avec une force surhumaine et faisait abstraction des jouissances de ce monde.

Un jour, qui était celui où il se consacrait plus particulièrement à sa contemplation, une de ses épouses le pria de venir dans sa

chambre particulière pour y partager son lit ; le cheickh lui répondit : « Je n'ai jamais eu de faiblesse ce jour-là, même dans ma jeunesse, « à plus forte raison au moment où je touche à la fin de mes jours ».

Cheikh Abdelmalik se méfiait des hommes et de leurs fréquentations, s'en éloignait autant qu'il lui était possible de le faire, et ne trouvait aucun plaisir à demeurer longtemps parmi eux, d'autant plus qu'ils le craignaient et qu'il leur inspirait une réelle terreur à cause de la puissance que Dieu lui avait donnée en ce monde et dans la vie éternelle.

Ses frères, ses enfants même le redoutaient à cause de la rapidité avec laquelle s'exécutaient les malédictions dont il frappait quelqu'un, ou les sentences qu'il prononçait à l'encontre de quiconque encourait sa colère ou l'indisposait.

Cette puissance lui venait de sa profonde piété, car il était un saint des plus parfaits et le prophète a dit : « Quiconque combat un « ouali » est considéré comme me combattant moi-même ».

De son vivant le cheickh Abdelmalik fut l'objet d'une grande vénération. Dieu lui avait assujetti ses créatures ; les hommes le servaient, même de très loin, faisaient des dons considérables à sa zaouïa. Aujourd'hui même ces dons se continuent en son souvenir et servent à faire des aumônes en vue de Dieu.

L'existence de cheikh Mouley Abdelmalik fut une longue série de prodiges.

Nous croyons que le moment est venu de citer quelques miracles du cheikh qui montreront suffisamment quel ascendant le saint homme a dû avoir sur ceux qui l'entouraient ou venaient le visiter de son vivant et quelle influence il a dû laisser à ses descendants après sa mort.

Parmi les miracles qu'opéra le cheikh se trouve le suivant : une querelle ayant éclaté entre des cheurfas du Touat, ceux-ci vinrent le trouver et le prièrent de les concilier.

Le cheikh leur ayant déclaré à l'avance qu'ils ne sauraient se soumettre à sa décision, les cheurfas promirent de se soumettre et renouvelèrent leur prière au cheikh.

Celui-ci prit alors le chef de chacun des partis, les fit asseoir en un même lieu, et les lia l'un à l'autre à l'aide d'un chapelet qu'il passa au cou des deux adversaires en leur disant : « Gardez-vous « bien de commettre des injustices, car je me montrerai toujours en « faveur de l'opprimé ».

Plus tard, l'un de ces deux chefs conçut le projet de trahir son adversaire ; ce dernier étant parti à son jardin, le premier trouva le moment opportun pour exercer sur lui sa vengeance: Il partit avec

un certain nombre de ses partisans qu'il envoya à la recherche de son adversaire avec mission de le tuer, tandis qu'il s'assit par terre attendant les évènements. Or Dieu permit que ce dernier fut averti des projets des gens de son ennemi et il s'enfuit : Dieu le préserva de leurs coups.

Les partisans du cherif demeuré en observation entendaient un coup de fusil dont la détonation venait du côté où se trouvait leur chef. Ils se précipitèrent auprès de lui, mais ne trouvèrent plus qu'un cadavre. Il l'examinèrent sur toutes ses faces, le retournèrent dans tous les sens, mais ne relevèrent sur son corps aucune blessure ni marque de coups. Ils virent là une malédiction du cheikh Erreggani.

D'une manière générale tout homme qui se trouvait dans un grand embarras n'implorait jamais en vain le secours du cheikh.

On raconte que cheikh Mouley Abdelmalik parcourait un jour une région déserte en compagnie d'un de ses fakirs de Taarabt lorsqu'ils entendirent tout à coup une voix qui disait : « les fakara « du cheikh Mouley Abdelmalik et de son père seront agréés de « Dieu, suivant la parole du Très-Haut où la Divinité s'exprime « ainsi : « le jour où nous appellerons tous les peuplesà comparaître « devant nous avec leurs chefs, ceux à qui on aura mis leur livre « dans leur main droite liront ce livre, et ne seront pas lésés d'un « seul bien ». (Coran chap. XVII, verset 73).

« Heureux donc l'homme auquel Dieu a donné comme guide cheikh « Mouley Abdelmalik, ses enfants et ses pères, et qui les imite et « suit leurs exemples. Celui-là, à n'en pas douter, est un élu de « Dieu ».

Le fakir dit ensuite au cheikh : « As-tu entendu les paroles qui « viennent d'être prononcées, ô mon maître ? » —

— « Ecoute, répondit le cheikh ; si tu veux que ces paroles te « soient applicables, aide-moi par la crainte de Dieu » — A quoi le fakir répondit : « aide-moi toi-même à me faire violence ».

— Le cheikh reprit : « il suffit, pour cela, que tes intentions soient « sincères, que tu ne pratiques pas l'usure, que tu fasses les cinq « prières recommandées à tout bon musulman. Manifeste de l'amitié « à l'égard de mes enfants, et je te manifesterai mon amitié auprès « de Dieu jusqu'au jour où je te dirai : voici le ciel. Et si cela ne te « suffit pas, souviens-toi de la parole de Dieu : les justes habiteront « au milieu de jardins et de cours d'eau, dans le séjour de la vérité, « auprès du Roi puissant .

« Il en sera ainsi de tous les fakara, sauf de ceux qui se seront « montrés infidèles à l'égard de Dieu ».

A ces mots la voix reprit : « tu as dit vrai, ô ami de Dieu, ô Ouali, « ô Abdelmalik, mais encore as-tu omis de parler d'un grand « nombre de pouvoirs que Dieu t'a conférés ».

On raconte qu'un jour le cheikh Mouley Abdelmalik était absorbé dans la lecture d'un ouvrage du cheikh El-Djilani quand, tout à coup, il s'élèva dans les airs, et, après y avoir atteint une auteur assez grande, il se changea en une lueur vacillante qui disparut tout d'un coup pour faire place au néant. On rapporte aussi ce qui suit : « le grand cheikh, le pôle sud El-Hadj M'Ham- « med ben Bouzian aurait dit un jour : « depuis que Reggani est « venu dans cette région on n'a jamais vu un homme qui put lui être « comparé. Sois donc loué, ô mon Dieu qui a permis qu'il reçoive « de moi le sera سر ; mais j'espère obtenir de lui une partie des « bienfaits et des grâces que tu lui as octroyés et je l'initierai en « compensation, à la Tarika el-Ouerd الوراد طريقة.

« Loin de moi la pensée de prétendre que je suis le مراد ; au « contraire, je dis : je suis le مريد et il (le cheikh, est le مراد, car « je sais la place qu'il occupe auprès de Dieu.

« Je suis son initiateur mais je me garde bien de m'en vanter ; car « il occupe auprès de Dieu une place plus prépondérante que moi».

Un certain « Ouali » vint un jour trouver notre cheikh Erreggani et lui dit : « ô notre pôle, j'ai entendu une voix qui criait, au milieu « des flots : « ô Dieu, par un effet de grâces que tu accordes à Reg- « gani et à son cheikh Bouzian, fais que ces flots se divisent afin que « je passe à pied sec ».

« C'était un naufragé ; à ces mots la mer se divisa et le naufragé « passa librement et sortit des flots ».

A ce sujet un certain ignorant osa prononcer des paroles qu'il ne convient pas de reproduire ici par respect pour la mémoire du cheikh. Ce dernier adressa à Dieu la prière suivante : « ô mon Dieu, « si tes serviteurs dont tu viens d'entendre prononcer les noms, « c'est-à-dire Erreggani et son cheikh, sont vraiment les saints dont « le pouvoir et l'influence n'ont encore pu être atteints par personne, « punis sur l'heure l'auteur de ces paroles. Si, au contraire, ils sont « sans pouvoir, permets qu'il s'en aille librement. »

Ces paroles n'étaient pas plutôt achevées qu'un feu, que tous les assistants purent voir, descendit du ciel et dévora l'individu qui fut consumé sur l'heure.

Même aujourd'hui, quiconque s'assied à cet emplacement maudit est encore brûlé par le feu qui y demeure à l'état latent.

La légende ajoute qu'au moment où ce feu descendit du ciel on

entendit, à travers les flammes, une voix qui criait : « Arrière, ar-
« rière, les chevaux les plus ardents, jeunes et vieux, épuiseraient
« leurs forces à leurs poursuites sans pouvoir les atteindre ; cepen-
« dant les gens clairvoyants verront leur lumière (celle des saints)
« briller sur leurs traces jusqu'à ce que Dieu les fasse parvenir au
« lieu du salut ».

Ibn Ali Zian se serait écrié, à ce sujet : « Certes c'est là un des
« miracles les moins retentissants de votre fils Reggan. Que des
« louanges et des actions de grâces te soient donc adressées en
« souvenir de ses vertus, ô mon Dieu, car, à n'en pas douter qui-
« conque a constaté les grâces dont tu l'as favorisé se voit contraint
« d'oublier les autres (saints) ».

On raconte qu'un fakir avait reçu l'ouerd du cheikh Erreggani.

Quand sa dernière heure fut venue, le démon se montra à lui. A peine le maudit s'était-il présenté que le cheikh apparut à son tour sous la forme d'un oiseau blanc et, s'approchant du fakir, il semblait lui donner de légers coups de bec, en battant des ailes. A ce moment le fakir entendit Satan crier : « Je ne me représenterai jamais plus
« à tes fakirs, ami de Dieu, par pitié épargne-moi ».

Un jour, le cheikh Abdelmalik Erreggani, mécontent des gens d'un ksar, replia le terrain sur le ksar rebelle avec la même facilité que l'on a à plier une hassira. Les habitants implorèrent sa clémence, lui promettant de ne plus recommencer. Le terrain se déplia et reprit sa première forme.

La légende raconte encore que le cheikh Erreggani, jetant son chapelet en l'air, chaque grain se changeait immédiatement en un oiseau qui s'élevait dans les airs, disparaissait, puis revenait à lui sous forme d'une lueur : ces oiseaux avaient été, dit-on, visiter le tombeau de l'envoyé de Dieu.

Cette anecdote, qui fut un jour rapportée par Sidi Otsman ben El Mokhtar El-Glaoui, à une réunion de personnes, fut taxée de mensongère par un des auditeurs qui dit à Sidi Otsman, d'un air ironique : « Où donc as-tu pêché cette histoire ? »

Un court instant s'était à peine écoulé que le cheikh lui-même apparut et dit : « C'est moi qui suis Erreggani ». Puis, frappant la personne qui taxait l'anecdote de fausse, il lui dit : « Tu périras sur
« l'heure ». Au même instant l'individu tomba mort.

On dit encore qu'un jour, une caravane en marche dans la Tanezrouft fut prise d'une soif ardente. Les gens qui la composaient se mirent à appeler à leur secours le cheikh Mouley Abdelmalik.

Celui-ci apparut aussitôt parmi eux et ordonna simplement qu'on

emplit une guerba ; l'outre étant pleine, il la fit poser au milieu des gens de la caravane.

Toute la caravane, hommes et chameaux, burent à satiété, et quand on vida les lieux la guerba contenait encore de l'eau.

La légende raconte encore qu'autrefois il y avait au Tidikelt un endroit où le cheikh Erreggani venait souvent se reposer et y faire ses prières.

Un jour, un fabricant de moulins (Reha) s'assit en ce lieu pour attirer sur lui les bénédictions divines et se mettre aussi à l'abri des voleurs. Un des moulins qu'il avait fabriqués en ce lieu même lui fut volé. Le fabricant, très affligé, se rendit auprès du cheikh Mouley Abdelmalik et lui dit : « O maître, je me suis rendu à l'endroit que « tu affectionnes pour y faire tes prières, et on m'y a volé un « moulin ». Le cheikh lui répondit simplement : « ton moulin va « se rendre ici de lui-même ». Ceci dit, le cheikh s'écria : « ô mou- « lin, présente-toi à nous et amène avec toi celui qui t'a volé ». Aussitôt on voit apparaître le voleur porteur du moulin qui semblait le pousser et le faire avancer malgré lui jusqu'à ce qu'il fut entre les mains du cheikh. De ce jour le voleur se convertit.

Un autre jour deux individus illettrés vinrent trouver le cheikh et lui dirent : « ô cheikh, nous voudrions apprendre le coran et une « partie de chaque science, mais nous ne savons pas lire. Le cheikh « leur dit : « apportez-moi le livre saint », ce qu'ils firent : « Jetez « vos yeux sur ce livre, ajouta-t-il », ce qu'ils firent encore. Puis, prenant la main de l'un d'eux, il cracha dedans et lui dit : « lèche ta main ». Il fit encore ce que lui dit le cheikh et au même moment les deux élèves devinrent deux véritables savants, deux océans de science pour employer l'expression arabe.

Autre anecdote. — Un jour le cheikh Erreggani se trouvait sur sa « Messala », plongé dans la lecture de Ibn Attallah. Tout à coup son corps devint de plus en plus petit, disparut comme s'il se dissolvait, semblable à un morceau de sucre dans l'eau, puis fit place au vide.

Enfin on raconte qu'un jour le cheikh se trouvait à la mosquée, en compagnie d'un de ses disciples. Le sommeil l'ayant gagné, son disciple se plaça sous la manche de son vêtement et s'enveloppa de son manteau ﻭﺩ, aussitôt il se vit transporter au ciel où il put jouir de la vue des fleuves qui y coulent, de ses fruits ; il aperçut également le ﺍﻟﻜﻮﺽ (fleuve du paradis), tel qu'il est décrit dans les livres. Enfin il entendit une voix qui disait : « Voici le trône de Erregani. »

Ce trône se trouvait le plus élevé de ceux qu'il aperçut en ce lieu.

Une autre voix s'exprima ainsi : « heureux sont les amis et les « disciples du cheikh Erregani ».

Lorsque le cheikh se réveilla il trouva son disciple encore recouvert de son manteau. Il lui dit : « qu'as-tu aperçu ? ». Celui-ci lui ayant rapporté tout ce qu'il avait vu ou entendu, le cheikh se prit à pleurer et dit : « Quiconque désire obtenir les faveurs divines doit se confor-« mer aux prescriptions et aux défenses faites par Dieu lui-même ».

Un miracle retentissant qu'opéra le cheikh Erregani fut le suivant: un jour, comme il se trouvait en prière dans sa Kheloua, cheikh Sidi Ali ben Hanini lui envoya des démons qui le servaient, pour le tenter et le mettre ainsi à l'épreuve. Arrivés à la demeure du cheikh Erregani, les démons la trouvèrent entourée de tous côtés par la mer qui était venue se former subitement à cet endroit. Tous les démons qui demeurèrent au bord de la mer et ne cherchèrent pas à la traverser furent épargnès ; ceux, au contraire, qui réussirent à la traverser et à arriver jusqu'à l'habitation du cheikh Erregani virent s'opérer en eux le miracle suivant : le cheikh attachait chacun d'eux au cou et aux mains à l'aide d'un poil de sa barbe ; immédiatement ce poil se changeait en une chaîne qui devenait aussi dure que de l'airain, et dont les coupables ne purent jamais se débarrasser. Il serait beaucoup trop long d'énumérer les prodiges innombrables opérés par le saint homme. Ceux dont nous venons de donner la liste nous paraissent suffisants pour démontrer de quelle profonde vénération est l'objet le tombeau du cheikh Abdelmalik Erreggani, et de quelle influence religieuse il a dôté ses enfants.

Aujourd'hui, le cheikh de la Zaouia, Mouley El Hassan ben Abdelkader cherche à conserver la plus grande neutralité dans les querelles de ksar à ksar ou les rivalités locales ; cependant il arrive souvent qu'on ait recours à son arbitrage, et dans ce cas, si les parties ne peuvent réussir à se réconcilier, Mouley El-Hassan impose sa volonté à laquelle on se soumet volontiers.

Les gens du Gourara, du Touat, du Tidikelt même viennent à la Zaouïa Erregani pour y faire régler certaines affaires difficiles.

Il y a 4 ou 5 ans, une discussion survint entre les districts du Bouda et du Timmi, qui faillit avoir de graves conséquences, car les habitants des deux districts étaient près de courir aux armes, Timmi et Bouda revendiquaient la possession d'une petite oasis de marabouts, Meraguen, située à quelques kilomètres d'Adrar, principale oasis du Timmi, bien que Meraguen se trouva englobée dans le territoire de ce dernier district. Mouley El Hassan, pris comme arbitre, essaya vainement de faire abandonner par Bouda Meraguen au Timmi. Il décida alors que cette oasis, qui ne comprend que des

marabouts serait indépendante et libre ; il insinua que les districts du Bouda et du Timmi devraient s'en désintéresser complètement en vue de Dieu et pour lui être agréable.

Depuis, Meraguen devint indépendante.

Il existe à Deldoul, oasis du Gourara, un jeune caïd qui nous a rendu des services signalés et qui n'a pas hésité à combattre dans nos rangs dans toutes les affaires que nous avons eues au Touat ou au Gourara. Ce jeune caïd visite tous les ans Mouley El Hassan auquel il apporte des offrandes ; il a pour lui un véritable culte. Il m'a rapporté, un jour, le miracle suivant, opéré par cheikh Abdelmalik, m'assurant qu'il s'était opéré tel qu'il me le racontait, avec autant d'assurance que s'il en avait été lui-même témoin, ce qui prouve bien sa foi aveugle, sa foi de musulman pour le santon.

Deux ksours voisins de la zaouïa se battaient pour un motif futile. Le cheikh, du fond de sa zaouïa voyait exactement toutes les phases du combat comme s'il se fut trouvé sur le terrain.

Prenant alors fait et cause en faveur du Ksar lésé, il s'empare d'un bâton qu'il épaule comme s'il se servait d'une arme à feu et, faisant le simulacre de lâcher le coup, il dit : « un tel est mort ». Il répéta l'opération un certain nombre de fois. Le combat terminé, on constata, en effet, que toutes les personnes qu'avaient nommées le cheikh étaient mortes ; elle furent trouvécs sur le champ de bataille. Elles étaient les promoteurs de la querelle qui avait amené le combat.

Ce même caïd me confia un jour, en tête à tête, que, lors des opérations faites dans le Tidikelt par nos troupes, il s'apprêtait à se joindre aux gens du Touat qui allèrent secourir leurs frères du Tidikelt, quand Mouley El Hassan lui dit : « J'ai vu en songe les français « parcourir tout le pays en vainqueurs ; tout cédait devant eux ; « reste donc chez toi et garde-toi bien de prendre les armes, car tu « serais tué ».

Le caïd de Deldoul se garde bien de contrevenir aux conseils du marabout ; il s'en retourne chez lui, et nous le voyons exposer sa vie, combattre dans les rangs de nos goumiers et de nos spahis, dans les divers combats du Gourara et du Touat.

On voit, par ce qui précède, que le marabout de la zaouïa du Reggan est appelé, grâce à son influence, à rendre de grands services à la cause française au Touat, au pays des Touaregs, et peut-être même jusqu'à Tombouctou où il compte encore des adeptes.

Mouley El-Hassan ben Mouley Abdelkader appartient à la fois aux ordres religieux des Kadrya, Tidjania et Reggania.

Les deux premiers ordres sont connus. Le troisième est une

branche des Kadrya. Si Mohamed ben Bouzian, des Kenadsa, grand'père de Sidi Brahim, actuellement cheikh de la zaouïa des Kenadsa, était l'élève d'Aboul-Hassan Ali ben Abdallah ben Abdeldjebar le Chadeli, fondateur de l'ordre. C'est ce Si Mohammed ben Bouzian qui a conféré le diplôme de cheikh à ben Cheikh Mouley Abdelmalik-Erregani.

Tous les gens du Reggan, de Sali à Taourirt, appartiennent à cet ordre. Il y en a aussi dans quelques ksours du Tidikelt.

TORRÉ,
Interprète Militaire.

QUELQUES ALTITUDES
DE L'OUED MEGUIDEN, DU TOUAT ET DU GOURARA

Calculées d'après les observations barométriques faites en Janvier-Mars 1901

Par le Commandant LAQUIÈRE

CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES INDIGÈNES DE LA DIVISION D'ALGER

Lors des opérations dirigées par le Général Servière dans le Gourara et le Touat, en janvier, février et mars 1901, il a été possible de faire, sur la plupart des points visités, des observations barométriques et thermométriques en vue du calcul de leur altitude.

Les instruments employés étaient :

Un baromètre holostérique altimétrique compensé de Naudet (1) ; trois thermomètres frondes centigrades.

Les observations, quotidiennes, ont été prises, généralement, à six heures du matin, midi et six heures du soir.

Le baromètre a été réglé au passage à El-Goléa, le 16 Janvier 1901, sur le baromètre à mercure Fortin de l'hôpital militaire.

Quatre-vingt-cinq observations ainsi faites ont permis de déterminer l'altitude de vingt-huit points importants indiqués sur le croquis ci-joint.

Les calculs ont été effectués par Monsieur le Lieutenant-Colonel du Génie Prudent, du Service Géographique de l'Armée, d'après une méthode particulière que cet éminent géographe emploie depuis de nombreuses années et qui lui a toujours donné les meilleurs résultats.

Les mêmes calculs ont été également faits à l'Observatoire de la Bouzaréa (Alger), sous la direction de Monsieur Trépied, Directeur de cet établissement, par Monsieur Sy, Astronome, d'après la formule de l'Annuaire du bureau des longitudes.

(1) Baromètre de dix centimètres de diamètre.

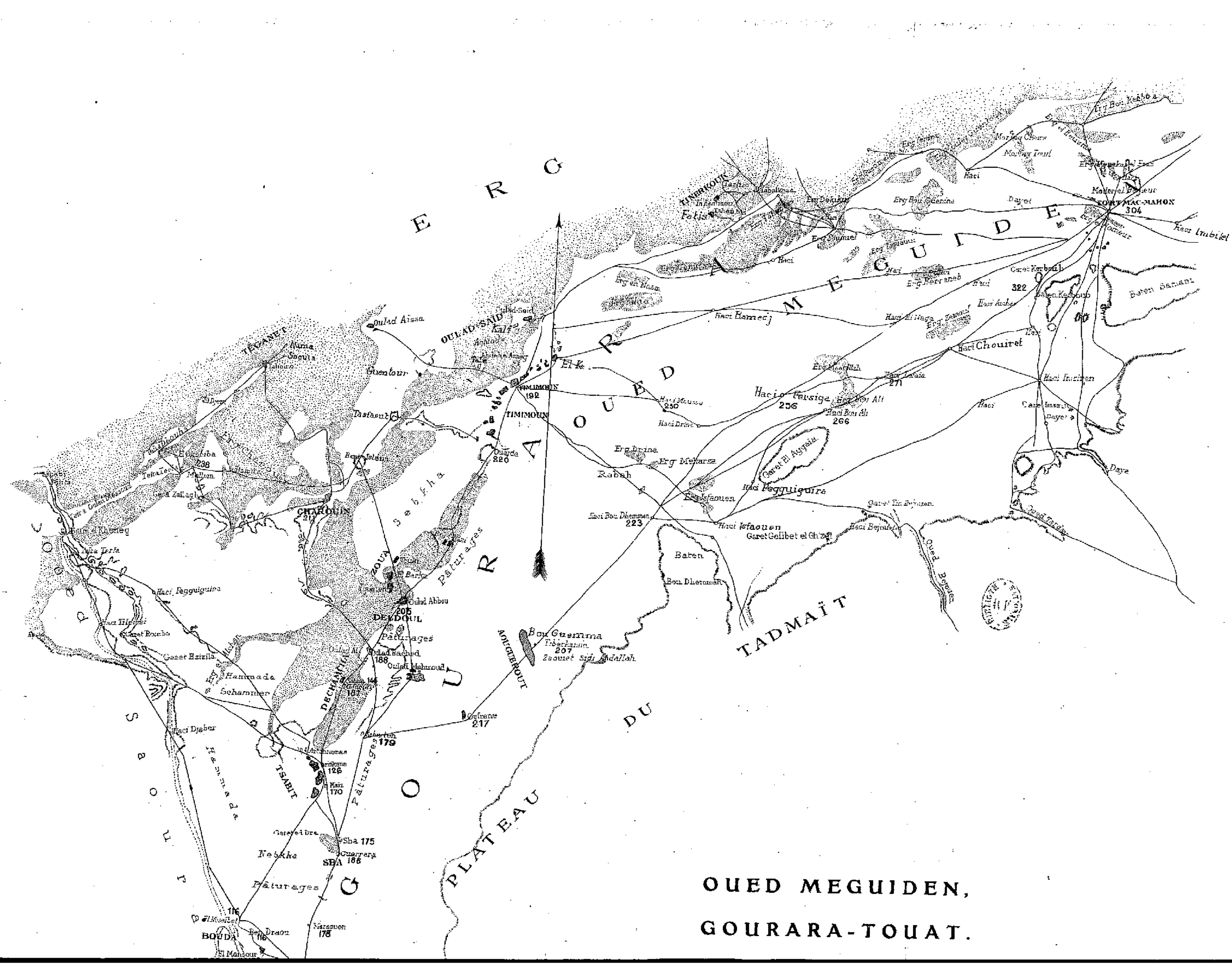

OUED MEGUIDEN,

GOURARA-TOUAT.

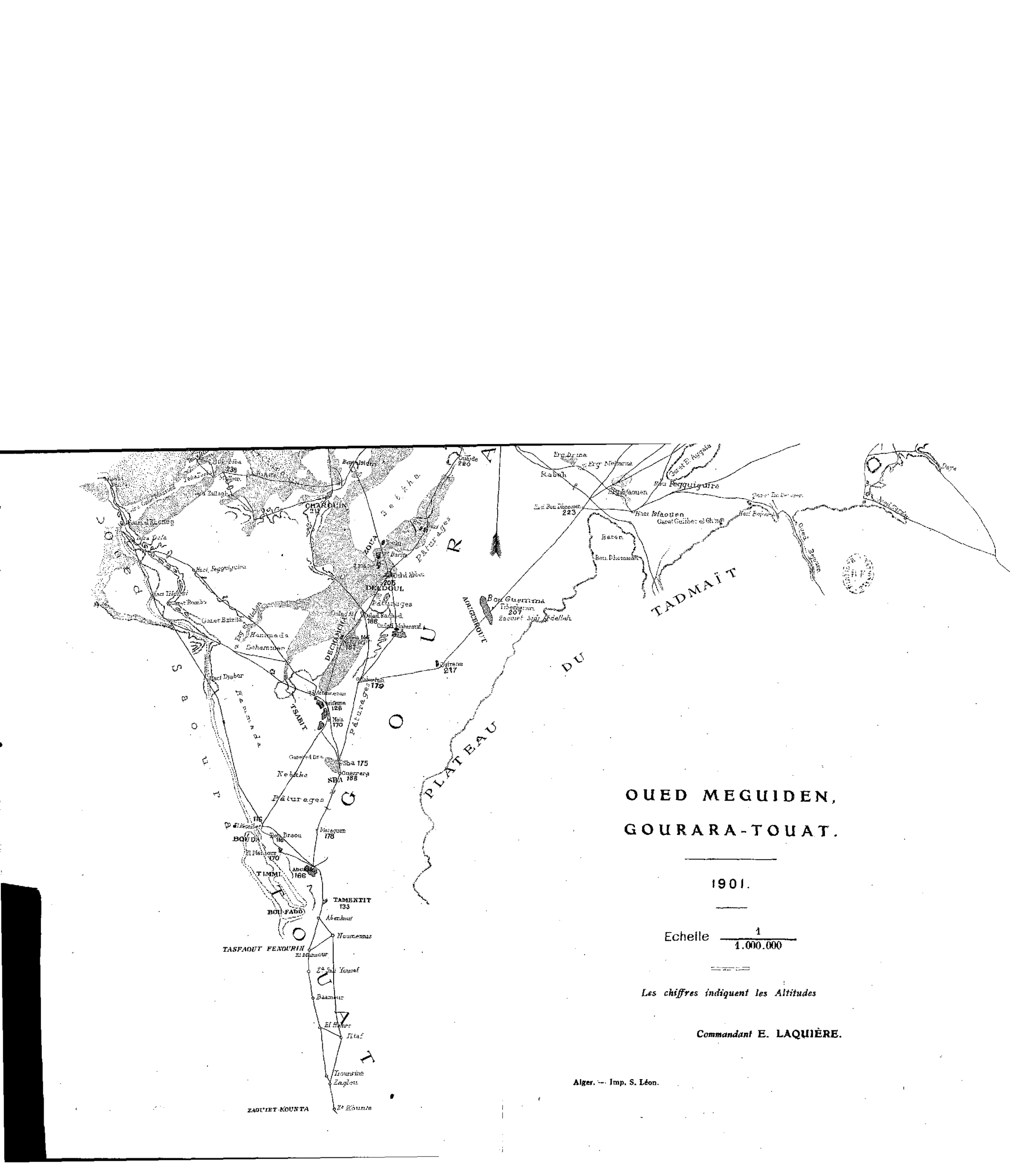

OUED MEGUIDEN,

GOURARA-TOUAT.

1901.

Echelle $\frac{1}{1.000.000}$

Les chiffres indiquent les Altitudes

Commandant **E. LAQUIÈRE.**

Alger. — Imp. S. Léon.

D'après les Observations de M. G. B. M. Flamand faites au baromètre à mercure, l'altitude de l'Observatoire de l'hôpital militaire d'El-Goléa est de 383 mètres, et celle du Fort Mac-Mahon de 304 mètres. Sur cette base on a obtenu la série des altitudes indiquées au tableau suivant :

LIEUX	ALTITUDE	OBSERVATIONS
El-Goléa.....	383 au-dessus du niveau de la mer.	D'après M. Flamand.
Fort Mac-Mahon.....	304	
Mi route entre Mac-Mahon et Hassi Lefaïa.....	322	au S.W. de la Gara Kerboub
Hassi Lefaïa.....	271	
Hassi Fersiga.....	256	
Hassi Moussa.....	250	
Timimoun.....	192	Altitude du village, au sud de la Kasba.
Ouadjda.....	220	Altitude prise à cinq kilomètres sud d'Ouadjda.
Bel Ghazi.....	231	
Deldoul.....	205	à 20 mètres Ouest de la maison de Bou-Amam.
Oulad Rached.....	188	Dans les palmiers bours.
Metarfa.....	187	Moyenne de deux observations (a).
Sahela.....	146	
Brinkan (Tsabit).....	126	1 k. au sud de Brinkan.
El Maïz id.....	170	Moyenne de deux observations.
Sbâ.....	175	à côté de l'Oasis. Moyenne de deux observations.
Guerrara.....	188	Moyenne de 2 observations.
Meraguen.....	178	id. de 3 observations.
Adrar (Timmi).....	166	id. de 5 observations.
El Mansour (Bouda).....	170	
Ben Draou id.....	116	Au pied du ksar.
Ksaïbet Sidi Saïd (Bouda).....	116	
Tamentit.....	133	
Charouin.....	211	
Maalem.....	238	Au point d'eau.
Kaberten.....	179	Moyenne de 2 observations.
Oufran.....	217	
Tiberkamin (Aouguerout).....	207	
Hassi Bou Demmam.....	223	
Hassi Bou Ali.....	266	Altitude obtenue d'après celle d'Hassi Lefaïa.

(a) C'est-à-dire de trois séries, à trois époques différentes. Cette observation s'applique à tous les cas analogues.

La région où se perd l'Oued Saoura (à la hauteur du Fenourin) n'est donc déjà plus, d'après cela, qu'à 115 et même et 110 mètres « d'où on pourrait inférer, dit le Lieutenant-Colonel Prudent, que « plus au Sud il y a des bassins fermés et peut-être plus bas que la « mer, comme quelques uns le supposent. »

On trouvera que les altitudes données par Rohlfs sont en discordance avec celles-ci.

Tout ce qu'il est possible de dire c'est qu'ici, on a pu disposer des observations, parallèles, des observatoires fixes d'Oran, de Géryville et d'El-Goléa, sensiblement concordantes, ce qui permet de croire à une certaine exactitude.

Enfin il ne faut pas perdre de vue que Rohlfs ne pouvait faire ses observations qu'avec les plus grandes difficultés, au point que Camille Sabatier a pu dire dans son étude sur la Géographie physique du Sahara Central, au sujet des Altitudes :

« A la vérité, nous avons tout lieu de douter de l'exactitude des « indications fournies par l'anéroïde de Rohlfs. »

Bien que les résultats donnés plus haut ne soient pas parfaits ils pourront, sans doute, tels qu'ils sont, être utiles, car ils définissent le relief de quelques uns des points principaux de l'Oued Meguiden, de l'Aouguerout, celui de Timimoun, de Charouin, Brinkan, Adrar, Tamentit, etc., c'est-à-dire de l'ensemble du Gourara et du haut Touat.

Commandant E. LAQUIÈRE.

Note sur les Découvertes Géologiques

Faites par M. le Commandant DELEUZE

DANS LE GOURARA, LE TOUAT ET LE TIDIKELT

Monsieur le Commandant Deleuze, Chef de bataillon des Tirailleurs Sahariens, a adressé à M. le Président de la Société de Géographie plusieurs envois d'échantillons minéralogiques des plus variés et des plus intéressants, parmi lesquels des fossiles de haute importance pour l'histoire géologique du Sahara. La réunion de ces documents constitue dès maintenant un ensemble assez complet pour qu'il soit possible de présenter les principales conclusions qui résultent de leur étude, ainsi que les précieuses observations jointes à leur envoi. Je suis heureux d'avoir l'agréable mission, en renouvelant les vifs remerciements adressés au nom de la Société de Géographie par son Président, d'exprimer à M. le Commandant Deleuze les sincères félicitations de la Section technique pour l'activité scientifique dont il a fait preuve dans ses recherches, en contribuant d'une façon aussi heureuse à la connaissance géologique du Gourara, du Touat et du Tidikelt. Le rôle des officiers, dans les régions nouvellement ouvertes aux investigations, est multiple, et la Science est reconnaissante à ceux qui ont su lui faire une place au milieu de leurs préoccupations de tout ordre.

L'intérêt des découvertes de M. le Commandant Deleuze réside principalement dans une connaissance de plus en plus précise des terrains primaires, qui ne sont pas représentés, au moins par des couches fossilifères, dans l'Atlas Algérien, et qui prennent une importance capitale dans la constitution du Sahara.

Ces terrains primaires (Dévonien et Carbonifèrien) ont été signalés au Sahara par les premiers explorateurs : Overweg, compagnon de Rohlfs, Bou-Derba, Duveyrier, Ervin de Bary, Oscar Lenz, l'ingénieur Roche, de la mission Flatters, qui en ont rapporté des fossiles de différents points.

M. Rolland, Ingénieur en chef des mines, qui faisait, partie de la mission Choisy, a le premier établi, d'après les documents réunis, une carte géologique du Sahara, éditée en 1890 et indiquant l'extension du terrain Dévonien.

M. Foureau, dans ses différentes missions, et principalement

en 1894, a reconnu en outre le terrain Carbonifériens au Tassili des Azdjer et au plateau d'Eguélé.

M. Flamand, dans le cours de sa mission qui a conduit à l'occupation d'In-salah, a signalé l'existence d'un axe ancien, de schistes cristallins à noyaux granitiques, indiquant la proximité des terrains primaires.

L'occupation de la région d'Igli, du Gourara, du Touat et du Tidikelt a donné lieu à des découvertes importantes. Sous l'inpulsion de M. le Général Oudri, M. le Lieutenant Barthélemy recueillit des échantillons de roches et de fossiles dans la vallée de la Zousfana; M. le Commandant Barthal, M. le Docteur Romary rapportèrent de nombreux fossiles des environs d'Igli et de plusieurs points de la Zousfana. Ces documents, qui me furent successivement communiqués, me permirent de reconnaître l'existence du terrain carbonifériens dans la Zousfana (1).

M. le Commandant Laquière rapporta du Gourara les premiers fossiles recueillis à Charouïn, dont l'étude confiée à M. Flamand, ont permis à ce dernier, après détermination comparative à la Faculté des Sciences de Lyon, de signaler l'existence de l'étage moyen du Dévonien (2).

Depuis cette première indication, les documents réunis par M. le Commandant Deleuze, durant son séjour au Gourara et au cours de ses nombreux raids au Touat et au Tidikelt, et communiqués avec tant d'empressement à la Société de géographie, ont montré l'extension des affleurements des terrains primaires dans ces régions. Ce sont là des jalons de premier ordre pour établir les bases d'une carte géologique, permettant de poursuivre rationnellement les investigations pour une étude plus complète.

En outre, M. le Commandant Deleuze a signalé les gisements de matières minérales, nitrates, aluns, et produits divers utilisés par les indigènes, en accompagnant ses envois d'observations intéressantes et instructives.

Un premier envoi, du 21 mars 1901, à la Société de Géographie, fut transmis pour l'étude à M. Flamand qui, entre autres échantillons, y trouva des fossiles qui lui ont permis de signaler la présence de

---

(1) E. FICHEUR. — Note sur les découvertes géologiques récemment faites dans la région d'Igli. (Bull. Soc. Géog. d'Alger, 2e trim 1901), p. 227.

— Le terrain Carbonifériens de la région d'Igli (Bull. Soc. Géolog. de France, Déc. 1900).

(2) G. B. M. FLAMAND. — Sur la présence du Dévonien à Calceola sandalina dans le Sahara Occidental (Gourara) (C. R. Ac. des Sc. 1er juillet 1901).

l'étage inférieur du Dévonien (1) dans le Tidikelt, après confirmation des déterminations par MM. Depéret de Lyon, et Œhlert de Laval, spécialistes en la question :

Le deuxième envoi, arrivé en février 1902, a été examiné par M. Flamand et par moi, et le Bureau de la Société me confia le soin de donner les déterminations des échantillons du dernier envoi, fait le 12 mai et parvenu en août 1902. C'est avec le plus grand intérêt que j'ai pris connaissance de ces divers documents, dont l'étude a donné des résultats que je vais résumer, en conservant intégralement les indications, stratigraphiques ou autres, données par M. le Commandant Deleuze.

A. — Extension du terrain dévonien

Dans le Gourara, M. Deleuze a recueilli des échantillons permettant d'indiquer le Dévonien autour de Timimoun :

Calcaires compacts à polypiers, brachiopodes (Spirifer) et crinoïdes, d'espèces indéterminables, mais la roche présente la plus grande analogie avec les calcaires de Charouïn (Dévonien moyen à *Calceola sandalina*.

Ces échantillons proviennent (2) :

« 1° De la rive occidentale de la Sebkha de *Timimoun*, à 5 kil. à « l'Ouest de ce village. Affleurement orienté sensiblement N. E. « S. O. avec inclinaison de 10° environ à l'Ouest.

« 2° Recueilli sur le « reg » au Sud de *Tala* (10 kil. Ouest de « Timimoun), provient sans doute des gisements sur lesquels est « bâti Tala.

« 3° Provient d'un affleurement assez considérable recouvert par « les dunes de *Tala* — visible sur environ 400 m. de long sur « 200 m. de large — orientation générale N. O. à S. E.

« 4° Echantillon semblable provenant de *El-Hadj Guelman*, rive « N. O. de la Sebkha de Timimoun, et à 22 kil. environ au N. de « Timimoun.

« 5° Des roches de même nature se rencontrent aux *Ouled-Saïd*, « (rive N. O. de la Sebkha de Timimoun, 18 kil. N. 1/4 O. de « Timimoun).

« Dans ces deux localités, puissance du banc, 1m environ, frag- « menté en dalles de 0m60 à 0m80 de côté. Aux Ouled-Saïd, la « couche est étalée, sur 400m de long et 100m de large (pour la « partie visible). Elle repose sur des *grès tendres* et sur une sorte

---

(1) G. B. M. FLAMAND. — Le Dévonien inférieur dans le Bas-Touat et le Tidikelt (C. R. Ac. Sc. 2 juin 1902).

(2) Extrait de la lettre d'envoi de M. le Commandant Deleuze.

« de *tuf*, qui ont été creusés sous la place publique, de manière à « former de grandes cavernes, servant d'habitation et de magasins.

« A El-Hadj Guelman, ce gisement forme une véritable digue « isolée dans l'Erg ; orientation N. O.-S. E., inclinaison environ « 10° vers Ouest.

« Les deux Ksour sont construits sur ces roches dures.

« En résumé, toute la partie ouest de la Sebkha de Timimoun est « jalonnée d'affleurements des roches fossilifères, se présentant « sous la forme de digues, d'éperons — (on dirait presque de « coulées, n'était la nature de la roche).

« Les indigènes ont utilisé ces roches comme fondations pour « leurs Ksour, de préférence au sol mouvant ou très meuble des « dunes ou du « reg », ou encore, à l'origine, au sol de la Sebkha « qui s'avançait peut-être jusqu'à ces roches.

« Les mêmes couches fossilifères ont été notées par des « échantillons consistant en fossiles variés et très nettement « détachés de leur gangue par les actions éoliennes, aidées du « sable des dunes.

« 1° A une dizaine de kilomètres au S ¼ 0 de Charouin.

Note. — Les fossiles adressés sont de remarquables exemplaires de polypiers appartenant aux espèces citées par M. Flamand provenant des récoltes de M. le Commandant Laquière, aux environs de Charouin. « Les fossiles sont siliceux, dans un calcaire gris violacé, et rouge amarante, qui rappelle le calcaire à polypiers siliceux du Languedoc ; ils comprennent : *Calceola sandalina*, *Favorites Goldfussi*, *Zaphrentis gigantea*, *Atrypa reticularis*, *Spirifer*, etc. et caractérisent le *Dévonien moyen* à Calcéoles. » (extrait de la note de M. Flamand (C. R. Ac. Sc. »

« Les couches visibles sur plusieurs kilomètres, courent du « N. O. vers le S. E. précédées et suivies d'autres affleurements « de *grès minces*, feuilletés et multicolores. Mais tandis que les « couches fossilifères (*Calcaires à Calcéoles*) sont généralement « inclinées d'environ 10° vers le S. O., les bancs de grès sont « inclinés d'environ 45° vers le N. E.

Profil des couches

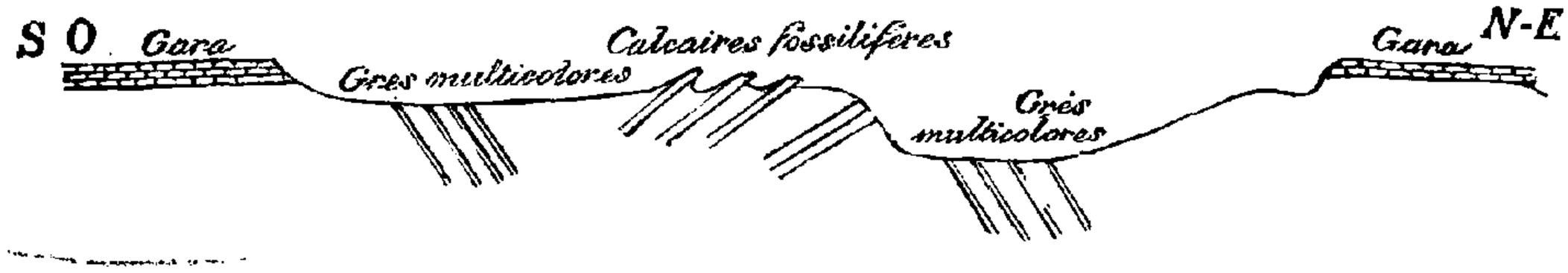

« Ces grès rougeâtres (échantillons adressés), se présentent en « bancs très nombreux, par feuilles de couleur grise, jaune, bleue, « verte, rouge, l'ensemble apparaissant de loin bleu verdâtre, les « feuilles sont tantôt très minces et très friables, tantôt assez dures. « Ont été parfois confondues, à cause de leur apparence, avec des « schistes ou des ardoises.

Remarque. La disposition indiquée dans le croquis de M. Deleuze laisse supposer que ces grès appartiennent à une assise inférieure à celle des bancs calcaires à calcéoles.

Un bel exemplaire de *Favosites Goldfussi* provient d'un point situé entre Ouled Rached et Charouin.

« 2° Ce terrain existe, avec le même facies, à 8 kil. environ à « l'Est de *Feggaguira* (Foggara-el-Out de Rohlfs), carte à 1 : « 2.000.000 feuille d'Insalah). Sur ce point et sur plus de 16 kil. « relevés, on voit les grès rouges, bleus, verts, etc, en feuillets « minces, courir dans la direction N. O. au S. E. Il est même « possible, sinon très probable, que les affleurements 1 et 2 ne « font qu'un, qui s'étendrait ainsi sur au moins 30 kilomètres.

« 3° Le même terrain se retrouve dans le Touat, entre Taouïet-« Kounta et Bou-Ali, près de *Tazoult*, sur la rive orientale de la « Sebkha. Même allure de digues, de jetées, même voisinage de « grès feuilletés.

« 4° Entre Taourirt (Reggan) au Sud du Touat et l'Aoulef (Tidikelt) « à *Hassi Cheik*. Orientation presque exactement N. S., inclinaison « se rapprochant de la verticale. Fossiles de petites dimensions « (adressés avec le 1er envoi).

Observation. Ces fossiles, étudiés par M. Flamand, se rapportent au Dévonien inférieur, et ont fait l'objet de la note indiquant l'existence de cet étage (C. R. 2 Juin 1902) d'après la présence de *Pleurodictyum*, *Spirifer* cf. *Reoussuai*, de divers brachiopodes du genre *Chonetes*, etc.

Le 3e envoi de M. Deleuze renfermait des échantillons provenant de ce point, indiqué sous le nom d'*Aïn Cheik*. (entre Reggan et Tidikelt) et comprenait :

1° Un échantillon de grès brun rougeâtre, sorte de grauwacke schisteuse, est entièrement pétri de brachiopodes parmi lesquels *Chonetes cf. sarcinulata*, *Spirifer*, avec *Tentaculites*, et des empreintes d'articles de *Pentacrinus* cf. *priscus* Goldfuss ; cette roche fossilifère appartient au *Dévonien inférieur*.

2· D'autres échantillons du même point montrent des grès glauconieux, passant à des calcaires violacés ; ces grès sont pétris

de brachiopodes dont on ne voit que les sections indéterminables, indiquant peut-être des *rhynchonelles*.

3° Un autre échantillon de la même localité est un calcaire violacé à polypiers (*Zaphrentis*) et brachiopodes (*Rhynchonella, Spirifer*) et bryozoaire (*Fenestella* ?) Ce calcaire paraît du même type que le calcaire à Calcéoles de Charouïn (Dévonien moyen).

4° Des fossiles isolés : polypiers (*Zaphrentis, Amplexus*), brachiopodes (*spirifer*) ; encrines (Cyathocrinus ?) paraissent indiquer le même horizon géologique.

5° Argiles schisteuses, avec bancs de grès noir, au milieu de l'Oued-Chebli, à l'Ouest d'Aïn-Cheik.

6° Rive droite de l'Oued Chebli, près d'Aïn-Cheik, calcaire violet avec traces de crinoïdes.

Les assises se superposent dans l'ordre indiqué ci-dessus de l'E. à l'O. avec inclinaison vers l'Ouest d'après le croquis de M. Deleuze, et témoignent de l'existence du Dévonien inférieur et moyen dans cette zone.

« 5° Les mêmes calcaires (Dévonien moyen) se retrouvent à « *Hassi-el-Melah*, entre le point précédent et l'Aoulef, à 24 kilom. « environ de l'Aoulef (Tidikelt). Cet affleurement apparaît à peine au « fond d'une sebkha, même nature de roche, orientation N. S. Pas « de fossiles apparents. Une source salée apparaît, comme à Hassi- « Cheik, au bord de cette roche très dure, dont l'inclinaison paraît « nulle en certains points.

« 6° Entre *Inrhar* et *Hassi-Mouilok*, près du redjem des Ouled « Tenane, polypiers (*Cyathophyllum*) indiquent le Dévonien moyen.

« 7° A 8 kilom. au Sud d'*Akabli* des argiles schisteuses aluni- « fères, surmontées de grès à empreintes de petits bivalves, paraissent « encore indiquer le dévonien.

M. Deleuze a ainsi reconnu et signalé le dévonien depuis le Gourara jusqu'au Tidikelt. Il a recueilli, en outre, des fragments de *jaspe* :

1° Au Sud et à mi-distance d'*Aïn-Cheik* à *Haci-Mellah*, jaspe vert, présentant des colorations rouge, ou brun foncé.

2° Un fragment de *jaspe* rouge, roulé, sur le plateau de Timimoun ?

B. — Extension du terrain carbonifèrien.

Des échantillons d'un calcaire fossilifère, calcaire dur à crinoïdes, qui paraît bien analogue au calcaire carbonifèrien d'Igli, a été reconnu à *Tazoult*, près Taouïet-Kounta (Touat). Cette détermination reste douteuse par suite de l'état des échantillons.

Il en serait de même de fragments d'un bloc calcaire exotique, rencontré sur le Baten, à 3 kilom. environ à l'Est de *Taourirt* (extrémité sud du Reggan) (Touat Méridional) qui se rapproche par son aspect du Calcaire carbonifèrien.

C. — Bois silicifiés.

De beaux échantillons de bois silicifiés ont été recueillis par M. Deleuze aux environs d'*Aoulef* (Tidikelt). Quelques-uns paraissent en voie de transformation siliceuse, des fragments sont encore combustibles.

Note. — Les bois silicifiés se rencontrent fréquemment dans les grès infracrétacés de la chaîne de l'Atlas Saharien. Cependant ils peuvent appartenir à des formations siliceuses plus récentes.

Avec ces échantillons ont été envoyés des grès grossiers à grains de quartz, dont quelques-uns assez volumineux pour constituer un poudingue siliceux, qui peut vraisemblablement appartenir au Crétacé inférieur.

Des grès grossiers de facies plus récent, peut-être tertiaires, surmontés d'une carapace ferrugineuse, forment la surface au-dessus des argiles schisteuses du Dévonien, à 8 kilom. au Sud d'Akabli.

D. — Produits minéraux divers.

Différents échantillons ont été adressés par M. Deleuze avec les renseignements suivants.

« 1° *Ouled-Mahmoud* (Gourara). *Terre de Salpêtrière.*

« Cette terre a été recueillie à la surface de la salpêtrière des « Oulad-Mahmoud, une des plus riches de la région et représente « la terre telle qu'elle est prélevée par les indigènes pour la sou- « mettre au lessivage.

« Toute la terre n'est pas « salpêtrée ». Elle ne se rencontre « chargée de salpêtre que par petits fragments qu'un nègre goûte « avec la langue avant de l'envoyer au lessivage.

« Le salpêtre remonte d'autant plus abondamment que l'année a « été plus pluvieuse.

« Un sondage donne : à la surface, du sable plus ou moins « aggloméré par le sel ou le salpêtre ; puissance : quelques centi- « mètres. Au-dessous, du sel intercalé de sable, et dont les gisements « se reforment lorsqu'ils ont été exploités ; puissance : 0m50 à 0m60. « Au-dessous, l'eau mélangée de sable et chargée de sels, chlo- « rures, etc.

« Après avoir été lessivée, la terre est rejetée aux abords des « petits fourneaux où la lessive est évaporée. Cette terre se recharge

« de salpêtre — *avec le temps et l'humidité* — et peut être lessivée à « nouveau.

« Des sondages effectués et des renseignements pris, il est permis « de conclure — avec regret — qu'on n'a pas devant soi au Touat « des nitrières en place, des gisements, mais des nitrières artificielles « où le salpêtre s'élabore peu à peu (1).

« 2° *Thomela*, une grosse boule, recueillie à Bouda (Touat), aux « environs de Ben-Drao. Une autre boule provient d'Akabli (Tidikelt). « Le Thomela, d'après M. Flamand (Prod. minér. du bassin de « l'Oued Saoura, p. 143) doit être un sulfate de fer ? ; il se « présente sous la forme plastique, en séchant donne une odeur « sulfureuse.

« Le Thomela s'emploie, après ébullition avec de l'eau, un mor- « ceau de fer et de l'écorce de grenadier, ou presque exclusivement « à l'Aoulef, avec des écorces de certaines espèces de *talla (acacia « tortilis*, ou *arabica*, ou *gummifera*) dites « aggara » « debak » ou « tisilith » (Voir Duveyrier et Rohlfs), donne un très beau noir fixe « aux objets en cuir.

« 3° L'*Ouankal*, signalé également par M. Flamand, ne serait « autre chose, d'après les indigènes, que le *Thomela*, grillé et réduit « en poudre, après avoir été imbibé de graisse ou de beurre, qui se « consume pendant l'opération. Le résidu est ensuite traité comme « le Thomela, c'est-à-dire bouilli avec de l'eau, du fer et des écorces ; « sert à la teinture en noir des étoffes.

« 4° *Alun* (Chebb) sous une forme « amiantine », recueilli près « d'Akabli, dans un bas-fond de plusieurs kilomètres. Plus abondant « après un peu de pluie ; se recueille en soulevant une croûte « terreuse sous laquelle on le trouve.

« Vaut 20 fr. la charge de chameau rendue à Timimoun et 0,75 la « livre au détail. Sert au tannage des cuirs pour la chaussure.

« La plus grande partie de l'alun tiré du Sud du Tidikelt, et « expédié vers Ghardaïa, se présente sous la forme habituelle de « l'alun (cristaux demi-translucides).

« 5° Echantillon de *Kelbou* acheté à un targui. Le Kelbou (car- « bonate de soude, d'après M. Flamand) est employé par les Gourari, « après avoir été pulvérisé, pour donner du *montant* au tabac à « priser ou à chiquer. Se mélange à sec dans la proportion de 1/5

---

(1) *M. Flamand*, à qui ces indications ont été fournies par M. le Commandant Deleuze, a présenté quelques « Observations sur les nitrates du Sahara » dans le Bull. de la Soc. Géol. de France du 16 juin 1902 ; il en conclut à l'existence de gisements en profondeur.

« de Kelbou, 1/5 de cendres de retem, pour 3/5 de tabac. On « humecte légèrement le mélange.

« Ce Kelbou vient d'un lieu dit « Teffegua » dans le « Hadjera » « en pays targui, à l'O. de Tifedest, et au N. des Ighargharen. »

Conclusion

En résumé, les importantes observations et les découvertes de fossiles faites par M. le Commandant Deleuze témoignent de la présence du terrain dévonien dans le Gourara tout autour de la Sebkha de Timimoun, jusqu'au Sud de Charouïn, vers Ouled Rached, puis dans le Touat inférieur, et dans le Tidikelt. Les affleurements interrompus, masqués par les formations récentes, permettent d'admettre la continuité dans toute cette région, du Gourara au Tidikelt. M. Deleuze a confirmé par les explications fournies au cours de la séance de la section technique, l'exactitude des indications données par renseignements et qu'il a pu vérifier depuis l'envoi de sa lettre.

Le Dévonien inférieur, apparaît dans un axe anticlinal, sensiblement N. S., dont l'affleurement est reconnu vers Aïn-Cheik (entre Touat et Tidikelt) ; il est représenté par des grès bruns à brachiopodes (Chonetes, Spirifer) et à Pleurodictyum. Au-dessus se trouvent des calcaires à polypiers, surmontés des argiles schisteuses alunifères, développées au voisinage d'Akabli. Au-dessus viennent probablement les grès en plaquettes et argiles multicolores, surmontés des calcaires violets et amarantes à calcéoles, du Dévonien moyen. Ces deux dernières assises sont les plus développées dans le Gourara et le Touat.

En attendant le résultat de nouvelles observations, nous exprimons un témoignage d'admiration aux officiers qui, comme M. le Commandant Deleuze, consacrent une partie de leur activité aux recherches scientifiques, suivant l'exemple de leurs prédécesseurs, les Desvaux, Forgemol, Delettre, Colonel Pein, Flatters, qui ont laissé leur nom attaché aux premières étapes de l'exploration géologique de l'Algérie.

Alger, 13 novembre 1902.

E. FICHEUR.

Conférence du 3 Février 1903

LA CULTURE DU PALMIER

DANS LES OASIS DU MZAB

ET DANS CELLES DU DISTRICT D'OUARGLA

Dans la conférence que j'ai eu l'honneur de faire sur l'Oasis d'Ouargla, le 12 juin 1902, à la Société de géographie, je n'ai pu, en raison du cadre que je m'étais tracé, m'étendre longuement sur la culture du palmier ; c'est ce que m'a fait remarquer fort judicieusement, et avec toute la courtoisie que nous lui connaissons, le sympathique vice-président de la section économique et de colonisation ; aussi, est-ce avec un véritable plaisir que, sur sa demande, je viens aujourd'hui combler cette lacune et vous dépeindre, de mon mieux, les étapes successives de l'existence du palmier, au feuillage toujours vert, quelle que soit la saison.

Le palmier, vous le savez, est le roi des oasis ; c'est sur lui que se concentrent tous les efforts, toute l'activité et toutes les espérances des peuplades sahariennes, car, s'il ne leur assure pas toujours l'aisance, il les garantit du moins de la famine.

Dans la province d'Alger, son domaine ne commence en réalité qu'à Laghouat ; le Tell, d'ailleurs, ne lui convient pas ; il se plaît mieux dans le désert, parmi les sables, sous un soleil brûlant contre lequel son ombre protège les plantes et les arbustes que les indigènes cultivent dans les oasis, en même temps que son port plein de majesté communique à ces derniers cet air mystérieux et mélancolique qui leur est particulier.

On compte de nombreuses variétés de palmiers ; celle que l'on rencontre à peu près exclusivement dans le Sahara algérien et dont il est question ici, est le palmier-dattier ou dattier cultivé (*phénix dactylifera*) ; cet arbre, dont l'existence embrasse plusieurs siècles, élève sa cime à plus de 20 mètres au-dessus du sol ; il pousse lentement et exige une culture soignée ; sa tige, que surmontent des feuilles disposées avec art le long des branches, atteint jusqu'à 30 et même 50 centimètres de diamètre ; sa forme varie ; tantôt, c'est celle d'un tronc de cône, tantôt, celle d'un cylindre et il arrive

parfois que, par suite d'un défaut de soins, ses dimensions sont plus fortes au sommet qu'à la base.

Depuis Laghouat, jusqu'aux limites extrêmes des régions désolées du Gourara, du Touat et du Tidikelt, voire même de l'immense plateau du Tadmaît, les oasis du Mzab et celles du district d'Ouargla sont, sans contredit, celles où la culture du palmier s'est le plus développée et c'est tout spécialement sur elles que portera cette étude.

Il convient, tout d'abord, de rappeler brièvement les noms des oasis que renferment ces deux groupes : le Mzab comprend sept villes ou Ksour, savoir : Ghardaia, la capitale, Mélika, Beni-Isguen, Bou Noura, El Ateuf, Guerrara et Berrian.

Ouargla est le chef-lieu d'un aghalik qui étend sa juridiction sur les Ksour suivants : Sidi Khouiled, Aïn-Ameur ou Chott, Hadjadja, Bouissat et Negoussa.

Ces Ksour donnent leur nom à autant d'oasis dans lesquelles s'épanouissent des dattiers d'une belle venue, profilant leur ligne sombre sur l'azur des cieux ou sur l'horizon jaune des dunes ; dans les unes, leur culture est bonne et intelligente ; dans les autres, elle est négligée ou arriérée.

Un vieil adage bien connu des indigènes formule en ces termes les principes vitaux du palmier : « Les pieds sous l'eau, la tête dans le feu ». Ce proverbe résume, en effet, à la façon imagée des arabes, tous les besoins du dattier. Il est superflu de dire que le soleil lui prodigue la chaleur avec une ténacité de tous les instants ; mais il n'en est pas de même de l'eau, que l'homme est obligé de lui procurer lui-même en creusant autour de l'arbre un petit fossé qu'il met en communication avec les rigoles ou séguias dans lesquelles s'écoulent les eaux d'irrigation.

A Ghardaïa, l'arrosage s'exécute tous les quatre jours en hiver et tous les deux jours en été ; à Ouargla, où le sol est plus saturé d'humidité, on n'est pas tenu à une ponctualité aussi rigoureuse et l'arrosage a lieu d'après la simple appréciation du propriétaire et le plus ou moins d'intérêt qu'il porte à la culture de ses palmiers ; il s'ensuit qu'avec moins de travail et plus de latitude dans son exécution, les Beni-Ouargla récoltent des dattes meilleures et en plus grande quantité que les Beni-Mzab ; ceux-ci déplorent amèrement cette injustice du sort ; ils maudissent la sécheresse de leur sol qui les force à travailler sans cesse sans pouvoir obtenir d'aussi bons résultats qu'à Ouargla. Peut-être font-il voir sans cette particularité la cause de la tendance qu'ont les Mozabites à s'implanter chez les Ouarglis

par l'acquisition progressive de groupes importants de dattiers productifs.

Les difficultés ne consistent pas dans l'établissement et l'entretien des innombrables petits canaux qui sillonnent en tous sens et avec une régularité les jardins et les palmiers, car le Khammès, le véritable cultivateur des oasis, se prête volontiers à ce genre de travail, pour éviter le transport de l'eau qui, pour lui, est un labeur pénible auquel il cherche à se soustraire ; elles résident plutôt dans le procédé à employer pour amener l'eau dans ces rigoles.

Les pluies étant très rares dans le Sahara, il arrive que les eaux pluviales, quoique recueillies par de puissants barrages, tels que ceux que l'on trouve à Laghouat et au Mzab notamment, sont insuffisantes pour arroser les plantations et, proprement parlant, on ne doit compter que sur les puits alimentés par la nappe d'eau souterraine.

Pour extraire l'eau de ces puits, les Mozabites font usage d'un récipient en peau de bouc qu'ils nomment *guerba* ou *delou*, selon sa forme et ses dimenssions, et qui est retenu par deux cordes de longueurs différentes ; l'une, la plus longue, glisse sur une poulie suspendue au moyen de deux montants consolidés par des traverses et l'autre, la plus courte, passe sur un rouleau de bois, placé à l'orifice du puits.

Cet appareil est mû par un chameau ou un bourricot dont le va et vient dans une allée d'une longueur égale à la profondeur du puits et allant en pente douce pour faciliter le tirage, fait descendre et remonter le récipient ; celui-ci est terminé par un tuyau ouvert à l'extrémité duquel est attachée la petite corde qui le maintient relevé et par conséquent fermé pendant que le récipient descend, se remplit d'eau et remonte. Dès qu'il reparaît, la petite corde entraîne le tuyau dehors, tandis que la grande contine son mouvement ascendant ; en vertu de cette combinaison, le tube s'allonge, s'ouvre pour ainsi dire et le contenu de la *guerba* ou du *delou* s'écoule dans un réservoir en timchent (plâtre indigène) communiquant avec les séguias du jardin.

Les Beni-Ouargla emploient des moyens plus primitifs pour puiser l'eau ; c'est une sorte de bascule formée d'un tronc de palmier en guise de levier et dont le point d'appui, en pierre ou en terre, est installé sur le bord du puits, entre les deux forces qui agissent sur l'appareil, la puissance et la résistance ; une pierre attachée à l'extrémité de ce levier, fait contre-poids au récipient plein d'eau et suspendu à l'autre extrémité; quelques puits possèdent deux bascules.

Si l'eau abonde à Ouargla, il n'en est pas de même à Ghardaïa, où elle est plus rare, au grand désespoir des Mozabites ; elle est fournie

par des puits nombreux, contenant plus ou moins d'eau et dont la profondeur varie suivant l'altitude du terrain et la situation de la nappe d'eau souterraine ; ainsi, alors qu'elle est de 8 à 10m à Berrian, de 15 à 25m à Ghardaïa, et dans la vallée de l'Oued Mzab, elle est de 35 à 40m à Guerrara, sur les bords de l'Oued Zeguerir, à Negoussa et à Ouargla, dans le bassin de l'Oued Mia. Ces puits ont été creusés, soit par la main d'œuvre indigène, soit par la main d'œuvre française ; leur eau, tantôt douce, tantôt saumâtre, a une température qui est quelquefois égale et même supérieure à 20° au sortir du puits.

Il n'y a pas de puits jaillissants au Mzab, mais il y en a un certain nombre à Ouargla, parmi lesquels viennent en première ligne : le puits artésien d'Aïn-es-Solthan, situé près de la porte Flatters et dont le débit est de 1.000 litres à la minute ; celui de la Kasbah, qui débite 500 litres à la minute.

Ainsi qu'il est dit plus haut, ces puits sont alimentés par une nappe d'eau souterraine qui, d'après maints auteurs, se compose de deux lits d'eau : un premier lit peu profond, reposant sur une nappe argileuse imperméable et un deuxième dans lequel l'eau circule à 35 ou 40m au-dessous du niveau général du sol, dans des sables quartzeux sur une nouvelle nappe imperméable.

On ne se sert pas de *foggaguir* pour irriguer les terres ; on sait que les *foggaguir* (foggara, au singulier) se composent d'une série de puits peu éloignés les uns des autres, reliés par une galerie souterraine et qui amènent les eaux d'infiltration d'un plateau ou d'une éminence quelconque dans les canaux d'irrigation des oasis. Ces sortes de puits sont usités plus particulièrement à El-Goléa, au Gourara, au Touat et au Tidikelt ; on montre néanmoins à l'entrée de l'oasis d'Ouargla, des vestiges d'une ancienne foggara aujourd'hui en ruine.

Cependant le soleil et l'eau ne satisfont pas pleinement l'insatiabilité du palmier ; les indigènes y ajoutent aussi des engrais pour atténuer, autant que possible, la trop grande stérilité du sol, qui contient peu de terre végétale, partant, encore moins d'humus ; mais ce complément de culture ne peut pas toujours être appliqué avec efficacité, en raison de l'insuffisance des ressources qui consistent uniquement en fumier provenant de la litière des animaux domestiques dont le nombre est rarement en rapport avec la quantité d'engrais nécessaire ; cette litière est faite principalement avec de l'alfa, du sfar ou du drinn, plantes communes dans ces contrées, où la paille, de quelque nature quelle soit, est à peu près inconnue ; on enfouit ce fumier tous les ans, au mois de mars, à la base des palmiers, auxquels il transmet ses principes fertilisants.

A cette même époque s'opère aussi l'élagage du dattier ; cette opération, qui a pour objet de le débarrasser de ses branches inertes ou nuisibles, demande à être faite par une main experte, afin de ne pas endommager l'individu.

Ce n'est pas tout ; le palmier étant dioïque, il faut joindre aux soins incessants qu'il réclame, ceux qu'exige la fécondation, qui se pratique artificiellement de février à mai, en agitant des branches de dattiers-mâles en fleurs au-dessus des dattiers femelles ; le plus souvent, on se contente de couper des branches de dattiers mâles que l'on fixe sur les dattiers femelles, laissant ainsi au vent, le soin de répandre le pollen.

Mais cette fécondation artificielle ne paraît pas souvent indispensable et elle n'est employée que pour obtenir une récolte plus certaine et plus abondante.

Son origine remonte pourtant à une époque très reculée, car l'histoire nous apprend que, du temps d'Hérodote, les Babyloniens possédaient déjà des notions précises sur l'existence des sexes des dattiers et qu'ils faisaient usage de ce mode de fécondation artificielle.

Tous les travaux de culture qui viennent d'être énumérés sont exécutés par des éléments différents dans les deux contrées : à Ghardaïa, par exemple, les Mozabites, peuple sédentaire, travailleur, industrieux et commerçant, auquel la vie pastorale n'est pas étrangère, cultivent eux-mêmes leurs palmiers avec le concours d'un ou de plusieurs domestiques ou khammès. A Ouargla, où campent les puissantes tribus nomades des Chambâa-bou-Rouba, des Mekhadma et des Saïd Otba, cela ne se passe pas ainsi ; là, malgré le peu d'homogénéité de la population, les mœurs arabes prédominent ; or, nul n'ignore l'aversion qu'ont, en général, les arabes du désert pour les travaux agricoles ; leur humeur aventureuse, leur fierté innée et leur insouciance leur font préférer les longues chevauchées à travers les plaines immenses du Sahara et ils s'en remettent exclusivement aux khammès pour les soins à donner à leurs dattiers.

Ces khammès, dont il a déjà été question plusieurs fois dans le cours de cette étude, sont de pauvres hères de race berbère qui, avec les nègres provenant d'esclaves rendus à la liberté, entretiennent les plantations des oasis moyennant une rétribution égale au 1/5e des produits, d'où l'origine de leur nom qui signifie « *cinquième* ».

Il nous reste maintenant à examiner de quelle façon on plante le palmier ; car il ne croit pas spontanément et quelles sont les diverses phases de son développement et de son rendement.

La plupart des palmiers se reproduisent par des boutures, confiées,

en mars, au sol sablonneux des oasis et mises dans des trous étroits, suffisament profonds pour que les rejets puissent profiter du peu d'humidité que renferme la terre et prendre plus sûrement racine.

Généralement, les palmiers sont groupés et présentent l'aspect de forêts assez étendues ; il en est, cependant, qui sont isolés et que les indigènes nomment « *djali* » ; on les dit nés de noyaux de dattes jetés par les passants ; mais beaucoup aussi ont été plantés au moyen de boutures, dans un endroit où, au hasard, le khammès a placé un rejeton qu'il a arrosé, au début, jusqu'à ce qu'il ait émis des racines qui, en atteignant la nappe humide, lui permettent de vivre ; puis il l'a livré à lui-même.

Quand le jeune palmier se trouve dans des conditions de vitalité satisfaisantes, tant au point de vue du terrain qu'au point de vue de la culture qu'on lui prodigue, il produit des dattes à partir de cinq ans ; son rendement, que l'on exprime en régimes dont le poids varie de 2 à 10 kilogr., est alors de 1 ou 2 régimes, soit 6 à 7 kilogr. ; si, pour une cause quelconque, il a souffert, il ne commence guère à rapporter qu'à l'âge de 7 ou 8 ans et donne 2 ou 3 régimes, ou 9 à 10 kilogs ; à 15 ans la production moyenne est de 3 ou 4 régimes, ou 12 à 14 kilogr. ; de 25 à 35 ans, il atteint son maximum de rendement qui peut être évalué à 8 ou 10 régimes représentant un poids de 50 à 70 kilogr. ; mais il est à remarquer que l'abondance des produits nuit à leur qualité et que cette abondance ne peut subsister pendant deux années consécutives, car l'arbre, affaibli par l'effort d'une année, a besoin ensuite d'une saison de repos pour reprendre de nouvelles forces.

Le palmier *djali* rapporte peu et ses fruits sont de qualité médiocre ; souvent même, il ne produit rien ; cela doit être attribué plutôt à un manque de soins qu'à toute autre cause, car il ne forme pas une variété distincte et son nom lui vient uniquement du mode de culture qu'on lui applique. Uue remarque cependant s'impose ici à ce sujet : c'est que les *djali* provenant de noyaux de dattes sont plus sujets à modifier la qualité des fruits ou à rester inféconds que les autres.

La récolte des dattes constitue un travail dangereux, car les branches ou *djerid* du palmier, ainsi que les régimes, couronnent le sommet de l'arbre, que le khammès n'atteint qu'avec peine, en se cramponnant à des points d'appui, pas assez saillants ou trop fragiles ; il est ainsi exposé à faire des chutes graves, parfois mortelles ; en outre les *djerid* sont hérissés d'épines qui occasionnent des blessures douloureuses qu'il lui est à peu près impossible d'éviter, quoi qu'il fasse. Ces accidents sout plus fréquents à Ouargla

qu'à Ghardaïa, parce que, dans cette dernière région, les palmiers sont plus bas et plus touffus.

La cueillette s'effectue, à Ghardaïa, dans le courant d'Octobre ; dans l'oasis d'Ouargla, que le soleil tyrannise davantage, elle a lieu en septembre ; cette différence de température que l'on évalue à deux en degrès environ, entre les deux régions, est encore en faveur d'Ouargla puisqu'il est démontré que «les dattes sont d'autant meilleures que les étés sont plus chauds ».

Armé d'un mauvais couteau, le khammès détache les régimes, les descend au fur et à mesure, soit avec une corde, soit en les plaçant dans un *khoffa*, sorte de panier tressé en alfa ou en feuilles de palmier ; quelquefois même, lorsque les dattes sont trop desséchées, il les laisse tomber directement sur le sol, préalablement recouvert de sacs de grosse toile bariolée, appelés « *tellis* ».

Les dattes sont ensuite entassées dans des chambres obscures, fermées aussi hermétiquement que possible ; on les conserve de cette façon pendant plusieurs mois ; le délai de conservation est subordonné au degré de siccité du fruit au moment où on l'a cueilli.

Ces dattes sont, en général, très estimées ; elles forment la base du commerce des indigènes et se vendent, dans le pays, à raison de 10 francs sur pied, pour un arbre portant 7 à 8 régimes et 40 francs la charge de 200 kilogrammes ; elles tirent leurs propriétés nutritives et adoucissantes de la fécule, du mucilage et du sucre qu'elles contiennent ; indépendamment de la nourriture qu'elles procurent à l'homme, leurs noyaux, broyés et trempés dans l'eau, sont donnés en pâture aux chameaux.

Les dattes comprennent un certain nombre d'espèces, de couleurs et de qualités différentes ; elles sont jaunes ou noires, excellentes, bonnes ou médiocres.

A Ghardaïa, les espèces les plus répandues sont les suivantes :

Les Tazerzaït, de qualité ordinaire.

Les Tademamet, dites hâtives.

A Ouargla on trouve principalement :

Les Deglet Nour, dattes délicieuses qui tiennent le premier rang et rivalisent avec celles de Biskra.

Les Deguel, de qualité équivalente aux Tazerzaït.

Les Gaz, de la même espèce que les Tasemamet.

Le palmier produit encore, à défaut de dattes une liqueur appelée vin de palme ; on l'obtient au moyen de la sève que l'on en extrait en tailladant des spathes ; enfin son bois, quoique fibreux, s'emploie dans les constructions et fournit, au besoin, un bon combustible.

On n'a pas de notions très exactes sur la durée de l'existence du palmier ; elle est d'autant plus difficile à déterminer que les indigènes le laissent rarement vieillir et l'abattent dès qu'il ne rapporte plus de fruits ; toutefois, d'après des données consacrées par le temps, on estime qu'il peut vivre de 150 à 200 ans.

Le nombre de palmiers-dattiers cultivés est, approximativement, de 250,000 ou 300,000 dans le Mzab, le district d'Ouargla en renferme 1,200,000 dont la moitié à peine appartient aux Beni-Ouargla ; le reste est entre les mains des Mozabites de Ghardaïa ; cette division de la propriété entre deux peuples de caractères et de mœurs dissemblables est une source de rivalités et de conflits dont, tout récemment, en octobre dernier, nous avons eu un écho, heureusement sans grande importance ; tout s'est borné, paraît-il, à des vols isolés et à des échanges de coups de fusil entre les gardiens de plantations mozabites et les maraudeurs, qui appartenaient à la tribu des Chambâa ; mais il est à craindre que ces faits regrettables ne se renouvellent bientôt, si nous n'y mettons bon ordre, car il m'a été donné de constater de visu, combien est grande l'antipathie des arabes d'Ouargla pour leurs voisins, les Mozabites, et de quel mauvais œil ils voient ces derniers prendre pied dans leurs oasis.

Ces conflits nuisent évidemment à l'extension de la culture du palmier qui reste stationnaire et ne fait pas de progrès ; toutefois, cet état de choses n'est pas dû simplement aux rivalités et aux conflits ; il résulte aussi, disent les intéressés, d'autres causes déjà anciennes, parmi lesquelles il faut citer, en premier lieu, la suppression de l'esclavage qui éloigne du Mzab et d'Ouargla les caravanes du Soudan, diminue l'importance commerciale de ces deux contrées et augmente le prix de revient de la main-d'œuvre ; cet acte, pourtant si humain, dont la France a le droit de s'énorgueillir, révolutionne dans de semblables conditions les habitants du Sahara qui, pour ces raisons, ne savent jamais l'apprécier.

L'impôt (*lezma*) de 0 fr. 25 par arbre et par année que perçoit, avec beaucoup de tact et de justice, le gouvernement français, quand il peut en découvrir les propriétaires, réduisit inévitablement et dans une certaine mesure, toute velléité d'accroissement de la propriété ; en outre, depuis que nous occupons le pays, la culture, cédant à une louable impulsion des gouvernants, s'est étendue à d'autres plantations, un peu au détriment du palmier, si l'on considère que les bras et l'eau sont restés les mêmes pour des besoins plus nombreux ; enfin, la situation du khammès, ce fermier modeste et dédaigné, devient de plus en plus misérable et fait mépriser cette profession déjà si peu recherchée.

Quelque spécieux que paraissent, de prime abord, tous ces arguments, ils n'en sont pas moins l'expression des doléances que j'ai entendu formuler par maints indigènes ; mais je ne veux pas être trop pessimiste et je me hâte de dire que, heureusement, le palmier ne perd pas de son importance et, autant par nécessité que par tradition, il sera pendant longtemps encore, sinon toujours, la vie et l'embellissement de nos oasis sahariennes.

Blida, le 30 janvier 1903.

HURLAUX.

Rôle de l'Algérie vis-à-vis de la France

La statistique générale de l'Algérie publiée en 1902 fait ressortir que le montant total des dépenses effectuées par l'État dans cette colonie depuis l'année 1830 jusqu'à la fin de l'année 1900 dépasse de 4 milliards 760 millions le montant total des recettes.

Faut-il en conclure qu'au point de vue financier l'occupation de l'Algérie a été une déplorable opération et que la colonie a coûté à la mère patrie une somme presque égale à celle payée à l'Allemagne comme rançon ?

L'affirmative s'imposerait si la richesse d'une nation consistait uniquement dans l'avoir des caisses du Trésor au lieu de se composer, comme il est évident, de l'ensemble des biens mobiliers ou immobiliers possédés tant par l'État que par les particuliers.

Pour se former une opinion il ne suffit pas de consulter les registres du Trésor public, il faut aussi rechercher quels profits ont réalisés le commerce et l'industrie de la Métropole.

Ces profits ont forcément été faibles dans les premières années qui ont suivi l'occupation parce que l'Algérie n'était pas encore assez prospère pour avoir un commerce étendu, mais ils ont suivi une progression continue parallèle au développement économique du pays. Aussi, et bien que la moyenne des excédents annuels de dépenses du Trésor n'ait pas beaucoup varié la situation est devenue de jour en jour meilleure pour la France et l'on peut espérer voir celle-ci, dans un avenir plus ou moins éloigné, rentrer intégralement dans ses avances. Peut-être même l'attente ne sera-t-elle pas très longue. Il suffirait pour cela que l'importance du commerce de la métropole avec sa colonie continuât à s'accroître

avec la même rapidité que dans ces derniers temps. La France a écoulé en Algérie 1 milliard 685 millions de produits pendant la période décennale 1881-1890 et 2 milliards 163 millions pendant la période décennale 1891-1900 soit, pour la dernière période, une augmentation de 478 millions c'est-à-dire d'un demi milliard environ.

L'Algérie peut être considérée comme née seulement le jour où le drapeau français a été planté à Sidi-Ferruch, car, jusqu'alors, elle était restée fermée à la civilisation et tout était à créer sur son territoire. Soixante-douze années constituent une extrême jeunesse pour un pays. Laissons l'enfant prendre de l'âge et ne considérons pas sa naissance comme une cause d'appauvrissement pour la grande famille française parce que le produit de son travail n'a pas encore couvert les dépenses faites pour son éducation. Quant il sera tout-à-fait adulte, il remboursera et au-delà la mère patrie de ses avances.

Nous avons, pour mieux asseoir notre espérance, intérêt à connaître aussi exactement que possible ce que la France dépense actuellement pour sa vaillante fille et ce qu'elle en reçoit.

La statistique nous fournit à cet égard des indications précises. Consultons la période de 10 années écoulée de 1891 à 1900. Ne remontons pas plus haut, parce que les renseignements que nous recueillerions n'auraient plus une actualité suffisante. Laissons de côté les années 1901 et 1902 non seulement parce que pour elles les statistiques ne sont pas encore complétement établies, mais encore parce qu'elles correspondent à une période de transition d'où l'on ne saurait tirer des indications bien certaines.

De 1891 à 1900 l'excédent des dépenses sur les recettes du Trésor public s'est élevé à la somme totale de 853 millions.

Mais sur cette somme 542 millions représentent les dépenses de l'armée. Or ce ne sont point là des dépenses faites par la France dans l'intérêt de l'Algérie mais dans celui de sa propre grandeur. Si, par impossible, l'Algérie s'abîmait soudainement dans la mer ou tombait sous la domination d'une autre puissance, la France, en supposant qu'elle continuât à posséder les mêmes ressources pécuniaires ne réduirait pas son armée à cause de cette perte de territoire.

L'armée est répartie suivant la commodité des installations ou les exigences de la stratégie entre les divers départements de la métropole ou de la colonie, et l'on ne peut considérer comme dépenses faites dans l'intérêt d'un département celles afférentes aux régiments que la répartition lui a assignés. Et si l'on nous objecte que l'Algérie est dans un cas tout spécial, que les troupes qui y résident sont destinées non pas à prêter leur appui à la France en cas de guerre, mais seulement à contenir les arabes toujours prêts à la révolte,

nous répondrons qu'à l'heure actuelle des milices peu coûteuses suffiraient pour ce dernier but et que nos troupes algériennes sont essentiellement organisées de façon à pouvoir être utilisées soit en première ligne, soit comme puissante réserve contre tel ennemi qui viendrait à se présenter.

D'ailleurs n'est-ce pas toujours à elles que l'on a eu recours toutes les fois que le drapeau a été engagé et les fastes militaires ne sont-ils pas remplis de leurs hauts faits, en Crimée, en Italie, au Mexique, en France lors de l'année terrible, à Madagascar et tout récemment encore en Chine !

Ne peuvent être considérées comme perdues en quelque sorte pour la France et affectées uniquement à une défense locale que les forces de l'Extrême-Sud. Mais c'est un véritable abus de langage que d'appliquer le nom d'Algérie à cet Extrême-Sud qui constitue une région absolument différente et ayant ses intérêts à part. Le principe de la séparation des deux territoires vient d'ailleurs d'être admis.

Déduisons donc les 542 millions de dépenses militaires des 853 millions d'excédent de dépenses effectuées par le Trésor public de 1891 à 1900. Cet excédent se trouve ainsi ramené à 311 millions et c'est seulement cette somme que nous avons à comparer avec les profits réalisés par le commerce et l'industrie de la métropole du fait de ses relations avec sa colonie.

De 1891 à 1900 la France, comme nous l'avons dit plus haut, a vendu à l'Algérie des produits de toutes sortes représentant une valeur de 2 milliards 163 millions.

La navigation a été aussi favorisée que le commerce. La loi du 2 avril 1889 réserve au pavillon national les transports des passagers et des marchandises entre la France et l'Algérie et vice-versa, et, comme la colonie ne possède encore qu'une marine insignifiante tous ces transports sont actuellement assurés par une flotte appartenant à des armateurs de la métropole.

Le tableau nº 2 annexé à la présente notice fait ressortir l'importance des exportations de la métropole et celle du frêt procuré à ses navires.

Il ne nous paraît pas possible d'indiquer même approximativement le montant des bénéfices réalisés par la France du fait de son commerce avec l'Algérie. Les gains des négociants ne sont pas publiés ; il ne suffirait d'ailleurs pas de connaître ceux des derniers vendeurs, il y aurait lieu de tenir compte aussi des profits des intermédiaires précédents et des producteurs. Une difficulté tout aussi grande se présente pour ce qui concerne la navigation. Si

l'on parvenait à connaître les bénéfices nets qui sont le secret des armateurs, il y aurait encore lieu d'y ajouter tout le profit que diverses personnes autres que les armateurs, les matelots et les marchands de fournitures pour navires, par exemple, ont retiré de l'exercice de leur profession ou de leur négoce.

Toutefois, en présence des chiffres très élevés du tableau n° 2 cité plus haut, il semble qu'on ne saurait être taxé d'exagération en admettant que la somme des bénéfices réalisés par la France de 1891 à 1900 dépasse notablement les 311 millions d'excédent de dépenses du Trésor public pendant la même période.

Et nous n'avons pas tenu compte dans notre calcul d'un certain nombre de profits indirects parmi lesquels nous nous bornerons à citer le véritable tribut payé par les « estiveurs » algériens qui, chaque année, traversent la Méditerranée avec une bourse bien garnie et ne rapportent qu'une bourse plate.

L'Algérie est donc en bonne voie et en passe de rendre bientôt à la mère patrie, par voie indirecte, plus qu'elle n'en a reçu. J'ajouterai que, si elle serait heureuse de faire bénéficier la France d'une prospérité qu'elle lui doit en partie, mais qu'elle doit plus encore aux labeurs assidus de ses colons, la France ne serait pas en droit de considérer sa colonie comme lui devant cette prébende et comme n'ayant d'autre raison d'être que de la lui procurer.

M. Hanotaux dans son livre, l'*Energie Française*, le fait ressortir en ces termes :

« Sommes nous, à l'égard de nos colonies, dans la situation d'un « propriétaire à l'égard de son fermier, et ne devons nous les « considérer que comme des terres à exploiter, qui doivent mettre « un revenu en écus sonnants, dans la poche de chaque contribuable « français ? Je demande alors quelle est la colonie au monde qui « — dans ce sens — ait rapporté quelque chose à la mère patrie. « Quel est le citoyen grec ou romain, dans l'antiquité, quel est le « citoyen anglais ou hollandais, aujourd'hui, qui ait touché une « prébende annuelle du fait de l'annexion de telle ou telle « colonie ?

« ..... On ne va pas chercher sur un « territoire nouveau, quel qu'il soit, un gain matériel mais un « accroissement d'influence.

« Si en plus, il y a gain matériel — et c'est ce qui se produit le « plus souvent, — tant mieux ; mais le bénéfice réel, c'est « l'extension de l'autorité politique, de la langue, de la civilisation, « de la communauté, de la patrie. »

L. PELLEPORT.

TABLEAU N° 1

Budget de l'Etat — Recettes et dépenses de l'Algérie

Années	Recettes	DÉPENSES			EXCÉDENT SUR LES RECETTES	
		des services militaires	autres que celles des services militaires	Totales	des dépenses autres que celles des services militaires	des dépenses totales
1891...	48.547.413	54.508.575	78.326.272	132.834.847	29.778.859	84.287.434
1892...	51 025.685	53.369.525	75 549 800	128 919.325	24 524.115	77.893.640
1893...	50.536.347	53.616.726	79 574.702	133.191.428	29.038 355	82.655.081
1894...	50.470.115	53.011.135	80.302.639	133.313.774	29.832.524	82 843.659
1895...	49.265.350	53 352.383	80.470.770	133.823.153	31 205.420	84.557.803
1896...	54.038.588	54.265.397	81.437.085	135 702.482	27.398.497	81.663.894
1897...	60 262.082	55.580.133	80.235.426	135.815.559	19.973.344	75.553.477
1898...	58 165 466	55.077 980	140.972 634	196 050 614	82.807 168	137.885.148
1899...	60.780 644	53.295.880	78.089.232	131.385.112	17.308.588	70.604.468
1900...	55.918.711	55.901 310	74.714.856	130.616.166	18 796.145	74.697.455
Totaux	539 010.401	541.979.044	849.673.416	1.391.652.460	310.663.015	852.642 059

OBSERVATION. — L'annuité payée à la Compagnie Algérienne s'est élevée en 1898 à 60.971.195 fr. alors que les années précédentes elle n'atteignait pas 5.000.000. Cette différence explique l'importance exceptionnelle des dépenses de 1898.

TABLEAU N° 2

Commerce de l'Algérie avec la France et mouvement des passagers civils pendant la période décennale 1891-1900

	ANIMAUX (nombre de têtes)					Marchandises autres que les animaux (tonnes métriques)	Valeur totale des importations et des exportations	Passagers civils
	Chevaux	Mules et Mulets	Anes et Anesses	Bœufs Vaches et veaux	Béliers Brebis et Moutons			
Importations....	1.874	8.857	»	8.234	»	3.788.772	2.163.258.176	»
Passagers venant de France	»	»	»	»	»	»	»	545.334
Exportations...	48.377	7.784	23.235	358.731	10.242.086	6.281.144	2.140.426.411	»
Passagers allant en France	»	»	»	»	»	»	»	497.492
Totaux.....	50.251	16.641	23.235	366.965	10.242.086	10.069.916	4.303.684.587	1.042.826

DU RÉGIME DES EAUX

DANS LA PLAINE D'INKERMANN

La plaine d'Inkermann est cette partie de la vallée du Chélif comprise entre Orléansville et les collines de Bel-Acel. Elle fait partie de ce que l'on appelle la plaine du Chélif. Ce terme de *plaine du Chélif* est impropre et il serait à désirer qu'il disparaisse de la nomenclature algérienne.

Le Chélif, en effet, ne coule pas dans une plaine unique. Au sortir des gorges d'Amoura, vers Lavigerie, sa vallée s'élargit brusquement en une première plaine comprise entre le massif de Miliana au Nord, et celui des Matmata au Sud ; c'est *la plaine d'Affreville* qui se termine à l'Ouest au pied du djebel Doui.

A partir de ce point et jusque vers la gare de Kherba, le Chélif coule, très fortement encaissé, à travers les derniers contreforts du Doui et ce n'est que plus à l'Ouest, vers Rouina, qu'une seconde plaine se montre, limitée nettement au Nord par le massif des Braz, au Sud par les témoins d'une chaîne calcaire, aujourd'hui demantelée, qui reliait le Doui au Témoulga ; *c'est la plaine des Attafs*. Elle est brusquement arrêtée vers l'Ouest près du confluent de l'oued Fodda par les collines des Beni-Rached que le fleuve traverse dans des gorges pittoresques ou a été installé le barrage. Au sortir de ces gorges se trouve *la petite plaine de Pontéba* qui se continue par une sorte de long couloir, resserré entre les montagnes rouges au Nord et les collines qui bordent le fleuve au Sud jusqu'à la hauteur de Malakoff et même de Charon.

C'est à la terminaison des montagnes rouges, que la vallée s'élargit une troisième fois et constitue la plaine immense qui s'étend jusqu'au plateau de Mostaganem que le Chélif entame dans de nouvelles gorges qui vont en rétrécissant jusqu'à son embouchure. C'est à cette plaine que j'applique la dénomination de *plaine d'Inkermann*.

Il y a donc en réalité trois plaines, ayant chacune son caractère, son individualité, sa composition et qui méritent par conséquent une dénomination spéciale.

Je n'étudierai dans ces quelques pages que la répartition des eaux dans le sous-sol de la plaine d'Inkermann, plaine que j'ai parcouru pendant plusieurs années afin d'établir les cartes géolo-

le Nord d'Orléansville jusqu'à la mer. Par suite de leur inclinaison ces couches perméables vont contribuer à la constitution du sous-sol de la plaine. Vers le Nord elles s'étalent sur les plateaux du Dahra jusqu'aux environs de Rabelais et de Renault. Leur surface d'affleurement est donc considérable.

Ces terrains perméables sont supportés par des argiles et des marnes bleues qui appartiennent au *miocène supérieur*, *au sahélien*. Vers Rabelais, à la partie supérieure seulement, ces couches passent latéralement à des marnes, quelquefois très calcaires, dont la couleur blanche est si caractéristique qu'elle donne à cette partie du Dahra un cachet tout particulier. En certains points aussi se montrent des masses énormes de gypse disposées en lentilles. plus ou moins allongées, à la base desquelles ont été trouvé tous les suintements pétrolifères du Dahra. Aussi, a-t-on donné à l'alignement de ces gypses le nom pompeux mais impropre d'axe pétrolifère.

En somme la constitution de la bordure Nord se résume en ceci : sur un terrain éminemment imperméable, on trouve affleurant sur une très grande surface une épaisseur pouvant atteindre 40 à 50^{m} d'un terrain perméable. Nul doute qu'au contact une nappe d'eau importante n'existe, et la preuve en est, que partout ou les contacts sont visibles partout il y a une source.

Ainsi que je l'ai fait remarquer plus haut ces couches passent sous la plaine ou elles sont recouvertes par les alluvions anciennes ou récentes qui, elles, constituent un terrain imperméable. On devait donc en conclure non seulement qu'une nappe importante passait sous la plaine ; mais encore que cette nappe était artésienne. Un sondage de 150 ^{m} a été exécuté mais par suite d'accidents il ne put atteindre le contact et ne donna pas les résultats qu'on en attendait. Nous verrons plus loin dans quelles conditions cette nappe a cependant été atteinte et comment elle est utilisée.

Etudions maintenant la bordure Sud. Elle est également formée par une ligne continue de collines rocheuses, denudées, ou le blanc domine et dont l'altitude atteint 450^{m}. Mais ici d'importantes rivières : l'Oued Sly, l'Oued Taflout, l'Oued Riou, la Djidiouïa, entament profondément la colline, permettant à la vue de pénétrer par des gorges profondes jusqu'au cœur du massif de l'Ouarsenis. La constitution géologique est encore ici très simple.

Le *quaternaire ancien* forme une première bande continue à la bordure même de la plaine, sa nature est la même que celle de la bande Nord.

Les assises *pliocènes* et *sahéliennes* manquent et ce sont les couches du *miocène moyen* (*helvetien*) qui constituent toute la colline.

Ce sont d'abord des Calcaires blancs qui affleurent sur le versant Nord et la crête même et qui plongent sous la plaine avec une inclinaison de quelques degrès seulement. Vers Orléansville ces couches sont plus gréseuses, le faciès calcaire ne commence que vers Malakof, et se poursuit jusque vers St-Aimé ou il fait place à un faciès marneux.

A partir de St-Aimé les marnes résistant moins aux érosions, la colline a été détruite et la bordure Sud n'est plus indiquée que par un seuil de 90m qui borde la Sebkha au Nord, la plaine semble alors se continuer dans la direction de Relizane.

Les grès et calcaires qui affleurent ainsi depuis Orléansville jusqu'à Saint-Aimé, c'est-à-dire sur près de 100 kilomètres, et qui forment par conséquent une surface d'absorption considérable reposent sur des argiles qui appartiennent également à l'*Helvétien* et qui constituent un terrain tout à fait imperméable.

Il doit donc aussi exister au contact une nappe importante dont l'existence se trahit par des sources tout le long de la ligne d'affleurement.

Mais ici par suite des érosions considérables des calcaires, aux époques sahélienne, pliocène et quaternaire ; il est fort probable qu'ils disparaissent plus ou moins vite sous la plaine et qu'à une distance variable mais pas très grande, les alluvions récentes reposent directement sur les argiles. La nappe d'eau se trouverait donc arrêtée et refoulée vers la surface à cause de la pression qui s'exerce sur elle par suite du niveau plus élevé des calcaires.

Donc, non seulement cette nappe existe sous la plaine, mais encore elle doit s'y trouver à une faible profondeur.

Ainsi, de l'étude géologique, il ressort déjà que deux nappes importantes, puisqu'elles sont en rapport avec des affleurements considérables de terrains perméables, doivent exister sous la plaine. L'une profonde, venant du Nord ; l'autre superficielle, venant du Sud.

Quelle est la composition de la plaine elle-même ?

Elle est constituée par les alluvions récentes du fleuve qui sont des dépôts limoneux pouvant atteindre 10 et 12m de profondeur. Dans ces dépôts, le Chélif s'est constitué un lit profond, étroit, encaissé dans des berges qui atteignent 8m. Par place, dans les coudes principalement, les érosions actuelles ont élargi ce lit et des surfaces assez importantes peuvent être employées utilement pour la culture dans les berges mêmes. A environ 5m au-dessus du lit actuel, existe, d'une manière à peu près constante, tantôt sur une rive,

tantôt sur l'autre, une sorte de petite plateforme qui est le témoin d'un lit antérieur à une époque ou le fleuve coulait à un niveau plus élevé. C'est à cette plateforme qu'on donne quelquefois le nom de fausse berge.

III

Laissant de côté l'eau pouvant provenir des barrages existant, voyons quelles sont les nappes d'eau reconnues.

Tous les villages Charon, Inkermann, Saint-Aimé, Hamadena, sont situés sur la terrasse quaternaire de la bordure Sud. Les quelques puits qui existent atteignent 15, 18 et même 20m de profondeur. A cette profondeur, l'eau ne peut être utilisée que pour la consommation, je n'insisterais donc pas sur ce niveau, car c'est l'eau d'irrigation que je veux signaler.

Si l'on abandonne le quaternaire ancien et que l'on descende vers le Nord sur les alluvions récentes ; on doit se rapprocher de la nappe importante superficielle que j'ai indiquée plus haut. Et en effet, il existe, depuis quelques années seulement, dans cette zone trois puits.

Les deux premiers, situés côte à côte, à 1,800 mètres à l'Est de Hamadena furent creusés à la demande de M. Montière, administrateur de la commune mixte de Renault. Dans les deux, l'eau fut trouvée à 5 m. du sol. Une petite noria à mains, installée sur l'un d'eux, donne un débit de deux litres à la seconde et alimente 12 mètres de bassin où toute la journée les indigènes, qui viennent de 6 et 8 kilomètres, puisent à volonté et font abreuver leurs troupeaux (1). L'abondance de l'eau, quoique encore un peu saumâtre, a fait songer à l'employer pour l'alimentation du village. C'est alors que fut creusé un second puits qui donna la même quantité d'eau que le premier. Aussi un projet de refoulement de cette eau sur 1,800 mètres de long et 25 mètres de haut fut-il accepté et les travaux exécutés. Je ne sais si à l'heure actuelle l'eau arrive aux Hamadena. En tous les cas l'eau existe et les travaux à faire sont peu coûteux.

A l'époque où ces travaux se faisaient, M. Montière espérait amener au village deux litres à la seconde, il comptait assurer ainsi, non seulement l'alimentation du centre, mais encore permettre l'irrigation de tout ou partie des lots de jardin et cela, je le répète, avec une dépense minime. Avec le puits réservé aux indigènes il voulait créer une pépinière et faire des plantations d'arbres de façon

---

(1) A partir de Hamadena et vers l'Ouest les eaux sont toutes fortement saumâtres ou même salées.

à jeter un bouquet de verdure sur cette plaine nue et monotone. J'espère que le départ de M. Montière n'a pas empêché la réalisation de ses projets.

Un troisième puits est dû à l'initiative d'un cultivateur qui s'est installé entre Saint-Aimé et Inkermann à près de 7 kilomètres des premiers puits. L'eau a été trouvée à 5m du sol dans les mêmes conditions et en telle abondance qu'une noria tournant presque toute la journée en fait à peine baisser le niveau. Une luzernière fut créée et, à l'époque où je passais chez lui, ce cultivateur avait deux hectares de luzerne en plein rapport, il irriguait en outre un très grand jardin potager et il se proposait même d'employer son eau à l'irrigation de plusieurs hectares de céréales. Quelques arbres étaient plantés et il est probable que là existera bientôt un second bouquet de verdure qui viendra témoigner et de la présence de l'eau et de son abondance dans cette région.

Or cette région s'étend du Merdja à Hamadena sur plus de 12 kilomètres de long et 3 de large soit un ensemble de 3600 hectares dans lesquels l'eau existe en abondance et à une faible profondeur. C'est donc autant de terres dont l'irrigation est possible.

L'eau y est en quantité suffisante pour permettre cette irrigation. Cette nappe, je le répète, provient des calcaires de la bordure Sud. Or les calcaires constituent toujours des réservoirs d'eau très importants.

L'utilisation de cette nappe aurait probablement encore un autre objet : le desséchement du Merdja. Les eaux du Merdja, en effet, appartiennent à cette même nappe et c'est précisément le manque d'écoulement souterrain qui fait remonter ces eaux à la surface ; si un grand nombre de norias réparties sur cette surface de 3600 hectares, servait à puiser ces eaux, la pression diminuant, il est presque certain que le Merdja disparaîtrait, l'eau n'ayant plus suffisamment de force pour arriver au jour.

De cette façon non seulement on fertiliserait une partie de cette plaine, mais encore on ferait disparaître un foyer d'infection et de fièvres.

IV

Si l'on pénètre dans les berges mêmes du Chéliff, quelle n'est pas la surprise du voyageur de trouver une série de petites oasis verdoyantes s'étendant sur la fausse berge et cela sur une huitaine de kilomètres aux environs du pont de Renault. A chacune de ces petites oasis correspond un puits artésien. Huit puits ont été creusés et M. Pourcher qui a le mérite d'avoir le premier utilisé cette nappe

indique ainsi son importance : « En août 1886 le débit de ce puits « se déversant dans un vaste puisard, tenait coup à la double « aspiration simultanée d'une noria et d'une pompe centrifuge « actionnée par une machine à vapeur et suffisait à alimenter trois « canaux portant l'eau dans trois directions différentes. »

C'est donc là une nappe importante et le débit de tous ces puits n'a varié que de 25 à 40 mètres cubes à l'heure.

Malheureusement trois seulement sont encore utilisés et pour l'irrigation de jardins potagers situés dans la fausse berge. On n'a pas songé à l'irrigation de la plaine elle-même de sorte que la majeure partie de ces eaux retourne au Chéliff sans avoir été utilisée.

Ces puits ont tous une profondeur invariable de 29 à 30 mètres et l'eau jaillit dans la fausse berge, c'est-à-dire qu'elle vient affleurer à 5m seulement au-dessous de la plaine.

D'ou vient cette eau? J'ai indiqué plus haut une nappe importante venant du nord comme devant passer sous la plaine. Lorsque l'on étudie toute la bordure Nord, on constate qu'un pli synclinal aigu existe sous la plaine ; les terrains pliocènes après avoir plongé fortement au sud, se relèvent de façon à venir reposer sur les couches helvétiennes qui forment la bordure sud. Ici, par suite des alluvions du fleuve, ce pli est invisible mais il doit exister et, c'est à la faveur de ce pli que la nappe remonte jusqu'à ce niveau de 30 mètres de profondeur, alors que plus au nord un sondage de 150 mètres ne l'a pas atteint.

Ainsi donc, les deux nappes que l'étude géologique nous a fait reconnaitre sont aujourd'hui connues, leur importance est indéniable et toute cette partie de la plaine pourrait être irriguée si ces eaux étaient utilisées, mais malheureusement elles ne le sont pas.

V

La non utilisation de ces eaux et par suite, la non irrigation de la plaine, a pour cause, non pas le manque d'eau, il y en a en abondance, mais seulement l'éloignement de la demeure du cultivateur. Pour utiliser cette eau, en effet, il faut installer une noria et le premier revenu à en tirer est celui du jardin potager. Mais le cultivateur loge au village, c'est-à-dire loin de sa terre, il ne pourra la surveiller et par suite en jouir. Aussi délaissera-t-il cet agent de production parce que son utilisation lui est pour ainsi dire impossible. Tous ces villages en effet ont été placés près de la bordure sud, je ne sais pour quelles raisons, loin, par conséquent, de la zone irrigable et c'est pour cela que, de longtemps encore, il n'existera dans cette

plaine, ni bouquet d'arbres, ni verdure, ni fraîcheur, alors que la nature a tout disposé pour qu'il en soit autrement. Et cela je le répète, parce que l'emplacement du village est défectueux.

Aussi, que les pouvoirs publics s'enquièrent de tous les renseignements touchant non seulement les eaux d'alimentation, mais celles d'irrigation, avant de décider la création d'un centre et que l'on ne craigne pas de mettre le colon au milieu de sa terre afin qu'il puisse en jouir totalement.

C'est en effet la seule façon à employer si l'on veut aider à la transformation de cette plaine d'Inkermann : des fermes et plus de villages. La ferme, en effet, comporte la noria, l'utilisation de l'eau à peu de frais ; le village, au contraire, demande le barrage coûteux qui ne répond pas toujours à la grosse dépense qu'il a exigée.

Avec des fermes, cette plaine d'Inkermann prendrait en peu de temps l'aspect de celle de la Mitidja ; les bouquets d'arbres seraient nombreux, un peu de fraîcheur en résulterait, et en beaucoup de points le bien être viendrait trouver le cultivateur qui verrait ainsi son labeur récompensé.

Alger, le 2 mars 1903.

BRIVES,

Docteur es-sciences,

Préparateur à l'Ecole des Sciences d'Alger,

Collaborateur à la Carte géologique de l'Algérie.

L'Étude Géologique de M. Louis GENTIL

SUR LE BASSIN DE LA TAFNA

Cet ouvrage (1), l'un des plus importants qui aient été publiés sur la géologie régionale de l'Algérie, est le résultat de longues et patientes recherches sur le terrain, poursuivies dans le cours de six années, et de savantes études de laboratoire commencées à l'Ecole des Sciences d'Alger et poursuivies au Collège de France et à la Sorbonne.

M. Louis Gentil est né à Mustapha. Ancien élève du lycée d'Alger, puis de l'Ecole des Sciences, où il occupa quelques années les fonctions de préparateur, il fut appelé à Paris en qualité de préparateur au Collège de France, où il put suivre les leçons et profiter de l'expérience des maîtres éminents de la géologie pétrographique. Il est, depuis plusieurs années, maître de conférences de pétrographie à la Sorbonne.

Le travail, que j'ai l'honneur de présenter à la Section technique, lui a servi de thèse pour le doctorat ès-sciences naturelles, en Sorbonne, et lui a valu les félicitations les plus chaleureuses du jury.

M. L. Gentil est Collaborateur au Service de la carte géologique de l'Algérie ; c'est à ce titre qu'il a poursuivi ses explorations détaillées, non seulement sur la région qui fait l'objet principal de ce travail, mais encore sur divers autres cantons dont l'étude lui a été confiée, notamment la région de Miliana. Il a fourni un concours actif aux travaux de révision de la Carte géologique générale de l'Algérie, récemment publiée, et il est l'auteur de l'une des feuilles géologiques au 50,000e publiée par le Service, la feuille de Beni-Saf, qui présente un très grand intérêt, tant au point de vue industriel que comme région agricole.

M. Gentil s'est spécialement consacré, sous l'égide des maîtres avec lesquels il a eu l'avantage d'être en rapport constant à Paris, à l'étude des terrains d'origine volcanique, et il a été préparé d'une façon toute particulière à cette branche délicate de la géologie par différentes missions qui lui ont été confiées dans certaines régions volcaniques de l'Italie, du Plateau Central, et de l'Espagne. Aussi était-il tout désigné pour chercher et trouver la solution des questions

(1) Esquisse stratigraphique et pétrographique du bassin de la Tafna (Alger. Jourdan, 1902, in-8, 536 pages, 3 cartes géologiques et 2 planches.)

les plus délicates se rattachant aux terrains d'origine éruptive de la Tafna. C'est ce qui explique l'importance toute spéciale attribuée dans son travail à la partie *pétrographique* se rapportant à l'étude des roches éruptives.

La description géologique, qui mérite mieux que le titre modeste de « *Esquisse* », est accompagnée d'une carte géologique d'ensemble au 200,000e, comprenant la région qui s'étend entre le littoral d'*Oran* à *Nemours* d'une part, et de l'autre la ligne de *Bel-Abbès* à *Tlemcen* et à *Lella-Marghnia*. Le pays étudié comprend ainsi une grande partie de la région occidentale de l'Oranie.

En outre, deux petites cartes géologiques, en couleurs, à l'échelle du 50,000e, comportent, l'une, la région volcanique de *Bled-Chaâba* près de Lella-Marghnia, l'autre, le volcan de *Tifarouïne*, l'un des plus beaux exemples des phénomènes d'éruption de la période miocène, dont il ait été possible de reconstituer les diverses phases.

Deux planches de coupes géologiques expriment d'une façon très claire la structure de cette région, dont la description est illustrée de plusieurs vues phototypiques et de très nombreux croquis géologiques.

Une analyse détaillée des différentes parties de cet ouvrage nous entraînerait beaucoup trop loin, et sortirait du cadre dans lequel nous tenons à nous maintenir au point de vue géographique. Par un aperçu général, je me contenterai de dire que toutes les formations géologiques de la région d'Oran et du bassin de la Tafna y sont décrites soigneusement avec des listes très complètes des fossiles recueillis par l'auteur à l'appui de ses déterminations. De plus, M. Gentil a tenu à appuyer ses descriptions locales sur les comparaisons faites dans ses recherches en différents points de l'Algérie. C'est ainsi que l'on trouve dans ce travail des renseignements importants sur la région de Miliana, sur quelques points de la région de Téniet-el-Hâd, qui seraient peut-être mieux à leur place dans des monographies spéciales.

J'insisterai principalement sur l'*Aperçu géographique* qui occupe la première partie.

L'auteur y présente une esquisse très nette de l'aspect de la région, dont l'œil embrasse la majeure partie du mamelon de *Korinat-el-Ghezal*, piton qui se détache gracieusement de la crête des Sebâ-Chiouk, et qui domine la rive droite de la Tafna. La description de M. Gentil peut servir de modèle aux descriptions régionales que nous souhaitons de voir publier pour les différentes régions naturelles de l'Algérie. Elle expose, avec une grande précision, les caractères physiques de ce pays, et en étudie l'orographie

détaillée, appuyée sur une petite carte dessinant les lignes orographiques. Le *Massif des Traras*, la chaîne du *Tessala* et le chaînon du *Skouna* en constituent les principaux reliefs ; puis vient le bosselement du *Sahel* d'Oran.

Les dépressions comprises entre ces chaînes et le massif de Tlemcen, constituent les bassins de la *Moyenne* et de la *Basse-Tafna*, la plaine de la *Mekerra* et le bassin de la *Sebkha* d'Oran.

Le régime hydrographique est minutieusement décrit avec la *Tafna*, la *Mekerra*, d'une part, le *Rio-Salado* et les petits oueds côtiers de l'autre.

Les promontoires, les falaises et les baies qui découpent le littoral complètent la description.

M. Gentil rend hommage aux travaux de ses devanciers dans la région, notamment à *Pouyanne*, qui a donné, en 1877, une si remarquable description géologique de la subdivision de Tlemcen, à *Pomel*, dont le nom est intimement lié à toute la géologie oranaise, et à *Ville*, qui a le premier signalé tant de faits intéressants.

Suit une liste bibliographique très complète (211 numéros) des travaux géographiques et géologiques publiés sur la région, et sur de nombreuses questions discutées par l'auteur.

La description géologique des différentes formations primaires, secondaires et tertiaires, actuellement groupées d'après les classifications rationnelles, est judicieusement accompagnée de l'étude des roches éruptives, qui ont fait leur apparition aux différentes époques.

La partie minéralogique joue un très grand rôle dans cet ouvrage dont elle constitue le cachet original. Les documents présentés sont le résultat d'un travail considérable, et peuvent servir de guide à toute détermination analogue, effectuée sur d'autres régions de l'Algérie. C'est un véritable traité didactique et nous espérons que M. Gentil, continuant sa collaboration à la Carte géologique, pourra étendre à tous les terrains d'origine analogue, la méthode précise dont il nous présente ici l'exposé.

L'âge de quelques-unes des formations sédimentaires reste encore à l'état de problème, notamment en ce qui concerne les terrains primaires. Au sujet des formations tertiaires du groupe miocène, il importe de faire ressortir que les conclusions de M. Gentil viennent confirmer, à nouveau, de la manière la plus démonstrative, la classification en trois étages : Cartennien, Helvétien et Sahélien, établie par le savant Pomel, reconnue par nos observations personnelles, et précisée par les études détaillées de M. Brives dans le bassin du Chélif et le Dahra.

Je me garderai de parler ici des nombreux fossiles signalés dans ce travail ; cependant, il en est un que je tiens à citer, car il se rapporte à la découverte, nouvelle pour l'Algérie, d'un grand reptile crocodilien de la fin de la période jurassique, dont les débris ont été extraits par des fouilles délicates effectuées par M. Gentil au voisinage de Lamoricière. C'est la première fois qu'un représentant de ces grands reptiles des temps secondaires, qui sont si caractéristiques des formations du Sud de l'Angleterre, de l'Allemagne, etc., est reconnu en Algérie.

A la suite de la description des formations tertiaires. M. Gentil étudie les terrains volcaniques qu'il a disséqués dans les moindres détails, pour reconstituer l'emplacement des cratères, reconnaître les différentes phases de l'activité éruptive, l'étendue des coulées de laves, l'épaisseur des projections de cendres et lapilli, accompagnés de bombes, qui retracent l'histoire relativement peu éloignée des phénomènes volcaniques dont cette région a été le théâtre.

Un premier chapitre est consacré aux éruptions miocènes, qui ont commencé après la première phase de cette période, puis se sont renouvelées en redoublant d'activité, pour atteindre leur paroxysme pendant la durée du miocène supérieur.

Le plus remarquable de ces appareils volcaniques s'est conservé dans le *volcan de Tifarouïne*, qui occupe la région côtière entre le cap Figalo et la Mersa Madar, sur une étendue de 15 kilomètres. Ce volcan se trouvait au bord d'un rivage, comme à l'époque actuelle. La cavité cratérienne apparait encore, malgré les érosions qui ont considérablement modifié le relief ; l'ouverture de cette cavité, en forme d'entonnoir, n'a pas moins de 2 kilomètres et demi de diamètre. Les coulées épaisses et les déjections du volcan se sont principalement épanchées vers le Sud-Est. Les cendres et projections volcaniques se sont répandues dans la mer voisine et ont donné lieu à des dépôts de tufs qui se sont cimentés sur les plages à la base des sédiments du Miocène supérieur (Sahélien.)

M. Gentil a établi une comparaison remarquable entre ce volcan et le volcan miocène du Cantal, et a signalé de grandes analogies avec les volcans qui se trouvent au voisinage du Cap de Gate (Espagne.)

Les Iles Habibas, situées à 12 kilomètres de la Mersa Madar, doivent aussi leur formation à des éruptions volcaniques contemporaines des précédentes.

En outre, on est porté à admettre, d'après l'extension des tufs volcaniques marins à la base du miocène sahélien, sur une étendue de plus de 300kilomètres dans la région littorale oranaise, que

d'autres bouches volcaniques analogues s'échelonnaient au voisinage du rivage actuel, dans l'Est jusqu'au Dahra, à la hauteur de Renault.

Un autre chapitre, non moins remarquable, a trait aux volcans pleistocènes (époque quaternaire).

Ces volcans sont répartis en deux groupes : le groupe des *Oulad-ben-Adda* (Aïn-Temouchent) et le groupe volcanique de la *Basse Tafna*.

Dans la *région d'Aïn-Temouchent*, M. Gentil a reconnu l'emplacement de 11 cratères, qu'il indique, en les désignant par des noms particuliers, sur une petite carte, avec la direction des coulées de laves. Ces volcans leucitiques ont rejeté des laves à leucite, se rapprochant de celles du Vésuve. Quelques-uns des cratères sont marqués par des dépressions occupées par de petits lacs (ou des dayas), à la saison des pluies ; telle est en particulier l'origine de la Daya de Ben-Ganah. De formidables émissions de cendres et de pierre (lapilli) ont précédé les coulées ; les scories et les bombes volcaniques se trouvent au voisinage des cratères.

Au volcan des Trois-Marabouts, la lave s'est épanchée, à plus de 10 kilomètres de son point de sortie, en une belle nappe atteignant le bord de la mer.

Dans la *Basse Tafna*, de part et d'autre du cours inférieur, les volcans basaltiques ont été reconnus au nombre de 16, indiqués par l'emplacement de leurs cratères et la direction des principales coulées sur une petite carte. Les coulées se sont parfois superposées sur plus de 100 mètres, donnant lieu à des colonnades prismatiques (plateau de Siga). L'île Rachgoun représente les vestiges d'un volcan basaltique, avec ses tufs et ses scories.

Ces volcans paraissent un peu plus récents que les précédents, et sont postérieurs au creusement des vallées.

En dernier lieu, M. Gentil présente un aperçu de l'orogénie des divers reliefs. Le massif des Traras montre des accidents tectoniques complexes et des renversements analogues à ceux que l'on connaît dans les régions les plus disloquées.

Le Djebel Mourdjadjo et le Santa-Cruz d'Oran représentent un tronçon d'une chaîne très plissée, dont les dislocations se sont principalement produites après le dépôt du Miocène inférieur (Cartennien), ainsi que cela a été constaté pour d'autres régions disloquées, le massif de Blida, par exemple.

Dans un résumé général, l'auteur expose un essai de l'histoire géologique de la région, des diverses phases qui se sont succédées dans l'envahissement et le retrait du domaine maritime, et fait le

tableau des phénomènes volcaniques dont la région a été le théâtre, en concluant ainsi :

« Je ne suis pas autorisé à dire que l'Homme ait assisté aux « dernières manifestations volcaniques de la contrée ; il a cependant « laissé des vestiges importants d'une industrie bien ancienne, ce « qui pourrait le faire supposer. »

Ces instruments et outils paléolithiques ont été rencontrés en divers points, notamment au lac Karar, situé sur le plateau de Montagnac, qui a fourni également de nombreux débris d'ossements d'animaux disparus du nord de l'Afrique, parmi lesquels l'éléphant, le rhinoceros, l'hippopotame, le cerf, le gnou, le buffle, etc, contemporains de l'homme néolithique.

En insistant sur quelques parties de ce remarquable travail, j'ai tenu à mettre en relief son importance, notamment en ce qui concerne la description de ces volcans éteints, contemporains de ceux du Plateau Central, et dont M. Gentil a su reconnaître avec une rigoureuse précision les moindres détails. C'est une belle page de l'histoire géologique de l'Algérie, que nous félicitons vivement l'auteur d'avoir su présenter avec toute l'autorité qui s'attache à une œuvre de longue haleine, poursuivie durant plusieurs années, et conduite à bien par la persévérante activité qui s'attache à la recherche passionnante des problèmes de la nature.

Alger, le 11 décembre 1902.

E. FICHEUR.

LES SMALAS DE L'EST [1]

Conférence de M. le lieutenant MOUGENOT à la Société de Géographie d'Alger

Il suffit que la Société de Géographie annonce une conférence pour qu'immédiatement les demandes de cartes affluent au siège social ; aussi, la salle des mariages de l'hôtel de ville présentait-elle, vendredi soir, un charmant spectacle.

De nombreuses dames avaient tenu à entendre la conférence de M. Mougenot sur les smalas, mais les auditeurs étaient également en grand nombre.

Remarqué dans l'assistance : MM. Castan, président de la Chambre de commerce ; Machiavelli, consul général d'Italie ; Mme, Mlle et M. le commandant Rinn ; Mme et M. Merciecca ; Mlle et M. Périé ; MM. le général Bailloud ; le lieutenant-colonel Conneau, du 5e chasseurs ; le colonel Barrère, commandant de la Madeleine ; capitaine Roger ; Stanislas, intendant militaire, Mme et Mlle ; MM. Aubert, enseigne de vaisseau ; docteur Durrieux ; lieutenant Durrieux ; Mme de Combettes des Landes ; Mme et M. Bernard d'Attanoux ; MM. Ficheur, Poitte, Marchand, Crespin, etc.

Au bureau avaient pris place : MM. Armand Mesplé, président ; Pelleport, vice-président ; Demontès, Marchand et Rinn.

Le président présente en ces termes, le conférencier :

Mesdames, Messieurs,

Nombreux ont été en France, les soldats écrivains.

La liste en est ininterrompue dans notre histoire, depuis Villehardouin et Joinville, jusqu'à Vauvenargues et Marbot, et tant d'autres dont le souvenir est présent à votre mémoire.

---

(1) *Smala* devrait, d'après M. le commandant Rinn, s'écrire par un *Z* et non par *S* زمالة , Zmala (ZMLaT) au sing. ; زمول , Zmoul (ZMOuL) au pluriel, orthographe que nous avons conservée, d'ailleurs, pour :

les Zmala d'Oran (ancien makzen turc, devenu une tribu)
les Zmoul de Constantine (id.)

Le verbe *Zemmal*, du même radical, signifie : se rassembler pour une expédition, se mettre en campagne, camper (en tribu). Une *Zmala* est un campement de tribu ou de particulier.

Comme les indigènes campent avec leurs femmes, enfants et troupeaux, on comprend que, dans le langage familier, le mot ait fini par s'employer dans ce sens : *Un chef et toute sa Zmala...*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Ces noms brillent d'un tel éclat qu'il ne saurait me venir à l'idée, vous le pensez bien, de leur comparer personne actuellement.

Il n'en est pas moins vrai que la tradition s'est conservée dans notre armée et que, au commencement du XXe siècle, il est bon nombre d'officiers qui savent manier aussi bien la plume que l'épée.

Sans sortir de notre société — qui est, d'ailleurs, un microcosme — n'est-ce pas à cette école que se rattachent le commandant Reibell qui vient d'encadrer de pages émues les admirables lettres du commandant Lamy ; le capitaine Métois, du 1er tirailleurs, le barde de la mission saharienne ; le lieutenant Kieffer qui vous a si vivement intéressés par le récit de son séjour au Congo ; le lieutenant Paul Azan, du 2e zouaves, actuellement à la section historique du Ministère de la Guerre, docteur en Sorbonne, auteur du bel ouvrage sur *Annibal dans les Alpes* ; enfin, le conférencier que vous allez entendre, M. le lieutenant Mougenot, écrivain spirituel et conteur charmant.

De bonne heure, sa vocation s'est révélée ; quelle passion d'écrire ne lui fallait-il pas pour publier, à vingt ans, un livre sur « Victor Hugo et les poètes décadents » et embrasser ainsi, d'un coup d'œil... juvénile, toute la poésie du XIXe Siècle ! L'entreprise, quoique risquée, fut couronnée de succès ; aux félicitations des poètes Mistral et Jean Aicard, se joignirent celles de critiques comme Sarcey et d'ironistes comme Aurélien Scholl.

Et depuis, sous la tunique du cuirassier, sous le manteau rouge du spahi et sous la veste bleue du chasseur d'Afrique, au siège du Conseil de guerre, comme dans la smala d'El-Meridj, M. Mougenot a conservé le goût des belles lettres.

Il se trouvait, naturellement, désigné pour devenir un des secrétaires de notre Société, de cette compagnie qui est devenue un des plus brillants foyers intellectuels de l'Afrique, et à peine élu, il s'est consacré à ses nouvelles fonctions avec une ardeur dont je suis heureux de le louer publiquement.

Après nous avoir présenté d'intéressantes communications au siège de la Société, il veut bien nous faire, ce soir, une conférence sur les smalas, leur histoire, le rôle qu'elles ont joué, les conditions de leur évacuation et leurs avantages en tant que centres de colonisation.

C'est un sujet dont ne saurait se désintéresser aucun algérien, et je m'empresse, mon cher collègue, de vous donner la parole.

Dépêche, 3 mars 1903.

Mesdames, Messieurs,

La conquête de l'Algérie n'a pas procédé d'une idée primordiale préconçue, n'a pas eu une directive préméditée. M. le général de La Roque l'a excellement établi ; et nous nous inspirons de ses prémisses.

Dès l'abord, on voulut abandonner la conquête et rendre ainsi l'effort fourni d'une efficacité moindre que du temps où « l'on traitait en roi et non pas en marchand. » Du moins, les boulets rouges de Louis XIV bombardant la côte barbaresque nous avaient valu l'extension des pêcheries de corail de La Calle, par exemple, pour ne citer que ce résultat tangible. Sous Henri IV, Paris « la grande

ville » valait bien une messe ; après hésitation, il fut décidé que la blanche Djezaïr valait plus qu'un coup d'éventail. Mais la décision fut timide et n'engagea pas l'avenir, comme on dit en style parlementaire. On devait s'en tenir à l'occupation de la côte, ligne non susceptible de superficie. Cette possession fictive et linéaire ne se pouvait implicitement accorder qu'avec un régime hybride de protectorat, et avec la seule création androgyne de comptoirs à l'instar de ceux qui s'endorment dans la torpeur d'une côte d'Ivoire cosmopolite.

Alors, on admit — à la réflexion expérimentale — l'idée de se limiter aux points susceptibles d'être colonisés. Linéament de définition. Délimitation extensible qui aurait dû être précédée logiquement d'une étude climatologique faillible ; et délimitation qui se subordonnait à la puissance qualitative et quantitative de l'énergie nationale, car tant vaut l'artisan et tant vaut la terre.

C'est à cette dernière conception de la conquête — un peu dépassée depuis — qu'est due la création des smalas délimitatrices et gardiennes, par le général Randon, gouverneur, en juin 1852.

Chaque smala devait comprendre un bordj, le château féodal, le donjon, où se réfugiaient femmes, enfants, bétail, en cas d'alerte ou de mobilisation des spahis (époux, pères et propriétaires) pour une colonne. L'assimilation au moyen-âge subsistait pour ce cas de mobilisation : le spahi pouvait se faire accompagner de deux ou plusieurs cavaliers, ce qui constituait proprement la lance garnie du chevalier d'autrefois. Pour faire partie d'une smala, il fallait être chef de tente d'une tribu régionale, ce qui nous permettait des influences sur cette tribu. Le prestige de cette noblesse d'origine a subsisté dans l'esprit des fellahs ; et chacun d'eux se précipite pour tenir l'étrier, dès qu'un burnous rouge apparaît dans un douar, aujourd'hui encore où les conditions du recrutement ont remplacé le fils de grande tente par le *chaouya* et par l'*ouled-plaça*. La création des smalas était l'application de la devise du maréchal Bugeaud : *Ense et aratro*, ou de celle des vieux gaulois : *pro arte et pro focis*. Elle pouvait servir à diffuser chez les indigènes les méthodes de culture française et à améliorer la race chevaline. Des brigadiers moniteurs de culture étaient institués à cet effet. Mais pour atteindre ce but, il eut fallu permettre aux officiers de faire de l'élevage, ce qui eût été peut-être incompatible, non pas avec leur grade, mais avec leurs fonctions de gérants des pâturages communs et des terrains de parcours, et de répartiteurs des irrigations ; l'indigène, naturellement réclameur, n'eût pas manqué de dire — à tort bien entendu — que son maître se faisait la part du

lion. Quant à l'amélioration de la culture, je puis vous dire qu'au temps ou j'étais lieutenant à la smala d'Ain-Guettar, deux charrues françaises furent achetées et mises à la disposition des spahis ; un maréchal-des-logis tenta d'en user ; mais il dut être en butte aux moqueries ou aux sarcasmes de ses coreligionnaires ; il ne persista pas dans une décision que le commandement ne pouvait pas lui imposer, sous peine de légitimer ses récriminations en cas de mauvaise récolte fortuite ; et les charrues ne furent qu'un ornement de plus dans la cour du bordj déjà peuplée de deux oies, d'un chacal apprivoisé, de trois corbeaux, d'un charognard, et de toute la meute des chiens, seuls amis de l'homme, effectivement, en ces solitudes cénobitales. Là, encore, il eût fallu que l'exemple fut donné par les officiers français qui, seuls, ne possédaient pas de lots de terrain, alors que les officiers indigènes en avaient. A la moisson, la preuve eût été faite péremptoirement. Les cerveaux les plus primitifs sont sensibles à l'empirisme. Et les arabes sont trop près de leurs intérêts, pour ne pas appliquer immédiatement ce qui doit leur procurer un bénéfice supérieur quand ils sont convaincus qu'ils peuvent le faire sans risques. Mais, là encore, l'intérêt de la culture a été, avec raison, sacrifié à la dignité et à l'autorite plus nécessaires qu'ailleurs, de l'officier français. Et les choses sont restées en l'état primitif. Et les smalas ont fait en partie faillite aux prévisions optimistes qu'on avait élaborées sur elles. Aussi, le 6 janvier 1874, le général du Barail, ministre de la guerre (et qui avait été spahi depuis son engagement volontaire jusqu'au grade de capitaine au 1er régiment, à Laghouat) écrit-il, lors de la réorganisation de la cavalerie indigène d'Algérie : « que l'organisation des spahis en smalas n'a donné, ni au point de vue agricole, ni au point de vue militaire, les résultats qu'on en attendait ; qu'il est indispensable que la cavalerie indigène soit constituée de manière à pouvoir être employée partout où le gouvernement le juge utile, mais particulièrement sur toute l'étendue du territoire de l'Algérie ; qu'il est nécessaire que l'organisation et l'administration des régiments de spahis se rapproche le plus possible de celle des autres corps de cavalerie. » Comme conséquence de ce rapport, les 3 régiments de spahis à 6 escadrons chacun sont maintenus. Dans chaque régiment, un ou deux escadrons peuvent être établis en smala sur les frontières, et les autres, dits escadrons mobiles, sont casernés et garnisonnés. Aucun escadron ne peut être formé tout entier d'indigènes appartenant à une seule tribu. Ce dernier principe sera peu à peu violé par la force des choses ; car les spahis ayant déjà au moins deux ans de services, qui demanderont à aller en smala, seront ceux dont la tribu est proche de cette

smala, et qui ne se sont engagés qu'avec l'idée de derrière la tête de retourner à proximité, sentiment tout naturel. La masse individuelle et la masse de remonte sont maintenues ; et il est créé une masse « de secours » pour venir en aide aux spahis et à leurs familles, les années de disette. Les masses des fourrages et des constructions des bordjs sont supprimées. Les smalas abandonnées doivent faire retour aux Domaines. Ce fut le cas, il y a de longues années déjà, pour celles d'Aïn-Touta, de Sidi-Yousef érigée en poste forestier sur la route Souk-Ahras-Le Kef, et d'Aïn-Abessa qui, pendant l'insurrection de 1871, lors de la colonne Saussier avait, les 6 et 7 mai, repoussé deux attaques formidables, avec sa seule trentaine de spahis.

De 1873 à 1876, nos smalas de l'Est : Le Tarf, Bou-Hadjar, Aïn-Guettar, El-Méridj, en allant du N. au S., de La Calle à Tébessa, sur la frontière tunisienne, échangent des coups de fusils quotidiens avec les pillards tunisiens. En 1873, la Smala d'E-Méridj, rendue inhabitable à cause des fièvres, est évacuée une partie de l'année. Pendant la campagne de Tunisie, elles servent de point d'appui à nos colonnes.

En créant ces smalas, d'ailleurs, nous n'avons agi qu'à l'instar des Romains en cette région de Numidie méridionale. On sait les soulèvements incessants qu'eurent à réprimer les Romains en Kabylie. Ils créérent une grande quantité de postes, surtout sur les confins de Béledjérid, postes qui étaient des smalas avant la lettre. Rappelez-vous ce que, dans son livre sur « Samarkand la bien gardée », dit M. le docteur Durrieux au sujet du Turkestan. De tous temps, la race blanche iranienne y fut dominée par la race jaune touranienne chère à Jean Richepin. Mais, après chaque conquête, les nomades, devenus sédentaires, et appelés *Sartes*, perdaient leurs qualités guerrières et, à leur tour, étaient soumis par d'autres nomades venus des steppes de l'Est. Au contraire, loin de l'indolente Boukharie et de la riche Ferganah, dans la Transcapie, habitent des nomades batailleurs, les Turkmens, vaincus par Skobeleff à Géok-Tépé, en 1880. La conquête russe supprima leurs brigandages dont ils vivaient; mais elle sut utiliser leur capacité guerrière, ce qui était de la bonne assimilation ; elle fit des turkmens une milice formant des escadrons d'élite établis en postes frontières, et surveillant en même temps les *Sartes*, leurs coreligionnaires. Ce sont là, encore, des Smalas. D'ailleurs, ces anciens pillards sont loyaux et fidèles. « Si la parole d'un Européen, disent-ils, va jusqu'à la ceinture, celle d'un turkmen monte à la barbe. » Il en est de même pour nos spahis, comme une énumération rapide des faits l'établira tout à l'heure. L'article 6 du règlement du 21 avril 1866 dit : « Ils prêtent, sur le

koran, le serment de fidélité à la France. » Ils n'y ont jamais failli, pas plus que les tirailleurs. Ils appliquent même de simples consignes de police, parfois, avec une conscience gênante.

Ne rions pas de l'excès de cette conscience. C'est grâce à elle que la mission Foureau-Lamy a pu aller, sans surprises, de Biskra à Brazzaville. A côté de la note drôlatique, il y a, d'ailleurs, la note héroïque.

Pour trop parler de la psychologie, de l'état d'âme de son habitant indigène, nous avons négligé nos smalas. J'y retourne tout de suite.

Bien avant que nous ne songions à aller jusqu'au Tchad, leur inutilité fut déclarée pour celles qui limitaient et gardaient la direction du sud.

C'est ainsi que celles de la province d'Alger, créées sur cet unique prétexte disparurent. Le recrutemenf du 1er spahis ne semble pas en avoir souffert. Ces Smalas du 1er spahis, dans la province d'Alger étaient organisées et distribuées de la façon suivante : (1)

1° — Un escadron était à Lagouat. Il ne détenait pas de terres domaniales. Les spahis, recrutés presque exclusivement dans les tribus des Larbà et des Ouled-Naïl, étaient exempts d'impôts simplement. Ils logeaient en dehors du quartier, sous la tente où dans des maisons louées par eux. C'était tout.

2° — Un escadron était à Téniet et cultivait les terres de l'Oued M'sila, environ 850 hectares dont 450 de terres arables et 400 de cailloutis arides. L'oued M'sila étant à sec la plus grande partie de l'année, même pendant l'hiver, et ne permettant pas de créer des prairies, les chevaux dépérissaient. Les terres ont fait retour aux Domaines le 1er avril 1874 ; et l'escadron a reçu, à cette date, en compensation, les terrains d'Aïn-Touksia d'uue contenance de 1550 hectares. Pendant les années 1875, 1876 et 1877, 20 lots seulement de 18 à 20 hectares sont attribués aux spahis présents ; les autres cavaliers, détachés par petites fractions, ne peuvent cultiver leurs terres ; les terrains disponibles sont loués, par les Domaines, à des arabes des tribus voisines. Le 1er octobre 1877, cet escadron — le 2e — est rentré à Médéa et s'est disloqué complètement en fournissant tous les détachements des bureaux arabes de la division d'Alger.

3° — Un escadron était à Berrouaghia et détenait 1304 hectares. Le bordj contenait des écuries pour 120 chevaux. Il a été remis au service du génie, le 1er avril 1874. Les bâtiments devaient en être

---

(1) La plus grande partie des renseignements concernant les smalas du 1er spahis sont dûs à l'obligeance de M. le lieutenant Fayet.

transformés en bergerie-ferme-école à la place de celle de Ben-Chicao, et les terres devaient servir à l'agrandissement du village de Berrouaghia. Le 23 mai 1876, la smala a été remise aux Domaines par le génie. Elle est actuellement occupée par le pénitencier agricole.

4° — Un escadron était à Moudjebeur avec 950 hectares et un bordj à écuries pour 150 chevaux. Après le départ de l'escadron, en 1874, les terres ont été louées pendant un an à des spahis aisés en fractions ; et ensuite, en totalité, au marabout Tedjini. La smala a été remise aux Domaines le 15 octobre 1870. Elle est transformée aujourd'hui, je crois. en école d'agriculture. L'escadron avait été envoyé à Aumale le 1er avril 1874 et y avait reçu, comme compensation, les terres domaniales de Bled Mamora. Le 29 mars 1875, l'escadron recevait l'ordre de tenir garnison à Aumale, avec faculté, pour les spahis, de pouvoir s'installer à l'arabe sur les terres de Bled-Mamora sur lesquelles aucune construction ne devait être entreprise. A la fin de 1877 ordre est donné à tous les spahis de rentrer à Aumale. Le 29 janvier 1878, les Domaines concédèrent aux spahis un terrain de 10 hectares, 44 ares, derrière le terrain de manœuvres, avec faculté d'y installer leurs familles, les khammès seuls devant demeurer à Bled-Mamora. Les terres de Bled-Mamora étaient d'une superficie de 2,000 hectares divisés en 143 lots. Le 15 novembre 1881, une décision préfectorale enleva aux spahis 1,200 hectares qui furent affectés, en compensation, aux indigènes expropriés en vue de la création des centres d'Aïn-bou-Dib, commune mixte d'Aïn-Bessem. Et, à la fin de l'année, le reste de ces terres faisait retour à la colonisation.

Les smalas de l'Ouest, sur la frontière marocaine, existent encore; leur nécessité est un axiome diplomatique prévenant une insuffisance géographique ; sur cette démarcation artificielle, elles sont le bornage en même temps que le rempart ; Medjahed et Chaâbett sont les vedettes écouteuses détachées par la grand'garde de Tlemcen ; elles ont, d'ailleurs (et les exemples en sont fréquents) à prévenir ou à apaiser même de nombreuses *nefras*, entre marocains et oranais, sur les marchés adjacents. Ces jours-ci encore, un convoi militaire a été attaqué et pillé par un djich, dans l'extrême-sud. Si la ligne des smalas était continuée jusque-là, de semblables surprises seraient évitées. Elles devraient être constituées par des escadrons formant corps, comme nos sahariens méharistes, afin que leur initiative ne soit jamais paralysée par une portion centrale lointaine, mal informée et sujette aux lenteurs inévitables de la filière hiérarchique.

Celles de l'Est déjà citées, sur la frontière tunisiennne, préser-

vaient la province de Constantine, de la côte à l'Aurès, des incursions des nomades beylicaux. Elles établissaient une première ligne de défense dans le cas d'un envahissement de puissance étrangère, faisant suite à un débarquement préalable dans une baie ouverte telle que Bizerte, par exemple. Mais, on peut aujourd'hui, paraphraser le mot célèbre : « Il n'y a plus de Pyrénées ! » Nous n'avons plus qu'un Atlas !... En vain Le Tarf, Bou-Hadjar, Aïn-Guettar, El-Méridj voulurent-elles vivre. Déjà, en 1868, on demandait la suppression, sans motif plausible, de celle d'El-Méridj, fait accompli trente-deux ans après : il n'est que de patienter ! En vain représentât-on comme un point d'appui et comme un jalonnement pour notre base d'opérations, (dans un cas d'envahissement de la Tunisie qu'un général appelait judicieusement notre « Alsace d'Afrique »), la ligne vieille et fatiguée des dites smalas : elles se meurent ; elles sont mortes...

Le 1er janvier 1900, M. le général de Galliffet, ministre de la guerre, rendait à la colonisation les territoires occupés par les 4e et 5e escadrons du 3e régiment de spahis. Une décision ultérieure y rendait mêmement le territoire occupé par un peloton du 2e escadron à El-Outaya près de Biskra. Cet El-Outaya était sous un curieux régime phalanstérien qui eût réjoui Fourier, Elysée Reclus et le prince Kropotkine. La culture des lots de terrain en commun profitait à la collectivité des spahis indigènes de l'escadron répartis à Biskra, Zéribet-el-Oued, El-Oued, Tuggurth, les Oulads Djellal et Tkout. Le bénéfice en était relativement assez rémunérateur, à cause du privilège des eaux d'irrigation d'alentour, monopolisées légalement par la Smala.

*
* *

— *Le Tarf*, smala établie sur la route de Bône à La Calle, à 20 kilomètres de cette dernière localité, à proximité de l'important marché tunisien de Roum-el-Souk, est d'une contenance de 2,400 hectares dont 800 de terres arables, 900 de bois abîmés par de récents incendies et 700 de terrains de parcours. Elle est arrosée par l'oued Kebir, rivière d'un fort débit, contrairement à tant d'autres oueds que les touristes peuvent prendre à leur gré, pour des chemins carrossables. Elle possède, en immeubles, son bordj en suffisant état de conservation, quelques gourbis dont il convient de faire abstraction, et le marabout de Sidi-Belkassem. Un centre de colonisation prospère, dénommé village du Tarf, s'était créé, dès longtemps, à côté de la Smala, en ce pays merveilleux de richesses agraires et de pittoresque, près du légendaire étang de Fezzara au serpent aqua-

tique fabuleux. Ce village vient ainsi de s'arrondir du meilleur de son terroir, en pleine plus-value.

Bou-Hadjar, situé à 50 kil. au S. du Tarf, sur la route de Ghardimaou, a 1,900 hectares dont 900 de terres arables. Le chêne-zhen y pousse dru et s'y substitue au chêne-liège dont une importante exploitation privée existe non loin de là. C'est un bon pays d'élevage pour les races ovine et bovine. C'est le centre d'un trafic algéro-tunisien important, lors du marché hebdomadaire. Ce marché était contrarié, durant la saison d'hiver, par les pluies rendant les oueds infranchissables. Mais une route ferrée, venant du Tarf, parera désormais à cette fâcheuse éventualité. Une autre route, moëlleusement entretenue et d'un terrassement accidenté, continue sur Souk-Ahras et recoupe celle de Ghardimaou. Au bordj branlant, pourvu de deux pierriers, — canons sarrazins d'avant la conquête, certes ! — s'accote le bâtiment blanc battant neuf de la douane qui a fort à faire, en ces lieux, pour prévenir la fraude endémique de la poudre, du sel et du sucre tunisiens. En dehors de ces deux constructions, quelques fermes isolées existent seules. Un domaine régissant une considérable exploitation de vignobles et de liège est érigé à quelques quinze kilomètres à l'ouest de la smala. L'insalubrité anodine de Bou-Hadjar, légèrement impaludé, semble devoir en arrêter l'essor colonisateur, si l'impulsion administrative ne s'en mêle pas.

Aïn-Guettar, à 50 kil. au S. de Bou-Hadjar, à 18 kil. à l'O. de Souk-Ahras, est d'une contenance de 2,586 hectares dont 1,440 de terres arables réparties en 130 lots, 1,906 de pâturages ou de parcours ou de bois, et 50 de prairies et de jardins. Les ruines romaines de Taoura affleurent et émergent à 500 mètres du bordj qui en recèle des vestiges. Ces ruines comprennent : 1° un fort byzantin conservé sur trois faces, avec une tourelle presque indemne et un amorçage de souterrain dont l'orifice probable est en dehors de l'antique cité ; sur ce fort, les arabes ont édifié un marabout, pour faire prédominer le pouvoir civil !... ; 2° un grand mur de construction arabe fait pour causes d'insurrections ou de guerres de tribus (les Oulad-Khiar, les Oulad-Barbar, les Oulad-Dia avoisinants étant fort tuburlents) ; mais ce mur est construit avec des pierres d'assises énormes empruntées à des monuments romains certains et détruits pour la cause ; 3° une arcade en pierres sèches s'étayant mutuellement ; 4° des affleurements carrés de maisons séparées, comme à Timgad, par les intervalles des ruelles perpendiculaires à la voie principale ; 5° des colonnes et chapitaux doriques et composites ; 6° quelques pierres de stèles à inscriptions latines, et même,

autant qu'il m'en souvienne, à caractères lybiques. La légende veut que Jugurtha retraitant, après la bataille de Cyrtha, ait enfoui là ses trésors. Cette légende est corroborée par une tradition arabe qui veut que des douros soient, en effet, enfouis là, sans qu'on en sache l'origine. Et l'opinion en est telle que les petits bergers du cru deviennent de fervents espions, dès qu'on se dirige vers les ruines, comme je le faisais benoîtement pour y tuer, à l'instar de Costecalde et de Bezuquet, des palombes, au posé, sur un superbe figuier qui ombrage les trésors hypothétiques. Des officiers de la smala ont fait transporter au bordj des châpiteaux et des colonnes qui en ornent la terrasse. L'une d'elle, d'une belle venue et bien conservée, sert d'axe central à une volière et est triomphalement coiffée d'un réverbère national. Deux médaillons en pur granit sont encastrés dans le mur, au-dessus d'une des portes d'entrée; ils représentent quelque proconsul numide, peut-être le fameux Massinissa que le poète Némésien représente comme un cavalier remarquable, un hippogriffe, un centaure, un Alexandre domptant des Bucéphales, ou, mieux, comme un chasseur d'Afrique montant un barbe cabochard.

« Sans mors, sans selle et sans étriers. »

ainsi que les ménestrels de Jean Richepin. Un spahi, chargé du blanchiment du casernement pendant les manœuvres, et devenu, en l'occurence, conservateur des monuments historiques, a enduit Massinissa d'une virginale couche de lait de chaux... Il est des morts qu'il faut qu'on blanchisse!... Des médailles, des monnaies, des poteries d'art et des statuettes ont été extraites de Taoura, au cours de fouilles non méthodiques ni poursuivies. Des vestiges d'une voie romaine permettent d'inférer, par la direction rectiligne, qu'elle passait sous l'arc en pierres sèches dont j'ai parlé et qui aurait été un arc quadrifond apparemment, indice d'où l'on pourrait déduire que la cité fut importante. D'autant plus, qu'à 5 kil. S.-O. se trouvent les ruines des thermes d'Aïn-Tamasmatt. Je n'ai pas besoin de vous faire ressortir les avantages que la mise à l'air de Taoura créerait à la commune de plein exercice de Souk-Ahras où à la commune mixte de Sédrata. Souk-Ahras est sur la ligne ferrée de Constantine et de Bône à Tunis. Le voyageur et le touriste seraient ravis d'y trouver un motif à arrêt dans ce trajet long, de même qu'il est ravi de trouver le prétexte de Timgad pour un arrêt à Batna, dans le trajet Constantine-Biskra. Mais le but commercial n'est pas exclusif d'autres considérants que je veux invoquer en faveur de l'exhumation des ruines de Taoura de la smala d'Aïn-Guettar. Je ne parle pas de la découverte mythique du trésor de Jugurtha, ni de

l'arabesque incertitude de celui des fellahs autochtones. Mais l'exhumation aurait un intérêt numismatique, archéologique et artistique que laissent pressentir les affleurements et les objets trouvés. Elle aurait aussi un intérêt historique. Car, enfin, aucun document probant, que je sache, ne fait mention de Taoura ; c'est une ville à identifier...

Nous nageons d'ailleurs, ici, en pleine histoire ancienne. Le grand éclat que Souk-Ahras — l'ancienne Thagaste — d'où dépend Aïn-Guettar, a eu jadis, il le doit à Patrice et à Monique qui y enfantèrent Aurèle, autrement nommé St-Augustin. Initié par sa mère modèle aux croyances chrétiennes, élevé dans les écoles de Thagaste où il manifestait une sainte horreur des études en général et du grec en particulier, il continuait, à seize ans, ses études à Madaure — aujourd'hui M'daourouche, sur la ligne ferrée de Tunis, Il alla ensuite à Carthage en l'an 370.

En 375, il enseignait la grammaire à Thagaste, dans la demeure de son ami Romanien. Il pratiquait alors les théories scandaleuses du manichéisme. C'était une âme inquiète, sujette aux spleens et aux neurasthénies que nous n'avons pas inventés. Puis, touché par la foi, ou bien ayant son génie et sa voie révélés par quelque cause plus matérielle, il partait pour Carthage, Rome et Milan où sa conversion définitive eut lieu et où sa vie apostolique commença. Il n'existe pas un recoin de ce terroir de Souk-Ahras et d'Aïn-Guettar qui n'ait son tombeau de Ste-Monique à vous montrer ; tout centre de colonisation circonvoisin en a un, au même titre que l'abreuvoir municipal et le groupe scolaire. J'en ai découvert un moi-même, près de la voie romaine de Taoura à Aïn-Tamatmatt. A la longue, j'ai dû constater, avec rancœur, que ce n'était là qu'un rocher affouillé capricieusement par les eaux.

L'air d'Aïn-Guettar est bienfaisant et propice aux cures de demi-altitude. La température y est moyenne et réjouirait M. Tarry ; froide pendant l'hiver où il neige sous un vent âpre, elle n'atteint jamais à un degré caniculaire pendant l'été. Elle est le centre des courants qui se recoupent dans le système orographique qui l'environne. C'est une Suisse estivale.

Et Taoura a dû être, comme Djémila (vers Sétif) une station patricienne. Les eaux abondantes sont d'une sapidité, d'une fraîcheur constante et d'une pureté remarquables. Sept kilomètres de route macadamisée seront à construire aux lieu et place du chemin de terre raviné, parfois impraticable, qui relie le bordj, perpendiculairement vers le Nord, à la route de Souk-Ahras à Tunis par le Kef. Le centre de colonisation de Zarouria qui végète, à 12 kilom à l'O.

parmi ses vignobles souventes fois gelés, trouvera là son eau de Jouvence à mettre dans son vin, et son chemin de Damas, quand la smala sera évacuée. (1)

Car elle ne l'est point encore, non plus que celle d'El-Méridj.

Et voici pourquoi :

*
* *

C'est ici le moment de parler du recrutement contemporain des smalas et de leurs conditions d'établissement.

Sauf ceux du 4e régiment qui recrute en Tunisie, les spahis indigènes sont des engagés volontaires. Les bureaux de recrutement pourvoient les régiments des éléments français métropolitains nécessaires à former le cadre inférieur français, les comptables, les ordonnances d'officiers français, les ouvriers selliers, tailleurs, bottiers et maréchaux, et les trompettes.

Les indigènes s'engageaient jadis sous le régime de la masse individuelle. Ils amenaient leur cheval, où bien ils l'acceptaient de la commission de remonte du corps et le montant de la valeur en était portée à leur débet. Ils recevaient une première mise de 200 fr. une solde journalière composée de divers éléments dont 0 fr. 75 de frais de monture, et, pour les sudistes, 0,10 d'indemnité de soleil !..

---

(1) **Produit des Récoltes des Années**

1897	*Orge* : 802 charges, représentant 10426 fr.	pour Aïn-Guettar	275 charges ou 3.575 fr.	pour El-M.
	Blé : 1386 charges, représentant 38808 fr.		270 charges ou 7.560 fr.	
1898	*Orge* : 670 charges, représentant 7370 fr.	pour Aïn-Guettar	552 charges ou 5.852 fr.	pour El-M.
	Blé : 1788 charges, représentant 48276 fr.		625 charges ou 16.875 fr.	
1899	Manque			
1900	*Orge* : 1407 charges, représentant 14070 fr.	pour Aïn-Guettar	600 charges ou 6.000 fr.	pour El-M.
	Blé : 2281 charges, représentant 45620 fr.		200 charges ou 4.000 fr.	
1901	*Orge* : 838 charges, représentant 8380 fr.	pour Aïn Guettar	575 charges ou 5.250 fr.	pour El-M.
	Blé : 1695 charges, représentant 37290 fr.		630 charges ou 13.860 fr.	
1902	*Orge* : 1696 charges, représentant 16960 fr.	pour Aïn-Guettar	34 charges ou 340 fr.	pour El-M.
	Blé : 1836 charges, représentant 36720 fr.		25 charges ou 500 fr.	

Ils devaient arriver à constituer, au moyen de retenues proportionnelles, un minimum de 200 fr. d'*avoir* qui répondait de l'avance de première mise vis-à-vis de l'Etat débiteur. Ils touchaient alors, trimestriellement, le surplus de cet avoir minimum et leur solde entière. Le temps pour arriver à cette situation aisée était de deux ans au moins pour les gens très soigneux de leurs effets, de leurs armes et de leur monture, que ce régime incitait à soigner le mieux possible. La raison d'intéresser les hommes à ces soins, était que les spahis indigènes, souvent détachés en escorte, en convoi, aux missions géodésiques, topographiques ou télégraphiques, aux bureaux arabes, échappaient au contrôle constant et à la surveillance quotidienne de leurs supérieurs. Des gratifications de 50 francs pour conservation de monture, pouvaient être allouées, lors de l'inspection générale annuelle. Le 1er janvier 1899, ce système a été remplacé par celui de la comptabilité numérique, avec primes de rengagement, comme pour les tirailleurs où sa pratique ne diminue pas les effectifs.

Les spahis qui avaient quelques années de services dans les escadrons mobiles garnisonnés et casernés, demandaient une place dans les escadrons de smalas. Ils étaient désignés pour y servir, dans l'ordre des inscriptions, au fur et à mesure des vacances. Au moment de leur désignation ils devaient justifier de la possession d'instruments aratoires, acheter une *bît-el-chaar* ou tente en poil de chameau d'un prix de 300 à 800 francs et se marier afin de ne pas être une cause de sganarellisme dans les douars. Les douars, groupés autour du bordj, avaient pour *kebirs* les maréchaux des logis indigènes. L'élément français habitait le bordj. Par une série de rengagements, ces soldats-laboureurs, comme Cincinnatus, accomplissaient vingt-cinq ans de services pour avoir droit à la retraite. Cela donnait des soldats fatigués, dans les dernières années, à cause de leur vie rude et de leur âge quelquefois patriarcal, étant donné l'absence d'état-civil catégorique qui ne créait qu'une limite trompeuse pour le premier engagement de l'homme. Leur retraite venue, ces vieux de la vieille pouvaient être autorisés à résider sur la smala, si un de leur parent — généralement leur fils — était à son tour spahi y demeurant, et répondait d'eux. Chaque spahi représentait ainsi un groupement de cinq, dix, quinze personnes : parents, femmes, enfants et domestiques ou *khammés*. Tout ce qui était autorisé à résider sur une smala, gens et bêtes, était exonéré d'impôts. Le spahi n'était autorisé à prendre une seconde femme que si le commandement jugeait que ses ressources lui permettaient de la nourrir. Fort peu en prenaient une troisième ; et

beaucoup restaient monogames. Les ressources leur permettant de nourrir femmes, enfants, familles, domestiques et parasites, le spahi les tirait de son prêt, du surplus trimestriel de son *avoir* minimum de 200 francs à la masse, et du lot de terrain, tiré au sort tous les ans, et qu'il faisait fructifier au mieux de son labeur. Il tirait profit également des troupeaux qu'il pouvait acheter et faire paître sur les terrains de parcours et dans les pâturages collectifs dits prairies de l'escadron. Un ou deux brigadiers gardes champêtres assermentés veillaient à l'observance des consignes édictées à ce sujet, ainsi qu'aux délits d'irrigation, d'intrusion, de pacage, de braconnage et d'empiétement. Le capitaine-commandant jugeait toutes les contestations à son rapport quotidien qui se faisait au grand air, sous les arbres, comme au temps de St-Louis sous son chêne. Ce rapport patriarcal était tout un long poème... Il suffisait d'y assister, en observateur attentif, pour en savoir plus sur la mentalité indigène qu'en dix ans d'études de cabinet civil ou militaire. Un des nombreux parasites du spahi Abdallah était accusé d'un méfait grave par le spahi Mohamed ; la preuve en étant dûment faite, le capitaine prononçait l'expulsion de la smala du parasite d'Abdallah ; aussitôt Abdallah de protester, de réclamer, d'implorer pour la forme, afin de bien montrer son bon esprit familial et musulman, et d'établir que le pelé, le galeux d'où venait tout le mal était le roumi inflexible ; dans le fond, Abdallah ne parvenait pas à cacher, à l'œil qui savait voir, son contentement intime d'être débarrassé d'une bouche à nourrir... — C'était le spahi Merzougui, retour de convalescence, qui, pour obtenir une avance de prêt ou un secours, venait faire constater « qu'il avait bien moins de viande sur la figure » et que c'était là un visage à sustenter pantagruéliquement... — C'était un émule de Gérard, le tueur de lions, qui fut brigadier à Guelma, maréchal des logis à Bou-Hadjar et lieutenant à Aïn-Guettar jusqu'au jour où il se noya accidentellement dans l'oued Mellègue, venant demander la permission d'acheter de la poudre et d'affûter une panthère mystérieuse dans les bois du Bou-Diss... — Ce commandement patriarcal faisait naître, du reste, des mœurs bibliques ; le spahi vivait dans une ignorance simpliste faite pour stupéfier nos curiosités maladives du fait divers. L'un d'eux me demandait un jour, à El-Méridj, des nouvelles de l'empereur dont le voyage en Algérie avait eu un grand retentissement. Maintenant après la venue de M. le Président de la République Loubet, dont il entendra également parler, je l'espère, il changera sa formule. Parfois, lorsque l'un d'eux étant allé à Paris pour une exposition ou pour la venue d'un souverain étranger, se sentait le

droit d'être plus malin et plus loustic, il étalait son savoir faire ou son savoir modeste avec une ostentation tout orientale.

A chaque récolte, une dîme était prélevée pour alimenter les silos de réserve destinés à parer aux années de disette, et à permettre les semailles malgré la hausse des mercuriales. Une caisse de silos était tenue par le commandant de la smala. Une école franco-arabe fonctionnait sous la direction d'un sous-officier ou d'un brigadier français sachant imperturbablement l'arabe parlé. Elle étaït fréquentée assidûment par les fils de spahis, et quelquefois, (chose rare, précédent l'œuvre des ouvroirs de Madame Bernard d'Attanoux et répondant à un désir du lieutenant Paul Azan dans son étude de la question indigène) par quelques fillettes ; c'était le cas à Aïn-Guettar, de mon temps. Tout ce monde récitait, à qui mieux mieux, les fables de La Fontaine aux généraux ou au colonel, lors des inspections : (*La cigale ayant chanté tout l'été tenant dans son bec un fromage, fit venir ses enfants leur parla sans témoin ; patience et longueur longtemps font mieux que force ni courage).*

L'escadron faisait recette des amendes infligées aux délinquants et de la location de gourbis pour l'installation du café maure et des mercantis astreints, pour la vente de leurs marchandises, à des tarifs visés et paraphés. Les officiers indigènes jouissaient des mêmes avantages que la troupe. Le rapport annuel moyen d'un lot de terrain pouvait varier entre 700 fr. et 2,000 fr., c'est-à-dire une petite fortune pour un arabe sans besoins européens et sans luxe civilisateur.

Le spahi faisait cultiver son lot par les parents et parasites qu'il entretenait — il ne s'agit ni des poux, ni des puces, classés à part, en l'espèce — ou par les *khammès*. Ceux-ci ne fournissaient rien, étaient nourris, et avaient droit au 1/5e de la récolte ; ils étaient, toute l'année, au service du spahi.

Le spahi, pouvait avoir des associés. Ceux-ci fournissaient la moitié de la semence, les bêtes de labour et tout le travail de culture ; ils avaient droit à la moitié de la récolte.

Lorsque le travail de la moisson pressait, le spahi pouvait avoir recours aux gens des tribus nomades auxquels il donnait 1/10e de la récolte et 2 fr. par jour, c'est-à-dire plus que ce que gagne, en Beauce, un trimardeur ou un aoûteron belge. Ces nomades remontent, du reste, tous les ans, par caravanes, du Sud dans le Tell pour les moissons, et retournent dans le Sud, pour la récolte des dattes, approvisionnés en *saas* de grains pour leur hiver durant. Les deux exodes ont lieu en juin et en septembre.

L'élément civil d'une smala était comme les militaires, sous les ordres du commandant de la smala qui réglait les délits de pacage.

d'irrigation, de braconnage, commis par eux, sur la smala. Pour les tribus limitrophes ou pour les étrangers à la smala, il faisait verbaliser et transmettait, dans les formes légales, à l'administration compétente : commune mixte, douane, forêt, justice de paix, contributions diverses. Le commandant d'une smala était tout, d'ailleurs : administrateur, juge, médecin-légiste (j'ai donné un permis d'inhumer pour un mort-né à El-Méridj), pharmacien, vétérinaire, intendant, agriculteur, maître-maçon, topographe, enquêteur, recenseur, et bien d'autres choses encore.

Les khammès de la smala, et les animaux de bât étaient à la disposition du commandement, selon un tour régulier, pour les corvées générales intéressant l'entretien du bordj ou de la collectivité.

Le recensement des gens et des animaux se faisait, chaque année, concurremment — pour contrôle — par le commandant de la smala et par le répartiteur des contributions, et était transmis à l'administration, pour prévenir les fraudes.

On pressent, par ce rapide exposé, que la suppression des smalas n'allait pas sans atteindre de multiples intérêts. Un contrat existait entre nos spahis et nous. Ils restaient contractants fidèles en demeurant soldats non licenciables pour inconduite. C'était à nous à leur assurer les compensations auxquelles leur donnait droit la rupture du contrat. De là, la lenteur de l'évacuation résultant de la prise des mesures judicieuses suivantes prises, en grande partie, à la suite d'un rapport sur la matière établi par M. le commandant Conneau, chef d'escadrons au 3e spahis, et actuellement lieutenant-colonel, commandant le 5e chasseurs d'Afrique à Alger.

*
* *

Un décret permit aux spahis de prendre leur retraite proportionnelle à 15 ans de services au lieu de 25. Ce procédé d'élimination rationnelle donna, tout de suite, un noyau de partants parmi les spahis ayant 15 ans de services et au-dessus. Ils furent remplacés par des célibataires, engagés sous le nouveau régime, et auxquels aucun achat de tente ni d'instruments aratoires ne fut imposé, ni aucun lot de terrain ne fut concédé. Quand le noyau atteignit la valeur numérique de l'effectif du Tarf — 1 peloton de 30 hommes environ — le Tarf fut évacué. Les spahis mariés qui y subsistaient encore reçurent les lots de terrains des partants à Bou-Hadjar, Aïn-Guettar et El-Méridj, par mutations faciles à opérer. La continuation du procédé permit, quelques mois plus tard, d'évacuer Bou-Hadjar. Le 4e escadron du 3e spahis, devenu ainsi tout entier mobile, alla

tenir garnison à Tébessa. Entre temps, se réglait la question de la cession des bordjs à la colonisation par le génie militaire qui en était détenteur au nom de l'Etat.

Mais on en est arrivé, maintenant, au groupement des spahis ayant 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7 et 6 ans de services, engagés sous l'ancien régime, et auxquels le rengagement, avec lot de terrain alloué continuellement, ne peut être refusé, jusqu'à concurrence de 15 ans de services, que pour un motif d'inconduite dans lequel il est présumable qu'ils ne se mettront pas.

L'évacuation d'Aïn-Guettar est donc, mathématiquement, une affaire de quelques années encore.

L'évacuation totale qui finira par El-Méridj, à l'effectif de 25 hommes est — si le dernier spahi de l'ancien régime a, actuellement, 6 ans de services ; et si l'on attend qu'il reste seul sans recourir à une prime rémunératrice ; et s'il revendique ses droits jusqu'au bout — l'évacuation totale est, dis-je, attermoyée encore de 11 ans et aura lieu en 1914.

Je ne sais pas si, pour El Méridj que j'ai commandée et sur laquelle je me permets de donner une appréciation exclusivement personnelle dont il ne saurait être fait état, il serait habile qu'elle eût jamais lieu.

*
* *

El Méridj, en effet, est la smala la plus grande. Elle n'a pas moins de 3,522 hectares. Mais sur ces 3,522 hectares, 640 hectares formant 80 lots sont seuls en terres arables ingrates et maigres. Et, sur ces 80 lots, 23 seulement sont irrigables. Et cette irrigation n'a lieu que par intermittence, les indigènes des tribus situées en amont de l'oued Horrihir qui laisse serpenter, dans la région, ses ondes avares déjà à demi détournées pour l'exploitation des phosphates du Dhir, captant celles-ci à leur unique bénéfice. Une seule chose est constante : c'est la sécheresse absolue pendant cinq mois de l'année.

Aucun chemin ne relie El-Méridj à Aïn-Guettar qui se trouve à 55 kilomètres au Nord ; c'est la lande aride et sèche semée, par endroits, de touffes d'alfa grêles. Aucune voie ne relie El-Méridj à Tébessa qui se trouve à 45 kilomètres au Sud ; c'est le massif des montagnes à phosphates desservies par les Décauville privés de Jacobsen and C°. Aucune sente, même fleurie, ne relie El-Méridj au Kef tunisien qui se trouve à 75 kilomètres au Nord-Est ; c'est la crête

volcanique après la vallée pierreuse agrémentée de quelques postes trop blancs de douaniers de la Régence. Aucune chaussée, autre que le sentier arabe à ponts éboulés, à cahots, à ravines, à coupures, ne relie El-Méridj à Morsott et à Clairfontaine qui se trouvent respectivement à quelque 35 et 44 kilomètres à l'Ouest sur la ligne de chemin de fer à voie étroite qui, bifurquée à Souk-Ahras de la ligne Duviviers-Tunis, dessert Tébessa terminus ; c'est encore la piste inaccessible au charroi et parcourue par les chameaux porteurs de petits sacs de calamine, moyen de transport qui n'est pas fait pour abaisser le prix du zinc.

El-Méridj jouit d'une température estivale moyenne de 45 à 55°. Le paludisme y est constant et éprouve mêmes les Arabes arborigènes. J'ai dit, tout à l'heure, que la smala dût être évacuée, de ce fait, en l'année 1873. Les soldats français, pionniers de la première heure partout, qui ont remué les premières terres pour l'édification du bordj, peuplent un cimetière avoisinant. Les eaux sont magnésiées.

Dans ces conditions, il est douteux qu'un colon hardi, à moins d'y être abandonné comme Robinson Crusoë dans son île déserte, vienne coloniser en ce purgatoire foncier. Ce purgatoire est encore un Paradis relatif pour quelques spahis passagers. L'abandonner, serait rendre bénévolement à la friche un terroir qui, peu ou prou, est défriché. Ce serait léguer à la lézarde, au démantèlement, et à la ruine un bordj magnifique qui a coûté des vies humaines et plus de deux millions de francs ; qui, petitement mais sûrement, est conservé et restauré au jour le jour de l'habitât ; et qui, en cas d'insurrection serait le seul refuge, en cette solitude, des Européens employés aux mines du Dhir, du Bou-Djaber, du Bou-Khadra, et des douaniers tunisiens et français de la frontière.

*
* *

Le bordj a été bâti et la smala créée, dans des circonstances qui sont de l'histoire et méritent la curiosité.

Pâris enleva la belle Hélène. Il en résulta une guerre dont les Grecs ont un peu parlé ; et nous après les Grecs. Or, l'histoire est un perpétuel recommencement. Et voici celle de Ménélas arrangée à la sauce tartare, modernisée, musulmanisée et perpétrée selon le mode oriental.

En 1857, le cercle d'El-Méridj avait comme caïd un lieutenant de spahis nommé Si Ali. C'était un homme bon, mais énergique, et dont les Oulad Yaya et les Oulad Boughanem gardent encore le

souvenir, cuisant chez quelques-uns. Sur l'oued Horrihir, aux eaux magnésiées, se trouvait un moulin ; ce moulin existe encore à 2 kil. du bordj actuel et fonctionne paisiblement. Dans le moulin vivait un riche Sans-Souci, mercanti de son état et propriétaire, de par la loi conventionnelle, d'une fort jolie femme. Elle se nommait en tout et pour tout : Ourghia. Selon la loi naturelle de l'amour qui n'a rien à voir avec celle du cadi, elle avait un amant appartenant à la tribu des Oulad-Boughanem précitée. Cette tribu est tunisienne. La frontière de Tunisie longe, pendant quelques brasses, l'oued Horrihir. La riche famille de l'amant était nombreuse comme les grains de sable du désert qu'Allah lui-même n'a jamais comptés. Elle habitait un gourbi aisé, tout en pisé et en torchis, avec revêtement de cailloux secs, sur la face O. du Kalaâ-es-Nâne dont il sera reparlé en temps et lieu, et qui est un gigantesque pilône de rocher d'un seul bloc, sorti, sans dire comment, du milieu de la plaine environnante. Cette famille possédait beaucoup de biens au soleil. Le don Juan voyait régulièrement Ouarghia dans le lit à demi-vide de l'oued Horrihir aux berges escarpées et protectrices. Une nuit, fatigué de ses courses successives, et, surtout, épris au point culminant, il enlève Ouarghia — non pas en automobile — mais dans un pan de son burnous, et l'emmène chez lui. Moyennant une grosse somme, les Oulad Yayia chez qui cet enlèvement avait fait grand bruit et à qui il avait causé quelque dépit, retrouvèrent la femme du grand mercanti ; mais ils ne purent la ravoir qu'en payant une forte rançon. Quand le caïd Si Ali apprit le fait, il entra dans uue colère vengeresse : « Eh ! quoi, s'écria-t-il, ces Oulad Boughanem — qu'Allah les extermine jusqu'au dernier ! — non seulement prennent nos femmes, ce qui, à la rigueur, est déjà quelque chose ; mais encore — crime irrémissible — ils en veulent à notre pauvre argent !... Non !... non !... Par la grille du Prophète !... cela mérite châtiment... Que demain, cette famille maudite soit razziée ! » Ce qui fut fait avec vigueur. On tua 50 personnes, et on emporta le butin. Mais la guerre entre les deux tribus fut déclarée, et elle a durée, avec des armistices et des recrudescences, presque jusques après la campagne de Tunisie. Les Yayas furent toujours vainqueurs : la vertu était récompensée en ce rare pays. Mais Si Ali fut pressé par l'autorité d'avoir à cesser cette guerre dont il avait dû raconter la genèse à sa façon. Le caïd conseilla, à cet effet, l'établissement d'une smala et la construction d'un bordj. Il fut fait droit à sa requête en 1862. L'efficacité du moyen ne fut pas tout à fait immédiate : la guerre cessa en 1882. Il n'y eut pas de prise de Troie : le bordj ne subit aucun assaut.

— Le Kalaâ-es-Nane dont il a été parlé tout à l'heure incidemment, est situé à 10 kilomètres à l'Est du bordj. C'est un roc rouge, d'une seule venue, à parois verticales de 80 à 100 mètres de hauteur, et d'un cachet pittoresque à signaler aux touristes. Une grande fente, faite comme avec une hache titanesque ou avec l'épée de Rolland à Roncevaux sépare le coin Sud-Ouest du reste du massif parallélipipédique. La légende veut que Jugurtha, retraitant après la défaite de Cyrtha et ayant préalablement enfoui ses trésors à Taoura ainsi que nous l'avons déjà dit, se soit retiré un certain temps dans ce donjon inexpugnable. Un seul escalier, à marches étroites et hautes, sans garde-fous, gravit, en effet, le flanc Est du monolithe et donne accès sur son plateau. Cet escalier est monté et descendu journellement par les mulets et par les ânes chargés et peu sujets au vertige, d'un pied si sûr, qu'au cours des âges, il s'est dessiné dans le gré. Une énorme porte de fer, aujourd'hui disparue, fermait ce chemin du calvaire, au bas duquel on peut voir deux grottes spacieuses, taillées par un burin de Pénélope, au flanc vif du rocher. Ces grottes sont aménagées en appartements à l'intérieur ; on y pénètre par un trou quadrangulaire pratiqué dans le dôme, on y tombe du ciel ; la légende les donne comme le refuge d'amants contrariés par ce Destin qui est presque toujours l'œuvre de l'homme méchant ou de la femme jalouse !...

Le plateau du Kalaâ où l'on voit les ruines d'une agglomération qui dut être considérable, fut habité, de tous temps, par les Kalaïs, marchands industrieux dont les richesses suscitaient les convoitises ce qui explique leur perpétuel état de mise en défense sur ce bastion naturel. Le dit bastion, d'ailleurs, avait été découvert, et son utilité reconnue, par nos maîtres en tous genres : j'ai nommé les Romains dont les citernes encore existantes et intactes révèlent le passage. Un point trigométrique est marqué dans l'angle Sud-Est du plateau. Deux mosquées subsistent et sont ouvertes au culte. L'une d'elle laisse voir, sur son seuil, un sarcophage en marbre blanc. Jusqu'à une époque récente, un ossuaire y était attenant, plein à en faire craquer les murs ; l'administration a fait enterrer les squelettes blanchis. Quelques cercueils de marabouts s'abritent sous de nombreux étendards, parmi lesquels celui de Si Abdeljearrad, très vénéré, mort depuis quatre siècles. Sous le village aux gourbis en pierres sèches, sont creusés, dans le roc, les spacieux anciens magasins, aujourd'hui transformés en écuries, et même en logements chauds l'hiver et frais l'été. De nombreux indigènes de Souk-Ahras, du Kef et de Tébessa — points extrêmes — viennent au marché du Kalaâ

qui se tient tous les jours, de 8 heures du matin, heure de l'ouverture de la porte, à 3 heures de relevée, heure de sa fermeture.

Il y a une centaine d'années environ, les Boughanems s'étant révoltés contre le Bey de Tunis pour ne pas payer l'impôt, se réfugièrent au Kalaâ par surprise ; puis ils en chassèrent les marchands kalaïs, pleutres qui s'enfuirent sans objection, allant chercher fortune dans différentes villes de la Tunisie. Brahim ben Bouazziz, de la tribu turbulante des Hanenchas qui devait se soulever en 1870, fut, à la fois, marabout et chef militaire des nouveaux occupants. Comme Charles-Quint ordonnant ses propres funérailles lui-même, Brahim bes Bouazziz avait fait préparer son tombeau de son vivant ; et c'est probablement celui en marbre blanc qui git, vide, à la porte d'une des deux mosquées. Mais, au moment de la conquête, le bouillant chef s'étant mêlé à ceux qui nous résistaient fut tué, et enterré près du village actuel de Laverdure.

— Au S et à 4 kilom. du Kalaâ s'élève le mamelon de Bou-Djaber exploité pour sa calamine, seule ressource du pays, et peut-être de la smala d'El-Méridj, si la colonisation, lors de l'évacuation militaire, consent à faire le sacrifice de fouilles incertaines. Plusieurs de ces fouilles ont été tentées, de façon rudimentaire et inexpérimentée, il est vrai, sans résultats probants. Le Bou-Djaber est exploité par une société belge au capital de 4,500,000 francs répartis en 9,000 actions de 500 francs. Un gros procès d'intérêt tient, en ce moment, la mine fermée.

Au Bou-Khadra, autre montagne isolée avoisinant, en territoire algérien cette fois, la smala d'El-Méridj, on trouve — indépendamment des gazelles, de rares cerfs et des poules de Carthage — du fer en grande quantité. Mais la difficulté est de le conduire à bon compte aux ports d'embarquement. Cette difficulté va cesser pour le Kalaâ-es-Nâne dont le pied reposerait, croit-on, sur une grande couche de phosphates ; une ligne de chemin de fer à voie étroite doit le relier au Kef et, de là, apparemment, à Souk-el-Arba pour embrancher sur la ligne de Tunis.

— Dans le Dir, les mines de phosphates causeront la dépopulation de la plaine d'El-Méridj qui compte encore 15,000 habitants. L'eau manquera totalement. Le débit de l'oued Horrihir, déjà mesquin, diminue tous les jours davantage. Les mines ont rencontré les sources et les ont détournées parce qu'elles inondaient les travaux.

— Sur le territoire de la smala d'El-Méridj que nous n'avons quitté que pour rôder à l'entour utilement afin d'en tirer une conclusion bientôt, et à 2 kilom. du bordj, se trouve le marabout de Sidi-Yaya, lieu de pèlerinage, de fantasias, de diffas et de fêtes de tous les

bouts de l'horizon. Le père de Yaya, Si Thaleb, venait du Maroc. Il s'installa où est bâti aujourd'hui le marabout et épousa une Boughania — femme des Oulad Boughanem — fille de Boughanem, lui-même, marabout et chef militaire. Si Thaleb avait fait des études à Thoseur. Il installa une *zaouïa*. Il eut trois fils dont Yaya était l'aîné. Une guerre le fit partir, et Yaya, l'aîné des fils, devint simple *khammès*. Mais il faisait des miracles. Sa charrue marchait toute seule ; ses récoltes arrivaient à mâturité avant celles des autres, etc... Il revint s'installer à la *zaouïa* et en fit un refuge pour les maraudeurs qui, chassés de partout, venaient implorer ce droit d'asile. Il donnait à chacun de quoi vivre et de quoi travailler. Le premier de ceux-là fut un nègre, nommé Abdani qui a fondé la tribu des Abdanas. Le deuxième réfugié fut aussi un nègre, Merzoug qui a fondé les Mérazgas — au singulier : *merzougui*. Le nègre ne continua pas ; car le troisième réfugié fut un arabe, Arrissi qui a fondé la tribu des Arrissias. Le quatrième fut un forgeron qui fonda les Maléas. Cela à l'air de ressembler au petit jeu de société des douze tribus d'Israël. Le cinquième réfugié fut un boucher qui mangeait les queues de mouton, et qui, de ce fait, fonda les M'gasas. Toute cette famille adoptive de parias a bien tourné...

Le superbe olivier qu'on voit devant le cimetière de Sidi-Yaya est le pieu planté par Sidi Yaya lui-même pour y attacher son mulet, et qui a poussé depuis. Cela arrive quelquefois pour les tuteurs de plantes d'appartements ; la plante meurt, et c'est le tuteur qui pousse !... Les derniers seront les premiers !...

Le Bey de Constantine, jaloux de l'influence de Yaya, lui fit dire, un jour, de disparaître. Mais Yaya ne but pas le mauvais café, et resta. Cette résistance augmenta sa popularité, selon la formule élémentaire que la persécution grandit le persécuté et lui fait un piédestal. Le Bey vint, avec une armée, camper de l'autre côté de l'oued Horrihir, préparant l'attaque de la *zaouïa* de Sidi-Yaya. Mais, pendant la nuit, un vent terrible enleva l'armée et le campement :

« Si le mistral avait voulu
« Lanturlu !... »

Le lendemain, le Bey vint se prosterner devant Sidi Yaya. Sidi Yaya est mort, il y a cent cinquante ans environ...

Cette étude rapide et superficielle est, nonobstant ses lacunes, suffisamment étayée d'argumentation et de chiffres, pour me permettre de conclure selon mon sens qui n'engage aucune opinion autre ; à savoir :

1° Que le Tarf et Aïn-Guettar sont destinés à devenir immédiatement des centres de colonisation d'une très grande prospérité.

2° Que Bou-Hadjar, quoique appelé à un avenir moins brillant à cause de sa condition climatérique dont on ne saurait faire abstraction, donnera un profit proportionnel aux premiers sacrifices impulsifs que saura y tenter une administration avisée.

3° Qu'il serait au moins prématuré de laisser évacuer El-Méridj par l'administration militaire, tant que tout y sera à faire, à commencer par les voies de communication ; que les ressources minières problématiques y seront, selon les apparences, la seule compensation hypothétique à l'ingratitude du sol et du climat.

L'abandon des smalas de l'Est paraît logique. Mais il semble apparaître par ce qui en a été dit qu'il convient de ne pas généraliser la question et de ne point faire un article de foi *ne varietur*. Ce qui était excellent hier, peut redevenir excellent demain. Il n'y faut que l'occasion. Les smalas ont rendu des services qu'elles peuvent rendre encore le cas échéant. Ces services furent peu apparents parce qu'ils furent passifs ; ils consistèrent à assurer le *statu quo* sur nos primitives frontières par la seule crainte qu'elles inspirèrent. La crainte du gendarme est le commencement de la sagesse même en pays musulman ; encore faut-il que le gendarme existe et montre son bicorne à bon escient, dans le temps et dans le lieu où il est nécessaire. C'est pourquoi les smalas de l'Ouest qui veillent sur la frontière marocaine, continuent leur veille. Elles sont, je le répète, un axiome diplomatique prévenant une insuffisance géographique.

Et maintenant, un mot pour terminer, à propos du reproche adressé aux spahis d'Aïn-Guettar pour leur refus de marcher en 1870. Il y eût là un concours d'influence des Hanencha et de faiblesse d'ailleurs sur lesquels il vaut mieux ne pas insister. Qu'il me suffise de rappeler que, dans le même temps, les *éclaireurs algériens* de l'armée de la Loire prenaient part aux combats de Varennes, d'Ambloy, de Vancé, à la retraite sur la Mayenne ; que le capitaine prussien Fritz Hœnig leur rend hommage comme le général Chanzy : que le régiment représenté là, l'avait été aussi en Italie, en Crimée en Extrême-Orient, qu'il le fut depuis, par l'escadron du capitaine Ben Ammar, au Tonkin où il protégea la retraite de Lang-Son ; et

qu'il avait pris part, sur le sol algérien même, à la première et à la deuxième expédition de Constantine, à l'expédition des portes de Fer et des Haractas, aux colonnes de Zerdeza, de Collo, de Bou-Saada, de Sahari, de Biskra, du Belezma, du Hodna, de Bou-Thaleb, de Tébessa, de Nemencha, de Kabylie, de Sidi-Merouan ; aux combats d'El-Arouch, de Sériana, de Zaatcha, de la colonne de la Neige, de Mlili, de l'Oued-Khamra ; à la prise de Laghouat ; et, depuis 1870, aux colonnes d'El-Milia, de Bordj-bou-Arréridj, des généraux Saussier, Flogny et Lacroix ; à la prise du chérif Bou Choucha ; à l'expédition de Khroumirie, etc....

M. Paysant disait ici, il y a un an, lors de la conférence Segonzac ou lors de la conférence de mon ami Kieffer sur son exploration du Logone, je ne me souviens pas au juste, cette phrase lapidaire qui m'est entrée en l'esprit comme toute chose topique : « Le drapeau de la France est tenu assez haut pour que, à quelque endroit qu'il se trouvent, ses enfants soient partout dans son ombre. » N'oubliez pas, mesdames et messieurs, que le drapeau de la France n'est qu'un drapeau d'adoption pour nos troupes indigènes ; qu'il n'est pas en somme, pour elles l'étendard vert du Naby et que la lance d'or qui le domine n'est pas le croissant de l'Islam... Nos troupes indigènes restent cependant dans son ombre... Elles y sont restées partout, pour la conquête du sol algérien même, et au Tonkin, au Dahomey, à Madagascar, aux missions Marchand, Gentil, Foureau-Lamy... Et, lorsque des chefs égarés par le climat ou la maladie, au cours d'une mission tropicale, sont sortis de cette ombre, elles les ont fait rentrer d'elles-mêmes dans l'autre ombre, l'ombre de la mort... Car il nous faut parler de celle-là aussi... Un vieil opéra, la *Favorite*, nous dit la douleur d'un héros.

Debout dans l'ombre de la mort !...

La voici cette ombre, pour le 3e spahis. Elle est aussi triomphale que celle du drapeau. Elle est toute contenue dans ce petit tableau d'honneur terminal de l'historique du régiment qui accuse 323 victimes en 68 ans, plus de la moitié de l'effectif.

Ces 323 cadavres sont couchés désormais éternellement, la face tournée vers la Mecque, sous quelques centimètres de terre, avec une pierre à la tête, avec une pierre aux pieds, dans quelques cimetières établis au penchant des collines abruptes, au tournant des pistes incertaines, perdus dans le *bled* et perdus dans l'oubli, à la clarté bleue de la lune berceuse... A l'heure où je vous parle, dans ces solitudes farouches, pleines de la splendeur et de l'harmonie du silence, les chacals grattent la terre, exhument les cadavres,

rongent les chairs restantes que meurtrirent jadis les blessures glorieuses. Mais les squelettes blanchis demeurent entiers... Et les squelettes vivent, et les squelettes tressaillent depuis le commandeur de Shakespeare. Et si, pour la mutinerie d'Aïn-Guettar en 1870, vous êtes tentés encore de condamner le 3e spahis, et, avec lui, nos solides troupes indigènes, craignez que ces 323 squelettes ne se lèvent pour vous reprocher votre injustice, auréolés par la clarté lunaire de l'Histoire et

Debouts dans l'ombre de la mort !...

Fabien MOUGENOT,

Lieutenant au 5e régiment de chasseurs d'Afrique.

LES ABEILLES D'ARISTÉE

TRADITION

d'origine Egypto-Berbère

I. — ARISTÉE

Il y a une industrie dont nos colons de l'Afrique septentrionale n'ont pas encore tiré tout le parti possible, malgré de louables essais : c'est l'apiculture. Elle était cependant bien connue des anciens Berbères, puisqu'Hérodote rapporte d'une de leurs tribus établie dans le voisinage de l'île Cyraunis, aujourd'hui Kerkenna : « les Gyzantes, chez qui les abeilles font une quantité de miel ; mais l'industrie des hommes en produit, dit-on, encore plus (1). »

Dans l'antiquité, le pays par excellence de la production du miel, en Libye, était la Cyrénaïque : on y faisait naître Aristée, le dieu des abeilles, à qui les nymphes locales avaient enseigné l'apiculture.

La mère d'Aristée était une déesse thessalienne qu'Apollon passait pour avoir intronisée en Libye, allusion aux colons grecs de la contrée, « Minyens fils des héros Argonantes (2), » et originaires par conséquent de la Thessalie (3), d'où partit le navire Argo,

Le navire éloquent, fils des bois du Pénée.

Cette déesse-mère, Cyrène, portait un nom apparenté à plusieurs autres désignations géographiques des parages maritimes, Cyrnos, Cyraunis, Cerné (4) : par contre, son fils avait un nom purement grec.

En Cyrénaïque, raconte Diodore, « Apollon eut de Cyrène Aristée, et chargea les nymphes de l'éducation de l'enfant. Les nymphes donnèrent à cet enfant trois noms, Nomius, Aristée et Agrée, elles lui enseignèrent l'art de faire cailler le lait, d'élever des abeilles et de cultiver les oliviers. Aristée communiqua le premier aux hommes ces connaissances ; et, en retour de ces bienfaits, les hommes lui rendirent les honneurs divins, et le vénérèrent comme Bacchus (5). »

---

(1) IV. 194 ; cf. Pline, XI, 14, et XXI, 41.
(2) Hérodote, IV, 145.
(3) Pindare, Quatrième Pythique.
(4) Hérodote, I, 165, IV, 195, Pline, VI, 36, Pausanias, X, 17 ; etc.
(5) Diodore, IV, 41, traduction Hoefer.

Aristée voyagea ensuite un peu partout, en Béotie, en Arcadie, dans l'île de Céos, qui a une abeille sur ses monnaies, en Sardaigne, en Sicile et en Thrace (1).

A ce dieu agreste et, d'après ses origines comme ses fréquentations, semi-barbare, les poètes attribuaient non seulement l'art d'élever les abeilles, mais encore celui de les reproduire. Le dernier procédé lui avait été révélé par le dieu égyptien (2) de la mer Egée, Protée, et au dire de Virgile approuvé par ses divers commentateurs, était d'usage courant dans toute l'Egypte :

Omnis in hac certam regio jacit arte salutem (3).

Si ce procédé était appliqué en Egypte, il ne l'était assurément ni en Grèce ni en Italie, où on en aurait vite reconnu l'impuissance. C'était donc une de ces recettes qui n'ont d'autre mérite que d'être étrangères : a beau mentir qui vient de loin. Celle-ci s'appuyait pourtant sur une croyance commune à bien des peuples, et vulgarisée par de nombreuses légendes (4), que certains insectes, vers, etc., naissaient des animaux morts (5), les guêpes par exemple, du cheval, ou comme le scorpion, du crocodile (6). Sous Ptolémée Philopator, les savants d'Alexandrie expliquèrent par là un phénomène qui avait causé quelque effroi (7), et l'on sait par Varron qu'Archélaüs avait écrit en vers sur ces croyances.

Pour se procurer des abeilles, il fallait tuer un taureau dans de certaines conditions, moyennant quoi des essaims sortaient du cadavre. « Tu nous demandes par quel moyen retrouver des abeilles », dit Protée à Aristée dans les Fastes d'Ovide. « Couvre de terre un taureau immolé : recouvert de la sorte, il te donnera ce que tu nous demandes (8). »

Virgile présente d'autres détails. Il prescrit d'élever une sorte de hutte à faîtage, étroite, et percée de quatre ouvertures aux quatre vents (à peu près comme les maisons des Touareg de l'Aïr (9) ,) puis

---

(1) Diodore, I, 82, Géorgiques, IV, 283, Justin, I, 13, Pausanias, X, 37 ; etc.

(2) Odyssée, II, 384 et 385.

(3) Géorgiques, IV, 294.

(4) Cf. Le Tour du monde, 1897, p. 593-596, Chimkiévitch, chez les Bouriates de l'Amour.

(5) Nicandre, Thériaques, 738, Horapollon, II, 44, Elien, De natura animalium, II, 24, Pline, XI, 20 ; etc.

(6 Elien, De natura animalium, II, 32, et Horapollon, II, 24.

(7) Plutarque, Agis et Cléomène, 72.

(8) Fastes, I, 574-576 ; cf. Columelle, De re rustica, IX, 14, Pline, XI, 23 ; etc.

(9) Exploration scientifique de l'Algérie, Sciences historiques et géographiques, II, p. 149 et 150.

d'y enfermer au printemps un jeune taureau étouffé, auquel on laisse toute sa peau et qu'on recouvre d'herbes odoriférantes : des abeilles doivent naître de la fermentation de ses viscères.

II. — KHEM ET AMMON

On ne saurait dire que les abeilles peuvent naître ou sembler naître du taureau par génération spontanée, même en admettant qu'elles ont avec lui cette analogie, signalée par Ovide, d'aimer les champs, *more parentum rura colunt* (1) ; on ne saurait soutenir non plus qu'elles peuvent être attirées par un animal en putréfaction, même caché sous des plantes balsamiques : leur répugnance pour les mauvaises odeurs est trop connue (2).

Il faut donc chercher l'explication des phénomènes décrits par Virgile ailleurs que dans la réalité. Tout récemment un jeune égyptologue français, M. Virey, a serré de près la question et montré à différentes reprises (3), d'après certains rites funéraires, que la création par le taureau correspondait en effet à une croyance égyptienne. Comme un taureau sacrifié d'où sortent des vies nouvelles, l'homme renaissait de lui-même après la mort : on le représentait alors passant dans l'autre monde sous une peau de taureau, tandis que, suivant le livre de l'*Ap-ro*, son âme réapparaissait en abeilles.

Peut-être sera-t-il possible de faire un pas de plus, ou tout au moins de comparer, *valeat quantum !* la fable égypto-libyenne à un culte égypto-libyen.

Il s'agit du culte d'un dieu adoré à Coptos et aussi à Panopolis, ville appelée Khemmis par les Grecs et Akhmin par les Arabes : le dieu lui-même, sorte de Pan, et probablement le Khem biblique comme le Memnon classique, était nommé par les indigènes Khem, Khemem, et encore Men, avec chute de la gutturale. Ce phénomène phonétique, aussi fréquent en égyptien que dans d'autres langues, rapproche Khem d'Ammon, dit aussi bien Hammon que Men.

Et les deux dieux n'ont pas que ce point de ressemblance. Non seulement ils portent une même coiffure, très particulière, composée de la couronne basse avec deux plumes droites et une bandelette pendante, mais encore ils se confondent assez dans la ville d'Ammon par excellence, c'est-à-dire à Thèbes, pour que le dieu Khem y

---

(1) Métamorphoses, XV.
(2) Aristote, De animalibus historiæ, IX, 40, et Virgile, Géorgiques, IV, 49.
(3) Le tombeau de Rekhmara, L'Episode d'Aristée, La tombe des Vignes.

occupe la place d'honneur dans le sanctuaire ammonien. Il semble qu'il ait existé dans le principe un seul type qui se serait différencié à la longue, comme celui qui chez les Grecs et les Latins a donné Zeus, Jupiter, Dioné, Janus, Junon, Diane, etc.

Pour les Egyptiens, Khem-Ammon venait du Haut-Nil, et plus particulièrement du pays des Madjaiu, libyens (1) mêlés de noirs, car le dieu Khem avait un noir parmi ses prêtres. On sait qu'aux époques archaïques les Berbères ou Tamehu s'étendaient jusqu'au sud de l'Egypte : c'est même l'opinion la plus accréditée, aujourd'hui, que le fond de la population nilotique était alors libyen.

Dans tous les cas, le type ammonien avait pour domaine spécial, à l'étranger, la Nubie et les oasis. Il régna donc aussi bien sur l'Egypte que sur la Libye, ou du moins sur les parties de la Libye avoisinant l'Egypte ; en conséquence, le culte de l'oasis de Syouah, notamment, a eu pour zélateurs non seulement les Berbères dits Ammoniens et Nasamons, mais encore les Grecs de la Cyrénaïque, grâce auxquels dès le temps de Pindare il passa dans l'Hellade.

III. — LE TAUREAU

On sait que l'animal consacré particulièrement à Ammon fut le bélier, mais le taureau n'était pas étranger au culte du dieu : il en subsistait encore un indice, à l'époque très récente de la domination byzantine, dans le fait que le dieu libyen Gurzil passait pour né d'Ammon et d'une génisse (2). Sous la domination pharaonique, Ammon partageait avec Khem le titre de *Kamutef* ou « Taureau de sa mère », surnom signifiant que le dieu suprême est l'époux de l'espace où il prend naissance.

Or le taureau était l'animal de Khem, que représentait à Thèbes un taureau blanc, et on remarque dans les textes ainsi que dans les tableaux relatifs à ce dieu une hutte, le taureau et des abeilles, c'est-à-dire les *disjecti membra* de la légende d'Aristée.

Khem avait pour demeure ou pour tombe cette cabane figurée en forme de koubba, mais plus étroite, plus haute, et toute semblable à la ruche qui, chez les Egyptiens, ne différait pas de celle de nos jours (3). Au sommet de la hutte, presque toujours représentée avec le dieu, derrière lui, se rattachaient au moyen d'une corde les deux cornes qui sont l'abrégé du bucrâne qu'on dressait sur un pieu,

---

(1) Maspero, La carrière administrative de deux hauts fonctionnaires égyptiens, page 159.

(2) Corippus, La Johannide, IV, 681 et 682.

(3) Wilkinson, The ancient Egyptians, édition Birch, t. II, p. 415.

pour protéger les édifices ou les tombes (1) : sorte de préservatif analogue, en grand, à celui que les Italiens emploient contre la *jettature* (2). C'est ainsi que la ville de Crocodilopolis, dans le Fayoum, avait pour hiéroglyphe un coffre surmonté d'un bucrâne, que les plafonds de certains hypogées sont décorés de bucrânes peints, et que la sépulture de Ramsès III est précédée de quatre bucrânes plantés sur des poteaux, le tout sculpté en pleine roche.

On voit dans le même ordre d'idées l'*aat*, c'est-à-dire les deux cornes avec leur corde, compliquer le sistre, qui était un bucrâne talismanique, et figurer sur les autels (3).

La combinaison *aat* s'employait dans l'écriture pour désigner les troupeaux, et, par extension les dignités, les fonctions, c'est-à-dire l'état de fortune ou de faveur des personnages ayant le moyen ou le droit de sacrifier des bœufs ; la demeure de Khem s'appelait aussi *aat* (4). Il est à noter, du reste, que le bucrâne se retrouve à peu près partout dans les villages de l'Afrique méridionale (5), berceau de Khem, où les huttes ont la forme pointue que nécessitent les zones pluviales.

Telle était la demeure du dieu, sa demeure et sa tombe, car il avait pour rôle d'être un mort qui ressuscite. On le disait donc « Celui qui réside dans l'*aat* (6) », sorte de « bustasie », et on le représentait couché comme un personnage enseveli dans cette *aat*, par exemple au sanctuaire de la grande Oasis (7) .

IV. — L'ABEILLE ET LA MOUCHE

« Taureau venu de l'étranger », comme l'appelle dans un hymne son prêtre noir, et taureau de la lune comme le représentent d'autres textes, le dieu à la hutte en ruche avait pour prêtres ou servants deux classes de fidèles appelés les *Nubu*, c'est-à-dire les gens de l'or ou du pays de l'or, la *Nubie*, et les *Afu*, c'est-à-dire les Mouches ou les Abeilles ; ces insectes avaient le même nom.

---

(1) Cf. Lepsius, Denkmaeler, III, pl. 162.

(2) Cf. Flinders Petrie, Diospolis parva, p. 26.

(3) Catalogue des signes hiéroglyphiques de l'Imprimerie Nationale, deuxième édition, nos 2,232 et 2,380.

(4) Flinders Petrie, Coptos, pl. 20, et Mariette, Monuments divers, pl. 9, l. 23.

(5) Schweinfurth, Au cœur de l'Afrique, traduction française, t. II, p. 335 ; cf. id., p. 311, et t. I, p. 276.

(6) Flinders Petrie, Coptos, pl. 20.

(7) Zeitschrift für Aegyptische Sprache, 1875, p. 54.

Dans la grande fête thébaine de la moisson et du taureau blanc, sculptée à Médinet-Abou et au Ramesseum, les hymnes disent que les Afu et les Nubu exaltent Khem (1). D'autre part, les « Nubu de Khem » et les « Aftu de Khem » figurent dans la procession des enseignes sacrées à Dendérah (2).

Les abeilles ou mouches de Khem-taureau, véritable Belzébuth, étaient donc bien connues.

C'était une idée assez naturelle d'assimiler les fidèles d'un dieu, comme les courtisans d'un roi, aux essaims des mouches et des abeilles, ce qui a eu lieu en Grèce pour certaines prêtresses, les Mélisses (3). La mouche, qui ne craint pas de se poser « sur la tête des rois (4) », et sur leur table (5), avait une place d'honneur dans la catégorie des décorations les plus recherchées (6), en Egypte ; là, d'après Horapollon, l'abeille symbolisait l'obéissance au pharaon, lui-même désigné par une guêpe ou une abeille (7), dans les hiéroglyphes, comme l'était un des principaux prêtres de Khem à Coptos (8). Il n'est pas rare de rencontrer chez les poètes, Virgile et Lucain, par exemple (9), la comparaison d'un peuple docile à son chef avec les abeilles :

Præterea regem non sic Ægyptus, et ingens
Lydia, nec populi Parthorum, aut Medus Hydaspes,
Observant.

La même métaphore convient d'ailleurs à tous les attroupements, et l'antiquité, pour qui les essaims vagabonds étaient de mauvais augure (10), l'appliquait aux âmes des morts (11). Porphyre, à qui l'on doit ce dernier renseignement sur les âmes, ajoute que « l'on donnait à la Lune, qui préside à la génération, le nom d'Abeille, de même que celui de Taureau, car l'apogée de la lune c'est le

---

(1) Lepsius, Denkmaeler, III, pl. 162 et 212.
(2) Mariette, Dendérah, IV, pl. 33.
(3) Porphyre, De antro Nympharum, 18, Pausanias, VIII, 13 ; etc.
(4) La Fontaine, Fables, IV, 3 ; cf. Horapollon, I, 5.
(5) Lucien, Eloge de la mouche, 8.
(6) Maspero, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, II, p. 97, Flinders Petrie, Diospolis parva, p. 26, Proceedings of the society of Biblical Archæology, mai 1900, p. 167 ; etc.
(7) Cf. Ammien Marcellin, XVII.
(8) Mariette, Dendérah, IV, pl. 33.
(9) Géorgiques, IV, 210-212, et Pharsale, IX, 283-293.
(10) Plutarque, Dion, 26, et Brutus, 44, Cicéron, Sur les réponses des aruspices, 12, Tite-Live, XXI, 46 ; etc.
(11) Cf. Pausanias, IX, 40.

Taureau, et les abeilles sont dites filles du taureau, comme les âmes qui reviennent à la génération [1] ». On reconnaît facilement, ici, une idée tout à fait analogue à celle du Khem lunaire avec ses abeilles.

En somme, les rites et les tableaux égyptiens nous montrent, couché dans une sorte de ruche (qui rappelle assez cette cabane rustique bâtie pour Apollon par les abeilles [2]), un dieu taureau ayant des fidèles appelés mouches ou abeilles, quelque chose comme ses enfants, à en juger par l'habitude si répandue d'appeler enfants d'un dieu [3] ou d'un roi [4] ceux qui l'approchent ou le servent.

On est là très près de l'épisode d'Aristée. En outre, si l'on considère que les Thébains sacrifiaient à la fête d'Ammon, tous les ans, un bélier dont ils enlevaient la peau et qu'ils ensevelissaient dans une chambre sacrée, après en avoir fait le deuil, on comprendra que la même chose a dû se passer pour Khem, variante d'Ammon. En ce cas, l'analogie implique une représentation de la mort de Khem par l'immolation du taureau, inhumé ensuite dans une hutte à la façon du dieu, sorte de fête des Tabernacles correspondant sans doute à la grande panégyrie de Khem, qui se célébrait lors de la moisson, *par tout le pays* [5].

Tous les animaux d'une même espèce n'étaient pas sacrifiés indifféremment : chaque espèce avait des individus plus particulièrement sacrés, comme l'étaient à Athribis les taureaux noirs [6], et quand un de ces animaux mourait, par exemple de sa belle mort, les Egyptiens l'inhumaient avec honneur. Pour le gros bétail ils avaient généralement recours à la dessication, moins coûteuse et moins récente que la momification. On lit, dans Hérodote, qu'ils « font aux bœufs morts des funérailles de la manière suivante : ils jettent dans le fleuve les femelles et ils inhument les mâles dans leurs faubourgs, laissant passer hors de terre une corne ou deux comme monument [7] ». Ils recueillaient ensuite les ossements.

C'est là le procédé indiqué par Ovide, qui recommande de couvrir de terre un taureau mort. D'après le rite moins sommaire décrit par Virgile, on pouvait aussi abriter l'animal sous une hutte, et

---

(1) De Antro Nympharum, 18.
(2) Pausanias, X, 5.
(3) Cf. Mariette, Dendérah, IV, pl. 4 et 8, et de Rochemonteix, Edfou, I, p. 560.
(4) Cf. Tite Live, XLV, 6.
(5) Mariette, Mastabas, passim.
(6) Papyrus Harris n° 1, pl. 59, l. 8.
(7) Hérodote, II, 41, traduction Giguet.

c'est ici la hutte de Khem-Ammon, cet Aristée libyco-berbère.

Par le fait, un animal en putréfaction et enseveli à fleur de terre ne manque jamais d'attirer des mouches, qui pondent dans le cadavre et semblent en renaître. En voyant donc, soit la butte du taureau, soit la hutte de Khem, entourées d'insectes bourdonnants nés en apparence de l'animal inhumé là, les colons de Cyrène et les visiteurs de l'Egypte ont pu croire à un procédé pratique employé pour produire des essaims, et alors des essaims d'abeilles plutôt que de mouches, eu égard à l'utilité des abeilles et à la koubba en ruche du dieu-taureau. L'assimilation de l'abeille et de la mouche est si naturelle qu'un même nom les désigne en égyptien (1), comme dans d'autres langues, et que l'abeille des monnaies grecques (2), d'autre part, diffère extrêmement peu de la mouche des décorations égyptiennes (3).

Si ces remarques sont justes, l'opinion de M. Virey sur l'origine et le sens de l'épisode d'Aristée y trouvera une nouvelle confirmation.

E. LEFÉBURE.

Alger, 7 Mars 1903.

(1) Brugsch, Hieroglyphioch-demotisches Woerterbuch, p. 183 et 185.

(2) Daremberg et Saglio, Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines, au mot Aristæus.

(3) Maspero, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, II, p. 97.

GUYOTVILLE

Une des plus agréables promenades des environs d'Alger est l'excursion au village de Guyotville. Situé à 14 kilomètres de cette ville, sur la belle route qui longe le bord de la mer, desservi par le petit chemin de fer dont le point terminus est encore Koléa, il occupe une position privilégiée aux pieds du Sahel d'Alger et du mont Bouzaréah. La route la plus directe qui y conduit passe par Saint-Eugène, les Deux-Moulins, les Bains Romains, la Pointe-Pescade et le Cap Caxine ; très pittoresque, elle suit les nombreuses indentations de la cote, et permet d'admirer les brusques échancrures des baies et la hardiesse des promontoires. Elle est bordée par endroits de riches villas et de simples petits cabanons où pauvres et riches Algérois viennent chercher un climat plus frais pendant les chaleurs estivales ; puis à droite et à gauche, courant comme un ruban au-dessus des falaises ou au pied des montagnes, une mince lisière de petits jardins plantés en vignes et en primeurs, abrités des vents de la mer par des haies vives ou mortes de roseaux. Tout cela donne à ce pays l'aspect d'un joli coin de Provence. Quand on a franchi le Cap Caxine et surtout le grand Rocher, à proximité du village, le tableau change sensiblement ; jusqu'alors le regard était borné au Sud par les escarpements abrupts du grand mont chauve du Bouzaréah, où s'accrochaient péniblement quelques arbustes rabougris ; maintenant il se repose sur des collines moins hautes, à la croupe ondulée que couvrent des forêts ou qu'escaladent les champs de vigne. Au-dessus même de Guyotville s'étend un large plateau qui s'incline vers l'Est. Le contraste violent entre les plaines de la mer et les hauteurs de la terre s'atténue, et si, pendant les tempêtes la mer déferle encore avec rage contre les roches qui supportent le village et pointent au Cap Aconater, de l'autre côté du promontoire, à la Madrague, s'ouvre une belle plage où il y a un passage insensible entre la mer et la terre. Là, sur ce plateau et sur ces pentes plus douces, les cultures étaient possibles, là une population pouvait s'établir et prospérer, là fut fondé le centre de Guyotville, il y a près de soixante ans.

Actuellement, ce village est un des plus riches et des plus peuplés du Sahel d'Alger, moins cependant que Castiglione qui est tout proche mais beaucoup plus que Chéragas dont il n'a été d'abord

qu'une annexe. Cependant cette prospérité date d'hier et cet afflux de population, dont témoignent les récents dénombrements, ne s'est produit que depuis une trentaine d'années. Autrefois, avant 1870, le hameau avait végété, le nombre de ses habitants ne s'accroissait que lentement ; certains auteurs qui écrivaient à cette époque sur la colonisation parlaient de sa création comme d'une expérience malheureuse tentée par l'administration, sans préciser les conditions de cet essai et les causes de son échec. Comme les recherches que nous avions commencées sur la colonisation de l'Algérie au temps de Bugeaud, — recherches rendues plus faciles et plus fructueuses par la bienveillance du gouvernement général à mettre à notre disposition ses archives, — nous avaient fait découvrir des documents fort curieux sur l'historique de ce village, nous résolûmes de pousser plus avant nos investigations et d'écrire la monographie de Guyotville. Entreprise par simple curiosité scientifique et sans aucune idée préconçue, cette étude nous a paru comporter d'assez longs développements à cause des enseignements qu'elle apportait tant au point de vue historique qu'aux points de vue économique et démographique.

L'histoire de Guyotville était connue comme celle d'un village de pêcheurs qui, placé dans des conditions absolument défavorables, échoua complètement et se transforma plus tard en un centre agricole. Mais sa création présente un intérêt autre que la constatation d'une erreur assez grossière, elle nous offre l'exemple d'une fondation de village par l'entreprise privée soutenue par l'administration ; c'est un cas particulier de ce système de colonisation si admiré entre les années 1845 et 1847 qui consistait pour l'Etat à consentir de grandes concessions à des capitalistes, même à les subventionner, tout en leur imposant certaines clauses résolutoires de peuplement. Comme on vante encore dans une colonie voisine la vertu de ce moyen de colonisation et de peuplement, il n'était pas sans intérêt de mettre la théorie à l'épreuve des faits et de rechercher quelles avaient été les causes de l'insuccès dans le cas spécial de Guyotville, ne serait-ce que pour prévenir contre de dangereuses illusions.

La constatation des progrès économiques de toute la région qui avoisine le village n'est pas moins suggestive. Elle nous montre de quel poids pèsent sur les destinées d'un centre les faits économiques ; comment, depuis un quart de siècle, sous l'influence d'une culture nouvelle et riche, Guyotville, condamné au dépérissement d'abord, a pris définitivement son essor et devient de jour en jour un gros bourg populeux et riche. A quelles transformations rapides

et profondes n'assiste-t-on pas ? Rappeler d'après les témoignages de ceux qui les ont vues ce qu'étaient les landes broussailleuses du plateau des Beni-Messous en 1841, montrer ce qu'elles sont devenues de nos jours grâce à des initiatives intelligentes et à un labeur constant, sera une leçon de choses ou de faits opportune peut-être à une époque où il est de bon ton de contester les progrès de notre grande colonie méditerranéenne.

Enfin l'étude de la composition si mêlée des mouvements de la population de Guyotville, bien que malaisée à cause des nationalités différentes qui la composent, ne laissait pas de séduire par sa complexité et même par sa difficulté ; sans doute elle ne devait pas nous permettre d'aboutir à des conclusions générales sur les destinées respectives dans cette Afrique du Nord des trois grands peuples qui ont fourni le plus d'émigrants à l'Algérie, le Français, l'Espagnol et l'Italien ; du moins nous donnait-elle l'occasion de réunir des documents précis, d'une exactitude rigoureuse, parce qu'ils avaient été susceptibles d'un contrôle personnel et de comparer en même temps des conclusions particulières à celles plus générales auxquelles nous avait amené une étude commencée depuis longtemps sur l'ensemble de la population européenne. Ce ne sont donc que de simples indications que nous présentons, mais, aux yeux de ceux qu'intéressent les problèmes démographiques, elles peuvent avoir leur valeur ; elles peuvent être utiles aussi dans les discussions que soulèvent les problèmes actuels de la naturalisation politique et de l'assimilation morale des étrangers.

Faire l'historique du village en compulsant tous les matériaux mis à notre disposition et particulièrement les archives administratives (correspondance ministérielle, lettres du comte Guyot et de ses successeurs, délibérations du Conseil d'administration, rapports des inspecteurs de colonisation) ; préciser les progrès économiques de ce centre par les statistiques en notre possession ou par les renseignements que nous avons puisés auprès des colons eux-mêmes ; esquisser, à grands traits, en nous appuyant sur des documents vérifiés par nous-même la démographie comparée des trois groupes français, espagnol et italien, voilà quel fut notre but ; si nous ne l'avons pas complètement atteint par suite de l'imprécision de certains documents et de la disparition de quelques autres, du moins l'avons-nous poursuivi dans un esprit d'impartialité scientifique.

I

Création du Village de Guyotville

Le 28 janvier 1843, le Ministre de la Guerre, le maréchal Soult, avait adressé au comte Guyot, directeur de l'Intérieur, des instructions formelles pour faire explorer la côte qui s'étend au pied du Bouzaréah, à l'ouest d'Alger, de cette ville jusqu'à Sidi-Ferruch. Il désirait savoir si l'on ne pourrait pas ouvrir une route jusqu'à Staouéli par la Pointe Pescade, prolongeant celle qui existait déjà entre ce dernier point et Alger, et surtout si un ou deux villages de pêcheurs y seraient mal placés. A cette époque on était en pleine fièvre de colonisation ; dès son arrivée en Algérie, malgré l'hostilité des populations indigènes et l'état de guerre qui régnait partout, le général Bugeaud avait proclamé bien haut qu'il donnerait tous ses soins à l'œuvre de la colonisation ; des projets furent étudiés aussitôt ; en mars 1842, le comte Guyot dépose un plan d'ensemble pour le peuplement et la mise en valeur du Sahel d'Alger, et le fait adopter par le gouverneur, le conseil d'administration et le ministre. Mais ce rapport ne prévoyait l'établissement d'aucun centre sur le littoral. C'est pourquoi le maréchal Soult, dont la connaissance et l'expérience des affaires de l'Algérie étaient déjà anciennes et dont l'initiative devança ou guida en maintes occasions ceux qui pourtant résidaient à Alger, recommande au comte Guyot d'explorer au plus tôt toute cette côte.

Cette partie du littoral était restée jusqu'alors bien peu connue ; déserte, d'aspect triste et désolé, elle n'offrait au voyageur qu'un maigre sentier où s'aventuraient seuls les indigènes. Quand on voulait aller à Sidi-Ferruch on passait par El-Biar, Dely-Ibrahïm et le plateau de Chéragas. Le Directeur de l'Intérieur, pour obéir à cet ordre, se décida à explorer la contrée. L'excursion fut vraisemblablement pénible, et l'impression première défavorable, car il ne tarda pas à écrire au ministre que, quoiqu'il sut déjà le peu de ressources qu'offrait cette contrée, il était loin de s'attendre à la trouver si désolée. Pas un arbre. Pour toute végétation, quelques broussailles « qui s'inclinent chétivement sur le sol du côté du Sud, refoulées qu'elles sont constamment dans cette direction par les vents du Nord-Ouest ». Il n'a rencontré entre la Pointe Pescade et l'oued Beni-Messous, ni source, ni cours d'eau. Cependant il avait

vu de l'eau en un point, au fond d'un ravin, à 50 mètres environ de la plage, près du cap Aconater et il ajoutait : « Non loin de là se rencontrent aussi les ruines d'un aqueduc qui pourrait faire supposer l'existence d'une source voisine ; comme il n'en est rien, j'ai lieu de croire que cet aqueduc servait à conduire au cap les eaux de l'oued Beni-Messous ; du reste sa restauration entraînerait à des frais énormes et hors de proportion avec l'utilité qu'il pourrait avoir ». Enfin toute la contrée lui avait paru si accidentée et d'accès si difficile, le littoral si inhospitalier et dépourvu d'abri qu'il n'hésita pas à conclure que le percement de la route projetée sans être impossible occasionnerait des dépenses considérables et que l'établissement de villages de pêcheurs, soit auprès du seul point d'eau découvert, soit à la Pointe Pescade, était une création onéreuse et prématurée au milieu de ces solitudes.

La lettre du comte Guyot ne satisfit pas le Ministre ; dans sa réponse il ne lui cache pas que, vu l'importance de la question qui était posée, elle ne lui paraissait pas avoir été de sa part l'objet d'un examen assez sérieux. Insistant sur l'intérêt tout particulier qui s'attache à la fertilisation d'un territoire situé aux portes d'Alger, territoire qu'il est impossible de laisser tout à fait abandonné, sur la nécessité d'ouvrir une voie de communication aux nombreuses campagnes des versants Est du Bouzaréah, il veut qu'une enquête nouvelle soit poursuivie par les soins de l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussés d'Alger au sujet de la route. Quant aux villages projetés ils ne sauraient non plus être abandonnés et, pour étayer son opinion, le Ministre tire parti des observations même du comte Guyot. « Il résulte dit-il, des observations contenues dans votre dépêche du 10 juin, que le pays en question n'a pas toujours été aussi désert qu'il paraît l'être actuellement. L'aqueduc dont vous avez retrouvé des restes et qui conduisait l'eau de l'oued Beni-Messous ou Ras-Aconater en est une preuve. A quelque époque que remonte cette construction, on n'aurait pas fait une dépense aussi considérable si elle n'eut pas du produire des résultats avantageux et importants. Les ruines à fleur de terre, les cimetières, les sources et les puits, les carrières ouvertes (1) prouvent du reste qu'il y a eu dans cette localité un ou plusieurs centres de population. Les circonstances qui ont déterminé des habitants à se fixer au Ras-Aconater n'ont pas changé. Il doit encore exister des terres labourables aux environs et tout semble indiquer qu'un village établi sur

(1) Ces ruines, ces cimetières, ces sources, ces puits, ces carrières ouvertes étaient indiquées par la carte du Sahel.

ce point prendrait un prompt accroissement. En effet, l'exploitation des broussailles, la pêche, la culture, le voisinage d'Alger procureraient aux familles des colons des moyens plus que suffisants pour subvenir à leurs besoins. »

Cette lettre du Ministre de la Guerre prouve que dans son esprit l'emplacement du futur village de Guyotville était déjà à peu près définitivement arrêté, comme celle du Directeur de l'Intérieur nous montre dans quel état désolé se trouvaient alors ces solitudes. Et tandis que l'opinion du comte Guyot qui cependant a vu, a parcouru ces côtes, ces ravins, ces plateaux, va être démentie par les faits, les prévisions prophétiques du Maréchal Soult qui juge d'après une carte ou des rapports fournis se réaliseront au-delà même de ses espérances.

*
* *

Le Ministre avait raison ; tant de témoignages attestaient la présence de l'homme dans l'antiquité, en cet endroit, qu'il était naturel et logique de songer à peupler de nouveau ces campagnes, à animer ces deserts. D'ailleurs combien de preuves de cette vie d'autrefois, l'épais fourré de broussailles qui recouvrait toutes ces landes ne dérobait-il pas aux yeux du passant peu averti ? De nombreuses fouilles, d'heureuses découvertes ont jeté depuis cette époque quelque clarté sur l'histoire de l'homme dans cette partie du massif ancien du Bouzaréah et il est admis aujourd'hui que les environs de Guyotville sont parmi les plus anciennement peuplés de l'Algérie et qu'en outre ils l'ont été d'une façon presque ininterrompue.

Au milieu des amas de roches calcaires, disséminées sur tout le flanc nord de la montagne, on a trouvé de nombreuses grottes ; elles ont été explorées et fouillées méthodiquement. Deux surtout par leurs dimensions et les débris organiques qu'on en a exhumés attirèrent l'attention des esprits curieux d'anthropologie et de géologie : l'une était située à la Pointe Pescade au-dessus du port aux mouches, elle avait été découverte par hasard dans une carrière et a été détruite ; l'autre est tout près de Guyotville, sur son territoire, dans les flancs du grand rocher, elle existe encore. Dans cette dernière, on pénètre par un long couloir assez haut pour qu'un homme puisse y marcher debout ; mais il est imparfaitement déblayé. Puis s'ouvre une salle longue d'une vingtaine de mètres, large de 4 à 5 dans ses

parties les plus étroites ; vingt personnes pouvaient s'y abriter facilement. Un soupirail naturel l'éclaire par en haut. C'est dans cette salle, ou à côté du soupirail, qu'ont été découverts des restes humains mêlés à des ossements d'animaux, à « des fragments de poteries très primitives, faites à la main, cuites au soleil, offrant des ornements gravés (losanges et chevrons) et ressemblant aux vases recueillis dans les cavernes de Gibraltar », enfin à « quelques outils grossiers en silex, des aiguilles et des poinçons en os ». Au dehors un amas de cendres recouvrait deux petites haches polies en grès, des grattoirs en silex, deux carreaux en pierre dure, présentant une rainure médiane dans laquelle on aiguisait sans doute les instruments en os. Il est malaisé de déterminer, même approximativement, l'époque à laquelle remonte cet ossuaire et les objets qui y sont mélangés, d'autant qu'ils forment plusieurs couches superposées ; mais, si quelques-uns de ces débris ne semblent pas appartenir à une antiquité très reculée, d'autres, les plus profondément enfouis, les derniers exhumés, datent vraisemblablement de l'âge de la pierre polie, peut-être de la pierre éclatée. Les flancs du mont Bouzaréah auraient donc servi de très bonne heure de refuge à l'homme comme la caverne des Troglodytes près d'Oran.

Plus tard cette forteresse naturelle qui s'élève comme une citadelle au-dessus des plaines fécondes qui l'entourent et dont les pieds sont battus par la mer poissonneuse fut habitée par des populations plus nombreuses, plus industrieuses, capables de se creuser des demeures dans les roches friables du voisinage et d'élever à la mémoire de leurs morts des monuments mégalithiques. Non loin du grand rocher, sur le plateau qui prolonge la montagne vers le Sud-Ouest, se dressaient encore vers 1860 une centaine de dolmens. Il n'en reste plus qu'une vingtaine. Les colons ont détruit ce que des siècles de barbarie avaient épargné. L'étude de ceux qui restent ainsi que les descriptions des écrivains qui vers 1868-70 ont visité ce cimetière permettent de constater l'étonnante analogie qui existe entre eux et les monuments bretons. « Des cases rectangulaires, longues en moyenne de 2 mètres, larges d'un mètre, sont formées par quatre pierres brutes, plantées verticalement et mesurant $1^{m}20$ à $1^{m}50$ de haut. La dalle de couverture dépasse rarement $2^{m}20$ de longueur. On a constaté quelques vestiges des enceintes circulaires qui entouraient ces tombes ». Ces dolmens offraient cependant certaines particularités signalées par les archéologues de tous pays qu'avaient attirés en Algérie les découvertes faites par Faidherbe dans la nécropole de Roknia et les fouilles de Berbrugger à ces tombeaux

de Beni-Messous : M. René Galles, lors de la grande discussion qui eut lieu à la Société de Climatologie Algérienne, en 1869, fit remarquer que ces dolmens ne présentaient ni la diversité de formes de ceux de l'Armorique, ni leur imposante grandeur, mais qu'ils avaient une grande supériorité sur eux parce que, pour la première fois, on y avait découvert des ossements humains. Chaque case funéraire contenait, en effet, des ossements ayant appartenu à plusieurs individus d'âge et de sexe différents. A côté, dans l'un des angles, des poteries, cruches, écuelles, fort grossières, flambées au feu ou séchées au soleil, pareilles à celles que les Berbères fabriquent encore de nos jours. Autre particularité intéressante qui ne se retrouve pas dans les monuments européens : la case de chaque tombeau était divisée en deux compartiments par une dalle transversale. Quant à la date à leur assigner, elle reste fort incertaine : telle découverte qui fut faite par Berbrugger tendrait à les faire tenir pour des monuments d'origine relativement récente. M. Gsell, si compétent en toutes les questions qui touchent à l'archéologie algérienne et auquel nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent, dit à ce sujet : « Ces tombes sont difficiles à dater. Il se peut au moins qu'une partie d'entre elles ne soient pas fort anciennes. On indique, parmi les trouvailles faites dans les sépultures de Baïnen, une lampe punique exactement semblable à celle que le P. Delattre a recueillie dans la nécropole de Ste-Monique à Carthage, et une fibule que l'on rencontre en Italie avec des céramiques à vernis noir, dites campaniennes. Ces deux objets ont été importés en Maurétanie, peut-être par des commerçants carthaginois. Si on les a véritablement découvertes dans des dolmens, ceux-ci ne sont sans doute pas antérieurs au IIIe siècle avant notre ère. »

En admettant cette dernière hypothèse, ces sépultures ne sont pas de beaucoup antérieures à l'arrivée des Romains en Afrique, de telle sorte que ce lieu ne serait pas resté longtemps inhabité, même s'il était démontré que les anciennes populations eussent alors été détruites ou obligées de s'expatrier. Non pas que nous supposions que les colons romains s'y soient établis avant le premier siècle. Mais, à partir de cette époque, il est certain qu'ils commencèrent à peupler tout le littoral, à y édifier des villas, à construire des ouvrages d'art pour conduire ou retenir les eaux. De nombreux vestiges persistaient encore de cette colonisation latine au moment de la conquête française ; d'autres ont été mis à jour par les travaux qu'on a entrepris depuis sur ce littoral. M. Berbrugger a indiqué et étudié les principaux dans sa notice archéologique sur les

environs d'Alger. Si l'on se borne à ceux qui ont été signalés dans les limites actuelles de la commune de Guyotville, on a trouvé des ruines sur trois points principaux : au Cap Caxine ou ras Djerba, à Aïn-Benian ou Guyotville, enfin au ras Aconater. Au ras Djerba, les ruines couvraient une assez grande étendue, mais pas de restes précieux, ni marbres, ni sculptures, ni chapiteaux qui dénotassent quelque villa luxueuse, c'étaient des murs de construction assez grossière, des citernes ; une, entr'autres, un peu sur la hauteur, peu ou pas dégradée, de 6 mètres de long sur 3 mètres et demi de large. Aïn-Benian ou fontaine des constructions était une source très probablement captée, dont les eaux furent conduites et retenues dans des bassins et autour de laquelle se groupaient quelques maisons plus importantes. Enfin au ras Aconater ou rous Kenateur, cap des ponts, vestiges mieux conservés encore ; le village ou les constructions romaines autrefois édifiées en cet endroit devaient avoir une réelle importance à en juger par l'aqueduc qui y amenait les eaux. Quelques arcades subsistent encore : le comte Guyot les avait vues et les indigènes, les prenant pour des ponts, avaient surnommé ce cap, cap des ponts. Des pierres taillées, d'un assez grand appareil, étaient semées çà et là sous les broussailles, mais ce qui attirait naturellement le regard, c'étaient ces quelques arcades assez peu élevées: 1m10 au-dessus du sol, d'une largeur de 0m80, et sur lesquelles courait un conduit à ciel ouvert de 60 cent. De côté et d'autre, des puits, des citernes, quelques tombeaux, des carrières anciennement exploitées, probablement par les Romains, tout autant d'indices révélateurs de l'ancienne prospérité du pays. Ce n'est pas toutefois, qu'à les bien considérer, ils marquent l'existence d'une grande agglomération : Icosium, elle-même, était une petite bourgade, et ses environs ne pouvaient pas être très peuplés. Néanmoins le site d'Aïn-Benian près d'une source et les deux postes vigies du Cap Caxine et du Cap Aconater étaient assez bien situés pour avoir été occupés de bonne heure et longtemps.

*
* *

Peuplé dans le passé, pourquoi ce pays ne serait-il pas peuplé dans l'avenir? Etait-ce la montagne, le plateau ou le littoral que l'on choisirait comme emplacement du futur village? Sur quel point précis l'élèverait-on ? Cela dépendait beaucoup de l'eau et l'eau manquait ; du moins le comte Guyot en était convaincu en 1842 ; et si elle existait, les citernes, les aqueducs de construction romaine ne faisaient-ils pas préjuger de son peu d'abondance, puisqu'il était

nécessaire de la conserver ou de l'amener d'assez loin. Le Directeur de l'Intérieur prescrivit des recherches; elles durèrent deux ans. Enfin, on découvrit deux sources qui avaient un débit d'eau suffisant pour les besoins d'une population de quelque importance. La plus abondante était la source appelée par les indigènes, Aïn-Benian ou fontaine des constructions; c'est la source qui, après captation, a été conduite sur la place de Guyotville et fournit de l'eau au village. Elle ne tarit jamais et son débit est constant. Non loin de cette fontaine, en contre-bas (la source est à une hauteur de 88 mètres), tout près du rivage, la place du centre à créer est donc nettement marquée.

De quels éléments le peuplera-t-on? La côte est bien près et la mer très poissonneuse, la campagne avec son manteau de broussailles a l'air désolé et aride. Ne serait-il pas préférable d'y fonder un village de pêcheurs? Qu'importe dès lors que les terres soient de bonne ou de mauvaise qualité ! L'Administration a décidé d'ailleurs d'établir des pêcheurs sur cette même côte dans la presqu'île de Sidi-Ferruch toute proche. Un sieur Gouin, ancien marin, fût chargé de mener à bien cette entreprise. L'urgence se faisait alors sentir d'attirer de nombreux pêcheurs en Algérie parce que l'approvisionnement en poissons des villes du littoral et des marchés de l'intérieur n'était pas assuré ; Alger en particulier manquait de marée. Une population maritime rendrait aussi de très grands services, en fournissant au commerce de cabotage de hardis marins, à l'Etat des inscrits maritimes pour sa flotte. Et puis était-il politique (la question se posait déjà à cette époque) de laisser se fixer sur les côtes algériennes en qualité de pêcheurs des étrangers, uniquement des étrangers? N'était-il pas sage, même au prix de quelques sacrifices pécuniaires, de faire venir des Français ou de réveiller chez les indigènes l'amour de la mer ? Autant de raisons en faveur de la création d'un village de pêcheurs. Toutefois la côte paraissait si peu hospitalière ; offrait-elle, à proximité de l'emplacement projeté, une baie, une anse, une crique, un abri quelconque pour les barques contre le mauvais temps? Et le comte Guyot de faire quelques réserves dans son rapport au Conseil d'administration, : « si sous ce rapport la situation des lieux n'est pas absolument satisfaisante, elle offre du moins une plage sablonneuse assez étendue où les bateaux pourront être facilement tirés. » Mais comme il avait parlé deux ans auparavant d'un point aisément abordable, d'une crique qui à la rigueur pourrait servir d'abri, le Ministre fait état de ses premières déclarations. Le centre sera donc un village de pêcheurs et il

s'élèvera entre cette anse imaginaire et la fontaine ; sans autres considérations plus complètes, sans autres études préalables, le projet fut arrêté.

Restait à déterminer le mode de création ; l'Etat s'en chargerait-il comme il avait fait pour les villages du Sahel ou bien s'adresserait-il à une société particulière et à son défaut à un individu ? La colonisation civile, telle qu'elle était conçue et pratiquée par le comte Guyot, avait bien amené des colons, mais tous ou presque tous sans ressources. Aussi les centres créés végétaient, leurs habitants étaient dans une profonde misère. Quant aux colonies militaires du Maréchal Bugeaud peuplées par des libérés ou des soldats en activité de service, tout faisait prévoir un échec. Il fallait donc changer de système : et les théoriciens découvrirent que l'argent manquait aux colons de l'Algérie, que, pour soulager la détresse de ces pauvres hères, il suffisait de placer à côté d'eux des capitalistes et que le moyen d'attirer ces derniers était de leur accorder de grandes concessions. L'association des bras et des capitaux par la vertu des grandes concessions territoriales, voilà le remède, le seul remède à cette fâcheuse situation. Déjà depuis le milieu de 1644, la conviction du Ministre était faite ; ses instructions devenaient de plus en plus pressantes et ses ordres plus formels. Tout en ne croyant pas à l'efficacité absolu du système, en le combattant même dans une longue lettre qu'il écrivit sur les grandes concessions où il montrait que les grandes propriétés existaient bien en Algérie, dans la Mitidja, qu'il était inutile d'en augmenter le nombre en se dépouillant au profit de prétendus capitalistes d'énormes étendues de terre, le comte Guyot devait s'incliner et il s'inclina.

Il fut décidé que l'établissement d'un village maritime à Aïn-Benian serait confié à un entrepreneur auquel l'Etat accorderait une grande concession et certains avantages financiers.

Celui qui se présenta, qui s'offrit de lui-même à l'administration, fut un sieur Tardis ; depuis quelque temps déjà, il était en instance à Alger pour obtenir pareille faveur. Il fut d'abord question de lui céder 200 hectares de terrains situés au Cap Matifou, à condition qu'il y installât vingt familles de pêcheurs ; le conseil d'administration dans sa séance du 8 décembre 1844 avait discuté et approuvé les propositions présentées à cet effet par le Directeur des Affaires civiles, mais le Ministre de la guerre se vit contraint d'ajourner l'approbation de cette délibération parce que les terres à concéder étaient revendiquées par un tiers et que ce dernier refusa de les céder

à l'amiable au gouvernement. N'espérant plus rien de ce côté, M. Tardis chercha sur la rive opposée de la baie d'Alger ; selon toute probabilité il eut connaissance des intentions du Ministre relativement à la région d'Aïn-Benian et, le 18 février 1845, il adressa au comte Guyot une nouvelle demande tendant à la création par ses soins d'un village entre le cap Caxine et le cap Ras-el-Conater, auprès d'une ancienne carrière autrefois exploitée par des Européens et maintenant abandonnée. C'était l'endroit dont il avait été question dans la correspondance ministérielle, celui même qui avait été arrêté en principe. Le Directeur s'empressa d'instruire cette affaire ; il la présenta dès le 22 mars 1845 au conseil d'administration qui donna un avis favorable. Le 11 avril le Ministre, consulté, répondait qu'il l'approuvait et, huit jours après, le 19 avril 1845, intervint l'arrêté de création signé par le maréchal duc d'Isly. Comme Aïn-Benian a été une des premières applications du système des grandes concessions accordées sous la réserve de l'établissement de familles européennes par le bénéficiaire, il s'attache quelque intérêt à connaître en détail les dispositions de l'arrêté, à savoir aussi dans quelle mesure le concessionnaire en a tenu compte pour pouvoir apprécier impartialement les avantages ou les inconvénients de ce système de colonisation.

*
* *

L'article premier stipule qu'il est fait concession au sieur Tardis d'une superficie de 200 hectares de terrains situés entre le cap Caxine et le Ras-el-Conater, telle qu'elle était délimitée au plan annexé. En se rapportant à cette pièce, on voit que la concession avait la forme d'un rectangle dont l'un des deux plus grands côtés était la mer, l'autre une ligne parallèle au rivage passant un peu au-dessus de la source. Une partie en était rocheuse et impropre à la culture, mais elle renfermait des carrières autrefois exploitées. Par rapport à la situation actuelle de Guyotville, la superficie concédée comprenait le village actuel et ses environs immédiats.

Toutefois cette concession ne devait être définitive que lorsque plusieurs conditions des plus draconiennes énumérées dans les articles II et III auraient été remplies. Il est de toute justice de reconnaître que la rigueur de ces stipulations était atténuée et compensée par les subventions consenties par l'Etat : « M. Tardis bâtira au Cap Ras-el-Conater sur l'emplacement qui lui sera désigné par l'administration et d'après les plans qu'elle aura approuvés, vingt maisons en bonne maçonnerie

couvertes en tuiles ou autres matières incombustibles et comprenant chacune au moins deux pièces principales. Un terrain de 50 ares sera affecté pour la culture, à chaque maison. Une maison sera destinée à son habitation et à celle de sa famille ». Etre obligé de construire en bonne maçonnerie, suivant des plans imposés, vingt maisons de deux pièces, semblera une mesure bien dure, surtout si l'on songe que la seule perspective de devenir propriétaire de 260 hectares de terrains de peu de valeur, du moins à cette époque, n'était pas des plus engageantes. Mais en réalité l'Etat allait faire tous les frais de ces maisons : « M. Tardis recevra pour chaque maison complètement achevée soit en matériaux, soit en numéraire, une somme totale de 800 francs sur laquelle il pourra lui être fait des avances proportionnées à la valeur des travaux en cours d'exécution. Cette somme sera portée à 2.400 francs en ce qui concerne son habitation ». Par ces dispositions, l'Etat payait à l'entrepreneur toutes ses dépenses, il n'avait fait que se substituer un particulier dans l'établissement d'un village ; et dès lors il ne fallait plus être grand capitaliste, puisque l'administration s'engageait à faire des avances avant l'achèvement complet des travaux. L'administration désirait aller vite dans l'exécution de cette entreprise, comme elle avait été vite pour le choix du concessionnaire : on ne donnait qu'un an pour l'achèvement de 10 maisons et l'installation de 10 familles ; tout, d'autre part, devait être terminé à la fin de 1846.

Les conditions relatives au peuplement semblaient être aussi sévères que celles qui concernaient l'habitation. Mais il y a toujours eu des ménagements..... avec l'Etat. En principe, « le nouveau centre sera composé de pêcheurs pris exclusivement parmi les Français et les indigènes algériens ». Un des considérants de l'arrêté de création spécifiait qu'un pareil établissement était éminemment propre à nationaliser une industrie exploitée jusqu'ici par les étrangers. Mais il semble que des engagements furent pris par le Directeur des Affaires civiles qui laissèrent toute latitude sur la nationalité des pêcheurs ; de l'autre, l'Etat consentait toujours une indemnité de 50 francs par famille installée. On ne détermina pas la situation exacte de ces familles par rapport à la propriété des maisons qu'elles habiteraient et des lots de terre qu'elles auraient défrichés et cultivés : n'était-ce pas là une question des plus délicates, une de celles qui aurait du être immédiatement résolue à seule fin d'éviter des discussions postérieures ou un conflit? M. Tardis fût tenu, de son côté, à mettre ou à faire mettre en culture toutes les parties du terrain à lui concédé.

Quant aux autres aménagements nécessaires à un village de pêcheurs, l'arrêté les prévoyait ; mais c'était toujours l'Etat qui les payait sous forme de subventions. « Il (M. Tardis), s'engage, en outre, à établir dans le délai d'une année et moyennant une subvention de 6.000 francs : 1° un débarcadère en bois ; 2° des calles pour tirer à terre les bateaux ; 3° deux corps-morts en état d'amarrer des bateaux de 20 à 30 tonneaux ; 4° un parc à huîtres alimenté tant par la pêche du pays que par celle du Nord ; 5° des ateliers pour la préparation de la sardine et de la sécherie de tous les poissons de grande pêche, notamment de ceux de la côte occidentale d'Afriqne ». Nouvelles primes aux bateaux de pêche, proportionnelle à leur équipage : « Il sera alloué à M. Tardis, comme à tout autre pêcheur attaché à l'établissement, une prime de 100 francs une fois payée par chaque bateau de 2 à 4 hommes et de 200 francs pour toute embarcation supérieure ». Enfin les sels provenant des salines françaises devaient être délivrés en franchise de tous droits.

Malgré les multiples avantages que l'administration faisait à M. Tardis, lorsqu'on considère que toutes les subventions accordées par l'Etat ne s'élevaient pas à plus de 30.000 francs et que la superficie des terres concédées n'atteignait que 200 hectares, cette concession aurait été singulièrement avantageuse pour l'Etat si le concessionnaire avait pu établir un village de vingt familles. Les autres centres fondés dans le Sahel coûtaient proportionnellement huit ou dix fois plus. Mais n'était-il pas à craindre que l'entrepreneur n'ait accepté sans discussion toutes les conditions qu'on lui avait posées que parce qu'il était décidé d'ores et déjà à n'en tenir aucun compte, à éluder celles qui le gênaient et à profiter simplement des subventions en exécutant quelques travaux insignifiants ? Avait-il recherché dans cette concession autre chose qu'une fructueuse spéculation ?

*
* *

Plusieurs mois s'écoulèrent ; deux inspecteurs de colonisation se transportèrent successivement le 31 juillet et le 25 octobre 1846 à Aïn-Benian afin de vérifier les travaux et constater l'état de cette concession. Il est probable que ces inspections furent provoquées par les mauvaises nouvelles qui circulaient sur ce centre et que l'administration fut mise en demeure de faire contrôler ces bruits fâcheux.

M. Darru, puis M. Petrus Borel, se livrèrent à des constatations des plus suggestives dont quelques-unes plutôt comiques ne dépa-

reraient pas un vaudeville. Les maisons étaient construites. Mais quelles maisons ! « ce sont vingt cabanons en mauvaise maçonnerie, ne contenant qu'une pièce, non carrelée, sans distribution aucune, ni dépendances. » Toutes étaient déjà plus ou moins dégradées et délabrées, parsuite inutilisables ; pour les rendre habitables, il eût été nécessaire de les réparer immédiatement et de les compléter par de nouvelles constructions. On peut encore en admirer quelques-unes dans le centre actuel de Guyotville près de la place, et juger de ce qu'elles étaient primitivement par ce qu'elles sont encore aujourd'hui bien qu'elles aient subi plusieurs réparations. Approximativement, M. Borel estimait qu'elles n'avaient pas coûté plus de 400 francs et que le concessionnaire avait réalisé sur chacune d'elles un bénéfice net de 400 francs soit 6000 francs pour la totalité. Une cependant se distinguait par son apparence plus coquette ; et les paysans de l'appeler le château : elle ressemblait plutôt à une maison de plaisance qu'à un bâtiment destiné à une exploitation industrielle ou rurale. A la bien voir, on lui trouvait quelque ressemblance avec une bastide de Provence, pays d'origine de M. Tardis. Elle avait dû coûter au moins le double de la somme mise à la disposition du concessionnaire. Le rapport ajoutait qu'il n'y avait rien d'étonnant que l'entrepreneur se fût empressé de faire édifier ces cabanes, qu'il ait devancé même le terme qui lui avait été fixé puisqu'il réalisait un bénéfice sur ces constructions. Pas d'atelier de sècherie.

Si les maisons étaient terminées, elles n'étaient pas habitées. En arrivant à Aïn-Benian, M. Pétrus Borel n'y trouva en fait d'habitants qu'un pauvre diable nommé Gascou, un Béarnais, veuf avec deux petits enfants, qui, installé depuis quelque temps, n'avait pas voulu quitter une terre qui lui avait déjà coûté sa femme ; il vivait là misérablement d'un peu de charbon brulé dans le maquis. On lui parla aussi d'un nommé Baptiste demeurant avec sa sœur et faisant du charbon pour vivre. Enfin il rencontra dans une des maisons abandonnées un vieil Arabe : singulier personnage original et pratique que cet indigène! Pêcheur à la ligne, il vivait depuis quarante ans dans une grotte du rivage : vie solitaire et de privations. Quand on eut construit ces vingt petites cabanes et qu'il les vit désertes, il abandonna sa caverne pour une résidence plus somptueuse, s'y installa. Sa vieillesse y trouvait plus de confort et sa misanthropie même solitude. — M. Tardis, interrogé sur les raisons qui l'avaient obligé de manquer si complétement à ses engagements, se retrancha derrière toutes sortes d'excuses : c'était la côte qui n'était réelle-

ment abordable que pendant trois mois de l'année : juin, juillet et août ; les pêcheurs n'auraient pas pu y gagner leur vie ; puis c'était l'eau potable qui manquait pendant l'été à Aïn-Benian, ce qui avait chassé la population. Il avait cependant tout tenté d'après ses dires pour retenir les habitants : il avait pris l'entreprise de la route de Chéragas et appelé des ouvriers pour y travailler, des carriers pour leur fournir les pierres nécessaires. Tous l'avaient abandonné. La vérité paraissait toute autre. Il était allé à Alger au dépôt des ouvriers et des émigrants, pour y enrôler ceux qui se présenteraient, dans le but de toucher la prime de 50 francs. Puis il les avait logés dans les maisons construites et engagés à travailler les lots de terre attenant. D'ailleurs pas de convention avec eux, si bien que ces émigrants au bout de quelque temps se demandèrent quel profit assuré ils tireraient de leur travail. A toutes leurs questions M. Tardis répondit évasivement et ces pauvres diables se retirèrent quelques jours après, un peu plus pauvres, un peu plus découragés qu'auparavant. La faute en était sans doute au concessionnaire qui manquait de bonne foi mais aussi à l'arrêté de création qui n'avait pas fixé les obligations de l'entrepreneur envers les colons sous-concessionnaires. Que diable seraient-ils venus faire dans cette galère ?

M. Tardis avait-il mieux tenu ses autres obligations ? M. Pétrus Borel ne le pense pas. Il n'a pas mis en culture une seule parcelle de terrain. Pas de débarcadère en bois pour les bateaux. A la place des calles projetées, une lourde échelle inutilisable. Aucune trace de corps-morts ou de bouées. Et comme parc aux huîtres, un trou naturel profond de trois mètres d'une superficie dérisoire. Pour le montrer à l'inspecteur, le concessionnaire lui fait gravir des rochers presque inaccessibles ; tout déconcerté par cette découverte, M. Borel qui avait failli se rompre le cou plusieurs fois remarque sur un ton de colère que ce trou n'était tout au plus bon qu'à mettre quelques douzaines d'huîtres. A quoi l'ancien marin assez facétieux répond tout bonnement qu'en les empilant il en tiendrait beaucoup.

Après ces mots, l'enquête était faite et dans l'esprit de l'enquêteur les conclusions se trouvaient arrêtées. Il demande énergiquement l'éviction du concessionnaire, l'éviction pleine et entière sans compensation : « C'est dit-il, un exemple à faire que la colonie attend et qui sera d'un effet excellent et salutaire. » Il ajoute qu'elle « donnera beaucoup à penser aux aventuriers présents et futurs et leur enseignera qu'on ne joue pas impunément des deniers de l'Etat et de la bienveillance de l'administration », que « ce sera finir le scandale d'Aïn-Benian par un trait moral. »

M. Tardis se défendit, et il trouva des personnages puissants qui, sans le soutenir entièrement, se prêtèrent à le disculper. L'amiral Rigodit, soit que les travaux à la mer aient été réellement éxécutés, soit qu'il vit surtout dans le concessionnaire un ancien marin, attesta dans un rapport que les calles avaient existé, ainsi que les bouées, les corps-morts et le parc aux huitres. Malheureusement il ne restait plus rien de tout cela : les calles avaient été enfouies sous un éboulement de rochers, les lames avaient enlevé les bouées et le comblé parc aux huitres. Autre défenseur : M. le comte Guyot se trouvait dans une posture assez délicate, car il était tenu par la reconnaissance à ménager M. Tardis. Certaine mésaventure explique son attitude embarrassée et ses hésitations à se prononcer franchement pour l'éviction.

*
* *

L'histoire mérite d'en être contée puisqu'elle se rapporte au nom que va désormais prendre Aïn-Benian et qu'elle a provoqué la décision ministérielle du 4 Août 1845 sur les régles générales à suivre pour la dénomination des centres algériens.

Deux jours après l'arrêté de création d'Aïn-Benian, M. Tardis adressa au Directeur de l'Intérieur une pétition, à l'effet de donner au premier village maritime algérien le nom de Guyotville. Au mois de juin, nouvelle pétition, celle-là émanant de plusieurs propriétaires des terres qui s'étendaient à droite et à gauche de la route d'Alger à la Pointe Pescade, non loin du fort des Anglais, pour lui demander aussi son nom. Le comte Guyot est fort embarrassé par cette double démarche : il ne peut prêter son nom deux fois. A la réflexion il consent à céder son nom au sieur Tardis et son prénom Eugène aux autres solliciteurs, et il transmet les deux requêtes au Ministre de la Guerre pour savoir s'il ne voit aucun inconvénient à ce qu'elles soient acceptées. Le Ministre décide d'abord qu'il sera répondu favorablement, puis il se ravise et fait étudier la question par ses bureaux. De cet examen rapide est sortie la décision ministérielle sur la réglementation générale des noms à attribuer aux villages algériens. Prise le 4 août 1845, elle fut notifiée le même jour au Gouverneur général. « J'ai arrêté, dit-il, dans une lettre qu'il lui écrit, par application des règles suivies en France, que le nom des places, rues, boulevards, quais, promenades et autres voies de communication ou lieux publics existant ou projetés seront indiqués par le Directeur général des Affaires civiles sur la proposition du Directeur de l'Intérieur pour les territoires civils et

par les commandants supérieurs des provinces, sur l'avis du commandant des subdivisions et sur la proposition de la commission administrative, pour les territoires soumis au régime de ces commissions. Le Gouverneur général statue sur les propositions de cette nature après avoir consulté le conseil supérieur d'administration et je sanctionnerai, en arrêtant les places de distribution et d'alignement. les désignations de M. le Gouverneur général ». C'aurait donc été au maréchal Bugeaud à statuer sur les requêtes précédentes, mais le même décret réservait au ministre exclusivement le droit de donner aux centres les noms des personnages vivants ou morts depuis moins de vingt ans, après consultation du conseil d'administration. Il fallait donc que le comte Guyot suivit la procédure indiquée. Le conseil d'administration fut invité à donner son avis ; il le formula avec des considérants très flatteurs pour le Directeur de l'Intérieur et donna son approbation entière. Le projet d'arrêté ministériel était prêt et allait être signé quand survint un changement dans le titulaire du portefeuille de la guerre.

Autre ministre, autre opinion ; le lieutenant général Moline de St-Yon refusa de signer et écrivit au Gouverneur général une lettre assez dure pour le comte Guyot et le conseil supérieur d'administration. Tout en maintenant les dispositions de son prédécesseur, à la rigoureuse exécution desquelles il tiendra la main, il juge la délibération du conseil insuffisamment justifiée et il ne saurait approuver qu'on donne ainsi les noms de fonctionnaires, actuellement en service en Algérie, aux villes et aux villages, à moins de grands et éclatants services rendus. Notification sera faite de cette décision par le Gouverneur au Directeur de l'Intérieur qui en informera les propriétaires de la Pointe Pescade et d'Aïn-Benian et soumettra de nouvelles propositions. Le comte Guyot dut ressentir vivement l'affront qui lui était fait, d'autant que, dans son refus formel, le ministre s'exprimait en termes d'une brusquerie et d'une raideur toute militaire et méconnaissait les grands et éclatants services rendus par le Directeur de l'Intérieur à la colonisation algérienne. Cet homme méritait un pareil honneur autant que beaucoup de lieutenants de Bugeaud. Heureusement la postérité l'a vengé de ce déni de justice et a sanctionné les noms de Guyotville et de St-Eugène.

*
* *

Cette digression n'était point inutile pour faire comprendre les causes du retard apporté à l'éviction de Tardis qui s'imposait cependant. Le comte Guyot garda aussi longtemps qu'il le put, le

rapport de l'inspecteur Darru et le procès-verbal de constat dressé par le second inspecteur Borel. Il se résigna enfin à agir mais il s'efforça d'adoucir les mesures qui allaient être prises. Reconnaissant qu'une condition essentielle, le peuplement n'avait pas, été remplie, il proposa la déchéance du sieur Tardis aux conditions suivantes : procéder à cette éviction en ce qui concerne le village et 150 hectares, lui accorder à titre provisoire la maison et les 50 hectares qui l'entourent ; délimiter ces 50 hectares ; imposer au concessionnaire de faire habiter la maison et de mettre ce terrain en culture dans l'espace de deux ans, moitié par année. Le Conseil d'administration n'adopta pas ces propositions qu'il trouva trop favorables ; il se prononça à une très forte majorité pour le simple abandon au sieur Tardis de sa maison et de 30 hectares, lesquels devaient être mis en culture dans le délai de deux ans. Le Gouverneur sanctionna cette déchéance partielle, le 24 Mai 1847.

Le projet d'établissement d'un village par un particulier à la faveur d'une grande concession avait donc définitivement échoué. Sans doute quelques maisons furent construites, peut-être même certains travaux à la mer furent entrepris. Mais l'essentiel dans la colonisation d'un pays n'est pas d'élever de petites cabanes ou même des maisons mieux aménagées. Il suffit pour cela d'avoir de l'argent, mieux encore d'avoir l'habileté de s'en faire donner par l'Etat. Et ceci nous rappelle ce qui se passait à peu près à la même époque pour les villages de Sainte-Amélie et de Saint-Ferdinand où les condamnés militaires sous l'énergique direction du colonel Marengo avaient à grands frais bâti des maisons ; l'on disait alors que le problème de la colonisation était résolu, le Maréchal Bugeaud le répétait dans ses lettres au Ministre et laissait carte blanche au colonel pour toutes les dépenses à engager. Comme si le fait de choisir un emplacement quelconque, d'y tracer des rues et sur l'alignement d'élever quelques constructions, constituait toute l'œuvre si complexe, si délicate et aussi si onéreuse de l'installation de familles européennes dans une colonie.

Pour atteindre ce but, ce ne sont généralement ni les capitalistes ni les grands concessionnaires qu'il faut appeler, à moins qu'ils ne se doublent de généreux philanthropes ou d'apôtres d'une grande et sainte cause. On conviendra qu'ils le sont rarement. La grande majorité sinon l'unanimité ne voient dans ces concessions qu'une spéculation à faire, qu'un moyen commode de multiplier leurs richesses, quitte à tromper l'Etat puis à laisser mourir de faim les

populations qu'ils auront amenées, jetées qu'elles sont sans secours sur un sol nu, simplement pour se donner l'apparence d'avoir tenu leurs engagements. Combien de capitalistes, grands concessionnaires algériens, ont agi ainsi ? Les citer, ce serait, à part deux ou trois honorables exceptions, donner les noms de tous ceux qui ont bénéficié à cette époque de l'engouement de l'administration pour ce système (1).

En réalité, l'établissement de familles européennes en Algérie devait coûter très cher, attendu que les premiers colons furent pour la plupart des colons pauvres, dénués de toutes ressources. A cette population misérable, il ne suffit pas de payer son voyage, de construire de mauvais abris, il faut encore la faire vivre pendant les deux ou trois premières années, lui accorder des secours de toute sortes pour son alimentation, pour les travaux agricoles, pour les semences. Bien heureux encore si ces individus vivant, sous un climat nouveau, dans des maisons mal construites, à proximité de terres remuées, ne tombent pas malades et ne se trouvent par suite incapables de subvenir à leurs besoins ! Et toutes ces dépenses faites, les capitalistes doivent attendre la rémunération de leur argent pendant des années encore. Ce ne peuvent être les maigres subventions de l'Etat qui les couvriront de leurs frais. De deux choses l'une, ou ils sont sincères en acceptant toutes les conditions qui leur sont imposées pour le peuplement et alors ils n'ont pas supputé les frais que cela leur occasionnera, ils se ruineront s'ils n'abandonnent à temps leur entreprise ; ou bien ils sont de mauvaise foi, ils sont décidés à ne tenir de leurs engagements que ceux qui leur sont favorables, à faire des bénéfices sur les subventions de l'Etat puis à abandonner à leur sort de misère les populations amenées et à attendre les événements. Si l'Etat se décide à user de rigueur envers eux, il leur accorde au demeurant une partie de leur ancienne concession ; s'il recule, les heureux bénéficiaires s'empressent de louer aux indigènes des environs les terres sur lesquelles ils avaient promis d'établir des compatriotes. Les grandes concessions tournent donc généralement à l'éloignement des Français des terres de colonisation ; elles nuisent plus qu'elles ne profitent à l'introduction de l'élément national dans la colonie.

Dans le cas d'Aïn-Benian, venait s'ajouter une circonstance aggravante. Le village à créer devait être un centre de pêcheurs ; or,

---

(1) Nous nous proposons, dans une étude générale sur la colonisation algérienne du temps de Bugeaud, de revenir sur ce sujet et de l'étudier dans tous ses détails avec les documents originaux et inédits que nous possédons.

ces villages n'ont jamais réussi en Algérie. Soit que la concurrence étrangère soit trop puissante, soit que la population maritime française tienne plus que toute autre à ses côtes, à ses baies, soit enfin que la pèche en Algérie bien différente de ce qu'elle est sur le littoral de la Métropole ne lui convienne pas, les pêcheurs français ne viennent pas spontanément sur les rives algériennes, et, si on les y installe à grands frais, ils repartent sitôt après leur mise en possession définitive de leur concession et la vente de leur maison. D'ailleurs, jamais à Aïn-Benian on n'aurait pu maintenir un groupe de pêcheurs; à la simple inspection de la côte elle apparaissait inabordable. Même avant sa naissance, le village maritime était condamné à disparaître.

*
* *

Cependant la déchéance de M. Tardis avait fait l'Etat possesseur de maisonnettes à Aïn-Benian. Il ne pouvait les laisser inoccupées sous peine de les voir tomber bientôt en ruines. Au village de pêcheurs, l'administration décida de substituer un village d'agriculteurs ; et elle se chargea elle-même de le peupler.

Elle ne fut point embarrassée pour y attirer des colons ; les anciens ouvriers d'Alger, installés par M. Tardis, demandèrent pour la plupart à rentrer et on crut devoir les préférer malgré le peu de ressources dont ils disposaient. Le comte Guyot fit remarquer que, puisqu'on installait à cet endroit des agriculteurs, le prolongement et l'achèvement de la route de Chéragas s'imposait d'une façon urgente Car, comment écouleraient-ils leurs produits? Il s'occupait de pousser activement les travaux de terrassement quand il quitta la Direction de l'Intérieur. C'est une lettre de son successeur qui nous fournit quelques détails sur la population qui y avait été installée. Vingt familles dans le village ; sept d'entre elles étaient dans d'assez bonnes conditions pécuniaires, les autres, en raison du nombre de leurs enfants, présentaient pour la plupart de suffisantes garanties de stabilité et de travail. Toutes pleines de bonne volonté suivant le rapport officiel. Seul M. Tardis s'obtinait à ne pas vouloir mettre en valeur ses trente hectares malgré les menaces d'une nouvelle et prochaine éviction, si bien même qu'avant son départ le comte Guyot avait été le premier à signaler au Ministre son inertie persistante. Il cherchait d'ailleurs à vendre ses terres au Maire de Chéragas, M. Mercurin, et dans l'intérêt de la colonisation cette substitution était souhaitable. Pour contribuer à assurer la prospérité de ce centre, l'administration donna l'ordre de comprendre les habitants de ce village dans la répartition des semences qu'elle

distribuait gratuitement aux colons dans la proportion de 5 quintaux de blé et de 5 quintaux d'orge. Elle projetait aussi la création de grandes fermes intermédiaires entre les communes de Chéragas et du Bouzaréah, dès que la vérification des propriétés comprises dans cette zone aurait été faite.

Etait-ce suffisant pour faire vivre ce centre? Faut-il seulement 6 hectares de terre pour qu'une famille, surtout lorsqu'elle se compose de plusieurs individus, ne meure pas de faim? Et on n'avait distribué que 6 hectares par famille. Faut-il simplement que l'eau existe en abondance à la source, si cette source n'est pas captée et si elle sort à plus de 800 mètres du village, sans un chemin praticable pour y conduire ? Enfin, quel sort est réservé à un village qui se trouve isolé de toute ville par l'absence de chemin ou qui n'est en relation avec les autres centres que par un sentier inaccessible aux voitures et sans pont? Il manquait à Guyotville précisément ces travaux d'utilité publique que l'Etat prodiguait à tous les autres centres et qu'un entrepreneur privé n'avait pu lui donner. Aussi agita-t-on vers 1852, du moins dans l'entourage du préfet Lautour-Mézeray, la question d'abandonner Guyotville ; la mesure lui était généralement conseillée. Ce fonctionnaire sut résister à ces conseils et, par des mesures habiles, par la colonisation du plateau de Baïnem, par la restauration de la route, enfin par un peuplement judicieux des environs de cette localité, il assura enfin l'existence de ce centre. Aussi le Ministre de la Guerre de l'époque, après l'avoir félicité de cette situation nouvelle, due entièrement à son initiative éclairée, l'appelle à juste titre le second créateur de Guyotville.

Le centre avait surtout un besoin urgent de voies de communication. La route de Chéragas à Guyotville mal tracée, coupée de fondrières, offrait pour les transports des difficultés telles que les voituriers ne consentaient à faire le trajet qu'à des prix énormes. Une passerelle, jetée sur le Beni-Messous, mal construite, avait été emportée en 1850; il fallut la reconstruire plus solidement. Pour la route, on la rectifia, on l'empierra. Puis on ouvrit, grâce aux transportés qu'on fit travailler, des chemins particuliers aboutissant aux diverses concessions. L'aménagement des eaux de sources et leur retenue dans un grand bassin qui devait servir d'abreuvoir ne purent être achevés que plus tard, les crédits faisant complètement défaut, mais on s'en préoccupait et ils ne tarderont pas à être entrepris. Il fut question aussi d'irriguer les terres du plateau de Baïnem par une dérivation des eaux du Beni-Messous; mais on abandonna bien vite le projet, car les études des agents des Ponts et Chaussées démontrèrent qu'il aurait fallu aller chercher ces eaux

très loin, en amont, attendu que le fond du ravin était à cinquante mètres et plus, au-dessous du plateau, que leur débit manquait de régularité et d'abondance, qu'enfin des propriétaires riverains, ayant construit des barrages et des moulins, forts de leurs droits d'usage, auraient exigé une forte indemnité. Néanmoins, pour régulariser et maintenir le régime hydrographique, d'importantes réserves forestières furent instituées dans le Sahel d'Alger par décision ministérielle du 20 Août 1852; il s'agissait de les faire surveiller, d'améliorer les essences existantes, d'en introduire de nouvelles; le service forestier s'y employa et exécuta rapidement ces travaux, avec les seules ressources de son budget, grâce à la main d'œuvre militaire qu'on mit à sa disposition. Une partie des arbres de la forêt de Baïnem date de cette époque.

Tout aussi nécessaires étaient les mesures relatives à l'agrandissement des anciennes concessions, à l'implantation d'une population plus dense sur le plateau, tout autour de Guyotville. Aux maigres six hectares du début, on ajouta six autres hectares, et les anciens colons, ainsi encouragés, se reprirent à espérer une vie meilleure; ils tentèrent des cultures nouvelles, agrandirent le cercle de leurs travaux et améliorèrent ainsi leur position. A côte d'eux, il y eut place pour dix autres concessionnaires que l'on choisit parmi des travailleurs éprouvés ou parmi des personnes jouissant personnellement d'une certaine aisance. A tous, on promit des primes de défrichement qui stimulèrent leur ardeur.

En même temps de nombreuses fermes isolées furent concédées sur la côte ou sur le plateau. Le nombre des colons placés dans le Baïnem proprement dit s'éleva à 13 et la superficie des hectares concédés à 243 hect. sur le plateau, on avait songé d'abord à donner de grandes concessions; aucune demande de ce genre ne parvint à la préfecture. Comme le faisait remarquer M. Lautour Mézeray, les terres proposées ne convenaient point à de grandes exploitations, car les capitalistes reculent devant les rudes travaux et les grands sacrifices de temps. Ils recherchent les cultures faciles et de suite rémunératrices. Tel n'était pas le cas en ce lieu ; il fallait au contraire de grands travaux et des dépenses considérables pour fertiliser le sol Au contraire ces terres sont acceptées volontiers par de laborieux ouvriers, par des cultivateurs du Midi habitués à cette lutte continuelle de l'homme et de la terre. Beaucoup s'offrirent et très heureusement le préfet d'Alger les accepta. On avait pensé aussi à les réunir dans un village qu'on devait baptiser du nom de village de l'Armorique à cause de la similitude des monuments druidiques des deux pays. Le Ministre,

estimant que l'établissement d'un village dans le voisinage était bien suffisant, ordonna de les disséminer dans la campagne ; et c'est pourquoi 21 fermes s'élevèrent dans la campagne autour de ce centre. On leur distribua 325 hectares. Enfin 8 autres fermes furent concédées sur les bords de la mer. Ainsi, en 1852 et 1853, le nombre des colons à Guyotville ou autour de ce village s'accrut de 10 dans le centre lui-même, de 10 au Baïnem, de 21 au lieu dit l'Armorique, de 8 le long de la mer : total 49. L'ensemble des terrains allotis ou réservés pour les communaux et les routes se répartissait ainsi :

Complément des concessions de Guyotville.....	135 h	98 a	95 c
Nouvelles concessions à Guyotville.....	126	90	88
Fermes situées sur le plateau principal de Baïnem.	243	36	90
Nouveau communal de Guyotville.....	48	51	55
Fermes sur les terrains dits de l'Armorique....	325	79	50
Deux communaux.....	202	24	40
Fermes sur le bord de la mer.....	120	08	91
Communal de ces 8 feux.....	34	71	80
Passage sur le bord de la mer.....	6	20	00
Réserve pour le service des forêts.....	339	00	00
Communal du Bouzaréah.....	240	17	10
Communal des Beni-Messous.....	323	07	95
Parcelle à ajouter à ce dernier communal.....	63	00	00
Chemins divers.....	19	28	85
	2.290 h	27 a	89 c

*
* *

Nous sommes en 1853, dix années se sont écoulées depuis le jour où pour la première fois le Ministre de la guerre entretenait le Directeur de l'Intérieur de la possibilité de créer un village entre le Cap-Caxine et le Cap Ras el Conater ; dix années d'expériences malheureuses, de tâtonnements, de mesures maladroites ; de combien d'existences humaines ont été payées ces fautes, qui le saura jamais ! Selon M. Darru, le village d'Aïn-Benian fut peuplé deux fois ou M. Tardis. Quand il le visita, il n'y rencontra que des individus alités : « J'ai eu beaucoup de peine à les déterminer à se faire transporter à l'hôpital de Dély-Ibrahim. La vie ne leur était plus qu'un avenir de misère, disaient-ils, et ils préféraient la mort. La nostalgie était parvenue chez eux au plus haut degré ». Que de souffrances endurées, que de misères aussi de 1848 à 1852 ? Quelle existence traînaient donc les pauvres malheureux qui étaient exilés

dans ce petit coin du Sahel faute de routes praticables, à quelques lieues d'Alger ? Cela nous prouve combien de précautions il faut prendre pour faire réussir un village et combien on doit se défier de ceux qui veulent les faire sortir de terre comme par un coup de baguette magique ? La colonisation en Algérie est longue, difficile, onéreuse : un individu seul, quelque riche qu'il soit, saurait rarement y réussir. Une collectivité puissante, en particulier l'Etat, pouvaient seuls, surtout à cette époque, amener à bien une pareille œuvre. Encore fallait-il trouver des hommes d'un grand cœur et d'une rare énergie pour la diriger. M. le Comte Guyot l'avait tentée.

M. Lautour Mézeray y réussit ; de retour d'une tournée qu'il venait d'accomplir en 1853 à Chéragas et à Guyotville, il écrivait au Ministre : « A l'aide des primes accordées pour les défrichements, tous les colons, encouragés déjà par les efforts de l'administration, ont pu donner du pain à leurs familles et reprendre l'énergie qui les avait abandonnés. Je n'ai vu nulle part des gens plus contents, plus travailleurs et surtout plus reconnaissants. » Cette joie, cette ardeur au travail sont d'un bon augure pour la prospérité future de Guyotville ; cette reconnaissance, le préfet la méritait pour les mesures qu'il avait prises, les soins vigilants dont il l'avait entouré.

(*A Suivre*).

V. DEMONTÈS.

LA COLONISATION FRANÇAISE

Les inconvénients de la colonisation officielle ont été exposés au sein de notre Société et ailleurs. Les avantages de la colonisation privée lui ont été opposés bien que les progrès de celle-ci aient été lents jusqu'ici.

La question ainsi posée et la conclusion qui en découle étant admise, il reste à examiner les difficultés que rencontre le colon au moment de son installation dans la colonie.

Ces difficultés nous les connaissons tous et de nombreuses études ont été déjà faites en vue de les aplanir.

La section de colonisation a manifesté l'intention de condenser toutes ces études pour arriver à une formule tant soit peu définitive.

En attendant, je dois lui faire connaître une tentative qui a été faite dans le département d'Oran par la société *La Colonisation Française*.

Après avoir traversé la période des expériences les plus laborieuses, cette Société paraît entrer dans la période de fonctionnement normal.

Tout le monde connaît la société *les Prévoyants de l'Avenir* qui s'est donné pour mission de grouper la petite épargne, celle qui est à la portée du travailleur le plus humble. Cette épargne a, comme vous le savez, formé un capital qui est en train d'atteindre le 42e million et, dès à présent *les Prévoyants de l'Avenir* sont arrivés à constituer des pensions en faisant valoir les millions qu'ils ont réunis.

Les sociétaires qui se sont fait inscrire à l'origine et qui ont rempli fidèlement leurs obligations commencent à entrer en jouissance d'une pension.

Les fondateurs et administrateurs ont été amenés par une succession d'idées que l'on devine aisément à tenter d'utiliser les ressources groupées par leur procédé humanitaire en les affectant à la culture agricole dans les colonies.

Ils ont créé *la Colonisation Française*.

D'après l'art. 3 des statuts, la Société a pour but :

« De faciliter au moyen de concessions qu'elle obtiendra ou « acquerra, l'établissement de colons exclusivement français, « soit en rétrocédant tout ou partie de ces concessions, soit en

« supportant les frais de premier établissement et d'outillage, et « en installant dans ces concessions les colons admis sociétaires « dans les termes des articles 26 et 27 ci-après :

« 2° D'assurer à chacun des sociétaires les bénéfices d'une « caisse de capitalisation et de retraite dans les limites tracées par l'art. 62, Titre III ».

Les statuts datent du 8 décembre 1890.

On se mit sans retard à l'œuvre mais on dut passer par une longue série d'expériences.

La Société avait acheté au Crédit Foncier trois immeubles situés sur la commune de Bou-Sfer, à 20 kilomètres d'Oran. Leur contenance respective était de 3, 16 et 33 hectares. Ils avaient coûté au total 25,000 francs. C'était beaucoup trop cher eu égard aux ressources alors très faibles de la Société. Ce prix relativement élevé aurait en outre rendu long et difficile le rachat des propriétés par les fermiers affectataires.

Enfin, les lots étaient d'étendue trop restreinte pour que les colons puissent arriver à un rendement rémunérateur. Il faut pour cela mettre à leur disposition des étendues beaucoup plus considérables.

Aussi, de mars 1895 à avril 1897, la Société a acquis 1.500 hectares d'excellentes terres dans la région de Saïda sur le plateau des Mâalifs desservi par la station de Aïn-el-Hadjar.

Huit concessions de 100 hectares furent immédiatement allotie. Plus récemment d'autres ont été crées, de sorte qu'en comprenant le Domaine de Bou-Sfer et la ferme-école dont nous allons parler on est arrivé à installer 17 familles.

Hatons-nous de dire qu'un des fermiers a payé en entier le montant de son traité ; deux autres étaient en pourparlers pour s'acquitter prochainement. L'argent qui rentre ainsi dans la caisse peut servir à de nouvelles acquisitions.

Ce premier résultat indique nettement ce que la Société peut faire au point de vue de la colonisation au fur et à mesure du développement que prendront ses ressources par l'adhésion de nouveaux sociétaires.

Dix-sept familles, c'est peu, mais ce résultat est important si l'on considère que la Société a commencé avec un capital de 6.000 francs souscrit par 50 personnes.

Nous examinerons plus loin la progression des ressources de la Société. Nous verrons de plus le mouvement qui s'est manifesté à la suite de cette expérience. Il en est résulté en 5 ans la création d'un centre de 306 habitants.

L'attention des Administrateurs s'est portée sur un autre point: la qualité des colons qu'elle aurait à patronner et leur aptitude aux choses de l'agriculture.

Quelques uns des premiers colons n'ont pas répondu complèment aux espérances de l'Administration, soit au point de vue de la conduite, soit au point de vue de leur aptitude comme fermiers agricoles.

L'Administration n'a pas fait preuve de faiblesse et il n'en est résulté aucun dommage pour la Société.

Mais en même temps le Conseil a reconnu la nécessité de soumettre à un stage les candidats colons.

En. 1898, il a acquis 1550 hectares nouveaux, à côté des terrains mis précédemment en valeur pour y installer, sous la direction d'un représentant de la Société, une ferme-école pourvue de toutes les ressources nécessaires pour la culture. Les candidats colons doivent y faire un stage d'un an, avec appointements bien entendu, avant d'obtenir une concession. Au bout de ce temps, on est fixé sur leur savoir-faire et sur leur valeur morale ; c'est alors qu'on peut apprécier en connaissance de cause si l'on doit leur confier un lot de terres.

Lorsqu'ils sont admis, on leur attribue cent. hectares avec les outils et le cheptel, moyennant un loyer de 5 0/0 des sommes déboursées. Le capital est remboursable en 25 ans et le colon peut se libérer par anticipation.

Telle est l'organisation en ce qui concerne la colonisation. Si nous examinons le côté financier, le capital social est formé par le versement des cotisations pendant dix ans au bout desquels il est délivré une action donnant droit au partage des bénéfices annuels. Ce dividende qui constitue une pension ou revenu est au minimum de 20 francs et au maximum de 365 francs. Des pensions de cette nature sont déjà en distribution depuis trois ans.

Ajoutons que l'on peut prendre plusieurs livrets jusqu'à concurrence de dix et par conséquent s'assurer au bout de la période décennale, une participation aux bénéfices variant entre 200 francs et 3,650 francs. Le versement mensuel à affectuer est de 1 fr. 05 ; le droit d'entrée de 2 fr. 50.

Un journal mensuel dont l'abonnement est obligatoire pour chaque famille de sociétaire, moyennant un versement de 0 fr. 60 par an, tient les sociétaires au courant de tout ce qui peut les intéresser. On y trouve un bilan mensuel, la liste des adhésions du mois, des radiations prononcées lorsqu'un an s'est écoulé

sans versement de cotisation (chaque mois de retard rendant passible d'une amende de 0 fr. 20), les procès-verbaux du Conseil d'administration et en un mot tout ce que les sociétaires ont intérêt à connaître pour être bien renseignés sur la marche de l'œuvre à laquelle ils ont apporté leur concours.

La valeur des immeubles de la Société, savoir : les fermes de Bou-Sfer, les fermes des Mâalifs et la ferme-école est évaluée au total à 249.295 francs. Les cotisations versées par les adhérents au 1er janvier 1900, c'est-à-dire à la fin de la première période décennale, étaient de 119,162 fr. 79 et le nombre d'actions complètement libérées de 128.

A partir de 1901, les progrès tendent à s'accentuer. Les cotisations versées atteignent 137.210 francs et le nombre des actions libérées est de 254.

Pour compléter les ressources nécessaires aux opérations de la Société, le Conseil émet des obligations de 100 francs et de 25 francs productives d'un intérêt de 5 0/0. Chaque sociétaire peut souscrire dix obligations par livret, sans que le nombre total puisse dépasser 100 bons de 100 francs ou 400 de 25 francs.

Il me reste à vous montrer les résultats obtenus depuis huit ans, époque où *la Colonisation Française* a installé ses premiers établissements dans la plaine des Mâalifs.

Voici les chiffres qu'à relevés sur place M. Violard, chargé par M. Pichon, résident général en Tunisie de lui adresser un rapport sur la Société.

Il y a exactement à ce jour 35 fermes occupant 17.588 hectares sur les 40.000 qui constituent la plaine des Mâalifs.

Les fermes sont bien construites ; elles ont au total coûté 792.000 francs. Le prix moyen de l'hectare qui était en 1893 de 30 francs est actuellement de 200. Des fermes ont été revendues à raison de plus de 250 francs l'hectare.

La population actuelle est de 306 habitants dont 46 français, 148 étrangers (espagnols) et 112 indigènes. Plus de 600 indigènes sont journellement employés pendant la moisson.

En 1901, la récolte a donné 4.791 quintaux de céréales. 1100 hectares de vignes sont en culture.

Le matériel agricole représente une somme de 584.500 francs.

Il y a 721 chevaux ou mulets d'une valeur moyenne de 1.000 francs ; 250 bœufs, 3.000 porcs, 200 chèvres et 200 moutons.

On trouve de l'eau abondante et de bonne qualité à dix mètres de profondeur.

L'initiative privée s'étant substituée à l'action directe de l'Administration, il était du devoir de celle-ci de se préoccuper de la situation des colons établis sur ce point et de les aider en les dotant de l'outillage économique reconnu nécessaire pour le développement de cette œuvre colonisatrice.

Le Gouvernement général vient de décider de pourvoir à l'établissement de voies de communications ; celles qui existent laissent beaucoup à désirer. Il va en outre installer, au milieu des fermes, un hameau industriel qui comprendra des concessions composées chacune d'un lot à bâtir, d'un lot de jardin et d'un lot de culture d'une contenance totale de 9 hectares environ pour servir à l'installation d'industriels et d'artisans.

On y construira tout d'abord une école et une maison cantonnière. Des lots seront réservés pour les autres édifices publics, les plantations, la place, l'installation d'un marché, la pépinière et le cimetière européen.

Ces résultats ne sont-ils pas de nature à appeler l'attention la plus sérieuse ?

On a discuté et on discute à perte de vue sur les avantages et les inconvénients de la colonisation tant officielle que privée, mais la solution n'apparaît-elle pas dans une association de ces colonisations?

Nous nous trouvons en présence d'une leçon de choses donnée par cette *œuvre* qui a pour titre *la Colonisation Française*.

Jusqu'ici cette association philanthropique n'a opéré que dans le département d'Oran. Le moment est peut-être venu pour le département d'Alger de suivre le mouvement.

Nous appelons sur ce point les réflexions des membres de la Société de Géographie.

Stanislas LEBOURGEOIS.

LES AFFAIRES DE TUNISIE

ET LA

DIVISION DELBECQUE EN KROUMIRIE EN 1881

Par Jules BARUCH, Officier-Interprète principal

Ier CHAPITRE

Origine des Kroumir. — Description sommaire de la Kroumirie. — Tableaux d'organisation et de recensement des Kroumir. — Relations des Kroumir avec la Régence et les autorités françaises. — La Frontière.

Les Kroumir, sur le compte desquels les récits les plus fantaisistes ont été publiés, étaient, dit-on, installés, primitivement, dans la partie sud-ouest de la Tunisie, chez les Chabbia, seigneurs religieux autocrates, dont ils étaient les agents.

Menacés par les populations qu'ils avaient opprimées à l'instigation de leurs maîtres ils durent, au XVIe siècle, se réfugier dans les montagnes qu'ils occupent encore à l'heure actuelle.

Dès leur arrivée sur le littoral, les Kroumir se mêlèrent complètement aux premiers occupants qui, de gré ou de force, les admirent parmi eux. De sorte qu'après avoir mené, dans leur pays d'origine, la vie nomade arabe, ils devinrent dans cette région, où ils avaient trouvé un sûr asile, sédentaires à la manière des Berbères.

Mais l'isolement dans lequel les Kroumir se complurent de tout temps les maintint dans une situation peu prospère et, s'ils conservèrent leur liberté, c'est au prix de lourds sacrifices qu'ils l'achetèrent.

Réduits à vivre du produit de leur sol qui, par sa nature, ne leur

offrait que des ressources insuffisantes et de l'élevage de leur bétail peu nombreux, ils furent fatalement voués au brigandage, métier peu lucratif et parfois dangereux.

La Kroumirie présente, sur la frontière algérienne, une ligne montagneuse de 28 kilomètres tandis qu'elle a une profondeur moyenne de 22 kilomètres.

Ce territoire est borné, au Nord, par la Méditerranée ; à l'Est, par les tribus tunisiennes des Makna et des Amdoun ; au Sud, par les Chehia, les Rézouan et les Beni Mazen également tunisiens ; à l'Ouest, par les Nehed et les Souarakr, du cercle de La Calle. La côte kroumirienne a un développement d'une vingtaine de kilomètres. Sa limite occidentale est le Ras-Segleb ou cap Roux, placé par 36°57 de latitude Nord et 6°20 de longitude. Ce cap se compose de rochers d'une couleur roussâtre d'où il tire son nom. On distingue encore aujourd'hui, à son sommet, sur le versant algérien, les restes d'un magasin érigé à l'époque de la fondation des premiers établissements français sur le littoral africain en vue du commerce des grains avec les Nahdis ou Nehed (1).

Du cap Roux, la côte, toujours aride et inhospitalière, suit une direction nord-est jusqu'au cap Parque ou Tabarka. Ce promontoire, peu élevé, offre une masse de roches noires qui s'avance assez loin dans la mer ; il est le point de départ d'une plage sablonneuse qui se déroule au Sud-Est et qui forme, en s'arrondissant jusqu'à l'embouchure de l'oued bou Teurfas, une baie peu profonde autour de l'îlot de Tabarka.

Cet îlot, situé à 14 kilomètres du cap Roux, a une superficie de 45 à 50 hectares à peine. C'est un gros rocher dépourvu de végétation ; son sol porte de nombreux vestiges des occupatïons génoise et française.

Malgré son peu d'étendue, il a contenu, prétend-on, un millier d'habitants.

Au Nord, l'île est assez haute et presque inabordable. Elle est

---

(1) Dans le but de commercer avec les indigènes et de pêcher le corail, plusieurs tentatives, dit M. Ch. Féraud, interprête principal de l'armée d'Afrique, dans son histoire de La Calle, avaient été précédemment faites pour arriver à prendre pied sur le littoral des états barbaresques.

Mais ce n'est véritablement qu'en 1561 que deux hardis marseillais, Antoine Linche sieur de Moissac et Carlin Didier, réussirent à se fixer définitivement sur un point de cette côte, entre La Calle et le cap Rosa.

Ils y créèrent une station qu'ils appelèrent « Lou bastidoun » mot provençal d'où, plus tard, le nom de bastion et enfin celui de bastion de France.

Des succursales de ce comptoir furent installées, par la suite, à La Calle, au cap Roux, à Tabarka, au cap Nègre et au cap Rosa.

facilement accessible dans sa partie Sud, qui regarde la terre ferme, dont elle n'est qu'à une distance de trois ou quatre cents mètres.

De ce côté, elle est reliée à la plage par une sorte de jetée presque à fleur d'eau qui, avec la côte, crée deux petites anses, l'une à l'Ouest, l'autre à l'Est. Celle-ci sert de lieu de refuge, en cas de mauvais temps, aux nombreuses barques de corailleurs qui fréquentent ces parages.

Ptolémée fait mention de cette île qu'il appelle Thabraka.

En 1543, elle était devenue la propriété des Génois qui la gardèrent jusqu'en 1741 après avoir failli la perdre en 1633 époque où le Gouverneur des établissements français de la Mazoule (1), Sanson Napollon, fut tué en montant à l'assaut du fort.

Les Tunisiens, maîtres de Tabarka, en 1741, jetèrent aussitôt sur la rive, en face de l'îlot, les fondations d'un fort qui ne fut terminé que beaucoup plus tard et qui reçut le nom de bordj Djedid ou fort neuf (2).

Un lieutenant de la marine française, M. de Saurin, tenta vainement de s'emparer par surprise de Tabarka en 1742.

En 1781, à la suite du traité passé entre la Cour de Tunis et son consul du Rocher, la France fut autorisée à faire du négoce à Tabarka. Sous le Directoire, au moment de l'expédition d'Egypte, les propriétés et marchandises de notre comptoir de Tabarka subirent le sort de celles des agences de Collo, de La Calle et du Cap Nègre : elles furent saisies et confisquées par les Musulmans.

Cependant, en 1800, la compagnie d'Afrique, qui avait été supprimée depuis six ans par le comité de salut public, fut rétablie et l'agent Raimbert vint se fixer dans l'île où il resta jusqu'en 1812, employant près de 400 bateaux corailleurs.

Le traité de 1830, conclu entre la France, représentée par M. Mathieu de Lesseps, et la Tunisie, nous avait reconnu, avec le droit de la surveillance exclusive de la pêche du corail dans les eaux de Tabarka, celui, que nous n'avons jamais fait valoir, de revendiquer comme notre propriété les édifices, bâtiments et constructions qui pouvaient encore se trouver, à cette époque, dans l'île.

En face de Tabarka, on remarque l'embouchure de l'oued Elkebir ou Tabarka.

Entre l'embouchure de ce fleuve et celle de l'oued bou Teurfas,

---

(1) On désignait sous le nom de « Mazoule » ou « Concessions, fiefs », l'ensemble des points occupés sur la côte barbaresque par les Européens.

(2) Cette forteresse, armée de canons hors d'usage, est tombée entre les mains de M. le colonel Delpech, en 1881, sans avoir opposé la moindre résistance.

limite orientale du rivage kroumirien, on voyait encore, en 1881, la coque de l'*Auvergne*, bateau de la Société Générale, qui était venu, par un gros temps, au mois de janvier 1878, s'échouer sur ce point (1).

Dans l'intérieur, un seul point vraiment important est à signaler, c'est Aïn-Draham, la clé du pays kroumir. Ce plateau est le point éminemment stratégique de la région ; il commande les quatre vallées qui partent de ses flancs.

Le territoire kroumirien se trouve ainsi divisé en quatre bassins : 1°, au Nord, le bassin de l'oued Tabarka, comprenant les fractions des Oulad Amor, des Oulad Cedra, des Atatfa, des Houamdïa et des Oulad ben Saïd ; 2°, à l'Est, la partie supérieure de l'oued Zén, occupé par les Rekraissïa, les Tebainïa, les Debabessa et les Bouâkerïa ; 3°, à l'Ouest, le bassin de l'oued Melila, qui contient les Assema, les Kreraissïa et les Kromairia ; 4°, au Sud, le bassin de l'oued Ellil, tributaire de l'oued Rézala, affluent de la Medjerda, habité par les Oulad Hellal, les Oulad Mebarek, les Ounifa et les Gouaouidïa.

La situation exceptionnellement avantageuse d'Aïn-Draham fit choisir ce point, dès les premiers jours de l'occupation, comme centre militaire. La garnison qui l'occupe a suffi jusqu'ici à maintenir l'ordre dans toute la Kroumirie.

C'est d'Aïn-Draham que partent toutes les routes qui sillonnent, depuis notre conquête, le pays kroumir.

Avant 1881, cette région n'était coupée que d'étroits sentiers desservant les différentes agglomérations et les marchés. Mais l'œuvre de la pacification terminée nos infatigables soldats ont ouvert dans cette contrée sauvage des portes à la civilisation et au progrès.

Les principales voies de communication créées dans le pays sont :

1° Le chemin d'Aïn-Draham à Tabarka par la crête dite sera de Sidi-Abdallah, le djebel Chahada et la vallée de l'oued Tabarka ; 30 kilomètres environ.

2° La route carrossable d'Aïn-Draham à Elaïoun. Cette route coupe le djebel Daharaoui, le sera ou crête des Atatfa, longe la frontière et pénètre en Algérie par le fedj ou col de Kahla ; 15 kilom.

---

(1) Les Kroumir ne manquèrent pas de montrer une fois de plus, à cette occasion, leurs instincts cruels : ils pillèrent l'*Auvergne* et maltraltèrent les naufragés. Ceux-ci durent leur salut à M. Panariello, agent consulaire de Tunis à La Calle qui, prévenu à temps, se rendit, par mer, en toute hâte, à leur secours.

Elle se prolonge, vers le Nord-Ouest, jusqu'à Omm-Teboul et La Calle.

3° La route d'Aïn-Draham à Fernana avec prolongement jusqu'à la station de Souk-Elarba, sur la voie ferrée de Ghardimaou à Tunis.

4° La route d'Aïn-Draham à Remel Essouk' par Elmeridj, Dar Elâbidi, le fedj Manâ, la zaouïa de Sidi Youçef et le bordj du Hammam ; 25 kilomètres. Elle entre en Algérie au Gué de Medjez Ahmed Elassouèd et continue jusqu'à La Calle.

A Dar Elâbidi un embranchement se détache vers Fernana en traversant la plaine occupée par les Ounifa ; 14 kilomètres.

5° Une route carrossable relie le village algérien d'Omm-Teboul à Tabarka ; 28 kilom. Ce chemin pénètre en Kroumirie par le col de Baba-Brik et suit la vallée de l'oued Bou Rouïna.

6° De Tabarka, un chemin se dirigeant vers l'Est, conduit jusqu'à la ville tunisienne de Béja.

Une route dite stratégique côtoie, à distances variables, toute la frontière ; elle part du cap Roux, passe au centre d'Omm-Teboul, à Elaioun et à Remel-Essouk. La voie qui met en relation ces trois points a été ouverte, sous la direction d'officiers du génie, en 1855.

Les seules constructions en pierre, dont on constate la présence sur toute l'étendue du pays, sont, avec le bordj djedid cité plus haut, celles du bordj du Hammam situé à cinq cents mètres à peine de la frontière, chez les Kromairïa, en face du poste français de Remel-Essouk'. Ce bordj du Hammam, ou château des bains, est bâti à proximité des restes d'un établissement thermal romain ; il s'élève sur la rive gauche de l'oued Melila et domine cette vallée.

Ce bâtiment, type du caravansérail, aux murailles percées de meurtrières, était occupé, avant notre prise de possession du pays, par un poste de douaniers Tunisiens.

Les ruines romaines qui touchent le Hammam se composent de murailles délabrées ; les voûtes des salles de bains, que supportent des colonnes à chapiteaux encore debout, sont presque intactes. Le sol est inondé par l'eau sulfureuse qui sourd assez abondamment en exhalant une odeur caractéristique.

DONNÉES STATISTIQUES CONCERNANT LES KROUMIR

Tableau des tribus, fractions ou sous-fractions kroumir avec les noms des chefs sous l'autorité desquels elles étaient encore volontairement placées en 1881.

NOMS DES TRIBUS	NOMS DES FRACTIONS	NOMS DES SOUS-FRACTIONS	NOMS DES CHEIKHS
TEDMAKA — Mohammed ben Ammar caïd	Rekraissïa	Bellala, Mamenïa, Otsmanïa	Mohammed ben Ammar
		Soudan, Beraibïa	
	Atatfa	Zeraidïa, Araifïa, Motahanïa	Larbi ben Belkacem
	Oulad Cedra	Souahmïa, Djedaidïa, Bechainïa	Nouïoua ben R'erib
		Houaizïa	
	Oulad Amor	Rouaissïa, Souaifïa Beraikïa	Sultan ben Belkaçem
		Chegaibïa, Brirème	
	Oulad ben Said	Melaikïa, Oulad S'rir, Houatemïa	Kebir ben Salah
		Kredairïa, Krelaifïa, Djeraidïa	
	Houamdïa	Gouasmïa, Oulad Sâad, Redjaibïa	Bou Beker ben Mohammed
		Alaoua	
	Debabessa	Saadïa, Abadlïa, Araidïa, Medjaoulia	Ali Bellil
	Bouâkerïa	Ouniate, Kouaichïa	Mohammed ben Krelifa
	H'amran	Chouïate, Metatechïa	Kremis Belmadjeri
	Tebainïa	Aliate, Aouamerïa, Keraimïa	Ahmed ben Amor
		Derraba	
SELOUL — Ammar ben Maneour caïd	Kromairïa	Souaibia, Gouaçem Mehamdia	Ammar ben Mançour
		Chouaibia, Djouablia	
	Kreraissïa	Nouaoulïa, Touaitia	Mohammed ben Amor
	Assema	Azaizia, Souameria, Oulad Arid	Ali ben Ahmed
	Oulad Mebarek	Graffa, Djemainia	Salah ben Amor
	Oulad Hellal	Mehamdia, Mehaidia	Ahmed Elaçouèd
	Ounifa	Aouameria, oulad Mouça, Fezaiäïa	Elarbi ben Mançour
		Oulad Arid, Oulad ben Said	
	Gouaidïa	Atsmania, Souaibia, Sekrairïa	Kremis ben Zeriga.
		Gouairïa, Houamed	

La position géographique de chacune de ces tribus et fractions est déterminée sur la carte jointe à cette étude.

Tableau de recensement des tribus Kroumir en 1881

	NOMS DES FRACTIONS	Fantassins	Cavaliers	Fusils	Tentes ou gourbis	Bœufs	Moutons	Chèvres	Mulets	Anes	Charrues de labour.
Tedmaka	Rekraïssïa.....	140	10	165	145	620	405	375	20	»	40
	Atatfa.....	114	22	119	116	541	483	858	12	»	95
	Oulad Cedra.....	120	»	190	125	1040	890	765	40	»	25
	Oulad Amor.....	135	20	140	150	530	225	650	90	»	50
	Oulad Ben-Saïd.....	150	»	152	160	580	260	510	55	»	400
	Houamdïa...	160	40	180	170	750	350	610	20	4	100
	Debabessa.....	40	2	55	45	400	450	420	16	5	25
	Bouâkerïa.....	55	5	60	55	300	420	375	10	2	20
	Hamran.....	95	20	100	105	950	1005	875	24	10	60
	Tebainïa.....	155	9	195	165	560	405	340	18	2	35
Seloul	Kromairïa.....	130	15	200	150	1200	1700	1650	30	»	80
	Kreraissaïa.....	40	»	50	42	350	520	210	10	»	25
	Assema.....	42	15	70	46	340	420	310	10	»	30
	Oulad Mebarek	62	15	76	65	475	652	335	15	»	50
	Oulad Hellal.....	41	22	75	43	865	1025	530	20	»	35
	Ounifa.....	250	15	530	260	1500	1200	625	25	15	90
	Gouaidïa.....	160	10	220	167	1055	1204	570	30	25	60
	TOTAUX..... ...	1889	220	2397	2009	12.056	11.434	10.008	445	63	1220

Ces kroumir vivaient, avant que notre drapeau eut couronné les cimes de leurs abruptes montagnes, dans un état constant de révolte et d'insubordination ; ils étaient, à cause de leur caractère agressif et de leur humeur belliqueuse, craints et redoutés des habitants des régions qui confinent à la leur.

Leur esprit d'indépendance était tel que le Bey de Tunis, bien qu'armé vis-à-vis d'eux du double pouvoir temporel et spirituel, n'avait jamais pu obtenir leur soumission.

Une première fois, avant 1830, le Bardo, qui avait tenté jusque là de fréquentes et toujours infructueuses démarches pour les assujetir, fit marcher contre eux des troupes régulières ; mais les Kroumir se défendirent avec acharnement, prirent finalement l'offensive et firent si bien que les assaillants mis en déroute n'osèrent plus de longtemps se mesurer avec des adversaires aussi résolus.

A son tour, Mohammed bou Metir, dernier cheikh sous la domination turque des Oulad-Dieb, du territoire de La Calle, essaya, mais en vain, de réduire ces tribus.

Enfin, vers 1860, les milices beylicales, mobilisées derechef à l'effet de conquérir la Kroumirie, durent, malgré leur bonne volonté évidente, battre rapidement en retraite et laisser les vainqueurs encore une fois maîtres chez eux.

Quant aux représentants de l'autorité française ils se contentaient, depuis leur installation le long de la frontière, de signaler à leurs chefs hiérarchiques ou de feindre d'ignorer, pour éviter des conflits, les actes de brigandage des kroumir à l'encontre de leurs administrés.

Evoquer ce passé, c'est donner une idée suffisamment exacte du caractère indomptable de ces populations.

Notre Gouvernement avait bien, à différentes reprises, manifesté l'intention de châtier nos incommodes voisins ; mais, chaque fois, les Tunisiens, fidèles aux principes de solidarité qui unit entre eux les musulmans, s'étaient empressés de couvrir les Kroumir de leur protection et de leur éviter, par suite, une juste répression.

En sorte que prenant pour de la crainte notre patience à supporter leurs attaques, se croyant invulnérables à l'abri des défenses dont la nature avait doté leurs pays, comptant sur l'impunité, ces montagnards continuèrent leurs déprédations sans se préoccuper jamais des conséquences de leur conduite.

Il faut ajouter, pour tout dire, que la frontière était restée ouverte aux Kroumir qui venaient chez nous, quand et comme bon leur semblait, sans tenir aucun compte de la ligne conventionnelle tracée entre les deux pays par ceux de nos commissaires délimitateurs qui

avaient été chargés, en 1868, d'appliquer les dispositions du sénatus-consulte aux tribus algériennes limitrophes de la Régence(1).

Seuls nous respections la limite établie par nos agents, limite que l'état d'indiscipline dans lequel se trouvaient les Kroumir ne nous permit jamais de faire sanctionner par un traité international, ainsi que cela avait eu lieu, en 1845, pour la partie de nos possessions touchant au Maroc.

---

(1) A ce propos, le commandant du cercle de La Calle, dans un rapport qu'il adressait, en 1851, à l'autorité supérieure, s'exprimait comme il suit : « La limite entre le territoire Algérien et le territoire Tunisien n'a jamais été fixée d'une manière sérieuse. Les populations de ces deux régions n'ont jamais été sommées d'une manière efficace, d'avoir à respecter une délimitation précise. Cela tient, en grande partie, à ce que, du côté de Tunis, les populations frontières subissent peu le commandement de leurs chefs et que, de notre côté, il est impossible de rien faire sans l'aide de la Régence ou sans soulever la question grave d'intervenir chez elle sans sa coopération. Or, les choses en sont venues à un point où il ne me semble plus possible de reculer plus loin la solution de la question. La diplomatie tunisienne ne manquera pas, quand l'on entreprendra des négociations dans ce sens, d'invoquer des époques où son autorité s'étendait jusqu'à La Calle ; mais il faudra bien se rappeler alors que si au XIIe Siècle, dans un traité avec les Pisans, le Pacha de Tunis s'était reconnu maitre de la côte jusqu'à Bougie, à d'autres époques le Pacha d'Alger commandait aussi la côte jusqu'à l'Est de Tabarka. Si le Bey de Tunis exposait que dans des temps plus récents ses agents percevaient un impôt chez les Nehed (Algériens), il serait utile de répondre que dans les mêmes temps, le cheikh des Oulad-Dieb, du territoire de La Calle, prenait aussi un impôt chez les mêmes Nehed et de plus chez les Beni-Mazen et les Oulad-Ali (Tunisiens). Il doit rester bien entendu, de toute manière, que cet impôt était de part et d'autre une véritable contribution de guerre, enlevée de vive force ou perçue par intimidation ; jamais, avant l'arrivée des Français, on ne voit chez les Nehed une autorité régulière, fonctionnant d'après un certain réglement. De temps à autre des burnous d'investiture sont donnés ; mais il n'y a pas trace d'autorité et, lorsque la Compagnie de La Calle avait à se plaindre des Nehed, le Bey de Tunis, pas plus que celui de Constantine, ne pouvait faire droit et exercer sur ce pays le commandement que l'un et l'autre imposait dans les tribus réellement soumises. Donc, sans se perdre dans un dédale de paperasses, de fragments d'archives, de discussions vaines et interminables, il faudrait prendre la question au moment actuel, en rejetant bien loin tout ce passé dont les histoires doivent s'incliner devant le fait bien autrement important de l'occupation Française. Quant aux Kroumir, qui vivent de l'autre côté des Nehed, ils n'ont pas de chefs reconnus. Il n'est pas possible d'y découvrir l'autorité Tunisienne et si ces montagnards ne sont pas contre Tunis à l'état flagrant d'insurrection, s'ils laissent passer de temps à autre des courriers et des voyageurs, c'est à la condition qu'on ne leur demande rien autre, qu'on n'exige ni police, ni impôt, ni soumission aux ordres d'une autorité quelconque. Cet état de choses est pénible ; il ne peut se prolonger, car il est survenu de la part des Tunisiens des faits graves au détriment de l'Algérie ».

Dans ces conditions, le beau rôle devait appartenir aux Kroumir jusqu'au jour où, lasse de leurs menées, la France les mit une bonne fois à la raison.

Il est à remarquer que frappés par nous dans leurs intérêts matériels plus dûrement que ne le furent leurs voisins, moins coupables, les Kroumir devinrent, dès le lendemain de leur défaite, des sujets d'une docilité exemplaire.

IIe CHAPITRE

Vol des effets du Colonel Gerder. — Le Caïd Ammar ben Mançour. — Les conférences. — Incidents survenus sur l'oued Djenan. — Description de ce lieu. — Le combat du 16 février. — Les négociations ; convention passée entre M. le Capitaine Lac de Bosredon, commandant supérieur du cercle de La Calle et le bach-chaouch Ali ben Elbellagui. — Caractère hostile des relations du Bey de Tunis avec la France. — Reprise des négociations. — Entrevue du Commandant supérieur de La Calle avec l'âmel de Béja. — Nouvelle agression des Kroumir. — Le combat du 31 Mars 1881.

La liste des méfaits, dont nos Algériens étaient depuis longtemps victimes de la part des Kroumir, serait trop longue à reproduire et je la passe sous silence pour aborder, sans autre préambule, le caractère agressif de nos voisins ayant été amplement dépeint au chapitre précédent, le récit des évènements dont la succession rapide autant qu'inattendue devaient aboutir à l'établissement de notre protectorat sur la Tunisie.

C'est le 25 Janvier 1881 que se manifesta la première de cette série d'actes humiliants qui obligèrent la France à prendre les armes.

A cette date, M. le colonel Gerder, commandant le 3e régiment de tirailleurs algériens, apprenait en arrivant à La Calle, son inspection des postes de la frontière Est terminée, que ses bagages, dont le transport avait été confié à des muletiers de la smala du Tarf, avaient été enlevés pendant le trajet. Quelques maraudeurs Kroumir, qui s'étaient aventurés jusqu'à hauteur de la route départementale, avaient, en effet, réussi à surprendre les convoyeurs et à regagner, sans encombre, leur territoire, chassant, en toute hâte, devant eux bêtes et gens. Là, bannissant toute contrainte, ils avaient poussé l'audace

jusqu'à faire porter à l'autorité française par l'un des indigènes, relaché à dessein, la nouvelle de l'importante capture qu'ils venaient de faire.

Il fallut négocier comme c'était alors la coutume.

Ammar ben Mançour, chef nominal de la tribu Kroumirienne des Seboul, en résidence, à cette époque, chez nous, dans les environs de Remel-Essouk', nous servit d'intermédiaire et parvint, après d'interminables pourparlers, à faire restituer une faible partie des vêtements du colonel.

Néanmoins un mulet, un révolver, 900 francs et beaucoup d'effets d'habillement restèrent définitivement entre les mains des ravisseurs qui, parés des uniformes dérobés, venaient, de temps à autre, à faible distance de nos avant-postes, se faire admirer par nos administrés.

Quelques années avant cet incident et pour définir la situation par rapport à nous et à S. A. le Bey de cet Ammar ben Mançour, qui joua un rôle important dans nos démélés avec ses concitoyens, l'une des autorités de la région s'exprimait en ces termes :

.....

« Il est de toute justice de signaler comme un de nos plus dévoués auxiliaires le caïd actuel des Seloul, Ammar ben Mançour.

« J'ai dit que les tribus dont l'agglomération a reçu le nom de Kroumir sont, jusqu'à ce jour, restées indépendantes du gouvernement de la Régence. Des avis parvenus au Bey ont dû lui faire concevoir la possibilité de faire cesser cette situation blessante pour son pouvoir. Ne se sentant pas en mesure de la trancher par les armes, après les échecs successifs éprouvés par les colonnes envoyées par ses prédécesseurs, il a pensé pouvoir atteindre son but en suivant une voie nouvelle.

« Il n'est pas sans ignorer que nos intérêts nous avaient conduits à rechercher les moyens d'établir notre influence sur les Kroumir et les résultats satisfaisants que nous espérions obtenir dans ce sens. Parmi les chefs que s'étaient donnés ces populations indépendantes, il a choisi les deux plus influents et les ayant mandés auprès de lui, à Tunis, il les a contraints à recevoir l'investiture et le nom de caïd.

« Ammar ben Mançour est l'un d'eux !

« Il a eu beau affirmer qu'il lui était impossible d'exercer un commandement effectif sur les fractions qu'on lui désignait, on n'en a pas moins persisté à le lui imposer en lui affirmant toutefois qu'il ne l'obligeait à rien de nouveau et qu'il devait être pleinement rassuré.

« Sachant à quel pouvoir absolu il avait à faire, Ammar a jugé prudent de ne pas résister davantage et il est rentré de son voyage Caïd investi, porteur d'un cachet en or et décoré du Nichan !

« Ces honneurs plus gênants pour lui que fructueux, car Ammar habite presque toujours notre territoire, lui ont fait perdre son repos ; il est devenu, à son retour, un sujet de méfiance pour ses anciens électeurs, qui ne voient plus en lui que le chef appelé à les soumettre à une administration régulière et à payer des impôts périodiques.

« Ce premier pas fait, le Gouvernement Tunisien a désiré voir son autorité s'établir réellement dans le pays et, ainsi qu'on devait s'y attendre, il a réclamé le concours des chefs qu'il avait improvisés. Il leur a d'abord conseillé de s'adresser à nos propres Caïds pour les aider de leur crédit et même de leur réclamer des mesures de rigueur vis-à-vis de ceux qui se montreraient récalcitrants.

« Nos agents ont décliné, bien entendu, toute participation à des moyens de cette nature qui ne pouvait que compromettre leur influence envers nos voisins et, par suite, la sécurité de nos relations avec eux.

« Le premier Ministre tunisien vient d'inviter, tout récemment, notre Consul à Tunis à réclamer de nous la rentrée, sur le territoire de la Régence, du Caïd Ammar ben Mançour qui, depuis longtemps, vivait chez nous et cet agent, sur la communication qui lui a été faite des désirs de son Gouvernement, a fait, avec un gros regret, ses préparatifs de départ pour aller s'installer au bordj du Hammam, de l'autre côté de notre frontière.

« Ammar ben Mançour est très anxieux de l'avenir et des exigences nouvelles qu'il pressent de la part de son nouveau maître.

« Comme lui, je doute fort qu'il ne soit bientôt acculé ; sa position ne tardera pas à devenir très critique entre un pouvoir qui prétend exercer ses droits sur lui et une population qui n'est nullement disposée à renoncer à l'indépendance dont elle est si fière et si jalouse ».

Ces prévisions se réalisèrent dans l'intervalle et c'est ainsi qu'Ammar ben Mançour, définitivement installé chez nous avec une petite fraction de ses adhérents, les Kromairïa, après s'être dérobé aux charges que son souverain voulait lui imposer, put nous prêter, une fois de plus, en 1881, son utile concours auprès des coupeurs de route, ses anciens clients, qui lui savaient grand gré de son éloignement.

Un fait, offrant un caractère de gravité à peu près analogue au

premier, se produisit, quelques jours plus tard, dans le cercle de Soukahras.

Depuis bon nombre d'années, le Gouvernement de la République avait adopté, par esprit de conciliation et pour essayer de recevoir satisfaction des tribus limitrophes non moins ardentes à nous voler que l'étaient les Kroumir, le bienveillant système des conférences.

A différentes reprises des délégués de l'autorité française avaient présenté à des envoyés du Bardo, avec l'espoir d'obtenir des restitutions, de longs et éloquents mémoires énumérant les crimes et délits commis au préjudice de nos colons et de nos indigènes.

Mais la lente et indécise diplomatie orientale aussi bien que le mauvais vouloir des capricieuses populations, dont l'obéissance à ses chefs directs était illusoire, avaient presque toujours neutralisé nos consciencieux efforts pour arriver à la solution désirée.

Nos administrés étaient condamnés à subir, sans aucun recours, les incursions des Kroumir et des autres peuplades des environs telles que les Beni-Mazen, les Oulad-Mefada, les Beni-Merassen et les Ouacheteta.

Si, à la fin de l'année 1879, et sur les instances de M. le Gouverneur général de l'Algérie, ceux ci durent rendre gorge et nous livrer quelques contumaces réfugiés chez eux (1), il ne faut pas perdre de vue que, sans plus tarder, favorisés d'ailleurs par le retrait des postes de spahis qui gardaient la frontière et le pâté montagneux des Beni-Salah, repaire de brigands, ces Ouacheteta reprirent si bien et avec tant d'âpreté leur vie de rapines que, dans un très court espace de temps, ils eurent reconquis tout ce qu'ils avaient abandonné.

Quoi qu'il en soit, les années 1880-1881 furent, à des dates différentes, marquées par plusieurs entrevues qui eurent lieu, sans résultat appréciable, entre des représentants de la Cour de Tunis et M. le chef de bataillon Vivensang, commandant supérieur du cercle de Soukahras.

C'est à l'occasion de l'une de ces rencontres, fixée au 3 Février 1881, qu'un froissement nous fut infligé.

Sid Hassouna, agent de la Régence, au lieu de se porter au jour convenu au poste limite de Dra-Kreiroun, où se trouvait déjà le

---

(1) Ces contumax ne se laissèrent pas tous appréhender facilement. L'un d'eux, Ahmed Chabbi, l'assassin du contre-maitre liégeur Viret, opposa une résistance désespérée et ne put être arrêté que parce qu'il fut blessé, dans la bagarre, d'une balle qui lui brisa la cuisse.

commandant Vivensang, exact au rendez-vous, fit connaître, sans autre forme, à l'officier français que la conférence ne pourrait se tenir qu'au mois d'Avril et plus au Sud, à Sidi Hamici.

Nous offenser et surtout porter atteinte au prestige de la France aux yeux des indigènes des deux partis en présence tel était, sans aucun doute, le double but poursuivi par le négociateur tunisien en ajournant l'entrevue, sans raison plausible, et en en déplaçant le lieu.

Ces procédés bizarres, auxquels nous étions du reste habitués, ne nous émurent pas et M. Vivensang, n'y ayant attaché aucune importance, se présentait, à l'époque indiquée, à Sidi Hamici où il faillit tomber dans le guet apens dont il sera parlé au chapitre suivant.

Mais revenons sur le littoral où notre attention fût de nouveau attirée par les Kroumir avec lesquels nous ne devions pas tarder à avoir de sanglants démélés.

M. le capitaine Lac de Bosredon, commandant supérieur de La Calle, recevait du cheikh des Nehed, le 15 Février, à huit heures du soir, une lettre annonçant que des Kroumir, appartenant à la fraction des Oulad Cedra et à la sous-fraction des Bechainïa, avaient fait irruption sur notre territoire, qu'ils avaient pillé un douar et incendié ses tentes.

Le rapport ajoutait que les agresseurs, ayant perdu un des leurs dans la lutte, avaient juré, en se retirant, qu'ils reviendraient, en grand nombre, le lendemain, pour le venger.

Après avoir pris connaissance de ce message inquiétant, le commandant du cercle prescrivit à un adjoint et à l'interprête militaire du bureau arabe de se rendre immédiatement sur les lieux, de rassurer nos populations, de procéder à une enquête et, dans tous les cas, d'empêcher la violation de notre territoire par des bandes armées.

Le douar en question se trouvait sur l'oued Djenan, à 25 kilomètres de La Calle. L'officier et l'interprète, accompagnés d'une dizaine de spahis, y arrivèrent vers trois heures du matin. Chemin faisant, ils avaient pu constater que l'acte de sauvagerie commis la veille avait surexcité les esprits et produit parmi les nôtres une légitime émotion.

Voici, dans toute son exactitude, la relation des faits qui avaient produit cette effervescence :

Dans la matinée du 15 Février, quatre hommes de la sous-fraction des Bechainïa avaient opéré une descente sur le sol algérien dans

le but bien arrêté de dépouiller un de leurs voisins, le nommé Hellal ben Elarbi, qu'une vieille inimitié désignait à leurs coups.

Les Kroumir espérant trouver le douar sans défenseur, croyant les tentes abandonnées à la seule surveillance des femmes, pénétrèrent, sans ménagement, dans l'enceinte formée par les cinq habitations de nos indigènes et y enlevèrent une jument qui s'y trouvait à l'attache.

Cependant Hellal n'avait pas quitté son domicile ; à la vue de ses ennemis, saisissant son fusil, il affirma sa présence en tuant l'un des ravisseurs.

Néanmoins ceux-ci restaient au nombre de trois et Hellal ben Elarbi dut se résigner à supporter la perte de sa jument ainsi que celle de tous ses biens devenus, en un instant, la proie des flammes.

Non contents d'avoir frappé cruellement ce douar algérien, les Kroumir avaient fait serment de reparaître, sans délai, sur l'oued Djenan, avec leurs compatriotes, pour faire un mauvais parti à nos sujets et ils tinrent parole.

L'oued Djenan, théâtre de cette rixe, prend sa source en Algérie, entre Elaïoun et le Fedj Kahla. Cette rivière arrose, pendant environ quatre kilomètres, le territoire habité plus spécialement par nos Nehed et la famille Hellal ; puis elle pénètre en Kroumirie, où elle va grossir l'oued Tabarka, par la gorge formée, à droite, par la chaîne aride du Djebel Omm-Sekek et, à gauche, par le Djebel Hadeda. Avant d'entrer en territoire kroumirien, le lit de cet oued, couvert de magnifiques lauriers-roses, dessine un coude que surplombe, sur la rive algérienne, une arête presque perpendiculaire. C'est sur cette langue de terre, en forme d'éperon, confinant, vers la gauche, à un petit bois de chênes-lièges, qu'eurent lieu nos premiers engagements avec les Kroumir.

Si, dès leur arrivée sur les lieux, les officiers du bureau arabe furent convaincus, à la faveur des lueurs de l'aube naissante, que le côté droit de l'oued Djenan était fortement occupé, bientôt ils ne devaient plus conserver de doute sur le caractère hostile du rassemblement.

Le cheikh des Nehed, assisté de son voisin le cheikh des Souarakr, tous deux accourus au premier signal, avaient, de manière à faire face à une première attaque possible de la part des Kroumir, massé leurs contingents, cent cinquante hommes environ, sur les bords de la rivière ; mais, les officiers dispersèrent ces auxiliaires pour être certains que le feu ne serait pas ouvert par eux.

Nos gens désappointés à la pensée de leur inaction désormais probable, assis dans les anfractuosités des rochers ou abrités par

des troncs d'arbres, en étaient réduits à caresser de leurs regards la carabine qui promettait merveille pour la défense du foyer.

L'adjoint et l'interprête s'étaient montrés sur la ligne et, persuadés que la présence de l'uniforme français allait tout apaiser, ils se disposaient à envoyer un parlementaire lorsqu'une première détonation, immédiatement suivie d'un long crépitement, vint annoncer, avec fracas, la résolution de la part des Kroumir de tout oser.

Ils étaient à peu près trois cents, tous admirablement préparés à cette guerre de suprises et d'embuscades, sans aucun souci des suites que pouvait amener leur folle entreprise et, par conséquent, pleins d'un fougueux élan.

La conduite des officiers était toute tracée : ils ne pouvaient qu'exécuter les ordres reçus et qui leur enjoignaient de rester sur une prudente réserve tout en maintenant l'ennemi dans ses limites. A la fin de la journée, les Kroumir n'ayant pu s'établir sur la rive gauche de l'oued Djenan, qu'ils avaient cependant franchie à maintes reprises dans le feu du combat, regagnèrent leurs montagnes.

Cette première affaire nous avait coûté un homme tué, un blessé et deux chevaux.

La situation devenait intolérable.

Le Bardo, impuissant à nous faire rendre justice, répondait aux notes du Gouvernement français d'une manière évasive ; il n'acceptait pas non plus de lui laisser faire une police qu'il était hors d'état d'organiser. Dans ces conditions, une démonstration sur la frontière pour donner au moins un appui moral à nos tribus plongées, dès lors, dans le plus complet découragement, fut jugée indispensable.

Dans ce but, un bataillon du 3e Zouaves, sous les ordres de M. le commandant Bounin, partait, le 19 Février de Bône, où il tenait garnison, pour se rendre au Tarf, à quelques lieues à l'Est de l'oued Djenan. Trois jours après, il campait aux abords du bordj autour duquel étaient groupées les tentes des Spahis composant la smala de ce nom.

En outre, la garde du fortin de Remel-Essouk, menacé d'une attaque, fut confiée à M. le capitaine Clément, commandant une compagnie du 59e de ligne précédemment casernée à La Calle.

Pourtant la politique de conciliation n'était pas complétement bannie de nos usages et, une demande de l'âmel, ou préfet de Béja, sollicitant une entrevue avec le commandant supérieur du cercle

de La Calle, à l'effet d'examiner les griefs des deux partis en cause, fut favorablement accueillie.

La rencontre eut lieu sur la frontière, à Remel-Essouk, le 22 Février.

L'âmel Younès Edjeziri, malade à propos, se fit représenter par un certain Ali ben el Bellagui, bach-chaouch de l'odjak de Béja ayant rang de lieutenant.

Fidèle à la tradition, ce ben el Bellagui, à peine entré dans la salle du bordj, lieu de la réunion, prit une contenance hautaine, s'empara de l'unique chaise qui s'y trouvait et, laissant aux officiers français des escabeaux en mauvais état, s'assit à la place d'honneur (1).

Dès le début des pourparlers, on se heurta à des difficultés sérieuses ; le bach-chaouch avait reçu la mission de défendre les intérêts des Kroumir et de ne faire aucune concession à moins que les Algériens ne consentissent à payer la dia ou prix du sang de ceux des leurs qui, disait-il, avaient été tués sur l'oued Djenan.

De notre côté, considérant que les Bechaïïa et les Oulad Cedra étaient les provocateurs, nous ne voulions pas admettre leurs revendications et nous demandions à être indemnisés de toutes les pertes que nous avions subies sans qu'aucune compensation put être exigée des nôtres.

Après bien des hésitations, les termes d'une convention destinée à amener l'apaisement dans la région furent arrêtés entre les négociateurs, sous réserve qu'elle serait approuvée par leurs chefs hiérarchiques. Elle était ainsi conçue :

« Le mardi, 22 février 1881, correspondant au 24 du mois de Rebiâ-Elaouel 1298, a eu lieu, à Remel-Essouk, une entrevue entre M. Lac de Bosredon, commandant supérieur du cercle de La Calle, et Sid Ali ben el Bellagui, bach-chaouch de l'odjak de Béja.

« Dans le but d'arranger l'affaire qui a eu lieu ces jours derniers entre les Nehed, du territoire français, d'une part, les Bechaïïa et les Oulad Cedra, kroumir de la régence de Tunis, d'autre part, il a été convenu ce qui suit :

« 1° Les troubles qui se sont produits dernièrement entre les gens des fractions sus-mentionnées sont terminés et une paix sincère est rétablie entre les indigènes des deux pays.

---

(1) A quelques jours de là, ce lieutenant tunisien était notre prisonnier et consentait à escorter nos convois. Il s'acquitta d'ailleurs de sa tâche avec une soumission et un zèle parfaits.

« Les autorités locales s'engagent à faire tous leurs efforts pour maintenir la paix.

« 2° Le prix du sang sera payé aux familles des indigènes tués ou blessés. Les indigènes qui ont perdu des objets ou des effets et qui le prouveront seront indemnisés. Quant aux choses, dont la perte ne pourra être établie d'une manière certaine et que les malfaiteurs nieront avoir pris, elles seront payées après serment prêté par cinq des parents des intéressés.

« 3° Les nommés Sid Rezig ben Belkacem, frère du cheikh des Oulad Cedra ; le cheikh Sid Ammara ben Brahim, de la même fraction ; Sid Belkacem ben Medelel, des Bechainïa, tous trois de la régence de Tunis, s'établiront, avec Sid Salah ben Ahmed, père du cheikh des Nehed, Sid Ali ben Naçeur et Sid Mohammed ben Brahim, des Oulad Arid, du territoire français, à l'oued Djenan, sur la frontière. Les chefs de ces tentes seront responsables des désordres qui pourront survenir sur la frontière et seront chargés de veiller, avec soin, au maintien de la paix et de la tranquillité entre les deux pays.

« Ces clauses ont été arrêtées par les personnes sus-mentionnées, mais à condition que l'autorité supérieure française et tunisienne les ratifieront selon leur bon plaisir.

« Salut.

« Remel-Essouk, le 22 Février 1881.

« Signé : LAC DE BOSREDON,
SID ALI BEN ELBELLAGUI. »

De toute manière, le représentant du Bardo venait de démontrer clairement que, si son Gouvernement ne pouvait garantir la paix de la frontière, il savait soutenir, avec ténacité, ce qu'il croyait être le droit de ses pseudo-sujets.

A partir de cette date, les Kroumir reconnaissants prirent le mot d'ordre à Tunis.

En revanche, la Régence les couvrit plus que jamais de sa protection.

A cette époque, le doute n'était plus permis sur les sentiments du bey Mohammed Essadok à notre égard. Ce prince, livré aux perfides conseils de nos ennemis, qui remplissaient son palais, n'hésitait pas à assumer ouvertement la responsabilité des actes répréhensibles des Kroumir.

Je crois superflu d'indiquer, par le menu, le rôle qui était assigné par le Bey à la mission qu'il envoya à Palerme et qui n'avait d'autre but, assurait-on, que de saluer, à leur passage dans cette ville, le roi et la reine d'Italie lors de leur voyage en Sicile.

Le *Diritto*, organe des intérêts italiens, très tourmenté par la question tunisienne qui venait de s'ouvrir sérieusement, se faisant bon enfant, pour la circonstance, publiait, à ce moment, l'information suivante :

« Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous écrivions hier au sujet des allaires de Tunisie et nous avons confiance que la France ne se laissera pas entraîner par des mouvements passionnés. Personne ne veut toucher à la Tunisie, à moins que ce ne soit la France. L'Italie veut, et elle a raison de vouloir, que la Régence soit, comme elle l'a été jusqu'ici, un état indépendant. »

Ce qui n'empêche, qu'en même temps, la colonie italienne de Tunis envoyait, toujours à Palerme, au Roi et à la Reine d'Italie l'adresse suivante :

« A L. L. M. M. le Roi et la Reine d'Italie

« Les Italiens de Tunis saisissent, avec transport, l'heureuse occasion qui leur permet d'offrir à vos majestés l'hommage de la plus profonde et plus inaltérable affection.

« Dans les colonies et principalement dans les contrées qui, *riche de tant de glorieux souvenirs*, furent jadis une *province de Rome*, l'affection qui lie les citoyens à la Patrie s'identifie avec le dévouement envers l'auguste famille de Savoie qui, en réunissant par sa sagesse et par sa valeur sous le même drapeau tous les enfants de l'Italie, a ouvert une nouvelle ère aux gloires nationales.

« Aujourd'hui que la grande œuvre intérieure est affirmée, les Italiens de Tunis, se souvenant du vœu solennel du roi galant homme, *attendent, avec confiance, le jour où le prestige et la splendeur de la nation à l'étranger seront égaux à ses glorieuses traditions et à ses hautes destinées.* »

Le Bey était d'autant plus à l'aise avec nous qu'il comptait sur le concours de certaines puissances européennes pour nous tenir en respect.

Il était tellement convaincu d'obtenir cet appui au premier signal qu'il avait chargé ses agents d'en répandre le bruit dans les tribus de son royaume.

Cette nouvelle ne manqua pas d'ailleurs de produire son effet. Le fanatisme musulman se déchaîna contre les Français habitant la Tunisie, qui furent, à partir de cet instant, l'objet de persécutions de toute nature.

Par contre, les Italiens et les Anglais jouissaient auprès des Tunisiens d'un immense crédit. Ils obtenaient facilement gain de cause lorsqu'une contestation s'élevait entre eux et nos nationaux. Les rivalités de la compagnie italienne Rubatino avec celle du Bône-

Guelma au sujet de la construction des lignes ferrées de Tunis à Sousse par Hammam-Lif, de Tunis à Bizerte et du réseau télégraphique de Tunis à La Goulette, rivalités tranchées dans le sens des revendications de la première ; l'opposition faite, avec succès, par un sujet anglais au projet de l'ex-premier ministre, Kheir Eddin, désireux de céder à une société marseillaise son domaine de l'Enfida, représentant environ 80.000 hectares de bonnes terres ; les empêchements mis par les Italiens à l'exploitation des carrières de marbre de Chemtou, entreprise cependant avec l'autorisation du Gouvernement beylical, fournissent les preuves irréfutables de la faveur dont profitaient nos concurrents.

La perte presque totale de notre influence auprès du Bardo datait, en partie, de 1870 et de l'insurrection algérienne de 1871 ; mais, jamais la situation n'avait été aussi tendue que pendant les années 1880-1881.

Toutes les intrigues ourdies contre nous l'étaient à l'instigation du premier ministre, Mustapha ben Ismaël, le favori tout puissant du Bey, inspiré, prétendait-on, par le Consul d'Italie à Tunis.

Il ne faut pas oublier non plus qu'un journal italo-arabe, le *Mostakel*, rédigé à Cagliari, et répandu à profusion en Algérie, surtout dans la Régence, complétait l'œuvre de nos adversaires en excitant les indigènes au mépris de l'autorité française.

Cependant les Tunisiens, au courant des mesures militaires prises pour protéger nos nationaux et n'augurant rien de bon de la tournure des événements, firent de pressantes démarches afin d'obtenir une nouvelle audience des représentants de notre gouvernement.

Cette fois, l'amel de Béja annonçait qu'il assisterait en personne à la conférence.

Younès Eldjeziri était persuadé qu'en usant, selon la coutume, d'un langage doré il triompherait aisément de notre bonne foi habituelle. Mais il ne s'agissait plus d'écouter les formules fleuries de la politique orientale ni de se payer de promesses plus ou moins sincères, les instructions de nos agents étaient nettes, claires et précises, ils devaient demander la restitution de tous les effets ou objets volés au colonel Gerder ou à d'autres, le paiement des *dias*, en un mot le remboursement intégral de toutes les pertes supportées par nous à la suite des agressions dont nous avions été victimes.

Quant au fait de la violation de notre territoire, dans la jou née du 16 Février, il devait être réservé, nos gouvernants se chargeant d'en poursuivre la réparation comme ils le jugeraient convenable.

Ces paroles énergiques déconcertèrent quelque peu l'amel qui, bien qu'à bout d'arguments, n'en continua pas moins, comme l'avait fait précédemment son lieutenant, à innocenter les Kroumir et à prétendre que les Nehed étaient seuls les auteurs de tout le mal. Et, une heure après son arrivée à Remel-Essouk, le 26 février 1881, Younès Eldjeziri, laissant la question pendante, regagnait, suivi d'une brillante escorte, le territoire tunisien.

Les premiers jours de Mars s'écoulèrent, en apparence, assez paisiblement. Tout ce mois fut consacré à un échange de communications diplomatiques entre le Cabinet de Paris et celui de la Régence pour fixer définitivement la quotité des compensations que nous persistions à réclamer.

Mais malgré les protestations de ce gouvernement, rien ne venait confirmer ses promesses.

Le 26 Mars, le Bey de Tunis remettait aux consuls d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne, ainsi qu'à M. Roustan, notre chargé d'affaires à Tunis, avec recommandation de la transmettre à leur gouvernement respectif, la note ci-après :

« Il y a déjà quelque temps que la presse européenne s'occupe de Tunis, et mon Gouvernement n'a pas jugé convenable de prêter grande attention aux nouvelles les plus contradictoires publiées dans différents pays.

La presse algérienne surtout n'a pas ménagé les attaques les plus vives contre l'administration de la Tunisie et contre ses fonctionnaires. Cette presse est allée jusqu'à prétendre que les querelles fréquentes, qui se sont élevées entre les Arabes habitant les deux côtés de la frontière, si elles n'ont pas été l'œuvre de notre gouvernement, ont, pour le moins, été favorisées par notre inertie à l'égard des coupables.

« Mon Gouvernement a pu envisager ces attaques avec la plus grande sérénité, persuadé qu'il était, comme il l'a toujours été, que les sentiments d'amitié que nous éprouvons pour la France et les nombreux actes par lesquels il nous a été possible de les manifester suffiraient pour justifier notre Gouvernement aux yeux de tous ceux qui jugeraient avec impartialité la situation réelle des choses.

« Mais aujourd'hui, il s'est produit une manifestation d'un caractère tout à fait exceptionnel, et mon Gouvernement, craignant qu'un silence prolongé n'induisit en erreur l'opinion publique, au sujet de la question, a été d'avis qu'il manquerait à son devoir s'il n'appelait pas l'attention du Gouvernement de la République sur l'état réel des affaires de Tunis.

« En effet, dans une adresse qui nous a été officiellement remise,

et dont personne ici ne comprend le contenu, une grande partie de la colonie française se plaint de ce que ses intérêts sont lésés, ses droits de propriété méconnus, la sécurité personnelle compromise, et de ce que, enfin, les engagements pris par l'administration tunisienne ne sont pas exécutés.

« Il est par conséquent nécessaire que le Gouvernement de la République soit informé de l'état réel des affaires et qu'il soit pris des mesures promptes et au besoin énergiques pour mettre fin aux inconvénients d'une pareille situation.

« Il n'est rien de plus facile que de réfuter une à une toutes ces accusations. Personne, en effet, ne peut s'offenser de ce que les Français jouissent dans une parfaite tranquillité de la possession de leurs propriétés dans la Régence ainsi que les sujets des autres puissances.

« Chacun peut s'assurer, de la façon la plus certaine, que, grâce à l'absence complète de tout attentat criminel, la sécurité des étrangers ne court aucun risque. L'attitude de notre Gouvernement envers les entreprises des Français prouve combien il désire observer fidèlement les engagements qu'il a pris.

« Dans sa situation avec la France et ses représentants, notre Gouvernement croit avoir constamment démontré qu'il désire tenir bon compte de l'amitié d'un voisin puissant et respecté et il a fréquemment donné des preuves de l'importance qu'il attache à cette amitié, en réalisant, avec une déférence marquée, le moindre de ses souhaits et en allant souvent au devant de ses désirs.

« La preuve en est précisément dans les entreprises innombrables accordées aux Français et dont les conditions florissantes écartent complètement l'hypothèse que des efforts ont dû être tentés pour triompher des résistances de notre Gouvernement.

« C'est avec douleur que nous entrons dans tous ces détails, que nous aurions cru inutile d'énumérer sans cet acte d'accusation publique qui tend à discréditer notre Gouvernement devant le Cabinet français et à justifier le ressentiment de la France.

« Une démarche aussi inqualifiable de la part des colons français fournit cependant à notre Gouvernement l'occasion de manifester ses sentiments et de demander au Gouvernement Français lui-même d'apprécier sa conduite et de rétablir la tranquillité, qui, dans l'intérêt de tous, est indispensable.

« Persuadé de n'avoir jamais contrevenu aux obligations internationales envers la République Française, notre Gouvernement désire ardemment que ses bonnes intentions ne soient ignorées de personne et encore moins dénaturées dans un acte public.

« C'est en nous confinant dans les principes qui ont été la régle constante de notre conduite que nous estimons à leur juste valeur les intérêts français existant dans ce pays ; c'est en présence de l'accusation immméritée qui tend à compromettre notre Gouvernement aux yeux de la France que nous soumettons cet écrit aux esprits équitables et aux hommes éclairés qui dirigent la puissante République, notre voisine.

« Nous ne doutons pas qu'une appréciation loyale et consciencieuse ne nous rende parfaite justice. Nous pensons que le Gouvernment Français ne refusera pas, dans l'intérêt de la justice stricte, de nous donner, à cette occasion, une nouvelle preuve des dispositions amicales qui nous ont toujours été montrées.

« Nous vous prions, Monsieur le chargé d'affaires, de communiquer, avec votre bienveillance habituelle, cette lettre à votre Gouvernement. »

Ecrit le 24 rebià ettsani 1298.
(26 Mars 1881).

Espérant toujours, selon les protestations qui nous étaient prodiguées à cette heure et d'après les affirmations contenues dans ce dernier document, qu'une bonne inspiration pousserait nos voisins à mettre d'accord leurs actes avec leurs paroles, nous nous faisions un cas de conscience de brusquer les évènements lorsque, le 30 et le 31 mars, les Kroumir mirent de nouveau le feu aux poudres et firent éclater un conflit dont les conséquences, cette fois, devaient être immenses.

Le 30 mars, au matin, le cheikh des Nehed rendait compte à La Calle que les Bechainïa et les Oulad-Cedra étaient revenus sur notre territoire pour y faire pacager leurs troupeaux ; que nos indigènes avaient voulu s'opposer à la dévastation de leurs champs, mais que les Kroumir n'avaient fait aucun cas de leurs réclamations et qu'ils les avaient engagés à se tenir prêts à livrer aux hasards d'une bataille le soin de désigner les véritables possesseurs des terrains de l'oued Djenan.

Sans perdre de temps, le chef du bureau arabe, accompagné de l'interprète militaire du poste, se porta sur les lieux où il s'assura, par lui-même, que la situation dépeinte par le rapport du chef indigène de la région était plus tendue encore qu'il ne l'avait indiqué.

En effet, depuis la veille une agitation inaccoutumée régnait sur la rive droite de cette vallée ; les Kroumir avaient fait appel à presque tous les hommes valides de leur confédération.

Six ou sept cents fantassins se disposaient à passer la frontière,

au même point que la première fois, et à pousser, ainsi qu'ils l'annonçaient, une pointe en Algérie jusqu'à Oum-Teboul, centre minier habité par des Européens où ils se promettaient de mettre tout à feu et à sang.

L'autorité militaire, prévenue dans la soirée des projets de nos ennemis, prescrivit au commandant de la compagnie du 59e de ligne qui se trouvait en observation, on s'en souvient, à Remel-Essouk', de se rendre sur l'oued Djenan, de manière à secourir, au besoin, les Algériens effrayés, qui réclamaient notre protection.

M. le capitaine Clément amena rapidement sa troupe de Remel-Essouk' sur le lieu menacé, où elle arriva le 31 mars, au point du jour.

A la vue des soldats français, qui conservaient cependant une attitude des plus pacifiques, les Kroumir ne purent se contenir et ouvrirent contre eux une fusillade vive et nourrie.

Le Capitaine du 59e et ses officiers firent immédiatement occuper aux quatre-vingt-seize hommes dont ils disposaient une position avantageuse et ordonnèrent de rendre balle pour balle.

En même temps, un cavalier partait à bride abattue porter à La Calle la nouvelle du combat qui venait de s'engager.

M. le commandant Bounin du 3e zouaves, toujours campé au Tarf, reçut l'ordre d'envoyer du renfort au capitaine Clément aux prises avec un ennemi, dont les rangs déjà épais, étaient, à chaque instant, grossis par les contingents des tribus tunisiennes limitrophes.

Arrivés sur l'oued Djenan, à une heure de l'après-midi, les cent neuf zouaves commandés par le capitaine Drouin (1) entrèrent aussitôt en scène, dans le plus grand silence, et donnèrent à la lutte une animation qu'elle conserva jusque vers le coucher du soleil.

Depuis le matin, la compagnie du 59e, sous la direction de son chef, soutenait bravement le choc.

Le caporal Merle, de ce régiment, frappé d'une balle en pleine poitrine, arrosa le premier de son sang ce champ de bataille qui, avant la fin de la journée, devait voir tomber plusieurs autres de ses frères d'armes, les soldats Rochelle, Eymeric, Borde et Leuck (2).

Cinq hommes, parmi lesquels Grenier, Lagardère, Blanchard et un sergent Belecroix du 3e Zouaves, grièvement blessés, durent être évacués sur l'hôpital militaire de La Calle.

---

(1) Le capitaine Drouin a été tué, depuis, à Hué, d'une balle tonkinoise

(2) A la date du 13 Mai, M. Sarter, habitant Paris, fit remettre à M. le ministre de la guerre une somme de 2.000 francs pour être donnée à la famille du caporal Merle, le premier soldat français tué par les Kroumir.

De leur côté, nos indigènes n'étaient pas restés inactifs et, encadrés par les troupiers français, ils avaient fait bonne contenance.

Le cheikh des Souarakr, Cedraoui ben Aoun, reçut à la main une blessure assez sérieuse qui nécessita l'amputation de deux doigts.

Quant aux Kroumir, s'abritant derrière les moindres plis de terrain, se cachant avec adresse, ils avaient essuyé, sans accuser de pertes, le feu de nos fusils à tir rapide et à longue portée. Les Kroumir ont déclaré plus tard n'avoir eu personne des leurs mis hors de combat dans cette journée.

Toutefois nos ennemis n'avaient pu mettre à exécution leur projet de marche sur Oum-Teboul et, aux approches du crépuscule, ils escaladèrent promptement les pentes raides du Djebel Omm-Sekek pour regagner leurs douars disséminés sur le versant Est de cette montagne.

Les suivre c'eût été courir à une défaite certaine.

Nous restâmes les maîtres de l'oued Djenan; mais l'offense était impardonnable et le Gouvernement résolut d'en avoir réparation.

Châtier les Kroumir, faire sentir au Bardo, qui avait pris fait et cause pour nos ennemis, le poids de notre puissance, parurent, dès lors, les mesures indispensables à prendre pour notre satisfaction.

Les circonstances nécessitèrent l'exécution entière de ce plan qui se traduisit par deux opérations distinctes :

1° L'occupation immédiate du pays des Kroumir ;

2° La marche du général Bréart sur Tunis.

Laissant de côté les détails de la campagne surtout diplomatique qui a précédé la signature du traité du 12 Mai 1881 imposé au Bey, je continuerai, dans les chapitres suivants, la relation des derniers événements qui précédèrent l'entrée des troupes françaises en Kroumirie ainsi que celle des différentes phases de l'expédition menée dans cette région par M. le général Delbecque.

Historique de la Délimitation de la Frontière Franco-Anglaise entre Niger et Tchad

---

Messieurs,

Vous connaissez déjà, par une intéressante communication de M. le lieutenant Mougenot, la réunion récente dans le Soudan central de deux missions, l'une anglaise, l'autre française.

En octobre dernier, en effet, s'embarquèrent à Liverpool, le colonel du génie Elliot et les lieutenants Foulks et Fritt ; ils ont rejoint à Ilo, sur le Moyen-Niger, nos compatriotes : le capitaine Moll, de l'infanterie coloniale qui succéda au capitaine Joalland comme résident à Zinder, le lieutenant Tilho, le capitaine Carpinetty et M. Hamel, administrateur des colonies.

— Quelle est la question à régler ?

— Préciser et appliquer au terrain la ligne frontière anglo-française entre Niger et Tchad, dont les bases furent posées en 1890 et que confirma la convention du 14 juin 1898.

Si vous jetez les yeux, Messieurs, sur une carte de l'Afrique, vous êtes frappés par une succession bizarre de lignes géométriques, qui du cours moyen du Niger vont aboutir aux rives méridionales du lac Tchad.

Ce demi-cercle, ces perpendiculaires, ces parallèles sont la ligne-frontière dont je parle.

Dans quelles circonstances elle naquit ; — combien d'ennuis et de désavantages, il en est résulté pour nous, — il en résulte encore aujourd'hui plus que jamais, c'est ce que je me propose de vous rappeler dans cette brève communication.

Il y a douze ans, nos progrès croissants en Afrique occidentale avaient commencé à inquiéter l'Angleterre ; nous avions déjà trop prodigué nos travaux et notre sang dans la Boucle du Niger pour qu'elle ne reconnût pas, de bonne ou de mauvaise grâce les faits accomplis ; mais, prenant sa revanche sur les parties du Soudan central encore à peine connues, elle provoqua la réunion d'une

commission anglo-française pour fixer les sphères d'influence réservées aux deux nations à l'Est du Niger.

Dans le courant de 1890, les délégués, M. Wadington pour la France, lord Salisbury pour l'Angleterre se rencontraient à Londres et clôturaient leurs travaux par la convention du 5 Août 1890.

En vertu de cette convention, *une ligne tracée directement de Say (Niger) à Barroua (lac Tchad), marquait désormais la limite accessible aux deux puissances.*

L'Angleterre acquérait ainsi la plus belle part : les terrains riches et fertiles du Sud, c'est-à-dire les royaumes Haoussas, Sokoto, Bornou, lui étaient dévolus ; ceux arides et déserts du Nord, c'est-à-dire la région saharienne étaient cédés à la France ; et vous connaissez les paroles ironiques et restées historiques, prononcées alors par lord Salisbury :

« *Le coq gaulois aime à gratter le sable, nous le servons à souhait.* »

— Pourquoi donc acceptâmes-nous les conditions d'un tel traité ?

— Les raisons en sont multiples :

L'Angleterre fit valoir qu'elle reconnaissait, dans toute sa plénitude, notre protectorat sur Madagascar, et, depuis plusieurs années, l'opinion publique en France, subissant un revirement profond, avait porté toute son attention sur cette nouvelle conquête, de même que sur le Tonkin.

Il faut nous rappeler aussi que cette délimitation de 1890 fut élaborée sans documents précis, puisqu'elle touchait à des régions inexplorées encore ; puis, si nous avions descendu le Niger jusqu'à Tombouctou, l'Angleterre l'avait remonté jusqu'à Say ; elle disait bien haut y être solidement établie ; elle émettait la prétention de pousser jusqu'au Nord de la boucle du Niger. Notre Gouvernement craignit pour Tombouctou où, l'Angleterre établie nous coupait de l'Algérie et pouvait nous créer, à l'arrière de nos possessions africaines de grandes difficultés. N'était-ce pas une crainte bien chimérique ?

— En obtenant que les Anglais ne dépassent pas le point de Say, nous vîmes 800 kilomètres de gagnés sur le Niger.

— Pourquoi ne revendiquâmes-nous pas les villes florissantes du Sokoto ?

— Parce que les Anglais affirmèrent avoir déjà passé des traités avec cet Etat.

Or, Monteil, envoyé à cette époque en mission par M. Etienne, alors sous-secrétraire d'Etat aux Colonies, accomplissait son mer-

veilleux raid de 1.700 kilomètres du Niger à Tripoli par le Tchad, montrant à lord Salisbury que le coq gaulois peut autre chose que gratter le sable ; il acquérait au passage la certitude de l'indépendance du Sokoto ainsi que celle du Bornou et démontrait qu'aucun traité, sauf celui obtenu par lui-même, n'avait jusque là été accordé à d'autres Européens par le sultan de Sokoto. Bien plus, une mission anglaise, envoyée vers le Bornou par la Royal-Niger-Compagny pour y gagner de vitesse le capitaine Monteil ne put y pénétrer et dut rétrograder sur l'ordre formel du sultan du Bornou.

Telle est, Messieurs, l'histoire de notre première frontière dans le Soudan central ; de cette première convention de 1890, nous recueillions peu d'avantages, vous le voyez. Il est indubitable aussi que notre bonne foi, notre droiture françaises furent surprises ; nous fûmes trop confiants.....

Encore eut-il fallu que le fait établi de cette déloyauté diplomatique de notre rivale nous mit en garde contre l'avenir ; elle nous réservait d'autres déconvenues.

Le cadre très étroit de ce travail ne me permet pas d'entreprendre le détail des évènements, qui de 1890 à 1898 vont donner encore la mesure de notre énergie et de notre vigueur et ajouter des fleurons nouveaux à notre gloire coloniale ; je vous rappellerai seulement que, dans cette période, pendant que nous continuons à progresser peu à peu dans le Nord de la Boucle du Niger, au Sud, les deux remarquables campagnes du général Dodds (1892-1894) nous donnent le Dahomey.

Et, dès ce moment, commence dans cette région, dans ce nouveau champ d'actions, une série ininterrompue d'explorations vers le Nord parmi lesquelles, celle du commandant Decœur à Nikki où il signe un traité de protectorat, des lieutenants Baud et Vergoz de Maka sur Kodjar-Bikini ; du capitaine Toutée, parti du Dahomey vers le Niger par Kishi et Kayoma pour toucher à Badjibo, Say, puis Zinder (sur le Niger).

— Pendant qu'à force d'énergie et de talents, nos explorateurs progressent ainsi, l'Angleterre est, plus que jamais, en éveil ; tous nos pas en avant sont comptés ; sa jalousie, son aigreur n'attendent qu'une occasion nouvelle de se faire jour.

A côté de nous, dans le Lagos et le pays des Ilorin, elle aussi pénètre, mais fort péniblement ; nos succès au Dahomey, colonie

rivale du Lagos, ont déjà monté beaucoup les esprits de nos rivaux, quand, au commencement de 1897, le lieutenant de vaisseau Bretonnet occupe Ilo et Boussa au nom de la France. C'est le feu mis à la mine ; l'effervescence éclate alors en Angleterre ; la presse donne libre cours à ses récriminations contre ce qu'elle appelle les empiètements français au Niger ; la Chambre de Commerce de la ville de Liverpool, dont les comptoirs principalement garnissent la côte de Lagos, adresse même en Août 1897 une députation au premier ministre britannique, l'invitant à adopter une politique plus énergique.

Immédiatement le Gouvernement anglais décide de procéder à l'occupation effective de l'Hinterland ; il fallait bien se créer des droits pour les faire valoir à l'encontre des prétentions françaises et occuper les pays convoités alors que le Yoruba (au Nord du Lagos) n'était même pas pacifié.

Dès le mois de septembre sont préparés de forts contingents de troupes qui doivent être placées sous les ordres du major Lugard, on forme un régimeut yoruba, on prépare la formation d'un 3e West-India-Regiment, et on annonce avec grand bruit en Angleterre le départ de renforts importants en officiers, troupes et matériel ; 5.000 hommes, en effet, sont en peu de temps, répartis du Niger à la frontière du Dahomey, avec mission de fonder des postes et d'occuper tout le pays non encore muni de garnisons françaises.

— Nous avions, nous, à ce moment quelques postes disséminés vers Saki, Kishi, Flesha et Nikki.

Des rencontres eurent lieu entre Français et Anglais, notamment à Saki et à Kishi ; au mois d'Octobre 1897, la situation paraissait inquiétante, malgré la modération montrée de part et d'autre par les commandants des troupes en présence.

Etant donné l'état des esprits des deux côtés de la Manche, une collision eut pu avoir de graves conséquences.

— Et cette fois encore, dans cette situation qui sent la poudre, diplomates français et anglais vont se mesurer.

Les deux commissions à qui reviennent les travaux de la nouvelle délimitation sont composées de MM. Binger et Lecomte pour la France, de M. Gosselin et le colonel Everett pour l'Angleterre.

Leurs travaux aboutissent à la convention du 14 juin 1898, signée à Paris par M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères et sir Edmund Mouson, ambassadeur d'Angleterre ; encore la ratification n'en fut-elle possible que six mois après, à cause des événements de Fachoda et de leur répercussion sur les esprits des deux nations.

J'ai pu trouver le texte complet de cette convention qui fixe en même temps la délimitation des possessions françaises de la Côte d'Ivoire, du Soudan et du Dahomey et des colonies britanniques de la Côte d'Or et du Lagos.

J'en extrais l'article 4 qui a trait à mon sujet et vous le cite *in-extenso* dans toute sa sècheresse diplomatique :

Article 4. — A l'Est du Niger, la frontière.... partant de la ligne médiane du Dallul-Mauri, suivra cette ligne médiane jusqu'à sa rencontre avec la circonférence d'un cercle décrit du centre de la ville de Sokoto avec un rayon de 160,932 mètres (100 milles.) De ce point, elle suivra l'arc septentrional de ce cercle jusqu'à sa seconde intersection avec le 14e degré de latitude Nord. De ce second point d'intersection elle suivra ce parallèle vers l'Est sur une distance de 112,652 mètres (70 milles), puis se dirigera au Sud vrai jusqu'à sa rencontre avec le parallèle 13°20' de latitude Nord ; puis vers l'Est, suivant ce parallèle sur une distance de 402,230 mètres (250 milles) ; puis au Nord vrai jusqu'à ce qu'elle rejoigne le 14e parallèle de latitude Nord ; puis vers l'Est sur ce parallèle, jusqu'à son intersection avec le méridien passant à 35' Est de la ville de Kouka ; puis ce méridien vers le Sud jusqu'à son intersection sur la rive Sud du lac Tchad.

Messieurs,

— J'ai cherché, et vous ai-je dit le *pourquoi* de la ligne droite Say-Barroua, de 1890.

Et en 1898, quels principes donc présidèrent à l'établissement de cette géométrie ? à cette délimitation de cercles et de rectangles ?

— La ligne Say-Barroua resta la base de la discussion. Il fut entendu que les pays relevant équitablement du Sokoto, alors même qu'ils dépasseraient cette ligne au Nord, reviendraient à l'Angleterre ; les trois états : Kabbi, Adar, Gober, considérés comme vassaux furent ainsi englobés par l'arc de cercle de cent milles tiré autour de Sokoto.

Nous obtimes, non sans peine, qu'avec Zinder, que nous laissait de droit la convention de 1890, le rectangle tracé au Sud nous cédât une infime portion du sultanat de ce nom, (*Demagherin*) ; c'est, dans le Soudan Central, le seul et mince avantage que nous donne la délimitation de 1898.

Le rectangle du Tchad remonte au Nord de la ligne Say-Barroua pour englober la partie orientale du même sultanat et dégager, au profit de l'Angleterre, le Nord de Bornou et le secteur Nord de Barroua.

— Mais il est un autre principe qui domina dans le débat, et

j'insiste sur ce point quoique les articles de la convention le laissent dans l'ombre. Toutes les relations coloniales françaises et anglaises de cette époque le signalèrent et elles en font encore mention aujourd'hui ; (1) il est, de plus, la base de nos revendications actuelles :

La France devait pouvoir relier par un chemin praticable le Soudan français qui s'étendait jusqu'au Niger, au Haut-Congo que la première expédition de M. Gentil (1895-97) avait joint au Tchad.

Cette route, ce pont entre le Soudan et le Congo, la convention de 1898 nous l'a-t-elle donné ?

— Non.

— Le colonel Péroz à qui a été confié notre 3e territoire militaire de Zinder en janvier 1901, après avoir organisé le V du Niger-Dallul-Naouri s'occupa de gagner Tchaoua et de là Zinder ; il y est arrivé en avril 1901 après deux mois d'efforts, et au prix de quels labeurs !

Manque complet d'eau sous une température torride, nécessité de creuser à chaque instant des puits pour en trouver, impossibilité de se procurer des vivres dans ces espaces désertiques, escarmouches incessantes avec les Touareg, tel a été le bilan de cette expédition.

C'est dire ce qu'est la route que nous a tracée l'arc de cercle de Sokoto.

Et il faut ajouter que le rectangle du Tchad nous rejette, lui aussi, pendant 200 kilomètres vers une voie analogue.

Il est donc impossible, on peut le dire, à l'heure actuelle, de songer à un accès facile du Niger à Zinder et de Zinder au Tchad, étant donné l'incertitude de pouvoir renouveler, surtout si des circonstances difficiles, pressantes, l'exigeaient, le « tour de force » du colonel Péroz.

Si le *statu quo* de la ligne frontière de 1898 doit être maintenu, si nous n'obtenons pas l'accès de Zinder par la route normale de Matankari, Konni, Maradi, à travers l'arc de Sokoto, ne nous faudra-t-il pas renoncer à notre 3e territoire militaire ? et nous borner à ne faire de Zinder qu'un simple poste d'observation ?

De quelle importance capitale sont les négociations qui viennent de s'ouvrir près d'Ilo, vous vous en rendez donc compte, Messieurs ; ce n'est pas sans anxiété que nous devons en attendre les résultats.

Un de nos droits à la croyance d'une solution heureuse pour nous, d'une rectification de bonne foi par l'Angleterre, est que beaucoup

---

(1) *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, *Dépêche Coloniale*, *Times*, *Morning-Post*, *West-Africa*, et d'autres.

d'organes de l'opinion britannique ont reconnu la valeur et le bien fondé de nos revendications.

Voici un extrait du *Times* :

Le premier avantage recherché est une rectification de frontière entre le Niger et le Tchad, rectification qui assurera à la France une route praticable entre ces deux points. Nous pensons qu'il n'y a pas lieu en principe de faire d'objections à une requête tendant à la modification de la ligne frontière; la ligne déterminée par la convention est d'autant plus sujette à des modifications qu'elle est purement arbitraire...

Et un autre plus favorable encore de l'*Exchange-Telegraph-Company :*

A notre avis, les réclamations françaises paraissent raisonnables. Les Français pensaient que, par la convention de 1898, ils s'étaient assuré l'accès par l'Ouest, à leurs possessions situées dans les environs du lac Tchad..... Des levés de plan de ce territoire, faits par des officiers français ont revélé que l'accès de cette voie était impraticable. Ce que les Français demandent maintenant, c'est que la convention de 1898 soit amendée..... Leur requête est raisonnable et notre Gouvernement, nous n'en doutons pas, l'examinera avec le même esprit.

Enfin, la raison qui peut pousser avant tout à une entente réciproque à l'heure actuelle entre puissances européennes est le simple bon sens.

Vous avez pu lire comme moi, dans la conclusion de l'ouvrage de M. Gentil (*La chute de l'Empire de Rabah*), les avis les plus judicieux à ce sujet :

Parlant des traités dont je viens de vous dire l'histoire, M. Gentil s'exprime ainsi :

Il s'ensuit que l'Angleterre, l'Allemagne et la France n'ont à se préoccuper à l'heure présente que de l'occupation méthodique des territoires qui leur sont dévolus.

Cette partie de leur tâche sera plus ou moins simplifiée, suivant que les nations auront ou n'auront pas le bon sens de s'entr'aider...

Les Anglais ont à conquérir le Sokoto.... il n'est pas douteux qu'ils ne viennent facilement à bout de leurs adversaires. Au contraire si le sultan de Sokoto, battu une première fois, est accueilli dans nos possessions, si on le réapprovisionne en secret.... la lutte reprendra et se continuera longtemps.

En revanche, si nous pouvons gêner les Anglais au Sokoto, ils peuvent nous rendre la pareilte au Ouadaï....

Il s'ensuit donc qu'un modus vivendi *spécial s'impose aux trois grandes nations qui ont assumé la tâche de conquérir et de civiliser l'Afrique.... il facilitera grandement leur tâche immédiate de l'occupation. Il sera toujours temps plus tard d'engager la lutte commerciale qui, fatalement, interviendra dans l'avenir.*

Puisse donc, Messieurs, la diplomatie anglaise penser ainsi, et aussitôt que les rapports du capitaine Moll et du colonel Elliot auront été fournis, ce fameux arc de cercle de Sokoto disparaître des cartes d'Afrique. L'Est de la frontière nous laisse moins inquiets ; car, si les Anglais ne nous font pas, au Bornou, les mêmes concessions qu'au Sokoto, nous savons par M. Gentil que le Tchad, navigable en toute saison, verra, quand nous le voudrons, flotter sur ses eaux une flotille française ; la nécessité disparaît ainsi de le contourner par le Nord et on a déja songé à Nguigmi, comme port de Zinder sur la rive occidentale.

Ce sera alors, définitivement assurée, la liaison de nos possessions du centre africain ; des dangers nouveaux pourront surgir : Français du Tchad et Français du Niger auront bientôt uni leurs valeurs au point menacé.

Ce sera, enfin, la glorification nouvelle de tous ceux qui, depuis tant d'années, ont donné à cette œuvre leurs labeurs et leurs souffrances, et de ceux qui moururent pour elle, au champ d'honneur (1).

Mustapha, le 27 janvier 1903.

Lieutenant DESCHAMPS,
Du 5e Chasseurs d'Afrique.

---

(1) Au moment où je termine ce travail, je lis dans le Bulletin du Comité de l'Afrique Française (*Mois de janvier 1903, page* 28), dans l'article des *Affaires de Sokoto* :

« *On annonce que sir Frédérick Lugard, haut commissaire de la Nigéria Septentrionale a résolu d'engager sans retard des opérations militaires contre l'émir de Kano, dont l'hostilité ouverte ne peut plus être tolérée...*

« *Etant donné la hâte avec laquelle sir Frédérick Lugard a crû devoir faire ces préparatifs militaires, il est à supposer que la situation est réellement devenue critique... Il est par suite fort probable que les opérations de la Commission de délimitation franco-anglaise seront différées jusqu'après la cessation des hostilités et le règlement définitif de la question de Kano ; c'est ce qu'il est permis de conclure du silence que les dépêches arrivées ces jours derniers de la Nigéria conservent au sujet des travaux des commissaires. Sans intéresser directement la région dans laquelle ces derniers devaient opérer il est bien évident que l'expédition de Kano apportera dans la situation générale de la Nigéria Septentrionale un état de trouble qui ne pourrait que contrarier, si même il ne les rendait pas tout à fait impossibles les travaux de la Commission* ».

BIBLIOGRAPHIE

Compte-rendu des fouilles exécutées à Carthage

DANS LA NÉCROPOLE PUNIQUE

de la colline de Sainte-Monique

Par le R. P. DELATTRE des Missions d'Afrique

8 Petites brochures offertes à la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, par l'auteur

Ces huit brochures que documentent de nombreux dessins et photogravures nous donnent le détail des fouilles faites par le savant missionnaire, du commencement de l'année 1899 au 20 août 1902.

L'énumération des objets découverts est longue et minutieuse, comme il convient d'ailleurs à un travail de ce genre ; cependant la lecture de cet inventaire est attrayante et instructive, parce que, à l'énoncé de chaque nature d'objets exhumés, le R. P. Delattre a joint des observations et des remarques d'un puissant intérêt.

Grâce aux consciencieux travaux de cet érudit, nous savons aujourd'hui ce que sont ces grandes nécropoles puniques dont la terre a gardé le secret pendant tant de siècles.

Des puits à ouvertures rectangulaires ou carrées descendaient dans le roc à une profondeur de 8 à 16 mètres, rarement plus ; le P. Delattre n'en a trouvé encore qu'un ayant 22 mètres de profondeur.

Au niveau du fond du puits s'ouvraient latéralement des chambres funéraires, et dans quelques puits, qui ont été approfondis après remplissage des premières chambres, il y a deux étages de caveaux.

Au dessus de l'orifice des puits, orifice aujourd'hui masqué par plusieurs mètres de terre végétale, il y a parfois un monument funéraire extérieur à base rectangulaire.

Ces monuments appartiennent tous à la fin de la période punique ; ils se sont perpétués pendant la période romaine.

Dans les caveaux, ou chambres funéraires. qui semblent avoir été littéralement bourrés de cadavres à des époques différentes, il y a, tantôt creusées dans le sol, tantôt constituées par des dalles séparatives, des auges funéraires ou des cellules qui ont reçu les premiers morts. Puis par dessus ces sépultures, d'autres morts ont été apportés soit dans des cercueils dont on retrouve les débris de bois, les clous et les poignées en bronze, soit dans des sarcophages de pierre ou de marbre dont nous reparlerons tout à l'heure. Enfin, par dessus ces ossements des ancêtres plus ou moins réduits en poussière, et au milieu d'eux maintenant, on a déposé des coffrets de pierre, des urnes, des amphores contenant les os calcinés et les cendres des morts incinérés.

Ces chambres funéraires ont un mobilier spécial. mais extrêmement varié, car à toutes les époques, dans les auges, dans et sur les cercueils ou sarcophages, à côté des urnes, coffrets et amphores, l'usage voulait que l'on déposât des objets très divers. Quelques uns de ces objets étaient parfois placés dans des récipients posés sur le cercueil, notamment dans des corbeilles en vannerie ; ce que semblent indiquer des empreintes diverses laissées sur des sarcophages dont le marbre a été corrodé ou coloré à la suite d'une réaction chimique produite par la décomposition et la lente disparition de ces récipients en vannerie.

Les objets retrouvés enfouis avec les morts sont : des lampes, des brûle-parfum, des petites marmites, des amphores, des œnochées, des fioles de toutes formes, des coupes, des plats, des vases en faïence vernissée, des figurines en terre cuite représentant presque toujours une femme debout les bras étendus, des osselets, des peignes, des bagues, des miroirs, des pastilles d'argile cuite portant l'empreinte de sceaux très finement gravés, enfin des amulettes, reproduisant en or, en argent, en bronze, en plomb, en pierre, en os, en ivoire, des Dieux d'Egypte et divers animaux.

Parmi ces objets pieusement déposés par des mains amies pour l'usage posthume des morts carthaginois, une mention spéciale doit être faite de petits instruments en bronze de forme singulière et ornementés de dessins gravés très artistiques et très purs. On les avait d'abord pris pour de petites hachettes et le R.P. Delattre a fini par découvrir que c'était des rasoirs.

Ces objets, dont il donne une douzaine de reproductions fort jolies, avaient de 15 à 17 centimètres de longueur et une largeur moyenne

de 3 à 4 centimètres. Une des extrémités était formée par les ailes, le cou et la tête d'un cygne, et se terminait ainsi en pointe, après avoir ménagé un trou pour le passage d'une belière ou d'un cordon.

L'autre extrémité était aplatie et avait un tranchant dont la convexité mesurait 6 centimètres pour la corde et 1 centimètre 1[2 pour la flèche.

Un jour, un père missionnaire rentrant du Tanganika, où il avait passé plusieurs années dans la région de Ndala, a rapporté à Saint-Louis de Carthage, comme souvenir de ces pays, un rasoir en fer en usage chez les nègres. C'était exactement la forme des petits bronzes carthaginois, et le R. P. Delattre a pu dès lors avoir des documents lui permettant de déterminer l'usage de ces prétendues hachettes.

Le R. P. Delattre donne aussi les reproductions de nombreuses stèles et épitaphes ou inscriptions diverses en caractères puniques trouvés dans ces caveaux ; je me bornerai à signaler ces dernières à notre collègue M. Calleja ; il y a doute sur la lecture et le sens de quelques unes.

Les quatre dernières brochures (celles de 1902), sont plus spécialement consacrées à la découverte et à la description de six sarcophages en marbre blanc, sarcophages qui sont des œuvres artistiques d'une importance et d'une valeur considérables.

Les morts renfermés dans ces sarcophages étaient en général, lors de l'inhumation, complètement immergés dans un bain de résine. La lente décomposition du corps a donné à cette résine un aspect spécial rappelant celui d'une émulsion avec boursouflures, ampoules et affaissement de la masse sirupeuse.

Ces sarcophages sont finement sculptés, et ils étaient peints : l'un d'eux a son couvercle décoré d'un personnage couché, sculpté en ronde-bosse. Ce personnage, au moins de grandeur naturelle, est une femme vêtue d'une longue tunique plissée, très finement travaillée; d'une main elle écarte son voile que la sculpture montre avoir été d'une étoffe très légère lisse et moirée. Cette statue était peinte : de rouge, bleu, jaune et noir, les cheveux sont restés dorés, ainsi qu'un mince collier, seul bijou que portait cette femme. Les yeux ont conservé aussi des traces de peinture, enfin un liseré rouge marque que les sandales dont elle était chaussée étaient à double semelle.

C'est un remarquable spécimen de la statuaire à Carthage au

IIIe Siècle environ avant notre ère. Les savants et les artistes ont là, matière à étude.

Ces six sacophages, et tous les objets provenant de ces fouilles sont déposés à Saint-Louis de Carthage dans la salle punique du Musée Lavigerie où le R. P. Delattre accumule les trésors utiles à la science et à l'histoire du pays.

Il y a encore, dans ces brochures, bien des détails d'un très grand intérêt, mais il est préférable de les lire tels qu'ils sont exposés par le R. P. Delattre, en ayant sous les yeux les reproductions des principaux objets.

Je n'ai pas eu la prétention de vous résumer, ici, ces brochures, je n'ai voulu que vous donner envie de les lire.

Commandant Rinn.

NÉCROLOGIE

Edouard CAT

Depuis notre dernière assemblée bi-mensuelle, nous avons eu le regret de perdre brusquement un de nos collègues les plus en vue à Alger, Edouard Cat.

Nous n'avons pas à nous occuper ici du journaliste militant, ni de l'homme politique : nous ne le suivrons que dans sa carrière scientifique, si remarquablement remplie.

Né en 1856, à Arras (Nord), bachelier à 16 ans, Cat débuta dans l'Enseignement secondaire comme répétiteur, puis comme professeur dans de petits collèges du Nord.

Grâce à un travail énergique, il acquit la licence ès lettres, et même l'agrégation d'histoire et de géographie.

C'est alors, en 1880, qu'il fut envoyé comme maître de conférence de géographie à l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger : deux ans après, il était nommé Inspecteur d'académie à Constantine ; en novembre 1884, il quittait l'administration pour entrer dans l'Enseignement supérieur comme chargé de cours ; en 1891, il gravissait le dernier échelon et était nommé professeur titulaire de la chaire d'histoire de l'Afrique.

Doué d'une grande puissance de travail, il ne se borna pas à l'enseignement, il publia de nombreux ouvrages dont quelques-uns font autorité.

A la suite d'un voyage dans la péninsule Ibérique, il fit paraître une étude intitulée *Mission Bibliographique en Espagne* et un *Essai sur la vie et les ouvrages de Gonzalo de Ayora*, l'auteur de la chronique latine des Rois Catholiques. Mais il se sentait plus particulièrement porté vers les voyages et les découvertes. Il fit éditer successivement *Découvertes et Explorations des XIIIe et XIVe siècles ; Les Grandes Découvertes Maritimes ; Les Grands Voyages* ; *Les premiers Explorateurs de l'Amérique* ; *Vie, gloire et disgrâce de Christophe Colomb*.

La nature même de son enseignement l'invitait à traiter les questions africaines : c'est ainsi qu'il donna à notre *Bulletin de l'Ecole des Lettres* une *Notice sur la carte de l'Ogooué* (1890) et fit éditer un précis de l'histoire d'Algérie, en deux volumes, dont le premier était intitulé : *Petite histoire de l'Algérie, Tunisie, Maroc, avant 1830*.

Travail de vulgarisation, travail facile, semble-t-il à première vue, tâche ardue, en réalité, comme l'a bien indiqué l'auteur lui-même.

Souvent, dit-il dans la préface, les documents sont peu nombreux et mal connus ; les critiques n'ont point débrouillé les difficultés ; les grands historiens n'ont point projeté sur les faits la lumière de leur savoir ou de leur pénétration d'esprit ; enfin, pour me servir d'une expression convenable à cette terre d'Afrique, le sol est encore à défricher. L'histoire de l'Algérie non plus n'a aucune espèce d'unité ; ses annales ne sont point celles d'une race, d'un peuple, d'une communauté historique quelconque ; c'est seulement l'histoire de races diverses, qui y ont tour à tour dominé : Phéniciens, Carthaginois, Romains, Vandales, Grecs, Arabes, Turcs et tous se sont évanouis et perdus dans le vieux fond de race berbère. Même sous les plus puissants de ces maîtres, la contrée se morcelait à l'infini : chaque tribu avait son histoire ; ce peuple berbère, que nous retrouvons toujours, n'a pas de tendances générales, n'a pas l'idée de la Patrie, et ses annales n'ont rien de l'unité et de la majestueuse progression que présentent celles des peuples civilisés.

Cet éparpillement cesse avec la conquête française ; mais une difficulté nouvelle surgissait : la proximité des événements pouvait altérer l'impartialité de l'historien : bien que polémiste passionné, Cat sut dans le 2e volume intitulé *Précis d'Histoire de l'Algérie Française*, destiné surtout à la jeunesse, conserver la modération du langage et du jugement, et en faire un véritable livre d'enseignement.

Mais son œuvre principale est sa thèse de Sorbonne, son *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne* (Leroux 1891), divisée en trois parties : le pays et les habitants, la topographie, la géographie administrative, et terminée par une remarquable étude sur le caractère de l'occupation romaine dans cette partie de l'Afrique.

Nature d'initiative, il ne restait indifférent à rien de ce qui se créait à Alger : aussi fut-il un des premiers à s'inscrire, lorsque notre Société se fonda en 1896 ; malheureusement la dispersion de son activité sur beaucoup d'œuvres ne lui permit point d'y jouer le rôle qui semblait lui être réservé parmi nous ; mais il s'intéressait à nos succès et « admirait (c'est son expression) le développement merveilleux » de notre Société, dont il se promettait un jour de partager activement les travaux...

Vaine espérance ! Une mort prématurée a emporté notre regretté collègue et c'est un dernier adieu que je lui adresse aujourd'hui, au nom du Bureau de la Société !

Armand MESPLÉ.

L'ANNÉE CARTOGRAPHIQUE. Supplément annuel à toutes les publications de Géographie et de Cartographie, dressé et rédigé sous la direction de F. SCHRADER, directeur des travaux cartographiques de la librairie Hachette et Cie.

Douzième Supplément, contenant les modifications géographiques et politiques des années 1900-1901. — Trois feuilles de cartes, avec texte explicatif au dos. Prix : 3 francs.

SOMMAIRES :

1 e Carte : **Asie,** par E. GIFFAULT. — Itinéraires de l'Expédition Kozloff (1899-1901). — Voyage de M. R. Logan Jack à travers le *Ya-Long*, le *Tang-tsé*, le *Mékong* et la *Salouen*. — Tracé du chemin de fer de *Lao-Kai* à *Yun-Nan-Sen*. — Itinéraires de M. Barclay Parsons de *Hankéou* à *Canton* (Chine).

2e Carte : **Afrique,** par CHESNEAU. — *Ethiopie méridionale* et *Région de la frontière soudanaise*. — Itinéraire en *Rhodesia* par P.-H. Selby. — Région de la *Haute-Koto* d'après MM. Bos et Superville. — Les chemins de fer africains en 1901.

3e Carte : **Amérique**, par V. HUOT. — *Cordillère orientale de Bolivie* d'après les explorations de J. Pando et de sir Martin Conway. Carte physique du *Honduras* d'après le Dr K. Sapper. — *Canada*. État des publications cartographiques du *Geological survey*. — *États-Unis*. Progrès des levés topographiques et géologiques (1901).

Le **Douzième Supplément** de l'**Année Cartographique** ne le cède pas en intérêt aux fascicules précédents.

En Afrique, l'intérêt se porte sur toute la région éthiopienne dans la plus grande acception du terme. C'est là que depuis quelques années se croisent les grandes explorations internationales parmi lesquelles il nous suffit de citer celles des majors anglais Gwyms et Austin, des Allemands Neumann et Erlanger, dont les travaux sont de premier ordre, et la première partie de la grande expédition française du Bourg de Bozas dont le chef vient de mourir si prématurément. La lutte des influences européennes près la cour de Ménélik n'est pas étrangère à cette poussée d'explorations éthiopiennes.

Signalons aussi, sur la même planche, l'importante carte montrant l'état d'avancement des chemins de fer en Afrique.

En Asie, la grande expédition de Kozloff poursuit l'œuvre de russification en Asie centrale, en continuant les travaux de célèbres devanciers comme Roborovsky, Pievtsoff, Prjévalsky, etc.

Pour être moins suivie, l'œuvre d'avancement cartographique en Amérique n'en est pas moins réelle et l'*Année Cartographique* n'omet pas d'en marquer les étapes.

Cie DES BATEAUX A VAPEUR DU NORD

Siège Social : Place des Nations, DUNKERQUE

SERVICES RÉGULIERS ENTRE :

DUNKERQUE, ORAN, ALGER, PHILIPPEVILLE, BONE, BIZERTE, TUNIS

et vice et versa. Départs réguliers 10, 20 et 30 de chaque mois

DUNKERQUE, BORDEAUX, MARSEILLE, CETTE

et vice et versa. Départs 6, 12, 18, 24 et 30 de chaque mois

En correspondance avec tous les Services des Messageries Maritimes

DUNKERQUE, NAPLES, PALERME, TUNIS, ALGER, ORAN, ANVERS

Un départ tous les 20 jours

DUNKERQUE, BOULOGNE, LE HAVRE, LORIENT, St-NAZAIRE, LA ROCHELLE, ROCHEFORT

Un départ chaque semaine

DUNKERQUE-BAYONNE départ tous les 20 jours **DUNKERQUE-LONDRES** 1 et 2 départs chaque semaine

Pour Frets, Passages et Renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie

6, Boulevard Carnot, ALGER

Le Secrétaire Général-Adjoint,
V. DEMONTÈS.

L'Imprimeur-Gérant,
S. LÉON.

Alger. — Imp. S. LÉON, r. de Tanger, 15

Profil et Coupe Géologique de la Plaine D'INKERMANN

Longueurs 1/100.000
Hauteurs : 1/50.000

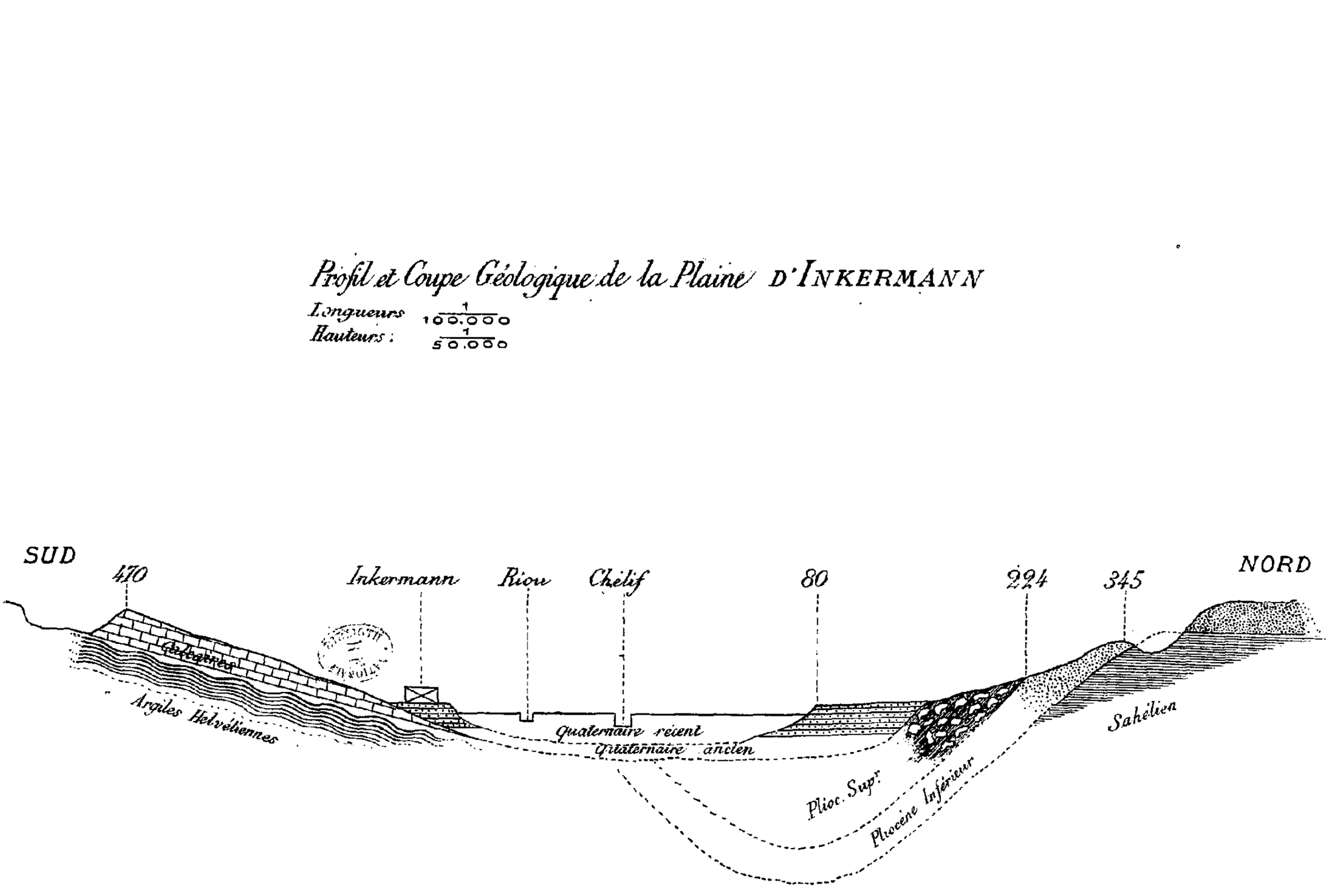

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER
ET DE L'AFRIQUE DU NORD
Huitième Année. — 1903. — 2e Trimestre

AU CŒUR DE L'AFRIQUE

Conférence de M. NEIGEL

Le 24 avril 1903, M. Neigel, interprète militaire, a fait à l'Hôtel de Ville, sous les auspices de la Société, une conférence sur l'Afrique Centrale.

Le bureau composé de MM. Armand Mesplé, Paysant, Pelleport, capitaine Jugue, lieutenant Mougenot et Périé.

Dans l'assistance nombreuse et choisie, on remarquait M. le général Bailloud, commandant la division, Mme et M. Altairac, maire d'Alger, Mme et M. Salmon, secrétaire général de la préfecture, M. Chouzy, procureur de la République, le colonel Conneau, commandant le 1er chasseurs d'Afrique, l'intendant général Stanislas et MM. les commandants Laquière, Gonnet et Rinn et de nombreux officiers de marine.

M. Armand Mesplé présente ainsi le conférencier :

« Je remercie d'abord, au nom du bureau, les nombreux auditeurs qui se sont donné rendez-vous, ce soir, dans cette salle de l'hôtel de ville, témoignant ainsi de leur amour de la science et de leur patriotisme.

« En cette circonstance, les deux sentiments s'unissent : c'est de l'inédit que nous allons entendre ; c'est dans un pays inconnu que nous allons pénétrer ; c'est notre patrie que nous allons glorifier, dans un de ses gestes, *gesta Dei per Francos*, les plus audacieux à la fois et les plus humains.

« C'est à la France que semble avoir été réservée la noble mission d'apporter la civilisation à l'Afrique centrale.

« D'illustres explorateurs, de nationalités diverses, ont été attirés par ce fameux lac Tchad, plus mystérieux que les sources même du Nil : *Caput haud penetrabile Nili*, comme dit le poète Stace.

« Mais à l'exception de Denham, qui le contempla le premier, et du grand Nachtigal, dont on ne saura jamais trop honorer la mémoire, il semble qu'il ait porté malheur à ceux qui ont voulu violer le secret de ses eaux. Overweg périt sur ses bords ; Vogel fut tué au Ouadaï ; Beurmann fut frappé dans le Kanem.

« Est-il nécessaire de rappeler à un auditoire français les noms de Crampel,

Bretonnet, de Béhagle, Lamy, Mercuri et de tant de héros qui ont payé de leur vie leur esprit d'initiative et leur amour de la science ?

« Mais la France ne s'est point lassée dans son généreux effort : les dernières tentatives, particulièrement celles de M. Gentil et du colonel Destenave, commandant le IIIe territoire militaire, ont été couronnées de succès.

« C'est avec le colonel que le conférencier de ce soir, M. Neigel, est parti pour le territoire du Tchad.

« M. Neigel, d'origine alsacienne, est un enfant adoptif de l'Algérie ; après avoir fait ses études au grand lycée, il a suivi les cours de notre école des lettres où il conquit le brevet de langue arabe.

« Interprète militaire, il fut envoyé dans l'extrême-sud tunisien, à Tatahouine et à Zarzis, puis il fut attaché à l'état-major du colonel Destenave.

« Absent de France, pendant deux années, du 15 novembre 1900 au 20 novembre 1902, le jeune et brillant officier eut le temps de voyager et d'étudier le *cœur de l'Afrique* où il a refait étape par étape la pénible route, le long de laquelle tant des nôtres ont succombé, et a pénétré avec son éminent chef dans les régions inconnues...

« Mais je me reprocherais de déflorer en quoique ce soit sa conférence, et je lui cède la parole ».

Mesdames et Messieurs,

C'est pour répondre au désir de l'honorable Président de notre Société de Géographie que je suis appelé à prendre la parole au milieu de vous.

Il y a quelque temps à peine, je ne connaissais pas encore le sympathique et dévoué M. Mesplé ; c'est à l'indiscrétion d'un membre de la Société que j'ai eu le plaisir d'être mis en relation avec lui.

A ma rentrée du Tchad, je ne pensais nullement être amené à parler de cette région du cœur de l'Afrique, devant une réunion aussi nombreuse et aussi choisie. Je m'avoue humblement dépaysé des milieux où j'ai eu à m'exprimer publiquement jusqu'ici, arabes du sud tunisien et noirs du centre africain.

N'étant pas habitué à improviser, je sollicite toute votre indulgence qui, j'aime à croire, me sera acquise, devant la bonne volonté dont j'ai fait preuve, en acceptant spontanément de répondre à l'invitation dont j'ai été l'objet.

C'est dans le courant du mois de juin 1900 que j'ai demandé la faveur d'être mis à la disposition du ministère des colonies pour servir au Soudan. Quatre mois après, alors que je me trouvais en congé dans cette bonne ville d'Alger, je reçus avis de ma désignation, non dans cette contrée du continent noir, mais au Chari. Le nom de ce territoire d'où commençait à nous arriver l'écho des brillants exploits accomplis par l'infatigable explorateur Gentil, ses dévoués

collaborateurs et les vaillantes missions « Sahariennes » et « Afrique Centrale », eut aussitôt, pour moi, un attrait particulier.

Pour me renseigner exactement sur la situation géographique de ce pays, j'ouvris sur le champ un atlas. Lorsque je jetai les yeux sur la légère ligne teintée en bleu, traçant le cours du Chari, et sur le grand espace vide entourant son lit, je ne pus m'empêcher, malgré l'enthousiasme du superbe voyage en perspective, de faire cette réflexion : encore un mauvais pays où les rivières à sec ne doivent pas manquer, et où l'on doit avoir soif.

Je me suis embarqué à Bordeaux le 15 novembre 1900 pour arriver à Fort-Lamy, poste de la région du Bas Chari à une centaine de kilomètres du Tchad, c'est-à-dire aux portes du lac, le 24 juillet suivant, après 4 mois de voyage effectif et des séjours plus ou moins prolongés dans les différents postes du territoire.

Je passerai rapidement sur la traversée de Bordeaux à Matadi, lieu de débarquement, situé sur le Congo et dans l'Etat Indépendant appartenant aux Belges (durée 33 jours). Après Loango, localité assez importante du Congo Français, le paquebot quitte l'Océan et la côte occidentale africaine pour atteindre l'estuaire du Congo, et remonte ce fleuve, pendant une journée, jusqu'à Matadi. De là, on emprunte la voie ferré qui sillonne le territoire indépendant jusqu'à Léopoldville, sur un parcours de 500 kilomètres. Les voyageurs à destination du Chari s'arrêtent à *Khinchassa* avant-dernière station de ce chemin de fer à voie étroite, située sur la rive gauche du fleuve, en face de Brazzaville, bâtie sur la rive droite. Pour atteindre ce centre français, on traverse, à l'aide d'un petit vapeur, le Congo qui, à cet endroit, a une largeur d'environ 5 kilomètres.

De Brazzaville, on est dirigé sur Bangui par la voie fluviale du Congo et de l'Oubangui (1.200 kilom. de trajet) sur de petits bateaux à vapeur qui ne voyagent que de jour. Ils sont obligés de stopper quotidiennement pour permettre à l'équipage de faire provision du combustible nécessaire à l'alimentation de la chaudière, pour le lendemain. Dès que le bateau s'arrête, une équipe de nègres armés de haches s'enfonce dans la forêt et abat le bois.

Durant ce voyage, on traverse les paysages les plus pittoresques ; on n'aperçoit que la forêt avec ses arbres géants ; partout la végétation est luxuriante et splendide ; c'est une débauche de verdure. De loin en loin, quelque clairières où s'élèvent des factoreries et les huttes des indigènes.

On remarque de temps en temps, au bord des rives, des groupes de noirs qui, sommairement vêtus d'un léger pagne et appuyés sur leur lance, vous regardent passer avec un calme imperturbable, une

indifférence complète. Ils ne sont nullement sympathiques avec leur physionomie farouche et leurs dents limées en pointe ; ce sont des cannibales.

Les bateaux s'arrêtent près des villages importants pour permettre aux passagers et à l'équipage de se ravitailler en vivres frais : chèvres et poules étiques, bananes et manioc. Le fil de laiton, le sel et la cotonnade aux couleurs variées servent de monnaie d'échange. Quand on parcourt ces villages, on rencontre souvent, exposés au seuil des cases, des crânes humains témoignant du hideux festin de ces anthropophages.

Bangui est un petit centre bâti sur un rocher, au pied d'une colline baignée par l'Oubangui, en face de rapides, c'est-à-dire de gros rochers qui barrent le lit de cette rivière, et sur lesquels les eaux se précipitent avec un bruit effroyable.

A partir de Bangui s'arrête, en toute saison, la navigation pour les vapeurs ; il faut avoir recours à des embarcations moins volumineuses et aussi moins confortables, telles que la baleinière ou la pirogue. Les pagayeurs noirs connaissent fort bien les passes étroites et dangereuses des rapides qu'ils franchissent avec une dextérité merveilleuse. L'embarcation lancée à toute vitesse semble vouloir se briser contre les rochers ; mais, le pilote a l'œil partout : par de légers heurts de perche, il la dirige et lui fait franchir l'écueil aidé par les vigoureux coups de pagaie des hommes de son équipe, lesquels sont stimulés par un chant cadencé accompagné par le bruit assourdissant du tam tam.

De Bangui jusqu'au premier poste du territoire, *Fort de Possel*, situé au confluent de *la Kémo* et de l'Oubangui, il y a 4 jours de trajet, en pirogue. Vers le milieu du parcours, on rencontre le dangereux rapide de l'Eléphant où quelques embarcations ont déjà coulé avec leurs passagers.

A partir de *Fort de Possel*, on prend la voie de terre avant d'atteindre une nouvelle voie fluviale, celle du *Gribingui* affluent du Chari, en passant par les postes de *Krebedjé* (Fort Sibut) et de *Gribingui* (Fort Crampel).

Ce trajet d'environ 280 kilomètres comprend dix journées d'une marche difficile, dans la brousse, à travers un étroit sentier, coupé fréquemment par les marigots, sur le territoire occupé par deux grandes tribus anthropophages, les N'Di et les Mandjia.

Chez eux, les hommes portent comme vêtement un pagne en écorce tannée de la grandeur d'une serviette. Les femmes sont encore plus simplement habillées : quelques feuilles d'arbre leur suffisent pour cacher leur nudité. Quelques-unes portent cependant un petit pagne

en fibres végétales. Certaines ont des colliers de perle autour du cou et dans les cheveux ou de grossiers bracelets de cuivre aux poignets. Elles ont l'habitude, ainsi que les hommes du reste, de se percer le nez et la lèvre inférieure pour y introduire de petites tiges d'étain. La nourriture de ces noirs est peu variée : elle consiste en manioc, fourmis blanches, chenilles, etc.

Les armes sont la lance, la flèche, et le couteau de jet.

La monnaie d'échange dans cette région du Haut-Chari est la petite perle ordinaire de 3 couleurs différentes : bleue, blanche et rouge qui se distribue mélangée. Un porteur se déclare satisfait d'une rétribution journalière de 2 cuillères à café de ces perles, pour le transport d'un colis à une distance de 25 kilomètres. Avouons qu'un portefaix biskri n'y trouverait pas son compte.

Les productions de la région sont le caoutchouc, le manioc, les haricots et les arachides. Point de chevaux, ni bœufs, ni ânes. Ces animaux n'y peuvent vivre à cause de la présence de la mouche tsé-tsé dont la piqûre est mortelle. On y trouve de maigres cabris et quelques poulets étiques.

Le poste de Krébedjé (Fort Sibut) que l'on rencontre à la 4e étape est le premier construit par la mission Gentil en 1896. Celui de Gribingui est appelé Kaga Bandero par les indigènes et baptisé Fort Crampel, du nom du vaillant explorateur qui fut massacré dans le pays en 1891 ; il est situé au confluent des rivières Nana et Gribingui. Ils comprend quelques paillottes et deux cases en briques élevées auprès d'un rocher dressant sa masse fruste à une soixantaine de mètres de hauteur. L'implacable soleil des tropiques le brûle du matin au soir. D'énormes tamariniers, des mimosas épineux et d'autres végétaux sans nom tordent çà et là leurs branches convulsées d'arbres en agonie. Un fortin au sommet duquel sommeille une pièce de canon commande le pays.

Le Lieutenant-Colonel Destenave, successeur de M. Gentil, avec le titre de commissaire du Gouvernement par intérim et de commandant supérieur des troupes, y groupait ses forces et s'y organisait avant de se porter au Chari, au Kanem et au Tchad. J'ai fait partie de son entourage (de mars 1901 à octobre 1902, c'est-à-dire près de 20 mois) ; j'ai eu l'occasion de l'accompagner dans toutes ses pérégrinations.

Pendant notre séjour à Fort-Crampel, le Colonel Destenave s'employa à entamer d'interminables négociations avec le sultan d'El-Kouti, Mohamed Senoussi, pour l'amener à faire sa soummission. Ce potentat avait rompu avec nous depuis quelque temps et il fallait compter avec lui ; car il disposait d'un millier de fusils et il pouvait

paralyser les efforts de nos troupes s'acheminant dans la région du Bas Chari, pour mettre un terme aux razzias renouvelées des fils de Rabah à l'encontre de nos protégés.

La nombreuse correspondance que lui expédie le Colonel engage enfin Senoussi à envoyer, en ambassadeur, un de ses conseillers avec lequel de longs pourparlers sont échangés. Cet envoyé rassure son maître qui se décide à faire 25 jours de route pour rendre visite au représentant du « Sultan des Français » après avoir laissé son fils ainé pour garder ses états avec environ cinq cents guerriers.

Mohamed Senoussi n'est pas un inconnu pour vous. L'explorateur Mercuri qui avait passé deux années auprès de lui, dans sa résidence à N'Délé, vous l'a dépeint et fait connaître, ici, dans cette enceinte, quelque temps avant de retourner auprès de lui, où une bilieuse hématurique devait bientôt l'emporter (juillet 1902). Senoussi avait pour lui une grande amitié. Je me joins à vous, pour envoyer un hommage recueilli, à la mémoire de cet intrépide algérien et bon patriote.

C'est le 19 mai que le sultan arrive dans le poste avec une suite de 600 soldats armés de fusils de différents modèles : Remington, Gras, Martini, Winchester, à piston et à silex — 300 lanciers et un nombre considérable de porteurs, d'esclaves et de femmes, soit un total approximatif de douze mille personnes.

Je vais attendre le cortège aux portes du poste pour souhaiter la bienvenue à ce roi nègre et lui donner confiance.

Senoussi apparaît presque en tête, devancé par quelques cavaliers et piétons, entouré de ses conseillers et chefs de birek ou commandants de compagnie qui répètent des invocations à Allah. Il monte un magnifique cheval superbement harnaché dont 4 esclaves tiennent la bride près du mors ; la monture porte autour du cou une profusion d'amulettes. Cet interminable cortège marche au son d'une cacophonie rendue par des instruments hétéroclites ; tambours, grosses caisses, clairons, cors de chasse, trompes d'ivoire, flûtes, sonnettes, etc..

Lorsque le sultan est présenté au Chef du Territoire, de joyeux you ! you ! retentissent. Après l'échange des souhaits de bienvenue, Senoussi demande qu'on le conduise aussitôt à la case préparée pour lui ; il désire, dit-il, remercier Allah ; je crois personnellement que la peur lui commandait de reprendre haleine.

Tandis qu'il se repose, on assiste à un spectacle curieux : le défilé répété 4 fois des 6 birek ou compagnies de ses guerriers. A la tête de chacune d'elles marchaient des chefs d'une belle prestance, sous leur turban blanc, escortés d'un cavalier portant un étendard recouvert

d'une inscription arabe. Ensuite venaient quelques musiciens, puis une centaine d'hommes s'avançant sur deux files, l'arme sur l'épaule droite, et ainsi de suite pour chaque compagnie. Après les soldats, marchaient les lanciers, puis les porteurs, les femmes et les esclaves. Lorsque le défilé est terminé, toute cette foule court dans la brousse, coupe des branches d'arbustes, ramasse des herbes et se met à l'œuvre pour construire des abris sommaires ; en un clin d'œil un nouveau village s'élève.

Dans cet immense camp, ce n'est qu'une grande confusion, une rumeur assourdissante. Le matin, dès l'aube, la fanfare appelle les musulmans à la prière. Les soldats prennent les armes et entourent l'habitation du sultan. Celui-ci se tient au milieu d'un vaste enclos avec ses ministres, son chapelain et ses officiers de birek ; tous disent la prière en commun. La dévotion terminée, les soldats se placent sur deux rangs et défilent autour de leur maître et de son entourage, au son de la musique. Ce même cérémonial est répété 4 fois dans la journée, aux heures des autres prières.

Senoussi est originaire du pays d'El-Kouti ; c'est un homme de 45 ans environ, illetré, peu intelligent ; sa physionomie a une expression bestiale, il parle difficilement, en bégayant. C'est surtout un commerçant qui trafique avec les Tripolitains et les Arabes du Haut-Nil.

Les personnages de son entourage et les chefs de birek sont pour la plupart natifs du Haut-Nil.

Le sultan a séjourné avec tout son monde une semaine entière dans le poste ; chaque jour le Colonel lui donnait audience de 2 à 5 heures pour s'expliquer avec lui. On s'entend enfin après 6 grandes audiences, ce qui démontre qu'au pays noir, on ne traite pas les affaires avec diligence. Senoussi jure d'être un vassal fidèle ; son pays sera ouvert à nos commerçants ; un officier résidera auprès de lui avec quelques tirailleurs sénégalais ; bref aucune crainte à avoir de son côté.

Tandis qu'il s'acheminait vers la capitale de ses Etats, le Commandant du territoire s'apprêtait à gagner le Chari pour poursuivre la pacification de la région voisine du Tchad.

De Fort-Crampel, pour atteindre cette région, on emprunte la voie fluviale du Gribingui et du Chari que l'on descend, en baleinière ou en pirogue, dans la période des basses-eaux, de décembre à juillet, et sur le petit vapeur « Léon Blot » pendant le reste de l'année. Le « Blot » mesure 18 m. de long sur 4 mètres de large.

Après 9 jours de navigation en pirogue sur le Gribingui, aux rives boisées, au lit étroit rempli d'arbres déracinés et barré par plusieurs

rapides, on atteint le Chari. A partir de ce moment, la végétation devient plus clairsemée, le fleuve s'élargit et le paysage est peu varié ; il n'offre que de vastes plaines où croissent de rares arbres.

Peu d'habitants sur les rives du fleuve jusqu'au poste de Fort-Archambault, dans le centre occupé par la grande tribu des Kaba-Bodo. Chez eux, les hommes ont pour vêtement une peau de chèvre qui cache imparfaitement leur sexe ; quant aux femmes, la plupart ne portent absolument rien ; rares sont celles qui revêtent une sorte de pagne en fibres végétales ne les voilant qu'incomplètement.

On passe ensuite devant les collines de Niellim. On remarque une croix de bois qui rappelle l'endroit où, après une défense héroïque la mission Bretonnet forte de 7 blancs et de 35 sénégalais fut massacrée le 17 juillet 1899 par le farouche Rabah à la tête de plus de 1500 guerriers.

Non loin de ces collines, en continuant à descendre le fleuve, se trouve le village de Kouno à proximité duquel la mission Gentil eut à soutenir, en octobre 1899, un sanglant combat contre le sanguinaire Rabah. Une visite au lieu qui fut le théâtre de la lutte laisse apercevoir un vaste champ de mil où des crânes humains et de nombreux ossements de chevaux attestent de l'acuité de l'engagement. D'énormes rogniers (une espèce de palmier) restés ça et là fichés en terre, en bordure d'une tranchée presque comblée, montrent l'emplacement du « tata » de Rabah, vaste camp retranché où le potentat noir se croyait en sûreté contre les maudits chrétiens.

A une journée de navigation de Kouno, on s'arrête au poste de Damtar ; à partir de là, le Chari marque jusqu'à son embouchure la limite entre le territoire Français, à droite, et le territoire allemand, à gauche. Le pays est assez peuplé ; on rencontre de temps en temps des villages sur ces rives jadis complètement dévastées par Rabah. On quitte les populations fétichistes pour entrer en contact avec des gens musulmanisés, c'est-à-dire plus civilisés, tels que : Baguirmiens, Bornouans, Kotoko, Arabes, etc., établis dans l'intérieur des terres et le long du fleuve, entre les divers postes de Bousso (Fort Bretonnet) Mandjaffa (Fort de Cointet), Fort Lamy, Goulféi, Chaouï, Djimtilo, aux portes du Tchad.

Dans cette région du Bas-Chari, les Noirs sont vêtus convenablement. Les hommes portent, suivant leur fortune, une, deux ou trois chemises amples, en cotonnade bleue fabriquée et teinte dans le pays ; leur tête est coiffée d'un bonnet bleu foncé, les riches chaussent des sandales en peau de filali rouge ; les cavaliers portent des bottes en filali ; les pauvres vont nu-pieds. Les femmes sont peu jolies ; elles ont, en général, une grande bouche, des lèvres très

grosses et le front haut. Elles se vêtent d'un ou deux pagnes, partant de la poitrine et descendant jusqu'aux jambes, certaines portent une sorte de châle qui leur recouvre la tête et les épaules.

Elles s'ornent la tête et le cou de perles, de morceaux d'ambre jaune, de colliers de corail et de toutes sortes d'objets en verroterie ; elles portent des bracelets en argent et en cuivre aux poignets et aux pieds ; leurs cheveux dégouttent de graisse. Elles n'approchent leurs maris qu'à genoux et ne parlent à un homme que la tête et le visage couverts. Lorsqu'en chemin elles rencontrent un homme, elles s'en écartent pour lui laisser la voie libre.

Le tatouage qui distingue les habitants vivant sous ces latitudes consiste en plusieurs entailles ou balafres légères de chaque côté du visage. On éprouve un sentiment de peine en voyant les tortures que subissent les petits enfants par la chaleur et les attaques des myriades de mouches quand on les marque de la sorte.

Les habitations consistent en paillottes, et en cases rondes dont le mur est en pisé et le toit en paille.

Tous ces noirs parlent des dialectes différents ; ils sont musulmans ; certains observent toutefois les prescriptions coraniques avec plus ou moins d'indifférence. C'est ainsi qu'ils ne dédaignent pas la « Merissa » boisson fermentée faite avec du mil bouilli qui les grise assez fréquemment. Ils prétendent que le prophète Mohammed n'a pas prohibé l'usage de cette boisson ; il aurait simplement défendu de s'enivrer avec.

Les prières et exercices du culte se font ordinairement en plein vent, dans un lieu choisi, sous des hangars faits de nattes et élevés sur des places publiques ; il n'existe pas de mosquée, à proprement parler.

Les passe-temps des indigènes consistent à se réunir, à l'ombre de ces hangars pour y converser à leur aise et jouer à un jeu qui ressemble aux échecs.

Dans cette région du Bas-Chari, la chaleur est excessive mais non uniforme ; c'est de mars à fin juin que le soleil a plus de force ; le thermomètre dépasse, en cette saison 45°. Les nuits sont suffocantes ; on a de 25 à 30° dans les cases. La saison des pluies commence vers la fin juin pour se terminer en octobre. A partir de cette époque l'air est plus doux, le temps serein, l'atmosphère pure. De novembre à février la température baisse et le thermomètre marque quelquefois 1 degré au-dessus de zéro.

Les productions de la région sont le mil sur une vaste échelle, le maïs, le coton, les haricots, les arachides, l'indigo employé pour teindre les vêtements en bleu foncé, le riz de qualité médiocre, enfin, le blé en infinie quantité.

Le grain le plus en usage est le mil ; il sert à la nourriture des gens et des animaux ; la récolte en est abondante et facile ; on le sème en juillet pour le récolter en octobre.

L'unique instrument aratoire est la houe en fer de fabrication grossière qui sert à gratter légèrement la terre pour recouvrir le grain répandu au préalable sur le terrain. Les travaux des champs sont surtout exécutés par les femmes et les esclaves.

Les ustensiles sont en petit nombre, ce sont des vases en terre pour cuire les aliments ; on boit dans des calebasses.

La région est déshéritée au point de vues des fruits et légumes ; il ne doit pas exister, entre les tropiques, un pays aussi dénué d'arbres forestiers et de plantes potagères ; on n'y trouve que des oignons en assez grande quantité.

Les abeilles sont assez nombreuses ; les indigènes récoltent du miel en abondance.

Les sauterelles font de fréquentes apparitions ; des vols importants ont été aperçus en juillet 1901.

Les bêtes de somme sont le bœuf porteur et l'âne ; on ne trouve le chameau qu'au delà du Kanem et du lac Fittri. On place sur le dos du bœuf une petite selle de joncs ou de paille tressés ; on y attache de grands sacs en peau de bœuf dans lesquels on met les grains et les objets à transporter. Une lanière de cuir passée par le cartilage du nez de l'animal sert de bride pour le guider.

Les troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons y sont nombreux ; les moutons ont du poil au lieu de la laine. On trouve de superbes chevaux au Bornou, ils sont plus rares au Baguirmi et dans les autres parties du Territoire.

Le pays, à cause du caractère indolent des habitants, fait peu de commerce. Quelques caravanes venant de Tripoli, de Ben-Ghazi et de Kano (Soudan) échangent des marchandises de fabrication européenne : cotonnades, parfum, bougies, savon, objets de verroterie, etc., contre des plumes d'autruche, de rares pointes d'ivoire, et le thaler de Marie-Thérèse d'Autriche au millésime de 1780. Cette pièce d'argent d'une épaisseur moindre mais d'un diamètre plus fort que notre pièce de 5 francs est la monnaie en cours ; elle a une valeur de 3 fr. 10. La monnaie divisionnaire consiste en cauris ou petits coquillages (3.200 pour un thaler) ou en bandes de cotonnade longues de 1 mètre et larges de 30 centimètres (16 pour un thaler) ou en colliers de perles sphériques, de couleur bleue (5 colliers pour un thaler).

La région est très giboyeuse; on y rencontre des antilopes, sangliers, pintades, lapins, buffles, perdrix, canards sauvages, oies,

bécassines, autruches, etc. ; enfin quelques girafes et rhinocéros près de la rive Sud-Est du Tchad. Les fauves ne manquent pas : lions, panthères et hyènes y pullulent. Pendant la saison des pluies les mouches, taons et moustiques y sont en très grand nombre ; ces insectes sont fort incommodants.

Chemin faisant, à destination de Fort-Lamy, j'ai eu le plaisir de rencontrer, au poste de Fort-de-Cointet (Mandjaffa), un brave de la mission Gentil, le lieutenant Kieffer dont vous avez entendu ici une conférence sur le centre africain. Il attendait son successeur pour reprendre la route de France.

Fort-Lamy est un grand poste bâti sur les bords du Chari, presque en face du confluent de ce fleuve avec la rivière Logone. Il a été ainsi nommé en souvenir du regretté chef militaire de l'intrépide mission « saharienne » qui fut tué, en plein triomphe, au combat de Kousseri, le 22 avril 1900, après avoir détruit Rabah.

Le colonel Destenave ne resta pas inactif à Fort-Lamy. A son arrivée, dans ce poste, il trouve le sultan du Bornou, Bou Beker ben Ibrahim El Kanemi dit Guerbaïe, chassé de ses états par Fadel Allah, fils aîné et successeur de Rabah, qui, après la défaite et la mort de son père, avait reconstitué ses bandes dévastatrices qu'il envoyait en razzias sur notre territoire.

Le sultan Guerbaïe vivait misérablement à Kousseri sur la rive gauche du Chari avec sa famille et son entourage ; chaque jour, il venait à Fort-Lamy implorer le chef du territoire pour une expédition contre son ennemi. Sur ces entrefaits, de nouvelles incursions ayant été faites chez nous par des hordes pillardes de Fadel Allah, le colonel résolut, malgré la mauvaise saison, de se porter sur Dikoa et tenter une surprise contre un ennemi aussi incommodant que ce marchand d'esclaves, dont la présence sur la rive gauche du Chari aurait paralysé notre prochaine occupation du Kanem.

Le 7 août 1901, les troupes disponibles sont ralliées et trois colonnes sont en mouvement (effectif de 350 hommes). Le temps était épouvantable, les orages se succédant journellement rendaient les routes impraticables ; la brousse des mimosas épineux faisait suite aux marécages. On marcha de jour et de nuit, mais le terrain était si difficile qu'il fallut cinq journées pour atteindre Dikoa. A notre entrée, l'ennemi avait abandonné la place. C'est là que Rabah avait établi sa capitale ; nous y trouvâmes une ville en ruines.

Le colonel s'installa à Dikoa, et, après avoir recueilli des renseignements sur l'ennemi, il lança contre lui une colonne légère, qui, le 23 août, à l'aube, surprit le camp endormi de Fadel Allah. Les

Rabbistes, comptant sur la mauvaise saison, étaient loin de s'attendre à une marche des Chrétiens contre eux ; ils ne se gardaient pas. C'est ainsi que la panique fut générale. Les adversaires ne purent soutenir longtemps le combat qui eut lieu à bonne distance et où tous nos coups portaient bien. Ils prirent la fuite dès que leur chef Fadel Allah fut tué avec un grand nombre de ses guerriers. La poursuite leur fut donnée ; beaucoup furent pris et le reste se rendit ; au nombre de ces derniers se trouvait le fils cadet de Rabah : Mohamed Niébé.

Cette surprise eut un véritable succès : 32 grands chefs, un nombre égal de lieutenants, 2.000 soldats armés de fusils de différents modèles dont 600 à tir rapide, 1 canon, une tonne de poudre, un grand nombre de cartouches, de lances, de flèches, etc., enfin une smala de 15.000 personnes, furent capturés à la suite de cette heureuse opération au cours de laquelle 5 de nos soldats noirs furent seulement blessés, sur un effectif de 230 hommes environ que comprenait la colonne d'opération.

Recherche des Restes de l'Explorateur de Béhagle

Tandis qu'opérait la colonne envoyée contre Fadel Allah, nous nous livrions à Dikoa, à de pieuses investigations.

Le lendemain de notre arrivée dans cette localité, le colonel Destenave eut la préoccupation de faire rechercher le lieu où avait été inhumé notre malheureux compatriote, le vaillant explorateur de Béhagle, mis à mort par Rabah, et pendu par son fils Fadel Allah sur la place du marché. Le colonel me confia le soin de ces recherches.

Le sultan Guerbaïe rétabli sur le trône de ses ancêtres ne put me donner aucun renseignement à ce sujet ; les personnages de son entourage ne savaient également rien ; tous avaient appris la nouvelle de la pendaison du Cheikh Moussa (c'est le nom qu'avait pris M. de Béhagle) mais ils ignoraient le lieu où son corps avait été déposé. Certains parlaient d'un puits, d'autres prétendaient qu'aucune sépulture ne lui avait été donnée. Bref, recommandation fut faite à tout ce monde de s'efforcer d'interroger leurs parents, amis et esclaves pour se renseigner à ce sujet.

Le onzième jour le sultan Guerbaïe me fit conduire un de ses sujets à même de fournir des éclaircissements sur l'inhumation du cheikh Moussa.

J'interroge ce Bornouan dont les réponses sont rassurantes. C'était un boucher qui, le soir de l'exécution, avant le coucher du

soleil fut réquisitionné avec trois autres de ses amis, exerçant la même profession, pour détacher notre infortuné compatriote de la potence et pour l'inhumer.

Les trois indigènes sont aussitôt recherchés et interrogés séparément. Leurs dépositions sont identiques et confirment la première.

Tous les quatre ont vu arriver M. de Béhagle, accompagné d'un lieutenant de Rabah ; ils se rappellent le vêtement qu'il portait le jour de son exécution : grande chemise en cotonnade bleue à carreaux, de fabrication Haoussa ; ils déclarent pouvoir retrouver l'endroit où ils l'ont enterré, au bord d'une mare, à environ 3 kilom. direction ouest de Dikoa, à proximité d'un gros arbre appelé temssougou.

Le Colonel, prévenu du résultat de cette enquête, décide de se transporter immédiatement sur les lieux, guidé par les informateurs.

Ceux-ci nous conduisent, en effet, vers la direction Ouest, à une distance approximative de 3 kilomètres et nous arrêtent près d'un arbre gigantesque, en bordure d'une mare. Ils se concertent, hésitent un instant, puis désignent l'endroit présumé.

Le lendemain, je retourne sur les lieux avec les informateurs et une équipe de travailleurs. Un rectangle dans lequel devront se faire les fouilles est tracé, et un spahis est chargé de veiller à l'exécution des travaux, qu'il devra faire suspendre dès qu'un indice quelconque permettra de supposer la découverte des restes de l'explorateur.

Le soir, nouveau transport sur les lieux ; la besogne de la journée n'a donné aucun résultat. Le jour suivant même réponse ; on ne se décourage pas pourtant.

Le surlendemain, les fouilles continuent. Dans l'équipe de travailleurs recrutés sur la place du marché, se trouvait, ce jour là, un jeune homme de 14 ans, fils de l'amin (préposé) du marché qui avait précisément réquisitionné les bouchers pour l'inhumation du cheikh Moussa. Ce jeune Bornouan avait accompagné le convoi funèbre.

Lorsque les travaux reprirent et qu'il fut mis au courant de leur objet, il rappela ses souvenirs et déclara que le corps du cheikh Moussa n'avait pas été enterré à cet endroit, mais bien à proximité du chemin conduisant au village de Maïdoukouri, c'est-à-dire à environ 500 mètres en avant.

Les travailleurs se transportent à la place que le jeune guide eur désigne ; mais le gros arbre devant servir de point de repère manquait. Les premiers informateurs émettent des doutes sur les déclarations du nouveau venu ; celui-ci persiste dans son affirmation.

Tandis que la discussion va son train, un des ouvriers découvre

caché dans les hautes herbes, le tronc d'un « tenssougou » abattu par l'orage et dépouillé de ses branches. C'est là un indice précieux qui permet de découvrir la sépulture.

A la deuxième fouille, apparaissent des ossements, on trouve également dans la fosse un morceau de vêtement bleu à carreaux. Aussitôt le spahis vient me le présenter.

Le colonel averti m'envoie avec le capitaine Bézu pour procéder aux constatations.

Nous faisons extraire et déposer sur un linceul tout le contenu de la fosse. Le squelette est reconstitué, aucun ossement ne manque. Nous constatons que les tibias étaient pris dans deux gros anneaux de fer de 3 centimètres d'épaisseur et de 7 centimètres de diamètre reliés entre eux par une tige en fer de 12 centimètres de longueur.

Nous retrouvons le bâtonnet sur lequel ses poignets ont été attachés, la corde qui a servi à la pendaison, enfin une touffe de barbe paraissant de couleur chatain clair.

Le corps du malheureux explorateur avait été placé assis dans la fosse creusée à environ 1 mètre de profondeur.

Les restes sont transportés à Dikoa sur une civière ; ils nous suivront ensuite à Fort-Lamy, où ils seront inhumés.

Sur la place du marché, à l'endroit même où fut dressée la potence, fut élevé par les soins du colonel Destenave un monument en briques. Comme la chaux faisait défaut, ces briques furent simplement posées les unes sur les autres, fixées par un vague mortier composé de terre et de sable.

Le 10 septembre, lorsque la colonne envoyée contre Fadel Allah, fit son entrée à Dikoa, Mohamed Niébé, fils de Rabah, et tous les chefs et soldats capturés défilèrent en prisonniers devant ce monument portant répétée en langue arabe l'inscription suivante :

« A la mémoire de l'explorateur de Béhagle mis traitreusement à « mort en cette place par ordre de Rabah. Les Français le vengèrent « par la mort de Rabah, celle de Fadel Allah, la capture de Niébé « et la destruction complète de la puissance rabbiste.

« Octobre 1899. Août 1901 ».

Ce fut une véritable fête que cette entrée triomphale des vainqueurs, chaudement acclamés. Dikoa prit une animation extraordinaire. Les cavaliers Bornouans et autres caracolaient et exécutaient des fantasias bizarres ; des tam-tam s'organisaient dans tous les quartiers.

Les prisonniers chefs et soldats sont dirigés par convois successifs dans les différents postes du Chari. Mohamed Niébé est envoyé à Fort-Sibut (Krébedjé) avec sa famille. Le fils de Fadel Allah, un

garçonnet de 8 ans, nommé Mahmoud, m'est confié pour lui apprendre notre langue. A mon retour de la colonie, il m'accompagna jusqu'à Fort-Crampel, d'où il fut dirigé sur N'Délé, auprès de sa mère et de son grand'père Mohamed Senoussi.

Les 12.000 autres personnes auxquelles le Colonel rend la liberté ont la faculté de regagner leurs foyers, d'où les avaient arrachées Rabah et son successeur ; beaucoup préférèrent ne pas retourner chez eux et s'établir autour de nos postes de la région du Chari.

Parmi les chefs prisonniers se trouvait le nommé Djébara à qui Rabah avait confié le soin de surveiller M. de Béhagle, lorsqu'il le fit arrêter et enchaîner.

Cet indigène m'a donné les renseignements suivants : « Monsieur « de Béhagle arriva à Dikoa vers le mois de mars 1899, accompagné « d'un lieutenant de Rabah ; il venait de Karnak Logone d'où il avait « fait demander une entrevue au chef nègre.

« Il fut assez bien accueilli mais Rabah le fit enchaîner quelque « temps après, en apprenant la nouvelle de l'arrivée de la mission « Bretonnet dans la région du Haut-Chari.

« Monsieur de Béhagle laissa alors entendre ces paroles : « Tu agis « injustement envers moi, je suis entre tes mains, fais de moi ce que « tu voudras. Tu peux me faire mourir mais sache bien que les « Français sont nombreux et qu'avant un an, ils fouleront aux pieds « la capitale de ton royaume. »

Rabah fait aussitôt ses préparatifs de départ et se porte à la rencontre de la mission Bretonnet jusqu'aux collines de Niellin où il l'extermina (17 juillet 1899).

Le carnage accompli, il s'empresse d'écrire à son fils Fadel Allah, resté à Dikoa, pour lui annoncer sa victoire et lui ordonner de pendre le Chrétien. Le message arriva nuitamment. Le lendemain à la première heure M. de de Béhagle est mandé devant Fadel Allah qui lui donne connaissance de la fatale sentence : « C'est bien, répondit le cheikh Moussa, je ne crains pas la mort, vous verrez qu'un Français n'a pas peur ; mais sachez qu'avant 1 an mes frères me vengeront, et vous tomberez tous en leur pouvoir ».

Cette sorte de prophétie devait se réaliser bientôt. Il fut pendu par une matinée des derniers jours du mois de septembre 1899, à l'époque où le mil commence à mûrir.

Le Colonel Destenave quitte Dikoa le 17 septembre. Nous rentrons à Fort-Lamy le 24.

Le dimanche suivant eut lieu l'inhumation des restes de l'infortuné explorateur, avec toute la pompe dont on dispose dans la brousse. Des drapeaux tricolores enveloppaient le cercueil, les honneurs

étaient rendus par un détachement de tirailleurs sénégalais ; toute la garnison de Fort-Lamy et les cheikhs de la région convoqués à cet effet assistaient au convoi.

Au cimetière le Colonel retraça les qualités de ce martyr de la civilisation qui repose maintenant, aux côtés des braves tombés au Champ d'honneur.

Plusieurs parmi vous l'ont sans doute connu et entendu ici, où il fit une conférence avant son nouveau départ pour le continent noir d'où il ne devait plus revenir. Saluons ensemble sa mémoire.

Kanem

Après un court séjour à Fort-Lamy, le Commandant du Territoire décide une marche sur le Kanem pour occuper et organiser ce pays parcouru 18 mois auparavant par le capitaine Joalland qui avait conclu un traité d'alliance avec un chef investi par lui : l'alifa-Djerab.

Les renseignements sur cette région nous parvenaient difficilement. Nous savions seulement à cette époque que le Mahdi Mohamed Es-Senoussi (Mohamed El Mahdi Ibn Mohamed ben Ali ben Senoussi El Ketabi El Hasseni El Idrissi) pontife de l'ordre des Senoussia, y avait fait installer un de ses vicaires, Mohamed El Barrani.

Une colonne va occuper le Dagana au Sud du Kanem, à 5 étapes de Fort-Lamy, pour construire un poste (effectif 200 hommes).

Le Colonel quitte Fort-Lamy avec une autre colonne de 300 hommes, pour atteindre le cœur du Kanem, en cotôyant la rive sud-est du Tchad où l'on traverse fréquemment des affluents du Lac. Nous arrivons à N'Goury le 9 novembre, après une marche pénible. Les habitants, sans doute travaillés par le représentant du Mahdi, fuyaient devant nous et trouvaient un refuge chez leurs amis, les Insulaires du Lac où nous ne pouvions pas les atteindre. L'eau et le mil étaient rares.

Le Colonel établit son camp à N'Goury, où il désire compléter les nombreux renseignements déjà recueillis et attendre la rentrée d'une colonne légère de 150 hommes envoyée en reconnaissance dans le Nord.

Malheureusement cette reconnaissance se heurta, dans les environs de Mondo à des forces supérieures. Le Mahdi Senoussi venu de l'Oasis de Koufra s'était établi à Gouro avec sa famille, son entourage comprenant une vingtaine de personnages religieux Marocains et Tripolitains, enfin un grand nombre d'esclaves, son

influence politique et religieuse avait déjà gagné le Kanem, le Fittri, le Ouadaï et commençait à se développer au Baguirmi et au Bornou.

Gouro est un centre du Borkou à 23 jours de marche de Bir Alali. Tous les efforts du Mahdi tendaient à contrecarrer notre occupation du Kanem et du Tchad. Plusieurs documents émanant de lui et de ses agents, trouvés plus tard, dans la zaouïa de Bir Alali, où résidait son vicaire, ont démontré clairement son intention hostile à l'égard des « Maudits Chrétiens ».

Aidé de son représentant Mohamed El Barrani, il lance un appel pressant aux Touareg campés sur le 3e territoire du Soudan et les invite à s'établir autour de Bir Alali où il leur assure qu'ils trouveront des vivres. Un millier de ces pillards du désert, mourant presque de faim chez eux, répondirent avec d'autant plus d'empressement à la demande du pontife qu'ils trouvaient par là l'occasion d'échapper aux autorités du poste de Zinder.

Ils vinrent écumer la région et renforcer le marabout de Bir Alali qui disposait déjà des gens de tous les environs, parmi lesquels une importante fraction des Oulad-Sliman. Avec la complicité du cheikh Rit, de cette fraction et des chefs de Mondo et de Mao, Mohamed El Barrani fit arrêter et décapiter l'alifa Djerab, investi par le capitaine Joalland.

Lorsque la colonne légère commandée par le capitaine Millot se trouva en présence de ce nombre écrasant de combattants, dissimulés derrière les nombreux buissons couvrant le terrain, elle eut à soutenir un violent engagement et gagna N'Goury après avoir fait subir à l'ennemi des pertes énormes. Nous avons eu à déplorer de notre côté la mort du chef de la colonne tué à l'issue de l'affaire, et de quelques soldats noirs. Le docteur et un sous-officier furent en outre blessés.

Après la rentrée de la colonne, des postes furent établis à N'Goury et à Mondo.

Lorsque le moment fut jugé opportun, le colonel lança une expédition sur Bir Alali pour avoir raison des incommodants pillards qui devenaient de plus en plus menaçants.

Le 20 janvier, quand la colonne d'opérations arriva à la hauteur de Bir Alali, elle fut accueillie par de nombreux coups de feu. On n'aperçut tout d'abord aucun combattant ; ils s'étaient abrités derrière le talus des tranchées préparées à cet effet, ou cachés par les buissons ou dissimulés dans les vallées. En un clin d'œil la colonne est enveloppée de toutes parts ; mais les positions sont rapidement enlevées par une vigoureuse attaque qui dure 25 minutes. L'ennemi s'enfuit dans toutes les directions ; de nombreux cadavres jonchent le sol. Mohamed El Barrani arrivé, deux heures auparavant, de

Gouro où le Mahdi l'avait mandé, ne prend aucune part au combat. Il recommande à 80 Tripolitains de Koufra, armés de fusils à tir rapide et dont il s'était fait accompagner depuis Gouro, de soutenir l'attaque avec les autres « frères », de mourir pour la cause de l'islam. Quant à lui, en homme brave mais prudent, il enfourche son cheval et détale aux premiers coups de feu ; il court encore. Sur les 80 indigènes de Koufra, 79 périrent dans les tranchées ; un seul échappa à la mort, c'est de lui que je tiens ce renseignement.

Ce brillant succès porta un rude coup au prestige du Mahdi et dégagea complètement le Kanem.

Une garnison fut laissée à Bir Alali pour reconnaître et organiser le pays, et pour tenir en respect les hordes de Touareg qui, bien qu'ayant fui, ne manqueront pas de revenir et de tenter encore quelques surprises pour se procurer des moyens de subsistance.

Le Kanem est un pays pauvre, couvert de dunes de sable ou de vallées au fond desquelles se forment des couches de natron. L'eau y est peu abondante et en général magnésienne, la végétation clairsemée; on rencontre quelques palmiers, des arbrisseaux épineux, et à profusion des touffes d'une graminée ressemblant à l'alfa. Les productions du sol sont presque nulles dans cette région où les pluies sont rares. Les indigènes y récoltent du mil et possèdent des troupeaux de chèvres et quelques bœufs et chevaux.

Le Kanem est habité par différentes familles : Haddad, Hamedj, Gorane, Tebbou, Dalatoa, vivant sous de mauvaises paillottes.

A part les grands centres de Dibilondji, N'Goury, Mao, Mondo et Bir Alali où l'on trouve une grande agglomération d'habitants, on ne rencontre que des villages de médiocre importance.

Ouadaï

Au début de l'occupation du Kanem, le prétendant au trône du Ouadaï, Mohamed Acil, à la suite d'une machination tramée contre lui, à la cour d'Abéché, quitte cette capitale et, grâce à la présence d'un émissaire du Colonel, il vient demander notre protection pour parvenir au pouvoir. Il s'établit au-delà du lac Fittri avec un millier de ses partisans. On a enfin des renseignements sur ce vaste territoire du Ouadaï compris dans notre zone d'influence et qui, jusque là, nous avait été complètement fermé.

Le Ouadaï peut être comparé à une ruine qui menace de s'effondrer. Les dissensions intestines, les révolutions de palais

affaiblissent le pouvoirs des potentats, les révolutions sont fréquentes depuis 1901.

A ce moment, trois compétiteurs se disputaient le trône et chacun d'eux avait pour lui un fort parti.

Le sultan régnant Doud Morra, avec environ 1.500 fusils et 3 canons, tenait la capitale, aidé des conseils d'un agent du Mahdi, Mohamed Es Soussi, qui était en quelque sorte le souverain du Ouadaï.

Le sultan déchu Ahmed El Ghazali, disposant d'un millier de fusils, avait concentré son monde à trois jours d'Abéché.

Enfin, le compétiteur évincé, Mohamed Acil, qui sollicitait notre appui, nous suppliait de lui envoyer des renforts pour marcher sur Abéché et nous promettait, par un écrit en bonne et due forme, d'être notre dévoué vassal au cas où il ressaisirait le trône. Mais le moment était inopportun pour une telle expédition ; on ne pouvait, du reste, acquiescer à sa demande pour diverses raisons. On lui conseilla donc de s'armer de patience et de prudence, d'attirer à lui un nombre plus considérable de partisans et d'attendre enfin que les circonstances le servissent mieux.

Fittri

Un autre événement nous ouvre toutes grandes les portes du Fittri et des environs.

Le sultan de ce pays Mohamed Guedaya, intronisé par le potentat du Ouadaï avec le concours du représentant du Mahdi à Abéché, nous était hostile. Guedaya avait chassé de Yao, capitale du Fittri, son cousin Chéroma bou Sekkin à qui devait revenir le commandement du pays.

Bou Sekkin réfugié à Fort-Lamy avec ses partisans nous est tout dévoué. Fort de notre amitié, il profite de la présence d'une petite reconnaissance envoyée dans la région du lac Fittri pour réunir ses gens et tenter une surprise contre son adversaire qui, malgré sa supériorité, prend la fuite, croyant que nous appuyons son cousin.

Guedaya est blessé mortellement et Bou Sekkin est proclamé sultan. Il nous demande l'investiture pour bien affirmer aux yeux des populations sa vassalité à notre égard.

Les petits sultans des environs font aussitôt la même demande.

Inauguration du Monument pour perpétuer la mémoire du commandant Lamy et des autres braves tombés au Champ d'honneur.

Tous ces événements qui se sont rapidement succédé amènent un calme parfait sur tout le territoire et donnent à nos administrés une entière confiance Plus que jamais ils sont convaincus que notre bienfaisante protection et notre bienfaisante sollicitude ne les abandonneront pas.

Le colonel profite de cette accalmie pour consacrer, par un témoignage durable, la brillante victoire remportée le 22 avril 1900 sur l'armée de Rabah par les troupes des trois missions, saharienne, Afrique Centrale et du Chari, sous les ordres du commandant Lamy et de rendre un pieux hommage à la mémoire de ceux de leurs membres qui sont morts glorieusement pour le triomphe de nos armes et de la civilisation. Il fait élever un monument commémoratif, sur la place du marché de Fort-Lamy, au centre des villages qui sont venus se grouper autour du poste construit sur la rive droite du Chari, à hauteur même du théâtre de la lutte du 22 avril 1900

Ce monument est une pyramide légère de 5 mètres de haut, en briques blanchies à la chaux, entourée de 4 bornes réunies par des chaînes et sur une des faces de laquelle (celle qui regarde Kousseri), est gravée sur une plaque en cuivre offerte par la famille du commandant Lamy, l'inscription suivante :

« A la mémoire du Commandant Lamy du 1er Régiment de « Tirailleurs Algériens et de ses compagnons d'armes — morts au « Champ d'Honneur — le 22 avril 1900.

Pour la France et la Civilisation. »

Ces victimes de nos luttes contre la puissance rabbiste reposent actuellement en terre française, dans le cimetière du poste, où elles ont été transportées en 1901, à la suite des opérations dirigées contre les fils de Rabah.

Côte à côte, à l'ombre de notre drapeau, et sous la garde de nos troupes, dorment du dernier sommeil : le Commandant Lamy — le Capitaine de Cointet — le sergent Roché — l'explorateur de Béhagle — le sergent Couillé — le sergent Delaye — le brigadier Lurine.

Le 22 avril, a été inauguré le monument élevé à leur mémoire, en présence de tout le personnel européen du Poste, des troupes qui l'occupent, des populations indigènes qui l'environnent et de tous les chefs de la Région convoqués à cette occasion.

Le carré est formé autour du monument ; le Commandant du

Territoire retrace ensuite, en quelques paroles, la marche de notre œuvre civilisatrice dans le bassin du Chari et sur les bords du Tchad. Rendant hommage aux efforts des trois missions dont la réunion sur les rives du Chari a débarrassé le Centre Africain du farouche conquérant qui l'opprimait, et saluant la mémoire de leur chef militaire, le commandant Lamy, dont l'habileté, le coup d'œil et l'énergie ont assuré le succès, il a pu affirmer au pied du monument destiné à perpétuer son souvenir et celui de ses compagnons d'armes, que leur exemple n'était pas resté infécond et que le devoir légué aux troupes du Tchad par leurs devancières avait été fidèlement rempli et heureusement favorisé par la destruction définitive des troupes de Fadel-Allah.

Un pieux pélerinage au cimetière du Poste a mis fin à la cérémonie et, après l'hommage rendu aux morts, la céiébration de la victoire a marqué la consécration de ce glorieux anniversaire.

Tchad

Au mois de mai, le colonel Destenave s'apprête à visiter les Insulaires du Lac Tchad, comprenant deux grandes familles, les Boudouma et les Kouri, d'origine différente.

Quelque temps auparavant, il avait envoyé dans l'archipel Kouri une reconnaissance qui donna les meilleurs résultats.

Les populations de cet immense groupe d'îles font leur soumission ; les chefs recevront bientôt l'investiture du Commandant du Territoire.

Le 18 mai, le vapeur « Léon Blot », quitte Fort-Lamy pour le Tchad, nous sommes 5 à bord.— On descend le Chari deux jours durant en s'arrêtant dans différents postes : Goulfeï — Chaoui — Djimtilo. — A partir de ce point, le fleuve se divise en deux bras qui se subdivisent, eux-mêmes, en plusieurs branches, enserrant un delta immense.

Le 20, on pénètre dans les eaux du Lac, après une dure manœuvre. L'embouchure est très ensablée, envasée et manque de fond pour permettre au bateau de naviguer librement ; l'équipage dut se mettre à l'eau et le pousser pour le sortir de cette mauvaise passe. Bientôt on aperçoit la nappe des eaux qui s'étend à perte de vue. Le bateau passe au milieu de nombreuses îles inhabitées et le 21 nous arrivons à Michilela où un poste vient d'être installé, à proximité d'une agglomération d'Insulaires.

Plusieurs chefs de ces groupes prévenus de l'arrivée du Commandant

de territoire viennent se présenter à lui pour demander l'investiture et l'assurer de leur fidélité à notre service. Tous acceptent de payer l'impôt annuel qui leur sera fixé.

Les Kouri sont de robustes gaillards qui se nourrissent de mil, de laitage et de poisson dont ils font une grande consommation. Leur population s'accroît annuellement et ils sont obligés d'empiéter sur les îles de leurs voisins, les Boudouma ; ils récoltent des quantités considérables de mil et possèdent de nombreux troupeaux. Ils sont convenablement vêtus, comme les indigènes de la région du Bas-Chari. Le « Léon Blot » prend ensuite la direction Nord-Ouest de l'archipel Boudouma.

Ces insulaires sont des pirates qui écumaient les populations riveraines du lac et ne vivaient que de pillage.

Leurs coups de main réussissaient toujours, alors que leurs victimes ne pouvaient les atteindre dans leurs îles. Ils partaient en expédition dans des pirogues à fond plat, faites avec une sorte d'herbe tressée. Arrivés à proximité du continent, cachés dans les roseaux en bordure du lac, ils épiaient leur proie et dépouillaient les gens qui avaient l'imprudence de passer dans ces parages. Souvent ces forbans n'hésitaient pas à visiter des campements assez éloignés où ils faisaient main basse sur les troupeaux qu'ils conduisaient chez eux d'île en île. Il faut dire que les chevaux, bœufs, chèvres, moutons de cette région nagent fort bien ; les Insulaires les font passer d'une île à l'autre sans difficulté.

Lorsque le vapeur pénétra dans l'archipel Boudouma, la stupéfaction fut grande chez ces populations où jamais Européen n'avait encore paru. Dans les campements où les chefs n'avaient pu être prévenus, l'arrivée soudaine du bateau jetait l'émoi parmi leurs gens qui croyaient voir arriver leur fin dernière. Les cavaliers enfourchaient leurs chevaux et s'enfuyaient à toute vitesse ; les femmes, les enfants éperdus jetaient des cris déchirants et couraient dans toutes les directions. Il fallait beaucoup de persuasion pour les rassurer et leur donner confiance.

Les Insulaires accueillent bien le Commandant du territoire, les chefs reçoivent l'investiture et font des protestations de dévouement, s'engagent à respecter les tribus des bords du lac qu'ils promettent de ne plus inquiéter et acceptent de payer un impôt annuel.

Les Boudouma sont en général chétifs ; leur population décroit annuellement. Ils se nourrissent de mil et de laitage. Leur archipel comme celui des Kouri, est un grenier à mil ; ils possèdent, comme leurs voisins, de nombreux troupeaux de bœufs.

Chez les Boudouma, les hommes portent également le même vêtement que les indigènes de la région du Bas-Chari; ils se procurent autant de grains de verroterie et d'ornements qu'ils peuvent pour entourer leur cou, quelques-uns ont des boucles d'oreilles. Cette collection de verroterie et de morceaux de métal est donnée aux femmes qu'ils épousent. Ils se servent de la lance comme arme ; les Kouri ont en outre des flèches.

Les femmes sont vêtues d'un long pagne en cotonnade bleu foncé ou noire.

Les Boudouma que l'explorateur allemand Nachtigal dépeint comme fétichistes, affirment qu'ils ont toujours été musulmans, depuis leurs ancêtres les plus reculés.

Le 1er juin, le « Léon Blot » est de retour de ce dédale d'îles nombreuses de l'archipel Boudouma dont les deux tiers sont inhabitées. Toutes sont en général basses et orientées dans une même direction du Sud-Est au Nord-Ouest. La végétation est peu abondante dans ces îles au sol sablonneux, favorable cependant à la culture du mil.

Le « Blot » se dirige vers une grand île appartenant au groupe des Kouri, où le colonel Destenave doit donner l'investiture à deux chefs, puis revient à Michilela pour ensuite prendre la direction du Chari.

Grâce aux reconnaissances faites dans l'intérieur du lac, des vivres en quantité considérable (mil et animaux de boucherie) pourront permettre de ravitailler sans difficulté les garnisons du Kanem.

Le Tchad a une superficie d'environ 30.000 kilomètres carrés ; sa population.peut être évaluée à 40.000 habitants.

Ses eaux augmentent ou diminuent suivant les saisons : il a une crue de 2 mètres environ.

Lors de notre marche sur le Kanem (octobre 1901), le cheikh des Assala, tribu campée à 15 kilomètres du lac déclarait que 60 ans auparavant, les eaux du Tchad baignaient leur campement, et chaque année, les habitants avaient constaté que ses eaux se retiraient. Sa déclaration fut confirmée par des vieillards interrogés à ce sujet, et par la découverte, dans ces parages, de nouvelles îles en formation.

Ces indigènes ajoutèrent que le Tchad, d'après la légende recuillie par leurs ancêtres, s'écoulait jadis dans le Bahar-El-Ghezal et se perdait graduellement dans un marécage immense, sorte de lac desséché depuis.

Aujourd'hui, on ne retrouve aucune trace de cours d'eau à l'endroit marqué Bahar-El-Ghezal sur les cartes.

Renseignements pris auprès des anciens, habitant la région, il paraîtrait qu'un saint personnage ayant été tué par les Boudouma à l'embouchure de ce Bahar, ses eaux diminuèrent à partir de ce moment, et, plus tard, la rivière fut complètement à sec.

Si la poche du lac se réduit peu à peu du côté du Sud-Est, le phénomène contraire se produirait au Nord-Ouest, où d'après les Bornouans, les eaux auraient gagné du terrain depuis quelques années.

Le 4 juin, nous sommes de retour à Fort-Lamy. On attend que la crue des eaux du Chari permette au « Léon Blot » de remonter le fleuve jusqu'à Fort-Crampel.

Le 15 juillet, marque la date du départ pour le retour. Durant ce long voyage, on revoit, avec plaisir, les anciens campements de l'année précédente.

La nuit on y est réveillé par les lugubres rugissements du lion, le barrissement de l'éléphant ou le bruit des hippopotames prenant leurs ébats dans le fleuve. On constate avec satisfaction les progrès faits dans les postes où les cases en briques commencent à remplacer les mauvaises paillottes du début. On est heureux de rencontrer de temps en temps des camarades venant de France et qui donnent les dernières nouvelles ayant déjà trois mois de date.

Le 14 août, le « Léon Blot » quitte le Chari pour entrer dans le Gribingui. Je jette un dernier coup d'œil sur ce fleuve que, dans mon imagination, j'avais calomnié en le comparant aux oueds à sec de notre Algérie, avant mon départ pour la Colonie.

C'est un beau cours d'eau d'environ 1200 kilomètres de longueur; sa largeur moyenne, aux hautes eaux, est de 800 mètres ; à la fin de la saison sèche elle n'est que de 2 à 300 mètres.

Le Chari est très poissonneux; les populations établies sur ses rives, depuis Fort-Archambault jusqu'à son embouchure, font des pêches fructueuses.

Dans les plaines en bordures des berges, on aperçoit de nombreux troupeaux d'antilopes et quelques rhinocéros. Les hippopotames sont en assez grande quantité ; ils montrent de temps en temps leur tête hideuse à la surface de l'eau ; les crocodiles pullulent au bord des rives.

Les fauves sont également abondants ; lions et panthères trouvent facilement leur pitance dans ce pays giboyeux, ce qui ne les

empêche pas de varier quelquefois leur festin, en dévorant des noirs.

Le 17 octobre on arrive enfin à Matadi, je salue avec joie le paquebot français qui me débarquera dans la Mère-Patrie, le mois suivant. Le 18 octobre il prend la route de France. Tandis qu'il quitte le ponton je pense aux camarades restés à la peine, sur le territoire. Je songe aussi à ceux qui reposent là-bas, et j'envoie un dernier adieu à ces braves tombés au Champ d'Honneur, pour la France et la civilisation.

J. NEIGEL.

AVENIR DE LA NATION RUSSE

EN ASIE CENTRALE

Il existait, il y a 40 ans, en Asie, un pays mystérieux dont le nom même inspirait la terreur, sur lequel couraient des légendes d'effroi et de sang et que les plus hardis explorateurs n'avaient osé encore aborder. C'était le Turkestan.

Des villes illustres dès l'antiquité, Samarkand, Boukhara, Khiva y cachaient le souvenir de leur grandeur passée lié aux noms immenses et tragiques des Gengiskhan et des Tamerlan, personnages de légende, enveloppés dans une brume sanglante et qu'on se représentait généralement comme de terribles massacreurs d'hommes, des « *fléaux de Dieu* ». Vambéry, le premier, au XIXe Siècle osa, déguisé en derviche, affronter le mystère et parcourir ce pays. Il en laissa une relation célèbre qui précisa et corrobora la légende : elle nous montra le Turkestan en proie à la plus sauvage barbarie, à la merci de bandes de pillards rançonnant et exterminant les caravanes et sous le joug de Khans féroces dont les excitations et la cruauté n'épargnaient personne.

Vambéry faillit périr : heureusement il put ne pas être reconnu, car il n'eut pas échappé au sort qui attendait tous les étrangers surpris dans cette contrée : l'esclavage ou les supplices. C'est dans ce pays, qu'en 1866 les Russes furent amenés à pénétrer à la suite de quelques incidents de frontière et de mauvais traitements subis par leurs envoyés auprès de l'émir de Boukhara. Une expédition conduite par le général Kauffmann, descendit d'Orembourg, pénétra dans le Turkestan par le Nord-Est et s'empara facilement de la vallée du Syr Dariah et de Tashkand. De là, une heureuse suite de campagnes fit pénétrer les Russes jusqu'au cœur de la Boukharie. Samarkand tomba entre leurs mains et l'émir de Boukhara se hâta d'accepter leur protectorat. Pendant ce temps, une autre expédition soumettait le Ferganah, la riche province du Sud-Est.

Dès lors, des frontières de Chine aux rives de l'Amou Dariah, la pacification était complète. Peu après la soumission du Khan de Khiva étendit l'influence moscovite jusqu'à la mer d'Aral dont toute la rive Nord était déjà russe. Il ne restait plus, pour parfaire

la conquête, qu'à s'emparer de la Transcaspie, depuis l'Amou Dariah jusqu'à la Mer Caspienne. Mais tandis que la première phase de la conquête avait duré cinq ans à peine, il fallut près de vingt ans pour dompter les dernières résistances en Transcaspie. C'est que là tout s'alliait pour rendre la campagne terrible : le pays, vaste steppe coupée d'affreux déserts, n'offrant aucune ressource de ravitaillement, le climat fiévreux et meurtrier, et les adversaires indomptables.

L'Asie Centrale est le point de jonction de deux races : la race jaune, mongole, la race blanche persane. La première, brave, guerrière, nomade ; l'autre, lâche, mercantile, sédentaire. De tous temps, la race blanche iranienne fut dominée par la race jaune touranienne. Mais, après chaque conquête, les nomades devenus sédentaires, perdaient leurs qualités guerrières, prenaient les vices des gens des villes, se mêlaient à eux et s'adonnaient au commerce.

A leur tour, ils étaient soumis par d'autres nomades venus des steppes de l'Est et pour qui l'évolution était la même. Il en est résulté une race mixte de sédentaires, d'hommes de villes, de marchands et d'agriculteurs que l'on nomme les *Sartes*. Ce sont eux qui peuplent les grandes villes et les riches districts de la Boukharie et Ferganah. On conçoit dès lors que leur domination fut aisée pour les Russes.

Au contraire, dans les steppes transcaspiennes, habitent des nomades batailleurs et indomptables, les Turkmens, vivant de leurs troupeaux et surtout de pillage. La lutte avec ces guerriers fut terrible et il ne fallut pas moins que l'opiniâtreté et l'énergie du glorieux Skobeleff pour vaincre à Geok Tépé la dernière résistance des Turkmens. La prise de Geok Tépé eut lieu en 1880 : c'est donc vingt-cinq ans seulement après la première pénétration des Russes en Asie Centrale que fut achevée la conquête.

Telles furent les phases de la prise de possession de ce pays de barbarie et d'exactions par les Russes.

Une comparaison ne s'impose-t-elle pas immédiatement à l'esprit ? En 1830, il y avait aussi un pays, repaire de pirates et de criminels, terreur des marins de la Méditerranée et dont le nom même inspirait l'effroi, la barbarie. La conquête des Français en a fait le prolongement vivace et prospère de la Mère-Patrie, notre belle Algérie.

Nous allons voir que le rôle des Russes en Asie Centrale, a été semblable et que, depuis quarante ans, les progrès accomplis dans ce pays ont été prodigieux.

Le procédé de colonisation des Russes est des plus habiles et donne des résultats parfaits, en amenant les populations dominées à

reconnaître les bienfaits et les avantages de la conquête, sans leur faire sentir le poids de la domination.

Depuis plus de vingt ans que la conquête est terminée, l'Asie Centrale Russe est restée un pays d'empire entre les mains exclusives de l'administration militaire. Celle-ci domine et gouverne le pays, dirige les administrations russes, mais n'a aucun rapport direct avec les indigènes.

Les Russes ont maintenu intacts les rouages administratifs du pays. A la tête de chaque groupement indigène est toujours l'*aksakal*, sorte de maire nommé par les Sartes et simplement agréé par le gouvernement russe qui répartit et collecte l'impôt et gère les intérêts de ses administrés. C'est l'aksakal qui est le seul intermédiaire entre l'indigène et le pouvoir. Le gouvernement russe fixe le montant de l'impôt ; à l'aksakal de le répartir et de le percevoir : tout l'odieux du pouvoir retombe donc sur lui seul et ne rejaillit aucunement sur le conquérant. D ailleurs, ce fonctionnaire étant éligible .et révocable, ne peut commettre les exactions qui jadis accompagnaient la collecte des impôts. Aussi, au point de vue financier, les indigènes du peuple jouissent-ils d'une sécurité, qu'ils n'avaient jamais connue antérieurement. Quant aux riches sartes, ils ne peuvent que bénir la domination russe qui les a délivrés de l'arbitraire des Khans. Ceux-ci, en effet, employaient pour acquérir les sommes énormes, nécessaires à entretenir leur luxe, un système de prêt forcé parfaitement odieux.

Le Khan ou l'émir faisait prévenir tel riche sujet, qu'il lui faisait l'honneur de lui emprunter 10 ou 20.000 *tillas* d'or, soit environ cent à deux cent mille francs et qu'il désirait les avoir le plus tôt possible. Si l'homme pouvait fournir la somme, il devait bien entendu, considérer le prêt comme définitif : si, au contraire, il ne pouvait payer, il était enfermé dans une de ces horribles basses fosses nommée sindone, jusqu'à ce que les siens eussent pu parfaire la somme.

Les sous-ordres, gouverneurs, chefs de districts, aksakals agissaient de même dans leur sphère.

Aussi les riches, dans un état de transes perpétuelles, vivaient-ils misérablement pour ne pas attirer l'attention du seigneur.

Les Russes ont supprimé les sindones et les exactions des chefs. Le peuple se le rappelle et leur en garde de la reconnaissance. Les lois du pays par contre ont été conservées et les contestations entre indigènes sont réglées par des magistrats sartes. Quant aux crimes et aux délits envers des européens, ils sont, il est vrai, jugés par des magistrats militaires, suivant la loi russe, mais les coupables

savent du moins que si la répression est sévère, elle est juste et nullement soumise comme autrefois à la fantaisie des princes qui, suivant leur bon plaisir, faisaient couper la gorge à tel prisonnier pour une peccadille, tandis qu'il faisait mettre en liberté tel notable malfaiteur.

Au point de vue religieux, liberté absolue. Les mollahs ne sont nullement inquiétés, les séminaires musulmans, les mosquées continuent à jouir de revenus considérables, à posséder des biens souvent immenses et qui furent de tout temps déclarés « *vakouf* », c'est-à-dire exempts d'impôts. Les Russes ont respecté cette clause et renoncé à frapper d'une contribution vakouf ces biens. Les mollahs qui en perçoivent les revenus, en ont été reconnaissants aux vainqueurs, et malgré leur fanatisme, prêchent la soumission au maître actuel. D'ailleurs ils savent qu'une menace de rébellion, qu'une tentative de soulèvement religieux ou politique serait arrêtée impitoyablement et, à ce point de vue, la répression terrible de l'émeute d'Andidjan, il y a quatre ou cinq ans, fut d'un salutaire exemple : cette révolte, d'ailleurs toute locale contre l'autorité russe, fut jugée instantanément par l'exécution sommaire de tous les émeutiers cernés et pris au nombre d'une soixantaine. Les Russes excellent comme on le voit à faire sentir la main de fer dans un gant de velours. Liberté absolue pour les indigènes, mais en dehors de toute menée politique, et répression impitoyable de la moindre tentative de soulèvement.

Quant aux biens des indigènes, ils furent respectés ; les agriculteurs conservèrent leurs terres, les pasteurs leurs troupeaux, les commerçants leurs marchandises ; mieux même, le sort de chacun fut amélioré par la domination du tsar.

En Asie Centrale, comme partout, c'est l'eau qui est la source de toutes richesses. Il y a là bas un grand fleuve, le Zerafchane, dont le nom signifie « qui apporte l'or »; bien qu'il roule, dans ses eaux, des paillettes du précieux métal, c'est sans doute bien plutôt de la richesse agricole qu'il répand au long de son cours, que lui vient son nom.

Or, le génie agricole des Sartes avait depuis des siècles créé un merveilleux système de canaux, dont la création date du Grand Gengiskhan, aussi merveilleux administrateur que puissant conquérant. Ces canaux donnaient une fécondité merveilleuse à d'immenses régions. Mais la décadence profonde de l'Asie Centrale pendant trois siècles avait eu son contre coup sur l'irrigation. La plupart des canaux avaient été abandonnés et de ce fait, des régions entières

étaient revenues à la stérilité première, dont la prospérité ancienne est encore marquée par des ruines grandioses.

Les Russes ont réglementé l'irrigation. Les canaux ou *aryks* ont été creusés à nouveau et des fonctionnaires indigènes, des aryk aksakals ont été chargés de distribuer l'eau alternativement et avec équité à tous les agriculteurs. Il en est résulté une recrudescence prodigieuse de la fécondité agricole : les régions encore cultivées ont vu tripler leur production, des régions autrefois fertiles, maintenant abandonnées, ont été rendues à la culture. Ces résultats sont vraiment encourageants puisque, dans les terrains convenablement arrosés, les céréales donnent deux récoltes par an et les fourrages quatre.

Or, comme les récoltes en céréales ne suffisent pas encore à la consommation de l'Asie Centrale, on comprend que les agriculteurs trouvent facilement à vendre leur grain : producteurs et consommateurs sont donc favorisés par le développement et la judicieuse réglementation des canaux.

Les Sartes commerçants tirent eux aussi profit de la domination russe.

Autrefois le commerce était entravé tout d'abord par les exactions arbitraires des Khans, frappant, comme nous l'avons dit, de contributions exorbitantes les riches marchands. Mais c'était surtout l'insécurité des caravanes qui entravait l'essor du commerce.

Les Turkmens, dont la soumission donna tant de peine aux Russes, étaient de terribles pillards. Maîtres incontestés des immenses steppes de Transcaspie, ils organisaient des expéditions, des *alamans*, comme on les appelait, pour enlever les caravanes venant de Perse vers la Boukharie ou retournant à leur point de départ. Ils massacraient les hommes qui se défendaient, emmenaient les autres en captivité et se partageaient le butin qu'ils allaient vendre sur les marchés de Boukhara ou de Mesched. Ainsi, la marchandise parvenait quand même à destination, ayant seulement changé de maître, mais l'on admettra cependant que ces transactions détournées n'étaient pas pour donner une grande activité aux affaires commerciales. La terreur qu'inspiraient les Turkmens était telle que les rares caravanes qui tentaient de traverser la steppe transcaspienne se faisaient accompagner d'un nombre considérable de soldats. C'était une véritable petite armée qui encadraient les chameaux chargés de marchandises : on conçoit donc les frais considérables qui en résultaient : encore, le plus souvent, à l'approche des terribles pillards, les soldats jetaient-ils leurs armes sans se défendre, pour sauver leur vie.

Survint la conquête russe qui supprima définitivement le brigandage, c'est-à-dire la principale ressource des Turkmens. On pourrait croire que ceux-ci n'acceptèrent pas sans protestations et sans révoltes l'arrêt qui les ruinait. Mais cette race n'est nullement comparable aux Sartes : ces pillards sont d'une loyauté absolue et les esclaves de la parole donnée. Si la parole d'un Européen, disent-ils, va jusqu'à la ceinture, celle d'un Turkmen monte à la barbe. Or, après l'hécatombe de Geok Tépé, Maktoum Ali Khan, *serdâr*, ou chef des Turkmens, était venu avec les survivants faire sa soumission et jurer fidélité au Tsar. Les Russes avaient été les plus forts, les Turkmens se soumettaient sans esprit de retour : mektoub, c'était écrit. Et depuis, jamais ils ne se révoltèrent ; les alamans, les maraudes furent supprimés, jamais plus ils n'arrêtèrent une caravane. D'ailleurs, fort habilement, les Russes surent détourner leur activité et mettre à profit leurs incomparables capacités guerrières, ils créèrent des milices turkmènes qui forment actuellement des escadrons d'élite, dont le rôle, dans la lutte future, ne sera pas à négliger. Les Turkmens demeurèrent donc soldats, mais, au lieu d'être des pillards, ils devinrent des réguliers. Actuellement, le tzar est pour eux le Maître incontesté et l'on peut compter sur leur fidélité plus encore que sur celle des sartes.

Non seulement les russes ont rassuré le commerce par la suppression du brigandage, mais encore ils ont développé considérablement les transactions et ouvert de nouveaux débouchés en menant à bien l'œuvre grandiose dont il nous faut parler maintenant, le chemin de fer transcaspien.

Lorsque le 26 Mai 1888, la première locomotive partie de la Caspienne arriva à Samarkand, l'on put dire que la conquête de la Transcaspie à la civilisation était définitive et le ruban d'acier scellait mieux la conquête qu'une nombreuse armée. Le sarte regarda passer le *chéitan arba*, la voiture du diable, et s'inclina devant la puissance du vainqueur — D'ailleurs, le premier tronçon joua un rôle important dans la soumission des turkmens, car il permit de porter des troupes et du ravitaillement de la Caspienne vers la région d'Aschabad, tandis que, vers l'Est, Skobeleff attaquait par Merw les ennemis pris ainsi entre deux feux.

Cette œuvre gigantesque fut menée à bien en huit ans par l'opiniatreté et le génie d'Annenkoff. Il fallut lutter contre les obstacles les plus terribles de la nature, contre les sables mouvants qui ne permettaient pas l'établissement d'un solide ballast et qui parfois recouvraient de dunes de cinq ou six mètres de hauteur les tronçons déjà achevés, contre la chaleur qui tordait les rails, contre les priva-

tions et les maladies qui décimaient les travailleurs. Sur le parcours, fréquemment, on voit se profiler sur le ciel, au sommet d'une dune de sable, une modeste croix, elle recouvre les restes anonymes d'un obscur pionnier de la civilisation et du progrès. Puis ce fut l'Amou Dariah, le fleuve immense et torrentueux dont le cours impétueux paraissait interdire l'établissement d'un pont. Tous ces obstacles, le sable, le climat, la mort, le fleuve furent vaincus et l'instrument de la civilisation planta sa griffe au cœur même du Turkestan.

Le résultat fut incalculable et le sarte, vite familiarisé avec la voiture du diable, en usa pour faire lui-même ses opérations commerciales. Le transit fut de suite considérable, et le chiffre du négoce s'éleva dans des proportions énormes.

Voilà donc, actuellement, les progrès colossaux accomplis en Asie Centrale par la Russie. De ce pays inconnu et barbare elle a fait un pays civilisé et prospère. Elle a assis solidement sa domination en assurant aux habitants avec le maintien de leurs lois, de leur religion, de leurs coutumes, de leurs fonctionnaires la sécurité de leur vie, de leurs biens, de leur agriculture et de leur commerce. Elle leur a laissé toutes les libertés interdisant seulement les manifestations actives de fanatisme politique et religieux.

Elle n'a pas commis l'erreur de vouloir les assimiler, en faire des citoyens russes et leur imposer à tous les mêmes obligations : au contraire, elle a laissé le sarte à son comptoir ou à son champ, sans lui imposer le service militaire, tandis qu'elle incorporait les turkmens dans ses armées et qu'elle faisait des Khirgizes plus instruits des contremaîtres et des fonctionnaires. En un mot elle a laissé à chacun son rôle ou l'a dirigé suivant ses aptitudes.

Le résultat a été parfait et la domination russe en Asie Centrale est actuellement établie d'une façon solide et définitive. Nous verrons d'ailleurs que la tradition historique est encore pour les Russes un puissant auxiliaire.

Mais le résultat actuel est-il définitif et les progrès de la Russie doivent-ils se borner à l'état présent ?

Assurément non.

L'Asie Centrale est un réservoir de richesses incalculables et encore inexploitées.

Actuellement, les magnifiques oasis de Samarkand, de Tashkend, sont des joyaux précieux cachés par une morne ceinture de déserts et de steppes. C'est à la sécheresse, au manque d'eau qu'est dû en grande partie l'étendue considérable des terres incultes. Sitôt que dans une contrée stérile on fait jaillir une source ou que l'on y détourne l'eau d'un fleuve, l'aridité fait place à une luxuriante végé-

tation ; ceci n'est pas spécial d'ailleurs à l'Asie Centrale et se rencontre dans tous les pays qui souffrent du manque d'eau. Aussi l'effort des Russes tend-il à augmenter le réseau des aryks autour des cours d'eau et à en entretenir le bon état. De ce fait l'étendue fertile des oasis s'étend constamment ; mais le but est plus vaste, il cherche à arracher à la stérilité et à la mort des étendues maintenant mornes et désertes et qui autrefois étaient couvertes de forêts et de verdure. L'agent bienfaisant s'est retiré, l'eau a disparu et la riante contrée a été frappée de stérilité. Les restes de la prospérité d'autrefois se voient encore : ce sont des ruines grandioses, des traces de canalisations, de terrassements comblés. Pour le vieux Merw, l'exemple est particulièrement frappant.

A quelques verstes de la ville moderne c'est toute une cité qui érige les murailles en ruines et les portiques écroulés de ses monuments, au milieu des plus affreux déserts : c'est la cité splendide que, dès Alexandre le Grand, on appelait la « Reine du Monde ». Un fleuve capté par une digue, le Mourghâb, lui dispensait la richesse et la fécondité. Souvent détruite, elle s'était toujours relevée de ses ruines.

En 1795, un conquérant féroce voulut ruiner définitivement la puissance de Merw qui lui semblait menaçante. Il ne se contenta pas de la détruire de fond en comble : il jugea que le plus sûr moyen de l'abattre à tout jamais était de détruire la digue bienfaisante. Et, de fait, la riche contrée fut frappée de mort, et depuis dresse les vestiges de ses splendeurs passées dans l'étendue désolée des sables.

Les Russes s'efforcent et s'efforceront de plus en plus de reconquérir ces étendues à la vie d'autrefois. Déjà dans cette région du Mourghâb, la fertilité renaît sous l'impulsion des agronomes russes et les champs plantureux s'enfoncent, comme un coin vivant, dans l'aridité du désert d'alentour ; c'est vers ces terres récemment fécondées et rendues à la culture et à la vie que sont dirigés les colons russes, encore peu nombreux, mais dont le nombre s'accroît constamment. Recrutés dans les villages pauvres de la Russie d'Europe, ils sont amenés par groupes de plusieurs familles jusqu'au point choisi où l'autorité veille à leur installation et aux débuts de leur exploitation. De cette manière, les indigènes ne sont pas spoliés, et voient sans haine ces nouveaux venus qui occupent des espaces naguères stériles et les colons dirigés et protégés voient bientôt leurs efforts couronnés de succès et trouvent la rémunération de leurs peines. On conçoit donc l'intérêt primordial qu'ont les Russes à accroitre la surface fertile de leurs possessions et l'on conçoit qu'ils y travaillent avec ardeur.

Aussi peut-on prévoir le temps où une grande partie de l'Asie Centrale sera rendue à la culture, où, comme autrefois, de Samarkand à la mer d'Aral, un rossignol pourra voleter de branche en branche.

Mais, pour arriver à ce but, il ne suffit pas de régulariser, de multiplier les canaux, il faut encore reboiser et arrêter l'invasion des sables. Ce sont encore deux tâches colossales entreprises par les Russes et qui doivent multiplier d'une manière incalculable la richesse de ces pays.

Autrefois et jusqu'au XVIe siècle, le Turkestan était couvert de puissantes forêts : les pentes de l'Alaï, les contreforts du Pamir, comme les plaines du Syr Dariah, du Zérafchane et de l'Amou Dariah s'ombrageaient de hautes futaies. Mais les nomades, qui à toutes les époques envahirent ces provinces dont ils convoitaient les richesses, s'attachaient à détruire ces ombrages qui arrêtaient l'évolution de leurs hordes et les migrations de leurs troupeaux. Ils brûlaient donc, sur leur passage, tous les arbres qu'ils rencontraient. Les forêts se transformaient en pâturages et les troupeaux de ces pasteurs trouvaient là une abondante nourriture. De cette destruction systématique des arbres vint sans doute la légende que partout où passait le Turk la terre était frappée de stérilité.

Ce déboisement sauvage et irraisonné devait avoir une conséquence désastreuse pour la contrée : la modification profonde du climat et la perturbation du régime des pluies. L'Asie Centrale devint la proie des grands vents desséchants des steppes, les écarts de température furent extrêmes et les pluies se raréfièrent considérablement. De là vint l'amoindrissement du débit des cours d'eau et, en partie, la stérilité de pays jadis fertiles.

Les Russes ont fait des essais de reboisement, près de Samarkand, à Tashkend ; leurs pépinières ont donné de splendides résultats : ces villes elles-mêmes sont maintenant enfouies dans la verdure et leurs avenues se déroulent sous les ombrages magnifiques d'arbres géants. La quantité des pluies tombées annuellement à Tashkend a doublé depuis quinze ans et la région y a trouvé un surcroît de richesse. Nul doute que l'extension du reboisement, menée avec méthode, ne doive rendre peu à peu à ces régions le régime des pluies qui était une des causes de sa prospérité.

Le plus grand fléau de l'Asie Centrale est certainement l'invasion progressive des sables mouvants : les grands déserts de Kara Koum et de Kizil Koum qui occupent d'immenses étendues dans le centre de la Transcaspie et du Turkestan sont formés de dunes de sables nommées *barkhâne* et qui se déplacent constamment dans le même

sens, de l'Ouest à l'Est. Peu à peu et irrésistiblement elles envahissent les régions cultivées, recouvrant les champs et les jardins d'un linceul de sable. L'homme doit fuir devant l'invasion et abandonner ses biens, son toit même. Dans le Boukhara, on voit souvent des murs écroulés, des débris de minarets surgir du moutonnement figé des vagues de sable. Longtemps, tous les moyens protecteurs échouèrent contre l'invincible ennemi, qui submergeait les digues les plus fortes. Mais un modeste arbuste, le *saxaoul* (anabasis ammodendron) devait avoir raison du fléau. Ses racines très longues et enchevêtrées pénètrent profondément dans le sol et leur lacis inextricable retient le sable et fixe les dunes. On fit donc des plantations de saxaoul partout où il était urgent d'arrêter l'invasion des sables. C'est grâce à cet auxiliaire que le chemin de fer put traverser la zone des dunes et tout le long de la voie, se poursuit un double cordon de saxaouls au grêle feuillage grisâtre et épineux. Des régions entières menacées d'une destruction prochaine purent être ainsi efficacement protégées et conservées à la culture et à la vie.

On pourrait croire que devant le résultat presque miraculeux, ainsi obtenu avec un si minime auxiliaire, l'esprit des indigènes aurait dû être frappé d'une stupeur presque religieuse et qu'ils auraient dû envelopper d'une vénération respectueuse l'arbuste bienfaisant. Il n'en est rien et il ne fallut pas moins que des règlements draconniens pour empêcher les Sartes d'arracher ces saxaouls qui étaient leur seule protection contre les sables. C'étaient des charbonniers indigènes, des *Koumirtchis* qui venaient arracher les plantations de saxaouls pour transformer les branches en charbon de bois qu'ils vendaient un prix souvent considérable aux indigènes. Cela tient à ce que le bois est extrêmement rare dans le Turkestan et que le combustible y fait grand défaut. Chaque année des centaines de malheureux meurent de froid et cette pénurie de chauffage entrave beaucoup le développement de l'industrie : tout est employé : le chemin de fer use des résidus de naphte importés de Bakou, les usines de décorticage de coton brûlent les graines de cotonnier, perdant ainsi l'huile que l'on en extrait, l'essor de la grande industrie est entravée complètement.

Heureusement cet état de choses est sur le point de cesser. D'importants gisements houillers ont été découverts, une société vient de se former, avec des capitaux exclusivement français, et bientôt le Turkestan, doté du précieux charbon, va voir une magnifique efflorescence industrielle, couvrir d'usines ses cours d'eau et les faubourgs de ses villes. Cette découverte est capitale pour la pros-

périté future de cette couvrée et de ce fait, les Russes sont assurés, pour l'avenir de faire du Turkestan un pays exceptionnellement prospère au point de vue industriel, comme au point de vue agricole. En effet, la matière première s'y rencontre abondamment sous toutes ses formes.

Les immenses troupeaux de moutons et de chèvres des Turkmens, sans parler des moutons de Karakul qui produisent la fameuse fourrure d'Astrakan, donnent une laine abondante que l'on exporte en grande quantité, brute, mais qui pourra être tissée dans le pays : les peaux et les crins de chevaux des Khirgizes, les soies des Sartes pourront être aussi travaillées dans le pays même : le coton, la richesse du Ferganah, dont la culture s'est étendue dans des proportions considérables et dont le rendement sera de plus en plus rénumérateur à mesure qu'on généralisera l'emploi des semences américaines, le coton, dis-je, qui alimente déjà 245 usines de décorticage tissé sur place, produira des tissus que l'on fait venir actuellement à grands frais de Moscou.

Enfin, les immenses richesses minières, que recèlent les flancs de l'Alaï, encore inexploitées, pourront être extraites et traitées sur place : tous les minerais ont été découverts dans les prospections déjà faites : cuivre, fer, zinc, plomb argentifère, soufre, cinabre, kaolin, mica, amiante, cire minérale, or, pierres précieuses, tels sont les trésors merveilleux scellés sous les masses neigeuses de l'Alaï et du Pamir. Le jour où des capitaux clairvoyants auront permis l'établissement de routes de communication et d'une exploitation judicieuse on conçoit le torrent d'incalculables richesses qui se déversera sur le Turkestan.

Mais il ne suffit pas, pour assurer la prospérité d'un pays, de lui permettre de produire beaucoup, il faut encore des voies de transit et lui assurer des débouchés, c'est à quoi tend l'effort des Russes.

Le chemin de fer transcaspien s'arrêtait à Samarkand en 1897, actuellement il arrive à Tashkend et de là traverse tout le Ferganah jusqu'à Marghelân, où se trouvent les gisements houillers, et Andidjan, la malheureuse cité que vient de détruire un tremblement de terre. La locomotive atteint le pied de l'immense muraille qui sépare l'Asie Russe de la Kashgarie, c'est-à-dire du Céleste Empire. La Transcaspie et le Turkestan sont donc entièrement traversés par la voie ferrée ; de plus, un pont de fer remplace le pont de bois primitif de l'Amou Dariah qui, chaque année, au moment de la crue, se trouvait brisé par l'impétuosité du courant, immobilisant des semaines entières les marchandises sur les rives du grand fleuve. Les trajets sont donc plus réguliers ; ils sont aussi plus rapides et

plus fréquents, grands avantages pour le transit. De plus, un embranchement d'une importance considérable sera bientôt terminé, qui réunira Tashkend à Orembourg, le transcaspien au transsibérien. La même locomotive pourra aller de Moscou à Samarkand, comme déjà elle va de Moscou à Vladivostock. On conçoit quel essor prendra dès lors le commerce du Turkestan qui pourra envoyer à la Sibérie et à la Russie d'Europe ses matières premières surabondantes et ses vins ; car de tout temps le Turkestan fut un pays de vignobles renommés : ceux que l'on a reconstitués récemment donnent des résultats surprenants.

Un autre embranchement qui de Merw aboutit à Koushk à la frontière afghane a une importance différente, mais peut-être plus considérable encore. En effet, son point terminus est à 80 kilomètres d'Hérat, si bien que cette voie est appelée à jouer un rôle stratégique considérable dans la lutte future que tout le monde prévoit, et qui doit mettre aux prises les Russes et les Anglais.

Car l'avenir des Russes dans l'Asie centrale ne doit pas se borner dans la mise en valeur de leurs possessions actuelles, il doit forcément aboutir à une extension territoriale vers le Sud, la Perse et l'Afghanistan. Là, le Russe rencontre son mortel ennemi l'Anglais, qui se trouve son adversaire sur le terrain économique comme sur le terrain politique. L'Afghanistan est l'état tampon qui sépare le Turkestan de l'Inde, l'aigle russe du léopard anglais. Ils doivent forcément entrer en lutte pour la possession de cette proie. Que doit être cette lutte, quelle en sera l'issue, c'est ce que nous allons maintenant étudier.

Nous avons vu combien fortement les Russes s'étaient implantés en Asie centrale, quelle extension ils avaient donnée à l'agriculture, au commerce, aux moyens de communication, comme ils avaient su s'attacher les populations de ces pays. Pour l'extension de cette influence, les Russes trouvent des agents précieux dans ces moines errants, les derviches *nakishbendi*, qui parcourent toute l'Asie musulmane, chantant et priant, et sont l'objet de la grande vénération des populations. Obéissant à l'ordre de leur grand chef qui habite Boukhara et qui est dans la main du gouvernement russe, ils vont contant partout la tolérance des Russes, leurs bienfaits, la justice et la sûreté de leur administration, la liberté qu'ils laissent aux croyants et aux mollahs : et ainsi les Afghans, les musulmans de l'Inde, apprennent les bienfaits de la domination moscovite. Il est aussi à Boukhara et dans les grandes villes du Turkestan une population d'Indous s'occupant surtout d'usure et qui autrefois partageaient avec les Juifs la réprobation et souvent les représailles sanglantes

des indigènes. La conquête russe leur a donné la sûreté pour leur vie et leurs biens ; tout en les surveillant sévèrement, on les protège ; aussi, à leur retour dans leur pays, propagent-ils, eux aussi, les bienfaits du gouvernement du Tsar. Cette propagande clandestine faite par des indigènes mêmes est des plus efficaces et donnera à l'élément russe un appui qu'on ne soupçonne pas.

D'autre part, l'infiltration étrangère est impossible dans le Turkestan. C'est un pays d'empire où nul étranger ne peut posséder, séjourner, circuler même, sans une autorisation du gouvernement. Je me hâte de dire qu'une large tolérance intervient lorsqu'il s'agit de Français. Les Russes du Sud sont ardemment francophiles et c'est pour eux une joie de recevoir des Français. C'est ainsi, que nous fûmes autorisés, sans permission régulière du pouvoir central, à circuler partout dans l'Asie centrale russe et que nous y reçûmes, parce que Français, un accueil magnifique auquel nos modestes personnalités ne nous donnaient aucun droit.

Mais pour les Anglais, les choses se passent autrement : un seul anglais a droit de séjour en Turkestan, encore est-il naturalisé russe, et les rares anglais qui ont obtenu de voyager dans ce pays sont toujours accompagnés d'une escorte d'honneur et de surveillance. Il en résulte que les Russes sont maîtres chez eux et n'ont pas à craindre l'espionnage et surtout l'infiltration anglaise et la pénétration de l'influence britannique. Leur marché n'est pas envahi par les marchandises anglaises, les entreprises industrielles et minières ne sont pas aux mains des anglais et la cavalerie de Saint-Georges ne peut agir sur les populations sartes.

Examinons maintenant la situation des Anglais dans l'Inde. Les Anglais sont loin d'avoir capté la confiance des indigènes, au même titre que les Russes dans le Turkestan. Les procédés coloniaux de l'Angleterre sont tout autres.

Ils ont fait subir aux malheureuses populations un joug brutal et implacable. Ils les ont pressurées de toutes façons sans s'occuper aucunement d'améliorer leur sort ; bien au contraire les disettes augmentent d'intensité et la misère fait chaque année des ravages effrayants.

De plus l'Inde est partagée en deux races ayant chacune sa religion et dont les mœurs, les goûts, les intérêts sont absolument opposés ; les hindons brahmanistes, les populations de l'Indus musulmanes. A tort ou à raison, les Anglais ont pris parti pour les populations brahmanistes flattant leurs princes, leurs rajahs, les comblant de titres et d'honneurs : au contraire ils ont constamment écrasé les populations musulmanes sous les impôts et les vexations, réprimant les révoltes avec férocité et essayant par de continuelles

et coûteuses expéditions de dompter ces races belliqueuses. La campagne du Tchitrall, la lutte contre les Afridis sont des épisodes de cette politique dont le premier résultat a été de ruiner le trésor de l'Inde et d'épuiser la caisse destinée à obvier aux ravages de la famine. Quant aux suites de ces expéditions, si elles ont paru se terminer par des victoires, il n'en reste pas moins vrai qu'elles ont créé dans l'âme de ces peuples une haine implacable contre l'envahisseur : or les mahométans de l'Inde sont les populations les plus belliqueuses de la péninsule ; ils peuvent être comparés aux Turkmens, les Sartes se rapprochant comme nature des Hindous. Ces populations seront donc toujours, prêtes à lever l'étendard de la révolte le jour où la question afghane mettra aux prises Russes et Anglais : et ce sera pour les Anglais un péril terrible, car ces populations occupent les provinces limitrophes de l'Afghanistan, c'est-à-dire le lieu même de la lutte, et qu'elles habitent un pays très difficile coupé de gorges profondes et d'abruptes montagnes. Aussi, si, en réalité, les conquêtes anglaises se sont étendues nominalement sur tout le Tchitrall, si Peschawer peut être considéré par eux comme leur grand poste d'avant garde, à quelques heures de Kaboul, il y aurait lieu de compter en réalité avec une révolte générale de cette région qui ne serait pas sans exercer une considérable influence sur l'issue de la lutte. D'ailleurs un simple exemple montrera combien les Anglais sont peu sûrs des populations de ces régions à Peschawer ; un jeune français, le lieutenant Noblemaire, n'obtint la permission de visiter les bazars qu'accompagné d'une nombreuse escorte de policiers, un capitaine anglais ayant été assassiné par un fanatique peu de jours auparavant. Or à la même époque nous parcourions seuls, à toute heure du jour ou de la nuit, les marchés de Samarkand et de Boukarah sans avoir jamais été inquiétés. Si l'on songe que la majeure partie de la population qui peuple les bazars de Peschawer est de même race sarte que celle qui occupe les boutiques du Turkestan on pourra juger de la différence de résultat entre les procédés de colonisation des deux peuples.

Voici donc dans quelles conditions générales les adversaires entameront la lutte : les Russes s'appuient sur une base sûre qui ne leur échapperait pas, même en cas d'échec, ce sont leurs possessions actuelles où n'a pas pénétré l'influence anglaise et dont la population a intérêt à leur être fidèle et, de plus, ils manœuvreront dans un pays dont les populations leur sont favorables.

Les Anglais au contraire ont une frontière peu sûre et dont les populations seront pour eux un grave obstacle, dès le début des

hostilités. Ceux-ci, il est vrai, tablent beaucoup sur l'état d'esprit de l'émir d'Afghanistan qu'ils pensent tenir en mains.

Dernièrement encore, ils ont escompté comme un succès décisif la déclaration de ce prince qui ne veut avoir de communication avec les gouvernements étrangers que par l'intermédiaire du gouvernement des Indes et ne veut pas de représentant russe officiel auprès de lui. Mais si l'on songe que le jeune émir a été élevé à St-Pétersbourg, jusqu'à son avènement, on peut penser qu'il est d'esprit bien versatile et que sa volte-face pourrait se reproduire encore, lorsque son intérêt serait en jeu. En réalité, le caractère afghan est très sournois ; bien différent en cela du turkmen, dont il égale la bravoure cependant, il ne tient pas compte de la parole donnée et suit toujours son intérêt : c'est vraisemblablement ce qui doit se passer dans la lutte de demain : suivant que la fortune des armes favori sera les Russes ou les Anglais, l'émir sera fidèle allié des russes, ou ardent anglophile et sa volte-face se reproduira à chaque alternative de fortune. Les quarante mille hommes de troupes braves et bien armées de l'émir ne seront d'ailleurs pas une force négligeable et constitueront un sérieux appoint à celle des deux influences qui saura les attirer et les garder, si toutefois ces troupes restent homogènes et ne se morcellent pas pour suivre chacune la tendance préférée.

La Perse dont la frontière orientale longe l'Afghanistan doit jouer aussi un grand rôle dans la lutte russo-anglaise. Mais là encore tout est à l'avantage des Russes.

Economiquement, toute la Perse du Nord est dans leur main : sur l'important marché de Mesched partout les produits russes battent les produits anglais autrefois incontestés, seuls les toiles et les filés de coton anglais peuvent encore soutenir la lutte.

Politiquement, l'influence russe est maintenant prédominante à Téhéran.

Un traité, on le sait, lie le Shah et lui interdit d'accorder des concessions de voie ferrée à tout autre qu'aux Russes : de même les conventions commerciales favorisent singulièrement ceux-ci. La ligne transpersique qui partant du chemin de fer transcaucasien, à Elisabethpol, doit aboutir au golfe Persique, assurera définitivement l'hégémonie russe en Perse et jouera un rôle considérable dans la lutte afghâne.

Les Anglais, il est vrai, travaillent à la réalisation d'une ligne de chemin de fer qui, de l'Indus, irait rejoindre à Baghdad la ligne allemande récemment ouverte et couperait ainsi les Russes de l'accès au golfe Persique. Mais on n'en est qu'à la période des négociations

et les Russes, vraisemblablement, ne laisseront pas aboutir ce projet, leur prédominance en Perse permet de le supposer ; peut-être sera-ce là l'étincelle qui mettra le feu aux poudres.

Au chemin de fer de Baghdad, il pourra susciter une rivalité économique incontestable à l'élément russe en Perse ; mais, au point de vue politique, ce chemin de fer, en territoire turc, appartenant à une compagnie allemande ne saurait intervenir efficacement dans la lutte future avec l'Angleterre.

Les circonstances, on le voit donc, paraîssent favoriser singulièrement les Russes.

Etudions maintenant les armées que les adversaires peuvent opposer l'une à l'autre et nous constaterons que c'est là encore un élément certain de succès pour la Russie.

L'armée du Turkestan comprenait, il y a quelques années, 50.000 hommes de troupes européennes réparties dans tous les territoires de Transcaspie et du Turkestan.

Le nombre de ces effectifs a été considérablement augmenté depuis, et certains points stratégiques sont actuellement gardés par de véritables corps d'armée. Ces troupes sont constamment tenues en alerte ; elles accomplissent sans cesse des manœuvres longues et dures, des marches pénibles qui trempent les hommes et les entraînent merveilleusement.

Aussi reste-t-on plein d'admiration lorsque l'on voit les résultats que l'on peut obtenir de ces soldats d'élite, admirablement disciplinés, aguerris, endurcis aux privations et aux rigueurs du climat et donnant le maximum d'efforts pour le minimum d'approvisionnements. Souvent ils font, pendant plusieurs jours, des manœuvres fort pénibles de jour et de nuit, sans fourgons, sans voitures ; les hommes emportent leurs vivres sur leurs montures et les officiers partagent, à peu de choses près, la vie des soldats : c'est à peine si quelques mulets de bât suivent ces troupes volantes dans leurs expéditions. Nous avons vu souvent des cavaliers revenant de semblables manœuvres : tous étaient plein d'entrain et semblaient si peu ressentir de fatigue, que, sitôt arrivés au camp, ils demandaient fréquemment à organiser des *djighitowkas*, c'est-à-dire des sortes de fantasia brillantes et pittoresques où les hommes et les chevaux se montraient aussi pleins d'entrain, aussi frais qu'après un long repos. Que ne peut-on attendre de semblables hommes ?

Or, grâce au chemin de fer de Merw à Koushk, toutes les troupes du Turkestan pourraient être concentrées en quelques heures dans ce centre stratégique, dont Hérat est éloigné seulement de 80 kilomètres et qui commande la principale route d'Afghanistan.

Derrière ces troupes d'élite qui occupent dès maintenant le Turkestan et auxquelles se joignent les terribles milices turkmènes encore si redoutées des populations asiatiques, se grouperont rapidement les effectifs des corps d'armée de Tiflis. Puis les armées puissantes de la Russie d'Europe pourront facilement être amenées à Bakou, c'est-à-dire à la porte du Turkestan, grâce à l'importante ligne stratégique qui de Pétrowsk à Bakou traverse le Caucase, près de la Caspienne, et permet le transit direct de Moscou à la Transcaucasie et au transpersique lorsqu'il sera exécuté.

Enfin par l'Oural et Orembourg les colonnes militaires de Sibérie pourront aussi descendre en Asie Centrale. En quelques jours, en quelques semaines, ce seront donc des flots d'hommes sans cesse renouvelés qui, derrière la phalange d'élite d'avant-garde, viendront par Koushk envahir l'Afghanistan. D'ailleurs une expérience de mobilisation du corps d'armée de Tiflis a été faite dernièrement et, en quelques jours, plusieurs centaines de mille hommes purent être massés à la frontière afghane, démonstration qui produisit un effet considérable sur tout le pays. Koushk est donc destiné à jouer un rôle de premier ordre dans la lutte future : aussi est-elle dès maintenant un centre puissant de ravitaillement et d'approvisionnement et pourra-t-elle constituer une base très solide aux armées en campagne.

Les Anglais ont de leur côté une armée qui, sur le papier, est colossale, mais qui, à l'étude, se réduit considérablement. Les effectifs théoriques de l'empire des Indes sont de 700.000 hommes, mais la moitié (350.000 hommes) ne comptent pas : ce sont les troupes irrégulières des rajahs : mal armées, sans instruction, sans discipline, elles constitueraient plutôt un danger qu'une aide. Il en est de même des 50.000 hommes de la police indigène.

Il reste donc 300.000 hommes de troupes réelles qui comprennent 77.000 soldats anglais : c'est là certainement la base la plus solide de la puissance anglaise dans l'Inde : ces hommes, engagés volontaires, sont admirablement équipés et installés, et leur instruction est certainement supérieure à celle des autres troupes anglaises. D'ailleurs, ils ont donné la mesure de leur valeur dans la première phase de la campagne de l'Afrique du Sud.

Le reste des effectifs comprend des troupes indigènes de valeurs très différentes : 133.000 hommes recrutés par engagement volontaire, bien équipés et instruits avec soin, 70.000 hommes de troupes régulières des rajahs, commandées par des officiers anglais et déjà beaucoup moins solides, enfin, 50.000 hommes de réserve dont l'instruction est des plus rudimentaires, tels sont les éléments

hétérogènes que l'Angleterre pourra mettre en ligne contre le colosse russe. Le noyau anglais et le corps d'officiers constituent évidemment des adversaires sérieux, mais sont-ils bien préparés à une lutte avec des troupes européennes aguerries. La dernière guerre, à ce point de vue, me paraît répondre de l'avenir.

D'ailleurs, là n'est pas la principale cause de faiblesse pour l'armée anglo-indienne. C'est surtout la difficulté du ravitaillement et de la mobilisation qui constituera son infériorité principale. Les troupes européennes sont accompagnées de nombreux serviteurs ; chaque officier, chaque soldat européen a plusieurs domestiques et de nombreux bagages, aussi conçoit-on le nombre d'impedimenta que les colonnes traînent à leur suite et le nombre de bouches inutiles que doit nourrir l'intendance. Pour les troupes indigènes l'encombrement est plus grand encore, car les soldats hindous, de la caste des guerriers, croiraient déchoir en faisant les plus minimes travaux en dehors de la bataille, ils sont donc accompagnés d'un nombreux personnel : ils emmènent en outre, avec eux, leurs femmes, leurs enfants et exigent une nourriture spéciale préparée rituellement de façon à être pure à leurs yeux.

C'est donc au milieu d'une multitude de non combattants que s'avancent les bataillons anglo-indiens, et leurs colonnes immenses hétérogènes rappellent invinciblement ces innombrables armées des Xerxès et des Pyrrhus qui ne purent tenir devant des troupes très inférieures en nombre, mais aguerries et disciplinées.

Quel sera le plan de campagne des adversaires, le jour où le sort des armes devra être tenté ? Il est, en effet, à peu près certain que les Anglais ne laisseront pas l'influence russe pénétrer pacifiquement en Afghanistan par ce procédé d'infiltration, si particulier à la colonisation russe et qu'on a nommée *endosmose*. A juste titre, ils redoutent plus encore pour leur hégémomie dans ces pays ces procédés pacifiques, qui amèneraient invinciblement mais par étapes insensibles les Russes aux portes de l'Inde.

Pleins de confiance dans la puissance de leur armée des Indes, ils préfèreront la lutte violente, les armes à la main.

Or, les Russes ont deux voies d'accès pour atteindre la frontière indienne. La plus courte est la route de Kaboul. Longtemps, les Anglais ont cru que l'ennemi les menaçait de ce côté et ils ont multiplié les expéditions pour rapprocher le plus possible vers Kaboul, leurs possessions indiennes, dans la direction de Peschawer. Pourtant, il est bien évident que les Russes ne choisiront pas cette voie, la plus difficile et la plus montagneuse de l'Afghanistan et où

leurs armées devraient franchir, par la difficile et unique passe de Banian, le formidable massif de l'Hindou-Koush.

Les Russes choisiront la voie Hérat-Kandahar qui, plus longue il est vrai, contourne du moins les massifs montagneux et ne présente pas de grandes difficultés d'accès. Leur point d'appui de Koushk leur permettra d'occuper Hérat dès le début des hostilités et c'est de là qu'ils s'élanceront au devant de l'ennemi auquel ils pensent sans cesse et qu'ils brûlent de combattre.

Certes, la route sera longue, pénible, les privations grandes, car le pays est très pauvre et les populations, quoique très certainement gagnées à la cause russe, sont très versatiles et peuvent créer de grandes difficultés. Mais c'est là que l'endurance des soldats russes aura son plein effet ; elle leur permettra de s'avancer rapidement avec le minimum de bagages, dans le cœur du pays et d'atteindre l'armée des Indes non loin des frontières de l'empire britannique.

En admettant, chose peu probable, un échec russe dans les premières rencontres, d'autres troupes viendraient incessamment relever les combattants et combler les vides ; et c'est une véritable marée de soldats qui, vague par vague, se dressera devant les troupes d'Albion.

L'Angleterre hésite entre deux plans pour s'opposer, par cette dernière voie, à l'invasion russe : ou bien prenant elle-même l'offensive, elle gagnera Kandahar et c'est là que se jouera la suprême partie, mais c'est alors que les difficultés de ravitaillement de l'immense cohue que nous avons décrite, entrent en jeu, presque insurmontables. Malgré ses qualités très remarquables, l'intendance anglaise ne pourra évidemment pas assurer la nourriture et le transport de tous ces hommes et de toutes ces bêtes. On sait combien précaire fut le sort de la colonne qui, dans la campagne contre les Afghans, s'empara sous la conduite de lord Roberts, de Kandahar. Un échec, à cette dernière étape, eut abouti à un désastre.

Aussi, lord Roberts lui-même a-t-il préconisé un autre plan de pure défensive par lequel, abandonnant la ligne des monts Soléiman et les postes avancés, reconnus impossibles à défendre, l'armée anglaise se replierait, dès l'ouverture des hostilités, sur l'Indus. Evidemment le problème du ravitaillement serait alors résolu. Combattant dans ses possessions plantureuses et sillonnées de voies ferrées, les vivres, les bagages, les munitions pourraient être convoyés facilement. D'autre part, la concentration de toutes les troupes sur la forte ligne de l'Indus créerait un très redoutable obstacle aux envahisseurs.

Mais ce plan a l'inconvénient d'abandonner, d'emblée, l'Afgha-

nistan et le Béloutchistan, objets de la convoitise anglaise et de ses efforts militaires et politiques : l'état intermédiaire disparu, c'est le gigantesque adversaire atteignant d'emblée les portes de l'Inde où il pourrait s'installer fortement en attendant le moment propice à la conquête. D'autre part, si, à la suite des combats, la fortune des armes tournait contre les Anglais, ce serait le soulèvement immédiat, terrible et invincible de tous les pays mahométans qui forment toute la région occidentale de l'Inde.

L'Angleterre pourrait-elle, du moins, compter sur les pays, brahmanistes et sur les rajahs qu'elle a tenté de s'assimiler par les honneurs et les titres? Evidemment non, ceux-ci auraient tôt fait de secouer le joug : ils accepteraient avec joie l'arrivée des Russes qu'ils considéreraient comme des libérateurs ; puis, habitués à la servitude, ils se courberaient facilement sous la domination du nouveau Maître dont les procédés de colonisation lui assureraient bien-être et profit.

Telles sont les hypothèses que l'avenir se chargera sans doute de réaliser. Les Anglais, si puissants, si fiers de leur empire indien, et de leurs immenses armées, rêvent encore l'extension de leurs possessions et de leur influence : mais c'est encore là le colosse aux pieds d'argile : il est à la merci du plus petit échec qui doit lui faire perdre non seulement l'espoir de la conquête future, mais la possession des riches provinces qu'il pressure depuis un siècle et demi et qui constituent le plus pur joyau de la couronne britannique.

Quant aux Russes, ils suivent avec une méthode et une opiniâtreté merveilleuses leur extension progressive dans le continent asiatique : les circonstances, nous l'avons vu, doivent leur donner forcément la victoire et leur assurer la possession de l'Afghanistan et de l'empire des Indes; après tant d'autres le tzar doit placer sur sa tête la couronne des Grands-Mogols : d'ailleurs la campagne se terminât-elle par un échec impossible à prévoir, que la solide domination des Russes dans l'Asie Centrale ne subirait pas d'atteinte.

Les Russes, dans la lutte future, n'ont donc rien à perdre et tout à gagner. D'ailleurs la tradition historique est encore pour eux, dans cette gigantesque entreprise, un auxiliaire précieux.

On connaît l'attachement des populations musulmanes pour les légendes historiques et les traditions. Or, l'Asie centrale toute entière a conservé une vénération presque religieuse au plus grand potentat qui ait paru en Asie, à Gengiskhan : ce puissant empereur ne s'était pas contenté de rallier à sa domination tout l'empire russe actuel, la Chine, l'Asie centrale et l'Inde, mais il avait établi des institutions admirables et une organisation des

provinces conquises qui subsiste encore maintenant dans ses grandes lignes. Plus administrateur que soldat, il laissait ses généraux conquérir des territoires et lui les organisait suivant un code puissant, le *Yanak*, que des délégués civils, des *darogas*, sortes de préfets, étaient chargés d'appliquer dans les nouvelles provinces. Gengiskhan, chose étonnante pour un conquérant du XIIIe siècle, n'était donc pas avant tout un guerrier, mais bien plutôt un général organisateur. Aussi, tandis que son empire s'est écroulé, ses institutions durent-elles encore et son nom domine-t-il toute la tradition des Asiates.

Or une légende, adoptée sans conteste par tous les hommes de ces régions, nomades et sédentaires, veut que le Tsar soit le successeur de Gengiskhan. En effet, le Tsar est l'un des cinq empereurs, qui, d'après la croyance, se partageaient autrefois la terre, c'est l'empereur de l'Ouest, l'empereur blanc, *l'akpadishah* ; sa puissance est donc juste, normale et traditionnelle. Or Gengiskhan avait reçu du ciel, dit la légende, huit bannières blanches qu'il donna à ceux qu'il considérait comme ses plus fidèles alliés, comme les continuateurs de son œuvre gigantesque.

La croyance veut qu'une de ces bannières soit aux mains du Tsar et qu'elle flotte rayée de la croix bleue de Saint-André, au-dessus de ses armées. Aussi tous ces gens comprennent-ils que le Tsar blanc, allié et continuateur de Gengiskhan, rétablisse, en sens inverse, l'immense empire du conquérant ; ils comprennent et admettent l'occupation russe, et la domination moscovite se trouve singulièrement facilitée par cet état d'esprit traditionnel des populations asiatiques. Tous les peuples mongoliques sont ralliés à ces idées, tous connaissent et acceptent ces légendes, tous vénèrent Gengiskhan ; n'est-ce pas une des raisons de l'influence incontestée qu'a su prendre si rapidement la Russie en Mandchourie, pays tartare où survit entière la mémoire du conquérant ? De même l'influence russe s'établira inéluctablement sur toute la Chine du Nord où vivent des populations de même race, depuis la Kashgarie, limitrophe du Turkestan russe jusqu'à la mer jaune à travers toute l'immense Mongolie. De même l'avenir de la Russie en Asie centrale ne saurait faire de doutes.

La domination moscovite doit s'imposer à toutes les populations musulmanes d'origine mongolique, tout y concourt : les conditions économiques, stratégiques, les traditions ; rien ne peut entraver l'essor de l'aigle russe qui vole à la conquête de l'Asie.

L'effort britannique succombera dans cette lutte gigantesque et la serre puissante s'implantera définitivement sur l'immense empire des Indes, au Sud, sur la Chine tartare, au Nord. De ce jour l'immense empire de Gengiskhan aura été reconstitué sous l'égide des tsars et

le siècle actuel qui verra cet apogée de la puissance de la grande nation amie, pourra à juste titre être appelé le siècle russe.

Messieurs, je vous ai montré dans la première partie de cette conférence, dans quel état de barbarie profonde, les Russes avaient trouvé le Turkestan et l'Asie Centrale lorsqu'ils en entreprirent la conquête, il y a 40 ans à peine, et l'état d'apaisement, de prospérité où leur sage domination a conduit ce pays actuellement.

Je vous ai dit comment l'administration militaire qui gouverne le pays s'est efforcée de s'attacher les populations indigènes en leur conservant leurs lois d'une part, et de l'autre en améliorant leur sort.

Les impôts sont toujours perçus par les fonctionnaires indigènes, mais nullement soumis maintenant aux exactions arbitraires des chefs. Les lois anciennes ont été conservées et sont appliquées par des juges du pays. La religion n'a été nullement inquiétée et les mollahs continuent à toucher les revenus considérables des mosquées et des séminaires musulmans. Les biens des Sartes, leurs terres ne leur ont pas été enlevés, ils continuent à labourer leurs champs, et la sage distribution de l'eau leur assure des récoltes plus abondantes et plus régulières. Le commerce a été également rassuré et étendu, régularisé par la suppression des maraudes des Turkmens, par l'établissement du chemin de fer transcaspien.

En toutes choses, les indigènes ont bénéficié de la domination des Russes, sans avoir eu à sacrifier aucun de leurs usages, aucun de leursintérêts. Aussi la domination russe est-elle maintenant assise d'une manière inébranlable, dans ces pays où la maintiendra toujours l'intérêt des habitants.

Cette domination a un autre mérite, c'est d'être absolument définie : le sarte sait qu'il a la liberté la plus complète vis-à-vis du vainqueur pourvu qu'il ne fasse aucune manifestation de fanatisme politique ou religieux, mais que la moindre révolte sera l'objet d'une répression terrible et immédiate. C'est la seule forme de justice que comprennent ces populations, peu initiées aux lenteurs et aux subtilités des lois européennes.

D'autre part, la Russie n'a pas commis l'erreur de vouloir assimiler les sartes, en faire des citoyens russes, elle se contente de les diriger, de les gouverner : elle ne leur a pas imposé non plus à tous les mêmes obligations, au contraire, elle a laissé le Sarte à son comptoir ou à son champ, sans lui imposer le service militaire, tandis qu'elle incorporait les Turkmens dans ses armées et qu'elle faisait des Khirgizes plus instruits, des contremaîtres et des fonctionnaires. En un mot, elle a laissé à chacun son rôle ou l'a dirigé suivant ses aptitudes.

Docteur DURRIEUX.

Les Krouane Naqchebendya

Dans les si remarquables et si intéressantes communications qui nous ont été faites par M. le docteur Durrieux sur le Turkestan et par M. Fazy sur les ressources de l'Angleterre en cas de conflit en Asie, il a été question incidemment de l'ordre religieux musulman des Naqchebendya.

Nos deux collègues nous ont présenté ces krouane ou faquir comme étant, en Asie et en Turquie, des facteurs importants au cas d'un conflit possible, mais nullement désirable.

M. le docteur Durrieux, qui les a vus dans le Turkestan, les croit acquis à la Russie. M. Fazy, qui les a vus à Constantinople, les croit virtuellement acquis à l'Angleterre par l'intermédiaire du sultan de Stamboul que ses intérêts politiques et financiers rapprochent plus des Anglais que des Russes.

En présence de ces deux opinions également étayées d'observations intelligentes et consciencieuses, il m'a paru qu'il pouvait y avoir un certain intérêt à donner, ici, une très courte et synthétique notice sur ces Naqchebendya dont le nom nous est moins familier que celui des krouane Qadrya, Rahmanya, Taïbya, Derqaoua, Tidjanya et autres, si intimement mêlés à notre histoire de l'Algérie.

Disons, tout d'abord, que ces Naqchebendya sont, pour les musulmans, un des *ordres cardinaux* de l'Islam, et il n'est pas le moindre; il marche de pair comme renom et importance avec les plus grandes confréries-mères : les Qadrya, les Saharaourdya, les Chadelya, les Krelouatya, les Kradiria — confréries-mères d'où sont dérivés tous les ordres religieux de l'Islam — tous les ordres Algériens, Tunisiens, Tripolitains, Marocains, avec lesquels nous avons à compter.

Je laisserai de côté, comme n'ayant pour nous qu'un intérêt très secondaire, la doctrine religieuse, les règles mystiques, le rituel spécial et les *méthodes d'entraînement* des Naqchebendya. Ce que nous en savons a été exposé en détail dans deux ouvrages imprimés à Alger par notre collègue A. Jourdan en 1884 et en 1897 (1).

Je n'en retiendrai que ce qui peut, à un moment donné, peser dans la balance, au point de vue de la ligne de conduite politique

(1) L. Rinn : Marabouts et Krouan 1884 — Depont et Coppolani : les Confréries religieuses musulmanes 1897.

des Naqchebendya, c'est-à-dire leur origine, leur constitution, leurs tendances, leurs attaches et leur domaine géographique.

Leur origine a son importance ; chez les Musulmans, l'ancienneté est plus qu'un titre de noblesse, c'est une force et, depuis plus de cinq siècles que le saint fondateur de l'ordre, Behaeddine-el-Bokrari-el-Naqchebinde (1) dort de l'éternel sommeil au lieu même de sa naissance, à Hendaouane ou Qsar-el-Arefane à 8 kilomètres de Bokrara, son tombeau est resté le but de nombreux pèlerinages de milliers de « vrais croyants » qui pour y faire leurs dévotions viennent aujourd'hui de l'extrémité de la Chine et des Indes, plus encore que des rives du Bosphore. C'est là un centre d'attirances lointaines dont, à priori, le gouvernement maître effectif du pays de Bokrara, peut tirer bien des profits politiques ou économiques.

Behaeddine Nacqhebinde était de son vivant un homme de grand savoir, de piété sincère, d'un esprit large et voyant les choses de très haut. Pour atteindre l'objectif qu'il s'était fixé, *la revivification de l'Islam en combattant les abus et les innovations*, il s'est montré à la fois très habile et très éclectique dans le choix des moyens.

Tout d'abord il a voulu avoir la force par le nombre, et pour obtenir la concentration sous son autorité spirituelle et doctrinale du plus grand nombre possible de musulmans, il a proclamé bien haut et bien fort que la forme n'était rien, que le fond était tout : sa devise était :

الظاهر للخلق الباطن للحق — El dohar lelkrelaq / El batene lelhaq

« Pour le monde l'extérieur, pour Dieu l'intérieur »

Modifiant alors ses procédés de propagande et ses exigences apparentes selon les milieux, il sut, tout en restant, pour les docteurs de la loi, dans l'orthodoxie islamique, faire de très larges concessions à ce mysticime panthéiste et contemplatif qui, alors comme aujourd'hui, est dans les aspirations et le tempérament des Asiatiques et spécialement des Indous.

Par son éclectisme, ses compromissions avec les habitudes locales, l'absence de toute pratique extérieure gênante, il parvint à recruter un très grand nombre d'adhérents ; et contrairement à ce qu'ont fait d'autres chefs d'ordre religieux, il évita de grouper ses Krouane en des Zaouïa rappelant la vie conventuelle des moines chrétiens ; il déclara même ces réunions permanentes

(1) Décédé l'an 791 H. — 1388 J.-C.

contraire à des textes formels du Qoran. De son vivant, ses disciples formèrent plutôt une association religieuse séculière qu'un ordre monastique. Ses Zaouïa ou Tekié ne sont ni des monastères ni des lieux de résidences permanentes, ce sont des oratoires, des abris temporaires, des lieux de réunions périodiques ou accidentelles, des bureaux de renseignements ou l'on vient prendre des ordres, des instructions de détail, des initiations, etc.

D'un autre côté, le savoir du fondateur, la pureté et surtout l'élévation de ses doctrines, les traditions de science, de distinction qui se sont perpétuées chez les successeurs de Behaeddine Naqchebinde, ont fait, de tout temps, adhérer à cet ordre religieux l'élite de la société musulmane et, en particulier, les gens ayant par leur haute situation sociale des obligations mondaines, car il leur est toujours facile de les concilier avec des pratiques religieuses leur ouvrant dans l'autre monde une situation privilégiée.

Aucun ordre religieux peut être ne comprend sous un même vocable des individus plus différents d'aspect et d'allures que celui des Naqchebendya. Nul européen n'admettra à priori que le haut fonctionnaire Turc avec lequel il a causé dans les salons d'une des grandes ambassades de Constantinople est, dans la hiérarchie religieuse maintenue par les chefs ou Moqaddem de l'ordre, le *frère* et souvent l'inférieur du mendiant qu'on rencontre dans les rues de Bokrara ou de Samarcand et qui, silencieusement, lui impose la charité par son insistance, ou son regard impatient et malveillant. Et cependant, il en est ainsi.

Mais, cette absence de règles communes pour la vie courante, cette absence de discipline extérieure a eu pour effet, du vivant même de Behaeddine-Naqchebinde, de développer dans chaque groupe formant la clientèle d'une zaouïa ou d'un tekié une autonomie locale, une indépendance qui paraît l'isoler du groupe voisin. Il semble que l'ordre n'a aucune homogénité et que chaque chef de Tekié agit à sa guise au moins dans les choses temporelles et extérieures. Ces Moqaddem nous apparaissent nettement comme Turcophiles à Stamboul, Russophiles à Bokrara, Anglophiles aux Indes, anti-chrétiens et panislamistes intransigeants à Medine et à La Mekke — s'il nous était possible d'approcher des Zaouïa qu'ils ont dans les deux villes saintes.

En fait, ces Moqaddem, bien en cour là où ils habitent, ont à cœur de mériter et de conserver par leur attitude empressée et correctes les bonnes grâces et les faveurs de ceux dont, pour le moment, dépend leur situation. En maintenant ou en améliorant

cette situation ils peuvent répandre autour d'eux une manne bienfaisante d'aumônes, de places, et de libéralités qui augmentent leur influence et avec elle, celle de l'ordre.

Cette politique n'est pas du reste particulière aux Naqchebendya ; il est en Algérie bien des chefs d'ordre religieux qui agissent de même tout en conservant au fond du cœur des sentiments peut-être très différents de ceux qu'ils nous expriment.

Derrière les manifestations extérieures des Naqchebendya, derrière la doctrine exotérique publiquement professée ou connue du plus grand nombre, il y a, comme dans tous les ordres religieux, la doctrine esotérique qui n'est connue que d'un petit nombre d'adeptes éprouvés et qui reste secrète, inconnue de la masse des Krouane et à plus forte raison, des Chrétiens.

On ne saurait en parler qu'avec une extrême circonspection ; cependant il est des faits positifs, indéniables, dont on peut, sans trop de présomption, tirer des conséquences ou des inductions qui ne sont pas sans valeur.

Tout d'abord à côté de ce particularisme des Zaouïa ou Tekiés qui nous semblent autonomes et préoccupées uniquement de leurs intérêts locaux, on constate que toutes ont conservé dans son intégrité rigoureuse et immuable, le rituel et les pratiques enseignées il y a cinq siècles par Beha eddine Naqchebinde el Bokrari.

Le Krouane Naqchibendi, Malais, Indou, Mandchoux ou Chinois, qui après les lenteurs d'une longue traversée, débarque à Stamboul, retrouvera dans 45 des nombreux oratoires ou Tekié que possède la capitale de l'empire ottoman, les mêmes détails hiératiques, les mêmes oraisons spéciales et privilégiées qu'il aura vus ou entendus en son lointain pays ou en pèlerinage à la maison mère de Bokrara. Il rencontrera peut-être dans l'un d'eux, ou un compatriote, ou un frère inconnu, qui lui donnera du pays des nouvelles plus fraîches, plus détaillées, que celles qu'il peut avoir lui-même après des mois ou des années d'absence.

Ce frère inconnu, c'est un de ces *reqab*, courriers secrets et missionnaires que la zaouïa mère fait circuler incognito d'un bout à l'autre de son domaine géographique et qui savent toujours dans quelles limites ils peuvent se découvrir vis-à-vis un autre krouane dont ils sont à même, à l'aide de certaines questions rituelles, d'apprécier le degré d'initiation. Ces *reqab*, qui, dans presque tous les ordres religieux, sont des dignitaires choisis, maintiennent l'unité de doctrine et de direction entre des zaouïa qui souvent s'ignorent.

L'unité de direction entretenue et maintenue par le lien religieux si puissant chez les musulmans, n'est pas limité aux choses spirituelles, elle s'étend presque toujours aux choses temporelles et plus spécialement à la ligne de conduite politique à tenir vis-à-vis les tiers. Il se peut aussi que des circonstances graves, l'orgueil ou l'ambition de quelque chef de zaouïa ou d'autres considérations amènent entre des zaouïa placées, sous le même vocable et la même règle spirituelle, une ou plusieurs scissions.

En Algérie les deux cas se sont présentés et on a vu des krouane appartenant au même ordre religieux, conservant le même vocable, gardant le même rituel, suivre en politique des voies très différentes. Sans entrer ici dans des détails historiques rétrospectifs qui nous entraîneraient trop loin, on peut citer outre les Qadria, le fait des Rahmanya du Sud ou de Tolga restés nos amis en 1871, alors que ceux du Nord ou de Seddouq étaient nos ennemis, ainsi que ceux de Nefta, et que ceux à l'Ouest d'Alger, notamment à Cherchel, refusaient de se joindre aux rebelles.

Mais quoi qu'il arrive des Naqchebendya, qu'ils soient unis ou divisés, la volonté qui dictera la conduite du bloc ou d'un des principaux groupes, ne sera pas, à mon humble avis du moins, celle du sultan de Stamboul, ami ou non des Anglais.

Le sultan qui règne à Constantinople ne gouverne rien, pas plus l'Islam que le reste ; il est le prisonnier de plus puissant que lui — Je ne parle pas ici des puissances européennes paralysées par leurs désunions, par leurs difficultés intérieures, politiques ou économiques et enfin par l'habile souplesse de la diplomatie orientale — Je reste dans mon sujet et ne veux parler que des agents du panislamisme qui sont tout puissants à Constantinople.

Si puissants, qu'après avoir provoqué et encouragé les atrocités d'Arménie et de Macédoine ils ont empêché le sultan de les réprimer.

Les deux représentants du panislamisme sont à Constantinople Abou-el-Houda, grand maître de l'ordre des Krouane-Refaïa et Mohammed Dafar grand maître de l'ordre religieux des Madania-Derqaoua.

Tous deux dirigent la politique du sultan ; et tous deux sont eux-mêmes sinon dirigés, du moins inspirés par le grand maître des Snoussya. Il est de notoriété dans le monde musulman que le chikr Mohammed Dafar est affilié aux Snoussya et qu'il a reçu de

Djerboub la mission de « *raviver la foi Islamique* dans l'empire ottoman *et de combattre les abus et les innovations.* »

C'est exactement la même formule, le même objectif que celui formulé il y a cinq siècles par Baha eddine Naqchibende.

Aussi n'est-il pas étonnant que dans ses écrits, dont j'ai publié des extraits en 1884, chikr Snoussi fasse un éloge dithyrambique des Naqchebendya dont il se dit le disciple et qu'il les cite dans *ses appuis*, puis plus loin, dans d'autres écrits, énumérant les divers ordres religieux musulmans qui ont adhéré à sa doctrine, il nomme explicitement, outre les Refaïa et les Madania, les Naqchebendya (*pour trois branches*) ajoute-il, remarque qui semble indiquer que les Naqchebendya ont dores et déjà trois centres d'action, trois maisons dirigeantes : Bokrara, Medine et Stamboul.

Que les Naqechebendya n'aient qu'un seul chef ou qu'ils forment trois groupes, peu importe, ce qui est à retenir c'est qu'ils font partie intégrale du grand syndicat panislamique à la tête duquel sont les Snoussya.

Le fond de la doctrine du Snoussya est la concentration des forces de l'Islam vers un but unique : l'Imamat universel, c'est-à-dire « le gouvernement théocratique du monde musulman, en dehors de la domination des chrétiens ou de celle de ces indignes souverains musulmans qui ne savent pas préserver leurs sujets des abominations et des *innovations* que les européens leur imposent sous prétexte de progrès. »

Chikr Snoussi vous le savez, a jadis fortement anathématisé le Sultan en lançant cette malédiction qui est de notoriété publique.

« Les Turcs et les Chrétiens sont de la même catégorie, je « les briserai d'un seul et même coup ».

Le sultan a sans doute été relevé de cet anathème depuis qu'en Syrie, en Arménie, en Macédoine et ailleurs il a donné à l'Islam des gages de son peu de sympathie pour les Chrétiens et pour leurs « sataniques innovations ».

Souhaitons que les Naqchebendya ne soient pas entraînés à donner, eux aussi, des gages de ce genre au syndicat panislamique dont chikr Dafar est l'agent à Stamboul, et que pendant longtemps encore leurs Moqaddem assistent à Constantinople aux prières publiques en l'honneur de S. H., le Sultan ami des Anglais, alors qu'à Bokrara, le grand maître de l'ordre continuera à dire la krotba du vendredi au nom du Tsar de toutes les Russies.

Commandant Rinn.

FIGUIG

Depuis le 31 mai dernier, à la suite des mémorables incidents qui avaient marqué le voyage du Gouverneur général dans le Sud-Oranais, tous les regards étaient tournés vers Figuig dans l'attente de quelque événement sensationnel. En Algérie l'opinion publique était unanime à demander une répression. En France il y avait, comme toujours, quelques notes discordantes : des âmes charitables allaient jusqu'à prétendre qu'après le soufflet reçu, nous devions tendre l'autre joue ; cependant la majeure partie de la presse faisait montre de sentiments plus belliqueux. A l'étranger, on nous prodiguait des témoignages de sympathie et tout le monde se préparait à suivre curieusement l'effort que nous allions tenter pour mettre à la raison quelques bandits qui nous avaient trop longtemps bravés.

La répression a eu lieu.

Nos obus ont étêté quelques palmiers, éventré les maisons d'argile pétrie, jeté bas le minaret du sommet duquel un fanatique, peut-être, avait proclamé la guerre sainte. On ignore le nombre exact des morts et des blessés : il doit être assez élevé, mais il aurait été bien plus considérable si, dès la première alerte la plupart des zenaguiens n'avaient abandonné leurs murailles. Quant aux nomades qui s'étaient rassemblés en grand nombre à Figuig, ils se sont dispersés dès le premier coup de canon. Les brigands qui ont l'habitude de lutter à dix contre un, d'attaquer de préférence les chameliers désarmés, de s'embusquer derrière des rochers pour fusiller les passants isolés, ou de ramper dans l'ombre pour égorger pendant la nuit une malheureuse sentinelle, ces brigands ont été pris d'une peur effroyable quand ils ont entendu les détonations de la mélinite. Ils tremblaient encore le lendemain, lorsqu'ils vinrent au camp français offrir leur soumission au Général que le Gouvernement de la République avait chargé de leur infliger cette leçon.

Quelles seront les conséquences de ce bombardement de Zenaga ? Il ne nous est pas encore permis de le pronostiquer. Nous avons reconnu, en 1845, que Figuig appartenait au Maroc. Si l'on voulait reviser ce traité de Lalla Marnia, dont les défauts ont été si souvent signalés depuis un demi-siècle, l'heure serait sans doute propice. On préférera peut-être maintenir cette convention dans son intégrité en adoptant un modus vivendi susceptible d'en atténuer les imper-

fections. Plusieurs solutions sont possibles. Le Gouvernement saura choisir la bonne.

En attendant que cette question soit tranchée, le public, pour tromper son impatience, s'occupe beaucoup de Figuig. Un petit nombre d'européens ont déjà visité cette oasis. Bientôt il faut l'espérer, l'accès en sera facile puisque la Chambre des Députés vient d'adopter le projet ayant pour but d'ouvrir au commerce le tronçon de voie ferrée allant de Duveyrier à Beni-Ounnif.

Cette ligne est terminée depuis peu. La compagnie d'ouvriers militaires du chemin de fer a construit les deux ponts sur lesquels la voie franchit la Zousfana. Les travaux ont été poussés activement de façon à être terminés avant les fortes chaleurs et, depuis quelques jours la locomotive traverse la vallée sur ces magnifiques ouvrages. d'art. Le plus grand des deux ponts a une portée de 140 mètres. Les trains décrivent une courbe majestueuse pour contourner la palmerie et débouchent enfin sur le plateau de Beni-Ounnif où la ligne vient mourir d'une façon qui, au premier abord, surprend un peu le voyageur, puisqu'aucune gare n'est encore construite.

Peut-être n'en construira-t-on pas, car rien ne semble désigner ce point d'une façon spéciale comme le terminus obligé de la voie ferrée. Au contraire, nous pensons même qu'il est nécessaire de pousser la locomotive plus loin. Cette éventualité a dû être prévue puisqu'il existe à Duveyrier un important approvisionnement de matériel.

De même qu'il n'y a pas de gare à Beni-Ounnif, il n'y existe pas non plus de caserne. La nombreuse garnison de ce poste est logée dans de mauvais bâtiments en torchis. On raconte, mais c'est sans doute un bruit sans fondement, que si on a évité d'ériger en ce lieu toute construction en pierre de taille, c'était en vertu d'un scrupule excessif, afin de ne donner aucune prise au mécontentement hypothétique de voisins très susceptibles. Nous pensons plutôt qu'on n'a voulu engager aucune dépense pour créer une installation à un endroit qui n'était qu'un point de passage destiné à être prochainement abandonné.

La petite population civile qui vit de la garnison l'aidant à vivre, a suivi son exemple et s'est construit, dans les mêmes conditions, quelques gourbis où sont débitées les denrées et marchandises indispensables dans ce pays : sucre, café, thé, épices, bougies, tabac, allumettes, boissons, aliments de conserve, papier, plumes, encre et quelques cotonnades.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, la garnison seule qui s'approvisionne chez ces négociants sommairement installés. La

population de Figuig, si mal disposée pour nous avant le bombardement de Zenaga, a compris très vite les avantages que pouvait lui procurer notre voisinage. Elle a rapidement noué des relations commerciales avec Beni-Ounnif ; mais le marché franc établi dans cette localité n'a pas pu devenir très prospère tant que la voie ferrée n'a été livrée à l'exploitation que jusqu'à Duveyrier. C'est donc ce dernier village qui est devenu le centre d'approvisionnement de nos voisins de l'Ouest ; mais maintenant les négociants devront abandonner ce point pour se rapprocher de Figuig, car le centre de Duveyrier n'a eu de raison de subsister que tant qu'il a été le point terminus du railway.

L'importance du marché de Figuig est considérable. Cette grande oasis avec sa nombreuse population sédentaire est, en elle-même, un excellent débouché pour nos produits ; mais la valeur de ce centre commercial est due surtout au grand nombre de nomades (Beni Guil, Doui Menia, Oulad Djerir, Zoua, Beraber, Amour etc.) qui viennent s'y approvisionner. Nos marchandises dédouanées y font prime. Le sucre d'origine française, affranchi de droits et transporté par le chemin de fer, vaut 5 francs de moins par quintal, rendu à Figuig, que le sucre de caravane. Aussi s'en écoule-t-il une grande quantité par cette voie. Il en est de même du café, des épices et autres denrées détaxées, ainsi que de diverses marchandises qui ne jouissent pas de l'exonération de droits, mais qui se vendent par surcroit par le seul fait qu'un courant de transactions s'est établi.

Il semble donc que l'heure soit venue d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de transférer à Figuig même le marché embryonnaire de Beni-Ounnif. Cela aurait pu paraître difficile jusqu'à présent, parce que les habitants de Figuig, même les mieux intentionnés, hésitaient à venir franchement à nous : ceux d'entre eux qui auraient voulu le faire craignaient d'être tenus en suspicion, parfois même molestés par les fauteurs de désordres ; nous devions prévoir quelques résistances provenant de l'esprit d'indépendance des Figuiguiens. Les circonstances nouvelles ne nous permettent plus de conserver une attitude timorée ; pour gagner définitivement à nous ces Ksouriens, il faut que nous allions leur offrir nos marchandises jusque chez eux, en leur épargnant ainsi tout effort et toute fatigue.

D'ailleurs tous les habitants de Figuig ne nous étaient pas également hostiles. Il y avait chez eux, même avant la vigoureuse répression du 8 juin, un parti de la paix comprenant des hommes sérieux, intelligents, influents qui en diverses occasions ont donné aux voyageurs européens ou aux officiers français de Beni-Ounnif des preuves de leurs bons sentiments. Nous pourrions les employer

pour établir et développer notre influence dans les Ksour et tous nos efforts doivent actuellement tendre vers ce but, soit que la nouvelle convention à conclure nous permette seulement d'entretenir avec Figuig des relations de bon voisinage, soit que la révision du traité de 1845 nous autorise à nous y établir en maîtres.

Les moyens d'action dont nous pouvons disposer sont nombreux.

Tout d'abord il faut transporter notre marché franc sous les murs mêmes de Figuig. On pourrait sans doute trouver dans la spacieuse plaine de Baghdad un emplacement propice à cette installation. Il s'agit seulement de savoir si, dans ce grand espace inculte où une ville importante tiendrait à l'aise, on trouverait de l'eau en quantité suffisante. Cela paraît probable car il y existe de ces canalisations souterraines, appelées *foggaras*, qui servent à l'irrigation des palmeraies. Cependant nous ne voulons pas indiquer ce point comme celui qui doit être nécessairement occupé. Qu'il nous suffise de déclarer que le marché doit être installé dans la cuvette même où se trouvent les Ksour et les jardins de Figuig, et non à Beni-Ounif qui est complètement en dehors et trop loin du centre de population et de culture.

L'établissement de ce marché suppose naturellement le prolongement de la voie ferrée jusqu'au point où il se tiendra. Il faut donc souhaiter qu'on ne construise pas de gare à Beni-Ounif : ce serait une dépense superflue, puisqu'on devra en ériger une prochainement dans la plaine de Baghdad ou en tout autre point de la cuvette de Figuig. Si le besoin s'en fait sentir, on pourra installer à Beni-Ounif une baraque tenant lieu de gare provisoire ; mais il est bon de ne faire là aucune construction permanente car, nous le répétons comme Caton répétait son *delenda Carthago*, le seul point qui doive être occupé définitivement est Figuig même.

Le chemin de fer n'est pas le seul travail d'utilité publique à entreprendre dans l'intérêt de la prospérité de notre marché. Il faudra aussi pousser jusque-là le télégraphe et y installer un bureau de poste. Les Indigènes apprennent très vite l'usage de notre système postal et télégraphique. L'expérience en a été faite dans toute l'Algérie et le nombre de dépêches qui sont déjà expédiées par le bureau de Beni-Ounif le prouve du reste. Ce bureau transmet en moyenne actuellement dix lettres à chaque courrier et douze télégrammes par mois, à destination de Figuig. La création d'un bureau de postes et télégrammes à Figuig est donc, comme celle d'une gare de chemin de fer, le corollaire naturel et nécessaire du développement de notre action commerciale.

Enfin la recherche de l'eau et les travaux ayant pour but son

utilisation, aménagement de puits, de réservoirs, de canaux, d'abreuvoirs, de lavoirs, compléteront pour le moment notre programme de travaux publics. Pour se rendre compte de l'importance de cette question, il faut avoir vu les ouvrages énormes faits avec des moyens rudimentaires dans l'oasis de Figuig pour y amener un peu d'eau. Deux lits de rivières, l'Oued-el-Ardja et l'Oued Zousfana ont un écoulement permanent, mais peu abondant. En dehors de cela l'oasis est alimentée par quelques foggaras et par de nombreux puits ordinaires. Il n'y existe pas de puits artésiens indigènes.

Le côté le plus déshérité est celui de Zenaga. Les sources qui l'irriguent viennent d'Oudaghir et le mince filet d'eau qu'elles débitent coule au fond de tranchées gigantesques. On se rappelle la lutte engagée jadis entre les gens de Zenaga et ceux d'Oudaghir pour la possession d'Aïn-Zadert. On peut encore aujourd'hui cheminer en rampant dans la galerie de mine que les gens d'Oudaghir ont ouverte, au cours de cette querelle mémorable, sous les fondations de leur tour de garde. On arrive ainsi jusqu'à l'orifice par lequel cette galerie débouche dans le talus, à quelques pieds au-dessus de la source qui s'épanche lentement dans une canalisation profonde. A ce moment on est tout naturellement amené à penser que si nous parvenions à donner de l'eau en abondance à Zenaga, nous aurions peut-être trouvé le meilleur moyen d'apprivoiser les farouches habitants de ce ksar. C'est pourquoi nous devons entreprendre des forages artésiens dans le bassin de Figuig. S'ils ne réussissent pas, il faudra que nous cherchions à augmenter le débit des foggaras par des curages périodiques et à éviter les déperditions de liquide en aménageant des bassins et des conduites étanches.

Le programme que nous venons d'exposer ne peut être exécuté que si nos nationaux, ainsi que nos administrés indigènes trouvent dans le pays une protection efficace. Or, il y a à Beni-Ounif, depuis quelques mois, un bureau arabe et une nombreuse garnison d'infanterie et de cavalerie. Cependant aucune installation n'y a été faite, tant il paraissait évident que ce n'était là qu'un point de passage destiné à être abandonné à bref délai. Officiers et soldats y vivent sous de mauvais gourbis où ils sont exposés à toutes les intempéries. Il est temps de mettre un terme à cette situation provisoire et de transporter tout ce monde-là à Figuig.

Qu'on ne vienne pas dire que nous n'en avons pas le droit au point de vue international. D'abord les incidents d'hier peuvent provoquer la modification du traité de 1845 ; mais admettons même que nous ne profitions pas de cette occasion et que nous laissions Figuig au Maroc qui ne s'en soucie guère. Figuig se compose d'une

agglomération de Ksour entourés de quelques jardins, le tout enclos d'une muraille dont quelques pans se sont abattus, ces jours passés, au vent de la mélinite. Ce sont ces maisons et ces jardins que l'antique et solennel traité de Lalla Marnia attribue au Maroc ; mais en dehors des murailles le Maroc ne peut élever aucune prétention sur les terres incultes, et notamment sur cette plaine nue de Baghdad où il est temps d'ériger une ville française en face de la ville musulmane.

L'installation en ce point d'un bureau arabe et d'une garnison devra être accompagnée de la création d'une infirmerie à l'usage des indigènes. On sait quel rôle important a joué la médecine dans la conquête et la pacification de l'Algérie. L'œuvre accomplie par deux médecins militaires depuis deux ans à Oudjda et depuis un an à Beni-Ounnif montre quel parti on peut tirer de leur art pour attirer à nous les indigènes du pays voisin. A Figuig même, le médecin de Beni-Ounnif a souvent été appelé à donner ses soins non seulement aux employés du Makhzen, mais à de nombreux habitants des Ksour. La voie est ouverte. Il faut développer cetie méthode de pénétration par la création d'une infirmerie et d'une clinique. Plus tard on entreprendra la vaccination comme on l'a déjà fait à Oudjda, en commençant par les indigènes sédentaires et en continuant par les nomades du voisinage.

Le dernier procédé de pénétration que nous puissions préconiser est la fréquente mise en contact des gens de Figuig avec nos nationaux. Il est nécessaire d'habituer ces Ksouriens à nous voir chez eux. Il faut qu'un grand nombre de Français parcourent Figuig et entrent en relation avec les habitants. Jusqu'à présent presque rien n'a été fait dans ce sens, non pas que la curiosité de nos compatriotes ne se soit pas portée sur Figuig ; mais ceux d'entre eux qui avaient le désir d'aller voir ce centre ne pouvaient le faire, faute de moyens et surtout faute de sécurité. Un très petit nombre d'officiers et de touristes dûment accrédités ont pu visiter la grande Oasis.

Quand nous aurons établi la garnison dont il vient d'être question, il est possible qu'une auberge d'abord et plus tard un hôtel se construise auprès de la caserne ; mais en attendant il sera bon que nous installions à Figuig sans tarder un *dar-diaf* c'est-à-dire une maison des hôtes tenue par un indigène à notre solde. Les voyageurs y trouveraient, moyennant paiement, un abri et de la nourriture pour eux et leur chevaux. Ils pourraient alors multiplier leurs visites et habituer peu à peu les Figuiguiens à la vue et au contact des Français.

Il est permis de supposer que notre installation dans ces conditions

se ferait sans trop de difficultés. Assurément quelques bandits incorrigibles pourraient encore nous susciter des ennuis ; mais la police du pays serait plus facile lorsque nous y serions établis. Enfin il est certain que le plus grand nombre des habitants verraient notre arrivée avec quelque satisfaction en raison des avantages matériels et du bien-être que nous leur procurerions

On ne s'avancerait peut-être même pas trop en affirmant que ces gens-là nous attendent et sont surpris de ne pas nous voir procéder à l'occupation pur et simple de leur pays. Ils nous ont vus nous installer successivement à Djenien-Bou-Rezq, à Hadjerat Mguil, à Duveyrier, à Djenan-ed-Dar, à Beni-Ounnif et, ayant suivi attentivement notre marche progressive et méthodique, ils en ont conclu que nous nous établirions forcément chez eux dans le courant de l'année 1903. Ils étaient convaincus que nous le ferions à l'occasion du voyage en Algérie du Président de la République. Et de fait les formidables effectifs que nous avions accumulés dans toutes les garnisons situées au Sud d'Aïn-Sefra étaient bien de nature à autoriser une semblable supposition.

Mais ces troupes ne faisaient rien, recevaient des coups sans les rendre, s'énervaient dans l'inaction, étaient décimées par la maladie, par la nostalgie, par l'ennui et éventuellement par les balles des rôdeurs.

L'expérience a prouvé qu'il n'était pas utile de conserver des garnisons aussi nombreuses. Le seul point important est de bien choisir les positions qu'on occupe. Au premier rang de celles-là se trouve Figuig ou, à défaut, la plaine de Baghdad où nous avons le droit d'aller dès à présent sans violer le traité de 1845, puisque cette plaine est en dehors de l'enceinte de Figuig.

Au surplus c'est l'affaire du gouvernement de régler toutes ces questions. Quant à nous, nous avons voulu simplement exposer des impressions personnelles, en attendant qu'on nous fasse connaître les décisions qui ne manqueront pas d'être prises pour tirer parti de l'impression produite à Figuig et dans la banlieue de cette localité par le bombardement de Zenaga.

L. P.

GUYOTVILLE

(*Suite*)

II

Les Faits économiques

L'histoire de la création du village de Guyotville s'arrête en 1853 ; celle de ses progrès économiques commence. Pour la comprendre, force nous est d'étudier les conditions climatologiques, géologiques, agricoles dans lesquelles il était placé. L'état économique d'un centre de colonisation dépend de deux sortes de conditions : les unes purement physiques et peu modifiables par l'industrie humaine, telles sont les variations thermométriques ou pluviométriques annuelles, la composition géologique de la terre. D'autres dépendent plus ou moins de l'homme, comme les voies de communications, le choix des cultures pratiquées, les aptitudes agricoles des populations : ces dernières varient avec les progrès de la colonisation.

*
* *

Quand il s'agit de cultures de primeurs, il importe avant tout de considérer le régime climatologique du pays. Grâce aux observations consignées quotidiennement par le maître de phare du Cap Caxine, pendant dix années consécutives de 1876 à 1885, observations que M. Thévenet a citées dans son savant ouvrage de climatologie algérienne, le climat de Guyotville, distant du phare de 2 à 3 k., est connu dans ses lignes générales.

C'est un climat doux, régulier, sans variations de température brusques et considérables, comme celui de toutes les villes ou villages du littoral algérien. Il en diffère cependant parce que l'influence régulatrice de la mer se fait sentir plus fortement dans cette sorte d'ilôt que forme le massif de Bouzaréah que sur les autres parties de la côte. Regardez en effet du sommet de cette montagne soit du côté de Sidi-Ferruch, soit du côté d'Hussein-Dey : la mer entre dans les terres, les deux baies tendent à se rejoindre et entre elles il n'y a pas d'obstacle élevé, pas de barrière qui puisse arrêter les vents de mer apportant pendant l'été un peu plus de fraîcheur, pendant l'hiver un peu plus de chaleur. Il semblerait donc que toutes les agglomérations situées aux pieds de ce mont et sur les bords de la mer dussent jouir du même climat marin.

Cependant, par suite de son exposition à l'Ouest, près de la mer libre, face aux vents attiédissants qui soufflent généralement de l'Ouest durant l'hiver, abrité de ceux du Sud si étouffants pendant la période estivale, Guyotville est privilégié parmi les privilégiés.

Aussi entre les températures observées à Alger et celles relevées au Cap Caxine, il y a des différences sensibles quoique la distance ne soit entre ces deux points que de 11 à 12 k. A ne considérer que les températures moyennes mensuelles, elles ne laisseraient point toutefois ressortir un très grand écart :

	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
Cap Caxine.....	13.1	13.2	14.8	16.1	18.3	21.0	23.8	25.8	23.6	20.2	17.2	14 2
Alger.....	12 8	12.2	14.3	16.4	19.3	22.2	25.1	25.6	24.1	20.3	17.1	18.2

La comparaison de ces températures montre qu'approximativement Guyotville a un climat de 1° degré plus chaud que celui d'Alger pendant les mois d'hiver et de 1° plus frais pendant les mois d'été. Seul le mois d'Août ferait exception : il serait aussi chaud sur les deux points, et même légèrement plus frais à Alger, peut-être à cause de la fréquence des vents d'Est qui atteignent directement Alger tandis qu'ils sont relevés au-dessus de Guyotville par les contreforts de Bouzaréah et le grand rocher.

Il faut reconnaître que les dissemblances thermométriques entre ces deux points de la côte ne seraient pas grandes et qu'elles mériteraient à peine d'être signalées si d'autres plus marquées et exerçant sur la végétation une influence décisive n'avaient été relevées.

Ce qui nuit à la croissance de la plante, ce sont les grandes oscillations de température entre les différents jours d'un même mois. Or ces variations sont des plus limitées à Guyotville, beaucoup plus qu'à Alger ou que dans n'importe quelle station du littoral algérien sur laquelle on a des données précises. Toujours d'après M. Thévenet, « en calculant la différence qui existe entre les maximas et les minimas d'un grand nombre de jours du même mois pour une même station » on obtient comme variation diurne de température à Alger et au Cap Caxine :

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Cap Caxine.....	5.2	5.3	5.5	5.5	5.6	5.7	6.3	6.5	6.8	6.3	5.8	6.1
Alger.....	6.2	7.2	7.5	8.1	8.2	9.2	8.6	8.6	8.4	7.8	7.4	7.0

Fait remarquable, c'est pendant les mois où la vigne pousse, fleurit et mûrit ses raisins que les variations, sans être les plus faibles, sont d'une étonnante régularité à Guyotville puisqu'entre Février et Juin on ne note que 4/10 de degré d'écart, tandis qu'à Alger elle atteint 3°.

Mais avant tout c'est la détermination des maximas et minimas moyens et de préférence la connaissance des maximas ou des minimas extrêmes qu'il importe de connaître pour être fixé sur les possibilités de l'agriculture. Par là surtout se marque et se précise la diversité des deux stations considérées et s'explique la précocité plus grande de la vigne et la maturité beaucoup plus rapide de ses raisins à l'Ouest qu'à l'Est du massif.

Voici les maximas et les minimas moyens :

Maximas

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Cap Caxine.....	15.3	16.4	17.2	18.7	20.9	23.7	26.8	29.3	26.8	23.1	19.9	17.1
Alger.....	15.7	16.6	17.9	20.3	23.2	26.1	29.2	29.7	28.1	24.0	20.1	16.5

Minimas

Cap Caxine.....	10.1	11.1	11.7	13.2	15.3	18.0	20.5	21.8	20.0	17.0	14.1	11.0
Alger.....	9.5	9.4	10.4	12.2	15.0	17.9	20.6	21.1	19.7	16.2	12.7	9.5

Encore l'examen de ces maximas ne nous apprend pas grand chose sinon que c'est pendant l'hiver que ceux observés à Guyotville se rapprochent le plus de ceux d'Alger, alors que ces derniers leur sont généralement supérieurs. Plus intéressante est l'étude des minimas : ils influent directement sur la précocité de la végétation ; or ceux du Cap Caxine ne descendent jamais au-dessous de 10° et dès le mois de Février atteignent 11.1, pendant qu'à Alger ils se maintiennent au-dessous de 10 et qu'en février même ils reculent de 1/10 sur ceux de Janvier.

Voici maintenant les maximas et les minimas absolus et extrêmes :

	Maximas Moyenne des maximas absolus	Maximum extrême	Minimas Moyenne des minimas absolus	Minimum extrême
Cap Caxine..	35,2	40,8	6,9	4,0
Alger.....	38,7	45,0	4,2	2,0

Ne tenons pas compte des maximas absolus qui se produisent en plein été, c'est-à-dire à une époque ou la végétation est généralement arrêtée en Algérie et qui nuiraient plus à la vigne qu'ils ne lui profiteraient — Un des avantages de Guyotville réside précisément dans ce fait que la maturité des raisins précède les coups violents de siroco qui font subir tant de pertes à la viticulture — Les minimas doivent au contraire retenir l'attention. La température du

Cap Caxine est rarement inférieure à 6° et par extraordinaire elle est tombée une fois à 4°, donc pas de gelée. A Alger on a observé au contraire des froids de 3 à 4° et parfois même le thermomètre est descendu à 0° ; il a gelé.

Cette possibilité de gelées est évidemment une condition assez défavorable pour la culture des primeurs, tandis que leur impossibilité constatée dans les environs du Cap Caxine fait de cette région un pays très favorisé. De ce phénomène la raison exacte est difficile à déterminer : cela tient probablement à ce que l'air sur la côte Ouest est toujours saturé d'humidité puisque les vents de terre ne l'atteignent pas, et l'on sait que tout air humide en se refroidissant doit perdre une partie de la vapeur d'eau qu'il contient, laquelle en se condensant développe une certaine chaleur qui réchauffe l'air ambiant. Sur la côte Est, les vents qui soufflent de la Mitidja ou qui descendent des sommets de l'Atlas non seulement refroidissent l'atmosphère mais la rendent plus sèche, plus diathermane et nul n'ignore que dans cette atmosphère sèche et limpide le rayonnement provoque pendant la nuit de forts abaissements de température ; d'où la possibilité de gelées nocturnes plus fréquentes.

Le climat du Cap Caxine est-il bien le même que celui de Guyotville ? Il y a entre ces deux points si peu de distance qu'il semblait bien naturel de les identifier. Toutefois, et ce sont des observations personnelles faites au cours de nombreux voyages, il nous a paru qu'entre certains points de la côte, très voisins cependant, existaient des variations climatériques sensibles. La partie du périmètre de Guyotville la plus chaude est assurément celle qui s'étend entre la madrague, le village et la mer dans cet éperon dont la pointe forme le cap Aconater. Là, la terre est aussi plus sablonneuse, plus légère; coïncidence heureuse, deux conditions dont les effets doivent s'ajouter pour l'échauffement du sol. Pendant une promenade que nous venons de faire en ces premiers jours de Mai, nous avons constaté que, tandis que de ce côté près de la mer les vignes étaient en pleine floraison, que les grains étaient déjà formés, que quelques-uns même avaient la grosseur de petits pois, de l'autre vers la terre la floraison commençait à peine. Là bas on se sentait baigné dans un air plus chaud, tout imprégné des fortes senteurs de la vigne.

*
* *

Très favorisée au point de vue de la température, cette région l'est beaucoup moins pour les pluies et en apparence l'abondance des précipitations pluviales, pourvu toutefois qu'elle ne soit pas exagérée,

est une autre condition de succès pour l'agriculture intensive. Je ne sais cependant si, dans le cas spécial de Guyotville et en particulier pour la culture de la vigne, ce désavantage ne se tourne pas en un avantage appréciable. Il ne faut pas en effet à la vigne une humidité excessive, des pluies trop fréquentes, qui sans doute favorisent la végétation mais nuisent à la fructification, augmentent la coulure, développent les maladies cryptogamiques, enfin retardent la maturation. Les quantités d'eau recueillies chaque mois sur la côte des deux cotés du Bouzaréah sont les suivantes :

	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Totaux
Cap Caxine	71.4	51.9	51.3	41.5	24.6	5.8	1.4	6.4	27.1	80.2	72.3	110.5	538.6
Alger.....	110.7	93.5	86.7	59.9	35.5	14.4	1.5	7.0	28.3	79.1	110.9	139.2	766.7

Entre les deux totaux, l'écart est assez considérable ; plus de 225mm tomberait en plus à Alger qu'au Cap Caxine. Est-ce parce que les vents d'Ouest, qui chassent pendant l'hiver de gros nuages, ne commencent à déverser des torrents de pluie que lorsqu'ils ont gravi une partie des pentes du Boufzaréah ? Est-ce parce que les rafales des vents du Nord brisées par le haut massif le contournent et ne donnent lieu à d'abondantes précipitations pluviales que lorsqu'ils atteignent la haute ceinture des monts de Blidah ou de Milianah ! Les deux hypothèses sont permises. Le fait certain, c'est qu'il pleut moins à l'Ouest qu'à l'Est du massif.

Mais il pleut assez pour la vigne. Combien de régions en France, régions de grande viticulture, et la Champagne, et le Bordelais, et toute la plaine languedocienne, ne reçoivent pas une plus grande quantité de pluies, et ce sont là les régions de prédilection de ce végétal. Il se complait dans les pays chauds à saisons bien tranchées, sèche et humide. Les pluies d'hiver qui imbibent fortement le sol lui suffisent ; ce n'est que rarement, dans les années de grande sécheresse, qu'il souffre. Il puise d'ailleurs une partie de l'eau dont se gonflent ses raisins à l'humidité de l'air ou à la rosée du matin toujours abondante sur la côte.

Deux inconvénients cependant se présentaient : la fréquence et la violence des vents de mer et la possibilité des chutes de grêle.

Rarement l'atmosphère est tranquille sur le littoral et en particulier au printemps. Au mois de Mars, quand les ceps bourgeonnent ou ont déjà leurs premières feuilles, les vents de l'Ouest et du Nord soufflent souvent et avec furie sur toute la côte algérienne, comme souffle en tempête le mistral sur les plaines languedociennes. Ici comme là on a été obligé de protéger soit par des haies vives de roseaux, soit

par des haies mortes de branches d'arbre, les tiges frêles de la vigne ou les autres primeurs, si bien qu'en se promenant dans la campagne environnante on se croirait parfois transporté dans le Midi de la France. En d'autres parties de l'Algérie, on se contente de semer entre les rangs des vignes une traînée de seigle qui, croissant pendant l'hiver, est déjà haute quand les pleurs des ceps annoncent le renouveau de la sève.

L'homme en plantant ou en semant ces haies de roseaux ou de seigle atténue le danger s'il ne le supprime pas complètement ; il reste presque désarmé contre la grêle, ruineuse pour toute cette partie de la colonie. Jetez les yeux sur la carte de répartition des chutes de grêle, dressée pour l'Algérie par M. Thévenet, et vous constaterez que tout le massif d'Alger est dans la courbe 7 marquant la limite des territoires où le nombre des jours de grêle est le plus grand et dépasse annuellement 7. Mais vous remarquerez aussi que toute la partie Ouest de ce massif n'est située que sur la limite, qu'elle participe autant du régime de la seconde zone que de celui de la première. De plus, les violentes chutes de grêle se produisent très souvent en Algérie pendant l'hiver, époque où elles sont moins dangereuses. Inutile de se dissimuler que c'est là un des gros soucis des cultivateurs de primeurs de toute cette région et que, s'il était indéniablement prouvé que l'on pût écarter par des tirs de canon le danger des chutes de grêle, un des premiers villages qui devrait être pourvu de ces engins serait Guyotville.

*
* *

Malgré ces chutes hivernales de grêle, ces vents violents du printemps, ces précipitations pluviales annuelles peu abondantes, le climat de Guyotville à cause de la douceur et de la régularité de sa température se prêtait admirablement à la culture des primeurs et sutout à celle de la vigne. Encore fallait-il que la nature du sol fût propice, que les terres n'y fussent pas argileuses, compactes et froides ! Une simple esquisse géologique va nous montrer que la majeure partie du territoire de la commune se compose de terrains sableux, très légers, s'échauffant rapidement.

Trois époques géologiques sont représentées à Guyotville : l'âge primaire par les schistes et les calcaires bleus, l'âge tertiaire par les marnes sahéliennes et des fragments démantelés de pliocène, enfin l'âge quaternaire par une couverture de dunes littoraliennes concrétionnées ; ces dernières s'étendent sur plus des 2/3 du territoire de la commune entre la côte et le ravin du Beni-Messous ; quelques

bandes sans largeur de marnes sahéliennes et des îlots du pliocène affleurent dans le lit du torrent ou sur les pentes de son thalveg, enfin les roches anciennes occupent les parties les plus élevées au Nord sur les contreforts du Bouzaréah ou pointent le long du littoral ; 1/3 du territoire en est couvert.

Le petit massif du Bouzaréah est formé par des gneiss et des micaschistes entre lesquels courent quelques filons de pegmatite, à grands éléments, ou que percent des granulites à petits grains. Les micaschistes composent la masse principale : ils présentent toutes les variétés et tous les facies qu'on leur connaît. La couleur de ces schistes change suivant la coloration du mica qui passe du noir au gris clair, au blanc sale, au blanc argentin, au vert. Quand le feldspath domine, le mica est ordinairement blanc. « L'état de conservation du feldspath et du mica est variable, dit M. Delage, et sur bien des points, ces deux espèces, surtout le feldspath, ont subi une décomposition lente qui les a amenées à constituer une argile rougie ou plutôt salie par des oxydes de fer. C'est là l'origine de la majeure partie des terres rouges argileuses qui entrent dans la composition du terrain quaternaire le plus récent et des atterrissements actuels ». C'est aussi l'origine des terres rouges que l'on rencontre sur le territoire de Guyotville à la limite des terrains anciens ou sur ces terrains eux-mêmes et dont le mélange avec les sables des dunes a donné à ces derniers une couleur rougeâtre. Les gneiss doivent, à proprement parler, être considérés comme des formes particulières de micaschistes. On les rencontre presque partout dans ce massif, en particulier dans la forêt du Baïnem. Gneiss et micaschistes sont des terrains peu fertiles par eux-mêmes : ils se présentent sous forme de grandes masses très ravinées, très accidentées, coupées de profondes vallées. Ils ne conviennent qu'à la végétation forestière qui du côté de Guyotville couvre la plus grande partie de leurs pentes. Ces roches sont de plus imperméables ; les seules sources qu'on y trouve proviennent des amas de calcaire bleu, interstratifiés dans leurs couches.

L'origine de ces calcaires donna lieu vers 1868 à de longues discussions. Le Docteur Bourjot, s'appuyant sur la nature cristalline de ces roches, l'absence constatée de fossiles et leur disposition en masse lenticulaire, soutenait l'origine éruptive : ce qui contredisait tous les principes de la géologie qui considère les roches calcaires comme des terrains de sédimentation. Peut-être ne doit-on retenir de cette opinion paradoxale que la possibilité d'un métamorphisme de ces roches par les éruptions des terrains voisins et surtout

la haute antiquité de ces calcaires. Très durs, très cristallins, ils ne contiennent aucune trace de fossiles qui permette de déterminer leur âge exact ; toutes les recherches du service géologique de l'Algérie, faites dans ce but, et elles ont été longues et patientes, n'ont pas abouti. La disposition de ces roches autour du massif est curieuse : disséminées en masses d'une étendue très inégale, elles enserrent le mont comme de trois ceintures, l'une à deux cents mètres environ, l'autre à mi-pente, une troisième en bas aux bords de la mer ; ces trois étages sont d'ailleurs discontinus et ne se retrouvent pas sur le versant Sud. Plus résistants que les schistes, ces calcaires dressent parfois leurs arêtes élancées au-dessus des roches environnantes ; au grand Rocher ils barraient autrefois tout passage entre le Cap Caxine et Guyotville. Ils se découpent en lames comme les schistes dont leur pâte contient d'ailleurs des éléments et servent à la construction des maisons ou à la fabrication de la chaux. A Alger, où ils se trouvent en masse considérable au-dessus du quartier Bab-el-Oued, on les a employés à l'édification de presque toutes les maisons de cette ville et aux grands travaux maritimes. A Guyotville où ils sont moins abondants et de qualité moins dure, on en fait depuis quelques années une chaux, réputée excellente : industrie nouvelle, qui ne peut que favoriser l'avenir économique de ce village. L'extraction des pierres donnait lieu aussi à une exploitation fort ancienne sur cette côte, parce que les calcaires sont ici situés tout près du rivage, et que les frais de transport par terre étaient par suite limités à leur embarquement. M. Petrus Borel, lors de son enquête en 1847, avait prévu cette possibilité pour Guyotville de tirer de son sous-sol des ressources considérables : « On y trouve, disait-il, des calcaires de la plus belle pâte, qui peuvent donner une chaux excellente et peut-être même la meilleure de tout le district. La préparation de la chaux, l'extraction et la taille des grès et de la pierre, l'expédition de ces différents produits, par la suite, feront naître certainement en ce lieu un commerce de quelque importance. »

Les terrains de l'âge secondaire, triasique, jurassique ou crétacé, n'existent pas plus sur le territoire de Guyotville que dans les autres communes du massif d'Alger : durant toute cette longue période les formes de cet îlot ne se modifièrent pas sensiblement. Il faut venir jusqu'à l'âge miocène pour retrouver quelques témoins de cet âge. « Le terrain miocène, dit M. Delage, comprend deux étapes nettement distincts l'un de l'autre et par la discordance de stratification de leurs assises respectives et par leurs caractères lithologiques et paléontologiques. L'étage inférieur est constitué par des grès tantôt

grossiers et poudingiformes, tantôt plus ou moins fins et fortement agrégés, tantôt enfin sableux et alors exploités sur plusieurs points pour être utilisés à la confection du mortier ». Ces parties poudingiformes sont développées vers l'oued Beni-Messous et ce sont les blocs qu'elles ont fournis qui ont servi à la construction des dolmens de ce plateau.

Dans le lit de cet oued apparaissent aussi en masses compactes les marnes sahéliennes, de couleur bleu foncé qui ont joué un rôle si important dans la formation de tout le Sahel : d'où le nom que M. Pomel leur a donné. Pendant l'âge tertiaire, elles se sont accumulées au Sud du massif en bancs très épais, attendu qu'à certains endroits des sondages sont restés dans ces marnes jusqu'à 180 m. de profondeur. Elles constituent donc des assises très profondes du sous-sol, mais le plus souvent, dans la région de Guyotville principalement, elles ont été couvertes par des terrains plus récents pliocène ou quaternaires. On ne les voit affleurer ici que dans le lit du Beni-Messous : ce sont les eaux de ce torrent qui ont arraché du sol la couverture superficielle et les ont mises à jour. Bien qu'elles n'apparaissent que par place, leur existence est indéniable et, au point de vue du régime souterrain des eaux, leur rôle de premier ordre. Grâce à elles les eaux d'infiltration s'arrêtent et forment une nappe d'eau abondante qu'atteignent facilement les puits situés près de la mer à Guyotville ; d'autres, il est vrai, ont attribué la source d'Aïn-Benian non pas à l'existence de ces marnes mais à un bombement granitique ; quoi qu'il en soit de cette double hypothèse, l'eau est abondante dans le sous-sol de Guyotville ; sur les bords même des falaises, près du Cap Caxine, des norias permettent d'arroser des champs de primeurs.

Quant au manteau pliocène si développé à l'Est du côté de Kouba, Birkadem, Saoula, Drariah, il semble manquer presque continuellement ici ; à peine quelques témoins sur les bords de l'oued. Peut-être existe-t-il sous la couverture des dunes de l'âge quaternaire mais il demeure masqué.

Les dunes anciennes recouvrent les 2/3 du territoire de Guyotville ; elles s'étendent très loin dans l'intérieur, plus loin que Chéragas qui est à 6 ou 7 kilomètres de la mer à vol d'oiseau. Seulement par places ou par sillons, elles ont été enlevées par les érosions, surtout dans les lits des torrents. Elles n'en restent pas moins les terres essentielles, caractéristiques de toute la région.

Ces dunes n'appartiennent pas toutes au même âge ; il en est de très anciennes, d'autres sont relativement récentes ; elles forment

comme trois étages, trois gradins dont les limites dessinent la place de trois anciennes lignes littorales. Leur altitude maxima atteint 200 m. à 250 m. à l'Est et au Nord de Chéragas, elle se maintient entre 100 et 200 sur le plateau des Beni-Messous et entre ce plateau et Chéragas, puis elle diminue rapidement quand on se dirige vers la mer.

Suivant leur âge elles sont plus ou moins consolidées. Quelques-unes sont passées à l'état de grès à ciment calcaire, dont les parties inférieures seules sont stratifiées. Cette cimentation des sables des dunes et leur passage à l'état de roche dure s'explique par des phénomènes analogues à ceux que l'on observe sur les hauts plateaux ou dans certaines plaines de l'intérieur. Les eaux pluviales chaudes, en s'infiltrant dans les sables, dissolvent les éléments calcaires, puis, rappelées à la surface par l'évaporation intense qui succède aux violents orages, elles laissent déposer la chaux qu'elles contiennent et qui soude les grains de sable, à la longue en font des blocs ou des bancs compacts et durs.

En géologie ces dunes sont bien connues par les fossilles qu'elles contiennent ; pas de coquilles marines, mais en certains points, « de véritables nuées de gastéropodes terrestres appartenant aux genres *Hélix* et *Bulimus* »

En agronomie, ces terres sont recherchées pour les cultures de primeur à cause de leur légèreté, de leur parfaite aération, de leur culture facile. Les plantes s'y développent rapidement, les racines n'y étant pas gênées par la nature trop compacte du sol, et, comme en même temps la terre qui contient une forte quantité de sable s'échauffe rapidement à la surface tout en restant fraîche dans ses couches plus profondes, elles fructifient beaucoup et vite. N'était-ce pas aussi un sol favorable à la vigne qui, demandant beaucoup de chaleur, pousse assez profondément ses racines jusque dans la roche sous-jacente pour n'avoir pas à craindre la sécheresse des derniers mois du printemps?

*
* *

La climatologie et la géologie spéciales à la région de Guyotville désignaient donc cette partie du Sahel d'Alger comme la terre d'élection des primeurs. Cette culture cependant ne s'y développa qu'assez tard parce que la réalisation d'autres conditions était nécessaire avant qu'elle ne s'y établit définitivement et en grand et qu'elle y prospérât.

Il fallait que des communications plus faciles fussent établies avec Alger. Sans doute en 1853 le chemin de Chéragas pouvait suffire au transit malgré ses pentes très raides, ses montées dures et pénibles (on s'élevait à 300m environ) ; une route sur les bords de la mer aurait évité ces dénivellations considérables et le tracé par la Pointe-Pescade s'imposait malgré le gros obstacle du grand rocher. Le Maréchal Soult avait pressenti que la future voie passerait fatalement par là : ce chemin n'a cependant été ouvert que beaucoup plus tard. Il fallait que les relations avec la Métropole ou l'étranger fussent assurées par des paquebots réguliers et rapides ; les progrès de la navigation n'ont permis que depuis quelques années le transport des primeurs dans ces conditions. Enfin il fallait, au fur et à mesure que cette culture prendrait de l'extension, que des moyens plus commodes et en même temps plus puissants d'écoulement des produits fussent mis à la disposition des colons ; depuis deux ans, la circulation des trains sur la ligne de Coléa a commencé.

*
* *

Avant tout il importait que la colonisation, après avoir débarrassé le sol de son revêtement de broussailles, le fécondât par un travail acharné, qu'elle disposât de capitaux suffisants pour pouvoir se livrer à des cultures plus rémunératrices que les céréales, dont les produits immédiats sont cependant indispensables pour des familles pauvres, demandant à la terre seule leur nourriture. La colonisation pauvre, et la colonisation officielle se trouve toujours dans ce cas par les éléments qu'elle emploie, est généralement passée par trois étapes : la *période de défrichement* qui dure plus ou moins longtemps selon les facilités accordées par l'Etat et suivant la nature de la végétation — de 5 à 10 ans en moyenne — ; *la période de cultures pauvres* mais nécessaires à l'alimentation des familles, celle-là se prolonge tant que les colons n'ont pas découvert une plante, arbuste ou arbre approprié au sol ou au climat et susceptible de leur donner un rendement plus rémunérateur ; plusieurs villages ne l'ont point encore dépassée faute d'initiative de la part des agriculteurs ou faute de capitaux ; enfin la *période de cultures riches*, apportant avec elle toujours l'aisance et quelquefois la richesse, appelant une nouvelle population plus dense et des capitaux plus considérables.

Les populations de certains centres du Sahel d'Alger ont à peine connu les difficultés si nombreuses des premières années de la colonisation ; dans quelques villages, à Drariah par exemple, des soldats furent entre deux campagnes employés aux travaux de

défrichement ; ailleurs, à Sainte-Amélie et à Saint-Ferdinand, des condamnés militaires préparèrent aussi les terres. Pour Guyotville il n'en fut rien ; l'Etat s'était désintéressé d'Ain-Benian. Le concessionnaire Tardis se contenta d'élever quelques misérables masures ; la terre restait couverte d'un épais fourré. Les gens qu'on y amena se mirent difficilement à la débroussailler ; car ils n'avaient à espérer ni un salaire ni la propriété de la terre ainsi appropriée. Comment se fit-il cependant que quelques-uns se mirent à la besogne ? et la terre remuée, sous ce climat si sain, triompha de l'homme par la fièvre. Dans cette première lutte en effet, il est rare que la victoire ne revienne pas à la terre ; quel triste tableau ne nous trace pas M. Darru de l'existense misérable que menèrent les premiers immigrants? Manquant de tout, sans secours d'aucune sorte, bernés par un homme qui aurait dû être leur bienfaiteur, grelottant de fièvre et vaincus par la nostalgie, ils appelaient la mort, désespérés de tout. Plus tard quand ils furent certains que cette terre qu'ils fouillaient leur appartiendrait bien, un espoir les ranima, mais ils se sentaient encore si seuls, si isolés, si loin de la grande ville qui était cependant si près. Enfin, quand vint un préfet intelligent qui s'occupa d'eux, ils se reprirent à espérer encore : ces travaux de défrichement, causes naguère de mort et de découragement, leur procurèrent maintenant quelques ressources. C'est en transformant en charbon ces broussailles et leur racines ou en les vendant telles quelles à la ville voisine que les premiers colons purent se procurer, au début, de quoi ne pas mourir de faim ; à la Stidia les Allemands résistèrent par ce moyen ; à Ain-Benian, les Français et les Espagnols traversèrent les mêmes vicissitudes. Plusieurs se firent charbonniers et longtemps ces travaux de défrichement se prolongèrent. En 1853, M. Lautour-Mezeray demande au ministre l'autorisation de maintenir les primes de défrichement qu'il avait instituées pour donner une impulsion effective à la colonisation, restée si languissante. Cette générosité était une mesure intelligente puisqu'elle s'adressait à une population misérable mais laborieuse ; combien, il est vrai, eût-elle été mieux placée durant les années de détresse profonde physique et morale que quelques émigrants avaient vécues ! Quoique tardifs ces encouragements matériels, cette sollicitude dont les entourait une administration bienveillante portèrent leurs fruits. Dès 1856, l'existence du centre de Guyotville paraît dénifitivement assurée.

A cet enfantement laborieux, à ces crises douloureuses et dangereuses du premier âge, succède, à partir de cette année, la croissance plus régulière de la jeunesse ; la seconde période de l'existence

pour un village s'ouvre du jour où les colons sont désormais attachés au sol sans esprit de retour, où les travaux accomplis, en même temps qu'ils les retiennent sur la terre qu'ils ont fécondée, leur permettent de subvenir à leur subsistance et à celle de leur famille. Autant qu'on peut en juger par les documents qu'on possède, elle s'ouvre pour Guyotville en 1856. A cette époque qui correspond à peu près à l'occupation complète de l'Algérie par les troupes françaises, le gouvernement de la Métropole désireux d'être exactement renseigné sur la situation exacte de ses établissements algériens prescrivit une enquête minutieuse, détaillée : c'est une bonne fortune pour les historiens ; car, au seuil d'une période nouvelle, elle permet d'apprécier ce qui avait été fait. Elle nous apporte surtout des documents économiques si rares dans les statistiques algériennes. Nous les citons sans pouvoir apprécier leur valeur, mais, comme indications, ils suffisent à prouver que Guyotville a fait des progrès sensibles. La culture générale, la plus répandue, était celle des céréales ; sur 321 h ensemencés au 31 décembre 1856, 120 h, soit un peu plus d'un tiers, étaient consacrés au blé tendre, 9 à l'orge, 6 au maïs. L'année précédente, la surface ensemencée avait été plus considérable, 168 h. pour le blé seulement, et le rendement avait été de 8 hectolitres à l'hectare. Cette diminution dans la superficie s'explique soit parce que dans le chiffre de 1856 ne sont pas compris les ensemencements du printemps, soit parce qu'une partie des terres avait du être laissée en jachères. Ainsi cette proportion assez faible de la culture du blé, 1/3 en 1856, s'élève à la moitié en 1855 et vraisemblablement, pendant les nombreuses années où cette culture s'imposa, elle variera de la moitié au tiers. Ainsi qu'on l'a souvent dit, aux premiers temps de la colonisation, cultiver du blé est une nécessité, surtout pour des colons pauvres : *primo vivere*. Aliment de première nécessité, le blé offre de plus cet avantage que sa culture n'exige pas de gros capitaux et donne une production dès la première année. Mais le sol de Guyotville formé de terres légères, sablonneuses, convenait peu à cette culture qui se complait au contraire dans les terrains forts, argileux. Le rendement ne dut jamais être très satisfaisant ; il permettait de vivre, assez misérablement en somme, et d'attendre qu'une découverte heureuse indiquât une culture plus riche. — D'ailleurs, même dans les débuts, les habitants de Guyotville pratiquèrent d'autres cultures. N'oublions pas que, malgré les quatorze kilomètres qui séparent ce centre d'Alger, Guyotville faisait presque partie de la banlieue de cette ville dont l'accroissement considérable devait amener des demandes croissantes en produits maraîchers, légumes de toutes sortes, pommes de terre. Dès 1856, 96 hectares

sont complantés en légumes, 25 en pommes de terre, 19 sous la rubrique de cultures diverses. Cependant il semble que ces cultures ne progressèrent que lentement ; plusieurs raisons expliquent cette lenteur : on connaissait mal la culture des légumes pendant l'hiver ; pour la pratiquer au printemps ou en été, il eût fallu de l'eau en abondance et on en manquait ; d'autres régions étaient beaucoup plus favorisées à ce point de vue. Enfin Guyotville était assez éloigné. — Devait-on faire de l'élevage, cultiver le tabac, planter de la vigne ? Tout fut essayé. Tant que le territoire entier de Guyotville ne fut pas défriché, on éleva de nombreux bestiaux ; les communaux étaient d'ailleurs fort étendus ; la statistique de 1856 indique pour le centre seul :

Chevaux.....	51	Chèvres.....	95	
Mulets	198	Moutons.....	»	Total — 826
Anes.....	60	Truies.....	68	
Bœufs.....	94	Terrots.....	12	
Vaches.....	40	Porcs de consommation..	208	

Actuellement l'ensemble des animaux de ferme possédés par une population dix fois supérieure en nombre n'est pas sensiblement plus élevé que celui de cette époque. Cet élevage devait nécessairement diminuer au fur et à mesure que se restreindrait l'étendue des pacages. De très bonne heure aussi on essaya la culture du tabac et les premières tentatives donnèrent d'excellents résultats ; ainsi je trouve dans un rapport officiel d'un inspecteur d'agriculture qu'en 1855 Guyotville fut classé 15me sur 106 villes ou villages algériens pour la qualité de ses tabacs. Il en avait livré cette année là 4.076 k. au prix moyen de 95 fr. 19 0/0 ; ce qui faisait un revenu de 3.880, 10. Malgré ces heureux débuts, la culture du tabac ne tarda pas à être abandonnée, probablement à cause de l'impossibilité où on était d'assurer la récolte par un arrosage abondant. De bonne heure aussi on planta de la vigne : Hipp. Peut dans ses *Annales de colonisation algérienne* cite un mémoire de Noirot où il est dit à propos de Guyotville : « Entre autres cultures la vigne y réussit fort bien ; elle annonce déjà devoir y devenir dominante ». Malgré cette prophétie, la culture de la vigne ne progressa pas avec la rapidité qu'on prévoyait. Il fallut qu'un hasard heureux vint montrer tout le profit que le centre pouvait tirer de cette culture favorisée par la situation exceptionnelle de ce centre, par la nature de son sol et de son climat. Et ce fut cette découverte qui lui permit de prendre un essor prodigieux, inespéré.

L'histoire de cette trouvaille est assez obscure ; malgré nos recherches, il ne nous a pas été possible de l'éclaircir complètement. Bien des colons de Guyotville se disputent aujourd'hui l'honneur d'avoir été les premiers à introduire les plants précoces qui font maintenant la richesse de ce pays. Jusqu'en 1870, les raisins récoltés avaient servi à faire du vin ; on ne s'inquiétait nullement de l'époque de leur maturité ; mais cette année là quelques vignes de chasselas de Fontainebleau qui avaient été plantées deux ou trois ans auparavant, en 1867 ou 68, commencèrent à donner des raisins de table fort estimés et près d'un mois avant les autres vignes de l'intérieur. Suivant les uns, ce fut M. Berthier qui le premier planta cinq à six cents pieds de chasselas ; d'autres parlent de M. Galaud, d'autres enfin de M. Bernard. Peut-être, et le cas n'aurait rien d'étonnant, tous trois plantèrent à peu près à la même époque des pieds de chasselas, mais ils ne se doutaient ni les uns ni les autres en effectuant ces plantations qu'ils avaient trouvé la culture la plus rémunératrice pour le village et que ces quelques souches de chasselas allaient se multiplier rapidement et assurer la fortune de la région. D'autant plus que pendant cinq ou six ans on ne sut pas profiter de cette découverte : les quelques raisins récoltés servaient à la consommation locale ou à celle d'Alger. En 1876 seulement, de hardis commerçants, MM. Gros et Tartarin, achetèrent à des prix très élevés la récolte de Guyotville, et l'expédièrent en France ; ils furent acheteurs à 2,25 le kilogramme. En présence des bénéfices réalisés par les heureux propriétaires de vignes précoces, leurs voisins se mirent à planter en toute hâte ou bien ils greffèrent leurs anciennes vignes, comme, en présence des bénéfices réalisés par l'exportation, les commerçants en primeurs furent disposés chaque année à lever toutes les quantités qu'on leur présenta. — De 1876 à 1903 la surface du vignoble augmenta donc rapidement et les expéditions suivirent une marche parallèle. La fortune publique s'accrut d'autant. Comme cette culture a fait la prospérité de Guyotville et de toute la région avoisinante, il n'est pas sans intérêt de l'étudier en détail.

Actuellement et d'après les renseignements personnels que nous nous sommes procurés, concordant d'ailleurs avec les documents officiels qui nous ont été fournis, la surface du vignoble à Guyotville atteindrait 900 hectares environ, dépassant d'une centaine d'hectares la moitié de la superficie totale de la commune. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, les parties qui n'ont pas été plantées ne sont point susceptibles d'être cultivées ; les unes très déclives et rocheuses sont couvertes de broussailles ou font partie de la forêt du Baïnem,

d'autres forment la bordure littoralienne. Tout ce qui a pu être cultivé et planté l'est à peu près dans le périmètre de Guyotville ; les communaux eux-mêmes ont été loués à des ouvriers italiens ou espagnols qui les ont défrichés, profondément défoncés et plantés en vignes. Il n'y a encore d'espaces vides que sur le thalveg de l'oued Beni-Messous dont les terres très en pente s'éboulent facilement ou le long du lit du torrent où apparaissent les marnes sahéliennes froides.

Sur les 900 h. complantés en vignes, tous ne sauraient fournir de raisins primeurs ; le plateau et les pentes supérieures qui dévalent vers le littoral, quoique couverts de vignes, ne produisent que des raisins à vin. Seules les parties basses et celles surtout où l'influence de la mer se fait constamment sentir sont propices à cette culture. On nous a cité parmi les vignes les plus précoces celles qui se trouvent du côté de la Madrague près de la mer et surtout celles qui s'étendent derrière le village entre la grande route et le chemin de ronde. Il est à notre humble avis indéniable que l'influence régulatrice de la mer, maintenant dans cette partie un climat toujours très doux et modéré, est le facteur essentiel de cette précocité ; mais il en est un autre aussi, c'est la légèreté du sol très meuble, très sablonneux, reposant sur des bancs épais de tuf dont la composition ne diffère d'ailleurs pas de la couche superficielle. Cette légèreté et ce sous sol tuffacé sont indispensables non seulement à la maturité hâtive du raisin mais encore à la qualité des produits. A Zéralda, à Staouéli, on cultive aussi les chasselas précoces et on exporte des raisins primeurs ; mais entre ces produits et les raisins de Guyotville, il y a toujours une différence de 10 à 12 fr. dans le prix d'achat. Ils seraient, nous a-t-on affirmé, sensiblement inférieurs à ceux de Guyotville dont ils n'ont ni la belle couleur dorée, ni les gros grains espacés, ni la peau assez forte pour résister à un long voyage. Les terres y seraient trop fortes et trop profondes. C'est donc dans un périmètre assez restreint que la culture des raisins primeurs est possible et rémunératrice.

Sur quelle superficie exacte s'étend-elle actuellement ? Il demeure assez malaisé de la déterminer d'une façon précise parce que, suivant les années et la hausse ou la baisse des cours, tels raisins qui ne sont pas parmi les plus précoces sont exportés ou servent à faire le vin. Autre raison : chaque année on greffe d'anciennes vignes en chasselas. Aussi, quoique quelques viticulteurs de Guyotville nous aient affirmé que la moitié du vignoble produisait actuellement des raisins primeurs, nous croyons qu'on doit en rabattre beaucoup de ce chiffre

de 450 h., lequel nous paraît plutôt marquer le maximum qu'on pourra atteindre peut-être dans l'avenir que représenter la superficie actuelle de cette culture ; nous sommes certains aussi que le chiffre de 70 h., cité il y a déjà cinq ans par MM. Lecq et Rivière, est bien au-dessous de la vérité. L'évaluation la plus vraisemblable porterait à 200 h. au moins cette superficie. Si l'on songe en effet que l'exportation des chasselas de Guyotville représente la moitié environ de l'ensemble de l'exportation algérienne qui a été en 1902 de 3.900.000 k. et si l'on adopte une moyenne de 80 qx à l'hectare, on arrive à peu près au chiffre cité plus haut ou à un chiffre un peu supérieur.

Sur ces deux cents hectares la culture de la vigne est l'objet des soins les plus minutieux. Il faut voir au commencement de Mars quand poussent les premières feuilles, ou en Mai quand se produit la floraison, la tenue irréprochable des champs de vigne, véritables jardins où le sol continuellement remué, pioché, ratissé est aussi propre que les platebandes que va semer un maraîcher. Nous n'insisterons pas sur les nombreuses façons qu'on donne à la terre, sur la taille de la vigne, sur les multiples traitements pour prévenir les maladies ; ce travail ne diffère pas au fond de celui pratiqué par les autres viticulteurs, sinon que, les produits étant de plus grande valeur, les soins apportés le sont avec plus de régularité, de sûreté et d'art. Il ne s'en distingue réellement que par les abris dont on entoure les rangs de ceps, l'essentiel sur ces bords de la mer étant de protéger les premières pousses de la vigne contre les âpres morsures des vents de mer ; et l'on multiplie les haies de roseaux ou de branchage d'autant plus hautes et plus serrées qu'on est plus proche de la mer. Ces abris ont un autre avantage plus appréciable encore ; la couche d'air enfermée entre ces deux haies s'échauffe davantage que si elle était sans cesse renouvelée par les vents qui soufflent régulièrement surtout pendant la journée et cependant elle n'est pas si hermétiquement emprisonnée qu'elle ne puisse pendant la nuit se déplacer quand la température s'abaisse, déplacement très lent dû à l'inégalité de température des deux masses. On a cru pendant quelque temps qu'on pouvait les remplacer avantageusement par de petites murettes en briques cimentées ; et on espérait, par le rayonnement de la chaleur sur les murs, contribuer à l'échauffement de l'air enfermé, hâter ainsi la maturité des raisins. Soit que l'expérience, assez coûteuse au demeurant, ait été mal entreprise ou mal poursuivie, soit que réellement la construction de ces abris ne produisît aucun effet utile, les résultats obtenus ont été tout à fait contraires de ceux que l'on

espérait. Au lieu d'être avancée, la maturité des raisins pour les vignes ainsi enfermées a eu lieu plusieurs jours en retard. Comme la précocité des primeurs est surtout ce que le cultivateur cherche à obtenir à cause des prix très élevés que quelques jours d'avance sur ses concurrents lui assurent, il serait du plus grand intérêt de renouveler sérieusement ces expériences, comme il serait fort avantageux de trouver ou de créer par la sélection si possible une vigne plus précoce que le chasselas. Jusqu'à présent, sans doute, de toutes les variétés c'est le chasselas de Fontainebleau qui s'est montré le plus hâtif, c'est aussi le seul que l'on cultive pour primeur, mais ne peut-on espérer qu'en sélectionnant ce plant on arrivera à avancer de quelques jours encore sa maturité ?

La culture s'étendant tous les jours, l'exportation augmente régulièrement. La progression est surtout sensible dans ces deux dernières années ; en 1901, il avait été expédié d'Algérie 2.394.702 kilogs de raisins primeurs ; en 1902 il en a été envoyé 3.900.098 k. en augmentation de 1.505.396. Sur ce total, quelle est la part qui revient à Guyotville ? On l'estime en l'absence de documents précis à la moitié. Le port d'Alger monopolise presque ce commerce : en1902, il a pris pour sa part 3.500.850 k. tandis que Philippeville n'avait que 331.207, Bône 35.120, Oran 32.931. L'exportation se dirige vers la France, mais la métropole ne consomme pas entièrement ces raisins ; une partie emprunte les bateaux français et les voies ferrées françaises pour être transportée en Suisse et en Allemagne. Ce sont là des débouchés nouveaux que malgré des tarifs fort élevés les producteurs algériens ont commencé à s'ouvrir ; ils y font concurrence aux raisins d'Italie. N'ont-ils pas aussi le marché de Londres qui absorberait une quantité considérable de raisins? Loin de penser comme quelques-uns l'ont craint, que les progrès de la production algérienne seront plus rapides que ceux de la consommation européenne et qu'il se produira une surabondance dans la production, une pléthore sur les marchés, une baisse considérable dans les prix, nous estimons que ce commerce n'est encore qu'à son début et que la demande dépassera longtemps encore l'offre : car, si les débouchés peuvent s'ouvrir de plus en plus larges, la production est nécessairement limitée en Algérie, puisqu'elle n'est possible que sur quelques points du littoral sans largeur et qu'à Guyotville même l'aire en est assez restreinte. Quoi qu'il en soit des probabilités de ce commerce pour demain, aujourd'hui le centre de Guyotville qui en fait près de la moitié en retire de très importantes ressources : de là la prospérité actuelle de ce centre, son accroissement rapide. Un hectare

complanté en chasselas produit en moyenne de 70 à 80 quintaux de raisins primeurs ; le quintal se vend couramment (les raisins pris sur pied non triés) de 30 à 35 fr. Le revenu brut s'élève donc entre 2.100 ou 2.800 fr. à l'hectare. A supposer exact le chiffre de 200 hectares de vignes à Guyotville, la production totale pourrait être estimée au minimum à 420.000 fr., au maximum à 560.000 fr.

Sur cette somme tout n'est évidemment pas bénéfice pour le propriétaire. On calcule que les frais de culture pour un hectare de vigne primeurs s'élèvent à environ 600 fr., ce qui donne pour 200 h. 120.000 fr. La plus grosse partie de ces dépenses va à la main d'œuvre française, étrangère et indigène ; les étrangers surtout, les italiens affluent à Guyotville, ils se contentent de peu et quelques uns de leurs compatriotes, gros fermiers des environs, les emploient de préférence à tous autres. Ce ne sont point les seules ressources dont bénéficient les ouvriers ; au moment de la cueillette, et de l'emballage, toutes les femmes trouvent à s'employer et gagnent de fort belles journées. L'emballage et le triage sont en effet des opérations fort délicates qui exigent du temps et de l'expérience. Les raisins, débarrassés des graines mauvaises, sont enfermés dans de petites caissettes de 1, 2, 3, 5 ou 10 kilogs. Mais il faut savoir les arranger, les disposer, les presser de telle sorte qu'il ne se produise pas de flottement pendant le voyage afin d'éviter tout déchet à l'arrivée. Certaines ouvrières qui ont acquis une réelle habileté sont payées 5 fr. par jour. Vers la fin juin, ce travail d'emballage commence et il se poursuit durant tout juillet et une partie d'août ; c'est la bonne saison pour les ouvrières, le travail ne chôme jamais. La main-d'œuvre y serait même insuffisante si une partie des raisins n'était expédiée en vrac à Alger pour y être triée et emballée et si des ouvrières étrangères au village ne s'y louaient pour la saison. On voit par là que Guyotville peut espérer encore voir s'accroître sa population.

* * *

Si durant deux ou trois mois des salaires élevés sont assurés aux femmes, pendant l'année entière le travail ne manque pas aux hommes. Tous les bras qui ne sont pas occupés à cultiver la vigne ou qui resteraient inactifs en automne ou en hiver s'emploient à la culture des légumes primeurs : autre source de revenus pour le village et des plus importantes ; elle augmente rapidement, aussi rapidement que les bénéfices que l'on tire de la vigne. De très bonne heure, comme on l'a vu, les légumes furent cultivés à Guyotville puis-

qu'on leur consacrait déjà 96 hectares en 1856. Mais, faute de voies de communication facile et de transport rapide, l'exportation en était difficile et lente ; de plus on ne possédait pas l'expérience que l'on a aujourd'hui du climat et de certaines plantes hâtives. A la culture printanière pratiquée en Algérie par habitude, par tradition comme on la pratiquait en France, on a substitué de plus en plus la culture automnale, dès les premières pluies de septembre, et la culture d'hiver possible partout où les gelées ne sont pas à craindre. Souvent ces légumes sont semés dans les rangées de vigne, si bien que le même champ, qui a porté des raisins primeurs en été, produira en automne des légumes tardifs et puis, pendant l'hiver avant la végétation de la vigne, de nouveau des légumes hâtifs. Trois récoltes durant l'année et toutes trois des plus rémunératrices ! La terre, constamment retournée et fumée, ne s'épuise pas. Toutefois la vigne est une gêne et il existe surtout à proximité de la mer des champs consacrés uniquement à la culture des légumes ; ce sont généralement ceux où l'irrigation est possible. Dans ce pays réputé sans eau, des nappes aquifères existent même sur les bords de la mer et des norias vont y puiser l'eau nécessaire aux cultures. On a même capté des sources sur le plateau du Baïnem, un syndicat des eaux s'est formé et actuellement l'arrosage est possible sur certaines parties assez restreintes du territoire.

Généralement les pluies, qui tombent régulièrement en automne à partir du 15 septembre, suffisent, d'autant plus que l'air est très humide. A cette époque on sème haricots, pommes de terre et on repique de nouveaux plants de tomates ; fin octobre ou dans la première quinzaine de novembre, les expéditions commencent pour durer jusqu'au 15 décembre. Si l'hiver n'est ni trop pluvieux, ni trop froid, la production continue jusqu'à cette date ; il nous est arrivé de voir l'année dernière vers la Noël des haricots en pleine floraison, mais le temps étant assez froid les fleurs ne retenaient pas. Trop d'humidité nuit aussi aux tomates, qui pourrissent sur plante. Mais dès que les froids de janvier sont passés, de nouveau on confie à la terre des graines ou des plants ; souvent les premières feuilles de haricots, surprises par une température assez basse, s'étiolent et jaunissent jusqu'à ce que la chaleur leur donne force et verdeur ; souvent on est obligé de protéger contre les rosées les jeunes plants de tomates tout frileux. N'importe : graines et plants aux premières chaleurs de février et de mars germent et se développent et la récolte se fait avant que la vigne n'ait couvert de ses rameaux les sillons. Mais que de soins à apporter ! Quel labeur continu ! Si la terre produit cons-

tamment, constamment aussi l'homme la prépare, la fertilise par son travail ! Cette culture maraîchère exige une main-d'œuvre journalière à laquelle, il faut leur rendre cette justice, espagnols et italiens excellent. — Il n'est guère possible d'évaluer même approximativement ce que rapportent bon an mal an ces cultures. Les statistiques sont le plus souvent incomplètes et fausses et d'une année à l'autre suivant les conditions climatériques les superficies ensemencées augmentent ou diminuent. Voici celles que donnent les documents officiels :

	1899-1900		1900-1901			
	Superficie	Poids : qx	Superficie	Poids : qx	Frais moy.	Rend. moy.
Pommes de terre....	55h	4.500qx	50	4.000	550	80
Haricots.....	40	1.200	45	1.350	500	30
Petits pois.....	24	1.080	32	1.440	450	45

Suivant ces documents officiels, la superficie totale consacrée aux primeurs atteindrait 127 h. et l'ensemble de la production dépasserait comme valeur marchande 200.000 fr. Encore ne tient-on nul compte de la récolte des tomates qui prend chaque année plus de valeur ? Or les parties les plus abritées conviennent merveilleusement à cette culture d'un rapport plus considérable que les autres. Les haricots, les petits pois, les pommes de terre peuvent être semés avec succès dans tout le massif d'Alger, la tomate exige un climat plus chaud et se cantonne pendant la période hivernale sur l'extrême bordure littoralienne. Un jour peut-être, cette production supplantera toutes les autres et Guyotville et la région environnante feront concurrence à Oran. (1)

* * *

Ainsi dans le passé, malgré son climat privilégié, malgré la fertilité de son sol, malgré la proximité d'une grande ville, Guyotville n'a dû qu'à un heureux concours de circonstances de trouver une culture qui s'adaptât à son climat, à son sol, et qui fût rémunératrice. Avant 1870, le centre végète ou ne se développe que bien lentement, comme une plante dont les racines, mal fixées au sol, n'ont pas encore pénétré jusqu'à la couche fertile ; on fait de l'élevage là où il y a des pâturages insuffisants, on pratique des cultures qui ne conviennent pas à cette terre sablonneuse. Vient la découverte des raisins très

(1) Cette hypothèse se vérifie d'année en année.

précoces ; et la plante qui s'étiolait pousse vigoureuse et drue, une sève nouvelle et abondante la parcourt. En trente ans elle grandit rapidement, elle s'embellit et fructifie et déjà étend ses rameaux en dehors des bornes que lui avait tracées la nature.

Guyotville est un exemple de ce que valent les faits économiques dans la vie d'un centre algérien. Que l'Etat établisse des colons sur un point choisi de l'Algérie, qu'il y construise des maisons, trace des rues, ouvre des routes, que par des mesures adroites il fixe définitivement les immigrants sur le sol défriché et mis en valeur, ce n'est là que la première étape de la colonisation, difficile sans doute, onéreuse et sans profit immédiat ; là s'est arrêtée l'initiative de l'Etat. Au colon, ensuite à travailler profondément le sol, à lui faire porter de riches moissons ; à son intelligence, à son initiative surtout, de découvrir parmi les cultures celle qui convient et qui rapporte ; et lorsqu'il la trouvée, qu'il l'étende, qu'il l'entoure de tous les soins nécessaires. Mais, objectera-t-on, ce centre était placé dans une situation exceptionnellement favorable, sous un climat privilégié, sur une terre merveilleuse ? Auriez-vous convaincu par cet argument les pauvres hères qui vivaient là si misérablement vers 1850 ? Ceux même qui y végétaient en 1870 auraient souri de vous entendre. Peut-être n'y a-t-il pas de pays réellement déshérité ; le tout est de trouver une plante qui s'adapte aux conditions géologiques et climatériques de ce lieu.

Guyotville est aussi une leçon ; et c'est par là que cette étude, dont certains détails ont pu paraître fastidieux par leur longueur, a son intérêt et sa portée. Partout où sur la côte algérienne le même climat, la même nature du sol se rencontreront, la culture de la vigne à raisins précoces pourra être tentée avec succès et il est vraisemblable que l'on trouvera facilement sur cette lisière littoralienne de 1.500 k. quelques points avantageux pour l'essayer. Je sais qu'un autre élément est nécessaire pour rendre possible cette culture, c'est la facilité des débouchés, la proximité d'une grande ville en relations régulières et fréquentes avec la métropole. C'est donc aux environs d'Oran, de Mostaganem, d'Alger, de Bougie, de Philippeville et de Bône que ces essais pourront être tentés immédiatement. Mais, au fur et à mesure que les chemins de fer départementaux se prolongeront, d'autres parties du littoral se livreront à cette culture. Et si les vignes précoces ne poussent que dans des conditions privilégiées et sur une aire limitée, les autres primeurs (haricots, petits pois, artichauts, pommes de terre, tomates, asperges) viendront à peu près partout pendant l'automne et l'hiver sur cette côte ; sans

doute, nous le répétons, c'est sur une simple lisière sans grande épaisseur mais la lisière est longue de l'oued Adjéroud à la Calle. Quand toute cette côte sera affectée à cette culture, l'Algérie verra ses exportations décupler ; elle deviendra pour quelques mois de chaque année le jardin maraîcher de l'Europe, comme les pentes du Sahel et du Tell si certains arbres à fruits étaient plantés (amandiers, pruniers, abricotiers, néfliers, orangers, citroniers), pourraient en être le verger. — Et pour préparer cet avenir que faut-il faire ?

L'Etat n'a qu'à activer énergiquement la construction de route et de railways le long de cette côte. N'est-il pas vraiment extraordinaire qu'après 70 ans de possession il n'y pas une route littoralienne le long du Dahra ? or dans cette région, ou nous nous trompons forts, ces cultures se développeront. Autrefois on a ouvert des routes stratégiques suivant les crêtes pour assurer la pacification du pays ; aujourd'hui ce sont des routes économiques qu'il faut tracer sur le pourtour : ce chemin de ronde du littoral, longeant l'ancienne voie romaine, apparaît comme un des plus urgents. A l'Etat aussi de favoriser la prise de possession et une meilleure exploitation économique de toute la côte algérienne par la création de quelques villages, par l'établisement de concessionnaires et aussi par la diffusion de plus en plus large et de plus en plus efficace des procédés de culture, des plants à choisir, des remèdes préventifs à employer. Enfin il rentre dans son rôle d'aider l'initiative individuelle à se créer des débouchés nouveaux sur les marchés étrangers en provoquant de ses consuls de renseignements précis sur les transactions et en confiant à des commerçants avisés des missions d'études et de recherches ! — Ainsi preparé, l'avenir du littoral algérien ne dépend presque plus de l'Etat ; aux colons à réaliser les espérances qu'on avait fondées ! les populations afflueront d'elles-mêmes sans qu'on les y appelle ; il suffit qu'on sache que la vie matérielle y est assurée, que même des fortunes peuvent être réalisées. Il n'y a pas d'appât plus puissant pour l'homme que l'espoir de faire fortune. La richesse engendre la richesse ; les capitaux appellent les capitaux. L'initiative individuelle ainsi sollicitée et éclairée transformera le pays.

Bel avenir sans doute, dirons quelques-uns, mais avenir éphémère qui peut être suivi de bien de désillusions et de mécomptes ! A quoi tiendra-t-il que tous ces rêves s'évanouissent, que les belles réalités d'aujourd'hui deviennent les cruelles déceptions de demain ? Comptez-vous pour rien les progrès des *forceries*, l'emploie moderne des appareils frigorifiques pour la conservation des fruits et même l'extension des cultures similaires dans les colonies européennes

de l'autre hémisphère ? Pareilles objections sont bien faites en apparence pour calmer les impatiences, s'il s'en produisait de trop vives, et pour empêcher toute exagération. Mais, si elles conseillent la modération et la prudence, doivent-elles conduire à l'inaction ? Que les forceries belges produisent de très beaux fruits, à toutes les époques de l'année, les faits sont là pour le prouver, mais les faits montrent aussi que cette production est limitée et que ces primeurs par le prix qu'elles atteignent ne sont guère destinées qu'aux tables des princes ou des millionnaires. Ce ne sont pas des fruits de consommation générale publique, à la portée de presque toutes les bourses. Dans des appareils frigorifiques, il est bien vrai aussi qu'on a pu conserver durant des mois les plus beaux fruits pour attendre une vente plus fructueuse ; mais je suppose que les frais de conservation doivent être assez élevés surtout si, comme pour les raisins et pour concurrencer les raisins primeurs, il faut leur faire traverser toute une année. Qu'on emploie ce moyen pour des fruits de grande valeur et pour une petite quantité, passe encore ; mais en conservera-t-on jamais assez pour faire baisser les prix des premiers qu'on récoltera à la saison nouvelle ! Plus redoutable est la perspective d'une concurrence des régions australes ; encore les craintes s'atténuent quand on songe que dans ces pays neufs la consommation augmente en même temps que s'accroît la population, que le transport de certains fruits difficile et délicat est parfois impossible, ou en majore énormément le prix, que pour certains, dans les deux hémisphères, les périodes de production ne coïncident nullement. Mangerait-on en Europe durant l'hiver ou le printemps des raisins venant du Cap, de l'Amérique du Sud ou de l'Australie, qu'on ne s'en priverait probablement pas aux premiers jour de l'été lorsqu'ils débarqueraient d'Algérie ; bien des consommateurs, la chaleur aidant, trouveraient ces derniers d'un goût plus exquis comme d'ailleurs tous les fruits mangés en leur temps, dans leur saison.

III

La Population

Plus que les faits historiques, plus que les progrès économiques, les mouvements démographiques sont malaisés à déterminer et à préciser ; en pareille matière, les renseignements oraux que l'on peut se procurer n'ont presque aucune valeur ; il faut des statistiques générales et méthodiques. On n'en possède que de très

imparfaites, absolument incohérentes, qu'à chaque moment on trouve en défaut. Tandis que les autres pays en publient qui sont de plus en plus détaillées et complètes, de plus en plus soucieuses de la vérité et de l'intérêt qui s'attache aux questions qu'elles seules permettent de résoudre, tandis que dans des pays neufs comme les États-Unis elles sont de véritables monuments comme leur dernier *census* de 1901, en Algérie nos statisticiens officiels restent attachés aux anciens errements ou ne se décident à des réformes que contraints et de mauvaise grâce.

Cependant, dans toute colonie où il est utile d'avoir à des intervalles assez rapprochés un tableau fidèle des progrès des populations, surtout dans une colonie où cohabitent des groupes ethniques appartenant à des nationalités diverses, les dénombrements devraient être rapidement établis, assez détaillés pour permettre les recherches les plus minutieuses, assez ordonnés pour pouvoir être comparés facilement les uns aux autres ou lus sans grands efforts et avec intérêt. C'est ce qu'ont compris les États-Unis et ils ont compris aussi qu'il ne fallait point mêler les chiffres s'appliquant à des peuples différents, qu'on additionnait pas les dissemblables, que les tableaux d'ensemble n'avaient de valeur que si l'on avait d'abord détaillé les tableaux particuliers. Auraient-ils jamais songé à confondre les Européens, les Nègres et les Indiens s'ils n'avaient indiqué au préalable la composition de ces divers éléments ? Et que faisons-nous ? Arabes et Kabyles, d'un côté, Français, Espagnols, Italiens et Maltais de l'autre, tout est le plus souvent mêlé, et, si on les sépare quelquefois, c'est par exception et d'une façon incomplète.

Dans le cas particulier de Guyotville, la difficulté se complique de l'impossibilité où l'on est de distinguer au début dans les statistiques officielles et surtout dans celles de l'Etat-Civil, les chiffres qui se rapportent à ce village de ceux qui s'appliquent à Chéragas ; aux premières années de sa création, jusqu'en 1874, Guyotville ne fut en effet qu'une annexe de Chéragas. Cependant, à cause de l'intérêt qui s'attachait à la connaissance des progrès particuliers de ces deux centres, on découvre parfois des documents concernant spécialement l'ancien hameau d'Aïn-Benian.

*
* *

Sur les premiers habitants de Guyotville, les archives du gouvernement général nous ont fournis quelques documents mais sans précision. On a vu que M. Tardis avait été chargé de peupler Aïn-

Benian de pêcheurs français ; il affirma plus tard avoir fait son possible pour y attirer des Basques ; le fit-il réellement ? Rien ne le prouve, si ce n'est peut-être la présence de ce pauvre Béarnais Gascou qui y vivait misérablement avec ses deux enfants lors de la visite de M. Petrus Borel ; le premier peuplement, s'il a existé, s'est donc très vite fondu ; il n'a pas laissé de traces.

Second peuplement, au dire du sieur Tardis, par les ouvriers embauchés pour le prolongement de la route de Chéragas et l'extraction de la pierre ; mais pas plus de résultats. La plupart abandonnèrent le village et les quelques maisonnettes mises à leur disposition ; d'autres, grelotant de fièvres, anémiés et désespérés, furent recueillis à l'hôpital de Dély-Ibrahim. De ces ouvriers pas plus que des pêcheurs, aucun ne demeura vers la fin de 1847. Deuxième échec.

La substitution d'agriculteurs profita-t-elle davantage à Guyotville ? Il ne dépendit que du comte Guyot qu'elle fut sérieuse et utile. Mais tous les déboires que lui avait valus cette malheureuse création l'ont fatigué ; il s'en désintéresse de plus en plus ; aussi les anciens ouvriers de M. Tardis, ayant demandé à revenir dans ce hameau pourvu toutefois qu'ils aient la propriété de leur cabanes et des quelques hectares y attenant, on les accepta. Nous possédons l'état de peuplement de 1847 ; il porte les noms de 20 concessionnaires en dehors de M. Tardis maintenu dans sa bastide et la possession de 30 hectares. Qu'étaient ces nouveaux colons ? Nous le savons déjà : des ouvriers, des terrassiers, des carriers, fort peu au courant des travaux de culture et attirés là par la propriété d'une maisonnette et de quelques arpents de terre. On distribua à chacun des lots de ville, de jardin et de campagne ; mais combien exigus ? Ces trois lots n'avaient pas une superficie de plus de 7 hectares. Comme moyens d'existence, l'administration nous apprend bien que sept en avaient de suffisants ; mais que vaut cette affirmation lorsque l'on sait par M. Darru dans quel état était antérieurement cette population ouvrière ! Et en dehors de ces 7 privilégiés, les autres ne possédaient rien. Ce même document nous renseigne aussi sur l'Etat-Civil des concessionnaires : 17 étaient mariés, trois seulement célibataires. Les ménages avaient des enfants, souvent trois et quelquefois quatre. Quant à la nationalité, elle n'est pas indiquée, mais à la consonnance de certains noms et d'après des documents postérieurs, il est hors de doute qu'une partie des bénéficiaires appartenait à la nationalité espagnole : et les *Gabourio*, et les *Quintana*, et les *Pédro*, etc.... — Ces prétendus agriculteurs, en

réalité ces ouvriers sans ressources, avec de nombreux enfants, n'avaient guère de chance de se maintenir sur leurs concessions, d'autant que le compte de Guyot parti et l'attention sollicitée ailleurs par la tentative des colonies agricoles de 1848, Guyotville fut délaissé. Pas de route, pas de travaux publics. Aussi, cinq ans plus tard, une partie de la population avait émigré ; sur 21 concessionnaires, 12 avaient disparu. Donc, nouvel insuccès.

Enfin, en 1852, quatrième peuplement, celui-là mieux compris, plus habilement poursuivi, M. Lautour Mézeray augmenta le nombre des concessionnaires du village et peupla en même temps les campagnes environnantes. En tout l'administration installa tant dans le hameau de Guyotville que dans les fermes des alentours 73 familles. Sur cette nouvelle et heureuse tentative, il nous est parvenu des documents statistiques et plusieurs lettres du préfet au ministre de la guerre. Les uns et les autres nous font connaître les noms, la nationalité des immigrants, la superficie attribuée, les premiers travaux acccomplis.

Les noms ! Le renseignement est sans doute de valeur, car dans notre pensée il eût du nous permettre de rechercher parmi les familles étalies celles qui avaient demeuré dans le pays, qui avaient prospéré et fait souche. Et nous avons bien essayé de poursuivre ces recherches, comme nous l'avions fait pour Vesoul-Benian. Toutefois nous n'avons pas rencontré parmi ceux que nous avons interrogés la même sûreté de souvenirs, la même bonne volonté que nous avions trouvées ailleurs. Il ne nous est possible de donner qu'une impression assez générale et vague. En fait la plupart des familles françaises ont quitté le village ; plusieurs son établies à Alger et probablement dans d'aures centres du département. Il en reste cependant très probablement un quart environ ; les *Bidart*, les *Lacour*, les *Carles*, les *Marguerite*, les *Mercurin*, etc.. Les familles espagnoles se sont mieux fixées au sol ; il en est peu de celles qui furent établies qui ne se retrouvent encore dans le Baïnem ; et les *Quintana*, les *Sintès*, les *Giner*, les *Salom*, les *Coll*, les *Tuduri*, etc. Reconnaissons en toute justice que la disparition des premières ne signifie nullement l'extinction des familles françaises ; nos nationaux ont toujours eu plus de facilité que les étrangers à se transporter ailleurs, dans les villages nouveaux, où l'administration donnait parfois à leurs enfants des concessions ou dans les villes lorsque des places de petits fonctionnaires ou d'employés leur étaient assurées.

La nationalité ! Tous en effet n'étaient pas français. A cette

époque les étrangers bénéficiaient comme nos nationaux des faveurs du gouvernement ; sur 73 concessionnaires, 53 appartiennent à la nationalité française, 19 à l'espagnole, un est indigène. C'était la famille Ben Ohman. Malgré nos recherches, nous n'avons pu savoir quels services éminents elle avait rendus à l'autorité française ; elle recevait cependant 32 hectares, plus que n'importe quel européen. A moins que ce traitement privilégié fut le signe indéniable que déja prévalait dans les conseils du gouvernement la politique du royaume arabe et que nos sujets devaient être mieux traités que nos nationaux. Quant aux Espagnols, il formaient plus d'un quart de la population établie et peut-être un tiers, à supposser que leurs familles fussent nombreuses. Ce furent ces premiers espagnols qui constituèrent dans le village ou aux environs le solide noyau de population espagnole, autour duquel viendront s'agréger d'autres travailleurs de la même nationalité ; pendant longtemps ils y auront la majorité comme dans beaucoup de communes suburbaines des environs d'Alger : Chéragas, Hussein-Dey, Maison-Carrée, Fort-de-l'Eau. En les appelant en 1852 a jouir des mêmes avantages économiques que ses nationaux, l'Etat Français a donc, au début du moins, sollicité cette immigration étrangère.

La superficie enfin de leur concession ! Elle variait de 12 à 20 hectares suivant la qualité des terrains et la proximité du centre. L'administration avait fini par se rendre compte de l'insuffisance des 6 hectares alloués ; car, qu'on ne l'oublient pas, c'étaient là des terres non défrichées qui toutes n'étaient pas de première qualité, et nous sommes au début de la colonisation, à une époque où aucun essai de cultures riches ne pouvaient être tenté par des hommes pauvres, recherchant avant tout l'indispensable, à savoir leur nourriture et celle de leur famille.

Quant aux travaux déjà exécutés, M. Lautour Mézeray les énumère avec grand soin ; mais ceux qu'il cite, quelques mètres carrés défrichés, quelques masures édifiées, quelques gourbis installés, ils sont vraiment si peu de chose qu'on devine dans l'esprit de cet administrateur le désir de rechercher plutôt des signes de bonne volonté, d'activité méritoire, que de constater les résultats déjà atteints.

*
* *

Une fois installée, définitivement fixée au sol (et elle l'est vers 1856); cette population prospérera-t-elle? Alors s'ouvre une seconde période assez obscure, sur laquelle les renseignements manquent

comme sur la période économique correspandante, ou bien sont si confus qu'on peut à peine les utiliser. De 1856 à 1874, le centre de Guyotville n'a pas de statistique propre : car il n'est qu'une annexe de Chéragas. Aussi ne peut-on donner sur les progrès de sa population que de simples indications.

Ne s'est-il pas produit de 1852 à 1856 un sensible recul ? A en croire le dénombrement de 1856, fait comme on le sait avec un soin tout particulier, l'effectif de la population agricole n'aurait été que de 95 individus dont 53 hommes, 27 femmes, 8 enfants de 2 à 7 ans, 7 au-dessous de 2 ans. On est loin des 73 familles de 1852. Pareil écart ne peut s'expliquer qu'en supposant que ce dénombrement n'a donné que la population du village ou du territoire qui l'avoisine immédiatement, en rattachant à Chéragas le Baïnem et ses habitants. D'autant mieux que cette même statistique, lorsqu'elle ne s'occupe que des colons concessionnaires, n'en compte plus que 18. Il s'agit donc bien des seuls habitants du village ; mais même pour eux, la diminution ressort assez forte — 18 au lieu de 31 — Le centre a donc vécu d'une vie assez précaire. Le recensement nous apporte des indications plus précieuses sur la profession de ces colons ; parmi eux, 7 seulement étaient d'anciens cultivateurs, 7 autres appartenaient à des professions diverses, 4 enfin sortaient de l'armée. Ainsi, dans cette population, l'élément agriculteur ne dominait pas ; et l'on s'étonnera des lenteurs de la colonisation ! et l'on sera surpris de la désertion de ces prétendus colons ! Tant qu'on aura la prétention ou qu'on sera réduit à la nécessité de peupler des centres d'exploitations agricoles par des familles autres que des familles d'agriculteurs, le résultat le plus net que l'on obtiendra sera d'avoir à repeupler plusieurs fois le village projeté. L'administration qui s'écarte volontairement de cette règle prend plaisir à se duper elle-même.

En 1866, la population de Guyotville est comptée à part ; elle s'élève déjà à 321 personnes. On distingue entre celle qui est agglomérée — 144 — et celle qui est éparse — 177. — Dans ce chiffre global, les français n'entrent que pour 131, les espagnols pour 190. Les proportions sont donc renversées au bénéfice des étrangers ; en 1852, l'Etat avait placé 53 familles françaises et 19 espagnoles ; aujourd'hui on ne compte encore que 131 français mais on a 190 espagnols. Certainement les espagnols ont augmenté ; pour les français, le doute est permis Car, si l'on suppose que tous les colons étaient mariés lorsqu'ils ont été installés, on obtiendrait 106

personnes, et, si chaque ménage avait possédé 1 enfant, on en aurait 139. Et les français ne sont encore que 131.

En 1872, l'accroissement ne peut plus être mis en doute, aussi bien pour nos nationaux que pour les étrangers. Au total l'ensemble de la population atteint le chiffre de 502 unités ; les français passent à celui de 170 et les étrangers à 327. Les musulmans dont les statisques n'avaient plus tenu compte réapparaissent, ils ne sont que cinq.

*
* *

En 1876, commence une troisième période. Le décret du 28 novembre 1874, a constitué définitivement la commune de Guyotville et déterminé son périmètre 1725 hectares. Dès lors les données officielles ne sont plus aussi contestables ; elles paraîtront toutefois encore si mal comprises que, si elles mesurent nettement les progrès de l'ensemble de la population, elles ne marquent pas ceux des différents groupes qui la constituent.

Durant ces vingt-cinq dernières années, le centre de Guyotville si péniblement créé, qui avait jusqu'alors difficilement vécu, s'est transformé et peuplé. Nous avons montré à quelle cause économique cet essor a été dû ; il a suffi d'une culture heureuse et riche pour accomplir ce miracle. Avant cette dédouverte, en 20 ans, la population n'avait augmenté que de quelqes centaines d'âmes ; après cette découverte, toujours en vingt ans, elle en gagnera près de deux mille. De nouveaux venus se sont installés sur ce coin du littoral, les uns comme propriétaires cultivateurs. d'autres comme fermiers, d'autres encore comme ouvriers agricoles. Population laborieuse, composée en majorité d'espagnols et d'italiens qui ont assuré à la culture délicate des vignes précoces une main-d'œuvre abondante et habile.

Tous les cinq ans les gains atteignent de 250 à 600 âmes :

	Population totale	Bénéfices
1876	595	
1881	985	390
1886	1412	427
1891	1983	571
1896	2231	248
1901	2821	590

Quelle distance parcourue dans un quart de siècle ! De petite bourgade assez chétive d'aspect et assez pauvre d'habitants, voilà

Guyotville devenu un village riche, coquet et populeux. Si, durant quelques années encore, la progression continue avec la même rapidité, il passera bientôt au rang de petite ville, de banlieue d'Alger rattachée à la grande ville par la ceinture de maisons qui s'égrénent au pied du Bouzaréah.

Cette population a conservé de ses origines son caractère mêlé ; elle est même aujourd'hui plus mêlée qu'au début. En 1852, il n'y avait en effet en présence que des familles françaises et des familles espagnoles ; à peine doit-on citer l'unique indigène, Actuellement, à côté de ces français et de ces espagnols, sont venus s'établir des italiens, des suisses, des belges, puis des indigènes kabyles ou mozabites.

Parmi ces étrangers, quelques-uns ne sont que représentés ; tels les Belges au nombre de 7 ou 8, les Suisses pas plus nombreux, quelques Anglo-Maltais, des Mozabites. On trouve une quarantaine de Kabyles ; mais ils ne forment qu'un élément flottant ; ici aujourd'hui, plus loin demain, ils se louent comme ouvriers agricoles ou garçons de ferme et ne grossissent que d'une façon toute passagère l'effectif de la population.

Etablis à demeure et en groupe compact sont au contraire les Italiens qui, quoique les derniers venus, disputent à présent la supériorité numérique aux premiers établis. Ils débarquent en longues théories ; ils s'emploient, ils se fixent. Leurs familles se multiplient. En 1898 à la suite des troubles qui convulsèrent l'Algérie et préoccupèrent vivement le gouvernement métropolitain, une enquête statistique sur les étrangers fut ordonnée, nous en avons eu connaissance ; elle constata la présence de 557 Italiens à Guyotville ; en 1901 le dénombrement en a recensé 840 ; actuellement, d'après des renseignements puisés à bonne source, ils seraient près de mille et dépasseraient d'une centaine d'unités aussi bien les Espagnols que les Français.

Pour ces deux derniers groupes, les gains tout en étant indéniables, sont beaucoup plus lents. Les progrès ont commencé de meilleure heure et se sont continués sans interruption, parallèlement, sinon également. Comme les statistiques officielles n'ont pas fait le départ entre les divers groupes d'étrangers jusqu'en 1901, que d'autre part elles ont même confondu sous la rubrique « *Européens* » les étrangers avec les Français en 1881, il reste malaisé d'indiquer cet accroissement particulier. En 1876, les étrangers, composés vraisemblablement en grande majorité d'espagnols, sont 337 ; en 1881,

pas d'indication précise ; en 1886, 928, mais déjà la colonie italienne, très prospère, entre pour une certaine part dans ce total ; en 1891, 1209 : en 1896, 1431, mais toujours, dans ces deux derniers chiffres, les espagnols sont mêlés à tous les autres groupes étrangers. Ce n'est que pour 1898 et 1901 que nous possédons des données précises ; en 1898, l'enquête administrative en découvrit 837, en 1901 le dénombrement en trouva 908. Quoique ces deux chiffres laissent ressortir un accroissement considérable, il ne saurait nous donner l'augmentation réelle. La colonie espagnole de Guyotville est ancienne ; les premiers débarqués ont fait souche de nombreux enfants qui déjà arrivés à l'âge adulte ont créé des familles, et leurs fils et leurs filles, saisis par la loi française, sont considérés de plein droit comme français. D'autres se sont fait naturaliser de bonne heure. Donc, à ne considérer que la nationalité légale, le chiffre de 908 peut être juste ; à rechercher les progrès réels de la race, il sera jugé mensonger.

Mêmes rectifications à tenter, mais en sens contraire, dans les indications de la statistique, au cas où on désirerait savoir la part exacte qui revient réellement au sang français dans la population de ce centre ; à peine est-elle de 1/4. Si on efforce de suivre les mouvements du peuplement français, on peut être la dupe d'une illusion. En apparence en effet, il grandit ici de quantités égales à celles dont bénéficie la colonie espagnole ; successivement il a été de 249 (1876) ; 447 (1886) ; 683 (1891) ; 745 (1896) ; 972 (1901). Mais ce n'est là qu'une apparence trompeuse : pour s'en convaincre, il suffit d'analyser le dernier recensement. En 1901, sur les instances de quelques statisticiens, l'administration a consenti à subdiviser le groupe des français en trois catégories : français nés en France, français nés en Algérie, étrangers naturalisés. Pour chacune de ces subdivisions, on a obtenu :

279 Français nés en France,
567 — en Algérie,
126 Naturalisés.

Admettons, si l'on veut, comme vraies les sommes données pour la première et la troisième catégorie puisque les éléments de contrôle, c'est-à-dire les bulletins individuels ont été envoyés, je ne sais pour quelque raison, à Paris et ne peuvent être consultés. Toutefois la liste municipale tendrait à prouver que le chiffre des naturalisés (1) est trop faible ; tel quel, il atteste la présence de près

(1) Nous donnons plus loin les résultats auxquels nous sommes personnellement arrivés.

d'un septième d'étrangers parmi ceux qui légalement sont français. Est-ce tout ? Évidemment non ; de quels éléments se compose donc le second groupe, celui des français nés en Algérie ? N'y a-t-il pas là une très forte minorité d'algériens dont les ascendants étaient des nationalité étrangère. Nous l'évaluons approximativement à plus de 1/3 ; car tous les enfants de naturalisés y sont compris et puis tout les fils d'étrangers qui sont eux-mêmes nés en Algérie. Enfin dans une population composée d'éléments si divers, les mariages croisés sont fréquents, si bien qu'à la troisième ou quatrième génération il est bien peu de français de sang exclusivement français. Quelle valeur ethnique dès lors donner à ce chiffre de 972 ?

*
* *

La répartition de cette population dans le périmètre de la commune donne lieu à des constatations intéressantes. Tandis que à travers les campagnes algériennes, aussi bien pas mesure de prudence contre les attaques toujours possibles que par habitude de gens du midi de la France, disposés ataviquement à se grouper dans les villages, les fermes isolées sont rares, à Guyotville elles s'éparpillent au contraire le long du littoral ou sur le plateau du Baïnem. Montez par les lacets de la route qui conduit à Chéragas, et quand vous vous serez élevé à mi-hauteur, reportez vos regards sur les environs, vous verrez de tous côtés des maisons blanches, quelquefois seules, parfois réunies en hameaux ; vous en verrez au Cap-Caxine, au Phare, à St-Cloud, à la Madrague, sur la route de Staouéli ; montez plus haut sur le plateau et vous découvrirez à droite et à gauche de la route, entourées de jardins et de vignes, des fermes spacieuces ; elles ne disparaîtront qu'à l'approche du ravin de Beni-Messous.

Il y a donc dans cette commune une population éparse assez nombreuse à côté d'une population agglomérée. Cette dissémination, assez rare en Algérie, méritait d'être notée ; elle a ses causes historique et sociale. Cause historique surtout : quand M. Lautour Mézeray peupla le plateau du Baïnem, il obligea les concessionnaires à bâtir sur leur lot rural. Cause sociale ensuite : le territoire de Guyotville, protégé par les villages du Sahel et de la Mitidja, n'a jamais rien eu à redouter des indigènes ; la sécurité y a toujours été parfaite, tandis qu'ailleurs régnait l'insécurité. D'ailleurs peu ou pas d'indigènes quand le centre se fonda ; pas de tribus voisines. Aussi la population a pu en toute sûreté se donner de l'air, s'établir à son gré au mieux de ses intérêts là où l'appelaient ses cultures. Com-

bien de villages algériens où l'éloignement des propriétés est un obstacle à tout développement et le sujet habituel des plaintes des colons ?

A Guyotville, depuis quelques années la population agglomérée progresse plus vite que la population éparse ; les campagnes ne se dépeuplent pas, mais le centre grossit rapidement :

	Population agglomérée	Population éparse
1881	444	541
1901	1525	1295

Des maisons de plus en plus nombreuses se construisent le long de la route nationale, des magasins et des boutiques s'ouvrent. A cette extension et à cette concentration, ont contribué le développement du commerce des primeurs, l'ouverture d'une usine à chaux, l'extraction des pierres de la carrière du Grand Rocher. A côté de la campagne populeuse grandit un village industriel et ouvrier.

Ni aux champs, ni au village, il n'y a de quartier séparé pour chaque peuple ; l'union des familles comme la fusion des intérêts a amené la communauté d'habitat. A signaler cependant de grandes maisons où se logent les pêcheurs italiens embauchés pendant la campagne de pêche et où ils vivent entre eux. Faut-il remarquer aussi que les Français sont proportionnellement plus nombreux dans le village, les Italiens sur la côte ou dans les parties avoisinant le littoral et les Espagnols sur le plateau du Baïnem ?

*
* *

Mais ces différences dans l'habitat s'expliquent par les professions diverses qu'ils exercent, comme la diversité des professions a sa raison d'être dans les conditions sociales où se sont trouvés ces immigrants à leur arrivée en Algérie et dans les aptitudes ethniques qu'ils ont apportées avec eux.

Les Français ont eu à l'origine la plus grande partie des concessions ; or, quoique beaucoup de familles primitives aient disparu, que leurs terres aient passé dans d'autres mains, nos nationaux ont cependant conservé la propriété effective de la plus grande partie des terres ; sur 90 propriétaires ruraux, 50 sont français et ce sont eux qui détiennent la plus vaste superficie, près de 80 0/0. Tous, sans doute, ne cultivent pas ; mais il est faux de dire—ce que l'on répète souvent pour l'Algérie entière — que la majorité des français louent leur terres, se contentant d'en toucher les revenus.

A Guyotville, je compte comme propriétaires cultivants, père et fils, en dehors des naturalisés, 46 français. Il est faux d'ajouter que le prolétariat agricole algérien se recrute exclusivement parmi les étrangers ou les indigènes ; toujours à Guyotville, 44 ouvriers agricoles sont français. D'autres nationaux vivent encore de la culture de la terre ; dix ont loué de grandes fermes. Ainsi donc, dans cette commune de Guyotville, en même temps qu'ils ont conservé la nue-propriété de la majeure partie des terres, nos compatriotes, contrairement à une opinion très répandue et fausse, se livrent à la culture ; ils ne fournissent pas seulement leurs capitaux ; ils apportent aussi leurs bras. — Quelques autres vivent du commerce ; mais là ils rencontrent la concurrence ardente des étrangers qui, pour leur en disputer plus sûrement les bénéfices, se font naturaliser ; hôteliers et cafetiers par exemple sont presque tous d'origine étrangère, italienne surtout, mais presque tous aussi naturalisés. Par contre, nos nationaux ont à peu près le monopole du métier de rentier (17, rien qu'à Guyotville) (1) et leur nombre augmente ; car le climat est sain, la côte agréable, le village à proximité d'Alger et relié à la capitale par un chemin de fer. Est-il besoin de faire remarquer aussi qu'en toute justice les professions libérales ou les emplois salariés par l'Etat ou la Commune leur sont réservés (soit 26 fonctionnaires ou assimilés) ?

Les Espagnols sont d'admirables cultivateurs ; partout, en Algérie, sur la côte comme dans l'intérieur, on les rencontre occupés aux travaux agricoles les plus pénibles comme les plus délicats. Sous ce climat méditerranéen et africain, ils connaissent l'art de faire rendre à la terre le maximum de produits parce qu'ils sont familiarisés avec les cultures à entreprendre, les méthodes agricoles à employer, méthodes et cultures qui sont les mêmes sur cette côte africaine que sur la rive espagnole. Ils ont gardé jalousement entre leurs mains les terres qu'ils avaient obtenues de la faveur du gouvernement français. Propriétaires et cultivateurs, ils ont été dès l'origine ; propriétaires et cultivateurs, ils sont encore. Mais les familles ont essaimé, les terres ont été morcelées ; ceux qui n'ont pas pu vivre sur leur patrimoine ont loué des terres, ou bien sont devenus simples ouvriers agricoles. A côté de 26 propriétaires cultivateurs espagnols, se trouvent 22 fermiers et 153 ouvriers.— Dans des travaux autres que ce de la terre excellent aussi les Espagnols ; facilement. ils sont mineurs ou carriers ; facilement, il se font

(1) Les rentiers estiveurs sont beaucoup plus nombreux en Juillet, Août et Septembre.

maçons. La carrière du Grand Rocher en occupe un grand nombre. D'autres tiennent des épiceries, des charcuteries ; leurs magasins, leurs boutiques, sont renommées parmi leurs compatriotes, car elles les attirent par les produits fortement pimentés dont sont friands les palais espagnols. Les jeunes filles se placent comme domestiques dans les maisons françaises, ramassent quelques économies pour monter leur ménage. Tous les Figaros de l'endroit sont espagnols !

La présence d'une très forte et très prospère colonie italienne fait l'originalité du centre de Guyotville. En Algérie et surtout dans les départements d'Alger et d'Oran, on connaît les Italiens comme pêcheurs ; ils ont même monopolisé cette industrie de la pêche et par leur concurrence acharnée, par leur plus grande habitude des côtes et de la pêche méditerranéenne ont empêché les essais de villages de pêcheurs français de réussir. Sur la côte Ouest du massif du Bouzaréah la mer très poissonneuse attirait les pêcheurs pendant plusieurs mois de l'année. Quelques-uns s'y fixèrent définitivement et pour exercer librement leur industrie, sollicitèrent leur naturalisation. Au moment où le dénombrement de 1901 fut effectué, le nombre des pêcheurs s'élevait seulement à 14 donc 6 italiens et 9 naturalisés d'origine italienne. Durant certains mois de l'année, ce groupe de pêcheurs grossit dans de fortes proportions. Parmi ces italiens, il s'en trouva vraisemblablement quelques-uns qui se firent agriculteurs, faute d'être employés sur les barques de pêche ; peut-être aussi, lorsqu'ils retournèrent dans leurs anses italiennes, vantèrent -ils à leurs compatriotes la fertilité des terres et la facilité de l'existence à Guyotville. Toujours est-il que plusieurs d'entre eux s'y fixèrent comme fermiers, et qu'ayant réalisé de beaux bénéfices, ils appelèrent d'autres italiens, et un courant d'immigration italienne jeta sur cette côte en quelques années plusieurs centaines de colons nouveaux. Comme le fait par sa nouveauté méritait de retenir l'attention, nous avons relevé, en parcourant la liste nominative des habitants de la commune, 12 propriétaires cultivateurs de nationalité italiennes, 57 fermiers et 150 journaliers ou domestiques agricoles. A noter la forte proportion de fermiers parmi eux ! est-ce là le mode de tenture de la terre qu'ils préfèrent ? l'hypothèse est vraisemblable ; car, dès qu'ils possèdent quelques ressources, ils aiment beaucoup mieux travailler pour leur propre compte, ils louent quelques arpents de terre. Oh ! point n'est besoin de grandes étendues ; jardiniers ou maraîcher pratiquent une culture intensive qui les nourrit eux et leur famille, d'autant mieux qu'ils se contentent de peu au début. Chez eux les besoins ne naissent qu'avec l'aisance et le temps

plus ou moins long de leur séjour dans la colonie. — Pêcheurs et agriculteurs avant tout, les Italiens n'ont point perdu certaines dispositions ataviques ou simplement certaines préférences pour des métiers qu'ils exercent dans leur pays : le seul étameur qui existe dans la commune ne devait-il pas être italien ? et le bâton de chef de musique de Guyotville ne revenait-il pas aussi à un italien ?

*
* *

Nous connaissons la répartition de la population de ce village par nationalités, par habitat, par professions. Reste à savoir sa composition par grands groupes d'âge, avant d'étudier ses mouvements actuels.

Il n'a jamais été présenté pour l'ensemble de la population européenne en Algérie ou pour chaque groupe de document indiquant exactement cette composition par âge, sexe et état-civil ; de quel nom appeler en effet le mélange absurde, ridicule et fantastiquement faux qui nous est offert dans les publications officielles par le tableau IV du dénombrement ? nos statisticiens ont la prétention de répartir par âge, sexe et état-civil toute la population présente, européenne et musulmane, alors qu'on sait de source certaine que pour les indigènes en particulier on n'a que des résultats matériellement inexacts ; en 1896, on tenta de faire mieux, on présenta dans un classement spécial la répartition de la seule population étrangère mais on se garda d'étendre cette innovation aux Français ; l'effort eut été trop méritoire ; en 1901, on ne s'imposa plus les mêmes peines pour les étrangers. Tant il est vrai que, pour faire de bonnes statistiques, il ne suffit pas de savoir calculer ou simplement aligner des chiffres, mais qu'il faut connaître les grandes questions démographiques que leurs chiffres peuvent servir à résoudre. Ce que l'on n'a pas fait ou ce que l'on a si mal fait pour l'Algérie entière, nous avons essayé de le faire et de le bien faire pour Guyotville.

Le travail sera-t-il inattaquable dans ses conclusions ? tout dépend des indications portées sur la liste nominatine, le seul document sérieux que l'on possédât, le seul qui offrît un fondement solide. Or, à la feuilleter, on s'aperçoit vite qu'en ce qui concerne les naturalisés et les Français les indications sont vagues ; aussi sommes-nous arrivés dans le pointage à des totaux sensiblement différents de ceux qui avaient été publiés par le dénombrement officiel. Cette imprécision n'affecte que ces deux groupes et particulièrement celui des naturalisés. Nous avons réparti les âges en trois catégories ; la 1re comprend 5 divisions de 0 à 20 ans ; la 2me 6 de 20 à 50 et la 3me 6 encore de 50 à 100.

Répartition de la population de Guyotville par âges et nationalités.

Ages	Français		Espagnols		Italiens		Naturalisés	
	Nombre absolu	Proportion pour 1000	Nombre absolu	Proportion pour 1000	Nombre absolu	Proportion pour 1000	Nombre absolu	Proportion pour 1000
De 0 à 1 an accompli.	17		26		37		13	
De 1 à 4 ans.....	59		93		100		57	
De 5 à 9.....	76		121		123		52	
De 10 à 14.....	62		112		105		33	
De 15 à 19.....	50		78		88		21	
TOTAL.....	264	**406,1**	430	**472**	453	**513,6**	176	**621,8**
De 20 à 24.....	55		70		73		24	
De 25 à 29.....	42		58		58		27	
De 30 à 34.....	52		55		60		20	
De 35 à 39.....	48		54		59		7	
De 40 à 44.....	46		73		47		8	
De 45 à 49.....	39		48		43		5	
TOTAL.....	282	**433,8**	358	**394**	340	**385,4**	91	**321,5**
De 50 à 59.....	59		70		56		12	
De 60 à 69.....	28		37		20		2	
De 70 à 79.....	15		12		10		2	
De 80 à 89.....	2		2		3			
De 90 à 99.....			1					
Au dessus de 100.....								
TOTAL.....	104	**160**	122	**134**	89	**100,9**	16	**56,5**
Totaux généraux...	650		970		882		283	

La lecture de ce tableau, pour peu qu'elle soit faite avec quelque attention, ne laisse pas de suggérer trois remarques :

1° Du premier âge à vingt ans, les Français sont proportionnellement moins nombreux que les Espagnols, ceux-ci moins que les Italiens et les Italiens moins que les naturalisés. On n'ignorait pas que les Français avaient moins d'enfants que les étrangers européens, venus des régions méditerranéennes. Cette infériorité est mise ici en pleine lumière et elle apparaîtrait encore davantage si l'on avait distrait du nombre des Français jeunes ou adultes les enfants assistés que les bureaux de l'assistance placent à Guyotville (20 à 25 environ). C'est pour cette dernière raison que la comparaison entre le chiffre

de 406,1 représentant la proportion du nombre des enfants et des adultes dans la population française de ce village et celui de 358 qu'on avait obtenu en France pour les mêmes groupes d'âge ne signifierait rien, ou signifierait bien peu de chose. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, en ce qui concerne Guyotville et le premier groupe d'âge, cette population française est à peu près composée comme l'est la population de la Métropole. — La comparaison devient singulièrement plus suggestive lorsque l'on met en parallèle les différents groupes européens. Les Espagnols ont 472 00/00 individus de 0 à 20 ans, les Italiens 513,6, les naturalisés 621,8. Laissons, si l'on veut, ce dernier chiffre qui n'a qu'une valeur relative, attendu que la loi admet comme naturalisés de droit les enfants d'étrangers nés eux-mêmes en Algérie : ce qui rend sa proportion avec les autres groupes d'âge beaucoup trop forte. Ne retenons que les chiffres concernant les Italiens et les Espagnols ; qui ne voit combien les moyennes de cet âge sont supérieures à celle des Français ? Combien l'accroissement de ces colonies doit être plus rapide ? Encore ces moyennes devraient-elles être relevées en particulier pour les Espagnols : car, nous le répétons, la colonie espagnole est ancienne à Guyotville et quelques enfants issus de parents espagnols nés en Algérie sont versés dans le groupe des naturalisés. La moyenne italienne paraîtra excessive ; représente-t-elle celle de l'ensemble de la population italienne en Algérie ? Nous convenons qu'elle est bien forte, mais qu'on n'oublie pas que cette colonie à Guyotville est jeune, qu'elle ne s'y est fixée que depuis une trentaine d'années, que par conséquent elle n'est encore composée que de gens jeunes, féconds, ayant beaucoup d'enfants.

2° Pour l'âge mûr, les proportions sont renversées entre ces nationalités ; la progression a lieu en sens contraire. Les Français sont plus nombreux que les Espagnols, les Espagnols que les Italiens et les Italiens que les naturalisés. Les Français sont représentés par 433,8 ; les Espagnols par 394 ; les Italiens par 385,4 et les naturalisés par 321,5. Les mêmes raisons énoncées plus haut agissent ici en sens contraire.

3° Enfin, dans la vieillesse, ces causes sont encore plus actives et les différences mieux marquées. Français, 160 ; Espagnols, 134 ; Italiens 100,9 ; naturalisés 56,15. Il y a donc à Guyotville plus de personnes âgées parmi nos nationaux que parmi les étrangers, plus parmi les étrangers que parmi les naturalisés. Non pas que les Français bénéficient sous ce climat d'une longévité plus grande, mais parce qu'ils sont installés depuis de plus longues années.

*
* *

Cette répartition de la population par grands groupes d'âge fait prévoir en partie ce que seront la natalité et la mortalité dans ces différents groupes. Il est temps d'observer leurs mouvements démographiques ; cette étude, rapprochée des précédentes observations, éclairera ce qui pouvait rester obscur dans les questions soulevées par cette répartition. Les nombreux tableaux et le graphique que nous avons introduits dans le texte nous dispenseront d'insister longuement sur ce sujet (1).

La Natalité

La natalité générale à Guyotville a progressé parallèlement à l'accroissement de la population. D'une dizaine de naissances qu'enregistrent les actes de l'Etat-civil vers 1860, on s'élève successivement à plus de 20 en 1875, puis très rapidement on dépasse 30, 50, 60 pour atteindre 110 en 1897 et 111 en 1899. Actuellement le nombre oscille autour de la centaine. Pas de chute très sensible, excepté en 1869 et 1870, mais ces années furent en Algérie marquées par de mauvaises récoltes et par la guerre. Bref un progrès continu, s'accélérant au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'époque actuelle.

---

(1) Nous aurions désiré donner la répartition de la population de Guyotville par sexe. Mais, pour ne point fatiguer le lecteur, et pour ne point introduire dans cette étude des longueurs qui n'ajoutent aucun fait nouveau, nous avons préféré ne point en parler. Evidemment, la population étant jeune et composée d'adultes immigrants, le nombre des hommes l'emporte sur celui des femmes. Là, en effet, les propriétaires cultivateurs ont besoin d'une main-d'œuvre abondante ; ils embauchent des Kabyles qui n'amènent jamais leurs femmes avec eux ; ils attirent des Italiens qui parfois viennent avec leurs familles, parfois aussi émigrent tout seuls. De là la raison la plus effective de la disproportion entre le sexe masculin et le sexe féminin. Mais cette disproportion ne saurait persister longtemps : car en Algérie, surtout et plus qu'ailleurs, le sexe féminin a une mortalité bien plus faible que le sexe masculin.

I.— Naissances et décès à Guyotville de 1860 à 1900.

Années	Naissances	Décès	Années	Naissances	Décès
1860	9	7	1881	27	12
1861	11	3	1882	28	19
1862	7	4	1883	37	15
1863	8	2	1884	61	23
1864	10	3	1885	44	34
1865	9	6	1886	55	37
1866	10	5	1887	67	41
1867	16	1	1888	64	42
1868	15	6	1889	73	38
1869	6	1	1890	78	30
1870	9	4	1891	92	43
1871	11	15	1892	78	52
1872	17	10	1893	81	38
1873	21	6	1894	62	31
1874	19	8	1895	96	41
1875	23	7	1896	75	48
1876	22	11	1897	110	43
1877	18	7	1898	90	55
1878	32	12	1899	111	56
1879	23	3	1900	92	58
1880	29	13			
1860 à 1889	325	134	1881 à 1900	1421	736

Total des naissances.. 1860-1900 1746
» » décès..... id. 870
Bénéfices..... id. 876

Avant tout, il importe pour apprécier cette natalité de savoir quelle est la proportion du nombre des naissances à l'effectif de la population ; c'est d'ailleurs à ce rapport que l'on donne le nom de natalité. Pour les cinq périodes quinquennales suivantes, on obtient comme résultats :

Périodes	Naissances	Population	Proport. p. 1000
1873-77	103	595 (1876)	34,6
1877-82	139	985 (1881)	28,2
1883-87	264	1432 (1876)	37,2
1887-92	385	1983 (1891)	38,2
1893-97	414	2281 (1896)	37

Moyenne des 25 dernières années..... 35,04

La moyenne générale de ces vingt-cinq dernières années nous donne une proportion assez élevée, bien supérieure à la moyenne

générale de la France qui était pour la période de 1865 à 1883 de 25,2, légèrement plus forte que celle de l'Espagne — 34 — et de près de deux points inférieure à celle de l'Italie — 36,9 —. En somme il était naturel, vu la composition de la population de Guyotville, que le résultat obtenu fut la résultante des trois moyennes spéciales aux trois peuples Français, Espagnol, Italien. Il était tout aussi logique, étant donné que les Italiens n'étaient venus que les derniers, que la proportion après avoir été assez basse se relevât considérablement dès que cet élément nouveau, très prolifique, aurait fait sentir son influence ; seule la chute de 1882 — 28,2 — étonne ; peut-être se l'expliquera-t-on si l'on songe que l'afflux des émigrants étrangers ne remonte qu'à 1876, que la plupart n'étaient pas encore mariés ou ne se sont mariés qu'un peu plus tard une fois établis, qu'ils n'ont enfin contribué à élever cette natalité qu'après cette date.

D'un intérêt plus immédiat et pour ainsi dire plus passionnant est la comparaison de la natalité chez chaque peuple. A première vue, il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau II pour s'en convaincre, les Français ont beaucoup moins de naissances que les Espagnols et les Italiens.

II. — Tableau des naissances à Guyotville de 1879 à 1900

	Sexes		Nationalités				Etat-Civil			
Années	Masculin	Féminin	Français	Espagnols	Italiens	Autres Etrangers	Légitimes	Reconnus	Non recon.	Total
1879	11	12	9	13	1		22	1		23
1880	14	15	6	19	3	1	28	1		29
1881	15	12	10	14	3		27			17
1882	12	16	7	16	3	2	28			18
1883	16	21	10	16	11		35	2		37
1884	36	25	9	35	13	4	61			61
1885	20	24	10	21	12	1	44			44
1886	23	32	14	25	16		52	3		55
1887	37	30	17	35	15		64	2	1	67
1888	36	28	13	34	17		61	2	1	64
1889	38	35	14	35	24		73			73
1890	40	38	30	32	16		74	1	3	78
1891	53	39	17	50	25		88	4		92
1892	39	39	18	35	25		78			78
1893	46	35	20	35	26		78	3		81
1894	26	36	17	21	23	1	59	3		62
1895	41	55	17	39	30	1	87	7	2	96
1896	41	34	15	34	22		71	2	2	75
1897	56	54	23	50	36	1	105	5		110
1898	41	49	16	43	28	1	80	8	2	90
1899	53	58	22	43	44	2	106	5		111
1900	45	47	28	30	32	2	90	2		92

Mais cette simple inspection ne suffit pas. Il fallait rapporter ces chiffres des naissances à ceux de chaque population. Nous aurions désiré, ce que nous avons pu tenter pour d'autres villages, faire porter nos recherches sur une période antérieure à 1889 afin d'éviter la perturbation qu'ont jetée les effets de la loi de naturalisation ; mais pour Guyotville nous n'avions pas avant 1898 la répartition de la population par nationalités ; force nous a donc été de nous en tenir aux cinq dernières années en prenant comme base de nos calculs, pour ce qui concerne ces populations, les résultats de l'enquête en 1898.

Population en 1898		Total des naissances (5 années)	Proportion pour 00/00
Français.....	745	104	27,4
Espagnols	837	200	47,6
Italiens.....	557	162	58

N'est-il pas vrai que la supériorité surprenante, effrayante même de la natalité espagnole ou italienne sur la natalité française est mise en pleine lumière par ces chiffres ? Très faible chez nos nationaux, la natalité est abondante chez les Espagnols, surabondante chez les Italiens.

On peut contester ces résultats, les tenir pour non adéquats à la réalité, leur reprocher de n'englober qu'une période de cinq années. Aussi ne les donnons-nous que pour ce qu'ils valent, c'est-à-dire pour des indications mais des indications dont on devra tenir compte tôt ou tard. Sans doute ils n'ont pas la généralité nécessaire, mais il n'a pas dépendu de nous de pousser plus loin nos recherches. Sans doute ils peuvent paraître exagérés et nous croyons nous-mêmes qu'ils doivent être ramenés à de plus justes proportions. Le chiffre de 27,4 00/00 pour les Français nous semble trop bas, celui de 58 pour les Italiens trop fort. En effet, si nous pouvons certifier l'exactitude des divers totaux des naissances pendant les cinq années de 1896 à 1900, puisque nous les avons vérifiés sur les registres de l'Etat-Civil, il n'en est pas de même pour les chiffres représentant l'effectif de chaque groupe ; le premier, celui des Français, a été emprunté au dénombrement de 1896 ; les deux autres, nous les avons demandés à l'enquête administrative de 1898. Or par plus le premier que les deux autres ne sont certains ; il est fort possible, il est même probable que l'un a été majoré, celui des Français, les autres diminués, ceux des Espagnols et des Italiens. Et puis, nous ne cesserons de le répéter, le groupe italien est encore composé de façon anormale ; chez lui n'existent presque pas de non-valeurs, au point vue de la natalité bien entendu, puisque les individus sont

encore jeunes. Aussi nous estimons que dans cette colonie cette exagération dans le nombre des naissances ne se maintiendra pas longtemps, à moins que des immigrants nouveaux ne débarquent sur ces côtes.

L'émigration a ses lois ; on connaît de mieux en mieux ses effets sur la natalité, non seulement sur la natalité de la population mère à laquelle elle enlève son trop plein, mais sur celle qui s'expatrie et va chercher ailleurs plus de bien-être. Des immigrants, pauvres dans leur pays d'origine, jouissant de quelque aisance dans leur patrie d'adoption, ont généralement au début de très nombreux enfants : il en a été ainsi pour les premières familles françaises. Puis, à la seconde génération, l'influence déprimante de la richesse, le souci de donner à ses enfants une position ou un patrimoine, au moins égal sinon supérieur à celui qu'on a reçu, tarit en partie les sources de la natalité. Les Italiens n'échapperont pas à cette loi et déjà les familles aisées sont moins prolifiques.

D'ailleurs dans une étude sur la natalité, il convient à notre avis de ne point s'arrêter à ce simple rapport des naissances à la population ; il faut aller plus loin, considérer le nombre des familles et leur situation.

Le nombre des familles ! car tous les individus ne peuvent pas contribuer à cette natalité, les enfants par exemple, les vieillards célibataires Donc pour se faire une idée plus exacte de cette natalité, il faudrait plutôt rapporter le chiffre des naissances à celui des familles existantes ou mieux encore compter et grouper les familles suivant le nombre de leurs enfants. Nous avons donc mis à part les célibataires quoique par les naissances illégitimes ils puissent contribuer à ces naissances. Ces célibataires entrent pour un peu plus de 1/3 dans la composition des populations française — 37,3 — et italienne – 37,6 — ; pour un plus de 1/4 dans celle de la colonie espagnole — 27,8 —. Quant à la répartition des familles selon le nombre de leurs enfants, nous avons obtenu les résultats suivants :

	Français		Espagnols		Italiens	
	Nombre exact.	Proportion °/₀	Nombre exact.	Proportion °/₀	Nombre exact.	Proportion °/₀
Familles sans enfants..	38	27.4	27	13.8	20	12.6
avec 1	28	19.1	29	14.9	23	14.4
— 2	30	21.9	41	21.1	28	17.6
— 3	25	17.1	39	20.1	29	18.2
— 4	13	8.8	29	14.9	19	11.9
— 5	7	5	19	9.7	14	8.7
— 6	2	1.3	5	2.5	13	8.1
— 7	1	0.6	3	1.5	8	5
— 8	1	0.6	1	0.5	5	3.1
— 9	1	0.6	1	0.5		

Ainsi que le démontre ce tableau, ce sont les Français qui ont le plus de ménages sans enfants ; la proportion de ces unions infécondes atteint chez eux plus du quart du nombre total des mariages, chez les Espagnols et les Italiens elle est à peu près deux fois moindre soit 1/8. Ce sont encore les Français chez lesquels les familles de un enfant se rencontrent le plus fréquemment. Au contraire il faut aller chercher le plus grand nombre de familles ayant 4 et 5 enfants chez les Espagnols et surtout chez les Italiens.

La situation des familles influe aussi beaucoup sur le nombre des naissances. En parcourant les noms des habitants de Guyotville et en notant les ménages qui avaient le plus d'enfants, nous avons remarqué que toutes ou presque toutes appartenaient à la classe ouvrière. Telle où il y a 9 enfants est la famille d'un charpentier forgeron, telle autre qui en a 8 est celle d'un ouvrier agricole, telle autre qui en a autant est celle d'un pêcheur etc... Et ces familles nombreuses, on les trouve aussi bien chez les Français que chez les étrangers, si bien que notre conviction s'affermit de plus en plus que le facteur le plus important dans la natalité est non pas le caractère plus ou moins prolifique de la race, mais bien la condition sociale et la situation matérielle des individus.

Il est d'usage de comparer entre elles les naissances masculines et les naissances féminines ; il est admis que, dans l'état normal, les premières doivent dépasser de quelques unités les secondes ; que, si elles leur sont sensiblement supérieures, c'est un signe de vitalité et de jeunesse pour un peuple ; que, si elles leur sont égales ou même inférieures, c'est une marque de caducité et de vieillesse. A Guyotville, en vingt-deux ans, de 1879 à 1900, la somme des naissances masculines a été de 739 ; celle des naissances féminines de 734. En conclura-t-on que cette population manque de vigueur ? — On affirme aussi très souvent que chez un peuple jeune, dans une colonie où les mœurs sont très libres, l'illégitimité est forte au début, puis diminue au fur et à mesure que les familles se constituent et que les mœurs se forment. Autre assertion en partie contestable, à laquelle il faut en tout cas ajouter un correctif ; dans une population agricole, les naissances illégitimes sont généralement assez rares ; il y en a eu très peu ici tant que le village est resté simplement un village agricole. Dans une population industrielle et commerçante, ces naisancses sont plus fréquentes ; leur nombre s'accroît à Guyotville depuis que certaines industries s'y sont fixées et que grandit le commerce des primeurs. En ces derniers temps on en a compté jusqu'à dix par année.

La mortalité

Comme les naissances, les décès se sont multipliés à Guyotville au fur et à mesure que cette population augmentait ; en 1860, ils étaient réduits à quelques unités, en 1900, ils atteignent 58 leur chiffre le plus élevé. Entre le maximum et le minimum de cette mortalité, les oscillations ont eu souvent de grandes amplitudes ainsi qu'il arrive surtout pour des phénomènes qui dépendent de causes accidentelles, telles que les épidémies. En outre, pour quiconque voudrait faire l'historique de la mortalité dans un petit village et expliquer les élévations subites que l'on y observe, il serait de toute nécessité de connaître année par année les maladies contagieuses qui ont éprouvé cette population et dont les effets se marquent plus fortement sur un petit nombre d'individus d'un village tous susceptibles d'être atteints que sur la masse des citoyens d'une grande nation qui pour la plupart, et vu la distance des localités habitées, ne courent aucun risque d'être frappés. Proportionnellement, les différences annuelles entre les décès de ces deux groupes de population doivent donc être d'autant plus grandes que l'un est plus réduit et l'autre plus fort. Ajoutez que les maladies épidémiques ont plus de prise sur des familles pauvres, ignorantes, ennemies de toute mesure hygiénique et s'insurgeant contre les prescriptions des médecins. De ces résistances, de l'absence de toute propreté dans certaines maisons les médecins de Guyotville se sont souvent plaint. Ne nous étonnons donc pas de ces variations et constatons que, malgré ces oscillations, la marche ascendante de la mortalité reste parallèle à l'accroissement de la population.

Marquons d'ailleurs par quelques chiffres le rapport qui a existé entre les divers effectifs de cette population et les décès pendant des périodes correspondantes à celles, envisagées pour les naissances :

Périodes	Décés	Population	Proport. p. 1.000
—	—	—	—
1873 à 77	39	595	12.8
1877 — 82	59	985	11.8
1883 — 87	150	1412	21.2
1887 — 92	205	1983	20.6
1893 — 97	201	2281	17.2
		Moyenne des 25 ans.....	16.7

Quelques indications ressortent de ce tableau :

1° La mortalité de l'ensemble de la population à Guyotville serait très faible puisqu'en somme, limitée à 17 décès par an et pour 1.000 habitants, cette proportion reste inférieure à celle de tous les Etats Européens du moins pour la période citée par M. Levasseur (1) (1865-1883) ; elle est plus basse que celle de l'Espagne ou de l'Italie qui était que de 29,1 et celle de la France qui était de 23,8. Seules les colonies européennes en Australie et en Amérique présentaient des minima de léthalité plus faibles encore. Cela prouve-t-il que le climat de Guyotville, loin d'être meurtrier pour nos nationaux et pour les étrangers, leur est au contraire favorable ? ou bien cette mortalité tient-elle à la composition anormale de la population ?

2° Les premiers résultats obtenus — 12,8, 11,8 — ont de quoi surprendre ceux qui connaissent les lois générales de la démographie algérienne ; calculés sur des résultats particuliers et pour des populations peu nombreuses, ils ne sauraient être tenus pour représentant exactement la dîme mortuaire du peuple algérien. Et puis à cette époque correspond la grande invasion étrangère qui amena en Algérie des adultes vigoureux, résistants, lesquels n'offraient que peu de prise à la mort. A cette même époque, cette population ne devait compter que fort peu d'enfants, âge qui paie au contraire un très lourd tribut aux diverses maladies. Et la preuve de tout cela n'est-elle pas dans la proportion de 21,2, moyenne des cinq années qui suivirent, de 1883 à 1887 ? Alors les nouveaux immigrants mariés avaient eu des enfants et la mortalité infantile entrait pour une part plus normale dans la mortalité générale.

3° Symptôme toutefois des plus rassurants pour l'avenir de cette population algérienne, la moyenne de 21,2 ne s'est pas maintenue. Dans les deux périodes quinquennales suivantes, on constate une régression ; si bien que cette moyenne n'est plus que de 17,2, actuellement. Peut-on espérer qu'un pareil mouvement si favorable continuera ? Deux sortes de causes agissent en sens contraire et vraisemblablement arriveront à se neutraliser : d'une part, la plus grande aisance des familles algériennes, une meilleure hygiène, pour quelques-unes déjà des naissances moins nombreuses tendront à abaisser encore ce chiffre ; d'autre part, la composition de plus en plus normale des deux groupes espagnol et italien, avec moins d'adultes et plus de vieillards, pourrait au contraire l'élever. L'avenir dira laquelle de ces deux causes sera la plus puissante, mais, d'ores et déjà, il est prouvé qu'à Guyotville, malgré une natalité fort abondante,

(1) Voir Levasseur : *la Population Française*, t. II, page 223.

la mortalité y reste faible, qu'elle est même une des plus faibles que l'on connaisse.

Toutes les nationalités bénéficient-elles d'une égale immunité ? Quelle est pour chacune d'elles la dîme particulière qu'elle paie à la mort ?

Population en 1898		Total des décès	Proportion pour 1.000
Français.....	745	75	20
Espagnols.....	837	106	25.2
Italiens.....	557	52	18.6

Ici encore, pour ne point porter de jugements irréfléchis, il importe de ne point perdre de vue la composition anormale du groupement italien. Sous le bénéfice de cette réserve, on sera moins surpris de la mortalité très faible 18,6, bien inférieure à celle du peuple italien qui était de 29,1. La différence entre ces deux chiffres est cependant telle qu'à notre avis elle ne saurait s'expliquer uniquement par le petit nombre de personnes âgées que contient la population italienne de Guyotville, car, remarquons-le bien, ce faible effectif de vieillards est racheté chez elle par de gros bataillons d'enfants. On estimera donc que les Italiens de ce village, pour la plupart occupés aux travaux des champs et vivant sur cette côte sous un climat des plus salubres, ont réellement une mortalité très faible.

Avec les Français et les Espagnols, on se rapproche davantage de la moyenne constatée chez ces deux peuples en Europe : on reste cependant de quelques unités au-dessous :

Français en France...	23,8	Espagnols en Espagne...	29,1
» en Algérie...	20	» en Algérie....	25,2

Toutefois la comparaison à établir n'est pas rigoureusement exacte ; car les périodes pour lesquelles ces moyennes ont été obtenues de l'un et de l'autre côté de la Méditerranée ne correspondent pas. Celles de France et d'Espagne ont été calculées pour les années qui s'étendent de 1865 à 1883(1), celle de l'Algérie pour la période de 1896 à 1900. Et tout le monde sait que la mortalité a diminué sensiblement depuis un quart de siècle chez tous les peuples européens. Enfin n'oublions pas que nous ne considérons pour l'Algérie qu'un groupe très limité d'invidus, placés dans des conditions toutes particulières.

Poursuivons cependant la comparaison des décès de ces trois groupes non plus avec leurs nationalités d'origine, mais entre eux. Demandons-nous quelle est pour chacun d'eux la répartition des décès par grands groupes d'âge :

(1) Ce sont les seules que nous possédions.

Décès de la population européenne de Guyotville par groupes d'âge et nationalité
Période 1894-1900

Groupes d'âge	Français		Espagnols		Italiens	
	Nombre absolu des décès	Proportion pour 1000	Nombre absolu des décès	Proportion pour 1000	Nombre absolu des décès	Proportion pour 1000
De 0 à 1 an	21		39		22	
1 à 5 ans	15		31		16	
5 à 9 —	1		7		5	
10 à 19 —	41		10		3	
	41	**38**	87	**62**	46	**72**
20 à 29 —	5		5		2	
30 à 39 —	10		7		1	
40 à 49 —	14		12		6	
50 à 59 —	7		8		2	
	36	**34**	32	**22,8**	11	**17,4**
60 à 69 —	13		8		1	
70 à 79 —	14		8		2	
80 à 89 —	2		4		3	
90 à 100 —	»		1		»	
	29	**27**	21	**15**	6	**9,5**
Totaux...	106		140		63	

Si l'on rapproche les chiffres obtenus pour la population française de Guyotville de ceux que d'autres statisticiens ont cités pour la France entière, on constate qu'ils n'en diffèrent pas sensiblement. Dans la Métropole, en effet, les décès des vingt premières générations s'élèvent à 37,53 contre 38, ceux de 20 à 60 ans atteignent 38,28 au lieu de 34, et ceux de 60 à 100 ans montent à 25,21 pour 27. Donc mortalité presque normale chez nos nationaux.

Mortalité très anormale au contraire pour les Espagnols et les Italiens. Dans ces deux groupes, la mortalité des vingt premières années serait selon toute apparence très forte puisqu'elle est représentée par les chiffres de 62 et de 72 0/0. Ne supposera-t-on pas dès lors que les gains effectués par eux par suite de très nombreuses naissances sont compensés par les pertes subies du fait de trop fréquents décès? Hypothèse vraisemblable, qui doit cependant être mise à l'épreuve des faits. Remarquons-le bien, les chiffres de 62 et de 72 0/0 n'indiquent que des proportions : ils marquent simplement le rapport qui existe entre l'ensemble des décès de chaque colonie et leurs décès de 0 à 20 ans. Il suffira donc que pour une raison ou pour une autre la somme totale des décès soit très faible pour que la mortalité des premières années paraisse excessive. Or, nous l'avons

déjà dit plusieurs fois, la population espagnole et plus encore la population italienne de Guyotville sont composées d'une majorité d'éléments adultes ou d'éléments qui n'ont point encore atteint l'âge où la mort fait de nombreuses victimes.

Simple atténuation, dira-t-on ; est-il vrai que les décès du premier âge soient trop élevés ? Toute la question est là. Il n'y aurait rien d'étonnant de constater chez une population assez pauvre, qui a changé de patrie et de climat, une mortalité infantile surabondante. Au surplus toute exagération de la natalité amène une exagération parallèle de la mortalité.

Comparons donc les naissances et les décès pour chaque nationalité ; dans la période considérée 1894-1900, les Français ont eu 127 naissances et 106 décès dont 21 pour le premier âge (0 à un an), 6 pour la seconde année et 41 pour les vingt premières années ; les familles françaises perdaient donc 1/6 de leurs enfants durant les douze premiers mois de la vie, 1/8 durant les douze autres et 1/3 de 0 à 20 ans. En 7 ans, nos nationaux n'avaient augmenté que de 21 unités, par le seul excédent des naissances sur les décès.

Or de combien s'étaient accrus pendant la même période Espagnols et Italiens du seul fait aussi de cet excédent ? Ils avaient eu respectivement 290 et 202 naissances et 139 et 63 décès. Les familles espagnoles ont perdu 39 petits enfants agés de moins de un an, 31 de 1 à 2 ans, 87 pour la période des vingt premières années. De leur côté, les Italiens, ont eu pour les mêmes âges 22 (1re enfance), 7 (un an à 2 ans), 46 (vingt premières années). Or si les chiffres de 87 et de 46 décès qui nous ont servi à calculer le contingent du premier groupe d'âge ont paru très élevés par rapport à l'ensemble de la mortalité 139 et 63 ; ils seront tenus au contraire pour assez bas, dès qu'on les rapprochera du total des naissances 290 et 202 ; car ils ne représentent qu'un déchet de 1/3 pour les Espagnols et de 1/4 pour les Italiens. Les Espagnols seraient donc aussi avantagés que les Français et les Italiens plus favorisés !

Mais faut-il s'en tenir à cette constatation ? quels sont les gains réalisés par les uns et par les autres ? Bénéfices des Espagnols en 7 ans : 290 — 139 = 151. Bénéfices des Italiens : 202 — 63 = 139. Ainsi, tandis qu'en sept ans la nationalité française ne s'est accrue que de 21 unités à Guyotville (je laisse évidemment de côté dans ce calcul les nouveaux immigrants et les bénéfices qu'elle retire des lois de naturalisation), les nationalités espagnoles et italiennes ont gagné l'une 151, l'autre 139, ensemble 290 individus. Accroissement

14 fois plus considérabie que celui des Français. Voilà la vérité toute nue, voilà la vérité qu'il faut ne point cacher ; elle est assez éclatante pour être vue par tous aussi bien dans la Métropole qu'en Algérie.

Et qu'on ne vienne pas, pour contester ces résultats, nous parler des progrès d'ensemble de la population de Guyotville ? Ils sont rapides, ils sont considérables ; mais quel est le groupe qui contribue le plus à ces progrès ? En Algérie, à moins de vouloir rester dans le doute et à la faveur de cette indécision se leurrer de décevantes illusions, il faut se poser et résoudre des questions d'espèce.

Qu'on ne nous objecte pas que les colonies espagnoles et italiennes comprennent plus d'individus que le groupe national ! car, pour la période considérée, ces trois groupements étaient presque égaux; si l'un d'eux était inférieur, c'était l'Italien dont les gains sont cependant si grands. En outre dans la natalité française sont compris les enfants des naturalisés dont l'Etat civil ne saurait faire le départ. Acceptons donc ces résultats pour si peu consolants qu'ils soient. Quand il s'agit de l'avenir de notre race en Algérie, il est préférable de savoir sur ses mouvements actuels, toute la vérité, rien que la vérité, au lieu de s'enchanter de belles et dangereuses espérances.

La nuptialité

Par l'excédent des naissances sur les décès, aussi bien que par une immigration toujours active, les étrangers augmentent rapidement à Guyotville ; il entourent de leurs rangs de plus en plus serrés le petit noyau de Français, ils le pressent, ils l'étouffent ; ne l'absorberont-ils même pas un jour ?

Les divers éléments dont se compose cette population de Guyotville ne restent point isolés les uns des autres. Vivant côte à côte, dans le même centre ou dans les mêmes fermes, se livrant au mêmes travaux et n'étant point séparés par un idéal religieux et social, comme les Arabes le sont des Européens, Français, Espagnols, Italiens se mêlent ; des unions fréquentes se nouent entre jeunes gens et jeunes filles de diverses nationalités ; fatalement, ces mariages amèneront une fusion complète. Mais à l'avantage de quel peuple ? ou mieux au détriment de qui ? C'est évidemment le problème le plus angoissant soulevé par l'étude de la nuptialité dans ce village, celui qui doit être étudié avec le plus de soin.

Peu importe après tout les progrès généraux de cette nuptialité. Ils n'apportent aucune indication que l'on ne connaisse déjà, ou que

l'on ne soit en droit de prévoir. Le nombre des mariages a suivi une marche ascendante parallèle à celle de la population. Au début les registres de l'Etat civil n'en enregistrent que quelques-uns chaque année ; ils semblerait même qu'on se mariait fort peu à Guyotville pendant les vingt années qui suivirent la création du centre. Mais ce fait n'est pas particulier à ce centre ; on l'observe ailleurs ; généralement en effet, les immigrants sont jeunes quand ils débarquent, ils sont mariés. Il faut attendre plusieurs années pour que leurs enfants, devenus adultes, contractent des unions.

Peu importe aussi l'âge des époux ; nul n'ignore maintenant qu'en Algérie la précocité des mariages est plus grande qu'en France, qu'en règle générale la moitié des jeunes filles sont mariées avant vingt ans, et la plus grande partie des autres de 20 à 25, que pour les jeunes gens l'âge le plus habituel est retardé de cinq ans ; les proportions relevées pour Guyotville ne font que corroborer ces constatations sur l'ensemble de la population algérienne.

Il importe davantage d'être exactement renseigné sur le nombre et la nature des mariages croisés. — Tant qu'il n'y eut en présence à Guyotville que deux nationalités et des colons agricoles, ces unions restèrent très rares ; c'était l'exception. Nous en notons une seule en 1870, entre Français et étrangers, pour une période de 15 ans de 1860 à 1875. Puis quand la population ouvrière, attirée en ce point par l'appat de salaires assurés, grossit chaque année, le nombre en augmente ; encore ne relève-t-on, de 1875 à 1888, qu'une dizaine de mariages croisés. En 1889, ce mouvement de fusion, de pénétration intime de divers peuples s'accentue ; car depuis cette date, les statistiques que nous avons vérifiées donnent :

Mariages à Guyotville (période 1888-1900)

Français-Françaises.. 30	Espagnols-Espagnoles 65	Italiens-Italiennes ... 24
Français-Espagnoles. 10	Espagnols-Françaises. 6	Italiens-Françaises.. 6
Français-Italiennes.. 6	Espagnols-Italiennes .. 13	Italiens-Espagnoles.. 16

Somme toute, il y aurait eu 119 unions entre personnes appartenant à la même nationalité contre 57 mariages croisés ; ces derniers entreraient donc pour un tiers dans le nombre total des unions contractées. Conçoit-on avec quelle rapidité la fusion physiologique se fait puisque, dès la première génération, il y a mélange de sang pour un tiers de familles ? Et ce mouvement ne saurait que s'accélérer au fur et à mesure que la cohabitation dans un même lieu, l'association des intérêts, la communauté de genre de vie rapprocheront davantage les nationalités.

Objectera-t-on que certaines statistiques sont trompeuses? Que par suite des difficultés soulevées par l'application des lois de naturalisation les résultats restent fort contestables? Tel par exemple qui est porté comme français est réellemenf un naturalisé; s'il épouse une espagnole, parlera-t-on d'un mariage croisé? Telle jeune fille, désignée comme française ayant épousé un espagnol, ne s'est en vérité mariée qu'avec un ses compatriotes puisqu'elle descend elle-même de parents espagnols. Nous ne disconvenons pas que malgré les soins apportés dans nos recherches des erreurs ont pu se produire; mais on admettra aussi que les Français, et cela est prouvé par les statistiques générales de l'Algérie antérieures à l'année 1889, ont souvent épousé des étrangères; pourquoi à Guyotville auraient-ils agi différemment? On remarquera aussi que la fusion entre les éléments étrangers est aussi rapide, pour ne pas dire plus, que la pénétration entre ces derniers et l'élément national. Pas de contestation possible pour les chiffres suivants : 13 Espagnols ont épousé des Italiennes, 16 Italiens ont épousé des Espagnoles.

Il se constitue donc à Guyotville une population mélée, formée pour une grosse majorité d'Espagnols et d'Italiens, pour une minorité de Français. Or n'est-il point évident qu'en se plaçant au seul point de vue physiologique, ce mélange aura pour conséquence l'absorption de l'élément français? Non pas que nous admettions que ce mélange se fasse exclusivement au profit des étrangers, mais le peuple qui en sera la résultante sera, si nous n'y prenons garde, plus espagnol et plus italien que français. A la troisième génération, bien habile qui pourra reconnaître les descendants de ces trois peuples; plus d'Espagnols, plus d'Italiens, mais aussi plus de Français! il ne restera que des Algériens.

On nous dit, et la chose est bien réelle, qu'à ce mélange, le Français gagne une plus grande résistance au climat, une vertu plus prolifique; dans la population de Guyotville, il serait facile de trouver des familles ainsi constituées qui sont parmi celles dont le nombre d'enfants est le plus élevé. Mais suffit-il que le peuple algérien ne disparaisse pas si tout meurt en lui de ce qui le rattache à la patrie française? — On nous dit encore que, vu la supériorité des mariages où l'époux est français et l'épouse étrangère, ces unions tournent à l'avantage de nos nationaux; mais est-il bien prouvé que, dans un milieu où dominent les étrangers, les idées et les sentiments de notre race ne soient pas étouffés au sein même d'une famille dont le chef est pourtant français?

*
* *

Ce qui se produit à Guyotville est l'image de ce qui se passe dans l'Algérie entière. De cette constatation, l'étude de ce village tire son intérêt et sa valeur. Dans l'ensemble de la colonie, les trois grands peuples de race latine : Français, Espagnols, Italiens, se trouvent en présence ; ils se mêlent peu à peu, et par la fusion physiologique, et par l'identification de leurs intérêts, et par la diffusion de leurs sentiments et de leurs idées. Du creuset où ils se fondent, un peuple nouveau naît à l'histoire : *le peuple algérien.*

L'étude démographique de Guyotville, comme celle de sa création et de ses ressources économiques, nous apporte de précieuses indications : elle nous apprend que la natalité des étrangers italiens et espagnols est de beaucoup supérieure à celle des Français, que ces étrangers s'accroissent avec rapidité par le simple excédent des naissances sur les décès, tandis que progresse lentement l'élément national ; — elle nous apprend que si les Français bénéficient d'une mortalité fort réduite, le même avantage est assuré pour le moment aux Italiens et que même les Espagnols, malgré leurs habitudes de vivre, leur alimentation, meurent moins en Algérie qu'en Espagne, — elle nous apprend en dernier lieu que ces trois peuples latins, qu'attirent de multiples affinités sociales, ont de nombreux mariages croisés et que, vu leur plus grand nombre et leur plus grande prolificité, les étrangers absorberont tôt ou tard l'élément francais.

Sans doute entre cette population de Guyotville et celle de l'Algérie entière subsistent des différences qu'il serait injuste de méconnaître ; d'abord la proportion entre Français et étrangers n'est pas de 1/3 à 3/4, mais elle s'égalise à 1/2. De plus la natalité de la colonie française nous paraît être plus élevée à l'intérieur et dans son ensemble. Qu'on ne se laisse pas cependant duper par de pures apparences ! Les statistiques algériennes mélangent actuellement toutes les races (demain il sera même impossible de poursuivre les recherches que nous avons entreprises) ; en ce sens, elles ne servent qu'à engendrer de dangereuses illusions. La vérité est que les étrangers s'accroissent beaucoup plus vite que les Français ; or, même si actuellement la supériorité numérique était acquise à nos nationaux (ce qui est contestable), demain elle peut leur échapper, elle leur échappera ; l'avenir est, assure-t-on, aux peuples à forte natalité.

Cette supériorité du sang suffira-t-elle à leur assurer la prépondérance politique dans l'avenir ? Le peuple algérien, pour être la

résultante de croisements où dominera le sang étranger, doit-il se rapprocher de la nation espagnole ou de l'italienne plus que de la nation française ?

On oublie généralement, et Renan l'a bien montré dans sa belle analyse de l'idée de nation, qu'un peuple ne réside pas entièrement dans la communauté de race ou l'identité de sang, que les nations européennes actuelles sont composées par des éléments ethniques multiples et souvent opposés qu'il est difficile et même impossible de distinguer actuellement, que les peuples qui prétendent aujourd'hui représenter une race sont précisément ceux dont l'origine est la plus mêlée. En réalité, l'idée de peuple est formée par un ensemble d'éléments idéaux, tels que traditions historiques, sentiments et idées nationales, aspirations patriotiques qui constituent son patrimoine moral, forment son caractère particulier. Et mieux que le sang, mieux que le sol, cet ensemble de notions morales assure à ce peuple son rayonnement et sa puissance : il lui trace aussi ses destinées.

L'essentiel est donc de faire partager à ces Espagnols et à ces Italiens nos sentiments et nos idées, de leur donner notre mentalité ; absorbés par eux physiologiquement, ils seront assimilés par nous moralement. Et que nous importe après tout que notre sang se perde, si notre âme persiste ?

Cette œuvre à laquelle nous convient les nécessités de la colonisation algérienne est au demeurant moins malaisée qu'elle paraissait l'être. En présence de quelles nations se trouve-t-on ? En présence de celles qui en Europe se rapprochent le plus de la nôtre, de celles qui se réclament de la même civilisation latine, du même idéal social et moral, et dont les mœurs sont identiques aux nôtres. Assurément des traditions, des souvenirs de lutte, même des compétitions actuelles séparent les Espagnols et les Italiens des Français, mais ces causes de division résistent-elles à un examen impartial ? — D'aucuns croient que la difficulté d'assimilation sera plus grande parce qu'on a affaire non plus à un seul peuple, mais à deux. Malgré l'apparence paradoxale d'une telle opinion, nous estimons qu'il est plus facile d'agir sur deux peuples que sur un seul, sur une société composée d'éléments divers que sur un groupe formé d'éléments homogènes. Lorsqu'il y a seulement deux races en présenee, il s'ensuit presque toujours un antagonisme d'abord latent puis déclaré et l'assimilation est retardée. Quand il y en a trois ou davantage, l'harmonie est plus aisément réalisable : toute trinité se résout dans une individualité supérieure. C'est le cas spécial pour Guyotville et il faut ajouter que la proximité d'un centre de rayonnement d'influence française

comme Alger contribuera sans aucun doute à y assurer la prédominance française.

Mais l'œuvre qui pour ce village se fera d'elle-même automatiquement, il faut résolument l'entreprendre ailleurs, partout où les conditions seront moins favorables; il faut la diriger, la mener à bien par une série de mesures habiles et résolument appliquées. Combien n'en a-t-on pas préconisées ? Et l'extension de l'enseignement à tous les degrés, et les faveurs à accorder aux œuvres post-scolaires, et l'obligation pour les jeunes algériens de faire leur service militaire en France, et l'octroi de la nationalité française et des droits politiques du citoyen à ceux seulement qui savent écrire en Français ou à la troisième génération etc... Et bien d'autres encore ! Sans vouloir méconnaître les heureux effets de toutes ces mesures, nous sommes convaincus que le seul agent réellement efficace est l'enseignement, mais l'enseignement sous toutes ses formes ; c'est donc à l'enseignement qu'il convient de demander cette éducation nationale du peuple algérien.

L'école primaire d'abord ! sur ses bancs s'asseoient presque tous les jeunes enfants. Fraternellement, étrangers et français s'y coudoient, y apprennent les premiers éléments de notre langue et les premiers faits de notre histoire. Or, les étrangers se montrent tout disposés à envoyer leurs enfants dans nos écoles. Sachons profiter de cette heureuse disposition et ne les décourageons pas en ne créant pas d'assez nombreuses classes, en ne construisant pas des locaux suffisamment spacieux[1]. Voyez quelle affluence d'enfants étrangers à Guyotville ! Sur 384 inscrits, 331 appartiennent à des familles étrangères contre 53 français. Une pareille fréquentation laisse bien augurer des résultats accomplis. Qu'on nous permette cependant quelques réserves et sur le mode de l'enseignement et sur les effets qu'on en attend. Il ne saurait suffire d'attirer les enfants étrangers dans nos écoles ; il importe surtout de leur donner une éducation et une instruction plus appropriées au but à atteindre. La mission de l'instituteur algérien nous paraît être souvent une mission d'éducation nationale : elle consistera à faire pénétrer dans ces cerveaux d'enfants, par des lectures, par des causeries, par des exemples, quelques-uns des généreux sentiments et des nobles idées auxquels la

---

(1) Au moment où nous terminons cet article, nous apprenons que les Délégations financières ont voté les fonds nécessaires pour les constructions d'écoles et la création de nouveaux emplois afin d'assurer à tous les enfants d'âge scolaire la possibilité de l'instruction primaire. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce vote.

France moderne doit son prestige dans le monde ; elle leur inculquera quelque amour de la liberté, de la solidarité, de la tolérance. Là est la grande difficulté de la tâche. L'instruction est plus facile ; les méthodes en sont connues et lui-même est mieux préparé. Il insistera sur l'enseignement de l'histoire et de la géographie de la France, sur les grands siécles historiques le XIII, le XVII, le XVIII où s'est affirmé notre génie national et répandue notre civilisation ; et pourquoi aussi ne leur donnerait-il pas quelques connaissances sur notre prise de possession de l'Algérie, sur l'œuvre que nous y avons accomplie et à laquelle leurs pères ont collaboré, sur l'hospitalité si généreuse que tous les immigrants européens y ont reçue ?

Toutefois l'école primaire ne saurait suffire ; elle s'adresse à la masse, non à l'élite, elle apprend des connaissances toutes faites, elle ne crée pas les principes. De plus, s'il est indispensable d'agir sur le peuple, il est non moins urgent de diriger les classes aisées auxquelles vont le plus souvent les places et emplois qui dans la société donnent quelque considération à ceux qui les occupent. Par la culture générale qu'ils donnent, et par les fonctions auxquelles ils préparent, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ont un rôle de tout premier ordre à jouer dans les destinées d'un peuple. Qu'on veuille bien y songer ! A l'école primaire, l'esprit de l'enfant n'a reçu pour ainsi dire que les semences des idées. Ces semences écloront-elles ? Ne seront-elles pas étouffées dans cette atmosphère où ils se plongent en sortant de l'école, dans le milieu familial et social encore tout façonné par les instincts ataviques et les préjugés sociaux de la race ? Au moment où se posent à l'esprit des jeunes hommes les questions sociales, religieuses, politiques, il ne subit plus l'ascendant qu'avait pu prendre sur lui le maître d'école ; il est livré à toutes les forces qui agissent en lui pour le replonger dans des habitudes héréditaires et détruire les germes d'un affranchissement intellectuel et moral futur. L'œuvre n'est donc que commencée à l'école primaire; elle doit se continuer par d'autres enseignements.

Mais ni le lycée ni les écoles supérieures ne sont fréquentés par un nombre suffisant de jeunes gens étrangers pour la bonne raison que, s'ils ne se font pas naturalisés, ils ne peuvent prétendre à aucune fonction libérale. Il faut bien le dire ; autant la fréquentation des écoles primaires par les enfants d'étrangers est suivie, autant celle du lycée et des Ecoles est irrégulière et presque nulle.

Aussi est-il prudent de ne point faire état de ce moyen d'assimilation ! Il ne reste qu'à poursuivre indirectement l'œuvre de l'école primaire par des conférences populaires; déjà, à Guyotville, plusieurs

ont été faites ; c'est même en partie pour servir à cette œuvre que cette étude a été commencée et poursuivie. En montrant aux habitants de ce centre combien avaient été difficiles les débuts de Guyotville et quels avaient été aussi les efforts du gouvernement français, j'espérai leur faire comprendre qu'ils étaient redevables à la France du bien-être qu'ils possédaient. Puisse-t-elle avoir servi à éveiller dans leurs âmes des sentiments de reconnaissance envers leur patrie d'adoption ! Qu'ils soient passionnément dévoués à l'Algérie ; le sentiment est très naturel ; mais qu'au-dessus de l'Algérie, ils voient la France et s'en montrent les fils reconnaissants : c'est leur devoir. « Nous sommes tous des Algériens passionnément dévoués à la colonie, a dit M. le Gouverneur général Jonnart ; mais Algérien est un prénom et Français est notre nom de famille. »

Victor DEMONTÈS,

Professeur au Lycée d'Alger.

QU'EST-CE QUE LE TELL ?

Avant de songer à délimiter le Tell, il serait peut-être bon de s'entendre sur la valeur et le sens de ce mot.

C'est un mot très connu en Algérie, et même en France, car il est dans toutes les géographies classiques : c'est le mot latin *Tellus*, que des écrivains plus instruits des choses de Rome que des choses de l'Algérie, ont employé pour désigner l'ensemble des terres arables opposé soit aux « sables brûlants du désert », soi disant « infertile », soit aux hauts plateaux, région des steppes et des parcours des nomades.

Cette signification du mot Tell est celle que connaissent et qu'emploient couramment tous les colons, et avec eux les indigènes à leur service ou parlant français ; mais ceux qui ne se sont pas frottés à nous n'emploient guère le mot Tell pour la bonne raison que, dans ce sens, il n'est ni arabe ni berbère.

Précisons :

Le général Parmentier qui a fait une étude spéciale des termes géographiques arabes ou berbères, et qui a publié un vocabulaire faisant autorité en la matière, s'exprime ainsi :

« Tell (littéralement : colline, monticule) 1° En Algérie, région « fertile, labourable, par opposition à Sahara.

« 2° Le Tell : région comprise entre la Méditerranée et les « Hauts Plateaux de l'Algérie. »

Je ne chicanerai pas le savant général sur cette expression de *Hauts Plateaux* qui n'est applicable ni à la plupart des hautes plaines, ni aux cuvettes orographiques des régions des chott ; nous comprenons ce qu'il veut dire.

Mais ces hautes plaines qu'il semble exclure du Tell pour leur donner le caractère saharien que nous leur donnions du reste aux premiers temps de la conquête, au temps où Boghar, Teniet, et Tiaret semblaient marquer la bordure même du « petit désert » en ces hautes plaines, dis-je, une autre personne faisant aussi autorité en la matière, nous les donne comme partie intégrante du Tell.

Voici en effet se qu'on trouve dans le dictionnaire pratique de M. Marcellin Beaussier :

« Tell, haut pays opposé à Sahara.

« Tella, plur. Telel, colline (en Tunisie) — Telel Roumel « (dans le Sahara) dunes de sable. »

Contrairement d'ailleurs à ce qu'il a fait pour tous les mots vraiment arabes, le savant lexicographe ne donne pas le radical ou verbe d'ou le mot provient. C'est qu'en effet le radical ou verbe *Tell*, en arabe littéraire (تَلَّ), mot peu connu et tout-à-fait inusité, je crois, en Algérie, signifie « *renverser quelqu'un, jeter.* — v. n. *errer* ». — Ce n'est pas là la racine d'un mot pouvant signifier quelque part *colline, tertre, éminence.* La racine vraie est une racine berbère, L, qui a le sens de dominer, être élevé.

Peu importe du reste l'origine de ce mot Tell puisque les indigènes purs ne l'emploient pas dans le même sens que nous.

J'ai habité le Sahara et je me rappelle fort bien que lorsque les indigènes nous demandaient à *aller dans le Tell* en été, ils ne prononçaient, ni écrivaient ce mot, ils demandaient à émigrer, à estiver, à aller s'installer sur un point déterminé, dans une tribu explicitement indiquée, en pays de pacages, et non pas en pays de culture.

Les mots consacrés usuels sont :

Rahalou : ils émigrent. — Les tribus nomades sont dites *arche rahala* ou *er-rahala.* — Rahela (plus bref) signifie une émigration de nomades, etc.

Les Qbails, non plus, ne parlent pas du *Tell* : pour eux, montagnards, le pays que nous appelons ainsi, ils le désignent par les mots *pays bas*, pays de plaine, bled-outa — ou encore pays

de labour, pays de culture par excellence : *bled el harte*, *bled el fellaha* ; mais ces terres de culture il en ont aüssi (de minuscules il est vrai) dans leurs montagnes.

De même les Sahariens ou les gens des steppes ont dans leur pays des terres de culture — souvent très fertiles, c'est une question d'eau. — Il y a les bled seguia, terres irrigables d'une façon certaine ; il y a les djelf, ou plutôt djelaf, irrigués par des crues accidentelles, irrégulières, mais quelquefois habituelles ou périodiques dans de certaines limites — il y a aussi les terrains bour — mot qui selon les tribus signifie terre laissée en jachère mais cultivable, et ailleurs les terres laissées habituellement en friche. — Enfin il y a les sous-sols humides dans les faïd, les mader, les quelta, etc. — Au milieu des dunes de sable du Souf on cultive les meilleures dattes d'Algérie et les tabacs les plus estimés sur le marché de Constantine.

Si on demandait au service des contributions directes chargé de l'assiette de l'impôt arabe, de marquer par une teinte spéciale, sur une carte d'Algérie, à une échelle convenable, l'emplacement de terres de cultures ou labours soumis à l'impôt achour et inscrits sur ses rôles, cette carte ressemblerait fort à celle de l'Océanie ou de l'Archipel : peu de continents, beaucoup d'îlots.

Ainsi il n'y a rien de plus saharien que le bas de l'oued Abiod dans l'Aorès, et tout l'Ahmar Kraddou et le Djebel Chechar ; cependant je puis vous dire pour combien de charrues cultivées sont imposées les circonscriptions de Rassira, Mchounech, Ahmar Kraddou, etc. — Dans les Zibane, dans le Zab Chergui, à Zribet, El Faïd, Aïne Naga, etc., l'impôt achour est appliqué sur de très riches cultures, quand l'année est bonne.

La seule conclusion que je tire de ces quelques observations est que le mot Tell n'est pas un terme géographique à retenir, parce que ce mot est d'invention européenne et qu'il n'a pas un sens précis et adéquat au pays.

Il doit disparaître d'une technologie géographique sérieuse, tout comme le grand Atlas et le petit Atlas qu'aucun indigène ne connaît, ni n'a vu — et que nous-mêmes nous ne connaissons que par Strabon, Ptolémée ou Pline, tout comme celui de grande et de petite Kabylie, car s'il y a des Qbails ou Berbères en bien des pays, il n'y a nulle part un pays dit Kabylie, connu par les Autochthones.

Commandant RINN.

Le Secrétaire Général-Adjoint,
V. DEMONTÈS.

L'Imprimeur-Gérant,
S. LÉON.

Alger. — Imp. S. LÉON, r de Tanger, 15

Graphiques comparés des Naissances

chez les

Français

Espagnols

Italiens

à Guyotville

1879-1900

Recensement de 1901

Français d'origine et naturalisés (126 naturalisés)	972
Espagnols	908
Italiens	840

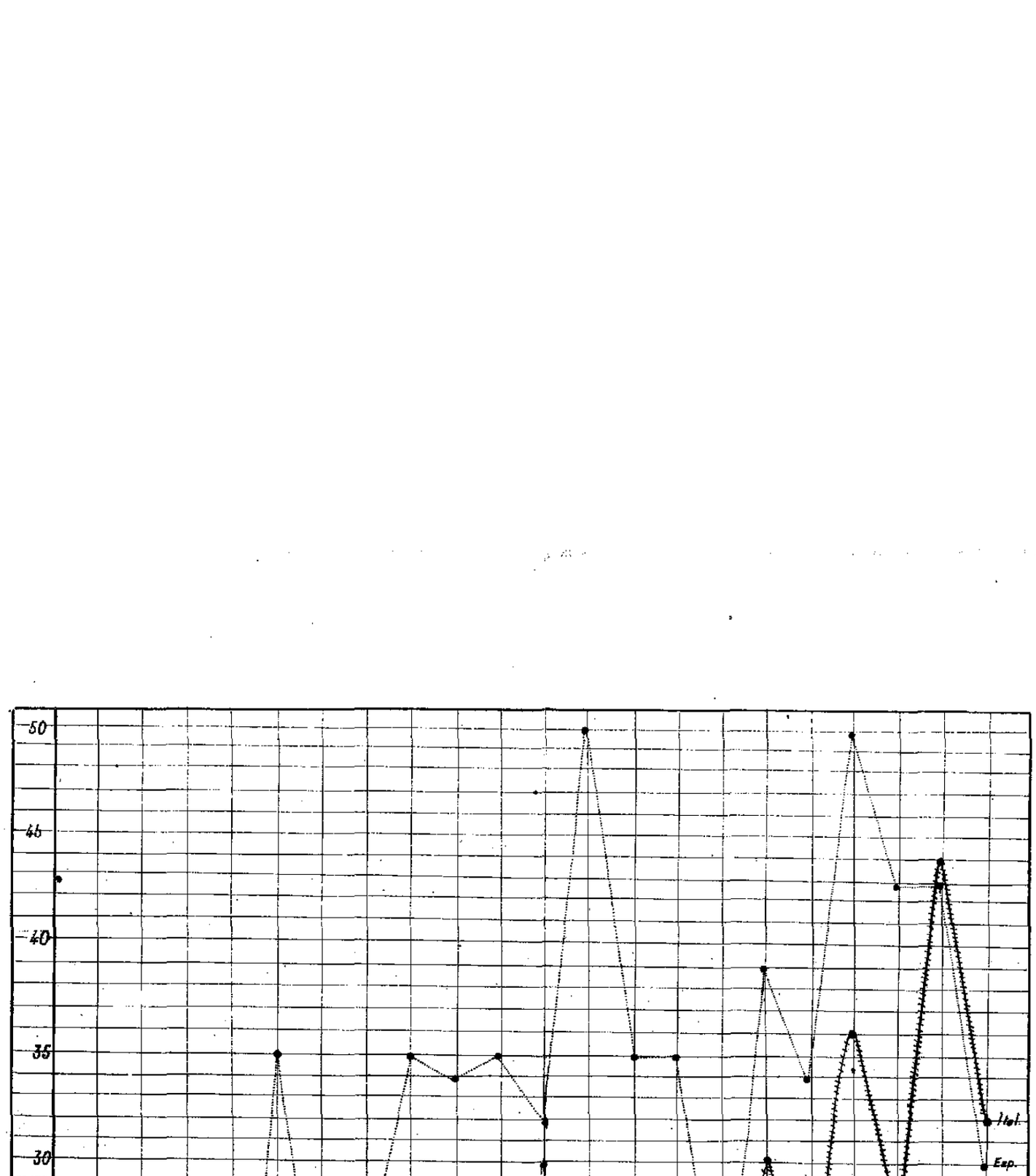

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER
ET DE L'AFRIQUE DU NORD
Huitième Année. — 1903 — 3me Trimestre

D'IN-SALAH AU HOGGAR

Historique des Faits. — Le 15 mars 1902, les faits suivants étaient portés à la connaissance du Chef de l'annexe d'In-Salah :

Le nommé M'hammed ben Bessis, d'In-Rhar, se fiant aux promesses de paix des Hoggar, était allé conduire cinq chameaux de marchandises pour les vendre aux Touareg, campés dans le Mouydir, lorsqu'il fit la rencontre de trois nobles des Kel-Ghela, les nommés :

Baba Ould Tamaklast,
Ahmed ben Cherif,
Karoukar ben Boukarkar,
accompagnés du nommé Amrar ben Bouchen, des Kel Inrar.

Le premier, qu'il connaissait depuis longtemps, l'ayant engagé à venir avec lui dans les campements de l'Oued Inki Damaghri, M'hammed ben Bessis, plein de confiance, l'y suivit. Au bout de plusieurs jours de marche la caravane se trouvait dans l'Oued Tilzaghet lorsque Baba Ould Tamaklast s'empara subitement du mehari de M'hammed ben Bessis pendant que celui-ci marchait à côté de lui, le mettant ainsi dans l'impossibilité de se défendre, car ses armes étaient sur sa monture. M'hammed ben Bessis, menacé de mort, ne dût son salut qu'à une fuite rapide dans la montagne et fut forcé d'abandonner ses chameaux aux malfaiteurs.

Quant aux quatre indigènes d'In-Salah qui étaient avec lui, on n'a pas eu de leurs nouvelles et il en est de même de plusieurs autres petites caravanes qui étaient parties vers la même époque pour le Hoggar.

Le 23 mars 1902, le chef de l'annexe recevait la nouvelle d'une seconde razzia effectuée au préjudice de la nommée Fatma bent Bessis qui était allée faire du commerce chez les Kel Mouydir et qui avait été complètement dévalisée.

Cette femme, qui était la sœur de l'indigène précité et qui avait

l'habitude d'aller couramment au Hoggar, raconta, qu'en la pillant, les Kel Mouydir lui avaient dit qu'ils n'avaient plus rien à ménager, puisqu'en razziant son frère, les Hoggar s'étaient mis en état d'hostilité déclarée avec le Tidikelt et les chefs français qui s'y trouvent.

Une caravane de Dag Rali se trouvait en ce moment à In-Salah ; elle ne fut pas inquiétée et put partir sans difficulté.

Ordres reçus. — Nous recevions du capitaine chef de l'annexe l'ordre de partir le plus tôt possible avec un goum levé dans les tribus du Tidikelt.

1° Pour aller au secours de nos administrés et négocier s'il était possible la restitution des animaux et des marchandises volés.

2° Pour reconnaître la région du Mouydir, et dans le cas où les circonstances seraient favorables, en profiter pour étendre le plus loin possible cette reconnaissance.

Levée du Goum, son rassemblement, son organisation. — Des ordres furent donnés pour qu'un goum de 130 indigènes soit levé le plus tôt possible parmi les tribus de l'Est du Tidikelt, qui ont eu de tout temps à souffrir plus particulièrement des pillages des Touareg Hoggar.

La date du départ fut fixée au 23 mars, le surlendemain des fêtes religieuses de l'Aïd-el-Kebir, que les indigènes ont l'habitude de fêter chez eux.

Le goum comprit 130 indigènes qui furent groupés de la façon suivante :

1er peloton :	40 moghazeni chambaa du maghzen de l'annexe,	
2e peloton :	30 Oulad Dahane avec leur Kébir Baba, chef du peloton,	
3e peloton :	20 Oulad Yahia avec leur Kébir Douro, chef du peloton,	
	10 Oulad Bahamou,	
4e peloton :	10 Ahl Azzi avec leur Kébir Abdelkader ben Abdelkrim, chef du peloton,	
	10 Oulad Mokhtar,	
	10 Zoua.	
		130

Le Khodja Abdelmajid ben Si Smail nous était adjoint, ainsi que quatre cavaliers à cheval.

Tous ces indigènes étaient armés de mousquetons ou carabines mle 1874.

Chaque homme avait 120 cartouches; une réserve de 5,000 cartouches était emportée.

Un convoi très léger de 25 chameaux emportait les munitions, les médicaments, l'orge des chevaux et quelques vivres de réserve.

Chaque homme avait sur son méhari trente jours de vivre et deux « guerba ».

Le dispositif de marche fut le même pendant toute la tournée, afin de bien en faire comprendre l'utilité aux indigènes, et de leur en faciliter l'application.

Le 1er peloton (maghzen) placé sous notre commandement direct, avec l'intermédiaire de deux chefs de groupe, était exempt de tout service de jour ou périodique. Les trois autres pelotons roulaient entre eux, par jour, pour être successivement :

1° Peloton d'avant-garde détachant trois patrouilles d'éclaireurs.

2° Peloton de garde du convoi, et en station, peloton de jour fournissant la garde aux pâturages.

3° Peloton d'arrière-garde détachant une patrouille; quand on approchait d'un lieu habité ou suspect, le peloton d'arrière-garde fournissait deux flanc-gardes.

Le 1er peloton, sous notre commandement, n'avait pas de place très définie, cette dernière était subordonnée aux circonstances; il se tenait généralement à hauteur du convoi.

Les distances entre les échelons variaient également suivant le terrain. La marche était continue et sans arrêt périodique.

En station, le camp était toujours appuyé, autant que possible, à une hauteur, colline, gara, etc., et du côté le plus accidenté; chacune des quatre faces (un peloton sur chaque face) détachait un petit poste de quatre hommes et une sentinelle simple devant la face. La fraction du jour avait une sentinelle au milieu du camp.

Les rahla et bagages des goumiers marquaient l'emplacement où ils couchaient la nuit; les chameaux étaient à l'intérieur entravés des deux jambes de devant. Les goumiers de jour et de nuit devaient toujours avoir sur eux, leur arme et leurs munitions.

Chaque chef de peloton et son Khalifa faisaient une ronde aux petits postes, du coucher au lever du camp (huit rondes). Chacun d'eux, sa ronde terminée, venait nous rendre compte de ce qu'il avait vu ou entendu. A trois heures du matin, le peloton de jour était debout, ses méharis sellés.

Le départ avait généralement lieu au lever du jour, de cinq heures à cinq heures et demie en cette saison.

Ces divers dispositifs furent rapidement appris par tous. Les fautes à réprimer furent peu nombreuses et les chefs de

peloton se firent remarquer par leur énergie et leur tact à commander un mélange aussi disparate de tribus.

Il n'y eut jamais le moindre désaccord entre les vainqueurs et vaincus de 1900 et entre les tribus qui étaient peu amies en général avant l'occupation française.

Les punitions furent très peu nombreuses.

PREMIÈRE PARTIE

IN-SALAH, HASSI ACEKSEM DU 23 MARS AU 9 AVRIL 433 KILOMÈTRES

Vitesse moyenne de marche, 25 kilomètres par jour. — Il eût été rationnel, suivant la manière habituelle des contre-rezzou, de prendre immédiatement la trace des ravisseurs, de les poursuivre et de les atteindre. Malheureusement la date de notre départ était beaucoup trop éloignée de celle des rezzou (plus de 15 jours). De plus les chameaux des goumiers étaient notoirement de beaucoup inférieurs à ceux des razzieurs.

Il était d'ailleurs politique de montrer aux Touareg que tout en étant décidé à venger l'injure qui venait de nous être faite, nous étions néanmoins disposés à leur pardonner s'ils voulaient faire amende honorable.

A Hassi El Khenig, le 26 mars, nous apprîmes que les Kel Mouydir étaient rassemblés et nous attendaient avec des intentions hostiles ; une partie d'entre eux était allé demander aide et assistance à l'Amenokal Atissi ould Amellal, qui de sa personne venait de rejoindre les Azgueur à l'Est d'Amguid, vers Afara.

Nous fîmes part aux Kel Mouydir de nos intentions de conciliation, tout en leur apprenant notre ferme volonté de les faire aboutir. Dans ce but et afin de ne pas les effrayer, nous abandonnâmes la route directe d'In-Salah au Mouydir, attendant leur réponse en faisant pâturer nos animaux et en reconnaissant la vallée de l'Oued Botha par Khang El Hadid, jusqu'à Hassi El Rharis.

Cette marche nous plaçait en même temps entre les Kel Mouydir et les Azguer, et nous pouvions surveiller et tenir une grande partie des pistes qui auraient permis aux Kel Mouydir de s'échapper vers l'Est ou d'en recevoir des secours. Nous traversâmes le Maader Amserha où nous tuâmes 2 antilopes de très grande taille, puis le défilé du Khang El Hadid où nous vîmes de nombreux onagres, plutôt ânes sauvages, mais où nous ne rencontrions aucune trace de minerai de fer.

Nous apprîmes le 8 avril que les Kel Mouydir ne viendraient pas à composition, qu'ils comptaient gêner notre marche le plus possible. Leur premier acte d'hostilité nettement marqué, fut de combler le puits de Rharis, seul point d'eau avec Amguid que nous avions à notre disposition dans cette région.

L'alternative d'aller à Amguid fut abandonnée ; notre arrivée soudaine et rapide dans ces terrains de parcours, pouvait faire méconnaître nos intentions aux Kel Amguid, avec qui nous étions jusqu'à ce jour en bonnes relations. Nous avions laissé en effet derrière nous, à In-Salah, une de leurs caravanes.

Sans eau depuis le 5 avril et assoiffés par un fort sirocco, il fut décidé que nous irions rapidement à Hassi-Aceksem, et foncerions sur les Kel Mouydir, les prenant à revers alors qu'ils nous attendaient vers le Nord ou au plus, vers le Nord-Est.

Nous continuâmes donc notre route après un court arrêt pour essayer en vain de décombler le puits de Rharis connu cependant pour donner de tout temps de l'eau de bonne qualité et abondante à 8 ou 9 mètres de profondeur.

Nous marchâmes à pied pendant une grande partie de la nuit, marche au cours de laquelle eurent lieu de nombreuses chutes dans les ravins et au milieu des rochers. Le goumier Mohammed ould Abdelfedhil, des Oulad Dahane, eut la clavicule gauche complètement cassée. Roulant dans un petit ravin, je m'y cassai une dent et ne pus me relever que difficilement ayant l'épaule droite et le métatarse gauche fortement luxés. Heureusement, le 8 au matin, les traces que nous avions suivies nous amenèrent au point d'eau d'Anou Tebarikh à cinq ou six kilomètres au Nord-Ouest d'Hassi Akoussem (carte au 1/2,000,000) (l'emplacement de ce dernier puits doit être rapporté de 10 kilomètres plus au Sud).

Je pus me faire transporter à Hassi Aceksem où nous arrivâmes le 9 au matin.

Nous étions à 430 kilomètres de notre point de départ, et devions être près des gens à qui nous désirions demander compte de leur attitude à notre égard.

Mon indisponibilité nous forçait à adopter un plan nouveau.

Le 2e peloton (Kébir Baba) reviendrait à Anou Tebarikh et de là irait vers l'Ouest suivant des traces que nous avions relevées au passage ; il rentrerait en passant par le Tegant.

Le 4e peloton (Kébir Abdelkader ben Abdelkrim) remonterait l'Oued Aceksem jusqu'au Tegant.

Le 3e peloton relevait toutes les traces des environs.

Je restais à Hassi Aceksem avec le 1er peloton qui, en 48 heures,

construisit un camp retranché de 1 mètre d'obstacle sur 25 mètres de diamètre avec des branches et des troncs d'éthel et de tabfa épineux.

Les instructions de détails données aux chefs de peloton partant en reconnaissance étant assez précises, ils ne devaient rentrer qu'après les avoir exécutées sans limite de temps.

Le 12 avril tous les environs étaient fouillés et une tente comprenant des femmes et enfants était ramenée à Aceksem par le 3e peloton.

Le 14 avril, le 4e peloton rentrait avec deux tentes après s'être heurté à Tafrakrak à un parti de Kel Mouydir qui avait pris la fuite, abandonnant deux morts.

Le 18, le 2e peloton était de retour ramenant une assez grande quantité de chèvres et d'ânes.

510 chèvres et 53 ânes purent être envoyés au chef de l'annexe d'In-Salah, sous la faible escorte de quelques indigènes, armés seulement de fusils à deux coups qui étaient venus nous rejoindre en cours de route.

Un Targui fait prisonnier, Kébir des Kel Mouydir, recevait l'ordre de se rendre auprès d'Atissi pour lui faire comprendre la netteté de nos intentions.

Les chameaux razziés récemment aux indigènes du Tidikelt n'avaient pas été retrouvés, mais parmi 3 de ces animaux ramenés par le 3e peloton, le 18 mai, se trouvaient deux chameaux qui furent immédiatement reconnus par les indigènes des Zoua comme leur ayant été enlevés l'année précédente.

DEUXIÈME PARTIE

HASSI ACEKSEM-TIT DU 19 AVRIL AU 7 MAI 1902
653 KILOMÈTRES

Vitesse moyenne de marche : 41 kilomètres par jour. — Etant personnellement suffisamment rétabli pour monter à méhari, nous levions le camp le 19 avril.

Les dix jours de séjour à Hassi Aceksem nous permettaient de ne laisser derrière nous aucun ennemi, les Kel Mouydir s'étant enfuis vers le Tifedest.

Nous avions déjà tiré en partie vengeance des razzias faites à nos administrés.

Nous avions appris que les Rag Rali seuls étaient restés au Hoggar. Ils nous avaient fait connaître qu'ils réprouvaient l'acte de

Baba ould Tamaklast et qu'ils ne demandaient que la paix. Apprenant notre voisinage, ils se rassemblaient, disaient-ils, afin de venir nous demander l'aman, si toutefois il était bien vrai que nous n'apportions que la paix avec nous.

L'itinéraire suivi par Baba ould Tamaklast était relevé, l'un de ses complices venait de le rejoindre à Tazrouk, ayant quitté Martoutek dès notre approche.

Nous étions donc relativement près du but de notre mission ; l'éloignement momentané du Hoggar de la majeure partie des Touareg qui étaient allés rejoindre leur chef Atissi et les promesses des Dag Rali ne pouvaient que nons engager à poursuivre vigoureusement notre ravisseur qui ne devait se trouver désormais sans autre appui que celui de quelques nobles et Issokmarem campés, disait-on, à 2 jours à l'Ouest d'Idelès.

Nous effectuâmes un faux départ sur Martoutek pendant une vingtaine de kilomètres environ afin de tromper autant que possible le campement de femmes et d'enfants que nous abandonnions à Hassi Aceksem, leur ayant laissé des vivres en quantité suffisante, suivant l'usage targui en pareil cas.

Le 20 avril, nous campions à Garet Djenoun qui, malgré la légende, n'a pas de palmiers et encore moins d'esprits malins. En revanche, malgré l'affirmation de nos guides, qui firent tout leur possible pour nous en détourner, nous y trouvions de l'eau excellente, en assez grande abondance et des pâturages très bons.

Le 23, nous campions à Arrem Dehine, cultures insignifiantes, dont le propriétaire targui nous donna d'utiles renseignements en nous servant de guide.

Les Dag Rali nous trompaient.

Depuis que nous avions eu la générosité de laisser sortir d'In-Salah une de leurs caravanes, bien que les nôtres aient été razziés auparavant, ils se rassemblaient pour la lutte. Ils battaient le rappel dans tout le Centre et l'Est du Hoggar et Baba ould Tamaklast, sous la haute protection de Mohammed ould Othman, noble des Kel Rela, en faisait autant parmi les nobles et Issokmarem campés à l'Est du Hoggar.

Revenir sur nos pas eût été nous exposer à être suivis de très près par tous les Touareg auxquels la marche en avant aurait donné un ascendant moral que nous aurions perdu de notre côté. Nous devions donc poursuivre sans trêve Baba ould Tamaklast, en cherchant à éviter la trahison qui nous attendait. Notre attitude loyale et franche serait peut-être appréciée à sa juste valeur par les Dag Rali. Ce dernier espoir m'était personnel car aucun de nos

chefs indigènes n'avaient voulu l'admettre, par expérience, disaient-ils tous.

Par une marche de nuit très fatigante et dans un terrain excessivement difficile, nous étions le 25 avril, au lever du jour, à Idelès, ayant laissé nos mehara sous bonne garde dans l'oued encaissé. Nous pénétrions à pied au milieu de 7 à 8 maisons en argile, d'une quinzaine de zeriba, d'une trentaine de palmiers et de quelques cultures travaillées par une quinzaine de Harratines du Tidikelt.

Nous apprîmes bientôt ce que nous savions déjà. A notre approche, les nobles et Issokmarem, peu nombreux, s'étaient enfuis épouvantés ; nous les avions surpris se rassemblant à Idelès ; ils ne nous attendaient que plus tard.

La fouille d'une maison, dite d'Aitaghel, amena la découverte de nombreux objets ayant appartenu à une mission : quarts, bidons, cuirs militaires, ustensiles et fourneau portatif de popote, étuis de cartouches m^le^ 1874 au millésime de 78, etc., etc.

Cette maison fut rasée et sur l'emplacement fut élevé à la hâte un monument commémoratif, comprenant un palmier de 8 mètres de hauteur tenu par un cube de maçonnerie de 2 mètres d'arête portant à son sommet un bouclier targui, sur lequel furent gravés ces mots en francais et en arabe :

MISSION FLATTERS
16 février 1882 — 25 avril 1902

C'était probablement dans cette maison, dont le propriétaire est mort en 1900, que s'était perpétrée l'infâme trahison du 16 février 1882, sous le commandement d'Ouan Gadi, Kébir d'Idelès, dont nous avions rencontré la tombe au Nord-Ouest de Garet Djenoun.

Dans la nuit du 25 au 26 avril, le goumier Haoumar ben Bou Yazid, des Merabtines (Ahl Azzi), désertait en emportant son arme et une partie de ses munitions.

Le 28 avril nous étions à Tazerouk qu'avaient abandonné l'avant-veille Mohammed ould Othmane avec son protégé et associé Baba ould Tamaklast. C'est en effet avec ould Othmane que ce dernier aurait partagé la plus grande partie de sa razzia ; tous les Harratines et habitants de Tazerouk les avaient suivis. Nous apprenions en outre, et ces renseignements nous étaient confirmés par les traces relevées, que les troupeaux, femmes et enfants et non combattants étaient à petite distance dans la montagne, vers l'Est.

Ould Othmane emmenant ses bagages personnels, était en fuite

avec Baba ould Tamaklast vers le Soudan ; quelques Dag Ouan Taheli étaient partis vers l'Ouest par In Daladj.

Les Dag Rali, bien que rassemblés, se prétendaient étrangers à ce mouvement et demandaient la paix.

Depuis Hassi Aceksem, j'avais pu relever une erreur de la carte au 1/2,000,000. Tous les oueds traversés, coulent en effet vers l'Est. Les terrains que nous venions de parcourir constituent le versant Ouest de l'oued Igharghar dont nous coupâmes la source à quarante kilomètres Sud-Ouest d'Idelès dans une patrouille que je fis le 27 avril, avec quinze moghazeni à la poursuite de notre déserteur.

Idelès est un centre insignifiant, dont les maigres cultures sont arrosées par des eaux de l'oued Idelès, plus tard oued Igharghar. Ces eaux sont collectées ou drainées au moyen de travaux pénibles, par des foggara et des séguia.

Le centre de Tazerouk est plus florissant ; il y a une cinquantaine de maisons. La direction intelligente et énergique de ould Othmane a fait s'accroître les cultures qui comprennent environ quatre hectares de blé ou d'orge. Là aussi, l'eau coule dans des foggara, nulle part n'existe la rivière ou même le ruisseau, coulant librement et gaîment à ciel ouvert. Dès la source de l'oued, l'eau peu abondaute, se perd dans le sable, au milieu de joncs géants et épais.

Le baromètre anéroïde marquait une différence de 1800 mètres d'altitude avec In-Salah ; cette montée lente avait commencé à Hassi Rharis, elle n'avait été perceptible qu'au moyen du baromètre et avait eu lieu sans à coup. Aucun massif de ces montagnes ne se détachait et ne pouvait être remarqué au milieu de l'effroyable chaos de gara et de collines rocheuses qu'est le Hoggar.

Aucune culture, aucune plante, quelques maigres pâturages dans le lit des Oueds et là seulement à l'exclusion de tout autre endroit.

Dans le Mouydir existerait, dit-on, le Baten ou plateau de l'Ifetessem qui a ses oueds et ses pâturages.

La sécheresse prolongée de 1901-1902 a certainement contribué à nous faire paraître plus désolé ce pays auprès duquel le Tidikelt nous semblait un paradis. Une nature aussi spéciale exige certainement une race spéciale et doit lui donner forcément des mœurs et instincts particuliers. La vie de nomades errants et pillards est le lot obligatoire des Touareg Hoggar sur cette terre. L'âme, cependant plutôt froide, de nos goumiers était sensible à cet état de choses et nous comprenions tous en même temps combien devaient

être forts des hommes courageux derrière de pareilles barrières.

La visite des maisons de Tazerouk nous fit découvrir plusieurs objets intéressants :

72 cartouches m^le^ 1886 du 30-9-96 en chargeurs avec boîtes, en deux paquets très bien conservés.

Un fusil modèle 1886 cassé.

Deux cantines de mission, dont l'une porte l'inscription en lettres blanches « Photographie » et provient du « Bazar du Voyage, 3, Place de l'Opéra, Paris » et divers objets ayant appartenu à un matériel de mission.

Un côté gauche de devant de vareuse noire d'officier, ancien modèle avec poches en haut et en bas.

Une paire d'étriers nickelés, modèle courant d'officier.

Un gant blanc d'officier,

Un moule à balles,

Une plaque d'identité de militaire (1)

Trabessac	Seine
Albert	1er Bureau
E. V. 1896	L. M. 103.

Un nègre nous dit avoir vu, depuis plus de quinze ans, une de ces cantines chez son maître Djelali Ould ? des Oulad Mesk ; un autre ajoute que ce Targui l'avait achetée il y avait 20 ans.

Il se pourrait après enquête que la plus grande partie de ces objets provienne de la mission Flatters, dont la destruction était un sujet courant de conversation des Djemaâ et dont les Touareg Hoggar s'enorgueillissaient fort, paraît-il, ayant toujours vaincu les Français, disaient-ils.

Nous fîmes séjour à Tazerouk et nous nous retranchâmes dans une grande maison isolée, sur une petite hauteur dominant l'oued et qui avait été la demeure du mokadem du cheikh Senoussi pendant son séjour au Hoggar.

Nous baptisâmes cette enceinte du nom de « Fortin Pobéguin », en souvenir du maréchal des logis, dernier survivant français de la mission Flatters.

Après de nombreuses patrouilles dans les environs de Tazerouk, afin de bien nous assurer de la direction prise par Baba ould Tamaklast, nous reprîmes la poursuite le 30 avril ; nous avions ses traces comme seul guide à travers le pays.

Baba ould Tamaklast et Ould Othmane s'étaient jetés dans la

---

(1) Ce militaire serait un sergent-fourrier de la mission Foureau-Lamy.

montagne allant droit vers le Sud par des chemins à peine praticables, de véritables sentiers de chèvres.

Nous marchions après le lever de la lune, à minuit, jusqu'à la nuit tombante, sans arrêt autre que ceux nécessaires pour diminuer l'allongement du goum et nous ne faisions pas plus de 35 à 40 kilomètres chaque jour.

Les mehara avaient les pieds en sang et nous devions faire plus des deux tiers des étapes à pied. Dans la nuit du 2 au 3 mai, une patrouille targuie vint tirer des coups de feu sur le camp ; elle fut poursuivie dans la nuit noire et trois mehara furent capturés ; les propriétaires, serrés de près, s'étaient jetés dans la Koudia, suprême ressource de tout Targui poursuivi, qui y trouve d'ailleurs presque toujours le salut.

Le 3 mai au matin, les traces étaient très fraîches et le terrain devenant meilleur, un peloton fut constitué avec nos quarante meilleurs mehara et nous partîmes au trot, le restant du goum allant plus lentement sur nos traces, en escortant le convoi. Tous les deux ou trois kilomètres, nous trouvions un chameau ou un chamelon fatigué, abandonné par ceux que nous poursuivions, puis des bagages, un négrillon, plus tard deux négresses, à cinq heures du soir, la jument de Mohammed ould Othmane, fourbue.

Quand la nuit vint, nous étions arrêtés, impuissants, devant des traces qui se dispersaient de tous les côtés, sans qu'il soit possible d'y reconnaître autre chose que des pieds de mehara inconnus, fuyant vers les quatre points cardinaux. Nous avions fait 69 kilomètres et nous étions en vue de l'Oued Zerzir, première étape de la route vers le Soudan.

Les Touareg avaient dû se jeter dans le Tiniri en se donnant un lieu de ralliement.

Le dernier objet abandonné par eux était une tente conique en toile verte, portant la marque de fabrique :

Benjamin Edington
2, Dukest Boro
London

L'un de nos goumiers assura qu'elle avait appartenu au marquis de Morès et qu'elle avait été donnée à Mohammed ould Othmane par le Foghassi El Hadj Hamma ben Brahim des Kel Tassili.

Navrés de notre insuccès, nous retournions le lendemain vers le Nord, car il fallait songer à ceux des nôtres que nous avions laissés derrière nous.

Le 4 mai à midi, nous arrivions à Tarhahaout. L'avant-garde (3e peloton) suivant son habitude, continuait, pendant que nous campions, à marcher en avant afin d'explorer les environs.

Deux goumiers arrivaient à deux heures du soir nous annoncer qu'une de nos patrouilles avait été surprise par les Touareg qui comprenaient un groupe de cent cinquante méharistes, un second groupe de soixante et un troisième de cinquante.

Deux hommes de cette patrouille n'étant pas rentrés, avaient dû être tués.

Nous montâmes immédiatement à mehari afin de reprendre avant tout les corps de ceux des nôtres qui avaient disparu, mais quand nous rejoignîmes l'avant-garde qui avait gardé le contact, les deux patrouilleurs étaient rentrés, ayant réussi à se dégager et les Touareg s'étaient retirés à sept kilomètres environ. Nos montures étaient trop fatiguées pour essayer de les rejoindre ce jour-là.

Nous nous trouvions d'ailleurs en présence des Dag Rali et il fallait toute la prudence et le tact nécessaires pour mener à bien l'une ou l'autre des solutions que nous serions obligés d'adopter.

Nous continuâmes notre marche sur le chemin du retour au Tidikelt, le 5 et le 6 mai, sentant que nous étions entourés et surveillés de tous les côtés.

Le 6 mai, à Tamanrasset, nous apprîmes que les Dag Rali étaient rassemblés depuis plus d'un mois, dès notre sortie d'In-Salah. Ils venaient de camper pendant cinq jours à Tamanrasset et en étaient partis pour nous attaquer à Tarhahaout, où ils devaient faire leur jonction avec Ould Othmane et les siens.

La poursuite de ce dernier avait changé leur plan. Ils savaient que, généreusement, nous avions laissé les leurs sortir d'In-Salah, alors que nous aurions pu, en les saisissant, indemniser les propriétaires des animaux razziés et cela sans danger et sans fatigue.

Ils savaient que depuis deux ans nous n'avions travaillé qu'à la paix et au rétablissement des relations commerciales du Tidikelt. Ils savaient que nous ne les attaquerions pas les premiers sans toutefois les craindre, et que nous leur donnerions volontiers l'aman, s'ils le demandaient.

Malgré tout cela, ils avaient décidé de nous suivre comme notre ombre et de nous attaquer le jour pendant que nous serions en marche dans le Reg ou la nuit dans notre campement.

Ils étaient 299 sous le commandement d'Ould Othmane qui les avait rejoints presque seul. Il y avait principalement parmi eux des Dag Rali, des Dag Ouan Taheli et des Iklan Ouan Toussit ; plusieurs nobles et quelques Issokmaren.

Nous n'avions qu'un but ; rentrer au Tidikelt, car nous venions de terminer la 2e partie de notre mission, nous avions contourné le Hoggar, suivant sa limite la plus méridionale.

Personnellement, je ne désirais engager le combat qu'à la condition que ce soit notre seule chance de salut à tous, afin de ne pas donner à la politique générale du pays une orientation nouvelle, que semblaient cependant désirer les Touareg.

Nos goumiers entraînés par une marche d'un mois et demi étaient prêts à toutes les éventualités. Leurs animaux seuls étaient très fatigués et limitaient nos moyens d'action.

Nous avions contre nous le désavantage d'un retour, où des points d'eau obligatoires indiquaient à nos ennemis, l'itinéraire que nous devions forcément suivre.

Combat de Tit, 7 mai 1902 — Partis de Tamanrasset le 7 mai à cinq heures du matin, nous apercevons, au Nord-Ouest et à environ trois kilomètres, les premières zeriba de Tit à 3 heures 30 du soir. Suivant notre procédé habituel, l'avant-garde (3e peloton, Kébir Douro) part au trot pour traverser les cultures et s'établir de l'autre côté en un point dominant.

Le 2e peloton (Kébir Baba) d'arrière-garde part à la même allure, son peloton formant deux flancs-gardes qui devaient contourner Tit à deux kilomètres environ et y revenir après s'être rencontrées du côté opposé.

Le 4e peloton est de garde au convoi et je me porte avec le 1er peloton à cent mètres en avant de lui.

Nous continuons à marcher dans cette formation. Le terrain est du reg sablonneux parsemé de grosses gara rocheuses ou d'énormes rochers qui sont dispersés dans le sable ou sur des bancs de pierre qui affleurent le sol.

A 3 heures 30, quelques gara qui se trouvent sur le bord de l'oued Tit, à notre droite, me semblent pas avoir été fouillées par la flanc-garde de droite, j'y détache une patrouille de six moghazeni.

Il est quatre heures quand cette patrouille rentre à toute allure en poussant des cris pour attirer notre attention. Nous ayant rejoints, elle nous raconte qu'elle a aperçu dans le lit de l'oued, par conséquent très près, près de trois cents Touareg, à pied à côté de leurs chameaux qui sont au repos « baraqués ».

En apercevant la patrouille, les Touareg sont montés immédiatement à mehari.

Les patrouilleurs continuaient à nous raconter ce qu'ils avaient vu, avec leurs impressions diverses, quand à 800 mètres environ,

venant de l'Est, sort de l'oued une troupe de 300 Touareg montés.

Pendant ce temps, nous nous étions rapprochés d'une petite gara rocheuse de 15 mètres environ de hauteur, à pente très raide vers l'Ouest, mais très douce vers l'Est, ayant à 60 mètres de son pied un avant glacis formé par un ressaut en banc de pierre constituant sa base.

Le convoi est « baraqué » derrière ce ressaut que nous occupons immédiatement.

L'avant-garde et les flancs-gardes continuant à marcher, ont disparu derrière les gara qui abondent dans le reg, je ne puis songer à les envoyer prévenir par suite de la proximité des Touareg.

Nous restons soixante dix.

Les Touareg avancent au petit trot en un groupe compact et en poussant avec force des cris très distincts en targui et en arabe.

Rafia Dag Rali !

Tola Merabtine !

c'est ainsi que je compris ces cris.

Plus tard, la deuxième phrase me fut ainsi traduite par le Kébir des Merabtine.

« Grâce sera accordée aux Merabtine ».

L'allure relativement lente des Touareg, leur cohésion, me laisse une seconde l'espoir que ce ne sont peut-être pas des ennemis qui arrivent vers nous. Ils sont à 600 mètres et aucun coup de fusil n'a été tiré sur mon ordre. Ce résultat est obtenu avec peine de la part des goumiers qui prétendent, avec raison, que dans la défensive, et principalement avec les Touareg, il faut ouvrir le feu dès que l'ennemi est vulnérable.

Je veux attendre encore, malgré une certaine anxiété.

Un coup de feu, tiré du côté des Touareg, leur donne probablement le signal de se précipiter à toute allure en poussant alors leur cri de guerre, auquel répondent nos détonations et les imprécations des Chamba.

Le terrain permet aux Touareg de s'avancer jusque sur nous à mehari. Leurs meilleures montures prennent la tête. Leurs lances de fer barbelées « allarh » sifflent à nos côtés, pendant que ceux qui les ont lancées du haut de leur mehara, sautent de mehari, un fusil dans la main gauche, une lance avec manche en bois « Tarda » dans la main droite, le sabre au côté.

Tous sont à peu près armés de la même manière ; ils ont, à notre grand étonnement, presque tous un fusil. Ce sont des hommes de grande taille, de démarche imposante, qui vont droit devant eux, avec un réel mépris du danger.

Les premiers roulent sous nos coups et le corps-à-corps est engagé.

Devant ce flot humain qui continue à avancer sans arrêt et sans tirer, nous reculons peu à peu derrière notre convoi. Nous sommes débordés et allons être tournés complètement, quand j'ordonne le ralliement au haut de la gara.

Nous abandonnons par suite les animaux, notre convoi et toutes nos montures.

Ce mouvement, convenu à l'avance, est exécuté très rapidement ; le contact est complètement rompu avec les Touareg, surpris du peu de durée de la lutte. Nous sommes immédiatement en position et nous recommençons le feu, rangés en demi-cercle sur le haut de la gara. Les Touareg comprennent notre tactique, ils se jettent derrière les rochers que nous venons de quitter et une fusillade terrible s'engage des deux côtés. La droite et la gauche des Touareg continuent lentement une marche enveloppante qui est en partie arrêtée par notre feu. Certains d'entre eux viennent cependant s'établir à 25 mètres à gauche et à droite de notre ligne. Le gros en est à 60 mètres environ. On aperçoit, derrière les pierres qui les protègent, une tête, un flocon de fumée, et tout disparaît ; il faut attendre l'instant précis et le moment voulu pour continuer, avec succès, un tir à éclipse assez difficile malgré la courte distance.

Nos goumiers tirent comme des enragés et c'est avec la plus grande peine que je puis modérer leur feu ; celui des Touareg est devenu très lent et beaucoup plus ajusté que le nôtre en général.

Ils ne tirent certainement pas mieux que nous, mais on sent que distinguant nettement leurs adversaires, ils les visent posément et cherchent à les atteindre personnellement.

J'avais gardé à côté de moi, le khodja interprète, mon moghazeni-ordonnance, un indigène des Oulad Mokhtar pour aller porter mes ordres au 4e peloton et un moghazeni pour les transmettre au 1er peloton ; désirant voir et surtout être vu de tout mon monde, j'avais été obligé de me placer sur une partie un peu isolée de la gara, à l'aile droite, qui était le côté par lequel nous pouvions être le plus facilement débordés. A 4 heures et demie, le khodja-interprète est tué net d'une balle au front et s'abaisse sans un cri. Au même moment, l'indigène des Oulad Mokhtar, Mokhtar Bel Hadj-Bouhafs, est tué d'une balle au sein gauche ; ses dernières convulsions nous couvrent de sang qui gicle avec violence de sa blessure.

La fusillade continue lentement et plus ajustée ; je constate que nos hommes ont brûlé près de la moitié de leurs munitions et je leur fais encore ralentir le feu.

A 4 heures 45, un targui qui a pu s'avancer d'un bond à 25 mètres de nous, m'ajuste pendant que je charge ma carabine. Le moghazeni, Mohammed ben Sliman ben Merizig, qui est à ma gauche a vu aussi le mouvement et, comme sa carabine est armée, il se jette devant moi en visant, mais son arme roule à terre. Il vient d'être frappé d'une balle qui lui a traversé la main gauche, cassé l'avant-bras droit et qui m'atteint à l'épaule droite après avoir, heureusement, rencontré et brisé la poignée du sabre que le goumier portait en bandoulière.

Mohammed ben Mezirig, dont le sang coule à flots, refuse de quitter la ligne de feu, je bande sa blessure et il continue de sa main gauche à me passer, une à une, ses cartouches qui ne lui servent plus et qui me permettent de tirer plus rapidement. Quelques minutes après, ce moghazeni perd connaissance. Au même moment, le Kébir des Ahl Azzi, Abdelkader ben Abdelkrim, roule à terre, atteint au côté gauche. On l'abrite derrière un rocher, car il ne peut plus faire un mouvement, la balle a dû atteindre la colonne vertébrale.

Les Touareg sont très éprouvés par notre feu ajusté.

Certains d'entre eux, blessés au haut du corps et ne pouvant probablement plus combattre, se glissent dans notre convoi et veulent monter nos mehara pour se tirer de la ligne de feu.

Nos goumiers ouvrent alors un feu violent qui, étant donné la petite distance, aboutit presque toujours à un bon résultat. Malheureusement, le plus souvent le mehari est également tué.

Trois Touareg (des nobles paraît-il) réussissent ainsi à s'échapper, l'un d'eux monte mon mehari et c'est avec un certain découragement que je vois disparaître, non seulement ma monture portant mes instruments photographiques et topographiques, mais encore toutes mes notes de voyage et la plupart de mes pellicules photographiques. L'espoir de tout rattraper dans quelques instants m'empêcha de tuer mon mehari, le cavalier s'éloignant à toute vitesse n'est pas atteint malgré tous mes efforts.

Enfin il est 4 heures 50 quand les Kébir Baba et Douro rentrent en ligne. Un violent orage venant de l'ouest les avait empêchés d'entendre plus tôt la fusillade. Nous profitons de leur arrivée pour reprendre l'offensive.

Le Kébir Baba exécute d'abord une contre-attaque violente sur notre droite, refoulant complètement les Touareg qui nous entouraient de ce côté.

Passant sur notre gauche et à une certaine distance, le Kébir Douro menace avec son peloton la ligne de retraite de l'ennemi.

Un flottement très visible se produit sur la ligne des Touareg dont le feu est de plus en plus lent. Nous nous précipitons sur eux, les chassons de notre convoi après un corps-à-corps des plus acharnés ; des armes se brisent sur les crânes, des crosses sont fendues par des coups de lance, des coups de feu à bout portant enflamment les vêtements. Les Touareg succombent enfin et prennent la fuite. Dès notre mouvement en avant, une partie d'entre eux était allée se poster à 900 mètres environ en arrière, sur une gara ; c'est de là qu'ils protègent par leur feu, la retraite des derniers combattants, que nous poursuivons à pied jusqu'à 6 heures 30.

Tous les Touareg sans exception étant en fuite, le Kébir Douro continue la poursuite, à pied d'abord, à mehari au fur et à mesure qu'ils s'emparent de mehara Touareg. Ils ne rentrent qu'à 8 heures du soir, ayant tué 22 Touareg et rapportant leurs armes avec 22 mehara.

Le combat finissait sous une pluie torrentielle, après avoir duré deux heures et demie, pendant lesquelles nous avions brûlé quatorze mille cartouches.

Nous avions trois morts :

Si Abdelmajid ben Si Smail, de Touggourt ;

Mokhtar Bel Hadj Bouhafs, des Oulad Mokhtar (In-Salah) ;

El Hadj Mokhtar ould Della, des Oulad Mokhtar, tué d'une balle à la tête ;

et dix blessés :

Abdelkader ben Abdelkrim, Kébir des Ahl Azzi, une blessure très grave ;

Mohammed ben Slimane ben Merizig, moghazeni, chambaa Oulad Zid ; deux blessures.

Abdallah ben Abdelkader, Oulad Dahane, Tidikelt ; cinq blessures.

Mohammed ben Abdelkader, Oulad Dahane, Tidikelt ; huit blessures.

Cheikh ben Hamida, Oulad Dahane, Tidikelt ; une blessure.

Kadi ben Moussa, Oulad Dahane ; une blessure.

Mohammed ben Abdelkader, Zoua ; une blessure.

Mohammed ben Brahim, Zoua ; une blessure.

Abdelkader ben Cheikh, Oulad Yahia ; une blessure.

Moustapha Bel Hadj, Zoua ; trois blessures.

La nuit tout entière fut employée à soigner les blessés sous une pluie battante. Tout le monde veilla, bien qu'harassé et fatigué.

Dix-huit de nos meilleurs mehara et cinq de nos chevaux étaient tués.

Dans le premier corps-à-corps, quatre de nos armes avaient été prises par les Touareg, nous en avions repris trois dans le second corps-à-corps, ils réussirent à emporter un mousqueton m^le^ 1874.

Les Touareg abandonnaient sur le lieu du combat :

Soixante et onze cadavres, plus de vingt-deux tués pendant la poursuite du Kébir Douro, au total, quatre-vingt-treize morts. Les fuyards laissaient après eux de nombreuses traînées de sang sur le sol.

Quatre-vingt-onze mehara sellés, en mauvais état d'entretien et quatre-vingt-trois fusils dont onze Remington et sept carabines ou mousquetons m^le^ 1874 ; les autres fusils étaient en grande partie à deux coups.

Treize pistolets,
Quatre-vingt-dix lances,
Quatre-vingt-neuf sabres,
Quarante-neuf poignards,
Cent trente cartouches m^le^ 1874.

Un Dag Rali qui survécut quelques heures à ses blessures, nous répéta tout ce que nous savions déjà, quant à l'odieuse conduite et à l'infâme trahison des Touareg Hoggar.

TROISIÈME PARTIE

TIT-IN-SALAH, 8 MAI AU 23 MAI 1902
600 KILOMÈTRES

Vitesse moyenne de marche, 40 kilomètres par jour. — La matinée du 8 mai fut employée à ensevelir les deux morts des Oulad Mokhtar, à brûler et à détruire toutes les armes que nous n'emportions pas, et à préparer des litières pour nos blessés.

Nous étions, en effet, à 600 kilomètres environ au Sud d'In-Salah, et bien que la route directe fut très bonne, d'après nos guides, ce devait être pour nos blessés un véritable calvaire, et pour nous tous, un gros souci.

Nous emportions le cadavre du Khodja Abdelmajid ben Si Smail, serviteur dévoué que je voyais à l'œuvre depuis quatre ans et dont je connaissais la famille. Ce fut en même temps d'un effet moral très salutaire sur nos blessés.

Nous traversâmes avec peine l'oued Tit, devenu torrent en une nuit, et le 9 mai nous étions à In-Amedjel.

La veille au soir, y était arrivé un convoi de ravitaillement à notre adresse, envoyé par le capitaine, chef de l'annexe, avec quelques moghazeni d'escorte qui virent renforcer, fort à propos, notre effectif réduit.

Les vivres étaient particulièrement bien accueillis, car nous en avions emporté pour 30 jours et nous étions à notre quarante-huitième jour de marche. Quelques médicaments et objets de pansement qui y étaient joints nous furent également de la plus grande utilité.

In-Amedjel est un centre peu important où se trouvaient une vingtaine de Harratines du Tidikelt appartenant en majeure partie aux Oulad Zennane.

A partir de Tit et principalement d'In-Amedjel, la route fut au-dessus de tout ce que j'aurai pu croire comme viabilité et facilité de marche.

A part quelques rares endroits défectueux, c'est un large couloir dans un reg plat excessivement facile à la marche. Cette voie est d'ailleurs très connue de tous les autochtones, car c'est l'ancienne route du centre africain, la véritable artère commerciale suivie auparavant par les grandes caravanes se rendant à Agadès et au-delà. Avec l'extension que prend lentement, mais sûrement, l'occupation et le commerce français du Nord au Sud Africain, il est plus que certain que cette voie sera celle suivie par ceux qui voudront réunir le Soudan à l'Algérie avec un effet utile, c'est-à-dire dans l'intérêt commercial de ces deux régions.

Les Hoggar, par leurs pillages et leurs razzia continuelles, avaient fatalement amené l'abandon de ce parcours qui aurait dû être, au contraire, pour eux une source de revenus. Ils auraient pu, en effet, prélever un droit raisonnable de passage et d'escorte, et ils auraient dû réaliser de gros bénéfices en louant ou en vendant des chameaux aux caravanes de passage. Cet itinéraire cité par Barth, comme très fréquenté, conduit d'In-Salah à In-Azaoua en trente jours ; la partie d'In-Salah à Tit serait la plus difficile, car selon l'expression d'un guide réputé au Tidikelt : « à partir de Tit en allant vers In-Azaoua, les chevaux peuvent marcher sans être ferrés ». Le père de cet indigène conduisait en effet des chevaux, pour la vente, du Touat à Agadès.

Le 19 mai, à Metlag Maammar nous rencontrions le Commandant militaire des Oasis Sahariennes, avec l'escadron de spahis sahariens.

Il m'était permis de causer en français et à des camarades, ce fut de plus un grand soulagement moral pour nos blessés qui comprirent qu'ils n'avaient plus rien à craindre.

Malheureusement, l'un d'eux, le nommé Mohammed ben Brahim, mourait à 3 kilomètres au Sud d'In-Salah, d'une hémorragie artérielle qui ne pût être arrêtée.

Depuis le 19 avril, jour de notre départ d'Hassi Aceksem, nous marchions a une vitesse moyenne de plus de 40 kilomètres par jour ; certaines étapes, faites avec nos blessés, avaient été de 60 kilomètres. Pendant cette marche très fatigante, nous perdîmes un grand nombre des animaux abandonnés par les Touareg, les autres remplacèrent ceux des animaux des goumiers qui succombèrent à la suite des fatigues supportées pendant toute cette tournée.

Le 23 mai, à 8 heures du matin, nous rentrions à In-Salah, après soixante-deux jours d'absence et après avoir parcouru 1686 kilomètres, dans un pays qui, d'après toutes les légendes locales, devait rester inviolable

Notre mission était terminée, car :

1° Nous avions indemnisé avec le produit de nos prises les indigènes razziés.

2° Nous avions fait le tour complet de tout le pays Hoggar. Malheureusement, le résultat de cette reconnaissance était notablement amoindri par la perte de mes notes, levés topographiques et vues photographiques.

CONCLUSION

S'il peut nous être permis de conclure, nous ajouterons que les résultats de cette tournée furent les plus heureux sous tous les rapports.

Cette reconnaissance avait décidé les notables des Kel-Ahnet (Taitoq) à venir se présenter au chef de l'annexe d'In-Salah. Cette démarche pouvait être considérée comme une demande d'aman pour la tribu.

Nous avions puni des actes de pillage commis au détriment de nos administrés.

Cette protection efficace mettait donc nos tribus en confiance vis-à-vis de nous et leur permettait, à nouveau, de profiter des pâturages où elles n'osaient plus aller.

L'attaque traîtresse des Hoggar nous avait permis de venger le massacre de la mission Flatters, dans les lieux mêmes où il avait été combiné.

Le massif du Hoggar était visité pour la première fois et nous rapportions des renseignements suffisants pour déterminer les points à occuper si nous étions appelés un jour à nous installer dans ce pays.

La véritable route du Soudan était reconnue en partie et ouverte à nouveau.

Nous montrions aux Touareg que nous vivions en parfaite communion d'idées et de vues avec les populations du Tidikelt qui nous étaient récemment soumises.

Nous leur faisions sentir notre véritable force et nous préparions la désagrégation d'un pouvoir qui était déjà en lutte avec l'anarchie la plus complète. Nous avions séparé les Touareg en deux tronçons, rejetant l'un vers le Sud-Ouest, pendant que l'autre se réfugiait vers le Nord-Est chez les Azguer. Cet abandon forcé de leur pays doit inévitablement rapprocher de nous, ceux d'entre eux qui ont des intentions pacifiques. Un parti de la paix existe en effet, mais jusqu'à ce jour, il n'a pas osé se manifester.

Enfin le jeune maghzen d'In-Salah avait fêté glorieusement le premier anniversaire de sa création, il ne pouvait que sortir encouragé et fortifié de cette première épreuve.

Moghazeni et goumiers (militaires et civils, suivant leurs propres appellations) s'étaient admirablement conduits au feu et avaient donné plus qu'il n'était permis d'espérer d'une troupe jeune, composée d'éléments disparates, sans aucun cadre français autre que l'officier qui les commandait.

In-Salah, le 1er Juin 1902

Lt COTTENEST.

DATES	NOMS	DISTANCE en Kilomètres	Observations de route				Observations Correspondantes faites à In-Salah				OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
			Thermom.		Barom.		Thermomètre		Baromètre		
			Au lever du soleil	A 3 h. du soir	Au lever du Camp	A l'arrivée au Camp	Au lever du soleil	A 3 h. du soir	Au lever du soleil	A 3 h. du soir	
23 Mars	Hassi bel Hadj.	23	17.5	33	772	772	17.5	30	792(1)	792	Temps calme.
24	Hassi El Gouira.	10	18	35	773	773	17	30.5	790	790	Vent 7 du N. N. E. sable (3).
25	Iril ou Tiridet.	36	19	35	775	777	18.5	29.5	790	790	Vent 5 du N. N. E. sable.
26	Hassi El Khenig.	30	20	34	776	777	19.5	31	795	800	Vent 7 du S. O. sable.
27	Hassi Ksihssou.	25	19	36	780	776	15.5	29.5	795	795	Vent (2) de l'Est.
28	Hassi Alezou.	24	19	38	778	774	16.5	30.5	800	800	Vent (3) du S. E.
29	Aïn Tidjoubar.	13	20	39	774	774	18	31	800	795	Vent (3) du S. E.
30	Aïn Gueçob.	23	19	35	776	774	18	32	795	800	Calme.
31	Aïn Redjem.	11	18	34	774	722	17	32	805	800	Calme.
1er Avril	Hassi Abadra.	39	19	39	773	771	17.5	30.5	800	800	Calme.
2	Séjour.	»	20	40	770	770	14	34	795	800	Calme.
3	Maader Amcerha.	51	21	42	770	768	17	36.5	795	800	Vent (3) du N. E.
4	Tillemas Tiouan Henine	17	23	43	768	760	18	36	800	800	Vent (3) du S. E.
5	Daïet Man.	14	24	41	760	750	20	35	795	795	Calme.
6	Oued Imaher.	26	25	38	747	733	21	37	795	800	Calme.
7	Oued Amecedjr'é.	37	25	41	733	728	18	35.5	790	790	Vent (5) S. O.
8	Anou Tebarik.	28	23	35	727	725	19	35	790	790	Calme.
9	Hassi Aceksem. (1)	26	23	36	725	726	21	37.5	795	793	Vent (2) S. E.
19 Avril	Oued Ouhat.	42	19	38	724	725	17	35.5	795	796	Vent 7 N.
20	Garet Djenoun.	30	16	37	726	730	16.5	38	795	796	Calme.
21	Oued Amra.	52	19	40	730	723	16	34.5	797	797	Vent 7 N. froid.
22	Oued Aglil.	47	16	37	723	710	17.5	33.5	797	800	Calme.
23	Arrem Dehine.	35	16	35	711	700	18	36	798	795	Vent (3) N. E.
24	Oued Tiarahi.	30	18	32	699	696	19.5	38	796	793	Vent (3) S. O. pluie légère.
25	Idelès.	34	21	35	696	670	18	39	794	793	Vent (2) S. O.
26	Séjour.	»	17	36	669	670	19.5	35.5	791	793	Vent (4) S. O. bourrasque de vent.
27	Oued Tizoliti.	38	18	39	665	647	19	36.5	794	791	Vent (3) S. O.
28	Tazrouk.	38	15	36	645	650	18.5	38.5	791	791	Vent (3) S. O. bourrasque temps couvert.
29	Séjour.	»	16	37	650	650	18.5	39	792	792	Vent (5) S. O. pluie légère et de courte durée.
30	Gara Hakif.	41	16	37	650	697	19.5	37.5	791	794	Vent (3) S. O.
	TOTAL.....	820 k									

(1) Séjour pendant neuf jours à Hassi Aceksem.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES	ETAT DE LA ROUTE	RESSOURCES EN BOIS
Temps calme	Très bonne — Reg sablonneux	Tarfa et ahomrane
Vent 7 du N. N. E. sable (3)	Trè bonne -- Reg fin sablonneux	Dhomrane
Vent 3 du N. N. E.	Bonne — Reg	Dhomrane
Vent 7 du S. O. sable	Très bonne -- Gros reg	Tarfa, hadh, arta
Vent 2 de l'Est	Très bonne — Suit l'oued	Ethel, hadh, arta
Vent 3 du S. E.	Bonne — Hamada	Ethel, hadh, talha
Vent 3 du S. E.	Très bonne — Hamada	Hadh, ethel, talha
Calme	Très bonne — Hamada	Ethel, djel
Calme	Bonne	Ethel, arta
Calme	Bonne — Hamada	Hadj, talha
Calme	»	«
Vent 3 du N. E.	Assez bonne - Hamada pierreuse	Ethel, arta
Vent 3 du S. E.	Mauvaise — Pierreuse	Ethel, talha
Calme	Passable — Ravins	Talhla, ethel
Calme	Très mauvaise — Très pierreuse	Talha
Vent 5 S. O.	Bonne — Reg fin	Talha
Calme	Très bonne — Reg fin	Talha
Vent 2 S. E.	Bonne — Reg et Hamada	Ethel
Vent 7 N.	Très bonne — Reg fin	Arta, hadh, ethel
Calme	Très bonne — Reg fin	Ethel, arta, talha
Vent 7 N. froid	Passable — Hamada pierreuse	Ethel, guetof
Calme	1re moitié, bonne — 2e moitié, mauvaise	Ethel
Vent 3 N. E.	Mauvaise — Très pierreuse	Ethel, tarfa
Vent 3 S. O. pluie légère	Mauvaise — Très pierreuse	Tarfa
Vent 2 S. O.	Très mauvaise -- Grosses pierres	Guetof, tarfa
Vent 4 S.O. bourrasques de vent		
Vent 3 S. O.	Mauvaise — Grosses pierres	Guetof, ethel, tarfa
Vent 3 S. O. bourrasques, temps couvert	Assez bonne — Hamada ondulée	Tarfa, ethel, guetof
Vent 5 S. O. pluie légère et courte durée		
Vent 3 S. O.	Très mauvaise — Ravins assez difficiles	Ethel, guetof

RESSOURCES EN EAU	RESSOURCES EN PATURAGES		OBSERVATIONS
Assez abondante (300 chameaux) (2)	Assez bon	Dhomrane, zeita, fersig	(1) Les observations barométriques faites en cours de route et à In-Salah, l'ont été au moyen de deux baromètres du système anéroïde, marquant au départ une *différence de 2 degrés.*
Abondante (500 ch.)	Assez bon	Dhomrane, aggaya	
Abondante (500 ch.)	Assez bon	Néant	
Peu abondante (50 ch.)	Bon	Hadh, sebot, tarfa ou fersig, bettina, couarach	
Peu abondante (60 ch.)	Très bon	Hadh, sebot, bettina, djerdjiï, fersig, ethel	
Assez abondante (20 ch.)	Bon	Hadh, sebot, tahla, fersig	
Peu abondante (100 ch.)	Très bon	Sebot, arta, khemcha, tatrate, djerdjiï, oum dehba, ethel, tahla	
Abondante (600 ch.)	Assez bon	*Djerdjiï, sebot, hemcha, ethel, djel*	
Abondante (300 ch.)	Bon	Sebot, ethel, tarfa, arta, djerdjiï, djel	(2) Le nombre de chameaux indique le nombre de ces animaux pouvant être abreuvés entre le lever et le coucher du soleil.
Peu abondante (150 ch.)	Bon	Haad, sebot, tahla	
«	«		
Pas d'eau	Bon	Sebot, arta, oum Rekba, ethel, djerdjiï	(3) La force du vent est calculée de 0 à 9.
Très abondante (500 ch.)	Assez bon	Sebot, ethel, tarfa, diss, oum Rekba	
Très abondante (500 ch.)	Assez bon	Tarfa, tahla, tatrate, djerdjiïr, aguerguer, oum Rekba	
Néant	Passable	Tahla, arta, oum Rekba, cheliate	(4) Les observations n'ont pu être continuées faute d'instruments.
Puits d'Hassi Arabis — Comblé	Passable	Tahla, oum Rekba, Sebot	
Abondante (200 ch.)	Mauvais	Tahla, oum Rekba	
Abondante (300 ch.)	Bon	Sebot, ethel, guetof, tahta, cheliate, assabay	
Néant	Bon	Sebot, hadh, aonrache	
Assez abondante (150 ch.)	Bon	Sebot, guetof, sedra, talha, fersig, ethel	
Néant	Bon	Ethel, guetof, sebot	
Très abondante	Passable	Fersig, lerdi, sebot, ethel	
Très abondante	Passable	Fersig, aouarache, berdi, chik, talha	
Peu abondante (25 ch.)	Mauvais	Fersig, diss	
Très abondante	Assez bon	Berdi, guetof, fersig, cheliate, palmiers	
Assez abondante (200 ch.)	Assez bon	Guetof, fersig, zereri, adjerem	
Très abondante	Passable	Guetof, fersig, berdi	
Néant	Assez bon	Guetof, fersig	

DATES	NOMS	Distances en Kilomètaes	Observations de route				Observations Correspondantes faites à In-Salah				OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
			Thermom.		Baromètre		Thermomètre		Baromètre		
			Au lever du soleil	A 3 h. du soir	Au lever du Camp	A l'arrivée au camp	Au lever du soleil	A 3 h. du soir	Au lever du soleil	A 3 h. du soir	
1er Mai	Oued Ougdar.	36	20	39	697	680	20	38.5	793	795	Calme.
2	Azir Enfer.	43	19	39	680	705	19.5	39.5	795	792	Calme.
3	Timekkendou.	69	19	39	705	695	18	39	792	791	Calme.
4	Tarhahouat.	21	16	35	695	689	18.5	39.5	791	792	Calme, temps brunneux.
5	Oued Tifouguiguine.	31	17	36	689	681	17.5	38	792	794	Vent (2) Brume.
6	Tamanrasset.	25	19	32	681	682	18	37.5	793	792	Vent (6) S. O. pluie légère.
7	Tit.	41	18	36	682	(1)	17.5	37.5	790	791	Vent (7) S.O. orage viol. pluie très abond. pend. toute la nuit.
8 Mai	Oued Tilokk.	23					18.5	38	791	791	Calme.
9	In-Amedjel.	62					18	39	792	792	ent (5) orage violent, pluie abondante toute la nuit.
10	Séjour.	»					19.5	39.5	790	791	
11	Oued Tinidfi.	61					20	37.5	792	792	Calme.
12	Oued Souf-Mellel.	50					22.5	38	790	792	Calme.
13	Oued Guesal.	53					23.5	37	791	791	Vent (3) N.
14	Méniet.	19					24	38	791	793	Vent (2) S. O.
15	Hassi Ahohor.	51					23	38.5	792	792	Vent (3) N. O.
16	Aïn Tadjemont.	50	Les observations				24	39	793	793	Calme.
17	Oued Tiratimine.	42	n'ont pu être faites				24.5	38.5	791	791	Calme.
18	Hassi Ag Mâmmar.	35	par suite du manque				23.5	38	795	792	Calme.
19	Metlag Mâmmar.	22	d'instruments.				24.5	38.5	795	794	Calme.
20	Hassi El Khenig.	37					25	39	794	794	Vent (2) E.
21	Iiril ou Tiridet.	30					25.5	39.5	794	793	Vent (4) N. E.
22	Hassi El Gouira.	35					24.5	38.5	796	796	Vent(5) N. E. avec bourrasque
23	In-Salah.	30					23.5	37	797		Vent (7) N. E. avec sable.
	TOTAL.....	866									
	TOTAL GÉNÉRAL...	1686 (1)									

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES	ETAT DE LA ROUTE	RESSOURCES EN BOIS
Calme	Bonne les 3/4 de la journée, mauvaise le reste	Talha
Calme	1re moitié très mauvaise, 2e moitié bonne	Guetof, ethel
Calme	Passable dans les oueds	Ethel, guetof
Calme, temps brumeux	Passable dans les oueds	Tarfa, ethel, talha
Vent 2 brume	Très mauv., montées et descentes très pierreuses	Talha, guetof
Vent 6 S. O. pluie légère	Assez bonne	Guetof
Vent 7 S. O. orage violent, pluie très abondante pendant toute la nuit	Bonne — Hamada et oued	Tarfa, guetof, ethel
Calme	Bonne — Reg et oueds	Ethel, guetof
Vent 5 orage violent pluie abondante toute la nuit	Bonne — Reg et oueds	Tarfa, ethel, guetof
Calme	Bonne — Reg et oueds	Néant
Calme	Très bonne — Reg	Talha
Vent 3 N.	Très bonne — Reg	Néant
Vent 2 S. O.	Très bonne — Reg	Ethel, tarfa. arta
Vent 3 N. O.	Très bonne — Reg	Ethel, guetof, talha
Calme	Mauvaise — Ravin pierreux	Talha, ethel, tarfa
Calme	Bonne — Reg	Talha
Calme	Assez bonne — Reg	Talha
Calme	Bonne — Reg	Hadh
Vent 2 E.	Bonne — Reg	Tarfa, hadh, arta
Vent 4 N. E.	Bonne — Reg	Néant
Vent 5 N. E. avec bourrasque	Bonne — Reg	Dhomrane
Vent 7 N. E. avec sable	Très bonne	

RESSOURCES EN EAU	RESSOURCES EN PATURAGES		OBSERVATIONS
Néant	Mauvais	Chebreg, crim, rokba, Talha	(1) Les distances ont été mesurées au moyen d'une roue de bicyclette avec compteur « Mascotte »
Néant	Bon	Ethel, talha	
Néant	Bon	Ethel, guétof	
Très abondante	Bon	Oum Rekba, talha, diss, fersig, guetof	
Néant	Bon	Guetof, talha	
Très abondante	Assez bon	Guetof	
Très abondante	Passable	Fersig, diss, guetof, palmiers	
Peu abondante (100 ch.)	Passable	Guetof, ethel	
Très abondante	Bon	Berdi, fersig, guetof, sedra	
Néant	Mauvais	Oum Rekba	
Néant	Bon	Talha, sebot, oum Rekba, Chebreg	
Néant	Mauvais	Sebot	
Abondante (500 ch.)	Bon	Sebot, fersig, ethel, oum Rekba, arta	
Abondante (300 ch.)	Bon	Guetof, askaf, cheliate, talha, sedra	
Très abondante	Assez bon	Sebot, berdi, fersig, ethel	
Assez abondante (200 ch.)	Mauvais	Talha, oum Rekba	
Assez abondante (20 ch.)	Bon	Oum Rekba, talha, hadh, sebot, arta	
Néant	Assez bon	Sebot, hadh	
Peu abondante (50 ch.)	Bon	Bettina, sebot, fersig, hadh, arta	
Néant	»	Néant	
Abondante (500 ch.)	Assez bon	Dhomrane, aggaya	

Le Djibouti du présent et le Djibouti de l'avenir

L'étude qui suit a été inspirée par les progrès des plus remarquables accomplis en *six à sept années* seulement dans cette mince enclave française de l'Afrique orientale, restée à peu près ignorée pendant *plus de trente ans* : notre colonie de la côte des Somalis.

Une administration intelligente, les efforts de quelques commerçants et par dessus tout, l'heureuse initiative privée, qui, au mois d'août 1897, y posa les premiers rails d'une voie ferrée, ont fait naître, sur une côte brûlante, désertique, en ce cours laps de temps, une ville et un port déja florissants, et que leur situation semble appeler à un important avenir.

Mon but est de soumettre les détails de cet essor économique et d'essayer de déduire, moins encore des progrès réalisés que de la situation toute spéciale de cette petite colonie par rapport à l'empire Ethiopien ses chances de vitalité.

*
* *

D'où nous vient notre colonie de Djibouti ? Je le rappellerai en quelques mots :

En 1860, le Gouvernement Français songe à assurer, pour le moment où les travaux du canal de Suez auraient pris fin la liberté de nos communications avec nos possessions d'Extrême Orient ; il achète Obock au chef indigène le plus important de la baie de Tadjoura pour la somme de cinquante mille francs ; ce petit territoire de vingt-cinq lieues carrées, est, pendant vingt ans, la seule terre française sur cette côte, et il est curieux de constater que, pendant cette période, aucune géographie, aucun atlas ne marque ce point comme français (1) ; la délimitation exacte de notre possession n'avait même pas été assurée ; le fait passa pour ainsi dire inaperçu en France où l'expansion coloniale intéressait bien peu de personnes.

De 1881 à 1885, différents traités avec les chefs de la côte, une

(1) **Lucien Heudebert : Au pays des Somalis et des Comoriens.**

expédition de Paul Soleillet nous donnent successivement d'autres petits territoires autour de la baie de Tadjoura.

En 1885, nous progressons vers l'Est jusqu'à Dungaretta ; mais cette occupation d'un point entre Zeila et Berbera deux villes au khédive d'Egypte, inquiète les Anglais qui nous amènent à y renoncer en échange des îles Mouscha qui dominent la baie de Tadjoura.

En 1888, nous occupons le ras ou cap Djibouti ; les dernières conventions avec l'Angleterre et l'Italie nous laissent un littoral d'environ 500 kilomètres de développement, sur une soixantaine de kilomètres de large, une superficie de 120.000 kilomètres carrés comprenant une population de 150.000 indigènes. Notre action s'étend à environ 90 kilomètres dans l'intérieur.

En 1892, à causes de nombreux avantages dus à sa position, on a transféré d'Obock à Djibouti le siège de nos possessions.

Je ne puis donner mieux une idée de ce qu'a été jusqu'à ces dernières années le sol où flotte depuis 1860 notre pavillon, qu'en empruntant quelques lignes à une relation de voyage de M. E. de Poncins :

« En septembre 1891, j'étais en route pour l'Inde et m'arrêtais à Obock. C'était encore une installation toute récente, un point perdu sur les madrépores déserts ; le bateau mouillait au large, les embarcations râclaient le fond de corail en allant à terre. La colonie consistait en quelques paillottes, une école où des missionnaires tachaient d'apprendre à lire à de sauvages enfants Danakils, une hutte-hôpital où des sœurs, soignaient les coups de lance que les Danakils récoltaient au désert voisin.

En 1897, Djibouti avait succédé à Obock. Au début de cette année, il y avait onze blancs, presque tous fonctionnaires ; une lourde construction était décorée du nom de palais du Gouvernement ; une jetée s'avançait en mer dans la direction où, à deux milles au large, le bateau était à l'ancre ; puis, au bout de la jetée, un petit aviso de guerre, hors d'état de bouger, était, disait-on, gardé par un ou deux blancs. et servait habituellement, en été, de logement aux fonctionnaires désireux de fuir la chaleur torride de la terre ; du côté opposé de la jetée, des boutres arabes s'échouaient à marée basse sur les vases.

Djibouti se compose à cette époque de quelques maisons bâties en chaux et en madrépores, d'un village somali assez peuplé

..... Il n'y a rien à Djibouti même ; le bois vient du désert, l'herbe aussi ; les noirs apportent cela pour le vendre, comme ils

apportent l'eau d'Ambouli à 4 ou 5 kilomètres de distance ; il n'y a rien dans un cercle plus rapproché..... »

Telle fut pendant trente-quatre ans la colonie de la côte française des Somalis : quelques huttes, une dizaine de maisons européennes, un petit commerce d'échanges aux mains d'Arméniens et surtout de Grecs, un ponton supportant, quelquefois, quelques centaines de kilog de charbon.

Le tableau qui va suivre de son état actuel, n'en est que plus réconfortant.

*
* *

Mon étude se portera sur deux points :

1° Djibouti, port de relâche et de ravitaillement.

2° Djibouti, tête de ligne d'une route commerciale vers l'Ethiopie méridionale.

1° Djibouti port de relâche et de ravitaillement. — Ainsi que je l'ai dit, l'idée d'un port de liaison entre Suez et nos possessions d'Extrême-Orient fut la base de notre établissement sur cette côte.

L'utilité en paraît incontestable (du moins en écartant le cas d'un conflit avec l'Angleterre) (1) ; et aujourd'hui, étant donné l'importance prise par notre Indo-Chine et Madagascar, Djibouti doit être le point d'escale et de ravitaillement indiqué, nécessaire, sur la route de nos navires de guerres comme de nos grands courriers postaux. Il ne faut pas oublier (le fait est historique), qu'en 1870, sous couleur de neutralité, l'Angleterre nous a fermé ses charbonnages d'Aden; de même, en 1884, au moment de la campagne de l'amiral Courbet contre la Chine.

Djibouti est peut-être le meilleur port naturel de la côte africaine jusqu'à Zanzibar : il a plus d'un mille d'étendue, une bonne profondeur ; le mouillage est sûr.

Bordé et protégé à l'Ouest par une ligne de récifs à l'Est par une pointe rocheuse, au Nord, par les îles Mouscha qui le garantissent contre les vagues du large, il offre la plus grande sécurité aux navires pour leurs opérations de chargement et de

---

(1) Car il faut reconnaître qu'en dépit de la déclaration de neutralité de novembre 1887, signé entre l'Angleterre et la France, les Anglais, on ne peut mieux placés pour occuper le canal de Suez, pourraient, en cas de guerre, nous y susciter les difficultés les plus sérieuses.

déchargement ; un balisage et un éclairage très complets y ont été installés et en rendent faciles l'entrée et la sortie.

La fin de l'année derniere a vu se terminer une jetée de 900 mètres de longueur sur 15 de largeur qui s'avance en eau profonde, permettant l'accostage des plus grands cargos ; la voie prolongée après la gare de Djibouti vient s'y souder ; les magasins, les ateliers du chemin de fer installés dans le voisinage sont pourvus d'un outillage assez complet pour permettre de faire face à des réparations importantes de navires, le fait l'a déjà prouvé (1).

Les ravitaillements en vivres divers, en viande fraîche, en gibier, se font facilement grâce au chemin de fer, grâce aussi à l'augmentation de la population : celle-ci qui n'était, nous disait plus haut le récit de M. de Poncins que de onze personnes européennes au commencement de 1897, était à la fin de 1898 de 1350 ; quant aux indigènes, à la même époque, leur nombre a doublé : de 4.000 il s'est élevé à 8.000 ; en 1899, il y avait 13.000 habitants ; aujourd'hui on en compte 16.000 dont 2.000 Européens.

Djibouti possède déjà plusieurs succursales de fabriques de comestibles, une fabrique à glace, deux de chaux (2) ; de nombreux jardins potagers installés à Ambouli l'approvisionnent de légumes frais.

La question de l'eau est résolue aussi non sans difficultés.

Les indigènes étaient obligés jusqu'en 1898 d'aller la chercher aux puits d'Ambouli à 6 kilomètres dans des outres ou des caisses en zinc ; des wagons réservoirs l'apportaient dans des conditions un peu meilleures aux demeures officielles, sur un petit Decauville.

Une « Compagnie des Eaux » qui s'est formée en 1899 est venue remédier à cet état de choses ; des machines élévatoires ont été apportées de France, de grands bassins établis avec une canalisation souterraine de sept kilomètres, et aujourd'hui, l'eau douce, si rare et si chère à Aden et à Périm se trouve en abondance inépuisable à Djibouti où elle est excellente et d'une limpidité parfaite ; les réservoirs débitent dans les vingt-quatre

---

(1) Le 24 mai 1901, le paquebot *Yarra*, de la ligne de Chine, ayant eu des avaries à son arbre de couche, l'atelier de Djibouti put forger et remplacer en une journée les pièces détériorées. — (*Annales de Géographie,* 15 juillet 1901).

(2) Ces petits détails ne semblent pas indifférents ; ils prouvent la poussée réelle de colonisation en ce moment.

heures plus de 700 mètres cubes. Le prix de revient en est de 6 fr. la tonne, alors qu'on la paie 22 fr. à Aden.

Le détail de ces créations importantes dans la ville et le port de Djibouti permet d'affirmer que nous y avons aujourd'hui un port de relâche et de ravitaillement ; il est évidemment loin d'être parfait ; il nous y manque des cales de radoub, un outillage et des ouvriers qui puissent faire face aux réparations les plus compliquées des steamers ou des navires de guerre. Puis, il est à déplorer que les approvisionnements en charbon y soient souvent insuffisants et que trop de navires quittent notre port pour Aden au Périm où d'ailleurs l'économie est pour eux de 12 à 15 fr. par tonne. On peut penser que cette situation trouvera un remède dans le développement commercial de Djibouti ; le jour où les bateaux venus y apporter du charbon trouveront du fret de retour, le prix du charbon en serait évidemment diminué ; les deux questions se tiennent étroitement et nous pourrions ainsi lutter contre la concurrence anglaise.

Quoi qu'il en soit, et avec les ressources créées en si peu de temps, chaque année a donné, pour notre port, des résultats plus importants : en 1896, Djibouti était adopté comme escale par la *Compagnie des Messageries Maritimes (ligne de la Réunion par la Côte d'Afrique et Madagascar)* en 1901 par celle des *Chargeurs français*, compagnie de récente formation ; cette même année, la *Compagnie française de l'Afrique Orientale* fait monter des chalands pour le service du port et y installe ses parcs à charbon. La *Compagnie Nationale de Navigation*, la *Compagnie Havraise péninsulaire* y font régulièrement relâcher leurs navires depuis deux ans également ; de même la nouvelle ligne de navigation russe *entre Odessa et le golfe Persique*.

174 navires sont entrés en 1900 dans le port de Djibouti, 202 en 1901, 227 en 1902.

Ces 227 navires de 1902 représentent un tonnage total de 387,218 tonnes : le tonnage français a été, à l'entrée de 286,500, le tonnage anglais de 42,700, l'allemand de 38,300, le russe de 19,500. Enfin cette même année, 1,400 boutres arabes ont mis Djibouti en relation avec les autres ports (1).

*
* *

Après ce tableau fort encourageant, on peut être surpris de l'essor si subit, tout-à-fait anormal, pris en six ans par notre petite colonie.

(1) *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, Juin 1903, page 193.

Il est juste de donner une grande part de mérite à une administration intelligente qui a su y retenir, à partir de 1897, un certain nombre d'ouvriers Européens pour la construction d'édifices publics, d'une église catholique, d'un hôpital pour les rapatriés de Madagascar et de l'Indo-Chine, qui a fait établir entre les trois agglomérations très distinctes qui forment Djibouti (1) des routes de dix mètres de largeur, une autre route allant aux jardins d'Ambouli à quatre kilomètres.

Mais c'est surtout l'organisation de la voie ferrée qui a donné la plus grande impulsion.

Si Djibouti s'est fait, si quelques maisons Européennes se sont élevées sur sa côte déserte, c'est que les premiers rails du chemin de fer posés, il a fallu loger et nourrir un nombre considérable d'ouvriers ; si elles sont devenues plus nombreuses, c'est que le trafic naissant de la ligne y a amené des commerçants ; si la prospérité de Djibouti augmente, c'est parceque cette ligne aura pénétré au cœur des provinces si riches du Sud de l'Ethiopie.

Cette importance capitale de la voie ferrée va d'ailleurs ressortir partout dans la seconde partie de cette étude.

*
* *

2° *Djibouti, tête de ligne d'une route commerciale vers l'Ethiopie méridionale.*

On sait toute l'aridité de la côte de Somalis.

Les rives de nos possessions, jusqu'à plus de cent kilomètres d'Obock et de Djibouti ne sont que des terrains volcaniques couverts de scories de laves noires au milieu desquels poussent péniblement des arbustes épineux et quelques cactus ; l'herbe même y est rare. En avançant vers l'Ouest, on en trouve un peu dans la plaine désertique où les rivières sont des ravins pierreux dans lesquels on n'a de l'eau qu'en creusant le sable à deux ou trois mètres de profondeur, à certains points connus des Somalis ; l'eau n'est jamais abondante, souvent saumâtre.

En prenant possession de ce pays, nous avons pris possession d'un autre Sahara.

Une sécheresse toute particulière lui est propre ; il est aussi très chaud. D'Octobre à Mai la température moyenne varie de 25 à 30° de Mai à Septembre ; il y a des périodes où la température moyenne est de 45°, des moments où elle atteint de 50 à 54°.

---

(1) Abstraction faite du village Somali, Djibouti comprend en effet : 1° la ville même de Djibouti, ville des Arabes, du commerce, des services publics ; 2° le Plateau du Serpent, à 800 mètres ; c'est la ville du chemin de fer ; 3° le plateau du Marabout à 400 mètres, où se trouvent les Messageries.

La faune et la flore sont également sahariennes.

C'est dire que ces territoires de terre calcinée ne constitueront jamais une colonie proprement dite, mais comme marché et lieu de transit des produits de la riche Ethiopie, comme tête de ligne du chemin de fer, ils peuvent être appelés à prendre une place réellement considérable.

* * *

Une histoire rapide de ce chemin de fer et des résultats obtenus jusqu'à cette année.

C'est le 9 Mars 1894 que le droit de construction et d'exploitation d'une ligne reliant l'Ethiopie à la mer par Djibouti fut concédé par Ménélick II pour une durée de 99 ans à M. Ilg, ingénieur suisse, actuellement ministre des Affaires étrangères en Ethiopie, et à M. Chefneux, négociant français qui jouit de l'estime toute particulière du Négus.

Les concessionnaires formèrent en 1896 la « Compagnie française des chemins de fer éthiopiens », Société au capital actions de 4,000,000 de francs (dont 1,000,000 versés) et au capital obligations de plus de 18,000,000 fr.

Les deux principaux articles de la concession, sont :

1° Que la ligne devra être *la seule reliant la capitale de l'Ethiopie aux côtes de la Mer Rouge.*

2° Qu'elle pourra se continuer jusqu'au Nil blanc, viâ Entotto et Kaffa.

Les premiers rails furent posés au mois d'août 1897.

Les ressources de la Compagnie permirent d'achever complètement et d'exploiter la section Djibouti-Lassarat (163 kilom.), mais elles furent ensuite insuffisantes.

En France on n'avait pas confiance, ou..... on était indifférent.

Les Directeurs de l'entreprise trouvèrent toutes les portes fermées à leurs demandes de secours.

C'était une bonne occasion pour l'Angleterre, fort inquiète du développement de Djibouti au détriment d'Aden et Zeila, d'essayer de mettre la main sur l'Entreprise française.

Un syndicat anglais de trois compagnies (1) composées en partie de capitalistes étrangers déjà plus ou moins intéressés à l'affaire comme porteurs d'actions ou d'obligations, s'engagea à

---

(1) *Océana Consolited C^a^ — New-Africain C^o^ — New Egyptian C^o^.*

fournir à la Compagnie française une somme de 3 millions de francs. Il posait comme conditions que cette dernière renoncerait au monopole des voies ferrées en Ethiopie et consentirait à un embranchement de ligne sur Zeila et Berbera. Sans aller jusqu'à prendre l'engagement absolu d'un pareil traité, la Compagnie française aux abois dut accepter le secours offert par des mains étrangères ; elle eut satisfait ensuite d'ailleurs, sans nul doute, à toutes les conditions posées par le Syndicat Anglais.

C'était la mort de Djibouti.

Le salut lui vint d'un réveil de l'opinion publique. Une campagne menée par de grands journaux quotidiens, entr'autres le *Temps* et le *Figaro*, ainsi que par la plupart des organes coloniaux, réussit à émouvoir le gouvernement.

La combinaison adoptée pour libérer la Compagnie du groupe de prêteurs visés plus haut et pour lui permettre d'achever les 140 kilomètres restant, fut : que la colonie lui accorderait une garantie annuelle de 500,000 francs pendant cinquante ans, à dater du 1er juillet 1902, avec avalisation de l'Etat. C'était là une solution des plus heureuses pour nos intérêts ; il n'en est pas moins vrai que pendant 100 kilomètres nous avions travaillé avec de l'argent anglais.

Depuis le 25 décembre dernier le chemin de fer a atteint la station de Addis Harrar (1), point terminus (308 kilom) : une ligne télégraphique et téléphonique va de Djibouti par Harrar à Addis-Ababa.

La voie ferrée a 1 mètre de largeur, les rails vignole de 10 mètres de longueur sont posés sur des traverses en acier à cause des termites.

On se rend compte des difficultés techniques en remarquant que le kilom. 30 est déjà à 430 mètres d'altitude, le kilom. 110 à 850 mètres, le kilom. 225 à 1.000. Il n'existe pas de tunnel ; les ouvrages d'art ont été réduits au minimun ; toutefois on a dû construire deux grands viaducs : l'un, situé au 20e kilom. d'une longueur de 156 mètres et une hauteur de 20 mètres : l'autre, au 52e kilom. d'une longueur de 138 m. et une hauteur de 28 mètres. Le charbon nécessaire est pris au dépôt de Djibouti ; les locomotives peuvent employer également du pétrole.

---

(1) **Addis-Harrar** (Nouvel-Harrar) est le nouveau nom donné par la direction des chemins de fer, au village indigène de Dirédaoua situé à ce point ; — il est distant de moins de 50 kilomètres d'Harrar même, et va lui être relié par une route permettant les transports par charrois.

Voici un tableau intéressant du trafic fait par la ligne, alors achevée jusque vers le 100e kilom. entre le 1er Octobre et le 15 Décembre 1900.

Importations

Marchandises diverses, aboujedids liqueurs, vins, etc.....	Tonnes.....		311,733

Exportations

Café.....	Tonnes	406,750	615,013
Ivoire	—	32,190	
Cire.....	—	154,220	
Divers.....	—	3,660	
Peaux.....	—	18,193	
Total des exportations et des importations.....			926,746

A cette époque, c'est à peine si le chemin de fer arrivait au pied des premières montagnes cultivées du pays de Harrar.

En 1901 la moyenne a été de 3 à 400 tonnes de transports par mois. En 1902, elle est montée à 600 avant l'achèvement de la ligne ; on estime qu'elle arrivera facilement aujourd'hui à 1.000 à 1.200 tonnes par mois. (Le transport du matériel du chemin de fer n'est pas compris dans ces chiffres.)

Quelques autres chiffres intéressants sur la situation commerciale de 1901 ; ils sont détachés du rapport de Monsieur le Gouverneur Bonhoure dans la feuille de renseignements de l'Office colonial.

En 1901 : les importations consistant surtout en :
Tissus (près de 2 millions de francs.)
Charbon pour l'Entrepôt (plus d'un million.)

Riz et dourah (500.000 francs) se montent à 7.334.682 fr. près de 1.500.000 fr. de plus qu'en 1900 et 2.800.000 fr. de plus qu'en 1899.

Les exportations, se composant principalement de :

Café.....	1.250.000 fr.
Ivoire	1.080.000 »
Tissus de coton.....	940.000 »

ont atteint près de 3 millions.

Monsieur Bonhoure commentant ces chiffres, ajoute :

« Ce résultat est naturellement attribuable à l'exploitation du tronçon de voie ferrée et à l'organisation par la Compagnie de chemin de fer, d'un service de caravanes assurant les transports de l'extrême avancement des rails à Guildessa ou à Harrar.

Les augmentations du port de Djibouti correspondent pour la plupart à des abaissements au port Anglais de Zeila longtemps pratiqué par le commerce d'Abyssinie. Les faveurs dont a joui Zeila étaient : prix des chameliers inférieurs à ceux de Djibouti, communications fréquentes et régulières entre Zeila et Aden, où sont installés aujourd'hui encore des négociants européens ou indiens qui possèdent d'importantes succursales en Abyssinie. Les expéditions qui ont abandonné la voie de Zeila au profit de la voie française sont évaluées à un tiers au moins de la totalité. »

Si nous comparons ces chiffres à ceux de plusieurs de nos colonies de plus ancienne formation, Guinée, côte d'Ivoire, Congo nous les trouvons, pour les mêmes années, sensiblement égaux.

Voici les derniers renseignements sur le commerce de 1902 publiés il y a quelques jours par le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* : (1)

Les importations (non compris le matériel du chemin de fer, le charbon des navires et le numéraire) ont atteint 7.364.846 fr. soit 30.164 fr. de plus qu'en 1901, année qui fut en augmentation sensible sur les précédentes.

Les exportations ont atteint 5.945.156 fr. soit 3.265.856 fr. de plus qu'en 1901.

Enfin, pour juger encore l'œuvre qui vient d'être accomplie à Djibouti, il suffit de la comparer aux entreprises analogues et de citer quelques chiffres sur l'état d'avancement des chemins de fer dans nos colonies au commencement de cette année 1903 : (2)

Cochinchine	kilom.	70,827
Tonkin	»	248,200
Indes françaises	»	59,265
Sénégal (Dakar à St-Louis)	»	164,202
Soudan (Kayes au Niger)	»	317,000
Dahomey	»	85,000
Madagascar	»	30,000
Réunion	»	126,025
Guyane	»	16,000
Côte des Somalis	»	308,700

(1) Juin 1903, page 192.

(2) Chiffres donnés par M. Bienvenu Martin dans son rapport sur le Budget des colonies pour 1903 et cités par M. Charles Michel dans le *Bulletin du Co de l'Afrique Française* de Février 1903.

Donc la ligne française de l'Afrique orientale égale comme longueur la ligne en exploitation la plus importante de toutes nos colonies. Or cette ligne de Kayes au Niger a été commencée depuis plus de vingt ans.

Quant aux pays dont la voie ferrée Djibouti-Harrar est appelée à draîner les produits ils sont déja connus :

L'Ethiopie avec le Choa et le Harrar comprennent une population de dix à douze millions d'habitants ; tout s'y développe très vite sous l'impulsion Européenne, qu'accepte et seconde un monarque ami du progrès. — De grandes différences d'altitudes font que les productions en sont très diverses.

Au-dessus d'Addis-Ababa, c'est la vieille Ethiopie où des coupes continuelles d'arbres ont fait le déboisement complet et par là même modifié les conditions climatériques ; le régime des pluies y est irrégulier, les orages, la grêle, les vents fréquents et violents, c'est surtout le pays des céréales, des nombreux troupeaux de bœufs et moutons, des animaux de selle et de charge ; le sol y est moins fertile et moins riche qu'au Sud.

Mais là se trouvent de véritables greniers d'abondance : le Choa, le pays des Gallas, l'Harrar ont des terres d'une fertilité exceptionnelle. — Avec un climat qui varie de 10 à 28°, où l'alternance des saisons est presqu'insensible, où les pluies sont abondantes et régulières, l'étagement en gradins des plateaux, de chaudes et profondes vallées y permettent tous les genres de culture depuis celles des pays tropicaux jusqu'à celles des zones tempérées ; on trouve partout de vastes exploitations agricoles indigènes, des caféeries surtout dont les produits rivalisent de qualité avec ceux de Moka : « Il mûrit là chaque saison nous dit la plume autorisée de Monsieur Charles Michel, des millions de kilog. d'un café excellent ; les paysans Gallas en récoltent une infime partie ; le reste tombe et pourrit sur place. »

Le sol des vallées donne, presque sans culture, deux récoltes par an.

Les autres cultures sont celles du coton, de la canne à sucre, de la vigne, du maïs, du dourah.

L'Ethiopie et surtout ses provinces méridionales nous offrent donc des richesses évidentes, et, particularité d'une importance énorme, le point terminus de notre voie ferrée aboutit aujourd'hui à *l'entrepôt* de ces richesses, Harrar, qui comprend déjà 40.000 habitants et six grandes maisons de commerce dont une française.

Une courte esquisse géographique le démontre facilement.

L'Abyssinie est un socle isolé entre les déserts du Nil et ceux des Somalis, de 1.200 à 1.500 mètres de haut, que dominent des hauteurs bien supérieures avec des points culminants de 3.000, 4.150, 4.620 mètres.

Pas de routes pouvant atteindre la mer à l'Est, à travers ces murailles à pic à peu près infranchissables ; au Nord, les communications sont aussi fort difficiles vers Massaoua, le massif montagneux se prolongeant de ce côté par le Tigré et à travers des parties peu cultivées, nous venons de le voir.

Les pentes ne sont douces et praticables que vers le Sud, du côté du Choa et du Harrar et c'est à Harrar même que viennent depuis des siècles apporter leurs produits les marchands éthiopiens du Choa et du Centre, ceux des pays gallas du Sud, de même que viennent y converger les quatre grandes routes que, de tous temps, ont suivi les caravanes de la côte :

Celle du port italien d'Assab.

Celles des ports Anglais de Zeila et Berbera et enfin celle de Djibouti.

Depuis cinq mois, notre chemin de fer franchit en 16 heures les 300 kilomètres de Djibouti à Addis-Harrar, que les caravanes mettaient autrefois de 18 a 20 jours à parcourir.

Il n'est pas osé d'affirmer qu'elles ne lui feront plus longtemps concurrence.

*
* *

La question minière de l'Abyssinie a été aussi sérieusement étudiée (1). Un rapport de M. Nooman Kouri, consul honoraire en Abyssinie, constate que le fer y est extrêmement abondant et facilement exploitable ; du lignite a été trouvé à Débrilanous, près d'Addis-Ababa par un voyageur français M. Mathieu ; il est d'excellente qualité. De la houille existe à Ankober.

L'or existe aussi, quoique faible en teneur ; cependant, dit M. Nooman Kouri, certaines recherches ont amené la découverte de vraies mines à filons.

Il signale, en outre l'abondance de basaltes et de trachytes, de granit et de porphyres, de montagnes de sel.

D'autre part, le Négous, qui s'intéresse au développement minier de son Empire, a autorisé un peu partout les recherches

(1) Tous les renseignements sur ce point sont tirés de différents Bulletins du Comité de l'Afrique française.

de prospecteurs, en grande partie français, on est heureux de le constater.

L'un deux, un ingénieur, M. Comboul, a obtenu des concessions de gisements aurifères dans le pays des Ouallaga; un autre, M. le Berthois, à qui avait été accordée l'année dernière l'autorisation de faire des recherches dans le Harrar, y a reconnu des gisements de cuivre abondants.

De ce côté là encore, un important développement semble donc promis à l'Ethiopie et ce serait pour ce pays la meilleure chance de développement, étant donné que les exploitations minières, plus que les produits agricoles, attireront certainement les capitaux et l'activité des Européens.

Je viens de montrer un essor économique remarquable, des faits accomplis sous une impulsion et dans des conditions de rapidité tout-à-fait extraordinaires : installation d'un port et d'une ville de 16.000 âmes, création de plus de 300 kilom. de voie ferrée, progrès accomplis en six années seulement.

Ce port, cette voie ferrée sont nés de l'Ethiopie et ne peuvent vivre que de ce pays.

Mesurer leurs chances d'avenir, c'est donc étudier en même temps l'avenir de l'Ethiopie.

Des événements importants et récents ont mis en lumière l'Empire de Ménélick ; dans nos organes coloniaux, de longues discussions ont paru sur ce sujet.

Sans entrer de plein pied dans la question Ethiopienne, je me contenterai donc de l'envisager, en ce qui concerne Djibouti, sur deux points capitaux :

1° Un pays aussi privilégié que l'Ethiopie doit exciter des convoitises. Est-il en mesure de se défendre contre un essai d'accaparement possible par une puissance Européenne ?

2° Cet empire restant ce qu'il est aujourd'hui, devons-nous craindre la pénétration des lignes de chemin de fer des puissances limitrophes ? pénétration à laquelle il faut certainement nous attendre.

Et tout d'abord, en ce qui concerne les tentatives d'accaparement que peut, dans l'avenir, suggérer l'Ethiopie, on peut établir en principe que : plus grand sera le nombre des nations y ayant des intérêts, et plus les entreprises que nous pouvons craindre seront difficiles.

Or, à l'heure actuelle :

L'Italie, recueillie et prudente après le coup de foudre d'Adoua, s'intéresse néanmoins à ce qui se passe chez ses vainqueurs, parce qu'elle a sa colonie d'Erythrée à reconstituer, et que, dans les mêmes conditions que nous, elle ne peut le faire qu'avec les produits qu'elle en tirera et qu'elle y importera.

La Russie, guidée par la question sentimentale de l'analogie des Eglises, porte à l'Ethiopie un intérêt religieux qui va croissant.

L'Allemagne y a envoyé ces dernières années plusieurs missions scientifiques et commerciales.

Quant à l'Angleterre, les questions politiques et économiques que représente pour elle l'Ethiopie sont nombreuses :

Ce pays est le centre de consommation dont elle a besoin pour faire vivre et prospérer ses colonies déjà existantes de l'Est Africain, surtout son Soudan ruiné par les guerres du Mahdi.

La ligne d'Assouan à Kartoum et celles de l'avenir, ne peuvent compter que sur le seul trafic des régions abyssines.

Aussi les Anglais ne les perdent pas des yeux ; ils y multiplient les missions officielles, officieuses, particulières, plus qu'ils ne l'ont jamais fait dans aucune partie de l'Afrique.

Leur politique, adroite, suivie, a remporté par le traité du 15 mai 1902 que l'on publiait en janvier dernier, deux succès importants :

1° La régularisation des crues du Nil bleu ;

2° Le droit de passage sur le territoire abyssin de leur chemin de fer du Cap au Caire.

L'expédition anglo-américaine Mac-Millan, arrivée le 27 février de cette année à Addis-Ababa, qu'elle quittera en juin pour profiter des crues de cette époque, n'a pas évidemment d'autre but que de chercher dans le Nil bleu une voie pouvant relier à Kartoum la capitale de Ménélik.

On connaît les évènements actuels dans le Somaliland anglais : des colonnes anglaises le sillonnent ; elles ont été désastreuses d'ailleurs, mais elles continuent et elles sont pour nous d'une grosse signification.

Enfin une autre considération, politique : la situation de l'Ethiopie ressemble singulièrement à celle du Transvaal; elle se maintient seule enclave étrangère et seule région riche dans les immensités que l'Angleterre s'est attribuées dans l'Afrique orientale.

Pour résumer ce premier point, toutes les grandes puissances Européennes ont à des degrès divers, à des points de vue différents, des intérêts en Ethiopie, d'où une garantie pour notre avenir ; mais les leçons du passé sont là pour nous faire présumer que, si un jour elle venait à être attaquée, cette attaque viendra de l'Angleterre.

— Est-ce à dire que Djibouti serait alors irrémédiablement perdu pour nous ?

— Il est permis de n'en rien croire.

Il sera toujours vrai que l'invasion d'un territoire tel que l'Ethiopie, défendu par un peuple d'un pareil tempérament, avec une armée déja disciplinée et organisée représentera une formidable aventure pour l'attaquant et que le succès sera pour lui très aléatoire.

*
* *

J'aborde le deuxième point de cette discussion :

La position géographique de l'Empire du Négous, puis sa structure, indiquent bien qu'il peut être attaqué de trois côtés par des lignes de chemin de fer :

— Au Nord, par une ligne italienne venant de Massaoua.

— A l'Ouest, par un prolongement de la ligne de Kartoum vers le Nil Bleu.

— A l'Est, par la ligne française amorcée déjà vers Addis-Ababa.

— Quel sera l'objectif de la ligne italienne ?

— J'ai exposé plus haut le relief si accidenté de l'Ethiopie proprement dite ; dans ces conditions, il est bien improbable que la voie de Massaoua puisse être poussée bien loin dans le Sud, atteindre jamais Addis-Ababa dont le port italien est distant de 750 kilom. environ en ligne droite.

Son trafic ne s'adressa qu'à des parties peu cultivées ; il sera donc très borné.

J'en arrive à la ligne anglaise :

Tout fait présumer que l'expédition Mac-Millan va aboutir à l'exécution du prolongement de la voie de Kartoum par le Nil Bleu, et de cette vallée, par celle de la Didessa, aux pays Gallas.

Pour que cette voie ferrée donne des résultats appréciables, elle devra être poussée au moins jusqu'à la Haute-Didessa, jusque vers Tchalla, à plus de 1.100 kilom. de Kartoum ; c'est approximativement la distance de ce même point (Tchalla) à Djibouti, tête d'une ligne passant par Addis-Ababa.

Donc, après 1.100 kilom. les marchandises portées par la voie française seront sur la mer Rouge ; celles de la voie anglaise à Kartoum, à 2.500 kilom. environ de la mer.

Comme on peut évaluer le fret entre Djibouti et Marseille trois fois moins cher que le prix de transport sur ces 2.500 kilom. la supériorité de la ligne française s'impose donc d'une façon absolue, et seuls, il est permis de le penser, les produits de l'Ethiopie destinés à être consommés en Egypte passeront par Kartoum. (1)

*
* *

De cette étude qui vient d'être faite, que découle-t-il et que conclure ?

Au point de vue *économique*, c'est que si Djibouti, en dehors de son utilité incontestable comme station maritime, ne nous offre que des territoires improductifs, nous avons, tout à côté, dans l'Empire Ethiopien une sorte de colonie, capable de s'organiser par elle-même, dont nous aurions les bénéfices sans en avoir les charges ; en fait nous en retirons déjà des avantages sensibles, grâce à un chemin de fer auquel les conditions naturelles donnent les plus grandes chances de vitalité.

Nous y trouvons un sol infiniment plus fertile que dans la plupart des colonies Européennes en Afrique, des cultures existant déjà, un pays de consommation excellent pour l'écoulement de nos produits, étant donné le degré de civilisation relativement plus avancé de ses habitants.

Sans vouloir fouiller trop loin dans l'avenir *politique*, je l'ai montré certainement fort rassurant j'ajouterai que des relations d'amitié datant de loin (2), une action à caractère toujours

---

(1) Telle est bien l'opinion de nos voisins d'Outre-Manche. La *Dépêche Coloniale* du 11 Juin courant n° 2076 reproduit un long article du *Times* ayant trait à la création de notre chemin de fer et plein de doléances sur l'impossibilité pour l'Angleterre d'y rattacher un tronçon de voie vers Zeila ou Berbera. Le *Times* « trouve quelque consolation dans ce fait que la part des actionnaires anglais dans le capital de la Cie est d'une importance telle.... qu'il est permis d'espérer qu'ils s'efforceront d'orienter sa politique dans le sens d'un arrangement ayant un caractère international. »

(2) Un traité d'amitié a été conclu, dès 1842 entre le roi Louis-Philippe et Salhé-Salassi, roi du Choa par les soins de Rochet d'Héricourt ; en 1858, il fut confirmé et renouvelé, grâce aux démarches habiles faites auprès du Sultan de Tadjoura, du roi du Choa et des chefs indigènes par M. Henri Lambert.

pacifique dans l'Empire de Ménélick nous mettent, plus que toute autre puissance Européenne, en très bonne posture près de lui.

L'achèvement de la ligne du Harrar ouvre pour Djibouti une ère nouvelle. De petite colonie coûteuse et sans sécurité, par conséquent inutile, elle peut devenir l'artère par où s'écouleront les produits d'un Empire qui a devant lui un si sûr avenir de prospérité.

Que la voie française soit donc poussée immédiatement vers Addis-Ababa ! (Tous les renseignements de nos organes coloniaux font présumer d'ailleurs que la question est à peu près résolue).

Et, revenant sur ce point : la concurrence de chemins de fer étrangers, par le Nord et par l'Ouest, je n'hésite pas, en terminant, à émettre l'opinion que : loin d'avoir à les redouter, puisque le nôtre sera toujours le mieux placé, nous ne devons voir dans leur établissement que la certitude d'une augmentation de commerce et de trafic dont la plus grosse partie viendra à nous, surtout, qu'une tendance à *l'internationalisation* de l'Ethiopie, c'est-à-dire au maintien du *statu quo* la plus sûre garantie pour la vitalité de notre colonie de l'Afrique Orientale.

Mustapha, le 18 Juin 1903.

Lieutenant DESCHAMPS,
du 5e Chasseurs d'Afrique.

VESOUL-BENIAN

UNE COLONIE FRANC-COMTOISE

« Il est parfaitement reconnu en Algérie que les populations franc-comtoises, très nombreuses, y réussissent et s'y reproduisent très bien. Des villages entiers, des plus prospères, sont peuplés par elles, et nous pourrions citer des familles venues ici avec de nombreux enfants qui ont fait souche et ont aujourd'hui des enfants de la seconde génération nés dans la colonie. Et, remarque non sans importance, les unions contractées en Algérie ont été fécondes, non seulement pour les Comtois ayant épousé des françaises du Midi ou des créoles, mais quand les deux fiancés sont l'un et l'autre originaires de la Franche-Comté. » En portant sur les progrès des Franc-Comtois et sur leur acclimatement en Algérie une appréciation aussi flatteuse, M. le Docteur Ricoux ne faisait que traduire une opinion fort répandue dans la colonie vers 1880 ; les villages peuplés par eux, notamment Vesoul-Benian, étaient réputés pour leur prospérité, pour la parfaite entente de leurs habitants et le grand nombre d'enfants qui s'y trouvaient. Depuis cette époque, les statistiques des dénombrements quinquennaux ont au contraire enregistré un fléchissement continu dans le chiffre de la population de ce centre qui se trouvait être celui où le peuplement franc-comtois était le plus homogène. Dépérissement régulier, rapide, alarmant et pour l'existence de ce village et pour la vitalité de ce groupement ethnique ; dépérissement dont il était urgent de rechercher les causes. Fallait-il l'attribuer à un défaut d'acclimatement ? la raison paraissait bien invraisemblable puisque, durant les premières années, les plus difficiles à traverser sous un climat nouveau et dans un pays neuf, ces Franc-Comtois avaient prospéré ; le doute pourtant était permis : car quelle impossibilité absolue y avait-il à ce que des adultes, dans la force de l'âge, aient résisté pendant quelque temps, puis débilités, anémiés, aient été atteints eux mêmes dans leurs vieux jours et frappés aussi dans leurs enfants ! Autre hypothèse à vérifier : n'assistait-on pas à un de ces mouvements d'essaimage vers des parties plus riches de l'Algérie, que l'on observe fréquemment dans un pays à peine colonisé, avec des familles mal fixées au sol ? et, si cette dernière supposition était exacte, il importait de connaître les raisons qui avaient agi ici avec plus d'efficacité qu'ailleurs, puisqu'elles avaient amené l'exode d'une partie des habitants et leur remplacement par des indigènes.

Une enquête s'imposait ; nous l'avons entreprise sans idée préconçue et poursuivie avec la plus scrupuleuse probité scientifique et tout le sérieux que pareilles études démographiques exigent. En recherchant les causes matérielles et les raisons morales de ce dépeuplement d'un village algérien, habité presque exclusivement par des Franc-Comtois, notre seule règle a été la poursuite de la vérité toute simple et peut-être banale, non le secret espoir de piquer la curiosité par quelque paradoxe sur *les m'tournis* de Vesoul-Benian.

I

Vesoul-Benian et le système des villages départementaux

Le 4 juillet 1855, l'empereur Napoléon signait aux Tuileries trois décrets qui constituaient définitivement douze centres de colonisation en Algérie ; 5 dans le département d'Oran : Bou-Tlelis, Bled Touaria, Aïn Sidi Chérif, Aïn Boudinar, Pont du Chélif ; deux dans celui de Constantine : Sidi Nassar et Hamed ben Ali ; cinq dans le département d'Alger : Ameur-el-Aïn, Bourkika, Sidi Abdelkader bou Medfa, Aïn Sultan et Aïn Benian ou plutôt Vesoul-Benian. A cette dernière colonie était réservé un périmètre de 1323 h., 52 a., 55 c. et on projetait d'y établir 59 familles.

Si l'on s'en tenait à cette date de 1855, il semblerait que c'est au second empire que nous devons la création de ces douze villages. On se tromperait étrangement. Déjà, à cette époque, le mouvement de colonisation, qui sous Bugeaud et sous la Révolution de 1848 avait été si vif, on prenait toutes les mesures pour l'arrêter ; plus de crédits ouverts pour la fondation de nouveaux centres, et beaucoup de mauvais vouloir de la part de l'administration. Déjà le Ministre de la Guerre faisait répondre à tous ceux qui demandaient des concessions que l'Etat manquait de terres pour leur distribuer, qu'il n'accordait plus la gratuité du transport. Déjà on rêvait de protéger les Arabes contre les Européens accapareurs et l'idée prendra corps dans la fameuse utopie du royaume arabe. Tant il est vrai qu'au moment où une cause semble gagnée et où l'on croit atteindre le but, un changement d'opinion remet tout en discussion, une vague vous éloigne du port. L'histoire que l'on a vécue de 1850 à 1855 ne menace-t-elle pas de se répéter de nos jours ?

En réalité, si le décret de constitution définitive des villages cités plus haut ne fut signé qu'en 1855, leur existence remonte à 1849 ; la construction des maisons et le défrichage des terres furent achevés en 1851 ; quant au peuplement, Vesoul-Benian reçut le sien en 1853.

En réalité aussi, l'Algérie doit la fondation de ces centres à la République de 1848 qui rendit à la colonie, il est bon de le rappeler, un double et éclatant service ; la constituante déclara que « la République défendrait l'Algérie comme le sol même de la France et que les intérêts matériels et moraux des habitants seraient étudiés et satisfaits. » Cette ferme et fière déclaration eut en Europe un retentissement immense ; elle mit un terme aux incertitudes qui avaient jusqu'alors pesé sur l'avenir de la colonie et, du coup, consolida son existence matérielle. Puis, le 19 septembre 1848, les députés votèrent l'ouverture au ministère de la guerre d'un crédit de 50 millions qui devait servir spécialement « à l'établissement de colonies agricoles dans les provinces de l'Algérie et aux travaux d'utilité publique destinés à en assurer la prospérité » ; sans doute les Représentants à l'Assemblée Nationale, en votant cette somme, se proposaient surtout de débarrasser les rues de Paris des ouvriers restés sans travail depuis la fermeture des ateliers nationaux, mais cette mesure fit affluer des capitaux et des colons en Algérie. Appui moral par une déclaration sans ambages, secours matériel par un don de 50 millions, quel gouvernement en si peu de temps a plus fait que la Constituante de 1848 pour affermir notre conquête et la peupler ?

Sur ce crédit de 50 millions, quarante-deux colonies agricoles furent commencées dans les derniers mois de 1848 ; douze autres ne furent entreprises que l'année suivante, mais toujours sur les mêmes fonds : parmi ces dernières se trouvait Vesoul-Benian. Les premiers centres, peuplés rapidement par les émigrants, virent leur existence régulièrement consacrée par des décrets en date du 11 février 1851, les douze autres attendirent un peu plus tard leur peuplement et leur constitution définitive ; et, amère ironie des événements, par une étrange destinée, le gouvernement impérial projeta d'y envoyer les déportés politiques, c'est-à-dire ceux dont les représentants à l'Assemblée Nationale avaient voté le crédit de 50 millions. Quand ces républicains accordaient une confiance enthousiaste aux députés de la Constituante, ils ne se doutaient guère qu'un des premiers crédits votés par eux permettrait un jour à un gouvernement despotique de les envoyer dans les villages algériens : à Vesoul-Benian, il y avait quatre déportés politiques, quand les Franc-Comtois arrivèrent.

Ces déportés n'y demeurèrent que le temps nécessaire pour être mis en possession de leur titre définitif de concession. Vesoul-Bénian fut avant tout un village départemental, un village de Francs-Comtois ;

la théorie de l'homogénéité du peuplement des centres algériens était alors fort en faveur ; la presse locale et celle de la métropole la discutaient. Unanimement, on se prononçait pour elle, et on souhaitait un essai.

L'idée des villages départementaux n'était pas nouvelle en 1853 ; depuis plusieurs années le projet avait été esquissé, présenté par les journaux et même adopté par des Assemblées élues de France.

A qui revient exactement le mérite de cette conception ? Dans un Mémoire de la *Société Agricole de l'Algérie*, qui avait pour but de faire appel au concours du gouvernement et des administrations départementales pour l'exécution du projet d'établissement dans la colonie de 86 colonies départementales, les auteurs affirment qu'elle fut imaginée par un colon d'Alger, mais c'était au moment où prévalait le système des colonies militaires et cela suffit pour la faire écarter, sinon pour la faire oublier. Dans un autre opuscule, un journaliste de talent, M. Ducuing en fait remonter la paternité jusqu'à ce maire alsacien qui en 1845 proposa bravement au Ministre de la Guerre d'alors de transporter son village tout d'une pièce, commune et paroisse, conseil municipal et fabrique. Sans vouloir prendre position dans ce débat trop ancien, il nous semble cependant qu'entre cette proposition d'un maire d'Alsace et le système des villages départementaux, il n'y avait guère d'analogie. C'est donc au colon algérien, dont le nom n'est pas parvenu, qu'il serait équitable de faire remonter la première idée de cette composition des villages algériens.

Et puis, il faut aussi le reconnaître, l'idée en fut réellement poursuivie et étudiée dans la colonie. M. Cœur de Roy, juge au Tribunal de commerce d'Alger, la reprit, s'en fit l'ardent propagateur ; comme il faisait partie de la Société Agricole de l'Algérie, cette Société l'accepta, nomma une commission pour l'examiner — commission dans laquelle entrèrent M. Pélissier, maire de Drariah, Néri, ingénieur, Delamarre, colon —. Des discussions de cette commission, puis de celles de la Société, sortit l'élaboration du Mémoire cité plus haut.

Dans cette brochure, ces Algériens, colons ou non colons, insistent non pas sur des considérations d'ordre théorique ou historique, mais sur des questions pratiques soulevées par la réalisation de ce projet. Chaque département métropolitain serait appelé, selon eux, à établir en Algérie un ou plusieurs centres de population, dont il fournirait seul les habitants. La colonie prendrait

le nom du département fondateur ; elle serait essentiellement agricole et, autant que possible, placée dans des zones ou régions correspondantes à celles du département d'origine. Ils préconisent avant tout l'immigration volontaire, provoquée par des offres aux familles honnêtes et probes que des infortunes auraient atteintes. Tout en se prononçant aussi pour des concessions à titre onéreux, leur expérience de colon et d'Algérien leur fait admettre que les immigrants ne viendront que si on leur offre des conditions tellement favorables de libération que la propriété des terres concédées serait presque un don. Quant aux dispositions financières, la pierre de touche d'un pareil projet, ils ne s'en dissimulent nullement les difficultés et ils décident de frapper à toutes les portes, à toutes les caisses ; ils s'adressent d'abord à l'Etat qui y emploierait une partie des 50 millions votés et réservés à la colonisation, aux départements qui seraient autorisés à s'imposer des contributions extraordinaires et aux particuliers dont on solliciterait et au besoin provoquerait les cotisations volontaires.

Soutenu par des délégués qu'on envoya dans ce but à Paris, le projet fut pris en considération sous la Législative et une commission parlementaire nommée à cet effet. L'examina-t-elle sérieusement ? Le doute est permis, car elle ne présenta pas de rapport. Ce fut alors que M. Ducuing mena dans la presse parisienne et en particulier dans le pays une campagne ardente en faveur de ces villages départementaux dont il était partisan depuis des années. Ses articles eurent un grand retentissement et dans la Métropole et dans la Colonie ; presque tous les grands journaux de France s'en occupèrent, et le *Journal des Débats*, et le *Constitutionnel*, et le *Siècle*, et la *Patrie*, et la *Gazette de France*, puis l'*Union*, l'*Estafette*, etc. Les feuilles de l'Algérie se prononcèrent toutes à leur tour en sa faveur et lui assurèrent une large publicité. Bientôt même des conseils généraux en firent l'objet de longues discussions et la Chambre de Commerce de Rouen se montra favorable à la réalisation de ce plan, en ce qui concernait le département de la Seine-Inférieure.

Quelles étaient donc les grandes lignes du projet de M. Ducuing ? de quels arguments l'appuyait-il ? quels furent ceux que les journaux développèrent en sa faveur ?

M. Ducuing présentait sa proposition sous la formule d'un décret :

« Considérant, disait-il, que la colonisation de l'Algérie doit être regardée comme une entreprise d'utilité publique et vu l'urgence ;

Art. I. — Dans chaque département des listes d'inscription sont ouvertes où pourront s'inscrire les citoyens du département qui désireront s'établir en Afrique.

Art. II. — Les colons fournis par chaque département formeront en Afrique un groupe de population distinct, un centre municipal par chaque département.

Art. III. — Les Conseils généraux sont convoqués pour déterminer la dotation à effectuer à ce mode de colonisation.

Art. IV. — Un décret ultérieur déterminera la part de dotation, fourni par l'Etat suivant les ressources de chaque département en regard du nombre des colons engagés. »

Ainsi la première idée dont se réclamait ce projet était bien celle des villages départementaux, à peuplement homogène ; la seconde était celle de demander à chaque département des subsides pour réaliser cette œuvre ; suivant M. Ducuing on pourrait y affecter les centimes additionnels. «Dans la combinaison des centimes additionnels et du recrutement colonial par département repose tout entier le succès du projet que j'expose. » Il est bien certain que de ces deux éléments, l'un était très discutable — l'affectation nouvelle des centimes additionnels, et devait soulever de légitimes protestations, attendu que les départements avaient besoin de ces ressources financières pour des œuvres d'intérêt public. — Par ce côté, le projet était caduc et pour nous sans intérêt.

A l'appui de ce système des villages départementaux, M. Ducuing apportait dans sa brochure deux espèces d'arguments : des arguments historiques et des arguments moraux.

« Un village algérien par département français ! cela fera sourire les incrédules, écrit-il dans une lettre au journal des *Débats*. Eh bien ! je leur dirai que la colonisation ne s'est jamais faite, en aucun temps et dans aucun lieu, autrement que par *affinité locale*. » Et il rappelle que, dans l'antiquité, chaque colonie grecque de l'Asie Mineure fut fondée par des émigrants d'une même cité, que la Phocide, l'Argolide, l'Attique, la Corinthie eurent chacune leur ville de l'autre côté de la mer Egée, dont elles se montraient fort jalouses et qu'elles soutenaient contre les compétitions des voisins. Est-il besoin de remonter si haut et de demander à l'histoire grecque des exemples ? N'en trouverons-nous point dans notre propre histoire ? Quand les croisés eurent conquis la Syrie à la pointe de l'épée, nos aïeux y installèrent une France nouvelle, mais ils se groupèrent suivant les affinités locales, ils se rangèrent sous la bannière de leurs seigneusr

respectifs : d'où le nom de baronnie. Et dans chaque baronnie on parlait la même langue, on retrouvait même dans les noms des villages ceux de la patrie absente. En fut-il autrement dans la croisade qui, détournée de son but par les Vénitiens, s'empara du royaume de Constantinople et dont Villehardouin nous a tracé le récit si vivant ? Lorsque les chevaliers français eurent conquis et reçu en partage la terre antique des Hellènes, les principautés françaises de la Grèce reproduisirent nos provinces, nos villes, nos villages. Enfin au dix-septième siècle, sous Lous XIV, l'ébauche de peuplement qui eut lieu au Canada se fit de la même manière. La Normandie fournit presque tous les colons : or les principaux centres agricoles de cette province française eurent à cette époque sur le sol américain comme des succursales et, après un siècle et demi de domination anglaise, on retrouve encore les noms de certains de nos cantons ruraux et les mœurs de leurs habitants. Donc les preuves abondent dans notre propre histoire de ces groupements des colons par affinités provinciales ou même simplement locales. Pourquoi ne pas tenir compte des leçons du passé ?

Le raisonnement ne nous conduit-il pas à la même conclusion ? Ne comprend-on pas que les colons, tirés du Nord et du Midi de la France, réunis ainsi au hasard par la simple volonté de l'administration, sans liens entre eux, ne puissent pas former un tout homogène, compact et résistant ? Tout est différent entre eux : mœurs, coutumes, méthodes de culture, souvent aussi langue et religion. Et ces populations, si peu faites pour vivre ensemble, se divisent ; le découragement, la nostalgie, le désespoir s'emparent d'elles. Alors les groupements se dissolvent et les centres se dépeuplent. Aucun de ces inconvénients ne se présente avec les villages départementaux. Formez des communes d'Alsaciens, de Flamands, de Provençaux, de Languedociens, d'Auvergnats, de Savoyards ; donnez à ces villages des noms de pays qui rappelleront à ces émigrants la terre natale et vous verrez les résultats : « Compatriotes, ayant les mêmes idées, imbus des mêmes principes, unis par la parenté des habitudes à défaut de celle du sang, ils se sentiront bien plus forts, bien plus résolus, bien plus opiniâtres au milieu des dangers de la colonisation. »

L'idée était séduisante et bien présentée ; elle plut. Aussi le département de la Haute-Saône résolut-il de tenter un essai. Le préfet de ce département écrivit de bonne heure à M. Mathelot, juge au Tribunal civil d'Alger, un franc-comtois devenu algérien, pour le consulter : « L'idée des villages départementaux, répondit-il, est

bonne en ce qu'elle réunit des hommes qui pour la plupart se connaissent, qui ont un lien entre eux et sont disposés à se prêter mutuellement en cas de besoin aide et assistance... Cette pensée d'aide et de secours mutuel est celle dont ils (les colons) devront le plus se pénétrer et, s'ils la réalisent, avec les autres conditions que vous avez exigées d'eux, nul doute qu'ils ne prospéreront. » Il fut donc décidé qu'on créerait un village franc-comtois : en un mois, quarante-trois familles se présentèrent. D'autres demandes étaient annoncées. Alors les imaginations se montèrent : la Haute-Saône promettait cinq cents immigrants ; pourquoi les autres départements ne suivraient-ils pas cet exemple ? Et Hippol. Peut d'écrire dans ses *Annales de la colonisation* (1853 - IV) : « que les autres départements imitent cet exemple ; ils le purent plus ou moins ; et, avant la fin de l'année peut-être, la France verrait 50,000 colons prêts à aller créer en Algérie une richesse qui réagirait de la manière la plus heureuse sur les forces productives de la mère-patrie. Et, cette fois-ci, ce ne seraient plus des indigents et des incapables, mais des colons sérieux, de véritables cultivateurs, pourvus de ressources qui facilitent le succès. »

Beau rêve que le mauvais vouloir du gouvernement fit tout pour dissiper ? Cette émigration départementale, il avait paru d'abord la favoriser et il se prêta à l'essai de Vesoul-Benian. Mais quand il vit le mouvement se propager, quand il apprit que le département de la Haute-Saône, après avoir peuplé Vesoul-Benian, projetait de créer deux autres villages auxquels on aurait donné le nom des deux sous-préfectures Lure et Gray, il se montra systématiquement hostile. On en devine les raisons. Les terres manquaient-elles à cette époque ! Non certes, il en existait de fort étendues dans toute l'Algérie ; et, à côté de Vesoul-Benian il eût été facile d'en trouver pour former le périmètre de Lure-Bénian et de Gray-Benian. Elles étaient d'ailleurs toutes prêtes ; mais, pour couper court à toute demande des Franc-Comtois, on préféra les donner à une congrégation religieuse qui les échangea bientôt contre un immeuble à Alger. L'argent faisait-il défaut ! on en trouvait pour faire la guerre, non pour coloniser, sous un gouvernement militaire. En réalité la colonisation commençait à être en défaveur comme les colons : déjà, à cette époque, le Ministre de la guerre fait imprimer des circulaires pour répondre aux demandes d'admission dans les colonies agricoles de l'Algérie ; elles étaient libellées brutalement ainsi : « Monsieur, je vous informe que l'insuffisance des crédits affectés à la colonisation, obligeant l'Administration à apporter désormais la plus grande réserve dans les dépenses, je me vois à regret dans l'impossibilité

d'accueillir votre demande ». Dès lors les meilleures volontés furent découragées. Pourquoi vraiment faut-il que chaque fois qu'une idée heureuse a attiré vers la colonie l'attention des esprits en France, qu'un élan national allait donner au peuplement français une grande impulsion, pourquoi faut-il qu'une administration nouvelle intervienne pour atténuer et même pour arrêter ce mouvement ? Quelle lourde responsabilité ne porte pas l'administration impériale dans l'évanouissement de ce beau rêve !

*
* *

Mais elle ne put empêcher l'essai tenté à Vesoul-Benian, étant trop engagée envers le département de la Haute-Saône. D'ailleurs elle avait un village tout prêt, presque inhabité. Depuis 1851, 59 maisons avaient été élevées en ce lieu ; les laisserait-on plus longtemps sans habitant ? Un préfet intelligent et patriote avait demandé et obtenu qu'elles fussent réservées à des émigrants francs-comtois et, pour recruter ces colons, avait fait une énergique propagande.

Propagande active dans les campagnes, sur les marchés, à travers les champs de foire. Pas de grandes conférences qui ne s'adressent qu'au public des villes, mais des journaux, des circulaires distribuées à profusion, des démarches directes d'agents, de grandes affiches indiquant les conditions auxquelles les paysans pourraient obtenir une concession. Quand on le voudra sincèrement, il sera aisé, malgré la médiocre réputation qu'a l'Algérie parmi les paysans français, malgré les déboires des premiers immigrants de faire renaître ce mouvement ; il suffira d'adapter les moyens à la fin que l'on se propose d'atteindre.

Dans la Haute-Saône, les résultats de cette propagande ne se firent pas attendre ; en un mois, quarante-trois familles avaient demandé de passer en Algérie. Le *journal de la Haute-Saône* rendait ainsi compte de cette œuvre en fort bonne voie : « Le nombre des demandes d'admission pour la colonie départementale de la Haute-Saône en Algérie est maintenant de 43. Ces familles se composent ensemble de 233 personnes et possèdent des capitaux dont le total s'élève à 270,000 fr. Trois familles ont de 5 à 10,000 fr. ; les autres ont de 2 à 5,000 fr. ; on voit par ces détails que ce sont des cultivateurs sérieux qui vont former la colonie de Vesoul-Benian. La plupart sont des pères de famille qui, dans l'impossibilité de donner à leurs nombreux enfants une position de fortune proportionnée à la condition actuelle qu'ils ont eux-mêmes, ne veulent pas les voir réduits à se faire journaliers. Ils vont donc en Algérie afin de s'y

créer le moyen d'acquérir assez de bien pour que leurs enfants vivent comme eux en travaillant honorablement le patrimoine paternel. C'est là évidemment le personnel de colonisation le plus moral que l'on puisse désirer, le plus intelligent, en un mot le meilleur sous tous les rapports. » Un peu plus tard, Hipp. Peut qui avait reproduit cet article de journal dans ses annales annonce dans une autre livraison que le Ministre a prononcé l'admission de 48 familles, ce qui portait le total des émigrants à 274, et il nous donne une fois encore la composition des familles ; mais il reste muet sur leurs ressources ; peut-être, à la vérification, les sommes annoncées se sont trouvées bien inférieures aux déclarations des immigrants. Qui découvrirait un instrument capable de réduire les grossissements officiels ou officieux à leurs justes et réelles proportions rendrait un grand service aux historiens. Tout en faisant la part des exagérations, reconnaissons néanmoins que les familles franc-comtoises, acceptées par le ministre de la guerre formaient un élément de colonisation sérieux et moral, qu'elles possédaient quelque aisance, qu'elles étaient composées normalement et que l'essai tenté devait fournir par sa réussite ou son insuccès une base précieuse et solide d'appréciation sur l'œuvre du peuplement français de l'Algérie par les villages départementaux.

Les autorités civiles le sentirent et prirent toutes les précautions nécessaires pour éviter un échec. Le préfet de la Haute-Saône surtout multiplia ses démarches ; il écrivit lettre sur lettre au ministre, au gouverneur, à son collègue d'Alger, même à ceux qui, par leur situation ou leur séjour en Algérie, pouvaient lui fournir de précieux, d'utiles renseignements. Au Ministre et au Gouverneur, il demande que le nom du futur village franc-comtois qui était appelé Aïn-Benian (fontaine des constructions) soit modifié par l'introduction du nom de Vesoul, en souvenir du pays natal des émigrants ; en mariant le nom français et le nom algérien, Aïn-Benian deviendrait Vesoul-Benian. Il ajoute que c'est déjà sous cette dénomination que ce village est connu dans son département : « C'est à Vesoul que les colons se rendent et il n'est pas sans importance qu'ils le trouvent en Algérie tel qu'ils se le figurent. » Ce nom fut accepté. — Au Préfet d'Alger, il écrit pour savoir si les émigrants doivent emporter leurs meubles, leurs ustensiles de ménage, leurs instruments de culture ou s'ils trouveront à se les procurer à un prix raisonnable à leur passage à Alger ; bientôt il reçoit la réponse de son collègue d'Alger qui recommande aux Franc-Comtois de ne prendre avec eux que le linge de corps, et de table, les couvertures, etc..; à Alger, ils trouveront

facilement à acheter tout le reste : suit une longue liste des prix pratiqués. — Enfin, à M. Mathelot, juge au Tribunal civil d'Alger, originaire de Jussey en Franche-Comté, il s'adressa pour contrôler les divers renseignements officiels qui lui parvenaient. M. Mathelot lui répondit par une lettre très sage dont nous avons déjà cité un passage. Il y était dit notamment : « Il me paraît très important pour vos colons qu'ils arrivent tous avec des capitaux réalisés ; en Algérie, l'argent est rare ; l'intérêt légal est de 10 0/0 et là, moins qu'ailleurs, on ne fait rien sans argent. Ceux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour se procurer du bétail, des instruments de culture, des semences et pour pourvoir à leur entretien jusqu'à la récolte qui a lieu en Mai pour les fourrages, en Juin pour les céréales et plus tard pour le tabac, en sont réduits à travailler comme journaliers et, comme les émigrants qui se trouvent dans ces conditions fâcheuses sont nombreux, il s'ensuit que les salaires ont baissé et qu'en général ils ne présentent pas sur les salaires de France un avantage assez marqué pour motiver toute émigration ». Et plus loin ce conseil très prudent : « Ils ne manqueront pas de rencontrer à leur arrivée et pendant leur séjour (à Alger) des gens qui chercheront à les circonvenir et à leur soutirer leur argent ; cette sorte de gens abonde en Algérie ; les colons devront les éviter avec d'autant plus de soin qu'ils sont très habiles. » Toutes sortes de précautions furent donc prises : il n'est pas de centre algérien dont l'administrateur ait entouré le berceau de plus de sollicitude éclairée.

*
* *

Subitement l'autorité militaire elle-même se prit d'une grande tendresse pour ce centre et lui imposa son affection. La tentative en effet paraissait tourner à bien ; elle s'empressa de s'en adjuger tout le mérite et de s'en réserver tous les bénéfices. Jusqu'alors les colonies agricoles avaient été dès leur début sous la direction de l'administration civile ; Vesoul-Benian sera sous celle de l'autorité militaire. Ainsi l'a décidé le maréchal Randon qui, après mûres réflexions, s'est convaincu (le contraire aurait étonné) que « le meilleur système à adopter pour donner des garanties de succès à l'émigration de la Haute-Saône serait de la placer dès les débuts sous la direction militaire ». Et il accumule les arguments pour démontrer au ministre le bien fondé de son opinion et de sa décision ; car il était si convaincu de la bonté de sa cause qu'il n'attendit pas la réponse du ministre pour prendre des mesures. Il choisit un officier de mérite, Durand, l'envoya en mission en France pour s'entendre

avec le Préfet de la Haute-Saône, organiser l'émigration et les convois. Devant le fait accompli, le ministre de la guerre s'inclina, mais d'assez mauvaise grâce ; il critiqua très vivement le choix d'un officier pour enrégimenter les Franc-Comtois, et les convoyer militairement.

Cependant l'officier désigné s'employa diligemment à la tâche et, dès la fin de Juillet, tout était prêt pour le départ. Etait-il prudent, — ce à quoi on n'avait pas encore réfléchi, — de mettre en route ces émigrants en pleine période de chaleurs ? Etait-il sage de précipiter leur départ de façon à ce que leur débarquement ait lieu en Août, c'est-à-dire dans le mois le plus chaud de l'été algérien, ou en Septembre, le mois des fièvres, que font naître aux premières pluies les émanations telluriques ? Malgré les avis les plus autorisés, on faillit commettre cette lourde faute ; à peine l'évita-t-on. En toute justice, partie de cette responsabilité retombe sur le préfet de la Haute-Saône qui désirait voir aboutir au plus tôt son projet, et peut-être prévoyait déjà des résistances ; partie sur les futurs colons que poussait la curiosité bien naturelle de connaître les terres qu'on leur concédait. Trois convois partirent de Marseille dans les mois de Septembre et d'Octobre ; les derniers émigrants parvinrent à Alger le 17 Octobre 1853. De là les familles furent rapidement transportées avec leurs bagages aux frais de l'Etat jusqu'à leur destination.

Voilà donc les Franc-Comtois transplantés en Afrique. Parvinrent-ils tous à Vesoul ! Aucun document officiel ne nous dit qu'il en resta plusieurs en route, à Alger ; le fait est cependant certain. D'aucuns ne quittèrent cette ville que pour repasser la mer ; venus le 17, ils s'embarquèrent vers la fin du mois pour la France. Que se passa-t-il exactement ! la traversée fut-elle pénible ? les premières impressions faites par la terre d'Afrique, où tout est grillé en ce mois de Septembre et quelquefois en Octobre, furent-elles mauvaises ? ou plutôt la maladie ne décima-t-elle pas cette population ? On en est réduit aux conjectures, excepté toutefois en ce qui concerne la mortalité qui, dès la première heure, fut fort élevée, ainsi que les statistiques des décès nous le montreront. Les seuls renseignements officieux que nous ayons conservés tendraient au contraire à propager l'illusion que tout fut à la joie dans les premiers temps de l'établissement. L'administration militaire se montra généreuse ; aux dix hectares qu'on avait promis aux Franc-Comtois, elle ajouta deux autres hectares en jardin et en vigne. Les maisons furent attribuées après tirage au sort ; la récolte de l'année courante, engrangée par les condamnés militaires et mise en réserve, fut

également partagée. Enfin, nouvelle faveur, elle leur donna un matériel agricole et des bœufs de labour.

C'est sous l'impression favorable de ces mesures gracieuses que furent écrites certaines lettres qu'Hipp. Peut reproduit complaisamment dans ses Annales : « Je vous dirai, écrit un colon, que nous sommes parfaitement bien logés. J'ai quatre chambres, deux basses et deux dessus.... » Il ajoute, il est vrai, qu'il est le seul à posséder une maison à deux étages ; les autres ne comportaient qu'un rez-de-chaussée. « Depuis que nous sommes en Afrique, nous n'avons pas eu la moindre maladie. » L'expression est équivoque ; signifie-t-elle qu'aucun colon n'a été malade ou que personne dans sa famille ne l'a été ? « Nous sommes dans un village bien sain ; nous avons de la bonne eau et suffisamment pour la consommation du village. » Et, comme il manque un trait à ce tableau si flatté, l'oubli est racheté dans une lettre de la femme de ce colon ; pensez donc ! il avait oublié de parler des Arabes ; au paradis ne faut-il pas des anges ! quand on lit la lettre de cette bonne ménagère, on ne peut s'empêcher de se les figurer ainsi : « Mon cher père, dit-elle, ne soyez pas en peine de nous ; nous sommes plus heureux que nous n'avons jamais été. » Etait-ce bien là ce qu'il fallait dire à des parents que l'on vient de quitter et qui peut-être pleurent votre départ ! « On nous donne une paire de bœufs et du grain pour ensemencer. Nous avons le plus beau logement du village. Chez nous (en France) on dit que les Arabes sont si méchants ! Au contraire, il ne faudrait pas croire qu'ils fassent le moindre mal. Si vous entendiez nos petits comme ils commencent à parler arabe ! ils le comprennent mieux que nous. » Après cela étonnez-vous que cinquante ans après et au sujet de ces mêmes enfants devenus presque des vieillards on ait parlé de *m'tournis* ! doutez du bonheur de ces gens là ! De pareils arguments, pour si enfantins qu'ils soient, n'emportent-ils pas la conviction ? tant il y a qu'il suffit de présenter au public une lettre, en apparence sincère, pour lever tous les doutes, mieux encore pour créer une légende.

Et la légende s'accrédita que Vésoul-Benian avait merveilleusement réussi, que les familles franc-comtoises vivaient heureuses et très unies, qu'elles avaient de nombreux enfants. Voulait-on citer un village prospère ; le nom de Vesoul-Benian était immédiatement sur les lèvres ou sous la plume. La communauté d'origine de ces colons, la similitude des mœurs et des usages, même des préjugés, avaient dès le début rapproché les colons puis maintenu l'union entre eux ; la solidarité est une des plus heureuses vertus sociales,

surtout s'il s'agit d'une société en formation. Mise à l'épreuve des faits, la théorie des villages départementaux semblait donc une des plus heureuses pour assurer aux débuts de toute colonisation cette union, cette harmonie nécessaire entre gens si prompts à se laisser aller au découragement et au désespoir. Résisterait-elle à une plus longue épreuve ? Dans cette homogénéité du peuplement, n'y avait-il pas un danger pour l'avenir de ces familles ? ne s'allieraient-elles pas trop souvent entre elles et ne perdaient-elles pas à ces unions répétées leur fécondité première ?

II

Mouvements démographiques de la population franc-comtoise à Vesoul-Benian.

Quiconque parcourt attentivement la série des dénombrements ne s'explique pas la légende si tenace de la prospérité de Vesoul-Benian; car, dans leur ensemble, ils témoignent et de la diminution à peu près régulière de la population européenne et de la progression non moins constante de la population indigène —, mouvements dont la connexité n'échappera à personne.

Toutefois, jusqu'en 1872, dans les premiers recensements, ne se dessinaient pas nettement ces deux mouvements.

En 1856, les Français sont 225 ; pas d'indigènes. A remarquer qu'on est loin des 274 émigrants qu'on annonçait, comme composant les familles admises à bénéficier d'une concession, qu'il n'y a plus à Vesoul que 42 colons, que 36 seulement sont mariés.

En 1861, la commune de Vesoul-Benian comprenait une annexe Bou-Medfa : pas de statistique spéciale pour chacun de ces deux centres.

En 1866, progression marquée : 248 français, 2 israélites, 60 indigènes, 1 étranger. Cette prospérité persistera-t-elle ?

En 1872 la diminution commence et affecte l'élément national. L'insurrection avait menacé l'existence même du village, causé la la mort de deux colons et accumulé bien des ruines. Français : 225, Indigènes : 55. Seuls les étrangers gagnent quelques unités : 9.

En 1876, continuation de la régression. Les Français perdent 35 unités, ce pendant que les indigènes en gagnent 43. Les étrangers restent au même point.

En 1881, le recensement ne nous présente plus que le chiffre global

la population de Vesoul. Mais, comme nous avons d'autre part une statistique nous donnant le nombre des indigènes à cette date, soit 188, il est facile de calculer à combien d'individus s'élevaient les Européens : 392-188 = 204. De ce résultat, il faut, si l'on veut le chiffre de nos nationaux, défalquer 9 étrangers, en supposant que leur nombre est resté le même à cinq ans d'intervalle. Approximativement, les Français étaient donc 195. Donc ni progression, ni régression. Etat stationnaire. Et toujours les indigènes s'accroissent ; ils sont presque aussi nombreux que les Européens.

Plus considérable est encore leur accroissement dans la période quinquennale suivante : en 1886, ils ont gagné 233 unités et montent au chiffre de 421. Les Français piétinent sur place. Depuis cette date, les proportions entre le groupe des Français et celui des Indigènes sont renversées et tout à l'avantage de ces derniers.

En 1891, nouvelle chute des colons français. Les voilà à 188, tandis que l'armée des fellahs indigènes augmente encore son avance : 466.

En 1896 la diminution des premiers s'accentue : ils perdent 25 individus, la progression des autres se ralentit : 470.

Enfin le dénombrement de 1901 a confirmé la continuité de ces deux mouvements démographiques : le petit noyau de Français est réduit à 156, la foule des indigènes atteint 615.

Si l'on veut rendre plus sensible les proportions successives de ces deux éléments, on obtient le tableau suivant en représentant le chiffre des Français par 1.

1856.....	1	Français pour	0	Indigène
1866.....	1	—	1/4	—
1876.....	1	—	1/2	—
1881.....	1	—	1	—
1886.....	1	—	2	—
1891.....	1	—	2 1/2	—
1896.....	1	—	3	—
1901.....	1	—	4	—

Une telle déperdition de la population française, une semblable augmentation de la masse indigène ont leurs causes. Etudions d'abord le premier de ces faits, le fléchissement si continu du nombre de nos nationaux : car c'est celui qui nous intéresse avant tout. Consultons les statistiques de l'Etat-Civil et, si, à la lumière de ces chiffres, les causes ne ressortent pas assez clairement, pénétrons plus avant : refaisons au besoin la généalogie des familles.

Les Mariages

Les mariages n'ont jamais été bien nombreux à Vesoul-Benian ; entre les années 1854 et 1861, ils atteignent généralement trois par an et tombent souvent à un, ce qui est relativement peu pour un centre de 220 à 230 habitants, mais ce qui au demeurant s'explique pour une population qui était composée en majeure partie d'enfants encore jeunes et de gens mariés. De 1862 à 1874, les unions se multiplient ; les enfants sont devenus des adultes et se marient ; à ce moment se pose la question de l'agrandissement de Vesoul, conséquence de l'accroissement des familles. Durant cette période de 12 ans, on compte tous les ans, excepté toutefois en 1870 où il n'y en eut qu'un, trois mariages au moins, souvent 5, 6, 7, et parfois 8 : 1866 en eut 8 et l'année qui suivit 7 ; 1872 en eut de même 6 et la suivante 7. Ces deux couples d'années sont à retenir, car cette élévation dans le nombre des mariages nous expliquera deux brusques relèvements dans celui des naissances. A partir de 1874, la nuptialité faiblit à Vesoul-Benian ; les registres de l'Etat-Civil n'enregistrent plus qu'un ou deux mariages, rarement trois et souvent les feuilles restent blanches. Six fois, ils ne portent aucun nom ; six fois ils n'en ont qu'un ; onze fois ils en portent deux et, trois fois, ils en ont trois. Cette diminution est déjà d'un mauvais augure !

Toutefois peut-on parler de l'insuffisance de la nuptialité à Vesoul ! la nuptialité est le rapport du chiffre des mariages au chiffre global de la population. Or le nombre des habitants de Vesoul dépasse actuellement à peine 150. Si nous adoptons comme population moyenne dans la décade 1891-1901 celle qui nous est donnée en 1896 — 163 habitants — et que nous la rapportions à la somme des mariages de ces dix dernières années — 21 — nous obtenons 1 union pour 77 individus. Or cette proportion est bien supérieure à celle de la France où l'on n'en compte qu'une par 127 et à celles de bien d'autres pays européens.

Mais à quoi bon ces mariages si les nouveaux mariés ne restent pas à Vesoul, si par l'âge des époux ou par les liens de parenté qui existent entre eux, ils ne peuvent être féconds.

La plupart ne profitent pas à ce centre. Beaucoup de jeunes filles appartenant à des famillles franc-comtoises ont été recherchées par les jeunes gens des environs et ont suivi leurs maris dans les grandes villes comme Alger et Blidah où ils étaient fixés comme fonctionnaires ou dans les concessions qu'ils avaient obtenues au Djendel, à Bou-Medfa, à Taza, à Marengo. Et certainement Vesoul n'a pas bénéficié

d'un nombre égal de femmes amenées par les unions de ses habitants avec les jeunes filles des environs. D'ailleurs une partie des jeunes gens Franc-Comtois quittaient le village, essaimaient ailleurs.

Peut-être aussi les unions dans cette population originaire d'une province du centre de la France n'étaient-elles pas assez précoces en Algérie pour être très fécondes ! peut-être ces colons avaient-ils apporté de France l'habitude de se marier tard et l'avaient-ils conservée ! Le fait, intéressant par lui-même et par ses conséquences, méritait d'être précisé ; et, pour juger des modifications que le climat avait pu apporter dans les coutumes de ce petit groupe de franc-comtois, il convenait de comparer les âges des époux à deux périodes diffférentes assez éloignées l'une de l'autre ; nous avons choisi les toutes premières années, 1854 à 1867, c'est-à-dire celles où se sont maintenus suivant toute probabilité les usages établis, et les toutes dernières, 1893-1900, celles où doivent se marquer le mieux les changements s'il y en a eu. Dans la première période sur 44 jeunes mariées, 7 seulement n'avaient pas encore vingt ans, — à peine 1/6 — ; 22 avaient de 20 à 25 ans — juste la moitié — ; et 15 avaient dépassé 25 ans — environ 1/3 —. Dans la seconde sur 19 épousées, 6 étaient encore mineures — près de 1/3 — ; 8 avaient de 20 à 25 ans — un peu moins de la moitié — ; et 5 atteignaient 25 ans et plus — soit 1/4. Quoique les différences ne ressortent pas très sensibles, et bien que les chiffres sur lesquels nous raisonnions n'offrent pas une base suffisamment large et solide pour qu'on puisse y asseoir des conclusions inattaquables, il semble bien qu'après un demi-siècle l'adaptation de la race à des conditions climatériques nouvelles se traduise par une précocité plus grande du mariage chez les jeunes filles. Même recherche ne peut être tentée pour les jeunes gens, attendu que pour eux les effets des lois naturelles se trouvent annulés par le jeu de certaines lois sociales comme l'obligation du service militaire.

Le problème le plus grave, soulevé par cette étude des mariages à Vesoul, est celui de l'alliance répétée des familles entre elles. Il lui est particulier puisqu'il a pour origine la composition même de sa population et le système qui a présidé à sa fondation, le système des villages départementaux. Voilà réunies dans un même village, assez distant de tout autre centre européen, une quarantaine de familles, qui vivent très unies. Fils et filles de ces colons s'élèvent ensemble ; ils se marient. Les enfants issus de ces nouvelles unions, — et ils sont nombreux, ce qui avait fait soutenir au Docteur Ricoux que ces mariages étaient féconds, — vivent presque en commun.

Nouvelles alliances et parmi elles il en est déjà de consanguines ! A la troisième génération elles le seront presque toutes. Et comme résultat : un épuisement général apparent de la race, une natalité moins abondante. Aujourd'hui les familles dont les parents sont franc-comtois et originaires de Vesoul n'ont le plus souvent qu'un ou deux enfants. D'autres démographes, il est vrai, y verront l'influence du bien être : elle ne saurait être niée. Mais je ne crois pas qu'on puisse contester la première cause ; et elle apparaîtra plus nettement, plus clairement si on fait le départ entre ces familles et celles qui se sont alliées avec des français, étrangers au village, ou celles encore qui s'y sont installées depuis peu. Dans ces deux derniers groupes se rencontrent le plus d'enfants. Voici un chef cantonnier, natif de la Haute-Savoie : il a six enfants. Un autre fonctionnaire, le facteur-receveur, originaire de la Corse, a 8 enfants. Il y a mieux : quand une jeune fille de Vesoul se marie avec un immigrant ou un colon d'un autre village algérien, les unions sont fécondes. Un algérien de Baba-Hassen a cinq enfants. Des Savoyards, des Girondins, voire des Français du Nord ont trois enfants.

Est-il besoin d'insister encore ? la preuve n'est-elle pas faite que, dans le cas de Vesoul-Benian, il y a danger à ne mettre à côté les unes des autres que quelques familles d'immigrants auxquelles une union étroite a permis sans doute de surmonter plus aisément les difficultés et les désillusions des premières années mais dont la fusion physiologique a eu pour résultat le dépérissement de la race.

Les Naissances

De la qualité des unions, autant et plus que de la quantité des mariages conclus dans l'année, et de la situation des familles dépend le nombre absolu des naissances. L'historique de la natalité à Vesoul prouve cette vérité.

Comme pour les mariages, on peut distinguer trois périodes : — l'une où la natalité est irrégulière mais moyenne de 1853 à 1864 ; elle oscille entre un minimum de 2 naissances et un maximum de 11 ; c'est l'époque de l'installation ; — l'autre où les mariages s'étant multipliés les naissances se sont multipliées elles aussi de 1864 à 1881 : on atteint deux fois le chiffre de 15 qui représente le maximun de la natalité à Vesoul-Benian, une première fois en 1868, une seconde en 1873 ; or ces deux années avaient été précédées, comme nous l'avons indiqué, par d'autres à nuptialité anormale; —enfin la troisième qui se termine à nos jours et est caractérisée par une chute très

marquée dans les statistiques des naissances. Plus on s'avance vers l'époque actuelle, plus cette diminution est sensible : en 1896 on n'a enregistré à la mairie de Vesoul-Benian que deux actes de naissance, en 1897 un seul. N'est-ce point la qualité des unions qui aujourd'hui a pour conséquence cette très faible natalité ?

Tableau des Naissances et des Décès de la Population Européenne de Vesoul de 1853 à 1900.

ANNÉES	Naissances	Décès	ANNÉES	Naissances	Décès	ANNÉES	Naissances	Décès
1853	1	14	1869	5	3	1885	4	6
1854	11	30(1)	1870	12	3	1886	7	10
1855	5	8	1871	8	9	1887	9	3
1856	7	7	1872	12	9	1888	7	9
1857	10	5	1873	15	9	1889	5	2
1858	7	3	1874	8	6	1890	5	5
1859	4	7	1875	11	5	1891	3	5
1860	2	2	1876	5	2	1892	5	4
1861	5	4	1877	8	2	1893	5	1
1862	4	3	1878	6	5	1894	4	4
1863	8	6	1879	11	8	1895	7	8
1864	5	6	1880	6	4	1896	2	6
1865	10	1	1881	7	5	1897	1	2
1866	11	10	1882	4	6	1898	5	3
1867	5	6	1883	4	3	1899	3	3
1868	15	16	1884	4	5	1900	3	2

(1) Dans ce chiffre de 30 sont compris 6 décès de militaires.

Et puis un autre élément est à considérer ; je veux parler de la composition actuelle de la population.

Pour qu'une population soit constituée normalement, il faut que les enfants composent environ 30 0/0 de son effectif, les célibataires adultes de 20 à 22 0/0, les mariés et les veufs près de 50 0/0. Telle

a été la composition de la France durant ce siècle et ces proportions des grands groupes de l'Etat-civil n'ont pas varié sensiblement. Or si, prenant le dernier recensement et sans tenir compte des décès ou des départs qui se sont produits depuis, on classe suivant ces catégories la population de Vesoul, on se convainct vite de sa composition anormale :

	Nombre absolu	Proportion
Enfants (filles au-dessous de 15 ans, garçons au-dessous de 18 ans)...	44	26,7
Célibataires adultes.....	54	32,8
Mariés	54	32,8
Veufs et veuves. Divorcés.....	12	7,3

Le premier groupe, celui des enfants, se maintient donc au-dessous de la moyenne de la France qui cependant est inférieure à celle de bien des nations européennes : l'insuffisance de la natalité en est la cause incontestable. Mais là où la différence ressort très marquée, c'est pour les groupes des célibataires adultes et des gens mariés. Règle générale : le second l'emporte de moitié sur le premier : ici ils sont égaux. Cette égalité ne prouve-t-elle pas qu'il existe à Vesoul beaucoup de vieux garçons ou de vieilles filles ? il y a aussi quantité de veufs et surtout de veuves. Or ne sont-ce pas là des éléments inféconds, sortes de poids morts qui arrêtent le développement des centres et contribuent à augmenter la proportion de la mortalité sans servir à la natalité ?

Rapporte-t-on les chiffres des naissances à ceux de la population, ce même fléchissement de la natalité est constaté :

Périodes	Population	Total des Naissances	Pour 1000 habitants combien de naissances par an
1853 — 1860	225	47 (8 ans)	26
1861 — 1870	251	80 »	31,8
1871 — 1880	203	90 »	44,3
1881 — 1890	198	56 »	28,2
1891 — 1900	179	38 »	21,2

Ainsi que le montre ce tableau, natalité ascendante pendant les vingt-cinq premières années ; à cette époque le Docteur Ricoux avait le droit de parler de l'acclimatement des Franc-Comtois comme d'une chose non pas possible mais réelle et tout le monde avec lui y croyait. Puis natalité décroissante pendant les vingt-cinq autres, et cette régression jette le doute dans l'esprit des plus convaincus.

Il n'est pas jusqu'à la comparaison des naissances masculines et des naissances féminines qui chez quelques-uns n'éveille des inquiétudes. Les statistiques du début présentaient un léger excédent des premières sur les secondes, excédent normal que l'on constate chez tous les peuples réputés vigoureux. Puis, lorsque commença la période d'affaissement, elles enregistrent plus de naissances féminines que de masculines : et c'est, au dire de plus d'un démographe, un phénomène peu rassurant.

La Mortalité

L'étude de la mortalité à Vesoul-Benian permet-elle de mieux augurer de l'avenir de ce centre ?

Malgré toutes les précautions prises par les autorités civiles et militaires pour éviter aux Franc-Comtois les premières atteintes du climat, malgré les avantages de toutes sortes dont profitèrent ces immigrants — maisons entièrement construites, terrains en partie défrichés — cette mortalité fut excessive les deux premières années : 14 décès pendant les deux ou trois derniers mois de 1853, 24 en 1854. Le choléra sévissait à cette époque en Algérie ; et les immigrants, soit qu'ils en aient contracté les germes à leur passage à Alger, soit que les militaires qui séjournèrent encore quelque temps au village pour finir les travaux leur aient communiqué le terrible fléau, furent décimés ; et la plupart des familles s'enfuirent épouvantées. Quelques colons n'allèrent même pas jusqu'à Vesoul : tels furent les concessionnaires Goyard et Poitry qui, arrivés le 17 Octobre à Alger repartirent pour la France le 28. Les autres furent dirigés vers le centre, mais dès les premiers jours des tombes se creusèrent dans le cimetière : la famille Bardoz avait six enfants, elle en perdit un le 25, une semaine après son débarquement en Algérie ; le 30 succomba la mère, un peu plus tard un autre enfant : eut-elle tort de fuir la colonie ? Une autre famille, celle des Gardez, plus nombreuse encore (9 enfants) perdit d'abord une fille de 3 ans, puis un fils d'un an : même départ précipité. Les Aubriol étaient six en comptant le père et la mère ; en 1854, ils se voient enlever un bébé de dix mois. Vite ils repassent la mer. Bien d'autres encore, plus ou moins frappés ou craignant pour la vie de leurs enfants qui, leur répétaient alors certains médecins, ne pouvaient pas vivre en Algérie, s'éloignent : sur 42 concessionnaires de la première heure, 15 abandonnent ainsi leur concession. Comme nous sommes loin de cet optimisme officiel qu'on affichait ! comme les lettres de certain colon boulanger nous

paraissent une amère dérision en présence de cette mortalité effrayante et de cet exode ! en réalité la situation fut mauvaise et très critique à Vesoul pendant les premières années. Qu'on veuille bien en convenir ! dans la colonisation algérienne, pour presque tous les villages, les débuts sont généralement difficiles ; car toute terre remuée sous ce climat engendre les fièvres : de là une mortalité anormale et le désespoir qui s'empare des colons ; de là le retour précipité de quelques-uns dans la mère-patrie. Aussi une administration intelligente veillera-t-elle avec sollicitude sur les premières épreuves de l'acclimatement de cette population et prendra-t-elle toutes les mesures pour les leur épargner ou les atténuer. A cette condition elle conservera tous les colons.

Cependant la situation très saine de Vesoul sur un plateau bien aéré semblait lui assurer une salubrité parfaite. Aussi la mort ne continua-t-elle pas à sévir aussi cruellement : dès 1855 ses effets s'atténuaient et depuis lors la somme annuelle des décès n'a jamais été exagérée. Exception doit toutefois être faite pour l'année 1868, restée tristement célèbre dans toute la colonie par les fléaux qui s'abattirent sur elle — disette, choléra et typhus. Dans ce centre il y eut 16 décès. Puis le chiffre des morts annuelles ne dépassa jamais dix et tomba parfois à deux et même à un.

La proportion entre ces décès et la population est indiquée pour cinq périodes décennales dans le tableau suivant :

Périodes	Population	Total des décès	Pour 1,000 habitants combien de décès
1853 — 1860...	225.....	70.....	38,8
1861 — 1870...	251.....	58.....	23,1
1871 — 1880...	203.....	59.....	29,0
1881 — 1890...	198.....	54.....	27,2
1891 — 1900...	179.....	38.....	21,2

Si l'on met à part les premières années où se produisit une surélévation de la mortalité dont nous connaissons la cause, si même nous ne tenons pas compte de la moyenne 29,0 qui fut obtenue pour une période où la natalité avait été extrêmement abondante (44,3), on ne peut s'empêcher d'être frappé de l'équilibre presque parfait qui s'est établi entre les naissances et les décès. La population n'augmente pas : elle perd ce qu'elle gagne.

Faut-il attribuer cet état stationnaire à ce qu'un des grands groupes d'âge est particulièrement atteint? En général la première enfance paie une dime mortuaire très lourde en Afrique : ici rien

de pareil. Sera-ce la seconde enfance de 1 à 2 ans très menacée elle aussi à cause des maladies d'entrailles qui sont fort dangereuses lorsqu'on sèvre les jeunes nourrissons ? Encore moins. Les décès les plus nombreux sont fournis par les adultes de 20 à 30 ans et les vieillards de 80 à 90 ans. Constatations bien curieuses qui viennent à l'appui de cette opinion que nous avons soutenue que sous ce climat chaud un des âges les plus atteints est celui où la chaleur et la force du sang sont les plus grandes et de cette autre opinion d'un philosophe de l'antiquité, Sénèque, qui écrivait dans une de ses lettres qu'en Afrique on mourait surtout de vieillesse.

La mortalité par sexe suscite de plus sérieuses appréhensions. Le Docteur Bertillon a pu soutenir que, tant que les décès masculins l'emporteraient chez les Européens sur les naissances masculines, ces races ne seraient pas acclimatées en Algerie. Il aurait certainement puisé un argument en faveur de sa thèse s'il avait connu l'exemple de Vesoul-Benian. Mettons en effet à part les décès des deux sexes de 1853 à 1892 : 133 sont masculins, 91 seulement féminins. Cette différence tient-elle à une supériorité numérique de l'élément masculin dans la composition de la population ? peut-être au début, mais pour une très faible part. La véritable raison est que les hommes sont beaucoup plus exposés aux dangers d'un climat nouveau, qu'ils ont payé et paient encore un tribut à la mort bien plus considérable que les femmes qui vivent à l'intérieur, dans la maison. Mieux que tout autre témoignage, la présence de nombreuses veuves dans ce centre est une preuve irrécusable : telle rue du village est couramment appelée l'allée des veuves.

Les Familles

Mariages entre consanguins, naissances peu nombreuses, décès moyens, tout concorde pour expliquer l'état stationnaire de la population de Vesoul ou faire admettre un accroissement très lent. Or on assiste à un véritable dépérissement. Les mouvements démographiques ne le laissaient pas prévoir.

Traçons en effet le double graphique des naissances et des décès ; au début, la ligne des décès s'élève brusquement au-dessus de la ligne des naissances, mais par une chute aussi brusque, elle tombe bientôt au-dessous. Conséquence des décès fréquents des premières années. Elle s'élève une seconde fois au-desus de la première, mais ne la dépasse que faiblement pour redescendre et se maintenir sous elle régulièrement pendant une quinzaine d'années. Puis les deux lignes

se croisent, s'enchevêtrent très irrégulières, tout en marquant une régression vers zéro. Evidemment ce graphique traduit ces hésitations, cette indécision où l'on est soi-même après avoir étudié ces deux phénomènes sociaux ; il les rend seulement plus concrètes. Toutefois s'il marque fortement et cette irrégularité et cette décroissance actuelle des naissances et des décès, il témoigne aussi de l'avantage que gardent les premières sur les derniers.

Mêmes conclusions si l'on rapproche les moyennes proportionnelles de la natalité et de la mortalité pendant les cinq périodes quinquennales : toujours quelques bénéfices :

Périodes	Pour 1,000 habitants combien de naissances.	Combien de Décès	Bénéfices ou pertes
1853 — 1860	26,	38,8	— 12,8
1861 — 1870	31,8	23,1	+ 8,7
1871 — 1880	44,3	29,0	+ 15,3
1881 — 1890	28,2	27,2	+ 1
1891 — 1900	21,2	21,2	0

De combien exactement se serait accrue cette population franc-comtoise, par le simple excédent des naissances sur les décès ? Additionnons les naissances, additionnons les décès : nous trouvons pour les premières 306 naissances, pour les seconds 273 et comme balance des profits et des pertes pendant près d'un demi-siècle, 33. C'est peu, c'est bien peu. Mais enfin cette colonie franc-comtoise aurait du augmenter. Il faut donc, puisqu'elle a diminué, supposer qu'elle a essaimé dans les environs. Et si cet essaimage est réel, il a dû enlever à cette population ses éléments les plus féconds : les vieillards généralement restent au foyer : ils ne se déplacent pas. Et dans ces conditions les statistiques démographiques enregistrées à Vesoul-Benian ne sauraient nous permettre de juger de la fécondité des familles franc-comtoises. Pour obtenir des résultats plus adéquats à la réalité, il importe de reconstituer la généalogie des familles.

*
* *

Assurément il ne s'agit pas de prendre une par une chaque famille de concessionnaires et de les suivre dans leurs destinées diverses : la chose ne serait pas malaisée puisque nous devons à l'obligeance du maire de la localité la généalogie presque complète de chacune d'elles, mais elle serait fastidieuse. Quelques exemples suffiront :

ils nous montreront que plusieurs colons ont successivement abandonné le centre, que d'autres se sont éparpillés dans les campagnes d'alentour ou dans les grandes villes voisines et que cet exode a enlevé à Vesoul les éléments jeunes pour ne laisser dans les maisons presque vides que les vieux parents.

Inutile de revenir sur les nombreux départs d'immigrants qui, à peine débarqués dans la colonie, se hâtèrent de retourner en France, épouvantés et désespérés qu'ils avaient été par les décès de quelques-uns des leurs.

Un second exode se produisit en 1858 et 1859 ; l'administration délivra en 1858 les titres définitifs de propriété ; quelques colons n'attendaient que cette date pour vendre leur concession et s'en aller. Parmi eux se trouvaient les quatre déportés politiques Roux, Charles, Graves, Petit. Voici maintenant des familles désorganisées qui avaient perdu soit un père, soit une mère, soit des enfants, qui avaient lutté contre la misère, mais qui, vaincues dans ce combat, quittaient Vesoul-Benian en le maudissant : ce sont les Lairon, les Rouillon, les Boband, les Brasleret, puis les Pezet, Eustache, Martin, Courbey. En 1854, le sieur Martin perdit sa femme Fr. Rappart, âgée de trente-deux ans ; les Eustache se virent enlever la même année leur père et deux frères âgés l'un de treize ans, l'autre de 18 mois ; les Rouillon pleuraient un enfant.... Mais pourquoi continuer cette notice nécrologique, j'allais dire ce martyrologue ?

D'autres familles vont à l'étranger : les Defferière partent pour la République Argentine.

En voici deux autres, — le fait est assez piquant pour être noté et cela prouve l'absurdité de nos méthodes coloniales, — que l'administration enlève à Vesoul pour les transporter ailleurs ; elle achète même leur déplacement : on leur donna quatre cents francs pour aller habiter Bou-Medfa, à quelques kilomètres plus loin. Ajoutons que cette localité était connue alors pour son insalubrité, que personne ne voulait y demeurer à cause des fièvres. L'Administration d'alors estima que quelque bonne fièvre paludéenne valait bien quatre cents francs.

Cette seconde cause de dépopulation paraît avoir produit tous ses effets vers 1860. Bientôt s'en ajouta une autre, l'essaimage vers des contrées réputées plus riches, vers des villes plus attrayantes, ce qu'indique l'histoire de quelques familles.

1° *Famille Virc... Jos...* — Le père était boulanger : ce fut lui qui écrivit la lettre reproduite par Hipp. Peut. Il reçut deux conces-

sions à cause de sa nombreuse famille et fit venir de France, son frère et deux parents de sa femme les Gratt.. Mais ces derniers ne tardèrent pas à s'en retourner. Lui-même mourut en 1862 sans la fortune qu'il espérait réaliser ; il laissait cinq enfants.

L'aîné Virc... Ant... est lui aussi décédé. Safemme deux et enfants habitent Alger.

Le cadet Virc... Jac..., mort récemment, avait eu un enfant qui n'est plus à Vesoul.

Un autre Virc... Jos..., mort aussi, a laissé une veuve et deux enfants qui se sont réfugiés à Alger.

Ajoutez une fille Virc... qui est partie depuis longtemps de Vesoul et dont on n'a plus de nouvelles. Voilà donc une famille complètement perdue pour le centre : tous ses représentants sont morts ou habitent Alger.

2° *Famille Chaud...* — Le père et la mère sont morts. Ils avaient eu cinq filles. Une d'entre elles est décédée sans enfants. Les quatre autres se sont mariées et ont eu une nombreuse descendance.

Ch... Fr... épouse un F... Elle a quatre enfants : deux filles et deux garçons qui tous ont quitté le village. On ne sait ce que sont devenues les filles ; quant aux garçons, l'un exerce le métier de charretier, l'autre celui de perruquier à Blidah.

Ch... M... Virg... a été mariée à Gr... au village de Vesoul. Trois enfants : une fille non mariée, une autre qui a épousé un instituteur à Alger, un garçon célibataire.

Ch... Joseph... a épousé un autre garçon du village Reb... Une de ses filles s'est mariée au Djendel ; son frère travaille avec eux.

Enfin Ch... Virg... Fr... a épousé successivement deux frères Thév... De ces unions elle a eu trois enfants qui sont avec elle.

Ainsi de cette nombreuse famille, la moitié au moins des enfants n'habite plus le village ; c'est encore une perte d'une dizaine d'individus.

3° *Famille Mich...* Famille très nombreuse dont la vieille mère existait à mon passage au village, la veuve Lanf... Très méritante, cette femme a élevé péniblement ses enfants avec les profits de son métier de couturière. Famille des plus éprouvées : plusieurs enfants sont morts : M... J... 1857, M... F... A... 1858, M... Just... 1878. Une fille mariée Fr... est décédée sans laisser d'enfant, une autre P... a divorcé.

Quant aux quatre autres, trois ont quitté le village et créé ailleurs des familles,

M... M... Franç... a épousé un maçon Guil... qui a obtenu une concession à Ménerville. Ils ont eu deux enfants : l'un, un garçon, est facteur à Alger, l'autre, une fille, est mariée du côté de Ménerville. Mich... Fr... a suivi son mari à Boufarik où il occupe une place de chef d'équipe : elle a deux enfants.

Mich.-Théod... Parti lui aussi. Il était entré comme gendre dans une famille de concessionnaire à Changarnier : actuellement, il est employé à l'équipe de l'Agha.

Un seul Mich... J... V... habite avec sa famille le village natal. Il a épousé une demoiselle G... dont il a eu quatre enfants : 3 filles et un fils.

Quelles pertes encore pour Vesoul, rien que dans cette famille !

4° *Famille Perr*..—Le père tenait une cantine à Vesoul. Nombreuse famille, mais plusieurs enfants morts en bas âge : M... L... 1852, Fél... 1854 ; un d'eux J... était, dit-on, faible d'esprit, il est aussi décédé.

Un quatrième enfant, une fille D... a suivi un de ses oncles à Marengo.

Un cinquième, A..., n'a vécu que peu de temps après son mariage et a laissé un enfant qui n'est plus à Vesoul.

Deux autres filles ont quitté le village pour se marier à Alger : M... Ad... et M... L..., chacune d'elles a trois ou quatre enfants.

Une dernière avait épousé un fils de colons du centre même, mais le jeune ménage n'est pas resté longtemps sur place : il s'est fixé à Mustapha où le mari travaille comme journalier.

Encore une famille complètement perdue pour Vesoul !

5° *Famille Lamb*.. — Celle-là moins nombreuse. Trois enfants seulement, trois garçons. L'un terrassier n'a pas laissé de descendance.

Les deux autres ont épousé deux demoiselles Gr... originaires de Vesoul. Mais l'un a abandonné le village ; il a fait partie de la police à Alger où sont actuellement ses enfants. L'autre demeure à Vesoul et cultive. Il a une fille mariée à Bou-Medfa, un fils célibataire et uue autre demoiselle non mariée.

Arrêtons-la cette énumération ; nous ne l'avons entreprise que pour montrer que le village se dépeuple surtout par le départ de ses habitants jeunes, garçons ou filles ; les exemples cités ne s'accordent-

ils pas pour dissiper tous les doutes ? Et qu'on ne croie pas que nous les ayons choisis spécialement pour soutenir notre thèse ! En réalité Vesoul-Benian s'est dépeuplé au profit des grandes villes ou des nouveaux centres de colonisation. Alger a attiré beaucoup de ces fils de colons, comme Boufarik, Blidah, Marengo, Bou-Medfa en ont reçu ; ils se sont portés aussi vers le Djendel, Taza, Ménerville. On comprendrait encore que les filles, du fait de leur mariage, aient été obligées de quitter le village, mais les jeunes gens ont eux aussi émigré.

Aussi cette conclusion s'impose : l'avenir des Franc-Comtois en Algérie ne nous semble pas menacé ; ils ont donné des preuves de vitalité dans le centre même pendant les vingt-cinq premières années de son existence, ils en donnent tous les jours encore dans les villes où ils ont été attirés et dans les plaines de l'intérieur où ils se sont fixés : là ils continuent à se multiplier.

Mais il n'en est pas de même à Vesoul : que de symptômes de dépérissement ! surabondance des célibataires adultes, grand nombre de veufs et surtout de veuves, groupe considérable de personnes âgées, insuffisance des enfants, habitude des familles de s'allier entre elles.

Serait-ce donc que le système des villages départementaux est à condamner ! Après avoir pendant un quart de siècle assisté aux progrès d'un centre fondé sur ce modèle, est-on condamné pendant les vingt-cinq années qui suivent à n'enregistrer que sa décadence ? La théorie est-elle mauvaise ou l'application qu'on en a faite ?

III

Les Concessions

Et cette décadence continue. Le dénombrement de 1901 avait constaté la présence de 167 individus à Vesoul ; depuis ce jour, à ce que nous a affirmé le maire, vingt et un sont décédés ou partis. Je sais que parmi ceux qui ont quitté le village, il est quelques étrangers en visite au moment du recensement dans les familles du village ; mais c'est le petit nombre. Et je trouve surtout parmi eux de petits commerçants qui probablement ne pouvaient plus vivre avec la maigre clientèle qu'ils avaient, je trouve un boulanger qui est parti avec sa femme, sa filleule, un ouvrier, puis un charron, un forgeron, un menuisier ; je trouve un ouvrier tonnelier dont n'avait plus besoin son patron, un bourrelier qui s'en va avec sa mère, je trouve même des agriculteurs, la famille Maréchal. Les

causes qui ont agi depuis vingt ans continuent donc à exercer leurs effets ? Sont-elles d'ordre économique ou d'ordre social ? Tiennent-elles à l'exiguité des concessions, à la nature du sol ou bien au voisinage de tribus turbulentes et aux dangers permanents qu'elles font courir à leurs habitants ?

Les causes économiques surtout ont une action décisive sur le développement d'un centre agricole et les progrès de sa population. Et la première à laquelle on songe est l'insuffisance des concessions attribuées à cette époque.

Lorsque les Franc-Comtois consentirent à quitter leur département, l'autorité administrative ne leur avait promis que dix hectares ; à leur arrivée au village elle ajouta deux autres hectares en lots de vigne et de jardin. Puis on reconnut que certains émigrants avaient des charges de famille plus lourdes que d'autres et à ceux-là on accorda la valeur de deux concessions. De cette première répartition que le tirage au sort fut censé avoir faite mais dont on corrigea à loisir les erreurs, l'histoire est bien obscure. Aucun document précis, pas de pièce justificative ; tout est égaré ou oublié dans des cartons inconnus. Il faut venir jusqu'en 1858 pour trouver un tableau de l'allotissement ; à cette date seulement, il est bon de le rappeler, furent délivrés les titres définitifs. Voici ce tableau.

Carrière (les héritiers)...	13,34,60	Courbey Nicolas.....	14,05,20
Régent Ignace	20,39,05	Vircontelet Joseph.....	26,21,15
Beney Joseph.....	13,40,40	Guerre J.-B (les héritiers)	38,93
Chaudey Jean Claude...	15,55,30	Martin Félix.....	23,31,60
Viard Nicolas.....	25,83,75	Michel Joseph.....	16,65
Petitjean Charles.....	26,43,44	Pezet J.- Bapt.....	15,63,75
Genibrel J. Paul.....	14,11,70	Thirion Mathias.....	14,18,55
Eustache François.....	14,88,85	Renaux Claude.....	15,72,30
Perrin Julien.....	15,25,15	Petit Jacques.....	18,32,35
Petot Hugues.....	15,55,50	Faivre Simon.....	29,85,50
Cheviel Antonin.....	20,97,50	Lairon Pierre.....	14,13,85
Brasleret Paul.....	15,96,20	Billaud Antoine.....	23,25,75
Perrin Eugène.....	19,60,10	Roux Pierre	11,24,50
Grave Claude.....	19,50,15	Defferrière J.- B.....	12,92,45
Guerre J.-B. Louis.....	12,40,77	Grand'haye Joseph.....	12,71,20
Lamboley Jean.....	14,30,70	Rebillet François	26,12,90
Régnier Jean Claude....	21,11,50	Simonin Antoine.....	24,69,54
Eustache J. Baptiste....	28,23,55	Rouillon Claude Fr.....	13,17,05
Ilhier Fr. Xavier.....	15,59,70	Vincent Pione.....	21,66,86
Femme Mathieu Victoire	12,92,20	Simoney Hugues...	15,95,75
Goiset Augustin.....	38,35 ,15	Colinot Joseph.....	25,90,00
Goublet Ant. et sa sœur.	24,11,05	Thévenot Claude	25,23,75
Boband Michel.....	22,29,02	Cagnant François.....	18,91,40
Mourey J.-B.....	2,26,65	Faivre Simon.....	3

Inégales étaient donc les propriétés lors de la délivrance des titres. Si la moitié des concessionnaires en étaient restés à leurs 12 ou 15 hectares, d'autres s'étaient agrandis. Quelques-uns possédaient jusqu'à 38 hectares, beaucoup plus de vingt. D'où provenait cette inégalité ? On en connaît déjà une première raison. L'autorité militaire spontanément s'était cru en droit d'accorder plusieurs concessions aux familles chargées d'enfant ; selon toute vraisemblance aussi, comme dans toute société l'égalité est une utopie, qu'il est aussi difficile de la maintenir que de la réaliser à un moment donné, les plus laborieux ou les plus fortunés avaient acquis les terres que laissaient vacantes de nombreux départs et sur lesquelles ils firent valoir leurs droits auprès de l'Administration quand il fut question de délivrer les titres.

Mêmes achats eurent lieu plus tard ; les uns s'agrandirent aux dépens des autres. Aussi était-il faux, mais absolument faux, de dire, quand se posa la question de l'agrandissement du centre que les colons n'avaient reçu que quinze ou seize hectares, comme il était encore faux d'ajouter qu'ils ne possédaient actuellement que cette superficie. Enfin quelle confiance ajouter à un document qui affirme catégoriquement qu'aucun immigrant n'avait déserté son poste ? C'est pourtant dans cette rhétorique qui travestit les faits que se complaît un agent assez haut placé dans un rapport sur la situation de Vesoul en 1876 : « Aujourd'hui, ajoute-t-il, pour les enfants devenus grands, pour les jeunes ménages, il n'est plus de sillon à tracer, plus de récoltes à cueillir ; jusque dans leurs derniers recoins, les champs ont été fouillés, retournés, fécondés ; pas un caillou qui n'ait été arraché pour livrer passage à un épi de blé ou à un pied de vigne ; de notre France, les plus riches coteaux n'offrent point de plus riant aspect que ces landes naguère stériles où se pressent les vignobles et les maisons aujourd'hui... » En laissant de côté ce qu'il y a d'exagéré et d'assez ridicule dans ce lyrisme, reconnaissons que le village de Vesoul-Benian était par rapport aux autres centres algériens à cette époque dans un état de prospérité relative, que de nouveaux ménages s'y étaient fondés et s'y trouvaient à l'étroit, que les Franc-Comtois méritaient autant que quiconque un agrandissement du périmètre de leur propriété.

Ils surent s'employer activement au triomphe de leur réclamation. Dès 1875, ils adressent au Gouverneur général une pétition, dans laquelle ils exposent que les « lots dont ils ont été mis en possession lors de la création du centre (12 h. en moyenne ? ?) sont insuffisants pour leur permettre de subvenir aux besoins de leurs familles, ce

qui les oblige à louer des terres éloignées de leurs foyers et par suite difficiles à surveiller. » Et ils insistent sur la réalisation à bref délai du projet de création d'un centre à Adélia où ils réclament des concessions pour les nouveaux ménages. Le général Chanzy est tout disposé à leur réserver un tiers des lots et à donner à ceux qui ne pourraient être placés là des concessions à Hammam Righa où l'on projetait un autre village. Puis la question se posa tout autrement : à ce moment, le service de la colonisation s'occupait à vivifier le hameau du pont de l'oued Djer, tout proche de Vesoul et presque abandonné ; il achetait à cet effet des terres aux indigènes. Dans ces conditions, le sous-préfet de Milianah proposa de comprendre dans cette opération l'agrandissement de Vesoul : ce qui fut accepté.

On acquit donc environ 300 hectares à répartir entres les jeunes ménages. Oh ! cette répartition ! L'histoire en est curieuse et amusante. La Préfecture demanda au Conseil municipal son avis : un peu embarrassé, après de longues discussions, celui-ci proposa d'affecter à 23 nouvelles familles et à trois anciennes des lots égaux de 9 hectares. Peut-être la mesure paraîtrait-elle inéquitable, puisque parmi ces jeunes ménages quelques-uns avaient déjà un patrimoine considérable ou l'espérance d'en hériter un, mais elle se justifiait cependant : car cette distribution par égales parts coupait court à toutes les intrigues, à toutes les compétitions, à toutes les manœuvres plus ou moins déloyales qui se seraient produites si on avait proposé au contraire une répartition de lots inégaux suivant les besoins de chacun et le plus ou moins de ressources des familles.

L'Administration ne le comprit pas, elle jugea autrement. Le Gouverneur fit demander les noms des jeunes ménages, et ceux des anciens colons qui possédaient peu ou point de terres, puis la composition de ces familles, la contenance des lots qu'elles détenaient encore, l'étendue des terrains qu'il y avait lieu de leur attribuer. Si une pareille enquête avait pu être menée à bien, nul doute que le partage eût été effectué suivant les règles de l'équité la plus stricte. Mais était-elle possible ? les renseignements donnés allaient-ils être exacts ? le Maire se laissa tromper bénévolement par ses administrés et transmit des indications fausses à la sous-préfecture, qui sur ces renseignements fit des propositions à la préfecture. Mais ceux qui se croyaient lésés protestèrent, et firent justice des mensonges et des fausses déclarations. Celui-ci qui n'était pas fils unique s'était fait porter comme tel ; celui-là avait à sa charge des parents âgés, des frères et des sœurs, on le désignait comme célibataire ; une veuve dont le mari avait obtenu deux concessions au lieu d'une et qui les avait aliénées toutes deux, cachait soigneusement ces ventes.

Le préfet averti repoussa les propositions du sous-préfet et, après plus amples informations, en fit établir de nouvelles que le gouverneur approuva. Mais, avant qu'elles fussent définitivement sanctionnées et appliquées, on s'aperçut qu'on avait été trompé une fois encore.

Nouvelle enquête, nouvelle répartition, la dernière celle-là :

Régnier Auguste	15	Gresset Joseph	12
Régnier Germain	9	Voisin Courtois	10
Rébillet Modeste	9	Thirion Florentin	9
Rebmann Louis	5	Véron Pierre	9
Rénaux Edouard	10	Rouquette Louis	9
Lamboley Jules	10	Thévenot Pierre	10
Goublet Laurent	10	Faure Jules	10
Simonin Eugène	10	Petitjean Jules	11
Courtois Léon	10	Fabre Vincent	9
Colinot Antoine	6	Charpentier François	9
Simonin Jules	10	Eustache Justin	6
Faure Hilaire	12	Vve Vircontelet	10
Grand'haye Romain	12	Michel Joseph	10
Vve Rébillet Victor	12	Vve Perrin Julien	50

Cette distribution des terres fut-elle plus équitable que celles qui avaient été projetées ? La question n'a plus qu'un intérêt rétrospectif et local ; d'un intérêt plus actuel et plus général est cette autre qui se pose nécessairement : cet agrandissement a-t-il profité au moins au peuplement de Vesoul-Benian ?

Les heureux bénéficiaires de cette largesse de l'Etat n'entrèrent en jouissance de ces lots qu'en 1879. Or que nous apprennent les statistiques des dénombrements ? que c'est surtout à partir de cette époque que les indigènes s'installent sur le territoire de Vesoul : ils n'étaient que 98 en 1876, ils sont 188 en 1881, ils seront 421 en 1886. En dix ans, après ces nouvelles concessions, leur nombre a plus que quadruplé : coïncidence des plus suggestives ! Ajoutez qu'à partir de cette même époque la natalité diminue et que la population émigre. Ainsi cette population qui s'était maintenue sur ses terres, qui avait prospéré malgré l'exiguïté des concessions, périclite du jour où on les étend et y appelle des Khammès pour les cultiver.

Cette constatation ne va-t-elle pas à l'encontre de la théorie, qui tend à prévaloir, que pour vivre dans cette région et pour y vivre à son aise une famille d'Européens a besoin d'au moins 40 hectares. On se fonde, il est vrai, sur les résultats d'une expérience de cinquante ans. Voyez, nous dit-on, ce qui se passe dans la région de Milianah et de Médéah ; les colons qui ont à peu près réussi possédent actuellement cette étendue de terres. Et l'exemple de Vesoul-Benian corroborerait ces déductions :

Liste nominative des Propriétaires de la Commune de Vesoul-Benian ayant la plus grande étendue de terrain.

Noms et prénoms	Contenance des propriétés	OBSERVATIONS
Billaud Antoine.....	58 h. 07 a. 75 c.	Concessionnaire de la création.
Billaud Charles.....	38, 13 30	Frère du précédent. Arrivé en 1860. A tout acheté.
Courtois Léon-Goublet...	37, 90 25	Sa femme ; 1/2 concesssion. Lui; 10 h. à l'agrandissement.
Charpentier-Goiset.....	60, 23 88	Sa femme ; 1 concession 38 h. Lui ; 9 h. à l'agrandissement.
Coninck Harold (de)....	38, 88 19	A acquis les concessions Renand et Perrin.
Goublet Laurent.....	32, 30 21	1/2 concession à la création ; 10 h. à l'agrandissement.
Grand'haye Romain.....	40, 71 51	Fils de premier concessionnaire ; 12 h. à l'agrandissement.
Michel Joseph (La Veuve)	44, 18 75	Concessionnaire de la création : 10 h. à l'agrandissement.
Rebillet Victor (La Veuve)	28, 51 55	Fille de 1er concessionnaire ; 12 h. à l'agrandissement.
Simonin Eugène.....	55, 63 30	Fils de 1er concessionnaire ; 10 h. à l'agrandissement.

Est-ce à dire que l'on puisse tirer de cet exemple une leçon, une indication précise ? L'administration l'a pensé ; nous ne le croyons pas pour notre part. De ce que la moyenne des propriétés dans la région se maintient autour de 40 hectares, on en conclut que cette superficie est nécessaire pour l'alimentation d'une famille. L'expérience de 1879 et ses conséquences nous laissent bien sceptiques à cet égard.

Sans doute, au fur et à mesure qu'on s'éloignera du littoral, c'est-à-dire de la région populeuse, commerçante, aux terres alluvionnaires fécondes, au climat humide et chaud, l'administration pour attirer les colons se verra obligée d'accroitre la surface des concessions ; mais nous sommes ici sur le versant Nord de l'Atlas, non loin de Milianah. En réalité, ce qui devrait guider le service de la colonisation dans l'étendue des lots concédée, c'est la qualité des terres, leur nature géologique, la possibilité ou l'impossibilité de les irriguer. Là où l'arrosage est possible, quelques hectares suffisent pour faire vivre une famille parce qu'on pratiquera la culture intensive ; là où il ne peut avoir lieu, il faut tripler, quadrupler la surface des concessions ; encore la vie restera-t-elle précaire à cause de la sécheresse possible qui compromet la récolte.

Cet historique des concessions à Vesoul-Benian prouve aussi contrairement à une opinion souvent exprimée que les Français conservent la propriété de leurs concessions. Sans doute beaucoup

des premiers immigrants sont partis; des nouveau-venus les ont remplacés mais tous ou presque tous sont français ; un Bourguignon Villatet, ancien maire, a acheté plusieurs lots, s'est fixé dans le centre ; sa femme et sa fille y résident encore ; deux frères, les de Coninck, venus des Côtes du Nord, ont créé de fort beaux vignobles sur deux anciennes concessions qu'ils ont achetées. D'autres par alliance sont devenus propriétaires. Mais la plus grande partie des terres restent encore dans les familles des concessionnaires primitifs — les Billaud, les Simonin, les Michel, les Goublet, les Rebillet, les Régnier, les Petitjean, les Thévenot, les Lamboley.... etc... Et c'est là un fait digne d'être noté pour répondre à toutes les idées fausses qui ont cours sur les résultats de la colonisation officielle. Combien il serait à souhaiter que l'on ne parlât toujours que de choses que l'on a étudiées !

IV

La situation du village et les voies de communication

Le village est situé dans une région très montagneuse entre le massif des Beni-Menade et des Beni-Menasser au Nord et la chaîne du Gontas au Sud. Du Zaccar Chergui se détache à l'Ouest une colline qui court vers l'Est depuis le col de Tizi-Ouchir jusqu'auprès de Bou-Medfa et c'est sur ce contre-fort nettement délimité par les deux grandes entailles des vallées de l'Oued Zeboudj et de l'Oued Djer qu'est bâtie comme une citadelle le centre de Vesoul-Benian. Au point de vue purement stratégique, la position est merveilleusement choisie et l'on sait qu'à cette époque de guerres, de révoltes continuelles, des considérations de cet ordre pesaient d'un grand poids dans les choix que l'on faisait. Combien de villages de la colonie, fort bien placés pour la facilité de la défense, le sont fort mal pour la proximité et la surveillance des cultures ? Combien doivent leur dépérissement à cette erreur du début ?

De la ligne du chemin de fer, on n'aperçoit pas les maisons du village qui est distant de la gare d'environ 7 k. et qui en est séparé par quelques croupes ondulées. Très accidenté est tout le pays ; en partant du village, on s'élève par de nombreux lacets sur un premier gradin où l'on trouve quelques maigres cultures ; puis en zigzaguant, par des pentes de plus en plus raides et des courbes de très faible rayon, le chemin monte à travers des éboulis de marne sur un second plateau mieux cultivé. Là il rejoint la grande route nationale d'Alger à Milianah. Bientôt, à un détour, on aperçoit le village coquettement

perché sur le sommet d'un mamelon, avec ses maisons blanches, sa petite église qui se détache si nettement dans la rayonnante clarté d'une matinée de printemps.

On se croirait arrivé, tant le village paraît proche ; mais à vos pieds se creuse le ravin de l'oued Bellah qui ouvre un fossé profond de cent mètres aux talus si à pic que toute culture est impossible sur une première pente. Veut-on arriver plus vite à Vesoul, on dévale par des sentiers glissants, à peine tracés par les pieds des animaux, jusqu'au lit de l'oued, puis on est obligé de gravir péniblement, lentement la pente cependant moins raide où sont disséminées quelques cultures de céréales ou quelques champs de vigne. Nous voilà sur la place de l'Église, vaste, toute ensoleillée à cette heure. Pour ceux que rebuterait cette descente, puis cette ascension, il est préférable de suivre la route nationale ; elle s'élève régulièrement jusqu'à la maison cantonnière où s'amorce un chemin plat pour Vesoul. La promenade est un peu plus longue, mais moins pénible et on a le temps de se faire une première idée de la région et du village.

Quel merveilleux panorama ! Au loin, dans l'Est, se dessine la pyramide blanchâtre du Zaccar Chergui, semblable à une gigantesque forteresse placée au sommet du massif de Milianah pour en surveiller tous les abords et commandant le seul chemin naturel réellement praticable entre la plaine du Chélif et celle de la Mitidja ; au Nord une faille profonde, creusée par l'Oued Hammam et de l'autre côté de la rivière des assises alternativement bleuâtres et grises que surmontent les blanches murailles de l'établissement d'Hammam-Righa ; à l'Est le plateau s'incline vers Bou-Medja dans la vallée de l'oued-Djer que l'on devine sous un rideau de brumes ; enfin au Sud, la route nationale que nous venons de suivre, sillon sinueux et grisâtre, serpente au milieu des landes.

Dans ce décor grandiose, le village paraît bien petit. La principale rue est naturellement orientée suivant la direction de la montagne E-O ; au centre sur une vaste place (les plans officiels sont tous conçus sur le même modèle) l'Église et la maison d'école ; mais la place semble si grande, si nue malgré les quelques arbres grêles qu'on y a récemment plantés, que ces deux édifices, pour si petits qu'ils soient, en sont rapetissés. Puis toujours les rues parallèlles de côté et d'autre de l'artère principale et les rues transversales qui la coupent à angle droit. Poussez plus loin votre visite. Les portes et les fossés de l'enceinte mal entretenus tombent en ruines. Beaucoup de maisons, les plus éloignées, ont été démolies et abandonnées. Des crevasses

sillonnent les murs de ceux qui sont debout. Cependant on rencontre de ci de là quelques habitations plus coquettes, à deux étages. Oui à deux étages, et c'est là un signe de fortune chez les propriétaires, les premières n'ayant été bâties qu'avec un rez-de-chaussée. Plus l'on trouve de ces maisons, plus on peut considérer le village comme prospère. L'église a été rebâtie, la maison d'école est neuve ; par dessus tout, une lumière blanche qui jette des reflets d'argent sur les moindres objets, et éblouit jusqu'à cacher toutes ces misères.

Le territoire de la commune s'étend autour du village ; au Nord, il est borné par l'Oued Djer ; vers l'Ouest, il s'arrête au Col des Oliviers, descend un petit affluent du Zeboudj, se rapproche au Sud de la gare sans l'atteindre, puis rejoint l'Oued Bellah. Ici cependant la limite officielle, telle qu'elle a été tracée par décret, ne correspond plus à la limite réelle ; on a oublié, l'erreur est pardonnable, de rattacher les territoires d'agrandissement à la commune. En somme ce territoire se présente sous la forme d'un cercle dont les bords sont échancrés et dont Vesoul occupe le centre. Au milieu, la vallée profonde de l'Oued Bellah et la route de Milianah à Alger.

C'est à cette route, à son passage tout proche de l'emplacement de Vesoul-Benian que ce village doit son existence. Elle fut ouverte dans les premiers mois de 1844 par nos troupes, afin d'assurer une communication entre Cherchell et Milianah et venir à bout des résistances désespérées des tribus. Elle passe par Zurich, Marengo, Bourkika, le ravin des voleurs, le pont de l'Oued Djer, l'oued Bellah, le Col de Tizi-Ouchir, soit 86 kilomètres. Or cette voie militaire devait être gardée. Le maréchal Bugeaud qui l'avait fait établir voulut la jalonner de centres européens et, dès qu'elle fut finie — il avait l'habitude d'agir vite — au milieu de l'année 1844, il chargea un chef de bataillon du génie de rechercher sur le trajet de Blidah à Médéah et celui de Blidah à Milianah les points les plus favorables à l'emplacement des futurs villages qu'il destinait à la défendre : le rapporteur désigna comme points à occuper le pont de la Chiffa, El-Affroun, Bourkika et le marabout de Sidi Abdelkader bou Medfa. Il n'est pas question encore d'Aïn-Benian. Mais en 1848, lorsque furent décidées les colonies agricoles par l'Assemblée Nationale, d'urgence le gouvernement demanda un rapport spécial sur les établissements projetés dans les terres des Zmouls, des Bou Hallouan, de Ras-el-Oued et aussi dans celle d'Aïn-Benian, terres d'une contenance approximative de 12,000 hectares. Rapidement une commission fut constituée ; elle se rendit sur les lieux le 16 Décembre, et le 18 déposa des conclusions favorables à la création de centres à Bou-Medfa et Aïn-Benian. Dans

son rapport, tout en vantant la fertilité des terres d'Aïn-Benian, elle insistait surtout sur leur situation à proximité de la grande route. Et ce fut là la meilleure des raisons qui fit choisir ces emplacements. Donc, dès les premiers jours de son existence, Vesoul-Benian profita de cet avantage énorme de pouvoir communiquer librement avec une ville importante dont ne le séparaient que quelques vingt kilomètres et avec la plaine de la Mitidjah où la colonisation européenne s'était de bonne heure développée. Mieux encore cette belle route devait être des plus fréquentées puisque seule ou presque seule elle ouvrait une voie commode entre deux grandes régions riches de la colonie. Malgré la pente assez raide pour monter au Col de Tizi Ouchir, nombreux fureut les charrois dont une partie s'arrêta à Vesoul ou à la maison cantonnière : ce fut évidemment là un élément de prospérité.

De bonne heure aussi, le village eut un débouché assuré avec Hammam-Righa où avait été fondé un établissement thermal civil et militaire, sur l'emplacement même où des ruines romaines attestaient l'existence ancienne *d'Aquæ calidæ*. Par de nombreux lacets, une route descend le talus Nord du plateau jusqu'à l'hôtel, en serpentant à travers les marnes.

Un peu plus tard, lorsque s'établit le chemin de fer d'Alger à Oran, Vesoul-Benian resta bien en dehors du tracé à cause de sa situation trop élevée et des pentes excessives qu'il aurait fallu gravir. On se contenta de le relier par un chemin carrossable à la station destinée à le desservir. Cette nouvelle voie s'embranche sur la grande route de Milianah à quelques kilomètres du village et conduit, en contournant un dernier mamelon, dans la vallée de l'oued *Z*eboudj.

Ainsi placée, la gare de Vesoul reste très éloignée du centre, à 7 kilomètres au moins. Ajoutez à cette distance déjà grande, la différence d'altitude ; l'ascension est pénible du bas de la vallée au niveau du plateau. Qu'en conclure sinon que l'ouverture de ce chemin de fer, si profitable à d'autres centres de colonisation qu'il traverse ou dont il ne se trouve qu'à quelque distance, a été préjudiciable à Vesoul. Autrefois la plus grande partie du transit empruntait la route nationale ; aujourd'hui elle est détournée par la voie ferrée. Les voyageurs ne passent plus par Vesoul, ne le voient même pas et, pour les habitants, il n'est pas d'une réelle utilité à cause de son éloignement. Loin donc de contribuer à la prospérité du village, il a rendu plus rapides son dépeuplement et son dépérissement économique. Même fait peut se constater dans quelques centres de l'Algérie ou dans certains

hameaux de la métropole. Donc Vesoul-Benian, après s'être trouvé dans les conditions les plus favorables pour les voies de communication, et cela dès sa création, a été presque condamné à la déchéance par l'ouverture de la grande voie ferrée d'Alger à Oran. La route avait fait sa prospérité ; le chemin de fer précipita sa décadence.

V

Le Climat et la Salubrité

Dans les commissions d'enquête chargées de décider de l'emplacement des villages en Algérie, entrait toujours un médecin depuis l'administration du général Bugeaud. Aussi les considérations sanitaires comme les raisons de défense militaire firent-elles l'objet d'un examen minutieux.

Que n'avait-on toujours procédé ainsi ! A cette époque les craintes sur la possibilité de l'acclimatement de la race française en Afrique étaient très vives et en partie justifiées. Le nombre des décès l'emportait sur celui des naissances chez la population européenne ; les fièvres paludéennes surtout enlevaient autant d'hommes que les balles des hadjoutes. Militaires et colons se trouvaient campés dans les parties les plus insalubres, dans les plaines. N'est-ce pas ce qui est arrivé pour toutes les colonies ? De là vient la réputation d'insalubrité que beaucoup ont conservée.

Puisqu'on se décidait à occuper définitivement le pays, il était intéressant de placer les nouveaux centres dans des conditions sanitaires très favorables. Or, si les vallées de l'oued Hammam aux terres fertiles étaient fiévreuses, le plateau d'Aïn-Benian, au sol plus pauvre, répondait à toutes les exigences hygiéniques puisqu'il était constamment balayé par les vents et assez élevé pour que ses futurs habitants n'aient rien à redouter des foyers pestilentiels du fond des vallées. Pas de marécage à proximité.

Quant au climat, si on ne le connaissait pas scientifiquement, on savait par une expérience de dix années et par les dires des indigènes, que celui de Milianah, la reine du Zaccar, célèbre par ses bois d'orangers, était réputé pour sa douceur et sa similitude avec celui de quelques régions de la France. Or Vesoul-Benian était tout proche.

A Milianah, les températures moyennes mensuelles sont :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
6,2	6,6	9,6	11,2	15,8	20,4	25,1	25,3	20,6	14,5	10,3	7,2

Mais Milianah est bâtie à une altitude de 730 mètres et sur le flanc

méridional du Zaccar ; Vesoul-Benian à 500 et sur le versant septentrional. Les irrégularités de la température seront donc moins fortes en ce point, sans que cependant les différences soient très sensibles. De plus les vents de mer font sentir leur influence régulatrice sur ce plateau attendu qu'à vol d'oiseau la distance de la mer n'atteint pas plus de quarante kilomètres. Assurément ni Milianah, ni Vesoul ne jouisssent d'un climat aussi tempéré qu'Alger ou n'importe quelle cité du littoral, mais ils n'ont pas non plus leur atmosphère humide et étouffante.

Les pluies tombent abondantes sur cette partie de l'Atlas Tellien et à cette altitude ; la tranche d'eau annuelle recueillie à Milianah égale presque 800 m/m :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
138,8	88,8	96,2	122,0	42,0	18,6	7,0	1,0	26,9	38,2	104,0	193,8	787,3

Tant à cause de son exposition sur le versant Nord de la chaine que de son peu d'éloignement de la mer, Vesoul-Benian doit être aussi favorisé. Il se produit dans toute cette partie de l'Algérie un phénomène que l'on a voulu généraliser au pays entier et qui, attribué ainsi à toutes les régions algériennes, a été reconnu faux ; je veux parler de la recrudescence nettement marquée des précipitations pluviales au printemps. Quoique le maximum de chûte d'eau ait été obtenu en janvier 138 m/m 8, le mois d'avril donne une tranche d'eau presque aussi forte 122 m/m, alors que février n'en a qu'une de 88,8 et mars une autre de 96,2. Fait des plus heureux que cette apparente anomalie ! les terres argileuses de Gontas et d'Aïn-Benian se crevassent facilement dès que la période de sécheresse et de chaleur arrive, les racines sont brisées et les plantes se dessèchent. Si au contraire ces terrains restent humides et frais au printemps, ils se couvrent de splendides moissons.

En tous cas cette somme annuelle des pluies et leur recrudescence en avril suffisent pour alimenter les sources et les empêcher de tarir pendant la période sèche de mai en septembre. Dans le Gontas, plusieurs ruisseaux coulent durant l'année entière, cas bien rare en Algérie. L'enquête de 1849 affirmait que les habitants ne manqueraient jamais d'eau et que cette eau était des plus pures. Mais, ce qu'elle ne disait pas, c'est que la source qui la fournissait se trouvait en contre-bas du village, que par la constitution géologique du sol on n'avait pas de chances d'en rencontrer sur le plateau et que le manque d'eau dans le village et même à proximité des maisons est une circonstance bien défavorable pour l'existence d'un centre. Les habitants actuels se plaignent, l'administration s'est enfin aperçue

de son erreur. Quand nous visitâmes Vesoul-Benian, nous vîmes à la mairie un instrument enregistreur qu'elle y avait fait placer pour connaître la direction et la force des vents. En effet, devant les dépenses considérables qu'aurait entraînées l'adduction de l'eau captée à plus de dix kilomètres de distance, on recherchait à cette époque si on ne pouvait pas utiliser la force du vent pour monter l'eau de la source jusqu'au niveau du village. Un centre agricole sans eau dans ses murs ou à son niveau, n'est-ce pas une grosse erreur économique ?

VI

La constitution générale du sol

Eût-on au moins la sagesse de faire étudier la nature du sol ! En ces temps-là, qui ne sont pourtant pas très éloignés de nous, et même à notre époque, c'est une précaution qu'on prend rarement : les géologues ne font point partie des commissions d'enquête. On se contentait d'affirmations aussi vagues que celles-ci : « La superficie des terres appartenant au beylik est cultivée par les Beni-Menad et les Bou-Hallouan... Il y a des terres d'excellente qualité... » Et c'est tout. Sur de pareils renseignements, fournis généralement par des militaires, des docteurs ou des agents-voyers, le choix du centre est arrêté, le périmètre de la commune tracé. On conviendra que l'étude fut des plus sommaires et qu'elle est à refaire.

M. Pomel, dans la description stratigraphique générale dont il a fait suivre la carte géologique de l'Algérie nous en donne un aperçu d'ensemble et nous devons à M. Brives, qui a beaucoup étudié la vallée du Chélif et le seuil montagneux d'Adélia, les détails de cette description ainsi que la déduction des conséquences qui en résultent aussi bien en ce qui concerne les assises du village qu'en ce qui se rapporte aux possibilités de l'agriculture dans cette région et au régime des eaux.

Les collines autour de Vesoul-Benian sont constituées par des couches puissantes de l'Helvétien inférieur. Sur le flanc du massif crétacé cartennien, qui supporte Hammam-Rhiga, l'Helvétien débute par des poudingues à gros éléments, nettement visibles à la forêt de Chaïba. Au-dessus vient une alternance de petits bancs argileux et de petits bancs de grès que l'on peut observer le long du talus qui

va de l'Oued El-Hammam (1) au village. Dans la zone moyenne, les bancs de grès deviennent plus importants, sont plus calcaires et passent latéralement aux calcaires à mélobésies qui affleurent en masses compactes et sur une assez grande surface vers l'Ouest : ils se montrent aussi dans l'Est au pont de chez Granger. Toutes ces couches sont fortement inclinées vers le Sud et se relèvent légèrement dans l'Oued El-Hammam où le cartennien apparaît. Sur le plateau, plus minces sont les bancs grésieux et plus développées les argiles.

Au-delà de la vallée du Bou-Hallouan, on retrouve ces mêmes marnes argileuses plus ou moins délitescentes, entrecoupées de couches de grès ; elles forment tout le flanc septentrional du Gontas. L'épaisseur parait en être ici plus forte qu'au Nord ; tandis qu'à Vesoul,l'étage helvétien a 300 mètres environ, les couches du Gontas atteignent jusqu'à 400 mètres.

Selon M. Pomel, cet helvétien « se comporte comme un dépôt de nivellement de fond de bassin, n'en occupant que les parties les plus déprimées et laissant transgressivement son superstratum recouvrir les reliefs un peu accentués de ces fonds, ainsi que ceux des bords du bassin ».

Une semblable formation géologique nous explique les érosions profondes des rivières. Facilement en effet, les oueds Hammam, Bellah et Zeboudj ont délité et emporté les marnes et, à travers des terrains aussi friables, se sont creusé de profondes vallées aux talus à pic. Tous les jours, ce mouvement d'érosion continue : les marnes de la surface, calcinées par le soleil, s'effritent ; en montant à Vesoul-Benian, le long de la route, de grands pans de marnes, semblables aux murs en ruines d'un château fort démantelé, s'élèvent tout nus, déjà profondément entaillés et ravinés ; entre l'oued Bellah et l'oued Bou-Hallouan, une autre vallée s'ouvre et s'approfondit.

Elle permet aussi de nous rendre compte du peu de stabilité des édifices qu'on a l'imprudence de fonder sur elles. Rien de plus instable, de plus glissant qu'un terrain marneux. Il suffit qu'il soit imbibé d'eau. Tout concourt à Vesoul-Benian pour aggraver cette instabilité.

---

(1) La terminologie des cours d'eau de cette région est très confuse. On sait qu'en Algérie fleuves et rivières portent souvent plusieurs noms de leur source à leur embouchure. On appelle quelquefois l'Oued Hammam, Oued Djer, quoique ce dernier terme désigne plutôt la rivière formée par la réunion de l'Oued Hammam et de l'Oued Zeboudj. Quant à ce dernier, on lui donne aussi le nom de la tribu des Bou Hallouan : Oued Bou Hallouan.

Instabilité générale d'abord, dangereuse pour le village tout entier ! En effet, par suite des couches gréseuses ou calcaires intercalées entre des masses d'argile, quelques nappes d'eau s'emmagasinent dans ce sous-sol, humectent les argiles sur lesquelles elles reposent, les détrempent et facilitent les glissements. Remarquez encore que, du fait de l'alternance de ces deux terrains, les surfaces de glissements se multiplient. Enfin ces couches ne sont pas horizontales, ni même régulièrement inclinées ; en réalité, comme le montre la coupe schématique ci-contre, le plateau qui supporte le village est un synclinal helvétien peu accusé qui s'enfonce dans un synclinal carnennien plus aigu. L'eau, à cause de cette disposition, reste constamment en contact avec les argiles. Sans vouloir pronostiquer un glissement général de la partie supérieure du plateau, ce qui compromettrait l'existence de Vesoul-Benian et ne se produira que dans des temps fort éloignés après démantelement plus considérable, il n'en est pas moins certain qu'une étude géologique sommaire eût fait hésiter à choisir cet emplacement.

Elle aurait évité bien d'autres erreurs grossières de détail, surtout dans le choix des assises pour les édifices publics. Il ne faut pas être grand clerc en la matière pour savoir que si l'on fait reposer les fondements d'une maison sur deux couches de terrains, l'une gréseuse et solide, l'autre argileuse et fragile, il se produira des glissements qui ouvriront de larges crevasses dans la batisse. Ce fut le cas pour l'Eglise de Vesoul-Benian ; on a été obligé de la reconstruire tout récemment ; puisse-t-on avoir évité la faute qui avait été commise à la première ! Quant aux maisons, beaucoup aussi sont peu solides ; il est vrai que pour elles à la fragilité des fondements s'ajoute la qualité mauvaise des matériaux employés ; selon une des notabilités de l'endroit, les entrepreneurs se seraient servis de terre délayée au lieu de mortier véritable.

*
* *

La géologie eût fourni aussi de précieuses indications sur la nature des cultures à entreprendre et les résultats qu'on était en droit d'en attendre.

La zone franchement argileuse est une terre bonne pour les céréales, et elle était d'autant meilleure à Vesoul-Benian qu'à cause de la proximité des calcaires qui lui sont nécessaires pour augmenter sa fertilité, l'argile se trouvait là plus ou moins mélangée avec eux. Mais cette terre forte exige beaucoup d'eau au

COUPE SCHÉMATIQUE DES ENVIRONS DE VESOUL-BENIAN

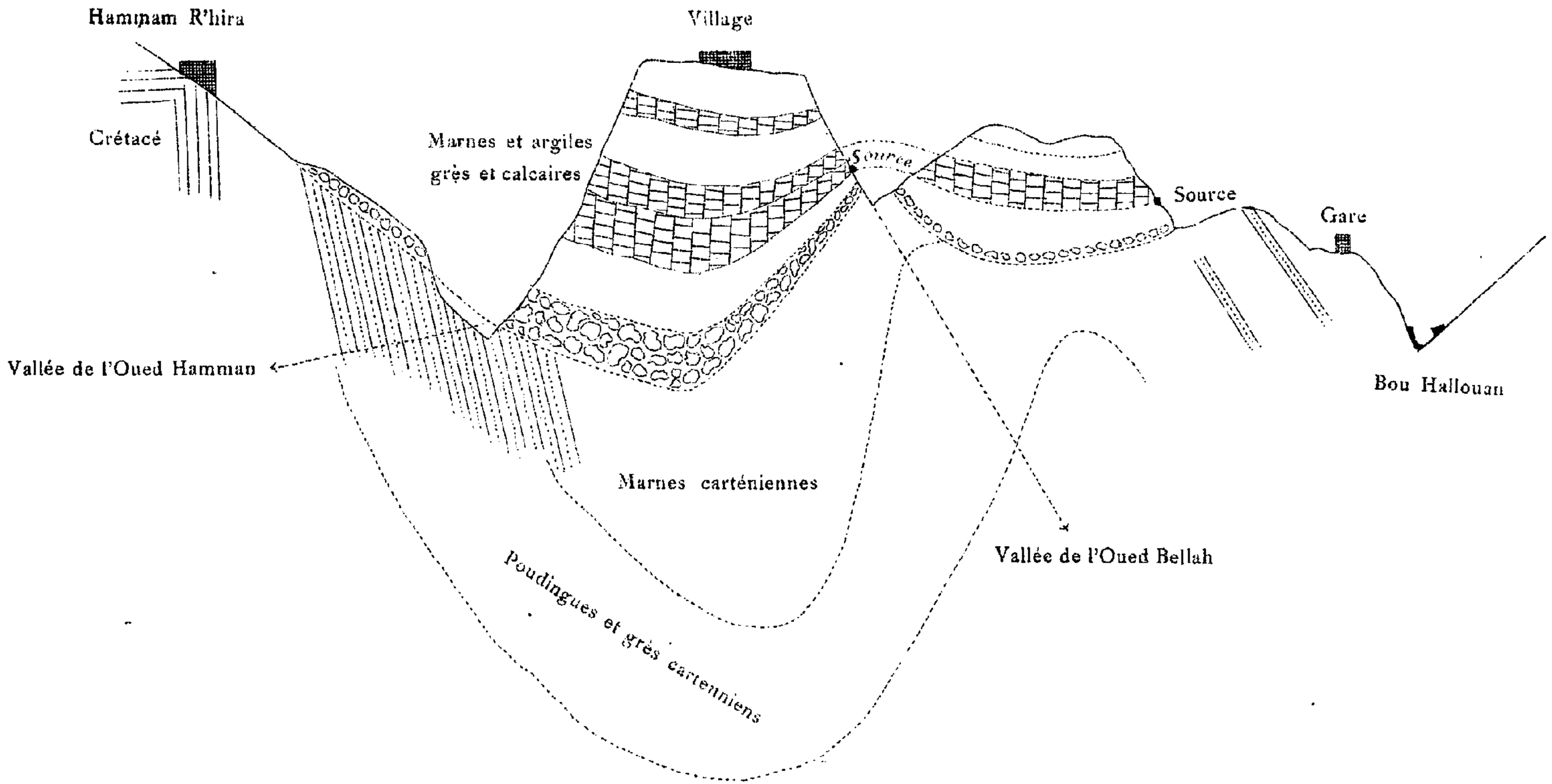

printemps et en automne : en automne pour se détremper et permettre les labours profonds et hâtifs ; au printemps pour ne pas se dessécher trop vite et se fendre. De cette dernière condition surtout dépend le succès de la récolte ; ainsi que nous l'avons dit, si la sécheresse est prématurée, le sol perd très vite son humidité aux premières chaleurs printanières ; il en résulte un rétrécissement dans ce sol compact et l'apparition de fentes énormes et profondes. Dans ce cas, les racines sont cassées et la récolte compromise. Cette nécessité des pluies au printemps, les indigènes la connaissent bien par expérience. Lorsque je visitai Vesoul, je venais de parcourir une partie de l'Oranie où il n'avait certes pas plu davantage que dans le département d'Alger. On ne demandait pas cependant de la pluie, on se plaignait même que la chaleur ne vint pas assez tôt. A Vesoul-Benian on redoutait la chaleur et la sécheresse, on désirait quelques orages. Je montais de la gare au village ; un indigène, ancien chef de fraction, s'offrit à me conduire : pour lier conversation, je lui demandai si les récoltes promettaient d'être bonnes cette année. Il me répondit dans un mauvais français : « *besoin, beaucoup de pluie ici, Monsieur ; beaucoup. Pas pleuvoir au printemps, pas de récolte* ». Tout aussi nécessaires aux emblavements sont les pluies d'automne hâtives ; car ces terres fortes ne sauraient être travaillées qu'après plusieurs jours de pluie. Les labours de printemps sont à recommander ici plus que partout ailleurs. Utiles pour les terres légères, ils deviennent indispensables dans des terrains argileux et forts. De cette vérité agronomique, que d'exemples à citer en Algérie !

Tardives furent les pluies en 1900 ; les colons européens ne purent ni cultiver, ni ensemmencer toutes leurs terres, car ils ne commencèrent les labours que vers la fin de l'automne. Au lieu de 202 hectares consacrés aux céréales en 1899, la superficie emblavée en 1900 se réduisit à 189 hectares et la récolte diminua : 2840 qx. en 1899 — 2077 qx. en 1900. Au contraire les indigènes, qui par insouciance paresseuse et par habitude invétérée ne se mettent que fort tard à labourer leurs terres, purent cette année augmenter la surface de leurs cultures, mais la sécheresse qui survint au printemps compromit leurs moissons dans des proportions bien plus fortes que celles des Européens. En 1899, 154 hectares leur avaient rendu 1050 qx. de céréales ; en 1900, malgré un accroissement des champs cultivés, 165 hectares ne leur rendirent que 866 quintaux. C'est en effet une troisième condition de réussite que l'ameublissement du sol par des labours profonds ; du moment que l'on se contente, ainsi que le font les indigènes, de gratter simplement la terre par un araire

primitif, ni l'eau, ni les racines ne pénètrent dans les couches profondes du sous-sol et la moindre sécheresse anéantit les plus belles espérances. Blé tendre, blé dur avaient cette année, en somme mauvaise, rapporté encore le 10 aux Européens, l'orge le 16 et l'avoine le 21. Aux indigènes, blé tendre et blé dur n'avaient donné que le 3, l'orge le 8. Concluons donc que dans ces terres argileuses fortes et compactes, lors même qu'on y sème des céréales, culture qui y réussit mieux que toutes les autres, c'est non seulement un acte de prudence, mais une nécessité de pratiquer d'abord des labours de printemps pour ne point être à la merci des saisons si irrégulières dans toute cette Afrique du Nord et de les faire très profonds afin d'ameublir le sol et de le rendre plus perméable ; il suffira ensuite de quelques pluies au printemps pour assurer une bonne récolte.

La zone à alternance (bancs de grès et d'argiles) est beaucoup moins difficile à travailler ; le sol est généralement argilo-sableux, très calcaire : la vigne y réussit bien. Là sont plantés les 39 h. 80 qui représentent tout le vignoble de la commune. A noter que si le sol convient bien à la vigne, la vigne fixe cette terre très déclive. Autre phénomène dont on ne se rend pas suffisamment compte : comme la plantation d'un vignoble exige un défonçage profond, il se forme un sol argilo-sableux qui absorbe aisément l'eau de pluie, assez épais au demeurant pour retenir l'eau et l'empêcher d'aller former les nappes souterraines intercalaires.

Les vignobles sont établis sur les coteaux ; le rendement moyen en 1900 fut seulement de 38 hectolitres à l'hectare mais, si l'on n'a pas la quantité, on a la qualité. Le vin est bon, franc de goût, coloré, capiteux. Les cépages les plus communs sont le Carignan, le Mot-rastel, le Mouverne, le Cinq-Sault, l'Aramon et l'Alicante. Sur ces pentes, le terrain calcaire s'échauffe vite ; il s'ensuit que le degré alcoolique est élevé — 11° en moyenne — malgré la présence de cépages à grand rendement. Parfois les coups de siroco grillent une partie des raisins au moment où ils vont arriver à maturité, ce qui fait qu'entre deux années consécutives, on constate dans le rendement de sensibles différences. Ainsi en 1899, les viticulteurs favorisés avaient retiré de leurs cuves 1920 hectolitres ; en 1900 un quart des raisins fut atteint par le siroco et il n'eurent plus que 1512 hectolitres.

Pour les mêmes raisons, les autres cultures arbustives réussiraient bien dans cette zone calcaréo-gréseuse. Mais à Vesoul-Benian, comme d'ailleurs dans presque toutes les communes algériennes, elles sont négligées par les Européens, alors qu'elles sont les véritables cultures du pays, les seules à production régulière. Qu'est-ce

que 565 amandiers et que 272 autres arbres fruitiers ? l'exemple de la grande Kabylie peu éloignée montre pourtant quels avantages une population intelligente, active, laborieuse pourrait tirer de ces arbres ! Qu'est-ce que 310 muriers que l'on considère plutôt comme des arbres d'agrément que comme des arbres de rapport et dont le génie avait paré les rues et l'unique place du village ? Ces Franc-Comtois, peu habitués à l'élevage des vers à soie, vont les arracher et les remplacer par d'autres essences forestières qui ne produiront rien. Je ne parle que pour mémoire de 200 figuiers de barbarie, poussant à l'état sauvage, sans entretien, et de 287 eucalyptus bordant les routes. Est-ce en vérité suffisant pour fixer ces terres très en pente !

Bien plus on n'utilise même pas tous les arbres qui existent. La statistique évalue à 5.000 le nombre des oliviers de la commune. Sur ce nombre, combien en est-il de greffés ? 776, pas même un cinquième. Et la production est insignifiante : 15 quintaux ; à peine 2 kilogrammes par arbre. Les revenus ? à 8 fr. le quintal, la récolte entière ne s'élèverait qu'à 120 fr. Pourtant dans d'autres parties de l'Algérie, que nous venions de parcourir, dans la région de Tlemcen par exemple, la culture de l'olivier est fort en honneur et rapporte des profits non à dédaigner. Mais ici, toujours la même négligence, la même inertie ; on dirait que la population, incertaine du lendemain, a peur de planter ou simplement d'apporter quelques améliorations à ses propriétés.

Tout compte fait, de ces deux zones naturelles, cette dernière calcaréo-gréseuse n'occupe qu'une faible étendue, 1/4 ou 1/5 du périmètre de la commune ; l'autre ne convient qu'aux céréales, culture extensive, fort aléatoire et qui ne peut être faite toutes les années sur le même sol, indéfiniment. Encore dans ces deux zones, beaucoup de parties restent incultivables à cause de la déclivité du sol. Libre à un fonctionnaire de citer Vesoul comme le modèle des centres agricoles ; libre à lui d'affirmer que sur son territoire pas un pouce de terrain n'existait qui n'ait été retourné et qui n'ait porté un épi de blé ! quand on veut obtenir un agrandissement ne faut-il pas insister sur la mise en culture de toutes les terres anciennement concédées ? mais il n'avait donc pas vu les environs de Vesoul-Benian. Comment semer du blé dans ces ravins aux bords d'abîme, sur ces marnes dépouillées de toute terre végétale, sur ces roches nues ? Laisser y croître les herbes qui y poussent spontanément, et les faire pâturer par les bestiaux, à cela se sont bornés les efforts des habitants. « La marne de l'Helvétien, dit M. Pomel, donne lieu à des surfaces dénudées qui sont envahies par le *Daucus aureus* quand

elles ne sont point cultivées ou par le sainfoin *Sulla* dans les friches d'assolement quand les hivers sont pluvieux. » Dans le territoire de Vesoul, la moitié des terrains sont en prairies naturelles :

Européens	355
Indigènes	24
Communal	382
Total	761

La quantité de fourrages récoltés s'est élevée en 1900 à 5685 qx. et à 7670 qx. en 1899.

Il est naturel que les Européens et les Indigènes possèdent beaucoup de bestiaux.

	Européens		Indigènes		Total	
	1899	1090	1899	1900	1899	1900
Chevaux	15	21	63	71	78	92
Mulets	6	5	11	12	17	17
Anes	5	5	38	42	43	47
Bœufs et vaches	151	164	198	233	343	381
Moutons	»	»	62	106	62	106
Porcs	17	15	»	»	17	15
Chèvres	29	31	230	269	309	300
TOTAUX	223	223	652	733	859	958

De ce tableau, on pourrait déduire que les Européens ont moins de bestiaux que les Indigènes, mais ceux-ci ne sont que des fermiers, les Européens sont les propriétaires toujours intéressés dans l'élevage du bétail pratiqué par les indigènes.

L'élevage est donc en progrès ; y verra-t-on un signe de progrès pour la commune ou un symptôme de décadence ? Ce serait un signe de progrès si la surface des terres cultivées se maintenait la même, si la culture des fourrages artificiels à grand rendement était pratiquée ; mais il n'en est rien. C'est la superficie des herbages naturels et de la vaine pâture qui tend à s'accroître : et la campagne revient peu à peu à l'état de friche, de lande, comme elle était avant la création du village. Voilà le symptôme inquiétant ! Si l'on dresse le bilan cultural de la commune, à quel résultat aboutit-on ? les 1572 hectares de Vesoul se divisent en quatre parties à peu près égales : le premier quart, constituant le communal, est en prairies naturelles, le second livré aussi au pacage appartient individuellement aux colons, le troisième est en jachères, enfin le quatrième seul est cultivé ; il se décompose ainsi : 355 hectares consacrés aux

céréales, 39,80 à la vigne, 2 aux jardins et plantes potagères, au total 396 h. 80. Cette simple répartition ne met-elle pas en évidence la situation économique si languissante de ce centre ?

* * *

L'abondance des eaux rachetait-elle la pauvreté de ce sol ? Les irrigations étaient-elles possibles sur de grandes étendues ? L'exiguité des surfaces consacrées aux jardins est déjà un indice de l'insuffisance de ces nappes d'eau.

Sur cette matière encore, il y aurait eu profit à consulter un géologue. Etant donné la pente générale des couches de terrains vers le Sud-Est, les eaux ne peuvent venir que du Nord-Ouest, du massif calcaire à mélobéries qui affleure dans cette direction ; comme ce massif calcaire est peu considérable, ces sources seront nécessairement peu abondantes. Au surplus le plateau a été démantelé, coupé par de profondes rainures, les surfaces draînées sont de moins en moins considérables et les filets d'eau, tout en se multipliant, n'ont plus qu'un faible débit d'eau.

Un peu partout on rencontre ces sources, toujours à la base des bancs gréseux et calcaires : il en est dans les trois vallées de l'oued Djer, de l'oued Bellah, de l'oued Hammam. Les plus proches de Vesoul sont au Nord l'Aïn-Slougat ; au Sud l'Aïn-Benian, la plus importante,celle qui donne de l'eau au lavoir ; à l'Ouest l'Aïn-Kerma, l'Aïn-Abdallah ; à l'Est l'Aïn-Safsaf. De l'autre côté de la profonde échancrure de l'oued Bellah, une autre fontaine fournit de l'eau à la maison cantonnière : l'Aïn-el-Hadjar.

Mais ces filets d'eau, suffisants pour alimenter en eau potable un petit village ou pour faire boire les bestiaux, sont beaucoup trop faibles pour être d'une utilité quelconque à l'agriculture ; seules quelques terres situées sur les bords de l'oued Hammam et de l'oued Djer pourraient être irriguées. Mais elles se trouvent trop éloignées du centre et d'une surveillance difficile. Autre condition défavorable : ces sources sont en contrebas du village et, nous l'avons vu, l'eau manque dans le centre lui-même. On a cependant creusé un puits sur la place très profond et peu abondant.

* * *

Emplacement défectueux et même dangereux par suite de l'alternance des zones argileuses et calcaires ; sol en somme pauvre,

d'une culture difficile et peu rémunératrice, en même temps très accidenté ; productions de céréales variables ; aire de la vigne et des arbres très limitée ; régime hydrographique sans résultats appréciables pour l'agriculture et peu propice aux habitants, voilà ce qu'aurait appris la géologie si on l'avait consultée. Pour ne l'avoir pas fait, on a agi au hasard, on a commis de véritables erreurs. Vesoul-Benian est même plus qu'une erreur, c'est une hérésie économique.

VII

Le Milieu Indigène

La région montueuse au milieu de laquelle est placée Vesoul-Benian a toujours eu pour les maîtres anciens et modernes de l'Algérie une valeur exceptionnelle et ils y ont accumulé leurs moyens de domination. Sous les Romains, la route qui passait par le Gontas et dont certains vertiges ont été retrouvés était jalonnée par des *oppida* ; elle atteignait rapidement les crêtes et bifurquait en deux tracés : l'un par Ras el Oued se dirigeait vers Milianah, l'autre descendait directement dans la vallée du Chélif. Sous les Turcs le mode de domination changea ; ils ne construisaient plus de forteresses derrière les murs desquelles ils attendaient une occasion de tomber sur l'ennemi, ni ne choisissaient d'endroits élevés pour s'y installer ; ils réunissaient quelques tribus zmouls, les établissaient dans les meilleures terres au milieu des tribus turbulentes qu'elles étaient chargées de contenir ; ou bien ils attiraient à leur cause des fractions indigènes, les exemptaient de toute imposition, les comblaient de faveurs. Ils suivirent ici la même politique. Un point surtout avait à leurs yeux une valeur exceptionnelle ; c'était le confluent de l'oued Hammam et de l'oued Zeboudj. Là sur le sommet d'une petite montagne en forme de pyramide, haute d'une cinquantaine de mètres, se dressait le marabout célèbre de Sidi-Abdelkader-bou-Medfa. Ils choisirent ce point et le firent garder par un groupe de familles guerrières venues de tous les points des provinces d'Alger et d'Oran. Parmi ces familles se trouvaient notamment beaucoup d'Oulad-Kosseir, de Medjadja, de Sendjass et d'Attaf. Il semble bien prouvé aussi que la tribu des Bou-Hallouan du Gontas fut au service des Turcs ; s'ils ne l'organisèrent pas en maghzen, elle eut des privilèges ; moyennant quoi, elle maintint la liberté du passage.

Et c'était en effet ce passage, le seul vraiment praticable entre deux régions naturelles de l'Algérie, qu'il était important de garder si on le possédait, de conquérir si on ne l'occupait pas. Quand les Français

cherchèrent à s'étendre, ce seuil d'Adélia ne tarda pas à avoir pour eux un prix inestimable. Ils y furent appelés dans le cours des hostilités contre Abdelkader qui, comprenant son importance, leur en disputa la possession avec une rare énergie ; il n'est pas inutile de rappeler quelques épisodes de cette héroïque défense parce qu'elle nous fera connaître les vertus guerrières et l'incontestable valeur des tribus qui y étaient fixées. N'importe-t-il pas, pour bien apprécier l'avenir d'un centre européen de considérer le milieu social indigène où il a été placé, surtout lorsque, comme pour Vesoul-Benian, les indigènes, au bout de quelques années, sont venus se mêler à la vie de ce centre et ont constitué la majeure partie de la population de la commune ?

Le 15 mars 1840, le Maréchal Valée, après avoir occupé Cherchell et laissé une garnison dans cette place, pénétra pour la première fois sur le territoire de Milianah ; il opérait contre les Hadjoutes et le lieutenant de l'émir Ben-Allal. Il s'avança dans la gorge de l'oued Djer, puis rebroussa chemin. Cette première expédition avait montré la possibilité de monter jusqu'à Milianah, dont la conquête devenait urgente puisque c'était dans ses murs que les troupes d'Abdelkader se ravitaillaient. Le 4 juin 1840, le corps expéditionnaire est formé et se met en marche. Il passa par Haouch Mouzaïa, Karoubet-el-Ouzry (Beni-Menad), le confluent de l'oued Djer et de l'oued el Hammam, Sidi Riar, l'oued Adélia et à travers un pays difficile atteignit la crête du Gontas qui fut franchie sans combat. De là la colonne atteignit Aïn-Sultan et descendit vers le Chélif, jusqu'au marabout de Sidi-Abdelkader (1), bâti à l'entrée de la gorge de l'oued Boutan ; la cavalerie de l'émir était alors en vue (8 juin). Le lendemain, les colonels Changarnier et Bedeau entrèrent dans Milianah qui était évacuée et en partie détruite, et l'ennemi disparaissait par la route de Cherchell. Le corps expéditionnaire resta trois jours pour réparer l'enceinte, puis y laissa un bataillon sous les ordres du Lieutenant-Colonel d'Illiers.

La ville prise, le plus difficile était de la garder et de la défendre contre les attaques incessantes et furieuses des Arabes qui l'investirent dès que le gros de nos troupes se fut retiré : rien ne pouvait mieux démontrer la valeur stratégique de Milianah et de ses environs que ces retours offensifs de l'ennemi. Il fallut organiser des colonnes de ravitaillement. Le 23 juin, première colonne du colonel Chan-

(1) Ne pas confondre avec le marabout de Sidi Abdelkader bou Medfa. L'un est situé sur le versant Sud, l'autre sur le versant Nord.

garnier qui à la tête de 5.000 hommes fait entrer dans la ville un convoi. Le 1er octobre, deuxième colonne, toujours dirigée par Changarnier, promu général : la situation était très grave ; sur 1100 hommes, auxquels avait été confiée la garde de Milianah, 800 avaient succombé à la dyssenterie ou à la nostalgie dans une ville étroitement bloquée. Les indigènes avaient déployé une activité et une énergie extraordinaires dans l'investissement. La route suivie fut la même que précédemment, mais pour l'ouvrir Changarnier se vit obligé de livrer trois combats sur l'oued Bou'Rkika, à Karoubet-el-Ouzri et à Chabet-el-Kotta et le passage une fois frayé se referma sur lui ; nouvelles escarmouches pour revenir à Alger. Le 5 novembre, troisième ravitaillement plus facile. Le premier mai 1841, quatrième ravitaillement, celui-là conduit par le général Bugeaud. Avec lui la guerre change de méthode ; on passe de la défensive à l'offensive ; on ne se contente plus de s'ouvrir un chemin difficilement, à travers des tribus guerrières pour lesquelles la mort de quelques hommes n'est rien, on les atteint dans leurs biens. Alors commence une guerre de razzias et de dévastation. On dépasse Milianah ; la vallée du Chélif est entamée ; en revenant, l'armée ravage le territoire des Soumata. En mai et juin, cinquième ravitaillement par un autre lieutenant de Bugeaud, Baraguey d'Illiers ; à son retour, il pénètre chez les Beni-Menad et les razzie complètement. Enfin en 1842, cette nouvelle tactique porta ses fruits ; après une marche audacieuse de Changarnier qui traversa la chaine montagneuse du Zaccar à l'Ouest de Milianah et sa jonction avec le général Bugeaud, tous deux parcoururent les terres des Soumata, des Bou-Hallouan et des Beni-Menad, c'est-à-dire la région au centre de laquelle va être bâtie Vesoul-Benian ; lasses de la guerre, les tribus se soumettent.

Mais cette soumission, surtout celle des Beni-Menad, n'avait été obtenue que sous la pression de nos armes et promise que pour éloigner nos soldats. Derrière eux, les excitant à la guerre, et s'engageant à les appuyer, les Beni-Menasser, grande et puissante tribu, qui occupait un pays plus accidenté encore, se révoltent eux-mêmes. Ils investissent à nouveau Milianah et infligent au commandant Bisson un échec assez grave. Deux années de suite, nos troupes guerroyèrent contre les Beni-Menasser et les Beni-Menad ; deux années, elles les razzièrent. Dans les premiers mois de 1844, on occupa l'armée à construire une route entre Cherchell et Milianah ; et mieux que tous les combats, mieux que les razzias, cette voie de communication une fois ouverte brisa toutes les résistances, et affirma notre intention de rester les maîtres incontestés du pays.

Une dernière convulsion pourtant secoua cette région ; en 1845, l'agitation reprit de toutes parts, à l'apparition de Bou-Maza qui souleva une fois encore les Beni-Menasser. Mais le colonel de Ladmirault par une marche rapide et audacieuse eut rapidement raison de cette révolte. Depuis lors les indigènes semblaient plus résignés. Il y eut bien en 1848, quelques troubles chez les Beni-Menad incorrigibles, mais ils furent aisément réprimés par le général Camon.

Nouvelle révolte en 1872, après les désastres de la guerre franco-allemande. Vesoul-Benian, qui existait depuis vingt ans, fut particulièrement menacée ; les Beni-Menasser et les Beni-Menad tentèrent de l'emporter d'assaut. Si ce n'avait été la vigoureuse défense de soixante colons miliciens et de cinquante soldats du 50e provisoire sous l'énergique direction du capitaine Duvaux, et aussi sans la chemise en maçonnerie qui entoure les habitations, le village eût été pris ; les insurgés tuèrent deux miliciens Carrière et Grandhaye, incendièrent des meules de paille et de fourrage. Bientôt accoururent les caïds des Righa et des Bou-Hallouan avec leurs hommes, puis un détachement de Milianah et Vesoul, menacé sérieusement dans la matinée, fut débloqué dans la soirée. Il conserva un poste d'occupation jusqu'à la fin de la répression.

Enfin faut-il rappeler l'affaire toute récente de Margueritte, qui s'est déroulée à quelques kilomètres de Vesoul-Benian ? Des fanatiques ont pu faire croire à ces populations crédules que le moment était venu de se révolter et d'obliger les Européens à confesser la foi musulmane ou de les tuer. On sait quel a été le résultat de cette folie. Mais, rapprochés des autres événements historiques que nous venons de rappeler, elle est le signe certain que ces tribus guerrières, habituées depuis des siècles à vivre indépendantes et en révolte contre les pouvoirs établis à Alger, sentent encore fermenter en elles ce levain de révolte ; résignées en apparence, elles se courbent sous notre autorité sans l'accepter. Le milieu indigène qui enveloppait Vesoul-Benian était donc singulièrement dangereux et hostile.

* * *

A quelle race appartenaient ces indigènes ? Quel était le territoire exact occupé par les tribus autour du village ? Quelle est actuellement leur situation matérielle et morale ?

Le centre de Vesoul-Benian est entouré par quatre grands groupes d'indigènes : à l'Est, les Rira : au Nord, les Beni-Menad : à l'Ouest, les Soumata et, au Sud, les Bou-Hallouan.

Depuis la révolte de Margueritte, les Rira sont les plus connus. L'histoire de cette tribu turbulente a été faite plusieurs fois, tout dernièrement par M. le Commandant Rinn ; elle témoigne de l'ardeur batailleuse et pillarde de ces indigènes, si bien placés en ce seuil d'Adélia pour arrêter les convois, ou pour descendre dans les deux plaines exercer leurs habitudes de banditisme. Parents présumés des Rira de Sétif ou du Bou-Taleb, frères des Rira de Médéah, les Rira d'Adélia se sont toujours signalés par leurs insurrections soudaines, leurs incursions rapides chez leurs voisins : l'instinct de révolte est dans leur sang. Quelques faits parmi les plus connus : en 1544, les Rira d'Adélia se soulèvent en pleine paix contre le Dey d'Alger, Hassane Ara, vainqueur de Charles-Quint. Sous la conduite d'un de leurs chefs, Bou-Trik, ils attaquent un caïd turc et ses janissaires qui rejoignaient leur poste de Milianah et les massacrent. La répression fut aussi prompte que la révolte soudaine : El Hadj Becheur sortit d'Alger avec 1.000 mousquets et 500 cavaliers, battit Bou Trik, le traqua et l'obligea à fuir à Tlemcen ; ce fut à cette époque que les Turcs établirent les Zmouls de Bou Medfa et par quelques faveurs habilement distribuées s'assurèrent de la fidélité des Bou-Hallouan ; pendant trois siècles les gardiens furent vigilants. — En 1815, à la suite d'une nefra sur le marché deMilianah, nouvelle révolte qui fut plus sévèrement châtiée encore. Trois colonnes venues d'Oran, de Médéah et d'Alger firent converger leurs mouvements vers les Rira, cernèrent la tribu et la déportèrent en masse à Aïn-Sultan, pris à Arzew dans le département d'Oran. Leur territoire fut confisqué et vendu à leurs ennemis les Beni-Menad et les Beni-Menasser. Cette sévérité dans la répression, cette déportation en masse sont des témoignages irrécusables de la mauvaise réputation de cette tribu et, quoique l'histoire ne nous ait rapporté le souvenir d'aucun mouvement insurrectionnel de 1544 à 1815, il est infiniment vraisemblable que durant ces trois siècles la tribu se signala par quelques méfaits dont on n'a pas conservé le souvenir. En 1830, pendant la période d'anarchie qu'amena notre débarquement et la chute du Dey, les Rira revinrent dans le Zaccar, rachetèrent les terres vendues par les Turcs et se firent rendre le Haouch Rira, terre domaniale où allait être installé Vesoul-Benian. On se battit même à ce propos. Puis ils prirent une part active à la résistance de l'Emir : ils furent les meilleurs auxiliaires de son lieutenant Ben Allal dans les combats continus dont il harcela nos colonnes chargées de ravitailler Milianah, et ne se soumirent qu'en 1842, comme les autres tribus de la région. S'ils ne participèrent pas à l'insurrection de 1872, c'est que dans le camp des révoltés se

trouvaient leurs ennemis séculaires, Beni-Menasser et Beni-Menad ; ils auraient plutôt prêté les mains pour les exterminer, tant les haines sont vives et féroces entre indigènes. Fallait-il en vérité vanter cette fidélité dans un procès où l'on jugeait les actes de banditisme et d'assassinat dont ils s'étaient rendus coupables à Margueritte ? — Pareilles prédispositions ataviques à la révolte, pareilles mœurs sauvages de bandits, cette tribu turbulente et dangereuse les avait puisées dans le sol qu'elle occupait, dans son repaire presque inaccessible et en tous cas facile à défendre des hautes montagnes du Zaccar. Pendant des siècles, la pauvreté de ces montagnards avait été tentée par les richesses qui passaient par le col de Milianah. Combien rude, combien difficile est ce pays ! Ils habitaient les pentes Nord et Sud d'une longue crête appelée Tifraout, laquelle est reliée d'une part au Zaccar Chergui et de l'autre au Gontas par le djebel Ouambor ; leur territoire comprenait la haute pyramide du Zaccar Chergui et une partie du Zaccar R'arbi. Toute la contrée est très accidentée ; si quelques parties en sont fécondes et arrosées, le roc ou la terre infertile domine ; elle ne suffisait pas à nourrir ses habitants qui comptaient le plus souvent sur un heureux coup de main pour vivre. Certains aussi parmi eux descendaient soit sur le versant Nord chez les Bou-Hallouan où ils cultivaient les terres domaniales de Ras el Oued, soit sur le versant Sud et dans la vallée du Chélif où ils se louaient pour effectuer les labours. Aujourd'hui encore ils émigrent. Emigration d'ailleurs de quelques mois, car, comme tous les montagnards habitant des régions âpres et presque arides, ils ont d'autant plus d'attachement à cette terre qu'elle se montre envers eux plus avare. Les Rira n'ont pas de marché sur leur territoire, ce qui est encore un indice relatif de pauvreté. Ils fréquentent celui de Milianah et y apportent des légumes, des fruits, du miel, de l'huile, quelques olives, de la volaille, un peu de bois et de charbon. Une famille religieuse, celle des Oulad Sidi Mohammed ben Yaya, exerce une très grande influence sur eux. Ils avaient des alliés et des ennemis dans les tribus environnantes et il est bon de rappeler ces divisions et ces alliances séculaires sans lesquelles leur histoire ne peut être comprise : comme alliés, ils reconnaissent les Beni Zoug-Zoug, les Soumata, les Djendel ; comme ennemis ils avaient les gens de Milianah, les Hachem, les Bou-Hallouan, les Beni-Menasser et les Beni-Menad. Notons enfin que les Rira sont incontestablement d'origine berbère.

Les Beni-Menad, leurs voisins, se disent au contraire arabes. Les vieillards de la tribu font remonter leur origine au nommé Menad qui, dans un temps assez reculé selon eux, habitait la montagne de

Tagrara, au-dessus de l'Oued Ferjana. Dans le décret de délimitation du 12 septembre 1868, qui a constitué le périmètre de leur territoire les Beni-Menad sont au contraire portés comme d'origine berbère. Selon toute vraisemblance, ces indigènes appartiennent à cette dernière race. Qu'à une époque éloignée, un nommé Menad, de famille arabe, soit venu s'établir dans la région, qu'il ait groupé autour de lui une clientèle religieuse assez nombreuse de Kabyles, que cette clientèle plus tard ait prétendu descendre de Menad soit par ignorance soit par fanatisme religieux, rien de plus naturel et de plus plausible ; dans l'ethnique berbère, que de tribus, composées d'une très forte majorité de Kabyles, s'honorent d'une généalogie arabe, à la filiation par le sang se substitue chez ces peuples profondément religieux la filiation ou l'origine par clientèle religieuse. En réalité les Beni-Menad sont d'après un savant historien algérien, M. le Commandant Rinn, les frères des Beni-Menad de la commune mixte de Palestro ; ces deux tribus auraient comme ancêtres communs les Senhadja et elles ont du se séparer, se disloquer lors de l'effrondement du royaume Hammadi vers 1150, c'est-à-dire au moment de la conquête des Almohades. Quoi qu'il en soit de ces origines, ces Beni-Menad ont montré certaines qualités de ténacité, de résistance opiniâtre et presque invincible, propres à la race berbère ; longtemps, pied à pied, ils ont défendu leur indépendance comme les Rira ; c'est sur leurs terres que nos colonnes ont eu à livrer leurs principaux combats à Kharoubet-el-Ouzri, au Chabet-el-Gotta. Apres au gain, tenant par dessus tout à leurs terres et à leurs biens, ils ont été amenés à se soumettre quand nos soldats les razzièrent. Leur pays se prêtait plus facilement à cette dévastation. Excepté la partie Sud-Ouest, celle qui limite les Beni-Menasser et les Rira, il était peu accidenté, assez plat dans les environs de la route nationale de Marengo à Zurich. Quand nous avons pénétré pour la première fois chez eux, nous le trouvâmes en partie cultivé, en partie recouvert de lenstiques et de broussailles, véritables fourrés, difficiles à traverser, éminemment propres aux embuscades. A cause de la fertilité de leur territoire, les Beni-Menad étaient réputés comme une des tribus les plus riches en céréales ; ils labouraient avec 384 charrues. Fanatiques comme tous les berbères islamisés, ils subissaient l'influence d'une ancienne famille de marabouts, celle des Sidi-Ameur.

Tandis que l'origine berbère des Beni-Menad a été contestée celle des Soumata ne l'a jamais été ; Ibn Khaldoun, dans son histoire des Berbères les regarde comme une branche de la grande tribu berbère des Nefzaoua. Turbulents et batailleurs comme les

Rira, jaloux de leur indépendance comme les Beni-Menad, ils occupaient un pays montagneux et surtout très boisé, traversé par trois grandes crêtes ; l'une sur la rive gauche de l'Oued Djer entre cette rivière et l'Oued Bou'Rkika se rattache au massif des Beni-Menad, elle forme le djebel Djebara et vient se terminer aux collines qui dominent le village européen d'Ameur-el-Aïn ; l'autre se détache du Gontas au point de Sidi-bou-Hadjaje et culmine au djebel Dehamnya, 729m ; enfin la troisième n'est qu'un contrefort du djebel Mouzaïa. Les pentes de ces montagnes étaient autrefois couvertes d'une riche végétation forestière ; une véritable forêt, contenant 13.000 hect., couvrait les deux rives de l'oued Djer et s'étendait d'une part jusqu'au Bou-Roumi et de l'autre jusqu'à la limite Nord de la tribu. Aussi, sur une superficie de territoire considérable, plus de 25.000 hect., 10.000 à peine étaient susceptibles de culture on formaient des pacages pour les bêtes. Défendus par ces bois qui au besoin leur servaient de retraites et par ces montagnes, coupées de profondes vallées, les Soumata opposèrent à nos troupes une énergique résistance que seule la politique de razzias put briser. La tribu possède de nombreuses Kouba et divers marabouts : la famille des Oulad Sidi Brahim ben Rkissa, y jouissait d'un véritable prestige religieux.

Les Bou-Hallouan n'ont pas l'unité des autres tribus ; on peut distinguer parmi eux deux groupes d'origine fort différente. D'abord les Bou-Hallouan Zmoul et Erguebia, fixés dans les environs de Bou-Medfa et sur les pentes inférieures du Gontas : c'est un ramassis de familles guerrières, venues de tous les points de l'Algérie et placées là par les Turcs, ainsi que nous l'avons dit, pour contenir les tribus environnantes ; parmi elles, il y en a indistinctement de Kabyles et d'Arabes. Puis les Bou-Hallouan du Gontas supérieur et moyen ; ceux-là sont beaucoup moins mêlés, bien que leur territoire soit un lieu de passage et que d'après des traditions anciennes conservées par les familles, plusieurs soient originaires des Flittas, d'autres des Djennad ; quelques-uns sont tout simplement de Médéah. En grande majorité, ils appartiennent à la race berbère et c'est cette origine que leur attribue le décret de délimitation de la tribu. Eux aussi ont suivi l'exemple des autres indigènes, ils assaillirent nos troupes dans leur marche vers Milianah, jouèrent un certain rôle dans la défense de ce massif. Toutefois, la région où ils sont fixés, formée par une épaisse couverture de marnes helvétiennes, complétement dépourvue d'arbres, ne présente que des croupes ondulées, des mamelons arrondis qui, malgré les profondes vallées qui s'y creusent, ne se prêtaient pas à une résistance acharnée. D'ailleurs

les vertus guerrières des Bou-Hallouan et surtout leur amour de l'indépendance semblent s'être atténués au contact des Turcs et dans l'état de vasselage où ils furent tenus par eux : les premiers, ils offrirent leur soumission. Quant à leur ferveur religieuse, elle est tout aussi ardente que celle de leurs voisins : nombre de Koubas s'élèvent dans le Gontas et les marabouts sont vénérés dans les tribus, notamment la famille de Si ben Ameur ben Abbou et celle de Saffi ben Aïssa. Il y a même chez les Bou-Hallouan, ce qui n'existe ni chez les Rira, ni chez les Beni-Menad, ni chez les Soumata, un certain nombre de tolbas qui n'étaient pas organisés en zaouïa, il y a quelques années.

Si rapides et si incomplètes qu'elles soient, ces quelques notions sur l'origine historique, sur le territoire et les mœurs de ces tribus, nous font connaître le milieu indigène dans lequel Vesoul-Benian était appelé à se développer. Les quatre grandes tribus qui l'entouraient étaient toutes d'origine berbère, c'est-à-dire issues d'une race très brave, très résistante, jalouse de son indépendance et aveuglément attachée à l'Islam, de plus parfaitement adaptée au pays qu'elle habitait. A ces vertus guerrières, elles ajoutaient d'autres qualités, l'endurance au travail, la sobriété, l'âpreté au gain : si nous avons pu triompher des premières, les secondes ne préparent-elles pas aux indigènes une éclatante revanche ?

*
* *

Cette population berbère est généralement laborieuse. C'est même sur cette ardeur au travail et sur son désir d'acquérir des richesses matérielles que l'on a compté pour la rapprocher de plus en plus des races européennes ; c'est en établissant entre tous les peuples de l'Algérie une communauté d'intérêts, dit-on, qu'on les maintiendra unis. Ne devait-on pas espérer au moment où fut créé Vesoul-Benian que les indigènes fourniraient aux colons une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse et que les colons initieraient les indigènes à des méthodes de culture plus intelligentes et plus productives ? Ce beau rêve s'est-il réalisé ?

Mais, pour établir les Européens à côté des indigènes, il fallait d'abord prélever sur le territoire des tribus de nombreuses terres et par suite les déposséder d'une partie de leurs propriétés. On crut pouvoir le faire sans danger parce que ces territoires étaient très vastes et que de larges espaces y restaient improductifs. Et il est bien vrai en effet qu'à cette époque, avec l'insécurité qui régnait, les

indigènes cultivaient peu et de plus ils se livraient surtout à l'élevage, ce qui leur laissait beaucoup plus de loisir, ne demandait pas d'efforts et était d'un rapport moins élevé mais certain.

La série de ces dépossessions est longue ; inutile de l'épuiser pour toutes les tribus voisines de Vesoul. L'exemple d'une seule suffira et permettra de juger de ce qui s'est passé chez les autres.

Les opérations du sénatus-consulte qui devaient déterminer le périmètre de chaque douar eurent lieu en 1867 et 1868 dans la région de Milianah. Mais, avant le décret de délimitation du douar Adélia, qui en fut la conséquence, le territoire de la tribu des Rira avait été déjà diminué :

1° de 60 hectares, affectés à la constitution de la commune de Vesoul-Benian ;

2° de 1387 hectares pris pour l'établissement d'Aïn-Sultan ;

3° de quelques hectares pour emplacement de bivouacs, postes de cantonniers, etc. ;

4° de 1.200 hectares du Haouch Righa, terre déclarée domaniale, mais dont les Rira avaient la jouissance.

Lors de ce décret, la superficie du douar Adélia fut arrêtée à 15.019 hectares 21 centiares ; mais l'Etat réclama et obtint :

1° 2.435 hectares, classés comme forêts ;
2° quelques lots de culture, soit 253 hectares ;
3° des emplacements pour ses services publics, 13 h. 53 ;

4° et enfin des réserves domaniales d'une contenance de 166 h. ; d'où il faut conclure que sur 15.019 hectares, il y en avait à peine 12.000 qui appartinssent au douar.

Depuis cette époque, deux centres ont été établis dans le périmètre de ce douar : Changarnier et Margueritte pour lesquels l'Etat acheta aux indigènes 1799 hectares. Ajoutez que par voie de licitation, par suite de ventes judiciaires ou simplement de gré à gré, 3.329 hectares sont passés entre les mains d'Européens ; tant et si bien que, si l'on défalque encore les terrains en nature de broussailles ou de forêts, les indigènes du douar Adélia ne possèdent plus en propre que 4.068 hect. Les acquisitions des Européens ont été là plus actives peut-être que partout ailleurs pour une double raison : d'abord parce que la voie du chemin de fer d'Alger à Oran est à proximité et que tout le long de cette voie les colons se sont installés en plus grand nombre ; et puis parce que le terrain, formé surtout de calcaires, se prêtait merveilleusement à la culture de la vigne dont on connaît l'essor en Algérie depuis vingt ans. De son côté l'Etat a multiplié ses

acquisitions dans cette région pour d'autres motifs ; le col de Milianah est, nous l'avons dit, un point stratégique d'une importance extrême, la route qui y passe devait être jalonnée de centres comme devaient se presser plus tard le long du chemin de fer les villages nouveaux. Enfin le gouvernement français, en se substituant à celui du dey, avait hérité de toutes les possessions du beylik, particulièrement vastes en cet endroit. Ainsi prélèvements ou achats publics ou privés ont enlevé aux Riras une grande partie de leurs terres et les meilleures. La même situation économique, moins grave cependant, parce que les causes qui avaient agi chez les Rira furent moins actives chez les Beni-Menad, les Bou-Hallouan et les Soumata, se constate dans les douars voisins.

Or, tandis que la superficie des terres indigènes diminuait de plus en plus, pendant le même laps de temps, le nombre des individus dans les douars s'accroissait, assez rapidement en somme quoique dans des proportions moindres que pour l'Algérie entière. Rapprochons en un même tableau, afin de rendre la comparaison plus éclatante, les résultats de deux dénombrements : ceux de 1866 dont les enquêteurs ont fait usage dans les opérations du sénatus-consulte et ceux de 1896 — à quarante ans de distance :

Comparaison de la population indigène dénombrée en 1866 et 1896

Douars ou tribus.....	*1866*	*1896*	*Comparaison*
Rira Adelia.....	2194	3206	+ 1012
Bou-Hallouan.....	1939	1975	+ 36
Soumata	5015	6312	+ 1297
Beni-Menad.....	3688	4487	+ 799
Totaux.....	12836	15980	+ 3144

Nous n'avons point l'habitude d'ajouter une confiance illimitée aux statistiques des dénombrements de l'Algérie, surtout quand il s'agit des chiffres qui s'appliquent aux populations indigènes ; il est juste cependant de tenir ceux-ci pour vraisemblables, car la région de Milianah est depuis longtemps occupée et il n'a pas pu se produire ici, ainsi que cela est arrivé et arrive encore ailleurs, de graves omissions ou erreurs. Or, ce tableau ne nous révèle-t-il pas une situation bien anormale ? C'est une règle en économie politique qu'une population s'accroît quand augmentent ses ressources. Ici, la population augmente et ses ressources ou plutôt ses propriétés diminuent. Encore est-il bon de remarquer, que, si cette diminution est considérable puisqu'elle a réduit la propriété indigène à n'être plus que le quart

de ce qu'elle était autrefois, cet accroissement demeure lent puisque la population en quarante ans n'a gagné que 3.000 âmes — 1/5 de son effectif. Et déjà, surtout si l'on songe que, dans le même laps de temps, la population indigène totale de la colonie a presque doublé, cet excédent très faible sera considéré comme un signe indéniable de la gêne profonde dans laquelle vivent ces tribus.

Assurément, objectera-t-on, la superficie des terres réellement possédées par les indigènes dans cette partie de l'Algérie est moindre, mais n'est-elle pas suffisante ? A rapprocher les deux chiffres de la population totale et de l'étendue de ses terres, on obtient comme moyenne : 1 hectare 2/10 par individu, trouve-t-on cette proportion bien insuffisante, on n'a qu'à se rappeler qu'elle est encore bien plus faible dans la grande Kabylie toute voisine. Je ne sais si cette comparaison peut-être faite. Car, dans le grand massif Kabyle, la population s'est conservée sinon plus pure dans ses origines qui sont multiples, du moins plus attachée à quelques-unes de ses qualités ataviques, telles que l'endurance, le goût du travail, la patience. Dans la région de Milianah, l'Islam a pénétré plus profondément ces peuples et cette religion stérilisante a tari partiellement chez eux les sources de l'activité productive et féconde. En leur apprenant la résignation aux ordres d'Allah et le mépris des richesses de ce monde, elle leur a appris la paresse, l'oisiveté, l'inaction. De plus dans la grande Kabylie, l'indigène est industrieux ; il fait du commerce, plusieurs tribus sont renommées pour les objets qu'elles fabriquent et dont elles tirent la meilleure part de leurs ressources. Ici rien de pareil. Enfin, la culture intensive, la culture de jardin, est pratiquée sur toutes les montagnes du Djurdjura ; l'eau n'y fait pas défaut et avec l'altitude la chaleur est moins intense. Dans les Zaccar ou sur leurs contreforts, les indigènes ne connaissent que la culture extensive, avec jachères ; ils n'ont presque pas d'arbres, enfin ils préfèrent se livrer à l'élevage qui demande de grandes surfaces de vaine pâture. On voit que la comparaison n'est guère possible. Ce qui serait richesses dans la grande Kabylie est pauvreté dans le massif de Milianah.

D'autres diront : mais pourquoi ces indigènes ne se transforment-ils pas ? Pourquoi s'attacher obstinément à des coutumes anciennes, à cette vaine pâture que la pénétration européenne rend de plus en plus impossible, à mesure qu'elle restreint l'espace qui lui était réservée ? ce serait le salut des indigènes que cette évolution nécessaire. On oublie qu'on n'impose à personne son salut, qu'un peuple ne change pas en quelques années des habitudes qui ont mis des

siècles à se former ; et l'on doit se montrer heureux des signes que l'on observe aujourd'hui d'une transformation prochaine, pour si peu sensibles qu'ils soient. L'indigène cultive mieux qu'il ne faisait autrefois.

Enfin les plus optimistes prétendent que cette pénurie des terres entre les mains des indigènes est un bien, que le métayage est une nécessité pour la rénovation et l'apprentissage de la race, que les Européens propriétaires apprendront aux Berbères fermiers ou ouvriers agricoles de meilleures méthodes de culture en même temps que ce contact, cette vie commune développeront chez les seconds plus de goût pour le travail. La théorie est séduisante et juste dans bien des cas. En particulier dans la région de Margueritte, les indigènes qui ont vendu toutes leurs terres se sont faits journaliers, ils reçoivent des salaires élevés grâce à la constitution d'un beau vignoble. En Oranie, dans la campagne de Tlemcen, la dépossession est encore plus complète ; plusieurs indigènes n'ont plus un lopin de terre, pas même celui où ils édifient leurs gourbis, mais les landes non défrichées qu'ils ont vendues se sont transformées en vastes propriétés européennes bien cultivées, bien travaillées, exigeant un nombreux personnel d'ouvriers. Par le travail qui leur est assuré, par le salaire qu'ils reçoivent, ils récupèrent en partie les pertes qu'ils ont faites en vendant leurs terres. Et on comprend que dirigés, surveillés par des Européens, constatant par eux-mêmes la supériorité des procédés employés, ils soient peu à peu acquis à ces nouveautés, qu'il se produise en eux un lent travail de rénovation.

Mais que l'on ne s'exagère point les avantages d'une telle dépossession, et qu'on n'en méconnaisse point les dangers ! La constitution d'un prolétariat indigène est une menace pour l'avenir ; certains ne conçoivent pas le kabyle ou l'arabe sans la terre ; en tous cas on ne le conçoit guère sujet soumis sans cette condition. Et puis les avantages sont-ils si indiscutables ? Admettons si l'on veut qu'ils ne peuvent être contestés, lorsque l'indigène, devenu journalier, est sous la direction de propriétaires ou de gérants européens. Mais est-ce bien le cas pour Vesoul-Benian ? Ils sont simplement fermiers ou plus souvent Khammès des Européens. Ils cultivent les terres à l'arabe, sèment sur le sol non travaillé, puis le grattent avec une charrue primitive. Souvent même, ils laissent des terres autrefois cultivées revenir à la lande broussailleuse d'antan. De là cette extension des pâturages naturels.

Et ils parviennent à vivre et à se multiplier sur ces terres qu'ils louent, pour lesquelles ils paient un loyer. Pressés et à l'étroit dans

leurs douars, ils se trouvent encore heureux de pouvoir s'occuper ailleurs. Comme ils vivent de peu et n'ont que de maigres besoins, ils prospèrent là ou un colon végétait et se décourageait. De cette invasion des territoires de colonisation ne voit-on donc pas un autre danger ? Fatalement, l'élément indigène se substituera à l'élément européen parce que, plus sobre et plus résistant, il réussira à la longue à évincer le Français de ce sol dont il avait été dépossédé ; là où la race berbère est plus compacte, ce mouvement se dessine, il ne peut aller qu'en s'accentuant ; ce sera la revanche économique des vaincus sur les vainqueurs. A notre avis cependant, le danger n'est menaçant pour les Européens que dans les pays pauvres, non irriguables où ils peuvent actuellement à peine vivre ; car, dans les parties plus riches de la colonie, ils retrouvent toute leur supériorité d'agriculteurs plus avisés, acquis à de meilleures procédés de culture.

*
* *

Les indigènes ne prendront-ils pas une autre revanche au point de vue moral ? N'assimilent-ils pas déjà les quelques français qui à Vesoul sont entourés, envahis, débordés par leurs masses profondes ? On a pu, non sans paradoxe, il est vrai, les traiter de *m'tournis*, et écrire sur ce sujet un article dans un journal sérieux comme le *Temps*. La thèse est curieuse et renferme quelque part de vérité. Il est évident qu'on ne vit pas impunément, sa vie durant, au milieu d'une société humaine, alors même que ses mœurs sont contraires à celles d'un Européen, sans en épouser quelque habitude. Et généralement, lorsque deux groupes d'individus sont en présence, c'est par les défauts, les travers, les vices qu'ils commencent par se mêler ; aussi ce ne sont point les vertus de la race indigène que les habitants de Vesoul-Benian auraient empruntées et on constaterait chez eux, au dire de bien des observateurs, un affaissement de la volonté, une diminution de l'énergie, une tendance à la vie oisive. Influence du climat africain plus que de la Société indigène, objectera-t-on. Qu'importe si les races européennes sont menacées de perdre leurs belles qualités primitives. N'y a-t-il pas là un péril à redouter ? Nous avouons d'ailleurs n'avoir pas pu, dans le peu de temps que nous sommes restés à Vesoul, nous documenter sur ce sujet assez délicat.

*
* *

En écrivant la monographie de Guyotville, parfois nous avons été tentés de l'intituler : *les causes de la grandeur d'un village algérien*,

mais ce titre par le souvenir qu'il éveille et l'impropriété du terme grandeur appliqué à un centre de quelques milliers d'habitants nous avait paru beaucoup trop ambitieux ; celui que par analogie on pourrait donner à cette étude sur Vesoul-Benian serait moins déplacé : *les causes de la décadence d'un village algérien.* Et notre rôle s'est en effet borné à rechercher ces causes. Les rappeler et en déduire les conséquences, ne sera-ce pas tirer les conclusions pratiques de ce long mémoire ?

Il nous semble qu'il en ressort trois d'extrême importance :

Plus de villages à peuplement absolument homogène, établi dans les mêmes conditions que Vesoul. Nous avouons avoir été d'abord séduits par cette idée des centres départementaux ; il nous semblait que ces nouveaux colons, venus du même département, ayant les mêmes goûts, les mêmes habitudes, les mêmes préjugés, seraient plus étroitement unis dans les années si difficiles du début ; et en effet, à Vesoul, la solidarité des Franc-Comtois leur a permis d'échapper à la nostalgie du pays natal, et de supporter plus vaillamment les épreuves de l'acclimatement, les labeurs de l'installation et aussi les désillusions des premières récoltes. Puis, quand nous eûmes mis plus complètement cette théorie à l'épreuve des faits, lorsque nous avons vu cette population de Vesoul-Benian si vigoureuse perdre par des alliances répétées entre les mêmes familles son énergie et sa fécondité, nous sommes revenus de notre illusion. Sans doute un seul fait ne saurait condamner sans appel cette théorie des villages départementaux, d'autant que, dans le cas présent, d'autres causes de décadence, circonstances aggravantes, sont venues s'ajouter à celle-là : et la mauvaise nature des terres et la turbulence des tribus voisines. A fortiori elle ne saurait faire abandonner le système en faveur aujourd'hui, celui des villages régionaux ; les conditions ne sont d'ailleurs plus les mêmes. Vesoul s'est trouvé isolé à une assez grande distance des autres agglomérations européennes ; il n'a eu qu'un petit nombre d'habitants : 30 à 35 familles à peine. Aujourd'hui les communications sont rendues plus faciles par les nombreuses routes qui sillonnent la colonie et surtout par les chemins de fer. Les centres en voie de création paraissent, à vrai dire, placés dans des conditions analogues et même pires : Corneille et Bernelle ne se trouvent-ils pas à la limite Sud des hauts plateaux constantinois ? Mais on a eu l'heureuse idée de conjurer le danger de cet éloignement en créant en même temps deux villages peu éloignés l'un de l'autre, toutes les fois que la chose a été possible. Entre eux s'établiront des relations de voisinage ; entre elles s'allieront les familles des deux centres et les mariages consanguins seront évités. Ce couple

de villages régionaux assurera la solidarité initiale des familles sans compromettre leur fécondité future.

Il ressort aussi de cette monographie qu'avant de se décider pour tel ou tel emplacement de village, une étude géologique sérieuse et complète de la région à coloniser est nécessaire, absolument nécessaire. Faut-il vraiment que nous soyons peu pratiques et que nous comprenions mal l'œuvre de la colonisation ! Tout centre créé dans des conditions économiques et culturales défectueuses est appelé à péricliter ; n'était-il pas naturel, n'était-il pas logique de consulter un propriétaire expérimenté, ou plutôt un géologue ? En quelques jours, après avoir parcouru la région, il aurait déterminé la nature du sol, les avantages ou les inconvénients de sa composition ; il aurait étudié le régime des sources, leur débit, la nature des eaux. Sans doute on dira que la géologie n'était encore que dans l'enfance à cette époque. Mais aujourd'hui que fait-on encore ? Sans doute on ne se contente plus d'affirmations aussi vagues que celles qui furent acceptées par la commission de Vesoul ; mais s'entoure-t-on de tous les documents scientifiques nécessaires ! Il y a à Alger toute une pléiade de géologues qui connaissent admirablement le pays, le sol et le sous-sol, qui le parcourent tous les jours, en dressent la carte, en inventorient les richesses et on ne les a presque jamais consultés. Nous savons de source certaine qu'ils se feraient un plaisir et un devoir de se mettre à la disposition de l'administration. Jusqu'à aujourd'hui on a trop fait de la colonisation empirique, il serait temps de faire de la colonisation scientifique.

Et si les terres sont riches, si elles sont irriguables, vous n'aurez pas à craindre qu'elles passent entre les mains des indigènes qui ne sauraient en tirer le haut prix de leur loyer ; vous n'aurez nul besoin de recourir à une législation spéciale qui défendrait l'aliénation des terres de colonisation aux indigènes, comme quelques-uns le réclament. Mais si le sol est pauvre, propre à la seule culture extensive, sans irrigation possible, vous aurez beau accumuler les entraves, l'Européen ne le mettra pas en valeur, il aura tout bénéfice à louer sa concession puis à la vendre, quitte à aller s'établir lui-même ailleurs et vous assisterez, impuissants, à la décadence d'un centre comme Vesoul, sur lequel tant et de si belles espérances avaient été fondées.

Victor DEMONTÈS,
Professeur au Lycée d'Alger.

Deux Ksour du Pays des Zegdous

Les récentes opérations effectuées dans le Sud-Oranais ont amené nos troupes à visiter un coin du pays où nomadisent d'ordinaire les Oulad Djerir et les Doui Menia, grandes tribus qui, pendant longtemps, ont été l'âme de cette confédération armée connue sous le nom de *Zegdou* et à laquelle se ralliaient parfois, suivant les intérêts du moment, les Amour et les Beni-Guil. Quelques misérables ksour, disséminés dans la contrée, servent de dépôt aux nomades. Deux d'entre eux, Béchar et Ouakda, pour échapper le plus possible aux exigences de ces derniers se sont inféodés au marabout de Kenadsa. Les notes que l'on va lire viendront heureusement rectifier ou compléter, les données antérieurement publiées sur ces deux pauvres bourgades du Sahara Oranais.

BÉCHAR

Le ksar de Béchar est situé à environ six kilomètres au Sud d'Ouakda et vingt kilomètres à l'Est de Kenadsa sur la rive droite de l'Oued Béchar, à cinq cents mètres environ de l'Oued.

Le Ksar est un polygone fermé de hautes murailles flanquées de quatre tours. De nombreuses portes y donnent accès, la principale est au Sud-Ouest et s'ouvre dans la direction de Kenadsa. Celle du Nord est à l'angle Nord-Est du village, au bord de la palmeraie à laquelle le ksar s'appuie à l'Est. Elle s'ouvre sur la route d'Ouakda et de Figuig. Le côté Ouest est complètement dégagé et rend l'approche du village et son bombardement à l'occasion, aussi facile que possible. Sur cette face Ouest s'ouvre la maison du marabout de Kenadsa, la plus belle du village. Celui-ci offre à l'intérieur un labyrinthe de rues couvertes. Il comporte soixante feux. Avant d'être bâti là, Béchar, qui s'appelait Zekkoum, était à un kilomètre en aval sur la rive gauche de l'Oued Béchar. Il était habité par les Oulad Bou Zid dont il reste une famille à Béchar. Il fut détruit dans le courant du 18e siècle par une expédition oranaise commandée par Mohammed El Akhal (probablement le caïd des Flittas, khelifa du bey Ibrahim, 1765) — (Confer Mercier, histoire de l'Afrique septentrionale T. III, page 390).

Les ruines de ce ksar bâti en pierre et avec une grande régularité ont pu faire dire au voyageur Rohlfs qui a visité l'oasis de Béchar en 1863 qu'elle contenait deux ksour et non un seul ksar.

Les habitants de Béchar sont sous la dépendance théorique du marabout de Kenadsa qui en était pour le Makhzen comme le suzerain. Le Makhzen du reste considérait le marabout de Kenadsa lui-même comme sujet ou plutôt comme vassal du Cherifat marocain et dépendant avec ses trois ksour de Ouakda, Béchar et Kenadsa, de la province du Tafilelt. Quoique dépendant du Gouverneur du Tafilelt, Si Brahim, le marabout actuel, correspondait cependant quelquefois directement avec le Sultan, mais il en informait toujours Mouley Rechid.

La population de Béchar comprend les familles suivantes : 1° Les Oulad El Aïredj (Lacroix et La Martinière écrivent Oulad El Haïrech) descendant d'un marabout dont la koubba est à Béchar et nommé Sidi Aïssa ould El Aïredj. L'origine de ce saint personnage et la date de sa venue dans le pays n'ont pas été précisées.

2° Les Oulad Aïad, harratin, descendant d'affranchis et de la zaouïa de Kenadsa (appelés Oulad Hamou-Allah par Lacroix et La Martinière).

3° Les Oulad Chérif d'origine touatienne (Lacroix et La Martinière les appellent Oulad Seddik).

4° Les Oulad Haddi, Cheurfa idrissites venus d'Oudaghir.

5° Les Oulad Bouzid anciens habitants du ksar de Zekkour.

6° Les Oulad Hamou-Barka, dont le chef, nommé Kaddour, intendant du marabout de Kenadsa, petit-fils d'un esclave de la zaouïa, est le vrai chef de Béchar. Il agissait toujours au nom de son seigneur, Si Brahim, dont tous les habitants acceptaient l'autorité presque absolue. Il y a à Béchar un Iman, Taleb Abdelouahab ould Khandousi, qui est des Oulad El Aïredj, et un fekih, Taleb bou Azza, qui est de la même famille.

La djemaâ se compose de Kaddour ould Hamou-Barka et des deux tolba susnommés, d' El Hadj ould Hamou-Allah des Oulad Aïad, de Mouley Belkacem des Oulad Haddi, de Kaddour ould Bouddi des Oulad Haddi, de Bou Amama ould Abdallah ben Younès des Oulad Chérif.

L'alliance avec des figuiguiennes berbères a fait prédominer cette race à Béchar. On y parle le Chelha. Il y a dans le ksar de Béchar une mosquée assez grande, mais misérable. Dans la cour

de la mosquée et dans une cour voisine se trouvent deux puits, qui ont cinq mètres de profondeur et donnent une eau claire et abondante.

Les jardins sont arrosés par des séguias venant du barrage de l'oued Béchar. Des sources jaillissent dans l'oued Kheroua qui prend là le nom d'Oued Béchar. Leurs eaux sont captées au moyen d'un grand barrage qui est malheureusement déjà fortement envasé. Elles forment une sorte d'étang long de six cents mètres environ et large de dix à quarante mètres avec une profondeur qui dépasse par endroits quatre mètres. Le barrage a cent vingt mètres de longueur d'une rive à l'autre de l'oued Béchar, il a une épaisseur qui varie de cinquante centimètres à un mètre avec des jambes de force tous les deux ou trois mètres. Le trop plein s'écoule en cascade, il n'y a pas de déversoir. L'eau est très abondante, fraîche et bonne à boire. L'oued est très poissonneux (barbeaux). La force utilisable de la chute d'eau permettrait certainement d'installer un moulin et un petit générateur électrique.

Béchar est, sur la grande route du Figuig au Tafilelt, un point appelé à jouer un certain rôle.

L'oasis compte vingt mille palmiers environ ; dix mille aux Oulad Djerir (Mefahla), mille aux Doui Menia (Oulad Bel Guiz), quatre mille aux marabouts de Kenadsa, le reste aux ksouriens qui sont en outre les khammès des autres propriétaires marabouts et nomades.

Il n'y a pas de chevaux à Béchar qui peut fournir cinquante hommes en état de porter les armes.

On remarque autour du village : trois koubbas : Sidi-Abdallah ben Mahah au Nord du village, Sidi Aïssa Ould El Aïredj au Sud, Sidi Moumen, marabout des Oulad Djerir, dans la palmeraie.

OUAKDA

Le ksar d'Ouakda est situé sur l'Oued Kheroua à environ 100 kilomètres au Sud-Ouest de Figuig. Il se trouve sur la grande piste arabe que relie Figuig au Tafilelt.

Il est bâti sur la rive gauche de l'Oued un peu en contre-bas du plateau et les jardins s'étendent sur cinq cents mètres environ

de largeur jusqu'au lit même de la rivière où s'écoulent les eaux qui n'ont pas été employées à l'irrigation.

La rive droite de l'Oued forme une petite plaine en face du village.

Les palmiers s'étendent depuis un kilomètre environ au Nord-Est du village jusqu'aux jardins de Béchar à six kilomètres dans le Sud-Ouest, mais ce n'est qu' un ruban de sept kilomètres de longueur sans épaisseur, sauf à hauteur du ksar.

Le ksar est misérable, il comprend : trente-quatre maisons bâties en toubes, avec un labyrinthe de rues étroites et irrégulières aboutissant à des portes qui ne ferment que peu ou pas. En dehors du village se trouve une mosquée aussi misérable que les maisons du ksar et sans minaret.

Les habitants d'Ouakda sont presque tous cheurfa de la même branche d'Idrissites que les cheurfa d'Oudaghir. Ils parlent le chelha (1) et cultivent les palmiers et les jardins pour le compte des nomades comme de simples khammès malgré leur noble origine.

Le véritable maître d'Ouakda est le marabout de Kenadsa ; cependant la djemaa est constituée, elle a à sa tête Mohammed ben Addou et comprend quatre notables qui sont avec le chef susnommé : Mohammed ben Aïachir, Mohamed ben Chanekh et Mohamed ben Gharsallah. Il y a deux grandes familles de Cheurfa à Ouakda, les Oulad Sidi Mellouk et les Oulad Sidi Ahmed. Ces deux marabouts, Cheurfa ancêtres des gens d'Ouakda ont leurs koubbas sur le plateau qui domine le ksar à l'Est.

Le vieux taleb Mohammed ben Oulah, originaire de Kenadsa, et qui a longtemps habité avec les Oulad Sidi Cheikh (2), sert de cadi à Ouakda. Au besoin on en appelle au marabout de Kenadsa. Des foggara nombreuses fournissent l'eau nécessaire à Ouakda et à ses jardins. On en a compté six.

De plus il y a des sources naturelles dont la principale est au Nord du ksar et des puits abondants jusque dans le village.

A l'Est sur le plateau, à hauteur de la tête des foggara, se

---

(1) Cela vient de ce que les cheurfa ont épousé des femmes de race berbère. Le type du reste est berbère bien plus qu'arabe.

(2) Ou plutôt chez les Laghouat-El-Ksel, serviteurs des Oulad Sidi Cheikh Cheraga.

trouvent les koubbas de Si Abdelmalek, dit Sidi Mellouk, et de Si ben Lhassen et Si Ahmed, fils de Sidi Abdennour. Ce sont les cheurfa d'Oudaghir, fondateurs du ksar.

Il y a à Ouakda dix mille palmiers environ et quelques arbres fruitiers. On y cultive les céréales et quelques légumes dans les jardins.

On fabrique aussi à Ouakda des vêtements et tissus grossiers.

Les ksouriens possédent environ cinq cents moutons ou chèvres, quelques chameaux et quelques ânes. Il n'y a pas de chevaux. Le ksar pourrait fournir une trentaine d'hommes valides. Ils sont inofensifs et très mal armés.

L'anarchie est si grande dans le pays que les gens de Ouakda et de Béchar ont pu se déclarer la guerre en 1890 comme deux états souverains. Une insulte faite par un homme de Ouakda à un homme de Béchar fut suivie d'un assassinat commis dans les jardins d'Ouakda.

Sans preuves, on accusa les gens de Béchar du crime, et les deux villages en vinrent aux hostilités ; le marabout de Kenadsa mit péniblement la paix entre eux après une série de guet-apens qui coûtèrent la vie à plusieurs hommes des deux côtés.

S.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

DES TRAVAUX

SUR LA GÉOGRAPHIE DE L'AFRIQUE DU NORD (1)

(6e ANNÉE)

I

Généralités

Je ne saurais me dispenser de consacrer ici quelques lignes à mon regretté collègue Edouard Cat. Il était plutôt historien que géographe, et appartenait à l'ancienne école qui considérait la géographie historique comme notre tâche essentielle ; aussi son principal ouvrage est-il la *Géographie de la Maurétanie césarienne*. Mais il connaissait admirablement tout ce qui concerne l'Algérie et, dans les diverses publications qu'il a dirigées, notamment dans *l'Algérie nouvelle*, il a toujours fait une large place aux études géographiques ; il ne nous a malheureusement pas donné sur la colonisation française en Algérie le livre qu'il était seul en état d'écrire. C'était vraiment une figure originale et de haut relief. Lauréat de l'Institut à l'âge de quatorze ans, pour un mémoire d'histoire locale sur la tribu gauloise de son pays, son extrême jeunesse, lorsqu'il se présenta pour toucher le prix, surprit et intéressa le secrétaire général Maury. S'il apporta parfois quelque violence dans les polémiques, il n'y mit jamais de fiel. Sa physionomie épanouie et truculente respirait la franchise et la sincérité. C'était un excellent cœur. Il avait beaucoup de talent, et aurait pu être un des premiers journalistes de ce temps. Il éprouvait le besoin de répandre sa pensée par la parole et par la plume : non-seulement il rédigeait presque entièrement lui-même les revues et les journaux qu'il fondait, mais il les composait et les imprimait. Sorti du peuple, Cat était resté peuple et s'en montrait légitimement fier ; il estimait très haut la dignité du travail manuel, et déclarait que,

(1) V. les précédentes *Revues* dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 1898, p. 15 ; 1899, p. 84 ; 1900, p. 185 ; 1901, p. 272 ; 1902, p. 456. Pour répondre à une critique qui m'a été très justement adressée, une des prochaines Revues bibliographiques sera suivie d'un index de tous les auteurs cités dans les Bibliographies antérieures.

si quelque circonstance politique brisait sa carrière universitaire, il gagnerait sa vie comme typographe. Si on lui élève un monument, comme on l'a projeté, ce n'est pas de la robe du professeur ni de la redingote du conférencier que je voudrais le voir revêtu, mais de la blouse du typographe, avec laquelle il assemblait ces lettres de plomb qui furent, comme a dit Michelet, la Jouvence de l'humanité.

Marius Idoux, enlevé à l'âge de 31 ans, s'était déjà fait connaître par ses études sur le Sahara tunisien, parues dans les *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire* (1) et dans les *Annales de géographie*. Les fatigues que lui imposèrent ses voyages d'été dans le Sud ont contribué à ébranler sa santé et hâté sa fin ; il n'a malheureusement pas eu le temps de donner sa mesure et d'utiliser les travaux qu'il avait réunis.

Le plus important ouvrage qui ait paru cette année sur l'ensemble de l'Afrique du Nord est certainement celui de M. Jean Brunhes (2), qui représente avec tant d'éclat la science française à l'Université de Fribourg (Suisse), et dont nous avons déjà eu l'occasion de mentionner les travaux sur les oasis du Mzab et du Souf. Son livre sur l'irrigation dans la péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord est le fruit de cinq années de voyages et de recherches ; ces problèmes complexes de l'irrigation n'avaient été jusqu'ici étudiés que par des spécialistes, préoccupés soit du cas hydrologique, soit de l'œuvre technique, soit de la solution législative, et non pas de la connexion géographique entre les causes naturelles, la fin poursuivie par l'homme et les moyens employés. Il restait à étudier l'irrigation et non *les* irrigations. C'est ce que M. Jean Brunhes s'est proposé de faire en prenant pour théâtre de ses observations l'Espagne, l'Algérie-Tunisie et l'Egypte ; ces trois régions offrent une nombreuse collection de territoires irrigués, petits et grands, dont le classement répondait d'une manière satisfaisante aux exigences d'une véritable étude de géographie comparée. Dans ces trois pays, l'avenir d'intérêts européens considérables est lié au problème de l'irrigation, et dans tous les trois cette question économique offre la plus pressante actualité.

Un tiers de l'ouvrage (3) est consacré à l'Algérie-Tunisie. Après un chapitre sur les caractères généraux du relief et du climat, sur le cadre géographique, l'auteur étudie l'irrigation dans les divers dis-

---

(1) T. XVI (1900) et t. XVII (1901).

(2) Jean Brunhes, *L'irrigation dans la péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord*, 8°, Paris, C. Naud, 1902.

(3) P. 145–309.

tricts du Tell, puis dans la zone aride, steppes et déserts. M. Jean Brunhes, parait avoir été très frappé de la complexité de l'Afrique du Nord, où l'on trouve toutes les variétés et tous les contrastes, depuis certaines parties abondamment arrosées du Tell montagneux, la Kabylie notamment, jusqu'aux oasis du Mzab, qui ne se maintiennent que par une sorte de miracle continu d'ingéniosité et de persévérance. Dans le Tell, il faut, selon M. Brunhes, préférer aux grands barrages-réservoirs, soumis au danger de destruction et d'envasement, les barrages-déversoirs et les barrages de dérivation. La colonie ne devra désormaïs entreprendre de travaux hydrauliques que lorsque les colons intéressés auront démontré par la constitution d'associations syndicales qu'ils ont pris conscience de leurs intérêts collectifs et qu'ils s'assureront les moyens de les servir. Parmi les questions les plus délicates à résoudre dans l'avenir figure celle de la répartition des eaux entre les associations qui utilisent une même rivière, et aussi de la répartition entre les colons et les indigènes. Au Sahara, la grande distinction à établir, au point de vue où l'auteur s'est placé, est celle des oasis à débit d'eau constant et des oasis à eaux irrégulières. Laghouat et le Djérid sont choisis comme types de la première catégorie, Msila comme type de la seconde. L'auteur passe ensuite en revue des types plus complexes, cherchant toujours, par une analyse critique des conditions naturelles, à expliquer au moins partiellement le caractère soit plus ou moins collectif, soit strictement individualiste de la conception que se font de l'eau les cultivateurs des oasis.

L'irrigation est un des problèmes capitaux de notre colonisation algérienne, tunisienne et saharienne, mais qui ne comporte que des solutions variées et très limitées. Il faut se rappeler sans cesse combien sont peu étendus les espaces susceptibles d'être transformés par l'irrigation ; ils se réduisent et se réduiront toujours à quelques centaines de kilomètres carrés. D'après les chiffres cités par M. Jean Brunhes, l'irrigation serait actuellement pratiquée dans le Tell sur 120.000 hectares et pourrait l'être sur 250.000 hectares. Je crois les espaces irriguables plus considérables, mais c'est pure affaire d'impression, les documents dont on dispose étant présentement insuffisants pour en décider. M. Jean Brunhes aurait pu insister sur ce fait que l'eau est trop rare en Algérie pour être détournée au profit d'un seul en vue d'usages industriels, comme c'est le cas pour le Rummel (1).

La nouvelle édition du guide Joanne pour l'Algérie et la Tunisie

(1) Il y est fait une brève allusion (p. 193, note).

a été complètement refondue (1); M. G. Jacqueton, M. S. Gsell, et moi, nous sommes associés pour prendre la succession de Piesse. La Tunisie en particulier, dûe à M. Jacqueton, est tout à fait nouvelle. Nous avons ajouté un paragraphe sur Tanger et le Maroc.

J'ai publié dans la *Revue de Géographie* (2), la leçon d'ouverture de mon cours de la Sorbonne, où j'ai indiqué quelques-unes des idées que je compte développer dans mon enseignement.

Le livre de M. de Launay (3) sur les richesses minérales de l'Afrique fait une place importante à l'Afrique du Nord. L'auteur a notamment recherché pourquoi les résultats de l'extraction minérale en Algérie-Tunisie, si on laisse de côté les minerais de fer et les phosphates, sont peu en rapport avec la longue liste des gisements divers qu'on y rencontre : c'est, croit-il, parce qu'on a affaire à des filons superficiels, incrustés dans les terrains les plus divers et dérivant d'une venue éruptive tertiaire ; d'où la grande dispersion, le regrettable éparpillement des gîtes algéro-tunisiens, qui a pu les faire comparer à une jolie collection d'échantillons.

Dans son bel ouvrage sur les Missions catholiques françaises (4) au XIXe siècle, le P. Piolet a confié la rédaction du chapitre sur l'Afrique du Nord au P. Comte ; on y trouvera des détails sur l'œuvre des Pères Blancs, les villages d'Arabes chrétiens, les missions de Kabylie et les hôpitaux indigènes. L'auteur rappelle le mot de l'amiral de Gueydon sur les villages du Chélif : « C'est encore le seul essai d'assimilation qui ait réussi ».

M. Martin Grosse, a donné (5) une intéressante étude sur deux voyageurs allemands du XVIIIe siècle, Hebenstreit et Ludwig, qui vinrent en Algérie-Tunisie en 1731-33, pour y chercher des animaux destinés à la ménagerie de l'électeur Auguste-le-Fort. C'est, dit M. Grosse, le premier voyage scientifique dans l'Afrique du Nord. Les deux Allemands firent d'excellentes observations au point de vue des sciences naturelles et de la géographie : ils doivent être mis à un rang honorable, à côté de Shaw et de Peyssonnel. Détail à noter :

---

(1) *Guide Joanne, Algérie et Tunisie,* in-18, Hachette, 1903.

(2) Augustin Bernard, *L'Afrique du Nord* (extr. de la *Revue de géographie, 1903).*

(3) L. de Launay, *Les richesses minérales de l'Afrique,* 8°, Béranger, 1903. Cf. *Revue génèr. des sciences,* 30 Nov. 1902.

(4) P. Piolet, *Missions catholiques françaises, au XIX° siècle,* t. v., Missions d'Afrique, 8°, Colin, 1902.

(5) Dr Martin Grosse, *Die beiden Afrikaforscher J. E. Herbenstreit und C. G. Gottlieb* (t. à p. des *Mitteil. des Vereins für Erdkunde* Leipzig, 1902).

ils mirent 23 jours pour aller de Marseille à Alger ; ce qui permit plus tard à Ludwig d'écrire en connaissance de cause un traité *De vomitu naviganlium.*

Le *Bulletin de l'Afrique française* a publié (1) une excellente notice anonyme sur les Senoussiya, et le commandant Lacroix (2) une brochure sur les Derkaoua. La conclusion de ces deux travaux est à peu près identique : les confréries musulmanes quelles qu'elles soient ne nous sont pas nécessairement hostiles ; il ne faut pas voir partout leur action occulte, il serait tout aussi absurde de la nier et de ne la voir nulle part.

II

Maroc

Le Maroc, qui a préoccupé à un si haut point l'opinion publique, en France surtout, pendant l'année qui vient de s'écouler, a fait nécessairement l'objet de très nombreuses publications. Mais si l'on élimine, comme nous avons coutume de le faire, tout ce qui n'a qu'un intérêt d'actualité ou ne présente même d'intérêt d'aucune sorte, il reste trois ou quatre numéros importants : le livre du marquis de Segonzac, celui de M. Th. Fischer, les notes de M. Brives, les articles de la *Revue générale des sciences.*

M. Etienne, dans la préface qu'il a donnée aux Voyages au Maroc du marquis de Segonzac (3), a dit de cette belle exploration tout ce qu'il y avait à en dire, en déclarant que « l'auteur a inscrit son nom à côté de celui des vaillants dont un peuple est justement fier, les De Foucauld, les Foureau et les De Brazza ». L'ouvrage se compose de trois parties : la première est un journal de route, qu'illustrent près de 200 photographies, dont 20 planches panoramiques ; la deuxième comprend les renseignements politiques et statistiques recueillis par l'explorateur, les observations astronomiques et météorologiques, la détermination des matériaux géologiques, botaniques, entomologiques par MM. Ficheur, Bonnet, Bedel, etc. ; enfin une importante note cartographique de M. René de Flotte-Roquevaire. Une troisième partie, éditée à part, comprend les itinéraires réduits à l'échelle du 1/250.000e, pour lesquels M. de Flotte a prêté à l'auteur

---

(1) *Bull. Afr. fr. 1902*, Suppl. n· 3, p. 53-60 (av. bibliog.).

(2) N. Lacroix, *Les Derkoua d'hier et d'aujourd'hui*, 8, Alger, 1903.

(3) Mis de Segonzac, *Voyages au Maroc*, 1899-1901, 1 vol. 8·, Paris, A. Colin 1903. — Itinéraires et profils, 1 vol., H. Barrère, 1903.

l'aide de son talent de cartographe, et des profils justificatifs. C'est, on le voit, tout-à-fait le plan de l'ouvrage de De Foucauld, et jusque dans le style même de sa relation, on sent que l'auteur s'est inspiré de son illustre devancier : cette constatation n'est pas un reproche, et l'on ne pouvait mieux choisir son modèle. C'est aussi, depuis de Foucauld, la plus importante contribution à la géographie du Maroc, comme nous le faisions prévoir l'année dernière ; le Rif, la dernière partie inconnue du littoral méditerranéen, et dont on ne connaissait, comme l'a écrit Duveyrier, que ce qu'on peut apercevoir du pont des navires, a été traversé deux fois par M. de Segonzac, de Fez à Melila et de Melila à Fez. Dans le pays des Beraber, l'explorateur a cheminé aussi dans des régions en grande partie inconnues, traversé trois fois le Moyen-Atlas, en son centre et à ses deux extrémités, atteint le Haut-Atlas, et gravi la cime capitale du Djebel Aïachi, dont l'altitude a été déterminée à 4.250 m. Le Sous, quoique moins « inédit », n'a pas manqué de fournir des observations du plus haut intérêt. Les explorations géographiques du marquis de Segonzac portent sur un ensemble de 20 degrés carrés : 16 pour le Rif et la région centrale, 4 pour le Sous. Les deux tiers des territoires encore inconnus du Maroc ont été pénétrés et étudiés. Les dernières incertitudes subsistant encore sur l'articulation de l'Atlas : d'une part la zone centrale du Haut-Atlas entre le Glaoua et l'Aïachi, et le point de suture du Moyen-Atlas ; d'autre part le massif du Djebel Siroua, ne tarderont pas sans doute à disparaitre, et la reconnaissance générale du système atlantique sera alors un fait accompli. Espérons que ce qui a été si bien commencé par M. de Segonzac sera également achevé par lui ; dans l'intérêt de la science aussi bien que dans celui de la politique, une activité comme la sienne ne saurait être laissée sans emploi.

M. Th. Fischer (1) a repris et complété en 1901 l'exploration scientifique du *Vorland* de l'Atlas marocain, auquel il avait apporté, par son voyage de 1899, de si importantes contributions. Comme précédemment, l'éminent professeur ne néglige rien de ce qui concerne la géographie des régions parcourues : cartographie, aspect et nature des sols, végétation, extension des diverses cultures, limites de la steppe, ressources économiques et mode de peuplement. Indépendamment des documents nouveaux qu'apportent ses publications pour la connaissance du Maroc, elles peuvent être considérées comme tout-à-fait typiques de ce qu'il convient à un géographe d'observer et de voir. M. Th. Fischer, après avoir pris dans son

(1) Th. Fischer, *Meine dritte Forschungsreise im Atlas-Vorlande von Marokko* (extr. des *Mitteil. der geogr. Gesellsch. in Hamburg*, t. XVIII, 1902).

précédent voyage une idée générale des plaines et plateaux du Maroc occidental, se proposait cette fois d'étudier plus spécialement les provinces de Chedma, Abda, Doukkala, Chaouïa et Ahmar. Le Chedma et l'Ahmar sont parmi les pays les plus pauvres du Maroc; il en est tout autrement des régions d'Abda, de Doukkala et de Chaouïa, constituées en majeure partie par le dernier étage du *Vorland*, émergé à l'époque pliocène, et qui portent de magnifiques moissons. Les terrains paléozoïques du *Grundgebirge* affleurent par dénudation en divers points, que M. Fischer a notés autant que possible. Ils sont recouverts par des couches horizontales du plateau, très récentes sur l'étage inférieur (calcaires coquilliers ou tufs calcaires d'origine continentale). M. Fischer a fixé la lisière du deuxième étage du plateau, avec laquelle coïncide à peu près, au N. du Tensift, la limite des cultures et de la steppe. Il a visité Bou-el-Aouan, qui n'avait été vu jusqu'ici que par le médecin anglais Lemprière, à la fin du XVIIIe siècle. Il ne lui a pas été possible de suivre complètement les méandres encaissés du Morbeya dans les couches paléozoïques, méandres qui rappellent tout-à-fait ceux de la Moselle dans le plateau schisteux régnant entre Trèves et Coblenz; il a cependant reconnu le tracé du fleuve en divers points, et les dernières lacunes ont été comblées par le voyage de M. Weisgerber. Un des résultats les plus importants des voyages de M. Th. Fischer a été d'attirer l'attention sur l'étude des sols, la pédologie, trop négligée peut-être par les géologues algériens. La terre noire a fait l'objet de nouvelles observations; elles ont confirmé M. Fischer dans sa manière de voir en ce qui concerne l'origine éolienne de cette terre, contrairement à l'opinion de M. Brives; elles ont rectifié ses idées quant à son extension, beaucoup moindre qu'il ne l'avait d'abord supposé. Divers chapitres traitent du commerce de Mogador, de Saffi et de Casablanca. D'autres chapitres, particulièrement dignes d'attention, concernent le tracé à adopter, d'après les données de la géographie, pour le futur réseau des chemins de fer marocains, le rôle de l'Allemagne au Maroc et l'avenir du pays. Le savant fait place ici à l'Allemand, et M. Fischer y montre qu'on peut servir son pays sans que la science y perde rien. Quelques illustrations, et deux belles cartes d'itinéraires à 1/300.000 accompagnent l'ouvrage.

Le comte Pfeil n'a ni parcouru des régions aussi inconnues que M. de Segonzac, ni observé avec autant de coup-d'œil géographique que M. Th. Fischer. L'article (1) dans lequel il a groupé les résultats

(1) Joachim Graf Pfeil, *Géographische Beobachtungen in Marokko (Mitt. geogr. Ges. Iena*, 1902).

de ses voyages au Maroc concerne des régions déjà décrites, mais sur lesquelles il n'était pas inutile d'avoir des informations complémentaires : route de Tanger à Fez, plaines alluviales du Sebou, constitution géologique de la région de Fez (où M. Pfeil semble avoir parfois confondu des marnes miocènes et des marnes triasiques ; les rochers de sel accompagnés de gypse et de marnes bariolées appartenant évidemment à cette dernière formation), du Tselfat et du Zlagh, du plateau de Meknès, Rabat, Casablanca, l'Oum-er-Rebia, Merrakech et Mogador, en somme le pays makhzen. M. Pfeil donne lui aussi son opinion sur la terre noire ; cette opinion diffère à la fois de celle de M. Th. Fischer et de celle de M. Brives ; il y en aurait selon lui plusieurs sortes, mais la véritable terre noire proviendrait de la décomposition d'une roche éruptive, notamment dans la vallée de l'Oued-Neffifigh, où l'auteur a observé des mélaphyres sous les grès du plateau.

M. Brives (1), qui a parcouru en divers sens, de décembre 1901 à mars 1902, la zone des plateaux du Maroc occidental, a donné au *Bulletin d'Alger* la primeur d'une partie de ses intéressantes observations. Grâce à sa connaissance de la géologie algérienne, il a pu assimiler les terrains primaires et secondaires, aussi bien que les terrains tertiaires, à ceux de l'Algérie, par suite des ressemblances de caractères et de faciès. Ces assimilations seront bien entendu plus certaines lorsqu'elles auront été confirmées par la découverte et la détermination des fossiles. Dans la région comprise entre Rabat et Mazagan, et jusqu'à l'Atlas, les terrains cristallophylliens et paléozoïques, où dominent des schistes et des quartzites, constituent, comme l'a reconnu M. Th. Fischer, le substratum des plateaux ; ils forment une ancienne chaîne hercynienne, aujourd'hui complètement arasée, qui se prolongeait d'une part vers le Sud jusqu'au Sous, d'autre part vraisemblablement vers le Nord pour se rattacher à la partie Ouest de l'Andalousie. D'une manière générale, ces terrains anciens sont recouverts par les couches horizontales du pliocène sur le plateau inférieur, du miocène sur le plateau moyen, de l'éocène et du jurassique sur le plateau supérieur ; ces dernières formations, dont les assises ont été en grande partie enlevées avant le dépôt du miocène, sont réduites à des témoins épars ; dans la région du Sebou, par suite de la présence du trias qui a permis aux plis de s'accentuer et de la nature plus argileuse des sédiments miocènes, les plateaux sont moins nettement définis : le substratum schisteux, si développé vers

(1) A. Brives, *Sur la constitution géologique du Maroc occidental* (C. R. Ac. Sc., 21 avril 1902). Cf. *Bull. d'Alger*, 1902, p. 167 et 335.

l'Oum-er-Rebia, n'est pas visible. M. Brives n'est pas d'accord avec M. Th. Fischer sur l'origine de la terre noire du Maroc occidental et y voit une formation de marais : il faut attendre pour se prononcer qu'il ait donné ses preuves.

M. Fawcett (1) n'a pas parcouru de routes nouvelles, mais ses observations astronomiques, notamment la rectification de la longitude de Merrakech, viennent confirmer les déterminations du capitaine Larras.

La *Revue générale des sciences* (2) a groupé en un tableau d'ensemble les données scientifiques concernant le Maroc, données sur lesquelles repose nécessairement toute politique rationnelle. Les études ainsi publiées concernent la géographie physique, les productions naturelles, l'agriculture, l'industrie et le commerce, la société marocaine, l'organisation politique. La série débute par un article de M. J. Machat sur la géographie physique, se continue par un article dont je suis l'auteur sur les productions naturelles, l'industrie et le commerce au Maroc, puis par des articles de M. Edmond Doutté sur les Marocains et la société marocaine. Après ces études générales viennent une série d'articles de M. le Dr Weisgerber qui en forment le complément et comme l'illustration dans une région particulière ; ils sont consacrés à la région comprise entre Rabat, Casablanca, Azemmour et Merrakech, que l'auteur, fixé pendant plusieurs années à Casablanca, a parcourue en tous sens. Enfin la série se termine par une conclusion politique signée : *La Revue*. Je dois m'abstenir bien entendu de juger une publication *cujus pars parva fui*. Il me sera bien permis cependant de traduire l'impression générale en disant que les articles dûs à M. Edmond Doutté sont de tout point remarquables. On fera bien de méditer ce que dit l'auteur sur la vanité de la division en Arabes et Berbères, qui ne s'appuie sur aucun fait précis ; si l'on peut parler de société berbère, on ne saurait en aucun cas parler d'une race berbère ; en réalité on nous présente simplement comme Arabes les indigènes les plus complètement islamisés et comme Berbères les masses qui ont mieux résisté aux invasions étrangères. A retenir aussi la conclusion de M. Doutté : « Le Maroc n'est pas un empire qui croule, c'est un pays où l'assemblage des parties n'est pas encore cohérent ». M. Doutté, malgré un état de santé précaire, a publié en outre une

---

(1) Fawcett, *fourneg to Morocco city* (*Géogr. journal*, 1902, p. 189).
(2) Nos du 15 janvier au 15 juin 1903 inclus.

notice des plus intéressantes sur Figuig (1) qu'il a été un des premiers à visiter dans de bonnes conditions, un rapport général sur son troisième voyage d'études au Maroc, une note sur les tas de pierres sacrés. Quoique M. Doutté comme précédemment vise surtout les questions sociales et religieuses, c'est un esprit trop ouvert et trop bien pourvu d'idées générales pour que la géographie ne tire pas le plus grand profit de ses observations.

Il est presque superflu de mentionner ici la géographie générale du Maroc de M. J. Canal (2), si le titre adopté par l'auteur n'était de nature à induire en erreur. C'est une compilation des plus médiocres, qui ne fait pas grand honneur à l'auteur, connu pourtant par d'utiles études antérieures sur la province d'Oran, et qui n'est pas de nature à donner une idée bien favorable de la manière dont on comprend parfois la géographie en Algérie. M. Canal, qui cite parmi ses sources le dictionnaire de Larousse et les voyages extraordinaires de Jules Verne, ignore jusqu'à la carte du Maroc de René de Flotte : il faut flétrir de pareils travaux.

La Société d'Oran s'est honorée bien davantage en publiant l'excellente étude de M. Camille Fidel (3) sur les intérêts économiques de la France au Maroc, faite avec beaucoup de soin et qui renferme notamment sur le commerce par la frontière algérienne, les renseignements les plus précieux. C'est un travail tout-à-fait recommandable.

L'activité coloniale allemande s'est manifestée par la fondation par le Dr Mohr, de Berlin, d'une Société marocaine, qui a publié divers travaux, dûs notamment au Dr Mohr lui-même et au comte Pfeil (4).

M. Albert Cousin (5) a publié un petit guide pratique et commode sur Tanger, M. Rouard de Card (6) une analyse du protocole du 20 juillet 1901, signé à la suite des événements du Touat et de l'affaire Pouzet, M. René Millet (7) un bon article sur la politique marocaine,

---

(1) E. Doutté, *Figuig, Notes et impressions, (La Géographie*, 15 Mars 1903). Id., *Troisième voyages d'études au Maroc ; rapport sommaire d'ensemble (Bull. Afr. fr.*, 1902, Suppl. n° 8, p. 157). — Id. *Les tas de pierres sacrés et quelques pratiques connexes*, 8°, Alger, Heintz, s. d.

(2) J. Canal, *Géographie générale du Maroc*, 4°, Paris, Challamel, 1902.

(3) Camille Fidel, *Les intérêts économiques de la France au Maroc* (*Bull. d'Oran*, 1902, p. 315 et 451 ; 1903, p. 13) t. à. p. Paris, 8°, Challamel, 1903.

(4) *Die deutschen Kolonien* Gütersloh, 1903, *Nordafrika*. Beiblatt zu : *Die deutschen Kolonien*, Organ der marokkanischen Gesellschaft in Berlin.

(5) Albert Cousin, *Tanger*, in-18, Paris, Challamel, 1902.

(6) Rouard de Card, *La frontière franco-marocaine et le protocole du 20 juillet 1901*, Paris, Pedone, 1902.

(7) *Revue polit. et parlement.*, 10 janv. 1903.

plus documenté, à ce qu'il nous a semblé, que l'article de M. Bérard (1) sur le même sujet.

La *Revue Africaine* (2) a commencé a publier la traduction, par le capitaine Simon, du travail de Quedenfeldt sur la division et la répartition de la population berbère au Maroc ; ce travail, excellent à l'époque où il a paru, a vieilli, et aurait gagné à être accompagné de notes plus nombreuses constituant une mise au point.

Le Dr Raynaud (3), appelé en 1901 par le Conseil sanitaire de Tanger à organiser un lazaret à Mogador, a séjourné un mois au Maroc et en a rapporté des renseignements sur l'hygiène et la médecine, auxquels il a joint des observations météorologiques pour la plupart inédites et non utilisées par M. Th. Fischer dans sa note sur le climat du Maroc.

III

Algérie. — Etudes générales et géographie physique

Mon collègue M. E. Ficheur et moi avons publié une étude sur les Régions naturelles de l'Algérie (4) qui, malgré ses imperfections et ses lacunes, rendra, nous l'espérons, quelques services, et pourra servir de cadre à des monographies régionales.

Le Service géographique de l'Armée a fait paraître une troisième série de *Matériaux d'étude topologique* (5). Les observations consignées dans les rapports des officiers chargés de lever la carte, sous la direction du colonel Guéneau de Mussy, ont servi à la rédaction des notices. M. Ficheur pour l'Algérie et M. Pervinquière pour la Tunisie ont fourni des renseignements. Comme précédemment, cette collaboration des topographes et des géologues a été des plus fécondes et mérite d'être de tous points encouragée. La description

---

(1) *Revue de Paris,* 15 Fév. 1903.

(2) Quedenfeldt, *division et répartition de la population berbère au Maroc,* trad. fr. par le capit. Simon *(Revue Africaine, 1902).*

(3) Dr Raynaud, *Etude sur l'hygiène et la médecine au Maroc,* Paris, Baillière, 1902.

(4) Augustin Bernard et Emile Ficheur, *Les régions naturelles de l'Algérie (Ann. de Géogr.* 1902, t. à p.).

(5) Cahier n° 16, *Matériaux d'étude topologique pour l'Algérie et la Tunisie* (3e série). Paris, Impr. du Service, 1902 (non dans le commerce). Cf. *Revues bibliogr.* de 1900 et 1902.

par M. le capitaine Maumené de la feuille d'Aïn-Madhi, avec le contraste si net entre la région montagneuse et la région saharienne, et, dans cette dernière les curieuses formes de terrains qu'on appelle des *dakhlas*, est particulièrement intéressante ; elle est accompagnée de belles vues photographiques de cette même région (strates calcaires, berges marneuses, rocher de sel du Mimouna).

M. Et. Ritter, a étudié (1) la partie médiane de l'Atlas Saharien, où le Djebel Amour forme un nœud orographique de premier ordre, dont les montagnes mal alignées des Oulad-Nayl forment la continuation vers l'Est. La chaîne de l'Atlas Saharien a un cachet montagneux peu accusé, et rappelle plutôt les plateaux de la Crimée ou certaines parties des Montagnes-Rocheuses, où dominent les plis monoclinaux, que le Jura avec lequel on l'a habituellement comparée. L'aspect topographique fait pressentir ce que confirme la géologie et la tectonique : les chaînes de montagnes y sont encore au stade de formation et le plissement y est resté à l'état d'ébauche ; dans les monts des Oulad-Nayl surtout, les plis sont de vrais gradins, si larges et si bas, qu'ils représentent la simple esquisse d'un gauchissement des couches, restées horizontales sur de vastes espaces. L'Atlas Saharien est donc, selon les termes de M. Ritter, une contrée typique pour l'étude de l'embryogénie tectonique. C'est cette étude qui fait le très grand intérêt de la présente monographie. Les montagnes du Djebel Amour constituent une sorte de vaste amygdale de plis assez individualisés, enserrant une large cuvette synclinale, au centre de laquelle est placé le poste d'Aflou. La carte tectonique montre bien cette disposition. Quant aux plateaux des *Gadas*, si leur topographie est étrange, leur géologie est très simple : ils occupent une vaste cuvette synclinale, dont tout le fond est resté horizontal : mais, comme ils sont dans la partie la plus élevée de la chaîne, à une altitude très supérieure à celle du niveau de base des cours d'eau, ces derniers s'y sont creusés de véritables cañons, et ont transformé cette vasque synclinale en des « Causses » aux grandes dalles de grès. Les monts des Ouled-Nayl sont de longues crêtes qui coupent de vastes plaines, et on n'y trouve pas de nœud central bien marqué autour duquel tout converge, comme dans le Djebel Amour. A mesure qu'on avance vers l'E., on voit des plis anticlinaux naître à la surface horizontale du désert ; ils sont orientés obliquement sur la direction générale de la chaîne de l'Atlas Saharien, et y pénètrent l'un après l'autre. Les anticlinaux s'accentuent de plus en plus et tendent à se

---

(2) Et. Ritter, *Le Djebel Amour et les monts des Oulad-Nayl (Bull. Serv. Carte géolog. de l'Algérie*, Alger, A. Jourdan, 1902).

rapprocher, jusqu'à ce qu'un repli concave les réunisse : le synclinal est alors né. Ce processus montre bien la prédominance de l'anticlinal sur le synclinal à l'origine des plis.

Le Djebel Amour a encore fait l'objet de plusieurs travaux, moins importants il est vrai que celui de M. Ritter ; une notice du Dr Romary (1) sur la montagne de sel connue sous le nom de Kef-el-Melah, à 65 k. d'Aflou, contient une description de la montagne, avec une analyse du sel et des eaux qui en sortent ; M. le lieutenant de l'Harpe (2) donne des notes de tourisme avec de jolies photographies ; M. Fabre (3) des renseignements économiques quelque peu confus. Si l'on ajoute la partie consacrée au Djebel Amour dans les *Cahiers du Service géographique* et une note du Dr Delmas que je signale un peu plus loin, on aura beaucoup d'éléments nouveaux pour la connaissance de cette belle contrée.

La monographie de M. René Leclerc (4) est le résultat du concours annuel de la Société de Géographie d'Oran. Le cadre choisi ou plutôt imposé est déplorable, puisque les circonscriptions administratives en Algérie ont systématiquement brisé les groupements historiques et chevauché sur les régions géographiques. Il s'agit ici de la commune mixte de l'Hillil (*ilili*, c'est-à-dire les lauriers-roses, en berbère), dite depuis 1901 de la Mina et transférée à Clinchant (les Silos). L'auteur donne d'intéressants détails sur les populations indigènes, leurs origines, leur situation économique, les tapis de Kalaâ. Les cartes sont assez grossières : il n'y a pas de références, mais les principales sources sont évidemment les archives de la commune mixte et les procès-verbaux du sénatus-consulte.

Le commandant de Pimodan (5) a publié un agréable volume où il faut voir, selon l'expression même de l'auteur, une « simple glane de souvenirs et de lectures. ». On y trouvera une description de la Tlemcen du XVIe siècle d'après Léon l'Africain. Quelques considérations sur les gravures rupestres, dans lesquelles l'auteur fait intervenir une influence romaine qui n'a visiblement rien à y voir, sont fort inexactes.

---

(1) Dr Romary, *Notice sur la montagne de sel du Djebel Amour (Bull. d'Oran*, 1902, p. 527).

(2) *Tour du Monde*, 18 et 25 Octobre 1902.

(3) Fabre, *Monographie de la commune indigène de Tiaret-Aflou (Bull. d'Oran* 1902, p. 255).

(4) René Leclerc, *Monographie géographique et historique de la commune mixte de la Mina (Bull. d'Oran*, 1902, p. 125).

(5) Commandant de Pimodan, *Oran, Tlemcen, Sud-Oranais*, Paris, Champion, 1902.

M. Ch. Rivière (1), reprenant un sujet qu'il avait précédemment abordé au Congrés de géographie d'Alger, (2) insiste sur ce fait que l'Algérie, en dépit de la légende, est un pays à hiver marqué ; en dehors d'une étroite bande littorale, plus des 4/5 du territoire algérien subissent des refroidissements fréquents, prolongés et parfois rigoureux. Ces refroidissements, qu'enrégistrent seuls des instruments nus placés au voisinage du sol et en plein champ, sont d'autant plus dangereux qu'il y a souvent passage sans transition du froid à une vive insolation. Ils excluent les cultures tropicales, et, dans les steppes, causent même des dégâts considérables aux vignes et aux céréales.

L'étude de géographie botanique de M. Eug. Ant. Müller (3) sur le chêne-liège complète utilement, sur une question qui intéresse directement l'Afrique du Nord, les renseignements déjà très complets renfermés dans l'ouvrage de M. Lefebvre sur les forêts de l'Algérie (4). La carte donne la répartition et la densité du liège dans la Méditerranée occidentale.

IV

Algérie. — Populations

M. le docteur Delmas a étudié (5) les pierres écrites du Djebel-Amour, découvertes par le capitaine de la Gardette, qui les avait signalées à M. G.B.M.Flamand. Les dessins sont gravés sur les faces planes de la falaise de grès ou sur des blocs détachés en avant de cette falaise ; il y a 6 stations principales. M. Delmas attire l'attention sur une divinité à tête de lapin et qui parait armée du *boumérang ;* des dieux à têtes d'animaux figurent, comme on sait, sur les plus anciens monuments de l'Egypte ; les béliers de Bou-Alem et d'El-Richa portant un disque entre leurs cornes rappellent aussi le culte d'Ammon.

M. Stéphane Gsell a commencé (6) la publication d'un Atlas archéologique de l'Algérie à 1200.000e ; les localités antiques sont

---

(1) Ch. Rivière, *Refroidissements nocturnes de l'aïr et du sol (Bull. Soc. Nat. d'acclimatat. de France*, 1902).

(2) V. *Revue bibliogr.* de 1901 (p. 19 du t. à p.).

(3) Eug. Ant. Müller, *Uber die Korkeiche (Abhandl. der k. geogr. Ges. in Wien*, 1900, p. 241).

(4) V. *Revue bibliogr.* de 1901 (p. 24 de t. à p.).

(5) Dr P. Delmas, *Les Hadjrat Mektoubat ou les pierres écrites du Djebel-Amour* (extr. du *Bull. Soc. Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie*, Grenoble, 1902).

(6) S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, Alger, Jourdan, 1902.

indiquées en rouge sur les cartes, qu'accompagnent des notices très soignées et très claires. M. S. Gsell dit très modestement que le texte joint aux cartes est un travail collectif : il faut cependant rendre justice au réel mérite de celui qui a groupé et coordonné ce texte. Le même auteur a publié aussi (1) le premier fascicule d'une enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie, qui complètera utilement le mémoire de La Blanchère et l'enquête de M. Paul Gauckler en Tunisie. Les notices contenues dans le présent recueil concernent surtout le Hodna et l'Aurès ; c'est aussi autour de l'Aurès et dans la vallée du Chélif que l'enquête pourra être poursuivie avec le plus de fruit. La fameuse saguia Bent-el-Khas, dans la vallée de l'Oued-Djedi, serait, d'après M. Gsell plutôt un fossé défensif formant limite qu'un ouvrage hydraulique.

Le Gouvernement général de l'Algérie a publié de nombreux et utiles documents, et le service de la colonisation en particulier, sous l'active et intelligente impulsion de M. de Peyerimhoff, a rajeuni ses procédés de publicité et de propagande de la manière la plus heureuse. Je signalerai d'abord un certain nombre de publications cartographiques, notamment la *Carte des communes du territoire civil* (2), réédition d'une carte antérieurement publiée ; une *Carte de la colonisation officielle* (3) indiquant par une teinte les périmètres officiels de colonisation de 1830 à 1901, et par une autre teinte les périmètres de colonisation en cours de peuplement. La surface totale du territoire de la colonisation officielle est de 1.432.000 hectares ; en dehors de ce territoire, on peut admettre que la colonisation privée a mis entre les mains des Européens une surface approximative de 500.000 hectares. Je citerai encore une réédition de la *Carte des voies de communication* publiée en 1896 ; une *Carte* (autographiée) : *du territoire militaire, des campements des tribus ou douars-communes* indiquant en soulignés de couleurs différentes l'emplacement des campements suivant la saison et l'itinéraire de certaines migrations. Un livret-guide très-bien présenté donne tous les renseignements nécessaires sur les centres nouveaux en voie de peuplement. A l'occasion du voyage du Président de la République en Algérie, un certain nombre de courtes notices sur l'état de la colonisation dans les régions parcourues ont été rédigées.

La nouvelle édition du *Tableau général des communes de*

---

(1) S. Gsell, *Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie*, 8°, E. Leroux, 1902.

(2) 2 feuilles à 1/800.000e.

(3) Même échelle.

l'Algérie, (1) dressé d'après les chiffres du dénombrement quinquennal de 1901, comporte divers remaniements et modifications. La population de l'agglomération Alger-Mustapha-Saint-Eugène atteint 141.000 habitants, Oran 88.000 ; Constantine n'a toujours que 48.000 habitants et sera sans doute bientôt égalée par Bône, évidemment la future capitale de la province de l'Est, qui compte déjà 37.000 habitants. Le *Dictionnaire des communes* (2) complète fort utilement la publication officielle et constitue un répertoire des plus précieux.

La brochure de M. Paul Azan (3), écho de discussions qui avaient eu lieu au Congrès de géographie d'Oran, est telle qu'on pouvait l'attendre de cet officier distingué. Elle traite des questions délicates et brûlantes avec beaucoup de tact, de bon sens, et une exacte connaissance des données du problème, qui, comme il l'avoue lui-même, ne comporte aucune solution immédiate. Il n'y a pas *une*, mais *des* questions indigènes. M. Paul Azan indique certaines réformes concernant l'impôt, la justice, l'administration indigènes. En ce qui concerne la religion, il faut se tenir à égale distance d'une protection trop apparente qui jette le discrédit sur celui qui en est l'objet et d'une persécution maladroite qui donne l'auréole du martyre. Il faut surtout lier les indigènes à nous par les intérêts économiques. M. Paul Azan écrit, et nous croyons comme lui, que les modifications qui se sont produites dans certains milieux musulmans depuis la conquête sont plus profondes qu'il ne paraît à la surface.

Les lecteurs du *Bulletin* ont pu goûter l'étude de M. Demontès sur la colonie allemande de la Stidia (4). M. Henri Lorin (5) a signalé l'intérêt qu'offre l'élément basque pour le peuplement français de l'Algérie, et recommandé le peuplement régional.

Le traité de législation algérienne de M. Larcher (6) est une œuvre considérable, qui comble une lacune grave et que l'auteur a eu le grand mérite de mener à bien en peu de temps. M. Larcher n'a pas eu de peine à montrer l'incohérence et les contradictions de la législation algérienne. Il faut un courage très réel, lorsqu'on vit dans le

---

(1) Alger, Giralt, 1902.

(2) Alger, Fontana, 1902.

(3) Paul Azan, *Recherche d'une solution de la question indigène en Algérie*, 8°, Paris, Challamel, 1903.

(4) V. Demontès, *La Stidia. Une colonie allemande en Algérie (Bull. d'Alger*, 1902, p. 351).

(5) Henri Lorin, *Le peuplement français de l'Algérie et le Sud-Ouest de la France* (extr. du *Bull. Soc. géogr. comm. Bordeaux*, 1903).

(6) Em. Larcher, *Traité élémentaire de législation algérienne*, 2 v. in 8°, Paris et Alger, 1903.

milieu algérien, pour résister, comme l'a fait M. Larcher, aux courants qui se portent alternativement et avec une égale violence tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Peut-être a-t-il été un peu loin cependant ; mais les critiques, fussent-elles excessives, rendent plus de services que l'approbation béate, surtout en Algérie.

V

Algérie. — Géographie économique

La *Statistique générale de l'Algérie pour 1901* marque un nouveau pas dans la réalisation du programme en vue duquel la création d'un service spécial de statistique avait été décidée. Elle renferme un certain nombre de matières nouvelles, notamment la météorologie de l'année et un essai de statistique agricole. Un certain nombre d'autres améliorations sont en préparation par la statistique de 1902, et donneront à cette publication son cadre à peu près définitif (1).

L'administration des douanes de l'Algérie a publié (2) des documents statistiques sur le commerce de la colonie d'après une nouvelle évaluation des valeurs des marchandises.

Quoiqu'il ne soit pas toujours facile de s'orienter dans les gros volumes des Procès-Verbaux des Délégations financières (3) et du Conseil supérieur (4), ils contiennent, sur presque toutes les questions qui intéressent la géographie économique de l'Algérie, des documents qu'on ne saurait négliger. Je signalerai notamment ce qui concerne le programme des routes (5), les chemins de fer (6), le recensement des oliviers (7), la colonisation (8). Le *Rapport sur le budget de l'Algérie*, dû pour 1902 à M. Léon Berthet, complète utilement ces recueils.

Le *Bulletin de l'Office des Renseignements généraux* est en constant progrès. Indépendamment des résultats pratiques que vise cette publication, je noterai, comme particulièrement importants au point

---

(1) *Statistique générale de l'Algérie*, année 1901, 8· Alger, Fontana, 1903.

(2) *Documents statistiques sur l'Algérie*, 8·, Alger, Fontana, 1902.

(3) *Délégations financières. Session de mai 1902.* I *Assemblée plénière*, II *Délégations françaises et délégation indigène*, 2 v. in 8·, Alger, Heintz, 1902.

(4) *Conseil supérieur de gouvernement, session de 1902. Exposé de la situation générale de l'Algérie et Procès-Verbaux des délibérations*, 1 v. 8·, Alger, Heintz, 1902.

(5) *Délég. financ.* I p. 129, II p. 474.

(6) *Id.*, I p. 209.

(7) *Id.*, I p. 273.

(8) *Délég. financ.*, II, p. 507 ; *Cons. supér.* p. 143.

de vue auquel je me place ici, parmi les Suppléments de 1902, les nº 12 (l'olivier en Algérie), 17, 18, 19 (les ports de l'Algérie), 20 (l'industrie indigène). On consultera aussi sur les industries algériennes un article de M. A. Aubert (1).

Le *Bulletin de la Réunion d'études algériennes* continue à être des plus intéressants.

Un numéro de la *Dépêche Coloniale illustrée* (2), est consacrée aux exploitations de phosphates de Tébessa.

M. Maurice Pouyanne, dont nous avons déjà plusieurs fois cité les travaux sur les questions de propriété foncière, a publié un rapport sur l'application du système Torrens en Tunisie et en Algérie (3). L'auteur conclut que l'introduction du régime foncier tunisien en Algérie serait extrêmement avantageuse pour les Européens à titre d'instrument perfectionné de crédit ; pour les indigènes, on se contenterait d'organiser un procédé de purge rapide et économique qui laisserait, après la délivrance du titre, l'immeuble soumis à la loi islamique, exception faite pour les Kabyles et pour les indigènes qui déclareraient renoncer à l'application de leur loi successorale.

M. Ryf, le distingué directeur de la Compagnie génevoise de Sétif, préconise et pratique l'introduction dans l'exploitation d'une luzerne sauvage, destinée à fournir, par ses racines et les débris de ses tiges, une certaine quantité d'éléments nutritifs au blé cultivé dans la luzernière comme plante intercalaire (4).

M. J. Rouanet a achevé de publier dans le *Bulletin d'Alger* ses études sur l'hydraulique agricole dans la vallée du Chélif et les a réunies en volume. M. Brives a résumé (5) les observations recueillies par lui au cours de ses études géologiques dans la plaine d'Inkermann, qui va d'Orléansville au confluent de la Mina. Les alluvions récentes y renferment à une profondeur moyenne de 5 mètres une importante nappe d'eau superficielle, et une nappe artésienne d'un débit considérable ; enfin des moteurs aériens permettront d'élever les eaux mêmes du Chélif. L'auteur préconise donc, là où le sol n'est

---

(1) *Bull. d'Oran*, 1902, p. 403.

(2) *Dép. Col. illustrée*, 15 sept. 1902.

(3) Maurice Pouyanne, *Rapport sur l'application du système Torrens en Tunisie et en Algérie*, 8°, Alger, 1903.

(4) G. Ryf, *De la fumure du sol en Algérie et en Tunisie*. — Minangoin, *Note sur l'exploitation de M. Ryf, directeur de la Compagnie genevoise à Sétif (Bull. Dir. agr. et comm. Tunis*, janv. 1903).

(5) A. Brives, *Régime des eaux de la plaine du Chélif (Bull. mens. Soc. conduct. des P. et Ch., section algérienne*, 1900, p. 48. Cf. *Bull. d'Alger*, 1903, p. 83.

pas salé, le système d'irrigation par pompes ou norias, bien supérieur au système des barrages, notamment au point de vue de la salubrité; on pourrait arriver à modifier dans une certaine mesure l'aspect de la plaine en utilisant la nappe aquifère des alluvions récentes.

M. Philippe Gauckler, en outre de sa notice annuelle sur le port d'Alger, a publié sur le même sujet un travail plus étendu (1), en s'attachant autant que possible à ce qu'il ne fît pas double emploi avec la notice de M. Trèves, qui a paru dans les *Ports Maritimes de la France*. Il fait justice de certaines critiques dont le port a été l'objet, et montre comment, conçu immense pour l'époque à laquelle il avait été projeté, il n'a pas tardé à devenir insuffisant. Les trois défauts qui lui sont reprochés sont l'agitation de la surface liquide, le manque de place sur les terre-pleins et l'insuffisance de longueur des quais ; en somme, des quais trop étroits placés devant une nappe liquide trop large. On a déjà en partie remédié à ces défauts, et d'autres améliorations sont en cours.

VI

Tunisie

J'analyserai l'année prochaine *l'Etude géologique sur la Tunisie centrale* de M. L. Pervinquière, qui est l'œuvre la plus considérable et la plus remarquable à tous égards qu'on ait encore consacrée à la géologie de la Tunisie.

M. Henri Pensa a publié (2) sur la Tunisie un ouvrage qui est un réquisitoire contre le protectorat, juste dans certaines de ses parties, excessif en certaines autres. Les meilleurs chapitres sont ceux qui concernent le paysan indigène et le colon agriculteur. L'auteur s'élève avec raison contre l'assertion de M. Paul Leroy-Beaulieu, que l'Algérie est à la fois une colonie de peuplement et une colonie d'exploitation, et la Tunisie uniquement une colonie d'exploitation ; il rappelle que le même M. Leroy-Beaulieu demandait autrefois « l'annexion totale et définitive de la Tunisie » et déclarait « que nous devons rester dans ce pays non comme protecteurs, mais comme souverains. » M. Pensa n'a pas de peine à établir que la Tunisie est géographiquement et démographiquement comparable à l'Algérie ;

---

(1) Ph. Gauckler, *Le port d'Alger* (1530-1902), 8° Alger, 1902.

(2) Henri Pensa, *L'avenir de la Tunisie*, 8°, Paris, J. André, 1902.

ce n'est pas un pays favorable aux entreprises de spéculation et c'est un pays favorable à l'implantation d'une population méditerranéenne. Une œuvre coloniale n'est pas une opération de banque ; la grande richesse, ce sont les émigrants sans capitaux, qui ont fondé les Etats-Unis : les capitaux sans émigrants n'ont jamais rien fondé. Qu'est-ce au reste que ce jargon d'économistes, et cette conception baroque de colonies dites d'exploitation, c'est-à-dire sans colons ?. L'auteur conclut qu'il faut organiser l'émigration en Tunisie d'une population rurale de petits propriétaires, et y créer méthodiquement des villages français comme en Algérie. Le protectorat est certes une conception heureuse, mais à condition que ce soit un protectorat réformateur, qui ne s'attache pas à consolider ce qu'il aurait dû remplacer et à conserver avec un soin en quelque sorte archéologique les parties les plus vermoulues ou les plus critiquables de la société indigène (les exemples cités, tels que l'interdiction d'entrer dans les mosquées et l'enseignement suranné de la *Zitouna* de Tunis ne sont pas très bien choisis). L'absence de tout recensement de la population indigène est plus justement critiqué. Le livre de M. Pensa est tellement incorrect au point de vue typographique qu'il en devient illisible. Et ce ne sont pas seulement les épreuves qui ont été corrigées trop vite ; le livre lui-même a certainement été écrit trop rapidement. M. Pensa paraît ignorer notamment l'ouvrage fondamental de Lapie. Il parle de « Résident supérieur » au lieu de « Résident général », ce qui en soi n'a aucune importance, mais tendrait à faire croire qu'il est bien peu familier avec les choses tunisiennes.

Cette question du peuplement français de la Tunisie et des dangers que peut présenter l'immigration italienne, si l'on ne s'occupe de la contrebalancer par des éléments français, a très-justement inquiété cette année l'opinion. M. Etienne Flandin, (1) dans son remarquable rapport sur le budget de la Tunisie, l'a magistralement traitée. M. Carletti, se plaçant, comme de juste, au point de vue italien, fournit sur les mêmes sujets de précieux renseignements.

Le *Bulletin de la Direction de l'agriculture* a publié (3) le dénombrement, par districts et par professions, de la population française de la Tunisie. Rien sur la population étrangère ou sur la population indigène, ce qui est une lacune au moins regrettable. S'il y a un

---

(1) Et. Flandin, *Rapport sur le budget de la Tunisie*, 1903.

(2) T. Carletti, *La Tunisia e l'émigrazione italiana* (*Boll. dell'emigrazione*, 1903, n° 2).

(3) *Bull. Dir. agric. Tunis*, 1902, p. 125.

danger, il faut, sans l'exagérer toutefois, le regarder en face ; la politique de l'autruche n'a jamais réussi à personne.

Les études de M. Ginestous (1) sur le climat de la Tunisie, qu'a publiées le même *Bulletin,* complètent utilement la brochure du même auteur sur les pluies en Tunisie, signalée l'année dernière. M. Ginestous a aussi étudié dans la *Revue tunisienne* (2) le remarquable coup de sirocco du 27 Août 1902, et noté les variations brusques et de sens inverse du thermomètre et de l'hygromètre qui en ont été la conséquence.

M. Allemand-Martin (3) a publié, à la fois dans la *Revue tunisienne* et dans le *Bulletin de l'agriculture*, une étude agricole sur une région fort intéressante et appelée à un certain avenir, la presqu'île du cap Bon. Le *Bulletin de l'agriculture* a appelé aussi l'attention sur les profits qu'on peut retirer du caroubier.

La *Revue tunisienne* a donné (4) des notes sur les tribus de la Régence classées par régions. Les populations les moins complètement arabisées se trouvent, comme en Algérie et au Maroc, dans les régions d'isolement, c'est-à-dire les massifs montagneux et les îles. La population des villes est extrêmement mélangée.

M. Paul Gauckler continue la publication de son Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie, déjà signalée dans de précédentes *Revues*. Deux fascicules du tome II ont paru (5) ; les notices qu'ils renferment sont dûes en général à des officiers, entre autres à ceux des brigades topographiques ; ils concernent la région du Zaghouan, le Kef, Fériana, le Sud-tunisien, etc.

M. René Pinon a écrit (6) un bon article sur Bizerte.

Rien de particulier à dire cette année du *Rapport sur la situation de la Tunisie*, sinon qu'il parait bien tardivement, non plus que des *Procès-verbaux de la conférence consultative.*

---

(1) L. Ginestous, *Etude sur le climat de la Tunisie*, *Bull. Dir. agric. Tunis*, 1902, p. 47, 210, 334, 413.

(2) G. Ginestous, *40° 5 à neuf henres du soir (Revue Tunisienne*, 1903, p. 27).

(3) Allemand-Martin, *Aperçu agricole sur la presqu'île du cap Bon (Revue tunisienne,* 1902, p. 135 et 394 *(Bull. Dir. agric. Tunis*, 1902, p. 294 et 395).

(4) *Revue tunisienne,* 1902, p. 1, 185 et 199.

(5) Paul Gauckler, *Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie*, tome II, fasc. 1 et 2, Tunis, 1902 et 1903.

(6) René Pinon, *Bizerte* (Revue des Deux-Mondes, 1er sept. 1902).

VII

Sahara

Les principales contributions qu'il y ait à signaler cette année se rapportent soit à la mission de M. G. B. M. Flamand, soit à celle plus récente de M. Emile F. Gautier.

M. G. B. M. Flamand, dans une note à l'Académie des Sciences, fait connaître la tectonique et le régime hydrographique de la dépression du Tidikelt (1), comprise entre les plateaux du Tademayt et du Mouydir. Des chaînes orotectoniques à direction méridienne ou subméridienne et à axe cristallophyllien relient transversalement le Tademayt à l'avant pays du massif central targui. Les oasis ont bien une direction Nord-Sud, mais les drains souterrains des *feggaguir* ont une direction Est-Ouest. Les eaux dérivent des grès albiens et paléozoïques du Sud, par des synclinaux subméridiens, et non du Nord comme on l'avait cru jusqu'à ce jour ; la nappe artésienne parait beaucoup moins importante que celle de l'Oued-Rir. Deux autres notes (2) font connaître la présence au Tidikelt du Dévonien inférieur (grès ferrugineux et argiles schisteuses) et du terrain carbonifèrien (calcaire à polypiers), reliant les assises carbonifériennes du pays des Azdjer signalées par Foureau à celles du Sahara marocain rencontrées par Lenz.

M. Flamand a également présenté (3) des observations sur les nitrates du Sahara, à propos d'un échantilllon de terre salpêtrée provenant de la sebkha des Ouled-Mahmoud. L'auteur pense que les gisements de nitrates de l'archipel touatien exploités par les indigènes sont l'indice de gisements plus importants en profondeur. M. E. F. Gautier ne partage pas ces espérances.

Dans la très-importante étude qu'il a donnée aux *Annales de Géographie*, M. Emile F. Gautier (4) établit pour la première fois sur des fondements scientifiques les grands traits de la géographie

---

(1) G. B. M. Flamand, *Sur le régime hydrographique du Tidikelt* (*C. R. Ac. Sc.*, 21 juillet 1902, p. 212).

(2) G. B. M. Flamand, *Sur la présence du terrain carbonifère dans le Tidikel.* Id., *Sur la présence du Dévonien inférieur dans le Sahara occidental* (*C. R. Ac. Sc.*, 1902). Ces deux notes, ainsi que la précédente, ont été reproduites dans le *Bull. de la Réun. d'études algériennes*, 1902, p. 301 et suiv.

(3) G. B. M. Flamand, *Observations sur les nitrates du Sahara* (*Bull. Soc. géol. Fr.*, 1902, p. 366).

(4) Emile F. Gautier, *Sahara oranais* (*Ann. de Géogr.*, 1903, p. 235). Cf. *Ann. de Géogr.*, 1903, p. 81 et une note du même auteur *Sur les terrains paléozoïques de l'O. Saoura et du Gourara dans C. R. Ac. Sc.* 1902.

physique de la région qui s'étend au S. de Figuig, le long des oueds Zoustana et Saoura et de la sebkha du Gourara. Au point de vue géologique et morphogénique, le Sahara commence exactement au Djebel Moumen, à Ksar-el-Azoudj : c'est là qu'on quitte les sierras secondaires de l'Atlas pour les hamadas primaires du Sahara ; de ce point jusqu'à Igli, la vallée de la Zousfana est dominée sur sa rive droite par le Bechar, dont le Moumen est un tronçon ; il est constitué par le calcaire carboniférien horizontal et représente la lèvre en rejet d'une faille. Au-delà d'Igli, et plus particulièrement à la hauteur de Beni-Abbès commence une province géologique nouvelle, qui contraste avec la précédente par l'âge et la nature des terrains, qui sont dévoniens, ainsi que par la nature des couches qui sont très-plissées et paraissent représenter, selon l'expression employée pour la première fois par M. Flamand, une ancienne chaîne hercynienne. La carapace des terrains horizontaux (depuis le crétacé jusqu'au quarternaire), qui recouvre sans une lacune tout le Sahara français finit sur l'Oued-Saoura et au Gourara. C'est sur la tranche terminale de cette carapace que viennent suinter les eaux tombées dans un énorme rayon, au Nord depuis l'Atlas, à l'Est depuis l'arête faîtière des grands plateaux crétacés de Ghardaïa et du Tademayt. Toutes ces eaux sont ramenées en surface par l'affleurement du Dévonien. Un itinéraire qui suit, par la route habituelle, la ligne des oasis et des points d'eau, se trouve dessiner grossièrement la ligne limite entre le Dévonien et les terrains mésozoïques et tertiaires. Cette limite géologique est précisément la raison d'être de la ligne des oasis. Partout le captage des sources est en relation avec un affleurement dévonien au milieu des couches horizontales.

M. Emile F. Gautier fait remarquer que les *feggaguir* dont on a beaucoup parlé ne sont autre chose que des sources captées et conduites à destination dans des tranchées couvertes, à l'abri de l'évaporation ; M. Th. Fischer avait fait la même remarque pour la plaine de Merrakech. Les indigènes du Gourara se souviennent encore du temps où les Juifs abondaient parmi eux, avant la conversion forcée dont parle Léon l'Africain et qui eut lieu au XVe siècle ; M. Gautier a rapporté du Ksar des Ouled-Mahmoud une ancienne inscription hébraïque. Il est justement sceptique sur l'avenir économique du pays, où l'on meurt littéralement de faim, les dattes ne vaudront jamais celle de l'Oued-Rir ; nous avons relaté plus haut son opinion sur les nitrates. M. Gautier conseille avec beaucoup de raison de continuer la voie ferrée plutôt par l'Oued Guir que par la Zoustana.

M. le Dr Romary a publié (1) une note sur la région d'Igli, où il est un des premiers à avoir fait connaître le Carbonifférien. Une publication du Gouvernement général de l'Algérie (2) donne la carte des territoires du Sud tels qu'ils se comportent d'après la loi qui les a organisés ; la limite à notre avis a été placée beaucoup trop haut, pour des raisons qui n'ont évidemment rien à voir avec la géographie.

M. V. Demontès, (3) dans un intéressant article du *Bulletin de l'Afrique française* sur les oasis sahariennes qui contient nombre de renseignements inédits, se montre plus optimiste que M. Gautier ; il est néanmoins obligé de convenir que la population des oasis, dont le montant a été si souvent discuté et que M. Sabatier estimait jadis à 400.000 habitants, ne paraît pas dépasser 61.000 (Gourara 22.000, Touat 20.000, Tidikelt 8.000). Le capitaine Cauvet (4) a publié dans le même recueil une notice sur la culture du palmier dans le Sud algérien. Le *Bulletin d'Alger* a donné (5) une note sur les caravanes du Sud-Oranais au Gourara, et un article du commandant Rinn sur l'origine des droits d'usage des Sahariens dans le Tell (6).

Dans des régions plus méridionales encore, il faut mentionner la reconnaissance du lieutenant Cottenest (7) dans le Mouydir et chez les Hoggar, où il a visité Idélès (sept ou huit maisons et une trentaine de palmiers), celle du lieutenant Réquin (8) au Mouydir, enfin celle du lieutenant Guillo-Lohan, qui a contourné le massif de l'Ahaggar. Les résultats de cette dernière reconnaissance, dont les données présentent quelque contradiction avec celles du lieutenant Cottenest, seront prochainement publiées ; jointes à celles que M. Gautier ne peut manquer de rapporter de son voyage de 1903 dans le Mouydir et l'Ahenet, elles nous éclaireront sur cette région. Quant à la jonction avec Tombouctou, elle s'effectuera quand on voudra, sans colonne ni déploiement de forces : jonction théorique bien

(1) Dr Romary, *Notes sur la nature du sol, la faune et la flore dans la région d'Igli*, Paris, Rozier, 1902.

(2) *Gouvernement général de l'Algérie. Etat rectificatif du projet de budget pour l'exercice 1903*, présenté par M. Paul Révoil, 4e Alger, 1902.

(3) V. Demontès, *Les oasis sahariennes (Bull. Afr. Fr.*, 1903 p. 10).

(4) Capitaine Cauvet, *La culture du palmier dans le Sud algérien (Bull. Afr. Fr.*, 1902, *Rens. colon.*, p. 137).

(5) S. *Caravanes du Sud-Oranais au Gourara* (*Bull. d'Alger*, 1903, p. 244).

(6) *Bull. d'Alger*, 1902, p. 259.

(7) R. de Caix, *La reconnaissance du lieutenant Cottenest chez les Hoggar, (Bull. Afr. Fr.*, 1902, p. 307 et 317).

(8) Lieutenant Réquin, *Trente jours au Mouydir (Bull. Afr. Fr.*, 1902, *Rens. colon.*, p. 170).

(9) *Bull. Afr. Fr.*, 1903, p. 48. Cf. Capne Cauvet, *Notice sur les fractions touareg du Sud d'Insalah (Bull. Afr. Fr.*, 1903, p. 35).

entendu, présentant un haut intérêt scientifique et géographique, mais tout-à-fait dépourvue selon nous d'intérêt pratique. Nous ne demandons d'ailleurs pas mieux que de nous tromper sur ce point.

L'article de M. Harding King (1), malgré son titre, n'est pas précisément un voyage chez les Hoggar, mais une très banale excursion à Touggourt.

M. Idoux, dont nous avons plus haut déploré la mort prématurée, a publié (2) d'intéressantes notes sur le Nefzaoua, assez peu fréquenté des touristes et moins connu que le Djerid, dont il diffère d'ailleurs beaucoup. Les eaux y sont surtout artésiennes ; le pays est malsain et la population fortement mélangée de sang noir. L'auteur conclut que « le Nefzaoua ne peut être pour nous que ce qu'il fut pour Rome : une frontière et une zone de protection ; le colon n'a rien à faire dans les contrées désertiques, pays des longs sommeils et des rêves sans fin, joie des artistes qui le peuvent visiter, mais aussi pays de misère, de mélancolie et de mort. »

La correspondance du commandant Lamy, publiée par le commandant Reibell, (3) fait revivre une belle et intéressante figure de chef militaire qui méritait vraiment cet hommage.

Au cours du procès des assassins du marquis de Morès, jugé en 1902 par le tribunal de Sousse, il fut fait allusion plusieurs fois à la mission confiée par M. de Morès à un lettré notable de Tunis, le cheikh Si Mohammed-el-Hachaïchi, chargé de se rendre auprès du chef de la confrérie des Senoussiya et de faire une enquête politique et commerciale. MM. Victor Serres et Lasram avaient déjà donné dans la *Revue de Paris* des extraits du récit de voyage du cheikh, que nous avions signalés l'année dernière. Ils viennent de le publier en entier ; on y trouvera, avec d'intéressants renseignements sur les Senoussiya et les Touareg, un itinéraire détaillé du voyage du cheikh par Benghazi, Koufra, Mourzouk, Ghat et Tripoli. L'authenticité du voyage et la véracité de l'auteur ne semblent pas pouvoir être mises en doute, et l'intérêt du document est considérable. Ce voyage est une preuve nouvelle de l'utilité qu'il y a pour la France à se servir d'explorateurs et d'informateurs musulmans, ainsi que je l'ai préconisé à diverses reprises.

AUGUSTIN BERNARD.

---

(1) Harding King, *A visit to the Hoggar Twaregs* (*Geogr. Journal*, 1902, p. 507).

(2) M. Idoux, *Notes sur le Nefzaoua* (*Ann. de Géog.* 1902, p. 439).

(3) C. Reibell, *Le commandant Lamy d'après sa correspondance* (*1858-1900*), 8°, Paris, Hachette, 1902.

(4) Si Mohammed-el-Hachaïchi, *Voyage au pays des Senoussia*, traduit par M. Serres et Lasram, in-18, Paris, A. Challamel, 1903.

Les Grandes Villes du Turkestan

Toutes ces villes mériteraient une longue description, car toutes renferment des monuments curieux et des détails pittoresques. Mais mon temps est limité, aussi ne vous dirai-je que quelques mots de la plupart d'entre elles, me réservant de faire revivre aussi fidèlement que possible à vos yeux les merveilles des deux plus célèbres de Samarkand et de Boukhara.

Chef-lieu du gouvernement général, Tashkend, qui a 125,000 habitants, est la grande ville administrative, commerçante; riche, verdoyante, c'est une des moins pittoresques pourtant.

Khokand, capitale du Ferganah, conserve le palais des anciens Khans, dont les vastes proportions n'excluent pas l'élégance de lignes habituelle aux constructions orientales.

A Turkestan, s'élève une mosquée, l'Hazreti-Timour, qui est certainement un des plus purs joyaux de l'art persan.

Khiva, ruinée souvent de fond en comble, détruite par des incendies fréquents, ne garde que peu de vestiges du passé.

Si nous sortons du Turkestan proprement dit, Aschabad n'était qu'une bourgade avant l'occupation russe, c'est dire que la grande ville administrative actuelle n'a aucun cachet d'originalité.

De même, à Merw, on ne rencontre que la banalité d'une ville coloniale récente. Merw, cependant, a une histoire glorieuse et millénaire. Au temps d'Alexandre le Grand, déjà Merw s'enorgueillissait du titre de « Reine du Monde » qu'elle garda au cours des siècles et des conquêtes successives.

On pourrait donc s'étonner qu'elle ne conserve actuellement aucune trace de son antique splendeur.

C'est à quelques verstes de la ville que s'éclaircit le mystère. Là, s'élève, au milieu du plus aride désert, le squelette d'une géante cité, une Pompéï colossale dont les portiques écroulés et les coupoles éventrées dressent encore sur l'horizon de sable, la silhouette magnifique de sa grandeur déchue. C'est la cité antique et prospère, orgueilleuse et puissante, qui toujours s'était relevée de ses ruines jusqu'au jour où le shah de Perse, Mourad, en 1795, voulant abattre définitivement sa prospérité, détruisit une digue qui captait le fleuve Mourghab et dispensait la richesse à la radieuse cité. Dès lors, la

stérilité frappa cet éden et là où, durant tant de siècles, les richesses avaient enfanté des merveilles, le sable peu à peu poursuivit son œuvre de mort. Et aujourd'hui, sur l'un des derniers portiques debout, une épitaphe, faite pour l'un des puissants monarques du pays, semble celle même de la splendide capitale des empereurs de Kharezme.

« O vous qui avez vu la grandeur d'Alparslan élevée jusqu'au ciel, regardez ! le voici maintenant en poussière. »

Lorsqu'après un très long et très pénible trajet on arrive à Samarkand, l'impression est exquise. La ville est enfouie sous la verdure, les maisons sont entourées d'opulents jardins, de potagers plantureux, et au long de larges avenues, ce sont quatre rangées de peupliers géants qui répandent une ombre épaisse et délicieuse. D'ailleurs rien, ici, d'oriental et n'étaient les promeneurs pittoresques qui vous croisent çà et là on se pourrait croire dans quelque jolie ville de France : c'est la Samarkand russe groupée autour de son église à bulbes dorés et du palais du gouverneur. De création récente, ce nid de verdure, si agréable à habiter, doit sa magnifique parure verte à l'irrigation judicieuse développée par les Russes. Comme partout, l'eau, en Asie Centrale, crée des richesses, et Samarkand en est un exemple frappant, puisque les arbres gigantesques de ses avenues et de ses jardins publics datent d'une vingtaine d'années à peine. Il en est de même à Tashkend d'ailleurs et ce résultat a incité le gouvernement russe à faire des essais méthodiques de reboisement du pays presque partout privé d'arbres, essais qui ont donné des résultats merveilleux.

Si la Samarkand russe est un petit paradis pour celui qui doit l'habiter, elle ne saurait satisfaire longtemps le curieux à l'affût du pittoresque et des monuments d'autrefois.

Aussi se hâte-t-on de prendre une de ces victorias minuscules si spéciales à la Russie, où l'on tient difficilement deux, sans être bien gros et conduite par un cocher un peu moins bête que les inénarrables istvochnicks que l'on trouve dans toute la Russie.

A ce propos, laissez-moi vous donner un exemple de la mentalité de ces automédons. En arrivant à Moscou, nous prenons, à la gare, un istvochnick, qui, avec ce geste étonnant et stéréotypé qu'ils ont tous, nous fait signe gracieusement de prendre place dans son véhicule. Puis aussitôt il part au galop, sans que nous lui ayions donné d'adresse. Fort intrigués et surtout ne sachant pas le russe, nous le laissons marcher un certain temps. Le cheval était toujours à grande allure et les rues succédaient aux rues. Trouvant que la course était vraiment bien longue, nous parvenons à lire un nom de rue et, nous

rélérant au plan de notre guide, nous nous apercevons que nous tournons le dos au but de notre course. Aussitôt, vigoureux coup de poing dans le dos du cocher qui sourit gracieusement sans un mot, tourne bride et file ventre à terre dans la nouvelle direction. Nous dûmes ainsi répéter nos indications frappantes et conduire notre cocher guide en main et à force de coups de poings nous parvînmes à destination.

A Samarkand, du moins les cochers attendent-ils qu'on leur donne une adresse. L'attelage est d'ailleurs très cocasse. C'est un attelage en troïka dont un des chevaux de flanc manquerait, il en résulte que le véhicule est tiré par un cheval placé dans l'axe de la voiture, tandis que le second galope tout à fait sur le côté. L'essentiel est qu'on va très vite et que l'immense avenue ombragée, de 4 kilom., qui relie la ville russe à la ville indigène, est vite franchie. Là, tout à coup, surgit sous vos yeux la puissante cité de Tamerlan. Car Samarkand garde en tout l'empreinte du puissant empereur qui en avait fait sa capitale. Volontiers, on tient Tamerlan pour un barbare sanguinaire, grand massacreur et dont les seules œuvres architecturales auraient consisté en pyramides de têtes coupées. Il suffit d'avoir visité Samarkand pour comprendre que ce conquérant, s'il fut terrible dans la conquête, féroce dans la répression, fut avant tout un grand prince ami des arts; et sa grandeur est inscrite dans les ruines gigantesques qu'il a laissées. C'est la terreur qu'il inspira aux Occidentaux, et l'ignorance où ils étaient des merveilles de ces lointains pays, qui créa cette légende erronée qui veut faire de Tamerlan une sorte de bourreau féroce et borné.

Tout ici rappelle le conquérant ou ses descendants immédiats.

Avant d'entrer dans la ville, cette merveilleuse coupole bleu turquoise, c'est le mausolée du monarque; plus loin sur cette colline, ce massif chateau, c'est son antique palais ; les 3 immenses portiques qui entourent la grand'place, ce sont trois médressehs, séminaires célèbres qui datent de son temps; plus loin, ces arceaux gigantesques, c'est la médresséh fameuse fondée par sa femme et où elle repose. A l'horizon enfin, ces coupoles qui s'étagent au penchant d'une colline c'est une merveilleuse suite de mosquées consacrées par le conquérant à un saint très vénéré de l'Islam. Partout, on le voit, surgissent les créations du Maître et son nom domine invinciblement la ville.

Tous ces monuments, malheureusement, ont subi les atteintes du temps ; beaucoup sont en ruines, mais je dirai tout à l'heure comment les ruines de ces pays, avec leur revêtement de faïences polychrômes, ne portent pas cette empreinte de poignante mélancolie

que gardent les nôtres, Les édifices de Tamerlan conservent un aspect vivant et brillant et dominent encore de leurs silhouettes colossales, les humbles toits des habitants actuels, qui s'abritent dans leur ombre. Car une population considérable, de plus de 50.000 âmes, vit là, population cosmopolite où se rencontrent presque toutes les races de l'Asie Centrale, mais où domine le sarte, le véritable habitant du pays. C'est un jour de marché que l'on peut le mieux observer la population et, se rendre compte de la diversité considérable des types et des races. Une chose frappe tout d'abord, aussi bien au marché aux bestiaux, qu'au marché des grains ou des légumes, c'est la quantité prodigieuse des cavaliers. Dans la foule compacte qui se presse sur le champ de foire, le nombre des cavaliers est au moins aussi considérable que celui des piétons. Cela tient à ce que tout indigène, qui possède de quoi avoir un cheval, ne sort jamais à pied. Pour le trajet le plus court, pour l'emplette la plus infime, il enfourche sa monture et va gravement au pas, le long des boutiques, s'arrête devant l'étalage, discute le prix à cheval, paye et emporte avec dignité tantôt un pain, tantôt un melon d'eau, un chou ou une salade, une fois même nous en vîmes un qui portait un berceau. Et ne croyez pas que pour si peu de temps l'indigène soit parti en négligé. Nullement, il a endossé ses habits les plus somptueux et vous penseriez que c'est quelque riche seigneur que vous croisez, si les paquets bien vulgaires qu'il porte ne ramenaient à la réalité. L'accoutrement de l'indigène sarte à cheval est en effet superbe. Suivant sa richesse il est vêtu d'un nombre plus ou moins considérable de robes amples en soie ou en coton à grands ramages ou à larges rayures de couleurs voyantes nommées, khalats serrées par une large ceinture de soie. Il en est qui en ont 6 ou 7 superposées. Celle du dessus flottante et beaucoup plus riche est en soie ou en velours brodé. Les manches très larges et très longues recouvrent les mains et une large agrafe d'argent ferme la robe sur la poitrine. Ces robes d'ailleurs, comme au temps du Khalifat Aroun al Raschid servent encore de présent honorifique et si l'émir de Boukhara, à notre passage dans cette ville, n'eut pas été absent et que nous eussions obtenu audience de lui, nul doute qu'il ne nous eût fait présent de quelque riche khalat. En dehors des robes, l'indigène porte une large culotte de cuir fauve ornée d'arabesques en cuir de couleur en avant et des bottes dont le talon est recourbé en forme de corne, si bien qu'il est impossible de marcher avec. Et cela indique bien que le cavalier ne met jamais pied à terre dehors. Sitôt chez lui il enlève ses bottes et peut dès lors aller pédestrement. Le costume de l'indigène sarte comporte

une autre pièce essentielle, c'est le turban. Jamais l'indigène ne porte de coiffure analogue au tarbouch de nos arabes, mais une calotte brodée plus ou moins richement et autour de laquelle s'enroule un turban toujours volumineux, mais monstrueux si l'homme est riche ; ce turban, presque toujours blanc, en soie ou en mousseline peut avoir 20 et 30 mètres de long. La coquetterie indigène le veut immaculé. Ainsi costumé, le sarte à cheval est vraiment magnifique, d'autant plus que le harnachement de la monture ordinairement orné de plaques d'argent ciselées et incrustées de turquoises et la selle à haut pommeau, peinte et marquetée d'ivoire et de nacre, complètent un ensemble somptueux. On voudrait à un pareil homme une figure noble et majestueuse ; malheureusement il n'en est rien, et sous les turbans monumentaux apparaissent enveloppées d'une barbe noire, bien soignée d'ailleurs, des figures bouffies de graisse, larges, aux yeux petits et écartés, pleins de fourbe et d'astuce, têtes respirant la cupidité, le mensonge et la lâcheté, les meilleures qualités du sarte. Leurs traits d'ailleurs varient beaucoup. C'est que les sartes, qui peuplent toutes les grandes villes de l'Asie Centrale, ne constituent pas une race particulière. Ce mot sarte est un terme générique, terme de mépris, analogue à notre ancienne expression de « vilain », que les nomades appliquaient aux sédentaires marchands et agriculteurs. Or l'histoire constante de l'Asie Centrale nous montre la lutte de l'élément mongolique contre l'élément persan, du Touran contre l'Iran. Des immenses steppes de l'Asie Orientale venaient sans cesse des hordes de nomades qui se ruaient sur les riches cités du Turkestan, qu'ils subjuguaient facilement. Ils s'y installaient, devenaient sédentaires c'est-à-dire sartes, se mêlaient à la population, perdaient leurs qualités guerrières, se mettaient à faire de l'agriculture et du commerce et à leur tour étaient subjugués par de nouveaux nomades qui subissaient la même transformation. Le résultat est le sarte actuel que je vous ai décrit et où l'on retrouve naturellement tous les intermédiaires entre le profil fin et allongé de l'iranien et le type mongolique pur, aux pommettes saillantes, aux yeux bridés et à la barbe peu fournie. Mais chez tous, on retrouve les mêmes yeux faux et inquiétants, inquiétants surtout pour le porte monnaie, car ces braves négociants s'entendent d'admirable manière à voler leurs clients. Nous en fîmes d'ailleurs souvent l'expérience, entre autres, avec un marchand de soierie et de cuivres ; atteint, comme beaucoup d'autres sartes, d'une ophtalmie granuleuse grave que nous avions soulagée momentanément par un collyre, il nous avait voué une reconnaissance éternelle : aussi, nous disait-il, toutes ses marchandises nous appartenaient, nous n'avions qu'à

prendre ; ce qui veut dire qu'il nous vola consciencieusement, nous l'apprîmes plus tard, pour nous prouver sa gratitude. D'ailleurs le proverbe turk est là, dans sa trivalité typique : « Quand un sarte dit lavérité, il attrape la colique ».

Ce sont donc ces cavaliers peu recommandables mais magnifiques qui encombrent les marchés, menant leur monture d'ailleurs très douce, avec une dextérité merveilleuse à travers les groupes, les étalages, les encombrements, sans que jamais il arrive le moindre accident.

A côté de ces heureux du sort, circulent là encore d'innombrables indigènes à âne ; pas assez riches pour aspirer au cheval, ils n'ont du moins pas la honte d'aller à pied : l'âne sert d'ailleurs souvent de monture à deux et même trois indigènes : ce sont en général des ânes gris plus grands que ceux d'ici et auxquels on fait souvent porter des charges monstrueuses sous lesquelles ils disparaissent entièrement.

Enfin, malgré le discrédit, il y a nombre de piétons, car les pauvres sont légion, dans cette ville riche. Vêtus d'une misérable robe de cotonnade rayée en loque et d'une calotte crasseuse, ils se faufilent avec dextérité entre les jambes des chevaux, évitant leur atteinte, car jamais le cavalier ne daigne faire la moindre attention au vil piéton qui le frôle et jamais il ne détournerait son cheval pour éviter un accident à un humble de la terre. Pourtant, il y a comme toujours des exceptions à la règle. Désirant explorer à fond la ville indigène, nous avions résolu, malgré la déconsidération terrible qui s'y attachait, d'aller à pied pour être plus libres de fureter partout. Mais n'ayant nullement l'intention de nous faire écraser par les beaux cavaliers sartes, nous avions soin de nous faire toujours précéder d'un ou deux « djiguits » : ce sont les analogues des « chaouch ». Il y a des djiguits officiels, et des officieux que l'on peut s'offrir pour 25 sous. Ce n'est pas ruineux. Les uns comme les autres, sitôt investis de leurs fonctions, agissent de même. A coups de poings ou de courbache, tout en hurlant, ils creusent dans la foule un large sillon, et la supériorité des européens est tellement acceptée dans ce pays que non seulement les piétons mais aussi les fiers cavaliers se rangeaient sur notre passage et même descendaient de cheval pour nous faire honneur, à nous simples piétons !

L'encombrement est augmenté par les nombreuses voitures nommées arbas et qui servent ici de chariots ; haut perchées sur d'énormes roues, avec leur couverture de toile caractéristique, elles sont conduites par des charretiers accroupis sur le collier de leurs

chevaux ce qui donne à l'ensemble un aspect tout-à-fait curieux.

Parmi les groupes, circulent de nombreux marchands ambulants : deux surtout sont curieux : le vendeur de fumée, le vendeur de fraîcheur.

Le vendeur de fumée a pour tout fond de commerce, une pipe à eau, sorte de narghilé à tube de cuivre rigide, dans lequel il entretient avec un charbon ardent la combustion du tabac, qu'il règle avec le doigt. Il circule à travers les cavaliers offrant à chacun de puiser au bout de métal une bouffée de joie et d'oubli. Si l'un d'eux accepte, le marchand tire lui-même une ou deux bouffées pour ranimer la combustion et élève vers le cavalier le tube de cuivre. Celui-ci se penche, aspire longuement, béatement, la fumée, puis se relève, jette quelque menue monnaie et s'en va. Et à chaque moment se reproduit cette scène pittoresque

Quant au marchand de fraîcheur, c'est le vendeur d'eau. Sur son dos est une de ces grosses outres de cuir qui conservent la forme de l'animal, remplie d'eau. A la main, il tient un plat de cuivre garni d'un morceau de glace, un cavalier lui fait signe, il verse par un bec spécial un filet d'eau sur le morceau de glace et tend le plat rempli d'eau jusqu'au bord. Le sarte boit en posant ses lèvres sur la glace et pour quelques piécettes achète de la fraîcheur.

Une autre boisson très en usage à ces marchés, c'est le thé vert fumant, que l'on vend dans de minuscules échoppes garnies d'une natte : le thé vert remplace le café des arabes. Assis gravement en rond sur la natte, autour de la théière placée par terre, fumant de petites pipes à eau, nos cavaliers restent graves et silencieux ; mais souvent leur repos est amusé par les contorsions épileptiques d'un jeune danseur nommé batcha, dont les exercices chorégraphiques sont extrêmement goûtés par ces bons sartes.

Vêtus de robes éclatantes, les cheveux longs, ces garçonnets spéciaux se trémoussent avec agilité, mais sans rythme ni gracieuseté, ordinairement au son de tams tams assourdissants accompagnés de chants perçants .

Ce n'est pas, d'ailleurs, la seule cacophonie qu'on soit exposé à entendre dans les marchés, souvent on rencontre une dizaine d'individus bizarrement accoutrés et qui hurlent ensemble sur un mode suraigu et sans aucun rythme ni mesure des phrases discordantes, avec une telle force que parfois leur face se congestionne et qu'ils perdent respiration. Ce sont de pieux derviches qui chantent des versets du Koran. En même temps ils dansent et se contorsionnent de la façon la plus bizarre. Les nègres Bambaras, que l'on rencontre dans les rues d'Alger, paraîtraient calmes et réservés, à côté de ces

derviches qui se rapprochent des hurleurs des tambours.

Leur costume contribue singulièrement à rendre leur aspect étrange : c'est une robe ordinairement loqueteuse et faite rituellement de languettes d'étoffes multicolores, en un mot, c'est un habit d'arlequin religieux. Sur la tête un bonnet pointu de laine peinturlurée, bordé de fourrure et qui est le signe distinctif de leur caractère, aussi ce bonnet est-il très vénéré, et là bas les gens pieux vouent leurs enfants au bonnet des derviches comme ici on peut les vouer au bleu ou au blanc. A leur ceinture pendent des amulettes, des cliquettes, de petites poupées et surtout une soucoupe dans laquelle ils recueillent les offrandes en monnaie ou en nature. Et celles-ci sont considérables, car ces derviches sont vénérés profondément dans toute l'Asie Centrale où ils errent constamment de ville en ville, pélerins perpétuels des multiples lieux saints de l'Islam, partout bien reçus et largement rémunérés. D'ailleurs, un fait vous prouvera à quel point ils se savent indiscutés dans leur mendicité religieuse. La première fois que nous rencontrâmes des derviches, comme nous fuyions le charivari, après avoir assouvi quelques instants notre curiosité, nous nous sentons frapper sur l'épaule. Nous nous retournons et voyons l'un de ces bons pélerins nous tendant gravement la sébille ; et comme nous faisions mine de ne rien donner, il réitéra sa manœuvre d'un air sévère et comminatoire. Nous nous exécutons et voyons alors que les autres derviches agissaient de même avec les quelques sartes qui n'avaient pas donné de suite : c'est leur manière de frapper à la poche oublieuse, et aucun indigène n'oserait refuser. Aussi le produit des aumônes est-il considérable, mais il n'appartient pas aux derviches, voués à la pauvreté et à la mendicité ; il va grossir la caisse secrète de l'ordre des nakishbends, la secte puissante dont font partie presque toutes ces momies errantes. Leur grand chef, occulte et puissant, habite à côté de Boukhara auprès du tombeau du fondateur vénéré de l'ordre, Bah-Eddin Nakhisbend, lieu de pélérinage fréquenté. Longtemps on voulut élever à ce saint personnage un monument imposant et plusieurs fois on recouvrit le tombeau d'un dôme. Mais Nakhisbend, pauvre et humble, désapprouva sans doute ce luxe inutile et chaque fois, au bout de trois jours, le dôme croula. C'est du moins l'explication que donnaient les mollahs qui depuis ne recommencèrent plus la tentative.

Au long des murs, on voit se glisser parfois, furtivement, des êtres mystérieux, entièrement enveloppés. Ce sont des femmes. Le costume de sortie de nos mauresques ne saurait donner une idée du manque de grâce de ces véritables paquets ambulants. La femme est en effet entièrement recouverte d'un sac de soie ou plus souvent de coton-

nade grise rayée qui l'enveloppe de la tête au pied et qui est munie de deux très longues fausses manches rejetées en arrière. La face est complètement cachée derrière un masque épais de crin noir absolument impénétrable aux regards. On ne saurait croire quelle impression de répulsion donne cette face noire informe. Encore ces moyens de protection ne paraissent-ils pas suffisants, puisque la femme se retourne contre le mur dès qu'elle s'aperçoit qu'elle a provoqué l'attention d'un homme. Dans la rue elles glissent toujours très vite, ne s'arrêtent jamais pour causer avec une autre femme, à plus forte raison avec un homme. C'est que le Sarte, lâche sur bien des points, devient intransigeant et implacable sur le chapitre femme. S'il en surprenait une dévoilée, il la frapperait impitoyablement et la causerie d'une femme et d'un homme, surtout d'un européen, pourrait être interrompue de tragique façon. Et pourtant voyez jusqu'où peut aller la curiosité féminine : à Boukhara, nous pûmes apercevoir une femme qui n'avait pas hésité à affronter les pires traitements, en soulevant son masque de crin noir, pour nous examiner plus à l'aise.

Nous aurions dû renoncer à voir le visage de femmes sartes, du moins de femmes mariées, si le hasard ne nous avait servi. Un jour que nous suivions un sentier le long des remparts, en pleine chaleur de l'après-midi, nous nous égarâmes et nous trouvâmes sur une éminence qui dominait le quartier sarte. Et de cet observatoire improvisé, notre œil indiscret put plonger à loisir dans les cours où se trouvaient mollement étendues des femmes et des enfants, visage découvert. Notre lorgnette nous permit alors de nous assurer que les masques de crin noir, qui nous intriguaient tant dans les rues, ne célaient, somme toute, aucune prestigieuse beauté et que si, souvent, les femmes très jeunes paraissaient élancées et de visage régulier et agréable, la plupart montraient les tares d'une vieillesse précoce. D'ailleurs, les danseuses dont j'aurai l'occasion de vous parler tout à l'heure et qui, elles, ont jeté le masque par dessus les moulins et se montrent à tous, le visage découvert, permettent de se rendre compte que chez les femmes comme chez les hommes la variété du type est considérable et que l'on trouve tous les stades depuis la mongole à peau olivâtre, à figure ronde, aux pommettes saillantes, aux yeux bridés, jusqu'à la tadjik à peau blanche, à nez busqué, à visage ovale.

Les danseuses ne circulent pas dehors ; il est pourtant des femmes indigènes dont on peut voir le visage dans les rues. Mais celles là ne sont guère tentantes : elles exhibent des plaies repoussantes, des pustules, des moignons sanieux, toutes les tristesses, toutes les

horreurs de la plus pitoyable humanité : ce sont des lépreuses ! La lèpre qui terrorisa le moyen âge est restée l'une des plaies actives du Turkestan, et l'effroi qu'elle inspire est tel qu'on impose aux lépreux un costume spécial ; de plus ils doivent habiter un village déterminé et la descendance du lépreux est condamnée à y habiter, même si les fils ne sont pas atteints par le fléau. Telle est la loi du pays. Ne se trouve-t-on pas reporté au XIIIe siècle en voyant des léproseries. D'ailleurs ces malheureux ne peuvent bien entendu trouver à s'employer comme ouvriers, et leur seule ressource est de parcourir les rues en mendiant : ils obtiennent quelques menues monnaies par l'horreur même qu'ils inspirent et le sarte leur jette quelques piécettes, en leur intimant l'ordre de disparaitre au plus tôt.

J'espère vous avoir fait entrevoir le pittoresque extrêmement varié que présente la foule encombrant le champ de foire ou le marché avec ses cavaliers multiples et somptueux, ses âniers, ses charretiers accroupis sur leur monture, ses gueux, ses derviches, ses marchands ambulants, ses danseurs, ses femmes encapuchonnées, ses lépreux. Tout ce monde s'agite, gesticule, crie, se bouscule autour des éventaires où l'on vend de tout et sous un soleil torride qui fait tout miroiter, tout scintiller et dont l'éclat est tel que l'on souffre plus de la lumière que de la chaleur.

Mais si la vie est intense les jours de marché, d'habitude il y a peu de monde dans les rues. Le sarte sort peu, il reste dans son échoppe ou dans sa maison, et c'est là que nous allons lui rendre une petite visite pour voir comment il est logé. La maison sarte est toujours bâtie suivant le même modèle : un cadre de bois comblé avec des briques de terre séchée, et recouvert de pisé ; un seul étage, un toit plat en terrasse : si le sarte est pauvre, une seule chambre avec une fenêtre et une porte à auvent sur la rue ; s'il est riche, plusieurs pièces autour d'une cour intérieure, et sur la rue ; seulement la porte. Un seul étage ; en somme, disposition très analogue à la maison mauresque, mais moins élégante. Des mains de Fathma qu'on appelle, là-bas, mains d'Ali, empreintes dans le torchis, sont la seule décoration extérieure avec des galettes de fiente d'animaux plaquées contre le mur où elles sèchent en attendant de servir de combustible dans ce pays où le bois est rare et cher : c'est là un bucher économique et original.

Dans les cours, jamais d'arabesques, ni de piliers de marbre, l'architecture, même chez les riches, est toujours simple et grossière.

Aussi les constructions se construisent-elles avec une vitesse prodigieuse et en moins de 8 jours nous en vîmes bâtir une : les maçons

algérois sont expéditifs, mais ils ne pourraient lutter avec ces constructeurs à l'électricité.

Il est vrai que les constructions ne sont guère solides, mais dans un pays où sévissent les tremblements de terres, n'est-ce pas le procédé le plus logique. Sitôt que la demeure a subi une avarie sérieuse, le sarte l'évacue et va en construire une autre dans un quartier différent, c'est un véritable nomade dans sa cité. Aussi le nombre des logis vides est-il considérable et parfois des quartiers entiers sont déserts : et l'étiquette « à louer » ne pend au seuil d'aucune de ces maisons : elles sont définitivement abandonnées et resteront vides jusqu'au jour ou les atteintes du temps ou une secousse de tremblement de terre les aura fait définitivement disparaître. Aussi, à cause de ces abandons fréquents, le nombre des maisons est-il beaucoup plus considérable que celui des familles sartes et les 60.000 indigènes de Samarkand n'habitent guère plus des 2/3 des maisons existantes La ville semble donc plus peuplée qu'elle n'est réellement ; et malgré tout, lorsqu'on l'examine du haut de quelque haut portique, elle parait flotter dans l'enceinte de ses anciens remparts du temps de Tamerlan. Les humbles maisons plates et basses se pressent dans l'ombre des hauts monuments d'autrefois et au-dessus des constructions actuelles, véritable cité de pygmées, se dresse majestueuse la colossale cité de jadis, érigeant la merveille puissante de ses édifices et marquant toujours de son sceau la Samarkand d'aujourd'hui. Sur une colline c'est l'ark, la citadelle massive de Tamerlan dont les murailles ont du être modifiées pour les besoins de la défense mais dont la salle du trône, sorte de cloître aux gracieuses colonnettes subsiste encore intact. Là se trouve le « Kok Tach » la « pierre bleue » célèbre sur laquelle s'asseyaient tous les émirs pour se faire couronner, depuis Tamerlan qui avait enlevé cette pierre à Brousse où elle faisait partie du trésor du sultan Bayezid. Cette forteresse est le seul édifice civil datant des temps anciens. Ce sont les édifices religieux qui constituent l'inestimable parure de cette cité ! C'est qu'après Boukhara, Samarkand est l'une des villes saintes de l'Asie centrale. Nombreux sont les tombeaux de saints vénérés que visitent chaque année des milliers de pèlerins et qui ont fait donner à la ville le nom de « Jardin des saints » ; nombreuses sont les médressehs, les séminaires musulmans, qui, au temps de sa splendeur, faisaient de Samarkand l'un des foyers intellectuels les plus brillants du monde musulman. Aujourd'hui, elle est bien déchue de ce rayonnement et les édifices majestueux qui subsistent n'abritent plus que les débris de l'enseignement savant d'autrefois.

C'est dans trois médressehs colossales qui occupent trois des côtés de la place centrale de la cité que s'abritent les derniers étudiants en théologie. Cette place, régulièrement carrée, de 100 m. de côté et bordée de ces trois merveilleux édifices, constitue un des ensembles les plus majestueux qui se puissent voir. Ces trois monuments ont une forme analogue. C'est une arche colossale, en forme d'ogive très pure, occupant la majeure partie de la façade. De chaque côté la façade plate est, soit unie, soit percée d'une double rangée de fenêtres en ogive. Enfin l'ensemble est complété par deux dômes latéraux côtelés ayant la forme caractéristique des monuments persans et par deux hauts minarets ronds, séparés de l'édifice et couronnés par un élégant chapiteau..

Le dessin de ces monuments est d'une pureté de lignes admirable, mais ce qui leur donne leur aspect extraordinaire, c'est le revêtement de carreaux vernissés, brillants et multicolores dont les tons vifs et harmonieux rutilent sous les rayons du soleil. Ils dessinent des figures géométriques, des carrés, des losanges sur lesquels d'immenses lettres kouffiques brodent les fantaisies de leurs élégantes arabesques. Le coloris de ces revêtements diffère dans les trois monuments. A la médresseh Ouloug Begh, la plus ancienne, la décoration est plus sombre et plus sévère ; à Tillah-Kahri, au contraire, elle ruisselle d'or, aussi cet édifice porte-t-il bien son nom qui signifie « vêtu d'or ». Enfin à Shir Dahr, le plus parfait et le plus imposant des trois, l'harmonie des couleurs où domine le bleu et le jaune est admirable. De plus deux têtes de lion décorent la façade, et cette représentation d'animaux sur un monument est à peu près unique dans l'Asie Centrale, car on sait la religieuse horreur de l'Islam pour la représentation des objets animés. Cette merveille est postérieure à Tamerlan, mais ne diffère des monuments de son temps que par la richesse de sa décoration. Elle porte une inscription qui, dans son emphase orientale, montre l'admiration qu'inspira le monument, dès le début : « Ceci fut élevé par Yolangtach Bahadour, grand vizir de l'émir Imam Kouli, et la lune, interdite de stupeur devant ce magnifique ouvrage des hommes, se posa le doigt sur les lèvres, songeuse. »

Aujourd'hui encore, malgré les lézardes et les places effritées, la parure brillante resplendit toujours, parant les glorieuses ruines d'un royal manteau. Les Russes d'ailleurs consolident ces précieux vestiges et tachent de les conserver tout au moins dans leur état actuel. Ils sont les gardiens vigilants des trésors du passé. Derrière le portique de la médresseh, est toujours une grande cour bordée d'une double rangée de cellules où logent les étudiants. La plupart sont

vides. Celles qui sont encore occupées ne sont guère plus meublées que les autres et les étudiants français s'accommoderaient mal de cette simplicité cénobitique, mais là bas, les sartes s'en contentent ; là, du moins, ils sont sûrs de trouver la nourriture et l'abri, sans rien faire, car l'enseignement n'existe presque plus. Ils resteront étudiants toute leur vie à moins qu'ils ne finissent par devenir mollahs : dans les deux cas d'ailleurs ils ne quitteront pas le pieux asile dont les biens dotaux, souvent considérables, leur assurent une vie modeste, mais suffisante et exempte de soucis.

Il est encore une autre médresseh dont je veux vous parler, car elle est sans doute le monument le plus prodigieux de Samarkand. C'est la médresseh de Bibi Khanoum élevée par l'épouse savante et géniale de Tamerlan, la reine Bibi. Ce nom qui nous paraît quelque peu ridicule est très répandu et très goûté en Asie Centrale. Cet édifice est malheureusement tout à fait en ruines, mais néanmoins, tel qu'il est, il garde un aspect si grandiose que le Colisée seul m'a donné une impression de majesté comparable. Les portiques, les minarets, les coupoles, tout s'effrite, s'effondre, sans que malheureusement on puisse même songer à consolider ces puissants vestiges. Une coupole qui surmontait le tombeau de la grande reine s'est écroulée, il y a quelques années ; une ogive d'une élégance parfaite s'est effondrée à la suite d'une secousse de tremblement de terre, le lendemain même du jour où nous l'avions photographiée. Et c'est avec angoisse qu'on assiste à la disparition progressive de cette prodigieuse conception des hommes. Ces ruines, d'ailleurs, en partie écroulées, gardent encore par places la draperie éclatante de leurs faïences multicolores ; il semble que l'édifice veuille mourir en beauté.

Au centre de l'immense cour déserte et parsemée de débris colossaux se dresse un prodigieux pupitre de marbre blanc dressé sur des colonnettes, et formé de deux blocs taillés en plan incliné. Là était placé un Koran fameux, le Koran d'Othman pris dans le trésor de Brousse par Tamerlan. Ecrit sur peau de gazelle, ses feuilles avaient 1m50 de hauteur : aussi était-il peu maniable. Il restait donc sur ce pupitre et la reine installée au balcon d'une tourelle voisine le lisait chaque jour. Longtemps il resta ouvert à la dernière page qu'avait lu la reine Bibi, à peine protégé contre les intempéries. Mais le climat est si sec qu'il n'a pas été détérioré. Les Russes l'ont transporté à Pétersbourg.

Ce pupitre a une vertu magique pour les sartes ; il guérit les affections de la moëlle épinière à condition que le patient puisse se baisser suffisamment pour passer entre les colonnettes qui supportent le pupître et qui ont à peu près 75 centim. à 1m de

hauteur ; cette vertu est très réputée et très employée ; d'ailleurs les sartes recourent beaucoup à l'intervention miraculeuse pour guérir leurs maux : les amulettes, les gris gris contenant des formules du Koran, des pincées de la poussière provenant du pavé de la Kaabah de La Mecque sont très recherchés et les derviches sont plus courus comme guérisseurs que les médecins indigènes, thérapeutes terribles il faut le dire, plus terribles chirurgiens ! D'ailleurs les guérisseurs sacrés sont sévères aussi pour certains genres de maladie, l'aliénation par exemple.

Dès les premiers symptômes, on fait agenouiller le malade et un mollah récite des prières sur sa tête ; si cela est insuffisant, on l'attache à un pilier où on l'empêche tout juste de mourir de faim ; si la cure est insuffisante, on lui applique enfin la bastonnade tout en récitant de nouvelles prières : le malade crie-t-il ? c'est un signe de guérison et on redouble ; s'il reste indifférent, il est réputé incurable et on l'abandonne à son sort. C'est très simple comme vous le voyez

En dehors des nombreux établissements d'instruction qui faisaient rayonner Samarkand de la plus pure lumière intellectuelle, et lui avaient valu le titre « de Miroir de la Terre » le nombre considérable de tombeaux très vénérés qu'elle renfermait lui assurait un grand renom de sainteté et la visite de nombreux pélerins.

La plupart de ces tombeaux ont des légendes, quelques uns sont des chefs d'œuvre artistiques. Je vous parlerai seulement de trois d'entre eux. Le tombeau de Daniar ou Daniel est l'un des plus vénérés. Il est situé à quelques verstes de la ville, au bord du grand fleuve Zérafchane. Pour y arriver, il faut suivre d'arides défilés creusés entre des falaises brunes, craquelées par la sécheresse, recuites et brulées par le soleil, d'un aspect absolument désolé et qui contraste singulièrement avec la fertilité environnante. C'est cependant la même terre, le toprach, cette terre jaune, arable éminemment fertile quand elle est irriguée et qui sur certains points, en Chine notamment, forme de puissantes assises de 3 et 400 m. de hauteur, dans lesquelles des forces neptuniennes ont creusé d'étroites galeries de plusieurs kilomètres de longueur.

C'est donc à travers ce paysage désolé, parceque privé d'eau, qu'on parvient au fameux tombeau. Il est placé au pied de la falaise aride, sur un petit promontoire qui domine le paysage riant et vert des bords du Zerafchane, fleuve dont le nom signifie « qui apporte l'or ». Est-ce parceque ses flots roulent des paillettes du précieux métal? N'est-ce pas plutôt parceque ses eaux sagement distribuées dispensent la richesse et la vie à ces terres dessséchées et qui ne demandent qu'à produire ?

Bref, sur ce promontoire, est un tombeau d'une quinzaine de mètres de longueur soigneusement revêtu d'une couche de plâtre et chargé de cornes de bélier et de petits cierges, offrandes de pieux pélerins : c'est le tombeau de Daniar, le tombeau qui marche. Chaque année il s'accroissait de quelques centimètres et, disait la légende, quand il aurait fait le tour de la terre, l'Islam dominerait le monde. Il devait donc s'écouler un notable laps de temps avant la réalisation de l'événement, mais comme ce phénomène donnait lieu parfois à des manifestations de fanatisme, le gouverneur russe décida un jour que le tombeau ne s'allongerait plus : et, chose étrange, le miracle cessa ; d'ailleurs une petite mosquée à coupole recouvrit le tombeau, pour honorer le saint et aussi pour l'empêcher définitivement d'allonger sa sépulture. Un autre tombeau vénéré perpétue une légende tout aussi répandue, c'est celui du Shah Zindeh, le roi vivant. Ce saint personnage, cousin du prophète, était venu prêcher la doctrine islamique à Samarkand ; vieux de plusieurs siècles, il était las de ne pouvoir mourir. Le roi païen de ce temps, à qui son renom portait ombrage, lui fit couper la tête. Mais, nouveau Saint-Denis, ce saint homme prit son chef sous le bras et se retira au fond d'un puits où il demeura de longs siècles toujours vivant et en prière. Tamerlan, qui connaissait la légende voulut s'assurer du fait. Il fit descendre plusieurs émissaires dans le puits, qui jamais plus ne revinrent à la lumière. Un dernier voulut tenter l'aventure. Il trouva le « Roi Vivant » toujours en prière. Celui-ci lui fit grâce de la vie, malgré ce sacrilège d'avoir violé son saint asile, à condition qu'il ne dirait pas ce qu'il avait vu, sous peine d'être frappé de mutisme lui et toute sa descendance. Revenu au jour, Tamerlan, par la menace des supplices, le força à raconter ce qu'il avait vu et aussitôt notre homme devint muet, ainsi que tous les siens. Très frappé de ce fait, le conquérant résolut de consacrer un de ses palais, voisin du fameux puits, où est retiré le « Roi Vivant », et il y fit construire une magnifique mosquée dont la coupole arrondie et parsemée de cabochons colorés est une merveille. Une série de petites coupoles dominant des chapelles rangées au long d'un couloir qui s'étage en multiples gradins, au penchant de la colline accompagne la mosquée principale qui couronne le faîte. Sous ces coupoles dorment les fils et les proches parents de Tamerlan qui semblent une escorte d'honneur gardant le saint tombeau. La décoration de toutes ces chapelles offre certainement le spécimen le plus élégant et le plus délicat de la céramique orientale. Ici les émaux et les faïences délicatement colorées présentent des motifs en relief et les grandes lettres kouffiques, marquent de la courbe

imprévue et compliquée de leurs arabesques en saillie les motifs réguliers des carreaux émaillés. C'est vraiment de la sculpture céramique du plus merveilleux effet.

L'intérieur de la mosquée présente la profusion d'étoffes, de draperies, d'ex-votos de tous les sanctuaires vénérés ; on y voit une grille derrière laquelle est le mausolée du saint. Nul être humain, depuis la construction du monument, n'a franchi cette grille et ce coin d'ombre se revêt d'un redoutable mystère. C'est là qu'est l'entrée du fameux puits où veille toujours le « Roi Vivant » jusqu'au jour du triomphe définitif de l'Islam où il sortira glorieux de sa retraite.

On retrouve encore là cette idée vivante du triomphe définitif de Mahomet qui indique assez l'universalité du fanatisme dans ce pays.

A l'entrée de la ville indigène se dresse la coupole du plus fameux mausolée de Samarkand, le Gour Emir, le tombeau de Tamerlan. Quoique fort dégradé, la merveilleuse coupole cotelée, bleu turquoise, placée sur un tambour bleu orné de grandes lettres koufiques saillantes, émerge majestueusement d'un bouquet d'arbres. C'est là un monument digne du puissant prince qu'il recouvre.

A l'intérieur, dans une chapelle octogone revêtue de plaques d'albâtre et de splendides émaux se trouvent cinq ou six pierres tombales ; parmi elles, un grand cénotaphe recouvert d'une large plaque de jade vert, de cette espèce qu'on appelle néphrite, entièrement gravée, est celle du conquérant.

L'inscription rappelle ses titres, ses victoires et des préceptes du Koran.

Mais cette pierre ne recouvre que le vide. Connaissant trop les hommes, Tamerlan voulut dérober son corps à leur vandalisme ou à leur cupidité. Dans le pavage est une pierre scellée que l'on peut soulever, elle donne accès dans un caveau ou est reproduite la disposition des pierres tombales de la chapelle. Là sont les véritables sépultures de Tamerlan, de son percepteur, de ses petits-fils. Les initiés seuls pouvaient autrefois soulever la pierre, mais maintenant le caveau reste toujours ouvert, le mystère est violé. La tombe est pourtant respectée et sous la très simple pierre de ce caveau dort toujours intact celui qui s'intitulait orgueilleusement le Maître du Temps.

Tels sont les trois Mausolées principaux que je voulais vous décrire. Mais les autres sont légion et il est une colline aux confins de la ville, dont la crête se hérisse de tombeaux, Là, les morts d'hier gardent le secret de l'antique et puissante cité que connut Alexandre le Grand. Maracanda, ville de richesse et de volupté, tenta le conquérant et c'est là que, dans une de ses célèbres orgies, ayant

trop fait honneur au vin fameux et exquis du pays, il eut le malheur de frapper à mort son ami Clytus. Cette Maracanda, où dorment de si grands souvenirs, que les musulmans appelèrent plus tard Afrasia, du nom d'un de leurs héros, gît là ensevelie et nul encore ne l'a restituée à l'admiration des contemporins. Quelques sondages seulement ont été faits, qui ont permis des trouvailles intéressantes mais n'ont pas été systématiquement poursuivis.

Je ne veux pas quitter Samarkand sans payer mon tribut de reconnaissance à ceux qui nous y donnèrent des réceptions et des fêtes inoubliables. Et je suis heureux de parler ici devant un des plus glorieux enfants de la Russie et de lui dire quelle profonde gratitude je garde à ses compatriotes. Certes nos personnalités ne nous désignaient pas pour de tels honneurs, mais les Russes tinrent spontanément à nous montrer ainsi, quelle estime et quelle affection profonde ils avaient pour des Français.

Et ce furent des fêtes indigènes superbes, fêtes de jour où la course nationale à la chèvre, la baïga, rue des centaines de cavaliers les uns contre les autres à la conquête d'une chèvre que le vainqueur jette pantelante, au pied du juge, course colorée, vivante, émotionnante entre toutes ; fêtes de nuit où nous pûmes, après une sorte de diffa gigantesque et une chevauchée aux flambeaux à travers la ville indigène endormie, assister sur les terrasses, au clair de lune, aux danses lentes et lascives des meilleures danseuses indigènes et surtout de la plus réputée d'entre elles, la jeune Alma. Celles-ci chantent des mélopées bizarres, qu'elles modulent et composent sur un mode mineur tout en exécutant des ondulations, des glissements lents, des torsions de bras, toute une scène expressive et singulièrement captivante. Elles sont remplacées par ces étranges danseurs, les batchas, dont je vous ai déjà parlé, et dont les contorsions bizarres rompent malheureusement le charme. A côté des fêtes indigènes nos amis russes nous convièrent au camp, à plusieurs fêtes militaires magnifiques dont l'un des attraits consistait dans ces merveilleuses fantasias cosaques, les djighitowkas où l'imagination fertile de ces cavaliers émérites invente les scènes les plus gracieuses ou les plus burlesques sur leurs chevaux lancés au triple galop. Les officiers avaient eu la délicate attention de disséminer dans les bouquets d'arbres des groupes de cavaliers qui, sur notre passage se dressaient debout sur leurs étriers et criaient « vive la France ». M. Le Vasseur vous a dit, dans sa belle conférence, quelle émotion il avait ressentie aux accents de la Marseillaise écoutée debout par des étrangers, sur un paquebot. La même émotion nous étreignit le cœur quand les musiques des quatre régiments de cosaques attaquèrent

ensemble notre chant nationnal et que tous les officiers russes se levèrent et saluèrent respectueusement. Ce sont là des impressions inoubliables.

Boukhara, n'offre pas, à la descente du chemin de fer, l'aspect vert et riant de Samarkand. C'est une petite ville européenne toute récente, nue, grillée de soleil, maussade et banale. C'est à 13 verstes, près de 15 kilom. que se trouve la ville sainte de l'Islam, « Bokhara el Chériff », comme on l'a nommée. Voici à quoi est dûe cette grande distance. Lorsque Anenkoff construisit le chemin de fer transcaspien, l'émir de Boukhara ne donna l'autorisation de poursuivre la voie, qu'à condition qu'elle passerait à 15 verstes au moins de sa capitale. Il craignait, paraît-il, que les épouses bokhares n'employassent trop souvent ce rapide moyen de transport pour se soustraire à l'autorité de leurs maris. Cela donne une piètre idée de la confiance des maris bokhares. On déféra au désir de l'émir et la ville russe se bâtit autour de la gare, c'est-à-dire à 13 verstes de la ville indigène, d'ailleurs les considérations sanitaires et surtout l'insalubrité notoire de l'eau de Boukhara ne pesèrent pas d'un mince poids pour éloigner autant que possible la ville européenne de ce foyer d'infection.

Car Boukhara, où, dans un espace relativement restreint, grouille une population de près d'un million d'âmes, est une des villes les plus malsaines qui soit, et c'est en grande partie à l'impureté de son eau qu'elle le doit. C'est un petit affluent du Zerafchâne qui fournit l'eau à la ville, et comme son débit est insuffisant, on a réglementé la distribution de l'eau au moyen de barrages. Tous les 8 jours seulement on ouvre les barrages et une eau nouvelle arrive à Boukhara. Bien que bourbeuse, elle est saluée avec joie par les habitants qui se hâtent de s'y baigner ; puis les bestiaux, les chiens s'y rafraîchissent à leur tour et enfin, après quelques heures destinées à la laisser épurer, cette eau là servira pendant une semaine à tous les besoins du sarte : soins de propreté, soins culinaires, boissons. C'est dans de grands bassins de pierre, carrés, de 100 pieds de côté environ, que cette eau se collecte. Ombragés d'ormes séculaires, bordés d'éventaires de marchands de fruits et d'échoppes de barbiers, ces bassins offrent un spectacle pittoresque et coloré, mais il ne faut pas regarder l'eau stagnante et sale que contient le réservoir : là des sartes font leurs ablutions, d'autres lavent des légumes, des ustensiles, d'autres emplissent des outres, d'autres enfin boivent à même cette infection liquide : on comprend maintenant que toutes les maladies contagieuses aient ici droit de cité. Parmi les plus répandues, est la filaire, la richta, comme ils l'appellent, sorte de ver en forme de ruban long de 1m20 environ et très grêle qui se loge

dans les tissus des membres ou de la face. Ce sont les barbiers, dont les échoppes environnent les bassins, qui se chargent de l'extraction : nous pûmes voir une de ces opérations. Notre chirurgien fait une entaille au bras du sarte impassible, passe un bâtonnet dans la plaie et lentement enroule le ver autour du bâtonnet. Cela dure assez longtemps, car le ver se rompt si l'on exerce une forte traction, les embryons qu'il contient se répandent dans les tissus et des désordres graves en résultent qui amènent ordinairement l'amputation.

Aussi le nombre des amputés est-il considérable à Boukhara, et à l'hôpital, nous pûmes voir, sur 25 malades en traitement, 15 patients, atteints de ce mal.

A un moment, le barbier déclara l'opération terminée, le ver étant, disait-il, entièrement sorti : or nous pûmes constater qu'il avait été cassé et dans le faisceau de richtas sèches qu'il nous montra orgueilleusement, aucune n'était entière. Puis tranquillement il alla nettoyer le vase contenant le sang plein de germes dans le bassin où d'autres buvaient. Voilà qui en dit long sur les conceptions d'hygiène des boukhariotes !

Aussi nous gardâmes-nous de boire de l'eau pendant tout notre séjour. Cependant, une fois, un riche sarte nous ayant offert un somptueux repas, auquel je ne sais pourquoi, manquait totalement le liquide. Comme les serviteurs ne paraissaient comprendre nos gestes, nous fûmes réduits pour ne pas mourir de soif, à boire de l'eau d'une fontaine voisine, coupée avec de l'élixir parégorique dont l'un de nous avait un flacon : ce n'était pas très fameux mais du moins, rassurez-vous, notre imprudence forcée ne nous donna pas la terrible maladie.

Boukhara, comme je vous l'ai déjà dit, est la ville sainte de l'Islam, elle comporte 360 mosquées, 80 médressehs et de nombreux tombeaux très vénérés, mais ici les monuments tout en gardant la même forme architecturale et le même revêtement d'émaux brillants qu'à Samarkand, sont loin d'atteindre des proportions aussi gigantesques. Ce sont des réductions fort jolies d'ailleurs des magnificences de là-bas. Certains pourtant méritent une mention, et surtout la mosquée de Kolan, la plus grande et la plus sainte, formée d'un immense cloître à plusieurs galeries, en partie revêtues d'émaux, et entourant une très vaste cour verte, au fond de laquelle est le sanctuaire précédé d'une large arcade et surmonté d'une coupole. C'est là que Gengis Khan, après s'être emparé de la ville, capitale de l'empereur de Kharezm, de cette Bokhara célèbre par ses débauches et ses crimes, c'est là qu'il entra à cheval et qu'aux habitants terrifiés il

déclara qu'il venait pour châtier leurs crimes, qu'il était le fléau de Dieu envoyé pour purifier la terre.

A côté de cette mosquée est un gigantesque minaret, le Mirah Arab, arrondi comme tous ceux du pays avec un très gracieux couronnement. Il atteint 55 m. de hauteur et c'est de beaucoup le monument le plus élevé de Boukhara. Jusqu'en 1886, c'est du haut de ce minaret qu'on jetait les criminels dans le vide pour leur faire expier leur crime. Actuellement l'escalier est écroulé et nul n'y peut atteindre sauf les cigognes très nombreuses qui, là comme sur presque tous les monuments de Boukhara, construisent leurs nids et sont vénérées, absolument comme dans les villes d'Alsace.

Aussi les Khiviens, chez lesquels ce sont des rossignols qui vivent en grand nombre, disent-ils avec mépris : « A Boukhara, le claquement de bec des cigognes remplace le chant harmonieux de nos rossignols. »

Si le supplice de la chute dans le vide est supprimé à Boukhara, la peine de mort n'est pas abolie. Chaque année, l'émir se fait présenter une liste des différents détenus avec la mention de leur crime, et, d'un trait de plume, il décide du sort de chacun : les uns auront la gorge coupée, les autres seront relachés, d'autres maintenus en prison. C'est simple comme formalités judiciaires. Aussi la justice émirienne est-elle très redoutée et presque tous les malfaiteurs sont-ils étrangers. C'est dans le palais de l'émir, bâti sur une colline artificielle, pour dominer, comme cela se doit, toutes les habitations des sujets, que se trouve la prison. Et nous pûmes voir des dizaines de malheureux enchainés les uns aux autres aux chevilles, aux poignets et au cou, avec de formidables chaînes analogues à celles qui sont l'effroi des geôles des vieux donjons du moyen-âge. Ils paraissaient d'ailleurs indifférents et ne semblaient pas songer à l'égorgement qui, peut-être, les attendait. D'ailleurs, le sort de ces prisonniers est relativement enviable, à côté de ce qu'il était avant l'intervention russe. Alors existait le sindone, sorte de puits de 10 m. de profondeur, aux parois lisses et où on laissait les malheureux de longs mois, en proie aux tortures de la faim, de la soif, accroupis dans une infecte pourriture et dans une ignoble promiscuité. Tous les deux jours on leur jetait quelques poignées de riz avarié et un peu d'eau qui donnaient lieu à d'immondes luttes ; et lorsqu'un malheureux succombait à ces tortures, son corps restait là jusqu'à ce que l'odeur de pourriture vint gêner le poste de soldats installé non loin de là.

Ce tombeau, il est vrai, était réservé aux pires criminels, mais aussi aux hardis explorateurs qui s'aventuraient dans ces pays terri-

bles. En 1842, deux anglais, Stoddard et Conolly, subirent les affres du sindone, avant d'être précipités du haut Mirah Arab et Vambéry qui, déguisé en faux deroiche, parcourut le pays en 1862, nous raconte la terreur que lui inspirait le sindone auquel il n'aurait pas échappé si sa supercherie eut été découverte.

Ce sont des soldats de l'émir qui surveillent les prisonniers et c'est là une de leurs principales fonctions avec la garde de certains monuments, car, depuis ce protectorat russe, l'armée émirienne n'est plus destinée qu'à un rôle de parade comme l'armée du bey de Tunis ou du prince de Monaco. Ce qui n'empêche pas qu'on impose à ces troupes des exercices variés, des manœuvres continuelles et que leurs multiples officiers, presque aussi nombreux que les soldats, exigent de leurs hommes une exactitude et une précision remarquable. Tous leurs exercices ne sont d'ailleurs pas d'une logique parfaite. Ainsi, ils exécutent avec ponctualité, à un signal donné, le mouvement de s'étendre à terre sur le dos, les jambes levées en l'air.

Ceci date, parait-il, de la conquête russe. A ce moment les Russes devaient traverser à gué maint bras du Zerafchane et arrivés sur l'autre rive ils exécutaient ce mouvement pour vider l'eau de leurs bottes. Très frappés par cette manœuvre et lui attribuant une influence sur le succès des russes, les boukhares l'adoptèrent et l'ont conservée jusqu'à ce jour, sans en comprendre la signification.

Ce qu'il y a de plus remarquable à Boukhara, c'est le bazar. Les souks de Tunis peuvent en donner une idée générale ; c'est aussi une série de galeries voûtées, bordées de minuscules boutiques. Mais ces bazars s'étendent sur une surface quatre fois plus grande, les couloirs, plus resserrés, y forment des dédales bien plus nombreux et là s'agite une foule énorme et étrange, dont on peut difficilement se figurer la densité.

Dans ces galeries couvertes se coudoient, s'enchevêtrent, se bousculent, des sartes aux robes multicolores, aux turbans énormes, à pied ou à cheval, des persans aux bonnets d'astrakan coniques, aux houppelandes grises, des turkmens aux énormes talpaks de peau de mouton, aux caffetans bruns ornés de fausses cartouches, des khiviens aux mitres de drap noir, des chinois au costume de soie classique, des tartares aux petits bonnets ronds, aux larges culottes longues, des khirgizes, des hindous et des juifs, ces deux derniers avec des lévites noires serrées par une corde, costume qu'on leur impose : les juifs ont les tire bouchons et la barbe typiques, les hindous, les signes de Vischnou et de Siva peints sur le front. Vous pouvez vous rendre compte du kaléidoscope vivant qu'est le bazar de Boukhara. Un seul costume manque, heureusement, c'est le

costume européen. Tout ce monde s'agite, crie, se dispute constamment, refoulé, écrasé le long des boutiques par des cavaliers, des files d'ânes, des caravanes de chameaux, des chariots, des voitures ou le cortège de quelque riche sarte, de quelque puissant seigneur. Nous mêmes allions à travers ses couloirs au grand trot des chevaux de notre voiture et, à voir la foule compacte que nous devions fendre, nous ne pouvions comprendre que nous ne provoquions pas d'accidents. Il est vrai qu'un courrier du gouverneur, un djiguit, nous précédait à cheval et nous faisait faire place par des arguments frappants, arguments d'ailleurs parfaitement admis de tous, car l'un d'eux nous faisait dire : « Il ne faut pas être trop doux avec les gens de Boukhara, ils vous prendraient facilement pour un âne et essaieraient de vous bâter. » Sur notre passage donc, ils s'incrustaient dans les boutiques, se tassaient, disparaissaient et nous laissaient le champ libre, sans que jamais survint un accident.

Je n'entreprendrai pas de vous dire ce qu'on vend dans ce bazar ; on y vend de tout. Comme toujours, les marchands similaires sont cantonnés dans tel ou tel quartier et il y a le bazar des soieries, des armes et des cuivres. Je vous dirai seulement que j'ai vu des merveilles, sans compter, chose imprévue ici, une petite tour Eiffel en métal, formant pelote à épingle. Nos transactions nombreuses étaient d'autant plus difficiles que les marchands parlaient la langue du pays, le tadjik, et que notre courrier nous traduisait leurs offres en russe, qu'il parlait mal et que nous connaissions plus mal encore.

D'ailleurs cette mauvaise connaissance de la langue russe nous causa une mésaventure assez amusante. L'un de nous, en qui nous avions foi, s'était fait notre interprète général et indiscuté. Or, un jour, dans une auberge, nous désirions manger des œufs à la coque ; nous étions cinq, notre ami pensa à en commander quinze.

Il donna l'ordre gravement, l'aubergiste nous regarda avec ahurissement, fit répéter la commande puis s'inclina et disparut. Longtemps après il revint accompagné de nombreux indigènes avec un plat contenant 50 œufs ! Au lieu de piatnadsatch, 15, notre ami avait dit piatdeciatch. (50).

Tous les assistants ricanaient, il fallait sauver notre prestige. Gravement chacun de nous avala ses 10 œufs et pour assurer définitivement notre autorité nous en commandâmes encore 5 de plus.

Je ne vous dirai qu'un mot du palais de l'émir, vaste construction d'une somptuosité toute orientale mais sans style précis, c'est une série de pavillons, de galeries élégantes, de portiques, de cours, groupés autour de merveilleux jardins. Nous y fûmes reçus par le

maître des cérémonies et par le ministre du palais, que, sur le conseil du courrier, nous gratifiâmes, en partant, chacun de 1 rouble, 2 fr. 66. Ils se montrèrent extrêmement satisfaits, ce qui en dit long sur l'exactitude de leurs appointements.

A la porte du palais est la première borne milliaire de l'émirat. Celles-ci devaient s'échelonner toutes les 7 verstes, mesure de distance légale dans le pays et qui correspondait à chaque arrêt que doit faire le prince dans ses déplacements. Mais, comme à mesure que s'avance le voyage, l'émir est plus fatigué, les bornes se rapprochent et on en trouve, en s'éloignant de la capitale, toutes les 6, les 5 verstes. D'ailleurs l'émir avait intérêt à ce que les distances fussent moindres, car à chaque borne l'attendait une des plus jolies femmes du pays qu'il pouvait prendre pour épouse.

Tel est ce pays, étrange et merveilleux, dont j'ai tenté de vous esquisser le pittoresque et la beauté.

De tout temps il fut une riche proie convoitée par tous les conquérants. Aussi vit-il constamment des périodes de prospérité inouïe succéder aux désolations de l'invasion et du pillage. Des hommes immenses comme Gengiskan et Tamerlan en firent le centre de leur colossal empire. Ils voulurent que Samarkand, que Boukhara fussent les foyers rayonnants des lettres et des arts. Ils dotèrent ces villes d'une radieuse parure d'édifices gigantesques et éblouissants et, malgré deux siècles de la plus profonde barbarie, malgré la féroce tyrannie de princes sanguinaires et bornés, les ruines glorieuses toujours debout attestent encore la grandeur d'autrefois. Aujourd'hui la domination russe donne à ce pays une magnifique impulsion agronomique, industrielle et commerciale et c'est une aube d'exceptionnelle prospérité qui naît, sous l'égide du Tsar, pour cette contrée fière encore des vestiges grandioses du passé.

Dr Alcée DURRIEUX.

BIBLIOGRAPHIE

VOYAGES AU MAROC

DE MONSIEUR LE MARQUIS DE SEGONZAC

1899-1901

Cet ouvrage est divisé en trois parties :

1° Un journal des étapes de trois voyages différents, accomplis, l'un en 1899, les deux autres en 1901.

2° La classification des renseignements scientifiques recueillis.

3° Une édition à part des itinéraires réduits à l'échelle du $\frac{1}{250.000}$, et de quelques profils justificatifs.

PREMIÈRE PARTIE

Elle contient le récit des trois voyages de Monsieur de Segonzac, qui sont, dans l'ordre chronologique (1) :

1° *Voyage au Sous, 31 Octobre — 30 Novembre 1899.*

2° *Voyage au Rif et au pays des Djebala, 27 Janvier à fin Avril 1901.*

3° *Voyage* { *De Ksar-el-Kebir à Fès, 5 au 15 Mai 1901.*
De Fès à la vallée de la Mlouia, 16 Mai au 26 Juin.
Vallée de la Mlouia à la vallée du Sbou, et retour à Fès, 30 Juillet au 1er Septembre.

C'est la partie la plus étendue de l'ouvrage ; elle est un *journal de voyage* où tout a été minutieusement étudié, où chaque ligne, chaque souvenir est intéressant ; il était difficile d'en donner une analyse, dans le sens absolu du mot, de suivre, pas à pas, le voyageur dans le long tracé de ses itinéraires.

Ce qui va suivre n'aura donc pour objet que :

(1) C'est celui que j'adopte pour leur analyse. Dans l'ouvrage, le voyage au Sous ne vient qu'en troisième lieu.

Le tracé de l'itinéraire des trois voyages et l'esquisse à grands traits des pays traversés en insistant sur les itinéraires nouvellement reconnus.

1° Voyage au Sous 31 Octobre, 30 Novembre 1899.

Monsieur de Segonzac s'est nommé Ahmed ben Mjad, et déguisé en pélerin tripolitain. Il quitte Casablanca (Dar-el-Beïda) avec trois compagnons : un vieux muletier algérien qui lui fut dévoué, un nègre qui le trahit un jour de peur et un guide qui l'abandonna dès le seuil de l'Atlas.

L'itinéraire est Merrakech, Taroudant, Tiznit, Agadir, Mogador. (1)

Les quatre voyageurs, sous la pacifique apparence de voyageurs musulmans, marchent à petite allure, et, selon le terrain, montent ou poussent devant eux les trois mules qui portent leur modeste bagage,

Cinq étapes les mènent à Merrakech, « coupant les champs fertiles de ce *Vorland* (2) atlantique dont le renom n'est pas usurpé. »

Huit jours de séjour dans la capitale du Sud de l'Empire Chérifien et ils se remettent en route pour le pays de Sous par delà le Haut-Atlas, en marchant droit au Sud vers le col d'El-Goundafi ; aux deux tiers de ce col, très difficile d'accès se dresse la forteresse du Qaïd el-Goundafi, gardant l'étroit passage ouvert par l'Oued-Nefis. Le Qaïd les arrête ; la volonté du Sultan est formelle : les étrangers ne doivent pas pénétrer dans le Sous ; il faut reprendre en sens inverse la route parcourue l'avant-veille, emprunter le sentier muletier de Tinesk qui conduit à Amsmiz.

Ils longent le pied du Haut-Atlas jusqu'au col d'Imin Tanout

---

(1) Voir la feuille unique pour le voyage du Sous dans le carnet des itinéraires.

(2) M. Th. Fischer dans son remarquable ouvrage : Reise in Atlas-Vorland von Marokko, appelle *Atlas Vorland* la partie économiquement exploitable du Maroc, comprise entre la chaîne de l'Atlas et la côte de l'Atlantique. La région dont parle ici M. de Segonzac est particulièrement fertile ; sa caractéristique est la fameuse terre noire (tirs) qui en fait, au dire de M. Fischer et d'autres explorateurs, une des régions les plus riches qui existent. Elle commence à environ onze kilomètres de Casablanca, pour s'étendre parallèlement à la côte sur une profondeur de 75 kilomètres dans la Chaouïa, la Doukhala, l'Abda ; on la retrouve même dans le Rarb, (vallées du Sebou, de l'Oued-Beht, de l'Oued-Rhem, jusqu'aux environs de Mékinès.) La bande côtière de cette terre noire irait, en résumé, du Tensift au Sud jusqu'au Sebou au Nord, sur une longueur de 300 kilomètres environ.

ou de Bibaoun, traversent le Haut-Atlas et le 13 Novembre sont à Taroudant, capitale du Sous, « la plus grande ville du Sud Marocain, renommée par sa richesse. la beauté de ses jardins, ses orangers, ses oliviers..... »

Après un séjour de deux jours, féconds en études de la ville et des environs, ils descendent la vallée de l'Oued Sous, *en suivant la rive gauche encore inexplorée* ; le pays est admirablement cultivé, très habité.

Puis c'est Tiznit, aux hautes murailles crénelées, de cinq kilom. de développement, percées de six portes monumentales.

De Tiznit, la caravane remonte au Nord, longeant la mer, retraversant l'Oued Oulras, l'Oued Sous et fait étape au port de Founti, que surplombe Agadir, « dont la rade foraine, sans grand abri contre le vent et la houle, est encore la meilleure de cette côte inclémente. »

La ville est hermétiquement close par une enceinte triangulaire dont les remparts n'ont qu'une seule porte.

M. de Segonzac fait remarquer que, malgré la mauvaise situation de sa rade, le jour où Agadir s'ouvrira au commerce Européen, Mogador cessera d'exister ; car les gens du Sous n'auront plus à faire alors les quatre ou cinq étapes de la route monotone d'Agadir à Mogador pour vendre les grains, les dattes, les oranges, les écorces de grenadier, les fruits d'arganier, les pois chiches, les peaux de chèvre et le cuivre que produit leur pays.

L'auteur ne dit rien de la route muletière d'Agadir à Mogador, sinon qu'il a pu constater la vérité des descriptions et la justesse des renseignements de M. le vicomte de Foucauld qui la fit avant lui (1)

D'ailleurs il fait observer autre part (2) que ce voyage « ne lui a rien appris qui puisse compléter les renseignements très précis des précédents voyageurs sur le Sous et ses habitants. » Il n'apporte à la connaissance de cette région, en dehors de l'exploration nouvelle de la rive gauche de l'Oued Sous, qu'une *contribution topographique.*

2° Voyage au Rif et au pays des Djebala : 27 Janvier à fin Avril 1901. —

M. de Segonzac est, comme en 1899, le pélerin tripolitain

---

(1) **De Foucauld. Reconnaissance au Maroc.**

(2) **Annales de Géographie, — 15 Mars 1903. — Voyages au Maroc, pages 120 à 129.**

Ahmed ben Mjad, le même muletier qui l'accompagna dans le Sous, le suit encore, puis deux autres compagnons, un Arabe des Ouled-el-Hadj et un Berbère.

Itinéraire de l'aller : *Tanger, Fès, Melilia.*

Itinéraire du retour : *Melilia, Ouezzan, Tanger* (1)

(a) *Itinéraire de l'aller.* Départ de Tanger le 27 Janvier 1901 ; la caravane traverse un pays exceptionnellement fertile où les blés et les orges sont déjà hauts. Je relève ici un détail typique : *à trois heures de marche* de la ville, le massif du Djebel-Alem « projette une croupe d'argile rouge et de grès.... c'est l'Aqbat-el-Hamra, — la montée rouge — fameuse par mainte aventure de massacre et de pillage. Une garde permanente d'une dizaine d'hommes mal armés surveille ce point critique ; ce poste n'empêche pas les Djebala de venir de temps à autre, attaquer les caravanes et faire des rafles de femmes, d'enfants et de bétail dans la plaine. »

Ksar-el-Kébir, deuxième étape après Tanger, n'a pas de remparts ; ses maisons de briques plates sont recouvertes en tuiles, ses rues infectes ; un talus de fumier séculaire ceint la face Sud-Ouest et atteint le niveau des terrasses. (2)

Pour gagner Ouezzan où mènent quatre routes, les voyageurs prennent la plus orientale, parce que la moins fréquentée.

La ville sainte d'Ouezzan est cramponnée aux flancs du Djebel-bou-Allal dont une forêt d'oliviers couvre les pentes. Ils y demeurent trois jours et partent pour Fès avec un guide.

Ils se sont mis en route, cinq, le matin, ils arrivent trente le soir à l'étape ; « l'insécurité du pays, — dit l'auteur, — ne permet pas aux voyageurs de marcher seuls ; ils attendent pour partir en nombre l'occasion d'un marché voisin, une caravane qui passe.

---

(1) Voir les feuilles Tanger, Fès, Melilia.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, M. de Segonzac classe les habitants du Rif en 28 tribus qui occuperaient la bande littorale entre l'Oued Mlouia et le 7° de longitude, quatre seulement restant en dehors de ces limites, deux à l'Ouest, deux à l'Est.

Il répartit la population du pays des Djebala en 45 tribus qui sont dispersées entre les points de Ceuta, Tanger, Ksar-el-Kebir, Fès, Taza, l'Oued Azrou et le Sud de Targist. Dans la carte d'ensemble placée à la fin de l'ouvrage, chacune de ces tribus est marquée par un numéro correspondant, en rouge, de même celles du Rif.

(2) Ksar-el-Kebir est néanmoins une des villes les plus importantes des Djebala, étant donné qu'elle est le lieu de passage obligé pour les caravanes se rendant de Tanger ou de Larache à Fès.

On racole ainsi, chemin faisant, des isolés, des mendiants... »

Arrivée à Fès le 8 Février.

M. de Segonzac va y rester trente six jours au consulat de France, claustré par la saison, évitant de sortir pour n'être vu de personne et n'être pas reconnu plus tard.

Enfin le soleil a reparu ; ses hommes ont trouvé dans les fondouks plusieurs bandes de voyageurs ; le 16 Mars ils se joignent à eux pour le départ.

En sortant de Fès, ils laissent à droite la vallée de l'Oued-Inaoun que suit la route d'Ouchda pour se diriger vers le Nord-Est, à travers les territoires des Oulad-el-Hadj, d'El-Hiaïna et d'El-Tsoul. On coupe les hautes vallées des affluents de droite de l'Inaoun : l'Oued Amellil et l'Oued-el-Haddar.

La caravane rencontre, à hauteur de Meknessa,(1) une vallée d'érosion, orientée Nord-Sud, qui ouvre une excellente route et constitue le chemin officiel de Taza à Melilia : c'est la haute vallée de l'Oued Msoun affluent de gauche de la Mlouia ; cette route monte dans le Rif entre les montagnes d'El-Branès et celles de Gsennaia et atteint la ride la plus importante, l'épine dorsale du Rif à la passe de l'Aqbat-el-Qadi qu'elle franchit par 1.400 mètres d'altitude.

L'Oued Qert lui offre un chemin facile jusqu'au massif de Gelaïa qui enserre et surplombe Melilia, elle l'abandonne au pied du massif pour tourner à droite et longer les monts de Lemtalça, puis gagner Melilia par la qaçba de Selouen.

Je citerai quelques lignes de la description si vivante faite de Melilia par M. de Segonzac :

La ville « apparait presque droit au Nord, haute et étriquée sur son socle de roche.

On nous fait contourner le territoire de la préside. Sa frontière est marquée par des tas de pierre blanchis à la chaux ; elle dessine un demi cercle de quatre kilomètres de rayon. Dans cette étroite enceinte se pressent douze ouvrages militaires : casernes, fortins, batteries, blochaus, modèles étrangement surannés, sans fossés, ni parapets ; ils n'ont à résister qu'à la fusillade puisque les Rifains ne possèdent pas d'artillerie.

Au pied d'une grande caserne blanche..... des fantassins font du maniement d'armes, un peloton de cavaliers à dolman bleu de ciel, à brandebourgs noirs, fait des conversions au trot,

---

(1) Nord-Est de Taza.

une section montée promène d'une allure de sommeil deux pièces et leurs servants....

L'Espagne tient à ce rocher pour tout le sang qu'elle y a versé, ... ce n'est qu'une hampe glorieuse où l'amour propre national l'oblige à maintenir son drapeau.

Il faut voir des dernières pentes du massif de Gelaïa tous ces minuscules fortins d'une architecture archaïque, ces jardins aux arbres grêles trop bien ordonnancés, ce village aligné à l'équerre, ces soldats de toutes armes évoluant sur leur terrain de manœuvres exigu et l'enceinte de Melilia braquant sur le Rif ses canons impuissants. Tout cela, vu de haut et de loin, prend je ne sais quelle apparence puérile et fait involontairement songer à quelque jouet sorti des ateliers de Nuremberg. »

M. de Segonzac a ainsi achevé une *première traversée du Rif.*

A Melilia, grâce à l'obligeante entremise d'un agent de la Compagnie Touache, il peut expédier en France la première partie de ses itinéraires et de ses photographies.

(b) *Itinéraire du retour.* — M. de Segonzac quitte Melilia le 1er Avril pour une *seconde traversée du Rif ;* pendant 100 kilom. environ il suit la bande littorale, à travers des terrains argileux, schisteux, des dunes ; les oueds y découpent des baies de sable au fond desquelles sont des villages de pêcheurs ; les plus importantes de ces baies sont formées par les oueds Qer, Nekour et Riss. Le petit archipel d'Alhoucemas pique d'une douzaine de points noirs la baie de Nekour : le plus grand de ces îlots porte la préside espagnole. « Elle apparait — dit l'auteur — comme un imperceptible rocher, émergeant d'une dizaine de mètres au dessus de l'eau et n'est qu'à une portée de fusil du rivage. On m'a conté qu'à certains jours de détresse la garnison mettait son pavillon en détresse pour demander de l'eau douce aux bateaux qui passent. »

Après l'anse de Nekour, l'itinéraire s'infléchit vers le Sud-Ouest pour aller atteindre à Snada la vallée de l'Oued Talembadès, et suivre la route de Badès à Fès.

Snada est doublement fameuse par sa qaçba, œuvre de Mouley Ismaïl, dit-on, et pour sa zaouia des cheurfa d'Ouezzan ; c'est une agglomération formée de plusieurs villages très peuplés, dont un village israélite.

« L'irrigation absorbe presque toute l'eau de l'Oued Talembadès et c'est un curieux contraste que ce fleuve de cailloux

bordé par d'admirables rives, fraîches, vertes et fleuries, les maisons encadrées de beaux vergers qui s'alignent et se pressent sur les deux berges. »

Après avoir passé pour la seconde fois les vallées parallèles des Oued Riss et Nekour, déjà franchis près de la côte, M. de Segonzac a *quitté le Rif et pénètre dans le territoire des Djebala.*

Il atteint l'Oued Ouerra, qui, très sauvage au début, dans le Rif, alors qu'il traverse les schistes de Mernissa, s'élargit et devient fertile dans le Cenhaja ; « les oliviers, disséminés dans la campagne ont une apparence de prospérité ; les moissons font aux sombres montagnes un manteau vert tendre et déjà jaunissant. »

La caravane suit la rive gauche de l'Oued ; cette route merveilleuse, verger continu, les mène le 9 Avril au village de Bou-Adel, la « *Syrie des Djebala* » comme disent ses habitants.

« Bou-Adel n'est pas inférieur à son renom ; la source qui arrose son vallon, jaillit assez puissante pour faire tourner un moulin, les caroubiers sont énormes, les noyers qui ombragent la place sont les plus beaux que nous ayons vus ; cent oranges valent un *grich* (25 centimes environ)... les mûriers bordent les chemins de leur luxuriante frondaison ; partout des lianes, des pampres festonnent les arbres et les maisons. »

Ce village, ajoute M. de Segonzac n'est pas une exception ; tous les villages qu'il traverse en descendant la rive gauche, Beni-Azam, Oulad-Koura, Tazouta, paraissent également riches.

Et la rive droite ne semble ni moins habitée, ni moins prospère.

Il rentre à Ouezzan le 13 Avril par Mouley bou Chta Fichtala.

A Ouezzan se termine le journal de route du 2e voyage.

Il regagne Tanger par Ksar-el-Kebir.

*
* *

Quelques considérations géographiques sur le 2e voyage.

Avant ce voyage, le pays des Djebala et surtout le Rif étaient des moins connus : des hydrographes français avaient tracé en 1854 le littoral méditerranéen. Duveyrier, en 1886 avait voyagé le long de la côte entre la frontière algérienne et Melilia, le capitaine Thomas, en 1889, entre Fès et Tétouan par Echchaoun ; mais les documents étaient à peu près nuls sur l'intérieur du Massif. (1)

---

(1) Renseignements puisés dans les travaux de M. de Flotte-Roquevaire.

De Tanger à Fès par Ouezzan, les routes sont sures et leur connaissance même avait eu pour effet d'en faire négliger par les voyageurs l'étude topographique. M. de Seoonzac en commençant ses levés aux portes de Tanger, nous fixe d'une façon certaine.

Une partie de cet itinéraire était très peu connue : *celle d'Ouezzan au point de passage de l'Oued Ouerra*, vingt kilom. environ à l'Ouest de Mouley-bou-Chta, par un travail peu complet de M. de Lamartinière. M. de Segonzac l'a traversé deux fois, à l'aller et au retour ; ses levés offrent ainsi de sérieuses garanties d'exactitude.

De Fès à Melilia. — La première partie de la route qui est la vallée de l'Oued Inaoun est pour nous du plus grand intérêt *étant donné qu'elle est la voie naturelle d'accès de l'Algérie au Maroc, d'Ouchda à Fès.* Colville (1880) Chavagnac (1881) de Foucauld (1883) en avaient donné une étude, mais trés peu détaillée, génés par l'insécurité de la région.

Le marquis de Segonzac entre *en pays inconnu à peu de distance au N. de Taza et y restera jusque près de Mélilia.*

De Mélilia à Mouley-bou-Chta. — A partir *d'Alhoucemas*, M. de Segonzac se porte vers le Sud à travers *une région montagneuse inconnue*, aux points où il coupe pour la seconde fois les Oued Riss et Nekour à peu de distance de leurs sources et vers Targist. *Le terrain connu ne reparait qu'à Seifroul* après Mouley-bou-Chta et de ce point, le voyageur rentre par la route de l'aller à peu de variantes près.

3° Voyage au pays des Braber (1) *5 Mai 1er Septembre 1901.* — Le but de ce nouveau voyage fut l'étude du Moyen-Atlas. (2)

Après quatorze jours de repos à Tanger, M. de Segonzac se remet en route avec un seul compagnon ; ils se mêlent à l'escorte d'un des cheurfa les plus vénérés du Maroc, qui va faire une tournée de *Ziara* (3) chez les Beni-Mgild, et qui, tout dévoué au voyageur, consent à se laisser conduire par l'itinéraire qu'il s'est tracé.

---

(1) M. de Segonzac répartit la population des Braber en 37 tribus très inégalement parsemées dans un secteur Sud de Fès-Mekinès, et dans le Moyen et le Haut-Atlas : vallée de l'Oued bou Regreg, hautes vallées de l'Oum er-Rebia et de la Mlouia, deux même sur les limites septentrionales du Tafilelt. — Voir la carte d'ensemble où elles sont numérotées en rouge.

(2) Voir les feuilles Fès, Taza, Azrou, Reggou, Atri-Aïach, dans le carnet des itinéraires.

(3) Offrande, don collectif ou individuel en nature ou en argent.

« L'heure pouvait sembler inopportune puisque les querelles intestines ordinaires se compliquaient d'une guerre contre les colonnes françaises du Touat....

Dès le début une circonstance aggrava les risques du voyage : une trahison révéla la présence d'un Européen dans l'escorte du chérif ; la nouvelle en fut colportée par un juif d'Azrou qui nous précéda ; il n'est pas de jour pendant les deux premiers mois de notre route où nous n'ayions été examinés, interrogés sur ce mystérieux Roumi....

La sollicitude et la discrétion de mes compagnons, — ajoute M. de Segonzac — ne s'est pas démentie un instant. »

Je suivrai pour l'analyse de ce troisième voyage les divisions que j'ai indiquées en commençant.

De Ksar-el-Kebir à la vallée de Fès. — M. de Segonzac toujours Ahmed ben Mjad, et son unique serviteur ont rendez-vous avec l'escorte chérifienne le 5 Mai à deux heures de marche au Sud de Qcar-el-Kebir.

La jonction s'opère au lieu et jour dits.

La caravane fait route vers le Sud, laissant à une trentaine de kilom. à sa gauche la route de Ksar-el-Kebir à Fès par Ouezzan suivie le voyage précédent.

La route actuelle n'offre guère d'imprévu ; elle passe l'Oued Mda, gros ruisseau de dix mètres de large sur cinquante centimètres de profondeur, puis l'Oued-et-Tnin.

M. de Segonzac donne dans cette partie de son récit des détails curieux sur le fanatisme religieux avec lequel est accueilli le chérif en ce pays de foi ardente.

« Dès l'aube.... il est assailli par les fidèles accourus ;... s'il est à cheval, ou lui baise les genoux... une tribu arrache le toupet du cheval pour en faire des reliques. » (1)

Puis, plus loin, ce sont des notes très détaillées sur la *Ziara* dont vit l'escorte et qui est apportée chaque matin avant le lever du camp.

« Cette question, — fait observer le voyageur — offre un intérêt capital ; ces visiteurs sacrés peuvent devenir de précieux auxiliaires, ils sont les seuls agents d'information,... les seuls négociateurs qu'on puisse envoyer dans les tribus indépendantes. »

---

(1) M. Etienne, dans la Préface de l'ouvrage consacre plusieurs lignes à ces cheurfa d'Ouezzan, qui se sont placés sous notre protection, et qui seront, le jour où nous le voudrons, un si admirable instrument dans nos mains, grâce à ce prestige religieux tout-à-fait extraordinaire.

La caravane atteint le 8 Mai la large dépression où coule l'Oued Ouerra qui a dans cet endroit, à ce moment, quatre vingt mètres de large ; les bateliers n'en trouvent pas le fond avec leur perche.

Le lendemain elle passe l'Oued Sebou. Le 12, pendant que le chérif et son escorte contournent le Djebel-Zerhoum, ponr gagner la vallée de l'Oued Mekkès, M. de Segonzac fait l'ascension de la montagne sainte pour visiter les ruines d'une enceinte romaine dont le rempart massif et croulant commande au loin la vaste dépression de Fès-Mékinès.

De la vallée de Fès à la vallée de la Mlouia. — Le 16 Mai, à partir de l'Aïn-Toto, (30 kilom. Est de Mekinès), on entre en pays Braber.

« Une escorte est venue nous quérir, fusil au poing ;... le trait caractéristique de ces Berbères est la brutalité. En venant à la rencontre du chérif, ils entendent lui rendre hommage sans doute, mais leur visite semble plutôt une prise de possession, un enlèvement. »

Suit une longue description du mode d'équitation, du harnachement des chevaux de ces peuplades, du type des hommes, des femmes, de leurs coutumes.

L'itinéraire continue par la plaine d'el-Gour, où il pénètre dans la tribu des Beni-Mtir. La caravane tombe en pleine guerre : les Beni-Mtir fractionnés en deux camps se battent, et « suivant ses machiavéliques traditions, le Maghzen, trop heureux de les diviser, d'affaiblir et d'occuper ses turbulents voisins, fournit des armes et des subsides à l'un des deux partis. »

Un engagement qui se passe sous ses yeux permet à M. de Segonzac de saisir sur le vif les procédés de combat de ces Braber, mi-cavaliers, mi-montagnards.

Le rôle du chérif, qui est de prêcher la concorde, oblige à un arrêt de huit jours sur ce point ; il arrive à obtenir une trève de quatre mois.

Arrivée le 3 Juin à Azrou, grand rectangle de deux cent cinquante mètres sur cent cinquante environ. La population de la ville se compose de douze cents bûcherons, cinquante soldats, autant de prostituées et deux cents Juifs ; les Juifs ont adopté le costume berbère. On ne les appelle plus Ioudi, mais « *Ait Moussa* » enfants de *M*oïse.

La plaine de Gigo est atteinte le 11 Juin ; cette plaine est limitée au Sud par l'Oued-Gigo et par une haute barrière montagneuse, la chaîne de Fazaz. Le Fazaz forme un massif très épais ; la face

méridionale est une chaîne continue qui termine le Moyen-Atlas et forme le flanc gauche de la vallée de la Mlouia ; la caravane traverse cette rivière à 80 kilom. environ de sa source puis remonte l'Oued Anzgemir, un de ses affluents de droite jusqu'à quinze kilomètres de la chaîne du Haut-Atlas. De là elle se dirige droit au Sud sur le Ari-Aïach. M. de Segonzac *vient ainsi de traverser une première fois le Moyen Atlas du Nord au Sud.* — Au Ari-Aïach que les trabes du Tafilelt appellent le Djebel Aïachi, *il a atteint le Haut-Atlas* ; il gravit cette cime « qui porte le ciel » disent les Berbères, cime égale aux grands sommets des Alpes (4.300 m.) et que jamais Européen n'a encore atteinte.

Vallée de la Mlouia à vallée du Sbou et retour à Fès. — A partir de ce point, l'itinéraire va longer quelque temps les derniers plissements du Haut-Atlas et suivre ensuite la rive droite de la Mlouia dont la rive gauche est bordée par le massif du Fazaz cité plus haut.

La haute vallée, sensiblement orientée de l'Ouest à l'Est sépare le Moyen-Atlas du Haut-Atlas. On traverse le territoire de nouvelles tribus et partout ce sont des réceptions fanatiques, des fantasias, longuement décrites.

Cette haute vallée « n'est qu'un jardin. On y cultive fruits et légumes. Les peupliers, les noyers, les poiriers, les figuiers, la vigne y prospèrent. On y récolte des pois, des choux, des navets, des oignons, des patates. Autour des vergers on cultive la luzerne, l'orge, le blé, le maïs. »

La caravane passe à Zebrat, Bou-Aïach, suivant les pentes septentrionales du Haut-Atlas, puis oblique vers le Nord-Est par Ouizert ; elle est le 19 Juillet á Misour, qui « apparait de loin comme une large tache de verdure. Ses vergers produisent des caroubiers, des poiriers, des abricotiers, des pruniers, des figuiers, des pommiers, des cognassiers et de la vigne, tous les légumes possibles et des fleurs à profusion. Le reste des jardins est une forêt d'oliviers touffue, profonde, admirable. Les gens de Misour prient humblement le chérif d'être leur hôte un jour entier. »

On y traverse la Mlouia qui fait là un coude vers le N. N. E. L'itinéraire va suivre la rive gauche jusqu'à *Feqqous longeant la face orientale du Moyen-Atlas.*

Toute cette vallée est désertique ; son sol est un conglomérat alluvionnaire à débris de silex bruns sur lequel rien ne pousse que des plantes sahariennes : le chih, le geddim, l'harmel. Le fleuve coule entre des berges escarpées qui rendent l'irrigation

impossible et la violence de ses crues hivernales ne permet pas de cultiver son lit encombré de tamaris et de lauriers roses. La rive droite est plate, aride, désolée, elle monte insensiblement vers le plateau du Rekkam.

Tout l'intérêt de cet itinéraire réside dans l'étude des cols qui mettent le Maroc en relation avec l'Oranie à travers le Moyen-Atlas, cols d'Haioum, de Tirnest, de Reggou, de Feqqous, de Rechida.

Au delà de la chaîne Nord-Sud qui borde la Mlouia, on rencontre un ravin profond, l'Oued Zebzit. Au delà se dresse la chaîne centrale du Moyen-Atlas, qui culmine dans le Djebel-bou-Iblan, au pic de Moussa ou Çalah à 4000 mètres environ d'altitude.

Après cette barrière, on trouve la vallée de l'Oued Mlillo qui draîne les eaux de toute cette partie Nord-Est du Moyen-Atlas, on contourne par le Djebel Tazekka l'extrémité de la dernière chaîne qui sépare de la trouée Ouchda-Fès et on arrive à Taza le 13 Août.

« Taza, bien campée sur une croupe du Moyen-Atlas, apparait comme une grande ville enfermée dans des murailles blanches, inaccessible sur trois faces.

... La ville est entourée de murs bas, quatre portes y donnent accès. »

De Feqqous à Taza, M. de Segonzac a ainsi traversé une seconde fois le Moyen-Atlas, du Sud-Est au Nord-Ouest ; il va maintenant descendre de Taza à Bou-Zemlan la vallée de l'Oued Inaoun qui est sa limite septentrionale.

Il double ainsi d'assez près, (une vingtaine de kilom.) son itinéraire du Rif du voyage précédent, jusqu'au confluent de l'Oued-bou-Zemlan.

La caravane quitte Taza après un séjour de deux journées.

L'Inaoun est alors « une rivière de vingt mètres de large environ, peu profonde, mais rapide et coulant dans une vallée de deux kilom. de largeur... ses berges n'ont pas d'ombre ; toute la vie, la végétation de ce pays réputé pour sa richesse s'est abritée au fond des vallons, dans les ravins ombreux où la vendange est si belle cette année qu'une charge de raisin s'échange contre une poule. »

La rivière est traversée vers El-Arra à un gué de trente mètres de large.

Le 21 Août on est à Bou-Zemlan à une forte étape seulement de Fès ; mais, avant de prendre le chemin du retour, M. de Segonzac veut faire une dernière excursion, avoir une notion

complète de cet immense massif dont il connait maintenant tout le pourtour et les deux extrémités et *pousser une pointe dans ce but en plein centre du Moyen-Atlas*, de Bou-Zemlan à Risran, jusqu'à la source de l'Oued-Sbou, l'Aïn-Sbou, la source merveilleuse où l'Oued-Gigo, brusquement transformé en grande rivière, prend le nom d'Oued-Sbou.

« C'est une véritable épreuve, — dit-il — que j'impose à mes compagnons en remettant le cap au Sud en vue du port. Je fais semblant de ne pas voir l'air mélancolique dont ils regardent les cimes rifaines et leurs montagnes des Djebala. »

Cette excursion de cinq jours, (aller et retour par la même voie) permet de justifier les renscignements recueillis jusqu'à ce jour sur les origines de l'Oued-Sbou, renseignements qui semblaient contradictoires et inconciliables, puisque les uns le faisaient naître au pied du Ari-Haïan, les autres dans le massif des Beni-Ouaraïn.

En réalité le fleuve a bien pour branche principale l'Oued Gigo qui se grossit en chemin d'autres nombreux cours d'eau, reçoit le tribut de l'Aïn Sbou et prend ensuite son nom.

Le 1er Septembre, M. de Segonzac est de retour à Fês, après un voyage de quatre mois.

« Je ne puis m'empêcher, — dit-il — de songer avec un peu de confusion combien ce voyage a démenti ma conception du pays Braber... Il m'était apparu comme une terre assez misérable, à peu près déserte, tout-à-fait inhospitalière...

Je le revois tel qu'il est vraiment, riche, peuplé, avec ses monts boisés et ses vallées fertiles, admirable réduit où la race la plus indomptable du monde s'enferme dans son farouche isolement. »

*
* *

Quelques considérations géographiques sur le 3e voyage.

Avant ce voyage, le degré de nos connaissances sur le Moyen-Atlas pouvait être défini, dit M. de Flotte-Roquevaire par une ligne tirée de Fès à Qaçbat-el-Mahkzen (1), et le séparant en deux parties :

Celle de l'Ouest nous était connue dans ses grandes lignes.

Dans celle de l'Est, pays plus difficile, nous ne connaissions que quelques sommets élevés, qui, de Fès, de Taza, de la vallée

(1) Qaçbat-el-Makhzen est situé sur la Mlouia, au N. de Bou-Aïach. Voir la feuille Ari-Aïach dans le carnet des itinéraires.

de la Mlouia avaient été visés et estimés en altitude par plusieurs voyageurs.

A part l'oued Merzi Doqqui et deux cols du Tizi N'Telrount, le *Haut Atlas restait tout-à-fait inconnu* (1).

De Ksar-el-Kebir à Fès, M. de Segonzac a traversé une partie inconnue : *du pied Nord du djebel Zerhoun, près l'oued Zegota ; il ne rentrera dans les régions explorées que dans la plaine de Saïs, après la traversée de la montagne.*

De l'oued Mlouia à Taza, il atteint le premier le *sommet de l'Ari-Aïach*, par 4,300 mètres, que les voyageurs précédents avaient dû se contenter de viser de la plaine.

A partir de Tizi n'Telrount, sud de Bou Aïach, la vallée de la Mlouia avait été reconnue dans ses grandes lignes par le vicomte de Foucauld. Mais M. de Segonzac, après avoir suivi le fleuve et la base du Moyen Atlas, monte sur le versant de la montagne et, tournant vers le Nord-Ouest *prend de flanc les plissements parallèles dominés par le djebel Moussa ou Çalah*, sommet du djebel Bou Iblan (2).

La connaissance de ce territoire est tout-à-fait nouvelle et permet de définir avec sûreté le système du Moyen Atlas.

De Taza à Fès, en faisant le levé de l'oued Inaoun, M. de Segonzac double les observations faites lors de son premier voyage, de Fès à Mélila ; circonstance d'autant plus appréciable que cette route fut fort incomplètement reconnue par le vicomte de Foucauld.

Enfin sa dernière pointe en pays *tout-à-fait inconnu vers l'aïn Sebou* a résolu le problème des sources de ce fleuve ; elle a permis de plus, de *reconnaître la face Nord du massif du Moyen Atlas* dont le centre a été ainsi atteint à trois reprises.

DEUXIÈME PARTIE

Comme le dit M. de Segonzac dans son avant propos, citant un dicton berbère : « Glaner n'est rien, il faut moudre. »

Il avait beaucoup glané ; il avait rapporté des collections soigneusement étiquetées, minéraux, roches, plantes, insectes, monnaies anciennes ; ses cahiers étaient pleins d'observations astronomiques.

---

(1) Tizi Ntelrount, au Sud de Bou-Aïach, Merzi Doqqui au Sud de Qçabi Flilo. Voir la feuille de Ari-Aïach.

(2) M. de Flotte-Roquevaire.

Au retour, pour tirer le meilleur parti possible de sa récolte, il sollicita le concours d'un certain nombre d'hommes compétents :

M. Ficheur, le distingué président de notre section technique, s'est chargé de la partie géologique.

M. le Docteur Bonnet des échantillons botaniques.

MM. Bedel, le capitaine Vaulogé de Beaupré, du Buysson, Ernest André, Joanny Martin ont dressé la liste des insectes rapportés.

M. de Flotte Roquevaire a apporté son aide au dessin des itinéraires et rédigé une note géographique.

MM. de Vanssay, Hasse et de Villedeuil ont réduit les observations astronomiques.

Ce sont les résultats de ces travaux qui forment sous le titre *Appendices* la deuxième partie de l'ouvrage.

L'auteur y a joint des renseignements fort intéressants, politiques, statistiques et religieux qui lui ont été rapportés par les indigènes.

Il les livre tels qu'ils lui ont été fournis en insistant sur la difficulté éprouvée à obtenir des informations géographiques concordantes, des estimations numériques raisonnées.

On y trouve en particulier une liste nominative des tribus appartenant aux trois régions du Bled-es-Siba parcourues : Rif, Djebala, Braber.

Chaque tribu a un numéro de classement que l'on retrouve en rouge sur la carte placée à la fin du volume, système très heureux qui permet, d'un coup d'œil de reconstituer chaque région.

TROISIÈME PARTIE

Enfin, la troisième partie, éditée à part, comprend les itinéraires réduits au 1.250.000 ; ils avaient été levés au 1.100.000 ; ils mesurent un développement d'environ 3.200 kilom. et sont jalonnés par une quarantaine de positions géographiques déterminées astronomiquement, au sextant et à l'horizon artificiel ; l'heure a été transportée au moyen de trois montres de torpilleur.

Les itinéraires au 1.250.000 sont contenus dans 7 feuilles :

Tanger, Melilia, Fès, Taza, Azrou, Reggou, Ari-Aïach, plus trois planches de profils justificatifs pour les deux voyages de 1901.

Une seule feuille comprend l'itinéraire complet du voyage au Sous en 1899.

Je viens de donner un bien petit aperçu de cette moisson de huit mois d'exploration au Maroc.

Les progrès que nous ont fait accomplir les voyages du marquis de Segonzac dans la connaissance géographique de ce pays sont donc des plus importants.

A deux blancs de la carte, couvrant une surface étendue et correspondant aux régions les plus difficiles, le Rif et le Massif central marocain, on peut substituer un tracé aussi exact que possible, étayé par des données astronomiques et géologiques.

3.200 k. environ ont été parcourus.

1.500 altitudes relevées.

Une série de profils complets de certaines chaînes a été établie.

Cent soixante-dix-huit photographies dont vingt grandes planches hors texte (panoramas en dépliants), apportent au récit la plus précieuse des justifications.

Les observations météorologiques, les collections géologiques, botaniques, entomologiques, numismatiques, les renseignements politiques, statistiques, religieux, sur les peuplades visitées sont des plus intéressants.

Monsieur Etienne, dans la préface de l'ouvrage, nous dépeint trop éloquemment, les privations, les souffrances et aussi la modestie du pélerin Ahmed ben Mjad pour que j'aie besoin de m'y appesantir.

Tous ceux qui liront ces pages où les observations de toute nature, les renseignements rapportés furent glanés à la dérobée ; les itinéraires, les profils, dessinés en cachette, sous la défiante surveillance de compagnons fanatiques par un mendiant marchant pieds nus, couvert d'une *djellaba* de Rifain, ne pourront que payer à Monsieur le marquis de Segonzac le même tribut que moi-même aujourd'hui : tribut d'étonnement pour l'audace, d'admiration pour l'énergie et la grandeur de l'effort accompli.

Mustapha, le 25 juin 1903.

Lieutenant DESCHAMPS,
du 5e Chasseurs d'Afrique.

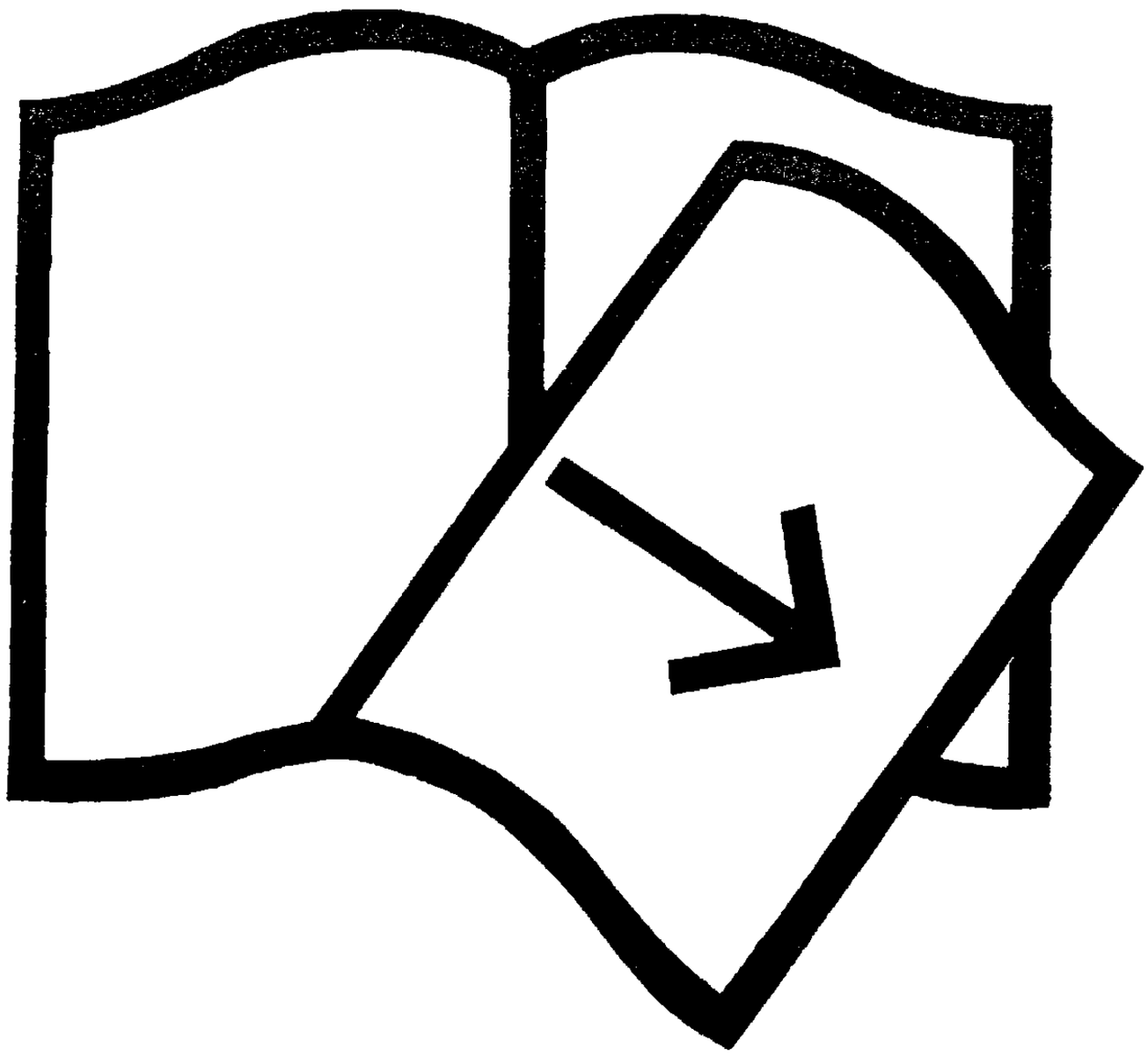

Documents manquants (pages, cahiers...)

NF Z 43-120-13

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER
ET DE L'AFRIQUE DU NORD
Huitième Année. — 1903 — 4me Trimestre

Voyage en Zig-Zag dans l'Atlas Marocain

Le vendredi 30 Octobre, devant un public d'élite, M. Brives a fait, à l'Hôtel de Ville, sous les auspices de la Société de Géographie, une conférence sur son récent voyage au Maroc.

Au bureau avaient pris place, MM. Armand Mesplé, président, Pelleport, vice-président, Capitaine Jugue, secrétaire général, Demontès, secrétaire général adjoint, Marchand et lieutenant Mougenot, secrétaires.

A 8 h. ½, M. Armand Mesplé ouvre la séance et présente en ces termes le conférencier :

Mesdames, Messieurs,

« La Société de Géographie, qui vient de reprendre ses travaux, est heureuse d'inaugurer ses réunions du soir par une conférence de M. Brives, docteur ès sciences, attaché au service géologique de l'Algérie, que vous avez eu déjà le plaisir d'entendre plusieurs fois dans cette salle de l'Hôtel de Ville.

Le récit qu'il va vous faire est de nature à captiver votre attention : il s'agit d'un voyage au Maroc.

« Le Maghreb embrasé des lueurs du Couchant »...

Et aussi des feux de la guerre civile ; le pays sur bien des points mystérieux, qui renferme peut-être le secret des destinées de l'Algérie et de la France même; la vaste contrée qui doit, prochainement sans doute, entrer dans notre sphère d'influence.

A quelle heure ? Sous quelle forme ?

Il n'appartient pas à notre Société, essentiellement consacrée à la science, de marquer la minute historique où la question sera tranchée, ni de fixer la marche à suivre. Il nous suffit de mettre en relief, par nos conférences et par les articles de notre *Bulletin*, les raisons géographiques et économiques de la plus grande netteté et de la plus haute importance qui légitiment notre action sur l'empire chérifien.

Géographes, nous savons qu'il y a unité absolue de l'Afrique Mineure et que le Maghreb, avec ses différentes régions, n'est que le prolongement de notre Sahel, de notre Atlas, de nos plateaux et de notre Sahara.

Economistes, nous ne pouvons concevoir que notre commerce soit arrêté le long d'une frontière fictive, et même indéterminée sur des centaines de kilomètres, par des tribus à demi barbares, et qu'il soit privé de son débouché naturel sur l'Océan.

A ce double titre, nous espérons que le rôle logique, nécessaire de la France ne sera pas méconnu et que notre action civilisatrice ne tardera pas à s'étendre sur ce beau pays, voué depuis des siècles à la stérilité, à la torpeur, à l'anarchie.

Le succès aura été préparé par des explorateurs, qui font honneur à notre Société : ce n'est pas à vous, mesdames et messieurs, qu'il faut rappeler les noms du capitaine Larras, du marquis de Segonzac, de M. Doutté.

Parmi ces ouvriers essentiels de la grande œuvre, vous vous êtes placé au premier rang, mon cher collègue, par votre esprit d'initiative, par la précision de vos travaux et par l'utilité de vos recherches minières.

Dans un précédent voyage, vous avez étudié le triangle formé par Tanger, Mazagan et Marrakech ; puis tout récemment — en compagnie de Mme Brives, dont on ne saurait assez louer le courage et que je suis heureux de saluer ici, et de M. Jacqueton, le savant bien connu à Alger, où il a rempli pendant quelques années les fonctions de bibliothécaire — vous avez relevé l'autre triangle : Mazagan, le Glaoui et Mogador ; en un mot, vous avez dressé toute la carte géologique de ce qui est connu sous le nom de Bled-Maghzen.

C'est une belle œuvre pour laquelle vous obtiendrez, nous l'espérons, la situation officielle dont vous êtes digne ; pour laquelle, en tout cas, vous avez, dès maintenant, la haute estime de tous ceux qui s'intéressent à la question marocaine, et, en particulier, de vos collègues de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord. »

La parole est donnée à M. Brives pour sa conférence.

Mesdames, Messieurs,

S'il est une question brûlante en ce moment, c'est bien la question Marocaine. Aussi avez-vous vu avec quel bonheur notre aimable Président a ouvert cette séance dans laquelle je vais avoir l'avantage de vous donner des nouvelles fraîches de cet empire.

Mes compagnons de voyage et moi nous venons d'être comblés de louanges, à tel point que je ne sais quel terme employer pour remercier notre Président. Et cependant si j'ai des remerciements à adresser, c'est bien à la Société de Géographie d'Alger. C'est elle en effet qui en me décernant l'année dernière une médaille de vermeil pour mes communications sur le Maroc m'a rendu ambitieux et aujourd'hui que j'ai fait un voyage qui paraît être intéressant, je suis heureux de pouvoir lui prouver toute ma gratitude en lui donnant la primeur de mes observations.

Je tiens aussi à rendre hommage à M. le Gouverneur général de l'Algérie et à ses collaborateurs auprès de qui j'ai trouvé le meilleur accueil et qui ont bien voulu encourager ma tentative. Qu'ils veuillent bien recevoir publiquement l'expression de ma reconnaissance.

Quant à mes compagnons, ma femme et mon ami Jacqueton, je tiens non seulement à les remercier du concours qu'ils m'ont prêté

mais encore je les prie de m'excuser si, au cours de nos pérégrinations, j'ai eu quelquefois des impatiences et des moments de mauvaise humeur (car j'ai très mauvais caractère). Mais maintenant qu'ils sont revenus sains et sauf et qu'ils ont échappé aux dangers, imaginaires d'ailleurs, qu'on nous avait fait entrevoir, ils comprendront qu'un chef a des responsabilités et qu'en somme j'avais charge d'âmes.

Donc nous étions trois qui d'un commun accord entreprirent un voyage au Maroc.

Le Maroc? Jetez les yeux sur une carte et voyez si vous pouvez le définir autrement que le prolongement de l'Algérie vers l'Ouest. Tout ce qui commence en Algérie se termine au Maroc. La Méditerranée va à l'Océan, l'Atlas Tellien au Rif, les Hauts-Plateaux s'élargissent pour former les plaines subatlantiques, l'Atlas Saharien n'est autre chose que le grand Atlas Marocain et le Sahara lui-même, comme pour mieux individualiser le tout, se poursuit jusqu'à la mer, isolant au Nord un massif habité par un peuple unique, de race et de mœurs semblables. Et pourquoi le hasard qui nous a choisis, nous français, pour conduire ce peuple dans la voie du progrès aurait-il placé une barrière limitant notre action? Cela n'est pas possible, il ne peut y avoir d'autres limites que la mer et c'est jusqu'à l'Océan que notre action doit se faire sentir pour le plus grand bien de l'humanité.

Aussi est-ce à nous algériens, qu'il incombe de faire connaître le Maroc et c'est pourquoi avant que nos commerçants et nos industriels y pénétrent, amenant avec eux les bienfaits de la civilisation, il est juste que nous nous rendions un compte exact des besoins de ce pays et pour cela il faut que nous le connaissions dans tous ses détails et sur toute sa surface.

Là commence le rôle du voyageur. D'abord, timidement déguisés en juif ou en arabe, de hardis explorateurs traversent rapidement le bled, c'est M. de Foucauld, c'est le marquis de Segonzac et d'autres; puis, à mesure que le nom français est connu, c'est-à-dire aimé, le déguisement toujours honteux est supprimé et le capitaine Larras le premier ose traverser l'Atlas et se lancer dans le Sous, arborant triomphalement un vieux képi, qui a dû en voir de dures.

Après le géographe vient l'arabisant et l'Atlas revit une deuxième fois le costume européen traverser ses vallées et gravir ses cols élevés en la personne de M. Doutté, notre collègue de l'Ecole des Lettres.

Enfin le géologue alléché par les quelques échantillons rapportés par les voyageurs précédents se décide lui aussi à gravir ces montagnes,

à parcourir ces vallées. L'espoir d'une découverte importante l'entraîne toujours plus haut et un beau jour le géologue, qui n'est autre que votre serviteur, est tout surpris, tout étonné de se trouver à près de 4.000^{m} d'altitude dans une région superbe, vierge encore de tout contact européen.

C'est précisément de ce voyage au cours duquel j'ai été entraîné inconsciemment jusque dans les plus hautes cimes de l'Atlas, que je veux vous entretenir ce soir.

Débarqués à Mogador le 28 Juillet, nous pûmes, en quelques jours, organiser notre convoi et partir dans l'intérieur.

Les bruits fâcheux qui couraient sur l'état des populations et aussi le besoin de nous habituer à la vie nouvelle que nous allions mener pendant trois mois, nous décidèrent à parcourir d'abord le grand plateau du Chiadma et notre campement s'installa à *Aïn-el-Hadjar*.

Aïn-el-Hadjar est un lieu de villégiature pour les habitants de Mogador, c'est là qu'ils viennent quelquefois passer d'agréables journées à l'ombre des oliviers, des grenadiers, au milieu de champs toujours verts et à proximité d'une source superbe qui sort des rochers calcaires au pied d'un chétif palmier.

Toute cette région littorale est coupée de petites vallées verdoyantes bien irriguées, l'olivier y est bien cultivé. Et, dans toute la région du Drâ, sa culture paraît être une source de bénéfices importants. Sur les plateaux, dans les endroits secs et non irriguables, se trouvent de véritables forêts d'un arbre curieux : l'arganier. Cet arbre produit un fruit analogue à une grosse olive ; la pulpe extérieure n'a aucune valeur, les nombreux troupeaux qui pacagent dans ces forêts la mangent cependant, mais du noyau cassé on en retire une petite amande de laquelle on extrait de l'huile.

C'est là une des principales richesses du pays pour le pauvre. Point n'est besoin de culture ni de soins à donner aux arbres, il suffit de ramasser les fruits tombés pour avoir l'huile et la nourriture du bétail.

Cette huile est excellente, nous nous en sommes servis pendant presque tout notre voyage et nous lui avons trouvé un goût délicieux.

Dans ce campement et comme pour nous encourager, nous eûmes la visite de l'*Algérien*. Nous avons appelé ainsi un marocain qui tient un café maure rue Marengo, et qui ayant appris notre présence vint nous présenter ses salutations.

Nous avons beaucoup causé d'Alger, et avons pu avoir de lui quelques renseignements sur l'état d'esprit des populations ; voici le tableau qu'il nous fit : « Le pays est tranquille, on a chassé les

« caïds, on ne paye plus l'impôt — Cela va bien — Tu peux te pro-
« mener partout en toute sécurité. J'habite près du Souk-el-Hâd,
« viens me voir. »

Pendant une dizaine de jours nous parcourûmes dans toutes ses parties cette province du Chiadma, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. Partout nous reçûmes le meilleur accueil. Le 5 Août nous allions camper près de la maison d'un nommé Regragui. Là nous pûmes nous rendre compte par nous mêmes des résultats de la mauvaise administration du Makhzen. Ce Regragui est à l'heure actuelle l'élu des kabylas révoltés ; il est donc caïd non reconnu par le Sultan, et le caïd officiel, Si Djoumi, a été chassé et a vu sa kasba démolie.

Non-seulement le Regragui nous fit le meilleur accueil, nous accompagna lui-même dans une gorge magnifique qui entame le jebel Hadid, mais encore il nous montra les ruines de la kasba de son frère, ancien caïd, actuellement en prison à Rabat, et dont la destruction fut ordonnée par le Makhzen il y a deux ans. Cette kasba était une véritable ville forte. Il avait fallu une année pour la construire, il ne fallut qu'un jour pour la détruire.

Il est possible de voir dans un pays si riche, où toutes les terres sont bien cultivées, au milieu de jolis bois d'oliviers et d'arganiers, toutes ces kasbas ruinées qui en imposent encore par leur masse et qui témoignent de l'avidité de ces caïds dont le seul souci est de s'enrichir en ruinant le pays.

Le lendemain nous traversions le jebel Hadid et nous arrivions à la Zaouïa Si Ali el Kourati. De là, la vue s'étend sur tout le plateau du Chiadma au Sud, à l'Ouest sur la riche plaine d'Akermout. Partout le sol est cultivé, partout l'olivier forme de petits bois dont la verdure réjouit l'œil, partout des canaux sans nombre viennent apporter la vie et la verdure dans cette belle province. Le Chérif est absent lors de notre arrivée, aussi aucune mounâ ne vient ; nos muletiers font la grimace, et nous nous endormons tranquillement après avoir dîné d'un poulet rôti et de raisins achetés dans le douar voisin. Mais à minuit, réveil ; on apporte le couscous que le chérif a fait préparer pour nous. Réveillé brusquement, ma mauvaise humeur éclate et en français d'abord, puis en arabe je jette à travers la tente quelques injures triviales à l'adresse de ce chérif et je me rendors tranquillement.

Le lendemain, ayant parfaitement le souvenir de ma conduite de la nuit, je m'apprêtais à donner l'ordre de décamper, lorsque l'un de nos muletiers accompagné d'un beau nègre, esclave du chérif,

vient me transmettre les excuses de celui-ci, m'assurant que ce jour-là la mounâ serait servie à une heure plus convenable.

Comme il entrait dans nos projets de faire séjour, j'eus l'air d'accepter les offres du chérif et j'organisais immédiatement une visite dans la forêt d'arganiers et une reconnaissance du Tensift.

Sans guide, mon ami Jacquéton et moi, nous pûmes parcourir toute la région à travers les arganiers, descendre jusqu'au fond d'une belle vallée à la recherche de fossiles, bientôt suivis d'une foule de petits gamins qui, me voyant chercher à terre, firent comme moi et c'est à l'un d'entre eux que je dois plusieurs fossiles importants que je suis heureux de posséder.

De retour au campement quelle ne fut pas notre surprise de voir nos tentes entourées de nombreux indigènes et parmi eux un homme jeune encore qui en paraissait le chef, c'était le Chérif. Tout ce monde attendait notre retour avec impatience. Ils étaient malades et tous voulaient quelques remèdes qui devaient les guérir.

Je m'informais immédiatement de leurs maladies et je distribuais quelques médicaments plus ou moins appropriés, mais toujours inoffensifs. Le Chérif souffrait énormément des dents, il s'agissait de le soulager, c'était sérieux. Ne sachant exactement que faire j'écrasais sur la dent malade une pilule d'éther, l'effet fut foudroyant : le chérif, immédiatement soulagé, m'envoya, pour me récompenser, une énorme bougie, bientôt suivie d'un bon couscous.

Ma réputation s'établit aussitôt et pendant plus d'une heure je distribuai des doses infinitésinales de bicarbonate de soude et d'acide borique à un tas de gens qui souffraient de maux d'estomac et de maux d'yeux.

De là nous nous dirigeâmes vers le Sud, de façon à recouper le jebel Hadid et à revenir sur le plateau du Chiadma. Le chemin traverse plusieurs forêts d'arganiers, descend vers un marché important, le Tleta, où des salines sont exploitées. En route, près de ces salines, un indigène, à qui nous ne demandions rien, s'approche et me montrant une terre violacée me dit : « Chrétiens, il y a de « l'argent dans cette terre, en veux-tu. » Comme je ne prêtais que peu d'attention à ce qu'il disait, il insista et nous nous arrêtâmes sous quelques beaux figuiers pour lui permettre de m'apporter non seulement de sa terre violacée mais encore toute sorte de minerais qu'il prétendait avoir. Il revient quelques instants après en effet avec divers échantillons qui n'avaient pas l'importance qu'il y attachait. Je lui donnais quelques explications sur la nature de ses terres, il me remercia et partit content. Ainsi non-seulement nous avions pu voyager seuls, sans guide, mais encore les gens du pays

venaient nous arrêter pour nous demander quelques conseils ; décidément il n'y avait aucune crainte et nous hâtames notre marche vers le Sud, voulant atteindre la montagne au plus vite.

Le soir du même jour nous arrivions chez un chikh, le chikh Abderhaman : je ne suis pas payé pour faire de la réclame, mais c'est une maison que je recommande tout particulièrement aux voyageurs.

Non-seulement nous y reçûmes l'accueil le plus cordial, mais ce chikh, possesseur de deux maisons, voulut nous recevoir deux fois, d'abord dans sa maison de campagne, puis le lendemain dans une sorte de château-fort qui commande la vallée. Mais ni ses couscous, ni ses bonnes paroles ne purent nous retenir et nous continuâmes, persuadés de plus en plus que rien n'est plus tranquille qu'une tribu révoltée.

Le lendemain nous allions camper chez notre algérien près du Souk-el-Had ; nous arrivâmes chez lui à la nuit noire, l'accueil n'en fut que plus empressé et tous, frères et parents de notre hôte, aidèrent au montage de nos tentes et à la confection de notre thé.

Le jour suivant se trouvant être un dimanche, nous fîmes séjour afin de pouvoir visiter le marché et de bonne heure nous nous y rendîmes. C'était le 9 Août ; il faisait une chaleur torride : à midi 41°, à 10 heures du soir 30°. Nous dûmes faire arroser nos tentes pour pouvoir y dormir. Cette région des Chiadma est plus généralement désignée sous le nom de *Dra*, c'est une sorte de plateau de 200m d'altitude qui vient butter contre un plateau supérieur dont l'altitude est de 400m. C'est une des régions les plus riches. De belles olivettes s'étendent à perte de vue dans toutes les directions, les arbres sont bien soignés et irrigués ; par place, des jardins potagers avec figuiers et vignes. La vigne paraît peu abondante mais le raisin est bon, c'est une sorte de grenache rosé du meilleur goût.

Partout sur ce plateau existe des puits peu profonds 5 à 7 m qui fournissent une eau légèrement magnésienne, mais agréable à boire.

Notre voyage se poursuivit à travers les Chiadma, nous dirigeant toujours vers le Sud jusqu'au 15 Août.

La chaleur fut toujours très forte :	le 10	à 2 h.		40°
—	—	le 11	à 4 1/2. du matin.	30°
—	—	—	à 9 h.	36°
—	—	—	à 2 h.	39°

Mais partout nous reçûmes le même accueil encourageant et partout nous vîmes des terres cultivées, des olivettes bien soignées et des habitants accueillants et doux. Près du Souk-el-Tléta, région où l'eau est plus abondante, les jardins potagers sont plus développés,

la température est plus douce ; aussi est-ce la région choisie par les caïds, et les nombreuses kasbas en ruine témoignent du nombre important de ces fonctionnaires qui s'y sont succédés. En moins de deux ans, 4 kasbas furent démolies et autant de caïds par conséquent car la kasba est en quelque sorte le signe du commandement. Nous dûmes aller camper dans une de ces kasbas. Et là, quelle ne fut pas notre surprise d'y trouver un algérien, le nommé Omar, originaire de Ghardaïa, où son père habite encore. Ce fut pour nous une bonne fortune de rencontrer cet homme. Il avait toutes les qualités voulues pour être à la fois cuisinier, muletier et interprète ; il savait le français, l'arabe et le chleuh. Aussi l'engageâmes-nous pour notre voyage dans l'Atlas et rendez-vous fut pris pour le 16 Août à Mogador.

Nous continuâmes notre route vers le Sud jusqu'à l'Oued Kseub que nous atteignîmes à Bou-Rekki ou nous campâmes au milieu d'une véritable oasis. Tout le long de l'Oued Kseub, et sur une largeur variable, s'étend une bande irriguée de jardins potagers magnifiques, au milieu desquels des arbres fruitiers de toutes sortes ; orangers, citronniers, cognassiers, grenadiers, forment des massifs du plus bel effet. Mais, dès que l'on s'éloigne du lit de la rivière, dès que l'eau n'irrigue plus, le sol est nu, rocailleux, et quelques oliviers et amandiers se montrent seuls de loin en loin et cela jusqu'aux confins des Haha.

Nous revenons à Mogador en suivant l'Oued Kseub. Cette rivière forme, un peu avant d'arriver au Souk-el-Arba, un coude à angle droit et s'engage alors dans des gorges superbes creusées au milieu d'une roche éruptive verte. C'est pendant 3 kilomètres une succession de colorations bizarres mais d'un bel effet : le vert, le rouge, le violet s'harmonisent en des teintes chatoyantes et où l'œil, habitué jusque-là à ces grands plateaux calcaires où la teinte blanche domine, se repose et se délecte.

Ces gorges à couleurs variées sont nombreuses et j'aurais l'occasion de vous en citer beaucoup d'analogues. Elles sont toutes creusées dans le même niveau géologique, et donnent à toutes les vallées qui descendent de l'Atlas cette variété de couleurs qui charme le touriste, mais ennuie le géologue qui désirerait bien voir moins de monotonie dans ces terrains.

A Mogador nous dûmes rester quelques jours pour réorganiser notre convoi. Ce fut cependant fait avec une certaine rapidité, grâce au hasard qui vint mettre sur notre route le nommé Omar, le mozabite et aussi un autre indigène également algérien, Osmani, de

Inkermann. Cet Osmani était un ancien tirailleur, hâbleur, qui avait conservé le langage si expressif de la caserne et qui, pour le quart d'heure, ayant abandonné la Mehalla du Sultan à Fez où il servait comme mohandiz (ingénieur), se livrait au commerce plus lucratif des tapis et des plateaux de cuivre.

C'est certainement grâce à ces deux hommes que nous avons pu faire dans l'Atlas un voyage qui n'avait encore jamais été fait. Et voici pourquoi : leur qualité de sujet français les mettait à l'abri de tout recours possible contre eux de la part des pacha des villes. Alors qu'un muletier marocain aurait pu être menacé et même arrêté par le pacha, eux ne risquaient absolument rien. En outre leur courage et peut-être aussi l'idée qu'ils rendaient service à leur pays tout en sauvegardant leurs intérêts privés, les rendaient d'une ingéniosité remarquable et leur fit nous aplanir toutes les difficultés que nous rencontrâmes.

Notre départ s'effectua donc dans de bonnes conditions. En outre de nos deux muletiers algériens, nous en prîmes deux autres dont l'un était un imbécile parfait qui conserva tout le temps de notre voyage le nom de *bacel* qui lui fut octroyé dès le premier jour.

Ce muletier avait la manie de collectionner les ficelles et les bouts de corde ; aussi tous les matins, quand il fallait rattacher les sacs, le pauvre bacel était-il pris à partie par tous sans cependant lâcher les cordes ou ficelles qu'il avait précieusement recueillis la veille au soir.

La région que nous allons parcourir maintenant comprend une série de gradins adossés à la chaîne montagneuse, de sorte que l'on s'élève insensiblement et par secousse jusqu'à l'axe même.

L'Atlas est en effet constitué par un axe de terrains anciens, limité au Nord par une faible dépression contre laquelle vient butter un plateau calcaire qui atteint 2.500^{m}. Ce plateau est lui-même jalonné par un autre également calcaire dont l'altitude n'atteint que 1.250^{m}, et qui est limité vers la plaine de Marrakeck par une 3me faille dans laquelle, comme dans les deux autres d'ailleurs, apparaissent ces couches bariolées, rouge, vert, jaune, violacé.

Supposez une rivière, coulant transversalement dans ces plateaux successifs, et vous aurez une succession de gorges pittoresques aux colorations variées se répétant trois fois avant d'atteindre l'axe lui-même.

Tous les oueds présentent cette structure, tous sont semblables à peu de chose près et vous pourrez le constater vous même par les photographies que je mettrais sous vos yeux dans un moment.

Partant de la côte nous devions donc d'abord nous élever sur ces

plateaux et pour cela je choisis l'oued Tidsi, oued qui coule vers l'Ouest et se jette à la mer à 20 kilomètres au Sud de Mogador.

En une étape nous arrivons à son embouchure ayant longé la côte bordée de dunes et traversé une belle forêt d'arganiers ou les amateurs de chasse au sanglier se donnent souvent rendez-vous.

Puis nous suivîmes l'oued Tidsi et bientôt nous arrivons dans une gorge calcaire magnifique. Le sentier, tout juste praticable, s'élève insensiblement au-dessus de l'oued ; parfois véritable escalier dont les marches atteignent 1^{m} 00 de hauteur et où il faut faire des efforts inouis pour ne pas être projeté en bas de sa monture. Accident qui m'arriva d'ailleurs au moment précis où je dessinais la gorge.

En ma qualité de chef de convoi je devais donner tous les exemples, même les plus mauvais. Mes compagnons en rirent, mais je me rattrapais bientôt, car tous, y compris les muletiers et même les mulets, durent plus d'une fois toucher terre et cela d'une façon tout-à-fait inattendue. Il n'y eut heureusement jamais de chutes graves, et le soir nous arrivions dans la belle vallée de Tagragra où l'accueil qui nous fut fait nous engagea à rester le lendemain. Un mouton nous fut offert comme mounâ et je pus sous la conduite du frère de notre hôte visiter les jolis jardins de Tsighaout. Comme dans les Chiadma, ce plateau calcaire des Haha est profondément découpé de vallées bien cultivées, bien irriguées, les arbres fruitiers abondent : pruniers, fraisiers, cognassiers, figuiers, orangers, citronniers, amandiers ; les cultures sont le maïs, la patate douce, la pomme de terre. La vigne est également très développée. Mais la culture principale, celle qui donne lieu à un commerce relativement considérable, est celle de l'amandier. Le port de Mogador exporte (en Allemagne surtout) des quantités considérables d'amandes cassées et toutes proviennent des Haha.

De Tagragra nous gagnons la vallée de l'oued Ajunda, qui coule du Sud au Nord et traverse les gorges célèbres d'Imintakandout.

Puis nous montons sur le plateau et nous allons camper dans la kasba du caïd Emflous. Le Khalifat a l'air triste, il nous reçoit convenablement, et nous offre la mouna traditionnelle : pains de sucre, thé, bougie, puis un repas composé d'un tajine excellent et d'un couscous succulent. Il est à remarquer que nous sommes sur un chemin qui conduit au Sous et que l'accès du Sous est interdit aux étrangers à moins qu'ils n'aient l'autorisation du Sultan. Aucune explication ne nous est demandée et le lendemain nous partons, nous contentant d'envoyer notre muletier Osmani, qui pour l'occasion prend le titre de caïd Ahmed, remercier le Khalifat qui nous

regarde partir avec le même air triste que nous lui avions vu la veille. Il y a, paraît-il, de mauvaises nouvelles du caïd et le khalifat a tout l'air de se demander si lui aussi aura les oreilles coupées.

De Dar Emflous nous découvrons tout le plateau inférieur, celui de 400m, et comme il se poursuit vers le Sud très loin, nous obliquons en plein Est de façon à nous rapprocher de la chaîne montagneuse dont on voit les sommets les plus élevés se détacher au loin dans la brume du matin.

Toute la journée nous coupons une série de mamelons calcaires dont l'altitude varie de 400 à 700 et nous arrivons bientôt près du dar Ould Bihi, vieille kasba ruinée, tout près de laquelle se dresse la kasba neuve du nouveau caïd. Toujours le même paysage, toujours les mêmes cultures : oliviers, arganiers, amandiers, formant des bois et même des forêts aux flancs de ces plateaux ; tous les fonds de vallées sont des jardins irrigués magnifiques, qui rappellent ceux des Chiadma et de l'oued Kseub.

A 3 heures nous arrivons à un puits peu profond où l'eau abonde. C'est l'heure où les troupeaux viennent s'abreuver et, tout autour du puits : moutons, chèvres, mulets et chevaux, attendent patiemment leur tour pour boire dans l'auge petite qui n'est alimentée que par une maigre peau de bouc servant à puiser l'eau. Certainement il doit falloir plusieurs heures pour abreuver tous ces troupeaux et nous voudrions bien faire boire nos mulets. Il a fait chaud encore aujourd'hui et nos bêtes ne veulent plus marcher.

Nous nous arrêtons d'abord à l'ombre de jolis oliviers et, sans qu'on le lui conteste, notre caïd Hamed écartant d'un grand geste les troupeaux assoifés, mène près de l'auge successivement toutes nos bêtes pendant que l'homme qui puisait continue à alimenter l'abreuvoir minuscule.

Pas de protestations, on pourrait se croire chez soi. Pendant ce temps nous causions amicalement avec d'autres habitants qui, le plus tranquillement du monde, nous annonçaient qu'ils ne voulaient plus payer l'impôt et qu'ils ne croyaient pas aux victoires du Sultan ; leur caïd n'eut pas sa kasba démolie, parce qu'il avait consenti à ne plus les inquiéter et à ne plus exiger d'impôt. Nous étions là encore en plein bled révolté.

Le soir nous arrivions chez leur caïd, aux Aït Meroual. Le caïd est à la chasse, il ne rentrera que plus tard, mais nous pouvons nous installer où il nous plaira, près de la maison ou plus bas vers la source.

Notre camp était à peine installé que le caïd arrive, c'est un bel homme, jeune encore, qui nous *marababique* immédiatement et, en

attendant qu'il donne des ordres pour que l'on nous porte la mounà, il nous offre un lièvre, le seul qu'il ait tué ; il nous invite à passer la journée du lendemain. Nous acceptons avec joie ; de cette façon nous pourrons explorer le plateau du Mtouga qui commence précisément là.

Ce plateau du Mtouga s'étend vers le Sud jusqu'au Sous, il s'élève par gradins successifs jusqu'à 1.250 puis à 1.400m. C'est une zone peu boisée, quelques bois d'oliviers forment des taches encore vertes sur le fond blanc jaunâtre des calcaires. Par place un peu de végétation dans les fonds d'oueds, mais partout, même dans les parties qui paraissent incultes, les chaumes prouvent qu'il y a eu là une récolte de céréales. La récolte n'a pas été bonne cette année, l'orge atteint des prix très élevés et le malaise qui en est résulté s'est joint au mécontentement et a décidé les gens de cette tribu à se refuser à payer l'impôt et à se mettre en révolte ouverte contre leur caïd.

C'était un fait intéressant à constater, car le caïd Mtougui est un des plus fermes soutiens de Mouley Abdel Aziz.

En deux jours nous atteignons la route du Sous la plus fréquentée, et de Timlilt, nous pouvons admirer l'Atlas qui se profile devant nous dans l'Est.

Toujours aucun ennui ; au contraire bon accueil partout, à Agadir, à Timlilt, au Souk el Tleta où je soigne quelques malades, puis le soir nous arrivons sans encombre à la Nzala Argana.

Cette Nzala commande les deux chemins qui vont au Sous, allions-nous être inquiétés ? Nous envisagions cette possibilité au moment même où un indigène se présente devant nous, nous offre du raisin et nous *marababique* avant même que nous soyons descendus de nos montures. Devant cet accueil à remarquer, l'audace nous revient et nous déclarons que, sans vouloir aller au Sous, nous tenons cependant à franchir le col des Bibaoun. Aucune protestation, on nous offre au contraire un guide pour nous conduire et le lendemain nous pouvions aller jusqu'auprès de Taroudant sans être aucunement inquiétés. A l'exception du capitaine Larras, c'était la première fois que l'Atlas était franchi par des Européens dans leur costume. Sur le versant du Sous nous nous arrêtons pour déjeuner, de belles jeunes filles gardant leurs troupeaux s'approchent bien de nous, mais je ne sais quelle crainte les tient un peu trop éloignées et malgré nos avances elles se refusent à venir causer avec nous. Leur frère au contraire, beau gaillard, armé d'un immense moukala, vient fraterniser et partage avec nos muletiers les restes de notre modeste déjeuner. Critiqué sur son adresse au tir, il n'hésite pas à

viser une pierre bien en vue et à son grand désespoir il la manque, notre muletier Omar, faisant la même manœuvre avec son Lefaucheux, réussit admirablement à briser la cible. Notre jeune berger voudrait bien recommencer mais la poudre est rare et il faut la ménager, le pays est en pleine révolution (on ne le dirait pas) et on s'attend d'un moment à l'autre à voir paraître la harka que le Sultan essaye d'organiser. Aussi hésite-t-il et, sur notre promesse qu'on lui remboursera sa poudre, il vise une deuxième fois et réussit ; ce dont nous le félicitons, puis nous lui remettons une pièce de 0, 50, et il dévale dans la plaine pour rejoindre son troupeau qui va bientôt disparaître dans le brouillard. Un brouillard intense en effet nous empêche d'avoir une vue d'ensemble sur ce Sous mystérieux où seulement de Foucault, Lamartinière, de Segonzac et Larras avaient pu pénétrer. Ils étaient 4 qui en 20 ans avaient pu passer et après quelles difficultés ! Nous, sans coup férir, nous arrivions tranquillement trois, dont une femme. Il faut bien que l'état d'esprit des populations se soit modifié et que cette modification se soit faite dans un sens favorable à l'européen ; — cela n'est pas douteux — cette modification existe, elle est incontestable et elle a eu pour base cette prédiction d'un marabout renommé, *le Sultan ne reviendra plus à Marrakeck et les français seront bientôt ici.* Et en effet, *les français sont attendus.*

A partir de ce moment et dans tout l'Atlas, nous avons entendu ces appels, je ne puis vous citer tous les points, ni toutes les phrases, car partout nous avons pu constater que l'on s'attendait à une intervention étrangère, on ne disait pas *chrétiens*, on disait *français*.

Comme il n'entrait pas dans mes vues d'explorer le Sous, nous revînmes à la Nzala Argana. Le chemin bien mauvais zigzague dans des grès et poudingues rouges d'où sortent des sources nombreuses et importantes ; aussi les cultures s'étagent-elles jusqu'aux sommets du col et les villages de Iferd et de Aglou, que nous traversons, se montrent accrochés aux flancs abrupts de la montagne au milieu d'une belle verdure qui tranche sur le rouge du sol. Au fond, vers le Nord, la vue s'étend sur ce plateau du Mtouga, qui, huit jours avant, nous semblait impénétrable. Par moments il nous semblait que cela ne pouvait pas être et que nous étions l'objet d'une hallucination ; mais nous relisions les itinéraires du marquis de Segonzac et pas à pas nous, bien montés, entourés de la sympathie des habitants, nous pouvions au grand jour refaire cette route que notre compatriote caché sous un mauvais burnous eut tant de difficultés à gravir.

De la Nzala Argana et par le même chemin qu'avait suivi M. le

marquis de Segonzac, nous gagnâmes Imintanout. Là aussi M. de Segonzac dut se cacher ; nous, nous campâmes en plein bois d'oliviers au débouché même de la gorge près de la kasba du caïd qui d'ailleurs semble vide.

Nous nous retrouvions dans la plaine de Marrakeck et la chaleur qui semblait avoir disparu pendant notre séjour sur le plateau nous parut plus intense, et nous dûmes la subir jusqu'à l'Oued-Assif-el-Mehl où nous campions le 31 Août, au milieu de jardins magnifiques et où, comme toujours, l'accueil le plus cordial nous est réservé.

Cette vallée de l'Assif-el-Mehl s'enfonce dans l'Atlas et personne encore, sauf peut-être le capitaine Larras, ne l'avait explorée. Cela nous tentait et, puisque la chose nous paraissait possible, nous décidâmes d'aller à Maroussa, au pied même de l'Atlas, ce que nous fîmes d'ailleurs en remontant la vallée verdoyante, parsemée de bois d'oliviers ; mais, à mesure que nous montions, l'olivier faisait place aux noyers dont les fruits excellents viennent agrémenter nos repas.

La situation est toujours la même, nulle part on ne paie l'impôt, on ne veut plus de makhzen, on nous reçoit convenablement.

Nous faisons séjour et le lendemain nous gravissons les pentes escarpées de l'Atlas et atteignons 2.000m, au jebel *Digmioua*. Devant nous vers le Sud se dresse la masse imposante du jebel Tichka 3.000m, et plus loin vers l'Est le massif de l'Ogdimt 3.500m, d'où sort l'Oued Nfis.

Maroussa était déjà connu et l'anglais Thomson y était venu mais déguisé, nous étions là encore les premiers européens et, quoique surpris, nous étions fiers de voir le mot *français* prononcé par ces gens dont beaucoup ignorent encore l'existence.

Encouragés par ce premier succès, nous décidâmes de ne plus descendre dans la plaine chaude de Marrakeck et d'essayer de suivre la crête par une ligne à flanc de montagne. La température était plus que douce, et mon thermomètre algérien dut être fortement surpris de marquer d'aussi basses températures à cette époque de l'année ; nous étions le 2 Septembre et il faisait 6° le matin à notre réveil vers 5 heures. Nous mêmes, d'ailleurs, avons regretté plus d'une fois le manque de couvertures ; mais on y suppléait en faisant chauffer des pierres que l'on glissait doucement le soir dans les draps.

De Maroussa 1.150m, nous nous dirigeâmes sur Erdouz, village encore indemne de visites européennes, et nous y arrivions à midi après avoir franchi un col de 2.000m, et redescendu à 1.600m, pour remonter à 1.890m.

Comme Maroussa, Erdouz est un ensemble de villages importants échelonnés le long de la vallée. Les cultures et les jardins se succèdent au milieu de petits bois de noyers qui vont diminuant à mesure que l'on s'élève dans la vallée.

Nous fîmes encore séjour et nous pûmes escaler le jebel Erdouz 3.400m. De là la vue s'étend sur les hautes vallées de l'oued Nfis et sur le jebel Ogdimt que nous voyons près de nous. Vers l'Est on voit se profiler les gorges profondes auxquels le capitaine Larras a donné le nom de gorges du Président Loubet. Autant que nous pouvons en juger, ces gorges très belles sont du même type que toutes celles de l'Atlas. Sommet abrupt sans végétation aucune, fond couvert de cultures le long de l'oued. Les noyers disparaissent en même temps que les terres cultivables vers 2.800m, après c'est le rocher nu. Par place et nous en avons constaté jusqu'à 3.600m, une nappe verdoyante s'étend au flanc de la montagne, nourrissant d'innombrables troupeaux de moutons, qui comme dans les Alpes montent et descendent suivant la saison. Quelquefois aussi, sur le bleu cendré des crêtes, on voit sautiller une petite masse grise à l'allure si vive que pendant longtemps nous ne pûmes savoir quel pouvait être l'animal assez peu sociable pour habiter ces régions. C'est un petit écureuil du nom de *debb* qui vient ainsi faire une cure d'air après avoir pris une indigestion de noix plus bas dans la vallée.

Du sommet du jebel Erdouz on a une vue superbe, toutes les crêtes de l'Atlas se détachent nettement et toujours la nudité semble être la caractéristique de ces montagnes. Pas un arbre ne vient donner un point de repaire, toujours la montagne schisteuse et par conséquent monotone. Jusqu'au massif plus accidenté des Reraïa qui attire nos regards là-bas bien loin dans l'Est, tout se ressemble, impossible de reconnaître les monts déjà décrits qui avoisinent le Goundafi ; pourtant nous les avons tous sous les yeux et, après avoir pris beaucoup de directions et avoir étalé nos cartes toutes grandes par terre, nous arrivons à placer le jebel Ouichdan, le jebel Agoundis qui le domine à l'Est et le Tizi-Nimiri déjà reconnu par mon excellent ami M. Doutté.

Mais il faut redescendre. Madame Brives fatiguée n'avait pu nous suivre et, pendant que j'essayais de débrouiller ce fouillis de montagnes, elle s'occupait de soigner les malades et de donner aux femmes du pays les premières notions de propreté.

D'Erdouz nous gagnons Imintella joli village au pied du Téza, noyé dans des jardins superbes toujours irrigués, au milieu de noyers magnifiques qui firent l'admiration de mon ami Jacqueton.

Par sa disposition en escaliers énormes, par l'abondance des eaux

et la profondeur de sa gorge, Imintella est bien une merveille et nous comprîmes facilement le sentiment que dut éprouver Hooker qui visita ce lieu en 1871. Mon ami Doutté y passa aussi lors de son dernier voyage et, comme nous, il en a rapporté un souvenir qui ne s'effacera pas de longtemps de sa mémoire.

D'Imintella par Amismiz nous gagnâmes Marrakeck où nous comptions prendre quelques jours de repos. Dans la grande capitale, abandonnée par le makhzen, nous pensions vivre tranquilles quelques bonnes journées, mais nous n'avions pas compté avec les habitants.

Dès notre arrivée en effet, des soldats du Sultan viennent nous souhaiter la bienvenue et ils nous annoncent avec force gestes que leur maître vient de remporter une grande victoire, qu'à cette occasion il y a fête et qu'ils seraient heureux d'y donner plus d'éclat, ce qui ne peut se faire qu'avec la mouna que nous allions leur octroyer. C'était une façon de mendier.

Puis invitation chez Barada, amin des commerçants, personnage remarquable et influent et qui, de plus, est protégé français.

Les magasins de Barada renferment de tout, il y a même un baromètre et un piano qui attendent la commande du Sultan.

Nous fûmes reçus d'une façon admirable et, quoique vous connaissiez tous certainement le menu d'un bon repas indigène, laissez-moi vous lire celui que nous eûmes :

Vermicelle et mouton
Mouton rôti
Poulet rôti
Poulet en sauce avec du maïs
id. avec du riz
Raisins, pastèques, jujubes, grenades
Comme boisson, de la grenadine à la rose
Café à la rose.

Thé accompagné de petits gâteaux aux amandes grillées (kabouzel) et d'autres gâteaux de semoule (ouriba).

Musique et chant égayèrent le repas.

Cela nous changeait un peu de notre ordinaire de tous les jours et, comme notre estomac était peu habitué à pareille aubaine, il osa protester. Ce fut pour nous un avertissement et nous décidâmes de regagner la belle montagne et de recommencer nos courses folles à travers une région peu connue et cela malgré le makhzen qui nous refusa l'ordre que nous avions eu la naïveté de lui demander. Par nos observations précédentes nous étions bien convaincus qu'il n'y avait plus de makhzen dans le bled, mais puisqu'à Marrakeck, capitale de l'empire, il y avait un pacha de la kasba représentant le Sultan

absent, nous pensions qu'il devait avoir encore quelque autorité. Son refus et surtout son impuissance à nous empêcher de partir nous prouvèrent qu'il n'en avait plus.

Nous allions donc retourner dans le bled révolté et comme précédemment nous allions y recevoir le même accueil et le parcourir avec autant de facilité.

Notre agent consulaire, Si Omar ben Medjad, homme charmant mais pointilleux comme un fin diplomate, voulut faire les choses en règle. Des personnages, aussi importants que nous, ne devaient pas quitter Marrakeck d'une façon inaperçue, aussi tint-il à nous accompagner. Je crois même qu'il le fit pour protester un peu contre les procédés du pacha et ce ne fut pas sans une certaine joie qu'il nous accompagna jusqu'à Tamesloht, propriété d'un chérif influent, ennemi intime du sultan.

Le chérif nous garda deux jours ; il nous fit au sujet de notre action au Maroc les déclarations importantes que vous connaissez déjà.

De Tamesloht nous nous engageâmes dans la vallée de l'Oued Nfis, qui pénètre en plein cœur de la chaîne dans les Goundafi.

Il y a un an MM. Descos et Ollé Laprune firent ce voyage après bien d'autres et je ne puis que vous engager à lire le récit qu'ils en firent dans le journal *les Débats*. Vous verrez leur enthousiasme. Cette vallée pittoresque a le grand avantage de posséder depuis peu un chemin excellent et c'est avec un certain plaisir que nos mulets y trottinaient. Quoique le chikh Hamada qui commande cette vallée nous eût offert de nous mener non seulement au Goundafi mais encore au Sous, nous nous contentâmes de monter jusqu'en vue de la Kasba, Kasba peut-être démolie aujourd'hui à la suite des insuccès du caïd qui faillit être pris par le prétendant.

Ce que nous cherchions dans cette vallée, c'était un chemin qui pût nous mener à travers les hauteurs jusque dans l'Oued Reraïa. Il n'en existe pas et nous dûmes revenir par Asni.

La vue de ce joli coin et de cette belle vallée de l'Oued Reraïa vint nous faire oublier notre déception de la veille. Asni en effet est tout-à-fait merveilleux, encadré par les plus hautes cimes de l'Atlas où la neige se montre encore par place ; de beaux jardins, de belles cultures, s'étagent dans les deux vallées des Aït Messane et de l'Oued Iminane qui se rejoignent à Asni pour former l'Oued Reraïa. Asni sera le chamounix morocain, a dit M. Descos, et je le crois aussi. De là en effet et en une journée on peut atteindre des sommets de plus de 4000m. Le Likoumpt, et le Toubkal, le Haamboub, le Nzaout profilent au Sud, formant un cirque superbe de cimes déchiquetées tenues.

Par la belle vallée toute cultivée des Aït-Messane nous gagnons en une journée le petit village de Arround. Le chemin suit le flanc de la montagne et s'élève insensiblement jusqu'à 2000m. Sur tout son parcours de jolis petits villages peu espacés les uns des autres, s'échelonnent depuis le fond de l'oued jusqu'à l'altitude de 2500m sur plus de 15 kilomètres. C'est une ligne continue de cultures verdoyantes au milieu desquelles l'olivier d'abord puis le noyer vient jeter un ton plus sombre qui ravit.

A Arround l'accueil fut plutôt un peu froid, les indigènes nous dirent simplement ceci : « Tu veux aller dans la montagne, c'est bien, tu iras, mais à la condition que tu nous prennes pour guides et que tu nous paies. » C'était trop juste. Mais ce qui ne le fut pas fut le prix exorbitant qui nous fut demandé. On se serait cru en Suisse.

Aussi refusâmes-nous et le lendemain de bonne heure, alors que nous pensions pouvoir passer inaperçus, nous nous mîmes en route pour la montagne.

Malheureusement nous fûmes dénoncés et nous dûmes revenir sur nos pas, escortés par une dizaine de gaillards armés de moukala qui n'avaient pas l'air commode. De retour au campement ils essayèrent d'entamer de nouvelles négociations, le prix fut abaissé dans de notables proportions, mais nous étions démunis d'argent et nous ne pûmes accepter.

Loin d'être découragés par cet insuccès dont nous étions responsables, nous résolûmes d'aller tenter la chance dans la vallée voisine distante seulement de 8 kilomètres et nous fîmes nos préparatifs pour gagner Tachdirt dont l'altitude est 2400m. Pour cela nous nous engageons avec tout notre matériel de campement dans une petite vallée latérale qui descend d'un col de 2500m. Pas de chemin. On suit d'abord une seguia qui coule bruyamment au milieu des noyers, puis nous arrivons près d'un petit village où deux indigènes nous arrêtent. Grande discussion, il paraît que jamais un mulet même non chargé n'est allé plus haut. Le chemin n'est praticable que pour les piétons. A force d'insister, il fut décidé que nous prendrions les deux indigènes comme guides, et que dans les endroits dangereux les mulets seraient déchargés. Aussitôt ces conventions acceptées et la moitié du prix convenu versé, nos deux gaillards attrapent des pioches, démolissent la seguia et, après je ne sais combien de tours de force et d'adresse, ils nous mènent en 1 h. 1/2 au col de 2500m. Là nous jouissons un moment de la vue superbe. Les deux vallées s'ouvrent devant nous verdoyantes et tout autour des pics nus, où la neige se montre encore, nous dominent de 1500m à 2000m. Au Sud la

masse énorme du Likoumpt surpasse les autres et porte majestueusement les 4500m que je lui octroie non sans effroi.

A nos pieds en effet est un apic de plus de 800m de profondeur, et c'est le long de ce flanc que nous allons passer. La chose paraît difficile. Enfin, nous nous remettons en route, à pieds bien entendu, les mulets déchargés gambadent en dehors du sentier qui serpente, les muletiers et les guides chargés de nos bagages ne peuvent les maîtriser, il faut les aider et nous voilà tous trois, courant après nos bêtes, sur cette pente où le moindre faux pas peut nous être fatal. Enfin bêtes et gens se retrouvent bientôt dans la bonne voie et, à mesure que nous approchons du village, le sentier s'améliore pour bientôt se perdre au milieu des cultures. Après 9 heures de marche nous arrivions enfin au petit village de Ouenskra et nous n'avions pas fait 8 kilomètres. Depuis mon retour j'ai souvent pensé à cette journée du 19 septembre et quand je regarde mes coupes, que j'examine la carte que je fais, je me demande s'il est possible d'être aussi imprudent. Cependant, jamais, nous n'avions eu la moindre conscience d'un danger, il faut croire que l'air, la montagne, la joie d'être venus là les premiers, vous empoignent au point de vous rendre inconscients.

Tachdirt est encore plus haut dans la vallée mais il fait déjà nuit et nous ne pouvons espérer y arriver aujourd'hui. Nous campons donc près de Ouenskra à l'abri d'un énorme noyer. Nous sommes immédiatement pris sous la protection d'un habitant et les pourparlers s'engagent en vue de notre excursion du lendemain. Moyennant la modique somme de quinze pesetas (12 fr. environ), on devait nous mener au col. Le départ a lieu sans incident. Mme Brives sur un mulet, Jacqueton et moi à pieds. Un bon sentier bien tracé s'élève en zig-zag jusqu'au col 3800 pour de là redescendre dans la vallée de Tifnout. Ce chemin bien entretenu s'élève d'abord dans les cultures jusqu'à l'altitude de 2500m environ, puis s'engage dans une sorte de clapier et bientôt nous sommes à 3000.

Nos guides commencent à manifester quelques craintes, ils ne veulent plus aller au col et nous engagent à les suivre sur le flanc de la montagne, mais dans une direction opposée à celle que nous désirons. Nous refusâmes et nous pûmes nous élever encore de quelques centaines de mètres. A 3200 nouvel arrêt, le mulet n'en peut plus, il faut redescendre ou obliquer à l'Ouest. Nouvelle protestation. Nous laissons alors Mme Brives et deux des guides à l'ombre d'un énorme rocher et Jacqueton et moi continuons la montée avec les deux autres guides, car nous en avions quatre. Jusqu'à 3400m tout va bien, le col n'était plus qu'à deux cents mètres au-dessus de nous,

J'avais pu faire la photographie de l'ensemble de la chaîne lorsque six indigènes armés surgissent de derrière une petite arête et se dirigent vers nous en courant. Il faut vite descendre, nous disent nos guides, et ils nous montrent le chemin en devalant droit devant eux. Que faire, il fallut les suivre. Mais nos gaillards nous rattrapent bientôt et là s'engage une conversation curieuse où les gestes jouaient le plus grand rôle. Ces gens, en effet, ne parlaient pas l'arabe et moi je ne comprenais pas le chleuh. Mais on finit toujours par s'entendre et j'eus bien vite compris qu'on en voulait à notre bourse. Aussi leurs grands gestes, leur mise en joue et toute leurs grimaces me laissaient absolument impassible et pendant que je palabrais de mon mieux, Jacqueton n'hésitait pas à photographier le malotru qui le visait. La scène aurait pu durer longtemps, d'autant plus que ces gens ne voulaient ni nous laisser monter, ni nous laisser descendre. Il fallait que nous mourrions là, paraît-il ! C'est un algérien, ou plutôt un de ces marocains qui viennent en Algérie, qui nous tira d'embarras, il put servir d'interprète et tout s'expliqua. Voici ce qui s'était produit. Nous avions pris un zettat (notre guide) à Ouenskra, il pouvait nous promener dans toute la zone montagneuse qui appartient à son village, c'est pourquoi notre homme voulait toujours nous faire aller à l'Ouest. Le col se trouvant sur le territoire de Tachdirt, il fallait payer une nouvelle zettata. Notre interprète momentané avait payé 20 fr. pour pouvoir passer avec son troupeau de bœufs.

Mais, confiants dans nos conventions du matin, nous n'avions pas d'argent sur nous, nous offrîmes 7 fr. 50 qui furent d'abord acceptés, puis la somme ne leur paraîssant pas suffisante, nous dûmes redescendre rejoindre Mme Brives et nos autres guides. La descente s'effectua tout d'abord sans incident lorsque tout-à-coup notre zettat, mis au courant des exigences des gens de Tachdirt et des 7 fr. 50 versées, se mit en colère, jeta son burnous par terre et les invectiva sérieusement. Comme je voulais intervenir et le calmer, il me dit : « Cela ne te regarde pas, il faut qu'ils rendent l'argent qu'ils t'ont volé ou je les tuerai plutôt ». Après de nombreux pourparlers l'argent fut rendu et nous continuâmes la descente jusqu'à notre campement.

Là encore nous avions échoué par notre ignorance des coutumes. Nous n'avions qu'à payer et nous allions de l'autre côté du col.

C'était la première fois que le costume européen paraissait à une altitude si élevée et comme vous vous en rendez bien compte je ne crois pas qu'il y ait eu, chez ces gens, la moindre haine contre nous.

Tous ces jolis villages qui défendent l'accès des cols prélèvent un

droit de passage, il faut le payer. Nous n'avons pu le faire, nous avons échoué.

C'est dans ce village de Ouenskra, alors que notre muletier, Ahmed, expliquait aux habitants que nous avions l'ordre du sultan et qu'il avertirait le makhzen de ce qui nous était arrivé qu'on lui fit cette réponse : « Ici nous sommes les maîtres ; si tu as l'ordre du makhzen, fais en ce que tu voudras. Quant à nous, nous nous en moquons. »

Cette partie de la chaîne est de beaucoup la plus belle et la plus pittoresque, cela tient probablement à la constitution du sol ; alors que dans le Glaoui et le Goundafi, la chaîne est schisteuse, ici elle est plus rocheuse, aussi les arêtes sont plus vives, les rivières plus encaissées, en un mot on sent la grande montagne.

La population est vigoureuse et nombreuse. Les hommes sont vêtus d'un burnous de couleur sombre portant dans le bas du dos une éllipse de couleur différente. Ils ont comme chaussure une planche de noyer de 3 à 4 cent. d'épaisseur, aux contours très irréguliers et qui est maintenue sous le pied par plusieurs petites cordes qui viennent se croiser sur la jambe.

Avec cette mauvaise chaussure ces gens courent sur ces pentes abruptes avec une vélocité vraiment étonnante.

De Tachdirt par la vallée de l'Oued-Iminane toujours bien cultivée, nous pûmes gagner Sidi-Fers et l'Oued-Ourika en suivant deux vallées transversales qui n'étaient pas encore signalées. Toujours sans encombre nous pûmes aboutir ainsi dans la haute vallée de l'Oued-Ourika à Asrin.

L'une de ces deux vallées, où jamais aucun européen même déguisé n'avait pénétré, est celle de l'Oued Tarzaza. Jamais il ne m'a été donné de voir quelque chose de plus beau.

Resserrée entre deux chaînons couverts de forêt, l'Oued Tarzaza roule une quantité énorme d'eau qui est employée à l'irrigation des innombrables jardins qui s'étagent le long des moindres ravins et au milieu desquels les villages nombreux émergent avec leur coloration rouge et leurs bouquets d'arbres verts.

Chez le Chikh, où nous campâmes le 22 septembre, au village des Aït-Iren à 1300 mètres, nous recevons le meilleur accueil et pourtant nous sommes dans une des régions où les habitants paraissent bien arriérés. L'usage du thé n'y est pas courant comme partout ailleurs, le chikh seul peut se permettre ce luxe et encore ne le fait-il que de temps en temps les jours de fêtes. Le sucre est également peu connu et, dans les nombreux villages que nous avons traversés avant d'arriver à Aït-Iren, nous n'avons pu nous en procurer. Le Chikh seul en a et grâce à son amabilité nous pûmes nous ravitailler.

De l'Oued Ourika nous pûmes gagner la vallée de l'Oued Guiji à Tasserimout, ici nous sommes plus bas 1250 mètres, les cultures sont toujours les mêmes; pommes de terre, maïs, mais le noyer a disparu ; en revanche l'olivier forme de véritables forêts qui vont s'étaler dans la plaine de Marrakeck pour former une belle tache sombre qui tranche et qui permet de délimiter même de loin les zones irriguées et celles qui ne le sont pas.

Puis en descendant toujours nous gagnons l'Oued-Iminzert qui nous ramène à la plaine.

De là par Marrakeck nous gagnons les grands plateaux de l'Ouest. A cette époque de l'année ces plateaux sont nus mais aux chaumes qui restent on voit que le pays est bien cultivé, l'olivier y est également prospère, nous sommes d'ailleurs dans les terres noires dont la fertilité est proverbiale.

De là nous gagnons Mazaghan où nous nous arrivons le 6 octobre à midi juste à temps pour prendre le bateau.

Tel est brièvement le récit de notre voyage.

Je n'ai évidemment pas pu vous dire tout ce que j'ai vu, ni tout ce que j'ai ressenti en parcourant ce pays au moment même où les haines se sont manifestées d'une façon si brutale par la destruction des Khabas, la mort de plusieurs caïds et le mépris le plus absolu de toute autorité.

Mais ce que je voudrais vous faire remarquer c'est que précisément de tous ces cris pas un ne s'adresse au chrétien. Au milieu d'une population poussée à bout par le vol des caïds et les exactions des autorités, nous avons pu passer partout et partout nous n'avons entendu que des plaintes et des cris d'appel à la délivrance. Oui, quand le mot de chrétiens ou celui de français était prononcé, il était toujours accompagné de cette phrase : « Mais venez nous sauver. »

Et cet état d'esprit n'est pas récent, je l'avais déjà constaté il y a deux ans. M. le capitaine Brémond, qui voyageait avec moi à cette époque, a comme moi été frappé de ces cris d'appels et voici ce qu'il rapporte :

« Le 14 Décembre, à El Achra au moment du départ, une cinquan-
« taine d'hommes et de femmes nous entourent, une vieille femme
« hideuse de misère, faisant le geste que nous connaissons bien de
« saisir à la gorge crie : Chrétiens, nous voulons mourir, le makhzen
« nous pille, il vaut mieux mourir.

« Plus loin d'un groupe de cavaliers qui nous dépasse un homme
« se retournant sur sa selle crie : Chrétiens, écoutez ce que je vous
« dis : chez vous tout est bien, chez nous le musulman mange le
« musulman.

« Encore plus loin un pauvre fellah la pioche à la main dit : « Chrétiens, si vous voulez notre pays nous vous le donnons car « le makhzen nous mange.

« Et le capitaine Brémond ajoute : toutes les conversations du « malheureux fellah revenaient tous les jours sur la prochaine arrivée « des chrétiens qui *viendraient le délivrer* ».

Et depuis deux ans, alors que les exactions ont dû être enore plus nombreuses, alors que pour partir en guerre les caïds ont dû saisir à la gorge plus d'une pauvre femme pour lui arracher son bien, alors que, par des levées d'impôts et d'hommes, le makhzen a indisposé tout le pays contre lui, comment ne voulez-vous pas que d'un bout à l'autre du bled Maghzen ne retentissent ces cris : Chrétiens, délivrez-nous. Vous voulez notre pays, prenez-le, mais venez nous délivrer.

Et aujourd'hui que par suite de la prédiction d'un marabout on annonce l'arrivée des français, tout le peuple attend cette arrivée. C'est pour eux la délivrance.

Voilà quel est le véritable esprit de ces populations, on a prétendu que la révolte avait pour base la haine du chrétien, c'est faux.

Eux-mêmes le disent, il faut bien les croire.

Mais n'attendons plus ; quand je vois les changements énormes qui se sont faits depuis deux ans je me demande si, las d'attendre le français qui doit le délivrer, ce peuple ne se retournera contre lui plus haineux, plus fanatique que jamais.

Et c'est pourquoi il faut nous hâter. Monsieur Linarès avait dit : « Le Maroc est un fruit qui n'est pas mûr ; lorsqu'il le sera je le cueillerai et vous l'apporterai ». Eh bien ! aujourd'hui ce fruit est mûr, n'attendons pas qu'il soit pourri.

A. Brives.

APERÇU GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

SUR LE

GRAND ATLAS MAROCAIN

I

Dans un premier voyage de novembre 1901, à février 1902, j'avais parcouru la région des grands plateaux du Nord-Ouest marocain et dans un mémoire paru dans ce même *Bulletin* j'avais exposé les résultats principaux au point de vue géographique et géologique. Un travail complet ne pouvait être entrepris à ce moment, non pas que les documents fussent insuffisants, mais parce que je désirais, avant de le faire, non seulement connaître mieux ces plateaux mais surtout avoir des documents précis sur l'Atlas. Ce second voyage, qui s'est heureusement accompli, avait précisément pour but de recueillir ces documents. Mais, avant de livrer à la publicité le travail qui comprendra les observations faites au cours de ces deux voyages, je tiens à exposer ici les résultats principaux qui se rattachent à mon exploration du grand Atlas.

Le grand Atlas était peu connu : MM. de Foucauld et de Segonzac l'avaient déjà traversé, le capitaine Larras l'avait mieux reconnu et leurs indications purement géographiques étaient venues éclairer un peu cette chaîne importante quant à la disposition des rivières qui en descendent et la direction de la chaîne elle-même, mais aucun d'eux ne s'était occupé de sa constitution géologique.

Deux voyageurs anglais Hooker et Ball en 1871 (1), et Joseph Thomson en 1888 (2), avaient pénétré assez avant dans l'Atlas et, en outre de nombreux documents géographiques, ils donnent quelques indications géologiques. L'ouvrage de Thomson est même accompagné d'une carte géologique.

Ce sont là tous les documents que nous possédions sur l'Atlas. J'espère en apporter de nouveaux, ayant eu la bonne fortune de pouvoir voyager à mon aise depuis la plaine jusqu'aux sommets et surtout ayant trouvé de nombreux fossiles qui me permettront de

(1) Hooker et Ball — *Marocco and the great atlas London, 1878.*
(2) J. Thomson — *Travels in the atlas and Southern Marocco Londres, 1889.*

prouver que le faciès des terrains marocains est bien le même que celui des terrains algériens et que l'équivalence que j'avais établie pour les terrains primaires, secondaires et tertiaires, en me basant seulement sur ce faciès, se trouvera confirmée par suite de la présence des mêmes fossiles.

II

La disposition en plateaux successifs, déjà constatée dans le Nord-Ouest, se poursuit au Sud le long du littoral et se retrouve en bordure de l'Atlas jusqu'à l'altitude de 2.000 mètres.

Le plateau inférieur s'étale encore dans l'Abda jusqu'à 30 kilom. de la côte, mais à l'approche du Tensift il se retrécit beaucoup pour ne former le long du jebel Hadid qu'une mince bande de terre qui constitue la fertile plaine d'Akermout.

Comme dans le Chaouïa et le Doukalla ce plateau est formé par les dépôts du pliocène marin ; mais ici le substratum visible n'est plus constitué par les terrains primaires mais seulement par le crétacé inférieur (néocomien) et moyen (cénomanien).

C'est encore la zone des cultures de céréales qui se retrouvent dans les mêmes conditions que plus au Nord, les terres noires (tirs) y existent formant une bande parallèle à la bordure Est, tandis que le long de la côte existe une bande plus rocheuse moins cultivée et que les indigènes appelent *Sahel*.

Les terres noires, qui ici sont plutôt rouges (ce n'est pas le hamri mais bien le tirs), se retrouvent dans les mêmes conditions que dans le Chaouïa. Partout où l'érosion a atteint la zone imperméable (argiles pliocènes), partout il y a source, puis terre noire, puis rdir. Cette disposition se retrouvant toujours la même je n'ai pu que me confirmer dans l'idée que je m'étais faite de l'origine aqueuse de ces terres, et je ne puis admettre l'origine éolienne que soutient M. Th. Fischer.

Dans la plaine d'Akermout la présence de l'eau d'irrigation a permis la culture de l'olivier et déjà on pressent l'importance que prendra cet arbre dans le Chiadma.

A partir de Mogador le plateau inférieur disparait et c'est la berge du plateau suivant qui vient former l'escarpement qui domine la mer dans le Chiadma et le Haha.

III

Ce second plateau dont l'altitude varie de 200 à 600m s'élève insensiblement depuis la côte par gradins successifs, puis s'étale

pour former les deux tribus du Chiadma et du Haha. Vers le Nord il se poursuit chez les Ahmar jusqu'au Rehamna et sa limite Ouest est nettement indiquée par la berge qui du jebel Lakhdar suit le jebel Fatnassa et vient se rattacher au jebel Hadid. Cette limite avait déjà été reconnue par M. Th. Fischer qui place, sensiblement là, la limite des cultures et de la steppe. J'ai montré que dans les Rehamna à cette zone correspond en effet une région steppienne mais il ne faut pas généraliser ; la steppe est très localisée et notamment chez les Ahmar, chez les Chiadma, chez les Haha, il n'y a pas de steppes, il n'y a que des cultures et ce second plateau se couvre par place de vraies forêts d'arganiers. La caractéristique de ce plateau m'avait paru être l'irrigation, ici ce caractère s'accentue et pour cette région du Sud du Tensift on peut la diviser en deux zones : celle des cultures et des irrigations (petites vallées d'Aïn-el-Hadjar, de Tigmijo, du Dra, de l'Oued Kseub) et celles des forêts, (flancs du jebel Hadid, djebel Kourat, jebel Skiat, toutes les parties élevées du Chiadma et du Haha). Les zones forestières et de cultures se pénétrent l'une l'autre et deviennent difficilement séparables.

La plaine de Marrakeck qui n'est qu'une partie surbaissée de ce plateau présente, comme lui, des zones cultivées, des zones irriguées et des zones steppiennes.

Toutes ces zones mal définies passent de l'une à l'autre tout en restant en rapport avec la constitution géologique. Mais, alors que pour les Haha et le Chiadma cette constitution est homogène, il n'en est plus de même pour la plaine. Les érosions, les apports des rivières qui descendent de l'Atlas (cone de déjections et alluvions anciennes) ont non seulement modifié le modelé du terrain mais encore réparti à sa surface des éléments différents localisés à certaine partie.

C'est ainsi que jusque vers l'Oued Chichaoua les apports alluvionnaires calcaires ont permis la formation d'une croute épaisse qui rend la région incultivable pour les céréales mais sur laquelle les plantations d'oliviers réussiraient très bien. En d'autres points et surtout le long de la chaîne depuis Imintanout jusqu'au Gergouri, les cones de déjections par leurs apports caillouteux ont rendu certaines parties incultes.

Ailleurs les dénudations ayant mis à jour les marnes vertes triasiques qui sont visibles sur de grandes surfaces entre Tamesloht et Amizmiz par exemple, ont permis au contraire l'établissement de cultures de céréales qui réussissent très bien les années pluvieuses.

Plus bas aux environs même de l'Oasis de Marrakeck, à l'affleurement des calcaires primaires, et le long d'anciens lits caillouteux de rivières correspondent également des zones stériles alors qu'à côté des jardins magnifiques s'allignent suivant les alluvions anciennes limoneuses du Tensift ou sur les affleuments des micaschistes et schistes primaires.

Ainsi que le montre ces quelques indications générales la répartition des cultures correspond à celle du sol, mais du fait que les céréales ne sont pas cultivées il ne faut pas en conclure à la stérilité et faire de cette plaine un désert dans lequel existeraient quelques oasis. Il faut voir les belles plantations d'oliviers de Tamesloht installées sur la croute calcaire pour se rendre à l'évidence et je ne doute pas qu'une olivette ne soit d'un rapport tout au moins égal à celui d'une culture de céréales de même surface.

En somme, à part quelques parties non cultivables *actuellement*, tout ce second plateau est bien cultivé, les irrigations y sont très développées et certaines régions renferment, outre les arbres fruitiers (amandiers et oliviers), de belles forêts d'arganiers. Ce n'est donc pas une région pauvre.

La constitution géologique est assez uniforme. D'une manière générale le substratum dans la partie Est entre Marrakeck et l'Oued Chichaoua est constitué par les terrains primaires dont je donnerai une étude plus détaillée dans un paragraphe suivant. En couverture, à part le trias qui affleure le long de l'Oued Nfis, les alluvions anciennes et récentes, les cones de déjections des vallées forment des surfaces irrégulières qui viennent se confondre au bord du Tensift avec les alluvions récentes de ce fleuve.

Vers l'Ouest le substratum primaire n'est pas visible, les terrains les plus anciens qui se montrent sont les couches triasiques rouges. On les trouve par place, le long de la côte, près Safi, dans la partie N.-E du jebel Hadid, dans l'Oued Kseub, etc..... Au-dessus se montrent des couches marnogréseuses du Jurassique moyen et supérieur bien caractérisées par des fossiles dont je ne puis donner l'énumération ici. Ces couches sont surmontées de marnes, de grès et de calcaires appartenant au crétacé inférieur, le tout est surmonté de la série calcaire d'âge cénomanien et turonien.

En quelques points et par îlots qui témoignent de l'extension de ces terrains se trouvent les calcaires à silex suessoniens et des lambeaux de calcaires miocènes.

Toutes ces couches sont sensiblement horizontales et souvent fortement entaillées.

IV

J'avais déjà indiqué dans le Nord l'existence d'un troisième plateau très fortement démantelé, le Jebilet ; le jebel Lakhdar lui appartenait. Au Sud de la plaine de Marrakeck ce niveau se montre mieux caractérisé, il est constitué par le grand plateau du Mtouga qui s'étend vers le Sud jusqu'au Sous et qui se prolonge en bordure de la plaine de Marrakeck par une bande plus ou moins large jusqu'à la hauteur de l'Oued Rdat.

Comme dans le Nord le substratum est partout constitué par les terrains primaires sur lesquels viennent reposer en discordance et en couches plus ou moins horizontales les terrains jurassiques et crétacés et aussi l'éocène inférieur (suessonien). C'est la même composition que dans le Nord mais ici le crétacé est bien développé alors qu'il manque totalement dans le jebilet et les autres témoins septentrionaux.

Ce plateau est généralement nu, quelques olivettes dans la montagne et aussi quelques cultures de céréales, cependant en certains points (Sud d'Amzmiz) les forêts s'y montrent avec de beaux sujets, (chêne vert, thuya) ; généralement c'est du maquis où déjà le déboisement se fait sentir. Ailleurs la végétation se réduit à quelques amandiers (Sud d'Imintanout) et oliviers (Amizmiz). Mais nulle part il n'y a de zones désertiques comparables à celles du Nord qui d'ailleurs ne sont que le résultat du déboisement complet de la région. Il est vrai qu'ici les pluies abondantes, la température plus douce atténuent dans une certaine mesure les effets de ce déboisement.

Ce troisième plateau, qui dans le Nord par suite des érosions n'atteignait que 900 à 1.000 mètres, s'élève sur le flanc Nord de l'Atlas jusqu'à 1.300 mètres. Il est limité au Sud par une faille Est-Ouest dans laquelle le trias se montre accompagné de roches éruptives basaltoïdes et mélaphyriques.

V

A une altitude plus élevée, atteignant 2.000^{m}, on trouve jalonnés depuis Maroussa jusqu'à l'Oued Reraïa des témoins importants d'un quatrième plateau également calcaire constitué par les mêmes couches jurassiques et crétacées et dont le substratum est encore formé par les terrains primaires. Les couches calcaires sont encore ici horizonlales et une faille les limite au Sud suivant une ligne Est-Ouest parallèle à la crête.

Les cultures sont peu abondantes, les vallées profondes qui

entament ce plateau sont seules bien cultivées et en outre de cultures irriguables telles que la pomme de terre, la patate douce, le maïs, de nombreux arbres, oliviers puis noyers, forment de véritables bois qui s'élèvent en s'atténuant jusqu'à l'altitude de 2.500m. Sur le plateau lui-même de belles forêts de chênes verts, de thuyas, de génevriers se développent et l'on peut dire d'une manière générale qu'il existe au flanc de l'Atlas une zone forestière comprise entre 1.000 et 2.000m d'altitude qui s'étale sur les troisième et quatrième plateaux.

C'est dans la traversée de ces deux plateaux que les rivières forment ces gorges magnifiques qui constituent la caractéristique de toutes les vallées qui descendent vers la plaine de Marrakeck.

VI

A 2.000m s'arrête cette disposition si curieuse en gradins successifs. Après commence la zone vraiment montagneuse où la pente du terrain s'accentue, où les vallées se rétrécissent brusquement pour s'élever rapidement jusqu'à 4.000m et plus. Plus de couches horizontales, toutes les couches plongent fortement (50°) à l'Est ou à l'Ouest, leur direction est d'une manière générale N. 20° Est.

Toutes ces couches discordantes sous celles des plateaux viennent couper l'arête montagneuse pour se prolonger au Sud. Et, alors que cette arête est Ouest-Est avec un léger relèvement au N.-E. à partir de l'Oued Reraïa, les plis anticlinaux et synclinaux conservent cette orientation N. 20° Est.

L'Atlas n'est donc pas une chaîne de plissement.

La chaîne réelle existe, elle a pour orientation celle des plis (N. 20° Est) et malgré les couches plus récentes on peut suivre depuis les crêtes les plus élevées jusqu'au bord de la mer entre Mazaghan et Rabat ces couches anciennes dont elle est constituée.

La composition de ces couches est la suivante :

1° Micaschistes et gneiss avec roches granitoïdes.
2° Schistes siluriens.
3° Grès et poudingues dévoniens.
4° Calcaires et schistes carbonifères.
5° Schistes micacés et porphyres permiens.

Toute cette série est recouverte en discordance par les terrains secondaires dans la zone des plateaux.

Cette chaîne Hercynienne déjà signalée dans le Nord se poursuit dans l'Atlas comme j'en avais émis l'hypothèse et même au Sous, je l'ai reconnue depuis le col des Bibaoun jusqu'au Glaoui présentant

toujours la même disposition — disposition que l'on retrouve d'ailleurs dans le jebilet, dans le Chaouia et sur la côte même aux environs de Casablanca.

Partout où les couches schisteuses affleurent, partout il y a col. Les pics au contraire sont constitués par les rochers durs ; le pic d'Erdouz (3.400m) et l'Ogdimt (3.600m) le sont par les calcaires carbonifères — le Toubkal (4.200m), le Likoumt (4.500m) par les porphyres et les diorites.

Malgré cette variété de roches qui la constitue, cette crête dont l'altitude moyenne s'approche de 4.000m est très monotone. Les schistes dominent, la végétation est nulle, peu de pics ont même une forme caractéristique, seuls les plus élevés présentent une forme spéciale précisément parce qu'ils sont constitués par des roches dures, mais tous les pics secondaires schisteux ont une forme vague et il devient difficile de ce fait de les reconnaître et par suite de les indiquer exactement sur les cartes.

Ces pics sont d'ailleurs si peu remarquables que les indigènes eux-mêmes ne leur ont point appliqué de dénomination spéciale ; les cols seuls ont un nom. Aussi ne faut-il pas s'étonner si le Miltsin signalé par le lieutenant anglais Washington n'a jamais pu être retrouvé. Nous mêmes n'avons pu savoir exactement quel était le Tizi Taghrout de Hooker et Ball, le col qui nous a été indiqué comme tel ne correspondant pas à la position donnée par ces voyageurs.

VII

En somme l'Atlas marocain est le dernier témoin élevé de la chaîne hercynienne complètement arasée dont les traces importantes se retrouvent dans les plateaux du Nord et qui devait se prolonger dans l'Espagne occidentale. Aux flancs de cette chaîne sont accrochés une série de plateaux qui s'abaissent graduellement, arrivent à la côte soit à la faveur de failles, soit par suite d'érosions successives des mers crétacées et tertiaires.

A. BRIVES,
Docteur ès-sciences.

Les Intérêts Économiques de la France au Maroc

Tant de chaudes discussions, tant de polémiques passionnées que nous avons vues se succéder dans ces derniers temps au sujet de l'avenir politique des puissances européennes au Maroc, ont fait négliger un côté de la question non moins important : les considérations économiques.

C'était là une lacune que l'on est heureux de voir comblée par l'ouvrage de M. Camille Fidel : « *Les Intérêts Économiques de la France au Maroc.* »

Ainsi présentée, cette étude ne fait présager qu'un examen exclusif de la situation économique de notre pays dans le Mag'rib ; le programme adopté par l'auteur est plus vaste et s'étend aux autres points suivants :

Valeur économique du Maroc. — Ses conditions économiques générales. — Statistique du commerce et de la navigation des ports marocains. — Situation commerciale des Puissances. — Étude régionale du Commerce. — Rôle de la France dans le développement économique du Maroc.

L'œuvre est, on le voit, de grandes proportions ; documentée à des sources aussi impartiales que possible (rapports consulaires français, anglais, allemands, etc... statistiques officielles pendant une période de dix années 1892-1901, brochures spéciales, projets, etc....) elle contient une quantité de renseignements nouveaux et utiles.

M. Fidel n'a pas fait d'exploration au Maroc ; un voyage entrepris en 1902 dans l'Oranie et sur la frontière marocaine lui a permis de compléter ces données sur certains points intéressant particulièrement le commerce français.

On ne tardera pas à s'en rendre compte, l'auteur est un enthousiaste de l'avenir économique de l'Empire chérifien et de celui qui nous y est réservé ; l'intérêt d'une étude orientée dans ce sens ne pouvait que gagner à l'opposition de jugements marqués d'une plus grande modération, sinon contraires.

Ayant agi ainsi, je me défends, d'ailleurs, de toute idée de critique absolue, estimant avec M. Fidel dans son *Introduction* que pour l'appréciation d'un pays resté l'un des moins connus du

monde entier, il faut chercher la vérité entre les opinions diverses, extrêmes ; les parallèles que j'établis ne procèderont donc pas d'un autre esprit.

M. Brives a mis la plus grande amabilité à me faire part de vues économiques bien dignes d'être méditées; si je n'en use pas plus largement, c'est dans le désir de ne pas anticiper sur l'exposé détaillé qu'il nous en fera bientôt ici même.

CHAPITRE 1ER

Quelle est la valeur économique de l'Empire du Maroc ?

« Le *Far. West Africain*, — dit M. Fidel, — est, de l'avis de tous « les explorateurs, le plus riche des trois pays qui composent la « Berbérie. »

Les raisons en sont : — les plus grandes hauteurs de l'Atlas d'où descendent de plus nombreux cours d'eau, trés longs, à débit considérable quoiqu'intermittent ; - le voisinage de l'Atlantique qui donne des pluies plus abondantes, par suite un climat plus tempéré et une productivité du sol plus considérable ; enfin une plus grande étendue de la partie économiquement exploitable, comprise entre l'Atlas et l'Atlantique, c'est-à-dire une étendue de plus de 80.000 kilomètres carrés, (sur une superficie totale de 450.000 kilomètres carrés ;) c'est l'*Atlas Vorland*, de Th. Fisher qui l'a divisé en trois zones :

Zone des Hauts Plateaux, sur le front septentrional de l'Atlas, zone surtout forestière, mais susceptible de produire des céréales.

Zone des Steppes, constituant une grande région de paturages un magnifique pays d'élevage sur une largeur de 80 à 100 kilomètres.

Zone des Cultures, parallèle à la côte sur une largeur de 50 à 60 kilomètres, en dehors d'une étroite bande brûlée par les vents marins ; sa caractéristique est la présence de la fameuse *terre noire* ou *tirs* (1), qui en fait, au dire de l'explorateur, une des régions les plus riches du monde ; la principale cause de fécondité de cette terre végétale est son étonnante facilité à retenir l'eau ; quelques

---

(1) Au pluriel « *touâres* » M. Brive juge absolument impropre cette appellation de « *terre noire.* » En effet, il a pu constater que les indigènes appellent « *tirs* » ou « *touâres* » des terres d'aspect bleuâtre, blanchâtre même, aussi bien que les terres noires.

rares qu'aient été les pluies, la récolte en est toujours certaine : le *blé*, l'*orge*, le *maïs*, le *dourah*, les *pois chiches*, les *lentilles*, les *haricots*, la *coriandre*, les *courges*, les *melons*, etc... en résumé, toutes les espèces de grains et de légumes à cosse y poussent avec une vigueur merveilleuse, malgré la façon dont est préparée la terre à peine grattée ; le pourcentage est de 30 à 50 0/0.

D'après M. Fisher, elle commence à environ 11 kilomètres de Casablanca ; elle existe dans la Chaouïa, dans le pays de Tadla, (arrière pays de la Chaouïa) et surtout dans les riches provinces de Doukhala et d'Abda, au Sud-Ouest de la Chaouïa ; on la retrouve même dans le R'arb (vallées du S'bou, de l'oued Beht, de l'oued Rhem, jusqu'aux environs de Meknès) et dans cette région elle s'étend davantage dans l'intérieur. En résumé la bande de cette terre noire irait du Tensift jusqu'au S'bou, sur une longueur de 300 kilomètres, de 32° Nord à environ 34°1/2 Nord, sur une superficie totale de 30.000 kilomètres carrés ; l'épaisseur en est variable ; d'environ 1 mètre dans la Chaouia, elle est de 6 mètres dans la Doukhala.

Je ne suivrai pas M. Fidel dans l'examen minutieux qu'il fait des autres parties connues de l'Empire Chérifien.

Le pays des Djebala, avec plusieurs milliers d'hectares cultivés en *céréales*, une grande extension des *exploitations arbustives* et de la *viticulture*, étant donné sa proximité de l'Europe et ses facilités relatives de pénétration, constitue, à son avis, une des régions ayant le plus d'avenir.

Dans le Sous, « la fertilité du sol a été reconnue par tous les explorateurs ; il produit plus de céréales qu'une population assez dense n'en peut consommer, ainsi que de l'*huile d'olives*; *d'argan*, des *amandes*, des *noix*, des *oranges*, des *dattes* en quantité considérable. »

Le Tafilelt, lui-même, avec ses palmiers innombrables, sur une immense surface irriguée avec le plus grand soin, malgré les entraves apportées à son commerce de *dattes* par des frais de transport considérables, des taxes nombreuses, ne présente pas moins à l'exportation une somme de 200.000 à 250 000 francs.

Des forêts de *sapins*, de *chênes-verts*, de *chênes-liège*, de *cèdres*, de *thuyas* couvrent les monts du Rif, pouvant fournir du bois de construction ; dans les vallées poussent une grande variété d'*arbres fruitiers : noyers*, *orangers*, *oliviers*, *etc...* ; la *vigne* y prospère ; dans les plaines, des champs de *céréales* ainsi que des *pâturages*.

Les pentes de l'Atlas sont aussi couvertes partiellement de vastes

forêts : *noyers*, *oliviers*, *amandiers*, *pins*, *cèdres*, *etc...*; on trouve des *chênes-liège* dans le Nord.

L'étude de ces régions et des ressources du sol amènent l'auteur aux perspectives suivantes :

— L'avenir important réservé à la vigne, à toutes les espèces de grains et de légumes à cosse, aux variétés infinies de légumes et de fruits déjà cultivés sur une vaste échelle ; l'avenir de l'arganier, espèce spéciale au Maroc, lui semble toutefois incertain ; — l'exploitation des grandes forêts de l'Atlas et du Rif, lorsqu'on aura créé des voies de communication et régularisé le cours de fleuves pour permettre le flottage des bois ; — la grande impulsion résultant pour la culture des céréales, notamment le blé et l'orge, de la main levée des interdictions qui en frappent l'exportation. M. G. Wolfrom, qu'il cite, calcule qu'en prenant 6.000.000 d'hectares de terre pouvant produire du blé à raison de 18 hectolitres par hectare, on aurait une production de 108.000.000 d'hectolitres qui, à 3 fr. 70 l'hectolitre, représenterait une valeur de 399.600.000 fr. ; si l'on déduit 32.000.000 d'hectolitres pour nourrir 8 millions d'habitants en comptant 4 hectolitres de blé par an et par tête, il reste 76.000.000 d'hectolitres disponibles pour l'exportation ; chiffre évidemment sujet à varier suivant les évaluations de la population marocaine, mais qui sera toujours fort important. Si cette éventualité — ajoute M. Fidel, — intéresse moins la France que les pays d'Europe qui sont obligés d'importer soit la totalité, soit une grande partie du blé qu'ils consomment, du moins les maisons françaises pourront-elles jouer le rôle d'intermédiaires et Marseille est-il susceptible de devenir un important marché des blés marocains.

*
* *

J'ai dit en commençant quelle intention me dicte l'exposé d'appréciations plus ou moins opposées à celles de l'œuvre qui nous occupe.

Quelques-unes fort pessimistes tout d'abord ; elles sont de notre collègue M. Edmond Doutté et inspirées par sa mission d'études au Maroc en 1901 (1) :

« La fertilité du sol marocain a, le plus souvent, été célébrée avec « un enthousiasme qui nous paraît exagéré ; il y a, à cet égard, un « départ à faire.

---

(1) Voir Supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de décembre 1901 : **Une Mission d'Etudes au Maroc. Rapport sommaire d'ensemble.**

« Le Grand Atlas est pauvre ; ses pentes sont le plus souvent pelées, « ses sommets chauves ; sa seule richesse consiste en noyers et en « amandiers, car on ne peut faire entrer le thuya en ligne de compte « bien qu'il abonde ; les difficultés de transport en rendront pour « longtemps l'exploitation impossible. On sait par ailleurs quelle est, « généralement, dans l'Afrique du Nord, l'infécondité des terres qui « ne nourrissent que le thuya. Quant aux forêts d'argan qui couvrent « une partie des contreforts de l'Atlas, pourront-elles être mises en « valeur et l'huile d'argan pourra-t-elle être livrée à un prix « suffisamment bas pour trouver un débouché dans l'industrie « moderne ?...

« Les grandes plaines agricoles de l'ouest, ce que M. Ficher « appelle le *Vorland* de l'Atlas sont incontestablement riches ; « Abda, Rehamna sont de beaux pays d'élevage et surtout les « Doukhala et les Chaouia sont d'incomparables greniers à blé ; les « terres noires des Chaouia ont beaucoup échauffé les esprits dans « ces derniers temps. Ici encore il y a matière à réflexion : l'abais- « sement du prix du blé dans le monde entier, par suite de la « production de l'Amérique, des Indes, de la Russie, ne permettent « pas d'espérer, en effet, que cette céréale serve à édifier de grandes « et rapides fortunes.

« Ces réflexions s'appliquent également en partie au R'arb, moins « fertile peut-être en céréales, mais plus accidenté, avec des exposi- « tions diverses, par conséquent mieux arrosé, plus varié dans ses « productions, propres à la culture de l'olivier et de la vigne. Cette « dernière, du reste, s'accommoderait fort bien de toute la côte du « Maroc, mais qui ose actuellemeut planter de la vigne ?

« En mettant de côté l'argan dont l'avenir est plus qu'incertain, le « Maroc n'a que les productions que nous connaissons en Algérie. « Comme l'Algérie et la Tunisie, il manque d'une culture susceptible « de faire rapidement la fortune du pays. Peut-être même n'a-t-il « pas de forêts de chênes-liège comparables aux nôtres, car on sait « peu de chose des forêts du Rif, des Djebala, des Braber. D'autre « part le liège de la côte est médiocre et le Grand Atlas n'en produit « vraisemblablement pas.....

« Nous ne parlerons pas ici de coton, de canne à sucre, de café « et autres chimères qui hantent souvent l'esprit de quelques-uns « de nos nationaux. L'Afrique Mineure toute entière offre ce « caractère exceptionnel d'être « un pays chaud où il ne pleut que « l'hiver », ce qui est le contraire de presque tous les autres

« climats chauds ; il ne faut donc pas espérer y transporter des « végétaux tropicaux et équatoriaux dont la culture se fait dans « des conditions climatériques opposées.

« Si on ajoute que nous sommes encore dans l'incertitude en ce « qui concerne le grand pâté montagneux des Braber, que la « Dahra ne semble avoir que la valeur des Hautes Plaines « Algériennes, que des pays comme les Beni-Meskin et la Tadla « sont en grande partie de véritables déserts, on comprendra quelles « réserves sont à énoncer avant de porter, comme on l'entend faire « partout chaque jour, un jugement général sur la richesse du « territoire marocain. »

Il est bien certain qu'une importance démesurée s'est attachée aux « terres noires » du Maroc et que le fait seul de leur existence a fait voir dans le Far-West Africain un véritable grenier d'abondance. Elles ne sont pas particulières au Maroc, d'ailleurs ; on en trouve en Algérie, dans les environs de Médéa, Bou-Medfa, sur la bordure Nord de la plaine du Chélif, dans un secteur compris à peu près entre les méridiens de Lavarande et d'Orléansville ; sur certaines cartes au $\frac{1}{50.000}$ de ces régions se lit la dénomination de *Bled Touâres*.

Elles sont très bonnes productrices de céréales, le fait n'est pas contestable, mais ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est qu'il en est auprès d'elles, où la vigne, les primeurs de notre Algérie, d'autres produits pourraient et peuvent déjà fournir des cultures autrement rénumératrices ; le Chedma, le Haha sont laissés dans l'ombre par la plupart des explorateurs ; M. Th. Fisher les qualifie contrées pauvres : or les vallées du Chedma sont des plus propices à la culture du bananier par exemple, le Haha est un magnifique producteur d'amandes ; on verra qu'en l'année 1900 il en a été exporté de Mogador pour une somme de six millions de francs.

Ce sont là des remarques de M. Brives, plus optimiste, on le voit.

A l'égal de M. Doutté, il se montre fort sceptique toutefois au sujet de l'existence des forêts de chêne-liège ; celles qu'il a vues sur la côte aux environs de Larache et de Rabat n'ont que des sujets rabougris constituant seulement un taillis de 1 mètre à $1^m, 50$ de hauteur. Aucun arbre de cette essence ne lui est apparu dans les parties de l'Atlas qu'il a parcourues ; n'est-il pas fort probable qu'ils manquent aussi dans le reste de la chaîne ?

Mais il croit à l'avenir des nombreuses et très belles forêts de

noyers et de thuyas rencontrées sur ses itinéraires ; elles sont susceptibles de fournir des bois de construction et d'ébénisterie.

De même, sa confiance est grande dans celui de l'arganier ; au contraire de l'olivier, cet arbre ne réclame aucun soin, ni taille, ni irrigation ; le noyau est fourni par l'excrétion des animaux que le fruit a nourris, conditions qui font présager que l'huile pourrait être livrée à un prix très bas ; cette huile est excellente, M. Brives a pu en juger souvent au cours de ses voyages.

*
* *

Il est une source de richesses pour le Maroc, universellement reconnue : l'*élevage*, facilité par la grande étendue des paturages.

M. Fidel cite l'évaluation approximative faite par O. Lenz, des animaux domestiqués dans le pays :

Moutons	40.000.000
Chèvres	11.000.000
Bœufs	5.500.000
Anes et Mulets	4.000.000
Chevaux	500.000
Chameaux	500.000

Les moutons et les chèvres sont particulièrement nombreux dans le Sud, les bœufs dans le centre.

« Si jamais — dit M. Doutté — une puissance Européenne « cherche à mettre en valeur le Maroc, elle trouvera probablement « que la source de richesses la plus abondante pour ce pays, en « l'état actuel des marchés, est l'élevage des bœufs et des moutons, « des premiers surtout ; on aura une idée des bénéfices qu'ils « pourraient donner si l'on songe qu'une grande partie de la région « des *Zenmour* envoie au printemps ses bœufs à Fès et de là à la « la frontière algérienne et que ces animaux, après une marche de « trois semaines à un mois, sont encore expédiés avec avantage à « Marseille pour la boucherie ! »

J'aurai occasion de revenir sur l'importance pour nous de ce commerce des Zaïr et des Zenmour. M. de Monbel, ancien ministre de France, estime à 2 ou 3 millions la valeur des 38.000 bœufs expédiés en 1898, de la région de Rabat en Algérie par voie de terre.

Dans le même ordre d'idées, M. Fidel fait observer que la laine, les peaux de moutons et de chèvres font déjà l'objet d'un important

commerce, mais c'est surtout en tant que producteur de laines que le Maroc parait appelé à un avenir brillant ; appréciées déjà sur les marchés de Dunkerque et de Marseille, elles semblent devoir concurrencer les laines argentines et australiennes.

* * *

Pour terminer cet exposé rapide de la valeur économique de l'Empire Marocain, il reste à parler de la richesse de son sous sol. « Elle ne le cède en rien, — dit l'auteur, — à celle de la surface. »

Il ajoute néanmoins, aussitôt après : « Mais les recherches et « l'exploitation minières étant rigoureusement interdites, on se « trouve encore à ce sujet dans le domaine des conjectures. »

Et, en effet, on le sait, l'interdiction de cette industrie est absolue pour les sujets du Sultan, celui-ci se réservant tout ce que peut contenir le sous-sol de ses Etats, sans faire le moindre essai d'ailleurs pour en tirer parti. Un petit nombre de prospecteurs étrangers, à qui l'autorisation de recherches a été accordée, a été vite mis en échec par les difficultés résultant de l'imparfaite connaissance du pays, l'absence de routes, le défaut de protection.

M. Fidel cite un gisement de *minerai de fer*, le Djebel Hadid à 22 kilomètres au N.-E. de Mogador ; c'est le plus connu du Maroc ; on y trouve des traces d'exploitations très anciennes, mais on n'en extrait plus de minerai depuis longtemps.

« L'Atlas et le Rif sont — dit-il — également riches en minerais « de *fer*, *cuivre*, *plomb*, *antimoine*, *étain*, *nickel*, *argent* et *or*. Des « affleurements de *houille* auraient été découverts dans le voisinage « de la rivière Martil, (près de Tétouan) ; dans les environs de « Merrakech se trouvent des gisements de *marbre*..... mais la « région la plus riche du Maroc au point de vue minier est sans « contredit le Sous, qui renferme du minerai de *fer* et probablement « aussi des gisements d'*argent* et d'*or* ; le minerai de *cuivre* y est « particulièremeut abondant.....

« Lorsque la situation intérieure présentera les conditions de « sécurité indispensable à la création et au développement de toute « entreprise, le Maroc sera un *champ vierge* pour l'ingénieur qui « n'aura pas à rectifier les erreurs de ses prédécesseurs. C'est alors « seulement que l'on pourra exploiter avec profit les ressources « minières de toutes sortes qu'il renferme en abondance...

....« Si enfin on y vérifiait l'existence d'importants gisements « de *houille*, ce fait aurait une influence incalculable sur les « destinées futures du pays. »

M. Demontès, dans son étude si raisonnée de la région du Sous (1) nous détaille les renseignements rapportés par ses nombreux explorateurs : « Parmi les mines dont on m'a parlé à mon passage, « dit Gatell, je puis citer celles que l'on trouve aux lieux suivants : « à Ouled Ali près de Taroudant ; une d'or à Ida ou Menna, exploitée « anciennement par les Européens ; d'autres à Agadir Azafan, à « quelques lieues de la précédente, près de Sidi bou Mezguida ; « dans les montagnes au Sud-Ouest d'Aguilou, à Bou Nahman, « territoire des Ait bou Amran ; dans les montagnes près de Sidi- « bou-Beker ; à Ida Ali dans les montagnes du Aït-Gurar, mine « exploitée par les Européens ; une mine de plomb et une autre de « cuivre dans les montagnes de Talahent ; enfin on dit que les mines « abondent dans le Zagmouzen et surtout dans le Tazeroualt. »

Camille Douls signale dans les contre-forts de l'Anti-Atlas de l'arséniate de cuivre et du plomb argentifère. Gerhardt Rohlfs affirme que près de Taroudant se trouvent de nombreuses et abondantes mines de cuivre, que l'or, l'argent et le fer n'y sont pas rares.

Davidson, lui aussi, insiste sur la richesse de la chaîne méridionale en minerais de cuivre.

Plusieurs de ces témoignages sont concordants, le peu que l'on sait de la nature géologique de l'Anti-Atlas corrobore ces opinions : Lenz y a reconnu un puissant massif de roches paléozoïques auquel succèdent fortement relevées des roches calcaires ; n'est-ce pas dans ces terrains primaires que se trouvent les principaux minerais ? Certains renseignements ne sont-ils pas, d'autre part, tellement précis qu'il soit prudent d'en tenir quelques-uns pour vraisemblables, alors même qu'ils ne sont que des propos d'indigènes ?

Telle n'est pas l'opinion de M. Brives ; en vain s'est-il efforcé, là où il a passé, de constater la vérité des nombreuses indications qui lui furent faites également ; jamais aucune d'elles ne put le mener à la découverte du moindre minerai. Il rejette de même l'assertion de Th. Fisher qui base sa croyance dans la richesse du sous-sol de l'*Atlas Vorland* sur la similitude géologique de cette contrée et du Haut-Plateau de la Péninsule Ibérique très fécond en minerais de toutes sortes et notamment en houille (Puertollano, Belurez, Asturies); il serait plus enclin à voir dans les chaînes du Rif le prolongement de ces régions.

M. Doutté admet que le Sous soit un pays minier. S'il y a quelque part de la houille dans l'Afrique du Nord, il y a évidemment des

---

(1) *Bulletin de la Société* ; 4e trimestre 1901 : la région marocaine du Sous.

chances, d'après lui, pour que ce soit dans le Grand Atlas, mais c'est une éventualité extrêmement douteuse. Le sous-sol du Rif et des autres régions minières du nord de l'Empire ne lui paraît pas offrir de bien sûres garanties.

Quelque fécond d'ailleurs que puisse en être le sous-sol, il se montre très pessimiste encore au point de vue de l'avenir minier au Maroc, prenant comme comparaison l'Algérie où les exploitations minières ne sont possibles que dans deux cas : lorsque les minerais sont d'une teneur tellement riche qu'ils peuvent supporter aisément le fret et les autres dépenses ; ou bien quand il s'agit de métaux d'une métallurgie si simple que le minerai peut-être traité sur place au feu de bois, s'il y a du bois. Ce deuxième cas, qui se présente pour les minerais de mercure, par exemple, est naturellement exceptionnel et le premier est rare aussi.

*
* *

On se rend compte combien variées sont les appréciations portées sur la valeur de cet Empire encore si peu pénétré. Quelque malaisé que ce soit, j'essaie, à la fin de cette étude, d'émettre une conclusion sur ce point, en même temps que sur ceux que nous allons envisager maintenant.

CHAPITRE II

Conditions Economiques Générales et Considérations sur l'état actuel du Commerce

Les facilités du commerce au Maroc sont peu nombreuses et sans importance ; les difficultés sont légion.

Les facilités consistent dans :

La liberté de contrat et de trafic, concédée par les traités existants;

Des droits d'importation relativement peu élevés, 5 à 10 0/0 *ad valorem* ;

L'abondance et le bon marché des matières premières.

Les services postaux organisés par les gouvernements français, anglais, allemands et espagnols pour faciliter le commerce de leurs nationaux. C'est un commerçant français, M. Gautsch, qui a établi le premier service postal entre Fés et Tanger ; en 1893, il l'a réuni à l'Administration des postes françaises. A la même époque l'Angleterre et l'Espagne nous imitèrent, puis l'Allemagne en 1900. Aujourd'hui ces quatre services mettent en relation Tanger avec les ports de

l'Atlantique par bateaux à vapeur, puis avec quelques villes de l'intérieur, (Fés, Mékenès, Ksar-el-Kébir) par *courriers piétons* (rekkas) dont les meilleurs arrivent, dans les conditions les plus favorables, à 80 et 100 kilomètres par jour, au prix de 0,15 à 0,20 par kilomètre.

Les plus considérables parmi les difficultés sont :

L'absence de moyens de transport à bon marché et rapides : au Maroc, il n'existe que des pistes ; les rivières, presque généralement dépourvues de ponts, sont infranchissables au moment des pluies ; les transports se font par chameaux ou par mulets ; 0,70 environ par tonne et par mille pour les premiers ; à peu près le double 1 fr. 45 environ pour les seconds. Si la route traverse des tribus indépendantes, les marchandises leur paient un droit très élevé (zetat) ; si elles sont destinées à l'exportation, le gouvernement marocain perçoit en outre un droit de 10 0/0 *ad valroem*.

Le caractère prohibitif des droits à l'exportation sur un certain nombre des principaux produits et les charges énormes qu'ils entraînent pour les autres.

En effet, depuis une douzaine d'années, ces droits à l'exportation ont été très variables : celle du blé et de l'orge a été rigoureusement interdite jusq'en 1890 sous prétexte du danger de disette dans le pays ; une convention commerciale de 1890 entre l'Allemagne et le Maroc a abouti à la main-levée de cette prohibition, pour trois années seulement 1890-1893.

En 1894 elle est de nouveau interdite ; dans le courant de 1899, l'exportation du blé est autorisée, mais le gouvernement se réserve de pouvoir l'interdire en cas de sécheresse ; en février 1902, la même autorisation est donnée pour l'orge et jusqu'à nouvel ordre.

L'exportation des animaux domestiques est défendue en principe ; la sortie des bœufs est seulement autorisée par Tanger ; à raison de 12.000 têtes par an et par pays de destination. Néammoins l'Angleterre a conclu avec le gouvernement marocain une convention autorisant l'approvisionnement à Tanger en viande sur pied de la garnison de Gibraltar ; on verra en outre plus loin l'exportation active d'animaux vivants (bœufs, moutons, chèvres) qui se fait sur notre frontière algérienne.

L'absence de banques rend très difficile les opérations commerciales entre Européens et Indigènes, il n'existe de banquiers qu'à Tanger et dans les autres ports ouverts. De plus le gouvernement s'efforce par tous les moyens de gêner leurs opérations, le

commerçant n'a aucune ressource contre l'indigène débitcur, aucun secours à espérer des autorités. (1)

L'usure : « Le taux de l'intérêt — dit de Foucauld — atteint au Maroc des limites fautastiques ou plutôt il n'y en a pas. Voici le taux auquel prêtent à Fés les Israélites qui se respectent : 12 0/0 pour un correligionnaire d'une solvabilité certaine ; 30 0/0 pour un musulman d'une solvabilité également assurée ; 30 0/0 pour une personne de solvabiiité moins sûre mais qui fournit un gage ; 60 0/0 dans les mêmes conditions sans gages. »

Le manque de sécurité empêche les commerçants d'aller faire eux-mêmes l'achat de leurs matières premières et les oblige à confier leurs intérêts à des intermédiaires indigènes plus ou moins consciencieux, des Juifs en particulier (2) puis il arrive sans cesse qu'une caravane est attaquée, un convoi pillé, un agent enlevé.

L'acquisition de la propriété par les étrangers est très difficilement accordée et jamais sans le consentement du gouvernement marocain.

L'absence d'un système monétaire uniforme : il y a au Maroc deux espèces de monnaies : la *monnaie marocaine* et la *monnaie espagnole.*

Le système monétaire marocain est d'une complication extraordinaire. (3) Il y a bien une unité monétaire, mais c'est une valeur toute théorique, il n'existe pas de monnaie la représentant ; on se sert de pièces étrangères et de quelques rares pièces du pays, les unes et les autres changeant de valeur dans chaque ville, dans chaque tribu.

CHAPITRE III

La situation commerciale des puissances au Maroc

Il me semble fort nécessaire, avant d'aborder cette question de rappeler qu'aucun service de statistique n'existant dans l'Empire Chérifien, la réunion des données relatives à son commerce extérieur

---

(1) C'est là une opinion inexacte ou tout au moins cette difficulté commerciale est-elle exagérée ; on verra par la suite que le débiteur insolvable ou déshonnête n'est pas plus commun au Maroc qu'ailleurs.

(2) Voir ce qu'en dit M. Mouliéras dans son livre récent « *Fés* » (page 220).

(3) Voir le « *Maroc Inconnu* » de Mouliéras. 2e partie, pages 695 et suivantes aussi « *Reconnaissance au Maroc* » de de Foucauld, page 22.

offre les plus grandes difficultés, et il ne faut rien moins que l'immense travail des agents consulaires à Tanger pour arriver à une conception *à peu près exacte* de la valeur des échanges.

Tout intéressants que soient les chiffres donnés par M. Camille Fidel, du commerce marocain, ils doivent donc être considérés comme très approximatifs.

Une autre remarque s'impose : c'est que cette évaluation en ce qui concerne la France et l'Angleterre, se rapproche moins encore de la réalité ; pour en apprécier exactement la portée, il faut tenir compte de nombreuses considérations :

(1°) L'origine réelle des marchandises n'est pas la base des tableaux du mouvement commercial, mais bien le pavillon sous lequel elles sont expédiées. Or, la prépondérance indiscutable du pavillon de l'Angleterre dans les transports maritimes internationaux, est telle que le commerce de cette puissance se trouve artificiellement grossi dans une très forte proportion et que, réciproquement, la part attribuée à la France est forcément inférieure. Sans doute, lorsqu'il est question de certains articles, le sucre par exemple, les tableaux les mentionnent au compte du véritable pays de provenance, mais on se rend aisément compte de la difficulté d'établir une distinction d'origine pour tant d'autres produits.

(2°) Les marchandises importées au Maroc, viâ Gibraltar et sous la rubrique de la Grande-Bretagne, sont, en réalité, d'origines diverses.

(3°) Les importations de bijoux qui échappent à toute constatation, mais qui atteignent une valeur notoirement considérable sont, à peu près intégralement, d'origine française.

(4°) Un dernier argument, tout spécieux qu'il puisse paraitre (je le détache d'un rapport fort remarqué de M. de Saint-Aulaire, secrétaire à notre légation de Tanger) : il n'est pas tenu compte des *colis postaux* dans les statistiques ; or ils constituent un appoint beaucoup plus important dans nos importations que dans celles de nos concurrents, les produits français représentant, plus que tous les autres, une grande valeur sous un petit volume et se prêtant plus particulièrement à ce mode d'expédition.

*
* *

Ces nombreuses réserves étant faites, je passe à l'examen de la situation commerciale des puissances. Un coup d'œil jeté sur le *Tableau du Commerce des Ports Marocains* (page 578) montre que

cinq d'entr'elles, (Angleterre, France, Allemagne, Belgique, Espagne) occupent sur ces marchés une place importante, quoiqu'à des degrés fort différents et tant au point de vue des importations qu'à celui des exportations.

L'**Angleterre** est au premier rang des pays importateurs ; elle alimente les marchés marocains de la presque totalité des *cotonnades*, qui sont le plus important des articles importés ; dans le même rapport que je viens de citer, M. de Saint-Aulaire fait remarquer que sur un total de 16 millions représentant les importations de 1901, la France ne figure que pour 188. 000 francs, tandis que le chiffre de l'Angleterre est de 15.728.000 fr. ! ..... L'importation française est à peu près exclusivement composée de tissus de Pondichéry dont la vente ne parait pas, — fait remarquer M. de Saint-Aulaire — susceptible d'un grand développement. L'Angleterre jouit donc en pareille matière d'un monopole contre lequel il ne semble pas possible de lutter avec succès en l'état actuel de notre industrie. Le rapport remet encore en mémoire l'expérience qui en a été faite récemment, plus concluante qu'elle ne pourrait l'être au Maroc, auprès d'une clientèle dont les habitudes sont à peu près les mêmes en Algérie, où, malgré les avantages douaniers assurés à nos produits, on a dû reconnaître l'impossibilité de concurrencer les cotonnades anglaises.

L'Angleterre détient aussi le monopole du *thé*, des *bougies*, (autrefois exclusivement fournies par la France), et malgré la concurrence récente de l'Allemagne sur le premier produit et de la Belgique sur le second ; ses expéditions de *draps* sont affectées toutefois par la concurrence allemande.

Une constatation importante de M. Fidel au sujet des exportations du Maroc en Angleterre : *laines, cuirs, amandes, dattes, etc... bœufs* pour Gibraltar, c'est que depuis cinq à six ans elles ont subi une diminution proportionnelle des plus sensibles, et Londres qui était autrefois le seul grand marché des produits marocains est aujourd'hui sérieusement concurrencé par Marseille et surtout par Hambourg ; cette branche de commerce anglais qui représentait en 1892, 55,15 0/0 du commerce des ports marocains, ne représente plus en 1900 que 40,44 0/0.

*
* *

La France. — Après une crise de six années (1892-1898), due à la concurrence et à la dépression des affaires, un relèvement des plus sensibles s'est manifesté depuis 1899 dans le commerce français ;

celui des importations est dû à peu près uniquement au *sucre*, qui fourni par les raffineries de la Méditerranée, de Saint-Louis et de Chantenay, en représente à peu près la moitié ; viennent ensuite la *soie grêge*, les *tissus de soie* et de *coton*, les *lainages* ; nos *articles d'épicerie* sont aussi en première ligne.

Nous sommes néanmoins fort loin d'occuper dans l'Empire chérifien la place à laquelle nous pourrions prétendre comme pays importateur ; nous avons dû céder à l'Allemagne une partie de nos marchés de draps et de lainages et elle prépare une redoutable concurrence à nos soieries. Presque tout notre commerce de bougies est passé aux mains de l'Angleterre.

D'où nous viennent ces échecs ?

L'auteur cite l'avis de M. Victor Collin : l'accès trop facile du marché algérien détourne l'attention de l'industrie française de ce débouché si favorable qu'est le Maroc ; les services directs de navigation entre nos ports du Nord et les ports marocains font défaut et toutes nos marchandises doivent passer par Marseille où elles arrivent déjà grevées de frais de transport considérables.

M. Collin de Plancy, ancien chargé d'affaires de France à Tanger, reproche à nos nationaux d'être moins actifs et moins entreprenants que beaucoup d'autres. Les Allemands en particulier, créent à chaque instant des établissements, font parcourir le Maroc à leurs agents, cherche des débouchés nouveaux ; toutes les autres nations étudient nos produits pour se hâter d'en faire de similaires et à meilleur marché.

Nous montrons moins de souplesse pour satisfaire les goûts ou les fantaisies des indigènes : tissus un peu plus larges ou un peu plus étroits, bougies plus longues ou plus courtes, plus ou moins grosses, etc.... emballage même.

Le fabricant français refuse des concessions pour le prix, parce-qu'il ne fournit que de bonne qualité.

Enfin les délais de paiement jouent aussi un grand rôle dans le commerce marocain et là encore on voudrait le Français aussi hasardeux que ses rivaux.

M. Doutté, dont je ne saurais trop citer les avis, parle longuement (Rapport précité) de ces faiblesses dont il a pu constater la vérité au cours de ses itinéraires sur la côte marocaine. Je donne ces quelques lignes particulièrement intéressantes au sujet des délais de paiement :

« Faire du crédit. C'est une des raisons principales pour lesquelles « notre commerce ne se développe pas. L'Angleterre et l'Allemagne « offrent en effet de très longs crédits. Il est vrai que l'on a fait à

« ce sujet au Maroc une réputationpeu méritée : il passe pour un « pays où le crédit commercial n'offre aucunesécurité. Or l'expérience « démontre que si l'on veut ne faire de négoce qu'avec les maisons « marocaines bien assises, le crédit est très sûr. Le principal « importateur français de Tanger nous déclarait l'été dernier que « depuis trente ans qu'il faisait du commerce au Maroc, ses pertes, « par suite de non-paiements, n'avaient jamais dépassé 0.25 0/0. Le « crédit au Maroc est donc, non seulement supérieur comme sécurité « à ce qu'il est en Algérie, mais aussi sûr que dans n'importe quel « pays. »

Quant aux exportations marocaines en France, déjà importantes, elles ont augmenté depuis 3 ans dans de fortes proportions elles ; consistent en *peaux de chèvres*, *laines* en masse pour les fabriques de Roubaix et de Tourcoing, *légumes secs*, *amandes*, etc...Marseille reçoit en outre du Maroc des animaux vivants, des *bœufs* mais par la voie algérienne.

Le commerce algéro-marocain constitue un élément très important du commerce franco-marocain. M. Fidel en fait trois divisions :

1° *Les expéditions du Maroc en Algérie* ; ce sont les plus importantes et elles sont en augmentation constante, ainsi qu'il ressort des chiffres ci-dessous :

1899.....	Fr.	4.424.047
1900.....	—	11.370.076
1901.....	—	16.565.000

Elles consistent en bétail : *moutons*, *chèvres*, *bœufs*, *vaches*, en animaux de bât, de selle et de trait *chevaux* et *juments*, *mules et mulets*, en *peaux* brutes et préparées, en *vêtements*, en *tissus de laine*, *laines en masse*.

2° *Les envois de marchandises algériennes au Maroc*, trafic peu important et en diminution depuis 3 ans :

1899	Fr.	579.329
1900	—	242.076
1901	—	214.000

Il a surtout pour objet les *tissus de coton*, *de laine*, *de soie*, la *bijouterie*, la *tabletterie*, les *denrées coloniales*, les *tabacs*, les *céréales*.

3° *Les envois de marchandises expédiées des ports d'Algérie sur le Maroc* ; le trafic est ici en augmentation constante :

1899	Fr.	259.187
1900	—	357.693
1901	—	620.000

Il porte sur les *sucres* bruts et raffinés, le *café*, le *thé*, le *poivre*, la *canelle*, la *farine*, la *semoule*, les *bougies*, les *tissus*.

Si l'on fait le total des chiffres de ces deux derniers paragraphes, le commerce algéro-marocain se présente comme il suit :

	Importations d'Algérie au Maroc	Exportations du Maroc en Algérie	Total
1899	Fr. 838.516	Fr. 4.424.047	Fr. 5.262.563
1900	— 599.769	— 11.370.076	— 11.969.845
1901	— 834.000	— 16.565.000	— 17.399.000

Enfin, le trafic de produits indigènes qui a lieu par voie de terre entre le Maroc d'une part, le Sahara et le Soudan de l'autre est évalué par M. Fidel à environ 2 millions de francs dont les trois quarts à peu près pour l'importation au Maroc : *gommes*, *laines brutes*, *peaux*, *plumes d'autruche*, *sel*, *dattes*, et le reste pour l'importation de produits marocains : *laines brutes*, *viandes séchées*, *graines*, *vêtements en laine*, *objets en cuir*, *etc...*

Si l'on ajoute, observe-t-il, au commerce direct entre la France et le Maroc (1) le commerce algéro-marocain et celui du Maroc avec le Sahara et le Soudan français, on obtient en chiffres ronds pour l'année 1900, les résultats suivants (sans les métaux précieux) :

Importations de la France et de l'Afrique française au Maroc.... *Fr.* 12.500.000
Exportations du Maroc en France, en Algerie et Afrique française..... *Fr.* 20.500.000

} en chiffres ronds

Il en résulte que la France figure au premier rang parmi les pays importateurs de produits marocains.

Je dois me borner après ces aperçus rapides, fort à regret. L'auteur traite longuement, d'une façon très soignée, les relations commerciales de l'Afrique française avec le Maroc. Je ne puis qu'engager à leur lecture instructive et du plus grand intérêt.

Encore quelques critiques néammoins inspirées par la citation de l'*accord commercial franco-marocain* conclu le 24 octobre 1892 par le comte d'Aubigny, notre ministre à Tanger. — 1° Il réduit de 10 0/0 à 5 0/0 *ad valorem* les droits d'entrée pour certains produits français, (tissus de soie, pierres précieuses, bijoux d'or et d'argent, vins et liqueurs, pâtes alimentaires) ; 2° Réduction des droits de sortie est faite *en revanche à certains produits marocains* ; 3° Est

(1) Voir plus loin le tableau du commerce des ports marocains avec les puissances.

accordée la suppression des prohibitions empêchant l'exportation de certains produits marocains, différents bois, *minerais de fer, de cuivre, etc...sauf le plomb*; 4° La protection *des marques de fabrique française* est promise.

« Ce traité — dit M. Fidel — constitue un important succès « commercial, surtout en ce qui a trait à la main levée de la prohi- « bition d'exporter les minerais. »

C'est là une opinion qui paraît fort outrée : le sultan interdisant absolument l'exploitation des mines, la portée de l'accord sur ce point se trouve singulièrement réduite. Les réductions des droits d'entrée sur les tissus de soie, pierres précieuses, etc... intéressent en outre bien peu nos commerçants ; en effet, suivant le bénéfice qu'ils désirent en tirer, ils augmentent le coût de leurs articles importés, comprenant dans ce chiffre le montant des tarifs douaniers; étant donné l'invariabilité de ceux-ci pour tous les importateurs, il s'en suit que leur réduction ne profite qu'au consommateur marocain. Enfin la réduction des droits de sortie pour certains produits marocains, dont l'accord fait encore mention porte sur le *cumin*, les *cornes*, le *suif*, le *carvi*, le *chanvre*, le *lin*, la *cire blanche* ; en dehors du dernier, ce sont là des articles bien peu importants.

Des résultats aussi minimes ne peuvent changer sensiblement la situation de notre commerce, ni développer nos importations.

*
* *

L'Allemagne, a, depuis une quinzaine d'années, fait au Maroc de gigantesques efforts qui ont été couronnés de succès ; elle ne cesse de s'efforcer d'accroître ses relations avec lui, d'y multiplier ses maisons et ses agents commerciaux, d'étudier les goûts de ses consommateurs, fabriquant, sans hésiter, ce que nous appelons dédaigneusement de la « camelote ».

Aussi ses importations sont-elles en augmentation continuelle et le chiffre de ses exportations est-il plus remarquable encore. Tandis qu'il ne s'élevait en 1892 qu'à fr. 1.068.000, il atteint en 1898, fr. 4.573.000 et monte brusquement en 1900 à fr. 7.674.146.

Les importations consistent surtout en *draps*, *tissus de laine et de coton*, *alcool*, *papier*, *quincaillerie*, *sucre*, *thé*, etc... Pour un certain nombre d'articles, notamment les draps, les tissus (de laine, de coton et de soie) la concurrence allemande commence à devenir des plus redoutables pour la France et l'Angleterre.

A la documentation de M. Fidel, je joins d'autres aperçus mettant plus encore en lumière l'importance de ces succès commerciaux :

En 1880, l'Allemagne n'avait pas d'intérêts au Maroc et dans tout l'Empire Chérifien on comptait 16 Allemands. En 1890, deux lignes de navigation subventionnées, la *Woermann* et l'*Oldenbourg portugaise* desservent régulièrement les ports de la côte marocaine, et, dès 1898, la part de l'Allemagne dans le commerce général du pays est de 14 pour 100 ; à Mogador la proportion est de 27 pour 100 et de 40 pour 100 à Saffi. Les 16 Allemands de 1890 sont 193 en 1898 éparpillés dans tout l'Empire : 100 à Tanger, 5 à Larach, 6 à Rabat, 30 à Casablanca, 11 à Mazagan, 12 à Saffi, 22 à Mogador, 4 à Fès.

A Tanger il y avait en 1898 onze maisons commerciales allemandes, à Rabat deux, à Casablanca huit, à Mazagan huit, à Saffi cinq, à Mogador quatre, à Fès et Merrakech une. A Casablanca et à Mogador il y a des médecins allemands, des consuls allemands dans tous les ports et des stations météorologiques le long de toute la côte. (1)

Ces faits et ces chiffres sont éloquents !

Je relève encore dans le *Bulletin de l'Afrique française de Février 1903* l'article suivant : « Un évènement nouveau, significatif de « l'activité des Allemands au Maroc, est la récente fondation à Berlin, « sous les auspices du Congrès Colonial, d'une *Compagnie Marocaine*. « Son but est de développer les relations entre les deux pays, « d'organiser des missions scientifiques destinées à explorer les « régions incomplètement connues et de créer, quand il y aura lieu, « des entreprises économiques. La cotisation des membres est fixée « à 25 marks ; la présidence d'honneur à été donnée à l'explorateur « du Maroc, le professeur Th. Fischer. » (2)

---

(1) *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale* de Paris. Tome XXV 1903, 2e fascicule.

(2) Une dernière constatation : les exportations marocaines en Allemagne ont un caractère local très accentué ; on s'en rend compte dans l'examen des statistiques des différents ports, celui de Mogador est presqu'exclusivement leur point de départ. On en trouve la raison dans bien des échos Allemands.

Je citerai M. W. Jaap, négociant à Mogador qui, après avoir donné à ses compatriotes d'utiles conseils commerciaux, (Marokko — Beitrage zur Kolonialpolitik und Kolonialwirtschaft, 1901. p. 176) (Cf. Floericke, Marokko seine wirtscaftliche und politiche Zukunft, — D. Rundschau, 1901. p. 49.) ajoute des conseils politiques sur la nécessité pour l'Allemagne de prendre possession d'un point de la côte Atlantique, Mogador ou Agadir, « comme escale vers les colonies allemandes de la côte d'Afrique et vers l'Amérique du Sud. »

L'un des directeurs de cette *Compagnie Marocaine* récemment formée, dont

La Belgique. — Les *sucres* forment la presque totalité de ses expéditions ; la concurrence acharnée qu'elle a fait aux sucres français n'a pu les supplanter ; mais pour les *bougies*, elle fait une concurrence heureuse à la France et, dans une certaine mesure à l'Angleterre.

Elle importe aussi au Maroc des *draps*, du *fer*, de la *potasse*. Quant aux exportations marocaines en Belgique, elles sont *à peu près nulles*.

L'Espagne est un des meilleurs clients du Maroc, et en reçoit une quantité de produits naturels ; la raison en est dans la proximité des deux pays.

Etant donné son très faible développement industriel, son commerce d'importations existe à peine ; le contraste est donc absolu avec le commerce belge.

Les produits marocains qu'elle exporte sont surtout : des *pois chiches*, du *maïs*, des *bœufs*, des *peaux de chèvres*, des *œufs*.

Il faut ajouter au chiffre de son commerce avec le Maroc celui de ses « présidios », surtout Melilia et les Iles Zaffarines, depuis que leur franchise a été déclarée en 1887. Melilia est en particulier, l'entrepôt où viennent s'approvisionner, non seulement les Galiyens, mais encore tout le Rif oriental, toute la Dhahra jusqu'à Figuig et toute la partie Est des Djebala ; son commerce s'est encore développé par l'établissement de maisons étrangères, surtout Allemandes, Belges, Anglaises, qui y ont édifié des docks où elles accumulent de grandes quantités de marchandises, permettant ainsi aux Marocains d'opérer eux-mêmes leurs acquisitions.

Le chiffre annuel des affaires du Maroc avec les « présidios » est évalué par M. Wolfrom à 1.500.000 francs ; il doit-être considéré comme un minimum.

*
* *

Les autres pays. — Depuis quelques années, d'autres nations sont entrées successivement en scène, au détriment de celles dont il vient d'être parlé.

---

je viens de parler, le docteur Mohr, publie dans la *Kolonial Zeitung* du 30 Janvier dernier un article d'actualité où il déclare, faisant allusion au projet de partage exposé par M. Leroy-Beaulieu dans l'*Economiste*, que si la France s'étendait un jour jusqu'à la M'louia, jusqu'à l'Atlas et à l'Oued Draa, l'Espagne jusqu'au Riff, l'Allemagne ne devra pas manquer de réclamer la côte Atlantique, avec Mehedia, Mogador et Agadir. (*Bulletin* du Comité de l'Afrique française de Février 1903. p. 55).

Tout récemment, l'**Autriche-Hongrie** opérait la presque totalité de ses expéditions au Maroc (*sucres*, *étoffes*, *papiers*, *verreries*, *bières*) par des navires allemands ; elles étaient naturellement comprises dans les importations allemandes. Dans le courant de 1901, la *Compagnie de navigation Adria* a inauguré une ligne de navigation avec Fiume et Trieste pour points de départ, et devant desservir les principaux ports d'Algérie et du Maroc ; d'autre part les vapeurs du *Lloyd autrichien* alternent à Tanger avec ceux de l'Adria. Il faut donc s'attendre à un prochain développement du commerce marocain de l'Autriche ; nous devons y être d'autant plus attentifs que ses *sucres* font déjà aux nôtres une sérieuse concurrence à Tanger.

En ce qui concerne les *Importations*, il est à signaler encore celles de l'**Italie** (*soieries*, *allumettes*, *etc....*) en progrès sensible, celles de la **Suède** (*fers*, *bois de construction*) ; enfin les *draps* de **Suisse** concurrencent heureusement les produits français et même allemands.

Fait digne d'attention, deux des puissances dont le commerce d'importation au Maroc est le plus secondaire, méritent une mention spéciale à l'*exportation*. Le chiffre des exportations marocaines aux **Etats-Unis**, nul en 1898, s'élève brusquement à fr. 1.153.000 en 1899 pour atteindre le chiffre relativement considérable de fr. 2.191.900 en 1900 ; elles comprennent principalement des *peaux de chèvres*.

Les exportations en **Italie**, consistant surtout en *amandes*, *peaux de chèvres* et de *veaux* passent de fr. 607.750 en 1899 à fr. 1.099.338 en 1900.

Les exportations en **Portugal**, (*maïs*, *fèves*, *etc....*) restent stationnaires. Enfin l'**Egypte** et la **Tripolitaine** ont reçu en 1900 pour fr. 1.416.050 de *lainages* et de *babouches*.

Le tableau ci-dessous donne bien la mesure des fluctuations du commerce des différentes puissances dans un laps de dix années, 1892 à 1901 (les métaux précieux non compris) :

Commerce total des ports marocains

	1892	1898	1899	1900
Importations	41.736.000	31.000.000	38.569.650	40.974.886
Exportations	35.882.000	28.000.000	29.914.437	44.841.168
TOTAL	77.618.000	59.000.000	68.484.087	85.816.053

Commerce des ports marocains avec les puissances	1892	1898	1899	1900
Importations (Francs)				
Iles Britanniques (avec Malte et Gibraltar)	23.529.000	17.788.000	20.765.452	21.893.943
France (Algérie et Colonies)	12.877.000	6.975.000	9.586.796	10.439.703
Allemagne	2.845.400	2.083.000	3.947.327	3.768.824
Belgique	1.601.830	2.796.000	2.862.400	3.064.765
Espagne	353.800	375.000	692.150	576.989
Italie	50.500	79.000	165.800	416.500
Autriche-Hongrie	»	»	»	298.200
Suède	221.850	108 000	261.700	240.000
Hollande	255.000	46.000	44 575	124.825
Portugal	»	8.000	»	25.550
Etats-Unis	2.000	»	30.000	18.750
Divers	»	»	213.450	106.836
Exportations (Francs)				
Iles Britanniques (avec Gibraltar et Malte	19.247.000	9.925.000	10.289.793	12.766.988
Espagne (et Colonies)	6.843.000	4.971.000	6.244 050	9.528.677
France, (Algérie et Colonies)	6.954.000	6.985.000	5.112 525	9.007.857
Allemagne	1.068.000	4.573.000	4.168.034	7.674.146
Etats-Unis	25.000	»	1 153.000	2.191.900
Egypte et Tripolitaine	»	1.238.000	998 050	1.416 050
Italie	285.000	648.000	607.750	1.099.338
Portugal	1.117.000	533.000	991.050	861.200
Belgique	1.200	26.000	»	2.400
Divers	»	»	350.175	292.612

CHAPITRE IV

Étude Régionale du Commerce Marocain

M. Fidel distingue trois régions commerciales :

1° *Le Maroc Septentrional* comprenant les vallées du S'bou, du Bou-Regreg, du Loukkos, c'est à dire une grande partie des Braber, de la province de Fès et celle des Djebala à l'Ouest de Taza, y compris la presqu'île qui s'avance vers le détroit de Gibratar entre l'Atlantique et la Méditerranée : *elle a pour débouchés les ports de Rabat, Larache, Tanger et Tétouan.*

2° *Le Maroc Méridional*, comprenant les vallées de l'Oum-er-Rebbia du Tensift, du Sous, du Noun, et du Dra : *Casablanca, Mazagan, Saffi et Mogador lui servent de débouchés.*

On se rappelle ce que dit de Foucauld de ces deux contrées distinctes et presque sans rapports l'une avec l'autre : « la première « a Fès pour centre, la seconde Merrakech ; ces deux régions ont « chacune leur capitale, chacune leurs ports, chacune leur commerce.

« Elles sont séparées par une longue ligne de tribus indépendantes « (Zaïr, Zenmour) et par les régions montagneuses qui s'étendent « entre les bassins de l'Oum-er-Rebbia et du Dra d'une part et ceux « du Sebou, de la M'louïa et du Ziz de l'autre. Il n'y a que deux points « par où elles communiquent : ils se trouvent aux deux extrémités « opposées de la ligne qui les sépare, ce sont : au Nord-Ouest le bord « de la mer (1), au Sud-Est la plaine qui, par le Todla, le Ferkla et le « Reris s'étend entre l'Oued Dâdes et l'Oued *Z*iz. Les deux chemins « qui suivent l'un cette plaine, l'autre le rivage de l'Océan, sont les « seuls qui mettent en relation le Maroc du Nord et le Maroc du Sud (2). »

3° La troisième région, voisine de l'Algérie, constitue dans l'étude de M. Fidel *Le Maroc Oriental* ; il contient au Nord de l'Atlas le Rif et la vallée de la M'louïa avec la Dahra ; au Sud la vallée du Guir et de la Zousfana.

Son commerce s'effectue par l'Algérie et par Mélilia.

* * *

(1°) **Maroc Septentrional**.

A. Port de Tanger. — Grâce à sa proximité de l'Europe, à sa

---

(1) *L'étroit couloir commandé par la ville de Rabat.*

(2) *De Foucauld : Reconnaissance au Maroc, pages 20 et 21.*

situation sur une des voies maritimes principales du commerce du monde, à la protection relative que sa baie offre aux navires, Tanger est une place commerciale d'une grande importance ; s'il n'est pas le débouché immédiat de régions essentiellement productrices, comme Casablanca et Mazagan, il est le premier *port de transit* du Maroc ; c'est avec Larache le débouché de la région de Fès, l'intermédiaire presqu'obligé des communications avec l'Europe, le grand entrepôt du détroit.

Son commerce, de 1899 à 1901 a été le suivant :

	Importations Fr.			**Exportations** Fr.		
	1899	**1900**	**1901**	**1899**	**1900**	**1901**
Angleterre (Gibraltar et Malte).....	4.990.525	5.903.475	3.574.225	1.928.900	2.000.425	2.098.025
France (Algérie et colonies).....	2.893.125	2.860.400	2.080.925	457.050	999.150	628.625
Espagne (avec Melilia)....	483.700	433.875	386.150	2.999.475	3.317.275	2 532.975
Allemagne.....	1.719.600	1.570.475	697.000	114.200	1.166.175	184.775
Egypte et Tripoli.....	» »	» »	» »	998.050	1.416.050	1.196.175
Belgique.....	373.175	589.750	408.025	» »	2.400	1.800
Italie.....	139.800	382.450	161.925	39.275	35.900	17.300
Etats-Unis.....	» »	» »	» »	» »	686.900	288.225
Autriche-Hongrie	» »	298.200	754.825	» »	» »	» »
Pays-Bas.....	44.575	124.825	68.100	» »	» »	» »
Suède.....	49.200	30.300	43.750	» »	» »	» »
Portugal.....	» »	23.400	» »	» »	32.575	» »
Totaux.....	10.693.700	12.217.150	8.174.925	6.536.950	9.656 850	6.946.900

Importations. — Ce tableau indique que l'Angleterre occupe de beaucoup la première place sur le marché de Tanger. Le pourcentage de ses importations est de 48 1/2 0/0 en 1900 contre 46 1/2 0/0 en 1899.

Les *cotonnades* constituent le plus important des articles d'importation au Maroc ; ainsi dans le total de 1900, (12.217.150) leur valeur est de 5.868.425, c'est-à-dire environ la moitié des importations totales ; la part de l'Angleterre dans ce chiffre est de 4.053.800.

La diminution considérable que l'on peut constater en 1901, année où leur importation n'a atteint que fr. 2.270.875, doit être attribuée, d'après M. Fidel à la création par MM. Bland et S^on^ de Gibraltar d'un service direct de cargos vers les ports de Tetouan, Larache et Rabat.

Quant à la France, le chiffre de ses importations n'a presque pas varié, mais ne représente en 1900 que 23 1/2 0/0 contre 27 1/2 0/0 en 1899 ; la part proportionnelle de l'Allemagne tombe de 16 à 13 0/0 ; au contraire, le pourcentage des autres pays passe de 10 0/0 à 15 0/0 résultat attribuable à l'augmentation du commerce belge, italien et hollandais et surtout du commerce austro-hongrois.

Exportations. — Elles portent principalement sur les *peaux de chèvres*, les *bœufs*, la *cire*, les *laines*, les *babouches*. A quelques rares exceptions près, tous ces produits s'exportent dans les régions voisines : sud de l'Espagne, possessions anglaises de la Méditerranée, Algérie, Tunisie.

C'est ainsi que l'Espagne a une part prépondérante dans les exportations de Tanger, 45,9 0[0 en 1899, 34 1[3 0[0 en 1900. Celle de l'Angleterre est tombée de 29,5 0[0 en 1899 à 20,7 0[0 en 1900 ; au contraire la part de l'Allemagne est passée de 1,8 0[0 en 1899 à 12,1 0[0 en 1900 : celle de la France de 7 0[0 à 10,3 0[0.

Le chiffre des exportations de 1901 est en diminution sensible sur celui de 1900, diminution qu'il faut attribuer principalement à la valeur moindre des bœufs et des peaux de chèvres.

(*B.*) *Port de Tétouan.*— Tétouan, que huit kilomètres séparent de la Méditerrannée communique avec l'Europe par l'embouchure de l'Oued Jélus ou Martil où la rade n'offre aucun abri ; quoique son commerce soit restreint, il est néammoins pour nous d'une certaine importance étant donné la proximité de ce marché de l'Algérie et sa situation à l'entrée de la Méditerranée : depuis 1899 les vapeurs de la *Compagnie française de Navigation Mixte* y font escale en allant d'Oran à Gibraltar et Tanger ; d'où un développement du commerce français facilement constaté dans le tableau ci-dessous :

	Importations Fr.			**Exportations** Fr.		
	1899	**1900**	**1901**	**1899**	**1900**	**1901**
Angleterre.....	848.700	575.325	932.300	117.450	68.150	64.450
France.....	143.375	191.325	215 000	13.950	25.700	48.025
Espagne	23.275	24.900	48.325	27.300	15.150	25 375
Allemagne	» »	48 100	70.000	» »	» »	3.750
Totaux.....	1.015.350	839.650	1 265.625	158.700	109.000	141.600

L'apparition de quelques navires de Hambourg dans la rade de Tétouan a eu pour conséquence naturelle celle du commerce allemand.

Il faut remarquer aussi que l'augmentation des importations de 1901 vient de ce que l'Angleterre a réussi à y introduire une quantité de cotonnades double de celle de 1900.

Les principaux produits naturels exportés sont : la *graine de lin*, les *amandes*, le *liège*, les *oranges*, les *œufs*, la *cire*, une grande quantité de *babouches* ; il en a été expédié en 1900 pour une valeur de fr. 7.250.

C. Port de Larache (*El-Araïch*). — C'est le port le plus rapproché de Fès dont il dispute le transit à Tanger ; le débouché le plus

immédiat des fertiles régions du R'arb et du bassin du Sebou, la voie de transit d'une quantité importante de marchandises à destination de Ksar-el-Kebir, d'Ouazzan et de Mekinès.

Il fut autrefois extrêmement actif ; l'ensablement de l'embouchure du Loukkos, les dangers de la barre ont diminué beaucoup ses transactions ; ses importations ont des fluctuations très marquées, suivant que le Sultan réside ou non à Fès.

Le mouvement du commerce de 1899 à 1901 a été le suivant :

	Importations Fr.			**Exportations** Fr.		
	1899	**1900**	**1901**	**1899**	**1900**	**1901**
Angleterre.....	3 090.850	1.462.425	3.069.600	769.925	349.625	539 500
France.....	1.461.000	1.097.650	1.461.600	349.175	408.500	375.000
Belgique.....	337 200	235.050	381.850	» »	» »	» »
Allemagne.....	132.625	64.125	101.725	229.900	56.525	21.075
Espagne.....	9.275	3.775	» »	85.875	232.800	216.575
Portugal.....	» »	2.150	4.725	132.000	128.375	78.450
Italie.....	26.000	2.150	» »	» »	» »	» »
Autriche-Hongrie.....	» »	» »	14.600	» »	» »	» »
Côte du Rif.....	» »	» »	9.755	» »	» »	» »
Totaux :	5.056.950	2 867 325	5.043.875	1.566.875	1.175.825	1.230.400

Il est intéressant de comparer les chiffres d'importation de ces trois années à ceux des cinq années précédentes :

1894.....	Fr.	6.886.735
1895.....	—	8.458.774
1896.....	—	7.576.000
1897.....	—	5.165.000
1898.....	—	4.117.200

Il vient d'être indiqué quelques causes à ces fluctuations. M. Fidel fait observer qu'elles tiennent aussi à ce que les négociants de Fès et de Mékinès ont trouvé plus de profit à recevoir leurs marchandises par Tanger ; les avantages que leur donnent les prix peu élevés du fret pour ce port et des droits qui y sont perçus, compensent largement pour eux la rapidité du transport par terre et du louage des chameaux, meilleur marché par la voie de Larache.

C'est le commerce anglais qui a le plus souffert de cette diminution ; elle a, en effet porté sur les cotonnades.

Les importations de 1901 sont en augmentation considérable, attribuée au retour du Sultan à Fès.

Le chiffre des exportations n'a guère varié ; elles consistent surtout en *laines* de très belle qualité, en *peaux de chèvres*, *savon minéral*, pour la France, en *graine d'alpiste*, et en *fèves* qui prennent la direction de l'Angleterre, de l'Espagne et du Portugal.

D. Port de Rabat. — Ici encore, les danger d'une *barre* qui oblige les navires pendant de longues périodes, surtout en hiver, à jeter l'ancre à plusieurs kilomètres de la côte, viennent contrarier l'essor auquel la position exceptionnelle de Rabat pouvait lui faire prétendre.

L'éperon des Zaïr et des Zenmour en fait, nous l'avons vu, le point de passage obligé entre le Maroc du Nord et le Maroc du Sud ; il est le débouché de la riche région habitée par ces tribus insoumises, région que M. Doutté classe dans les plus riches du Maroc, car à la ressource de l'élevage, elle joint celle d'une bonne production agricole et de forêts de chênes-liège, de bois d'arrar et de thuyas. Ses bœufs sont les plus beaux spécimens de la race marocaine.

Voici, d'après le rapport du vice consul allemand à Rabat en 1900 le tableau du commerce de ce port de 1899 à 1901 :

	Importations Fr.			**Exportations** Fr.		
	1899	**1900**	**1901**	**1899**	**1900**	**1901**
France.....	1.049.301	857.768	1.134.125	275.838	324.941	299.850
Angleterre.....	1.457.362	922.100	1.662.125	88 268	68.738	51.750
Allemagne.....	408.062	364.551	544.725	187 569	231.208	81.800
Totaux :	2.914.725	2.144.419	3.340.975	551.675	624.887	433.400

Les cotonnades anglaises et les sucres français produisent les fluctuations entre les importations de 1900 et celles de 1901 ; les autres articles d'importation sont les *bougies* et le *thé* d'Angleterre, les *soieries* et le *ciment* de France, les *draps* et les *lainages* d'Allemagne et de France, etc...

L'Espagne a complètement cessé l'envoi de ses produits à Rabat.

Les *laines*, de très belle qualité, sont le principal article d'exportation ; les autres articles sont la *cire*, les *peaux de chèvres* et de *bœufs*, les *cornes*, le *crin*, les *tapis* etc...

Les chiffres ci-dessus montrent la place très importante que nous occupons sur ce marché.

Il y a à Rabat deux maisons de commerce françaises et les négociants indigènes sont en relations suivies, nous dit M. Fidel, avec les maisons de Marseille, quelques-uns avec celles d'Alger et de Tunis.

Si l'on considère de plus, qu'à ces chiffres, il faut ajouter la valeur des bœufs expédiés par voie de terre en Algérie, (et ultérieurement en France) on arrive à un total de près de 4 millions, laissant bien loin derrière lui le commerce des autres puissances.

* * *

2° Maroc Méridional.

A. Port de Casablanca, (Dar-el-Beida). — C'est le marché le plus important du Maroc, après Tanger. Les progrès de cette localité qui ne comptait en 1830 que 700 habitants, datent de la fin du XIXe Siècle et continuent encore aujourd'hui ; la population atteint près de 20.000 habitants. Cet essor à pour cause la richesse de l'arrière pays, la *Chaouïa* avec sa *terre noire* — dit M. Fidel, — et ses pâturages abondants, qui permettent un élevage important.

Ces avantages ont triomphé des inconvénients d'une rade dangereuse, sans abri, d'un atterrage des plus défectueux, se faisant à l'aide de barcasses et de canots, qui, aux approches de la terre, doivent s'engager dans un chenal de 30 mètres creusé dans le roc, et où les marchandises subissent de nombreuses avaries, quand l'état de la mer n'en rend pas impossible le débarquement.

La statistique du commerce de 1899 à 1901 est la suivante : (1)

	Importations Fr.			Exportations Fr.		
	1899	**1900**	**1901**	**1899**	**1900**	**1901**
Angleterre	3.257.615	3.825.375	4.461.900	1.070.350	1.741.700	2.545.800
France	1.872.470	2.202.413	3.020.336	2.682.372	3.745.926	2.056.717
Allemagne	670.540	885.605	970.425	230.490	686.250	497.135
Belgique	293.675	269.050	194.040	» »	» »	» »
Espagne	130.350	53.145	98.783	1.600.000	2.680.330	1.813 830
Italie	» »	31.900	18.900	263.175	452.750	127.207
Portugal	» »	» »	» »	346.500	448.175	309.400
Etats-Unis	» »	» »	» »	» »	141.875	258.065
Autriche-Hongrie	» »	» »	94.160	» »	» »	» »
Totaux :	6.224 650	7.267.488	8.858.544	6.192.887	9.897.006	7.608.154

Importations. — On voit que le chiffre des importations est en augmentation constante. Les *cotonnades anglaises* représentent fr. 2.175.200 en 1899, - fr. 2.612.250 en 1900, - fr. 3.334.500 en 1901.

Le *thé,* à part une petite quantité fournie par l'Allemagne, est aussi de provenance anglaise, de même les *bougies.*

La France fournit presque tout le *sucre* consommé à Casablanca :

En 1899	fr.	1.563.550
En 1900	—	1.936.000
En 1901	—	2.671.937

Nous avons comme concurrents pour ce produit l'Allemagne et la Belgique. Nos importations sont aussi en augmentation en ce qui

(1) Rapport sur le commerce du Maroc en 1900. Supplément au *Moniteur Officiel du Commerce* du 9 Janvier 1902. Mouvement commercial de Casablanca et de Mazagan en 1901, *Moniteur Officiel du Commerce* du 4 Septembre 1902.

concerne le *ciment*, les *tuiles*, les *briques*, la *verrerie*, les *faiences*, les *spiritueux*.

Le chiffre d'importation de nos *soieries* a varié de 80 à 120.000 fr.

L'Allemagne fournit à peu près exclusivement les *draps* et *lainages*, les *fers* et la *quincaillerie*.

Exportations. — Comme l'indique le tableau ci-dessus, elles sont soumises à des fluctuations sensibles, attribuables au degré de réussite des récoltes.

Les *pois chiches* font l'objet d'un commerce considérable : fr. 2.622.125 en 1899, - fr. 3.786.815 en 1900 - fr. 1.576.594 en 1901. — L'Espagne en reçoit la plus grande partie, puis la France, et l'Angleterre en très petite quantité.

Le *maïs* variant de 500.000 fr. à 1 million va au Portugal et à l'Espagne ; les *fèves*, environ 900.000 fr. à l'Angleterre, à l'Espagne et à la France. L'exportation du *blé* et de *l'orge* ayant été prohibée de 1894 à 1900 il faut remonter à 1893 pour établir une comparaison avec 1901. En 1893, les deux produits avaient atteint le chiffre de 2 millions, l'Angleterre ayant la plus grande part; en 1901, l'exportation des blés n'a atteint que fr. 4.200, celle de l'orge fr. 851.954.

Une autre culture, celle de la *graine de lin* prend une importance considérable. M. Fidel en donne comme raison des propriétés particulières qui éloignent les sauterelles et estime que les exportations de 1902 atteindront une somme de 2 millions et demi de francs.

Comme autres produits exportés : les *lentilles*, les *peaux de chèvres* et de *moutons*, les *cuirs*, la *cire* etc..... enfin, les *laines*.

La France figure au premier rang pour l'exportation de ce produit, qui explique la baisse de notre chiffre d'exportation en 1901 : un stock considérable expédié en Europe l'année précédente, dont une grande partie restée en magasin ; les nombreux arrivages de laines d'Australie, d'où mévente des laines marocaines, ont ramené à fr. 325.128 le chiffre de 1900 qui fut de 1.537.956.

B. Port de Mazagan. — La rade offre aux navires une sûreté relative ; un petit port de débarquement, de vastes magasins pour l'entrepôt des produits de la région s'y sont conservés depuis l'occupation portugaise.

Des causes plus sérieuses font l'importance commerciale de Mazagan ; c'est d'abord le port par lequel on atteint le plus facilement Merrakech ; puis c'est le passage habituel des ambassades allant vers le Sultan, lorsque celui-ci y réside ; enfin c'est le debouché de la la province de Doukkala, très riche en céréales.

La statistique de son commerce est donnée par M. Spinney, vice-consul britannique :

	Importations Fr.			Exportations Fr.		
	1899	1900	1901	1899	1900	1901
Angleterre..... ...	3.295.300	4.459.650	6.432.000	1.534.575	3.687.575	2.793.250
France.....	559.125	1.013.025	935.250	693.750	1.320.825	548.100
Belgique.....	594.225	1.110.550	896.800	» »	» »	» »
Allemagne.....	223.100	405.650	275.350	787.750	972.175	524.825
Espagne.	19.775	9.625	27.500	1.297.500	2.906.425	1.697.000
Autriche-Hongrie.....	» »	» »	90.600	» »	» »	» »
Portugal.....	» »	» »	» »	219.925	127.425	37.750
Suède.....	15.000	25.000	» »	» »	» »	» »
Etats-Unis.....	30.000	18.750	18.750	» »	» »	» »
Russie.....	» »	» »	17.150	» »	» »	» »
Totaux :	4.736.525	7.042.750	8.693 400	4.533.500	9.014.425	5.600.925
Numéraire	305.000	2.353.750	1.535.000	190.500	288.400	923.100

Ce sont des chiffres sensiblement égaux à ceux du port de Casablanca ; l'augmentation considérable de 1900, tant aux importations qu'aux exportations est le résultat d'une excellente récolte ; pour des causes contraires, l'exportation baisse en 1901.

Le commerce anglais, avec les *cotonnades*, les *thés* et les *bougies* est prédominant ; la France dispute le second rang à la Belgique pour les marchandises importées.

La valeur des *sucres* importés s'est élevée en 1900 à fr. 1.242.500 et en 1901 à fr. 1.527.750. La Belgique en a introduit pour fr. 812.800 en 1900 et pour fr. 992.250 en 1901 et la France respectivement pour fr. 429.750 et fr. 535.500. Nous avions le monopole de ce produit à Mazagan, il y a une dizaine d'années !...

Il faut remarquer toutefois que notre chiffre d'importations doit être très grossi de ce fait que nous fournissons la plus grande partie du numéraire dont il est fait mention ci-dessus.

Les *amandes* sont un des articles les plus importants d'exportation: fr. 631.950 en 1899, fr. 2.604.975 en 1900 ; la plus grande partie est expédiée en Angleterre ; viennent ensuite le *maïs*, les *fèves*, les *pois chiches*, l'*orge*, les *œufs*, les *laines*, les *peaux*, etc...

(*C.*) *Port de Saffi.*— C'est encore le débouché d'une région fertile, l'*Abda*, mais l'un des plus mauvais ports de la côte marocaine ; une seule route de caravanes vers Merrakech, très peu fréquentée, vient y aboutir ; il faut voir, dans ces conditions défavorables, la raison du peu d'importance de son commerce, entre les mains de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne ; notre rôle y est à peu près nul :

	Importations Fr.			Exportations Fr.		
	1899	1900	1901	1899	1900	1901
Angleterre	999.500	1.206.375	939.050	817.300	2.224.125	1.410.675
Belgique	789.475	524.225	634.550	» »	» »	» »
Allemagne	127.325	59.075	338.775	574.650	868.625	630.275
France	56.000	102.150	95.600	156.725	147.450	60.475
Suède	197.500	185.000	20.250	» »	» »	» »
Espagne	» »	» »	» »	47.375	195.800	130.350
Portugal	» »	» »	» »	292.625	124.650	» »
Autres pays	» »	» »	» »	15.500	25.300	146.550
Totaux	2.169.800	2.076.825	2 108.225	1.904.175	3.585.950	2.378.325

Les cotonnades anglaises fr. 700.000 environ et les *sucres*, fr. 603.750 en 1900, fr. 826.500 en 1899 sont les principaux articles d'importation ; l'importation belge de ces sucres, *serait sept fois supérieure à l'importation française* !

L'Angleterre fournit encore des *bougies*, du *thé* ; la Suède du *fer* et du *bois de construction*.

Les principaux produits exportés sont : les *fèves*, fr. 1.553.750, en 1900, principalement à destination de l'Angleterre ; le *mais*, fr. 488.100 ; les *amandes*, fr. 433.750 la même année, expédiées surtout en Angleterre et en Allemagne ; la *laine* et les *peaux de chèvres*, dont l'Allemagne prend la plus grande partie.

(*D.*) *Port de Mogador.* — Tout insuffisant qu'il soit, ce port est encore le meilleur du Maroc ; son hinterland immédiat est formé par les provinces de *Haha* et de *Chiadma*, et par le secteur de *Merrakech* ; depuis qu'Agadir a été fermé au commerce européen, le Sous représente plus encore pour le port de Mogador que le voisinage des autres provinces ; il approvisionne aussi le Sahel et la partie inférieure du bassin du Dra ; enfin, quoique le commerce considérable d'esclaves qu'il faisait jadis avec le Soudan ait disparu, et que le trafic de Tombouctou et du Soudan soit de plus en plus attiré vers la côte occidentale d'Afrique, une quantité assez grande de marchandises européennes est importée par Mogador chez les riverains du Sénégal et du Niger : *cotonnades*, *sucres*, *thés*, *bougies*, *soieries*, *cuirs*, *armes*, *café*, etc... pour une valeur annuelle de 5 millions environ ; le Soudan lui envoie des *gommes*, des *laines*, des *peaux*, des *plumes d'autruche*, etc... De ces dernières considérations, il résulte que Mogador a une grande importance pour nous en tout *qu'entrepôt du commerce saharien et soudanais*.

Motre commerce y est d'ailleurs fort actif est vient immédiatement

après le commerce anglais. (1)

Si l'exportation des produits de la région est plus grande pour l'Allemagne (voir le tableau ci-dessous) en revanche l'importation française à Mogador est bien supérieure à l'importation allemande ; celle des *sucres* a atteint en 1900, fr. 1.716.050 ; nous comptons dans ce total pour fr. 1.442.000, le reste étant la part des sucres belges et allemands. En 1900, les *cotonnades* de Manchester comptent pour fr. 2.332.750 ; les *thés* pour fr. 704.000 ; les *bougies*, d'Angleterre également, pour fr. 182.650.

La même année, le chiffre des exportations de Mogador dépasse celui de tous les autres ports marocains ; le commerce des *amandes* en est la principale cause, il atteint en effet le chiffre de fr. 6.000.000 contre fr. 2.400.000 en 1899, et par suite d'une mauvaise récolte en Italie.

L'Allemagne en a exporté pour fr.....	2.432.000
L'Angleterre.....fr.....	1.816.000
La France.....fr.....	1.456.000
L'Italie.....fr.....	272.000

Les autres articles d'exportation sont : les *peaux de chèvres* et de *veaux*, les *œufs*, les *gommes*, la *cire*, l'*huile d'olive*.

Les chiffres qui suivent sont extraits des rapports du vice-consul allemand et du vice-consul britannique :

	Importations Fr.			Exportations Fr.		
	1899	**1900**	**1901**	**1899**	**1900**	**1901**
Angleterre.....	2.825.600	3.539.218	3.045.625	3.963.025	2.626.650	2.505.600
France.....	1.552.400	2.114.972	1.759.375	483.675	2.035.365	1.889.150
Allemagne.....	666.075	371.243	334.300	2.043.475	3.693.188	2.348.350
Belgique.....	474.650	336.140	368.050	»	»	»
Italie.....	»	»	11.050	305.300	610.688	874.625
Etats-Unis.....	»	»	»	1.153.000	1.363.125	831.000
Côte marocaine.....	213.450	106.836	210.925	334.675	267.312	556.400
Espagne et Colonies...	25.775	51.669	44.525	186.525	180.897	114.000
Autriche-Hongrie.....	»	»	234.100	»	»	»
Totaux.....	5.757.950	6.520.078	6.007.950	8.479.673	10.777.225	9.154.325
Numéraire.....	»	3.227.200	»	»	2.210.700	»

* * *

3° **Maroc Oriental** — *Son commerce s'effectue par l'Algérie et par Mélilia.*

---

(1) Nous y avons deux maisons d'une certaine importance, celle de MM. Borgeaud et Reutermann et celle de M. Jacquery.

Je renvoie, en ce qui concerne Melilia, à l'exposé de son commerce que j'ai dû faire malheureusement trop bref, en traitant de la situation commerciale de l'Espagne. J'ai dit aussi mon regret que le cadre trop étroit de cette analyse ne me permette pas de m'étendre sur le commerce algéro-Marocain, si intéressant pour nous, et dont j'ai donné quelques détails dans l'exposé de notre situation commerciale au Maroc. Il atteint, je le rappelle, les chiffres suivants pour les années 1900 et 1901.

	Importations d'Algérie au Maroc	Importations du Maroc en Algérie	Total
1900.....	Fr. 599.769	11.370.076	11.969.845
1901.....	— 834.000	16.565.000	17.399.000

Le mouvement commercial terrestre entre le Maroc et l'Algérie s'opère de deux façons : d'une part, des caravanes vont et viennent une ou deux fois par an entre Tlemcen et Fès, le Tafilelt, Figuig, le Sud-Ouest ou l'Ouest ; d'autre part les Marocains habitant les terrains voisins de l'Algérie apportent sur les marchés de Nemours, de Marnia, de Tlemcen des *bestiaux*, des *peaux*, des *laines*, des *poils*, et s'y approvisionnent des articles dont ils ont besoin. Ce mouvement relativement considérable, s'étend — d'après M. Fidel -- à une zone qui n'est pas inférieure au tiers du Maroc, puisqu'il se prolonge jusqu'à Fès, jusqu'à la Haute M'louïa et jusqu'au Tafilelt ; on peut dire — ajoute-t-il — que tous les territoires situés à l'Est d'une ligne imaginaire Nord-Sud, à une journée de marche de Fès vers Taza ont un trafic plus actif avec l'Algérie qu'avec le Maroc occidental, et qu'en s'approchant du méridien de Debdou, l'influence du trafic maritime cesse de se faire sentir.

En tenant compte du chiffre du commerce de Mélilia, on peut fixer *d'une façon très approximative* le commerce du Maroc Oriental à environ dix-huit millions de francs.

Récapitulation. — Le commerce total du Maroc et la part du Commerce Français.

Pour l'année 1900 le total du commerce des ports est le suivant (1).

Importations :	Fr.	40.974.885
Exportations :	—	44.841.168
Total....	Fr.	85.816.053

En ajoutant le mouvement du munéraire dans les ports de Tanger,

(1) Voir au chapitre précédent le tableau du commerce total des ports marocains.

Mazagan et Mogador, (fr. 8.113.500. à l'importation et fr. 4.407.200 à l'exportation) on obtient un mouvement commercial de fr. 49.088.445 à l'importation et de fr. 49.248 368 à l'exportation ; et en tenant compte du mouvement munéraire dans les autres ports, on peut évaluer ainsi le commerce total des ports marocains en 1900 :

Importations.....	Fr.	50.000.000
Exportations.....	—	50.000.000
TOTAL.....	Fr.	100.000.000

Pour obtenir le total général du commerce Marocain, il faut ajouter à ces 100.000.000 le montant du trafic qui s'effectue par voie de terre entre le Maroc et l'Algérie, entre le Maroc et les « présides » espagnoles, entre le Maroc et les régions françaises du Sahara et du Soudan :

Commerce des ports Marocains (en chiffres ronds).....	*Fr.*	100.000.000	
» *terrestre entre le Maroc et l'Algérie*.....	—	11.500.000	
» » » *et les Présides*.....	—	2.000.000	Chiffres très approximatifs
» » » *et le Sahara Soudan*.	—	4.000.000	
TOTAL.....	Fr.	117.500.000	

Le commerce de contrebande par les frontières maritimes et terrestes, qu'il est impossible d'évaluer, fait que ce chiffre est certainement au-dessous de la réalité.

Si l'on ne tient pas compte du mouvement du numéraire, le total de fr. 103.5000.000, chiffre du commerce de 1900 se répartit ainsi par pays de provenance et de destination.

		Importations	Exportations	Total	Pourcentage
France, Algérie et Afrique française.....	Fr.	14.000.000	21.000.000	35.000.000	33.81
Angleterre et Gibraltar.....	—	21.900.000	12.800.000	34.700.000	33.60
Espagne et Présides.....	—	1.600.000	10.500.000	12.100.000	11.68
Allemagne.....	—	3.800.000	7.700.000	11.500.000	11.10
Belgique.....		3.100.000	»	3.100.000	2.98
Etats-Unis.....	—	»	2.200.000	2.200.000	2.11
Autres pays et divers.....	—	»	»	4.900.000	4.72
TOTAL.....	Fr.	103.500.000			100.00

Le montant global des transactions de la France, l'Algérie et l'Afrique française avec le Maroc est donc *sensiblement égal à celui du commerce de l'Angleterre et de Gibraltar avec ce pays*. Enfin il est encore plus intéressant de constater qu'une place prépondérante est occupée par la France dans une partie du Maroc beaucoup plus importante au point de vue économique : c'est la magnifique vallée du Sebou avec Fès et le R'arb, la vallée du Loukkos au Nord,

celle du Bou-Regreg au Sud, avec les Zaïr et les Zemmour dont j'ai dit la richesse en bétail, et jusqu'aux plaines de la Chaouïa.

En effet, si on se reporte plus haut aux chiffres du commerce de 1900 dans les trois ports de Larache, Rabat et Casablanca, qui sont, abstraction faite de Tanger, les débouchés de cette région, on trouve les résultats suivants :

	Importations	Exportations	Total	
Commerce total..... Fr.	12.279.232	11.697.718	23.976.950	
Commerce français. —	4.157.831	4.479.367	8.637.198	36.02 0/0
Commerce anglais.. —	6.209.800	2.160.063	8.369.863	34.90 0/0

Si, d'un autre côté, on fait entrer en ligne de compte les 3 millions de francs représentant la valeur des bœufs de la région de Zemmour expédiés par Fès et Tlemcen en Algérie et en France, on peut dire que le commerce français *représente environ 40 0/0 du commerce de cette région.*

ESSAI DE CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Il paraitra peut-être osé d'essayer d'en émettre !
— Quelle est la valeur de cet Empire Marocain ?
— Quel en est l'avenir économique ?
-- Que penser de la situation commerciale qu'y occupe notre pays ?

Après l'exposé des nombreuses appréciations que j'ai semées à dessein, en envisageant la première de ces questions, il est possible d'établir, me semble-t-il, que le Maroc présente la plus grande analogie avec les régions algériennes, au point de vue des zones forestières, des arbres à fruit, (l'arganier lui étant seul spécial), de la constitution et des productions du sol en général ; j'ai dit l'opinion autorisée de M. Brives sur les fameux « *touares* » si vantés.

L'Empire Chérifien tire toutefois des avantages incontestables d'une surface exploitable plus étendue, de la proximité de l'Atlantique, de ses neiges éternelles qui rendent l'irrigation plus facile, de l'absence de Hauts-Plateaux où se perdent les eaux de pluies.

La ressource commerciale la plus sure, en l'état actuel des marchés, serait l'élevage; c'est là une thèse universellement reconnue.

L'avenir minier doit être considéré comme des plus incertains ; l'existence de l'or et de l'argent est bien improbable ; si on en trouve traces au Maroc, il faut admettre qu'ils y ont été importés du Soudan ; sans doute le Sous contient des minerais de fer, de cuivre, de plomb, etc.... J'ai cité des témoignages concordants, et puis quelques échantillons en ont été rapportés. On peut croire à l'existence des mêmes minerais dans le Rif ; M. Brives, si incrédule pour le Sous, est beaucoup plus optimiste pour cette dernière région. Mais, ces opinions admises, le plus grand optimisme adopté sur la fécondité du sous-sol marocain, il faut se rappeler que l'Algérie, elle aussi, a fourni de très beaux échantillons et que trop de fois, l'inconstance des filons, une exploitation présentant de trop grandes difficultés sont venues ensuite ruiner les espérances. De combien peu de sociétés minières peut-on dire qu'elles y aient prospéré ?

Il faut se rappeler aussi les avis judicieux de M. Doutté, touchant la teneur et la métallurgie des minerais.

— Quel est l'avenir commercial du Maroc ? A quel chiffre pourra s'élever son commerce lorsq'une transformation économique aura été accomplie ?

— Le commerce de l'Algérie atteignant 600 millions de francs, soit un total de 700 millions (en chiffres ronds), celui de la Tunisie plus de 100 millions environ pour une population inférieure à 7 millions d'habitants, M. Fidel estime qu'au Maroc, pays mieux situé que les deux autres. où le chiffre de 8 millions pour la population peut être considéré comme un minimum, le commerce extérieur, dans les mêmes conditions de développement économique, passera rapidement du chiffre actuel de 100 millions à celui d'*un milliard*.

La comparaison est rationnelle et le chiffre de un milliard paraît bien loin d'être exagéré.

A l'appui de l'estimation de M. Fidel, je rappellerai qu'en dehors des avantages que j'ai cités, dus à sa topographie, l'Empire Marocain en tire d'autres pour son avenir de sa situation géographique sur l'Océan, de ses grands fleuves en partie navigables, de ses ports nombreux et qui pourraient devenir excellents ; que plus il est pénétré et plus les appréciations des voyageurs sur le chiffre de sa population tendent à augmenter celle-ci. Qu'on remarque en outre que le point de Fés, atteint par la ligne de chemin de fer qui empruntera la trouée de l'Inaouen, sera le nœud d'où rayonneront avec la plus grande facilité, avec la plus grande économie, (le calcul a été fait), toutes les lignes jugées nécessaires ; quant aux routes, il n'y aura qu'à les tracer. Enfin les difficultés actuelles que j'énumérais plus

haut étant abolies, l'essor commercial s'en trouvera certainement augmenté encore d'une façon considérable.

— Que penser de la situation commerciale actuelle de la France au Maroc ?

— M. Fidel nous a montré que le commerce franco-marocain représentait pour l'année 1900 33,81 0/0 du commerce total du Maroc ; ce pourcentage est le plus élevé, l'Angleterre nous suivant immédiatement avec 33,60 0/0. En outre, par une coïncidence heureuse, les régions où s'affirme notre prépondérance commerciale sont précisément celles où nos intérêts politiques sont de premier ordre et celles où la pénétration par l'Algérie est la plus facile : le Maroc Oriental d'abord, puis les riches vallées du S'bou, du Loukkos et du Bou-Regreg avec les Zaïr et les Zemmour.

Certes, ce sont là des constatations qui semblent fort satisfaisantes.

Doit-on, après les avoir faites, bannir toute crainte pour l'avenir ?

Evidemment non. Il ressort des tableaux donnés au cours de ce travail que le commerce anglais domine aux importations, qui sont la manifestation vraie de l'activité commerciale d'un pays, tandis que le commerce français n'est prédominant qu'à l'exportation de produits marocains ; — les importations de marchandises françaises proprement dites ne représentent guère que la moitié des importations de marchandises anglaises ; — plus de la moitié de notre commerce d'importation consiste dans un seul article, le sucre ; or, qu'on se reporte aux détails du commerce des ports marocains, pour se rendre compte encore des concurrents redoutables que sont pour nous la Belgique et l'Autriche-Hongrie.

Et les primes sont supprimées ! cette suppression devant affecter bien autrement notre commerce que les leurs.

Trouverons-nous, — comme le dit M. Fidel, — des compensations suffisantes dans l'avantage du fret, les raffineries de Marseille étant les plus proches de la côte marocaine ? dans l'importation par la frontière algérienne, où la concurrence étrangère ne sera pas à redouter ? dans l'accroissement et l'amélioration de nos relations maritimes avec le Maroc ?

Sans doute ces compensations existeront, mais bien minimes !

L'auteur se réclame encore de l'extension possible en Algérie de la culture de la betterave à sucre. Tout récemment, deux de nos collègues les plus autorisés ont montré non-seulement les difficultés d'ordre économique que rencontre en Algérie la culture de la betterave, mais les conditions, à peu près irréalisables que nécessiterait son extension (1).

(1) Voir *Bulletin* de la Société, 2e Trimestre 1903. Rendu compte de la séance du 17 février : Section économique et coloniale.

Les plus grandes craintes subsistent donc, malgré tout, en ce qui concerne l'avenir de notre importation sucrière au Maroc.

Il resterait à nous attacher au développement des envois de certains autres produits ; notre second article d'importations consiste dans les soieries dont nous avons introduit en 1900 pour F. 1.500.000 ; nous importons encore la presque totalité des soies brutes et des tissus de soie, mais sur ce dernier article, nous ressentons déjà aussi les effets de la concurrence heureuse de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Quant au papier, à la quincaillerie, à la verrerie, aux matériaux de construction, etc..., dans l'envoi desquels nous avons une part, il est permis de se montrer incrédule sur l'extension de leur importation.....

J'ai insisté sur les reproches adressés à nos commerçants ; il ne faut pas chercher ailleurs la cause de cette situation commerciale fort inquiétante, que masque une supériorité de façade, sur l'Angleterre. Dans ces faiblesses, dans cette inertie des maisons françaises réside le mal, et ce qui en fait la gravité, c'est que les reproches dont je parle n'émanent pas seulement de nos consuls au Maroc, mais de ceux du monde entier.

Il faudrait, — fait observer justement M. Doutté (1) — que nous ayions au Maroc un nombre de commerçants actifs et intelligents, suffisant pour que leurs demandes réitérées et leurs explications parviennent à émouvoir un peu les maisons métropolitaines et à les faire sortir de leur contrainte volontaire, de la restriction égoïste et antipatriotique dans laquelle elle maintiennent leurs affaires. Il est évident qu'un gouvernement ne peut intervenir que d'une façon indirecte en réglant les conditions des traités de commerce de la façon la plus avantageuse.

Enfin, une dernière conclusion s'impose ; c'est que le sort de l'Algérie et celui du Maroc se trouvent unis de la façon la plus indissoluble ; l'émancipation de ce dernier devra inévitablement créer pour l'autre un concurrent bien à craindre, et l'antagonisme de leurs destinées aboutirait aux conflits économiques les plus redoutables.

Mustapha, le 15 Novembre 1903.

Lieutenant DESCHAMPS,
du 5e Chasseurs d'Afrique.

---

(1) Rapport sommaire d'ensemble précité.

De Lalla-Maghnia à Aïoun-Sidi-Mellouk

NOTES DE ROUTE

A la fin de 1901, trois européens, entrainés par le goût de l'imprévu, s'aventurèrent dans l'amalat d'Oudjda. Les circonstances ne leur permirent pas de pousser plus loin qu'Aïoun-Sidi-Mellouk. C'est le récit de cette très courte excursion, extrait des notes de l'un d'eux, que nous publions aujourd'hui. Les événements qui se déroulent actuellement dans cette même région donnent à cet exposé un caractère particulier d'actualité.

Le 29 décembre, vers minuit, mes deux compagnons et moi, vêtus de costumes arabes et montés sur des chevaux de louage, nous quittons Lalla-Maghnia par le chemin dit du *Bois de betoum*. Comme guide, nous emmenons un indigène originaire des Beni-Snassen, réfugié en Algérie depuis six ans et connaissant à fond le pays d'Oudjda.

C'est en cet équipage que, vers deux heures du matin, nous atteignons la frontière algérienne au sud de Djorf-el-Baroud et que nous entrons en territoire marocain.

Le chemin que nous suivons maintenant est une piste large de dix mètres environ, au sol argileux et bien battu, facilement praticable, même aux voitures, par un temps sec.

A un kilomètre environ du point que notre guide nous a indiqué comme marquant la frontière, ce chemin coupe l'oued Bou-Naïmi qui porte le nom d'oued Isly dans la partie supérieure de son cours.

D'une largeur de quinze mètres environ, bordé de berges assez escarpées et hautes de quatre mètres, cette petite rivière est néanmoins franchissable en ce point, sauf, bien entendu, en temps d'orage.

Le gué n'a guère que dix centimètres de profondeur et doit être à sec au moment des fortes chaleurs.

A sept kilomètres plus loin, sur le bord même de la route, ont été creusés, il y a quelques années, par El-Hadj-Mohamed-Zaïmi, ancien caïd des Beni-Snassen, deux puits assez profonds munis de margelles et de coffrages en maçonnerie. Ils peuvent fournir de l'eau en abondance et ne tarissent pas l'été.

A droite et à gauche de la route, il y peu de terres cultivées : on trouve de l'armoise (*artemisia herba alba* — en arabe, *chih*) et

quelques jujubiers sauvages. C'est à quinze kilomètres de la frontière que commencent les labours.

Cette région à peu près plane, désignée dans le pays sous le nom d'*El Feïdha*, est une sorte de vallée large de trois à quatre kilomètres comprise entre la montagne des Beni-Snassen, prolongement du Djebel Filhaoussen et les hauteurs de Meghris. Celles-ci, dont le sol rocailleux est inculte, offrent beaucoup d'analogie comme aspect général, avec les collines situées au nord de Lalla-Maghnia, sur la rive droite de la Mouilah.

La route, que nous poursuivons, passe à égale distance des deux chaînes : elle longe pendant plusieurs kilomètres et coupe à deux reprises le cours d'un petit ruisseau dont le lit n'a guère qu'un à deux mètres de profondeur et deux à trois mètres de largeur ; il est généralement à sec. Sur la carte au 200,000e du Service géographique de l'Armée, il est désigné sous le nom de Chaba Khiessa, nom inconnu de notre guide.

Toute cette région est bien cultivée par les Beni-Khaled (fraction des Beni-Snassen) au nord, et par les Mehaïa au sud.

Près de là, au pied des hauteurs du même nom, à quinze cents mètres environ au sud de la route, se trouvent les silos de Meghris. Cet endroit est célèbre par plusieurs rencontres sanglantes entre les Mehaïa, les Sedjâa et les Beni-Snassen.

Sur la route même on remarque le *Madjen Bekhata*, citerne de cinquante mètres carrés de superficie, creusée dans la terre glaise à quatre mètres de profondeur ; elle est alimentée par une séguia qui vient de l'oued Sefrou (8 kilomètres à l'ouest environ) et arrose les terres des Beni-Khaled. Le jujubier sauvage abonde en ce point.

En face des silos de Meghris, dans une sorte de coupure de la montagne des Beni-Snassen, on aperçoit le petit village de Taghit : il compte une centaine de maisons, accrochées en deux groupes au flanc de la montagne et habitées par la fraction des Oulad-ben-Azza des Beni-Khaled (Beni-Snassen).

Les Oulad-ben-Azza sont une vieille famille de cheurfa idrissites et leur nom jouit d'un réel prestige dans toute la région, malgré la triste réputation, très justifiée, d'un certain nombre d'entre eux : nous devions en avoir la preuve chez les Beni-Oukil, trois jours plus tard.

Le col de Taghit est, paraît-il, une assez médiocre communication entre la Feïdha et la plaine de Trifa.

Plus loin, s'ouvre sur notre droite (nord-ouest) la grande trouée qui donne passage à un des trois chemins de pénétration du pâté montagneux des Beni-Snassen : c'est l'oued Sefrou. Ce nom, qui n'est pas

indiqué sur la carte au 200.000e, est cependant le seul qu'emploient les indigènes pour désigner d'une manière générale toute la vallée où se réunissent les deux petits ruisseaux qui descendent des cols de Titiniès et de Bab-Tinissa, et, en particulier, le marché de Souk-et-Tleta, un des plus fréquentés de la région, au dire de notre guide.

L'oued Sefrou coule rarement, mais de nombreux puits et redirs se rencontrent dans cette vallée riche et bien cultivée par les Beni-Mimoun.

La zaouia des Oulad-ben-Naïmi des Beni-Mengouch, située près du marché, est assez connue dans la région. Elle a pour mokaddem Si Ahmed-ben-Naïmi.

La route passe près de l'haouch Sidi-Belkheir, maison, entourée de figuiers de barbarie, en face du petit village de Toumelilt qui compte de quarante à cinquante feux.

Çà et là, au pied de la montagne, on aperçoit quelques tentes et une ou deux maisons isolées appartenant aux Beni-Khaled.

Devant nous, dans la direction de l'ouest, nous distinguons les Koubbas blanches d'Aïn-Sfa.

Située au débouché du col des Beni-bou-Khellouf, dans un bas-fond que la colline de Tazouta sépare de la trouée de Sefrou, Aïn-Sfa est une des meilleures portes du château-fort des Beni-Snassen. Il semble qu'il suffirait d'occuper ce point pour couper toute communication entre les tribus nomades de la plaine et les berbères de la montagne.

Plantés de légumes, de figuiers de barbarie, de quelques oliviers et amandiers, les jardins d'Aïn-Sfa n'ont guère plus d'un hectare de superficie. Cependant, leur masse d'un vert sombre et les Koublas blanches construites sur leur lisière, se détachant sur le fond jaunâtre des montagnes arides qui l'entourent, donnent au panorama de ce point un aspect riant et pittoresque.

La vue de ces quelques arbres dans un pays qui en est si dépourvu, réjouit comme l'apparition d'une oasis au Sahara. La source est située au Sud-Ouest des jardins ; elle est très abondante et a pu suffire en 1892 aux besoins de la colonne de Mouley Omar.

Les Koublas d'Aïn-Sfa sont les tombeaux de marabouts originaires des Beni-Oukil ; les deux principales sont celles de Si El-hadj-Boumedien, vaste et bien construite, et celle de Si Mohammed-ben-Abdallah, auprès de la source. La piété des croyants attribue à ces eaux des propriétés toutes spéciales. Dans les jardins, il n'y a guère que quelques tentes et une ou deux maisons appartenant aux Beni-Marissen (Beni-Mengouch).

A un kilomètre environ au Nord, dans une sorte de couloir de la

montagne, on aperçoit deux petits groupes de constructions : c'est le village d'Ouirrou (200 feux environ). Il contient des silos qui pourraient servir à approvisionner une colonne campée en ce point.

Aïn-Sfa a un marché hebdomadaire le mercredi : il se tient au sud de la source sur un emplacement d'un hectare, où sont construites une dizaine de boutiques en pierres sèches ; il est fréquenté surtout par les Beni-Snassen, les Sedjâa et les Beni-Oukil. Cet endroit est l'un des plus connus de la plaine d'Angad. La colonne du général de Martimprey, à son retour de l'expédition contre les Beni-Snassen en 1859, suivit le chemin de Tafouralet à Aïn-Sfa et campa en ce point.

La route qui contourne les jardins au sud et à l'est, s'engage ensuite dans une sorte de défilé ; sur une longueur de dix kilomètres environ, ce n'est plus la piste large et bien tracée de la Feïdha, c'est un médiocre sentier assez étroit, au sol pierreux et irrégulier qui serait parfois d'un parcours difficile aux voitures, bien que les pentes en soient très faibles. On remarque à gauche (sud), à mi-côte, quelques ruines, reste d'une ancienne forteresse *espagnole* au dire de notre guide ; à droite (nord) sur le flanc rocailleux et aride de la montagne des Beni-Mengouch, éloignée seulement de quelques centaines de mètres, on aperçoit les villages des Beni-Marissen dont la réputation de bandits n'est pas à faire : le premier est celui des Beni-ben-Khellou, situé dans un col qui communique avec la vallée de Sefrou. Accrochés, à mi-côte, au flanc de la montagne d'une façon très pittoresque, ils semblent placés à dessein pour surveiller et garder la route. Etranger ou non, nul ne peut songer à passer là sans être vu. Aussi sommes nous aperçus de loin et immédiatement signalés de village à village par de longs appels accompagnés de gestes de burnous, procédé qui, dans ce pays surtout, remplace pour les indigènes le meilleur des télégraphes.

C'est en ce point de notre route que commencent nos émotions...

Il est clair que, partis de nuit de Lalla-Maghnia, nous n'avons eu aucune difficulté à chevaucher dans la Feïdha, mais depuis le lever du soleil, nous avons eu plusieurs fois l'occasion d'éprouver une certaine impression, en répondant, sans nous arrêter d'ailleurs, aux questions des indigènes que nous rencontrons : « D'où venez-vous ? — où allez-vous ? — pourquoi ? — comment ? — etc... »

Notre guide semble, en ce moment, pénétré d'une sainte crainte des Beni-Mengouch ; il nous recommande la prudence ; nous cachons nos visages avec nos haïks et nous nous appliquons à ne pas éveiller la méfiance de tous les *chouaf*, embusqués derrière les figuiers de barbarie pour nous observer.

A plusieurs reprises, des enfants ou des jeunes gens descendent en courant à notre rencontre. Ils semblent envoyés pour nous questionner. On nous prend sans doute pour des marchands, car on nous propose des moutons à acheter, on nous demande les prix courants à Lalla-Maghnia, etc..... Nous répondons que nous allons chercher des bœufs à Aïoun-Sidi-Mellouk et on nous laisse passer.

Nous comptons une vingtaine de ces villages, se succédant à flanc de coteau, à un demi kilomètre les uns des autres. Après les Beni-Marissen, se sont les Bessara dont les hameaux sont étagés en amphithéâtre, dans une sorte de cirque que forme la montagne aride et escarpée à laquelle ils sont adossés. Les principaux hameaux sont les Oulad-Feradji, les Oulad-El-Hadj, les Oulad-Bou-Ferrah, les Oulad-Bou-Techiche, les Oulad-El-Bali, etc...

Plus réputés encore que les Beni-Marissen pour leurs actes de brigandages, aussi bien en territoire algérien que dans la plaine d'Angad, les Bessara seuls comptent une quinzaine de malfaiteurs signalés comme dangereux et bien connus des autorités de Lalla-Maghnia. Quoique sédentaires, ils possèdent quelques tentes de nomades qui se chargent de conduire au pâturage dans la plaine d'Angad leurs troupeaux de moutons. Dans les rochers de la montagne, ils élèvent quelques troupeaux de chèvres.

Outre les abords immédiats des villages qui sont assez bien cultivés, cette fraction des Beni-Mengouch fait, depuis quelques années, d'assez importants labours dans la partie de la plaine d'Angad, qui, sur la carte au 200.000e, est désignée sous le nom de *Feurt* et teintée de bleu comme un étang. C'est une sorte de dépression peu profonde, mais vaste, où les eaux de pluie s'accumulent et séjournent pendant les mois d'hiver si le sol n'a pas été labouré. Mais, dans les années où la chute des pluies est postérieure aux labours, les eaux s'infiltrent dans le sol, ne laissant çà et là que quelques redirs : la récolte est alors abondante.

Il est deux heures ; nos chevaux sont fatigués, il nous est impossible d'arriver à Aïoun-Sidi-Mellouk. Notre guide prend les devants pour aller demander à un de ses amis des Oulad-Bou-Ferrah s'il consent à nous donner l'hospitalité. Nous le voyons se diriger vers une maison isolée, à mi-côte, à moitié cachée derrière une épaisse haie de figuiers de barbarie : ce moment d'attente sous les regards que nous sentons fixés sur nous, nous paraît long ; l'arrivée de notre petit goum surprend, intrigue..... tente probablement ces gens pour qui les chevaux sont chose rare. Du pan de son burnous notre guide nous fait signe d'avancer ; nous grimpons à

travers champs à la file indienne. Un vieillard proprement vêtu vient à notre rencontre, nous échangeons quelques salutations, des compliments, etc. C'est le mokaddem Mouley-El-Hadj-Ould-Mouley-Saïd, sorte de cadi de l'endroit, très instruit et très influent, imam de la mosquée des Oulad-Bou-Ferrah.

D'un geste, il nous invite à descendre de cheval : nous entrons dans une petite cour fermée sur trois côtés par les bâtiments qui servent d'habitation, et sur sa quatrième face par une haie épaisse de figuiers de barbarie. Quelques moutons, un âne, un mulet, de la boue et du fumier en abondance suffisent à lui donner un cachet de saleté et d'encombrement qui n'est pas spécial aux intérieurs berbères.

Notre hôte nous introduit dans une petite pièce basse, longue, étroite, presque propre ; aux murs blanchis à la chaux, sont accrochés quelques plats coloriés du *Gharb*, une étagère avec la théière et les tasses, un mauvais fusil avec sa fiole d'huile.... A l'une des extrémités un tapis et une natte sont étendus à terre. Nous nous installons. On nous laisse seuls, et comme nous avons demandé à nous reposer, personne ne vient nous déranger jusqu'au soir. Ayant jeûné et dit nos prières comme de bons musulmans, nous faisons honneur aux deux repas qui nous sont servis vers six heures et onze heures du soir.

Les figures patibulaires de deux *hôtes de Dieu*, arrivés dans la maison à la tombée de la nuit ne diminuent nullement notre appétit ; mais leurs questions, leurs regards indiscrets sur nos armes, les *histoires de brigands* qui font les frais de la conversation jusqu'à minuit, nous enlèvent toute envie de dormir.

Vers minuit cependant, nous feignons de nous assoupir, pendant que notre guide — toujours dévoué — continue à faire causer le mokaddem notre hôte ; il le met en confiance par ses réponses adroites aux questions qu'il lui pose à notre sujet.

Croyant que nous n'entendons pas, le mokaddem raconte une foule d'histoires locales : la haine des Beni-Snassen montagnards, pour les Mehaïa et les Sedjâa, nomades ; leur lutte en 1890-91 et 1892 ; la fuite d'El-Hadj-Saheli, caïd des Mehaïa ; les représailles de Sedjâa sur El-Hadj-Mohammed-ben-Bachir.

« Sa propre maison, dit-il, a été mise au pillage : il est ruiné
« depuis cette époque et déplore par dessus tout la perte d'une ving-
« taine de volumes arabes — bibliothèque rare et précieuse pour un
« indigène — qui lui ont été dérobés.

« Si la paix est rétablie entre nous, ajoute-t-il, ce n'est pas le
« Makhzen qui nous inspire quelque crainte : à Oudjda, l'amel ne

« réussit pas à être maître dans la ville ; à Aïoun-Sidi-Mellouk, le « pacha, dont j'ignore même le nom, serait bien incapable de « maintenir l'ordre dans la plaine d'Angad, mais nous savons que « le sultan est l'ami des français ; nous avons peur qu'il ne leur « vende notre pays si nous continuons nos querelles. Nous aimons « mieux tout que les *Nçara* dont nos montagnes. Nous n'allons « chez eux que pour *tuer* ou *prendre*. Les *hakem* de Lalla-Maghnia « ne nous aiment guère... etc. »

Nous eûmes plusieurs alertes, heureusement sans fondement, pendant cette première nuit, dont le récit allongerait inutilement ces pages.

Le lendemain, 31 Décembre, vers sept heures, nous prenons congé de notre hôte, qui, content sans doute de notre générosité, nous invite à nous arrêter chez lui à notre retour.

En redescendant, à travers champs, notre sentier de la veille, nous aurions voulu ne pas attirer l'attention, mais, de tous côtés, des gens sont accroupis dans leurs figuiers comme autant de sentinelles importunes qui ne nous perdent pas de vue. Bien que nous commencions à être accoutumés à cette étroite surveillance, nous éprouvons un réel soulagement, en arrivant dans la plaine.

A mi-côte, nous laissons sur notre droite deux puits larges et profonds ; c'est le seul point d'eau de cette région ; ils ne tarissent jamais. Près d'eux, se trouve la Koubba de Si-Ali-Kerzazi. Nous suivons pendant quelques centaines de mètres la route venant d'Aïn-Sfa : elle se dirige vers l'ouest en longeant la montagne des Beni-Ourimèche. Nous laissons à droite les hameaux des Beni-Moussi-El-Attach et Beni-Moussi-Er-Rouah, situés aux deux extrémités d'une sorte de couloir formé par un contrefort de la chaîne principale ; ils comptent environ deux cents feux et sont distants de près de trois kilomètres ; entre eux, à mi-chemin et bien dissimulé, se trouve leur silo commun, dit Bou-Saïd.

Nous prenons sur notre gauche (sud-ouest), à travers la plaine bien cultivée, le chemin d'Aïoun-Sidi-Mellouk ; à l'ouest, on aperçoit à l'extrémité de la montagne des Beni-Ourimèche, au pied du col de Tafouralet, la petite Koubba blanche de Sidi-Bou-Riah ; près d'elle, la maison d'El-Hadj-Mohammed-ben-Bachir, l'ancien caïd des Beni-Snassen, puis à l'horizon, sur le versant est de la montagne des Beni-Mahiou — ramification nord-sud de la précédente — on distingue, comme autant de taches jaunâtres à bordures vertes, les petits villages des Oulad-Abbou, d'Harakat, d'El-Guenine et d'El-Guerb.

Le chemin que nous suivons, large de quatre à cinq mètres

environ, est comme tous ceux de cette région, assez battu, sinon entretenu, pour être facilement praticable, même aux voitures, par un temps sec. Il est bordé à droite et à gauche de terres labourées.

La plaine est cultivée jusqu'à quinze kilomètres environ de la montagne : plus loin la sécurité n'est sans doute plus assez grande et les Bessara n'osent pas étendre davantage leurs cultures. Aussi toute cette région qui semble merveilleusement fertile, qui le serait peut-être entre nos mains comme la Mitidja, reste inculte ; on y trouve quelques rares jujubiers et une herbe ligneuse nommée *Kkelkha* (1) dont les tiges desséchées pourraient servir de combustible.

De nombreux *Kerkour* ou amas de pierres, marquant des tombeaux, rappellent à chaque pas que ce sol a été maintes fois baigné du sang des Beni-Snassen, des Mehaïa et même des Beni-Bou-Zeggou. C'est comme un vaste cimetière.

La route laisse à l'est la dépression appelée *Feurt* dont nous avons déjà parlé. Le terrain se relève légèrement entre ce bas-fond et celui qui porte le nom de *Seheb-ez-Zaïmi*. Ce dernier qui est assez mal cultivé çà et là par les Sedjàa et les Beni-Oukil, est marqué surtout par le lit d'un petit oued à sec. Il s'étend jusqu'au pied du Dahr-El-Amar, sorte de ride qui prolonge à l'ouest les collines de Sbihat-ed-Dir (peu élevées) et coupe dans toute sa longueur l'Angad oriental depuis Meghris jusqu'à la montagne des Beni-Mahiou.

La route traverse le Dahr-El-Amar par un défilé assez court dont le passage n'offre aucune difficulté ; la pente est très faible. Ce point, dominé par un mamelon, bien connu des coupeurs de route à qui il sert d'observatoire, porte le nom de Golb-ez-Zour. Il est situé à 26 kilomètres d'Aïoun-Sidi-Mellouk.

De là, la route descend en traversant une région mal cultivée dans la vallée de l'oued Bou-Reddine ; elle longe le cours d'un de ses affluents généralement sans eau et coupe l'oued Bou-Reddine lui-même, à cinq ou six kilomètres de Golb-ez-Zour.

Large, en cet endroit, de dix mètres environ, planté de lauriers roses, encadrés de quelques térébinthes, l'oued est profond de trente à cinquante centimètres seulement et facilement franchissable, sauf en temps d'orage ; ses rives sont peu escarpées. Il prend sa source dans les montagnes des Beni-Yala et se jette dans la Moulouia. L'eau y coule toute l'année.

Dans ce pays presque désert, le gué de Bou-Reddine se prête bien aux guet-apens et cet endroit est réputé très dangereux. Le terrain

---

(1) *Ferula communis* (ombellifère).

s'élève un peu sur la rive gauche ; la route par une pente très faiblie, gravit un plateau très élevé d'où l'on aperçoit bientôt le minaret, puis les arbres et enfin les murailles d'Aïoun-Sidi-Mellouk.

Bâtie par le sultan Mouley-Ismaël (1672-1727), à six kilomètres environ de l'oued Bou-Reddine, la kasba d'Aïoun-Sidi-Mellouk est située à quelques centaines de mètres au sud de la source importante qui lui a donné son nom. Elle se compose d'une vaste enceinte rectangulaire, faite d'un mur en pisé. Les faces sont orientées aux quatre points cardinaux. Celles de l'est et de l'ouest sont renforcées de deux bastions. Celles du sud et du nord n'en ont qu'un seul. La porte servant d'entrée est pratiquée latéralement (à l'ouest) dans le bastion de la face sud, et s'ouvre par conséquent à l'ouest par une disposition commune à toutes les fortifications marocaines (Oudjda, Saïdia, etc.), au moins dans ces régions.

Le pays environnant est à peu près plat, sauf au sud. De ce côté, la kasba est dominée à 1.200 mètres environ par une colline haute de 200 mètres au-dessus de la plaine. A l'intérieur, se trouvent quelques boutiques, une mosquée surmontée d'un élégant minaret construit en 1889 et utilisé comme observatoire, un *dar-el-makhzen* servant à la fois d'habitation à l'agha et d'arsenal, enfin quelques tentes et gourbis pour les soldats qui composent la garnison. L'effectif de celle-ci, qui varie sans cesse, ne dépasse jamais 150 hommes, généralement recrutés dans l'Haous-Merrakech. Dans l'angle nord-ouest habitent quelques commerçants israëlites. A l'extérieur sur la face sud, se tient le marché hebdomadaire du mardi, le plus fréquenté de la région. C'est le rendez-vous ordinaire des Sedjàa, des Beni-bou-Zeggou, des Hallaf, des Beni-Snassen et des Angad. Ces derniers viennent acheter là les moutons et les bœufs de l'ouest qu'ils vont revendre à Lalla-Maghnia.

Au nord de la Kasba, un joli bouquet d'arbres d'un demi kectare de superficie (oliviers, peupliers, amandiers) égaye le paysage. Il abrite les tombeaux de Sidi Mellouk, fils de Si Oukil, et de deux de ses descendants, dont les trois jolies Koublas blanches, parfaitement entretenues, se détachent sur le fond de verdure. Celle de Sidi Mellouk est ornée d'une colonnade mauresque d'un assez joli effet.

Sur un petit mamelon, à 100 mètres de la Kasba, au nord, sont campés une trentaine de tentes des Sedjàa. Elles gardent un important silo où les Beni-Oukil, les Beni-Mahiou et les Sedjàa ont des dépôts de grains. Il n'y a aucune habitation en dehors de l'enceinte. La source, située au nord de la Kasba, fournit une eau excellente, qui a suffi aux besoins de la colonne de Mouley Omar en 1892. C'est dans la Kasba d'Aïoun-Sidi-Mellouk que fut enfermé par l'ordre du

sultan, en 1891, le caïd Hamida des Sedjâa. Attaqué au mois de juillet de la même année, par les Beni-bou-Zeggou et les Sedjâa qui demandaient la délivrance de ce chef, elle servit de refuge à El-Hadj-Saheli, qui, après avoir assisté à la défaite des Mehaïa et des Angad, envoyés à son secours par l'amel d'Oudjda et mis en déroute par les Beni-Snassen d'El-Hadj-Mohammed-ben-Bachir, fut obligé de chercher un asile sur le territoire algérien. L'année suivante, c'est encore sous ses murs que se battirent les contingents des Beni-bou-Zeggou, unis aux Beni-Attigue, contre les partisans d'El-Hadj-Mohammed-ben-Bachir. La colonne de Mouley-Omar, envoyée par le sultan, vint mettre fin à la lutte des deux caïds dont la réconciliation fut célébrée solennellement à la fin de 1892 dans la Kasba même.

Nous arrivons à Aïoun-Sidi-Mellouk vers une heure de l'après-midi ; nous nous arrêtons quelque temps en dehors du chemin à 600 ou 800 mètres de l'enceinte. C'est jour de marché : l'animation est grande sur la face sud. La foule cependant commence à diminuer : les indigènes qui s'en vont passent près de nous. Aussi. pour éviter les questions indiscrètes, nous nous allongeons au pied de nos montures dans la pose des arabes qui attendent.....

.....

Nos chevaux sont fatigués ; ce sont du reste de très médiocres montures. Nous nous décidons à ne pas pousser plus loin et nous reprenons le chemin de l'oued Bou-Reddine. Quelques rencontres, quelques incidents de route viennent rompre la monotonie du trajet.

Après avoir parcouru la même piste que le matin, nous arrivons vers sept heures du soir, non sans quelques difficultés, au village des Bessara. Il fait nuit noire, notre guide se trompe de direction : au milieu des figuiers de barbarie, il ne reconnaît plus le mauvais sentier que nous avons suivi le matin même en quittant la maison de notre hôte. Les gens sortent des maison, crient : *achkoun* ? en armant leurs fusils Remington. Nous répondons : *Diaf el Mokaddem* ; on nous laisse passer. Enfin nous retrouvons la porte de notre hôte de la veille.

Cette nuit se passe sans incident.

Le lendemain, 1er janvier, vers huit heures, nous quittons le mokaddem non sans le remercier de sa parfaite hospitalité.

Comme nous avions l'intention de visiter le champ de bataille d'Isly et la ville d'Oudjda, nous prenons la direction de Sidi-Soltan. Mais nos chevaux étant fatigués et ne pouvant faire qu'une courte étape, nous nous décidons, sur les conseils du guide, à aller demander l'hospitalité à El-Hadj-El-Haoussine-ben-El-Haoussine, caïd des Beni-Oukil, qu'il connait un peu.

Sur notre gauche, nous laissons les dernières pentes de Meghris ; à droite la plaine s'étend jusqu'au Dahr-el-Amar et aux Beni-Mahiou. Devant nous, les hauteurs de Sidi-Soltan dressent leur rocher pointu qui limite notre horizon et nous cache les montagnes des Beni-Yala.

Comme tous les chemins de la plaine d'Angad, la piste que nous suivons est excellente pour des cavaliers ou des fantassins, et pourrait même être utilisée par des voitures sans grande difficulté.

Toute la région, assez bien cultivée, semble fertile quoique dépourvue d'eau : entre Aïoun-Sidi-Mellouk, l'oued Isly et le puits des Bessara (Si-Ali-el-Kerzazi), il n'y a ni une source, ni un redir. De nombreux indigènes des Beni-Oukil et des Bessara sont occupés aux labours dans les champs à droite et à gauche de la route. La monotonie de la plaine n'est interrompue que vers le seizième kilomètre par une légère dépression qui s'étend jusqu'au pied des hauteurs de *Harazza*.

La route coupe deux ou trois ruisseaux à sec dont le lit est à peine indiqué ; elle suit dans un terrain rocailleux et inculte une sorte de thalweg qui déverse les eaux des pluies dans un bas-fond au pied de Sidi-Soltan.

La Koubba de Sidi-Soltan est située à mi-côte dans une sorte de col sur le versant nord-ouest du pic qui porte son nom et dont le sommet — coté 830 sur la carte au 200.000e — est situé à 20 kilomètres environ d'Oudjda. Elle est entourée de quelques figuiers. Ce point est dépourvu d'eau, mais sur le versant sud de la montagne, près du campement du cheikh El-Hadj-El-Habib, chef du douar Oulad-Abdallah des Beni-Oukil, on trouve une sorte de citerne qui ne tarit que pendant les fortes chaleurs. Ce cheikh, parent du caïd des Beni-Oukil, est mokaddem de Sidi-Soltan. Il possédait près de ce point d'eau une maison qui a été détruite par les Sedjâa en 1891 et dont il ne reste que des ruines. La route resserrée entre le pic dont nous venons de parler et les derniers contreforts de Harazza débouche dans la vallée de l'oued Isly. C'est ce passage qui porte le nom de Koudiat-Sidi-Soltan.

Il est midi.... notre guide s'aperçoit qu'il s'est trompé de direction..... nous nous concertons un instant pour chercher à nous orienter. Un indigène des Beni-Oukil, que nous rencontrons heureusement, nous explique que la maison du cheikh El-Haoussine se trouve à l'est et que nous l'avons laissée sur notre gauche.

Nous nous mettons en route à nouveau vers l'est : nous gravissons des champs labourés sur les dernières pentes de Harazza, puis, par un sentier assez raide dans les rochers, nous passons un petit col où

se cachent deux douars de Beni-Oukil. Enfin nous apercevons à 1.200 mètres devant nous la maison du caïd. Elle est située dans une sorte de couloir sur le flanc de la montagne. Désignée parfois sous le nom de zaouia des Beni-Oukil, elle se compose de deux corps de bâtiments (dont l'un, peint en rose, a un étage) débouchant sur une vaste cour encadrée d'un mur, au milieu de laquelle sont dressées deux tentes en poil de chameau. Un douar d'une trentaine de feux est campé non loin de là. Notre guide prend les devants en éclaireur ; il revient quelques instants après et nous raconte qu'il nous a fait passer pour des marchands de moutons revenant d'Aïoun-Sidi-Mellouk ; il affirme que nous serons bien reçus. Nous le suivons.

El-Hadj-El-Haoussine nous attend devant sa maison. C'est un vieillard de 75 ans, de haute taille, très droit, au regard dur. Il nous fait un accueil glacial. Il est clair que l'histoire que lui a racontée notre guide lui paraît peu vraisemblable ; nous sommes pour lui des suspects et l'arrivée de *ŋçara* (chrétiens) dans sa tribu ne lui cause aucune satisfaction. D'un geste il nous fait entrer dans une petite pièce attenant à sa maison ; c'est la djemâa où se réunissent pour prier les gens des environs.

Les Beni-Oukil, d'origine chérifienne, sont des marabouts vénérés de la plaine d'Angad. Ils sont réputés pour leur fanatisme, mais aussi leur mauvaise foi. Aussi notre guide nous conseille-t-il de nous tenir sur nos gardes.

Notre hôte qui a servi dans l'entourage de Mouley-Hassan et l'a accompagné au Tafilelt, est resté serviteur dévoué du Makhzen. Il est cheikh investi de tous les Beni-Oukil (d'Angad, de Khorb et de Gate) et à ce titre est universellement connu dans la plaine d'Angad. Il ne perçoit pas d'impôt proprement dit, mais reçoit à titre de ziara, une dîme (achour) qu'il est censé envoyer au Sultan. La famille d'El-Hadj-El-Haoussine est nombreuse et très influente, ses quatre fils, dont l'ainé a 22 ans, habitent avec lui. Nous avons dit précédemment qu'un de ses parents, El-Hadj-El-Habib était cheikh des Oulad-Abdallah et mokaddem de Sidi-Soltan.

L'après-midi se passe sans incident..... vers le maghreb (cinq heures) plusieurs indigènes viennent faire leur prières en commun dans la djemâa..... Après quoi l'on apporte un plat de couscouss..

La soirée se passe à boire du thé, digestif médiocre, mais assaisonnement indispensable en pays marocains des longues histoires arabes. Vers onze heures, le silence se fait et nous commençons à dormir *d'un œil seulement* comme nous l'a recommandé notre guide qui ne semble pas très confiant dans les vertus de ses coreligionnaires.

Le lendemain, 2 Janvier, de bonne heure nous quittons le cheikh El-Hadj-El-Haoussine qui nous montre le chemin d'Oudjda et, du bout des lèvres, nous souhaite bon voyage.

Nous gravissons le petit col de Tamenaseft pour sortir du cirque où est situé la modeste zaouïa du cheikh, puis nous descendons dans la vallée de l'oued Isly. C'est une vaste plaine bien cultivée par les Beni-Oukil. Elle s'étend jusqu'aux montagnes des Beni-Yala, d'où descend l'oued qui l'arrose. Notre guide nous donne de la victoire remportée ici par le maréchal Bugeaud en 1844, une version toute arabe et inédite qu'il tient d'un de ses oncles : « Les français, « nous dit-il, étaient nombreux comme les étoiles : ils sont arrivés « de tous les côtés en même temps et ont entouré le camp des « marocains pendant la nuit. » Nous ne pouvons pas lui tenir rigueur de son ignorance et nous n'essayons pas de lui faire comprendre les avantages tactiques de la formation en *hure de sanglier*....

Du haut du mamelon où est construite la Koubba de Si-Ahmed-ben-Moussa, nous dominons tout le champ de bataille qui s'étend, au sud, de Djorf-el-Akhdar à Si-Ahmed-ben-Moussa. Cette région est presque plane et les mouvements de terrain, très rares, sont à peine sensibles. L'oued coule du S.-O. au N.-E., encaissé entre deux berges hautes de 3 à 4 mètres et presque verticales.

Le Djorf-el-Akhdar, petit mamelon dont l'oued entame les terres rouges, s'élève à pic sur la rive gauche à 1.500 mètres du chemin de Si-Ahmed-ben-Moussa à Oudjda. C'est sur son versant nord que le maréchal Bugeaud prit sa formation de combat avant de passer la rivière.

Nous traversons celle-ci au gué commun aux chemins de Sidi-Soltan et d'Aïn-Sfa. L'oued qui, paraît-il, ne tarit jamais est en ce point à peine profond de quinze centimètres ; sa largeur est de 10 à 15 mètres et le passage sur un fond de gravier ne présente aucune difficulté. Il n'y a ni lauriers roses, ni jujubiers.

Les Beni-Oukil ont creusé plusieurs puits dans la plaine. Nous passons près de l'un d'eux, profond de six à sept mètres seulement, situé non loin de Si-Ahmed-ben-Moussa. Les redirs sont nombreux dans cette région.

Vers onze heures du matin, nous ne sommes plus qu'à deux kilomètres d'Oudjda. Nous mettons pied à terre sur une petite hauteur qui domine la rive droite de l'oued Isly en face de Djorf-el-Akhdar. De là, la vue s'étend sur toute la plaine d'Angad oriental jusqu'à Lalla-Maghnia que l'on distingue très nettement dans le lointain (28 kilomètres). Le panorama vraiment beau, dont Oudjda,

avec ses maisons blanches et sa ceinture d'oliviers d'un vert sombre, forme le premier plan, a pour fond la montagne de Ras-Asfour et celle des Beni-Yala, séparées par la trouée de Tiouli.

Il est midi quand nous pénétrons dans les jardins, par un chemin bordé de murs en terre, couronnés de branches de jujubiers, véritable bourbier où nos chevaux tantôt glissent des quatre pieds, tantôt s'enfoncent jusqu'à mi-jambe.

Après plusieurs zigzags nous arrivons à la porte ouest de la ville où se tiennent un agent de l'amin, sorte de douanier ou employé d'octroi, et un mekhazeni préposé à la garde de la porte.... Nous nous promenons ainsi pendant deux heures dans les jardins que nous traversons en tous sens. La grande séguia, dite *Meksem*, que nous suivons pendant un kilomètre est large de plus de deux mètres à certains endroits. Nous entrons dans la ville par le quartier des juifs. Notre guide nous conduit dans un fondouk appartenant à un Tlemçani qui nous installe dans une de ses meilleures chambres.

A ses questions nous répondons que nous arrivons de Nemours pour acheter des moutons. Il n'en demande pas davantage.

Notre après-midi se passe à circuler en tous sens dans la ville qui mérite d'être visitée un peu en détail. La description d'Oudjda n'est pas à faire..... Privée d'eau l'été et véritable cloaque l'hiver, cette petite ville marocaine de 4 à 5.000 habitants n'a d'autre cachet vraiment original que la saleté de ses rues dont rien ne peut donner une idée. Les jours de pluie, les habitants ne peuvent y circuler que chaussés de hautes semelles en bois comparables aux socques des japonaises.... Le commerce est fait exclusivement par des maures dont les boutiques exiguës rappellent celles des mozabites en Algérie. Les draps et le thé anglais, les toiles allemandes, les soies espagnoles, le sucre, le savon et les bougies de Marseille ont là un excellent débouché. Forcés de passer à Oudjda en venant faire leurs provisions de grains chez les tribus de l'Angad, ou vendre leurs moutons sur le territoire algérien, les nomades du Dahra marocain font là, quand ils ont terminé leurs affaires, toutes leurs emplettes personnelles ou celles dont les ont chargés leurs amis et connaissances restés dans les douars.... D'énormes quantités de sucre, arrivant périodiquement de France par Nemours, sont transportées à dos de chameaux de Lalla-Maghnia à Oudjda et, de là, s'écoulent rapidement dans toute la région comprise entre notre frontière et la haute Moulouia. Le quartier des petits commerçants, bijoutiers, tailleurs, brodeurs, épiciers surtout, se trouve au centre de la ville. Le gros commerce se fait dans les deux *Kessaria* (halles ou bazars), sortes de vastes cours dont les quatre faces sont garnies d'arcades

abritant les magasins des négociants de Fez. Ces derniers ont leurs habitations dans la Kasba même, espèce de citadelle assez bien fortifiée, dans laquelle se trouvent le *Dar-el-Makhzen*, les logements de la garnison. etc...

En 1895, l'amel Driss-ben-Aïch (1) a fait construire autour de la ville une enceinte crénelée qui la met à l'abri d'un coup de main ; commencés vers le milieu d'octobre 1895 et activement poussés, les travaux de construction de cette enceinte furent terminés en avril 1896. On y employa une soixantaine de maçons indigènes, secondés par cent manœuvres. Les matériaux utilisés furent la chaux du pays, le sable et le gravier. Ces nouveaux remparts, édifiés extérieurement aux anciennes fortifications de la ville et à une distance de celles-ci variant de 10 à 100 mètres, agrandirent sensiblement son périmètre. Les zaouias de Kenadsa, de Kerzaz, des Kadria et des Derkaoua, auparavant hors des murs, s'y trouvèrent dorénavant englobées. Quatre portes, au lieu des trois précédemment existantes, furent ménagées dans la nouvelle enceinte : une au nord vers les Beni-Snassen ; une à l'ouest vers Aïoun-Sidi-Mellouk ; une au sud vers le Sahara ; et on en ajouta une à l'est dans la direction de Lalla-Maghnia. Les jardins qui forment une ceinture autour de la ville, sont morcelés en mille parcelles dont chacune est entourée de murs en pisé. Ils constituent en avant de la muraille d'enceinte un véritable réseau de défenses accessoires.

Oudjda a deux marchés, ouverts tous les jours. Toutes les tribus de la plaine d'Angad (Beni-Bou-Zeggou, Beni-Yala, Zekkara, Beni-Oukil, Beni-Ouassin, Beni-Snassen) s'y donnent rendez-vous pour vendre leurs grains aux nomades du Dahra (Beni-Guil, Oulad-Sidi-Mohammed-ben-Ahmed, Oulad-Sidi-Ali-bou-Chenafa, Oulad-El-Hadj). Le commerce est peu considérable avec les tribus du territoire algérien qui, d'une manière générale, fréquentent de préférence le marché hebdomadaire de Lalla-Maghnia.

Chaque jour en temps de rhamadan — et nous y sommes précisément — un coup de canon annonce le coucher du soleil. C'est la fin du jeûne quotidien : l'animation redouble dans les rues ; les marchands de comestibles (galettes, dattes, figues, beignets, etc.), ont de la peine à contenter leurs clients. Nous rentrons pour faire honneur aux tadjines variés que nous avons commandés à notre Tlemçain, dont notre guide nous a vanté les talents culinaires.

---

(1) Si Driss-ben-Mohammed-ben-Aïch-Boukhari fut amel d'Oudjda de janvier 1895 à novembre 1897. Il est actuellement caïd du Mechouar à la cour du Sultan Mouley-Abdelaziz. Son père avait jadis rempli les mêmes fonctions auprès de Mouley-Hassen.

A partir de sept heures et jusqu'à minuit, la musique de l'amel, qui se compose de quatre exécutants, jouant du *gombri* (violon arabe), du *bendir* (énorme tambourin) et de la *rheïta* aux sons perçants, se fait entendre à intervalles réguliers du haut du minaret de la mosquée. Le grand air de son répertoire, assez peu varié, est la marche chérifienne, corruption fâcheuse de la marche royale espagnole, écrite pour instruments primitifs. Ce petit concert nocturne ne manque d'ailleurs ni d'originalité, ni de poésie.

A trois heures du matin, nous sommes réveillés en sursaut : une bande de nègres, parcourant les rues de la ville avec des castagnettes en fer blanc et d'énormes tambours, fait pour réveiller tout le monde, le vacarme spécial à ces sortes d'orchestre. C'est l'heure du second repas nocturne : nous sacrifions à l'usage qui veut qu'en temps de rhamadan, on fasse bombance toute la nuit.

Après quelques heures de bon sommeil qui nous remettent de nos fatigues, nous reprenons la route de la frontière par El-Gour et Tinsaïn. Sur notre droite nous laissons la Kasba de Si Ali-ben-Ramdan. C'est une assez vaste construction actuellement à demi-ruinée et entourée de jardins plantés d'arbres fruitiers. Les murs, bâtis en terre, sont crénelés. Elle appartient aujourd'hui au Makhzen.

Nous chevauchons deux heures dans cette région bien cultivée par les tribus (Angad) des Mezaouir et des Oulad-Ali-ben-Talha. A onze heures nous passons la frontière à Haouch-Sidi-Aïed. A midi, nous arrivons à Lalla-Maghnia.

N.

BORDEAUX, L'ALGÉRIE & L'AFRIQUE FRANÇAISE

Par sa position même, Bordeaux était destinée à jouer un rôle colonial. Elle fut d'abord colonie : colonie romaine, colonie anglaise. — Sous la domination romaine, c'était, au bout du sillon de l'Aude et de la Garonne, le port d'embarquement pour les pays du Nord, un entrepôt lointain d'où l'on touchait à des mondes nouveaux, à ce terrible Atlantique que les marées et les brouillards faisaient paraître si différent de la Méditerranée familière : imaginons quelque chose d'analogue à ce que pouvait être alors Bérénice sur la mer Rouge, quelque chose de semblable à ce que serait de nos jours Singapour ou Panama. *Burdigala* voyait affluer les marchands d'Espagne et de Grèce, de Bretagne et d'Asie ; c'était « le principal rendez-vous d'affaires de l'Extrême-Occident (1) ». — Toute cette prospérité romaine sombra sous le flot des Barbares et, quand Bordeaux sortit de la si longue nuit du Moyen-Age, ce fut pour se réveiller sous le sceptre des rois d'Angleterre. Durant trois siècles les Anglais s'essayèrent en Aquitaine au rôle qu'ils devaient tenir plus tard au Canada et dans l'Afrique Australe ; leurs flottes allaient chercher les vins de la Garonne, comme elles vont aujourd'hui recueillir la laine d'Australie, le coton d'Amérique ; — et Bordeaux, repris en 1453 par le roi Charles VII, regretta longtemps les libertés anglaises et le trafic anglais.

Pourtant à la fin de ce même quinzième siècle, des horizons nouveaux s'ouvraient pour les ports atlantiques, jusque-là moins favorisés que les rades scandinaves ou méditerranéennes : Christophe Colomb découvrait l'Amérique, Vasco de Gama gagnait les Indes par le tour d'Afrique. La France mit deux siècles à tirer plein profit des nouvelles découvertes, et Bordeaux, qui avait gardé l'habitude de laisser aux étrangers toutes les initiatives profitables, ne se lança dans les entreprises coloniales qu'assez longtemps après ses émules françaises, Dieppe, Le Hâvre, Lorient et Nantes. Deux ordonnances royales rescussitèrent Bordeaux : l'une en 1716 autorisait ses négociants à faire la traite des nègres d'Afrique, l'autre en 1717 la désignait comme point de départ pour le commerce des îles et des colonies. Les faveurs du roi firent merveille : le trafic bordelais passait de 12 millions de livres en 1717, à 53 millions en 1741, à 250

(1) *Camille Jullian : Histoire de Bordeaux*, page 27.

millions sous Louis XVI ; les nègres de la Guinée, le café, l'indigo, le sucre et le cacao des Antilles créaient des fortunes colossales, et trois cents vaisseaux construits sur la Garonne donnaient à Bordeaux une flotte telle que jamais elle n'en avait eue dans les siècles passés. Malgré le traité de Paris, Bordeaux, à la veille de la Révolution, était le plus grand entrepôt du commerce colonial de la France.

Les décrets de la Convention, le blocus continental de l'Empire et les tarifs de la Restauration rejetèrent Bordeaux de cent ans en arrière ; l'affranchissement des négres, la culture de la betterave et de la chicorée, la rupture des relations avec l'Angleterre furent des coups de massue pour le commerce girondin, qui pendant soixante-dix ans ne connut guère que des déboires. Il fallut le traité de 1860 et le retour au libre échange pour rendre à Bordeaux sa fortune passée : trente années de prospérité portèrent le chiffre des affaires de 258 millions en 1858, à 890 millions en 1889, le mouvement de la navigation de 1.150.000 tonnes, à 3.800.000 tonnes. (1) Et pourtant, au dix-neuvième siècle, Bordeaux était victime de presque toutes les transformations économiques qui s'accomplissaient en France et dans le monde : d'une part le percement du canal de Suez, en 1869, venait rendre aux ports méditerranéens beaucoup des avantages que leur avaient fait perdre les découvertes du quinzième siècle ; d'autre part le développement du machinisme, considérable dans le Nord de la France, insignifiant dans le Midi, privait nos ports du Sud-Ouest d'un appoint précieux de marchandises ; Bordeaux, à peu près réduit à son commerce des vins, se vit distancé par Marseille, Le Hâvre et Dunkerque. Lorsqu'en 1892 fut restauré le régime protecteur, Bordeaux cessa de croître, et put à grand peine conserver les marchés étrangers que lui avaient ouverts trente ans de libre échange.

* *
*

A cette crise sérieuse que créaient les doléances des agriculteurs et de certains industriels, les commerçants français ne pouvaient guère trouver d'atténuation et de remède qu'en se tournant vers les débouchés que peut-être allait leur donner notre second empire colonial, prodigieusement agrandi par la Troisième République. Dans quelle mesure les nouvelles conquêtes de la France pouvaient-elles, pour le négoce bordelais, remplacer les si fructueuses colonies du dix-huitième siècle ? dans une très faible mesure assurément. Au

(1) Services d'escales et cabotage compris ; — 3.453.000 tonnes en 1895, 4.024.000 tonnes en 1902 (2.704.926 sans le cabotage).

dix-huitième siècle, Bordeaux, port atlantique, était tête de ligne pour les Indes orientales aussi bien que pour les Indes occidentales ; au vingtième siècle l'Indochine, Madagascar, la Tunisie et l'Algérie s'offrent beaucoup plus à portée de Marseille que de la Gironde : seule l'Afrique occidentale laisse distance et chance égales pour les ports atlantiques et méditerranéens.

Aussi bien Bordeaux ne fait-elle qu'une part encore très petite au commerce colonial dans ses transactions étrangères, qui s'élèvent en 1902 à 2.171.342 tonnes, entrées et sorties réunies (1) ; sur ce total, à côté des 900.000, des 400.000 et des 170.000 tonnes qui représentent les relations entre Bordeaux d'une part, l'Angleterre, l'Espagne et la République Argentine d'autre part, l'Algérie ne figure que pour 83.834 tonnes, la Tunisie pour 8.997 tonnes, le Sénégal pour 68.338 tonnes, la Côte occidentale d'Afrique pour 20.098 tonnes. Ce trafic est-il susceptible d'accroissement rapide et sérieux ? On pourra s'en rendre compte en recherchant quels sont les services de transports, quels sont aussi les produits échangés entre la Gironde et nos différents ports coloniaux.

L'*Algérie* est reliée à Bordeaux par un certain nombre de lignes de navigation, dont aucune d'ailleurs n'est subventionnée ; en 1893(2) cinq navires (3.457 tonnes) de la Compagnie générale Transatlantique relâchaient 36 fois à Bordeaux en faisant route de Saint-Nazaire vers la Méditerranée ; trois navires de Delmas et Cie (2.489 tonnes), reliant La Rochelle à l'Algérie, relâchaient 22 fois dans la Gironde ; les dix vapeurs (7.776 tonnes) des fils de Th. Conseil et les quatre vapeurs (3.402 tonnes) de J. H. Tandonnet et frères, tous ayant leur port d'attache à Bordeaux, faisaient 114 voyages vers les ports d'Espagne et d'Algérie. — Tous ces bateaux reviennent à Bordeaux singulièrement plus chargés qu'il n'en sont partis ; l'Algérie envoie beaucoup

---

(1) A ces 2.171.342 tonnes qui correspondent au tonnage de jauge des navires chargés et sur lest (long cours, pays étrangers et grande pêche) il faudrait ajouter les 533.584 tonnes des services d'escales pour avoir l'ensemble du commerce extérieur, lequel se chiffre par 2.704.926 tonnes ; dans les tableaux qu'elle insère parmi ses Documents Statistiques, la *Chambre de Commerce de Bordeaux (Extraits des Procès-Verbaux, etc. ; 53me année, 1902)* ne tient pas compte des services d'escales, ce qui diminue sensiblement le total afférent à certaines colonies, telles que celles de la côte africaine.

(2) Ces indications sont extraites de la *Notice sur le Port de Bordeaux*, publiée en 1900 par la Chambre de Commerce ; depuis lors certains services de navigation ont disparu, quelques autres se sont créés ; mais les Douanes ne tiennent pas état de ces modifications, d'ailleurs sans grande importance pour l'espace de quatre années seulement.

plus qu'elle ne reçoit. Ce sont les vins qui alimentent surtout le commerce algéro-bordelais, les vins d'Afrique destinés à faire d'excellents vins de Bordeaux : en 1902, Bordeaux(1) a reçu d'Afrique 341.566 hectolitres de vin, 1.205 hect. de mistelles, 917 hect. d'eau-de-vie, 240.570 kilos de lie de vin (tartrate de potasse) ; et les Algériens, satisfaits apparemment de leurs crus indigènes, n'ont fait venir en échange que 1.052 hectolitres (2) de vin et 110 hect. d'eau-de-vie. Aux produits de la vigne l'Algérie ajoute ceux de l'olivier : 94.799 kilos d'huile algérienne et 3.813 kilos d'olives ont été débarqués à Bordeaux en 1902. Enumérons ensuite 270.826 kilos de figues et 4.700 kilos de légumes frais, — 1 510.600 kilos d'orge, 1.073.600 kilos d'avoine et 294.400 kilos de froment, — 89.370 kilos de pommes de terre, — 130.301 kilos de graines de lin, — 66.608 kilos de liège brut et 4.100 kilos de liège ouvré, — 13.605 kilos de tabacs en feuilles ou travaillés, — 789.136 kilos d'alfa, — et nous en aurons fini avec les récoltes du sol algérien, qui constituent naturellement la plus grosse partie des exportations ; 9.328 tonnes de phosphates naturels, 5.300 tonnes de minerai de zinc d'une part, 13.296 kilos de sardines d'autre part complètent les cargaisons algériennes destinées à Bordeaux.

La variété même de ces articles semble indiquer qu'il serait possible et facile aux Algériens de trouver dans le Sud-Ouest de la France une clientèle assez considérable qui trouverait avantage à utiliser les lignes de navigation algéro-bordelaises, pour éviter les frais supplémentaires du transport terrestre depuis Cette jusqu'aux lieux de destination. N'y a-t-il pas lieu d'ailleurs de se demander si quelques nouvelles denrées ne pourraient pas prendre place à côté de celles qui viennent d'être énumérées ? l'Algérie n'est-elle pas, par exemple, un grand pays d'élevage, qui chaque année exporte des quantités considérables de moutons, de bestiaux, de peaux brutes et de laines ? or les peaux et les laines figurent aux importations bordelaises pour 25 millions de francs, sur lesquels 10 moutons et 405 kilos de laine représentent seuls la part de l'Algérie : pourquoi notre Afrique du Nord ne lutterait-elle pas victorieusement contre

---

(1) Toutes les quantités de marchandises citées ont été relevées directement sur les feuilles manuscrites que les Douanes de Bordeaux communiquent à la Chambre de Commerce. Il va de soi que ces chiffres, malgré leur précision apparente, sont tout à fait approximatifs, et gardent seulement une valeur relative ; en matière de statistiques douanières, la méfiance s'impose en France comme en Algérie.

(2) Chiffre rectifié d'après les Documents Statistiques des *Extraits des Procès-Verbaux* de la Chambre de Commerce.

certains produits de la République Argentine ? c'est aux producteurs algériens à se poser et à résoudre la question. — C'est aux Algériens aussi à savoir s'ils n'auraient pas intérêt à faire venir de Bordeaux, sur des navires dont la cargaison, complète au retour, a parfois besoin d'être complétée à l'aller, quelques-unes des denrées qu'ils font venir de Cette, Port-Vendres ou Marseille ; en dehors des vins et des eaux-de-vie, Bordeaux ne fournit guère à l'Algérie que des marnes, du papier, des meubles, quelques tissus, quelques fromages : peut-être y aurait-il, de ce côté encore, plus et mieux à faire. — Et de toute manière il semble bien que des relations commerciales, auxquelles le trafic des vins donne une base constante et solide, pourraient prendre un développement beaucoup plus considérable, si de part et d'autre l'esprit d'entreprise et d'initiative se manifestait plus vivement et plus fréquemment.

Des deux pays qui font cortège à l'Algérie dans l'Afrique du Nord, le Maroc et la *Tunisie*, l'un, qui touche à la Méditerranée orientale, se trouve déjà trop éloigné pour qu'il y ait concurrence possible entre Marseille et Bordeaux : 13.950 tonnes de phosphates, 51.440 kilos d'huile d'olive, 409 hectolitres de vin, 3.850 kilos de laine, 170 kilos d'éponges, 3.750 kilos de vannerie représentent pourtant la contribution tunisienne aux importations bordelaises, et pourraient être l'amorce de relations sensiblement plus importantes. — Mais l'autre voisin de l'Algérie, le *Maroc*, offre assurément au commerce bordelais des perspectives infiniment plus vastes, pour peu que les négociants girondins sachent mettre à profit les circonstances et de temps et de lieu. Ce n'est pas en effet vers la Méditerranée, c'est vers l'Atlantique qu'est tourné le Maroc, et s'il y a de Tanger ou de Rbat quelques cent kilomètres de plus pour atteindre Bordeaux que pour gagner Marseille, l'avantage revient néanmoins à Bordeaux par l'économie de transport terrestre vers Paris et le Nord de la France. Le Maroc, pays méditerranéen par ses attaches continentales, mais pays atlantique par ses horizons maritimes, appartient naturellement à la sphère commerciale des ports européens de l'Atlantique : c'est aux Bordelais à comprendre quel avenir s'ouvre pour eux dans un pays qui ne saurait, sans déchéance pour la France, passer en d'autres mains que des mains françaises. En 1902, Bordeaux recevait du Maroc, en tout et pour tout, 65 kilos d'essence de térébenthine et 11 kilos de tapis ; c'est du néant donc qu'il faut partir, c'est un courant commercial absolument nouveau qu'il faut créer : la tâche ne doit pas être au-dessus de l'initiative girondine.

Le Maroc d'ailleurs n'est-il pas sur la grande route actuelle du commerce colonial de Bordeaux, sur la route de la côte occidentale

d'Afrique ? C'est là, sur le littoral de nos vastes colonies tropicales et équatoriales, que Bordeaux commence à trouver, au début du vingtième siècle, l'équivalent de ce qu'étaient pour elle, au milieu du dix-huitième siècle, les Indes Occidentales.

La Gironde se trouve reliée à la côte occidentale d'Afrique par de nombreuses lignes de navigation. Sans parler des grands paquebots des Messageries Maritimes qui touchent à Dakar en faisant route vers Buenos-Ayres, les Chargeurs Réunis, qui ont le Hâvre pour port d'attache, mais qui font escale à Bordeaux, consacrent un service mensuel à la côte africaine ; les maisons Maurel et Prom, Buhan et Tesseire, Maurel frères, et d'autres, ont établi des services à peu près réguliers avec le Sénégal. Ce que ces navires bordelais transportent, ce sont surtout, naturellement, les productions de la zone soudanienne et de la forêt équatoriale.

Le *Sénégal* envoyait à Bordeaux, en 1902, 30.911.350 kilos d'arachides, 2.831.509 kilos de gommes, 284.638 kilos de caoutchouc, 3.077 kilos d'ivoire, 4.456 kilos de tabacs, 221 kilos de café, 135 kilos d'or brut et 15 kilos de coton.

Nos colonies de *Guinée* jetaient sur les quais de la Garonne 739.107 kilos d'huile de palme, 723.280 kilos d'arachides, 200.711 kilos de caoutchouc, 66.605 kilos d'acajou et 24.010 kilos d'autres bois d'ébénisterie, 25.084 kilos de café, 2096 kilos de cacao, 1.109 kilos d'ivoire et 14 kilos d'or brut.

Par delà même le Cap de Bonne-Espérance, les Chargeurs-Réunis envoient chaque mois un vapeur jusqu'à *Madagascar* qui, avec ses satellites (Comores, La Réunion), adresse à la place de Bordeaux, en échange de 32.134 kilos de tissus reçus, 280.393 kilos de sucres en poudre, 94.650 kilos de vannerie et 15.700 kilos de joncs, 19.814 kilos de clous de girofle, 9.194 kilos de cacao et 4.056 kilos de chocolat, 2 073 kilos de caoutchouc, 564 kilos de café.

Si l'on songe que l'exploitation sérieuse de nos colonies africaines ne date guère que d'une dizaine d'années, si l'on réfléchit à l'accroissement de trafic qu'amènera l'achèvement des chemins de fer de pénétration dont Madagascar, le Dahomey, la Guinée française et le Sénégal ont entrepris la construction, on ne peut s'empêcher de penser que les Bordelais pourront, s'ils le veulent, trouver dans le commerce de la côte d'Afrique une large compensation à l'arrêt des affaires provoqué par les tarifs de 1892. Deux produits surtout peuvent contribuer à la fortune de Bordeaux, l'un dès maintenant, l'autre dans quelques années seulement : le *caoutchouc* fait dans la Gironde sa première escale vraiment européenne, en venant d'Afrique ; pourquoi Bordeaux ne prendrait-elle pas place, à côté d'Anvers

et de Liverpool, comme grand marché des caoutchoucs en Europe ? (1) pourquoi l'industrie du caoutchouc ne s'établirait-elle pas soit à Bordeaux, soit dans les régions voisines ? — Et de même, dans l'avenir, pourquoi le *coton* ne donnerait-il pas au commerce et à l'industrie de la Gironde un essor tout nouveau ? Jusqu'alors le coton des Etats-Uunis débarquait naturellement au Hâvre et à Dunkerque ; puisque désormais le coton d'Amérique semble devoir être progressivement éliminé du marché français pour faire place au coton que notre Soudan nigérien et dahoméen parait en état de nous fournir, pourquoi les Bordelais n'envisageraient-ils pas la possibilité d'installer un jour chez eux les filatures et les manufactures d'où sortiraient les cotonnades qu'ils pourraient ensuite réexporter dans les colonies avec lesquelles ils sont en relation suivies ? De père en fils les riverains de la Garonne se sont peut-être un peu trop laissé hypnotiser par la production et le commerce des vins, qui ont fait leur richesse dans le passé, qui la font encore aujourd'hui ; mais en admettant que pendant longtemps encore les vins girondins, dont la qualité ne peut être nulle part ailleurs égalée, doivent rester le véritable fondement du négoce bordelais, n'y aurait-il pas lieu toutefois de se demander si ce commerce particulier n'aurait pas à peu près atteint maintenant toute son extension, et si par suite, pour grandir encore dans l'avenir, Bordeaux ne devrait pas s'efforcer d'ajouter à l'industrie et au commerce vinicoles d'autres commerces, d'autres industries ? La force motrice est donnée par la houille anglaise à des conditions relativement avantageuses : pourquoi ne pas prévoir le moment où nos colonies d'Afrique fourniraient quelques-unes des matières premières que Bordeaux pourrait elle-même travailler et transformer ?

C'est là, semble t-il, — avec d'autre part le développement de la navigation intérieure, avec la création de ce canal de la Garonne à la Loire qui offrirait enfin à Bordeaux sa sphère naturelle d'action commerciale en France même, — c'est là que Bordeaux trouvera les remèdes qui lui permettront de conjurer la crise menaçante, de renaître à la vie et à la fortune.

L'Afrique française — Algérie, Maroc, Soudan, Guinée — voilà pour Bordeaux le suprême espoir de renaissance économique. Les colonies ont fait sa grandeur au dix-huitième siècle : les colonies doivent lui rendre au vingtième siècle le rôle maritime et commercial qu'à plusieurs reprises déjà elle sut jouer en France et dans l'Europe occidentale.

Henri BUSSON.

---

(1) Le marché des caoutchoucs, créé à Bordeaux en 1899, parait prendre un certain développement : Bordeaux importait, en 1899, 175 tonnes de caoutchouc, 239 tonnes en 1900, 235 en 1901, 678 en 1902.

LE TIDIKELT

SA VALEUR ÉCONOMIQUE

Nous donnons ci-dessous deux lettres de M. le Capitaine Métois, commandant de l'annexe d'In-Salah, sur la valeur économique du Tidikelt. Par leur documentation si détaillée et si précise, ces deux lettres, dont nous remercions vivement notre correspondant, méritaient d'être publiées *in-extenso* dans notre *Bulletin*.

I

In-Salah, 8 Août 1903.

Mon cher Jugue,

M. Rivière disait récemment devant la section technique de la Société de géographie que l'on avait eu tort de présenter les Oasis sahariennes comme un pays dont les ressources justifiaient la construction d'un chemin de fer, et que ces oasis étaient au contraire un pays essentiellement pauvre, produisant à grand'peine les dattes nécessaires à la nourriture de ses habitants. On pourrait répondre à cela, immédiatement, que M. Rivière. habituellement si bien renseigné, a été cette fois-ci induit en erreur.

Le Tidikelt est de beaucoup la région la plus pauvre des Oasis. Cependant, ses habitants, qui ne récoltent *que des dattes*, ou à peu près, en récoltent assez pour en fournir aux Touareg dans des conditions telles que le prix de la viande achetée pour compléter leur alimentation varie de 0 fr. 60 à 0 fr. 75 le kilogramme. Ceci, pourrait-on-dire, prouve seulement que les Touareg sont encore plus misérables que les habitants des Oasis. Mais ces Touareg, si misérables qu'ils soient, produisent de la viande. Ils pourraient la consommer. Ils préfèrent la vendre à ce prix-là, parce que leurs acheteurs leur donnent en échange une telle quantité de dattes qu'ils y ont avantage. Les Touareg sont beaucoup moins accommodants pour le beurre fondu, qui est une autre de leurs productions, et qui se paie à In-Salah 1 fr. 50 le kilogramme. Les dattes sont vendues aux Touareg 8 francs la charge à Aoulef, et 12 fr. à In-Salah. Un pays où une charge de dattes de 200 kilog. est vendue 8 francs pour permettre d'acheter de la viande à 0 fr. 60 ou 0 fr. 75 le kilog. et du beurre à 1 fr. 50, n'est pas un pays qui récolte à peine assez de dattes pour nourrir ses habitants.

Mais les habitants du Tidikelt n'achètent pas avec le produit de leurs dattes que de la viande et du beurre. Ils achètent aussi du blé.

Le blé est, en général, acheté au Touat. Le blé du Nord, convoyé par les indigènes d'Ouargla, oscille ici aux environs de 55 fr. le quintal. Celui du Touat reste à un prix inférieur. Je n'ai aucun élément statistique sur le Touat, mais ce simple fait me semble prouver que les gens du Touat ne récoltent pas que des dattes, puisqu'ils ont assez de blé pour concurrencer celui du Nord. Quelle est la quantité de blé exportée du Touat vers le Tidikelt ? Je ne puis le dire en ce moment. Jusqu'à présent, la récolte locale avait suffi à la consommation. Depuis une quinzaine, il est arrivé, à In-Salah seulement, environ 50 charges de blé, soit 100 quintaux. Les habitants du Touat ne prennent pas de dattes en paiement, et n'acceptent que de l'argent.

Enfin, les habitants du Tidikelt s'habillent. Le luxe y est moins grand qu'à Alger, c'est évident. Mais, quand on a vu la foule réunie dernièrement à l'occasion de la fête nationale, on est obligé de constater que ces gens s'habillent très convenablement. Et puisqu'ils n'ont pour acheter ces vêtements que le produit de dattes vendues de 4 à 6 fr. le quintal, il leur en faut une quantité considérable pour se procurer des cotonnades dont les prix sont de huit à dix fois supérieurs aux prix des mêmes marchandises à Alger, après qu'elles ont passé entre les mains d'intermédiaires nombreux et dont la rapacité n'est plus à démontrer.

Quant à l'importance du mouvement commercial que représentent ces achats de viande, de beurre, de blé, de cotonnades, de sucre, de thé, de bougies, etc., je n'ai pas encore réuni les renseignements nécessaires pour l'apprécier, et n'ai pas le temps de le faire en ce moment. J'y viendrai quelque jour, et donnerai des chiffres impartialement recueillis, comme ceux qui précèdent. Mais, dès à présent, il est bien démontré que c'est une exagération qui frise l'erreur que de dire que les Oasis récoltent à peine assez de dattes pour nourrir leurs habitants.

Cette démonstration ne nous avance guère, il est vrai. Elle montre seulement que le pays n'est pas aussi pauvre qu'on l'a dit. Mais elle ne donne pas une idée parfaite de ses ressources. Cette idée, j'essaierai de vous la donner par des chiffres raisonnés et vérifiés. Pour aujourd'hui, ayant une heure de loisir, j'ai voulu démolir une légende.

Ce n'est qu'un prologue.

Quand la Société reprendra ses séances, vous pourrez, si vous jugez la chose intéressante, en faire l'objet d'une communication.

En tous cas, je vous prie de présenter mes respects à M. Mesplé, et à tous les membres du bureau.

Bien cordialement vôtre,

A. MÉTOIS.

II

In-Salah, le 20 Novembre 1903.

Monsieur le Président,

J'ai essayé de démontrer précédemment, par quelques considérations sur le marché d'In-Salah, que le Tidikelt, quoique le plus pauvre des trois groupes d'oasis, n'est pas aussi pauvre que d'aucuns le prétendent. Des statistiques commerciales sont d'ailleurs établies pour le Gouvernement général et la publication de ces documents donnera une idée exacte — bonne ou mauvaise, peu importe ! — de l'importance commerciale de notre nouvelle possession.

Je voudrais aujourd'hui vous donner une idée *exacte* de son importance agricole. La valeur immobilière du Tidikelt comprend, comme en tout pays, la propriété bâtie, et la propriété non bâtie. Je négligerai complètement la première, bien qu'elle ne soit pas tout à fait sans valeur, parce que les éléments d'appréciation sont difficiles à réunir et que je tiens à ne donner que des chiffres exacts, ou présentant de grandes chances d'exactitude.

La propriété non bâtie comprend :

1° Les jardins, dont le sol, entièrement rapporté, représente une somme de travail considérable.

2° Les palmiers qui ont une valeur propre, et qui peuvent souvent se louer indépendamment du terrain.

3° L'eau, amenée des feggaguir, par des rigoles d'irrigation, emmagasinée pendant la nuit dans les réservoirs, puis utilisée pour les arrosages. L'eau a aussi sa valeur propre, et, pour tout dire, c'est la seule richesse absolue. Quoique placé dans le sol humide de la sebkha, le palmier non irrigué donne peu. Le jardin non irrigué ne donne rien. L'eau est la base de toute richesse au Tidikelt. Commençons donc par l'eau.

Je ne me lancerai pas dans des hypothèses sur l'origine de cette eau. D'autres, plus savants que moi, l'ont fait et le feront encore. Mais il m'a semblé que, s'il était assez peu intéressant, pour la question qui m'occupe, de savoir d'où elle venait, il était, par contre, extrêmement intéressant de savoir ce qu'il en venait.

Je ne donnerai pas ici le tableau détaillé par foggara, qui importe peu, quand on n'est pas sur place. Le débit total de toutes les feggaguir du Tidikelt est de 16.920 habba. La habba représente un débit de 9 litres à la minute, ce qui donne pour toutes les feggaguir du Tidikelt le joli chiffre de 152.280 litres à la minute. 152 mètres cubes d'eau, entièrement employée à l'irrigation, coulent à chaque

minute, pendant laquelle on dit que ce pays est très pauvre. Je remarquerai seulement que, d'après M. Georges Rolland (Hydrologie du Sahara algérien), le débit total de l'oued Rhir, où des sociétés de colonisation font très bien leurs affaires est de 219.824 litres, à la minute, en ajoutant que les sondages faits à In-Salah montrent que, ici aussi, il y a, en dehors de la nappe qui alimente les feggaguir, une nappe artésienne.

Par suite du travail qu'elle exige, l'eau a une valeur propre, ai-je dit. Pas plus que pour le débit, je n'entrerai dans le détail qui n'est intéressant que sur place. Le prix varie suivant l'abondance de la foggara, la valeur du terrain qu'elle arrose. Il y a des feggaguir dont l'eau ne vaut que 10 francs la habba, il y en a une où elle atteint le prix énorme de 320 francs. La valeur totale, au cours du pays, est de 1.184.474 francs.

J'ai lu quelque part cette phrase que l'on plaçait dans la bouche d'un chef indigène des Oasis : « Les tubes de vos puits artésiens sont comme les anneaux que nous mettons au nez de nos mehara. Avec cela vous nous conduisez comme vous voulez ». C'est une jolie phrase, mais ce n'est que cela. Depuis son arrivée dans le Tidikelt, l'atelier de sondages a fonctionné sans interruption. Il a foré cinq puits dont le débit total est de 2.700 litres par minute, et il faut de trois à quatre mois pour chaque puits. C'est-à-dire qu'avec l'outillage dont nous disposons, il nous faudra faire 282 puits artésiens, ce qui nous demandera environ 80 ans, pour arriver à donner un débit égal à celui des feggaguir. Il est bon d'ajouter que le forage de ces 282 puits ne coûterait que 846.000 francs environ, ce qui au prix où les indigènes achètent l'eau laisserait encore une assez jolie marge de bénéfices tout en enrichissant le pays.

Après cette digression, revenons à notre inventaire. Le nombre des palmiers du Tidikelt est de 296.355. La valeur d'un palmier, au cours du pays, est de 30 francs. Cela donne, pour l'ensemble, une somme de 8.890.650 francs.

Quant à la valeur du terrain, j'aime mieux ne pas en faire état. Le sol se loue en dehors des palmiers, mais il ne se vend pas. Toute valeur attribuée rentrerait donc dans le domaine des hypothèses, que je tiens à écarter.

Je m'arrêterai donc, pour établir la valeur immobilière du Tidikelt, au total de la valeur de l'eau et de la valeur des palmiers qui est ainsi de 10.075.124 francs.

Il est certain que ce chiffre est très au-dessous de la vérité, puisque je néglige volontairement les habitations et le terrain. Pour obtenir la richesse totale, il faudrait encore y ajouter les animaux (chameaux,

chevaux, mulets, ânes, moutons et chèvres) et les marchandises entreposées en attendant leur expédition vers le Sud.

Mais ce chiffre-là, par lui-même, appelle une réflexion. La fortune, ai-je lu quelque part également, n'est que du travail accumulé. L'or, l'argent, les valeurs mobilières ne sont que des signes de la fortune, et ne la constituent pas. Or les valeurs mobilières et l'or sont inconnus au Tidikelt. L'argent y est rare. En prenant pour unité de comparaison le franc, je commets, fatalement, une erreur considérable. L'unité de comparaison la plus convenable, en l'espèce, pour mesurer ce travail accumulé, travail essentiellement agricole, est la journée de l'ouvrier agricole.

La journée de cet ouvrier, actuellement — avant l'occupation, elle valait beaucoup moins — vaut tout au plus 0 fr. 50. A ce prix-là, on est obligé de refuser tous les jours des ouvriers. Je ne crois pas dépasser la vérité en admettant pour la même journée, en France, le prix de 3 francs. Pour évaluer la richesse du Tidikelt, avec l'unité de comparaison à laquelle nous sommes habitués, il faut donc multiplier le chiffre obtenu par 6, et cela nous donne plus de 60 millions.

Je sais bien que ce chiffre formidable, pour le seul Tidikelt, qui est, je le répète, de beaucoup le plus pauvre des trois groupes d'oasis, va faire bondir tous ceux qui pensent, a priori, que nous avons fait là une piétre acquisition. Aussi ne m'arrêterai-je pas là. Je ne veux pas faire comme le singe de la fable. Je vais éclairer ma lanterne.

J'ai demandé à un propriétaire d'In-Salah, de me faire connaître le produit annuel d'un de ses jardins. Il m'a communiqué les chiffres suivants. Les prix sont un peu majorés, c'est-à-dire un peu au-dessus des cours habituels, parce que la récolte 1903 est médiocre. On peut donc admettre que le total est sensiblement celui d'une année moyenne, puisque, lorsque la récolte est bonne, les prix baissent. Ceci dit, je transcris fidèlement ses chiffres.

Dattes,	200 charges	à	15 fr.....	3.000
Blé,	20 —	à	120 fr.....	2.400
Orge,	10 —	à	90 fr.....	900
Bechna,	60 guessaa	—	.....	85
Tafsout,	2 charges		75 fr.....	150
Tadellaghet (haricots)	6 guessaa	à	2 f. l'une.....	12
Oignons,	10 charges		15 fr.....	150
Navets,	4 —		10 fr.....	40
Carottes,	5 —		10 fr.....	50
Luzerne,	13 —		10 fr.....	130
Chou,	16 —		5 fr.....	80
				6.997

Report.....		6.997
Courges et citrouilles,	200 à 0,50 l'une.....	100
Pastèques,	100 à 0,50.....	50
Melons,	400 à 0,50.....	200
	Total	7.347
A diminuer, pour achat de fumier.....		300
Bénéfice net.....		7.047

Je dis bénéfice net, parce que les produits énoncés ci-dessus sont comptés après prélévement de la part des khammès.

Le jardin considéré a une contenance de 11 hectares. La surface cultivée est un peu supérieure à 10 hectares seulement, parce que ce jardin est traversé par une allée de trois mètres de large sur 1.500 mètres de long. Mais comptons tout de même 11 hectares. Cela donne un bénéfice de 641 francs par hectare.

D'autre part, le jardin considéré contient 2.600 palmiers. La surface occupée par chaque palmier étant sensiblement la même partout, le calcul, fait *exactement* dans ce jardin, peut donc être étendu à tous les palmiérs. C'est une simple règle de trois qui nous montre que les propriétaires du Tidikelt réunis, peuvent, la part de leurs khammès enlevée, réaliser annuellement un bénéfice dépassant 800.000 francs.

Rapprochez ce chiffre du capital de 60 millions que je citais tout à l'heure, et vous verrez que cela donne un revenu de 1.33 0/0. Remarquez seulement que nous n'avons obtenu ce chiffre formidable qui vous faisait frémir, qu'en prenant une unité de comparaison semblable à celle de France. Et que vous dit alors ce revenu de 1.33 0/0 ? Je m'intéresse assez aux choses de l'agriculture, étant moi-même quelque peu propriétaire en France. Je ne crois pas, d'après tout ce que j'ai lu, et d'après mon expérience personnelle — hélas ! — que ce chiffre soit inférieur à celui qu'on obtient réellement en France.

A vrai dire, le jardin que j'ai choisi comme type, est un des mieux cultivés. Ce n'est pas pour cela que je l'ai choisi, mais parce que son propriétaire est un homme intelligent, qui pouvait mieux comprendre ce que je lui demandais. Naturellement, il se sert de son intelligence, en toute circonstance. En faisant largement la part de sa supériorité, on peut ramener le revenu à 1 0/0. C'est encore, si je me rappelle bien le dernier travail que j'ai vu à ce sujet, supérieur au revenu de la propriété française. Mon calcul, ou mieux le choix de mon unité de comparaison, se vérifie donc là.

Toutefois, je ne veux pas faire dire aux chiffres plus qu'ils ne peuvent dire. Maintenant que grâce à un terme de comparaison plus

exact, nous avons pu nous rendre compte de ce que vaudra la propriété immobilière du Tidikelt, lorsque nous y aurons introduit, en quantité suffisante, et depuis assez longtemps, cet argent qui n'est qu'un signe de la fortune, reprenons le chiffre réel de la valeur actuelle, soit 10.000.000 de francs. Et nous voyons que la propriété agricole rapporte ici annuellement, 6 0/0 du capital qu'elle représente, et pour le jardin-type, qui n'est pas le seul du genre, 8 0/0.

Je n'ai pas la prétention, dans cette lettre déjà trop longue, d'avoir complètement élucidé la question. Je n'en ai, au contraire, envisagé qu'un aspect.

Mais quand, en arrivant ici, j'ai, comme tout le monde, trouvé à ce pays un aspect misérable ; quand, d'autre part, l'examen du marché local, qu'il était de mon devoir de faire, m'a montré une différence inexplicable entre la prospérité de ce marché et la misère apparente, j'ai voulu savoir, et j'ai cherché l'explication.

Il m'a semblé qu'elle se trouverait sans doute dans un inventaire de la richesse générale, et les premiers résultats de cet inventaire m'ont montré une source insoupçonnée de réelles richesses. Je vous envoie les preuves de ces résultats. Il reste encore beaucoup de choses, sans doute, à inventorier.

Mais comment se fait-il, diront les pessimistes, que vous soyiez le seul à avoir aperçu cette fortune cachée à tous les yeux ? D'abord, je ne suis point le seul. Et les membres de la Société de géographie d'Alger, qui ont entendu la conférence de M. le Commandant Laquière, peuvent se rappeler que, malgré son passage rapide, il avait deviné tout cela.

Et quant à la raison de la modestie exagérée de cette richesse qui se cache, je n'entreprendrai point de vous l'expliquer. Si j'avais à ma disposition le beau volume de Félix Dubois, *Tombouctou la Mystérieuse*, je vous dirais seulement la page où vous trouverez cette raison magistralement exposée.

In-Salah, comme Tombouctou, était une ville sous la domination Touareg, et devant le Touareg, la fortune se cache.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

A. MÉTOIS.

Veuillez m'excuser de vous avoir traité ce sujet palpitant dans une lettre écrite au courant de la plume, au lieu d'en faire l'objet de l'étude approfondie qu'il mériterait. L'étude viendra ; mais quand ?... Je commence à croire que ce ne sera pas à In-Salah que je pourrai la faire.

A. M.

LA
PLAINE DES BENI-SLIMANN
ET SES ABORDS

(Suite)

---

§ II. — ÉCONOMIE RÉGIONALE (1)

1° Les voies de communication. — Des sentiers nombreux, praticables aux piétons et aux mulets, monture favorite des Beni-Slimann, sillonnent le pays dans tous les sens ; mais ils ne sont pas toujours commodes, surtout par le mauvais temps. En montagne, ils offrent une suite ininterrompue de pentes et de rampes ardues, car ils sont autant que possible tracés en ligne droite.

L'un d'eux est particulièrement bien marqué ; partant de Souq Elethnine il coupe au travers de la montagne au milieu des forêts et descend en droite ligne sur Rovigo ; c'est le *Triq Eljellaba*, la *route des maquignons*, ainsi appelé parce qu'il est suivi par les maquignons revenant avec leurs troupeaux de Bou-Saada, de Sidi-Aïssa ou des Ouled Alane de Bogar. C'est pour eux la voie la plus courte ; elle offre en même temps l'avantage de les maintenir loin des villages et des cultures des européens, sources continuelles de discussions et de procès.

Quelques chemins plus perfectionnés ont été tracés par l'Administration forestière, par la Voirie, par les Ponts-et-Chaussées. D'autres sont en cours d'exécution, et la plupart sont de date récente. C'est, en première ligne, la route nationale d'Alger à Bou-Saada, par Tablatt et Aumale, dans l'Est de la région (2). Elle est ferrée,entretenue, suivie par une diligence qui va d'Alger à Aumale. Puis des chemins comme ceux de Tablatt à Souq Elethnine, à Souq

---

(1) Voir 1e partie dans le *Bulletin* du 4e trimestre 1900.

M. Joly, ayant été obligé de s'absenter d'Alger pendant près de deux ans, n'avait pas pu nous donner la suite de son étude. Revenu à Alger, il nous a remis les deux dernières parties de son remarquable travail : la Rédaction est heureuse de les publier et d'y joindre la reproduction de coupes géologiques de la plaine des Beni-Slimann.

(2) Déjà ancienne.

Elkremis, etc., qui ne sont ni ferrés ni régulièrement entretenus et où les ouvrages d'art n'existent pas toujours non plus, au moins à l'état définitif, mais qui, tels quels, rendent de grands services et suffisent à peu près aux besoins actuels.

Il y a cependant encore certains coins de pays très boisés et très ravinés où la circulation est vraiment difficile.

Il ne faut pas s'engager aveuglément en temps d'orage dans le pays, car on pourrait se voir arrêté par les crues des torrents et demeurer coupé de toutes communications. Il y a deux à trois ans, les indigènes n'aimaient pas non plus à parcourir la nuit les sentiers du Djebel Chaïf, parce que des lions y avaient élu domicile. Ils révélaient leur présence par des rapts d'animaux domestiques effectués nuitamment. C'est la partie de l'Atlas comprise entre Blida et Tablatt, très sauvage, très tourmentée, puis, dans le Djebel Chaïf, les inextricables halliers de *Dréa Elouoste*, qui paraissent leur dernier asile.

2° Agriculture. — La culture des céréales est pratiquée dans toute la région ; souvent aussi, on trouve autour des habitations, tantôt quelque carré de légumes, tantôt quelque verger d'arbres fruitiers. En plaine, le premier genre de culture se fait sur une plus grande échelle ; dans l'Atlas, à la bordure de la région, l'espace est limité par les forêts ; en même temps la difficulté de labourer sur les fortes pentes et l'abondance des sources, propres à l'irrigation, rendent la petite culture plus courante. Quant au Djebel Chaïf, on y rencontre, dans les parties défrichées, beaucoup de céréales, mais rien autre, sauf à Elgnetateuch et en quelques rares autres points, où les habitants font quelques cultures potagères ; encore sèment-ils surtout des plantes de printemps ou d'automne, poussant par conséquent dans les deux saisons pluvieuses par excellence. Les barrages et les citernes établis en ces lieux sur le cours des ravins fournissent aux plantations, au moment où la sécheresse s'annonce, et avant la période des grandes chaleurs, le complément d'eau indispensable. Partout d'ailleurs les indigènes ont su profiter de la proximité des sources et des ruisseaux pour les dériver en partie jusque sur les cultures, au moyen de petits canaux sommairement tracés à coups de pioche ; et c'est toujours, de même, dans le but d'utiliser les eaux courantes qu'ils établissent leurs jardins ou leurs vergers dans les alluvions des rivières, au bord du lit, chaque fois qu'ils peuvent le faire sans trop courir le risque de les voir emportés par les crues.

La terre arable varie naturellement suivant le sous-sol ; tandis que

dans l'Atlas elle est noire, légère, formée par la décomposition superficielle des calcaires et des marnes du crétacé, ainsi que par l'accumulation des débris d'arbres ; tandis que de ce côté l'existence de calcaires, soit en bancs (cénomanien), soit en plaquettes (sénonien), et celle des grès (albien) y contribuent encore, avec l'existence de sources nombreuses, à favoriser la végétation des arbres fruitiers ; dans les marnes oligocènes du Djebel Chaïf, elle est au contraire lourde, argileuse, se transformant en boue lorsqu'il pleut pour devenir ensuite aussi dure que la brique quand les chaleurs commencent. Les céréales y poussent néanmoins, mais avec difficulté si l'année est séche. Aux approches du plateau de Médéa les terres sont plus meubles,parce qu'elles se mêlent déjà d'une assez forte proportion de sable, provenant du démantellement des grès miocènes qui paraissent avoir autrefois recouvert de ce côté l'oligocène comme ils le recouvrent encore dans le plateau lui-même. Mais les meilleures de toutes seraient les alluvions de la plaine, si malheureusement elles n'étaient encombrées d'une quantité prodigieuse de cailloux de toutes dimensions, qui rendent les labours très pénibles. Malheureusement aussi on y trouve partout, à une profondeur variable, mais toujours faible, une croûte de tuf appelée Gueçaa (قصعة) dans le pays, sérieuse entrave à la croissance des plantes. Les lits de rivières eux-mêmes sont de valeur très inégale ; tantôt la terre qui les recouvre est un excellent limon jaunâtre ; mais plus souvent elle est caillouteuse ou trop sableuse, et bonne au plus pour l'orge et les plantes peu exigeantes.

A ces conditions, peu propres à faciliter la mise en valeur du pays par la culture, viennent s'ajouter les entraves qui naissent du climat. Comme dans une trop grande partie du Tell, la mauvaise répartition des pluies, leur surabondance par moments, leur rareté ou leur manque absolu dans d'autres, les écarts de la température, et ses variations brusques, les souffles inopinés du sirocco, compromettent souvent les récoltes ou même les font manquer. C'est ici le lieu de rappeler le mot des indigènes, que j'ai rapporté dans la première partie de ce travail : « *La terre des Beni-Slimann sent le Sud et elle pleure pour avoir de l'eau* ». Cela est vrai surtout pour la plaine, et, dans la plaine, pour les environs de *Souq Lethnine* où les tufs et les calcaires pliocènes prennent une grande extension. Là, c'est déjà presque la culture à la grâce de Dieu, comme dans les steppes ; et les indigènes ont encore une expression énergique pour dépeindre ce fâcheux état de choses ; ils disent que ces terres *sèchent à la lune*, c'est-à-dire qu'elles se dessèchent pour peu que le ciel soit pur, grâce à l'intensité de l'évaporation atmosphérique, sans même que le

soleil s'en mêle. Aussi voit-on de ce côté, et sur les premières pentes de la chaîne du Dira, les landes caillouteuses propres à la vaine pâture occuper une place prépondérante.

Il paraît malaisé de lutter contre ces défauts du sol et du climat autrement qu'en réduisant le plus possible les frais d'exploitation, en s'armant de patience, et en se résignant à n'avoir jamais que des gains médiocres pour n'avoir aussi que des pertes supportables. C'est ce que fait l'indigène, agissant par une intuition juste des conditions où il se trouve placé vis-à-vis de la nature ; intuition qui résulte probablement d'une façon implicite de l'expérience des ancêtres, transmise par atavisme, peut-être au moins autant que par suite de la routine et de la paresse qu'on lui reproche si souvent. Il est bien vrai que les procédés de culture européens sont préférables en thèse générale ; mais quelquefois, et c'est ici le cas, je crois, ils pourraient n'avoir d'autres effets que de grever beaucoup les frais généraux, sans assurer, dans une proportion correspondante, l'amélioration des résultats, puisque, si l'eau du ciel vient à manquer, il est bien indifférent d'avoir fait un ou plusieurs labours, et d'avoir employé telle ou telle charrue. Le grain ne germera pas dans tous les cas.

On peut se demander encore s'il faut reprocher aux indigènes de laisser des buissons de lentisques dans leurs champs, ou seulement d'en laisser trop. Tant que le nombre n'en est pas exagéré, ils ont peut-être leur utilité ; ne diminuent-ils pas le ravinement, si rapide avec les ondées torrentielles d'Algérie ? N'offrent-ils pas un asile aux oiseaux insectivores ? un abri au gibier, aliment et objet de trafic ? un peu d'ombre aux moissonneurs en été ? du bois en hiver ? Ne sont-ils pas un centre d'attraction pour les rosées dont l'abondance supplée dans une certaine mesure à l'insuffisance des pluies ? et ne jouent-ils pas un rôle bienfaisant vis-à-vis des plantes cultivées, en les protégeant, comme autant d'écrans, de l'action maléficieuse des vents, du sirocco, du rayonnement nocturne ? Et s'il est vrai qu'il en soit ainsi, la perte de place qu'ils occasionnent est peut-être amplement compensée ?

Il faut bien s'en convaincre, il ne s'agit pas pour l'indigène de faire une exploitation intensive qui l'enrichira, mais de subsister en tirant d'un sol ingrat le peu qu'il est sage de lui demander, si on ne veut l'épuiser ; de réduire, en un mot, ses besoins pour harmoniser son existence avec les conditions que lui impose une nature revêche.

Je ne blame également qu'à demi celui qui laisse subsister dans son champ l'artichaut sauvage, le khorchef, que l'européen au contraire s'empresse de détruire. Outre que c'est un aliment délicat très utile dans les années mauvaises, sa vente, dans les villes et les

villages, est encore une petite source de revenus, sinon toujours pour le propriétaire du champ, au moins pour les voisins indigents. Il faudrait peut-être seulement en laisser moins.

Je n'ai vu nulle part chez les Beni-Slimann pratiquer la fumure des terres cultivées en céréales, fût-ce même par simple paccage, comme cela se fait ailleurs. La seule matière capable de restituer au sol une très faible partie des sels qu'il a perdus, ce sont les cendres provenant des branches d'arbres et de buissons surabondants brûlés sur place pendant les labours et plus ou moins dispersés par le vent à la surface des champs. Mais, ce faisant, les indigènes ne paraissent avoir en vue que de s'en débarrasser. Cependant ils n'ignorent pas les avantages du fumier, car ils l'emploient, au moins depuis quelques années, aux cultures potagères ; mais je leur ai entendu dire, ainsi qu'à bien des européens, vivant dans des régions sèches, que le fumier sans eau brûlait la terre ; ils veulent dire sans doute qu'il n'offre d'avantages que pour les terres bien arrosées. J'ajoute enfin qu'il serait bien difficile aux Beni-Slimann de s'en procurer suffisamment pour toutes leurs cultures, car le bétail qui seul peut le fournir est insuffisant, et la rareté des pâturages ne paraît pas devoir de sitôt en faciliter la multiplication. Aussi le seul moyen employé pour rendre à la terre une partie de ses vertus est-il la jachère, et il n'y en aura pas d'autres sans doute de longtemps encore, car il n'est pas aisé de modifier le système de mise en valeur d'un pays, et cette modification, si elle se fait, ne pourra jamais être que relative, sous peine de se trouver en contradiction absolue avec les exigences locales.

On sait que le temps des labours varie de durée chez les indigènes d'Algérie suivant les lieux ; ici ils ont lieu d'habitude en automne, dès que les pluies ont ameubli la terre assez pour que le soc puisse l'entamer, mais ils peuvent aussi être retardés, s'il y a nécessité, jusqu'en fin janvier ou à la mi-février. Et la moisson a lieu, néanmoins, à l'époque habituelle, vers la mi-juin. Beaucoup d'indigènes prétendent même que les céréales semées très tard donnent fréquemment de meilleurs résultats ; si la paille en est plus courte, le grain en serait plus plein. C'est possible ; mais labourer tard, dans un pays comme celui-là, c'est risquer son argent sur un coup de dé. Les céréales semées après janvier ont beaucoup plus à redouter la sécheresse que celles qui ont été semées à l'automne ; car, d'une part, c'est au printemps que le manque de pluie se fait le plus ordinairement sentir, et c'est alors que les plantes ont le plus besoin d'eau, les chaleurs d'avril et le sirocco qui souffle souvent en ce mois étant fort à craindre ; d'autre part les plantes tard venues se protègent mal,

leur feuillage insuffisant ombrage mal le pied et leurs tissus trop jeunes résistent mal aussi aux influences pernicieuses qui peuvent au contraire affaiblir, sans les tuer, des organismes d'un âge plus avancé.

Malgré la sécheresse trop habituelle du pays, et bien qu'il n'y ait dans celui-ci aucun pied d'épine-vinette, le charbon et la carie (en arabe koheïla (كحيلة) font quelquefois des ravages dans les céréales du Djebel-Chaif.

Le maïs (appelé Jabbar, جبار par les Beni-Slimann), le sorgho, le millet sont cultivés aussi sur une petite échelle comme un peu partout. Enfin l'avoine est cultivée aux confins du pays, sur les côteaux de l'Atlas dominant l'Isser, dans les propriétés des fils de Mahi-Eddine, la plus grande famille des Beni-Slimann. Elle est très employée par eux comme fourrage vert.

Les cultures maraîchères ne fournissent presque rien à l'exportation et servent plutôt à l'alimentation sur place des habitants. La fève est le légume le plus commun ; on en trouve des champs en passablement d'endroits, toujours irrigués quand cela est possible. Cependant les fèves se contentent parfois de l'eau des pluies. Elles mûrissent de bonne heure, vers la mi-avril, heureusement ; et néanmoins il leur arrive trop souvent de souffrir de la sécheresse, tout comme les céréales. Les Beni-Slimann disent d'ailleurs que celles-ci *suivent les fèves*, c'est-à-dire se comportent comme elles au cours de leur végétation et donnent les mêmes résultats dans une même année.

Après les fèves, le légume le plus cultivé est le pois-chiche, qui se contente de terres médiocres ; on le sème de février à avril ; cette culture occupe, comme en certains cantons de Kabylie, une assez grande superficie, et ses produits sont une des grandes ressources des indigènes.

Les pommes de terre ne sont guère cultivées — et seulement en petits jardins, — que du côté de Souq-Letnine, car on trouve là des terres légères qui leur conviennent. Elles sont vendues sur les marchés de la région. Viennent ensuite l'oignon, le piment, le navet, les melons, pastèques et citrouilles, si chers aux indigènes, que l'on rencontre seulement dans les endroits irrigables, et toujours dans les jardins d'une médiocre étendue.

Les arbres des vergers sont l'amandier, qui d'ailleurs vit à l'état sauvage dans les forêts, et qui réussit très bien ; le pêcher, le cerisier, sur les pentes inférieures de l'Atlas, et le figuier un peu partout. J'ai vu des plantations toutes récentes de cet arbre qui paraît en voie d'extension. Le cactus, dit figuier de barbarie, a été planté depuis quelques années autour de beaucoup d'habitation, et on en

plante encore ; on le cultive même en jardins, disposé en rangées parallèles séparées par des avenues. Il donne des fruits, élément important de l'alimentation, quoiqu'il ne joue pas ici un rôle aussi grand que dans la vallée du Chéliff, où il est quelquefois la principale ressource des arabes dans les années mauvaises. Les feuilles de cactus servent aussi à l'alimentation du bétail. Mais l'extension de cet intéressant végétal paraît limitée ; chez les Beni-Slimann, en effet, comme dans d'autres régions élevées — Teniet, Bogari, par exemple, — des hivers rigoureux et presque périodiques viennent de temps à autre le détruire complètement. Tout est à recommencer, et on ne peut compter que sur un nombre d'années restreint, où les plantations seront florissantes, avant le retour du fléau. La plante est très précoce ce qui est jusqu'à un certain point une compensation. Les Beni-Slimann en ont deux variétés ; l'une, épineuse, appelée par eux *Oum Echchouk* (ام الشوك) l'autre inerme, dite *Seurti* (سوطى)

Quel que soit d'ailleurs le nombre des vergers aux alentours de la plaine des Beni-Slimann, il est bien moindre que dans l'Atlas de Tablatt, proprement dit, où ils sont presque aussi abondants que dans la Kabylie.

L'olivier, qui existe partout à l'état sauvage dans le pays, n'est nulle part greffé ni cultivé ; il n'en est pas de même dans l'Atlas de Tablatt où les fils de Mahi Eddine ont fait greffer dans leurs propriétés une quantité considérable de sauvageons, sur les pentes qui dominent l'Isser. Les avantages ont été si frappants que beaucoup de Beni Slimann m'ont déclaré vouloir les imiter.

Outre les Beni Slimann, les Beni Amrane, Kabyles des environs de Palestro, labourent aussi sur les bords de la plaine et sur celle des Aribe, qui lui est contiguë, près de Bir Rabalou. Ils viennent de leurs montagnes s'installer par groupes au lieu des labours, à l'automne, pendant quelques semaines, puis en été pendant les moissons.

3° Elevage. — Les Beni Slimann élèvent des moutons et des chèvres, quelques bœufs, quelques chevaux, passablement de mulets et beaucoup d'ânes, je l'ai dit dans la première partie. Il y a peu à ajouter.

On pourrait faire aux Beni Slimann le même reproche d'imprévoyance qu'aux nomades, mais avec plus de justesse, puisque chez des sédentaires les approvisionnements de fourrage sont plus faciles. N'oublions pas cependant, d'une part que la pauvreté du pays ne les facilite pas ; d'autre part que les indigènes ne méritent jamais intégralement les reproches que leur adressent des gens de beaucoup de bonne foi, mais peu au courant des difficultés de la vie.

en pays arabe. Le manque d'approvisionnements de fourrages n'est presque nulle part absolu ; la paille, et même le foin des prairies naturelles, sont partout soigneusement récoltés et mis en réserve. Seulement ces réserves sont incomplètes et insuffisantes, et les prairies artificielles sont inconnues ; mais est-il bien aisé de les établir ? Ce n'est rien moins que démontré.

On ne saurait blâmer absolument le Beni Slimann de ne couper leurs chaumes qu'à une certaine hauteur au dessus du sol, ni dire, sans restrictions, qu'ils perdent ainsi beaucoup de paille. Car cette paille, ainsi laissée sur place, et consommée par les troupeaux au plein air des champs, leur profite bien plus que si elle leur était donnée à l'étable. D'ailleurs, même pendant l'hiver, il y a beaucoup de journées belles, et par conséquent, d'un bout de l'année à l'autre, le temps pendant lequel le bétail peut pâturer sans danger est bien plus considérable qu'en France ; par suite les réserves sont bien moins nécessaires.

Les pâturages naturels sont médiocres ; quelques prairies permanentes, composées de graminées, se rencontrent dans la partie inférieure de l'*Oued Eladrate* et de l'*Oued Elanaceur ;* elles couvrent les alluvions du lit majeur et sont encaissées entre les falaises des bords. Ailleurs il n'y a que des paturages temporaires; paraissant avec les pluies, disparaissant avec elles, ils s'étendent sur les landes caillouteuses du plateau pliocène, au cœur du Djebel Chaïf, ainsi qu'au pied des montagnes du Dira, enfin aux abords de l'Oued Isser Malah, et dans toutes les jachères. Mais la moutarde jaune (*Elharra* الحارة) y tient plus de place que les légumineuses. Aucune de ces plantes salées, presque pas de ces plantes aromatiques chères au mouton et au chameau, et qui font la valeur des pâturages des steppes.

En somme l'élevage n'a qu'une petite importance chez les Beni Slimann, où, sans être brillante, la culture est cependant prépondérante. L'étendue des terrains qui lui sont consacrés, celle des massifs forestiers, le manque de prairies naturelles restreignent les parcours et interdisent la création de grands troupeaux, surtout celle des troupeaux de moutons, animaux qui veulent pour prospérer la liberté des vastes espaces. De petits troupeaux, au contraire, permettent d'utiliser les terres laissées en friche, les chaumes sur place et les pâturages de printemps et d'automne nés à l'époque des pluies dans les broussailles et sur les pentes rocailleuses impropres aux cultures.

Le mouton du pays appartient, comme celui de toutes les montagnes d'Algérie, à une race grossière, mais robuste et bien

acclimatée. Ses défauts,—squelette trop lourd, chair médiocre, laine de qualité inférieure, — proviennent sans doute de ses conditions d'existence et il faudrait pouvoir modifier celles-ci avant de songer à améliorer la race. Que faire de sérieux dans un pays où les pâturages peuvent manquer complètement certaines années, voire même plusieurs années de suite, faute de pluies ?

La chèvre est presque aussi commune chez les Beni Slimann que le mouton. On sait ses inconvénients, ses ravages dans les forêts. Cependant c'est un animal utile dans les pays pauvres, où il rend les mêmes services que le mouton, tout en s'accommodant mieux des terrains ingrats et montueux. On trouve souvent dans la région — ce qui ne se fait pas partout — les troupeaux escortés de chiens de garde, ou même de lévriers, à cause des chacals très nombreux dans la broussaille. Tous ces troupeaux, sauf ceux de chèvres, sont admis dans certains triages forestiers.

Il y a relativement plus de chèvres dans le Djebel Chaïf, plus de moutons dans la plaine, surtout du côté de *Souq Elethnine* et de *Souq Elkhemis*. Les *Ahl Eleuch* et les *Tiara* qui habitent le voisinage de ces deux points marquent ainsi déjà une sorte de transition entre les vrais sédentaires et les semi-nomades du Titteri.

C'est ainsi que ces deux tribus sont presque les seules à avoir des chevaux, tandis que les autres n'élèvent guère que des mulets. Elles en avaient même bien davantage autrefois, parait-il ; mais leur appauvrissement graduel, ainsi que d'autres modifications économiques, ont rendu ces animaux moins communs. On a cependant installé une station de remonte à Souq Elarbaa, station qui opère comme partout ailleurs en pays arabe.

Rien de particulier à dire du bœuf ; c'est le bœuf indigène, de taille et de force médiocres, mais fait au climat, sobre, s'engraissant vite et coûtant peu.

Bien que les poules soient partout abondantes chez les sédentaires, elles le sont particulièrement chez les Beni Slimann, et surtout chez ceux des régions accidentées. Le voisinage des grands centres de la Mitidja et du Sahel où ils trouvent à les vendre en est la cause.

Il n'est pas rare de voir un indigène se rendre à pied, de son douar à Alger, distant de 60 ou 70 kilomètres, escortant un âne chargé de poules ou de paniers pleins d'œufs n'ayant d'ailleurs d'autre dépense dans ce voyage que les quelques sous réclamés par le cafetier maure chez lequel il passera la nuit ; car ses provisions, c'est une simple galette de blé ou d'orge emportée de chez lui. Ce sont surtout les *Zahera* (زاهرة), une fraction des *Ouled Mesellem*, qui font ce trafic. Les Beni Slimann sont ainsi pour Alger les

grands approvisionneurs d'œufs et de poules, de même qu'ils sont ses fournisseurs de gibier par excellence.

4° Industrie. — L'industrie se réduit chez les Beni-Slimann à la fabrication par les hommes, et surtout par les femmes, des objets domestiques indispensables, tels que outres à eau, à beurre, à lait, à provisions sèches, poteries grossières, cordes en alfa, etc.

On trouve chez eux, des bucherons, des scieurs de long, des charpentiers et des fabricants d'instruments aratoires très adroits. Peu de femmes tissent la laine ; dans un petit nombre de familles seulement on fait quelques burnous, des sortes d'oreillers appelés ouçaïdes ; des musettes mangeoires pour les chevaux, des tellis ou enfin quelques-unes de ces grandes couvertures en laine grossière, à raies multicolores, partout répandues dans les pays berbères et dont les meilleures se font à Médéa.

Les gens du pays n'exportent aucun produit travaillé, et leurs voisins ne paraissent guère plus industrieux ; seuls les *Tiara*, une de leurs fractions, travaillent l'alfa. Ils en font des nattes, très simples, vendues de 2 fr. à 2 fr. 50 sur les marchés des environs. Il n'y a pourtant pas d'alfa chez eux et ils doivent l'aller chercher à plusieurs lieues de distances, dans le Titteri, soit du côté de Boghari, soit du côté de Sidi-Aïssa, où il y en a quelques peuplements ; ou bien ils l'achètent aux indigènes de ces régions qui l'importent sur leurs marchés. Le même fait se produit d'ailleurs pour les Ammal de Palestro, dont les nattes ont une valeur moitié moindre. On peut se demander si la mise en œuvre par une tribu d'une matière première n'existant pas chez elle n'est pas l'indice d'une origine étrangère ?

Les tuiles et les briques cuites sont fabriquées un peu partout chez les Beni-Slimann ; mais ceux qui montrent le plus d'activité et en même temps une véritable adresse dans ce travail sont les *Ouled Mezrenna*. Beaucoup d'entre eux travaillent comme tuiliers ou comme maçons, soit chez leurs contribules, soit dans les tribus voisines et jusque chez les Adaoura d'Aumale.

Les Beni-Slimann de la montagne fabriquent aussi un peu d'huile, par les procédés Kabyles, et la vendent en majeure partie aux Beni-Slimann de notre région ; un moulin installé à la française, appartenant à un caïd, a existé à Tablat, où un des Mahi-Eddine a récemment installé aussi un moulin à grains à mécanique.

5° Commerce. — Le commerce est aussi à peu près purement local chez les Beni-Slimann, dont le pays est trop pauvre pour fournir à l'exportation rien de sérieux. On n'y trouve ni boutique ni magasin, et les approvisionnements ne peuvent se faire qu'à Tablatt, — un bien petit centre cependant, — ou dans les marchés arabes, ou

encore auprès des colporteurs kabyles qui de temps à autre viennent parcourir la contrée, pour échanger leurs denrées et produits manufacturés contre les fruits du pays plus souvent que contre argent comptant.

Les marchés des Beni-Slimann sont peu importants ; ils se tiennent dans la plaine aux lieux dits *Souq Elethmine* (lundi), *Souq Elarbaa* (mercredi) et *Souq Elkremiss* (jeudi). On y trouve, suivant les saisons, les divers produits du sol, légumes, fruits, céréales, animaux domestiques ; du sel apporté par les *Ouled Zenim* d'Aumale, chez lesquels se trouvent des rochers de sel triasiques ; des oranges de *Larbaa* des *Beni-Mouça*, des *Beni-Salah* de Blida, des *Ammal* de Palestro ; du raisin, des carottes, des navets du douar *Tourtathine* de l'Atlas ; des pommes de terre de *Souq Elethnine*; de l'alfa apportée par les *Adaoura* d'Aumale ou les *Ouled Alane* de Boghari, et aussi les quelques produits de mercerie, bimbelotterie, épicerie grossière colportés de marché en marché par les juifs ou les kabyles. A la veille des grandes solennités, on fait aussi dans certaines tribus de petites foires supplémentaires dites Souiga. Ces marchés étaient peu importants autrefois ; celui des Tiara s'affermait pour 105 fr. en 1870. Ils ont pris beaucoup plus d'extension depuis.

Mais si le commerce est rudimentaire chez les Beni Slimann, ceux-ci n'en ont pas moins le sens commercial assez développé. Quelques-uns parcourent le pays avec une petite pacotille ; d'autres émigrent dans les villes, se font maquignons, ou colporteurs d'œufs et de poules à Alger. Là, cette dernière branche de négoce leur est à peu près réservée ; ils y vendent aussi le gibier, le charbon, le bois, et les écorces à tan de leurs forêts.

Ce sont surtout les Beni-Ouattas et les gens de Tourtathine qui fournissent la plaine de la Mitidja de bois et de charbon ; ils partagent cette spécialité avec les *Beni-Micera*.

(*A suivre*) JOLY.

Moustiques et Maladies Infectieuses

D'Etienne SERGENT de l'Institut Pasteur de Paris

Depuis longtemps on avait supposé que les insectes suceurs de sang, les moustiques en particulier, étaient susceptibles de transmettre des maladies humaines. Il y a quelques années à peine on était réduit aux hypothèses et l'on pouvait encore accueillir ces notions de transmission des maladies au moyen des insectes par un sourire indulgent.

Il n'en est plus de même aujourd'hui ; un courant général vers la parositologie. a entraîné la médecine vers ces questions si intéressantes ; des recherches scientifiques multiples ont démontré d'une façon certaine que les moustiques étaient capables de transmettre 3 maladies infectieuses graves — le paludisme, la filariose et la fièvre jaune.

Les moustiques ne sont pas virulents en eux-mêmes — il faut qu'ils aient sucé le sang d'un homme malade pour être capables, quelques jours après, d'infecter un homme sain. Et ce qu'il y a de curieux c'est que ce n'est qu'une seule espèce bien particulière qui soit capable de transmettre le paludisme, à l'exclusion de toutes les autres espèces ; une autre nettement différente inocule la fièvre jaune ; quant à la filariose elle n'a pas assigné à tel ou tel moustique le pouvoir de la répandre parmi les humains ; plusieurs espèces de moustiques ont été reconnus capables de l'inoculer.

Pour nous algériens, la première de ces maladies le paludisme nous intéresse particulièrement. Qui ne connaît en Algérie, soit par sa propre expérience, soit pour en avoir vu des victimes, ce fléau des campagnes qui rend certaines régions de l'Algérie encore inhabitables. On connaît son brusque début, ses accès d'hyperthermie à stades de frisson, de chaleur et de sueur, ses intermittences variables, le teint qu'elle imprime à ses victimes, ce teint à la fois pâle et sombre, fait d'anémie et de mélanémie, l'engorgement de la rate et ce symptôme caractéristique la rechute.

Le microbe du paludisme, connu depuis 1880, date de la découverte de Laveran à Constantine, est un protozoaire parasite des globules rouges du sang. Ce parasite a reçu le nom d'hématozoaire. Il subit dans le sang une évolution asexuée par production de spores.

La dissémination de ces spores dans le sang périphérique a un retentissement sur l'organisme : à ce moment se produit un accès de fièvre, une élévation de température.

La filariose étend son domaine sur tous les pays chauds, jusqu'en Espagne. Elle a été signalée exceptionnellement en Algérie ; elle sévit surtout en Polynésie où sur 100 indigènes le 1/3 ou la 1/2 sont atteints. Moty raconte que sur 26 officiers ou fonctionnaires coloniaux entrés au val de grâce du 1er mai 1890 au 1er février 1891, 4 avaient de la filariose soit 15,6 pour 100. Cette maladie détermine des troubles variés tels qu'engorgements ganglionnaires, varices et abcès lympathiques, tuméfactions diverses, fièvre irrégulière, chylurie. Elle est dûe à la présence dans le sang de petits vers transparents, allongés, mobiles, de 3 dixièmes de millimètre entourés d'une gaîne : ce sont les embryons des filaires, vers semblables à des cheveux, de 8 à 9 centim. de long qui vivent, enroulés dans les gros vaisseaux sanguins ou lymphatiques. Là l'adulte femelle donne naissance à ces embryons qui se répandent dans le sang.

La fièvre jaune est avec la peste et le cholera l'un des 3 plus grands fléaux de la terre. Elle possède 3 grands foyers le Mexique, le Brésil et une partie de l'Afrique occidentale d'où se sont irradiées des épidémies terribles arrivant jusqu'en Europe.

L'invasion de la maladie est brusque. Une fièvre élevée, violente se déclare ; l'ictère apparaît puis un symptôme caractéristique et de fâcheux présage, le vomissement noir, vomito-négro. La mort peut survenir le 4me ou 5me jour. On ne connaît pas encore le microbe pathogène de la fièvre jaune. Il y a tout lieu de croire que c'est un de ces microbes dits invisibles, qui passent à travers les filtres, comme ceux qui produisent la peste bovine, la fièvre aphteuse, la clavelée, la péripneumonie bovine.

J'ai déjà parlé ici en détail de l'histoire naturelle des moustiques en général, de leurs métamorphoses : la 1re partie de leur existence se passant exclusivement dans l'eau stagnante, à l'état de larve et de nymphe, la seconde à l'état d'insecte ailé et suceur de sang. Je suis obligé ici d'aborder la classification des moustiques. Les moustiques forment d'après les naturalistes la famille des culicides laquelle se divise en 7 sous-familles — 2 sous familles seulement nous intéressent : celle des *Anophelinœ* comprenant le genre *Anopheles*, celle des *Culicinœ* qui comprend le genre *Culex* et le genre *Stegomyia*. Le genre *Anopheles* seul peut inoculer les fièvres paludéennes ; le genre *Stegomyia* la fièvre jaune. Les 3 genres *Anopheles*, *Culex* et *Stegomyia* ont été reconnus capables de transmettre la filariose.

Je rappellerai brièvement les différences principales que j'ai déjà

indiquées ici, qui permettent de distinguer un *Anopheles* d'un *Culex*. On différencie une larve d'*Anopheles* d'une larve de *Culex* par la position qn'elle prend lorsqu'elle vient respirer à la surface de l'eau. Position horizontale pour la larve d'*Anopheles*, oblique pour celle de *Culex*. On distingue une adulte femelle d'*Anopholes*, par la longueur des palpes, appendices voisins de la trompe : ces palpes sont aussi longs que la trompe ; chez la femelle du *Culex* au contraire, ils sont très courts. Les mâles des 2 espèces sont plus difficilement distinguables ; ils sont d'ailleurs peu intéressants puisqu'ils ne piquent pas.

Les *Stegomyia* inoculateurs de la fièvre jaune forment un genre très voisin de celui des *Culex*. En effet leurs larves ont la même forme et prennent la mème position à la surface de l'eau. Les palpes des adultes femelles sont plus courtes que la trompe, comme celle des *Culex*. Le caractère distinctif est la présence d'écailles plates sur la nuque ; l'examen de ce caractère nécessite le secours du microscope ; mais à l'œil nu, on distingue aisément un *Stegomyia* d'un *Culex* par la couleur noire du corps des *Stegomyia*, parsemé de petites écailles blanches argentées. Les pattes et l'abdomen sont annelés de blanc et de noir.

Ils sont très communs à Alger et ses faubourgs, Mustapha et Bab-el-Oued. Ce sont des moustiques citadins, ils n'habitent point la campagne. Ils n'ont été signalés jusqu'à présent en Algérie qu'à Alger et à Bône. Les *Anopheles* sont des moustiques campagnards ; les *Culex*, eux, vivent partout.

Nous allons maintenant suivre, si vous voulez bien, l'évolution de l'hématozoaire du paludisme dans le sang de l'homme puis dans l'estomac de l'*Anopheles*.

Nous verrons ensuite l'évolution des embryons de filaire à l'intérieur du corps d'un *Culex*.

Suivons un hématozoaire au moment où il vient d'être inoculé par la trompe d'un moustique dans un vaisseau sanguin d'un homme. Le microbe pénètre aussitôt dans un globule rouge ; il mesure alors 2 millièmes de millimètre. Le parasite qui a une forme arrondie, grossit rapidement. Il remplit bientôt le globule rouge qui finit par disparaître, l'hématozoaire a alors 7 millièmes de millimètre. A ce moment il se divise en 8 à 25 parties dont chacune est un jeune hématozoaire. Un certain nombre de ces jeunes hématozoaires vont infecter de nouveaux globules rouges d'une façon identique à celle que nous venons de décrire ; chacun deviendra un gros hématozoaire qui se segmentera à son tour pour donner de nouvelles séries de jeunes hématozoaires. Le moment où les hématozoaires, tous du

même âge, se divisent en même temps, correspond chez le malade à l'accès de fièvre.

D'autre part, un certain nombre de jeunes parasites après avoir pénétré dans les globules rouges et avoir grossi, au lieu d'aboutir à la segmentation, prennent des formes de croissants qui sont libres dans le liquide sanguin. Ces croissants sont les formes sexuées, il y en a de mâles et de femelles. On a montré que pour qu'il y ait fécondation, il faut que ces éléments se trouvent dans un milieu spécial, qui est l'estomac d'un seul genre de moustiques : le genre *Anophèles*.

Si l'on recherche au microscope ce que devient le sang d'un malade sucé par un *Anophèles*, on voit que les globules rouges, arrivés dans l'estomac du moustique, y sont digérés assez rapidement ainsi que les formes du parasite qui ne sont pas sexuées, c'est-à-dire toutes celles qui se divisent, tandis que l'on peut suivre les transformations que subissent les croissants. Ils perdent la forme qui leur a valu leur nom, s'arrondissent et l'on voit de petits éléments microscopiques très mobiles, allongés comme de petits vers, qui sortent des éléments mâles ; le Docteur Laveran qui a vu le premier ces formes comme d'ailleurs toutes les autres formes de l'hématozoaire du paludisme dont nous avons parlé, leur a donné le nom de *flagelles*, à cause de leur mouvement en coup de fouet. Ces flagelles pénètrent dans les éléments femelles. L'élément femelle fécondé se meut dans l'estomac du moustique jusqu'à ce qu'il en ait atteint les parois dans lesquelles il s'enfonce. Là, il grossit, s'entoure d'une membrane à double contour. Désormais cet élément s'appelle un zygote, nom que lui a donné Ronald Ross. Ce zygote grossit beaucoup ; à son intérieur se forment finalement de petits germes, que l'on appelle des sporozoïtes, qui sont très mobiles ; par la cavité générale qui entoure le tube digestif du moustique ils arrivent aux glandes salivaires de l'Anophèles. Il s'écoule environ 10 jours depuis le moment où le moustique à sucé du sang contenant des hématozoaires et celui où il a des sporozoïtes dans la salive. S'il pique un homme sain à ce moment, il lui inocule avec sa salive les sporozoïtes. Ceux-ci introduits dans un vaisseau sanguin, vont pénétrer dans les globules rouges.

Nous voici revenus au point d'où nous étions partis ; un jeune hématozoaire a infecté un globule rouge ; il va recommencer les deux sortes de cycles que nous venons de décrire. Nous voyons donc que l'hématozoaire du paludisme a une évolution très compliquée ; il peut se multiplier indéfiniment dans le corps de l'individu qu'il a infecté et il n'entre dans l'organisme d'un autre individu que par l'intermédiaire des *Anophèles*.

Ainsi s'explique que l'on ne prend les fièvres qu'en été et en automne,

aux saisons où il y a des moustiques et jamais en hiver ; et aussi que l'on prend surtout les fièvres dans les pays marécageux, où les moustiques vivent par myriades.

A l'histoire de cette découverte se rattachent les noms de Laveran qui a découvert le microbe en 1880, du major anglais Ronald Ross, des italiens Grassi, Bignami et Bastianelli qui ont suivi l'évolution du microbe dans l'estomac du moustique, enfin de Patrick Manson qui démontra d'une façon irréfutable l'inoculation du paludisme par les moustiques en faisant piquer à Londres son fils, par des moustiques ayant sucé du sang de paludéen en Italie ; quelques jours après, le fils Manson avait un accès typique qui se reproduisit tous les deux jours, exactement comme la fièvre présentée par le malade italien piqué par les moustiques à Rome.

* * *

Voyons maintenant comment l'embryon de filaire, évolue dans le sang, puis dans le corps des moustiques. Patrick Manson montra d'abord que l'embryon de cette filaire ne se montre dans le sang périphérique des malades que pendant la nuit et en disparaît le jour avec une régularité remarquable ; il se demanda si les moustiques, insectes nocturnes généralement, ne jouaient pas un rôle dans la transmission de la filariose. Il se mit donc en 1884, à disséquer des moustiques qui avaient piqué des malades, à Amoy. Il vit dans l'estomac des moustiques, quelques heures après la piqûre, les embryons se dépouiller de leur gaîne, et s'agiter dans le sang devenu poisseux. Un peu plus tard, cet embryon né pénètre dans le tissu musculaire thoracique du moustique, s'y meut languissament, y grossit peu à peu ; au bout de 16 à 20 jours, ces filaires émigrent à travers la cavité générale du moustique, gagnent le tissu connectif du cou, de la tête et s'engagent dans celui du labium, c'est-à-dire de la lèvre inférieure de la trompe. Cette lèvre inférieure ne pénètre pas dans l'épiderme au moment de la piqûre ; elle se replie, et sa pointe appuyée sur la peau sert seulement à diriger les stylets, au nombre de 6, sortes de poinçons de scies minuscules qui percent la peau. Le labium durant la piqûre ne sert qu'à diriger l'appareil piquant et aspirateur, à peu près comme l'index d'un chirurgien ponctionnant une ascite guide le trocart. Il est facile à ce moment aux filaires de traverser le tégument distendu du labium, au point où il appuie fortement sur la peau. Les filaires se trouvent alors dans le tissu cellulaire, d'où elles gagnent les vaisseaux lymphatiques. Dans les vaisseaux lymphatiques, elles deviennent adultes, s'y conjuguent,

les femelles y pondent et les embryons éclos des œufs finissent par tomber dans le courant sanguin, restant le jour dans les gros troncs internes et circulant la nuit dans le sang périphérique.

A l'histoire de la découverte de la transmission de la filaire du sang par les moustiques se rattachent les noms de Manson, Low et Bancroft.

*
* *

L'américain Josiah Nott, le cubain Finlay ont dénoncé il y a longtemps le rapport qui paraissait unir les épidémies de fièvre jaune et la pullulation des moustiques. En effet, on échappait à la fièvre jaune comme aux moustiques, en ne sortant jamais la nuit, en habitant des lieux élevés. Finlay fit même quelques expériences d'inoculation de la fièvre jaune à l'homme sain par la piqûre de moustiques ayant sucé le sang de malades atteints de fièvre jaune. Les expériences définitives ont été exécutées à Cuba en 1900 par une commission de médecins américains : Walter Reed, James Carroll et Agramonte. Ils reconnurent d'abord que le virus inconnu de la fièvre jaune existait dans le sang des malades, car ce sang inoculé à des hommes sains leur donnait un vomito négro typique. Ils virent ensuite que des moustiques appartenant à l'espèce *Stegomyia fasciata*, ayant sucé le sang de malades, étaient capables, après un certain nombre de jours représentant le délai nécessaire au microbe supposé pour passer de l'estomac dans les glandes salivaires de l'insecte, de transmettre la fièvre jaune à des hommes sains, des immigrants espagnols. Cette incubation est en moyenne de 12 jours et dure jusqu'à 18 jours pendant les mois froids de l'hiver.

Les expériences des savants américains leur permirent de conclure qu'en dehors du *Stegomyia fasciata*, rien ne peut convoyer le virus de la fièvre jaune : ni les matières vomies, ni les matières fécales des malades. La désinfection d'une maison où a sévi la fièvre jaune ne comporte donc que l'extermination des *Stegomyia*. On ne connaît pas encore complètement le virus de la fièvre jaune. Les travaux de Reed et Caroll ont démontré qu'il traverse les filtres : du sang de malade, étendu d'eau, filtré sur bougie Berkefeld, fournit un filtrat capable de donner la fièvre jaune à des hommes sains. Ce virus doit donc être rangé dans la classe de plus en plus nombreuse des microbes invisibles, ce qui rend illusoire l'étude de son évolution à travers le corps des moustiques.

Je ne dirai qu'un mot des applications pratiques de ces découvertes. Puisque les moustiques sont le véhicule des 3 maladies dont nous

nous sommes occupés, se préserver de la piqûre de ces insectes constituera la meilleure prophylaxie de ces maladies. Il faudra tuer le plus possible de moustiques à l'état larvaire en projetant du pétrole sur les eaux stagnantes de la région où on habite ; et empêcher par des moustiquaires les insectes survivants de pénétrer dans les chambres à coucher. Lorsque ces précautions seront prises on diminuera ainsi les chances de s'infecter.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a mené des campagnes antipaludiques basées sur la défense contre les moustiques. Depuis 1899, en Italie, en Amérique, aux Indes, dans les colonies allemandes est africaines on a fait une guerre scientifique aux moustiques dans les localités infestées de paludisme et de fièvre jaune. Et les résultats ont été des plus satisfaisants : il est en effet, comme dit notre maître M. le Dr Roux, plus facile d'éviter les piqûres d'un *Stegomyia*, et par conséquent, la fièvre jaune, que de découvrir le microbe qui produit cette maladie et le transformer en vaccin.

Les expériences des Américains, répétées récemment avec succès par Lütz, de Sao-Paolo, ont reçu une confirmation éclatante par des campagnes organisées contre les moustiques à la Havane par le corps d'occupation. La disparition complète de la fièvre jaune d'un de ses foyers les plus connus a suivi de près l'exécution rigoureuse des mesures prises contre les *Stegomyia*.

Le paludisme étant une maladie à rechûtes, l'assainissement des régions contaminées demandera pour être obtenu forcément une durée plus longue, mais les résultats déjà acquis sont des plus encourageants en Italie notamment.

En Algérie la première expérience tentée l'an dernier à la gare de l'Alma a corroboré celle continuée cet été 1903. Non seulement les 4 personnes indemnes nouvelles venues ont passé tout l'été, comme l'an dernier, sans symptôme de paludisme, mais les 10 personnes anciennes infectées s'y sont guéries (2 seulement eurent à l'automne des manifestations larvées de leur paludisme des années précédentes), alors que au village de l'Alma et au village de Corso, situés dans la même région le médecin local relevait de nombreux cas de récidives et plusieurs cas de 1re invasion. Le village du Corso situé à 3 kilomètres et séparé par une colline de la gare de l'Alma a été, — d'après les renseignements que j'ai eus — particulièrement atteint.

De plus 6 autres gares du réseau de l'E. A. ont été défendues cet été :

Nous avons pu préserver plus de 100 personnes. Alors que l'an dernier, année qui n'avait pas été particulièrement « fiévreuse », la proportion des cas de première invasion chez les nouveaux arrivants dans ces gares avait été de 35,7 0/0, elle a été abaissée en 1903 au chiffre de 8 0/0.

Dr SERGENT.

Famille des Culicides

Sous-famille des Anophelinœ | **Sous-famille des Culicinœ**

Genre Anopheles
Inoculateurs du Paludisme
de la filariose

Genre Culex
Inoculateurs
de la filariose

Genre Stegomyia
Inoculateurs de la fièvre jaune
de la filariose

Position de la larve à la surface de l'eau

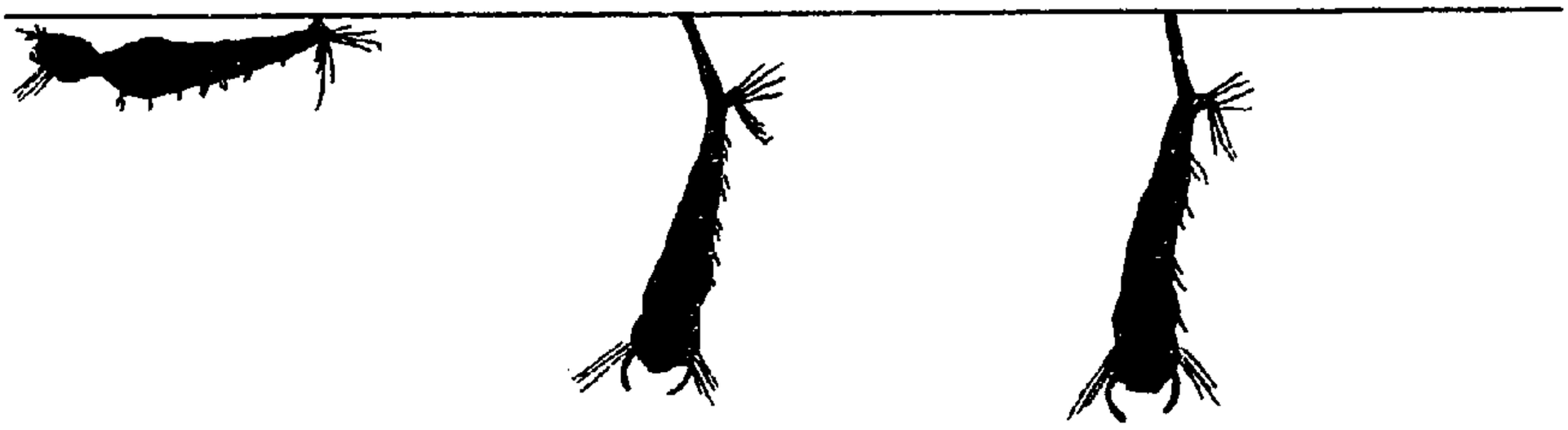

Longueur des palpes de la femelle

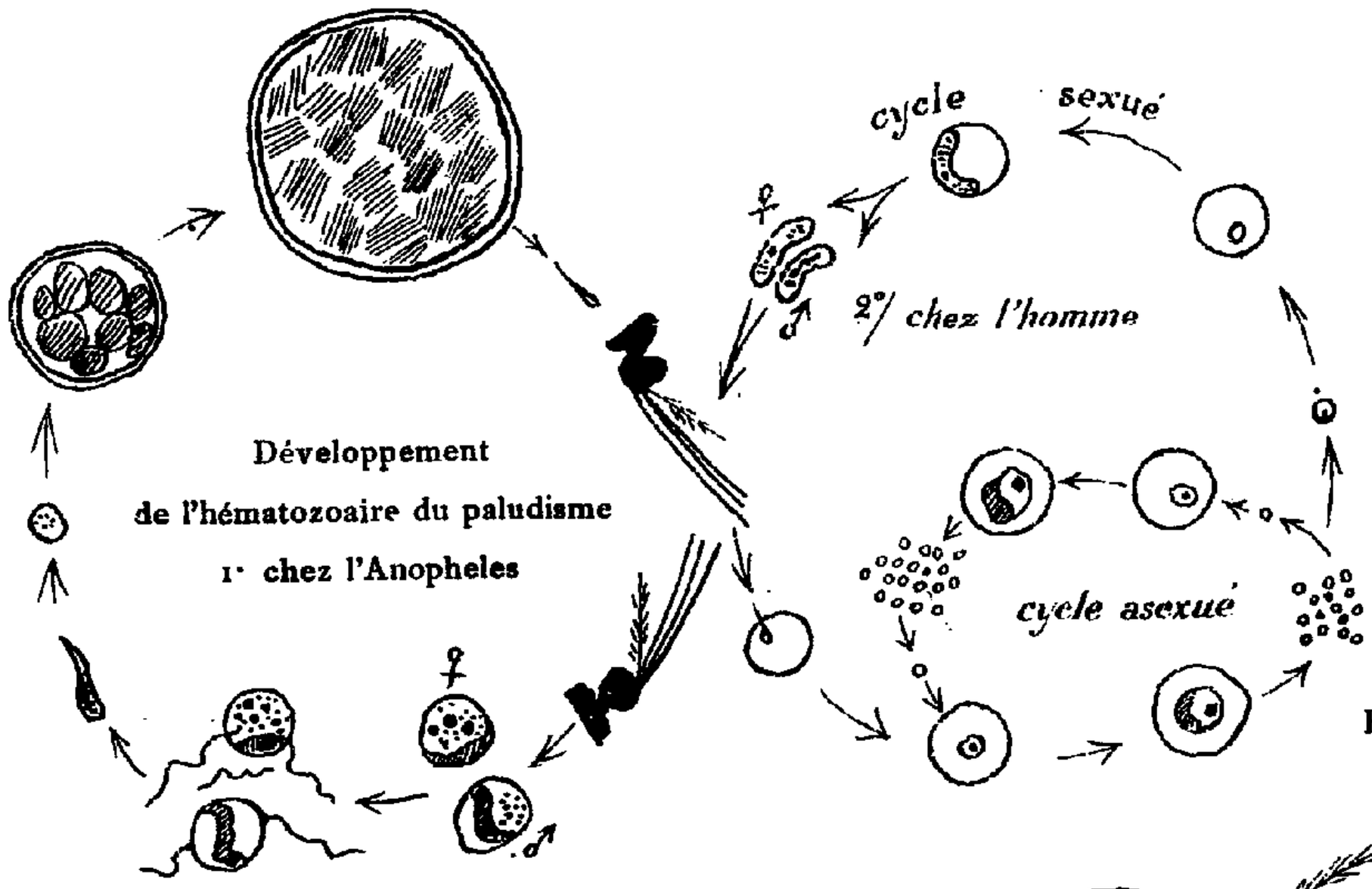

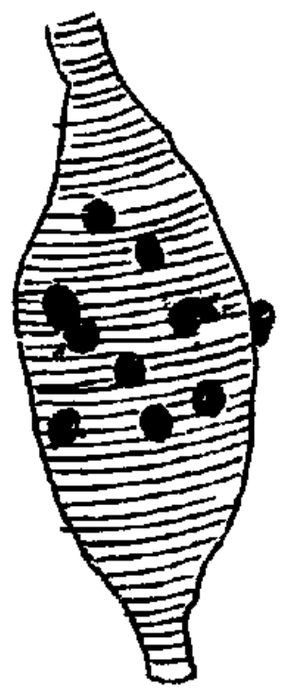

Estomac d'Anopheles infecté (schema)

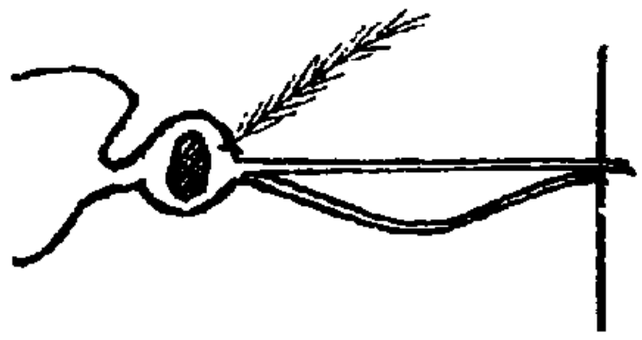

Schema montrant le moustique piquant

Embryon de filaire dans le sang de l'homme

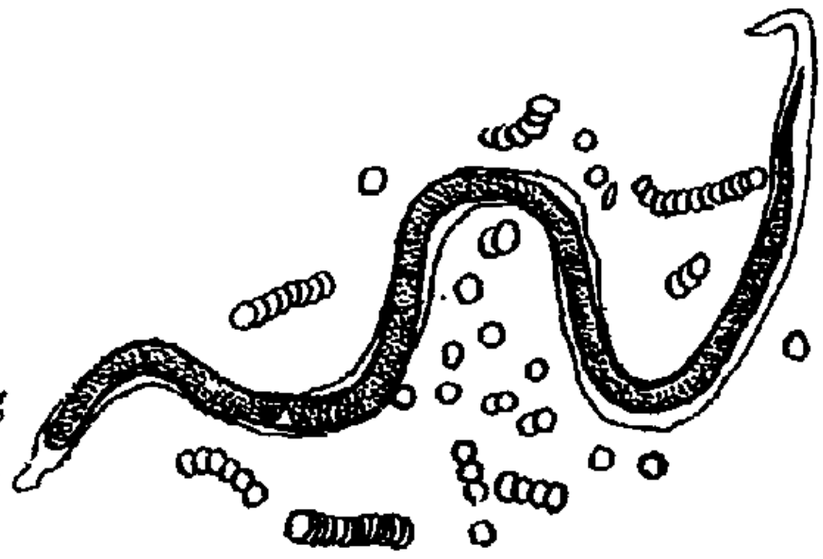

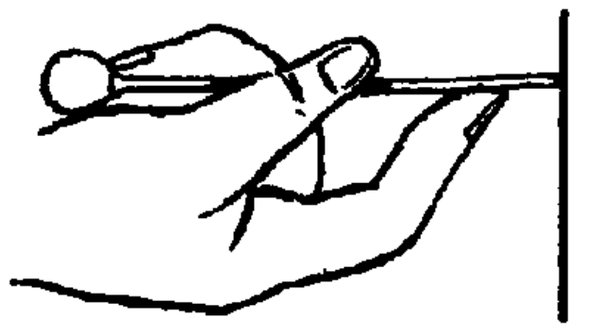

Par comparaison, Schema montrant la main du chirurgien ponctionnant

QUESTIONS COLONIALES

Le congrès colonial de 1903 a été organisé et conduit avec plus de soin et de méthode que ne le sont ordinairement les réunions de ce genre ; il avait un but bien déterminé, c'était « d'éclairer la France « continentale sur ce qu'elle peut et doit faire pour la France « d'outre-mer » ; pour cela, il s'adressait aux témoignages et à l'expérience des coloniaux eux-mêmes. Les communications avaient d'ailleurs été réparties suivant des sections qui distinguaient les économistes des médecins, les législateurs des commerçants.

Avec cette organisation méthodique, le congrès a naturellement pu remplir la tâche qu'il s'était proposée. Aussi doit-on de grands éloges à ceux qui ont guidé ses travaux : au président M. Marchal, au rapporteur M. Pouvourville, au secrétaire général M Bidot-Maillard, et au secrétaire-rapporteur M. Boulland de l'Escalle. Un grand nombre de personnalités marquantes ont assisté aux séances, parmi lesquelles MM. Marcel Dubois, Fr. Deloncle, colonel Monteil, Aymonier. La Société de Géographie d'Alger, déjà si bien représentée au bureau par le président et le secrétaire-rapporteur a obtenu d'autre part, en la personne de deux de ses membres, un succès réel et mérité : M. Rivière et M. Couput ont fait plusieurs communications des plus applaudies, et sont intervenus dans nombre de discussions où leurs avis ont été d'un grand poids.

Il serait trop long d'examiner en détail toutes les communications qui ont été présentées au congrès, et leur simple énumération suffira à donner idée des travaux accomplis. Pourtant quelques-unes d'entre elles méritent des réflexions plus longues, parce qu'elles peuvent intéresser particulièrement l'Algérie.

La Représentation Coloniale

La question qui paraît avoir dominé tout le congrès, c'est celle des rapports à établir entre la France et ses colonies, ou, si l'on veut, de la représentation coloniale. Les coloniaux pensent en général qu'ils ne sont pas suffisamment consultés, et que les pays où ils sont établis sont gouvernés un peu trop en dehors d'eux. M. Marchal, dont la parole chaude et vibrante est agréable à entendre, M. le comte de Pouvourville, conférencier documenté, clair et spirituel, M. Arthur Girault, partisan de la décentralisation

en matière de législation coloniale, M. de Montpezat, délégué de l'Annam-Tonkin, et M. Mury, ancien commissaire colonial, ont tour à tour apporté leurs arguments dans la discussion. Mais ce sujet intéresse trop directement la polique générale du Gouvernement dans les colonies pour être traité dans un article géographique.

Le Transsaharien

L'idée du Transsaharien est de celles qui reparaissent aux différents congrès avec une régularité remarquable, et qui trouvent toujours pour les défendre d'anciens ou de nouveaux partisans. C'est ainsi que M. Paul Bonnard a renouvelé avec conviction devant le congrès l'exposé de ses arguments, en soulignant l'importance qu'il y aurait à conserver à la France l'hinterland de la Tripolitaine, et que M. du Taillis a vanté de son côté l'utilité d'un chemin de fer qui réunirait les différents tronçons de notre Empire africain.

Le vœu adopté à la suite des éloquentes communications des deux orateurs a revêtu une forme d'autant plus énergique que les projets de Transsaharien n'ont été combattus par aucun adversaire. Mais, quelle que soit l'opinion qu'on professe sur les avantages que peut présenter la construction d'une telle voie ferrée, on ne peut s'empêcher de trouver que l'exposé des motifs du vœu adopté est excessif en certains points ; on y lit en effet « qu'il ne saurait être apporté de retards prolongés à cette œuvre sans compromettre en même temps notre prépondérance ethnique, économique et nationale dans l'Afrique tout entière », puis ensuite « que la possibilité de telles entreprises, à travers les terrains sahariens, ne saurait soulever d'objections sérieuses de la part d'aucune sommité technique. »

Voilà cependant vingt-cinq ou trente ans que le Transsaharien a été déclaré indispensable (1), et le retard apporté à sa construction n'a porté grand préjudice ni à l'Algérie, ni à l'Afrique française ; quant aux difficultés qui peuvent s'opposer à son exécution, elles sont trop connues pour les rappeler en détail : ce sont principalement, l'aridité du pays, l'hostilité des nomades, la nullité des échanges commerciaux, l'énormité des frais d'exécution et d'entretien,

---

(1) Déjà en 1867, M. Léon Paladini faisait paraître une brochure intitulée : *Le Chemin de fer Biskra à Kachena* (*Soudan*) *à travers le Grand Désert*. Paris, Dentu, 1867.

Après lui, M. l'ingénieur Duponchel en 1879, puis une foule de géographes, d'ingénieurs, d'économistes, de militaires et de journalistes ont publié sur le sujet des études plus ou moins savantes qui constituent une véritable *littérature ranssaharienne*.

le manque de bois, de charbon et d'eau, le manque de voyageurs aussi ! La plupart de ces obstacles sont très difficiles à surmonter, et l'effort à produire peut en tous cas paraître disproportionné avec le but à atteindre.

On se demande en effet à quelles capitales peut mener ce chemin de fer ; les officiers qui ont habité Igli et Beni-Abbès sont là pour dire le développement dont sont susceptibles nos postes sahariens. — Il y a au-delà le Soudan, dira-t-on. — Mais les marchandises préféreront la voie maritime à la voie terrestre, et leur vrai débouché sera toujours par l'Afrique occidentale française ; il n'y a guère que les plumes d'autruche et la poudre d'or qui auraient une valeur suffisante pour pouvoir supporter les frais d'un transport de 3.000 kilomètres en wagon, puisque la marchandise humaine, la seule qui jadis sillonnait régulièrement ces routes, n'existe heureusement plus aujourd'hui.

Si le Transsaharien ne paraît guère défendable au point de vue économique, malgré la légion d'éminents partisans qu'il compte dans les revues parisiennes, il aurait du moins une utilité incontestable au point de vue politique et statistique : il relierait en effet nos possessions de l'Afrique occidentale à notre Afrique Nord, il permettrait de grouper en un tout homogène ces possessions, il éviterait qu'elles ne se trouvent séparées l'une de l'autre et coupées de la métropole, le jour où notre ennemi tiendrait la Méditerranée, occuperait Gibraltar et croiserait sur les côtes de l'Océan ; il permettrait à l'Algérie de déverser rapidement des hommes le jour où il en serait besoin...Ces raisons ne sont pourtant pas suffisantes pour déterminer une entreprise aussi gigantesque.

La question du Transsaharien a été discutée et réglée pour bien des années au Congrès d'Alger, et il est probable que tous ceux qui ont assisté aux conférences si documentées et aux controverses si savantes qui ont marqué la session du XXe Congrès, ont une opinion faite à ce sujet. Au cours de ces longues discussions, des explorateurs, des géographes et des économistes prirent la parole tour à tour, et l'on put entendre les arguments de MM. l'Amiral Servan, de Brazza, Augustin Bernard, Lebourgeois, Flamand, Bouty, Cornetz, Rolland, Broussais, Simian et Bonnard ; on discuta les quatre tracés, tunisien, constantinois, algérois, oranais, et la conclusion fut qu'avant de déterminer le point d'aboutissement et les points de passage du chemin de fer, il fallait aller voir le pays. On l'a vu depuis, et ceux qui l'*ont* parcouru ne manifestent pour sa richesse nul enthousiasme !

Sans se poser en adversaire du Transsaharien, il est nécessaire de

se demander si c'est vraiment là une œuvre nécessaire et patriotique, et si la France ne peut pas mieux employer ses capitaux ailleurs. M. Augustin Bernard a fait jadis à ce sujet remarquer avec raison que l'Algérie, comme Madagascar, comme la Nouvelle-Calédonie, est une colonie fermée qui ne conduit à rien ; au Congo, au Sénégal, nous avons au contraire à chercher l'accès des contrées arrosées par de grands fleuves ; au Tonkin, le pays déjà riche par lui-même, nous ouvre une voie vers la Chine méridionale. C'est dans ces pays plutôt qu'il faudrait employer des capitaux. Et si l'on veut s'en tenir à l'Algérie elle-même, que de travaux d'art ou de travaux agricoles à exécuter dans des régions fertiles, riches, peuplées !

Aussi faut-il que les congrès savants ou non, métropolitains ou coloniaux, se gardent de donner des avis qui peuvent influencer l'opinion et avoir des conséquences regrettables. Le massacre de la mission Flatters et le percement du canal de Panama ont été deux désastres d'ordre différent, provoqués tous deux par des enthousiasmes irréfléchis ; l'occupation du Touat, votée à l'unanimité par le Congrès d'Alger, a été blâmée depuis par quelques-uns de ceux qui l'avaient le plus énergiquement conseillée. Ces mécomptes prouvent que de si graves questions doivent être traitées en toute connaissance de cause et surtout avec prudence. Bien que le Transsaharien soit désirable, il faut pour le moment encore se borner à le considérer comme un rêve très tentant, mais irréalisable : les natures ardentes pourront s'enthousiasmer pour cette idée, mais les esprits réfléchis comprendront que, ce chemin de fer fût-il exécuté, il resterait toujours par ses frais d'entretien, une lourde charge financière pour ceux qui l'auraient construit.

Que des géographes convaincus placent leurs économies dans une pareille entreprise, rien de plus généreux et de plus français ; mais qu'ils prennent garde de communiquer leur idée à des amis confiants dans leur savoir et chargés de famille : ce serait immoler à la géographie d'inutiles victimes.

Les troupeaux en Algérie

Il est une question grave pour l'Algérie, celle de la diminution progressive des troupeaux.

M. Couput a recherché en ce qui concerne les moutons, les causes du mal ; il a demandé, pour porter remède à cette situation, que l'on accorde aux troupeaux la jouissance du parcours des forêts, en dehors du taillis en reconstitution, et que l'on s'occupe d'urgence de l'aménagement de points d'eau dans le sud algérien ; il a proposé

d'ailleurs qu'une partie des impôts payés par les nomades soit employée aux dépenses à faire. Il ne paraît guère possible d'opposer d'objections à des mesures aussi sages.

M. du Taillis, qui partage les opinions de M. Couput, a exposé les causes de la disparition des chameaux : il l'attribue avec raison aux convois exigés par les dernières expéditions dans le sud-oranais, convois qui ont occasionné des pertes qu'il faudra des années pour réparer ; tous ceux qui ont vu le chemin d'Igli jalonné d'ossements peuvent apprécier la justesse des observations de M. du Taillis. Il a préconisé d'ailleurs comme M. Couput, la création de points d'eau ; mais il voudrait en plus des abris, dont M. Couput conteste l'utilité.

M. Rivière est convaincu, lui aussi, de l'importance que présente pour l'Algérie la question ovine, et il constate l'énorme diminution subie par les troupeaux depuis l'époque de la conquête. Aussi a-t-il indiqué, dans le vœu qu'il a fait adopter, les mêmes remèdes que M. Couput, en ajoutant toutefois qu'il serait bon d'encourager l'amélioration par le croisement, dans les régions d'agriculture intensive.

MM. Couput, Rivière et du Taillis ont fait là des remarques fort exactes et indiqué d'excellentes mesures à prendre ; mais, en dehors des causes apparentes et immédiates qui ont certainement influé sur la diminution des troupeaux, n'en existe-t-il pas d'autres plus profondes et plus lointaines ? Les modifications dans son régime économique qu'a peu à peu subies l'Algérie depuis la conquête ne sont-elles pas intervenues, et n'ont-elles pas fait disparaître dans une certaine mesure la vie pastorale, importée d'Orient, aux dépens de la vie agricole ? Le vignoble algérien n'a-t-il pas pris la place des anciens pâturages ?...

L'étude des langues coloniales

L'utilité de l'étude des langues coloniales en France, à fait l'objet d'une communication intéressante de M. A. Durand, ancien administrateur colonial, professeur à l'Ecole des langues orientales de Paris. M. Durand était particulièrement qualifié pour traiter ce sujet, et il est certain « que la cause valait la peine d'être plaidée ».

Pour coloniser, il ne suffit pas d'avoir des capitaux et des hommes, il faut aussi des moyens, et le premier à employer est celui de faire emporter, aux Français qui s'expatrient, un bagage colonial suffisant. Combien d'émigrants partis enthousiastes, pleins d'espoir, avec une petite fortune qu'ils espéraient voir fructifier, sont revenus découragés et ruinés ? La vraie raison de leur échec est qu'ils se trouvaient

insuffisamment préparés à vivre dans un milieu colonial, et qu'ils ignoraient les ressources, les mœurs, les coutumes et surtout la langue du pays dans lequel ils allaient s'établir.

Le besoin d'un enseignement colonial plus répandu a été si bien senti que, depuis quelques années, on a créé des chaires, des Instituts et des groupes destinés à instruire les Français sur la *colonisation* ; néanmoins, les efforts faits pour répandre l'étude des *langues coloniales* n'ont peut-être pas encore été assez vigoureux.

Le seul moyen, en effet, d'entrer en contact avec l'indigène, c'est d'apprendre sa langue ; « qu'il apprenne la nôtre », répondront des théoriciens ! mais on ne peut songer avant bien longtemps à faire parler la langue française à des millions d'hommes dont la plupart, vivant loin de nos établissements, n'ont que fort peu de rapports avec nous ; et d'ailleurs, ce ne serait peut-être pas un grand bien pour nous ni au point de vue commercial, ni au point de vue diplomatique : les indigènes, comprenant notre langue et n'étant pas compris de nous, auraient sur nous une supériorité que nous devons au contraire garder pour nous.

— Sans apprendre leur langue, objectera-t-on, on peut se servir d'interprètes ? — mais ces interprètes ont tous les inconvénients quand ce sont des indigènes, car il sont naturellement tentés de prendre les intérêts de leurs compatriotes, et ils peuvent, s'ils sont de mauvaise foi, nous causer les plus graves embarras ; ils ont aussi l'inconvénient dans certains cas de se laisser gagner par l'intérêt, ou bien, se sachant indispensables, de prendre une importance qu'ils ne méritent pas.

Il faut donc apprendre la langue des indigènes ; non pas la langue savante, mais celle qu'ils parlent entre eux : c'est le seul moyen d'arriver à eux, de connaître toute leur pensée, d'entrer en relations commerciales avec eux ; c'est même le meilleur moyen de se faire aimer et estimer d'eux.

L'effet produit sur un indigène par un européen qui parle sa langue est considérable ; allez dans un douar d'Algérie, dites quelques mots d'arabe, vous serez accueilli avec beaucoup plus de sympathie que si vous êtes obligé de parler par signes : pour l'indigène vous êtes déjà à moitié son compatriote. Des arabes disaient un jour à un visiteur qui leur parlait leur langue avec la plus grande perfection : « Tu n'es pas roumi, tu es certainement musulman, mais tu es né dans les pays de l'Est ». Moh'ammed ben T'aggeb s'écriait lui aussi, en entendant M. Mouliéras lui parler successivement arabe et berbère : « Non, tu n'es pas chrétien ! Tu es musulman, arabe ou berbère,

« mais tu n'es pas un roumi, j'en atteste celui par lequel il n'y a de « dieu que Dieu ! ».

Devant les tribunaux d'Algérie, le juge est peu de chose aux yeux de l'indigène, c'est sur l'interprète qu'est portée toute leur attention : dans de petits centres où il y a un juge de paix, les arabes vont en grand nombre, les jours d'audience, voir juger leurs amis, mais c'est l'interprète qui leur paraît être l'homme important du tribunal, et c'est à lui qu'ils vont proposer des cadeaux, quand ils s'imaginent que la justice peut être corrompue.

Devant le jury, l'accusé musulman qui cherche à s'expliquer se tourne vers les juifs, quand il y en a, parce qu'il sait qu'ils comprendront ses mœurs, ses usages, sa langue ; c'est à eux qu'il s'adresse particulièrement, sachant qu'ils entendront mieux ses arguments.

Au point de vue commercial, la supériorité du juif algérien vient de ce qu'étant à la fois indigène et citoyen français, il parle très bien l'arabe, et suffisamment bien notre langue ; il apprend aussi peu à peu à connaître nos mœurs et nos coutumes, et il sait, suivant le besoin de ses affaires, utiliser notre code ou le code musulman, s'appuyer sur des articles de nos lois ou sur des versets du Coran. L'Arabe, peu au courant de notre législation, et l'Européen, insuffisamment instruit des usages musulmans, se trouvent de ce fait commercialement inférieurs au juif ; pour lutter avec avantage, ils devraient l'imiter, au moins sur ce point.

On voit combien se vérifie, même pour l'Algérie, qui est considérée comme un pays entièrement colonisé et comme une partie intégrante de la France, l'idée de M. Durand que l'étude des langues est absolument indispensable à la colonisation.

Aussi ne peut-on qu'applaudir au désir qu'il exprime, que cette étude soit encouragée par tous les moyens. Déjà M. le Ministre de la Guerre a réglementé, par un décret paru à l'*Officiel*, le polyglottisme dans l'armée, et il l'a encouragé par des avantages particuliers et des citations. Il est à espérer qu'un enseignement plus étendu et des cours de colonisation plus nombreux, donneront à tous les jeunes gens désireux d'aller s'établir aux colonies les moyens d'apprendre facilement la langue de ces pays. Car il est aussi bon pour le commerçant que pour le militaire et pour le diplomate, de retenir cette recommandation du Prophète à ses sectateurs, que citait M. Mouliéras dans sa préface du *Maroc inconnu* : « Quiconque connaît la langue d'un peuple est à l'abri de ses embûches ».

Hygiène coloniale

On a fait beaucoup de médecine au Congrès ; la santé n'est-elle pas le premier des biens à conserver aux colonies ? Aussi M. Le Dantec, professeur à la Faculté de Bordeaux, nous met-il en garde contre trois véhicules-germes des épidémies coloniales : l'eau, pour le choléra et la dyssenterie, le moustique pour le paludisme et la fièvre jaune, le rat pour la peste. Nous voilà prévenus ; mais comment se passer d'eau, et comment se débarrasser totalement des moustiques et des rats ? Des médecins ont bien indiqué quelques moyens, mais il faut reconnaître qu'ils sont d'une application peu pratique.

MM. les Docteurs Vincent et Salanone-Ipin ont parlé de la fièvre jaune ; Brunet, des fumeries d'opium ; Bussière, de la vaccine et de la variole ; Carougeaud, des épizooties aux colonies ; Mondon, de la police sanitaire internationale ; et Marestang, de l'acclimatation de l'Européen dans les pays chauds. M. Granjux a réclamé la création d'un corps de médecins sanitaires maritimes ne dépendant que de supérieurs techniques.

M. Treille, Inspecteur général en retraite du service de santé colonial, a démontré l'utilité d'un enseignement de la médecine et de l'hygiène coloniales. C'est peut-être en effet le vrai moyen d'avoir moins de malades : il faut donner à tous les émigrants de sages conseils, les pénétrer de quelques principes essentiels d'hygiène, et les prémunir contre les affections particulières qui peuvent les atteindre. Il est certain que ceux qui observeraient la petite « note sommaire sur l'hygiène des colons dans les « pays chauds », qui a été rédigée d'une manière très pratique par M. le Docteur G. Raynaud, professeur à Marseille, et distribué aux membres du Congrès, échapperaient à bien des maladies dont les apprentis colons sont la proie : tant il est vrai, aux colonies comme partout ailleurs, qu'un homme prévenu en vaut deux !

Commerce et communications

Le commerce, les communications, le système douanier, et le régime monétaire ont été l'objet de nombreux rapports. M. Rivière a traité des méthodes scientifiques à appliquer à l'étude des questions économiques dans les colonies : MM. Aspe-Fleurimont, Bidot-Maillard et de la Bruyère se sont occupés des marchés coloniaux ; M. Faucher a démontré l'intérêt qu'il y a à développer l'élevage du bétail dans les colonies, pour fournir de la viande pouvant être

exportée et conservée frigorifiquement en France. Selon M. Bouchié de Belle, l'exagération des idées protectionnistes a le tort, sous prétexte de garantir les produits métropolitains contre la concurrence étrangère, de porter atteinte à la liberté de nos colonies dans leur commerce entre elles, et il y a lieu de remédier à cet état de choses. Enfin, se plaçant à un point de vue très général, M. le Marquis de Barthélémy a indiqué que le choix de points stratégiques commerciaux était une nécessité économique, et qu'il avait la plus grande importance au point de vue de notre avenir colonial.

M. Léonce Gamard a émis le vœu que la France soit dotée d'un réseau complet et indépendant de câbles sous-marins, doublés, autant que possible, par des lignes terrestres, et que la pose, les réparations et l'exploitation ne soient confiés qu'à des bâtiments et à un personnel français. MM. Gastine et Gamard, à propos de la presse coloniale, ont fait remarquer qu'il y avait intérêt à faciliter de toutes manières les communications télégraphiques et postales avec les colonies, ce qui aurait d'ailleurs pour effet probable d'ouvrir dans les journaux métropolitains une plus large place aux nouvelles coloniales.

Plusieurs orateurs ont traité de l'avenir du coton dans les colonies, entre autres M. Maigret, secrétaire général de l'Association cotonnière coloniale, parlant au nom de M. Esnault-Peltrie, et M. Rivière, qui a spécialement étudié la question de la culture cotonnière.

Régime Monétaire

Il y aurait, selon M. Noël Pardon, gouverneur des colonies, grande utilité à stabiliser la piastre de commerce en Indo-Chine ; et M. Deloncle, qui est de cet avis, étendant la proposition aux pays voisins, a fait adopter par le congrès des vœux demandant la réunion de conférences internationales destinées à régler ces questions de régime monétaire. — M. Durand, envisageant la situation particulière de Madagascar, où la monnaie divisionnaire de minime valeur (2 et 1 centimes) fait défaut, a demandé que, pour éviter le renchérissement de la vie matérielle, il soit envoyé dans cette colonie le plus d'unités possible de ces monnaies de bronze.

Organisation, Législation, Main-d'œuvre

La magistrature coloniale a été l'objet d'une étude fort intéressante faite par M. Jore, conseiller à la Cour de Pondichéry ; suivant lui, un avancement donné dans la même colonie ou dans le même groupe de colonies éviterait des déplacements dispendieux, des intérims fréquents et permettrait aux magistrats d'être mieux au courant de la législation locale.

M. Françis Mury a fait des remarques fort justes sur le recrutement et la situation du personnel colonial ; il a demandé qu'une large part soit faite, dans l'attribution des fonctions, aux élèves brevetés de l'Ecole Coloniale, à l'exclusion des fonctionnaires n'ayant jamais séjourné aux colonies ; ces désirs légitimes sont certainement ceux de tous les coloniaux.

La propriété coloniale a été étudiée par M. Vidal, qui a fourni un rapport sur la législation du domaine à Madagascar, et par M. Contard, avocat à la Cour d'Appel, qui a traité du régime de l'immatrciulation foncière aux colonies.

M. Dubuc a fait adopter le principe de la création à Paris d'un bureau de placement colonial gratuit.

MM. Françis Mury, de Jouffroy d'Abbans et Jouannin, qui tous trois ont traité la question de la main-d'œuvre aux colonies, sont arrivés à la conclusion identique que dans nos possessions des Antilles, de la Nouvelle-Calédonie et Océanie, la seule main-d'œuvre possible est la main-d'œuvre chinoise organisée, régularisée et soigneusement triée. Il y a là une idée nouvelle, et bien en contradiction avec les préjugés qui faisaient rejeter il n'y a pas longtemps par les Américains et les Anglais le concours de ces précieux auxiliaires. M. Couput a traité la question de la main-d'œuvre indigène en Algérie.

L'œuvre du congrès colonial de 1903 portera certainement ses fruits. La plupart des communications ont été sanctionnées par des vœux qui presque tous ont une portée pratique. Le congrès en effet ne s'est pas borné, comme tant d'autres, à agiter de vagues questions en des discussions sans effet : il a précisé des désirs très nets, et communs à beaucoup de nos colonies, et il a souligné l'importance qu'il attachait à leur réalisation en instituant une commission permanente. On peut être certain que les hautes personnalités qui ont prêté leur concours aux séances aideront les coloniaux dans l'œuvre qu'ils ont entreprise, et que la métropole exaucera les vœux qui ont été formés ; ils ont le mérite en effet d'émaner d'hommes qui ont donné leur vie à l'expansion coloniale, qui sont allés, loin de l'existence facile des villes de France, étendre la zône de notre commerce, réveiller des pays en léthargie, et lutter pour le développeme t de l'influence française. La métropole leur doit ses encouragements, ne serait-ce que dans son propre intérêt ; c'est ainsi que le disait M. Marchal à la séance d'ouverture : « En face du « mouvement général qui entraine aujourd'hui le monde, on peut « dire sans crainte de se tromper : La France sera coloniale ou elle ne sera pas. »

Paris, 5 Avril 1903. **Paul AZAN.**

RAPORT SUR LE XXIVe CONGRÈS

par M. Armand MESPLÉ

Président de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord. — Délégué

Le Congrès des Sociétés françaises de Géographie s'est réuni à Rouen du 3 au 8 août 1903 — admirablement organisé par le bureau de la Société Normande de Géographie.

Il a été signalé par des communications et des conférences très intéressantes.

La veille de l'ouverture, le Président de la Société M. Canonville-Deslys, assisté de M. Monflier, secrétaire général et de tous les membres du bureau, a reçu les congressistes à l'Hôtel des Sociétés Savantes, où M. Sarrazin, dans une brillante causerie, a passé en revue toute l'histoire de Rouen, depuis Rollon jusqu'à nos jours, éclairant chaque partie de la conférence, par des projections de plans, gravures, miniatures, portraits et vues de monuments.

Le lendemain matin, les délégués se réunissaient sous la présidence de M. de St-Arroman, délégué du Ministre de l'instruction publique.

Voici la liste des Sociétés représentées et de leurs représentants :

d'Alger et de l'Afrique du Nord.....	M. Armand Mesplé, président.
de Bordeaux.....	Dr Lasserre.
de Bourges.....	M. Paul Hazard.
de Douai.....	M. Bottin.
de Dunkerque.....	M. Deman.
Le Havre.....	M. Guitton.
de Lille.....	M. Merchier.
de Lorient.....	M. Dufilhol.
de Lyon.....	M. le Général Meyssonnier.
de Marseillle.....	M. Barré.
de Nancy.....	M. Doby.
d'Oran.....	M. le Général Guillet.
de Paris.....	M. le Dr Hamy.
de Paris Commerciale.....	M. Gauthiot.
de Poitiers.....	M. le Colonel Blanchot.
de Cahors.....	M. Colrat de Montrauzier.
de Roubaix.....	M. Boulenger.
de Rouen.....	M. Jourdan.
de St Etienne.....	M. Forest.
de St Nazaire.....	M. Port.
de St Omer.....	M. Bureau.

de Toulouse.....	M. Guenot.
de Tunis.....	M. Piquet.
de Valencienne.....	M. Doutriaux.

Les Ministères avaient envoyé des délégués officiels ; des Sociétés étrangères s'étaient fait représenter :

Celle de Londres, par M. Mackindey, le premier voyageur qui ait fait l'ascension du Kilimandjaro, actuellement maître de conférences de géographie à l'Université d'Oxford ;

Celle de Genève, par MM. de Claparède et Goegg ;

Et celle de Belgique, par M. Kaiser.

Un certain nombre de Membres de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord s'étaient rendus à Rouen : M. Monbrun, bâtonnier des avocats d'Oran, délégué officiel du Gouvernement Général de l'Algérie, M. le Général Guillet, qui fit fonctions de délégué d'Oran. M. Gestin, receveur municipal d'Alger, M. Bonnard, avocat à Tunis, M. Boulland de l'Escale, Syndic de la presse coloniale à Paris.

Dans l'après-midi avait lieu l'ouverture officielle du Congrès : la séance qui se tint dans la grande salle du Conseil de l'Hôtel de Ville était présidée par M. Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur.

M. Canonville-Deslys, président de la Société Normande de Géographie salue en termes aimables les congressistes, puis il fait ressortir le grand rôle que la Normandie a joué tant au point de vue des découvertes que de la colonisation.

M. Bayet, dans une allocution à la fois précise et élégante, montre la part importante qui a été faite aux études géographiques dans nos universités reconstituées ; pour terminer il exprime le vœu que les Sociétés de Géographie, qui montrent souvent tant d'activité et d'esprit d'initiative, unissent leurs efforts à celles des universités pour le plus grand bien de la Patrie et le développement de notre empire colonial.

M. Leblond, maire de Rouen, prend le dernier la parole : il souhaite la bienvenue aux hôtes illustres venus de tous les coins de la France et de l'Europe dans la vieille capitale Normande et montre le grand développement qu'a pris son port.

Le soir, dans la même salle de l'Hôtel de Ville, devant un public nombreux et choisi, M. Monbrun faisait une conférence sur l'Algérie : avec l'ardeur d'une conviction profonde et un réel talent d'orateur, notre sympathique collègue, délégué du Gouvernement Général, résumait les progrès économiques accomplis dans la colonie depuis la conquête : il terminait, au milieu des applaudissements unanimes,

en faisant ressortir le rôle de quelques-uns des généraux auxquels la France doit son empire du Nord de l'Afrique.

A la suite de cette conférence la Municipalité recevait les congressistes dans la grande salle de mariages.

Les travaux proprement dits du Congrès commençaient le mardi matin ; je ne vous les citerai pas séance par séance : mieux vaut je crois les classer par catégorie.

I. — Géographie régionale. — A tout seigneur tout honneur : d'abord les communications concernant la Normandie :

Les courants de marée autour du Cotentin par M. F. Lemoine.

De l'invasion de la mer sur les côtes du Cotentin, par M. Parquier, professeur au lycée Corneille.

Gisors et le Vexin Normand, par M. Loyer.

Les Cateliers ou enceintes fortifiées de la Seine Inférieure, par M. de Vesly.

La Cartographie hydrographique dieppoise au XVI·· et XVII·· siècle, par M. Milet.

II. — Géographie générale. — *Coup d'œil d'ensemble sur la distribution d'eau en France, Algérie, Belgique et Suisse*, par M. le Docteur Imbeaux.

De l'intérêt et de l'importance des monographies de village, par M. Jourdan, professeur au lycée Corneille.

Du rôle des Sociétés de Géographies dans les questions politiques extérieures et coloniales, par M. Boulland de l'Escale.

III. — Géographie économique. — *La fête de l'arbre et son importance — Mesures à prendre pour arrêter la destruction des forêts et restaurer nos montagnes*, par M. Guenot.

Les ports francs, par M. Piquet.

La pénétration commerciale des Russes en Asie, par M. le Docteur Labbé.

La navigation intérieure en Allemagne, par M. Blondel.

Le port de Bordeaux, par comparaison avec le Havre et Rouen, par M. G. Blondel.

Le port de Saint-Nazaire, par M. Port, professeur au lycée de Saint-Nazaire et frère du proviseur du lycée d'Alger.

Etat actuel de l'industrie cotonnière en France, par M. G. Leverdier, membre de la Chambre de Commerce de Rouen.

Le raccordement des voies françaises avec la nouvelle ligne du Simplon, par M. G. Goegg.

IV. — Géographie coloniale. — *Le rôle de l'université dans le recrutement des colons, lycées climatiques et coloniauvx*, par M. le Docteur Lasserre.

La situation française dans le Pacifique, par M. Gallois.

Les intérêts français aux Nouvelles Hébrides, par M. Ch. Lemire.

Etablissements français en Chine, par M. Ch. Lemire.

La question du coton dans les colonies françaises et plus particulièrement en Afrique occidentale, par M. Charles Van Cassel.

La côte occidentale d'Afrique, par M. Gallois.

Bizerte, centre métallurgique, port à zone franche, par M. Bonnard.

Le Transsaharien et l'industrie du Nord de la France, par M. Bonnard.

Note sur quelques tribus marocaines, par M. le Commandant Krien, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Il s'agit des Zemmour et des Zaer, dans la région comprise entre Maroc, Fez et R'bat : Ces tribus situées entre les deux capitales de l'empire n'ont jamais pu être soumises. Tout renseignement les concernant est précieux ; M. le Commandant Krien n'a malheureusement pu faire, faute de temps. qu'une communication rapide ; étant donné les évènements qui se passent à notre frontière occidentale, il est à souhaiter que son travail paraisse prochainement *in extenso*.

En dehors de ces communications et des deux conférences antérieures au commencement des travaux que j'ai citées précédemment, deux autres *conférences*, toutes deux très goûtées par l'auditoire, ont été faites, l'une essentiellement humoristique, sur l'*Angleterre et les Anglais*, par M. Toutaint, l'autre très scientifique sur le *Port de Rouen*, par M. Dupont, Ingénieur des Ponts et Chaussées.

D'après M. Dupont, la nature et l'importance du trafic et des installations du *port de Rouen* sont les résultats presque mathématiques de sa situation géographique ; situé entre Paris et le Havre, qui sont de grands marchés commerciaux, Rouen est resté port de transit : cependant, comme l'industrie s'y est développée, il transforme les marchandises à leur passage (charbons, pétroles etc.). Le port reçoit environ 15 à 16.00 navires par an, débarquant près de 2 millions de tonnes ; il n'expédie que 250.000 tonnes environ, le 8e de ce qu'il reçoit. Son trafic se développe lentement, mais il augmente cependant chaque année.

Cette conférence très documentée et très claire a été complétée par une intéressante promenade en bateau au port, au bassin des bois et à celui des pétroles.

La rapide visite des quais et des bassins spéciaux n'a pas été la seule distraction instructive que nos hôtes nous avaient réservée.

Une série d'*excursions* avaient été préparées et admirablement organisées, particulièrement par MM. les Vice-Présidents H. Paulme

et H. Hie ; la première au plateau de Bon-Secours d'où une vue merveilleuse s'étend sur tout le bassin rouennais ; puis à l'église de Saint-Martin de Boscherville avec retour à travers la forêt par Canteleu, d'où les congressistes purent jouir de l'admirable panorama de la ville au soleil couchant qui rougissait les flots de la Seine, jetait des teintes mauves sur les collines environnantes et faisait scintiller les tours et les flèches de la Cathédrale de Saint-Ouen, de Saint-Maclou et de tous les monuments qui font une parure rare à la riche capitale de la Normandie.

Une journée toute entière fut consacrée à la visite des ruines grandioses de l'abbaye de Jumièges, à celle de la pittoresque cité de Caudebec, et au monastère célèbre de Saint-Wandrille.

Toutes ces excursions, qu'agrémentaient et qu'éclairaient les explications de guides, aussi aimables que savants, ont laissé un inaltérable souvenir dans la mémoire des congressistes.

Le samedi 8 Août, à 2 heures, le Comité des délégués procédait à la révision des *vœux* et en retenait onze, mais plusieurs avec des modifications : il décidait que le Congrès prochain se tiendrait à Tunis à Pâques 1904, et prenait en considération la demande de la Société de Saint-Etienne posant sa candidature pour l'organisation du Congrès de 1905.

La séance de clôture s'ouvrait à 3 heures et demie, sous la présidence de M. R. de Saint-Arroman, qui, par suite du départ de M. Bayet, avait pris, dès le lundi soir, la présidence effective du Congrès : dans une improvisation spirituelle, il félicite le Congrès de ses travaux, il est heureux de voir se développer l'initiative individuelle, et réussir ces réunions d'hommes distingués qui ne font point appel au concours de l'Etat, et contribuent à cette décentralisation que nous devons appeler de tous nos veux.

Au nom des délégués étrangers, M. de Claparède, remercie le bureau de la Société Normande de géographie pour les attentions dont les congressistes ont été entourés.

Nous nous sommes associés par nos applaudissements aux paroles de l'éminent délégué de Genève ; nous renouvelons aujourd'hui, dans cette séance d'ouverture, nos remerciements à tous les membres de la Société de géographie de Rouen avec lesquels nous avons eu le plaisir d'être en rapport, et particulièrement à M. Monflier, Secrétaire général, membre à vie de notre Société, qui a fait aux « Algériens » l'accueil le plus cordial.

Armand Mesplé.

CONTES POPULAIRES D'AFRIQUE

de M. René BASSET

La Géographie comprend, suivant l'expression d'Elysée Reclus « la terre et les hommes », l'anthropologie aussi bien que la géologie ou la géomorphie.

Dans l'anthropologie, le Folk-lore joue un rôle très important : son domaine est le côté mental de l'humanité, de l'humanité primitive. Il est admis maintenant que les races les plus civilisées sont parties d'un état sauvage ; or les sauvages ne savent ni lire ni écrire ; cependant, comme le faisait observer Hartland dans ses : « Popular studies », ils arrivent à concevoir certaines idées, à acquérir certaines connaissances et ils transmettent d'une génération à une autre une organisation sociale bien définie et des règles invariables pour tous les événements de la vie ; ces connaissances, cette organisation, ces règles ainsi réunies et formulées sont conservées dans la mémoire et communiquées oralement. C'est à ce mode de conservation et de communication, aussi bien qu'aux choses mêmes ainsi gardées et transmises que s'applique le mot tradition, et le Folk-lore est la science de la tradition.

Après avoir été longtemps négligée, cette science a trouvé en France de nombreux et distingués adeptes ; il s'est fondé une *Société des Traditions Populaires*, qui a pour secrétaire général, M. Paul Sébillot ; et un éditeur, M. Guilmoto, Directeur de la Librairie Orientale et Américaine, a entrepris une vaste publication sous ce titre : « Les Littératures Populaires de toutes les nations ».

Quarante six volumes avaient déjà paru, Le plus grand nombre consacré à la France : C'est ainsi que M. Sèbillot avait fait paraître la *Littérature orale de la Bretagne*, celle de l'*Auvergne*, le *Folk-lore des Pêcheurs* ; M. Vinson, le *Folk-lore du pays Basque* etc.

Des volumes ont été consacrés à l'étranger : ceux de MM. Klimo : *Contes et légendes de Hongrie* ; Petitot : *Traditions indiennes du Canada* ; Carnoy et Nicolaïdes : *Traditions populaires de l'Asie Mineure.*

L'Afrique n'avait été l'objet que d'études partielles : *Contes populaires de l'Egypte ancienne* par M. Maspero ; *Contes populaires inédits de la vallée du Nil* par M. Artin Pacha ; *le Folk-lore de l'île Maurice* par M. Boissae.

Le 47e volume vient de voir le jour, et il est consacré à une étude d'ensemble des traditions africaines. L'auteur, M. René Basset, savant orientaliste, directeur de l'Ecole des Lettres d'Alger, Membre correspondant de l'Institut, était mieux qualifié que personne pour entreprendre une tâche aussi vaste et pour la mener à bien.

Il a divisé son ouvrage en *groupe chamitique*, comprenant l'Egyptien ancien, le Copte, le berbère, les langues Haoussa, Galla, Dankali, Somali etc. *Langues Sémitiques*, c'est-à-dire : Arabe, Gheez, Tigré, etc. *Langues du Nil* : Nouba, Dinka, Masai, etc. *Langues du Soudan :* Ouadaï, Bornou, Songhai, Sarma ; *Langues de Sénégambie et de Guinée* ; *groupe Hottentot, Langues du groupe Bantou, Contes de Madagascar ;* et il termine par les *Contes des Nègres des colonies* (Ile de France, Etats-Unis, Antilles Anglaises et Brésil).

Vous voyez par cette rapide énumération qu'elle est la variété des recherches, et quelle en est l'ampleur.

Toutes les peuplades du vaste continent noir depuis les anciens Egyptiens jusqu'aux tribus avec lesquelles nous sommes entrés en contact récemment, depuis les barbares Hottentots jusqu'aux Arabes à la culture plus raffinée, ont fourni leurs traditions et leurs légendes.

Le Merveilleux joue naturellement un grand rôle dans ces contes : tantôt c'est un ogre et une ogresse, comme dans un conte berbère de Tunisie, (page 21-23) qu'une jeune fille parvient à faire périr ; tantôt c'est un oiseau fantôme chez les Manganja ou un fantôme chez les Louyi, fantôme d'enfant qu'un sorcier avait arraché à la tombe et dont il avait fait son serviteur.

Les personnages qui reviennent le plus souvent sont les animaux, mais l'histoire naturelle est singulièrement altérée ; les traits caractéristiques, et les mœurs des bêtes sont absolument méconnus : le lièvre dévorera un lion, ou bien il s'associera à la hyène pour manger des poissons.

D'une façon générale, ils tiennent simplement la place des hommes : la belette cherche du feu pour cuire sa viande ; le lièvre et l'éléphant s'associent pour cultiver un champ et se fabriquent des manches de houx ; la hyène et le chien sauvage tuent un monstre à coup de flèches ; la panthère et la tortue font le commerce de l'ivoire avec des traitants blancs des factoreries et reçoivent diverses marchandises parmi lesquelles un chapeau ! Aucune distinction n'est faite entre les hommes et les animaux : ils vivent de la même vie, éprouvent les mêmes sentiments : une jeune fille vit au milieu des

gazelles comme une gazelle, dans le Tazeroualt : « La jeune fille alla dans un désert où elle trouva des gazelles ; elle se joignit à elles, mangea de l'herbe avec elles ; ses cheveux poussèrent jusqu'à la couvrir complètement (p. 36). »

Les unions ne sont pas rares entre animaux et humains : le cameléon et l'araignée se disputent la main de la fille du roi ; la hyène épouse une femme...et veut ensuite (elle revient à son naturel) la dévorer (p. 271).

La morale manque d'élévation : ne cherchez point dans tous ces contes l'idée du devoir, de la justice ou des sentiments d'honneur et de désintéressement : vous n'y trouverez que le triomphe de la ruse sur la force. Le grand instrument de succès c'est le mensonge, comme le démontre d'une manière éclatante un conte Sarma qui met en relief tous les inconvénients de la véracité et les avantages variés du mensonge (p. 165).

Parmi les animaux, ce n'est pas, comme dans notre littérature, le renard qui est le plus rusé, c'est le lièvre et le lapin : ce sont deux petites bêtes inoffensives ; cependant le lièvre est peureux, cela peut le rendre défiant ; le lapin a encore ses tours ; mais que penser de la tortue, comme leur rivale en malice et en duplicité ? Elle trompe l'hippopotame, le lion, l'éléphant. Ce dernier est le sot dans ces contes : il est dupé par tous, par le lièvre, par la tortue, par le coq, par le daim, par la grenouille même qui en fait sa monture ; seule la hyène semble lui être inférieure, car non seulement on la trompe, mais on la méprise : elle est un objet de répulsion.

Quelques-uns de ces contes sont d'un ordre plus relevé, et touchent à l'histoire de la civilisation : la découverte du vin de palme par le chasseur Aussah, et la mort tragique de l'inventeur (p. 207) la plantation du maïs, chez les Egba, grâce à la ruse d'une princesse (p. 221) ; l'origine des blancs et des noirs, conte fiote, très répandu à l'embouchure du Congo (v. p. 377).

Telles sont les principales observations que suggère ce recueil. « C'est une simple anthologie, dit l'auteur, et c'est ce qui explique « pourquoi je me suis rigoureusement abstenu d'y joindre des notes « comparatives et de faire l'historique de certains de ces contes. » Il est à souhaiter que notre éminent collègue M. R. Basset fasse un jour ce travail de littérature comparée, pour lequel il est particulièrement préparé ; mais, dès aujourd'hui, nous le remercions d'avoir enrichi la collection des « Littératures Populaires » de ce beau livre, très intéressant, surtout pour nous africains, sur les contes et légendes du continent noir.

Armand MESPLÉ.

ANNIBAL DANS LES ALPES

D'après le livre de M. Paul AZAN.

Compte-rendu de la partie littéraire et historique par le Lieutenant-Colonel RINN

Parmi les livres de grande valeur que la bibliothèque de notre Société doit à la gracieuseté de ses membres, une place spéciale est dûe à la thèse que notre collègue Paul Azan, lieutenant au 2me Zouaves, a soutenue devant la faculté de Paris pour l'obtention du diplôme de Docteur ès-lettres.

Le chemin suivi par Annibal pour traverser les Alpes, a été pendant si longtemps discuté par des gens éminents, sans qu'un seul des systèmes contradictoires ait encore donné la certitude d'une restitution acceptable en tous ses points, qu'il fallait la crânerie d'un zouave pour affronter à nouveau un pareil sujet, et une érudition peu ordinaire pour résoudre le problème d'une façon aussi nette et aussi convaincante.

C'est par centaines qu'on peut compter les auteurs qui, avant lui, ont écrit sur ce fameux passage des Alpes par le général carthaginois ; M. Paul Azan en cite nominativement 257 qu'il a lus ou dont il a eu connaissance par des extraits consignés dans les ouvrages de ses prédécesseurs.

Parmi ces 257 auteurs, dont plusieurs sont justement célèbres à commencer par Polybe le plus ancien de tous et par Napoléon Ier, qui fut toujours un grand admirateur d'Annibal « beaucoup, nous dit M. Paul Azan, n'ont étudié la question que par occasion, d'autres même ne l'ont tranchée que pour satisfaire leurs lecteurs ».

Dans cet immense amas d'opinions accumulées, notre collègue a vite fait de démontrer que, par une classification logique des systèmes présentés « d'aprés le col de franchissement et d'après les arguments tirés des textes », tout se réduit à 3 systèmes :

Le passage par le grand Saint-Bernard et les cols plus au Nord.
Le passage par le petit Saint-Bernard et le mont Cenis.
Le passage par le mont Genèvre et les cols plus au Sud.
Le premier système, aujourd'hui condamné par tout le monde,

n'arrête pas longtemps M. Paul Azan qui se borne à constater brièvement les causes de ce rejet.

Le second système est celui qui compte le plus d'adhérents. Le passage par le petit Saint-Bernard a pour lui la grande majorité des opinions exprimées ; le passage par le mont Cenis a pour lui la qualité de ceux qui l'ont préconisé : Notre collègue cite les plus marquants et ajoute : « la valeur supplée au nombre car il y a dans « ces quelques noms une véritable élite tirée de toutes les carrières « et qui comprend des hommes vraiment remarquables : un général « doué comme Napoléon Ier, un érudit comme Larauza, un historien « aussi documenté que Macé, un savant doublé d'un alpiniste comme « de Saussure, un archéologue consciencieux comme Millin, un « homme de réflexion comme Abauzit, surnommé le Socrate de « Genève, un officier d'état-major aussi distingué que de Verneuil, « un écrivain désintéressé comme Jacques Maissiat, un travailleur « méthodique comme Osiander ».

C'est à ce deuxième système que se rallient naturellement les lecteurs qui étudient la question sans parti pris ni idée préconçue ; c'est celui que M. Paul Azan avait d'abord adopté, et « c'est seulement en allant sur les lieux et en les parcourant textes en main qu'il a pu dire « *Annibal n'est pas passé par là* ». Il en donne les raisons ; elles sont péremptoires : Aucun des cols indiqués par ses devanciers ne comporte à l'accès, au passage, et à la descente la possibilité des faits et des descriptions mentionnés par Polybe ou Tite Live.

Abordant alors l'examen des solutions se rattachant au troisième système, notre collègue en démontre en quelques pages les impossibilités. Ce système a cependant séduit beaucoup de personnes parcequ'il a été soutenu par des militaires, des géographes, des ingénieurs de grand talent, et parcequ'il a été discuté à fond par deux hommes dont les écrits font autorité dans le monde savant : le colonel Hennebert et M. Chapuis. M. Paul Azan à estimé que leurs ouvrages méritaient d'être examinés en détail.

C'est là, un acte de courtoisie et de déférence que le jeune lieutenant croit devoir aux cinq galons du colonel Hennebert qui a publié en 1887, une belle histoire d'Annibal en deux volumes, et au normalien Chapuis, ancien recteur de l'Académie de Grenoble, érudit et alpiniste distingué qui pendant 37 ans, de 1860 à 1897, a étudié la question et publié de remarquables travaux.

Cependant, M. Paul Azan démolit leurs conclusions ; mais si ses critiques portent juste et fort, il les formule si bien, si aimablement même, que ceux qu'il exécute doivent lui rester sympathiques et,

comme à la salle d'armes, lui tendre la main, en disant : bien touché !

Au colonel Hennebert, il consacre dix pages et vraiment dix lignes auraient suffi : cet honorable officier qui prétend se réclamer de la méthode scientifique déclare tout d'abord qu'il faut « prendre au figuré les expressions de Polybe et de Tite Live qui ont besoin d'être *sagement interprétés* ; qu'il faut renoncer à l'examen topographique des lieux car toutes les régions des Alpes répondent aux descriptions des textes ; et qu'enfin tout dans cette étude doit être subordonné à la raison géographique et militaire. Ces prémices posées, le Colonel essaie de démontrer que « la raison géographique et militaire exige « absolument que la ligne d'opérations des Carthaginois ait suivi le « cours du Rhône, de l'Isère, du Drac et de la haute Durance »... car, ajoute-t-il « la vallée de la haute Durance s'imposait au sage « Annibal » ainsi que le passage par le Mont Genèvre.

A ceci M. Paul Azan, répond « il ne s'agit pas de déterminer à « priori ce qu'Annibal aurait dû faire, mais de reconnaître ce qu'il « a fait. Et d'ailleurs si nous voulions consulter à priori cette raison « géographique et militaire, nous nous adresserions de préférence « pour nous guider à Napoléon Ier qui toute sa vie a parlé d'Annibal ».

Bien différent du colonel Hennebert, qui travaillait dans son cabinet avec des livres et des cartes au milieu desquels « il butinait ce qui lui convenait », le normalien Chapuis était un alpiniste, mais un alpiniste pénétré de respect pour les textes grecs ou latins. Aussi les opinions qu'il émet, en rapprochant ces textes de ce qu'il a vu, sont-elles autrement étayées que celles du colonel.

Le lieutenant Paul Azan est encore plus aimable et plus déférent vis-à-vis cet adversaire sympathique qui a serré de très près la question, dans les détails, mais il n'en met pas moins en relief les défectuosités des conclusions présentées. Il nous montre M. Chapuis « hypnotisé » par un texte de Varron et un texte de Pompée, qui lui ont semblé préciser, mieux que Polybe et Tite Live, le point par lequel Annibal a franchi la cime des Alpes. Ce point, selon lui serait le col de la Roure conduisant en Italie à la vallée de la Vraïta.

Hanté par l'idée d'aboutir à ce col, M. Chapuis en arrive lui aussi à ne plus serrer d'assez près le texte de Polybe et de Tite Live ; il s'en aperçoit et se justifie, soit en incriminant ces textes que des copistes ont pu dénaturer, soit en déclarant qu'il ne les comprend pas, ou qu'il faut admettre « de prodigieux changements » qui à travers les siècles, par des éboulements, des élargissements de ravins etc., ont transformé les reliefs et les aspects. M. Paul Azan, sans nier la possibilité de ces transformations estime inutile de les sup-

poser, au moins en ce qui concerne le col d'Annibal et la topographie de la descente en Italie, puisque, il est possible « de trouver ailleurs « un itinéraire répondant aux conditions topographiques imposées « par les textes, et sans avoir besoin de les interpréter ».

Il le montre de suite, en opposant aux trois systèmes qu'il vient de combattre un quatrième système qu'il intitule le *système du Clapier*, c'est-à-dire celui qui fait passer Annibal par le col du Clapier, au sud du petit mont Genis. Ce système, avant lui, n'a encore eu qu'un seul défenseur ; un contre deux cent cinquante sept adversaires !

Mais ce défenseur est le colonel Perrin, un émule de M. Chapuis ; comme lui alpiniste distingué, travailleur consciencieux, et en outre d'une activité plus grande, car ses occupations professionnelles l'ont tenu cinq ans dans la montagne, où il a exercé des commandements comme colonel d'artillerie, et où il a plus vu et mieux vu, en ce temps relativement court, que le normalien devenu Recteur et n'ayant pour escalader les cimes que quelques beaux jours dans le premier mois de ses vacances annuelles. Le Colonel de 1883 à 1887 a, dans trois publications spéciales, donné le texte et l'atlas de la *marche d'Annibal des Pyrénées au Pô*. La partie la plus originale et la meilleure de son travail est précisément celle qui se rapporte au choix du col du Clapier.

M. Paul Azan est allé vérifier la chose sur le terrain et le 14 août 1900, il a enfin compris ce passage de Polybe dans lequel les auteurs (autres que le colonel Perrin et lui) n'avaient vu que des fleurs de rhétorique, des expressions figurées, ou un développement littéraire de l'historien grec, cependant partout si sobre et si précis :

« Annibal voyant ses soldats découragés par leurs misères précé-
« dentes, par celles aussi qu'il prévoyait encore, se résolut à ordonner
« l'assemblée sans autre motif que de leur donner le spectacle de
« l'Italie... Aussi Annibal leur montra les plaines du Pô, leur rappela
« longuement les intentions bienveillantes des Gaulois qui y habi-
« taient, enfin leur indiqua du doigt où Rome même était située et
« releva ainsi grandement le moral de ses troupes ».

A la descente de ce col du Clapier M. Paul Azan a retrouvé ainsi le fameux défilé des trois demi-stades où Annibal a été obligé de s'arrêter trois jours pleins et d'employer son armée à « trayer à « grand peine un passage dans le roc en envoyant les Numides « — nous dirions aujourd'hui les Qbaïls — élargir le chemin par « tour de roulement ».

Le col du Clapier n'est assurément pas le meilleur passage des Alpes dans cette région, mais c'est bien celui par lequel les Gaulois amis ont fait passer le général carthaginois, (1) le colonel Perrin et notre collègue ont le grand mérite de l'avoir découvert et démontré.

Tous deux cependant y arrivent par des chemins un peu différents après être resté d'accord sur le point de passage du Rhône et jusqu'au confluent de l'Isère. A ce point que Polybe et Tite Live appellent la pointe de l'Ile, le colonel franchit l'Isère, fait passer Annibal par le plateau de Chavannes, la vallée du grand Lemps et lui fait franchir le mont de l'Epine ; M. Paul Azan au contraire fait suivre à Annibal la rive gauche de l'Isère, le haut Gelon, le col du Grand Cucheron où les deux itinéraires se rejoignent pour descendre ensuite dans la vallée de l'Arc et la remonter jusqu'au petit Mont-Cenis et au col du Clapier.

Le Colonel et le Lieutenant pensent chacun avoir serré de très près le texte de Polybe et avoir restitué un combat décrit par l'historien grec, le premier le place près Montendry, le second au col du Grand Cucheron.

La restitution de notre collègue nous paraît de beaucoup préférable à celle du savant colonel, et c'est précisément dans cette partie qui lui est absolument personnelle que M. Paul Azan nous semble avoir donné, plus encore que partout ailleurs, la mesure de son savoir et de son jugement.

Il est arrivé à cette restitution, en complétant Polybe par Tite Live. Le premier est un guide sûr, d'une précision admirable et qui a parcouru le pays dont il parle mais il est toujours très sobre de noms géographiques ; le second au contraire mêle souvent les légendes et les *racontars* de la cour d'Auguste ou du Forum aux récits historiques et aux détails les plus authentiques — il en donne un exemple à propos d'Annibal avec l'épisode de son vinaigre facilitant aux Numides l'abatage des rochers — M. Paul Azan estime cependant qu'il ne faut pas le rejeter complètement et très finement il le remet

---

(1) Le même fait s'est reproduit souvent au temps de la conquête de l'Algérie, des chefs indigènes dévoués et intelligents ont fait passer nos colonnes par des cols qui n'étaient pas ceux que plus tard nous avons adoptés comme passages pratiques et ordinaires. C'est qu'ils avaient alors un intérêt particulier à nous faire prendre ce chemin plus difficile ; intérêt matériel, convenances personnelles, désir de se faire valoir, d'être désagréable à un ennemi ou agréable à un ami, raisons diverses et très variées que nous avons presque toujours fini par découvrir plus tard.

au point en disant : « La qualification d'historien officiel nous paraît « suffisamment préciser le caractère de sincérité qu'on trouve dans « ses récits ».

Cet écrivain officiel, était bien documenté, et, mettant en latin les récits de Polybe 150 ans plus tard il ne s'est pas borné à les traduire, il les a agrémenté de détails plus ou moins heureux et notamment d'indications géographiques ou de descriptions qu'il était en situation d'avoir sur les Gaules récemment parcourues par César.

Or, Tite Live, après avoir suivi le texte de Polybe jusqu'au confluent du Rhône et de l'Isère dit qu'avant d'entrer dans les Alpes Hannibal (1) eut à franchir la *Druentia* passage difficile en raison du régime des eaux de cette rivière dont l'écrivain latin fait une description très précise.

Polybe moins prolixe n'en a rien dit ; un passage de rivière sans combat, sans incident sortant de l'ordinaire, lui a sans doute paru un détail oiseux et il s'est borné à dire que « à partir de l'Ile l'armée parcourt en dix jours *huits cents stades le long du fleuve* (soit 142 kilomètres) avant de commencer à gravir les Alpes. »

Druentia étant généralement traduit par Durance, les prédéces-seurs de M. Paul Azan ont rejeté ce passagede Tite Live, (comme l'ont fait MM. Chapuis et le colonel Perrin) ; ou bien comme le colonel Hennbert, ils ont conduit Annibal dans la vallée de la haute Durance — qui cependant ne ressemble en rien à la description de la Druentia par l'écrivain latin, et ils ont mis sur le compte du « sage Hannibal » une sottise stratégique.

Notre collègue a utilisé néammoins le texte de Tite Live ; mais il a signalé et évitée la faute de ses prédécesseurs : il lui a suffi pour cela d'examiner le mot Druentia en le rapprochant des vocables celtiques ou gaulois ayant laissé des traces dans la région de Grenoble. Or, le radical D. R. (avec des voyellages, des désinences, des affixes ou des prefixes) est la charpente de beaucoup de noms de rivières ayant conservé, peu ou prou, l'appellation gauloise. « Les « habitants du Haut Chablais donnent à toutes les rivières le nom de Drance », c'est un terme générique : Dravus, Druentia, Drancia, Druna en ont été en latin les variantes locales comme le sont aujourd'hui en français les noms de *Drôme*, *Dronne*, *Droude*, *Druise*, *Drac*, *Draguet* et les deux *Doires*, etc. Tite Live a mal

---

(1) Polybe écrit *Annibal*, (avec un esprit doux, c'est-à-dire sans H) ; Tite Live mieux documenté, l'écrit avec un H, ce qui est préférable car c'est ainsi qu'il est écrit dans les textes puniques.

entendu — ou ses copistes ont mal écrit Drancia, et ont préféré la leçon Druantia plus connue à Rome.

Grâce à cette restitution, aussi ingénieuse que justifiée, du vocable gaulois dans le texte latin, M. Paul Azan est tout-à-fait maître de son sujet, et il continue à marcher en plaine le long du fleuve pendant 800 stades en passant par le Graisivaudan jusqu'à la montée des Alpes qui commence seulement au-dela du fort Barreau, dans la vallée du Gelon.

M. Paul Azan, qui, au début de son ouvrage, a reproduit in-extenso les récits de Polybe et de Tite Live, qui, les a souvent repris par fragments en en donnant les textes grecs ou latins chaque fois qu'il a voulu résoudre une difficulté ou faire justice d'une opinion erronnée, peut alors en un chapitre final de la première partie de sa thèse dire avec raison ces trois mots :

Tout cadre bien.

Il y a en effet identification des repères donnés par les 2 historiens identification des distances et des temps : une énumération rapide les rappelle en un tableau donnant les chiffres comparatifs des distances et des temps de parcours. La restitution est complète et topique.

Notre collègue aurait pu s'arrêter là : le problème était résolu la démonstration faite et elle avait pour conséquence d'imposer au lecteur la conviction que Polybe avait donné le nom de Rhône à l'Isère et le nom de Scaras à la partie du Rhône entre l'Isère et la Saône. Ce nom de Scaras, Scoros, Scôras, M. Paul Azan l'avait indiqué dès les débuts en disant que telles étaient les variantes de ce nom dans les premières éditions remontant à 1549 — mais que depuis « les éditeurs s'étaient mis d'accord pour imprimer *Isaras*. (Une autre leçon remontant à l'an 1609 avait aussi donné Araras » Aras est le nom latin de la Saône).

Le travail de M. Paul Azan suffisait donc pour démontrer que la leçon la plus ancienne était la bonne. Mais il n'écrivait pas seulement pour un public ordinaire, il écrivait pour l'aeropage de savants chargés d'examiner le candidat au doctorat, et il a voulu aller au devant des objections possibles en leur opposant, non pas son itinéraire qui était parfait, mais d'autres considérations corroborant ses dires, expliquant les changements de dénomination survenus et donnant, comme il le dit lui-même « l'enigme, non seulement de la « question particulière étudiée, mais encore celle de questions « historiques longuement et pasionnément discutées. »

Nous avons lu avec grand intérêt cette seconde partie de la thèse

de M. Paul Azan ; il nous a convaincu que le Rhône de Polybe et aussi celui de César n'était pas le Rhône actuel ; qu'il y avait eu un Rhône bifurqué formant cette « *île grande comme le Delta du Nil* » qu a signalée Polybe ; île comprise entre la branche nord qui est le Rhône actuel et le Scaras de Polybe, et la branche sud qui, passant par le lac du Bourget Chambéry et Montmelian, se continuait par l'Isère actuel qui était bien le Rhône le long duquel l'historien grec a maintenu l'itinéraire d'Annibal.

Nous n'analyserons pas en détail, cette seconde partie de la thèse de M. Paul Azan ; pour le faire convenablement il nous faudrait avoir en géologie des connaissances que nous n'avons pas ; il nous faudrait aussi avoir étudié ce pays que nous n'avons parcouru qu'en chemin de fer. Mais nous la signalons expressément à notre section technique ; MM. Ficheur et Trapet, ses savants président et vice-président, pourront compléter, avec toute la compétence voulue, cet article bibliographique déjà un peu long.

Je ne veux pas le terminer, cependant, sans avoir encore une fois rendu un juste hommage à la méthode, à la clarté et au caractère scientifique de ce livre, et sans en avoir signalé l'heureux agencement typographique. Par ses divisions, ses titres et ses sous-titres bien en vedette, ses nombreux schema, croquis, photographies et tableaux synoptiques, il est de ceux dont la lecture est toujours facile et commode.

J'ajouterai qu'il est aussi de ceux que notre Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord a le devoir de vulgariser et de faire connaître d'une façon très explicite : le héros du livre est le premier en date, et le premier en mérite des généraux de l'Afrique du Nord ; le gros de son armée se composait de Berbères et de Numides, ancêtres et précurseurs de nos Turcos et de nos spahis, son passage des Alpes est la plus ancienne expédition militaire importante faite sur le sol de notre vieille France, enfin l'auteur est un zouave, c'est-à-dire un algérien, et de plus, il est notre collègue.

Louis RINN.

Une Hypothèse de Géographie Physique

Modifications dans le cours du Rhône depuis l'époque romaine, d'après M. Paul AZAN

M. Paul Azan, récemment lieutenant au 2e Zouaves à Oran, a soutenu, en juin 1902, pour le Doctorat ès-lettres en Sorbonne, une thèse intitulée : « *Annibal dans les Alpes* », soulevant des questions d'ordre historique et géographique.

Notre savant collègue, M. le Commandant Rinn, a présenté une analyse de ce remarquable travail dont il a discuté et approuvé hautement les conclusions. L'étude approfondie et l'argumentation serrée de M. Paul Azan, à la suite d'un nombre considérable de mémoires déjà publiés sur le passage d'Annibal dans les Alpes, militent en faveur de l'opinion qu'il adopte, et ainsi que le fait remarquer M. Rinn, cette opinion paraît nettement démontrée par la partie la plus importante de ce travail.

Mais l'auteur, ne voulant écarter aucune objection possible, a émis une hypothèse d'une certaine hardiesse sur un fait de géographie physique, et surtout d'ordre géologique, qu'il discute dans la deuxième partie de l'ouvrage ; c'est de cette hypothèse fort intéressante qu'il sera question dans cette note analytique.

Je résumerai d'abord rapidement les conclusions de l'étude historique et géographique.

M. Azan s'appuie, comme les auteurs qui l'ont précédé, sur les texte de Polybe et de Tite Live, dont il discute toutes les expressions, mot par mot ; il examine les solutions présentées et expose ses critiques sur les derniers systèmes admis par les auteurs les plus récents. Les passages des Alpes qui ont été le plus souvent préconisés au sujet d'Annibal sont dans l'ordre de fréquence : le Petit-St-Bernard, le Col du Mont-Genèvre, le Grand-St-Bernard, le Col du Mont-Cenis et le Col du Viso.

La dernière opinion émise par M. le Colonel Perrin, en 1889, consiste à faire passer Annibal par le Col du Clapier, un peu à l'ouest du Mont-Cenis par un passage auquel jusqu'alors aucun des nombreux commentateurs n'avait songé. M. Azan adopte ce système, et par des considérations de toute nature, il démontre que le *Col du Clapier* réunit toutes les conditions indiquées dans les descriptions des auteurs anciens.

Mais dans l'itinéraire suivi depuis le Rhône pour arriver à la vallée de l'Arc, qui conduit au Col du Clapier, M. Azan fait remonter à Annibal l'Isère depuis son confluent, tandis que le colonel Perrin fait traverser au héros carthaginois les plateaux du Bas-Dauphiné, et la chaîne de l'Epine pour descendre sur la vallée de Chambéry et rejoindre la vallée de l'Arc. Les déductions rigoureuses de M. Paul Azan paraissent bien en harmonie avec les expressions de Polybe et de Tite Live.

Cependant, tout en faisant constater la parfaite concordance des distances et du temps de parcours, l'auteur met en évidence une contradiction avec le texte de Polybe. L'historien grec indique qu'Annibal remonte vers les Alpes *le long du fleuve*, ce fleuve dont il a suivi la rive gauche depuis sa traversée près de Châteauneuf-du-Rhône. Cette qualification de fleuve, appliquée au Rhône, doit également désigner le cours d'eau remonté jusqu'aux Alpes. Or M. Azan fait suivre l'Isère, en quittant le Rhône : « l'objection, « dit-il, est sérieuse. Le *long du fleuve*, c'est l'expression qui nous « gêne, c'est le grain de sable qui renverse l'édifice laborieusement « construit. C'est l'Isère que nous avons côtoyée et Polybe le « Rhône. L'absence du Rhône, voilà le point faible de notre « système. » (1)

C'est sur ces lignes que se termine la première partie du travail. Dans la deuxième partie, l'auteur essaie de démontrer que l'Isère actuelle pouvait, à l'époque d'Annibal, être la branche principale du Rhône. Il aborde là une question de géographie physique des plus délicates, et le titre qu'il donne à cette partie : « *Une Conjecture* » montre bien que l'opinion qu'il vient d'émettre, pour justifier le terme *fleuve* de Polybe, n'est qu'une hypothèse dont la vérification est peu commode.

Hypothèse de M. Azan

M. Azan pense que (2) « il y a une vingtaine de siècles, le Rhône « n'avait pas le même aspect qu'aujourd'hui. Au lieu de s'écouler « uniquement par le chenal de Pierre-Chatel, il avait encore dans « cette région un large épanouissement. Il était même, par la cluse « Chambéry-Montmélian, en communication avec l'Isère actuelle, et « ce bras latéral constituait de la sorte un Rhône bifurqué ; la « branche septentrionale suivait à peu près le lit du Rhône actuel, « tandis que la branche méridionale, constituée par l'Isère

(1) *P. Azan.* Annibal dans les Alpes, p. 139.
(2) *P. Azan.* Op. cit. p. 170.

« d'aujourd'hui, communiquait avec la branche septentrionale par « la vallée de Chambéry. La zône interfluviale entre les deux bran- « ches du Rhône s'appelait l'Ile. »

L'auteur examine quelles idées les anciens se faisaient du Rhône. Le Rhône dans Polybe est décrit d'une façon peu précise ; il n'est pas question du Léman. Le Rhône de César, d'après plusieurs citations, est mal défini ; cependant, César dit que le Léman se jette dans le Rhône. Strabon indique le confluent actuel du Rhône et de la Saône.

Etude Géographique et Géologique

Le *seuil de Myans* est une large dépression située entre le massif de la Chartreuse et les Bauges, et formant passage entre l'Isère et la vallée de Chambéry ; les ondulations y sont faibles, à peine sensibles. L'écoulement des eaux s'effectue au Nord par le ruisseau de *l'Albanne* qui se jette dans la *Leisse* à Chambéry ; au versant sud, c'est le *Glandon* qui se jette dans l'*Isère*, et reçoit comme affluent à gauche, un ruisseau, le *Bon-de-Loge*.

L'altitude du Seuil de Myans est d'environ 310 mètres ; au Nord on trouve 290 mètres au Sud-Est de Chambéry (altitude 269m) puis 238 mètres au Lac de Bourget ; au Sud, l'Isère à Montmélian est à la cote 266 et au confluent du Glandon à 254 mètres.

Voyons les faits acquis par les études géologiques. Cette dépression a pour origine une vallée glaciaire. Durant la période quaternaire, à l'époque de la plus grande extension des glaciers, où le glacier du Rhône s'étendait jusqu'à Lyon, le glacier de l'Isère rejoignait le précédent par la percée de Montmélian-Chambéry.

Après le retrait de ces glaciers, les eaux de l'Isère s'écoulent par cette dépression et vont se réunir au Rhône par le lac du Bourget ; cet écoulement est démontré par l'inclinaison des couches d'alluvions, dirigée du Sud au Nord, pendant la phase interglaciaire.

Puis vient une nouvelle extension des glaciers amenant la moraine frontale du glacier de l'Isère sur l'emplacement du Seuil de Myans ; cette moraine détermine un barrage, et dès lors l'écoulement de l'Isère vers le Rhône est définitivement arrêté ; l'Isère se trouve captée par la vallée qui existe alors dans la dépression du Grésivaudan, creuse son passage au Seuil de Montmélian, et suit son trajet actuel.

Tels sont les faits démontrés par la géologie, et admis sans contestation.

Ici intervient l'hypothèse de M. Azan, qui croit qu'il y a eu, à partir de ce moment, un écoulement en sens inverse, du Rhône vers

l'Isère. Le Rhône se serait bifurqué au lac du Bourget, la branche principale suivant le cours actuel du fleuve, et le lac du Bourget se déversant au Sud vers l'Isère actuelle par un chenal donnant issue au trop plein des eaux.

Les alluvions de la vallée de Chambéry et les marais, qui séparent le lac du Bourget du Rhône, indiquent en effet que le lac du Bourget avait une plus grande étendue qu'aujourd'hui vers le Nord, et que le Rhône, peut-être, jusqu'à l'époque romaine (opinion de MM. Lugeon et Douxami) traversait en arc l'extrémité N. O. du lac. Mais la situation des alluvions n'indique nullement que le niveau du lac ait baissé ; au contraire, les travaux ont fait reconnaître à une profondeur de 0 m 80 à 1 mètre des traces de voie pavée, et des débris de bois. Des habitations lacustres ont été retrouvées sous l'eau ; il en résulte que c'est par le comblement de la partie Nord de l'ancien lac, et non par un abaissement du niveau que le Bourget a été réduit en superficie.

Forces Transformatrices

M. Azan, pour appuyer son hypothèse, examine les causes qui auraient pu modifier le cours du Rhône d'une façon aussi radicale depuis l'époque romaine, en produisant, à l'emplacement du passage présumé du bras méridional du fleuve, un relief qui domine de 40 à 50m la vallée de l'Isère. et de 70 mètres le lac du Bourget.

1° *Eboulements*. — « Les débris de montagnes, entraînés par les « eaux, ont agi par effondement dans la vallée du Rhône avec une « intensité particulière ; dans plusieurs cas même, ils ont eu assez « d'importance pour être notés au moins comme détails historiques. » (1) M. Azan étudie à ce sujet l'éboulement du *Mont-Granier*, à 10 kilom. au Sud de Chambéry, qui s'est produit dans la nuit du 24 au 25 novembre 1248, et qui a formé la région chaotique connue sous le nom de « *Abimes de Myans* ». Cette catastrophe, qui engloutit 6 villages et 16 hameaux, a causé la mort de 5000 personnes. S'appuyant sur ce fait historique, l'auteur pense que des causes analogues, de moindre importance, ont pu, sur divers points, établir des barrages, interrompant brusquement le cours du Rhône.

2° *Mouvements lents du sol*. — Il faut admettre, dit M. Azan, un affaissement des vallées vers le Nord, affaissement qui pouvait être la conséquence du « tassement des couches d'alluvion déposées « depuis des siècles dans la vallée, peut-être aussi est-ce la

(1) *Paul Azan*. Op. cit. p. 176.

« continuation du mouvement de plissement qui a modelé le terrain « dans cette région. » (1)

L'auteur a fait à ce sujet une « consultation géologique » auprès des différents géologues qui ont étudié la région, et il expose très scrupuleusement les réponses qui lui ont adressées ou les résultats de ses entretiens.

Une Consultation géologique

M. *Lugeon*, professeur à l'Université de Lausanne, qui possède, sur ces questions, une autorité incontestée, répond : « L'hypothèse « de la continuation du plissement a contre elle l'ensemble des « connaissances de la Géologie Alpine, comme la surélévation des « eaux du lac du Bourget, a contre elle l'absence totale du phéno- « mène de la terrasse : car les seules terrasses, plus hautes que le « seuil qui sépare les deux bassins, appartiennent à l'Isère, quand « ce cours d'eau s'écoulait vers le Bourget ; ce sont des terrasses « fluviatiles. (2)

« Une hypothèse, dit M. Lugeon, est toujours permise en science, « car elle oblige les chercheurs à redoubler d'attention. » (3)

M. *Douxami* qui a longuement étudié la vallée du Rhône et les dépôts récents, dits : « L'écoulement qui s'est produit de l'Isère « vers le Rhône a dû, d'ailleurs, être fermé très tôt, avant la période « historique, aux eaux de l'Isère, qui n'y faisait plus que des incur- « sions momentanées lors des grandes crues. » (3)

M. *Révil*, de Chambéry, répond : « Les terrasses de la vallée de « Chambéry ont été formées par un courant venant du Sud et non « du Nord ; en plusieurs points, en effet, et en particulier sur les « bords du lac du Bourget, elles présentent des lits qui inclinent « vers celui-ci. De plus tous les matériaux recueillis viennent de la « Maurienne et de la Tarentaise. » (4)

« Rien ne peut permettre de conclure à des plissements récents ; « on peut reconnaître la parfaite horizontalité des couches de lignites « interglaciaires. Rien dans les Alpes ne nous permet de conclure à « des plissements après l'époque miocène ».

M. *Kilian*, Professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Grenoble, dit : « La démonstration de mouvements du sol, de plisse- « ments à l'époque historique est chose trop importante pour que

---

(1) *Paul Azan*, Op. cit. p. 183.
(2) *Paul Azan*, p. 184, p. 188.
(3) *Paul Azan*, p. 190, p. 192.
(4) *Paul Azan*, Op. cit. p. 195.

« l'on puisse la baser exclusivement sur des preuves aussi peu soli-
« des que quelques textes plus ou moins obscurs ; nous sommes
« habitués à une méthode plus rigoureuse (1) ».

M. *Girardot*, de Lons-le-Saulnier, dit à l'auteur « qu'il considérait
« comme possible la continuation de plissements à l'époque actuelle,
« mais que nulle preuve scientifique n'en avait encore pu être
« fournie ».

Conclusion

En présence de ces assertions. M. Paul Azan dit qu'il est difficile de défendre des idées sur lesquelles les connaissances particulières lui manquent, mais qu'il conserve la ferme conviction que le court espace qui sépare Chambéry de Montmélian a été parcouru par les eaux faisant partie d'un réseau hydrographique unique.

Il convient cependant que le *canal de déversement* vers l'Isère fonctionnait peut-être à la manière d'un siphon, qui n'était sans doute amorcé dans les derniers temps que par les grandes crues du Rhône. Ce canal traversait le seuil de Myans par une ou plusieurs brèches peu considérables.

A cela on peut observer que s'il en était ainsi, les anciens ne pouvaient pas attribuer ce chenal à un fleuve de l'importance du Rhône.

En résumé, il reste à faire, dit M. Azan, des recherches approfondies capables d'apporter des preuves pour ou contre. Un géologue peut seul les mener à bien.

Plus loin, l'auteur atténue ainsi son opinion : « Point n'est besoin,
« pour que les dénominations que nous indiquons soient justifiées,
« de démontrer la communication rigoureuse entre la branche
« lacustre et l'Isère actuelle, la trouée est suffisante (1) ».

Et il cite cette phrase de M. Lugeon : « De là à conclure pour des
« gens qui ne connaissaient certainement que très peu l'hydrogra-
« phie du pays, que le Rhône se subdivisait en deux, il n'y a qu'un
« pas. La vallée-morte de Chambéry, si disproportionnée avec les
« maigres eaux qui y coulent, a pu d'ailleurs laisser croire aux
« Romains qu'il y coulait un fleuve assez important (2) ».

« Cette explication, dit M. Azan, suffit à justifier les dénomina-
« tions anciennes, si l'on ne veut pas admettre entièrement notre
« hypothèse ». Et il conclut :

---

(1) *Paul Azan*, p. 185.
(2) *Paul Azan*, p. 201.

« Notre hypothèse n'est pas en contradiction avec les idées des « géologues, au point de pouvoir infirmer l'ensemble de notre étude ; « nous ne désespérons pas de voir quelque jour vérifier l'autre « partie ».

M. Azan examine ensuite d'après quelques textes, les modifications successives des dénominations. Plancus, fondateur de Lyon (43 ans avant J.-C.) dit que la ville est au confluent du Rhône et de l'Arar, et indique dans ses lettres à Cicéron, que l'Isère (Isara) est un très grand fleuve situé au pays des Allobroges.

Au temps de César, l'état marécageux de la région de Chambéry, explique pourquoi César a pu appeler Rhône, ce que d'autres appelaient déjà Isère.

Ici se termine cette discussion d'une « conjecture » qui n'a eu d'autre objet que de préciser la désignation de « fleuve » donnée par Polybe à la rivière que nous appelons l'Isère.

L'hypothèse de M. Paul Azan, nous paraît, comme à nos confrères en géologie, peu admissible ; nous ajouterons qu'elle est inutile, pour l'évidence de la thèse soutenue avec tant de clarté. Elle aura cependant fourni à son auteur l'occasion de pénétrer aussi profondément que possible dans l'une de ces questions de géographie physique que l'étude géologique seule peut résoudre, et qui ont trait aux transformations progressives du sol, des reliefs et de l'hydrographie, sous des influences qui se manifestent chaque jour lentement sous nos yeux.

E. FICHEUR.

CORRESPONDANCE

A M. Armand Mesplé, Alger.

Tsenkou, le 6 Septembre 1903.

Monsieur,

Je vous ai promis de vous donner de mes nouvelles et de vous tenir au courant de mes études, je le fais avec le plus grand plaisir. Depuis ma dernière lettre de *Yunnan Sen* j'ai travaillé énormément. J'ai exploré le cours du Gou Tou Ho, étudié le *fleuve bleu* du Gou Tou Ho au Niou Lan Kiang et exploré le Niou Lan Kiang jusqu'à la source qui est bien au lac de Yang Ling contrairement à ce que disent les cartes. J'ai trouvé dans cette rivière un passage pour le prolongement du chemin de fer de Hanoï à Yunnan Sen, permettant d'attein-

dre Sui Fou sans trop de difficultés. Puis, de retour à Yunnan Sen j'ai été réellement *prisonnier* des rebelles, ainsi que tous les européens enfermés dans la ville. Une rébellion très considérable ayant éclaté contre la dynastie et contre les européens, j'ai été réquisitionné par notre consul M. François, pour organiser la défense ; heureusement que quelques têtes coupées à temps ont empêché le soulèvement intérieur de la ville, et que le danger qui nous a menacés pendant 2 mois n'a pas éclaté comme on le craignait. J'ai pu alors partir pour les *régions thibétaines* et je me suis rendu par Youn Gé et Likiang à Tsenkou sur le *Mékong* moyen. De là, je suis allé étudier la partie non encore connue de la *Salouen* et le *pays qui sépare la Salouen de l'Iraouaddy ;* j'aurais fait une exploration encore plus importante si je n'avais été arrêté par le manque absolu de vivres.

D'après tous les renseignements, je devais trouver à me ravitailler dans la vallée du Tan Tra Long ; mais les récoltes n'étant pas mûres par suite des pluies tardives, je n'ai pu trouver, malgré des recherches très minutieuses, que 4 kilog. environ de millet. Aussi ai-je dû me *replier* à toute vitesse *sur la Salouen* ; mais pendant cette retraite, le manque de nourriture, la pluie, les fatigues énormes qu'ont exigées le passage des fondrières, *des montagnes de 4.000*m, des torrents, des ravins, des nevés — m'ont fait atteindre la Salouen dans un état pitoyable, harassé de fatigue, dévoré par la fièvre, tout endolori par les nuits passées à 3 ou 4.000 mètres sous la pluie glacée. Sur la Salouen j'ai trouvé un peu de maïs qui a permis à mes porteurs de charges de se refaire, mais qui a démoli mon estomac peu habitué à ces horreurs. C'est dans cet état que j'ai passé la *Salouen* sur une corde affreusement dure à franchir et que la petite caravane s'est engagée dans les montagnes affreuses qui séparent la Salouen du Mékong. Au prix de mille souffrances et d'une fatigue dont on ne peut donner l'idée, sans pouvoir manger — car mon estomac abîmé refuse toute nourriture — après trois jours de marche, j'atteins enfin le Mekong.

Là heureusement la piste est bonne et je peux me procurer des mulets pour atteindre Tsenkou où j'arrive après 3 jours de route.

Pendant 8 jours je suis resté entre la vie et la mort, craignant la méningite, la fièvre typhoïde ou la pleurésie ; mais heureusement la fièvre finit par être coupée à force de quinine et aucune de ces maladies ne se déclare, et, peu après, je reprends assez de force pour pouvoir songer au retour. J'ai été admirablement soigné par les deux missionnaires qui sont à Tsenkou : ces deux braves cœurs m'ont donné tout ce que contenait leur poste ; eux qui vivent de quelques

légumes et d'un peu de lait, ont trouvé moyen de se procurer du bœuf, un mouton, un veau etc., et de me donner une nourriture me permettant de reprendre un peu de force.

Je suis encore un vrai squelette ; mais je pense rentrer, et demain même je vais prendre la route de la *Birmanie par Talli* ; de là j'irai à *Rangoun*, Calcutta, Bombay et Marseille où je serai je pense dans 2 mois 1/2. Malgré mes fatigues je n'ai pas perdu mon temps, *j'ai levé* la route, non encore levée, de Yunnan Sen à Tsen Kou par Youn Gé ; j'ai levé 150 kilom. de Mékoug et 120 de Salouen, les montagnes qui séparent ces deux fleuves, le versant de l'Iraouaddy, 100 kilom. de montagne et les premiers affluents du grand fleuve Birman jusqu'au Tan Tsa Lang. J'ai étudié les nombreux peuples de toutes ces régions et je rapporte de réels documents sur eux. Je rapporte également des collections curieuses : d'armes, bijoux, ustensiles, livres, papillons, coléoptères, plantes ; ainsi que des vocabulaires des peuplades traversées. Mon voyage sera très fructueux, et, si j'ai souffert un peu, je suis largement récompensé par les résultats obtenus.

Je ne me rappelle pas si je vous ai demandé de vouloir bien me présenter comme membre de votre belle Société ; si je ne l'ai pas fait, je vous prie de vouloir bien me faire cet honneur et demander mon admission à la Société de Géographie d'Alger à la date du 1er janvier 1904.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

GRILLIÈRES,
Lieutenant au 4me Zouaves.

L'ALGÉRIE, par **Maurice WAHL**, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique aux Colonies. Quatrième édition, mise à jour par M. **A. BERNARD**, chargé du cours de géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, 5 fr. (Félix Alcan, éditeur).

Cet ouvrage, bien connu du public de plus en plus nombreux qui s'intéresse aux questions africaines et coloniales, a été, lors de la 2e édition, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. Divisé en 6 parties : *Le sol, l'Algérie dans le passé, la conquête française, les habitants, la politique, les forces productives*, il constitue une monographie complète de notre grande possession méditerranéenne. L'auteur ne s'est pas borné à mettre à jour les statistiques, il a soumis tout le livre à une révision attentive et refondu entièrement toute la partie politique et économique. On lira surtout avec intérêt les chapitres relatifs au mouvement de la population, aux israëlites naturalisés, aux étrangers, au Gouvernement de l'Algérie, au budget, à la question des indigènes, à la colonisation, à l'agriculture, à l'élevage, au commerce, aux chemins de fer, au crédit.

Au moment où le problème algérien se pose de nouveau devant les pouvoirs publics et devant l'opinion, l'ouvrage de M. Wahl, déjà consacré par le suffrage des juges compétents, présente un caractère d'actualité qui en assure le succès. Le lecteur y trouvera, à côté d'appréciations personnelles résultant d'observations directes et de longues années d'études, une abondance de faits et de renseignements précis qui lui permettront de juger en connaissance de cause.

L'auteur a été enlevé prématurément à la science et à l'Enseignement. Cette nouvelle édition a été mise à jour par M. A. Bernard, le distingué professeur de la Sorbonne ; ce dernier a révisé l'ouvrage comme M. Maurice Wahl l'eut fait lui-même. On trouve néammoins sur bien des points des modifications nombreuses, rendues nécessaires par les transformations si considérables survenues en Algérie dans ces derniéres années, transformations qui ont engagé ce pays dans des voies absolument nouvelles, directement contraires à celles qu'il avait suivies depuis trente ans.

TABLE I

Ou Table de Concordance des Années

Faisant connaître le quantième de l'année vulgaire auquel correspond le 1er Moharrem et celui de l'année hégirienne qui répond au 1er janvier, depuis l'année 1 à 1420 de l'hégire ou depuis l'année 622 à 2000 de l'ère chrétienne.

RÈGLE GÉNÉRALE

Nous croyons utile de rappeler la règle générale de la transformation des dates qui figure à la 2e partie du chapitre III (1er trimestre 1901, page 162).

« Pour transformer une date, on relève dans la table I, groupe A, s'il s'agit d'une date vulgaire à convertir, groupe B, s'il s'agit d'une date hégirienne, l'année à transformer et les données correspondantes. — On écrit ce relevé sous forme d'égalité, en ayant soin de souligner les années bissextiles ou abondantes qui sont soulignés dans les tables.

On cherche le quantième d'année, qui répond au quantième du mois donné, dans les tables II, tableau V si l'année vulgaire est commune, V' si elle est bissextile, HH' si l'année est hégirienne, plate ou abondante. — Ce quantième obtenu, on l'ajoute, *diminué d'une unité*, au nombre qui, dans la table I, répond au 1er janvier ou au 1er Moharrem. Le résultat indique le quantième d'année qui doit être converti en quantième de mois. — Ce quantième de mois se trouve dans la 1re colonne des tables II, il est relevé dans le tableau HH' s'il s'agit d'une année vulgaire à convertir, dans le tableau V s'il s'agit d'une année hégirienne à transformer et si l'année vulgaire, résultat de la transformation est commune, ou bien dans le tableau V', si elle est bissextile.

Dans tous les tableaux le nom du mois est au-dessus du quantième d'année.

Si le nombre obtenu à transformer en quantième de mois n'est pas compris dans le tableau HH', on retranche 354 ou 355, selon que l'année hégirienne donnée par la table I est plate ou abondante. Le nouveau résultat indiquera dans le tableau HH' le mois et le quantième auquel il correspond. Dans ce cas, *l'année hégirienne donnée par la table I* doit être augmentée d'une unité.

Dans le cas des transformations d'une année hégirienne, si le résultat n'est pas compris dans le tableau V ou V', on retranchera 365 ou 366 et le quantième de mois sera donnée par le tableau V ou V' selon que l'année vulgaire sera commune ou bissextile. Dans ce cas, *l'année vulgaire donnée par la table I devra être* augmentée d'une unité.

Si, dans la conversion d'une année vulgaire, le résultat obtenu est plus grand que 708, on supputera la date cherchée du quantième correspondant au 1er janvier de l'année suivante, (voir exemple, 1er trimestre 1901, page 161).

OBSERVATION

Les chiffres et lettres soulignés appartiennent à des années bissextiles ou abondantes.

Les colonnes intitulées : Rang du 1er Moharrem et rang du 1er janvier donnent le rang qu'occupe le 1er Moharrem ou le 1er janvier dans l'année correspondante. Ainsi le 1er janvier 623 est le 170me jour de l'année 1 de l'hégire, et le 1er Moharrem de l'an 1 de l'hégire est le 197me jour de l'année vulgaire 622.

B				A			
Années hégiriennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Juliennes V	Caractères	Rang du 1er janvier a	Années hégiriennes A	Pâques
1	F	197	622	F			91
2	C	186	623	G	170	1	86
3	A	176	624	A B	181	2	106
4	E	164	625	C	192	3	90
5	B	153	626	D	203	4	110
6	G	143	627	E	211	5	102
7	D	132	628	F G	221	6	87
8	B	121	629	A	236	7	106
9	F	110	630	B	246	8	98
10	C	99	631	C	257	9	83
11	A	89	632	D E	268	10	103
12	E	77	633	F	279	11	91
13	B	66	634	G	290	12	114
14	G	56	635	A	301	13	99
15	D	45	636	B C	311	14	91
16	A	33	637	D	323	15	110
17	F	23	638	E	331	16	95
18	C	12	639	F	344	17	87
19	A	2	640	G A	355	18	107
20	E	356	640	G A		19	»
21	B	314	641	B	12	20	98
22	G	331	642	C	23	21	83
23	D	323	643	D	33	22	103
24	A	312	644	E F	41	23	95
25	F	301	645	G	56	24	111
26	C	290	646	A	66	25	99
27	A	280	647	B	77	26	91
28	E	269	648	C D	87	27	111
29	B	257	649	E	99	28	95

B				A			
Années hégiriennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Juliennes V	Caractères	Rang du 1er janvier a	Années hégiriennes A	Pâques

29	B	257	649	E	99	28	95
30	G	247	650	F	110	29	87
31	D	236	651	G	120	30	107
32	A	225	652	A B	131	31	92
33	F	214	653	C	143	32	111
34	C	203	654	D	153	33	103
35	G	192	655	E	161	34	88
36	E	182	656	F G	175	35	108
37	B	170	657	A	186	36	99
38	G	160	658	B	197	37	84
39	D	149	659	C	207	38	101
40	A	138	660	D E	218	39	96
41	F	127	661	F	230	40	87
42	C	116	662	G	240	41	100
43	G	105	663	A	251	42	92
44	E	95	664	B C	262	43	112
45	B	83	665	D	273	44	96
46	F	72	666	E	284	45	88
47	D	62	667	F	295	46	108
48	A	51	668	G A	305	47	100
49	F	40	669	B	317	48	84
50	C	29	670	C	327	49	104
51	G	18	671	D	338	50	96
52	E	8	672	E F	349	51	116
53	B	362	672	E F		52	»
54	F	350	673	G	6	53	100
55	D	340	674	A	17	54	92
56	A	329	675	B	27	55	112
57	F	319	676	C D	38	56	97
58	C	307	677	E	49	57	88
59	G	296	678	F	60	58	108
60	E	286	679	G	71	59	93
61	B	275	680	A B	81	60	85
62	F	263	681	C	93	61	104
63	D	253	682	D	101	62	89
64	A	242	683	E	114	63	109
65	E	231	684	F G	125	64	101
66	C	220	685	A	137	65	85
67	G	209	686	B	147	66	105
68	E	199	687	C	158	67	97
69	B	188	688	D E	168	68	89
70	F	176	689	F	180	69	101
71	D	166	690	G	191	70	93
72	A	155	691	A	201	71	113
73	E	144	692	B C	212	72	105
74	C	133	693	D	224	73	89
75	G	122	694	E	234	74	109
76	D	111	695	F	245	75	101
77	B	101	696	G A	256	76	86
78	F	89	697	B	267	77	105
79	D	79	698	C	278	78	97
80	A	68	699	D	288	79	82

B				A			Pâques	B				A			Pâques
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A		Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	
80	A	68	699	D	288	79	82	132	D	232	749	D	124	131	103
81	E	57	700	EF	299	80	102	133	A	221	750	E	135	132	88
82	C	46	701	G	311	81	93	134	F	211	751	F	146	133	108
83	G	35	702	A	321	82	113	135	C	200	752	G A	156	134	100
84	D	24	703	B	332	83	98	136	G	188	753	B	168	135	84
85	B	14	704	C D	343	84	90	137	E	178	754	C	179	136	104
86	F	2	705	E	354	85	109	138	B	167	755	D	189	137	96
87	D	357	705	E		86	»	139	G	157	756	EF	200	138	88
88	A	346	706	F	10	87	94	140	D	145	757	G	211	139	100
89	E	335	707	»	21	88	86	141	A	134	758	A	222	140	92
90	C	325	708	A B	32	89	106	142	F	124	759	B	233	141	112
91	G	313	709	C	43	90	90	143	C	113	760	C D	243	142	97
92	D	302	710	D	54	91	110	144	G	101	761	E	255	143	88
93	B	292	711	E	65	92	102	145	E	91	762	F	266	144	108
94	F	281	712	FG	75	93	94	146	B	80	763	G	276	145	93
95	C	269	713	A	87	94	106	147	G	70	764	A B	287	146	85
96	A	259	714	B	98	95	98	148	D	58	765	C	298	147	104
97	E	248	715	C	108	96	90	149	A	47	766	D	309	148	96
98	C	238	716	DE	119	97	110	150	F	37	767	E	320	149	109
99	G	226	717	F	130	98	94	151	C	26	768	FG	330	150	101
100	D	215	718	G	141	99	86	152	G	14	769	A	342	151	92
101	B	205	719	A	152	100	106	153	E	4	770	B	353	152	112
102	F	194	720	BC	162	101	91	154	B	358	770	B		153	»
103	C	182	721	D	174	102	110	155	F	347	771	C	9	154	97
104	A	172	722	E	185	103	102	156	D	337	772	DE	20	155	89
105	E	161	723	F	195	104	87	157	A	325	773	F	31	156	108
106	B	150	724	G A	206	105	107	158	F	315	774	G	42	157	93
107	G	139	725	B	218	106	98	159	C	304	775	A	52	158	85
108	D	128	726	C	228	107	83	160	G	293	776	B C	63	159	105
109	B	118	727	D	239	108	103	161	E	282	777	D	75	160	89
110	F	107	728	E F	249	109	95	162	B	271	778	E	85	161	109
111	C	95	729	G	261	110	114	163	F	260	779	F	96	162	101
112	A	85	730	A	272	111	99	164	D	250	780	G A	107	163	86
113	E	74	731	B	282	112	91	165	A	238	781	B	118	164	105
114	B	63	732	C D	293	113	111	166	E	227	782	C	129	165	97
115	G	52	733	E	305	114	95	167	C	217	783	D	140	166	82
116	D	41	734	F	315	115	87	168	G	206	784	E F	150	167	102
117	B	31	735	G	326	116	107	169	E	195	785	G	162	168	93
118	F	20	736	A B	336	117	99	170	B	184	786	A	172	169	113
119	C	8	737	C	348	118	83	171	F	173	787	B	183	170	98
120	A	363	737	C		119	»	172	D	163	788	C D	194	171	90
121	E	352	738	D	4	120	103	173	A	151	789	E	205	172	109
122	B	341	739	E	15	121	95	174	E	140	790	F	216	173	101
123	G	331	740	F G	26	122	115	175	C	130	791	G	227	174	86
124	D	319	741	A	37	123	99	176	G	119	792	A B	237	175	106
125	A	308	742	B	48	124	91	177	E	108	793	C	249	176	97
126	F	298	743	C	59	125	104	178	B	97	794	D	259	177	82
127	C	287	744	D E	69	126	96	179	F	86	795	E	270	178	102
128	A	276	745	F	81	127	87	180	D	76	796	F G	281	179	94
129	E	265	746	G	91	128	107	181	A	64	797	A	292	180	113
130	B	254	747	A	102	129	92	182	E	53	798	B	303	181	98
131	G	244	748	B C	113	130	112	183	C	43	799	C	314	182	80
132	D	232	749	D	124	131	103								

B				A			
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	Pâques
183	C	43	799	C	314	182	90
184	G	32	800	D E	324	183	110
185	D	20	801	F	336	184	91
186	B	10	802	G	347	185	86
187	F	364	802	G	—	186	»
188	D	354	803	A	3	187	106
189	A	343	804	B C	13	188	91
190	E	331	805	D	25	189	110
191	C	321	806	E	36	190	102
192	G	310	807	F	46	191	87
193	D	299	808	G A	57	192	107
194	B	288	809	B	69	193	98
195	F	277	810	C	79	194	90
196	C	266	811	D	90	195	103
197	A	256	812	E F	101	196	95
198	E	244	813	G	112	197	86
199	C	231	814	A	123	198	106
200	G	223	815	B	133	199	91
201	D	212	816	C D	144	200	111
202	B	201	817	E	156	201	102
203	F	190	818	F	166	202	87
204	C	179	819	G	177	203	107
205	A	169	820	A B	188	204	99
206	E	157	821	C	199	205	83
207	C	147	822	D	210	206	103
208	G	136	823	E	220	207	95
209	D	125	824	F G	231	208	115
210	B	114	825	A	243	209	99
211	F	103	826	B	253	210	91
212	C	92	827	C	264	211	111
213	A	82	828	D E	275	212	96
214	E	70	829	F	286	213	87
215	B	59	830	G	297	214	107
216	G	49	831	A	308	215	92
217	D	38	832	B C	318	216	84
218	B	27	833	D	330	217	103
219	F	16	834	E	340	218	95
220	C	5	835	F	351	219	108
221	A	360	835	F	—	220	»
222	E	349	836	G A	7	221	100
223	B	337	837	B	19	222	91
224	G	327	838	C	30	223	104
225	D	316	839	D	40	224	96
226	A	305	840	E F	51	225	88
227	F	294	841	G	63	226	107
228	C	283	842	A	73	227	92
229	A	273	843	B	81	228	112
230	E	262	844	C D	91	229	104
231	B	250	845	E	106	230	88
232	G	240	846	F	117	231	108
233	D	229	847	G	127	232	100
234	A	218	848	A B	138	233	85
235	F	207	849	C	150	231	101

B				A			
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi riennes A	Pâques
235	F	207	849	C	150	231	101
236	C	196	850	D	160	235	96
237	A	186	851	E	171	236	81
238	E	175	852	F G	181	237	101
239	B	163	853	A	193	238	92
240	G	153	854	B	201	239	112
241	D	142	855	C	211	240	97
242	A	131	856	D E	225	241	89
243	F	120	857	F	237	242	108
244	C	109	858	G	247	243	93
245	G	98	859	A	258	244	85
246	E	88	860	B C	269	245	105
247	B	76	861	D	280	246	96
248	G	66	862	E	291	247	109
249	D	55	863	F	301	248	101
250	A	44	864	G A	312	249	93
251	F	33	865	B	321	250	112
252	C	22	866	C	334	251	97
253	G	11	867	D	345	252	89
254	E	1	868	E F	—	253	»
255	B	355	868	E F	1	254	109
256	F	343	869	G	13	255	93
257	D	333	870	A	24	256	85
258	A	322	871	B	31	257	105
259	F	312	872	C D	45	258	90
260	C	300	873	E	56	259	109
261	G	289	874	F	67	260	101
262	E	279	875	G	78	261	86
263	B	268	876	A B	88	262	106
264	F	256	877	C	100	263	97
265	D	246	878	D	111	264	82
266	A	235	879	E	121	265	102
267	F	225	880	F G	132	266	91
268	C	213	881	A	143	267	113
269	G	202	882	B	154	268	98
270	E	192	883	C	165	269	90
271	B	181	884	D E	175	270	110
272	F	169	885	F	187	271	101
273	D	159	886	G	198	272	86
274	A	148	887	A	208	273	106
275	E	137	888	B C	219	274	98
276	C	126	889	D	231	275	82
277	G	115	890	E	241	276	102
278	E	105	891	F	252	277	91
279	B	94	892	G A	262	278	111
280	F	82	893	B	274	279	98
281	D	72	894	C	285	280	90
282	A	61	895	D	295	281	110
283	E	50	896	E F	306	282	95
284	C	39	897	G	318	283	86
285	G	28	898	A	328	284	106
286	D	17	899	B	339	285	91

B				A			Pâques	B				A			Pâques
Années hégiriennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégiriennes A		Années hégiriennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégiriennes A	
286	D	17	899	B	339	285	91	338	A	182	949	B	175	337	112
287	B	7	900	C D	350	286	111	339	E	171	950	C	185	338	97
288	F	361	900	C D	—	287	»	340	B	160	951	D	196	339	89
289	D	350	901	E	7	288	102	341	G	150	952	E F	207	340	109
290	A	339	902	F	17	289	87	342	D	138	953	G	218	341	93
291	E	328	903	G	28	290	107	343	A	127	954	A	229	342	85
292	C	318	904	A B	39	291	99	344	F	117	955	B	240	343	105
293	G	306	905	C	50	292	90	345	C	106	956	C D	250	344	97
294	D	295	906	D	61	293	103	346	G	91	957	E	262	345	109
295	B	285	907	E	72	294	95	347	E	81	958	F	273	346	101
296	F	274	908	F G	82	295	87	348	B	73	959	G	283	347	93
297	D	263	909	A	94	296	106	349	G	63	960	A B	294	348	113
298	A	252	910	B	104	297	91	350	D	51	961	C	305	349	97
299	E	241	911	C	115	298	111	351	A	40	962	D	316	350	89
300	C	231	912	D E	126	299	103	352	F	30	963	E	327	351	109
301	G	219	913	F	137	300	87	353	C	19	964	F G	337	352	94
302	D	208	914	G	148	301	107	354	G	7	965	A	349	353	85
303	B	198	915	A	159	302	99	355	E	362	965	A	—	354	»
304	F	187	916	B C	169	303	84	356	B	351	966	B	5	355	105
305	C	175	917	D	181	304	103	357	G	341	967	C	16	356	90
306	A	165	918	E	192	305	95	358	D	330	968	D E	26	357	110
307	E	154	919	F	202	306	115	359	A	318	969	F	38	358	101
308	C	144	920	G A	213	307	100	360	F	308	970	G	49	359	86
309	G	132	921	B	224	308	91	361	C	297	971	A	59	360	106
310	D	121	922	C	235	309	111	362	G	286	972	B C	70	361	98
311	B	111	923	D	246	310	96	363	E	275	973	D	82	362	82
312	F	100	924	E F	256	311	88	364	B	264	974	E	92	363	102
313	C	88	925	G	268	312	107	365	F	253	975	F	103	364	94
314	A	78	926	A	279	313	92	366	D	243	976	G A	114	365	114
315	E	67	927	B	289	314	84	367	A	231	977	B	125	366	98
316	B	56	928	C D	300	315	101	368	F	221	978	C	136	367	90
317	G	45	929	E	312	316	95	369	C	210	979	D	146	368	110
318	D	34	930	F	322	317	108	370	G	199	980	E F	157	369	102
319	B	24	931	G	333	318	100	371	E	188	981	G	169	370	86
320	F	13	932	A B	343	319	92	372	B	177	982	A	179	371	106
321	C	1	933	C	—	320	»	373	F	166	983	B	190	372	98
322	A	356	933	C	1	321	101	374	D	156	984	C D	201	373	83
323	E	345	934	D	11	322	96	375	A	144	985	E	212	374	102
324	B	334	935	E	22	323	88	376	E	133	986	F	223	375	91
325	G	324	936	F G	33	324	108	377	C	123	987	G	234	376	114
326	D	312	937	A	44	325	92	378	G	112	988	A B	244	377	99
327	B	302	938	B	55	326	112	379	E	101	989	C	256	378	90
328	F	291	939	C	65	327	101	380	B	90	990	D	266	379	110
329	C	280	940	D E	76	328	89	381	F	79	991	E	277	380	95
330	A	269	941	F	88	329	108	382	D	69	992	F G	288	381	87
331	E	258	942	G	98	330	100	383	A	57	993	A	299	382	106
332	B	247	943	A	109	331	85	384	E	46	994	B	310	383	91
333	G	237	944	B C	120	332	105	385	C	36	995	C	321	384	111
334	D	225	945	D	131	333	96	386	G	25	996	D E	331	385	103
335	A	214	946	E	142	334	81	387	E	14	997	F	343	386	87
336	F	204	947	F	153	335	101	388	B	3	998	G	353	387	107
337	C	193	948	G A	163	336	93	389	F	357	998	G	—	388	»
338	A	182	949	B	175	337	112	390	D	347	999	A	10	389	99

B				A			Pâques
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	
390	D	317	999	A	10	389	99
391	A	336	1000	B C	20	390	91
392	E	321	1001	D	32	391	103
393	C	311	1002	E	43	392	95
394	G	303	1003	F	53	393	87
395	D	292	1004	G A	64	394	107
396	B	281	1005	B	76	395	91
397	F	270	1006	C	86	396	111
398	D	260	1007	D	97	397	96
399	A	249	1008	E F	107	398	88
400	E	237	1009	G	119	399	107
401	C	227	1010	A	130	400	99
402	G	216	1011	B	140	401	84
403	D	205	1012	C D	151	402	104
404	B	194	1013	E	163	403	95
405	F	183	1014	F	173	404	115
406	C	172	1015	G	184	405	100
407	A	162	1016	A B	195	406	92
408	E	150	1017	C	206	407	111
409	C	140	1018	D	217	408	96
410	G	129	1019	E	227	409	88
411	D	118	1020	F G	238	410	108
412	B	107	1021	A	250	411	92
413	F	96	1022	B	260	412	84
414	C	85	1023	C	271	413	104
415	A	75	1024	D E	282	414	96
416	E	63	1025	F	293	415	108
417	C	53	1026	G	304	416	100
418	G	42	1027	A	314	417	85
419	D	31	1028	B C	325	418	105
420	B	20	1029	D	337	419	96
421	F	9	1030	E	347	420	88
422	C	363	1030	E	—	421	»
423	A	353	1031	F	4	422	101
424	F	342	1032	G A	14	423	92
425	B	330	1033	B	26	424	112
426	G	320	1034	C	37	425	104
427	D	309	1035	D	47	426	89
428	B	299	1036	E F	58	427	109
429	F	287	1037	G	69	428	100
430	C	276	1038	A	80	429	85
431	A	266	1039	B	91	430	105
432	E	255	1040	C D	101	431	97
433	B	243	1041	E	113	432	81
434	G	233	1042	F	124	433	101
435	D	222	1043	G	134	434	93
436	A	211	1044	A B	145	435	113
437	F	200	1045	C	157	436	97
438	C	189	1046	D	167	437	89
439	A	179	1047	E	178	438	109
440	E	168	1048	F G	188	439	91
441	B	156	1049	A	200	440	85

B				A			Pâques
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	
111	B	156	1049	A	200	110	85
112	G	146	1050	B	211	111	105
113	D	135	1051	C	221	112	90
114	A	124	1052	D E	232	113	110
115	F	113	1053	F	241	114	101
116	C	102	1054	G	251	115	93
117	A	92	1055	A	265	116	106
118	E	81	1056	B C	275	117	98
119	B	69	1057	D	287	118	89
120	G	59	1058	E	298	119	109
121	D	48	1059	F	308	120	91
122	A	37	1060	G A	319	121	86
123	F	26	1061	B	331	122	105
124	C	15	1062	C	341	123	90
125	G	4	1063	D	352	124	110
126	E	359	1063	D	—	125	»
127	B	348	1064	E F	8	126	102
128	G	337	1065	G	20	127	86
129	D	326	1066	A	30	128	106
130	A	315	1067	B	41	129	98
131	F	305	1068	C D	52	130	114
132	C	293	1069	E	63	131	102
133	G	282	1070	F	74	132	94
134	E	272	1071	G	85	133	111
135	B	261	1072	A B	95	134	99
136	F	249	1073	C	107	135	90
137	D	239	1074	D	118	136	110
138	A	228	1075	E	128	137	95
139	F	218	1076	F G	139	138	87
140	C	206	1077	A	150	139	106
141	G	195	1078	B	161	140	98
142	E	185	1079	C	172	141	83
143	B	174	1080	D E	182	142	103
144	F	162	1081	F	191	143	94
145	D	152	1082	G	205	144	114
146	A	141	1083	A	215	145	99
147	F	131	1084	B C	226	146	91
148	C	119	1085	D	237	147	110
149	G	108	1086	E	248	148	95
150	E	98	1087	F	259	149	87
151	B	87	1088	G A	269	150	107
152	F	75	1089	B	281	151	91
153	D	65	1090	C	292	152	111
154	A	54	1091	D	302	153	103
155	E	43	1092	E F	313	154	88
156	C	32	1093	G	325	155	107
157	G	21	1094	A	335	156	99
158	E	11	1095	B	346	157	84
159	B	365	1095	B	—	158	»
160	F	354	1096	C D	2	159	101
161	D	343	1097	E	14	160	95
162	A	332	1098	F	24	161	87
163	E	321	1099	G	35	162	100

B				A			Pâques
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	
493	E	321	1099	G	35	492	100
494	C	311	1100	A B	46	493	92
495	G	299	1101	C	57	494	111
496	D	288	1102	D	68	495	96
497	B	278	1103	E	79	496	88
498	F	267	1104	F G	89	497	108
499	D	256	1105	A	101	498	99
500	A	245	1106	B	111	499	81
501	E	234	1107	C	122	500	104
502	C	224	1108	D E	133	501	96
503	G	212	1109	F	144	502	115
504	D	201	1110	G	155	503	100
505	B	191	1111	A	166	504	92
506	F	180	1112	B C	176	505	112
507	D	169	1113	D	188	506	96
508	A	158	1114	E	198	507	88
509	E	147	1115	F	209	508	108
510	C	137	1116	G A	220	509	93
511	G	125	1117	B	231	510	84
512	D	114	1118	C	242	511	101
513	B	104	1119	D	253	512	89
514	F	93	1120	E F	263	513	109
515	C	81	1121	G	275	514	100
516	A	71	1122	A	286	515	85
517	E	60	1123	B	296	516	105
518	C	50	1124	C D	307	517	97
519	G	38	1125	E	318	518	88
520	D	27	1126	F	329	519	101
521	B	17	1127	G	340	520	93
522	F	6	1128	A B	350	521	113
523	C	360	1128	A B	—	522	»
524	A	349	1129	C	8	523	104
525	E	338	1130	D	18	524	89
526	B	327	1131	E	29	525	109
527	G	317	1132	F G	40	526	101
528	D	305	1133	A	51	527	85
529	B	295	1134	B	62	528	105
530	F	284	1135	C	72	529	97
531	C	273	1136	D E	83	530	82
532	A	262	1137	F	95	531	101
533	E	251	1138	G	105	532	93
534	B	240	1139	A	116	533	113
535	G	230	1140	B C	127	534	98
536	D	218	1141	D	138	535	89
537	B	208	1142	E	149	536	109
538	F	197	1143	F	159	537	94
539	C	186	1144	G A	170	538	86
540	A	175	1145	B	182	539	105
541	E	164	1146	C	192	540	90
542	B	153	1147	D	203	541	110
543	G	143	1148	E F	214	542	102
544	D	131	1149	G	225	543	93

B				A			Pâques
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	
544	D	131	1149	G	225	543	93
545	A	120	1150	A	236	544	106
546	F	110	1151	B	247	545	98
547	C	99	1152	C D	257	546	90
548	A	88	1153	E	269	547	109
549	E	77	1154	F	279	548	94
550	B	66	1155	G	290	549	86
551	G	56	1156	A B	301	550	106
552	D	44	1157	C	312	551	90
553	A	33	1158	D	323	552	110
554	F	23	1159	E	331	553	102
555	C	12	1160	F G	344	554	87
556	G	366	1160	F G	—	555	»
557	E	355	1161	A	2	556	106
558	B	344	1162	B	12	557	98
559	G	334	1163	C	23	558	83
560	D	323	1164	D E	33	559	103
561	A	311	1165	F	45	560	94
562	F	301	1166	G	56	561	114
563	C	290	1167	A	66	562	99
564	G	379	1168	B C	77	563	91
565	E	268	1169	D	89	564	110
566	B	257	1170	E	99	565	95
567	G	247	1171	F	110	566	87
568	D	236	1172	G A	120	567	107
569	A	224	1173	B	132	568	98
570	F	214	1174	C	143	569	83
571	C	203	1175	D	153	570	103
572	G	192	1176	E F	164	571	95
573	E	181	1177	G	176	572	114
574	B	170	1178	A	186	573	99
575	F	159	1179	B	197	574	91
576	D	149	1180	C D	208	575	111
577	A	137	1181	E	219	576	95
578	F	127	1182	F	230	577	87
579	C	116	1183	G	240	578	107
580	G	105	1184	A B	251	579	92
581	E	94	1185	C	263	580	111
582	B	83	1186	D	273	581	103
583	F	72	1187	E	284	582	88
584	D	62	1188	F G	295	583	108
585	A	50	1189	A	306	584	99
586	E	39	1190	B	317	585	84
587	C	29	1191	C	328	586	104
588	G	18	1192	D E	338	587	96
589	E	7	1193	F	350	588	87
590	B	361	1193	F	—	589	»
591	F	350	1194	G	6	590	100
592	D	340	1195	A	17	591	92
593	A	329	1196	B C	27	592	112
594	E	317	1197	D	39	593	96
595	C	307	1198	E	50	594	88
596	G	296	1199	F	60	595	108

B				A			Pâques
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	
596	G	296	1199	F	60	595	108
597	E	286	1200	G A	71	596	100
598	B	274	1201	B	82	597	84
599	F	263	1202	C	93	598	101
600	D	253	1203	D	104	599	96
601	A	242	1204	E F	114	600	116
602	E	230	1205	G	126	601	100
603	C	220	1206	A	137	602	92
604	G	209	1207	B	147	603	112
605	D	198	1208	C D	158	604	97
606	B	187	1209	E	170	605	88
607	F	176	1210	F	180	606	108
608	D	166	1211	G	191	607	93
609	A	155	1212	A B	201	608	85
610	E	143	1213	C	213	609	104
611	C	133	1214	D	224	610	89
612	G	122	1215	E	234	611	109
613	D	111	1216	F G	245	612	101
614	B	100	1217	A	257	613	85
615	F	89	1218	B	267	614	105
616	C	78	1219	C	278	615	97
617	A	68	1220	D E	289	616	89
618	E	56	1221	F	300	617	101
619	C	46	1222	G	311	618	93
620	G	35	1223	A	321	619	113
621	D	24	1224	B C	332	620	105
622	B	13	1225	D	344	621	89
623	F	2	1226	E	354	622	109
624	C	356	1226	E	—	623	»
625	A	346	1227	F	11	624	101
626	E	335	1228	G A	21	625	86
627	C	324	1229	B	33	626	105
628	G	313	1230	C	43	627	97
629	D	302	1231	D	54	628	82
630	B	292	1232	E F	65	629	102
631	F	280	1233	G	76	630	93
632	C	269	1234	A	87	631	113
633	A	259	1235	B	98	632	98
634	E	248	1236	C D	108	633	90
635	B	236	1237	E	120	634	109
636	G	226	1238	F	131	635	94
637	D	215	1239	G	141	636	86
638	B	205	1240	A B	152	637	106
639	F	193	1241	C	163	638	90
640	C	182	1242	D	174	639	110
641	A	172	1243	E	185	640	102
642	E	161	1244	F G	195	641	94
643	B	149	1245	A	207	642	106
644	G	139	1246	B	218	643	98
645	D	128	1247	C	228	644	90
646	A	117	1248	D E	239	645	110
647	F	106	1249	F	251	646	94

B				A			Pâques
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	
647	F	106	1249	F	251	646	94
648	C	95	1250	G	261	647	86
649	A	85	1251	A	272	648	106
650	E	74	1252	B C	282	649	91
651	B	62	1253	D	294	650	110
652	G	52	1254	E	305	651	102
653	D	41	1255	F	315	652	87
654	A	30	1256	G A	326	653	107
655	F	19	1257	B	338	654	98
656	C	8	1258	C	348	655	83
657	A	363	1258	C	—	656	»
658	E	352	1259	D	4	657	103
659	B	341	1260	E F	15	658	95
660	G	330	1261	G	27	659	114
661	D	319	1262	A	37	660	99
662	A	308	1263	B	48	661	91
663	F	298	1264	C D	59	662	111
664	C	286	1265	E	70	663	95
665	G	275	1266	F	81	664	87
666	E	265	1267	G	92	665	107
667	B	254	1268	A B	102	666	92
668	G	243	1269	C	114	667	83
669	D	232	1270	D	124	668	103
670	A	221	1271	E	135	669	95
671	F	211	1272	F G	146	670	115
672	C	199	1273	A	157	671	99
673	G	188	1274	B	168	672	91
674	E	178	1275	C	179	673	104
675	B	167	1276	D E	189	674	96
676	F	155	1277	F	201	675	87
677	D	145	1278	G	212	676	107
678	A	134	1279	A	222	677	92
679	F	124	1280	B C	233	678	112
680	C	112	1281	D	244	679	103
681	G	101	1282	E	255	680	88
682	E	91	1283	F	266	681	108
683	B	80	1284	G A	276	682	100
684	F	68	1285	B	288	683	84
685	D	58	1286	C	299	684	104
686	A	47	1287	D	309	685	96
687	F	37	1288	E F	320	686	88
688	C	25	1289	G	331	687	100
689	G	14	1290	A	342	688	92
690	E	4	1291	B	353	689	112
691	B	358	1291	B	—	690	»
692	F	347	1292	C D	9	691	97
693	D	336	1293	E	21	692	88
694	A	325	1294	F	31	693	108
695	E	314	1295	G	42	694	93
696	C	304	1296	A B	53	695	85
697	G	292	1297	C	64	696	104
698	E	282	1298	D	75	697	96
699	B	271	1299	E	85	698	109

B				A			
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	Pâques
699	B	271	1299	E	83	698	109
700	F	260	1300	F G	96	699	101
701	D	249	1301	A	108	700	92
702	A	238	1302	B	118	701	112
703	E	227	1303	C	129	702	97
704	C	217	1304	D E	140	703	89
705	G	205	1305	F	151	704	108
706	D	194	1306	G	162	705	93
707	B	184	1307	A	173	706	85
708	F	173	1308	B C	183	707	105
709	D	162	1309	D	195	708	89
710	A	151	1310	E	205	709	109
711	E	140	1311	F	216	710	101
712	C	130	1312	G A	227	711	86
713	G	118	1313	B	238	712	105
714	D	107	1314	C	249	713	97
715	B	97	1315	D	260	714	82
716	F	86	1316	E F	270	715	102
717	D	75	1317	G	282	716	93
718	A	64	1318	A	292	717	113
719	E	53	1319	B	303	718	98
720	C	43	1320	C D	314	719	90
721	G	31	1321	E	325	720	109
722	D	20	1322	F	336	721	101
723	B	10	1323	G	347	722	86
724	F	364	1323	G	—	723	»
725	C	353	1324	A B	3	724	106
726	A	342	1325	C	15	725	97
727	E	331	1326	D	25	726	82
728	C	321	1327	E	36	727	102
729	G	310	1328	F G	46	728	94
730	D	298	1329	A	58	729	113
731	B	288	1330	B	69	730	98
732	F	277	1331	C	79	731	90
733	C	266	1332	D E	90	732	110
734	A	255	1333	F	102	733	94
735	E	244	1334	G	112	734	86
736	B	233	1335	A	123	735	106
737	G	223	1336	B C	134	736	91
738	D	211	1337	D	145	737	110
739	B	201	1338	E	156	738	102
740	F	190	1339	F	166	739	87
741	C	179	1340	G A	177	740	107
742	A	168	1341	B	189	741	98
743	E	157	1342	C	199	742	90
744	B	146	1343	D	210	743	103
745	G	136	1344	E F	221	744	93
746	D	124	1345	G	232	745	86
747	B	114	1346	A	243	746	106
748	F	103	1347	B	253	747	91
749	C	92	1348	C D	264	748	111
750	A	81	1349	E	276	749	102

B				A			
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	Pâques
750	A	81	1349	E	276	749	102
751	E	70	1350	F	286	750	87
752	B	59	1351	G	297	751	107
753	G	49	1352	A B	308	752	99
754	D	37	1353	C	319	753	83
755	A	26	1354	D	330	754	103
756	F	16	1355	E	341	755	95
757	C	5	1356	F G	351	756	84
758	A	360	1356	F G	—	757	»
759	E	348	1357	A	8	758	99
760	B	337	1358	B	19	759	91
761	G	337	1359	C	30	760	111
762	D	316	1360	D E	40	761	96
763	A	304	1361	F	52	762	87
764	F	294	1362	G	63	763	107
765	C	283	1363	A	73	764	92
766	G	272	1364	B C	84	765	84
767	E	261	1365	D	96	766	103
768	B	250	1366	E	106	767	95
769	G	240	1367	F	117	768	108
770	D	229	1368	G A	127	769	100
771	A	217	1369	B	139	770	91
772	F	207	1370	C	150	771	104
773	C	196	1371	D	160	772	96
774	G	185	1372	E F	171	773	88
775	E	174	1373	G	183	774	107
776	B	163	1374	A	193	775	92
777	G	153	1375	B	204	776	112
778	D	142	1376	C D	214	777	104
779	A	130	1377	E	226	778	88
780	F	120	1378	F	237	779	108
781	C	109	1379	G	247	780	100
782	G	98	1380	A B	258	781	85
783	E	87	1381	C	270	782	104
784	B	76	1382	D	280	783	96
785	F	65	1383	E	291	784	81
786	D	55	1384	F G	302	785	101
787	A	43	1385	A	313	786	92
788	F	33	1386	B	324	787	112
789	C	22	1387	C	334	788	97
790	G	11	1388	D E	345	789	89
791	E	366	1388	D E	—	790	»
792	B	354	1389	F	2	791	108
793	F	343	1390	G	13	792	93
794	D	333	1391	A	24	793	85
795	A	322	1392	B C	34	794	105
796	E	310	1393	D	46	795	96
797	C	300	1394	E	57	796	109
798	G	289	1395	F	67	797	101
799	E	279	1396	G A	78	798	93
800	B	267	1397	B	89	799	112
801	F	256	1398	C	100	800	97
802	D	246	1399	D	111	801	89

B				A			
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	Pâques
802	D	246	1399	D	111	801	89
803	A	235	1400	E F	121	802	109
804	E	223	1401	G	133	803	93
805	C	213	1402	A	144	804	85
806	G	202	1403	B	154	805	105
807	E	192	1404	C D	165	806	90
808	B	180	1405	E	176	807	109
809	F	169	1406	F	187	808	101
810	D	159	1407	G	198	809	86
811	A	148	1408	A B	208	810	106
812	E	136	1409	C	220	811	97
813	C	126	1410	D	231	812	82
814	G	115	1411	E	241	813	102
815	D	104	1412	F G	252	814	94
816	B	93	1413	A	264	815	113
817	F	82	1414	B	274	816	98
818	D	72	1415	C	285	817	90
819	A	61	1416	D E	295	818	110
820	E	49	1417	F	307	819	101
821	C	39	1418	G	318	820	86
822	G	28	1419	A	328	821	106
823	D	17	1420	B C	339	822	98
824	B	6	1421	D	351	823	82
825	F	360	1421	D	—	824	»
826	C	349	1422	E	7	825	102
827	A	339	1423	F	18	826	94
828	E	328	1424	G A	28	827	114
829	C	317	1425	B	40	828	98
830	G	306	1426	C	50	829	90
831	D	295	1427	D	61	830	110
832	B	284	1428	E F	72	831	95
833	F	273	1429	G	83	832	86
834	C	262	1430	A	94	833	106
835	A	252	1431	B	105	834	91
836	E	241	1432	C D	115	835	111
837	C	230	1433	E	127	836	102
838	G	219	1434	F	137	837	87
839	D	208	1435	G	148	838	107
840	B	198	1436	A B	159	839	99
841	F	186	1437	C	170	840	90
842	C	175	1438	D	181	841	103
843	A	165	1439	E	192	842	95
844	E	154	1440	F G	202	843	87
845	B	142	1441	A	214	844	106
846	G	132	1442	B	225	845	91
847	D	121	1443	C	235	846	111
848	B	111	1444	D E	246	847	103
849	F	99	1445	F	257	848	87
850	C	88	1446	G	268	849	107
851	A	78	1447	A	279	850	99
852	E	67	1448	B C	289	851	84
853	B	55	1449	D	301	852	103

B				A			
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	Pâques
853	E	55	1449	D	301	852	103
854	G	45	1450	E	312	853	95
855	D	34	1451	F	322	854	115
856	A	23	1452	G A	333	855	100
857	F	12	1453	B	345	856	91
858	C	1	1454	C	—	857	»
859	A	356	1454	C	1	858	111
860	E	345	1455	D	11	859	96
861	B	334	1456	E F	22	860	88
862	G	323	1457	G	34	861	107
863	D	312	1458	A	44	862	92
864	A	301	1459	B	55	863	84
865	F	291	1460	C D	66	864	104
866	C	279	1461	E	77	865	95
867	A	269	1462	F	88	866	108
868	E	258	1463	G	98	867	100
869	B	247	1464	A B	109	868	92
870	G	236	1465	C	121	869	104
871	D	225	1466	D	131	870	96
872	A	214	1467	E	142	871	88
873	F	204	1468	F G	153	872	108
874	C	192	1469	A	164	873	92
875	G	181	1470	B	175	874	112
876	E	171	1471	C	186	875	104
877	B	160	1472	D E	196	876	89
878	G	149	1473	F	208	877	108
879	D	138	1474	G	218	878	100
880	A	127	1475	A	229	879	85
881	F	117	1476	B C	240	880	105
882	C	105	1477	D	251	881	96
883	G	94	1478	E	262	882	81
884	E	84	1479	F	273	883	101
885	B	73	1480	G A	283	884	93
886	F	61	1481	B	295	885	112
887	D	51	1482	C	306	886	97
888	A	40	1483	D	316	887	89
889	F	30	1484	E F	327	888	109
890	C	18	1485	G	338	889	93
891	G	7	1486	A	349	890	85
892	E	362	1486	A	—	891	»
893	B	351	1487	B	5	892	105
894	F	340	1488	C D	16	893	97
895	D	329	1489	E	28	894	109
896	A	318	1490	F	38	895	101
897	F	308	1491	G	49	896	93
898	C	297	1492	A B	59	897	113
899	G	285	1493	C	71	898	97
900	E	275	1494	D	82	899	89
901	B	264	1495	E	92	900	109
902	F	253	1496	F G	103	901	94
903	D	242	1497	A	115	902	85
904	A	231	1498	B	125	903	105
905	E	220	1499	C	136	904	90

B				A			Pâques
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	
905	E	220	1499	C	136	904	90
906	C	210	1500	D E	147	905	110
907	G	198	1501	F	158	906	101
908	E	188	1502	G	169	907	86
909	B	177	1503	A	179	908	106
910	F	166	1504	B C	190	909	98
911	D	155	1505	D	202	910	82
912	A	144	1506	E	212	911	102
913	E	133	1507	F	223	912	94
914	C	123	1508	G A	234	913	114
915	G	111	1509	B	245	914	98
916	D	100	1510	C	256	915	90
917	B	90	1511	D	267	916	110
918	F	79	1512	E F	277	917	102
919	D	68	1513	G	289	918	86
920	A	57	1514	A	299	919	106
921	E	46	1515	B	310	920	98
922	C	36	1516	C D	321	921	83
923	G	24	1517	E	332	922	102
924	D	13	1518	F	343	923	94
925	B	3	1519	G	354	924	114
926	F	357	1519	G	—	925	»
927	D	347	1520	A B	10	926	99
928	A	335	1521	C	21	927	90
929	E	324	1522	D	32	928	110
930	C	314	1523	E	43	929	93
931	G	303	1524	F G	53	930	87
932	D	291	1525	A	65	931	106
933	B	281	1526	B	76	932	91
934	F	270	1527	C	86	933	111
935	C	259	1528	D E	97	934	103
936	A	248	1529	F	109	935	87
937	E	237	1530	G	119	936	107
938	C	227	1531	A	130	937	99
939	G	216	1532	B C	140	938	91
940	D	204	1533	D	152	939	103
941	B	194	1534	E	163	940	95
942	F	183	1535	F	173	941	87
943	C	172	1536	G A	184	942	107
944	A	161	1537	B	196	943	91
945	E	150	1538	C	206	944	111
946	B	139	1539	D	217	945	96
947	G	129	1540	E F	228	946	88
948	D	117	1541	G	239	947	107
949	B	107	1542	A	250	948	99
950	F	96	1543	B	260	949	84
951	C	85	1544	C D	271	950	104
952	A	74	1545	E	283	951	95
953	E	63	1546	F	293	952	115
954	B	52	1547	G	304	953	100
955	G	42	1548	A B	315	954	92
956	D	30	1549	C	326	955	111

B				A			Pâques
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années Julien-nes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	
956	D	30	1549	C	326	955	111
957	B	20	1550	D	337	956	96
958	F	9	1551	E	347	957	88
959	C	363	1551	E	—	958	»
960	A	353	1552	F G	4	959	108
961	E	341	1553	A	15	960	92
962	B	330	1554	B	26	961	84
963	G	320	1555	C	37	962	104
964	D	309	1556	D E	47	963	96
965	A	297	1557	F	59	964	108
966	F	287	1558	G	70	965	100
967	C	276	1559	A	80	966	85
968	A	266	1560	B C	91	967	105
969	E	254	1561	D	102	968	96
970	B	243	1562	E	113	969	83
971	G	233	1563	F	124	970	101
972	D	222	1564	G A	134	971	93
973	A	210	1565	B	146	972	112
974	F	200	1566	C	157	973	104
975	C	189	1567	D	167	974	89
976	G	178	1568	E F	178	975	109
977	E	167	1569	G	190	976	100
978	B	156	1570	A	200	977	85
979	G	146	1571	B	211	978	105
980	D	135	1572	C D	221	979	97
981	A	123	1573	E	233	980	81
982	F	113	1574	F	244	981	101
983	C	102	1575	G	254	982	93
984	G	91	1576	A B	265	983	113
985	E	80	1577	C	277	984	97
986	B	69	1578	D	287	985	89
987	G	59	1579	E	298	986	109
988	D	48	1580	F G	308	987	94
989	A	36	1581	A	320	988	85
990	F	26	(a) 1582	B F	331	989	103

ANNÉES GRÉGORIENNES

991	C	25	1583	G	331	990	100
992	G	14	1584	A B	342	991	92
993	E	3	1585	C	354	992	111
994	B	357	1585	C	—	993	»
995	F	346	1586	D	10	994	96
996	D	336	1587	E	21	995	88
997	A	325	1588	F G	31	996	108
998	F	314	1589	A	43	997	92
999	C	303	1590	B	53	998	112
1000	G	292	1591	C	64	999	104
1001	E	282	1592	D E	75	1000	89
1002	B	270	1593	F	86	1001	108
1003	F	259	1594	G	97	1002	100
1004	D	249	1595	A	108	1003	85
1005	A	238	1596	B C	118	1004	105
1006	E	226	1597	D	130	1005	96
1007	C	216	1598	E	141	1006	81
1008	G	205	1599	F	151	1007	110

(A) Lettre F à partir du 15 Octobre 1582.

B				A			
Années hégiriennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années grégoriennes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégiriennes A	Pâques
1008	G	205	1599	F	151	1007	101
1009	E	195	1600	G A	162	1008	93
1110	B	183	1601	B	173	1009	112
1011	F	172	1602	C	184	1010	97
1012	D	162	1603	D	195	1011	89
1013	A	151	1604	E F	205	1012	109
1014	E	139	1605	G	217	1013	100
1015	C	129	1606	A	228	1014	116
1016	G	118	1607	B	238	1015	105
1017	E	108	1608	C D	249	1016	97
1018	B	96	1609	E	260	1017	109
1019	F	85	1610	F	271	1018	101
1020	D	75	1611	G	282	1019	93
1021	A	64	1612	A B	292	1020	113
1022	E	52	1613	C	304	1021	97
1023	C	42	1614	D	315	1022	89
1024	G	31	1615	E	325	1023	109
1025	D	20	1616	F G	336	1024	94
1026	B	9	1617	A	348	1025	85
1027	F	363	1617	A	—	1026	»
1028	D	353	1618	B	4	1027	105
1029	A	342	1619	C	14	1028	90
1030	E	331	1620	D E	25	1029	110
1031	C	320	1621	F	37	1030	101
1032	G	309	1622	G	47	1031	86
1033	D	298	1623	A	58	1032	106
1034	B	288	1624	B C	69	1033	98
1035	F	276	1625	D	80	1034	89
1036	C	265	1626	E	91	1035	102
1037	A	255	1627	F	102	1036	94
1038	E	244	1628	G A	112	1037	114
1039	C	233	1629	B	124	1038	105
1040	G	222	1630	C	134	1039	90
1041	D	211	1631	D	145	1040	110
1042	B	201	1632	E F	156	1041	102
1043	F	189	1633	G	167	1042	86
1044	C	178	1634	A	178	1043	106
1045	A	168	1635	B	189	1044	98
1046	E	157	1636	C D	199	1045	83
1047	C	146	1637	E	211	1046	102
1048	G	135	1638	F	221	1047	94
1049	D	124	1639	G	232	1048	114
1050	B	114	1640	A B	243	1049	39
1051	F	102	1641	C	254	1050	90
1052	C	91	1642	D	265	1051	110
1053	A	81	1643	E	276	1052	95
1054	E	70	1644	F G	286	1053	87
1055	B	58	1645	A	298	1054	106
1056	G	48	1646	B	309	1055	91
1057	D	37	1647	C	319	1056	111
1058	B	27	1648	D E	330	1057	103
1059	F	15	1649	F	341	1058	94

B				A			
Années hégiriennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années grégoriennes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégiriennes A	Pâques
1059	F	15	1649	F	311	1058	91
1060	C	4	1650	G	352	1059	107
1061	A	359	1650	G	—	1060	»
1062	E	348	1651	A	8	1061	99
1063	B	337	1652	B C	19	1062	91
1064	G	326	1653	D	31	1063	103
1065	D	315	1654	E	41	1064	95
1066	A	304	1655	F	52	1065	87
1067	F	294	1656	G A	63	1066	107
1068	C	282	1657	B	74	1067	91
1069	A	272	1658	C	85	1068	111
1070	E	261	1659	D	95	1069	103
1071	B	250	1660	E F	106	1070	88
1072	G	239	1661	G	118	1071	107
1073	D	228	1662	A	128	1072	99
1074	A	217	1663	B	139	1073	84
1075	F	207	1664	C D	150	1074	104
1076	C	195	1665	E	161	1075	95
1077	A	185	1666	F	172	1076	115
1078	E	174	1667	G	182	1077	100
1079	B	163	1668	A B	193	1078	92
1080	G	152	1669	C	205	1079	111
1081	D	141	1670	D	215	1080	96
1082	A	130	1671	E	226	1081	88
1083	F	120	1672	F G	237	1082	108
1084	C	108	1673	A	248	1083	92
1085	G	97	1674	B	259	1084	84
1086	E	87	1675	C	270	1085	104
1087	B	76	1676	D E	280	1086	96
1088	G	65	1677	F	292	1087	108
1089	D	54	1678	G	302	1088	100
1090	A	43	1679	A	313	1089	92
1091	F	33	1680	B C	324	1090	112
1092	C	21	1681	D	335	1091	96
1093	G	10	1682	E	346	1092	88
1094	E	365	1682	E	—	1093	»
1095	B	354	1683	F	2	1094	108
1096	F	343	1684	G A	13	1095	93
1097	D	332	1685	B	25	1096	112
1098	A	321	1686	C	35	1097	104
1099	F	311	1687	D	46	1098	89
1100	C	300	1688	E F	56	1099	109
1101	G	288	1689	G	68	1100	100
1102	E	278	1690	A	79	1101	85
1103	B	267	1691	B	89	1102	105
1104	F	256	1692	C D	100	1103	97
1105	D	245	1693	E	112	1104	81
1106	A	234	1694	F	122	1105	101
1107	F	224	1695	G	133	1106	93
1108	C	213	1696	A B	143	1107	103
1109	G	201	1697	C	155	1108	97
1110	E	191	1698	D	166	1109	89
1111	B	180	1699	E	176	1110	109

B				A			Pâques	B				A			Pâques
Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années grégo-riennes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A		Années hégi-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années grégo-riennes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégi-riennes A	
1111	B	180	1699	E	176	1110	109	1163	E	345	1749	D	11	1162	96
1112	F	169	1700	F	187	1111	101	1161	B	331	1750	E	22	1163	88
1113	D	159	1701	G	198	1112	86	1165	G	321	1751	F	33	1161	101
1114	A	148	1702	A	208	1113	106	1166	D	313	1752	G A	13	1165	93
1115	E	137	1703	B	219	1114	98	1167	B	302	1753	B	55	1166	112
1116	C	127	1704	C D	230	1115	88	1168	F	291	1754	C	65	1167	101
1117	G	115	1705	E	241	1116	102	1169	C	280	1755	D	76	1168	89
1118	E	105	1706	F	252	1117	91	1170	A	270	1756	E F	87	1169	109
1119	B	91	1707	G	262	1118	111	1171	E	258	1757	G	98	1170	100
1120	F	83	1708	A B	273	1119	99	1172	B	247	1758	A	109	1171	85
1121	D	72	1709	C	285	1120	90	1173	G	237	1759	B	120	1172	105
1122	A	61	1710	D	295	1121	110	1174	D	226	1760	C D	130	1173	97
1123	E	50	1711	E	306	1122	95	1175	A	214	1761	E	142	1174	81
1124	C	40	1712	F G	317	1123	87	1176	F	201	1762	F	153	1175	101
1125	G	28	1713	A	328	1124	106	1177	C	193	1763	G	163	1176	93
1126	D	17	1714	B	339	1125	91	1178	A	183	1764	A B	174	1177	113
1127	B	7	1715	C	350	1126	111	1179	E	171	1765	C	185	1178	97
1128	F	361	1715	C	—	1127	»	1180	B	160	1766	D	196	1179	89
1129	D	351	1716	D E	6	1128	103	1181	G	150	1767	E	207	1180	109
1130	A	339	1717	F	17	1129	87	1182	D	139	1768	F G	217	1181	91
1131	E	328	1718	G	28	1130	107	1183	A	127	1769	A	229	1182	85
1132	C	318	1719	A	39	1131	99	1184	F	117	1770	B	240	1183	105
1133	G	307	1720	B C	19	1132	91	1185	C	106	1771	C	250	1184	90
1134	D	295	1721	D	61	1133	103	1186	G	95	1772	D E	261	1185	110
1135	B	285	1722	E	72	1134	95	1187	E	84	1773	F	273	1186	101
1136	F	274	1723	F	82	1135	87	1188	B	73	1774	G	283	1187	95
1137	D	261	1724	G A	93	1136	107	1189	G	63	1775	A	294	1188	106
1138	A	252	1725	B	104	1137	91	1190	D	52	1776	B C	304	1189	98
1139	E	241	1726	C	115	1138	111	1191	A	40	1777	D	316	1190	89
1140	C	231	1727	D	126	1139	103	1192	F	30	1778	E	327	1191	109
1141	G	220	1728	E F	136	1140	88	1193	C	19	1779	F	337	1192	91
1142	D	208	1729	G	148	1141	107	1194	G	8	1780	G A	348	1193	86
1143	B	198	1730	A	159	1142	99	1195	E	363	1780	G A	—	1194	»
1144	F	187	1731	B	169	1143	81	1196	B	351	1781	B	5	1195	105
1145	C	176	1732	C D	180	1144	101	1197	G	341	1782	C	16	1196	90
1146	A	165	1733	E	192	1145	95	1198	D	330	1783	D	26	1197	110
1147	E	154	1734	F	202	1146	115	1199	A	319	1784	E F	37	1198	102
1148	C	144	1735	G	213	1147	100	1200	F	308	1785	G	49	1199	86
1149	G	133	1736	A B	223	1148	92	1201	C	297	1786	A	59	1200	106
1150	D	121	1737	C	235	1149	111	1202	G	286	1787	B	70	1201	98
1151	B	111	1738	D	246	1150	96	1203	E	276	1788	C D	81	1202	83
1152	F	100	1739	E	256	1151	88	1204	B	264	1789	E	92	1203	102
1153	C	89	1740	F G	267	1152	108	1205	F	253	1790	F	103	1204	94
1154	A	78	1741	A	279	1153	92	1206	D	243	1791	G	114	1205	114
1155	E	67	1742	B	289	1154	81	1207	A	232	1792	A B	124	1206	99
1156	B	56	1743	C	299	1155	101	1208	E	221	1793	C	136	1207	90
1157	G	46	1744	D E	311	1156	96	1209	C	210	1794	D	146	1208	115
1158	D	34	1745	F	322	1157	108	1210	G	199	1795	E	157	1209	95
1159	B	24	1746	G	333	1158	100	1211	E	189	1796	F G	168	1210	87
1160	F	13	1747	A	343	1159	92	1212	B	177	1797	A	179	1211	106
1161	C	2	1748	B C	354	1160	105	1213	F	166	1798	B	190	1212	98
1162	A	357	1748	B C	—	1161	»	1214	D	156	1799	C	201	1213	83
1163	E	345	1749	D	11	1162	96								

B				A			Pâques
Années hégir-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années grégo-riennes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégir-riennes A	
1214	D	156	1799	C	201	1213	83
1215	A	145	1800	D	211	1214	103
1216	E	134	1801	E	222	1215	95
1217	C	124	1802	F	233	1216	108
1218	G	113	1803	G	243	1217	100
1219	E	103	1804	A B	254	1218	92
1220	B	91	1805	C	265	1219	104
1221	F	80	1806	D	276	1220	96
1222	D	70	1807	E	287	1221	88
1223	A	59	1808	F G	297	1222	108
1224	E	47	1809	A	309	1223	92
1225	C	37	1810	B	320	1224	112
1226	G	26	1811	C	330	1225	104
1227	E	16	1812	D E	341	1226	89
1228	B	4	1813	F	352	1227	108
1229	F	358	1813	F	—	1228	»
1230	D	348	1814	G	9	1229	100
1231	A	337	1815	A	19	1230	85
1232	E	326	1816	B C	30	1231	105
1233	C	315	1817	D	42	1232	96
1234	G	304	1818	E	52	1233	81
1235	D	293	1819	F	63	1234	101
1236	B	283	1820	G A	74	1235	93
1237	F	271	1821	B	85	1236	112
1238	D	261	1822	C	96	1237	97
1239	A	250	1823	D	106	1238	89
1240	E	239	1824	E F	117	1239	109
1241	C	228	1825	G	129	1240	93
1242	G	217	1826	A	139	1241	85
1243	D	206	1827	B	150	1242	105
1244	B	196	1828	C D	161	1243	97
1245	F	184	1829	E	172	1244	109
1246	C	173	1830	F	183	1245	101
1247	A	163	1831	G	194	1246	93
1248	E	152	1832	A B	204	1247	113
1249	C	141	1833	C	216	1248	97
1250	G	130	1834	D	226	1249	89
1251	D	119	1835	E	237	1250	109
1252	B	109	1836	F G	248	1251	94
1253	F	97	1837	A	259	1252	85
1254	C	86	1838	B	270	1253	105
1255	A	76	1839	C	281	1254	90
1256	E	65	1840	D E	291	1255	110
1257	C	54	1841	F	303	1256	101
1258	G	43	1842	G	313	1257	86
1259	D	32	1843	A	324	1258	106
1260	B	22	1844	B C	335	1259	93
1261	F	10	1845	D	346	1260	113
1262	C	364	1845	D	—	1261	«
1263	A	354	1846	E	3	1262	102
1264	E	343	1847	F	13	1263	94
1265	B	332	1848	G A	24	1264	114
1266	G	321	1849	B	36	1265	98

B				A			Pâques
Années hégir-riennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années grégo-riennes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années hégir-riennes A	
1266	G	321	1849	B	36	1265	98
1267	D	310	1850	C	46	1266	90
1268	B	300	1851	D	57	1267	110
1269	F	289	1852	E F	67	1268	102
1270	C	277	1853	G	79	1269	86
1271	A	267	1854	A	90	1270	106
1272	E	256	1855	B	100	1271	98
1273	B	245	1856	C D	111	1272	83
1274	G	234	1857	E	123	1273	102
1275	D	223	1858	F	133	1274	94
1276	A	212	1859	G	144	1275	114
1277	F	202	1860	A B	155	1276	99
1278	C	190	1861	C	166	1277	90
1279	A	180	1862	D	177	1278	110
1280	E	169	1863	E	187	1279	95
1281	B	158	1864	F G	198	1280	87
1282	G	147	1865	A	210	1281	106
1283	D	136	1866	B	220	1282	91
1284	A	125	1867	C	231	1283	111
1285	F	115	1868	D E	242	1284	103
1286	C	103	1869	F	253	1285	87
1287	A	93	1870	G	264	1286	107
1288	E	82	1871	A	274	1287	99
1289	B	71	1872	B C	285	1288	91
1290	G	60	1873	D	297	1289	103
1291	D	49	1874	E	307	1290	95
1292	A	38	1875	F	318	1291	87
1293	F	28	1876	G A	329	1292	107
1294	C	16	1877	B	340	1293	91
1295	G	5	1878	C	351	1294	111
1296	E	360	1878	C	—	1295	»
1297	B	349	1879	D	7	1296	103
1298	G	339	1880	E F	18	1297	88
1299	D	327	1881	G	29	1298	107
1300	A	316	1882	A	40	1299	94
1301	F	306	1883	B	51	1300	84
1302	C	295	1884	C D	61	1301	104
1303	G	285	1885	E	73	1302	95
1304	E	273	1886	F	84	1303	115
1305	B	262	1887	G	94	1304	100
1306	F	251	1888	A B	105	1305	92
1307	D	240	1889	C	117	1306	111
1308	A	229	1890	D	127	1307	96
1309	F	219	1891	E	138	1308	88
1310	C	208	1892	F G	148	1309	108
1311	G	196	1893	A	160	1310	92
1312	E	186	1894	B	171	1311	84
1313	B	175	1895	C	181	1312	104
1314	F	164	1896	D E	192	1313	96
1315	D	153	1897	F	204	1314	108
1316	A	142	1898	G	214	1315	100
1317	F	132	1899	A	225	1316	92

B				A			Pâques
Années hégirriennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années grégoriennes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années grégoriennes A	
1317	F	132	1899	A	225	1316	92
1318	C	121	1900	B	235	1317	105
1319	G	110	1901	C	246	1318	97
1320	E	100	1902	D	257	1319	89
1321	B	89	1903	E	267	1320	102
1322	F	78	1904	F G	278	1321	91
1323	D	67	1905	A	290	1322	113
1324	A	56	1906	B	300	1323	105
1325	E	45	1907	C	311	1324	90
1326	C	35	1908	D E	322	1325	110
1327	G	23	1909	F	333	1326	101
1328	E	13	1910	G	344	1327	86
1329	B	2	1911	A	354	1328	106
1330	F	356	1911	A		1329	»
1331	D	346	1912	B C	11	1330	98
1332	A	334	1913	D	22	1331	82
1333	E	323	1914	E	33	1332	102
1334	C	313	1915	F	44	1333	94
1335	G	302	1916	G A	54	1334	114
1336	D	290	1917	B	66	1335	98
1337	B	280	1918	C	77	1336	90
1338	F	269	1919	D	87	1337	110
1339	D	259	1920	E F	98	1338	95
1340	A	247	1921	G	109	1339	86
1341	E	236	1922	A	120	1340	106
1342	C	226	1923	B	131	1341	91
1343	G	215	1924	C D	141	1342	111
1344	D	203	1925	E	153	1343	102
1345	B	193	1926	F	164	1344	94
1346	F	182	1927	G	174	1345	107
1347	D	172	1928	A B	185	1346	99
1348	A	160	1929	C	196	1347	90
1349	E	149	1930	D	207	1348	110
1350	C	139	1931	E	218	1349	95
1351	G	128	1932	F G	228	1350	87
1352	D	116	1933	A	240	1351	106
1353	B	106	1934	B	251	1352	91
1354	F	95	1935	C	261	1353	111
1355	C	84	1936	D E	272	1354	103
1356	A	73	1937	F	284	1355	87
1357	E	62	1938	G	294	1356	107
1358	C	52	1939	A	305	1357	99
1359	G	41	1940	B C	315	1358	84
1360	D	29	1941	D	327	1359	103
1361	B	19	1942	E	338	1360	95
1362	F	8	1943	F	348	1361	115
1363	C	362	1943	F		1362	»
1364	A	352	1944	G A	5	1363	100
1365	E	340	1945	B	16	1364	91
1366	B	329	1946	C	27	1365	111
1367	G	319	1947	D	38	1366	96
1368	D	308	1948	E F	48	1367	88
1369	B	297	1949	G	60	1368	107

B				A			Pâques
Années hégirriennes B	Caractères	Rang du 1er Moharrem b	Années grégoriennes V	Caractères	Rang du 1er Janvier a	Années grégoriennes A	
1369	B	297	1949	G	60	1368	107
1370	F	286	1950	A	70	1369	99
1371	C	275	1951	B	81	1370	84
1372	A	265	1952	C D	92	1371	101
1373	E	253	1953	E	103	1372	95
1374	B	242	1954	F	111	1373	108
1375	G	232	1955	G	125	1374	100
1376	D	221	1956	A B	135	1375	92
1377	B	210	1957	C	147	1376	111
1378	F	199	1958	D	157	1377	96
1379	C	188	1959	E	168	1378	88
1380	A	178	1960	F G	179	1379	108
1381	E	166	1961	A	190	1380	92
1382	B	155	1962	B	201	1381	112
1383	G	145	1963	C	212	1382	104
1384	D	134	1964	D E	222	1383	89
1385	A	122	1965	F	231	1384	108
1386	F	112	1966	G	245	1385	100
1387	C	101	1967	A	255	1386	85
1388	A	91	1968	B C	266	1387	105
1389	E	79	1969	D	277	1388	96
1390	B	68	1970	E	288	1389	88
1391	G	58	1971	F	299	1390	101
1392	D	47	1972	G A	309	1391	93
1393	A	35	1973	B	321	1392	112
1394	F	25	1974	C	332	1393	101
1395	C	14	1975	D	342	1394	89
1396	G	3	1976	E F	353	1395	109
1397	E	358	1976	E F		1396	»
1398	B	346	1977	G	10	1397	100
1399	G	336	1978	A	21	1398	85
1400	D	325	1979	B	31	1399	105
1401	A	314	1980	C D	42	1400	97
1402	F	303	1981	E	54	1401	109
1403	C	292	1982	F	64	1402	101
1404	G	281	1983	G	75	1403	93
1405	E	271	1984	A B	86	1404	113
1406	B	259	1985	C	97	1405	97
1407	G	249	1986	D	108	1406	89
1408	D	238	1987	E	118	1407	109
1409	A	227	1988	F G	129	1408	94
1410	F	216	1989	A	141	1409	85
1411	C	205	1990	B	151	1410	105
1412	G	194	1991	C	162	1411	90
1413	E	184	1992	D E	173	1412	110
1414	B	172	1993	F	184	1413	101
1415	F	161	1994	G	195	1414	93
1146	D	151	1995	A	206	1415	106
1417	A	140	1996	B C	216	1416	98
1418	F	129	1997	D	228	1417	89
1419	C	118	1998	E	238	1418	102
1420	G	107	1999	F	249	1419	94
1421	E	96	2000	G A	260	1420	114

TABLES II

Tables de Concordance entre les quantièmes d'Années et les quantièmes de mois

TABLEAU V. — Concordance entre les quantièmes d'année et les quantièmes de mois.

Quantièmes de mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	1	32	60	91	121	152	182	213	244	274	305	335
2	2	33	61	92	122	153	183	214	245	275	306	336
3	3	34	62	93	123	154	184	215	246	276	307	337
4	4	35	63	94	124	155	185	216	247	277	308	338
5	5	36	64	95	125	156	186	217	248	278	309	339
6	6	37	65	96	126	157	187	218	249	279	310	340
7	7	38	66	97	127	158	188	219	250	280	311	341
8	8	39	67	98	128	159	189	220	251	281	312	342
9	9	40	68	99	129	160	190	221	252	282	313	343
10	10	41	69	100	130	161	191	222	253	283	314	344
11	11	42	70	101	131	162	192	223	254	284	315	345
12	12	43	71	102	132	163	193	224	255	285	316	346
13	13	44	72	103	133	164	194	225	256	286	317	347
14	14	45	73	104	134	165	195	226	257	287	318	348
15	15	46	74	105	135	166	196	227	258	288	319	349
16	16	47	75	106	136	167	197	228	259	289	220	350
17	17	48	76	107	137	168	198	229	260	290	321	351
18	18	49	77	108	138	169	199	230	261	291	322	352
19	19	50	78	109	139	170	200	231	262	292	323	353
20	20	51	79	110	140	171	201	232	263	293	324	354
21	21	52	80	111	141	172	202	233	264	294	325	355
22	22	53	81	112	142	173	203	234	265	295	326	356
23	23	54	82	113	143	174	204	235	266	296	327	357
24	24	55	83	114	144	175	205	236	267	297	328	358
25	25	56	84	115	145	176	206	237	268	298	329	359
26	26	57	85	116	146	177	207	238	269	299	330	360
27	27	58	86	117	147	178	208	239	270	300	331	361
28	28	59	87	118	148	179	209	240	271	301	332	362
29	29		88	119	149	180	210	241	272	302	333	363
30	30		89	120	150	181	211	242	273	303	334	364
31	31		90		151		212	243		304		365
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

TABLEAU V'. — Concordance entre les quantièmes d'années et les quantièmes de mois.

Quantièmes de mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1	1	32	61	92	122	153	183	214	245	275	306	336
2	2	33	62	93	123	15 4	184	215	246	276	307	337
3	3	34	63	94	124	155	185	216	247	277	308	338
4	4	35	64	95	125	156	186	217	248	278	309	339
5	5	36	65	96	126	157	187	218	249	279	310	340
6	6	37	66	97	127	158	188	219	250	280	311	341
7	7	38	67	98	128	159	189	220	251	281	312	342
8	8	39	68	99	129	160	190	221	252	282	313	343
9	9	40	69	100	130	161	191	222	253	283	314	344
10	10	41	70	101	131	162	192	223	254	284	315	345
11	11	42	71	102	132	163	193	224	255	285	316	346
12	12	43	72	103	133	164	194	225	256	286	317	347
13	13	44	73	104	134	165	195	226	257	287	318	348
14	14	45	74	105	135	166	196	227	258	288	319	349
15	15	46	75	106	136	167	197	228	259	289	320	350
16	16	47	76	107	137	168	198	229	260	290	321	351
17	17	48	77	108	138	169	199	230	261	291	322	352
18	18	49	78	109	139	170	200	231	262	292	323	353
19	19	50	79	110	140	171	201	232	263	293	324	354
20	20	51	80	111	141	172	202	233	264	294	325	355
21	21	52	81	112	142	173	203	234	265	295	326	356
22	22	53	82	113	143	174	204	235	266	296	327	357
23	23	54	83	114	144	175	205	236	267	297	328	358
24	24	55	84	115	145	176	206	237	268	298	329	359
25	25	56	85	116	146	177	207	238	269	299	330	360
26	26	57	86	117	147	178	208	239	270	300	331	361
27	27	58	87	118	148	179	209	240	271	301	332	362
28	28	59	88	119	149	180	210	241	272	302	333	363
29	29	60	89	120	150	181	211	242	273	303	334	364
30	30	»	90	121	151	182	212	243	274	304	335	365
31	31	»	91	»	152	»	213	244	»	305	»	366
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre

TABLEAU HH'. — Concordance entre les quantièmes d'années et les quantièmes de mois.

Quantièmes de mois	Moharrem	Safar	Rabi 1er	Rabi 2me	1er Djoumada	2me Djoumada	Redjeb	Chaban	Ramdan	Choual	Doul Kada	Doul Hidja
1	1	31	60	90	119	149	178	208	237	267	296	326
2	2	32	61	91	120	150	179	209	238	268	297	327
3	3	33	62	92	121	151	180	210	239	269	298	328
4	4	34	63	93	122	152	181	211	240	270	299	329
5	5	35	64	94	123	153	182	212	241	271	300	330
6	6	36	65	95	124	154	183	213	242	272	301	331
7	7	37	66	96	125	155	184	214	243	273	302	332
8	8	38	67	97	126	156	185	215	244	274	303	333
9	9	39	68	98	127	157	186	216	245	275	304	334
10	10	40	69	99	128	158	187	217	246	276	305	335
11	11	41	70	100	129	159	188	218	247	277	306	336
12	12	42	71	101	130	160	189	219	248	278	307	337
13	13	43	72	102	131	161	190	220	249	279	308	338
14	14	44	73	103	132	162	191	221	250	280	309	339
15	15	45	74	104	133	163	192	222	251	281	810	340
16	16	46	75	105	134	164	193	223	252	282	311	341
17	17	47	76	106	135	165	194	224	253	283	312	342
18	18	48	77	107	136	166	195	225	254	284	313	343
19	19	49	78	108	137	167	196	226	255	285	314	344
20	20	50	79	109	138	168	197	227	256	286	315	345
21	21	51	80	110	139	169	198	228	257	287	316	346
22	22	52	81	111	140	170	199	229	258	288	317	347
23	23	53	82	112	141	171	200	230	259	289	318	348
24	24	54	83	113	142	172	201	231	260	290	319	349
25	25	55	84	114	143	173	202	232	261	291	320	350
26	26	56	85	115	144	174	203	233	262	292	321	351
27	27	57	86	116	145	175	204	234	263	293	322	352
28	28	58	87	117	146	176	205	235	264	294	323	353
29	29	59	88	118	147	177	206	236	265	295	324	354
30	30	»	89	»	148	»	207	»	266	»	325	(355)
	Moharrem	Safa	Rabi 1er	Rabi 2me	1er Djoumada	2me Djoumada	Radjeb	Chaban	Ramdan	Choual	Doul Kada	Doul Hidja

TABLE III (CALENDRIER PERPÉTUEL)

OU

TABLE DE CONCORDANCE

ENTRE LES FÉRIES ET LES QUANTIÈMES DE MOIS

SUIVIE

des tableaux des caractères des années vulgaires de l'an 1 à 2000 et des années hégiriennes de l'an 1 à 1500.

TABLEAU F

ANNÉES VULGAIRES COMMUNES

Janvier						Février						Mars					
1	8	15	22	29			5	12	19	26			5	12	19	26	
2	9	16	23	30			6	13	20	27			6	13	20	27	
3	10	17	24	31			7	14	21	28			7	14	21	28	
4	11	18	25			1	8	15	22	(29)		1	8	15	22	29	
5	12	19	26			2	9	16	23			2	9	16	23	30	
6	13	20	27			3	10	17	24			3	10	17	24	31	
7	14	21	28			4	11	18	25			4	11	18	25		

Avril						Mai						Juin					
	2	9	16	23	30		7	14	21	28			4	11	18	25	
	3	10	17	24		1	8	15	22	29			5	12	19	26	
	4	11	18	25		2	9	16	23	30			6	13	20	27	
	5	12	19	26		3	10	17	24	31			7	14	21	28	
	6	13	20	27		4	11	18	25			1	8	15	22	29	
	7	14	21	28		5	12	19	26			2	9	16	23	30	
1	8	15	22	29		6	13	20	27			3	10	17	24		

Juillet						Août						Septembre					
	2	9	16	23	30		6	13	20	27			3	10	17	24	
	3	10	17	24	31		7	14	21	28			4	11	18	25	
	4	11	18	25		1	8	15	22	29			5	12	19	26	
	5	12	19	26		2	9	16	23	30			6	13	20	27	
	6	13	20	27		3	10	17	24	31			7	14	21	28	
	7	14	21	28		4	11	18	25			1	8	15	22	29	
1	8	15	22	29		5	12	19	26			2	9	16	23	30	

Octobre						Novembre						Décembre					
1	8	15	22	29			5	12	19	26			3	10	17	24	31
2	9	16	23	30			6	13	20	27			4	11	18	25	
3	10	17	24	31			7	14	21	28			5	12	19	26	
4	11	18	25			1	8	15	22	29			6	13	20	27	
5	12	19	26			2	9	16	23	30			7	14	21	28	
6	13	20	27			3	10	17	24			1	8	15	22	29	
7	14	21	28			4	11	18	25			2	9	16	23	30	

TABL

A	B	C	D
d	l	ma	me
l	ma	me	j
ma	me	j	v
me	j	v	s
j	v	s	d
v	s	d	l
s	d	l	ma

A	B	C	D
d	l	ma	me
l	ma	me	j
ma	me	j	v
me	j	v	s
j	v	s	d
v	s	d	l
s	d	l	ma

A	B	C	D
d	l	ma	me
l	ma	me	j
ma	me	j	v
me	j	v	s
j	v	s	d
v	s	d	l
s	d	l	ma

A	B	C	D
d	l	ma	me
l	ma	me	j
ma	me	j	v
me	j	v	s
j	v	s	d
v	s	d	l
s	d	l	ma

TABLEAU I

TABLEAU A

ANNÉES HÉGYRIENNES COMMUNES OU BISSEXTILES

E	F	G	Moharrem					Safar					Rebi 1er				
j	v	s	1	8	15	22	29		6	13	20	27		5	12	19	26
v	s	d	2	9	16	23	30		7	14	21	28		6	13	20	27
s	d	l	3	10	17	24		1	8	15	22	29		7	14	21	28
d	l	ma	4	11	18	25		2	9	16	23		1	8	15	22	29
l	ma	me	5	12	19	26		3	10	17	24		2	9	16	23	30
ma	me	j	6	13	20	27		4	11	18	25		3	10	17	24	
me	j	v	7	14	21	28		5	12	19	26		4	11	18	25	

E	F	G	Rebi 2me					1er Djoumada					2me Djoumada				
j	v	s		3	10	17	24		2	9	16	23	30		7	14	21	28
v	s	d		4	11	18	25		3	10	17	24		1	8	15	22	29
s	d	l		5	12	19	26		4	11	18	25		2	9	16	23	
d	l	ma		6	13	20	27		5	12	19	26		3	10	17	24	
l	ma	me		7	14	21	28		6	13	20	27		4	11	18	25	
ma	me	j	1	8	15	22	29		7	14	21	28		5	12	19	26	
me	j	v	2	9	16	23		1	8	15	22	29		6	13	20	27	

E	F	G	Redjeb					Chaban					Ramdan				
j	v	s		6	13	20	27		4	11	18	25		3	10	17	24
v	s	d		7	14	21	28		5	12	19	26		4	11	18	25
s	d	l	1	8	15	22	29		6	13	20	27		5	12	19	26
d	l	ma	2	9	16	23	30		7	14	21	28		6	13	20	27
l	ma	me	3	10	17	24		1	8	15	22	29		7	14	21	28
ma	me	j	4	11	18	25		2	9	16	23		1	8	15	22	29
me	j	v	5	12	19	26		3	10	17	24		2	9	16	23	30

E	F	G	Choual					Doul Kada					Doul Hidja				
j	v	s	1	8	15	22	29		7	14	21	28		5	12	19	26
v	s	d	2	9	16	23		1	8	15	22	29		6	13	20	27
s	d	l	3	10	17	24		2	9	16	23	30		7	14	21	28
d	l	ma	4	11	18	25		3	10	17	24		1	8	15	22	29
l	ma	me	5	12	19	26		4	11	18	25		2	9	16	23	(30,
ma	me	j	6	13	20	27		5	12	19	26		3	10	17	24	
me	j	v	7	14	21	28		6	13	20	27		4	11	18	25	

TABLEAU DES CARACTÈRES DES ANNÉES DE L'ÈRE VULGAIRE

Siècles Grégoriens						
						1.500
1600		1700		1800		1900

A	G	F	E	D	C	B
B	A	G	F	E	D	C
C	B	A	G	F	E	D
D	C	B	A	G	F	E
E	D	C	B	A	G	F
F	E	D	C	B	A	G
G	F	E	D	C	B	A

00	6	12	17	23	**28**	34	40	45
1	7	**12**	18	24	29	35	**40**	46
2	8	13	19	**24**	30	36	41	47
3	**8**	14	20	25	31	**36**	42	48
4	9	15	**20**	26	32	37	43	**48**
4	10	16	21	27	**32**	38	44	49
5	**11**	**16**	22	28	33	39	**44**	50

		00	100	200	300	400
500	600	700	800	900	1000	1100
1200	1300	1400	1500	1600	1700	1800

Siècles Juliens

51	**56**	62	68	**73**	79	**84**	90	96
52	57	63	**68**	74	80	85	91	**96**
52	58	64	69	75	**80**	86	92	97
53	59	**64**	70	76	81	87	**92**	98
54	60	65	71	**76**	82	88	93	99
55	**60**	66	72	77	83	**88**	94	100
56	61	67	**72**	78	84	89	95	

TABLEAU DES CARACTÈRES DES ANNÉES HEGIRIENNES

»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	**0**	10	20	30	40	50
60	70	80	90	**100**	110	120	130	140	150	160	170	180	190	**200**	210	220	230	240	250	260
270	280	290	**300**	310	320	330	340	350	360	370	380	390	**400**	110	420	430	440	450	460	170
480	490	**500**	510	520	530	540	550	560	570	580	590	**600**	610	620	630	640	650	660	670	680
690	**700**	710	720	730	740	750	760	770	780	790	**800**	810	820	830	840	850	860	870	880	890
900	910	920	930	940	950	960	970	980	990	**1000**	1010	1020	1030	1040	1050	1060	1070	1080	1090	**1100**
1110	1120	1130	1140	1150	1160	1170	1180	1190	**1200**	1210	1220	1230	1240	1250	1260	1270	1280	1290	**1300**	1310
1320	1330	1340	1350	1360	1370	1380	1390	**1400**	1410	1420	1430	1440	1450	1460	1470	1480	1490	»	»	»

0	E	F	A	C	D	F	A	B	D	F	G	B	D	E	G	B	C	E	G	A	C	0
1	B	D	E	G	B	C	E	G	A	C	E	F	A	C	D	F	A	B	D	F	G	1
2	F	A	C	D	F	A	B	D	F	G	B	D	E	G	B	C	E	G	A	C	E	2
3	D	E	G	B	C	E	G	A	C	E	F	A	C	D	F	A	B	D	F	G	B	3
4	A	C	D	F	A	B	D	F	G	B	D	E	G	B	C	E	G	A	C	E	F	4
5	E	G	B	C	E	G	A	C	E	F	A	C	D	F	A	B	D	F	G	B	D	5
6	C	D	F	A	B	D	F	G	B	D	E	G	B	C	E	G	A	C	E	F	A	6
7	G	B	D	E	G	B	C	E	G	A	C	E	F	A	C	D	F	A	B	D	F	7
8	E	F	A	C	D	F	A	B	D	F	G	B	D	E	G	B	C	E	G	A	C	8
9	B	D	E	G	B	C	E	G	A	C	E	F	A	C	D	F	A	B	D	F	G	9

ERRATA

3e trimestre 1900

Page 317, ligne 11, lire : *44', 2". 8/10*, au lieu de *44'*.
Page 318, séparer par un trait la ligne *18* de la ligne *19*.
Page 319, ligne 8, lire : *tables II*, au lieu de *tables 11*.
Page 324, ligne 39, lire : *feries*, au lieu de *fériés*.
Page 325, ligne 8, remplacer *; par*, après le mot *décembre*.
Page 325, lignes 27 et 28, lire après le nombre 12 : *Ces jours se nommaient comme ci-dessus : Octavo idus, septimo idus*.
Page 325, ligne 30, lire : *les ides étant le 13*, au lieu de *étaient le 13*.
Page 327, séparer par un trait la ligne *11* de la ligne *12*, et effacer celui qui sépare la ligne *13* de la ligne *14*.
Page 328, ligne 4, lire : *anno provinciæ* au lieu de *anno provincia*.

1er trimestre 1901

Page 158, 6e ligne à partir de la fin, lire : *21 mai 1890*, au lieu de *21 mai 1900*.
Page 160, 5e ligne, souligner *1484 fr. = 327,888, A*.
Page 161, 3e ligne à partir de la fin, lire : *12 avril C.* au lieu de *1er avril C.*

3e trimestre 1901

Page 345, ligne 17, lire : *et qu'elle s'appelait*, au lieu de *et qui elle s'appelait*.
Page 347, 18e ligne, lire : *24 rabi 2e*, au lieu de *24 rabi 1er*.
Page 348, ligne 11, ajouter *863* entre *857* et *868*.
Page 349, 4e ligne à partir de la fin, remplacer *1096 (DC)* par *1096 (CD)*.

1er trimestre 1902

Page 146, ligne 14, lire : *79 + 235 = 314*.
Page 153, 25e ligne, lire : *commencement* au lieu de *couronnement*.
Page 154, dernière ligne de la 7e colonne du tableau, lire : *7 choual* au lieu de *6 choual*.

3e trimestre 1903

Quand une année vulgaire ou hégirienne est soulignée comme étant bissextile ou abondante, les chiffres et les lettres qui se rapportent à cette année doivent aussi être soulignés.

Planche 6, dernière ligne, *296* ne doit pas être souligné.
Planche 8, année hégirienne 761, colonne B. lire : *327* au lieu de *337*.
Planche 10, dernière ligne, colonne Pâques, lire : *101* au lieu de *110*.
Planche 14, colonne V. après l'année 1965, lire : *1966* au lieu de *1996*.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE 3e trimestre 1900, page..... 309
CHAPITRE 1er, notions sur les calendriers, idem. page..... 315
CHAPITRE II, construction des tables, 4e trimestre 1900, page..... 421
CHAPITRE III, conversion des dates, 1er trimestre 1901, page..... 158
CHAPITRE IV, vérification des dates, 3e trimestre 1901, page..... 341
CHAPITRE V, recherches sur les dates incertaines ou mal définies,
3e trimestre 1901, page..... 345
1er trimestre 1902, page..... 142
NOTES 1er trimestre 1902, page..... 147
TABLES 3e trimestre 1903, page..... 497

RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord

I. — Depuis le 15 octobre jusqu'au 1er juillet, le local de la Société est ouvert aux Sociétaires de 3 heures à 5 heures tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés.

II. — Les ouvrages et fascicules composant la Bibliothèque pourront être empruntés par les sociétaires. Chaque sociétaire inscrira sur un registre spécial les ouvrages empruntés, en signant et datant. La durée du prêt ne pourra excéder un mois.

III. — Ne pourront être emportés à domicile ni les derniers fascicules parus des publications périodiques, ni les ouvrages inscrits depuis moins d'un mois sur le registre de la Bibliothèque. Les cartes ne pourront quitter le local de la Société que sur autorisation spéciale du Bureau de la Société.

Le Secrétaire Général,
J. JUGUE.

Le Président,
ARM. MESPLÉ.

Le Bibliothécaire,
A. PÉRIÉ.

La Société laisse aux auteurs la responsabilité de leurs travaux et de leurs opinions. Tout mémoire doit être signé de son auteur. (Art. 13 des statuts).

Le titre de Membre titulaire est accordé à toute personne dont la candidature est présentée par deux parrains déjà sociétaires.

Les Dames peuvent faire partie de la Société dans les mêmes conditions.

Toute candidature est soumise à l'examen du bureau ; si l'avis est favorable, elle est présentée au vote de la Société qui statue dans la séance qui suit celle de la présentation.

La Société publie quatre bulletins trimestriels, qui sont adressés gratuitement à tous les Membres de la Société.

La Société peut, en outre, recommander certains travaux faits en dehors d'elle et donner le concours de son appui moral à des mémoires qui n'auraient pu trouver place dans ses propres publications.

Il est rendu compte de toutes publications, ouvrages ou bulletins géographiques dont il est adressé deux exemplaires à la Société.

Le Prix de chaque Bulletin est fixé à **3** francs

POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A LA SOCIÉTÉ

La Société tient ses séances le 1er et le 3e jeudi de chaque mois. Les séances sont suspendues du 1er juillet au 15 octobre.

Ceux de MM. les Membres qui n'auraient pas reçu leur Carte de Sociétaire sont priés de vouloir bien la réclamer au Secrétariat général, Rue Mahon, 1.

Le Secrétaire Général-Adjoint,
V. DEMONTÈS.

L'Imprimeur-Gérant,
S. LÉON.

Alger — Imp S LÉON r de Tanger 15

Neuf Médailles Or et Argent aux différentes Expositions

IMPRIMERIE & GRAVURE ARTISTIQUE & COMMERCIALE

S. LÉON

Graveur

Fournisseur du Gouvernement et des principales Administrations

15, RUE DE TANGER, 15, ALGER

Spécialité de Cachets Argent pour Chefs Indigènes

LETTRES DE MARIAGE, NAISSANCE, INVITATION, ETC.

FABRIQUE SPÉCIALE DE TIMBRES EN CAOUTCHOUC

ATELIER DE GRAVURE SUR MÉTAUX

Timbres à Tampon
SECS ET HUMIDES
PLAQUES DE PORTES
ESTAMPILLES

Poinçons en Acier
MARQUES A BRULER
MARQUES A BOUCHONS
MARQUES A SAVON

Clichés en Cuivre et Zincographie — Chiffres ciselés

TIMBRAGE EN COULEURS POUR PAPIER DE LUXE

EN VENTE :

La Garantie Française et ses Poinçons depuis 1260 à nos jours, par M. PAUL DE CAZENEUVE ; cet ouvrage contient environ 1,800 dessins gravés, représentant tous les Poinçons Anciens et Modernes.

Le Catalogue Illustré du Musée National des Antiquités Algériennes.

Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie Algériennes ; Album contenant 153 dessins finement gravés et coloriés. Cet ouvrage, subventionné par le *Gouvernement Général*, représente les principaux Joyaux de Fabrication Algérienne en Matières d'Or, d'Argent et Pierreries en couleurs.

Vérification des Miracles. — **LA SALETTE.** — **La Possédée de Grèzes,** par M. le DOCTEUR ROUBY.

Etude sur l'Hygiène et la Médecine au Maroc, par M. le DOCTEUR RAYNAUD.

Guyotville, par M. VICTOR DEMONTÈS Professeur au Lycée d'Alger.

Vesoul-Benian, — —

8e Congrès International de Géographie

Conformément aux décisions du 7e Congrès international de géographie tenu à Berlin en 1899, les géographes et les Sociétés de géographie des Etats-Unis élaborent actuellement le programme du prochain congrès de septembre 1904.

Les principales sessions scientifiques se tiendraient au commencement du mois à Washington. New-York, Philadelphie, Baltimore et Chicago, auraient aussi quelques sessions. Enfin la séance de clôture s'ouvrirait à Saint-Louis, en même temps que celle du Congrès universel des sciences et des arts. Des excursions seraient organisées de Saint-Louis à Mexico et de là aux points d'intérêt géographique dans l'Ouest des Etats-Unis et au Canada.

Un premier avis sera prochainement envoyé aux Sociétés de géographie de tous les pays et aux géographes que peuvent intéresser les travaux du Congrès. Les détails en sont soumis à un comité d'organisation composé des représentants de toutes les Sociétés de géographie des Etats-Unis.

Les membres de ce comité sont :

Dr W. J. Mc Gee, Vice-Président national Géographie Sociéty, Président.

M. John Joy Edson, (Président Washington Loan and Trust Compagny), Trésorier, et Dr J. H. McCormick, Secrétaire.

Le Siège Social du Comité est à Washington, Hubbard Memorial Hall — D. C., V. S. A.où les communications doivent être adressées.

42e Congrès des Sociétés Savantes

DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS

Le 42e Congrès des Sociétés Savantes s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 5 avril, 1904.

Les mémoires doivent parvenir avant le 20 janvier prochain, au 5e bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur. Les manuscrits, doivent être entièrement terminés, lisiblements écrits sur le recto et accompagnés des dessins, cartes, croquis, etc., nécessaires, de manière à ce que, si elle est décidée, leur impression ne souffre aucun retard.

Ces prescriptions ne restreignent d'ailleurs pas le droit, pour chacun, de demander la parole sur les questions du programme. Toute lecture sera, comme les années précédentes, subordonnée à l'approbation du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Le programme est à la disposition des Sociétaires, au siège social, 1, rue Mahon.

ÉMISSION D'OBLIGATIONS

GARANTIES PAR L'ÉTAT

Le Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française émet le 8 Septembre, par l'intermédiaire des principaux Etablissements de crédit, au prix de **470** francs,

75,880 obligations 3 0/0 de **500** francs, jouissance 1er Octobre, remboursables au pair, en 50 ans, à partir du 1er Avril 1904.

Le capital et les intérêts sont payables **nets d'impôts présents et futurs** conformément à l'article 7 du traité entre le Gouvernement Général et les Contractants.

En outre, le paiement de l'annuité nécessaire pour couvrir les intérêts et l'amortissement des titres est **garanti par le Gouvernement de la République Française** en vertu de l'article 3 de la loi du 5 Juillet 1903.

L'emprunt total comporte **86,720** obligations ; mais **10,840** titres sont conservés par le Gouvernement Général comme emploi des fonds des Caisses de Réserve.

L'admission à la cote officielle et aux avances de la Banque de France de ces titres **garantis par l'Etat** et **nets d'impôts présents et futurs** sera immédiatement demandée.

La souscription est ouverte au **Crédit Algérien** à **Paris** et à **Alger** et aux **Caisses** des principaux établissements de crédit.

Neuf Médailles Or et Argent aux différentes Expositions

IMPRIMERIE & GRAVURE ARTISTIQUE & COMMERCIALE

S. LÉON

Graveur

Fournisseur du Gouvernement et des principales Administrations

15, RUE DE TANGER, 15, ALGER

Spécialité de Cachets Argent pour Chefs Indigènes

LETTRES DE MARIAGE, NAISSANCE, INVITATION, ETC.

FABRIQUE SPÉCIALE DE TIMBRES EN CAOUTCHOUC

ATELIER DE GRAVURE SUR MÉTAUX

Timbres à Tampon	**Poinçons en Acier**
SECS ET HUMIDES	**MARQUES A BRULER**
PLAQUES DE PORTES	MARQUES A BOUCHONS
ESTAMPILLES	MARQUES A SAVON

Clichés en Cuivre et Zincographie — Chiffres ciselés

TIMBRAGE EN COULEURS POUR PAPIER DE LUXE

EN VENTE :

La Garantie Française et ses Poinçons depuis 1260 à nos jours, par M. PAUL DE CAZENEUVE ; cet ouvrage contient environ 1,800 dessins gravés, représentant tous les Poinçons Anciens et Modernes.

Le Catalogue Illustré du Musée National des Antiquités Algériennes.

Bijouterie, Joaillerie et Orfèvrerie Algériennes ; Album contenant 153 dessins finement gravés et coloriés. Cet ouvrage, subventionné par le *Gouvernement Général*, représente les principaux Joyaux de Fabrication Algérienne en Matières d'Or, d'Argent et Pierreries en couleurs.

Vérification des Miracles. — **LA SALETTE. — La Possédée de Grèzes,** par M. le DOCTEUR ROUBY.

Etude sur l'Hygiène et la Médecine au Maroc, par M. le DOCTEUR RAYNAUD.

Guyotville, par M. VICTOR DEMONTÈS, Professeur au Lycée d'Alger.

RÈGLEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord

I. — Depuis le 15 octobre jusqu'au 1er juillet, le local de la Société est ouvert aux Sociétaires de 3 heures à 5 heures tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés.

II. — Les ouvrages et fascicules composant la Bibliothèque pourront être empruntés par les sociétaires. Chaque sociétaire inscrira sur un registre spécial les ouvrages empruntés, en signant et datant. La durée du prêt ne pourra excéder un mois.

III. — Ne pourront être emportés à domicile ni les derniers fascicules parus des publications périodiques, ni les ouvrages inscrits depuis moins d'un mois sur le registre de la Bibliothèque. Les cartes ne pourront quitter le local de la Société que sur autorisation spéciale du Bureau de la Société.

Le Secrétaire Général,
J. JUGUE.

Le Président,
ARM. MESPLÉ.

Le Bibliothécaire,
A. PÉRIÉ.

La Société laisse aux auteurs la responsabilité de leurs travaux et de leurs opinions. Tout mémoire doit être signé de son auteur. (Art. 13 des statuts).

Le titre de Membre titulaire est accordé à toute personne dont la candidature est présentée par deux parrains déjà sociétaires.

Les Dames peuvent faire partie de la Société dans les mêmes conditions.

Toute candidature est soumise à l'examen du bureau ; si l'avis est favorable, elle est présentée au vote de la Société qui statue dans la séance qui suit celle de la présentation.

La Société publie quatre bulletins trimestriels, qui sont adressés gratuitement à tous les Membres de la Société.

La Société peut, en outre, recommander certains travaux faits en dehors d'elle et donner le concours de son appui moral à des mémoires qui n'auraient pu trouver place dans ses propres publications.

Il est rendu compte de toutes publications, ouvrages ou bulletins géographiques dont il est adressé deux exemplaires à la Société.

Le Prix de chaque Bulletin est fixé à 3 francs

POUR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES A LA SOCIÉTÉ

La Société tient ses séances le 1er et le 3e jeudi de chaque mois.
Les séances sont suspendues du 1er juillet au 15 octobre.

Ceux de MM. les Membres qui n'auraient pas reçu leur Carte de Sociétaire sont priés de vouloir bien la réclamer au Secrétariat général, Rue Mahon, 1.

Le Secrétaire Général-Adjoint,
V. DEMONTÈS.

L'Imprimeur-Gérant,
S. LÉON.

Alger — Imp. S. LÉON. ▸ de Tanger, 15

Graphiques des naissances ——
et des décès - - - - - - -
à Vesoul-Benian
de 1853 à 1900

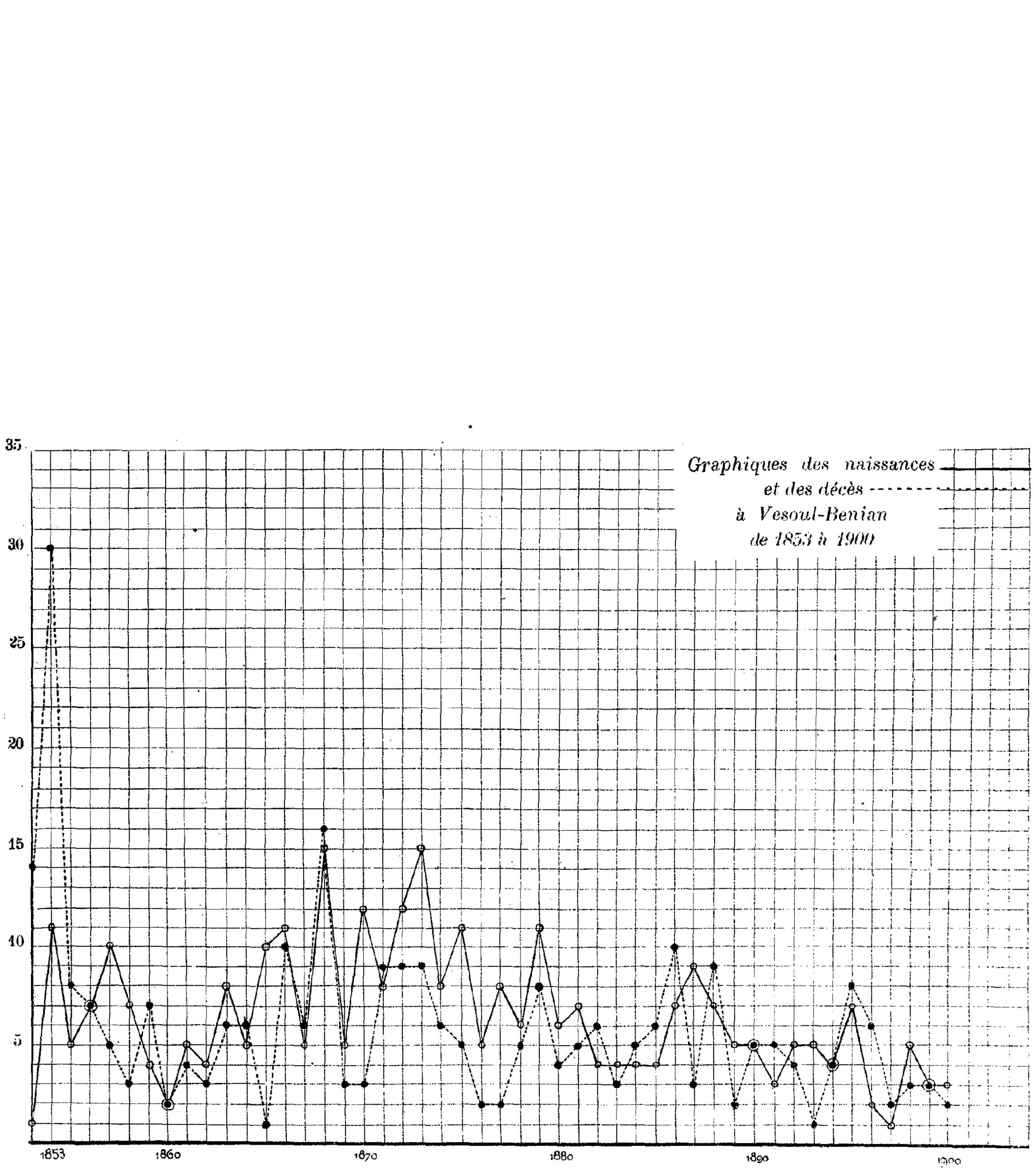

MAROC

Carte de la Région parcourue par M. BRIVES

en Juillet-Octobre 1903

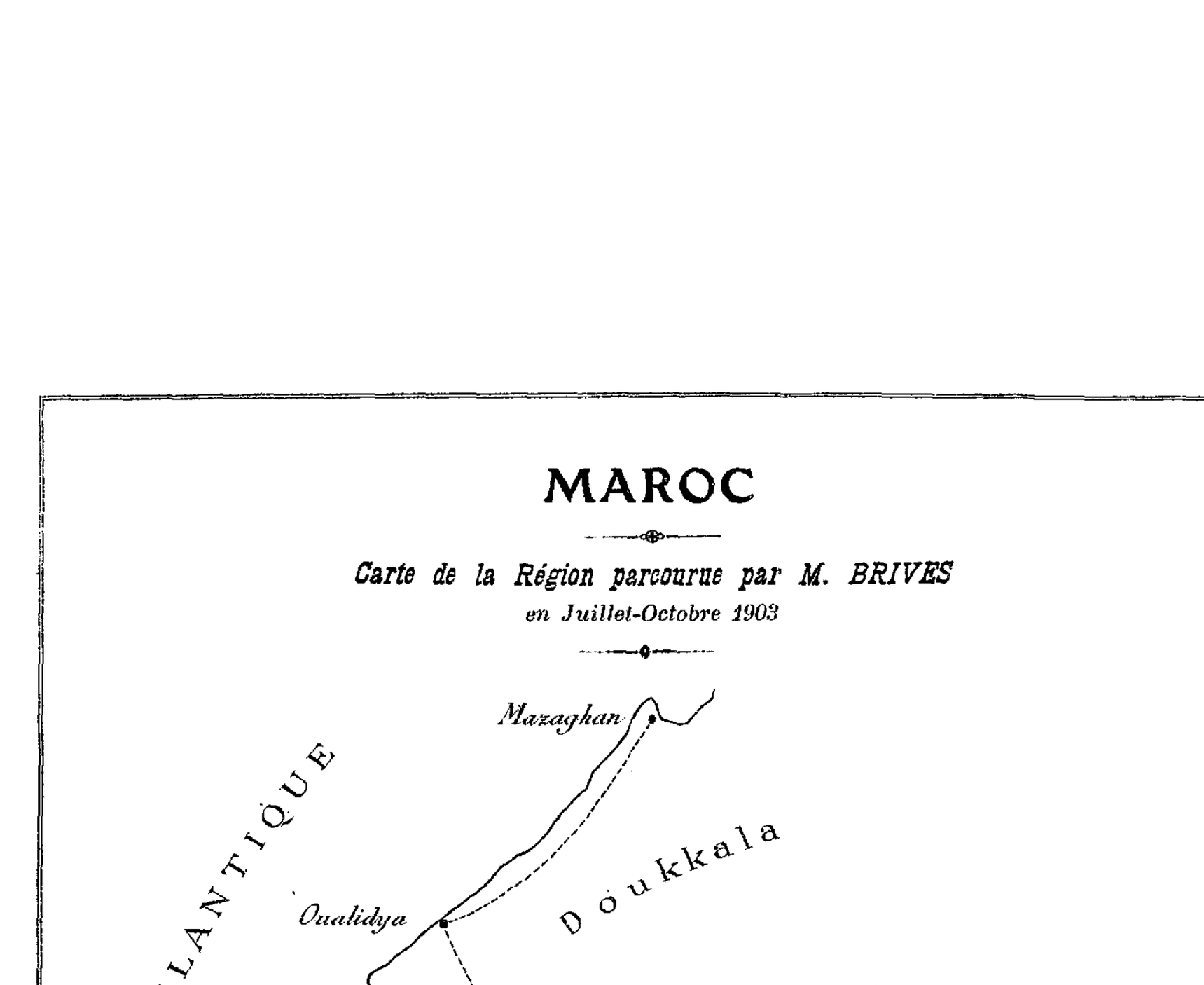

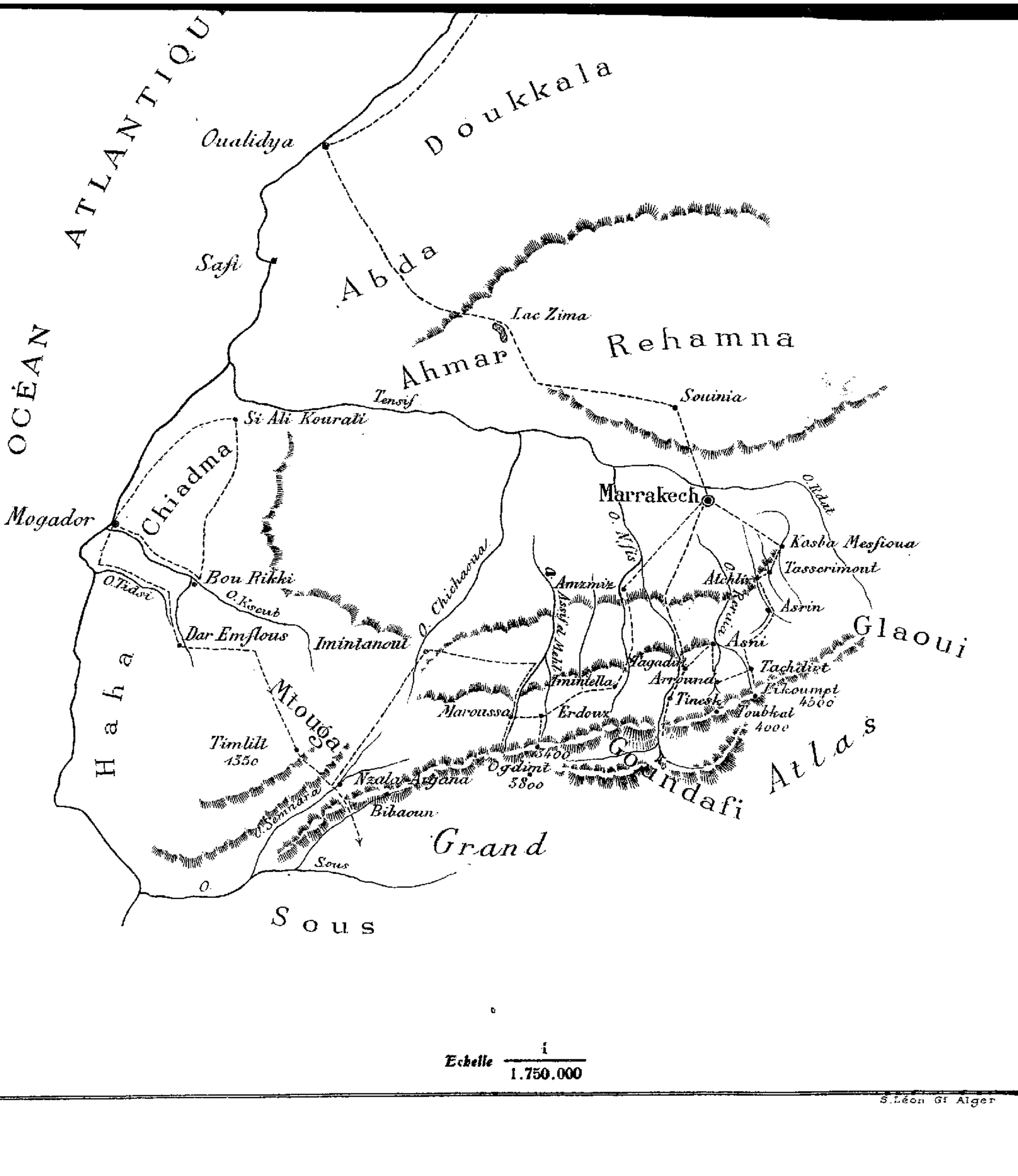

Echelle $\frac{1}{1.750.000}$

S. Léon Gr Alger

PLAINE DES BENI SLIMANN

VUE DU DJEBEL CHAÏF

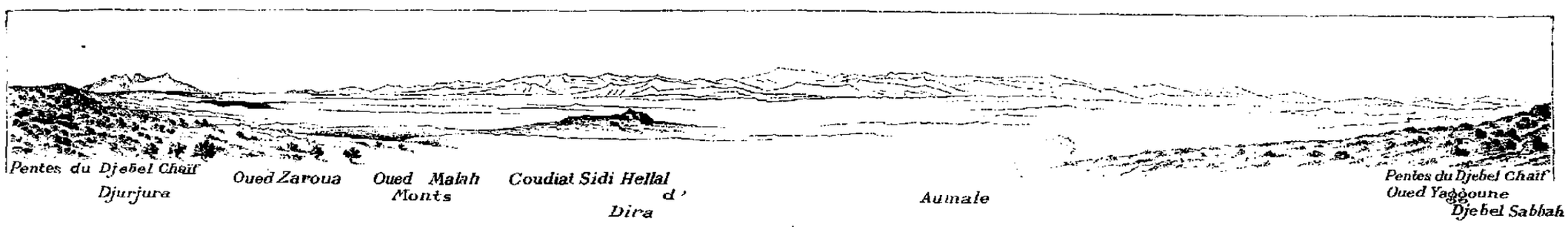

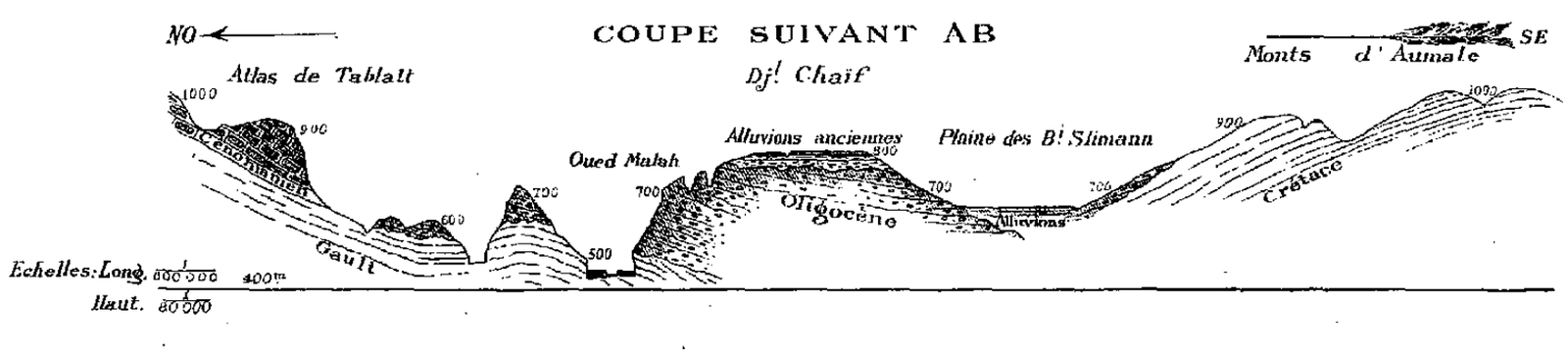

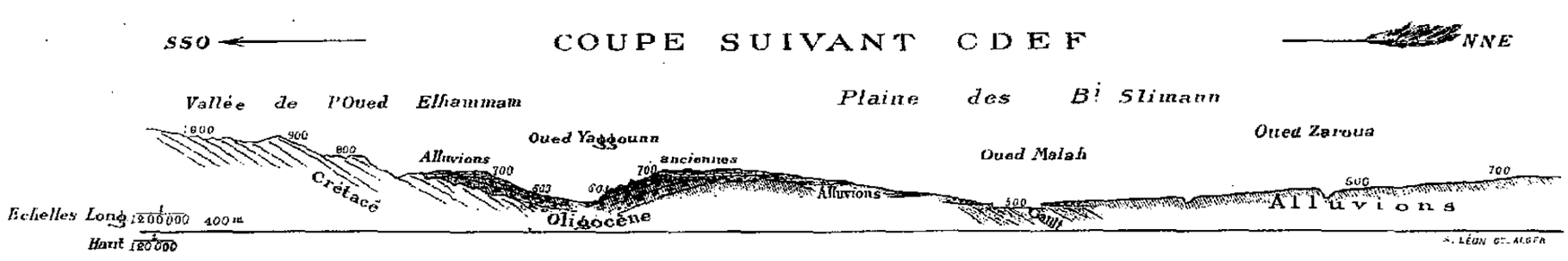

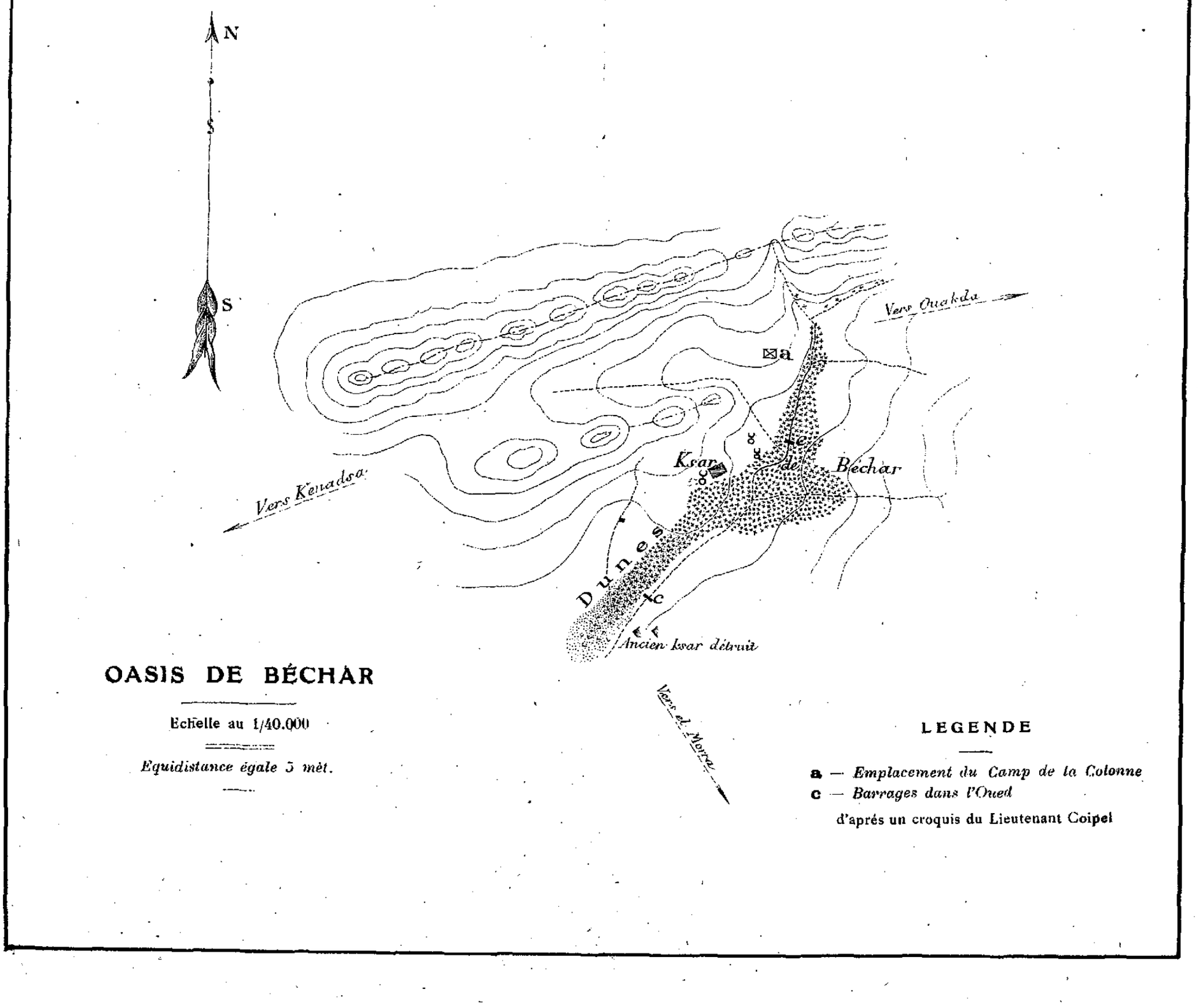

OASIS DE BÉCHAR

Echelle au 1/40.000

Equidistance égale 5 mèt.

LEGENDE

a — *Emplacement du Camp de la Colonne*
c — *Barrages dans l'Oued*

d'aprés un croquis du Lieutenant Coipel

Itinéraire de Lalla Maghnia à Aïoun-Sidi-Mellouk

Echelle : $\frac{1}{400.000}$

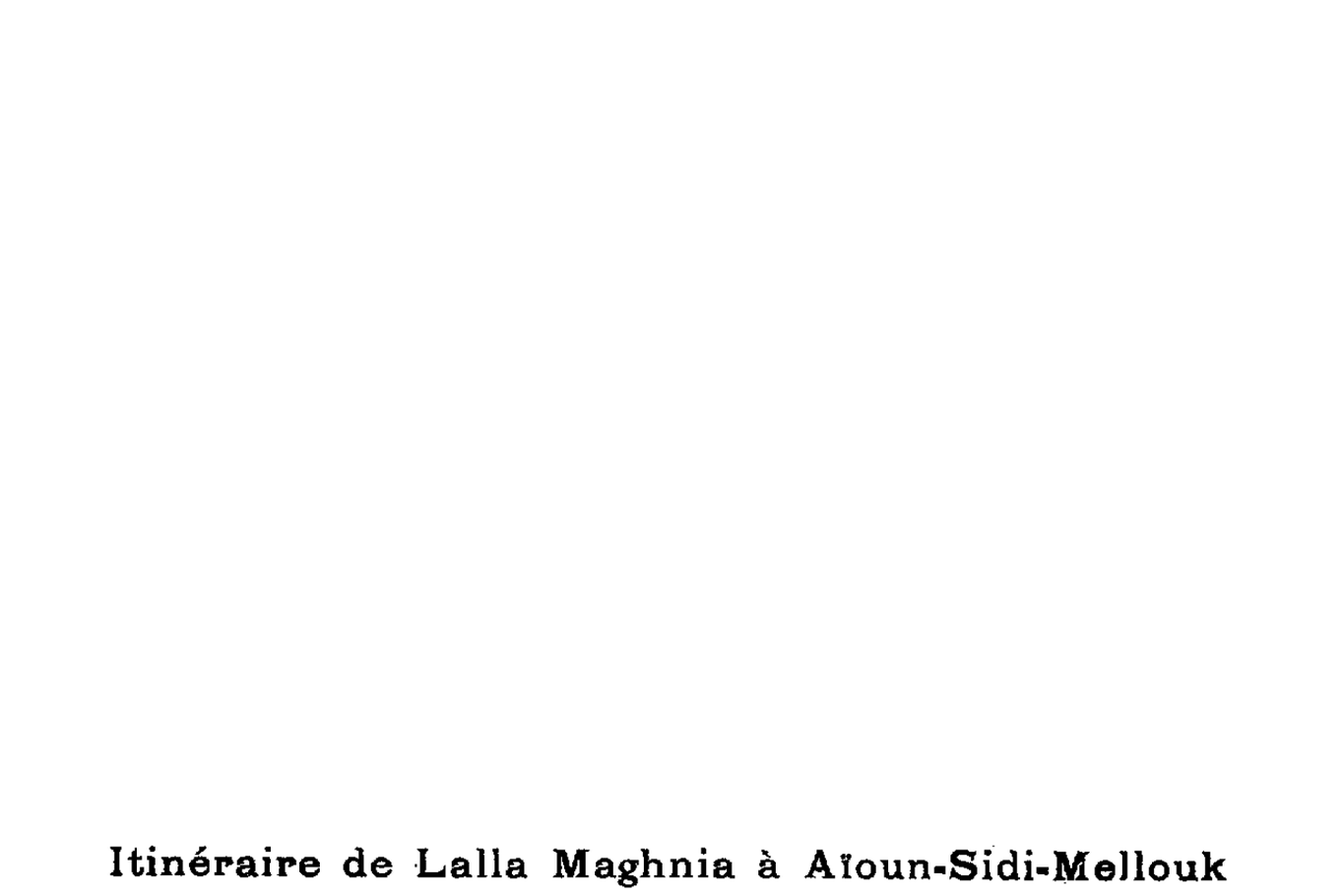

4 G
794

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

d'Alger et de l'Afrique du Nord

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

D'ALGER ET DE L'AFRIQUE DU NORD

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ALGER

ANNÉE 1903

SGAA

ALGER
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE S. LÉON
15, Rue de Tanger, 15

1904

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ALGER

ET DE L'AFRIQUE DU NORD

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1903

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Liste des Membres..... I
Statuts XXVI
Procès-verbaux des Séances de la Société, 1er trimestre XXXI
Comptes rendus des Séances des Sections id. XLI
Procès-verbaux des Séances de la Société, 2e trimestre LXV
Comptes rendus des Séances des Sections id. LXXV
Liste des Membres de la Société..... CII
Procès-verbaux des Séances de la Société, 3e trimestre..... CV
Comptes-rendus des Séances des Sections id. CXIII
Procès-verbaux des Séances de la Société, 4e trimestre..... CXXXIX
Comptes-rendus des Séances des Sections id. CXXXVIII
Assemblée générale de 1903..... CLXII

QUESTIONS AFRICAINES

J. Baruch : Les Affaires de Tunisie et la division Delbecque en Kroumirie en 1881..... 160
Brives : Du régime des Eaux dans la plaine d'Inkermann..... 83
Brives : Voyage en Zig-Zag dans l'Atlas Marocain..... 527
Brives : Aperçu géographique et géologique sur le grand Atlas Marocain..... 550
H. Busson : Bordeaux, l'Algérie et l'Afrique Française..... 611
Lt Cottenest : D'In-Salah au Hoggar..... 312
V. Demontès : Guyotville..... 130
V. Demontès : Guyotville (fin)..... 261
V. Demontès : Vesoul-Benian 365
Lt Deschamps : Le Djibouti du Présent et le Djibouti de l'Avenir ... 348
Lt Deschamps : Les intérêts économiques de la France au Maroc.. 557
E. Ficheur : Note sur les découvertes géologiques du Ct Deleuze.. 61
E. Ficheur : Etude géologique de M. L. Gentil sur le bassin de la Tafna..... 91

Joly : La plaine des Beni-Slimann..... 625
Ct Laquière : Quelques altitudes de l'Oued Meguiden, du Touat et du Gourara..... 58
Lt F. Mougenot : Les Smalas de l'Est (Conférence)..... 97
A. Métois : Le Tidikelt, sa valeur économique..... 618
J. Neigel : Au cœur de l'Afrique..... 201
N. — De Lalla-Maghnia à Aïn Sidi-Mellouk..... 595
L. P. — Figuig..... 254
Ct Rinn : Les grands Tournants de l'Histoire de l'Algérie..... 1
Ct Rinn : Qu'est-ce que le Tell ?..... 318
Cap. Simon : Le Nord du Sahara Central par H. Duveyrier..... 25
S. — Deux Ksour du Pays des Zegdous..... 428
Torré : Notes sur la Zaouiat Erregania..... 46

VARIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES

Paul Azan : Questions Coloniales..... 643
Aug. Bernard : Revue Bibliographique de l'Afrique du Nord..... 433
Lt Deschamps : Histoire de la délimitation de la frontière franco-anglaise entre Niger et Tchad..... 185
Dr Durrieux : Avenir de la nation Russe..... 226
Dr A. Durrieux : Les grandes villes du Turkestan..... 458
Lt Deschamps : Voyages au Maroc de M. le Marquis de Segonzac (Bibliogrophie)..... 481
Delpech : Tables Chronologiques (Tableaux)..... 497
E. Ficheur : Une Hypothèse de géographie physique..... 669
Grillières : Correspondance (Lettre de Tsenkou)..... 675
Hurlaux : La culture duPalmier dans les Oasis du Mzab et le district d'Ouargla..... 70
E. Lefébure : Les Abeilles d'Aristée..... 122
S. Leboürgeois : La colonisation française..... 155
A. Mespié : Rapport sur le XXIVe Congrès..... 653
A. Mesplé : Contes Populaires d'Afrique..... 658
Nécrologie : Edouard Cat (Armand Mesplé)..... 197
Pelleport : Rôle de l'Algérie vis à vis de la France..... 78
Ct Rinn : Compte-rendu des fouilles exécutées à Carthage..... 193
Ct Rinn : Les Krouane Naqchebendya..... 248
L. Rinn : Annibal dans les Alpes (Paul Azan)..... 661
Dr Sergent : Moustiques et Maladies infectieuses..... 366

CARTES ET GRAPHIQUES

Profil et coupe géologique de la plaine d'Inkermann, — Oued Meguiden, — Gourara-Touat.— Graphiques comparés des Naissances chez les Français, Espagnols, Italiens à Guyotville 1879-1900. — Graphiques des Naissances et des Décès de Vesoul-Benian, — Coupe Schematique des environs de Vesoul. — Les Oasis de Béchar. — Atlas Marocain, — Itinéraire de Lalla-Maghnia à Aïn Sidi-Mellouk, — Plaine des Beni-Slimann. — Moustiques et Malgdies infectieuses.

BIBLIOTHÈQUE

JHB 8° L 626 DÉPÔT LÉGAL
626 DEPOT LEGAL

Société de Géographie
d'Alger et de l'Afrique du Nord

BULLETIN

SOMMAIRE

Huitième Année. — 1903 — 1er Trimestre

PREMIÈRE PARTIE. — **ACTES DE LA SOCIÉTÉ**

Liste des Membres		I
Statuts		XXVI
Procès-verbaux des Séances de la Société		XXXI
Comptes rendus des Séances des Sections		XLI

DEUXIÈME PARTIE. — **QUESTIONS AFRICAINES**

Cte RINN	Les grands Tournants de l'Histoire de l'Algérie	1
Cap. SIMON	Le Nord du Sahara Central par H Duveyrier	25
TORRÉ	Notes sur la Zaouiat Erregania	46
Cte LAQUIÈRE	Quelques altitutes de l'Oued Meguiden, du Touat et du Gourara	58
E. FICHEUR	Note sur les découvertes géologiques du Cte Deleuze	61
BRIVES	Du régime des Eaux dans la plaine d'Inkermann	83
E. FICHEUR	Etude géologique de M. L Gentil sur le bassin de la Tafna	91
Dr F. MOUGENOT	Les Smalas de l'Est (Conférence)	97
V. DEMONTÈS	Guyotville	130
J. BARUCH	Les Affaires de Tunisie et la division Delbecque en Kroumirie en 1881	160

TROISIÈME PARTIE. — **VARIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES**

HURLAUX	La culture du Palmier dans les Oasis du Mzab et district d'Ouargla	70
PELLEPORT	Rôle de l'Algérie vis à vis de la France	78
E. LEFÉBURE	Les Abeilles d'Aristee	122
S. LEBOURGEOIS	La colonisation française	155
Dr DESCHAMPS	Histoire de la délimitation de la frontière franco-anglaise entre Niger et Tchad	185
RINN	Compte-rendu des fouilles exécutées à Carthage	193
NÉCROLOGIE	Edouard Cat (Armand Mesplé)	197

CARTES

Profil et coupe géologique de la plaine d'Inkermann.
Oued Meguiden, Gourara-Touat.

6 X 6 DEPOT LEGAL

Société de Géographie
d'Alger et de l'Afrique du Nord

BULLETIN

SOMMAIRE

Huitième Année. — 1903 — 2e Trimestre

PREMIÈRE PARTIE. — **ACTES DE LA SOCIÉTÉ**

Procès-verbaux des Séances de la Société..... CXV

Comptes rendus des Séances des Sections..... LXXV

Liste des Membres de la Société..... CII

DEUXIÈME PARTIE. — **QUESTIONS AFRICAINES**

J. NEIGEL..... Au Cœur de l'Afrique 201

L. P..... Figuig..... 254

V. DEMONTÈS..... Guyotville (fin)..... 261

Cte RINN..... Qu'est-ce que le Tell..... 312

TROISIÈME PARTIE. — **VARIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES**

Dr DURRIEUX..... Avenir de la Nation Russe..... 226

Cte RINN..... Les Krouane Naqchebendya..... 248

...graphiques comparés des Naissances chez les Français, Espagnols, Italiens à Guyotville, 1879-1900.

ALGER. — Imprimerie Typo-Litho & Photo S. LÉON, rue de Tanger, 15

PREFECTURE D'ALGER
8 DÉPÔT LÉGAL

3me Trimestre 1903

Société de Géographie
d'Alger et de l'Afrique du Nord

BULLETIN

SOMMAIRE

Septième Année. — 1903. — 3e Trimestre

PREMIÈRE PARTIE. — **ACTES DE LA SOCIÉTÉ**

Procès-verbaux des Séances de la Société..... CV
Comptes-rendus des Séances des Sections..... CXIII

DEUXIÈME PARTIE. — **QUESTIONS AFRICAINES**

L' COTTENEST... D'In-Salah au Hoggar..... 312
L' DESCHAMPS... Le Djibouti du Présent et le Djibouti de l'Avenir..... 348
V. DEMONTÈS.... Vesoul-Benian..... 365
S..... Deux Ksour au Pays des Zegdous..... 428

TROISIÈME PARTIE. — **VARIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES**

Aug. BERNARD.. Revue Bibliographique de l'Afrique du Nord..... 433
Dr A. DURRIEUX. Les grandes Villes du Turkestan..... 458
L' DESCHAMPS... Voyages au Maroc de M le Marquis de Segonzac (Bibliographie)..... 481
DELPECH..... Tables Chronologiques (Tableaux)..... 497

ANNONCES

CARTES

Graphiques des Naissances et des Décès de Vesoul-Benian
Coupe Schématique des environs de Vesoul
Les Oasis de Béchar.

ALGER. — Imprimerie Typo-Litho & Photo S. LÉON, rue de Tanger, 15

4me Trimestre 1903

Société de Géographie

d'Alger et de l'Afrique du Nord

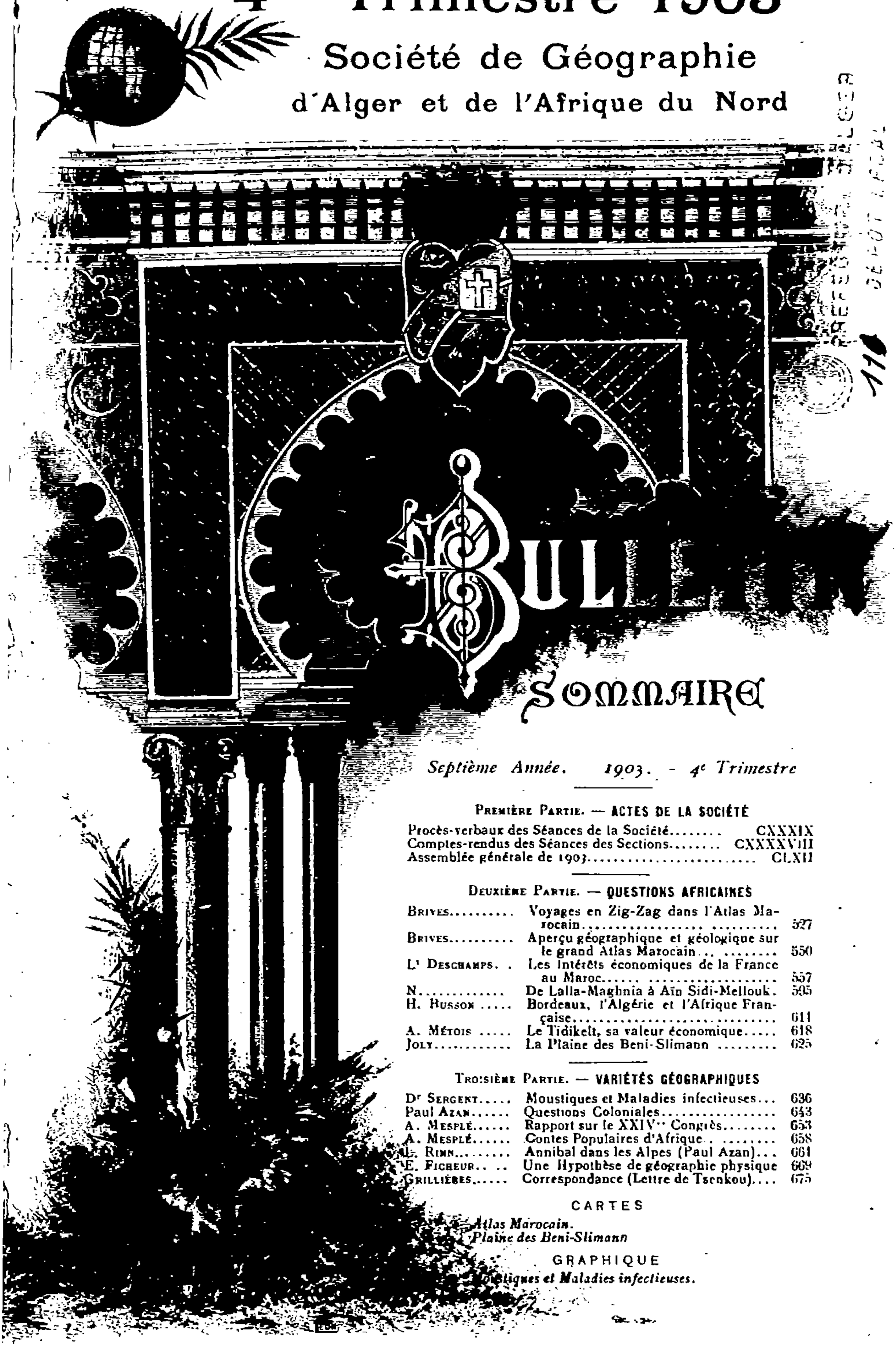

BULLETIN

SOMMAIRE

Septième Année. 1903. - 4e Trimestre

PREMIÈRE PARTIE. — ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbaux des Séances de la Société..... CXXXIX
Comptes-rendus des Séances des Sections..... CXXXVIII
Assemblée générale de 1903..... CLXII

DEUXIÈME PARTIE. — QUESTIONS AFRICAINES

BRIVES..... Voyages en Zig-Zag dans l'Atlas Marocain..... 527
BRIVES..... Aperçu géographique et géologique sur le grand Atlas Marocain..... 550
L. DESCHAMPS. . Les Intérêts économiques de la France au Maroc..... 557
N..... De Lalla-Maghnia à Aïn Sidi-Mellouk. 595
H. HUSSON ..... Bordeaux, l'Algérie et l'Afrique Française..... 611
A. MÉTOIS ..... Le Tidikelt, sa valeur économique..... 618
JOLY..... La Plaine des Beni-Slimann 625

TROISIÈME PARTIE. — VARIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES

Dr SERGENT..... Moustiques et Maladies infectieuses... 636
Paul AZAN..... Questions Coloniales..... 643
A. MESPLÉ..... Rapport sur le XXIVe Congrès..... 653
A. MESPLÉ..... Contes Populaires d'Afrique..... 658
L. RINN..... Annibal dans les Alpes (Paul Azan)... 661
E. FICHEUR.. .. Une Hypothèse de géographie physique 669
GRILLIÈRES..... Correspondance (Lettre de Tsenkou).... 675

CARTES

Atlas Marocain.
Plaine des Beni-Slimann

GRAPHIQUE

Moustiques et Maladies infectieuses.

ALGER. — Imprimerie Typo-Litho & Photo S. LÉON, rue de Tanger, 15

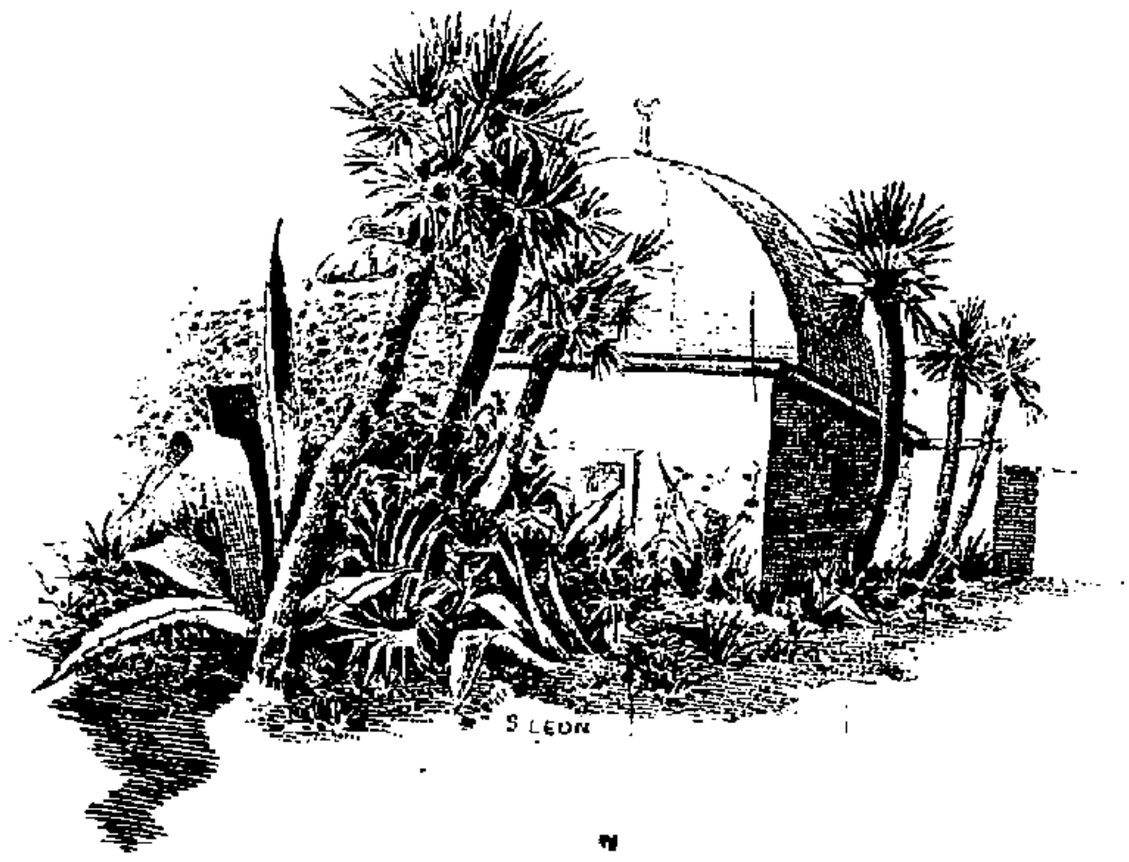
S LEON